This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY

ST. GILES · OXFORD

Vet. Fr. II A. 2187

1 Foor / 174

2 vol

9-U

[PREVOST
d'EXILES (A-F)]

MANUEL LEXIQUE;

OU

DICTIONNAIRE PORTATIF

DES MOTS FRANÇOIS

DONT LA SIGNIFICATION N'EST PAS FAMILIERE A TOUT LE MONDE.

Ouvrage fort utile à ceux qui ne ſont pas verſés dans les Langues anciennes & modernes, & dans toutes les connoiſſances qui s'acquerent par l'étude & le travail.

Pour donner aux Mots leur ſens juſte & exact, dans la lecture, dans le langage & dans le ſtyle.

On y a joint les Noms & les Propriétés de la plûpart des Animaux & des Plantes.

NOUVELLE ÉDITION CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez *DIDOT*, Libraire & Imprimeur, Quai des Auguſtins, à la Bible d'or.

M. DCC. LXVII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A PARIS,

[illegible]

à la [illegible]

M. D C C. L V I I.

[illegible] Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

Ce petit Dictionnaire doit le jour à l'opinion qu'on a de son utilité. Ce n'étoit, dans son origine, que le Répertoire d'un Homme de Lettres (*), qui se trouvant engagé, par le cours de ses études, à traiter quantité de matieres différentes, jettoit par écrit les mots obscurs ou douteux, à mesure qu'il avoit occasion de les éclaircir, & ne se proposoit que la facilité de les retrouver au besoin, pour son propre usage. Ce soin, continué long-tems avec quelque méthode, n'avoit pu manquer de grossir son Recueil, lorsque le hasard fit tomber entre ses mains le Dictionnaire Anglois de *Thomas Dyche*. Il fut surpris d'y reconnoître comme l'image du sien, & d'apprendre en même-tems que cet Ouvrage avoit tant de succès à Londres, qu'il s'en étoit déjà fait sept Editions. Les Libraires, dont le zèle est toujours ardent pour la publication des Livres qui se vendent bien, prirent ce moment pour lui proposer de donner *Dyche* en François. Il s'y engagea d'autant plus volontiers, qu'il se trouvoit en état de l'enrichir par des Additions considérables, & de le perfectionner par de nouveaux soins.

Mais il conçut aussi que pour le rendre véritablement utile, il falloit le réduire à de justes bornes, qui en fissent un Livre commode & *portatif*. Le succès extraordinaire du *petit Dictionnaire Géographique* le confirma dans cette idée. C'est pour la remplir, en donnant à-peu-près la même forme & la même grosseur au sien, qu'il a retranché de l'Ouvrage de *Dyche* les mots dont le sens n'est véritablement ignoré de personne ; & qu'au lieu de s'étendre sur les étymologies des autres mots, la plûpart fort incertaines, il s'est réduit à marquer de quelle Langue ils sont tirés. Ce soin, de supprimer les choses qui n'appartiennent pas à son objet, lui a facilité le moyen de suppléer aux omissions de *Dyche*, par quantité de mots qu'il a recueillis d'ailleurs, & qui occupent avantageusement la place de ceux qu'il a supprimés.

En un mot, il s'est proposé de donner un Livre dont l'utilité soit toujours présente : 1°. Par sa forme, qui le rend facile à transporter : 2°. Par son usage, qui est de tous les lieux & de toutes les occasions ; puisqu'en y prenant la véritable idée des mots, dont la signification n'est pas familiere à tout le monde, on y apprend à penser, à entendre, à écrire, & à parler juste, dans les parties du moins que ces expressions regardent ; & qui

(*) *M. l'Abbé* PRÉVOST.

s'étendent beaucoup plus loin qu'on ne pense : 3°. Par son agrément ; car, sans aucun rapport même aux besoins mutuels de la Société, n'est-il pas agréable de pouvoir se rendre compte à soi-même, de ce qu'on voit, de ce qu'on lit, & de ce qu'on entend ? Ceux, à qui l'instruction manque, y apprendront des choses nouvelles. Ceux, qui sont mieux instruits, y trouveront le moyen toujours prêt de rafraîchir, de confirmer & d'augmenter leurs lumieres. Le titre de *Manuel Lexique*, qui signifie un Vocabulaire qu'on peut avoir souvent à la main, a moins été choisi parce qu'il réunit assez toutes ces idées, que pour distinguer l'Ouvrage par un nom qui lui soit propre.

L'Auteur Anglois, comprenant qu'une partie des Lecteurs n'a pas eu les principes d'éducation qu'on reçoit au Collége, ou ne les a pas toujours assez présens pour se rappeller la signification de certains termes, qui regnent dans tout le cours d'un Dictionnaire, & qui servent à exprimer la nature ou la qualité des mots, tels que *substantif*, *adjectif*, *pronom*, *préposition*, *conjonction*, *verbe*, *verbe actif*, *verbe neutre*, *verbe passif*, *adverbe*, *&c*, a jugé à propos de commencer par une espece d'introduction, qui contient les Elémens de la Grammaire. Mais comme ce détail n'ajoûte rien aux explications de chacun de ces termes, qui se trouvent distribuées dans le corps de l'Ouvrage, on ne l'a cru propre qu'à grossir inutilement un Livre, qu'on s'est efforcé au contraire de resserrer, pour la commodité du Public. L'excellente Grammaire de *M. Restaut*, qui est entre les mains de tout le monde, est un guide qu'on peut toujours consulter.

Il suffira d'expliquer ici les abbréviations de l'Imprimeur.

TABLE DES ABBRÉVIATIONS.

Adj. *ou* adject.	Adjectif.
adv.	adverbe.
Angl.	Anglois.
Esp.	Espagnol.
g. *ou* gr.	Grec.
Ital.	Italien.
l. *ou* lat.	Latin.
prép.	préposition.
sub. masc. *ou* s. m.	substantif masculin.
ss. mm.	substantifs masculins.
s. f.	substantif feminin.
ss. ff.	substantifs feminins.
subst. & adject.	substantif & adjectif.
v. (v. a. *ou* v. act.)	verbe. (verbe actif.)
v. n.	verbe neutre.

MANUEL,
OU
DICTIONNAIRE
PORTATIF
DES MOTS FRANÇOIS DONT LA SIGNIFICATION n'eſt pas familiere à tout le monde.

A

A Eſt la premiere lettre de l'alphabet dans preſque toutes les langues connues, & la premiere des cinq voyelles. On eſt porté à croire que c'eſt la plus ſimple expreſſion de la nature, non-ſeulement parce qu'il ſe prononce par la ſimple ouverture de levres, mais encore parce que c'eſt le premier ſon qui ſort de la bouche des enfans, & le premier qui échappe à tous les hommes dans les mouvemens ſoudains de la douleur, de la joie, de la ſurpriſe, de l'admiration, &c. C'étoit parmi les anciens Romains une lettre numerale; qui ſignifioit 500. Surmontée d'une ligne de cette forme, Ā, elle ſignifioit 5000. Outre ſes uſages grammaticaux dans toutes les langues, elle en a d'autres en Europe, tels que de ſervir pour abreger *Anno Domini*, A. D. pour *Artium Magiſter*, A. M. &c. Les Médecins Anglois ſe ſervent du mot *Ana*, abregé dans cette forme, Ā ou ĀĀ, pour ſignifier que les drogues qu'ils preſcrivent doivent être employées en égales quantités.

Dans le Commerce, A, ſeul, après avoir parlé d'une lettre de change, ſignifie *accepté*, A. S. P. *accepté ſous proteſt*. A. S. P. C. *accepté ſous proteſt pour mettre à compte*. A. P., *à proteſter*. Le double AA eſt la marque & le caractere de la Monnoye de la Ville de Metz.

AAM, *ou* HAAM, ſ. m. Nom d'une meſure des liquides, en uſage à Amſterdam, & qui contient 128 mingles.

AAVORA, ſ. m. Fruit des Indes Occidentales & d'Afrique, qui eſt de la groſſeur d'un œuf de poule; & qui croît avec pluſieurs autres, en forme de bouquets, dans une grande gouſſe, ſur une eſpece de Palmier fort haut & fort épineux. La chair renferme un noyau fort dur, oſſeux, de la groſſeur d'un noyau de pêche, avec trois trous, aux côtés, & deux plus petits l'un proche de l'autre. Il contient une belle amande, blanche, aſtringente, & qu'on mange utilement pour arrêter le cours-de-ventre.

AB, ſ. Neuviéme mois de l'année civile, ſuivant le calcul des Hebreux, & le cinquiéme de leur année Eccléſiaſtique, qui commence par *Niſan*. Le mois AB répond à noſtre mois de Juillet. Il eſt compoſé de trente jours.

AB, au commencement des noms Anglois-Saxons, est toujours une contraction d'*Abbot* ou d'*Abbey*, deux mots, dont l'un signifie *Abbé*, & l'autre *Abbaie*; d'où l'on conclud qu'il y avoit anciennement un Monastere dans les lieux qui commencent par cette syllabe, tels qu'*Abington*, *Abergaveny*, *Abardeca*, &c.

ABAB, s. m. Nom que les Relations du Levant donnent à une sorte de Milice Turque, qui se leve dans les villages de quelques Provinces de l'Empire Ottoman, pour suppléer aux Esclaves qui manquent sur mer. On prend un Abab sur vingt Maisons, & les autres dix-neuf fournissent sa paye pour le voyage.

ABACA, s. f. Espece de lin, ou de chanvre, qui croît & que l'on recueille dans quelques-unes des Isles Philippines. Cette Plante est une sorte de platane des Indes. On distingue la blanche & la grise.

ABACOT, s. m. Nom de l'ancienne parure de tête des Rois d'Angleterre, qui avoit la forme de deux couronnes.

ABACUS, s. m. Mot purement Latin. Les anciens Mathématiciens donnoient ce nom à une certaine table couverte de quelque enduit, sur laquelle ils traçoient leurs figures. ABACUS, signifie quelquefois la table de multiplication, qu'on appelle Pythagorique, du nom de son Inventeur. Les Romains donnoient aussi ce nom à leurs buffets.

ABADA, s. m. Animal du Royaume de Benguela, sur la Côte méridionale d'Afrique, armé de deux cornes, l'une sur le front, l'autre sur la nuque du col. Sa grosseur est celle d'un poulain de deux ans. Il a la queue d'un bœuf, quoique moins longue, & le crin d'un cheval, mais plus épais & plus rude. Il lui ressemble aussi par la tête, qui est seulement plus plate & plus courte. Ses pieds sont fendus comme ceux du cerf & beaucoup plus gros. De ses deux cornes, celle du front est longue de trois ou quatre pieds, mince; de l'épaisseur de la jambe humaine vers la racine, aigue par la pointe, & droite dans la jeunesse de l'animal; mais à mesure qu'il croît, elle se recourbe en devant. Celle de la nuque est plus courte & plus plate. Les Negres tuent l'ABADA pour lui enlever ses cornes, dont on vante la vertu contre plusieurs maladies.

ABADDON, s. m. Nom que St Jean donne dans le Livre de l'Apocalypse au Roi des Sauterelles, Esprit infernal qu'il appelle Destructeur. Ainsi c'est un des noms de Satan ou du Diable.

ABADIR, s. m. Nom d'une pierre qui fut présentée à Saturne enveloppée dans des langes, & qu'il avalla dans l'opinion que c'étoit un fils dont Ops, sa femme, venoit d'accoucher, résolu de ne point élever d'enfans, parce que le Destin lui avoit annoncé qu'il seroit détrôné par un de ses fils. Cette pierre se conservoit à Delphes dans le Temple d'Apollon. Quelques Anciens ont cru que cette pierre étoit le Dieu *Terme*; & d'autres prétendent qu'*Abadir* signifioit autrefois *Dieu*.

ABAISSE, s. f. Nom de la pâte dont on fait le fond des pièces de pâtisserie.

ABAISSEMENT, s. m. En termes d'Astronomie, on nomme l'*Abaissement* d'une étoile sous l'horizon, l'arc du cercle vertical, qui se trouve compris entre cette étoile & l'horizon.

ABANDONNER, v. act. Terme de Fauconnerie. *Abandonner un oiseau* signifie le lâcher en campagne.

ABAQUE, s. m. Nom formé du Latin. Les Architectes donnent ce nom à la table quarrée qui fait le couronnement du chapiteau des colomnes. *Voyez ci-dessus* ABACUS.

ABAS, s. m. Nom d'un poids,

qui sert, en Perse, pour peser les perles, & qui est moins fort d'un huitiéme que le carat d'Europe. Les Espagnols le nomment *Quitale*. Ce poids est divisé en quatre grains, dont chacun se divise en demi quitale, en huitiéme de quitale, en seiziéme; & c'est avec ces divisions qu'on donne leur juste valeur aux perles & aux pierres précieuses.

ABASOURDIR, v. act. d'origine obscure, qui signifie étourdir, jusqu'à causer une sorte d'abbattement & de consternation. Il se soutient, malgré sa vieillesse.

ABASSI, s. m. Monnoie orientale, de la valeur d'environ deux réales d'Espagne.

ABAT-CHAUVÉE, s. f. Nom qu'on donne en Poitou, & dans quelques autres Provinces de France, à une laine grossiere ou de moindre qualité.

ABATELLEMENT, s. m. Les François, dans les Echelles du Levant, donnent ce nom à une Sentence du Consul, par laquelle le Commerce est interdit aux Négocians de la Nation qui désavouent leurs marchés, ou qui refusent de payer ce qu'ils doivent.

ABAT-JOUR, s. m. Sorte de fenêtre, qui communique un jour d'enhaut, pour éclairer des lieux bas, où l'on ne peut faire de croisées ordinaires. Les Marchands ont aussi des *Abat-jours* dans leurs Magasins, pour y faire entrer un faux jour qui est favorable au débit de leurs marchandises.

ABAT-VENT s., m. Charpente ordinairement couverte de plomb ou d'ardoise, qui garantit de la pluie & du vent le souvertures des édifices, sur-tout des clochers, dans lesquels elle sert aussi à faire descendre le son des cloches, pour empêcher qu'il ne se dissipe en l'air.

ABAVE, s. m. Nom d'un grand arbre d'Ethiopie, qui porte un fruit semblable à la citrouille.

ABAZÉE, s. f. Fête payenne, dont on attribue l'institution à *Denys*, fils de *Caprio*, Roi d'Asie. Elle se nomme aussi SABAZIE. On la célébroit en silence, suivant la signification de ce nom, avec de grandes apparences de mélancolie.

ABBA, s. f. Mot Syrien, qui signifie *pere*, dans l'Ecriture. *Ab* signifie la même chose en Hebreu.

ABBAIE, s. f. Maison de retraite pour la vie religieuse, gouvernée sous une certaine Regle par un Abbé ou une Abbesse, suivant le sexe de ses Habitans. La plûpart ont de grands privileges, & jouissent d'un revenu considérable, dont elles ont l'obligation à la piété de leurs Fondateurs. En Angleterre, où elles sont abolies depuis la réformation, elles étoient exemptes de la Jurisdiction & de la visite des Evêques Diocésains, libres d'impôts & d'autres charges publiques, impénétrables à la justice séculiere, & le Roi Henri VIII. en détruisit 190, dont le revenu annuel montoit à 2653000. liv. sterl. Elles n'étoient pas moins favorisées en France; mais il y est arrivé de grands changemens depuis le Concordat du Pape Leon X & de François I, en vertu duquel le Roi y nomme en Commande; c'est-à-dire, qu'au lieu des anciennes Elections, qui appartenoient aux Religieux de chaque Abbaie, il donne la qualité d'Abbé à des Ecclésiastiques séculiers, qui sans aucune autorité spirituelle, jouissent d'un tiers du revenu, dont les deux autres tiers doivent être partagés entre la Communauté & les réparations des terres ou des édifices. Le gouvernement intérieur demeure aux Religieux, suivant les Constitutions de leur Ordre; avec cette différence, que les Abbaies qui se sont réunies en Congrégation, dépendent d'un Supérieur général du même Ordre, qui doit résider en France, & que celles qui se sont conservées dans leur ancien état, dépendent

de l'Evêque Diocésain. Il s'en trouve néanmoins quelques-unes de cette derniere espece, qui ne dépendent que du Saint-Siége, & qui sont distinguées par le titre d'Exemptions. On compte en France environ 800 Abbaies.

ABBAISSER, v. Terme de Fauconnerie & de Jardinage. Dans le premier sens, on dit *abbaisser l'oiseau*, pour signifier le faire jeûner, ou retrancher quelque chose de sa nourriture lorsqu'il devient trop gras. Dans le sens du Jardinage, *abbaisser une branche* signifie la couper proche du tronc.

ABBAISSÉ, adj. Terme de Blason. On dit *Vol abbaissé* lorsque la pointe des aîles d'un aigle ou de tout autre oiseau descend vers la pointe de l'écu, au-lieu qu'elle doit tendre naturellement vers le chef ou les angles. On se sert du même terme, lorsque les aîles sont pliées. *Pal abbaissé*, *Chevron abbaissé*, *Bande abbaissée*, se disent aussi lorsque la pointe finit au centre, ou au-dessous de sa situation naturelle.

ABBAISSEUR, adj. Terme de Médecine. On appelle *Abbaisseur* le second muscle des yeux, qui les fait mouvoir en bas.

ABBATÉE, s. f. Terme de Marine, qui signifie le mouvement d'un vaisseau en panne, lorsqu'il va de lui-même jusqu'à un certain point, avant que de revenir au vent.

ABBATIS, s. m. Mot formé d'abbattre. Outre sa signification ordinaire, ce mot signifie en terme de chasse, les sentiers que font les jeunes loups en traversant souvent l'herbe pour aller aux lieux où ils trouvent leur nourriture. On appelle aussi *Abbatis* les issues & petits membres des animaux qu'on tue pour les manger. *Un abbatis d'agneau*, *Un abbatis d'oie*, ou *de poulet-d'inde*. On dit encore d'un chasseur qu'il a fait *un grand abbatis de gibier*, pour dire qu'il a fait une chasse abondante.

ABBATRE, v. act. Ce mot a plusieurs significations différentes. En terme de Marine, *abbatre* signifie *dériver*, ou se trouver écarté de sa route par la force des courans ou par celle du vent. On dit, dans ce sens, *le vaisseau abbat*. On emploie la même expression pour signifier qu'il arrive au vent, après que l'ancre a quitté le fond. Les Pilotes *abbatent un vaisseau d'un quart de rumb*, lorsqu'ils veulent changer de course; c'est-à-dire, qu'ils se gouvernent sous un nouveau rumb. Enfin, *abbatre un vaisseau*, c'est le mettre sur le côté pour le radouber.

ABBATRE un cheval. C'est le couper. *Abbatre un cochon*, c'est le languyer ou le saigner. *Abbatre le cuir d'un animal*, c'est l'écorcher.

ABBATURES, s. f. Terme de Venerie, qui signifie les désordres ou les foulures qu'un cerf laisse dans les broussailles après y avoir passé. *Les abbatures d'un cerf.*

ABBÉ, s. m. Chef ou Supérieur d'une Abbaie d'hommes. Dans les premiers temps de l'Ordre monastique, les Abbés étoient des laïques, soumis à l'Evêque ou aux Pasteurs ordinaires. Les Monasteres étant bâtis dans des lieux déserts, & souvent fort écartés, avoient un Prêtre séculier pour l'administration des sacremens. Mais par degrés on leur accorda des Prêtres de leur propre Corps, qui étoient ordinairement les Abbés. Ensuite quelques-uns firent tant de progrès dans les sciences, qu'ayant rendu de grands services à l'Eglise contre les hérésies naissantes, ils furent invités à s'établir près des Villes ou dans l'intérieur des murs, sous prétexte d'avoir plus de facilité à les consulter. On leur donna des biens, des titres, & jusques aux ornemens épiscopaux, tels que la mitre, la crosse, &c. L'ancienne simplicité disparut bientôt, &

fit place à la soif de l'autorité & des honneurs.

ABDAL, ou ABDALLAS, s. m. Nom général que les Persans donnent aux Religieux, comme les Turcs leur donnent celui de *Dervis*, ou *Dervichez*, & les Chrétiens celui de *Moines*. Il signifie *consacré à Dieu*. Les *Cadristes*, les *Calenders*, & les *Bretachistes*, sont différentes sortes d'ABDALS.

ABDELAVI, s. m. Plante d'Egypte, qui porte un fruit oblong, assez semblable au melon, mais plus aigu aux deux extrêmités.

ABDEST, s. m. Nom que les Mahometans, Turcs & Persans, donnent à leurs Ablutions légales. Les Turcs se purifient en versant de l'eau sur leur tête, & se lavant les mains, les bras, le front, le visage & les pieds; les Persans se bornent à passer deux fois leur main mouillée sur leur tête & leurs pieds. AB, en Persan, signifie *Eau*, & EST, *la Main*. ABDAR est le nom de l'Officier qui sert de l'eau au *Sophi* de Perse, & qui en garde, pour cet usage, dans une cruche cachetée.

ABDICATION, s. f. lat. Acte par lequel on renonce à la possession d'un office, pour soi-même & pour ses héritiers. On confond ordinairement ce terme avec celui de Résignation. Mais à parler exactement, l'abdication est un renoncement simple & absolu; au-lieu que la résignation se fait en faveur d'un autre.

ABDOMEN, s. m. En termes d'Anatomie, ce mot, qui est latin, signifie la Partie basse du ventre, entre le nombril & les parties naturelles. Les Medecins s'en servent pour signifier la partie intérieure du bas-ventre, qui est depuis les cuisses jusqu'au diaphragme.

ABDUCTEURS, adj. C'est un nom commun à tous les muscles dont l'office est de tirer, d'ouvrir & de resserrer les parties auxquelles ils appartiennent. On appelle particuliérement *abducteur* le quatriéme muscle des yeux, qui les fait mouvoir en dehors pour regarder de côté.

ABECEDAIRE, adj. Ce nom, qui est formé de quatre premieres lettres de l'alphabet, signifioit anciennement les compositions dont chaque strophe, & quelquefois chaque vers d'une Piéce, commençoit dans l'ordre alphabetique. De ce genre sont le Pseaume 118 & les Lamentations de Jérémie. On croit que les Juifs inventerent cette sorte de poësie pour aider la mémoire.

ABÉE, s. f. Ouverture, par où coule l'eau qui fait moudre un moulin, & qui peut se fermer avec une palle. L'origine de ce mot est incertaine; quelques-uns le font venir de *Beant*.

ABEILLE, s. f. Nom d'un insecte aîlé qui produit la cire & le miel. Les Latins l'ont nommé *Apis*, parce qu'il nait sans pieds. Ceux qui ont écrit sur les opérations & le gouvernement des abeilles, prétendent qu'elles ont un roi femelle, ou si l'on veut, une reine, qui jette environ 6000 œufs par an, qui a les jambes courtes, les aîles droites, & qui est deux fois plus grosse que les autres. On distingue des Abeilles de diverses especes & de différentes couleurs. Celles d'Ethiopie & des Antilles n'ont pas d'aiguillon; ce qui fait qu'étant comme désarmées, elles s'obstinent à faire leur miel dans des lieux déserts, sans qu'il soit possible de les apprivoiser.

ABELICÉO, s. m. Nom d'un grand arbre de l'Isle de Crête. C'est une espece de *Sandal*, qui se nomme aussi *Faux-sandal*, ou *Sandal-bâtard*.

ABELMELUCH, s. m. Arbre qui croît dans le païs de la Mecque, & qui est une espece de *Ricin*, ou de *Palme-Christ*. Sa semence est un purgatif violent.

ABEL-MOSC, f. m. Espece de musc, qui est la semence d'une plante d'Egypte & des Isles Antilles, dont la feuille, assez semblable à celle de la guimauve, lui a fait donner le nom de *Guimauve veloutée des Indes*. Cette graine que les François nomment AMBRETTE, & qui a la forme d'un petit oignon, sans être plus grosse qu'une tête d'épingle, entre dans la composition de quelques parfums, sur-tout en Italie; en France, on en fait des Chapelets. Les Arabes en mêlent dans leur caffé.

ABENEVIS, f. m., dont on a fait le verbe *Abenevifer*. Dans le Lyonnois, & les Provinces voisines, on nomme *Abenevis* la Concession d'un Seigneur Haut-Justicier, qui permet de prendre les eaux des ruisseaux ou des chemins, pour arroser les fonds, ou pour faire tourner des moulins. Il paroît que c'est une corruption de *Bénéfice*.

ABER, f. m. Mot de l'ancien Breton, qui signifie la chûte d'un ruisseau dans une riviere; d'où sont venus les noms de quantité de Confluens de cette nature, & ceux de plusieurs Villes qui y ont été bâties, telles qu'*Aberconvvay, Aberdeen, Abergavenny*, &c.

ABERRATION, f. f. lat. Terme d'Astronomie, qui signifie quelque changement de situation dans un corps céleste. L'aberration d'une étoile fixe.

ABETIR, v. a. & n. Il signifie également rendre quelqu'un bête, c'est-à-dire, stupide, & le devenir; mais il n'est en usage que dans le style familier.

ABHAL, f. m. Fruit d'une espece de Cyprès oriental, & de la grosseur de celui de notre Cyprès, qui passe pour un excellent Emmenagogue, & qu'on employe aussi pour faire sortir, du sein des femmes, les fœtus morts.

AB Hoc, & AB HAC. Expression latine, adoptée pour signifier, à tort & à travers, *sans ordre*, *sans raison*.

ABHORRER, v. a. latin, qui signifie, haïr beaucoup, avoir beaucoup d'aversion.

ABIB, f. m. Ce mot, qui signifie en Hébreu des épis de bled verd ou des fruits frais, étoit le nom du premier mois de l'année ecclésiastique des Juifs, & répondoit à une partie de notre mois de Mars & d'Avril. C'étoit dans ce mois que le bled meurissoit en Judée. On lui donnoit quelquefois aussi le nom de *Nisan*, qui avoit été le septiéme mois de l'année avant que les Israëlites fussent sortis de l'Egypte, mais qui fut ensuite compté le premier par un ordre exprès de Dieu, du moins dans le calcul ecclésiastique, car le premier mois de l'année civile se nommoit *Tizri*.

ABJECT, adj. Mot tiré du latin, qui signifie *vil*, bas, méprisable.

ABJECTION, f. f. Vivre dans l'abjection, c'est-à-dire, dans la pauvreté, l'abbaissement & la misere.

ABIENA, f. f. Nom d'une Déesse, qui présidoit parmi les Romains à la bonne ou à la mauvaise fortune.

ABIGEAT, f. m. lat. Ancien termes de Jurisprudence, qui signifioit le larcin d'un troupeau de bétail.

AB-INTESTAT. Terme de Jurisprudence. On appelle *héritier ab-intestat*, l'héritier naturel d'un homme qui est mort sans avoir pourvû à sa succession par un testament.

ABJURATION, f. f. lat. Renoncement solemnel à quelqu'opinion ou à quelque parti. On applique particuliérement ce mot à ceux qui quittent une religion pour en embrasser une autre. *Il a fait son abjuration*. Dans les anciens usages d'Angleterre, *abjuration* signifioit le bannissement volontaire d'un homme qui sortoit de l'Isle à per-

pétuité ; ce que la loi permettoit expressément aux criminels, lorsqu'ils s'étoient retirés dans une Eglise, ou un cimetiere, après un crime qui méritoit la mort. Cette loi dura dans toute sa force depuis le regne d'Edouard le Confesseur jusqu'à la réformation, c'est-à-dire, l'espace d'environ cinq cens ans. Le coupable, qui avoit ainsi recours aux aziles ecclésiastiques, en étoit quitte pour confesser son crime aux Juges & pour *abjurer* le Royaume. On lui donnoit ensuite une croix, qu'il étoit obligé de porter à la main pour se rendre au port par lequel il devoit sortir des Etats du Roi. Cet abus fut encore porté plus loin ; car l'abjuration du Royaume fut restrainte par degrés à l'abjuration civile, qui consistoit à promettre de demeurer perpétuellement dans le lieu ecclésiastique où l'on s'étoit retiré. Quantité de criminels, jouissant des priviléges de leur azile, en sortoient pour voler & piller, & vivoient en sûreté lorsqu'ils y pouvoient rentrer avec leur proie.

ABJURER, v. act. C'est-à-dire, *désavouer* solemnellement quelque chose, y renoncer par un serment. Ce mot vient du latin.

ABLAB, s. m. Arbrisseau d'Egypte, dont les rameaux s'étendent comme la vigne. Il porte, deux fois l'année, une espece de feves d'un noir rougeâtre, dont les Egyptiens se nourrissent, & dont on vante les propriétés contre la toux & la retention d'urine. On prétend qu'il subsiste un siécle, & que ses feuilles, qui ressemblent à celles de nos feves de Turquie, sont toujours vertes.

ABLAIS, s. m. Mot en usage dans quelques Provinces de France, pour signifier la dépouille des bleds. Il paroît venir d'*Ablata*, mot latin qui signifie *choses emportées*.

ABLAQUE. Nom adjectif, que les François donnent à la soie Ardassine, qu'on tire de Perse par la voie de Smyrne. Soies Ablaques. On ne trouve nulle part l'origine de ce nom. *Voyez* ARDASSINE.

ABLATIF, s. m. Sixiéme cas de la Déclinaison des Noms, dans les Méthodes de Grammaire.

ABLATIF ABSOLU, se dit, à l'exemple des Latins, d'une locution détachée & indépendante qui n'est régie de rien, telle que *tout bien considéré, vu l'état des choses*, &c.

ABLE, s. m. Poisson de riviere qui s'appelle aussi *Ablette*, dont l'écaille sert à la composition d'un vernis blanc, avec lequel on contrefait les perles. Il a le ventre blanc & le dos vert. Sa grandeur est d'environ celle du doigt.

ABLEGAT, s. m. latin. Nom qu'on donne en quelques endroits, au Substitut ou au Vicaire d'un Légat Apostolique.

ABLERAT, s. m. Filet de pêche, qui sert à prendre de petits poissons, sur-tout des ables. On l'attache au bout d'une perche, & sa forme est quarrée.

ABLUER, v. act. lat. Terme d'Ecriture. On dit abluer un parchemin, abluer des caracteres écrits, lorsqu'en passant legérement, sur le parchemin ou sur le papier, de la noix-de-galle broïée dans du vin blanc & distillée au feu, on fait revivre l'écriture à demi effacée.

ABLUTION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action de laver, de nettoyer ou de purifier quelque chose. Les Juifs & les Mahometans se purifient le corps par des *Ablutions*. On appelle Ablution l'eau & le vin que les Prêtres prennent à la Messe, pour se nettoyer les doigts après la Communion. Autrefois, dans les grandes cérémonies, le Prélat officiant nommoit des personnes de la premiere dignité pour lui présenter les Ablutions de la Messe. En termes de

Pharmacie, on appelle Ablution la préparation qui se fait d'un médicament en le lavant dans l'eau ou dans quelque autre fluide, pour le purger de ses impuretés naturelles.

ABNEGATION, s. f. Mot en usage dans la vie spirituelle, pour signifier le renoncement à quelque chose de cher. *Abnegation de soi-même & des biens sensibles.* Il vient du latin.

ABNOUS, s. m. Nom d'un poisson vorace, dont l'écaille est d'un beau jaune doré, & qui fait la guerre à l'Aquador.

ABOLIR, v. a. ABOLITION. Mots tirés du latin, qui signifient la cessation de quelque chose, soit par une destruction violente, soit par l'effet du temps, ou le défaut d'usage. *L'abolition des Loix. Un Temple, un Culte aboli. Abolir une Coutume.*

ABOMINATION, ABOMINABLE. Mots qui appartiennent proprement à la Religion, suivant leur origine latine, pour exprimer quelque chose de fort criminel ou de fort impur; c'est-à-dire, extrêmement détestable.

ABONDANCE, s. f. Terme qui signifie, dans les Colleges, du vin mêlé de beaucoup d'eau; tel qu'on le donne aux Pensionnaires.

ABONDER, v. n. lat. Abonder en son sens, est une expression tirée de St Paul, qui s'en est servi en bonne part; au-lieu que dans notre langue, elle signifie, être trop rempli de soi-même, ou faire trop de fond sur ses propres lumieres.

ABONDER, v. n. lat. Avoir en quantité, en abondance. *Abonder*, en son sens, c'est être trop attaché à son propre sentiment.

ABONNER, v. act. S'abonner avec un Marchand pour le prix d'une chose, c'est convenir d'un prix constant & indépendant des événemens casuels. Le Marchand y trouve son compte par la durée, & l'acheteur par la qualité du prix qui est ordinairement médiocre. On *s'abonne* aux Spectacles, & pour toute dépense qui se renouvelle souvent.

ABORDER, v. act. Terme de Marine & de Fauconnerie. Dans le premier sens, on dit *aborder un vaisseau de bout au corps*, pour signifier mettre l'éperon dans le flanc d'un vaisseau. *Deux vaisseaux s'abordent de franc étable*, c'est-à-dire, que s'approchant en droite ligne ils s'enferrent par leurs éperons. *Aller à l'abordage*, signifie s'approcher d'un vaisseau ennemi, le heurter, y jetter le grapin pour se donner le moyen d'y entrer & de l'enlever. En Fauconnerie, on dit *aborder la remise sous le vent*, lorsqu'on s'approche d'une haie où l'oiseau a forcé une perdrix de se réfugier.

ABORIGENES, s. m. Terme venu du latin, qui signifie les premiers habitans, les habitans naturels d'un pays, par opposition aux colonies & aux nouvelles races qui viennent s'y établir. Ce titre étoit fort respecté parmi les Anciens. C'étoit aussi le nom particulier de certains peuples de l'Italie, dont l'origine étoit inconnue, & qui se prétendoient immédiatement descendus des Dieux.

ABORTIF, adj., tiré du latin, qui se dit, non-seulement de ce qui naît avec quelque violence, soit avant le temps, soit contre l'ordre de la nature, ou qui manque par conséquent, ou de vie, ou de force, en naissant; mais encore de ce qui a la vertu de causer l'avortement. Un enfant est abortif lorsqu'il naît avant le septiéme mois.

ABOUCHER, v. a., formé de bouche. *Aboucher* deux personnes, c'est les mettre en état de se parler en particulier. On dit aussi s'aboucher avec quelqu'un. *Abouchement* est le substantif. En langage d'art,

on dit de deux tuyaux qui se rencontrent, pour l'écoulement ou la communication de quelque liqueur, qu'ils sont abouchés l'un à l'autre.

ABOUCHOUCHOU, s. m. Nom d'une sorte de drap de laine, qui se fabrique particuliérement dans les trois Provinces de Languedoc, de Provence & de Dauphiné, & de l'espece de ceux qui se transportent au Levant par la voie de Marseille.

ABOUGRI *ou* RABOUGRI, adj. On appelle ainsi ce qui n'a pas une forme heureuse dans son espece. On dit *un petit Rabougri*, en parlant d'un petit homme mal fait, *un arbre*, ou *du bois abougri*.

ABOUMENT, s. m. Terme de Menuiserie. *L'assemblage d'aboument* est celui dont la plus grande partie est quarrée, & le reste à *onglet*.

ABOUNA, s. m. Titre, ou nom, que les Relations donnent à l'Evêque Jacobite d'Ethiopie.

ABOUQUEMENT, s. masc.
ABOUQUER. Termes qu'on employe dans les Salines, & qui signifient une addition de nouveau sel sur le vieux.

ABOUT, s. m. Les Charpentiers donnent le nom d'About à l'extrêmité de toutes les piéces qu'ils ont employées.

ABOUTÉ, adj. Terme de Blazon. On dit *aboutées en cœur*, de quatre hermines, dont les bouts se répondent & se joignent en croix.

ABOUTIR, v. act. Ce verbe, outre sa signification commune, est employé par les Plombiers dans ce sens : *aboutir une corniche*, ou quelque autre saillie de sculpture, c'est la revêtir de tables minces de plomb. Quelques-uns disent *amboutir*. Les Chirurgiens se servent d'*aboutir*, pour signifier qu'un aposthume ou un abscès approche de la suppuration. *Il est prêt d'aboutir*.

ABOYEUR, adj. Terme de Chasse. On appelle *Aboyeurs* une espece de chiens qui aboyent à la vûe du sanglier, mais qui n'en approchent point.

ABRA, s. m. Monnoie d'argent Polonoise, de la valeur d'environ treize sols & demi de France. Elle a cours dans tous les Etats du Grand-Seigneur, sur le pied d'un quart d'Asselani, ou Aslani, qui n'est que le Daller ou Piastre de Hollande.

ABRACADABRA, adj. Caractere ou charme auquel on attribuoit anciennement des vertus magiques pour guerir diverses maladies, & particuliérement la fievre, en les portant, autour du cou, écrit dans cette forme.

ABRACADABRA
ABRACADABR
ABRACADAB
ABRACADA
ABRACAD
ABRACA
ABRAC
ABRA
ABR
AB
A

ABRAHAM, s. m. Nom d'homme, qui signifie *Pere d'une multitude*, & nom d'un Patriarche qui s'étoit d'abord nommé *Abram*, c'est-à-dire, *glorieux*. L'Historien Joseph prétend qu'il apprit aux Egyptiens l'arithmétique & l'astronomie.

ABRAXAS, s. m. Basilides, qui vivoit au second siécle, du temps de l'Empereur Adrien, prétendoit que ce mot renfermoit de grands mysteres, parce que les sept lettres dont il est composé, formoient en grec le nombre de trois cens soixante-cinq, qui est celui des jours de l'année. Il appelloit Dieu de ce nom, & lui attribuoit autant de vertus qu'il y a de jours dans l'an. C'est apparemment de-là qu'est venu le mot d'Abracadabra, & l'idée que la superstition y faisoit attacher. Les Basilidiens étoient d'ailleurs des hérétiques, qui

croyoient que Jesus-Christ n'avoit été qu'un fantôme envoyé sur terre par *Abraxas*.

ABREGÉ, f. m. Terme d'Organiste. C'est une certaine réduction des touches du clavier, qui fait que chaque touche se rapporte à chaque soupape des sommiers; quoique la longueur des touches & des sommiers soit fort inégale. Il arrive de-là qu'une marche du clavier fait souvent parler un tuyau fort éloigné. C'est une des grandes perfections de l'orgue, que les Abregés soient bien faits.

ABREGER, v. a. lat. En langage Feodal, abreger un Fief, c'est le diminuer, en éteindre, en amortir une partie. On abrege un Fief, en le démembrant de quelque maniere que ce soit.

ABREVIATION, ABREVIATEUR, lat. L'écriture par abreviation se fait communément en retranchant de chaque mot quelques lettres, dont on se fait une habitude de reconnoître la supression. Les Romains avoient un art particulier d'abreviation, par des caracteres propres, dont Gruter a publié une grande partie. Les Anglois ont aussi des caracteres particuliers pour le même art. *Abreviateur* signifie, en termes de Banque, un Officier du second Banc de la Chancellerie de Rome, qui dresse avec des mots abregés la minute des Bulles, &c.

ABREUVER, v. actif. On a transporté l'usage de ce mot, qui signifie proprement faire boire, à tout ce qui se remplit de quelque fluide; ainsi la terre s'abreuve d'eau par la pluie, le papier s'abreuve d'encre, le bois s'abreuve de vernis, &c.

ABREUVOIR, f. m. Outre les lieux où l'on fait boire les bestiaux, on donne ce nom à certaines ouvertures que les Maçons laissent entre les joints des grosses pierres, pour y faire entrer du mortier.

ABRI, f. m. Terme de Marine, qui signifie A couvert du vent. On dit aussi, A l'abri du soleil, & de toutes sortes d'incommodités physiques & morales. Il vient du latin.

ABRICOT, f. m. Outre le fruit commun de ce nom, il s'en trouve un autre, en Amérique, que les Espagnols nomment Mammet, & les François *Abricot*, quoique ce nom ne lui convienne que par la couleur de sa chair. L'arbre qui le porte, & qui se nomme Abricotier, est d'une grandeur & d'une beauté singuliere. On en distingue deux sortes; l'un mâle, & qui fleurit sans rapporter, & l'autre femelle, qui rapporte deux fois l'année, comme la plûpart des arbres de l'Amérique. Le fruit est presque rond, de différentes grosseurs, depuis trois pouces jusqu'à sept de diametre. Il a deux ou trois noyaux fort durs. On le mange par tranches avec du vin & du sucre, & l'on en fait aussi des pâtes & des marmelades. Celui qui n'a qu'un noyau, produit sûrement un arbre femelle.

ABRITÉ, ad., dont l'usage est borné aux jardins. Des fruits bien abrités, c'est-à-dire, à l'abri du vent & du froid.

ABRIVENT, f. m. Terme de guerre, formé de vent & d'abri. On donne ce nom à des paillasses qu'on employe quelquefois pour mettre les soldats à l'abri du mauvais temps dans le chemin couvert.

ABROGATION, f. f. ABROGER, v. act. Ces termes, qui sont latins dans leur origine, s'employent particuliérement pour les loix & les usages. Abroger une loi, c'est la casser, lui ôter sa force.

ABROHANI, f. m. Nom d'une espece de mousseline blanche des Indes Orientales, qu'on appelle aussi Mallemolle, & dont la piéce a seize aunes de long sur sept ou huit de large.

ABROTANOIDE, f. f. grec.

Plante maritime & pierreuse, qui croît sur les rochers, & qui tire son nom de sa ressemblance avec l'Aurone femelle.

ABROTONNE, *ou* AURONE, s. f. Plante fibreuse & odoriférante, qui craint le froid, & qui aime une terre maigre & seche. On distingue l'Abrotonne mâle & l'Abrotonne femelle.

ABROUTI, adj., formé de *brouter*, qui se prend en termes d'eaux & forêts, à peu près dans le même sens qu'abougri ou rabougri, pour des arbres mal-faits, dont on suppose que les bourgeons ont été broutés par les bestiaux.

ABRUPTO, (*ab Abrupto.*) Expression latine qui s'est introduite dans la langue françoise, pour signifier quelque chose qui commence brusquement & sans préparation.

ABRUTIR, v. act. lat. Rendre stupide, comme l'est une bête brute. *Abrutissement* est le substantif, & signifie stupidité causée par quelque accident, tel que certains excès, qui appesantissent le corps ou qui épuisent les forces.

ABSCEDER, ABSCEDÉ, lat. Termes de Chirurgie, formés d'abscés, pour signifier ce qui tourne ou ce qui est déjà tourné en abscès & en pourriture.

ABSCISSE, adj. lat. Ligne géométrique qui est relative à la ligne *ordonnée*. Elle fait la partie du diametre d'une courbe, qui est comprise entre l'extrêmité où ce diamétre coupe la courbe, & une *ordonnée* à ce même diamétre.

ABSIDE, Terme de Géométrie, qui est le nom d'une ligne tirée dans une ellipse.

ABSIDES, s. m. Terme d'Astronomie qui signifie ensemble l'apogée & le perigée d'une planete, c'est-à-dire, son lieu le plus éloigné & le plus proche de la terre.

ABSINTHE, s. m. Plante médicinale, si amere, comme son nom l'exprime en grec, qu'on lui compare tout ce qui est capable de jetter de l'amertume dans la vie, c'est-à-dire, de la rendre triste & fâcheuse. Il y a quatre sortes d'Absinthes, le santonique, le marin ou le *scriphium*, le grand & le petit pontique. L'absinthe a d'excellentes propriétés contre plusieurs maladies.

ABSOLU, adj. lat. Ce mot a diverses significations. Proprement il signifie ce qui est libre & indépendant de tout pouvoir & de tout être. Dans cette acception il ne convient qu'à Dieu. Mais il est restraint à plusieurs autres sens. Une *idée absolue* est celle qui peut être considérée sans aucune relation, comme celle de l'homme en général; au-lieu que celle de créature, de pere, de fils, &c. sont des idées relatives. Un Roi exerce le pouvoir absolu, lorsqu'il gouverne par sa seule volonté, & qu'il n'a pas pour frein la Constitution de l'Etat. *Absolu*, en matiere de prédestination, est opposé à *conditionel*. En Mathématiques, un nombre *absolu* est la quantité connue qui occupe le côté d'une équation, & qui est le rectangle ou le solide dont il faut trouver la racine. En Astronomie, une équation absolue est la somme des équations optiques & excentriques. En Grammaire, l'ablatif absolu est une partie de la phrase qui ne gouverne rien & qui n'est pas gouvernée, quoiqu'elle soit nécessaire pour l'intelligence du sens. On comprendra mieux la force du mot *absolu* par son origine: le mot latin signifie ce qui est délié & séparé; de-là vient *absolution*, qui signifie l'acte de pardonner, de délier, de dispenser d'une peine ou d'une loi.

ABSOLUTION, s. f. Outre la signification commune, qui est la rémission des péchés par les Prêtres, ce mot signifie, dans le Breviaire, une certaine priere que

l'Officiant récite à Matines, & quelques prieres qui ne sont en usage que pendant le Carême. On donne le même nom aux cérémonies que l'on fait sur le corps des Princes à leur enterrement, telles que les aspersions d'eau-benite, les encensemens, &c. On appelle *Absoute* une Absolution générale, & le discours qui se fait pour y préparer le peuple.

ABSORBÉ, se dit d'un homme profondément appliqué à quelque chose. *Absorption* est l'action d'absorber, d'engloutir.

ABSORBENT, s. m. Certains remédes qui par leur douceur & leur porosité, émoussent la pointe des humeurs aigues & piquantes. Tels sont la poudre de corne de cerf, de pattes d'écrevisse, de corail, &c. On appelle aussi absorbens, certains vaisseaux par lesquels se fait la pénétration des liquides au travers de quelque partie solide.

ABSOUTE, s. f. Terme Ecclésiastique, qui se dit d'une cérémonie du Jeudi-Saint, où l'Evêque donne l'Absolution au peuple.

ABSTEME, s. m. purement latin, qui signifie celui qui s'abstient, mais qu'on applique particuliérement à ceux qui s'abstiennent de vin & d'autres liqueurs fortes.

ABSTEME, s. m. latin. Terme d'Histoire Ecclésiastique, qui se disoit de ceux qui en communiant ne pouvoient boire de Vin, & que l'Eglise dispensoit de la participation au Calice en leur distribuant l'Eucharistie sous la seule espece du Pain.

ABSTENIR. En termes d'Acte & de Greffe, on dit, d'un héritier naturel, qu'il s'*abstient*, pour dire qu'il ne prend point la qualité d'héritier.

ABSTERGER, v. ABSTERSIF, adj. lat. Les Médecins nomment abstersive, une purgation qui nettoye les intestins; & les Chirurgiens disent absterger une plaie, pour dire la nettoyer. L'*Abstersion* est l'effet des remedes abstergens.

ABSTINENCE, s. f. En termes Ecclésiastiques, c'est la privation de quelque chose d'agréable, par des vûes de religion. En Médecine, c'est l'usage modéré de quelque liqueur ou de quelque aliment.

ABSTINENS, s. m. Espece d'Hérétiques, rejettons des Gnostiques & des Manichéens, qui furent ainsi nommés parce qu'ils renonçoient au mariage & à l'usage des viandes, qu'ils regardoient comme l'ouvrage du diable.

ABSTRACT, s. m. Ce mot, qui est opposé à *Concret*, signifie quelque qualité ou quelque mode qu'on détache de son sujet par la pensée. Ainsi la figure d'un corps est un abstract, quand on la considere en elle-même sans aucune attention au corps; les nombres, lorsqu'on recherche leurs propriétés, sans application à l'argent, aux hommes, aux marchandises, &c.

ABSTRACTION, s. f. Est un mot qui vient de la même source, & qui s'employe dans un sens plus étendu pour signifier l'action de l'esprit qui s'attache fortement à une chose, comme si elle n'avoit de rapport à rien. De-là vient aussi *abstrait*, qui se dit également des choses & des personnes. Un homme *abstrait* est celui dont l'attention se fixe sur un objet, avec une espece d'oubli pour tout le reste; ce qui le rend peu propre au commerce de la société. Des matieres *abstraites* sont des sujets de méditation qui demandent toute l'attention de l'esprit, parce que les sens n'y ont aucune part.

ABSTRUS, adj. Difficile, obscur, qui ne se comprend point aisément.

ABSURDE, adj. Contraire au sens commun, directement opposé à la vérité. Ce terme est fort en usage dans les Mathématiques; où la

la démonstration se fait quelquefois en montrant l'absurdité de la proposition contraire à celle qu'on veut établir.

ABSUS, s. m. Herbe d'Egypte, dont les fleurs sont blanches & d'un jaune pâle. Sa hauteur est d'environ quatre doigts, & ses feuilles ressemblent à celles du triolet.

ABUCEO, s. m. Poids du Royaume de Pegu, & qui contient douze Teccalis & demi. Deux Abuceos font le Gire. Deux Gires font une demi Brize, & la Brize pese cent Teccalis, c'est-à-dire, deux livres cinq onces, poids fort, ou trois livres neuf onces, poids leger de Venise.

ABUS, s. m. C'est le mauvais emploi d'une bonne chose, ou un emploi contraire à son usage naturel. *L'appel comme d'abus* est un droit établi en France d'appeller des sentences Ecclésiastiques au Tribunal séculier, sous prétexte de l'abus que les Supérieurs Ecclésiastiques ont pû faire de leur autorité.

ABUTILLON, s. m. Nom d'une plante, dont on croit la graine fort bonne contre la gravelle.

ABYSME, ABIME, s. m. Profondeur qui ne peut être mesurée. L'Ecriture-Sainte donne ce nom à l'enfer, à la mer, & au cahos, qui au commencement du monde étoit couvert de ténébres sur lesquelles l'Esprit-Saint se promenoit. En terme de blazon l'*Abysme* est le centre de l'écu; mais c'est seulement lorsque l'écu est rempli de plusieurs piéces ou figures qu'on suppose en relief, & au milieu desquelles une plus petite est abimée, comme le bâton alezé de Bourbon. *Abysme* est aussi en usage parmi les Chandeliers, pour signifier un vaisseau en forme de prisme renversé, dans lequel ils fondent leur suif & trempent leur mêche.

ACABIT, s. m. Bonne ou mauvaise nature d'une chose.

ACACALIS, s. m. Fruit d'Egypte qui ressemble à la graine du *Tamaris*; il croît sur un arbrisseau. Entr'autres propriétés, on lui attribue celle d'éclaircir la vue.

ACACIA, s. m. Arbre dont on fait de belles allées dans les jardins. Il est épineux, sa feuille est menue, & ses fleurs, qui sont blanches, rendent une odeur fort agréable. On distingue un autre Acacia, de la semence duquel on tire un suc, qui porte le nom de suc d'Acacia, & qui entre dans la composition de la Thériaque.

ACADEMIE, s. f. gr. Nom du lieu où Platon enseignoit la Philosophie dans un fauxbourg d'Athènes. On l'a donné depuis à tous les lieux où les gens de Lettres & les Artistes s'assemblent pour leurs exercices. Il s'est formé quantité d'Académies en Europe, surtout en France & en Italie. Celles d'Italie sont distinguées par différens noms.

ACADEMISTE, s. m. Eleve d'une Académie où l'on apprend à monter à cheval, à danser, & d'autres exercices du corps. On appelle *Académiciens* ceux qui composent les Académies instituées pour le progrès des Sciences & des Arts.

ACAJOU, s. m. Arbre de l'Amérique, dont la feuille ressemble à celle du frêne, & l'écorce à celle du chêne. Il devient si haut & si gros, que de son tronc on compose des canots tout d'une piéce, longs de quarante pieds sur cinq ou six de largeur. Il pourrit difficilement dans l'eau, & jamais les vers ne s'y attachent. Au milieu de ses fleurs, qui forment de grands bouquets, il porte une espece de gland, dont les perroquets se nourrissent, & qui donne le goût de l'ail à leur chair. Il y a différentes especes d'Acajous, les unes qui portent du fruit, d'autres steriles.

ACANACÉ, adj. grec. Toute

plante épineuse, est du genre Acanacé.

ACANTHABOLE, f. m. grec. Nom d'un instrument de Chirurgie, qui ressemble à des pincettes, & dont on se sert pour enlever les esquilles d'os cassés, les épines, & tout ce qui se trouve d'étranger dans une plaie. On nomme aussi Acanthabole les petites pincettes qu'on employe pour arracher le poil.

ACANTHE, s. f. Plante, à laquelle on donne aussi le nom de *Branche ursine*. La hauteur de sa tige est d'environ deux coudées, sa tête se forme en houpe, & ses feuilles qui sont plus larges & plus longues que celles des laitues, diminuent vers sa cime. Elles servent à divers usages de la Médecine. En Architecture, on nomme Acanthe, un ornement de la figure de cette plante, qui appartient à l'ordre Corinthien. *Un chapiteau taillé à feuilles d'Acanthe.*

ACAPALTI, *ou* ACAPATHI, f. m. Plante qui produit le poivre long dans la nouvelle Espagne. Ses feuilles ressemblent à celle du poivre blanc, mais sont plus longues & plus aigues; l'odeur en est forte, & le goût âcre & piquant.

ACARE, f. m. gr. Nom d'un très-petit animal, qui a huit pieds, & qui est engendré de l'œuf d'une mouche commune, en laquelle il se change, conservant toujours tant de petitesse qu'on peut à peine l'appercevoir.

ACARER, v. a. Ancien terme de Palais, tiré de l'Espagnol, qui signifie confronter. On *Acare* les témoins à un criminel. *Acariation* étoit le substantif.

ACARIATRE, adj. Ce mot, qui signifie fantasque, revêche, bizarre, s'est formé, suivant quelques-uns, du nom de St Acaire, auquel on fait des Neuvaines pour être guéri de cette fâcheuse humeur. D'autres le font venir d'un mot grec, qui signifie désagréable.

ACARNAN, *ou* ACARNE, f. m. Poisson de mer, à peu près de la figure & de la grandeur du Rouget, mais blanc & couvert d'écailles. On lui attribue la vertu de purifier le sang, & d'exciter l'urine.

ACATALEPTIQUE, f. grec. Nom d'une ancienne Secte de Philosophes qui doutoient absolument de tout, jusqu'à prétendre qu'il est impossible d'acquerir aucune connoissance certaine; plus outrés par conséquent que les Sceptiques & les Pyrrhoniens, qui admettoient la certitude sur certaines choses.

ACATISTE, f. f. grec. Nom d'une fameuse Fête de Constantinople, qui se célébroit les Samedis à l'honneur de la Vierge, & pendant l'Office de laquelle on se tenoit debout, suivant la signification du mot. L'Hymne qu'on chantoit se nommoit aussi Acatiste.

ACCAPARER, v. a. Mot d'origine obscure, qui signifie amasser, mettre en réserve, & qui ne s'employe qu'en mauvaise part, pour ceux qui enlevent tout ce qu'ils trouvent d'une espece particuliere de marchandises, dans le dessein de la vendre plus cher après l'avoir rendue plus rare. *Accaparement* est le substantif, & se prend dans le même sens.

ACCASTILLAGE, f. m. Terme de Marine, pour signifier les châteaux qui sont sur l'avant ou sur l'arrière des vaisseaux. On appelle un vaisseau accastillé, celui qui a un château sur son avant & un autre sur son arrière.

ACCEDER, v. n. lat. Terme de négociation. Accéder à un traité, c'est y entrer, s'y joindre par quelque engagement.

ACCELERATEUR, f. m. lat. Terme d'Anatomie, qui se dit de quelques muscles, dont l'office est d'accélerer la sortie de l'urine. On dit, en Physique, force, vertu, *Acceleratrice*.

ACCELERATION, s. f. ACCELERER. Termes de Physique qui signifient des augmentations de vitesse. Ces deux mots ont été reçus dans le langage ordinaire.

ACCENT, s. m. lat. Un ton, une maniere de parler ou de rire, qui est propre à chaque nation, & même à chaque province du même pays. *L'accent Normand l'accent Provençal*. En Rhétorique, l'accent, ou le ton, signifie une certaine maniere de prononcer, qui donne à l'expression un sens tout opposé à celui qu'elle présente; ainsi la maniere dont on prononcera, *cet homme est fort savant*, fera comprendre qu'il est d'une ignorance extrême, & formera la figure qui s'appelle *ironie*. Les Grammairiens employent des accens dans l'écriture, c'est-à-dire, de petites marques sur les voyelles, qui servent à faire connoître leur nature. L'accent aigu signifie qu'il faut lever la voix, & se marque ainsi (´). L'accent grave marque qu'il faut baisser la voix, & sa figure est (`). Le circonflexe les réunit tous deux sous cette forme (^). On l'appelle aussi chevron brisé. L'accent long & le bref, appartiennent proprement à la Poësie, dans les langues où la distinction des voyelles longues ou breves, établie pour chaque mot, sert à la mesure des pieds. La marque du premier est (-), & celle du second (ᵕ). L'apostrophe (') est aussi une espece d'accent qui marque le retranchement d'une voyelle lorsqu'elle en précéde une autre. Ainsi l'on écrit *l'oiseau*, au lieu de *le oiseau*, pour signifier que la voyelle *e* est retranchée dans l'article *le*. *Accentuer* & *accentuation* expriment l'emploi des accens.

ACCEPTION & ACCEPTATION, s. f. latin, sont deux mots dont le sens est différent, quoiqu'ils viennent de la même source. *Acception de personne*, signifie grace, faveur, préférence, accordée à quelqu'un sans qu'il l'ait méritée par ses actions. *Dieu ne fait point d'acception de personne*. Acceptation signifie simplement l'action de celui qui accepte quelque chose. *L'acceptation d'un présent*.

ACCÈS, s. m. lat. Liberté ou permission d'approcher d'une personne ou d'un lieu. *Un accès libre*. *Un accès difficile*. Accès se dit aussi de l'arrivée de quelque maladie simple ou périodique. *Un accès de fiévre*, de frénesie, &c. Dans les Conclaves, Accès se dit de la jonction d'une ou de plusieurs nouvelles voix à celles qui ont été déjà données à quelqu'un.

ACCESSION, s. f. lat. Ce qui survient de plus, ce qui augmente quelque chose. *Accession de droit*. *Accession de richesse, d'héritage*, &c. Accession se dit aussi simplement pour arrivée: *L'accession au trône*.

ACCESSIT. Terme d'Académie & de Collége, pour exprimer ce qui approche du premier degré de la gloire ou de la récompense. C'est un mot latin qui signifie, *il s'est approché*. On dit de quelqu'un, il a obtenu le premier, le second *accessit*.

ACCESSOIRE, s. m. Ce qu'on ajoûte ou qu'on joint à quelque chose, mais qui n'appartient point au fond. On distingue *le principal & l'accessoire*.

ACCIDENT, s. m. Outre la signification commune de *hazard*, ou *d'événement fâcheux*, ce mot signifie en Médecine, *symptôme*, c'est-à-dire, ce qui survient de nouveau à l'état d'un malade. En Philosophie, il signifie les qualités d'un corps qui ne lui sont point essentielles, & qui peuvent changer successivement, telles que la forme, la couleur, la saveur, &c. *Accidentel* est l'adjectif.

ACCISE, s. f. Taxe qu'on leve dans les Provinces-Unies, sur le vin, la biere, & d'autres provisions.

ACCISME, f. m. Terme proverbial, auquel on fait fignifier un refus diffimulé des chofes qu'on defire le plus. On le fait venir d'une ancienne femme, nommée *Aco*, qui n'exprimoit fes defirs que par des refus.

ACCLAMATION, f. f. latin. Témoignage public de joie ou d'applaudiffement, par des cris & d'autres marques.

ACCLAMPER, v. act. Terme de Marine. *Acclamper un mât*, c'eft le fortifier par diverfes piéces de bois.

ACCOINTANCE, f. f. Mot ancien qui fignifie *liaifon familiere*, & qui eft encore en ufage dans le ftyle badin.

ACCOISEMENT, f. m. Vieux mot, qui fignifioit calme, & qui ne s'eft confervé qu'en Médecine. *L'Accoifement des humeurs*. On a dit auffi *Accoifer* & *Accoifé*, dans le même fens.

ACCOLADE, f. f. Ancien terme de Chevalerie. Le Prince qui créoit des Chevaliers, leur *donnoit l'Accolade*; c'eft-à-dire, qu'en leur mettant le baudrier & la ceinture dorée, il les baifoit à la joue gauche, & prononçoit cette bénédiction : Au nom du Pere, & du Fils, & du faint Efprit. Enfuite il leur donnoit un petit coup du plat de l'épée fur l'épaule.

ACCOLÉ, adj. Terme de Blazon, qui a divers fens. 1°. On dit *deux écus accolés*, pour fignifier qu'ils font joints fous une même couronne, comme les écus de France & de Navarre; *des macles*, *des lozanges accolées*, lorfqu'elles fe touchent du flanc ou de la pointe. 2°. *Des animaux accolés*, lorfqu'ils ont des couronnes paffées par le cou. 3°. Des clés, des maffes, des bannieres *accolées*, lorfqu'elles font paffées en fautoire derriere l'écu. 4°. On appelle auffi accolée ce qui eft entortillé à quelque chofe, comme un ferpent à une colomne, ou un fep de vigne à fon échalas.

ACCOLER, v. act. On dit en terme de charpente, *accoler* deux piéces de bois; en termes de Vigneron & de Jardinier, *accoler la vigne à l'échalas*, & des branches d'arbres aux efpaliers. *Accolure* fe dit dans le même fens. En termes de Pratique, *accoler des articles*, c'eft les marquer d'un même trait de plume, lorfqu'on veut faire connoître qu'ils ont rapport au même fujet.

ACCOMPAGNEMENT, f. m. ACCOMPAGNÉ. Outre les fignifications communes, ces mots tiennent rang entre les termes de Blazon. Les *accompagnemens* font des ornemens de l'écu, tels que le pavillon, le cimier, les fupports, &c. Accompagné fe dit de quelque piéce honorable, comme la croix, la fafce, &c. qui a d'autres piéces en partitions. On dit auffi d'une perruque, qu'elle accompagne bien le vifage; d'un pendant, qu'il accompagne bien ou mal; d'un inftrument, qu'il accompagne la voix, &c.

ACCOMPLI, adj. Fini, exécuté, parfait. *Mes volontés font accomplies. Des prédictions accomplies. Un ouvrage, un mérite accompli.* Remarquez qu'il y a quelque différence entre toutes ces idées.

ACCON, f. m. Nom d'une efpece de bâteau plat, dont on fe fert pour aller fur les vafes, lorfque la mer s'eft retirée.

ACCOQUINER, v. a., formé de *coquin*, pour fignifier, accoûtumer à quelque chofe de libre, qui bleffe la févérité des loix ou de la vertu.

ACCORDE, f. m. Terme de commandement, qui s'employe pour avertir l'équipage d'une chaloupe de nager enfemble.

ACCORDOIR, f. m. Petit marteau dont on fe fert pour accorder un claveffin.

ACCORDS, f. m. En Musique, c'est le rapport des sons dans l'ordre d'une juste harmonie. En termes de Marine, ce sont deux piéces de bois qui soutiennent un vaisseau dans le chantier.

ACCORNÉ, adj. Terme de Blazon, qui signifie, dans un animal de l'écu, que ses cornes sont d'une autre couleur que lui. Têtes de sable, accornées d'argent. En termes de Fortifications, *Accorné* signifie défendu par un ouvrage à cornes en tenailles.

ACCOSTÉ, adj. Dans le Blazon, toutes les piéces de longueur, mises en pal ou en bande, s'appellent accostées lorsqu'elles ont d'autres piéces à leurs côtés. En termes de Mer, *accoster* signifie approcher une chose d'une autre. *Accoste à bord*, est un terme de commandement pour obliger un petit vaisseau de s'approcher d'un plus grand.

ACCOTOIR & ACCOUDOIR, f. m. Bord de quelque chose sur lequel on peut appuyer les coudes. S'il est de côté, comme dans un carosse, une chaise à porteurs, un confessionnal, c'est un *accôtoir*. S'il est par-devant, comme la partie inférieure d'une fenêtre, c'est un *accoudoir*. On donne aussi le nom d'*accoudoirs* aux murs des terrasses & des ponts, sur lesquels on peut s'appuyer. On taille des haies en *accoudoir*. Les Architectes employent ce mot pour signifier tout ce qui peut servir ainsi d'appui.

ACCOUCHEURS, f. m. On appelle *vers Accoucheurs* de petits vers rougeâtres, dont les huitres sont remplies dans la saison où elles sont laiteuses & mal saines, & où elles font leurs œufs. On croit que ces vers facilitent la naissance des petites huitres. Chaque œuf n'est, au microscope, qu'une petite huitre dans sa coquille.

ACCOUER, v. a. Terme de chasse, qui se dit de l'action du Veneur, lorsqu'il joint le cerf pour lui donner le coup au défaut de l'épaule, ou lui couper le jarret. Le Veneur vient d'Accouer le cerf. Le cerf est Accoué.

ACCOUPLER, v. act. Ce mot s'applique à la plûpart des choses qui se joignent ou qu'on joint ensemble, lorsqu'elles ne sont qu'au nombre de deux. Non-seulement on dit *accoupler des chiens, des chevaux, &c. les perdrix s'accouplent, &c.* mais en termes d'Architecture on appelle *colomnes accouplées*, celles qui étant deux à deux s'entre-touchent par leurs bases & leurs chapiteaux.

ACCOUTREMENT, f. masc. Vieux mot, qui signifie parure, ajustement, & qui se dit encore dans le style badin ou familier.

ACCOUVER, v. n. Mot formé de couver. Il est passé en usage de dire d'une poule qu'elle s'accouve, lorsqu'elle commence à couver ses œufs.

ACCRAVANTER, v. a. formé du latin, qui signifie peser trop sur quelque chose, accabler quelqu'un par quelque poids. On disoit autrefois *Aggravanter*, qui touche plus à l'origine du mot.

ACCROCHER, v. act. Terme de mer. On accroche un vaisseau lorsqu'on y jette le grapin pour aller à l'abordage.

ACCRUES, f. f. Terme de Coûtumes, qui se dit des terrains sur lesquels les branches des arbres d'une forêt s'étendent, & qui, devenant infertiles, font insensiblement partie de la forêt.

ACCULER, v. a. ACCULÉ, adj. On dit en termes de Blazon, un *cheval acculé*, pour signifier qu'il est cabré en arrière & sur le cul. En termes d'artillerie, deux canons sont acculés lorsque leurs culasses sont opposées l'une à l'autre. En termes de Manége, un cheval s'accule lorsque maniant sur

les voltes il n'avance point assez dans chacun de ses mouvemens. En termes de Chasse, on dit *acculer un renard*, pour signifier qu'on le pousse à l'extrêmité; & l'on appelle *acculs* les bouts des forêts & des grands bois.

ACCURBITAIRE, adj. latin. Nom de certains vers du corps humain. Quelques-uns nomment ver Accurbitaire, celui qu'on appelle ordinairement *Tænia*, ou le Solitaire.

ACELDAMA, f. m. ou plutôt CHAKELDAM; mot hébreu, qui signifie *héritage* ou *portion de sang*. Ce mot est devenu commun à toutes les langues du Christianisme depuis le récit d'un Evangéliste, qui nous apprend qu'après que Judas se fut pendu, les Prêtres Juifs acheterent, des trente piéces d'argent qu'ils lui avoient données pour trahir Notre-Seigneur, un champ qui fut destiné à la sépulture des étrangers, & qui porta le nom d'Aceldama. On montre encore ce champ aux Voyageurs. Il est petit & couvert d'une voute, sous laquelle on prétend que les corps qu'on y dépose sont consumés dans l'espace de trois ou quatre heures.

ACEPHALES, f. m. Nom d'une Secte d'Hérétiques qui s'éleverent vers la fin du cinquiéme siécle. Ils furent ainsi nommés, parce que, suivant la signification du mot grec, ils n'avoient point de Chefs.

ACERABULUM, f. m. Plante qui s'appelle aussi *Umbilicus Veneris*. On attribue à sa graine les mêmes propriétés qu'à la Joubarbe. Cette Plante a les feuilles larges, grosses, épaisses & creuses, à peu près comme une navette d'Eglise, qui sert à renfermer l'encens. Delà vient apparemment son nom. On en distingue deux sortes. Les Médecins appellent *Acerabulum* ou *Acerabule*, la cavité d'un os où s'emboîte la tête d'un autre os.

ACERBE, adj. Terme de Physique, qui signifie quelque chose de plus qu'*acide*, parce qu'outre les parties longues, roides & pointues qui font les acides, il exprime encore que ces parties sont engagées dans un souffre mal développé. Un fruit qui n'est pas mur est *acerbe*.

ACERER, v. act. C'est revêtir le fer d'acier. On dit *acerer un burin*, pour dire mettre de l'acier à la pointe. *Une flèche acerée. Un couteau aceré.*

ACHE, f. f. Herbe médicinale qui ressemble au persil, ou qui en est une espece. Sa semence est une des quatre semences chaudes mineures, & sa racine une des cinq aperitives majeures. L'Ache royale est une plante, qui pousse une fleur jaune ou blanche.

ACHÉE, f. f., *ou* AICHE. Nom qu'on donne aux vers qu'on employe pour nourrir des oiseaux, ou pour servir d'amorce aux hameçons de pêche.

ACHEMENS, f. m. Ce sont, en termes de Blazon, des lambrequins ou des chaperons d'étoffe découpés, qui enveloppent le casque ou l'écu.

ACHEMINÉ, adj. On dit, en termes de Manége, qu'*un cheval est acheminé*, pour signifier qu'on a commencé à le dresser; comme on dit qu'il est *achevé*, lorsqu'il est parvenu à bien faire un certain manége.

ACHERON, f. m. Nom d'une Riviere d'Epire, qui se prend poëtiquement pour l'Enfer, parce qu'on suppose, dans la Mythologie payenne, que c'est un des quatre fleuves infernaux; les trois autres étant le Stix, le Cocyte & le Phlegeton. Cette fable est fondée sur ce que l'Epire ayant beaucoup de mines, les ouvriers passoient l'Acheron pour se rendre au lieu de leur travail, & qu'il en revenoit peu d'un exercice si pénible. D'ailleurs l'eau, qui est impregnée

de vitriol, paroît bleuâtre & jette des vapeurs fort malsaines.

ACHIA, s. f. Canne des Indes Orientales, qui se confit verte, au vinaigre, avec du poivre & diverses épiceries.

ACHILLÉE, s. f. Plante qui est une espece de mille-feuilles, & qu'on prétend souveraine contre les pertes de sang.

ACHIOTI, s. m. Arbre de la nouvelle Espagne, dont la forme ressemble à celle d'un oranger. Ses fleurs ont celle d'une étoile, & leur couleur est un blanc pourprin. Son fruit est de la grandeur d'une petite amande verte, & contient des grains à peu près semblables à ceux du raisin. On tire du feu de son bois comme d'un caillou, & l'on fait de très-bonnes cordes de son écorce. Sa semence est utile aux Peintres, qui en forment un beau cramoisi, & aux Médecins par ses qualités froides. Cet arbre est verd toute l'année.

ACHITH, s. m. Espece de vigne de l'Isle Madagascar. Elle donne un fruit, nommé *Voachit*, de la grosseur du raisin verd, qui meurit aux mois de Décembre, Janvier & Février.

ACHORES, s. f. grec. C'est le nom que les Médecins donnent aux croutes de lait, maladie des femmes & des enfans.

ACHOUROU, s. m. Nom d'une espece de laurier d'Amérique, qui s'appelle aussi bois d'Inde. Son bois est rouge & d'une extrême solidité; ses feuilles & son fruit sont aromatiques. On employe les feuilles en décoction, pour fortifier les nerfs & contre l'hydropisie.

ACHTELING, s. m. Mesure allemande de liqueurs. Trente-deux Achtelings font un Heemer, & quatre Sciltems font un Achteling. Les Hollandois ont une mesure des grains, du même nom.

ACICOCA, s. f. Nom d'une herbe du Perou, qu'on fait quelquefois passer pour la fameuse herbe du Paraguay, dont elle a la plûpart des propriétés.

ACIDE, s. m. Terme de Chimie & de Physique, opposé à *alkali*. Dans son origine il signifie proprement une saveur aigre & piquante; mais comme on suppose que la saveur acide est causée par de petites parties longues, roides & pointues, on donne le nom d'acide à tous les sels auxquels on attribue la même figure, par opposition aux sels poreux qu'on nomme *alkali*. C'est l'union de ces deux sels, qui passe pour le principe de toutes les fermentations.

ACIER, s. m. Fer affiné naturellement, ou par diverses opérations du feu & par d'autres ingrédiens qui resserrent ses pores & le rendent plus dur. L'acier de Damas en Syrie, est si fin qu'il coupe le fer sans avoir été trempé. On distingue cinq autres sortes d'acier. L'acier commun, qui se nomme *Soret*, ou *Clameci*, ou *Lamosin*. L'acier de Piémont. L'acier d'Allemagne. L'acier Carme, ou à la Rose, qui vient aussi d'Allemagne & de Hongrie. L'acier de Grain, nommé autrement acier de Motte ou de *Mondragon*, qui vient d'Espagne. *L'acier Carme*, ou *à la Rose*, est le plus fin & le meilleur. On appelle *Acier tiré*, une verge d'acier passée par une Filiere canelée, qui la rend propre à faire des pignons de différens membres, suivant la grandeur de la Filiere.

ACŒMETES, s. m. Nom d'un Ordre Religieux, qui prit naissance à Constantinople en 499. Suivant la signification de ce mot grec, ils passoient la nuit *sans dormir*; parce qu'ils l'employoient à chanter les louanges divines. Ils embrasserent l'héréfie de Nestorius au sixiéme siécle.

ACOLALAN, s. m. Punaise de l'Isle Madagascar, qui devient de

la grosseur du pouce, & qui prend alors des aîles. Elle ronge tout ce qu'elle rencontre, sur-tout les étoffes.

ACOLITE, s. m. grec. Terme d'Eglise. L'Ordre d'Acolite est le plus haut des Ordres Mineurs, & donne droit de servir l'Evêque à l'Autel. La fonction ordinaire des Acolites est de porter les cierges, l'encensoir, &c.

ACOMAS, s. m. Grand & gros arbre de l'Amérique, excellent pour la construction des navires. Son bois, quoique dur & pesant, ne coule jamais à fond. Ses feuilles sont longues & larges; & son fruit, qui a la forme de l'olive, est du plus beau jaune, mais d'un goût fort amer. On fait des poutres d'Acomas, qui ont dix-huit pouces de large & soixante pieds de longueur.

ACONIT, s. m. Plante venimeuse, dont la racine ressemble à la queue du scorpion. C'est sa semence qui est un poison. On en distingue de plusieurs sortes, entre lesquelles il y en a une fort salutaire, qui se nomme *Anthora*, parce qu'elle passe pour l'antidote du *Thora*, autre plante venimeuse.

ACONTIAS, s. m. Serpent fort commun en Calabre & en Sicile, qui s'entortillant sur un arbre, s'élance sur les passans avec l'impétuosité d'une fléche, suivant la signification grecque de son nom, qui veut dire *javelot*. Sa longueur est d'environ trois pieds, & sa grosseur d'un peu plus d'un pouce. Il a la tête grosse & cendrée. La couleur de son corps est obscure, & s'éclaircit un peu sous le ventre.

ACORUS, s. m. Racine médecinale, qui fortifie l'estomac, le foie & la rate, & qui rompt la pierre. Sa couleur est un blanc rougeâtre, son goût un peu âcre, & son odeur agréable. Elle rampe sur la terre & prend sa nourriture par divers filamens. On l'apporte de Lithuanie & de Tartarie. Il y a un faux Acorus, qui n'est que le Glaieul aquatique, & qu'il faut se garder de prendre pour l'autre.

ACOUSMATE, s. m. Terme nouvellement formé du grec, pour exprimer un phénomène qui fait entendre un grand bruit dans l'air, comparable, dit-on, à celui de plusieurs voix humaines & de divers instrumens. Les Mercure de 1730 & 1731, donnent la description d'un événement de cette nature, arrivé près de Clermont en Beauvoisis.

ACOUSTIQUE, s. f. & adj. gr. Nom de la Science qui traite de l'Ouie & des Sons. On donne le nom d'*Acoustique* à tout ce qui appartient à la faculté d'entendre par les oreilles. Le nerf Acoustique. Le conduit Acoustique.

ACOUTI, s. m. Animal de l'Amérique, qui se retire dans le creux des arbres & se nourrit de racines. On dresse de petits chiens à chasser les Acoutis; & lorsqu'on peut les prendre vivans, on les apprivoise. Ils s'accoutument à marcher sur les pattes de derriere, & à prendre leur nourriture avec celles de devant. Leur figure est à peu près celle d'un lievre, avec cette différence qu'ils ont la queue pelée & plus courte, la tête d'un rat, les oreilles courtes & arrondies, & le poil roux & rude, comme le cochon.

ACQUIT, s. m. Terme de Change. On dit *payer pour acquit*. C'est aussi un terme du jeu de billard: celui qui joue le premier donne son acquit.

ACRATOPHORE, adj. grec. Surnom du Dieu Bacchus, qui signifie celui qui donne le vin pur & sans mêlange.

ACRE, s. f. Terme de mesure, qui signifie, dans quelques Provinces de France, une certaine étendue terre ou de bois. Il est passé de France en Angleterre; & par

une ordonnance d'Edouard I. il y signifie quarante perches de long sur quatre de large, c'est-à-dire, cent soixante perches, qui contiennent 4840 verges, ou 43560 pieds quarrés. L'Angleterre contient, dans toute son étendue, 39038500 acres quarrées. *Acre* est aussi le nom d'une monnoie de compte de quelques endroits de l'Orient, & celui d'un poids des Echelles du Levant, qui se nomme autrement Rotte.

ACREMENT, s. m. Nom qu'on donne, au Levant, à des peaux de Bœufs & de Vaches, qui viennent de la Mer noire. Les Acremens approchent beaucoup des peaux qu'on appelle premiers Couteaux, & ne se vendent qu'environ un quart de piastre moins.

ACRIDOPHAGES, s. m. gr. Ce nom, qui signifie *mangeurs de sauterelles*, étoit celui d'une nation d'Ethiopie, qui ne se nourrissoit que de ces insectes. Les Acridophages étoient d'une legereté surprenante à la course.

ACRIMONIE, s. f. lat. Qualité corrosive d'un corps qui le rend capable d'en détruire un autre.

ACROATIQUE, adj. gr., qui signifie *secret*, *réservé*. On donnoit ce nom aux Leçons qu'Aristote faisoit dans le Lycée, à ses véritables Ecoliers, comme celui d'*Exoteriques* à celles qu'il faisoit indifféremment à tout le monde.

ACROBATES, s. m. gr. Anciens Danseurs de corde, dont on distinguoit quatre sortes; les uns, qui voltigeoient autour d'une corde, suspendus par le col ou le pied; les seconds, qui voloient de haut en bas sur une corde, appuyés seulement sur l'estomac; les troisiémes, qui couroient sur une corde obliquement tendue; & les derniers, qui faisoient toutes sortes d'exercices sur une corde tendue horizontalement.

ACRONIQUE, adj. gr. Terme d'Astronomie opposé à *Cosmique*. Il signifie ce qui arrive au moment que le soleil se couche, comme cosmique signifie ce qui se passe à son lever. Le lever, le coucher d'un astre, est acronique ou cosmique. L'astre dont le lever ou le coucher est acronique, a l'un ou l'autre cosmique, & réciproquement. Les Anciens distinguoient trois sortes de lever & de coucher des astres, le Cosmique, l'Acronique, & l'Heliaque.

ACROSTICHE, s. m. gr. Terme de Poësie, pour signifier un certain nombre de vers dont chacun commence par une lettre du nom de la personne ou de la chose qui en fait le sujet. On donne aussi le nom d'Acrostiches à d'autres vers, où certaines lettres & certains mots se présentent dans un ordre reglé; mais il convient proprement à la méthode précédente. Acrostiche est un vieux mot, qui a signifié autrefois *cens*.

ACROTERES, s. m. Piédestaux sur lesquels on place des vases, des globes & d'autres figures, au milieu & aux extrêmités d'un frontispice. Quelquefois on donne ce nom aux figures d'ornement, qui sont placées au sommet des Temples ou d'autres Edifices; quelquefois à celles qui terminent les trois mosaïques à balustrades. En géneral le mot grec *Acroteres*, signifiant toute extrêmité, peut être appliqué dans les Edifices aux amortissemens des toits. On donne même ce nom aux Promontoires & aux Caps, qui se découvrent de loin sur mer.

ACTE, s. m. lat. Ce terme, qui signifie l'exécution de quelque chose, a plusieurs usages différens. En Philosophie, c'est l'exercice de quelque pouvoir ou de quelque faculté; un acte de la volonté, de l'entendement. Dans une assemblée d'Etat ou d'Eglise, les résolutions portent le nom d'actes. *Actes d'un*

Concile. *Actes du Parlement.* Dans les Universités, on appelle *actes* les exercices publics par lesquels un Ecolier prouve sa capacité. En Poësie, on nomme *actes* les divisions du Poëme dramatique. Dans les pays d'Inquisition, on nomme *acte de foi* un châtiment pompeux que ce redoutable Tribunal fait subir à ceux qu'il a condamnés par sa sentence. On dit aussi, en langage spirituel, un *acte* de contrition, un *acte* de foi, &c.

ACTEUR, s. m. C'est en général celui qui fait quelque chose; mais l'usage de ce mot & de celui d'*Actrice* est resserré particuliérement à ceux & celles qui exécutent les rolles du Théâtre.

ACTIF, adj. Les Chimistes appellent *principes actifs*, les esprits, les huiles, les sels, parce que leurs parties ne peuvent être dans une vive agitation sans exciter du mouvement dans les autres corps. Le verbe qui exprime l'action d'une chose, se nomme, en terme de Grammaire, *Verbe actif*, par opposition à *passif*.

ACTION, s. f. lat. En termes de Manége, *l'action de bouche*, est le mouvement de la langue & de la mâchoire d'un cheval, qui mâche le mord; ce qui lui tient la bouche fraiche. En termes de Palais, c'est une procédure dans les formes. En termes de Théâtre, c'est la partie du sujet qui est représentée, par opposition à récit, qui regarde ce qui se passe hors de la scène. En Rhétorique, ce sont les ornemens extérieurs de la prononciation, tels que le geste, la contenance, le son de la voix, la force ou la tendresse des mouvemens. En termes de Guerre, on appelle une *action* tout combat qui n'est point une bataille générale entre deux grandes armées. Depuis l'établissement des Compagnies de Commerce, *action* se dit pour une dette active sur quelque Compagnie. Nourir des actions, c'est payer les diverses sommes pour lesquelles on a fait sa soumission à la caisse de la Compagnie. Fondre une action, c'est la vendre ou s'en défaire, pour employer l'argent à quelque autre usage. On distingue les actions simples, qui donnent part à tous les profits de la Compagnie, mais qui obligent aussi d'en soutenir les pertes; les actions rentieres, qui ont un profit sûr & reglé, mais qui n'ont point de part aux dividendes; & les actions intéressées, qui tiennent le milieu entre les deux. L'Actionnaire est celui qui a une ou plusieurs actions sur quelque Compagnie.

ACTIVITÉ, s. f. lat. *Capacité* ou *pouvoir d'agir.* En Philosophie, tout l'espace dans lequel une chose peut agir, c'est-à-dire, exercer sa vertu & son pouvoir, se nomme *sa sphère d'activité.*

ACTUEL, adj. lat. Ce qui se fait ou ce qui se passe au moment présent.

ACUDIA, s. m. Animal de l'Amérique, qui jette une grande lumiere par quatre étoiles qu'il a reçues de la nature, deux près des yeux & deux sous les aîles. Si l'on se frotte la main ou le visage de l'humidité qui est dans ces étoiles, on paroit brillant tandis qu'elle dure. Cette humidité servoit de chandelle aux Amériquains avant l'arrivée des Espagnols. L'*Acudia* est de la grosseur d'un moineau, & de la forme d'un escargot.

ACUITZEHUARIRA, s. m. Plante célébre de Mechoakan, province de l'Amérique. Sa racine est ronde, blanche intérieurement, & jaune au-dehors. L'eau qu'on en tire est un antidote excellent, ce qui lui a fait donner, par les Espagnols, le nom d'*Ennemie des venins.* On appelle aussi cette plante *Zozotaquam* & *Chipahuarzil.*

ACUT, adj. lat. Terme d'Im-

primerie pour *aigu*. Les Imprimeurs appellent *e acut* l'e ouvert, qui est marqué d'un accent aigu, comme dans *charmé*.

ACUTI, s. m. lat. On donne ce nom à des bouts de Forêts & de grands Bois, terminés en pointe, suivant la signification du mot.

ADAD, s. m. Le Soleil, que les Assyriens adoroient sous ce nom. Ils appelloient la Terre sa femme, & l'adoroient aussi sous le nom d'*Adargytes*.

ADAGE, s. m. lat. Ancien mot, qui signifie *Proverbe*, mais qui n'est plus en usage que pour le Recueil qu'Erasme a fait des Proverbes anciens. *Les Adages d'Erasme*.

ADAGIO, adv. Terme de Musique, emprunté des Italiens, pour signifier qu'on doit jouer ou chanter fort lentement.

ADAMITES, s. m. Sectes d'Hérétiques, qui se prétendoient obligés d'imiter la nudité d'Adam avant le péché, parce que depuis la Rédemption, par la mort de Jesus-Christ, les hommes devoient être rétablis dans l'état d'innocence. Ils s'assembloient nuds dans les Temples & s'y permettoient toutes sortes de libertés. Cette Secte fut renouvellée à Anvers dans le treiziéme siécle, par un nommé *Taurdeme*, qui suivi de trois mille soldats enlevoit les filles & les femmes, & donnoit des noms spirituels à ses infamies. Un Flamand nommé *Pikard*, la porta en Bohême dans le quinziéme siécle. Elle passa de-là en Pologne, où l'on prétend qu'elle subsiste encore.

ADAPTER, v. act. lat. Appliquer, ajuster une chose à une autre, de sorte qu'elle paroisse lui convenir. *Adaptation* est le substantif.

ADAR, s. m. Douziéme mois de l'année ecclésiastique parmi les Juifs, & le sixiéme de leur année civile. Il contient vingt-neuf jours & répond à notre Février. Ce fut le 3. de ce mois que le Temple fut achevé & dédié solemnellement. Le 7. les Juifs célébrent un jeûne pour la mort de Moïse. Le 13. ils en observent un en mémoire de celui de Mardochée & d'Esther. Le 14. ils solemnisent leur délivrance de la cruauté d'Aman : & comme l'année Lunaire, à laquelle les Juifs s'attachent, est plus courte d'onze jours que l'année Solaire, ce qui fait un mois dans l'espace de trois ans, ils insérent alors un treiziéme mois, qu'ils appellent *Veadar*, ou *second Adar*.

ADARCA, s. f. Mousse ou espece d'écume salée, qui s'attache, dans les tems secs, aux herbes & aux roseaux des marais. Sa chaleur & sa sécheresse lui donnent une vertu qui a les mêmes propriétés que la graine de moutarde.

ADARME, s. m. Petit poids d'Espagne, d'environ la seiziéme partie de l'once Parisienne. C'est la même chose que le demi gros. On s'en sert à Buenosaïres & dans toute l'Amérique Espagnole. La proportion de l'once de Madrid à celle de Paris, est celle de cent à quatre-vingt-seize, c'est-à-dire, un septiéme de moins pour cent.

ADATIS, s. m. Nom d'une Mousseline des Indes Orientales. La plus belle est celle de Bengale, qui est très-fine & très-claire; chaque piéce a dix aunes de longueur, sur trois quarts de large.

ADDITION, s. f. lat. L'action d'ajouter ou de joindre plusieurs choses ensemble pour en augmenter la quantité. En Arithmétique, c'est la premiere regle, qui conduit à trouver la somme totale de plusieurs nombres assemblés. S'il est question de choses d'une même espece, elle est *simple*. Si les choses ne sont pas de la même espece, elle est *composée*. On dit également *additionner* ou *faire une addition*.

ADDONNER, v. act. On dit en terme de Marine, que *le vent*

addonne, pour signifier qu'il commence à devenir favorable après avoir été contraire.

ADDOSSÉ, adj. Ce mot se dit en général de deux choses appuyées par le dos l'une contre l'autre. En termes de Blazon, il se dit non-seulement de tout ce qui a un dos, mais encore de tout ce qui est de quelque longueur & qui a deux faces différentes. Ainsi l'on dit *clés addossés*, &c. comme *lions addossés*. Les Architectes appellent *colomne addossée*, celle qui tient au mur par quelque partie de son diamétre.

ADDUCTEUR, adj. lat. On appelle muscle *adducteur* le troisiéme muscle des yeux, qui fait tourner les regards du côté du nez.

ADENOLOGIE, s. f. Mot grec composé, qui signifie discours sur les glandes; c'est le nom d'une partie de l'Anatomie, qui en traite.

ADÊNOS, s. m. Nom d'une espece de coton, qui vient d'Alep.

ADENT, s. m. Terme de Menuiserie, qui signifie des entailles en forme de dents, pour l'assemblage des piéces de bois.

ADEPHAGE, s. f. Déesse de la Gourmandise, qui avoit des Temples en Sicile. Son nom, composé du grec, exprime le plaisir qu'on prend à manger.

ADEPTE, s. m. lat. Terme de Sciences secretes, qui signifie celui qui est parvenu à la parfaite connoissance du mystére qui en fait l'objet.

ADEQUATE, adj. lat. Terme de Philosophie, qui signifie *entier*, plein, parfait. L'*Idée adequate d'une chose*.

ADES, s. m. Dieu de l'Enfer, & quelquefois l'Enfer même. Ce nom vient d'un Roi d'Epire, qui faisant travailler aux mines une infinité de personnes, qui mouroient dans ce travail, fût surnommé *Ades*, c'est-à-dire, Dieu de l'Enfer & des Richesses.

ADEXTRÉ, adj. lat. Terme de Blazon, qui se dit des Piéces qu'on met au côté droit de l'écu, par opposition à *Senestré*, qui se dit de celles qu'on met au côté gauche.

ADHATRADA, s. m. Noyer de la Côte de Malabar, dont les feuilles croissent opposées les unes aux autres. Sa fleur forme un calice oblong, d'une seule piéce.

ADHERER, ADHESION, ADHERENT. Ces mots, qui viennent du latin, ont la même signification que *s'attacher*, *attachement* & *attaché*; mais ils renferment l'idée d'un attachement fort & constant.

AD HONORES. Expression latine, qui s est introduite, dans notre Langue, pour signifier, ce qui ne se fait que par bienséance, ou ce qui n'a point d'autre avantage qu'un vain titre.

ADJACENT, adj. lat. Ce qui est situé fort près. Un lieu qui en borde un autre.

ADIANTE, s. m. Plante qui est un des cinq Capillaires. On en distingue deux sortes, le blanc & le noir. Le premier se nomme aussi *Salvia vita*, ou *Ruta muraria*. Le noir, qui est le meilleur, porte aussi le nom de *Capillus veneris officinorum*. On lui attribue une petite vertu purgative.

ADIAPHORISTE, s. m. Ce nom, qui dans son origine grecque signifie *indifférent*, fut donné dans les deux derniers siécles à certains Protestans, qui approuvoient la doctrine de Luther sans cesser de reconnoître l'autorité de l'Eglise.

ADJECTIF, s. m. lat. Terme de Grammaire, par lequel on entend un mot qui se joint à un substantif, & qui marque sa qualité. Il y a des adjectifs qui ont un régime & d'autres qui n'en ont point. Il y en a qui doivent être mis devant le substantif, d'autres qui doivent être mis après, & d'autres

qui se mettent indifféremment. L'adjectif doit toujours s'accorder avec le substantif, en genre & en nombre. Un adjectif joint à deux substantifs de différens genres doit suivre le genre masculin. En général, Adjectif signifie tout ce qui ajoûte, ou qui est capable d'ajoûter; mais il est réduit à désigner les mots qui expriment les qualités des personnes ou des choses, & qui n'ont qu'une signification vague, lorsqu'elle n'est pas déterminée par le nom substantif auquel on les applique. Quelquefois un adjectif devient lui-même substantif, comme le Grand, le Noble, le Pathétique, &c.

ADIEU-VA. Terme de mer, pour avertir l'équipage que le vaisseau est prêt à virer pour changer de route.

ADIMMAIN, s. m. Animal privé d'Afrique, de la grandeur d'un veau & de la forme d'un mouton.

ADJOINT, s. m. Titre d'Office, en usage dans plusieurs Corps. Le Syndic de la Librairie a ses Adjoints.

ADJOURNEMENT, s. masc. Terme de Palais, qui signifie la sommation de comparoître devant le Tribunal de Justice. *Decret d'ajournement personnel.*

ADJOUTAGE, s. m. Terme de Fontainier, qui ne signifie qu'adjonction. On fait des adjoutages à une conduite de plomb.

ADIPEUX, adj. lat. Terme de Médecine, qui signifie gras. La membrane adipeuse.

ADIPSOS, s. m. gr. Espece de grand Palmier d'Egypte, qui a l'odeur du Coignassier, le fruit du Caprier, & la feuille du Myrthe. Son fruit a l'odeur agréable; & quoiqu'il ne soit pas bon à manger, on lui attribue, avant sa maturité, la vertu d'appaiser la soif.

ADITION, s. f. lat. Terme de Jurisprudence, qui signifie l'acceptation d'un héritage. L'*adition d'hérédité.*

ADJUDANT, s. m. Terme qui signifie *celui qui aide*, & qui est en usage dans les Troupes des Pays-Bas. L'*Adjudant* d'un Régiment est l'*Aide-Major Adjudant général.*

ADJUDICATAIRE, s. latin. Terme de Palais, qui se dit de celui ou de celle à qui l'on adjuge quelque bien dans les formes de Justice. On appelle Adjudicataire général des Fermes, un Particulier qui prête son nom pour le bail des Fermiers généraux avec le Roi.

ADIVE, s. f. Renard d'Afrique, qui heurle comme le chien, & qui épouvante les lions.

ADJUGER, v. act. Terme de Vente. *On adjuge au plus offrant & dernier encherisseur*; c'est-à-dire, que la chose lui est absolument abandonnée au prix qu'il offre. On dit dans le même sens *adjudication.*

ADJURATION, s. f. lat. Terme Ecclésiastique, qui se dit du commandement qu'on fait au Démon, dans les Exorcismes, de sortir du corps des Possédés. *Adjurer* se dit dans le même sens.

ADMINICULE, s. m. lat. Terme de Pratique, qui signifie soutien, & qui se dit de ce qui aide à faire preuve en Justice, sans mériter le nom de preuve formelle.

ADMINISTRATEUR, s. m. lat. Celui qui est chargé de la conduite de quelques affaires publiques ou particulieres. L'*Administrateur d'un Hôpital.* On dit de même administrer les affaires de l'Etat. L'*Administration* du Gouvernement.

ADMINISTRERESSE, s. f. Dans le Parlement de Bordeaux, on donne ce nom, au-lieu de celui d'Administratrice, à une Mere qui a l'administration du bien de ses Enfans, Mineurs, ou Pupiles.

ADMISSION, s. f. lat. C'est l'action de recevoir celui qui se présente dans quelque lieu ou pour

quelque degré. L'*admission aux Ordres sacrés.* On dit dans le même sens *admettre*, *admis*.

ADMITTATUR, s. m. Terme purement latin, qui se dit d'un Billet donné à ceux qui aspirent aux Ordres, pour marquer qu'ils sont capables d'être reçus.

ADMONETER, v. act. Terme de Justice, qui signifie donner un avis par sentence à quelque coupable, qui ne mérite pas une plus rude punition. On prononce *Amonêter*.

ADMONITEUR, s. m. lat. Celui qui avertit, qui donne un avis. Au Noviciat des Jésuites, *Admoniteur* est un titre d'office. C'est un des plus fervens Novices, qui est chargé d'avertir les autres de ce qu'ils ont à faire. Le Général, du même Ordre, a son Admoniteur, qui est une espece de Surveillant, nommé par la Congrégation générale, pour l'avertir, en secret, de ses fautes. Quelques Congrégations de Filles, ont aussi des Officieres, qui portent le nom d'*Admonitrices*.

ADMONITION, s. f. lat. Terme Ecclésiastique, qui signifie avertissement.

ADNOTATIONS, s. f. latin. Terme de Chancellerie Romaine, qui signifie des Requêtes, ou des Suppliques, répondues par la seule signature du Pape.

ADOLESCENCE, s. f. latin. Partie de l'âge humain, qui suit l'enfance, & où le jugement commence à se former. Le temps de l'adolescence est ordinairement depuis quatorze ans jusqu'à vingt.

ADONEA, s. f. Nom d'une Divinité Payenne, qui présidoit aux Voyages, comme Alcone. Les Arabes nommoient le Soleil, Adonée, & lui offroient, sous ce nom, de l'encens & d'autres parfums. On a donné le même nom à Bacchus.

ADONIEN, s. & adj. Nom grec & latin, d'un vers composé de deux seuls pieds, un Dactile & un Spondée. Dans les Odes en Vers saphiques, c'est le quatriéme de chaque Strophe.

ADONIQUE, s. & adj. Nom d'un petit vers latin, composé d'un Dactile & d'un Spondée, & qui se met à la fin de chaque Strophe des vers Saphiques.

ADONISER, v. act. Mot formé, comme les précédens, du nom d'Adonis : s'adoniser, c'est se parer, s'embellir, pour être aussi capable de plaire qu'Adonis, Favori de Venus.

ADOPTER, s. f. lat. Ce mot signifie proprement choisir pour héritier quelqu'un qui ne l'est pas naturellement L'*Adoption* est en usage dans les pays de Droit écrit. On dit *fils d'adoption*, *fils adoptif*, pour signifier celui qui est appellé de cette maniere au droit des enfans. *Adopter* s'employe aussi pour signifier, Prendre à son usage, ou s'approprier quelque chose. Ainsi l'on dit Adopter les pensées d'autrui, les loix, les manieres, &c.

ADORER, v. act. lat. ADORATION, s. f. Espece de respect & de culte, qui ne se rend qu'au souverain Etre. On employe néanmoins ce mot dans le langage ordinaire, pour signifier un vif sentiment de respect, d'estime & d'affection. *J'adore son caractere. Je l'aime à l'adoration.*

ADOUAR. Nom qu'on donne, en Afrique, à des Villages ambulans, comme les hordes des Tartares.

ADOUBER, v. act. Terme de Trictrac & d'Eschecs, pour avertir qu'on touche une piéce sans la jouer. *J'adoube.*

ADOUCIR, v. act. Outre les significations morales, telles qu'*adoucir l'humeur, ses manieres s'adoucissent*, &c. Ce terme exprime, en Peinture, le mêlange des couleurs avec un pinceau sans

pointe, composé de poil de porc, de chien, ou de blereau. On dit, dans le même langage, *adoucir un dessein*, pour *en affoiblir la teinte*. *Un trait trop rude*, qui demande *d'être adouci.* Adoucissement se prend dans le même sens, parmi les Peintres & les amateurs de la Peinture.

ADOUÉ, adj. Terme de Chasse, qui signifie *accouplé*. Les *perdrix sont adouées* quand elles ont commencé à s'accoupler.

ADOUX, s. m. Terme de Teinturier, qui se dit du Pastel, lorsqu'ayant été mis dans la cuve, il commence à jetter une fleur bleue.

AD PATRES. Expression latine, qui s'est introduite dans notre langue. Aller *ad Patres*, envoyer quelqu'un *ad Patres*, c'est aller ou envoyer quelqu'un dans l'autre Monde; vers *ses Peres*, qui est le sens propre du latin.

ADRAGANTH, ou TRAGAGANTH. Nom d'une Gomme.

AD REM. Expression empruntée du latin, pour rappeller quelqu'un au fait, à l'état de la question, lorsqu'il s'en écarte par des raisonnemens, qui n'y ont pas de rapport.

ADRESSE, s. f. Outre ses significations communes, ce mot, en termes de Chancellerie, se dit des Edits & des Déclarations du Roi, qui sont adressées aux Cours Souveraines, & par elles aux Jurisdictions inférieures. En Angleterre, il se dit des Placets, qui se présentent au Roi, & de tout ce que les deux Chambres du Parlement lui communiquent ou lui demandent par écrit. Il est aussi devenu françois dans ce sens.

ADVENT, s. m. lat. Terme Ecclésiastique, qui signifie un certain espace de temps prescrit par l'Eglise avant la Fête de Noel, pour se préparer à l'*arrivée* du Sauveur, c'est-à-dire, au jour où l'on célébre la mémoire de sa naissance.

ADVENTIF, adj. lat. Terme de Jurisprudence, qui signifie les biens dont une femme hérite pendant son mariage, & qui ne sont pas compris dans sa dot. *Biens adventifs.*

ADVERBE, s. m. Terme de Grammaire. C'est un mot indéclinable, qui se joint au verbe ou à l'adjectif, pour exprimer la maniere, la force, le temps, la nature, &c. de la chose ou de la qualité. *Sagement* est un adverbe.

ADVERBIALITÉ, s. f. Qualité d'un mot, qui est adverbe, ou pris comme adverbe. Elle le rend indéclinable.

ADVERSAIRE, s. lat. Ennemi, ou celui qui s'oppose à quelqu'un par ses actions, ses discours ou ses sentimens.

ADVERSATIVE, s. f. latin. Terme de Grammaire. On donne ce nom aux conjonctions, qui marquent qu'on va dire quelque chose d'opposé à ce qu'on a dit, ou qui annoncent du moins quelque restriction; telles que *mais*, *cependant*, *au-lieu que*, &c.

ADVERSITÉ, s. f. lat. Disgrace de la fortune, privation, perte fâcheuse, perte physique ou morale, sujet de douleur & d'affliction.

ADULATION, s. f. lat. Flaterie, caresses ou louanges fausses & intéressées. On dit dans le même sens *adulateur*.

ADULT, s. m. lat. Terme de Droit & d'Eglise, qui signifie celui qui est dans l'âge requis par les loix pour certaines actions.

ADULTERE, adj. & subst. lat. *Un homme, une femme adultere. Commettre un adultere.* Le crime de l'adultere est proprement l'acte d'incontinence d'un homme marié, avec toute autre femme que la sienne, ou d'une femme avec tout autre homme que son mari. Si les deux coupables sont mariés, l'adultere est double. Suivant la loi de-

Moïse, ce crime étoit puni de mort. Les Romains n'eurent point de loi formelle contre l'adultere jusqu'au regne d'Auguste. Sous l'Empereur Théodose, une femme convaincue d'adultere étoit punie par une *constupration* publique. Lycurgue punissoit l'adultere comme le parricide. Les Locriens arrachoient les yeux aux coupables. Les anciens Saxons brûloient la femme, & dressoient sur ses cendres un gibet où l'homme étoit pendu. Edmond, Roi d'Angleterre, punissoit l'adultere comme l'homicide; mais le Roi Canut se contentoit de bannir l'homme, & de faire couper le nez & les oreilles à la femme. En Espagne, on faisoit autrefois couper à l'homme la partie qui avoit péché. En Pologne, on le clouoit publiquement par la même partie, & lui mettant un rasoir à la main, on lui laissoit la liberté ou de se rendre eunuque, ou de périr dans cette situation. Aujourd'hui les loix, plus favorables à l'adultere, n'imposent guéres d'autre châtiment que la séparation.

ADUSTE, ADURENT. Termes latins de Physique & de Chirurgie, qui signifient, le premier *brûlé*, endommagé par la chaleur; l'autre *brûlant*, *caustique*.

ADY, s. m. Nom d'une espece de Palmier de l'Isle Saint Thomas, qui excede le Pin en hauteur, & dont les Insulaires tirent, par incision, une liqueur qui leur sert de vin.

ÆGIDE, s. f. lat. Fameux Bouclier de Pallas, sur lequel la tête de Gorgone étoit dépeinte, & dont la seule vûe changeoit les personnes en pierre.

ÆGILOPS, s. m. gr. En termes d'Oculiste, c'est le nom de la Maladie des yeux, qui se nomme autrement Fistule lacrimale.

ÆGIPTIAC, s. m. Drogue qui tire ce nom de sa couleur noire, excellente pour nettoyer les vieux ulceres.

ÆM, ou AM. Mesure des liquides, dont le nom est commun à toute l'Allemagne & la Hollande, mais qui n'est pas par-tout la même en grandeur. Communément, elle est de vingt fertels, ou quatre-vingt masses. Mais, à Heydelberg, elle n'est que de douze fertels; & le fertel de quatre masses; ce qui la réduit à quarante-huit masses. Dans le Wirtemberg, elle est de seize yunes, & l'yune de dix masses; ce qui fait monter l'Am, à cent soixante masses. Elle est de quatre ankers; l'anker est de deux stekans, ou de trente-deux *mingles*; & le mingle, de deux pintes, mesure de Paris. Ainsi, l'Am ou l'Æm, revient à deux cens *cinquante* ou deux cens soixante pintes de Paris.

ÆMERE, adj. gr, qui signifie *sans jour* certain. On se sert de ce mot, dans la vie des Saints, pour exprimer ceux dont on ne sçait pas certainement le jour de la mort & le nom. Les Saints Æmeres.

ÆOLIPILE, s. m. Instrument pour dissiper la fumée. C'est une boule creuse de quelque métal, qui n'a qu'une petite ouverture par laquelle on fait entrer de l'eau, après avoir fait chauffer la boule pour raréfier l'air qu'elle contient. Si on la tient ensuite près du feu, elle pousse, suivant la signification grecque de son nom, un vent impétueux qui chasse la fumée.

ÆRER, v. act. latin. Mettre quelque chose à l'air. Aërien, qui vient de la même source, signifie ce qui tient de l'air, ce qui en a la nature & les propriétés. On nomme *Aërole* une petite vessie pleine d'eau, qui se forme sur les corps. L'*Aëromancie* est l'art de deviner par le moyen de l'air.

ÆRIENNE, s. f. & adj. latin. Nom d'une petite espece de Guepes, qui font leurs nids, comme en

en l'air, suivant la signification du mot, c'est-à-dire, à quelque branche d'arbre, ou à une paille de chaume, qui est encore sur pied, ou dans un buisson, &c.

ÆROGRAPHIE, f. f. gr. Mot composé, qui signifie Traité, ou description de l'air.

ÆRUGINEUX, adj. lat, qui se dit de ce qui commence à se rouiller, & de ce qui sent la rouille, ou qui en a la couleur. Il y a une bile verte, que les Médecins nomment Ærugineuse & Poracée.

ÆTHER. *Voyez* ETHER.

ÆS-USTUM, f. m. Terme latin que les Chimistes ont introduit dans notre langue, pour signifier du *cuivre brûlé*, c'est-à-dire, calciné, qui sert à plusieurs opérations de Médecine.

ÆTIOLOGIE, f. f. gr. Mot composé, qui signifie Discours sur les causes d'une chose physique ou morale.

ÆTHIOPIS, f. f. Plante du Mont Ida, à laquelle on attribue de la vertu, pour les crachemens de sang, les sciatiques & la pleurésie. Ses feuilles ressemblent à celles du bouillon, & sa graine croît toujours double dans une même cosse.

ÆTHIOPS MINERAL. Terme de Chimie, qui est le nom d'un mêlange de quatre parties de vif argent, & de trois de fleur de souffre, broyées dans un Mortier de verre, jusqu'à réduction en poudre très-fine.

ÆTITE, f. f. Espece de pierre, qu'on nomme aussi pierre d'Aigle, suivant la signification de ce mot grec, parce qu'on prétend qu'elle se trouve dans les nids d'aigle. On lui attribue la propriété de faciliter l'accouchement, lorsqu'elle est attachée à la cuisse d'une femme; ou de le retarder, si on la lui met sur le sein. Il y en a de plusieurs sortes, suivant la différence des climats.

AFFABILITÉ, f. f. lat. Qualité de caractere, qui rend un homme doux & gracieux quand on lui parle. On dit dans le même sens un *homme affable*.

AFFAIRE, f. f. Toute entreprise ou toute occupation qui demande de l'attention & des soins.

AFFAITAGE, f. m. Terme de Fauconnerie. Soin qu'on apporte à dresser un oiseau de proie pour le vol. On dit dans le même sens, *affaiter un oiseau*. Affaiter se dit aussi pour *apprivoiser*.

AFFALER. Terme de Mer, qui signifie baisser quelque chose. *Affaler une manœuvre*, c'est la faire baisser. Le terme de commandement est *affale*. *Un vaisseau s'affale à la côte*, lorsqu'il est forcé de s'approcher de la terre.

AFFEAGER, v. act. ou donner à Feage. Terme de Fiefs, qui signifie, aliener une portion de terres nobles d'un Fief, pour être tenue en rôture, à la charge d'une certaine redevance.

AFFECTÉ, adj. Terme opposé à simple & à naturel. *Air affecté. Manieres affectées*. Affecter quelque chose, c'est y apporter de la contention & de l'art, dans quelque vûe qui s'écarte de la vérité. *Affecté*, en Médecine, signifie attaqué, pris, saisi. *Affecté d'une fievre maligne*.

AFFECTIF, adj. Ce mot, qui étoit en usage autrefois pour affectueux, ne l'est plus que dans la vie spirituelle, pour signifier, accompagné de tendresse sensible. Il est opposé, dans ce sens, à effectif, qui signifie, accompagné d'effets & d'actions. L'amour affectif ou effectif.

AFFECTION, f. f. lat. Outre la signification commune d'attachement de cœur & d'amitié, ce mot se prend au pluriel, pour tous les penchans de l'ame, & quelquefois pour les qualités physiques du corps.

AFFERENTE, adj. lat. On appelle, en termes de Palais, *part afférente*, chaque partie d'un héritage, qui est divisée en plusieurs portions.

AFFETERIE, s. f. Mollesse recherchée, dans l'air, dans les manieres, dans les regards, ou même dans les termes & dans le son de la voix, dont le but est de plaire, & qui est ordinairement un art des Coquettes. On croit ce mot venu de l'Italien, où il signifie de l'art & des soins affectés, mais il ne se dit guéres, en François, que des femmes coquettes.

AFFETTO, AFFETUOSO, adj. Mots empruntés de la Musique Italienne, pour signifier qu'un air ou un chant doit être exécuté avec beaucoup de tendresse & de grace.

AFFICHE, s. f. Nom qu'on donne aux avis publics, qui s'attachent aux coins des rues, & à la porte des Eglises & des tribunaux de Justice. On dit de même *afficher* un Mandement, un titre de Livre. Par allusion à cet usage, on dit d'une personne qui s'expose aux discours du public, qu'elle s'*affiche*, qu'elle prend plaisir à s'*afficher*.

AFFICHER, est aussi un terme de Cordonnier, qui signifie couper les extrêmités d'un cuir lorsqu'il est sur la forme. *Afficher une paire de semelles*.

AFFIDÉ, adj. Emprunté de l'Italien, qui se dit pour *fidelle*, à qui l'on croit avoir raison de prendre confiance.

AFFIER, v. act. Terme de Jardinage. C'est planter des arbres en sion ou en bouture.

AFFILIATION, s. f. lat. Terme Monastique, qui se prend dans un double sens. Il signifie le droit qu'un Séculier obtient, par certaines formalités, ou par des lettres, de participer aux prieres d'un Ordre Religieux. Il signifie aussi le lien qu'un Religieux contracte, dans plusieurs Ordres, avec la Maison ou l'Abbaïe dans laquelle il fait profession. Quoiqu'il puisse cesser d'y faire sa demeure habituelle, il est toujours libre d'y retourner.

AFFINER, v. act. Terme d'Art. Les Relieurs des Livres disent *affiner* le carton, pour dire *le renforcer*. Les Cordiers, *affiner le chanvre*, pour *le passer par l'affinoir*, qui le rend plus fin. Les gens de Mer disent *le tems affine*, pour dire qu'il s'éclaircit.

AFFINITÉ, s. f. lat. Ressemblance ou rapport d'une chose avec une autre. Ce mot signifie d'ailleurs, sinon parenté, du moins les especes d'alliances qui en approchent le plus.

AFFIQUET, s. m. Petit bâton creux que les femmes portent à la ceinture, pour soutenir leurs aiguilles, lorsqu'elles travaillent à faire des bas.

AFFIRMATIVE, s. f. lat. On a fait, dans le langage commun, un substantif de ce mot, pour l'opposer à *négative*. Ainsi l'on dit, *je me détermine pour l'affirmative*. Il est clair qu'on sous-entend *proposition*.

AFFIRMER, v. act. lat. C'est proprement un terme de Palais, qui signifie assurer quelque chose avec les formalités établies par les loix. On dit, dans le même sens, *Affirmation*. En Angleterre, on donne le nom particulier d'affirmation au témoignage que les Quakers rendent en Justice, parce qu'étant dispensés de la forme ordinaire du serment, qui est contraire à leurs principes de Religion, ils en sont crus sur leur simple déclaration, à laquelle on suppose une force équivalente.

AFFLEURER, v. n., qui se dit, en termes d'art, pour toucher ou joindre de fort près. Il vient, comme *effleurer*, de *fleur*, pris dans le sens qu'il a dans l'expression à *fleur d'eau*.

AFFLICTIF, adj. lat. Terme de Justice, qui n'est guéres en usage, que pour *peine afflictive*, c'est-à-dire, où *le mal* est joint à l'infamie.

AFFLUENCE, s. f. lat. Ce mot emporte la double idée d'abondance & d'augmentation. C'est ce qui est plus que suffisant.

AFFOLÉ, adj. Terme de Mer. La boussole ou l'aiguille est affolée, lorsque manquant de vertu, pour avoir été touchée d'une mauvaise pierre d'aiman, elle indique mal le Nord dans une latitude où l'on est sûr qu'il n'y a point de variation.

AFFORAGE, s. m. Ce mot signifie le droit qui se paye au Seigneur, pour vendre du vin ou d'autres liqueurs dans sa terre.

AFFOUAGEMENT, s. mas. C'est l'état ou la répartition des impôts dans les pays de taille réelle, reglé sur le nombre des maisons & des habitans.

AFFOURAGER ou AFFOURER, v. act. Donner du fourage aux bestiaux pour leur nourriture.

AFFOURCHER, v. act. Terme de Marine & de Menuiserie. Dans le premier sens, c'est disposer tellement une ancre, en la jettant à la mer, qu'elle forme comme une fourche avec une autre ancre qu'on y a déja jettée. La seconde se nomme ancre d'*affourche*. Les Menuisiers se servent du même mot pour exprimer l'assemblage de deux piéces de bois dans la même forme.

AFFRETEMENT, s. m. Prix dont on convient pour le louage d'un vaisseau. On dit aussi *affreter* & *affreteur*.

AFFRIANDER, v. act. En termes de Fauconnerie, c'est encourager un oiseau en lui offrant une nourriture qu'il aime.

AFFRITER, v. act., formé de frire. On dit, en terme de Cuisine, *affriter* une poële neuve, c'est-à-dire, la rendre propre à faire une bonne friture, en l'essayant par divers moyens.

AFFRONTER, v. act. Emprunté de l'Espagnol, pour signifier aller au-devant de quelque chose de redoutable, en braver le péril. Le zèle de Religion fait affronter la mort & les supplices. *Affronteur* & *Affronteuse*, ont un autre sens. C'est celui & celle qui trompent sans honte, avec beaucoup d'adresse & de malignité.

AFFRONTÉS, adj. En termes de Blazon, ce sont deux animaux opposés de front.

AFFULER, v. act. Mettre, sur la tête, quelque voile ou quelque coëffure.

AFFUT, s. m. Instrument militaire sur lequel on pointe le canon pour le tirer, ou qui sert à le transporter. C'est une espece de chariot composé de deux solives, qui n'a que deux roues lorsque le canon est en batterie, & qui en a quatre lorsqu'on le transporte. L'affut d'un canon de mer se nomme *affut de bord*. En termes de Chasse, on appelle *affut* une place où l'on se cache, pour tirer sans être apperçu du gibier. Le travail des canoniers pour disposer les affuts, se nomme *affutage*. *Affuter* un canon, c'est le disposer sur son affut.

AFIOUME, s. m. Nom d'une sorte de Lin, qui nous vient du Levant par Marseille.

AFRICAINE, s. fem. Espece d'œillet d'Inde, qui vient apparemment d'Afrique, & dont on distingue plusieurs especes.

AGA, s. m. Nom Turc de Dignité, qui signifie, en général, Commandant. L'Aga des Janissaires est leur Colonel. Le *Capi-Aga* est le Gouverneur des Portes du Serrail. Il y a quatre principaux Eunuques, qui portent la qualité d'Agas, & qui sont toujours près de la personne du Grand-Seigneur.

AGACER, v. act. Il se dit proprement de l'effet que produit sur

les gencives un fruit qui n'est pas mur, en y répandant une humeur âcre, qui les relâche. Un fruit trop aigu agace aussi les dents en y produisant le même effet, par la communication des nerfs acoustiques. Dans le figuré, *agacer* se dit pour exciter, piquer, irriter. *Agacerie*, substantif, ne se dit que dans ce dernier sens.

AGALLOCHIUM, f. m. Bois des Indes, qu'on appelle aussi *bois d'Aloes*. Il est tacheté de plusieurs couleurs. Le suc qui en sort abondamment, lorsqu'on le brûle, sert dans la Médecine pour les maladies de cœur.

AGAPE, f. f. Mot grec, qui signifie proprement amitié. On donnoit anciennement le nom d'*Agapes* aux festins que les Chrétiens faisoient ensemble pour célébrer la mémoire de l'institution de l'Eucharistie. Ils se faisoient, dans les Eglises, après le service Divin; mais il s'y glissa des abus qui les firent interdire.

AGAPETES, f. f. grec. Nom qu'on donnoit, dans l'Eglise primitive, à des Vierges, qui vivoient en Communauté, sans aucun vœu.

AGARIC, f. m. Purgatif estimé, qui naît en forme de champignon sur le tronc de divers arbres. Le meilleur est celui qui vient d'une province de Sarmatie, nommée Agarie, d'où il tire son nom. Les montagnes de Trente & du bas Dauphiné en fournissent aussi d'assez bon.

AGATE, f. f. Pierre précieuse du bas ordre, dont on fait divers bijoux. On en distingue de plusieurs sortes, telles que l'*Agate Onyx*, l'*Agate de Calcedoine*, l'*Agate Romaine*, l'*Agate d'Allemagne*, &c. On prétend qu'elle tire son nom du fleuve *Achates* en Sicile, sur les bords duquel on a, dit-on, trouvé la premiere. Les Tireurs d'or nomment *Agate* un instrument qui leur sert à rebrunir l'or, parce qu'il contient une Agate.

AGATHY, f. m. Nom d'un grand arbre du Malabar, dont on tire, par incision, une liqueur claire, qui s'épaissit bien-tôt en gomme. Le bois en est fort tendre, sur-tout vers le cœur.

AGE, f. m. Espace de la vie pour tous les animaux. On donne aussi le nom d'âge à certains périodes entre lesquels on divise le tems depuis la création, & qui sont au nombre de six. Le premier, qui comprend mille six cens cinquante-six ans, depuis le commencement du monde jusqu'au déluge. Le second, quatre cens vingt-six, depuis le déluge jusqu'à l'arrivée d'Abraham dans la terre promise en 2082. Le troisiéme, quatre cens trente ans, jusqu'à la sortie de l'Egypte en 2523. Le quatriéme, quatre cens soixante-dix-neuf ans, jusqu'à la fondation du temple de Salomon en 2992. Le cinquiéme, quatre cens vingt-quatre ans, jusqu'à la captivité de Babylone en 3416. Le sixiéme, cinq cens quatre-vingt-quatre ans, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, en 4000, c'est-à-dire, quatre ans avant l'Ere vulgaire.

AGENCEMENT, f. m. Maniere dont certaines choses sont arrangées. C'est particuliérement un terme de Peinture.

AGENDA, f. m. Mot purement latin, qui signifie, choses à faire. On en a fait le nom des Tablettes, ou de tout autre Papier, où l'on écrit les choses qu'on veut faire, pour s'en rappeller le souvenir. En général, c'est un recueil des choses qu'on a dessein de faire, mis par écrit, pour ne rien oublier.

AGENT, f. m. lat. Celui qui est chargé de quelque affaire pour un autre. On donne ce nom aux Ministres inférieurs des Princes dans les Cours étrangeres. L'*Agent de France*. *Agent de Change*. En

Philosophie, on appelle *Agent*, ce qui produit quelque chose ou quelque effet.

AGGRAVANTE, adj. latin. *Terme Ecclésiastique.* On appelle *aggravantes* certaines circonstances, qui augmentent le péché, qui rendent la faute plus grave. On dit, dans le même sens, en Méchaniques, *forces aggravantes. Aggrave*, *Aggravation*, sont des termes de Droit canonique, & se disent d'une Censure Ecclésiastique, qui est une espece d'excommunication, ou du moins une menace.

AGGREGER v. act. lat. Joindre, associer, mettre au nombre.

AGIAHALID, s. m. Nom d'un arbre d'Egypte & d'Ethiopie, qui porte un petit fruit, tirant sur le goût de l'anis, & dont les feuilles sont bonnes pour faire mourir les vers du corps.

AGIAMOGLANS, s. m. Nom célébre dans les Relations, qu'on donne, en Turquie, aux jeunes Esclaves qu'on enleve à la guerre ou autrement, & dont les mieux faits sont employés dans le Serrail du Grand-Seigneur.

AGILE, adj. lat. Celui qui a de l'adresse & de la legereté pour agir. On le dit aussi des choses. *Un mouvement agile. Agilité* renferme les idées d'adresse, de legereté & de vitesse.

AGIO, s. m. Terme de Commerce, qui est particuliérement en usage dans les Banques où l'on fait circuler des billets étrangers. C'est la différence qui est entre la monnoie courante & ces billets. En Hollande, à Venise & dans d'autres lieux, elle est quelquefois de deux, trois, quatre, ou cinq pour cent. *Agioter*, c'est tirer du profit de ces différences. *Les Agioteurs s'enrichissent* Agiotage ne se dit guéres qu'en mauvaise part, pour un Commerce illicite & usuraire.

AGIOSIMANDRE, s. m. Mot grec composé, qui signifie ce qui indique les Saints. C'est le nom d'un Instrument de bois dont les Chrétiens grecs se servent au-lieu de cloches. Elles leur sont défendues par les Turcs, qui n'en ont point eux-mêmes, de peur qu'elles ne servent de signal pour la révolte.

AGITE ou GITE. Petit poids du Pegu. Deux agites font une demie bise, & la bise fait cent recalis, qui pesent deux livres cinq onces, poids fort.

AGLAIS, s. f. ou AGLAÉ. Nom de la premiere des trois Graces, & Sœur d'Euphrosine & de Thalie. Elle préside aux yeux, qu'elle rend vifs & brillans. On la représentoit autrefois avec un bouton de rose à la main.

AGLUTINATION, s. f. Formé du mot latin, qui signifie *Colle*, pour exprimer l'action de se coller. Il y a des sucs qui ne sont pas capables d'Aglutination. Aglutiner & Aglutinement s'employent aussi, sur-tout dans les arts.

AGNACAT, s. m. Nom d'une espece de poire, molle & grasse, qui croît sur un bel arbre du pays voisin de l'Isthme de Darien, & qui passe pour avoir la vertu d'exciter à l'amour.

AGNANTE, s. m. Plante, dont les fleurs ressemblent beaucoup à celles de l'Agnus Castus, & sont placées à l'extrêmité des tiges en forme de grapes.

AGNAT, AGNATION. Termes du droit Romain, qui signifient parent & parenté, en ligne masculine. *Agnatique* se dit aussi pour Lineal.

AGNELINS, s. m. On donne ce nom aux peaux d'Agneaux, passées par les Megissiers. Leur laine se nomme aussi Laine Agneline, lorsqu'elle n'a point encore été tondue.

AGNUS-CASTUS, s. m. Arbrisseau dont les feuilles ressem-

blent à celles de l'ozier. Ses feuilles, sa semence & ses fleurs, servent aux usages de la Médecine. On prétend qu'elles servent aussi à la conservation de la chasteté, & telle est l'origine du nom.

AGNUS DEI, ou AGNEAU DE DIEU. Nom d'un Ordre de Chevalerie Suedoise, institué par le Roi Jean III, en 1569. En termes de Blazon, on appelle *Agneau Pascal*, un Agneau qui tient une banderolle.

AGNUS SCYTHICUS ou BORAMETS, s. m. Plante célébre de Tartarie, qui a passé pour un Zoophyte, c'est-à-dire, une Plante-animal, à laquelle on faisoit brouter l'herbe, qui est autour d'elle, jusqu'à ce que n'en trouvant plus, elle desséchoit manque d'alimens. Mais on a vérifié que c'est une simple plante, autour de laquelle l'herbe se desséche, parce qu'elle en tire le suc.

AGONALES, f. f. Fêtes Romaines qui se célébroient au mois de Janvier, par des combats & des exercices violens, suivant la signification grecque de leur nom. L'*Agonistique* est l'art des Athletes, qui avoient autrefois ses regles & ses loix.

AGONIE, s. f. gr. Situation violente où l'on se trouve à l'approche de la mort, par les douleurs de la maladie, & par la crainte de l'état futur. On a nommé *Agoniclytes* des Hérétiques du huitiéme siécle, qui ne vouloient point qu'on se mît à genoux pour prier Dieu. C'est ce que leur nom signifie en grec.

AGRAIRE, adj. lat. Nom de plusieurs loix Romaines, qui regardoient le partage des terres conquises, & qui causerent de grands mouvemens dans la République.

AGRÉER, v. act. Terme de Marine, qui signifie équiper un vaisseau, le mettre en état de faire un voyage de mer. L'*Agréeur* est celui qui se charge de ce détail. Les *agretz* sont les voiles, les cordages & tout ce qui sert à l'équipement d'un vaisseau.

AGRÉMENT, s. m. Ce mot a deux significations. Il signifie des choses agréables, capables de plaire; les *agrémens de la campagne*, les *agrémens de l'esprit & du corps*; mais dans ce sens, il s'emploie ordinairement au pluriel. Il signifie aussi *consentement*, *permission*; *obtenir l'agrément du Prince*; & dans ce sens, il ne s'emploie jamais qu'au singulier. *Agréage* se dit à Bordeaux, pour *Courtage*.

AGRESSION, s. f. lat. Action de l'agresseur, c'est-à-dire, de celui qui attaque quelqu'un, pour lui nuire ou l'offenser.

AGRESTE, adj. lat. Ce qui est désagréable, fâcheux, grossier, faute de culture. Un fruit est agreste, c'est-à-dire, d'un goût âcre, lorsqu'il n'a pas été cultivé. *Des manieres agrestes*, sont celles d'un homme sans éducation.

AGRICULTURE, s. f. latin. L'art de cultiver la terre, pour lui faire produire toutes sortes de plantes & de fruits.

AGRIE, s. f. grec. Espece de pustule maligne, ou plutôt de dartre, qui corrode la peau & fait tomber le poil. On en distingue une petite, qui est moins maligne.

AGRIERE, s. f. C'est, dans le langage de quelques provinces, le droit des Seigneurs sur les terres labourables, qui se nomme en d'autres lieux, *droit de Champart*.

AGRIMENSATION, s. fem. Composé du latin, qui s'employe pour arpentement & mesurage des terres.

AGRIOTE, s. f. Espece de cerise aigre.

AGRIPAUME, s. f. Plante fort amere, qui sert à divers usages de la Médecine. Elle ressemble à l'ortie, & n'est guéres moins commune; mais ses feuilles sont plus dé-

chiquetées, & ses fleurs plus petites.

AGROPILE ou AGAGROPILE, s. m. Nom d'une espece de Bezoard, qui se trouve, en Allemagne, dans le corps des Chamois & des Chevres. Velschius en a fait un Traité.

AGUAPA, s. m. Arbre des Indes Orientales, dont on prétend que l'ombre est venimeuse. Un homme vêtu, qui s'endort dessous, enfle prodigieusement : un homme nud creve sans ressource.

AGUARA-PONDA, s. f. Belle plante du Brésil, dont les fleurs sont d'un bleu violet & tirent sur l'odeur de la violette. Sa hauteur est d'environ un pied & demi, & ses feuilles sont étroites, cannelées & pointues.

AGUERRIR, v. act., formé de guerre, & qui signifie, accoutumer, rendre propre à la guerre.

AGUILLES, s. f. Nom de certaines toiles de cotton, qui nous viennent d'Alep.

AGUTIGUEPA, s. f. Belle plante du Brésil, qui produit une fleur semblable au lys, mais couleur de feu. Ses feuilles sont longues d'un pied jusqu'à deux, & larges de quatre doigts. Sa racine est d'un rouge foncé, & bonne à manger.

AHATE DE PAUNCHO REQUI. Nom d'un arbre, dont on trouve une longue description dans le Dictionnaire de James.

AHEURTÉ, adj. Mot, qui n'est point encore hors d'usage, quoiqu'il passe pour vieux. On dit un homme aheurté à son opinion, pour dire opiniâtre, obstiné.

AHIAC-DIVAN, s. m. Terme commun dans les Relations du Divan, qui se dit des entretiens que les Visirs ont avec le Grand-Seigneur, dans ses promenades, lorsqu'il n'a point ses femmes avec lui.

AHOUAL, s. m. Arbre du Brésil, qui jette une odeur presqu'insupportable lorsqu'il est ouvert par la coignée. Il porte un fruit triangulaire, de la grosseur d'une châtaigne, dont les Sauvages se font un ornement. Ses feuilles sont toujours vertes.

AHURI, adj. Mot ancien, qui signifie étonné, & qui est encore d'usage dans le langage familier. *L'air ahuri. Vous voilà* bien *ahuri.*

AHUSAL. Nom du souffre d'Arsenic, que les Chimistes appellent aussi *Aquila alba.*

AIABUTIPITA, s. m. Arbrisseau dont les Sauvages du Brésil écrasent le fruit pour en tirer une huile noire dont ils se frottent les membres. Ce fruit a la forme de l'amande.

AIDE, s. m. Ce mot, joint avec quelque nom d'emploi, signifie celui qui soulage un Officier supérieur dans ses fonctions. C'est ainsi qu'on dit, *Aide de Camp*, *Aide-Major*, &c.

AIDES, s. f. Terme de Manége. On donne ce nom aux secours que le Cavalier tire de son expérience, pour animer un cheval. *Les aides de la main & de la voix.* On dit d'un cheval, qu'*il répond* ou qu'*il obéit aux aides*, qu'*il a les aides fines*; & d'un Cavalier, qu'*il donne bien les aides*, ou qu'*il donne les aides fines.*

AIDES, en termes d'Impôts, est une taxe sur certaines commodités. *Le Bureau des Aides.* Il y a douze Cours des Aides, en France, comme douze Parlemens.

AIDER, est encore un terme de Manége, pour signifier divers encouragemens qu'on donne aux chevaux. *On aide un cheval* du talon, de la rêne droite ou gauche, &c.

AIE. Cri naturel de la douleur ou de la crainte.

AIEUL, s. m. Pere du Pere ou de la Mere, comme *Aieule* signifie Mere du Pere ou de la Mere. Mais Aieux, au pluriel, se dit de

tous les Parens qui nous ont précédés & qui sont morts.

AIGLANTIER. *Voy.* EGLANTIER.

AIGLE, f. m. & f. Le plus gros, le plus fort & le plus leger de tous les oiseaux de proie. L'Aigle a le bec long & crochu, noir par le bout, bleuâtre ou quelquefois jaune par le milieu. Son plumage est ordinairement châtein brun, roux & blanc. Il a la queue courte, les jambes écaillées, & les ongles fort grands. On prétend que l'Aigle vit très-long-tems, & qu'il meurt de faim lorsque la vieillesse ne lui permet plus de chercher sa proie. On assure aussi qu'il a les yeux si forts, qu'il regarde fixement le soleil. On appelle Aiglons les petits de l'Aigle. La figure de l'Aigle a servi d'étendard à diverses nations. La plus célébre est l'Aigle Romaine, qui étoit portée, non sur une toile ou une enseigne, mais en relief d'or ou d'argent, au sommet d'une pique, quelquefois avec un foudre dans ses griffes.

AIGLE CELESTE, Aigle de Vénus, Aigle noir, sont des noms de différentes compositions Chimiques; la premiere, de Mercure, réduit en essence, qui passe pour un remède universel; la seconde, de verd de gris & de sel armoniac, qui forment un saffran; la troisiéme, de cette Cadmie Veneneuse, qui se nomme Cobalt, & que quelques-uns donnent pour la matiere du Mercure philosophique.

L'AIGLE, en Architecture, étoit une représentation de cet oiseau, que les anciens gravoient sur les chapiteaux & les frises des colomnes, dans les Temples dédiés à Jupiter.

En Astronomie, c'est une constellation de l'hémisphere du Nord, dont l'aîle droite touche à l'Equinoctial, & qui se joint à *Antinoüs*. *Ptolomée* les faisoit consister toutes deux en quinze étoiles, *Tychobrahé* en dix-sept, & *Flamstead*, célébre Anglois, en soixante-dix.

L'AIGLE-BLANC, est un Ordre de Chevalerie institué en 1325, par *Uladislas V.* Roi de Pologne, au mariage de *Casimir* son fils, avec *Anne* fille du Grand Duc de Lithuanie. Les Chevaliers portoient sur l'estomac une chaîne d'or, d'où pendoit une Aigle couronnée d'argent.

L'AIGLE-NOIR, est un autre Ordre, qui fut institué, en 1701, par Fréderic III, Electeur de Brandebourg, à l'occasion de son couronnement en qualité de Roi de Prusse.

Pierre d'AIGLE. *Voyez, ci-dessus*, ÆTITE.

AIGLETTES, f. f. Ancien terme de Blazon, qui signifie plusieurs Aigles dans un écu. Elles y sont avec bec & jambes, souvent membrées & becquées d'un autre métal que le corps. On dit aujourd'hui *Aiglons*.

AIGLURE, f. f. En Fauconnerie, on appelle *aiglure* les taches rousses du plumage, dans un oiseau.

AIGOCEROS, f. m. gr. Nom d'une plante, qui se nomme aussi Corne de Bœuf, & Fœnugrec. On la cultive, en quelques endroits, aux environs de Paris.

AIGREMOINE, f. m. Plante absterfive, dont on fait beaucoup d'usage en Médecine. Elle se nomme aussi *Eupatoria*, du nom d'*Eupator* son inventeur.

AIGREMORE, f. m. d'origine obscure. On donne ce nom au charbon de bois tendre, tel que celui de Sable, de Tilleul, &c. lorsqu'il est écrasé & tamisé pour servir à la composition des feux d'artifice.

AIGRETTE, f. f. Oiseau blanc, de la forme du héron, mais plus petit, qui aime le bord des rivieres. Il a sur le dos & à côté des aîles des plumes blanches fort fi-

nes, qui se vendent à grands prix, & dont on fait les belles aigrettes.

AIGRIS s. m. Pierre qui se se trouve dans plusieurs endroits de la côte méridionale d'Afrique, & dont les Négres se font une précieuse parure.

AIGU, adj. La Géométrie, l'angle aigu est celui qui a moins du quart de cercle. En Médecine, les maladies aigues sont opposées aux maladies *chroniques*, c'est-à-dire, qui traînent en longueur.

AIGUADE, s. f. *Faire aiguade*. Teme de Marine, qui signifie prendre de l'eau dans un voyage de long cours. On dit plus ordinairement *faire de l'eau*. Le lieu où l'on fait de l'eau s'appelle aussi *Aiguade*

AIGUAIER, v. act. Aiguaier un cheval, c'est le promener dans l'eau pour le rafraîchir. On aiguaie du linge en le remuant dans l'eau avant que de le tordre.

AIGUAIL, s. m. Terme de Chasse qui signifie la rosée du matin.

AIGUE-MARINE, s. f. Espece de pierre précieuse, d'un verd de mer, qui tire, dit-on, cette couleur du flux & du reflux. Elle se trouve le long des côtes.

AIGUILLE, s. f. En y joignant aimantée, c'est le nom de l'instrument de mer qui sert à diriger la course des vaisseaux; parce qu'il est composé d'une aiguille, ou d'une petite verge de fer, touchée par une bonne pierre d'aimant, qui lui donne la propriété de se tourner toujours au Midi & au Nord. Etant placé sur une pointe de cuivre au milieu d'un cercle gradué, il marque ainsi le degré compris entre le cercle méridien & la route du vaisseau. Le mot d'*aiguille* a plusieurs autres usages dans la Marine; c'est la partie de l'éperon, qui s'avance en mer; c'est une longue poutre qui sert à soutenir le mât quand on carene un vaisseau; sans compter qu'il y a trois sortes d'aiguilles qui servent à coudre les voiles, les aiguilles de couture, les aiguilles d'œillets, & les aiguilles de ralingues. Ces dernieres sont moins des aiguilles que les cordes qu'on emploie pour ourler les voiles.

On appelle aussi AIGUILLES, en termes de Fauçonnerie, de petits vers qui s'engendrent dans la chair du faucon, & un petit poisson de mer qui a quelque ressemblance avec l'aiguille. *Aiguille* est encore le nom d'un coquillage de mer, & d'un petit batteau dont on se sert sur la Garonne & la Dordogne.

AIGUILLETTE, s. f. *Courir l'Aiguillette. Nouer l'Aiguillette*. Expressions triviales. La premiere signifie *fréquenter les lieux de débauche*, parce qu'autrefois les femmes publiques étoient obligées de porter une aiguillette sur l'épaule. La seconde exprime l'effet d'un charme prétendu, par lequel le peuple s'imagine qu'on peut suspendre la vertu virile d'un mari.

AIGUILLON, s. m. Terme de Venerie. On donne ce nom aux fientes & aux fumées des bêtes fauves, & qui ont une pointe au bout, & qui font reconnoitre leur passage.

AIGUISÉ, adj. Terme de Blazon, qui s'applique à toutes les piéces dont les bouts sont aigus. *Pals aiguisés*, *croix aiguisée*.

AIL, s. m. Espece d'oignon, dont le goût & l'odeur sont très-forts. On en distingue deux sortes, le sauvage & le domestique. On appelle *Aillade* une sauce à l'ail.

AILE, s. f. Partie des oiseaux qui leur sert à voler. Comme la nature leur a placé les aîles aux deux côtés du corps, on donne le même nom à quantité de cho-

ses qui sont dans la même position, à l'égard d'une partie principale. C'est ainsi qu'on dit, les aîles d'un bâtiment, les aîles d'une armée, les aîles d'une fléche, les aîles d'une lance, les aîles de lucarne, &c.

AILE. *Voyez* ALE, qui se prononce AILE.

AILÉ, se dit, en terme de Blason, des animaux auxquels on donne des aîles contre leur nature, & des animaux naturellement aîlés auxquels on donne des aîles d'une autre couleur que celle du corps. *Aîlé d'argent, aîlé d'or.*

AILERON, s. m. En termes de Cuisine, c'est la substance des aîles d'un oiseau, dépouillées de leurs plumes, dont on fait un mets très-friand. En Architecture, on appelle *ailerons de portail, ailerons de lucarne*, une sorte de consoles qui sont aux côtés de ces ouvrages.

AILURES, s. f. Terme de Mer, pour signifier deux grosses solives, qui ont leur usage particulier dans la charpente d'un vaisseau.

AIMANT, s. m. Pierre minérale, ou plutôt fer imparfait en poids & en couleur, qui a la merveilleuse propriété de se tourner toujours du côté du Nord, & d'attirer le fer auquel elle communique aussi toutes ses vertus par le simple frottement. On distingue l'aimant mâle & l'aimant femelle. Le premier est de couleur bleuâtre, & le meilleur vient de la Chine & du Bengale. L'aimant femelle est d'un roux noirâtre. Il s'en trouve en Allemagne & dans quelques endroits d'Italie. On emploie l'aimant à plusieurs usages dans la Médecine.

AINE, s. f. Partie glanduleuse du corps humain, qui joint la cuisse au ventre.

AJOURÉ, adj. Terme de Blason formé de jour, qui signifie une ouverture entre quelques piéces.

AJOURNEMENT, s. m. Terme de Palais, qui signifie une sommation juridique de comparoître un certain jour.

AIR, s. m. C'est proprement le fluide dans lequel nous nous remuons & nous respirons, & qui est nécessaire à la vie ; mais ce mot a plusieurs autres significations. En Musique, c'est une composition ressérrée dans des bornes, qui peut se chanter ou se jouer sans aucun accompagnement. En termes de Manége, c'est un mouvement libre & mesuré, qui fait manier avec autant de génie que de justesse. On appelle *airs relevés*, dans un cheval, les mouvemens extraordinaires, tels que les courbettes, les croupades, &c. *Air*, en termes de Peinture, se prend en deux sens différens. On dit qu'*il y a de l'air* dans un tableau, pour signifier que la diminution des couleurs est bien proportionnée aux degrés d'éloignement. On dit aussi qu'un Peintre *donne de beaux airs* de tête à ses figures, lorsqu'il fait des visages gracieux. L'*air*, en parlant des hommes & des femmes, est le résultat de toute la figure. *L'air martial. L'air tendre. L'air galant.*

AIRAIN, s. m. lat. Cuivre mêlangé, mais solide & malléable. On appelle siécle d'*Airain*, le troisieme âge du Monde, où la corruption devint dominante parmi les hommes. Il suivit le siecle d'argent, qui avoit succédé au siécle d'or.

AIRE, s. m. Espace ou superficie, de quelque figure qu'elle soit. En Géométrie, l'égalité des aires fait celle des figures, quoique leurs circuits ne soient pas égaux. On appelle *aires*, les nids de faucons & d'autours. Les faucons *font leurs aires*, ou *airent*, dans les rochers. On dit aussi, en termes de Marine *aire de vent*, pour signifier une des trente-deux divisions marquées sur la boussole

ou le compas de mer. *Aire de vent* est la même chose que *rhumb*. Les Médecins appellent *petite aire* du teton, le petit cercle noirâtre qui est autour du bouton de la mammelle.

AIRÉE, s. f. Nom qu'on donne à une certaine quantité de gerbes, qu'on met à la fois dans l'aire. C'est de-là qu'on fait venir dans le Poitou & l'Anjou la terminaison en *Iere* de la plûpart des noms.

AISSADE, s. f. Terme de Marine. L'aissade de la poupe est l'endroit où elle commence à se retrécir.

AIS-SCY, s. m. Mot corrompu pour *Ais-scié*. C'est ce qu'on nomme aussi bardeau. Petites planches minces, à peu-près de la grandeur d'une tuile, qui servent dans quelques lieux, à couvrir les maisons. Il y a différentes sortes d'ais ou de planches, dont l'usage est désigné par quelqu'autre mot qu'on y joint, sur-tout dans l'Imprimerie. Ais à tremper, ou à ramettes, ais a desserrer, ais à presser, &c.

AISSELIER, s. m. En Menuiserie, c'est une piece de bois qu'on assemble dans un chevron, & dans la rainure, pour cintrer des quartiers.

AISSELLE, s. f. Creux qui est sous le bras, dans l'endroit où il se joint au corps. En termes de Botanique, c'est la petite fourche que forme une feuille dans l'endroit où elle se joint à sa branche, ou celle d'une petite branche qui se joint à une plus grosse. L'*aisselle* d'un four est le tour de la voute, dans l'espace d'environ les deux tiers.

AIT ACTE. Terme de Palais. C'est une Ordonnance qui se met au bas des Requêtes, lorsqu'on demande Acte de l'emploi qu'on en fait pour quelques Ecritures. *Ait acte & soit signifié.*

AITIOLOGIE, s. f. Nom grec que les Médecins donnent à la partie de leur science, qui traite de la cause des maladies.

AJURATIBA, s. m. Arbrisseau du Brésil, dont les Sauvages tirent une huile rouge qui leur sert à s'oindre le corps. Le fruit est de la même couleur.

AJUSTER, v. act. Terme de Manége, qui signifie faire exécuter à un cheval tout ce qu'on lui a fait apprendre. *Ajuster un cheval sur les voltes à toutes sortes d'airs.*

AJUSTOIR, s. m. Petite balance dont les ouvriers de la Monnoie se servent pour peser & ajuster les piéces, avant qu'elles aient reçu la marque.

AJUTAGE ou AJOUTOIR, s. m. Tuyau de métal qu'on ajoute a l'extrêmité d'un jet d'eau ou d'une fontaine, pour en faire sortir l'eau sous la forme qu'on désire.

AIZOON, s. m. gr., qui signifie *toujours vif*, & nom d'une plante aquatique, qui ressemble à l'aloës commun. Elle croît dans les Marais, & se nomme aussi *Semper vive*.

AKALAKAS, s. m. Nom d'une espece de Fourmi d'Amérique, qui se glisse dans les caisses, & qui ronge tout. Elle croît jusqu'à la grosseur d'un Escarbot. Les Hollandois l'ont nommé *Kakailakie*.

AL, Particule Arabe, qui précéde quantité de mots venus de cette langue, tels qu'*Alchimie*, *Algébre*, & qui en augmente la force. Elle signifie noble, digne, puissant.

ALAIS, s. m. Oiseau de proie qu'on nous apporte des Indes Orientales & du Pérou. Il est excellent pour le vol des perdrix.

ALAISE, s. f. On donne ce nom aux coussins & aux oreillers qui servent à soulager un malade. En termes de Menuiserie, c'est la planche la plus étroite dont on remplit un panneau d'assemblage.

ALAMATOU, s. m. Prune de

l'Isle de Madagascar. On en distingue deux sortes, dont la seconde se nomme *Alamatou Issaie*, & ressemble à la figue par le goût. L'excès en est dangereux. L'autre a le goût de nos prunes. Toutes deux ont de petits pepins au-lieu de noyau.

ALAN, s. m. Chien de l'espece qu'on nomme *dogue*. Les Alans sont de trois sortes : l'*Alan gentil*, qui tire sur le levrier : l'*Alan de boucherie*, dont les Bouchers se servent pour conduire leurs bœufs ; & l'*Alan vautre*, qui est une race de mâtins, propre à la chasse de l'ours & du sanglier.

ALANA, s. f. Nom propre de l'espece de craie, qu'on nomme vulgairement *Tripoli*.

ALARGUER, v. act. Terme de Mer, pour signifier *prendre le large*, s'éloigner de la terre.

ALATERNE, s. m. Arbuste toujours verd, dont on fait des haies ou des palissades de jardin. C'est une espece de *Fileria*.

ALBATRE, s. m. Pierre blanche, qui a quelque ressemblance avec le marbre, mais qui n'est pas veinée, ni si dure, ni cassante, & qui se taille avec beaucoup moins de peine. On lui attribue plusieurs vertus dans la Médecine. L'albâtre servoit autrefois si généralement à faire des vases pour les liqueurs & les parfums, que tous les vases destinés à cet usage s'appelloient Vases d'albâtre. Quelques-uns croyent néanmoins que ce nom signifioit moins la matiere, qu'une certaine forme des vases. Il y a, près de Marseille, une carriere d'albâtre.

ALBAZARIN ou ALBERZARIN, s. m. Nom d'une laine d'Espagne.

ALBERGE, s. m. Espece de pêche, de couleur jaune, qui est fort commune en Touraine. Son arbre se nomme Albergier.

ALBERNUS, s. m. Nom d'une espece de Camelot, ou Bouracan, qui nous vient du Levant par Marseille.

ALBICORE, s. m. Poisson de l'Océan, qui se trouve vers les latitudes méridionales, où il fait la guerre aux poissons volans. Il tire sur le maquereau pour la figure & le goût, mais il est plus grand.

ALBIGEOIS, s. m. Hérétiques du douziéme siécle, qui tirent leur nom d'une partie du Languedoc où ils s'étoient réfugiés, après être sortis des montagnes de la Savoye & du Dauphiné. On les accusa de renouveller la doctrine des Manichéens. Le Pape & le Roi Louis VIII. s'étant unis contr'eux dans une croisade, ils essuyerent une longue guerre, qui finit par la conversion de leur Chef *Raimond X.* Comte de Toulouse.

ALBIQUE, s. f. latin. Terre blanchâtre, ou espece de craie, qui a quelque ressemblance avec la terre sigillée. Il s'en trouve en plusieurs endroits de France.

ALBORNEZ, s. m. Nom Espagnol d'une sorte de manteau à capuce, & tout d'une piéce, qui est en usage parmi les Maures, dans le mauvais temps.

ALBRAN, s. m. Jeune canard sauvage. De-là vient le mot d'*albrener*, qui signifie *chasser aux canards*.

ALBUGINÉ, adj. lat., qui signifie blanchâtre. La tunique albuginée est ce qu'on nomme vulgairement le blanc de l'œil. *Albugo*, qui signifie *blancheur*, est le nom d'une maladie des yeux, qui consiste dans une tache blanchâtre de la cornée transparente. *Albugineux* signifie ce qui tire sur le blanc, ce qui est blanchâtre : tous termes de Physique & d'Anatomie.

ALBUGUES, s. f. Instrument Morisque de cuivre, en forme de chandeliers, dont on frappe deux l'un contre l'autre par l'endroit vuide, pour en tirer un son assez

agréable, qui s'accorde avec le tambourin.

ALBUM, f. m. Mot latin, adopté dans notre langue, pour signifier un petit livre en blanc, où l'on peut écrire ce qu'on juge à propos, comme sur des tablettes. Les Etrangers, qui voyagent, ont ordinairement un *Album amicorum*, sur lequel ils prient les personnes distinguées qu'ils visitent, d'écrire leur nom, avec une Sentence.

ALCANA, f. f. Drogue du Levant, qui sert à la teinture jaune, ou rouge, suivant sa préparation, & qu'on tire d'une Plante nommée Troësne d'Egypte.

ALCANCALI, f. m. Fameux antidote d'Italie, dont on vante la vertu contre toutes sortes de fiévres.

ALCANTARA, f. m. Ordre militaire d'Espagne, qui tire ce nom d'une ville de l'Estremadure. Les Chevaliers, qui composent cet Ordre, se nommoient anciennement *Chevaliers du Poirier*, de l'institution de *Gumez Fernand*, en 1170, sous le Pontificat d'Alexandre III. Mais ayant été mis en possession d'Alcantara, pour la garde de cette ville, à la place des Chevaliers de Calatrava, ils en prirent le nom avec la *croix verte fleurdelisée*. Leur Maîtrise fut unie à la Couronne sous le régne de Ferdinand & d'Isabelle; & la permission de se marier leur fut accordée en 1540, quoique, par leur institution, ils fussent soumis à la Régle de S. Benoît.

ALCÉE, f. f. Espece de Mauve sauvage, dont les feuilles ne différent de la Mauve commune, que parce qu'elles sont plus grandes & plus découpées.

ALCHIMELCH, f. m. Melilot d'Egypte, qui serpente toujours, & dont les feuilles ressemblent à celles du trefle, & sont de la couleur du saffran. L'odeur en est fort douce. Sa semence est astringente.

ALCHIMIE, f. f. Nom qu'on donne à l'art de purifier les métaux, de changer les moins parfaits en or & en argent, & d'extraire les esprits des minéraux & des plantes. Les Partisans de cet art prétendent qu'*Adam* l'apprit à *Enoch*, duquel il descendit à Moïse, & par d'autres degrés à Salomon. Pline prétend que l'Empereur Caligula fut le premier qui entreprit de faire de l'or avec une préparation d'arsenic, & qu'il abandonna son projet parce que la dépense l'emportoit sur le profit. D'autres veulent que les Egyptiens ayent possédé la connoissance de ce mystere: mais comment l'auroient-ils perdue? Il y a plus d'apparence que cet art mystérieux est une invention des Arabes, qui ont eu depuis un grand nombre de Sectateurs, dans les fournaux desquels il ne s'est jamais trouvé que de la cendre. La Quadrature du cercle, le Mouvement perpétuel, la Lampe inextinguible & la Pierre philosophale, ont donné, jusqu'à présent, des tortures inutiles aux Philosophes & aux Mathématiciens.

ALCHIMILLE, f. f. Plante qui ressemble à la mauve, mais dont les feuilles présentent la figure d'une étoile; aussi la nomme-t-on, en latin, *Stellaria*. Elle est plus connue, en françois, sous le nom vulgaire de *Pied de lion*. On lui attribue la propriété d'arrêter le sang. Elle croît également dans les prairies & les montagnes.

ALCHOLLÉE, f. f. Espece d'aliment, composée de bœuf & de mouton, ou de chameau, qu'on sale & qu'on fait mariner pendant vingt-quatre heures. C'est la nourriture ordinaire des Maures.

ALCOLISER, v. act. Terme de Chymie, qui signifie *pulveriser*, réduire en poudre impalpable.

ALÇONA. Nom de l'ancienne Divinité des Voyageurs.

ALCORAN, s. m. Mot Arabe, qui signifie *Recueil des préceptes*. C'est le nom du livre qui contient la loi Mahométane. Mahomet composa cet ouvrage avec le secours de *Batiras*, Jacobite, de *Sergius*, Moine Nestorien, & de quelques Juifs. Il est divisé en quatre parties, & chaque partie en plusieurs livres, qui sont distingués par des titres, tels que celui de la Mouche, de l'Araignée, de la Vache, &c. Quoiqu'il soit en vers Arabes d'un fort bon style, on y trouve aussi peu de méthode que de clarté. La plûpart des principes sont ceux d'Arius, de Nestorius, de Sabellius, & d'autres Héréſiarques. L'Ecriture sainte y est quelquefois employée, mais avec un mélange de fables, qui regardent les Patriarches, Jesus-Christ, & Saint Jean-Baptiste. Il est si respecté des Mahométans, qu'un Juif ou un Chrétien qui y porteroit la main, n'éviteroit la mort qu'en embrassant leur créance; & qu'un Musulman même, nom qui signifie le Vrai-croyant, seroit traité avec la même rigueur s'il y touchoit sans s'être lavé les mains. Peu après la mort de Mahomet, on publia plus de deux cens Commentaires sur ce Livre. Monavia, Caliphe de Babylone, fit une assemblée à Damas pour concilier tant d'opinions différentes; mais n'y pouvant réussir, il choisit dans l'assemblée six des plus habiles Mahométans, qu'il chargea d'écrire ce qu'ils jugeroient de plus raisonnable. Leurs six ouvrages furent compilés avec soin; & tous les autres ayant été détruits par l'eau & par le feu, on défendit, sous de rigoureuses peines, d'écrire contre l'autorité de cette compilation. Cependant, il s'est formé différentes Sectes dans la Religion de Mahomet. *Voyez*, ci-dessous, *Mahométisme*.

ALCORE, s. f. Nom d'une espece de pierre naturelle, parsemée de petites taches qui ressemblent à de l'argent.

ALCOVE, s. f. Mot arabe d'origine, qui signifie dormir, & qui est, au Levant, le nom des lieux où l'on dort. Nous le donnons aussi à un réduit, fermé de Planches, où l'on place un lit à l'écart, dans quelque partie d'une grande chambre.

ALCYON, s. m. Oiseau de mer, dont le plumage est bleu, verd & rouge, les jambes & les pieds quarrés, & le bec tranchant. Il est de la grosseur d'une caille. Les anciens le regardoient comme le précurseur du beau temps, & croyoient qu'il faisoit son nid sur les flots; mais il le fait dans les roseaux des marécages voisins de la mer. On nomme *Alcyons* certaines plantes marines, qui ont quelque rapport aux éponges.

ALCYONIUM, s. m. On a donné ce nom à l'écume de mer, dans l'opinion qu'elle se formoit du nid des Alcyons. On distingue plusieurs sortes d'*Alcyonium*, auxquelles la Médecine attribue différentes vertus absterſives & résolutives.

ALDÉE, s. f. Nom qu'on donne aux villages dans plusieurs grands Royaumes de l'Orient, tel que celui de Siam, de Tunquin, &c., & qu'on employe dans les Relations.

ALDERMAN, s. m. Second degré de la noblesse parmi les *Anglo-Saxons*. Ce titre, qui signifioit *vieillard*, s'est conservé, en Angleterre, pour signifier les Magistrats des villes municipales, qui ont le Maire pour Chef. L'ancien mot Saxon étoit *Ealdorman*, qui fut ensuite donné particuliérement aux Gouverneurs des provinces & des villes, parce qu'ils étoient ordinairement du second ordre de la noblesse, c'est-à-dire, du premier après la famille Royale. De-là est

venu le mot Anglois *Earl*, pour signifier *Comte*. Du temps des Saxons, c'étoient les *Ealdormans*, avec l'Evêque, qui rendoient la justice. Aujourd'hui les Aldermans des villes, qui répondent à nos Echevins, sont inégaux en nombre, suivant les différens usages des villes. On en compte vingt-six à Londres, qui président sur les vingt-six quartiers de cette grande ville. Lorsqu'il en meurt un, le quartier présente deux Sujets au Lord Maire, qui choisit un des deux. Tous les Aldermans qui ont été Maires, & les trois plus anciens de ceux qui ne sont pas parvenus à cette dignité, ont droit d'exercer l'office de *Juge de paix*, qui revient à l'office François de Commissaire de quartier.

ALDIN, adj. Terme d'Imprimerie, formé du nom d'Alde Manuce. On appelle lettres aldines, ou caractere Aldin, les lettres Italiques, inventées par ce célébre Imprimeur, mais qu'on a pris le parti d'abandonner, parce qu'elles fatiguent la vûe. On estime néanmoins les Editions de Sébastien Griffe en lettres Aldines.

ALE, s. f. Espece de bierre, fort en usage parmi les Anglois. Elle est plus douce que la bierre forte, & d'une couleur jaunâtre. Elle se fait sans houblon. *Ale* se prononce comme *Aile*.

ALECTORIENE, s. f. Pierre qui a la vertu de résister aux *poisons*. On prétend qu'elle se trouve dans le gesier des vieux coqs, d'où elle tire son nom, qui est en grec celui de cet animal.

ALEMBIC, s. m. Vase de Chimie, qui sert pour les distillations. On en voit de différentes formes. L'*Alembic à bec*, est celui qui a l'embouchure étroite & proportionnée au matras qui le porte. L'*Alembic aveugle*, ou sans bec, est celui qui a le bec tortueux, en forme de serpent, ce qui lui fait donner le nom de *Retorte* ou *Serpentin*. On se sert de vases droits pour distiller les racines, les semences, les fleurs, & les choses qui s'élevent facilement ; comme on employe les vases courbés pour la distillation des gommes, des résines, des graisses, & de tout ce qui s'éleve avec peine.

ALEMBIQUER. On croit ce mot Arabe. *Alambiquer* ne se dit que dans le figuré. S'alambiquer l'esprit, c'est s'embarrasser dans ses propres réflexions, s'épuiser à force d'en faire. Une pensée *alambiquée* est une pensée contrainte, peu naturelle, où la recherche & l'étude se font trop sentir.

ALENOIS, *Voyez* Cresson.

ALEPIN, s. m. Nom d'une sorte de Religieux Maronites, établis à Alep, vers la fin du dernier siécle, par un Prêtre nommé Abdalla, qui en fut le premier Supérieur, & qui prit conseil d'un Missionnaire Jésuite, nommé le Pere Bazire, pour leur donner une forme de vie. C'est une espece de Chartreux. Mais ceux qui se dégoutent de leur vocation, reçoivent dispense de leurs voeux, & peuvent se retirer.

ALERION, s. m. C'est, en terme de Blason, une aiglette qui n'a ni bec ni ongles.

ALERTE, adv. C'est un cri de guerre, pour appeller les Soldats à leur devoir.

ALESÉ, adj. Terme de Blason, qui s'employe pour toutes les piéces qui ne touchent pas les deux bords de l'écu. *Alesé de gueules*. *Piéces alesées*.

ALETHE, s. m. Oiseau propre à voler la perdrix, qui vient des Indes & qui est très-cher.

Alette, s. f. Bords d'un trumeau, qui n'est pas tout-à-fait couvert de sa glace ou de son pilastre.

ALEU. *Voyez* Franc.

ALEVIN. *Voyez* Alvin.

ALEUROMANCIE, s. f. Es-

peçe de Divination, que les Anciens faisoient avec de la farine, suivant la signification du mot grec. Elle se nommoit aussi *Alphitomancie*.

ALEXANDRE, s. m. Saint Alexandre de Neofki est le nom d'un Ordre militaire, institué, en 1725, par la Czarine, en faveur des Officiers d'un rang distingué. La marque d'honneur est un cordon rouge & une croix, sur laquelle ce saint est représenté à cheval, avec cette devise, pour le travail & la Patrie.

ALEXANDRIN, adj. Nom des grands Vers françois de douze à treize syllabes. On prétend qu'il vient d'un Poëte nommé *Alexandre Paris*, qui employa le premier cette mesure. On appelle *Ligne Alexandrine*, & ligne de Demarcation, la fameuse division qu'Allexandre VI. fit du nouveau Monde entre le Portugal & l'Espagne, en accordant au Roi Catholique toutes les Isles & les Terres trouvées & à trouver du côté de l'Occident & du Midi, par une ligne tirée du Pôle arctique au Pôle antarctique, qui passeroit à cent lieues à l'Occident des Açores & du Cap-Verd.

ALEXIEN, s. m. Nom d'un Ordre de Religieux, nommés autrement Cellites, dont l'origine & le Fondateur sont incertains. Ils embrasserent, au quinziéme siécle, la régle de saint Augustin. On les nomme *Nollards*. à Liege, & *Cellebrocders*, en Flandres. Ils ont soin des malades, & leur Patron est saint Alexis. Le nom de Cellites, leur vient des Cellules où ils pensent les Malades.

ALEXIPHARMAQUE, s. m. gr. Nom qu'on donne aux médicamens contre les venins, soit internes, soit externes. Cependant les externes s'appellent proprement *Alexiteres*.

ALEZAN, s. m. Couleur rougeâtre du poil d'un cheval. On distingue *alezan clair* & *alezan brûlé*; & la seconde de ces deux couleurs fait juger plus avantageusement que l'autre de la bonté d'un cheval. Ce mot nous vient d'Espagne, & paroît emprunté de l'Arabe.

ALFAQUI, s. m. Nom des Docteurs de la Religion Mahométane, qui ont le droit d'expliquer l'Alcoran par des commentaires & diverses sortes d'interprétations.

ALFIERE, s. m. Nom Espagnol, qui signifie Porte-enseigne, & qui est passé dans notre langue à l'occasion des Flamands, qui servent dans les troupes d'Espagne.

ALGALIE, s. f. gr. Terme de Chirurgie. C'est une sonde creuse, qui sert à ceux qui souffrent d'une retention d'urine, ou qui ont essuyé la ponction dans une hydropisie.

ALGAROT, s. m. Espece d'émetique, composé avec le beurre d'antimoine.

ALGATRANE, s. f. Espece de poix, qui sert à calfater les vaisseaux, & qui se trouve en plusieurs endroits de l'Afrique & de l'Amérique.

ALGEBRE, s. f. Science de la quantité universelle, qui sert à résoudre les questions difficiles d'Arithmétique & de Géometrie. Elle employe des lettres, au-lieu de figures & de nombres, pour exprimer les grandeurs. Sa méthode est double : l'*Analitique*, qui agit sur ce qu'on cherche, comme s'il étoit déjà connu, & qui remonte par degrés jusqu'à ce qu'il se trouve égal à quelque chose qui est connu réellement; au contraire la *Synthetique* prend ce qui est connu, & procéde par des conséquences jusqu'à la découverte de ce qu'on cherche & qui est inconnu. L'avantage de l'expression par lettres, est de mettre aisément sous les yeux toutes les quantités d'une opération, & d'en former à la fin une régle simple, qui sert à ré-

soudre non-seulement la question proposée, mais encore toutes celles de la même nature. *Algébraique*, est ce qui appartient à l'Algébre ; *Algébriste*, celui qui exerce cette science.

ALGORITHME, s. m. C'est la pratique, l'exercice même de la science des quantités & de la grandeur, soit par l'Algébre, soit par l'Arithmétique.

ALGOUAZIL, s. m. Nom que nous avons emprunté des Espagnols, comme ils l'ont pris des Arabes, pour signifier les Sergens, les Archers, & tous ceux qui sont chargés de l'exécution des ordres de justice.

ALGUE, s. f. Herbe de mer, qui porte divers autres noms dans nos différentes provinces maritimes. On l'appelle *Varec* en Normandie.

ALHIDADE, s. f. Nom d'une Regle qui est placée sur le centre de l'Astrolabe, avec deux pinules à l'extrêmité & deux *dioptres*, c'est-à-dire, deux petits trous, sur la ligne qui se nomme *Fiducielle*, pour l'observation des astres. On garnit à présent l'Alhidade d'une lunette, dont l'expérience a fait connoitre qu'il y a plus d'utilité à tirer que des dioptres. Cette lunette a deux brins de soie plate, en croix, au foyer du verre objectif, pour faire découvrir avec plus de précision le point de l'objet, qui tombe sur l'endroit où les deux brins de soie se croisent.

ALIBANIE. Espece de mousseline, ou de toile de coton, que la Compagnie de Hollande apporte des Indes Orientales.

ALIBI, s. m. Mot purement latin, qui signifie ailleurs, & qui est devenu françois, en langue de Palais. Prouver l'*Alibi*, c'est faire voir qu'on n'étoit pas dans le lieu où l'on est accusé d'avoir commis un crime. *Alibiforain* est un autre mot à demi latin, qui signifie, en langage familier, *tergiversation*, mauvaise raison, conte en l'air.

ALICA, s. f. Espece de pain, composé d'espeautre double, d'autres disent de toutes sortes de blés, auquel on donnoit une couleur blanche avec de la craie & du plâtre, & dont les anciens faisoient beaucoup de cas.

ALICONDE, s. m. Arbre d'une extrême grosseur, & fort commun sur la côte méridionale d'Afrique. Son fruit ressemble aux noix de Coco, quoiqu'un peu plus ovale, & sert de nourriture aux Négres lorsqu'ils manquent de leurs alimens ordinaires. Ils battent l'écorce & la filent, pour en faire une sorte d'étoffe.

ALIENÉ, adj. lat. Terme de Jurisprudence, qui exprime le transport de la propriété à quelque personne qui n'y avoit point un droit naturel. *Biens aliénés*, c'est-à-dire, sortis de l'ordre naturel de la succession. On dit aussi *aliéner*, *aliénation*. Dans le sens moral, le même mot se prend pour un changement de disposition, qui fait passer à des sentimens moins favorables pour quelqu'un. *Esprits*, *cœurs aliénés*. On dit aussi, dans le sens physique, *il a l'esprit aliéné*, pour signifier que quelqu'un est devenu fou, ou commence à le devenir. *Aliénation* d'esprit.

ALIGNER, v. act. Dresser en ligne droite. On dit, en Venerie, *un loup aligne une louve*; c'est-à-dire, qu'il la couvre. *Alinea* est une expression empruntée du latin, qui signifie à la ligne. Ecrire à linea, c'est commencer une nouvelle ligne.

ALIMENTAIRE, adj. lat. Ce mot s'applique ordinairement aux pensions qu'on accorde à titre de nécessité ; c'est-à-dire, pour le simple entretien de la vie. Ainsi une femme séparée de son mari, pour de justes causes, obtient une pension alimentaire.

louez le Seigneur. On a donné ce nom à une ſorte de Treſle qui fleurit vers le tems de Pâques, & dont les fleurs ſont blanchâtres, en forme d'étoile. Cette plante paſſe pour un excellent refrigeratif.

ALLEMANDE, ſ. f. Air de danſe ou de ſimphonie, dans le goût de la compoſition Allemande.

ALLEVURE. Petite monnoie Suedoiſe de cuivre, qui ne vaut pas tout-à-fait le denier de France. Deux allevures font une rouſtique. Huit rouſtiques font le marc de cuivre, & vingt-quatre marcs font la riſdale commune, qui eſt, au prix de l'écu de France, de ſoixante ſous.

ALLEZER, v. act. Terme d'artillerie. Allezer un canon, c'eſt en nettoyer l'ame, l'aggrandir, & lui donner le calibre qui lui convient. L'*Allezoir* eſt un chaſſis de charpente, ſuſpendu en l'air avec des cordages, où l'on place la piéce pour l'allezer. On appelle *Allezure* le métal qui tombe en l'allezant.

ALLIAIRE, ſ. f. Herbe qui a le goût & l'odeur de l'ail, dont elle tire ſon nom. Ses feuilles, qui ſont rondes en naiſſant, deviennent enſuite dentelées. Elle porte des feuilles blanches; & l'on prétend que ſa graine, appliquée en cataplaſme, eſt bonne pour les maux de mere.

ALLIANCE, ſ. f. Nom d'une ſorte de bague, compoſée d'un fil d'or & d'un fil d'argent. Quantité de gens donnent auſſi ce nom à l'anneau nuptial.

ALLIÉS, ſ. m. Ce mot, pris ſeul, ſignifie pluſieurs Puiſſances unies par un Traité. Dans la derniere guerre, *les Alliés* ont fait des efforts inutiles contre la France.

ALLIGATOR, ſ. m. Eſpece de Crocodile des Indes Occidentales. C'eſt un animal amphibie, qui ne ceſſe de croître juſqu'à ſa mort. Il s'en trouve de dix-huit pieds de long, & d'une groſſeur proportionnée. L'*Alligator* jette une forte odeur de muſc, dont l'air & l'eau ſe reſſentent de fort loin.

ALLOBROGES, ſ. m. Anciens Habitans des Montagnes de Savoye & de Dauphiné, qui devoient avoir quelque choſe de dur & de groſſier, puiſqu'on a toujours donné leur nom à ceux qui ont ces défauts. C'eſt un franc Allobroge.

ALLOCUTION, ſ. f. Terme purement latin, qui ne ſe dit qu'en ſtyle d'antiquaire, des harangues militaires, que les anciens Généraux Romains faiſoient à la tête de leurs troupes. On a des ſuites chronologiques de Médailles, qui repréſentent les Généraux dans l'action de haranguer; & ces Médailles ſe nomment auſſi *Allocutions*.

ALLODIAL, adj. Des biens allodiaux ſont des biens libres, c'eſt-à-dire, exempts de tout ſervice & de rentes.

ALLOI, ſ. m. Mêlange de deux métaux, l'un plus pur & plus fin, l'autre plus groſſier & de moindre prix. C'eſt ainſi qu'on mêle du cuivre, ou quelqu'autre métal, avec l'or ou l'argent, ſoit pour les rendre plus durs & plus propres à être travaillés, ſoit pour les réduire à la valeur établie dans les Monnoies de chaque pays. En Angleterre, par exemple, on mêle, pour les piéces d'or, dans vingt-deux parties ou carats d'or pur, deux parties de cuivre; & pour les piéces d'argent, trois parties de cuivre dans trente-ſept parties d'argent pur.

ALLONGE, ſ. f. Tout ce qui eſt ajoûté à quelque choſe pour lui donner plus de longueur. Mais ce terme reçoit divers ſens, dans la Marine, de quelque autre mot dont il eſt accompagné. Ainſi, l'*allonge du revers* eſt celle qui acheve la hauteur du côté d'un vaiſſeau. Les *allonges d'eſcubiers*

sont des piéces de bois percées de trous, par lesquels on fait passer les cables. L'*allonge de porque* est particuliérement celle qui allonge une grosse piéce de bois nommée *porque*. Les *allonges de treport* sont au-dessus des *essains*. L'*allonge de poupe* forme le haut de la poupe, dans son assemblage avec le bout de l'*étan-bord*. On dit aussi, en termes de Marine, Allonger la terre, pour dire, la suivre, la côtoyer. En termes de Chasse, *un chien allongé*, est celui qui a les doigts du pied trop étendus, soit naturellement, soit par quelque incommodité survenue aux nerfs. *Un oiseau est allongé*, lorsque ses plumes ont toute la longueur qui leur convient.

ALLOUÉ, s. m. Terme d'Artisan. C'est celui qui après son apprentissage demeure, pour un certain tems, au service du maître. Dans plusieurs villes de Bretagne, le Lieutenant d'un Siége Royal porte le titre d'*Alloué*.

ALLUCHON, s. m. Pointe, ou dent, qui sert au mouvement des machines qu'on fait mouvoir par des roues.

ALLUMÉ, adj. C'est un terme de Blason, qui s'applique aux yeux d'un animal, lorsqu'ils ne sont pas de la même couleur ou du même émail que le corps. Il se dit aussi d'un flambeau dont la flamme n'est pas de la même couleur. D'*azur, à trois flambeaux d'or allumés de gueules*.

ALLURE, s. f. Terme de Manége, qui signifie la façon de marcher d'un cheval. On dit *de belles allures, l'allure froide, l'allure noble*, &c.

ALLUSION, s. f. Rapport d'une chose à une autre; dans le langage ou dans la composition par écrit.

ALMADIE, s. f. Espece de canot ou de petite barque d'écorce d'arbre, en usage sur la côte d'Afrique, d'environ quatre brasses de longueur. On donne le même nom, sur la côte de Malabar, à des bâtimens de mer, qui n'ont pas moins de quatre-vingt pieds de longueur, & dont le derriere est quarré.

ALMAGESTE, s. m. Nom du célébre Traité de la Sphere, écrit par *Ptolomée*. Quoiqu'on l'ait ainsi nommé par excellence, d'autres, tels que Riccioli, ont donné le même titre à leurs ouvrages d'Astronomie.

ALMANACK, s. m. Ce qu'on appelle aujourd'hui de ce nom est le Livre ou le Recueil qui contient les jours de la semaine, du mois & de l'année, avec la distinction des fêtes & des jeûnes, marqués par des signes qui leur sont propres. On y joint ordinairement les éclipses de soleil & de lune, & d'autres explications qui conviennent à toutes sortes d'états. Comme toutes ces choses différent dans chaque pays, les Almanacks des différentes nations ne se ressemblent point.

ALMANDINE, s. f. Espece de rubis, qui tire plus sur la couleur du grenat que sur celle du vrai rubis oriental, & qui est aussi plus tendre & plus leger.

ALMICANTHERES ou ALMUCANTARAS, s. m. Cercles paralleles à l'horizon, qu'on s'imagine passans par tous les degrés du méridien. Leur usage est de faire connoître la hauteur du soleil ou des étoiles. Sur les quadrans, on les nomme Paralleles de hauteur.

ALMUDE ou ALMONDE, s. f. Nom d'une mesure Portugaise, qui sert à mesurer les choses liquides, & qui paroît venir du mot latin *modius*. L'*Almude* contient deux Alquiers, & douze Canadots, dont chacun vaut la mingle ou la bouteille d'Amsterdam.

ALOES, s. m. Arbre des Indes, de huit ou dix pieds de hauteur, dont la tête est couronnée d'une

grosse touffe de feuilles épaisses & dentelées, assez larges par le bas, mais qui se retrécissent vers la pointe, & longues d'environ quatre pieds. Sa fleur est rouge & mêlée de jaune. Son fruit est rond comme un gros pois. Il est blanc & rouge. On tire le jus des feuilles en les coupant. Le bois de l'arbre est fort odoriférant, sur-tout lorsqu'il est brûlé. Mais d'autres prétendent que le véritable Aloes est la plante qui porte aussi ce nom, dont les feuilles sont courtes, épaisses d'environ deux pouces, la fleur blanche, & qui porte une graine de la même couleur. Toute cette plante est fort amere. On en tire un jus qui a d'excellens usages dans la Médecine. Les tablettes qu'on en fait se nomment Sucotrines, parce que le meilleur Aloes vient de l'Isle de *Sucotra* ou *Sucotora*. On appelle Aloëtiques les Médecines dont l'Aloes est l'ingrédient principal.

ALOIGNE, s. f. Terme de Marine. C'est une marque qu'on laisse flotter sur l'eau, pour faire connoître l'endroit où l'on a jetté l'ancre. Elle est de bois ou de liége.

ALOPECIE, s. f. Maladie, qu'on nomme autrement la *Pelade*. Elle consiste dans la chute des cheveux, & quelquefois de tous les poils du corps. *Alopecie* vient d'un mot grec, qui signifie *Renard*. Aussi prétend-on que cet animal est sujet à l'incommodité qu'on vient de représenter.

ALOSE, s. f. Poisson de mer, qui entre dans les rivieres au Printems & en Eté, & qui y devient plus gras & de meilleur goût que dans la mer. Il a la forme d'une Sardine, mais il est beaucoup plus gros. Sa longueur ordinaire est entre un & deux pieds.

ALOUCHI, s. m. Nom que les Droguistes François donnent à une gomme odoriférante, qui coule du tronc des canefiers blancs, & dont le nom propre est Litemanghitz.

ALOUETTE, s. f. Oiseau qui chante, & dont la chair est fort délicate lorsqu'il est gras. Il fait trois pontes dans le cours du Printems & de l'Eté. On distingue deux sortes d'Alouettes; l'une de terre, qui est celle dont on vient de parler; l'autre de mer, qui est un peu plus grosse, & plus brune par-dessus le corps.

ALPAGNE, s. m. Nom d'un animal laineux du Pérou, qui ressemble beaucoup aux Vigognes, mais qui a les jambes plus courtes, & le musle plus ramassé. On fait des étoffes de sa laine, des instrumens de ses os, & du feu de sa fiente.

ALPAM. Plante, dont les branches sont partagées par nœuds, & contiennent une moële verte, à laquelle on attribue plusieurs vertus. Ses feuilles sont oblongues, étroites & pointues, d'une odeur assez agréable, mais ameres au goût.

ALPHA, s. m. Nom de la premiere lettre de l'alphabet grec. Elle répond à notre *A*. On employe quelquefois ce mot pour signifier ce qui est à la tête de quelque chose.

ALPHABET, s. m. Nom qu'on donne à la collection de toutes les lettres d'une langue, suivant l'ordre particulier à chaque Nation. Ce mot est composé d'*Alpha* & *Beta*, les deux premieres lettres grecques. Les Relieurs nomment *Alphabet* certains petits fers qui leur servent à écrire les titres de livres en lettres d'or.

ALPHANET, s. m. Oiseau de proie, qui se nomme aussi *Tunisien*, parce qu'il vient de Tunis en Barbarie. Il sert au vol de la Perdrix.

ALPHŒNIX, s. m. Nom que les Pharmaciens donnent au sucre d'orge blanc, ou sucre tors, suivant la méthode qu'ils ont de déguiser les choses les plus simples, pour les faire valoir.

ALPHITOMANCIE, f. f. gr. Voyez ALEUROMANCIE.

ALPHONSINE, adj. *Tables Alphonfines*. On donne ce nom à certains calculs astronomiques, composés sous la direction d'Alphonse, Roi de Castille, qui employa quatre cens mille écus à perfectionner cet ouvrage, & qui l'honora d'une préface écrite de sa propre main.

ALPHOS, f. m. gr. Nom de certaines taches de la peau, dont on distingue plusieurs especes; les noires, les blanches, les roussâtres. Elles n'occupent que la superficie de la peau.

ALPISTE, f. f. Graine pâle, de figure ovale.

ALQUIFOUX, f. m. Nom que les Ouvriers donnent au plomb minéral; ou à la mine de plomb. L'Alquifoux vient d'Angleterre, en paquets de différentes grosseur. Les Potiers de terre l'employent pour vernir leurs ouvrages en verd.

ALRUNES, f. m. Poupées, ou petites figures de bois, que les anciens Germains regardoient comme leurs Dieux Penates, qu'ils habilloient proprement, qu'ils couchoient dans de petits coffres, & auxquelles ils servoient à boire & à manger.

ALSINASTRE, f. m. Plante aquatique, dont la tige est divisée en cellules, formées par de petites feuilles membraneuses, qui vont du centre à la circonférence. Elle est canelée dans toute sa longueur, & divisée par des nœuds dont partent les feuilles, qui sont blanches, étroites & disposées en rond. L'Alsinastre fleurit aux mois de Juillet & d'Août.

ALSINE, f. f. Plante, qui est une espece de Morgeline, & qui croît abondamment le long du chemin, entre Orléans & Bourges.

ALTE, f. f. Mot Allemand d'origine, qui signifie un repos que les troupes prennent pendant leur marche. C'est aussi un commandement militaire, par lequel on ordonne aux Soldats d'arrêter. Il paroît qu'il doit s'écrire avec une *h* aspirée, car on ne diroit pas l'alte fut longue.

ALTERATION, f. f. lat. Ce mot signifie toutes sortes de changemens, physique ou moral; mais il ne se prend qu'en mauvaise part, de même qu'*altérer*, qui est son verbe. *Altérant* se dit, en Médecine, de tout ce qui cause de l'altération. On dit aussi altératif. L'eau de chaux est un remede altératif.

ALTERCATION, f. f. latin. Querelle, dispute contentieuse, de bouche ou par écrit.

ALTERNATIVE, f. f. lat. Ce qui se fait tour à tour, ou indifféremment l'un après l'autre. On dit, je vous laisse *le choix de l'alternative*, pour dire que de deux choses on accorde la liberté de faire celle qui plaît le plus. *Alternatif* est l'adjectif. En terme de Blason, le mot *Alterné* signifie la situation de deux choses qui se répondent *à l'alternative*. En Géométrie, on appelle *angles alternes*, deux angles, l'un au haut, l'autre au bas d'une ligne droite comprise entre deux paralleles. Dans la doctrine des Quantités proportionnelles, la *proportion alterne* est lorsque l'*antécédent* d'une raison est à son *conséquent*, ce que l'*antécédent* d'une autre raison est aussi à son *conséquent*; la raison étant *alternativement* la même en changeant les antécédens en conséquens; comme 2. 4. 6. 12. & 2. 6. 4. 12.

ALTIER, adj., qui signifie hautain, fier, est un mot emprunt de l'Italien.

ALTIMETRIE, f. f. lat. & [illegible] Nom d'une Géométrie pratiqu[e] qui enseigne à mesurer les [hau]teurs, soit perpendiculaires, [so]it obliques, accessibles ou in[acces]sibles.

ALTIN, s. m. Monnoie de compte de Moscovie. Elle vaut trois copecks, dont chacun revient à quinze deniers de France.

ALTINCAR. Nom d'une espece de sel, qu'on employe pour purifier les métaux & les séparer de leur mine.

ALUDE, s. f. Bazane colorée, dont on couvre les Livres.

ALUDEL, s. m. Nom Chimique de certains pots ou verres sans fond, qu'on met l'un sur l'autre en forme de tuyau, pour les opérations qui se font avec le feu.

ALVEOLE, s. m. lat. Ce mot a quatre significations particulieres. On nomme ainsi, 1°. Les petites cases qui se trouvent dans les gâteaux des mouches à miel. 2°. Les trous des gencives où les dents sont plantées. 3°. L'intérieur de l'oreille. 4°. Le creux des petites coupes où le gland, les noisettes & quelques fleurs sont placées par la nature. *Alveolaire* se dit de ce qui appartient à quelque Alveole.

ALVIN, s. m. Fray nouveau, ou petit poisson, qu'on jette dans les Etangs, pour peupler. *Alviner* un Etang, c'est le remplir de ce petit poisson. On dit aussi *Alvinage*.

ALUINE, s. f. Nom que les Botanistes donnent à l'Absinthe. *Voyez*, ci-dessus, *Absinthe*.

ALUN, s. m. Espece de sel minéral astringent. Sa couleur est blanche. Outre l'Alun naturel, qui demeure tel qu'on le trouve dans la mine, & dont on distingue trois sortes, *le rong*, *le liquide* & *le frêle*, qui se nomme aussi *Alun de* [illegible]*renaille* ou *de plume*, on en fait [ar]tificiellement plusieurs sortes, [te]lles que l'*Alun de roche*, qui est [ce]lui qu'on entend ordinairement p[ar] le simple mot d'Alun; l'*Alun* d[e k]*ali*, qui s'appelle autrement *C[at]inum*; l'*Alun sucrin* ou *saccarin*; l'Alun de lie de vin desséchée & [b]rûlée; l'Alun écaillée, qui se fait [de] la pierre spéculaire écaillée, &c. Outre ses usages, en Médecine, l'Alun sert beaucoup aux Teinturiers pour la préparation des couleurs. Ils employent le mot *Aluner* pour dire, Faire tremper une étoffe dans l'eau d'alun. On appelle *Alunieres* les lieux où l'on travaille l'alun.

ALYPE, s. f. Herbe qui croît en abondance au long de la mer Lybique & dans d'autres lieux. Elle est rougeâtre. On prétend que sa graine dissipe la mélancolie, suivant la signification grecque de son nom, & qu'elle procure des songes agréables, en y mêlant une égale quantité de celle d'*Epithymum*, avec un peu de sel & de vinaigre. Quelques-uns croyent que l'Alype est le Turbit blanc, qui nous vient du Levant.

ALYSSE, s. f. Herbe qui croît dans les montagnes & dans les lieux raboteux, & qu'on croit bonne contre la morsure des chiens enragés. Elle a les feuilles rondes. Son fruit, qui contient une graine un peu élargie dans sa forme, représente un double écusson.

AMADES, s. m. Terme de Blason. Ce sont trois listes paralleles, qui traversent l'écu sans toucher aux bords, chacune large comme le tiers de la fasce.

AMADIS, s. m. Nom d'un Héros fabuleux, dont les avantures font la matiere d'un fameux Roman. On a donné ce nom, en France, à certaines manches de femmes.

AMADOTE, s. f. Espece de poire jaune, dont l'arbre porte le même nom.

AMADOU, s. m. Espece de mêche noire, qui vient d'Allemagne, & qui se fait avec les excrescences fongueuses des vieux arbres. On fait aussi de l'Amadou avec le vieux linge à demi brûlé.

AMADOUER, v. a. Ancien mot, qui subsiste encore dans l'usage familier, pour signifier *gagner*, *adoucir*, *rendre traitable*.

Amadouer quelqu'un par des caresses & des présens.

AMADOURI, f. m. Nom d'une espece de coton, qui nous vient d'Alexandrie par Marseille.

AMAIGRIR, v. a. Les Sculpteurs & les Charpentiers se sont rendu ce mot propre : les premiers, pour signifier qu'une figure de terre se resserre en séchant, disent qu'*elle s'amaigrit*. Les seconds l'employent dans le sens d'*aiguiser* ; ils disent *amaigrir* l'arrête d'une piéce de bois, pour la rendre plus aigue.

AMAKOZICK, f. m. Arbre de la Nouvelle Espagne, qui se nomme aussi *Texcalamalt* & *Teplamalt*. Il est grand. Ses feuilles ressemblent à celles du lierre, & son fruit, qui est de couleur pourprée, a l'apparence d'une petite figue.

AMALGAME, f. m. Ce mot, qui signifie *Paste*, en Arabe, exprime parmi nous, l'incorporation de quelque métal avec le mercure ou le vif argent. On dit aussi *Amalgamer* ; c'est-à-dire, calciner par le moyen du mercure, l'or ou l'argent, ou quelque autre métal, à l'exception du fer & du cuivre, dont les parties sont trop grossieres pour cette opération.

AMANBLUCÉE, f. f. Toile de coton, qui vient d'Alep, ou du Levant, par cette voie.

AMANDE, f. f. Espece de noix, renfermée dans un noyau, sous une écorce ou une peau assez épaisse, qui s'ouvre d'elle-même dans la maturité de ce fruit. On distingue deux sortes d'amandes, les douces & les ameres, qui ont toutes deux différentes vertus pour les usages de la Médecine. On donne le nom d'*amande* à la semence de tous les arbres à noyaux, qui est enfermée dans une écorce. On appelle aussi *amandes* les petits morceaux de cristal qui servent à la composition des lustres, parce qu'ils sont taillés dans cette forme. L'arbre qui produit l'amande porte le nom d'*Amandier*. Il ressemble beaucoup au Pêcher par les feuilles, mais il est beaucoup plus haut, & n'a souvent qu'une seule racine, Les femmes nomment *amandé* une composition d'amandes sans écorce, avec de l'orge-mondé & de l'eau de veau ou de poulet, qui sert à l'entretien du teint.

AMARA-DULCIS, f. f. lat. Nom d'une Plante, dont les sarmens, qui sont de deux ou trois pieds de long, rampent par terre ou embrassent les arbrisseaux voisins. Ses feuilles sont rangées alternativement le long des branches ; & ses fleurs, qui sont d'un bleu purpurin, ont la forme d'une rosette découpée en cinq parties, du milieu desquelles s'élevent des étamines jaunes. Les baies, qui succédent aux fleurs, sont molles, rouges, & leur suc est d'une fadeur amere, suivant la signification du nom.

AMARANTHE, f. f. Fleur d'un rouge très-vif, qui a donné son nom à l'espece de rouge qui fait sa couleur. On l'appelle aussi *Passe-velours* & *Fleur d'amour*. Il y a une autre Amaranthe, qui est une espece de *Tricolor* ; mais qui n'est qu'une simple plante sans fleur, dont les feuilles sont fort belles. On la distingue par le nom d'*Amaranthe-Tricolor*.

AMARANTINE, f. f. Espece d'Anemone à grandes feuilles, dont la couleur tire sur l'Amaranthe.

AMARGUE, f. f. Terme de mer, qui signifie les indices qu'on place en mer sur un rocher ou sur un banc, pour avertir que la route est dangereuse. On en voit plusieurs, qui sont un tonneau vuide ou un mât, entre l'Angleterre & la côte de Flandres. On les appelle aussi *Balises* ou *Bouées*.

AMARRER, v. act. Terme de Marine. C'est tirer ou attacher quelque chose avec des cordages. On appelle *amarre*, la corde qui sert à cet usage. Un vaisseau qui a mouillé ses trois ancres, *a ses trois amarres*. Amarrage se prend aussi pour ancrage ou mouillage. *Amariner* est un autre mot, qui signifie mettre dans un vaisseau ce qu'il faut d'hommes & de munitions pour le défendre. Terme d'Armateur.

Les Charpentiers employent le mot d'*amarre* pour signifier deux morceaux de bois appliqués quarrément contre une plus grande piéce.

AMASEMENS, s. m. Terme de quelques Coutumes, qui signifie des maisons & des édifices. *Manoirs amasés*, c'est-à-dire, *terres accompagnées de bâtimens*.

AMATELOTER, v. a. Terme de Mer. C'est joindre les Matelots deux à deux, afin que chacun servant à son tour, ils puissent se soulager en se succédant l'un à l'autre dans le travail.

AMATEUR, s. m. lat. Ce mot s'est mis en usage pour signifier celui qui a le goût des beaux arts, qui les aime, qui les protege, sans les exercer.

AMATIR, v. act. Terme d'Orfevrie. C'est ôter le poli à l'or ou à l'argent; quoique, pour l'argent, *Blanchir* soit plus en usage.

AMATZQUIL, s. m. Plante des pays chauds, dont les feuilles ressemblent beaucoup à celles du citronier, & dont le fruit est une espece de figue. Elle vient du Bresil. L'écorce de sa racine, en décoction, passe pour un excellent febrifuge.

AMAUROSIS ou AMAUROSE, s. f. gr. Maladie des yeux, qu'on appelle autrement *Goutte serene*. On est privé de la vûe sans qu'il paroisse aux yeux la moindre trace de mal.

AMAZONES, s. fem. Nation guerriere venue de la Sarmatie, sur le fleuve Thermodon en Cappadoce, uniquement composée de femmes, qui ne recevoient parmi elles aucun homme; mais qui se rendant une fois l'an sur la frontiere, pour y recevoir les caresses de leurs voisins, gardoient les filles dont elles devenoient enceintes, & rendoient les enfans mâles aux peres. Elles se brûloient une mammelle pour tirer mieux de l'arc, & conservoient l'autre pour la nourriture de leur fruit. On prétend qu'elles étendirent leur domination jusqu'à Ephése, en Asie, mais qu'ayant voulu repasser en Europe, elles furent défaites par les Athéniens sous Thésée. Quelques critiques traitent ce récit de fable, & la croyent fondée sur l'usage que ces femmes avoient de suivre leurs maris à la guerre. Leur nom s'employe pour signifier une femme courageuse.

AMBAGE, s. m. Vieux mot tiré du latin, qui n'est point encore tout-à-fait hors d'usage dans le style familier. Il signifie des circonlocutions, des voies obscures & mystérieuses, par lesquelles on veut cacher sa pensée.

AMBAIBA, s. m. Arbre de l'Amérique, dont les feuilles sont si dures, qu'elles servent à polir le bois. Il ressemble au Figuier, sans avoir tant de hauteur. On vante la poudre de son bois comme un excellent Vulneraire.

AMBAITINGA, s. m. Arbre du Brésil, fort droit & fort haut, qui porte certaines vessies dont il découle un Baume vulneraire, que les Indiens recueillent soigneusement.

AMBALAM, s. m. Grand arbre des Indes, dont un homme peut à peine embrasser le tronc. Ses branches sont de couleur verte, & couvertes d'une poudre bleue. On remarque, comme une singularité, que lorsque ses boutons de fleur viennent à pousser,

il se dépouille de ses feuilles, & qu'il les reprend lorsque le fruit paroît.

AMBARVALES, s. f. Anciennes fêtes Romaines, qui se célébroient avant la moisson à l'honneur de Cérès. On conduisoit trois fois une Truie autour du champ, tandis qu'un des Laboureurs, couronné de feuilles de chêne, chantoit les louanges de cette Déesse. La cérémonie se terminoit par le sacrifice de la Truie, & par des libations de lait & de vin.

AMBASSADEUR, s. m. Ministre public d'un Roi ou d'une République, qui est envoyé d'une Cour pour négocier des affaires d'Etat dans une autre. Sa fonction se nomme *Ambassade*.

AMBELA. Nom d'un arbre du Levant, dont on distingue deux especes; l'un, dont le fruit approche de la noisette & a le goût du verjus. Il se confit & se mange avec du sel. L'autre a les feuilles plus grandes, & porte un fruit plus gros. La décoction de son bois, avec du sandal, passe pour un febrifuge.

AMBI, s. m. Instrument de Chirurgie, composé de deux piéces de bois jointes ensemble par une charniere. Il sert à réduire la luxation du bras, dans laquelle la tête de l'humerus est tombée sous l'aisselle.

AMBIDEXTRE, lat. adj. Celui qui se sert de ses deux mains avec la même facilité. Métaphoriquement, c'est un homme qui trompe deux partis opposés, en feignant de les favoriser également, ou qui se fait payer de l'un & de l'autre.

AMBIGUITÉ, s. f. lat. Tout ce qui laisse quelque doute à l'esprit sur la maniere de se déterminer. *Une ambiguité. Un terme ambigu.* On appelle *ambigu*, un repas irrégulier, composé de divers mets peu assortis, qui n'est ni un dîner, ni un soûper.

AMBLE, s. m. Marche ou allure d'un cheval, qui consiste dans le mouvement alternatif des deux jambes de chaque côté. On prétend que c'est le pas naturel des chevaux, & qu'étant jeunes ils le quittent pour prendre d'autres habitudes. En termes de Manége, on dit *un cheval est franc d'amble*, lorsqu'en le conduisant de la main avec le licou, il prend naturellement cette allûre.

AMBLIGONE, s. m. gr. Terme de Géométrie. C'est un angle obtus, plus large qu'un angle droit; c'est-à-dire, qu'il contient plus de nonante degrés.

AMBLIOPIE, s. f. gr. Terme de Chirurgie, qui signifie des éblouissemens continuels de la vûe, sans aucune marque d'altération dans les yeux.

AMBOUTIR, v. act. Terme d'Art, qui signifie rendre une chose concave d'un côté & convexe de l'autre. L'instrument qui sert à cette opération, se nomme *amboutissoir*. On dit, *une planche amboutie*.

AMBRE, s. m. Substance jaune, transparente & gommeuse, d'un goût résineux, & d'une odeur qui tire sur l'huile de Terebentine. Elle se trouve au bord de la mer & surnage sur les eaux. Les uns croyent que c'est le suc de quelque arbre, qui devient solide par congélation. D'autres prétendent que c'est un simple bitume formé d'exhalaisons aériennes, qui se condensent par la fraîcheur de l'eau. On attribue à l'*ambre* deux vertus opposées; l'une astringente, qui est dans son huile; l'autre apéritive, qui est dans le sel volatil. On appelle *ambreade* de l'ambre faux ou factice, dont on se sert pour la traite avec les Négres.

AMBRE-GRIS, s. m. Drogue odoriférante, de couleur cendrée, qui se fond comme la cire, & qui est tout à la fois un parfum

& un excellent cordial. On croit que c'est un mêlange de cire & de miel, qui tombant dans la mer, des rochers où des arbres dont les abeilles font leur retraite, y acquiert la perfection qui lui convient. Ce qui confirme cette opinion, c'est qu'on tire, du miel & de la cire, une essence fort semblable; sans compter qu'ayant ouvert des piéces d'Ambre-gris avant leur parfaite maturité, on y a trouvé au centre, de la cire & du miel. Quoique les mers du Nord fournissent de l'Ambre-gris, il est en plus grande abondance & meilleur dans celles d'Orient. On en distingue de plusieurs sortes, c'est-à-dire, de différens degrés de bonté. L'*Ambre renardé*, qui est le pire, est celui que les poissons vomissent après l'avoir avallé. Sa couleur est noire.

AMBRETTE, s. f. Nom d'une petite Poire, dont le goût tire sur celui de l'Ambre-gris. C'est aussi le nom d'une Plante qui sert à parfumer, & qu'on appelle autrement *Fleur du Grand Seigneur*.

AMBROSIE, s. f. Liqueur que les Payens regardoient comme la boisson des Dieux. Les Médecins donnent aujourd'hui ce nom à certaines préparations d'un goût agréable. Dans son origine grecque, il signifie *Immortel*. Il y a une herbe nommée Ambrosie, qui porte de petits boutons sans fleurs, en forme de grappes de raisin, & dont l'odeur approche de celle du vin.

AMBULANT, s. m. lat. Nom qu'on donne aux Commis subalternes des Aides & des Domaines, qui vont visiter les Bureaux, ou faire d'autres observations. On appelle *Ambulante* l'emploi d'un Ambulant.

AME, s. f. C'est un Etre simple, indivisible, capable d'idées & de sentimens, qui fait la partie la plus noble & la plus essentielle de l'homme, & qui le dirige dans toutes ses actions. Les Philosophes attribuent aux animaux & aux plantes une Ame végétative, c'est-à-dire, un principe qui les fait croître ou diminuer. En termes de Sculpture, on appelle *Ame* les figures de plâtre ou de terre, qui servent à former celles qu'on jette en métal. En Musique, l'*Ame* est un petit appui de bois qu'on met sous le chevalet, dans l'interieur d'un instrument. En termes d'Artillerie, l'*Ame* est le creux du canon, où se met la poudre. Dans le langage figuré, on appelle l'*Ame* d'une chose, ce qui sert à lui donner de la chaleur, de la force & de la vivacité. L'Eloquence, la Poësie, la Peinture, l'Art, en un mot, donne de l'ame aux choses les plus insensibles.

AMEBÉE, adj. m. gr. On donne le nom de Poëme Amebée aux Piéces de Poësie, où l'on introduit deux Interlocuteurs, qui se disputent quelque préférence, comme dans la troisiéme Eglogue de Virgile. Ce mot signifie ce qui est mutuel.

AMEN. Mot Hebreu, que l'Eglise place à la fin de toutes ses priéres, & qui signifie *Ainsi soit-il.* C'est un souhait pour l'exécution de ce qu'on demande.

AMENDE, s. f. Peine ou réparation imposée pour quelque faute. *Amende pécuniaire*. *Amende honorable*. De-là vient *amender* une terre, pour réparer ses forces en l'engraissant. Un malade qui *n'amende point*. *L'amendement* des mœurs.

AMENER, v. act. Terme de Marine, qui se prend en deux sens. 1°. *Amener les voiles*, *amener* le pavillon, signifie les *abbaisser*. 2°. *Amener une terre*, signifie s'en approcher.

AMENITÉ, s. f. Ce mot latin est devenu françois pour signifier de l'agrément.

AMETHYSTE, s. f. gr. Pierre

précieuse d'un violet foncé. C'étoit la neuviéme, en ordre, sur le Pectoral du grand Prêtre Juif, & le nom d'Issachar étoit gravé dessus. On prétend que l'Amethyste garantit de l'yvresse, & résiste aux poisons. Celles qui viennent du Levant sont plus dures & plus estimées que celles des Indes Occidentales.

AMIANTE, s. m. gr. Espece de pierre, semblable à l'Alun, qui étant mise au feu ne paroît pas se consumer. Les opinions sont différentes sur la nature de cette pierre, & n'ont jamais été bien éclaircies.

AMICALEMENT, adv. formé d'Ami, pour signifier, en ami, avec un air d'amitié. *Amical* se dit aussi pour ce qui marque de l'amitié, ce qui en a l'apparence.

AMIDON, s. m. gr. Pâte composée de froment ou d'autres grains, en les amolissant avec de l'eau sans les moudre. Elle sert à blanchir le linge fin, à faire de la poudre pour les cheveux, & à d'autres usages. L'Amidon de froment est le meilleur. On fait aussi de fort bon Amidon d'une Plante nommée *Arum* ou *Epilette*, qui croît dans les lieux sombres & les terres incultes.

AMIERTES, s. f. Nom de certaines toiles de coton, qui viennent des Indes.

AMINEUR, s. m. On donne ce nom aux Mesureurs, dans les greniers à sel. Ils sont choisis aussi pour Experts, lorsqu'il faut juger de la qualité des sels de capture.

AMINTAS. Fossé d'Amintas. C'est ainsi qu'on nomme, après Galien, un Bandage, qui se fait pour le nez, du nom de son ancien Auteur. Il ressemble à celui qu'on nomme *Œil double*, excepté qu'il ne couvre pas les yeux.

AMIRAL, s. m. Le Chef des forces maritimes d'un Etat. On croit que ce mot vient d'*Amir* ou *Emir*, qui signifie Prince ou Seigneur, en Arabe. *Vice-Amiral* & *Contre-Amiral* sont d'autres titres de dignités inférieures dans la Marine. Dans chaque Nation, les Amiraux ont de grands priviléges. En France, l'Amiral porte à ses armes deux ancres d'or passées en sautoir derriere l'écu. Le vaisseau qu'il monte arbore le pavillon quarré blanc au grand mât, & porte quatre fanaux. Il a le dixiéme de toutes les prises de mer, sous pavillon de France, & le dixiéme des rançons. La Jurisdiction de l'Amirauté est aussi fort étendue, soit aux Tables de marbre, soit dans d'autres Siéges particuliers. Le premier Amiral de France fut *Florent de Varenne*, en 1270. L'Amiral de Malte est la quatriéme dignité de l'Ordre, après le Grand-Maître. Il est Chef de la langue d'Italie, dont il est toujours tiré.

AMISSIBLE, adj. lat. Ce mot, qui signifie, ce qui peut être perdu, ne se dit guéres qu'en style Théologique, de la Grace & de la Justice. *Innamissible* signifie le contraire. *Amissibilité* est le substantif.

AMIT, s. m. lat. Nom d'un linge dont le Prêtre se couvre les épaules pour dire la Messe.

AMMAN, s. m. Titre de Dignité en Suisse. On donne ce nom, dans les cantons Catholiques, au Chef de chaque canton. Il occupe ce rang, pendant deux ans, avec une Régence ou un Conseil, pour les affaires communes.

AMMEISTRE, s. m. Nom qu'on donne aux Echevins de Strasbourg, comme on nomme Capitouls ceux de Toulouse, & Jurats ceux de Bordeaux.

AMMI, s. m. Graine du Levant, qui vient d'une plante assez haute, dont les fleurs sont blanches. On s'en sert pour la composition de la Thériaque. Elle porte, chez les Apoticaires, le nom de

Cumin d'Ethiopie & d'*Ammioselinum.*

AMMOCHOSIE, f. f. gr. Pratique, ou remède, qui sert à dessécher le corps, & qui consiste à l'enterrer dans du sable de Mer extrêmement chaud. *Voyez* INSOLATION.

AMMOCHRYSE, f. f. gr. ou Poudre d'or. C'est le nom d'une Pierre friable, rouge ou jaune, qui est mêlée de paillettes d'or, & qu'on pulvérise pour la mettre sur l'écriture. Elle se trouve en Bohême & dans quelques autres lieux.

AMMODITE, f. m. gr. Serpent qui ressemble à la vipere, mais qui a la tête plus longue, & la queue fendue par-dessus. Sa morsure cause la mort. Il est couleur de sable, moucheté de noir, & long d'environ deux pieds.

AMMON, f. m. Surnom de Jupiter, adoré en Lybie sous la forme d'un Belier. C'est aussi le nom d'un des fils de *Loth* dans l'Ecriture sainte. Cet Ammon, né d'une des filles de Loth, devint la source des *Ammonites*, Nation qui habita une partie de la Syrie, & qui après de longues guerres, avec le peuple de Dieu, fut enfin détruite par Judas Machabée. *Voyez* CORNE D'AMMON.

AMMONIAC, f. m. Gomme d'un arbre d'Afrique, qui porte le même nom; d'autres disent d'une plante. On attribue beaucoup de vertus à son sel & à son huile. Suivant quelques-uns, le nom d'*ammoniac* vient du Temple de Jupiter Ammon, qui étoit environné d'arbres d'où distilloit cette gomme.

AMMONITE, f. m. Nom d'une pierre, ou d'une espece de grais, dont les parties sont composées de sable, ou de grains qui lui ressemblent.

AMNION ou AMNIOS, f. m. gr. Membrane déliée, qui enveloppe immédiatement le *Fœtus.*

AMNISTIE, f. f. gr. Pardon général, ou acte d'oubli, accordé par un Prince à ses Sujets, après quelque faute qui blesse le pouvoir suprême.

AMOISE, f. f. Terme de Charpentage. Les Amoises sont des pièces de bois qui embrassent les assemblages, & qui étant liées l'une à l'autre par des chevilles de bois, servent à les affermir.

AMOLETTES, f. f. Terme de Mer. C'est le nom des trous par lesquels on fait passer les barres du cabestan.

AMOME f. m. Arbre odoriférant des Indes orientales, dont le bois est rougeâtre, & qui porte des gousses rondes de la grosseur des grains de raisin. Elles sont remplies de petits grains couleur de pourpre, qui ont le goût âcre, & qui répandent beaucoup d'odeur. Ils entrent dans la composition de la Thériaque.

AMONCELLER, v. act. Mettre en tas, en monceau; d'où vient qu'en terme de Manége on dit, qu'un cheval *s'amoncelle*, pour signifier que l'ensemble de toutes ses parties est resserré dans une proportion fort réguliere.

AMONT, f. m. Terme de Bateliers sur plusieurs Rivieres, pour signifier la partie qui est du côté de la source d'une riviere.

AMORCE, f. f. Ce qui est capable d'engager, de gagner les sens ou la raison. L'amorce pour la pêche, est ce qui attire le poisson & qui sert à le faire prendre. Pour les armes à feu, c'est la poudre qui est près de la lumiere, & qu'on enflamme pour faire partir le coup. On appelle aussi *amorce* les méches souffrées qui servent à mettre le feu aux grenades & aux mines. En terme de Serrurier, *amorcer le fer* signifie en ôter quelque chose avant que de le percer. L'*Amorçoir* est un ciseau ou une petite tariere, dont on se sert pour commencer à percer le bois.

AMORTIR, v. act. Terme de Droit Civil & Canon, qui signifie assurer quelque terre à l'Église d'une maniere irrévocable. C'est un privilége de l'Etat Ecclésiastique, dans la plûpart des pays de la Communion Romaine. En France, le droit d'Amortissement se paye assez cher. Les biens amortis ne peuvent jamais changer de nature. *Amortissement* est aussi un terme d'Architecture : c'est ce qui termine un ouvrage. On dit dans le style figuré, *amortir les passions*, pour signifier les refroidir & les éteindre : L'*amortissement des desirs*. On dit aussi *des chairs amorties*, c'est-à-dire, où l'interruption du sang & des esprits ne laisse plus de sentiment. *Fruit amorti. Douleur amortie. Couleur amortie.*

AMOVIBLE, adj. lat. Ce qui peut être ôté. Un office amovible. Amovibilité est le Substantif. En terme de droit canon, *amovible* se dit pour *révocable*, de certaines prérogatives, qui peuvent être révoquées.

AMPELITE, adj. *Terre ampelite.* C'est une terre noire, qui étant pilée se fond dans l'huile. Elle sert à teindre en noir les cheveux & les sourcils, & à divers usages de Médecine.

AMPHIBIE, adj. & s. m. gr. Ce mot, qui signifie proprement *double-vie* s'applique particuliérement aux animaux qui vivent indifféremment dans l'eau ou sur terre, tels que la Grenouille, le Castor, la Tortue, le Cheval marin, le Crocodile, &c. mais on s'en sert aussi pour tout ce qui est d'une nature douteuse à cause de ses différentes propriétés.

AMPHIBOLOGIE, s. f. gr. Maniere obscure de parler ou d'écrire, qui fait qu'une expression peut être prise en deux sens opposés. Les langues modernes ne sont pas si sujettes à cet abus que le latin. *Amphibologique* signifie ce qui est douteux, indéterminé.

AMPHICTIONS, s. m. grec. Nom qu'on donnoit, dans l'ancienne Grece, aux Députés qui formoient l'assemblée générale des villes confédérées.

AMPHIDROMIE, s. f. grec. Fête payenne, qui se célebroit le cinquiéme jour après la naissance d'un enfant. Les femmes, qui se trouvoient dans la maison, couroient en rond dans la chambre, suivant la signification du mot, en portant l'enfant dans leurs bras ; & ensuite l'ayant remis entre les mains de la nourrice, elles se mettoient à table, où le festin étoit accompagné de petits présens.

AMPHIGOURIE, s. f. gr. Ce mot, composé d'un adverbe grec, qui signifie *autour*, & d'un substantif, qui signifie *cercle*, est devenu depuis peu fort à la mode, pour servir de nom à de petites parodies lyriques, qui tiennent du burlesque, & qui roulant sur des mots & des idées sans ordre & sans aucun sens déterminé, n'ont pour objet que de faire rire par ce bizarre assemblage.

AMPHION, s. m. Nom qu'on donne, dans les Indes orientales, au suc que nous nommons Opium.

AMPHIPOLES, s. f. gr. Magistrats de Syracuse, qui administroient le gouvernement & la police. Ils devoient leur établissement à Timoléon, lorsqu'il eut chassé Denis le Tyran.

AMPHIPROSTILE, s. m. Ce mot, dans sa composition grecque, signifie un édifice qui a des colomnes devant & derriere. Les Anciens avoient des temples de cette forme, auxquels ils donnoient ce nom.

AMPHISBENE, s. m. gr. Serpent de Lybie, auquel on attribue deux têtes, par lesquelles il mord également. Sa grosseur est égale des deux côtés, & il s'avance aussi facilement en avant qu'en arriere.

AMPHISCIENS, f. m. grec. Nom des Nations qui habitent entre les Tropiques. On les nomme ainsi, parce que, suivant la signification de ce mot, leur ombre méridienne change par leur différente position à l'égard du soleil. Elle est tantôt au midi, tantôt au septentrion.

AMPHISTERE, f. m. Nom que les Grecs donnoient aux serpens aîlés; & qui signifie, dans leur langue, cette propriété naturelle. C'est aujourd'hui un terme de Blason. L'étimologie grecque demanderoit qu'on écrivit Amphiptere.

AMPHITHÉATRE, f. m. gr. Grand édifice, ordinairement de forme ronde ou ovale, avec des rangs de fiéges ou de bancs, pour la commodité de ceux qui assistent à quelque spectacle. Les anciens Romains se distinguerent par la magnificence de leurs Amphithéâtres.

AMPHORE, f. f. Mot latin, qui s'est conservé, à Venise, pour le nom d'une grande mesure des liquides. Elle contient quatre bigots, & le bigot quatre cartes.

AMPLEUR, f. f. lat. Mot formé d'ample, que les Couturieres ont mis en usage, pour signifier la large étendue des robbes & des paniers de femme.

AMPLIATION, f. f. lat. Terme de Pratique. On appelle Ampliations de contrats, des copies de contrats, dont les grosses sont déposées entre les mains des Notaires. En Termes de matieres bénéficiales, *ampliation* signifie extension, augmentation. *Ampliatif* se dit aussi de ce qui a le pouvoir d'étendre, d'augmenter. En termes de Chambre des Comptes, une *ampliation* est la copie d'une quittance, qu'un Comptable rapporte sur la recette de son compte. En termes de Palais, *amplier* se dit pour différer.

AMPLIFICATION, f. f. lat. Terme de Rhétorique. C'est la maniere d'étendre un sujet, ou une simple pensée, par des figures conformes aux régles de l'art. Dans le style ordinaire, *amplifier* signifie augmenter, étendre, aggrandir.

AMPLITUDE, f. f. lat. Terme d'Astronomie. C'est la distance prise sur l'horizon du point où un Astre se leve ou se couche, au point du lever ou du coucher Equinoxial. L'Orient du Soleil s'appelle aussi son Amplitude orientale; & l'Occident, Amplitude occidentale.

AMPOULLES, f. f. lat. Petites enflures qui se forment sur la peau, ou sur l'eau agitée. Comme Ampoulle signifie bouteille, dans son origine latine, on a donné ce nom à la petite phiole qui contient l'huile dont on sacre nos Rois à Reims. On prétend qu'elle fut apportée du ciel, par une colombe, au baptême de Clovis; & pour célébrer cet événement, il y avoit autrefois un Ordre de Chevalerie, qui se nommoit l'Ordre de la sainte Ampoulle.

AMPOULLETTE, f. f. Terme de Marine, qui signifie un horloge à sable, qu'on tient dans le même lieu que la boussole.

AMPUTATION, f. f. lat. Terme de Chirurgie, qui signifie l'action de couper un membre avec les instrumens de cette profession. On dit de même *amputer*, pour *couper*.

AMULETE, f. m. Charme, ou médicament. Dans le premier de ces deux sens, les Amuletes consistent en caractères, en figures, ou en paroles, auxquelles on attribue des vertus imaginaires. En Médecine, c'est un composé de simples, ou de sels minéraux, &c. qui attaché à quelque partie du corps, guérit ou préserve d'une maladie.

AMURCA, f. f. C'est le nom que les Apotiquaires donnent à la

lie

fie des olives ; ce qu'il signifie dans son origine grecque.

AMURE, s. f. Terme de Mer. Les Amures sont des trous, dont l'usage est d'arrêter les cordages qui servent à bander les voiles. *Amurer* signifie faire la manœuvre de cette opération. *Amure*, prononcé simplement, est un ordre de Marine.

AMYGDALES, s. f. gr. Certaines glandes du corps humain, ainsi nommées parce qu'elles ont la forme d'une amande. *Amygdaloïde* est le nom d'une Pierre figurée, qui a la même forme.

AN. Terminaison de plusieurs noms traduits du latin. C'est une régle assez générale qu'anus, dans les noms propres latins, où il est précédé d'une voyelle, comme dans *Julianus*, *Cyprianus*, &c. se rend en françois par *en*; Julien, Cyprien. Au contraire, si c'est une consonne qui précéde *anus*, il se rend par *an*, *Trajanus*, Trajan.

ANA. Terme en usage parmi les Médecins de plusieurs Nations, pour signifier que dans une purgation qu'ils ordonnent, les ingrédiens prescrits doivent entrer en égale quantité.

ANABAPTISTES, s. m. grec. Secte d'Hérétiques, qui ne croient pas que les enfans puissent être baptisés, & qui les rebaptisent dans l'âge de raison. Leur origine est du même tems que celle du Luthéranisme, sans qu'on connoisse exactement leur Auteur. Mais *Jean de Leyden*, *Muntzer*, *Kniperdolling*, & d'autres Enthousiastes Allemans à la tête de ces Sectaires, joignirent quantité d'opinions mostrueuses à celle qui regarde le baptême. Cette Secte subsiste encore, quoiqu'il paroisse par la confession de Foi des Anabaptistes Anglois, publiée en 1689, qu'ils ne différent guéres des autres Protestans qu'à l'égard du baptême des enfans.

ANABROKISME, s. m. grec. Opération qui se fait, avec un nœud coulant, suivant la signification du mot, sur le poil des paupieres qui nuit aux yeux, par sa longueur ou son abondance.

ANACALIPE, s. m. Petite bête de l'Isle Madagascar, qui croît entre l'écorce des vieux arbres. C'est une espece de *Polypede*, dont les piquûres sont aussi dangereuses que celles du Scorpion.

ANACALYPTERIE, s. f. Ancienne Fête payenne, qui suivoit immédiatement les nôces, & dont la cérémonie consistoit à faire voir l'Epouse à tout le monde, en lui ôtant son voile. C'est ce que signifie ce mot grec.

ANACANDEF, s. m. Serpent d'une petitesse extrême, qui se glisse dans le fondement, d'où il n'est pas aisé de le faire sortir. Il y cause de grandes douleurs, qui ne manquent guéres de devenir mortelles. On ne connoît l'*Anacandef* que par les Relations de l'Isle Madagascar.

ANACARDE, s. m. gr. Fruit des Indes orientales, qui, suivant la signification de ce mot, a quelque ressemblance avec le cœur par sa couleur & par sa forme. C'est un poison ; mais pris avec circonspection & dans une juste mesure, il fortifie les nerfs. C'est aussi le nom d'un Antidote, dont on vante l'excellence. Voyez-en la préparation dans le Dictionnaire de James.

ANACHORETTE, s. m. grec. Celui qui se retire du tumulte, pour mener une vie tranquille dans la solitude. *Un Hermite.*

ANACHRONISME, s. m. gr. C'est une faute contre l'ordre des tems, lorsqu'on place un événement plus tard ou plutôt qu'il n'est arrivé. Ainsi Virgile est tombé dans un Anachronisme en faisant vivre Didon du tems d'Enée, quoiqu'elle fût postérieure d'environ 300 ans au siége de Troye.

ANACOLLEMATES, f. m. gr. Nom d'un remede qu'on applique sur le front, pour arrêter les fluxions qui tombent sur les yeux.

ANACOLUPA, f. fem. Nom d'une Plante du Malabar, dont le suc, avec un peu de poivre, passe pour un spécifique admirable contre l'Epilepsie, & pour le seul Antidote connu contre la morsure du serpent à chapeau.

ANACONS, f. m. Arbre de l'Isle Madagascar, dont le fruit, qui est à peu près de la longueur du doigt, contient un suc qui fait cailler le lait. Ses feuilles ressemblent à celles du poirier.

ANACOSTE, f. f. Nom d'une étoffe de laine croisée, très-rase, qui se fabrique particuliérement en Hollande & en Flandres. On en fait aussi à Beauvais.

ANACRÉONTIQUE, adj. Ce qui est composé en vers dans le goût d'*Anacréon*, Poëte célébre, qui florissoit environ quatre cens ans avant Jesus-Christ, & qui a réuni, dans ses petites Piéces, toutes les graces de la tendresse & de la gaieté.

ANACTE, f. m. gr. formé du mot qui signifie Roi. On donnoit anciennement ce nom aux Rois qui avoient mérité, par leurs belles actions, d'être comptés au nombre des Dieux. La Grece avoit des Fêtes qui se nommoient Anactées, à l'honneur de Castor & Pollux.

ANÆMASE, f. f. grec. Nom d'une maladie dangereuse, qui survient, suivant la signification du mot, d'un manque de sang.

ANAGALLIS, f. f. gr. Petite herbe rampante, dont les feuilles ressemblent à celles de la Parietaire. On en distingue deux sortes, la *terrestre* & l'*aquatique*, qui se nomme autrement *Berle*. Celle de terre est un remede pour la morsure des chiens enragés. Son suc, tiré par le nez, purge le cerveau, & guéri les yeux de la cataracte.

ANAGNOSTE, f. m. gr., qui signifie Lecteur. Les Romains donnoient ce nom à un Esclave, qui faisoit la lecture pendant leurs repas.

ANAGOGIE, f. f. gr. Ravissement de l'ame dans la contemplation des choses divines, ou efforts qu'elle fait pour découvrir le sens mystique de quelques passages de l'Écriture. *Anagogique* est l'adjectif.

ANAGRAMME, f. f. grec. Transposition ou changement d'un nom propre, pour y trouver, dans ce renversement d'ordre, quelque sens qui exprime les bonnes ou les mauvaises qualités de la personne.

ANAGYRIS, f. f. gr. Plante singuliere. Elle s'éleve comme un arbre. Elle est puante. Sa substance est si dure qu'on en fait des échalas pour les vignes. Ses feuilles broyées sont un repercussif admirable pour toutes sortes d'humeurs, par la seule application ; & prises en poudre, au poids d'une dragme, avec du vin cuit, elles facilitent, dit-on, l'accouchement. On distingue une autre espece d'*Anagyris*, dont les fleurs sont jaunes, au-lieu que celles de l'autre sont blanches. Elle se nomme *Eghelo*, & passe pour un puissant vomitif.

ANALECTES, f. f. gr. Fragmens ou passages choisis d'un Auteur.

ANALEMME, f. f. gr. Les Mathématiciens donnent ce nom à la représentation de tous les cercles de la Sphere, sur une surface plate.

ANALEPTIQUES, f. m. gr. Médicamens propres à fortifier les nerfs, & à rétablir la vigueur naturelle.

ANALOGIE, f. f. gr. Rapport ou proportion d'une chose avec une autre. *Analogique* est l'adjectif.

ANALYSE, f. f. gr. L'art de résoudre des questions difficiles en

les réduisant aux parties dont elles sont composées, ou à leurs premiers principes, pour en montrer la possibilité ou l'impossibilité. Cette méthode est opposée à la Synthese, qui est toute contraire. Les Chimistes appellent aussi *analyse*, la réduction des corps mixtes à leurs premiers principes, tels que les sels, l'huile, le souffre, &c. *Analytique* est l'adjectif.

ANAMNETIQUES, f. m. gr. Médicamens propres à réparer la mémoire ou à la fortifier.

ANANAS, f. m. Fruit des Indes, qui ressemble à la pomme de pin. Il croît sur une tige ronde, grosse d'environ deux pouces, haute d'un pied & demi, & revêtue de quinze ou seize feuilles de la figure de celles de l'Aloes. On distingue plusieurs sortes d'Ananas, qui passent toutes pour un fruit très-agréable. Outre ceux qui se mangent, comme il croît en abondance, on fait, du suc des autres, une espece de Malvoisie, qui est délicieuse à boire, mais qui ne peut être conservée plus de trois semaines. Les Ananas sont aujourd'hui fort communs dans les jardins d'Angleterre.

ANAPESTE, f. m. gr. Terme de prosodie grecque & latine. C'est un pied de vers, composé de deux breves & une longue. On appelle *anapestiques* les vers composés d'Anapestes.

ANAPHORE, f. f. gr. Figure de Rhétorique, qui consiste à répéter plusieurs fois le même mot, à la tête de plusieurs phrases consécutives; comme dans cet exemple: L'amour est soupçonneux, l'amour est cruel, l'amour est perfide, l'amour est capable de tous les excès.

ANAPLEROSE, f. f. gr. Supplément à quelque chose qui manque. En Chirurgie, c'est l'art de rendre au corps quelque partie enlevée par accident, ou que la nature a refusée, telle qu'un œil ou un bras postiche.

ANARCHIE, f. f. gr. Défaut de chef & de gouvernement dans une Nation. L'Anarchie est dangereuse, parce que tout le monde s'attribuant une égale autorité, le trouble & la confusion suivent nécessairement.

ANASARQUE, f. f. gr. Nom d'une espece d'hydropisie, dans laquelle l'eau est répandue dans toutes les chairs. On la nomme aussi *Leucophlegmatie*.

ANASTOMOTIQUES, f. m. gr. Médicamens qui dilatent l'orifice des vaisseaux du corps, & qui rendent la circulation du sang plus libre.

ANATE, ou ATTOLE, f. f. Teinture rouge des Indes orientales, tirée d'une fleur de même couleur, qui croît sur des arbrisseaux de sept ou huit pieds de haut.

ANATHEME, f. m. gr. Dans sa signification ordinaire, c'est une imprécation solemnelle contre quelqu'un. Tel est le sens dans lequel ce mot est employé par l'Eglise. Mais il paroît par divers endroits de l'Ecriture, que c'étoit quelquefois une offrande consacrée à Dieu, & quelquefois un objet dévoué à la destruction & à l'horreur publique.

ANATIFERE, f. m. Composé du latin, pour exprimer, suivant la signification, une coquille curieuse, qui porte un canard. Quelques-uns la nomment *Conque anatifere*.

ANATOCISME, f. m. grec. C'est l'intérêt ou l'augmentation d'argent, que le débiteur ou l'emprunteur s'oblige de payer à son créancier.

ANATOMIE, f. f. gr. L'art de disséquer ou de couper en piéces le corps d'un animal, pour découvrir la structure de ses parties. On dit aussi *Anatomique*, *Anatomiste* & *Anatomiser*.

ANATRON, f. m. gr. Espece de nitre, ou suc nitreux, qui se condense sur les murs des lieux souterains, & qui n'est que le suc des pierres dissous par l'eau & congelé par le froid. Il différe de l'écume de nitre, qui se nomme *Aphronitrum*.

ANAVINGA, f. m. Arbre du Malabar, qui est toujours verd, & dont la graine rend un suc qui excite la sueur. On le prend dans les maladies qui ont de la malignité; & de la décoction des feüilles on fait un bain, pour les douleurs des articulations.

ANAZE, f. m. Arbre de Madagascar, qui diminue en grosseur à mesure qu'il s'éleve, & qui se termine en pyramide. Son fruit est rempli d'une moelle blanche, qui a le goût du Tartre.

ANBATUM, f. m. Plante d'Angleterre, qui fleurit dans les haies, aux mois d'Avril & de Mai.

ANBOUTOU f. m. Herbe de Madagascar, dont les habitans se nourrissent dans le tems de famine. Elle ressemble au lin; mais quoique favorable à l'estomac, elle noircit les dents, les gencives & les lévres.

ANCETRES, f. m. Premiers auteurs d'une famille, Ayeuls, ceux dont on est descendu par les lignes du sang.

ANCETTE, f. f. Terme de Mer. C'est le bout de certaines cordes qui appartiennent aux voiles, & dont on se sert pour y passer d'autres cordes. *Ancettes de bouline*.

ANCHE, f. f. Languette de canne; qui sert à faire passer le souffle dans quelques instrumens à vent; tels que le hautbois & la musette. Les Vignerons nomment *anche*, un tuyau de bois par lequel ils font couler le vin du pressoir. De-là vient, *vendre du vin à l'anche*, c'est-à-dire, *en mout*. L'*anche* d'un moulin est le conduit par lequel la farine tombe dans la huche.

ANCHÉ, adj. En termes de Blason, ce mot signifie *courbé*.

ANCHOIS, f. m. Petit poisson de mer, qui se conserve long-tems par le moyen d'une préparation qui le rend fort agréable au goût.

ANCHOLIE, f. f. gr. Plante qui croît dans les montagnes, & dont la graine est un spécifique pour la jaunisse. Quelques-uns la confondent mal-à-propos avec la grande Chelidoine. Ses feuilles sont chiquetées à l'entour, à peu près comme celles de Coriandre.

ANCHUE, f. f. Terme de Manufacture, qui signifie ce qu'on nomme autrement la trame d'une étoffe.

ANCHYLOPIE, f. f. gr. Tumeur, ou abscès, située, suivant la signification du mot, près de l'œil. Quelques-uns disent Anchylops, qui dénote plutôt celui qui est attaqué de la maladie. Lorsque cet abscès, qui est au grand angle de l'œil, vient à s'ouvrir, il prend le nom d'Ægilopie, ou d'Ægilops; & souvent il se change en fistule lacrimale.

ANCHYLOSE, *Voyez* ANKYLOGLOSSE.

ANCRE, f. f. Instrument de navigation, qui étant jetté en mer au bout d'un cable, se précipite au fond par son poids, & sert à retenir un vaisseau dans le même lieu. Les ancres sont de fer. Elles sont composées de plusieurs parties, qui sont les pattes, ou deux pointes en arc à chaque bout, la verge, la croisée, & l'arganeau. Ordinairement un vaisseau a plusieurs ancres, d'un poids proportionné à sa grosseur. La plus grande se nomme *maîtresse ancre*; & la plus petite, *ancre à roüet*. On les désigne par d'autres noms, suivant leur usage actuel. Ainsi une ancre prête à être mouillée, se nomme *ancre à la veille*. De deux ancres

mouillées, l'une vers la terre, l'autre vers la mer; la premiere s'appelle *ancre de large*; & l'autre *ancre de terre*. On dit aussi *ancre d'affourche*, *ancre de jussant*, *ancre de flot*. *Brider l'ancre*, *gouverner sur l'ancre*, *faire venir l'ancre à pic*, &c. sont d'autres termes marins. En termes d'Architecture, on appelle *ancre* une piéce de fer qui a la forme d'une ancre par le bout supérieur, & qui sert à tenir les murs plus fermes aux endroits où les grosses poutres portent dessus. Dans le Blason, *ancré* se dit *des croix* & *des sautoirs*, qui, se divisant en deux, ont quelque ressemblance avec une ancre.

ANCROISINAL, adj. On appelle, en Chirurgie, *Bandage ancroisinal*, un bandage pour les plaies, qui est une espece de Brayer.

ANCRURE, s. f. Nom d'un petit pli qui se fait aux étoffes que l'on tond, lorsqu'elles n'ont pas été bien tendues avec les crochets, par les lisieres, sur la table qui sert à tondre.

ANCYCOMELE, s. m. grec. Nom d'un instrument Chirurgique, qui est une sonde courbe, ou avec un crochet.

ANCYLOBLOPHARON, s. m. Nom purement grec d'une maladie des yeux, dans laquelle les paupieres sont jointes ensemble, ou adhérentes à la cornée, sans qu'elles ayent la liberté de se mouvoir ni de découvrir le globe de l'œil.

ANCYLOTOME, s. m. grec. Nom de tout instrument courbe, qui sert à couper, suivant la signification du mot. On le donne particuliérement à une espece de bistouri courbe, qui sert à couper le ligament de la langue.

ANDA, s. m. Grand arbre du Brésil, dont on prétend que l'écorce trempée dans l'eau, lui donne la vertu d'endormir tous les animaux. On tire de son fruit une huile dont les Indiens s'oignent le corps.

ANDABATES, s. m. Gladiateurs de l'ancienne Rome, qui combattoient les yeux couverts.

ANDAILLOTS, s. m. Terme de Mer. Anneaux qui servent dans le beau tems à tenir la voile amarrée.

ANDAIN, s. m. Espace qu'un Faucheur peut faucher d'un seul coup de faulx, à chaque pas qu'il avance.

ANDALOUS, adj. formé d'Andalousie, nom d'une Province d'Espagne. Les chevaux *andalous* sont fort estimés.

ANDANTE, adj. Terme de Musique, emprunté de l'Italien, pour signifier que chaque note doit être jouée distinctement avec beaucoup d'attention à la mesure, & qui s'applique particuliérement à la partie de la Basse continue.

ANDOUILLERS, s. m. Petites branches qui sortent des cornes d'un cerf. Les premiers Andouillers sont les plus proches de la tête.

ANDRÉ. (Saint André.) Ordre de Chevalerie d'Ecosse, nommé autrement *du Chardon*, dont on attribue l'origine à Jacques IV. Roi d'Ecosse, quoique plusieurs la fassent remonter à *Achaius* du tems de Charlemagne. L'ancienne marque de l'Ordre étoit un collier d'or, formé de fleurs de Chardon & de feuilles de Rue, avec cette devise: *Nemo me impunè lacesset*. La Russie a aussi un Ordre militaire de Saint André, institué par le Czar Pierre le Grand, au retour de ses Voyages.

ANDRIENNE, s. f. Robbe de femme, abbatue, avec des paremens, qui a pris son nom de celui d'une Comédie françoise, représentée pour la premiere fois en 1701, où Mademoiselle Dancour parut vêtue d'une robbe de cette

forme. Toutes les Dames en prirent à son exemple.

ANDROGINE, f. m. gr., qui signifie homme-femme. C'est le nom qu'on donne, comme celui d'Hermaphrodite, à ceux qui ont les deux natures de mâle & de femelle.

ANDROIDE, f. m. gr. Nom qu'on donne à certaines figures d'Hommes, qu'on fait parler & marcher par divers ressorts. Naudé en rapporte plusieurs exemples.

ANDROSACES, f. f. Herbe maritime, ou plutôt espece de joncs qui portent leur graine dans de petites gousses, & qui sont un spécifique pour l'hydropisie.

ANDROSÆUM, f. m. grec. Plante dont les feuilles pressées entre les doigts rendent un suc qui ressemble au sang. On prétend qu'elle purge la bile, qu'elle guérit la sciatique, & qu'elle étanche le sang.

ANECDOTES, f. f. gr. Nom qu'on donne aux mémoires, ou aux récits, de certains faits qui n'ont point encore paru dans les livres imprimés. Ce mot, en lui-même, signifie *choses qui n'ont point encore été publiées*.

ANEMONE, f. f. Fleur qui fut produite, suivant les Poëtes, du sang d'Adonis. Quoique sa couleur la plus commune soit le rouge, il se trouve des Anemones de toutes sortes de couleurs. Il y a des Anemones sauvages, comme il y en a de jardin. Les sauvages servent aux usages de la Médecine.

ANEMOSCOPE ou ANEMOMETRE, f. m. gr. Machine qui fait connoître les changemens du vent. Elle est composée d'une aiguille qui tourne sur un cadran, par le moyen d'une girouette qui lui donne le mouvement.

ANEPIGRAPHE, adj. gr. Ce qui est sans inscription, sans titre. Il y a des médailles, des bas-reliefs antiques, des Pseaumes anepigraphes.

ANERIE, f. f., formé d'Ane pour signifier bêtise, ignorance, stupidité.

ANETH, f. m. Plante odoriférante, à laquelle on attribue diverses vertus, telles que de provoquer les urines, d'appaiser les maux de ventre, de rompre la pierre, de faire mourir les vers, &c. On distingue l'Aneth de jardin & l'Aneth sauvage.

ANEURISME, f. m. gr. Tumeur molle qui se forme d'un sang extravasé, & répandu sous la chair, par la rupture ou la dilatation de quelque artere.

ANGE, f. m. gr. Substance purement spirituelle, qui tient le premier rang entre les Etres créés. On a donné à ces Esprits le nom d'Anges, qui signifie Messager, parce qu'ils ont été souvent employés par Dieu à la manifestation de ses volontés. On dit *les bons* & *les mauvais Anges*, pour signifier ceux du ciel & ceux de l'enfer. Il y a un poisson de mer qui se nomme *Ange*, dont la figure ressemble à celle de la Raie, mais qui est beaucoup plus gros. On donne aussi le nom d'*Ange* à un boulet de canon fendu en deux, dont chaque moitié tient à l'autre par une chaîne de fer, & qui sert sur mer à rompre les mâts & les cordages de l'ennemi.

ANGEIOGRAPHIE, f. f. gr. Mot composé, qui signifie description des poids, des vases, des mesures, & des instrumens pour l'agriculture. Nous avons plusieurs Traités sous ce nom.

ANGELINE, f. f. Arbre du Malabare, dont le tronc a jusqu'à seize pieds d'épaisseur, quoiqu'il croisse entre les rochers & dans des lieux sabloneux. On attribue diverses vertus à ses feuilles, surtout contre les douleurs de jointures & contre l'hydrocele.

ANGÉLIQUE, f. f. Plante à laquelle ses excellentes propriétés

ont fait donner ce nom. Elle a l'odeur agréable & le goût aromatique. C'est un puissant contrepoison. Ses feuilles sont grandes & dentelées. Sa fleur jaune. L'*Angélique* sauvage, l'*Angélique* d'Acadie, l'*Angélique* impériale, sont différentes especes du même genre, auxquelles on attribue aussi plusieurs vertus.

ANGELOT, f. m. Monnoie Françoise, du regne de S. Louis, qui portoit l'image de saint Michel avec un serpent sous ses pieds. Elle valoit un écu d'or ; mais il y en eut ensuite de moindre prix. Les Anglois fabriquerent des *angelots*, sous le regne de Henri V. & de Jacques I. où l'on voyoit les écus de France & d'Angleterre : ils ne valoient que quinze sols. *Angelot* est aussi le nom d'un petit fromage, en forme de cœur, qui se fait en Normandie, dans le pays de Bray.

ANGEMME, f. m. Fleur imaginaire & de simple ornement, qui est en usage dans le Blason. Elle est ordinairement composée de six feuilles arrondies. Le mot d'*Angemme* vient apparemment d'*Ingemmare*, qui signifie, en Italien, Orner de pierreries.

ANGHIVE, f. m. Arbre de Madagascar, qui produit un fruit rouge d'excellent goût, auquel on attribue de grandes vertus contre l'ardeur d'urine & la gravelle.

ANGIOLOGIE, f. f. gr. Nom d'une partie de l'Anatomie, qui traite des vaisseaux du corps humain. Il signifie proprement discours sur les vaisseaux. On appelle *Angiotomie* la dissection des vaisseaux.

ANGIOSPERME, f. m. gr. On donne ce nom aux Plantes dont la graine est enveloppée de deux membranes, pour les distinguer de celles qui se nomment Gymnospermes, & dont la graine est entourée de trois tegumens.

ANGLE, f. m. Espace formé par deux lignes qui se rencontrent en un point. Le mot d'Angle a quantité d'usages, sur-tout dans les Fortifications. *Angle saillant*, *angle rentrant*, *angle du centre*, *angle flanqué*, &c. Dans les Armées, on appelle *angle* la pointe des bataillons, c'est-à-dire, les hommes qui terminent les rangs & les files. En Architecture, les *angles de défense* sont les éperons des piles d'un pont de pierre. Dans le Blason, on dit *anglé*, pour signifier des figures longues, qui sont mouvantes des angles de la croix & du sautoir, telles par exemple que des rayons. *Angulaire* signifie ce qui est en angle, ou ce qui forme un angle.

ANGLICAN, adj. qui se dit au lieu d'Anglois, de ce qui appartient à la Religion, en Angleterre. Il ne se dit ordinairement qu'au feminin, avec les mots d'Eglise, ou de Libertés ; comme on dit l'Eglise Gallicane, les libertés Gallicanes. *Anglicisme*, f. m., signifie une locution Angloise, qui devient un défaut dans plusieurs autres langues.

ANGOLAM, f. m. Nom d'un arbre du Malabar. Sa hauteur, qui est d'environ cent pieds, sa grosseur proportionnée, & sur-tout la disposition de ses fleurs, qui sont attachées aux branches en forme de diadême, le font regarder, dans le pays, comme le symbole de la Royauté. On tire, de sa racine, un suc qui tue les vers, & qui est bon pour l'hydropisie.

ANGOURA DE LIN, vulgairement CUSCUTE, f. f. Nom d'une espece d'Epithym, qui croît sur la plante dont on fait le lin.

ANGSANA, f. m. Arbre des Indes orientales, d'où l'on tire, par incision, une liqueur rouge, qui se condense en gomme, & que sa vertu astringente fait employer dans la Médecine.

ANGUILLE, s. f. Poisson d'eau douce qui n'a point d'écaille, & dans lequel on ne trouve ni lait ni œuf. On prétend qu'au mois de Mars les petites anguilles se trouvent toutes formées dans le ventre des goujons.

ANGUILLE DE SABLE, s. f. Nom d'un petit poisson de mer, de couleur bleue sur le dos & blanche au ventre, qui se trouve dans le sable sur les rivages d'Angleterre, & qui se mange. Il ressemble beaucoup à l'anguille. Les Anglois le nomment *Sadhil*, qui signifie la même chose. On appelle *anguilles*, dans les Manufactures d'étoffes de laine, des bourlets ou de faux plis qui se forment aux draps, par la négligence des foulons.

ANGUSTIER, v. act., formé du latin, qui signifie resserrer, mettre trop à l'étroit. Il n'est guéres d'usage qu'en termes de conduite d'eau. Des jets d'eau trop angustiés.

ANICERON, s. m. gr. Nom d'une emplatre qu'on regarde comme infaillible pour les Achores; d'où lui vient son nom, qui signifie *invincible*.

ANIL s. m. Plante d'où l'on tire l'Indigo, & qui est bonne en poudre, pour modifier les plaies. Les Espagnols & d'autres Nations donnent aussi ce nom à l'Indigo même.

ANIMADVERSION, s. f. lat. Terme dogmatique, qui signifie correction, ou notes, & observations critiques.

ANIMAL, s. m. Tout corps organisé qui a de la vie & du mouvement. De-là vient que dans l'homme & dans toute autre créature, le pouvoir de se remuer, de sentir, &c. se nomme *faculté animale*. *Animalcule* est un diminutif d'animal, qui signifie des animaux d'une extrême petitesse, tels que le microscope en fait découvrir dans la plûpart des liqueurs. *Animation* signifie, en termes de Médecine, le tems où l'ame est infuse dans le *Fœtus*; ce qui arrive quarante jours après sa formation. Dans le Blason, *animé* se dit d'un animal dont l'attitude exprime quelque action. *Animosité* signifie haine, colere, aversion qui porte à nuire.

ANIME, (Gomme anime.) Espece de gomme qui ressemble à l'encens, & dont on distingue deux sortes: l'une qui vient de la nouvelle Espagne; & l'autre des Indes orientales. On nomme aussi *anime* une espece de myrthe, qui porte le nom d'*anymea* dans quelques Naturalistes. Ces trois gommes ont leurs usages en Médecine.

ANIS, s. m. Plante dont la semence est fort agréable & fort utile. Sa hauteur est d'une coudée. Elle porte un bouquet blanc, d'où sort cette semence ou cette graine, qui n'a point d'autre nom que sa Plante. On en tire de l'huile, qui conserve la même odeur & le même goût. L'anis de la chine est la semence d'un arbre, qui a les mêmes propriétés, aussi-bien que le bois de son arbre.

ANKYLOGLOSSE, s. m. gr. Nom d'un vice de la langue qu'on apporte quelquefois en naissant, & qu'on appelle vulgairement le filet, c'est le ligament, qui, étant trop court, ôte la liberté de parler.

ANNA, s. m. Petit animal du Pérou, si puant qu'à plus de cent pas il exhale une odeur insupportable.

ANNABASSE, s. f. Nom d'une espece de Couvertures, qui se font en Hollande & à Rouen.

ANNALES, s. f. lat. Récit historique, réduit suivant l'ordre successif des années. On appelle *Annaliste* celui qui écrit des Annales.

ANNATE, s. f. Ancien droit du Pape sur les Bénéfices Consis-

toriaux, dont le revenu monte au moins à vingt-quatre ducats. Ce droit consistoit ordinairement dans une année du revenu; mais Charles VII. Roi de France, modéra le droit d'Annates au Concile de Bourges. Le grand Maître de Malte retire une Annate de toutes les Commanderies de Grace.

ANNEAU, s. m. Outre la signification commune, les Astronomes se servent de ce mot pour signifier une sorte de cercle d'apparence réglée, qui environne la Planéte de Saturne, indépendamment de ses cinq Satellites. L'*anneau de Saturne*. On appelle *anneau astronomique* un petit cercle de métal divisé en degrés, avec une Alhidade, pour diverses opérations d'Astronomie.

ANNÉE, s. f. Espace de trois cens soixante-cinq jours, cinq heures, & quarante-neuf minutes, divisé en douze mois & cinquante-deux semaines, pendant lequel le Soleil parcourt les douze signes du Zodiaque. Cet excédent de cinq heures quarante-neuf minutes cause beaucoup d'embarras dans le Calendrier: de-là vient l'usage d'en former, tous les quatre ans, un jour qu'on insere entre le 23 & le 24 de Février, & qu'on suppose composé de cette fraction multipliée par quatre. Mais comme il y manque chaque année onze minutes, il a fallu recourir à d'autres expédiens, qui n'empêchent point le désordre à la longue. L'année n'a pas toujours commencé dans le même tems: elle commençoit, pour les uns, au premier de Mars, pour d'autres au 25 de Décembre, pour d'autres au premier de Janvier, pour d'autres au 25 de Mars, & pour d'autres à la fête de Pâques, qui étant mobile, arrive entre le 22 de Mars & le 25 d'Avril. Ces différences déterminerent en 1564, le Roi Charles IX. à régler par un Edit, que désormais l'année commenceroit en France, au premier de Janvier. Jusqu'au regne de Guillaume le Conquerant, les Anglois commençoient l'année au 25 de Décembre: aujourd'hui leur année Civile & Ecclésiastique commence au 25 de Mars.

ANNÉE LUNAIRE, s. f. C'est l'espace de tems qui comprend douze mois lunaires, ou douze révolutions de la Lune autour de la terre. Elle est composée de trois cens cinquante-quatre jours, & quelque excédent: mais prise sans fractions, elle a onze jours moins que l'année solaire prise de même; & cette différence forme ce qu'on appelle l'Epacte.

ANNÉE SABBATIQUE, s. f. C'étoit, parmi les Juifs, chaque septiéme année, pendant laquelle la Loi obligeoit de laisser reposer les terres, de rendre la liberté aux Esclaves, annulloit les dettes, &c.

ANNÉE PLATONIQUE, s. f. Espace du tems à la fin duquel tous les corps célestes doivent se retrouver au même point, avec les mêmes apparences & les mêmes aspects mutuels. Les uns comptent quinze mille ans pour cette révolution; d'autres trente-six mille. On croyoit anciennement qu'à la fin de ce période le monde seroit renouvellé, & que les ames rentreroient dans leurs corps pour commencer une nouvelle vie.

ANNÉE SAINTE. *V.* JUBILÉ.

ANNELET, s. m. Petit anneau. Ce terme est borné au Blason, dans ce sens; mais les Archi ectes donnent le nom d'Annelets à de petites piéces quarrées qui se placent au chapiteau de l'ordre dorique, & qu'on nomme aussi *filets* ou *listaux*.

ANNEXER, v. act. Mot formé du latin, qui signifie joindre, ajouter. On en a formé le substantif *annexe*, qui signifie ce qui est joint

ou ajouté à quelque chose, ou même ce qui en est voisin.

ANNIHILER, v. act., formé du mot latin *nihil*, *rien*, qui signifie la même chose qu'anéantir. On dit aussi *annihilation*.

ANNILLE, s. f. Terme de Blason, qui signifie certaines croix ancrées. On appelle aussi *annilles* les fers qu'on met autour des moyeux de moulin pour les fortifier.

ANNIVERSAIRE, s. m. lat. Retour annuel d'un jour ou d'un tems fixé pour quelque fête, soit de deuil ou de réjouissance. L'*anniversaire* de la mort, de la naissance, d'une victoire, &c. Ce mot est aussi adjectif. *Fête anniversaire*.

ANNONAIRE, adj. lat. Nom qu'on donne aux Provinces & aux Villes qui étoient obligées anciennement de fournir, chaque année, une certaine quantité de vivres à la ville de Rome.

ANNONCE, s. f. lat. Terme usité parmi les Protestans, qui signifie Ban de mariage ou publication. *Annonceur* se dit aux Théâtres François, de l'Acteur qui annonce, ou qui fait les annonces.

ANNONCIADE, s. f. Ordre religieux, fondé en 1232, par Philippe *Benizi* ou *Beniti*, à Florence. La Reine Jeanne, après avoir été répudiée par Louis XII, fonda un second Ordre du même nom, à l'honneur de douze vertus de la sainte Vierge. On en vit naître ensuite un troisiéme à Genes, dont il s'est établi plusieurs Couvens en France, & qui s'appelle autrement *les Célestes*, fondé par une veuve nommée *Marie Victoire Fornari*. Les Religieuses sont vêtues de bleu, avec un scapulaire rouge.

L'ancien Ordre des Chevaliers du *Lac d'amour*, institué en 1355, par Amé V. de Savoye, a reçu le nom d'*Ordre de l'Annonciade*, sous *Charles* dit *le Bon*, à l'honneur du mystere de l'Incarnation. La marque de cet Ordre est une image de l'*Annonciade*, c'est-à-dire, de l'Annonciation de la sainte Vierge, pendant au bas du collier, qui est environné de quatre Lacs d'amour.

ANNONE, s. m. Arbre de l'Amérique méridionale, qui se nomme aussi *Quanbizopoli*. Il porte un fruit tacheté de rouge & de verd, aussi gros que les melons du même pays, & d'un goût très-délicat. L'arbre est fort grand, & sa graine est un spécifique pour la diarrhée.

ANNOTATIONS, s. f. Terme tiré du latin, qui a la même signification que *Remarques*, & qui n'est guéres employé que dans les matieres de doctrine.

ANNUITÉ, s. f. Mot d'origine Angloise, qui ne signifie qu'une rente annuelle sur quelque Compagnie de commerce, où l'on a placé son fond. *Les annuités de la Compagnie du Sud*. *Annuel* signifie ce qui se fait ou ce qui revient tous les ans.

ANNULAIRE, adj. On appelle Annulaire le quatriéme doigt de la main, du mot latin, qui signifie *anneau*, parce que c'est ordinairement celui qu'on orne d'une bague ou d'un anneau. Une Eclypse est annulaire lorsque l'ombre de la terre ne couvrant pas tout le disque du Soleil, il reste un anneau de lumiere à l'entour.

ANNULLER, v. act. Casser, révoquer, déclarer une chose sans effet & comme nulle. *Annuller* un acte, une sentence.

ANNUS, s. m. Racine du Pérou, qu'on croit capable d'ôter aux hommes & aux femmes la vertu prolifique. Son goût est amer, & sa grosseur à peu près de celle du pouce.

ANODIN, s. m. gr. Médicament qui appaise les douleurs, ou qui les adoucit par une chaleur

modérée. Les Anodins renferment trois classes; les Paregoriques, les Hypnotiques, & les Narcotiques.

ANOLI, s. m. Lezard des Antilles, qui a plus d'un pied de longueur, & trois ou quatre pouces de diametre. Il a le ventre gris-cendré & le dos rougeâtre, avec quelques raies bleues. Sa tête est tachetée de bleu, de verd & de gris. La nature lui a donné une sorte de chant aigu, qu'il exerce pendant toute la nuit.

ANOMAL, adj. gr. Terme de Grammaire, qui signifie un Irrégulier. On donne ce nom aux verbes qui ne se conjuguent point comme les autres, c'est-à-dire, suivant les regles générales de la Grammaire.

ANOMALIE, s. f. gr. Terme d'Astronomie. C'est l'arc du Zodiaque compris entre l'apogée de l'excentrique d'une Planéte & le lieu de cette Planéte; ou la distance d'une Planéte à l'apogée de son Epicycle.

ANOMALISTIQUE, adj. gr. On donne ce nom à l'espace de tems que la terre employe dans son mouvement périodique. Le tems du période de la terre, ou de l'année Anomalistique, est de trois cens soixante-cinq jours, six heures, neuf minutes & quatre secondes.

ANONIME, adj. gr. Qui n'a point de nom.

ANORDIE, s. f. Terme de Mer, qui est propre à quelques parties de l'Amérique, où l'on donne ce nom à certains vents périodiques du Nord.

ANOREXIE, s. f. gr. Désordre de l'estomac, qui le rend incapable de digestion, & qui ôte l'appétit.

ANQUILLEUSE, s. f. Terme d'origine obscure, employé dans les arrêts de la Tournelle, pour signifier une femme qui vole adroitement ce qu'elle trouve, à l'aide des poches qu'elle a sous son tablier.

ANRAMATIQUE, s. m. Plante singuliere de l'Isle Madagascar. Sa singularité consiste en ce qu'au bout de ses feuilles il croît une fleur creuse, & un fruit en forme de vase, avec un couvercle pardessus. Les fleurs se trouvent remplies d'eau après la pluie.

ANSE, s. f. En termes de Mer, c'est une petite Baye, ou un petit enfoncement de la mer dans les terres. On dit aussi *Crique*. Les Architectes nomment *anses de panier*, les voutes en arc.

ANSPESSADE, s. m. Nom d'un Bas-Officier d'Infanterie, qui est au-dessous du Caporal. Chaque compagnie a plusieurs Aspessades, qui suppléent aux fonctions du Caporal.

ANTAGONISTE, s. m. grec. Ce mot a la même signification qu'*adversaire*, dans toute opposition de sentimens ou de prétentions. En Anatomie, on donne ce nom aux muscles qui sont contraires à d'autres, par leur situation & par leur office.

ANTAMBA, s. m. Bête vorace de l'Isle Madagascar, qui a la forme d'un Léopard, mais qui n'est pas plus grande qu'un gros chien, & qui habite les montagnes désertes.

ANTALIUM, s. m. Petite coquille marine, en forme de tuyau canelé en dehors, qui renferme un petit poisson. On l'appelle aussi *Dactyle*. Elle entre, en qualité de drogue, dans quelques opérations de Médecine.

ANTANAIRE, adj. Ce mot, qui n'appartient qu'à la Fauconnerie, signifie un oiseau qui n'ayant pas mué, a son plumage de l'année précédente, suivant la signification latine du terme.

ANTAPHRODITIQUES, s. m. Mot tiré du grec, qui signifie *Antivenerien*, ou remedes pour les maux qui ont leur source dans l'incontinence.

ANTARCTIQUE, adj. grec. Nom du Pole du Sud, qui est opposé au Pole Arctique ou du Nord. Le cercle Antarctique est un des plus petits cercles de la Sphere : il est parallele à l'Equateur, & éloigné du Pole du Sud de 23 degrés 30 minutes. Dans la position du Globe où nous sommes, nous ne pouvons voir le Pole Antarctique.

ANTECEDENT, f. m. latin. Terme de Grammaire & de Logique. En Grammaire, il signifie le substantif qui précéde un mot qui lui est relatif. En Logique, c'est une proposition dont on tire une conséquence syllogistique.

ANTEDILUVIENS, f. m. lat. Quelques Ecrivains ont donné ce nom aux hommes qui vivoient avant le déluge universel.

ANTENNE, f. f. lat. Piéce de bois qui soutient la voile d'un vaisseau, & qui est attachée de travers à une poulie au sommet du mât. On nomme *antenne*, des especes de cornes que quelques Insectes portent sur la tête, tels que les papillons.

ANTEPENULTIÉME, adject. lat. Terme de Grammaire & de Poësie, qui signifie la syllabe qui précéde l'avant-derniere d'un mot. On s'en sert aussi pour signifier ce qui précéde immédiatement l'avant-dernier de quelque nombre : c'est le troisiéme en remontant.

ANTEPHIALTIQUES, f. m. gr. Nom qu'on donne aux remedes qui guérissent du Cauchemar, suivant la signification du mot.

ANTERIEUR, adj. lat. Toute chose qui est avant une autre, en ordre de tems ou de lieu.

ANTES, f. f. Jambages qui sortent hors du mur, pour le soutien d'un bâtiment. On donne aussi ce nom à une piéce de bois qui tient aux volans d'un moulin à vent.

ANTESTATURE, f. f. C'est un terme de Fortification, qui signifie un retranchement fait à la hâte avec des palissades & des sacs à terre, pour défendre quelque reste de terrain dont on a perdu une partie.

ANTHELIX, f. m. gr. L'élévation de l'oreille, qui est formée par son premier cercle intérieur.

ANTHELMINTIQUES, f. m. gr. Médicamens qui détruisent les vers dans le corps humain.

ANTHERA, f. f. gr. Ancienne composition pour la guérison des ulceres de la bouche. Les Médecins donnent aujourd'hui ce nom à la substance jaune qui est au milieu de la rose, & qu'ils employent dans certains médicamens.

ANTHESPHORES, f. f. Nom d'une ancienne fête Grecque, qui se célébroit à l'honneur de Proserpine. On ornoit ses temples de toutes sortes de fleurs, parce qu'on prétend qu'elle en cueilloit sur le Mont Etna, lorsqu'elle fut enlevée par Pluton.

ANTHESTERES, f. f. gr. Fête des anciens Athéniens, pendant laquelle ils traitoient leurs esclaves, comme les Romains pendant les Saturnales.

ANTHIRRINUM, f. m. Plante sur la forme de laquelle les Naturalistes s'accordent peu, mais à laquelle ils attribuent la vertu d'embellir le visage lorsqu'on s'en frotte avec de l'huile de lys, & qu'ils regardent comme un préservatif contre le poison & les sortileges. Ils disent que sa graine ressemble au mufle d'un veau.

ANTHOLOGIE, f. f. Traité ou Recueil des Fleurs, pour apprendre l'art de connoître leurs différences, leur génération, leurs progrès, &c. On a donné ce nom à un Recueil ancien d'Epigrammes grecques, qui sont comme autant de fleurs Poëtiques. Quoiqu'*Anthos* soit un mot grec, qui signifie *Fleur* en général, ce nom, dans la Pharmacie, est appliqué particuliérement au Romarin.

ANTHRACOSE, f. f. gr. Maladie des yeux, qui vient d'un ulcere corrofif fous la peau.

ANTHRAX, f. m. gr. Efpece de charbon vif, accompagné d'enflure, & de douleurs aigues, qui reffemblent à celles de la brûlure.

ANTHROPOLOGIE, f. f. gr. Nom qu'on donne aux expreffions figurées, que l'Ecriture Sainte employe pour s'accommoder à l'efprit des hommes, & qui font quelquefois tenir, à Dieu, un langage fort humain.

ANTHROPOMANCIE, f. f. gr. Efpece de divination, qui fe fait par l'infpection des entrailles d'un homme mort.

ANTHROPOMETRIE, f. f. gr. Efpece d'Anatomie, ou confidération des parties qui compofent l'homme, à la maniere des Anatomiftes.

ANTHROPOPHAGES, f. m. gr. Hommes qui mangent les créatures de leur efpece; barbarie qu'on attribue à quelques Nations d'Afrique & d'Amérique. On leur donne auffi le nom de *Cannibales*.

ANTHYLLIS, f. m. Plante vulnéraire, dont la vertu eft de confolider les plaies & les ulceres. Elle croît dans les terroirs falés. On en diftingue une autre forte, qui eft un fpécifique pour le haut mal.

ANTHYPNOTIQUES, f. m. gr. Médicamens pour empêcher de dormir.

ANTICIPER, v. act. lat. On dit, *anticiper* fur les droits de quelqu'un, pour dire, les ufurper en partie, fe les attribuer ou les exercer mal-à-propos. *Anticipé* fe dit pour fait, pris, commencé, exercé avant le tems, ou fans droit. *Anticipation* eft le fubftantif.

ANTIDATE, f. f. lat. Date antérieure à la vraie date d'un acte, & par conféquent falfifiée. On dit auffi *antidater*.

ANTIDOSAIRE, f. m. lat. Recueil de remedes contre les Maladies.

ANTIDOTE, f. m. gr. Tout remede contre le poifon. Il y a des Antidotes extérieurs & intérieurs. Les premiers fe nomment *Alexiteres*, & les autres *Alexipharmaques*. Ajoutons, pour l'intelligence des mots grecs, qui commencent par *anti*, que c'eft un adverbe qui fignifie *contre*.

ANTIENNE, f. f. Terme d'Eglife, qui fignifie quelques paroles de l'Ecriture qui fe récitent ou qui fe chantent avec d'autres chants ou d'autres prieres.

ANTILOGIE, ANTINOMIE, ANTIPHRASE. Trois fubftantifs, ff. gr. dont le premier fignifie contradiction de langage, & fe dit auffi des contradictions de fens dans le difcours. Le fecond eft un terme de Jurifprudence, qui fignifie contradiction entre deux loix. Le troifiéme fe dit pour *ironie*, contre *vérité*.

ANTIMOINE, f. m. Subftance minérale de nature métallique, qui a tous les caracteres du métal, excepté qu'il n'eft pas *malleable*. On le trouve dans les mines de toutes fortes de métaux, fur-tout dans celles d'argent & de plomb. Quelques-uns l'ont appellé Marcaffite de plomb. Il fe fond au feu, mais avec quelque difficulté. Il fe diffout dans l'eau. La Hongrie & l'Allemagne font les principaux lieux qui le produifent. On en diftingue de deux fortes; le mâle & la femelle: le dernier eft le meilleur. L'Antimoine eft employé à quantité d'ufages: on s'en fert pour donner un poli admirable aux verres ardens concaves: mêlé au cuivre, il rend le fon des cloches plus fin: il entre dans les caracteres d'Imprimerie, & dans l'étain, pour le rendre plus dur & plus blanc. Ses préparations font innombrables pour les ufages de la Médecine. On attribue la premiere

découverte de ses propriété à un Moine Allemand, qui ayant vû des pourceaux violemment purgés après en avoir avalé, en fit prendre à toute sa Communauté, pour lui rendre le même service, mais la fit périr ainsi jusqu'au dernier Moine; & de-là vient, dit-on, le nom d'Antimoine.

ANTIPAPE, s. m. Nom qu'on donne à ceux qui prétendent passer pour Papes au préjudice de ceux qui ont été choisis légitimement, & qui causent, par cette prétention, un schisme dans l'Eglise.

ANTIPASTE, s. m. gr. Pied des vers grecs & latins, composé d'un iambe & d'un chorée; ce qui produit, dans un même mot, deux longues entre deux breves.

ANTIPATHE, s. m. gr. Espece de corail qui est noir, mais de la même forme que l'autre, & qui a les mêmes propriétés.

ANTIPATHIE, s. f. gr. Aversion qui naît pour quelqu'un ou pour quelque chose, par des causes secrétes qu'on ne peut aisément s'expliquer à soi-même. Ce terme est opposé à *sympathie*.

ANTIPERISTASE, s. f. gr. Action de deux qualités opposées, dont l'une sert à rendre l'autre plus vive & plus puissante.

ANTIPHONAIRE, s. m. gr. Terme d'Eglise, qui est le nom d'un Livre où sont contenues les antiennes qui se chantent à l'office.

ANTIPODE, s. m. gr. Nom qu'on donne aux habitans des deux parties opposées du Globe terrestre, qui sont sous le même Méridien, qui ont la même élévation de leurs différens Poles, parce qu'ils vivent dans différens Hémispheres. Les uns ont le jour quand les autres ont la nuit, & toutes les saisons à rebours les uns des autres. On croyoit autrefois cette situation si impossible, que la supposition de l'existence des Antipodes fut condamnée comme une erreur; mais les Mathématiciens & les Voyageurs sont parvenus là-dessus à l'évidence.

ANTIQUE, adj. lat. Ce mot, quoique venu de la même source qu'*ancien*, emporte une idée différente. Il exprime aussi l'éloignement des tems, mais avec un rapport particulier aux mœurs, aux manieres & au goût des arts. Ainsi un cachet antique signifie non-seulement un ancien cachet, mais encore un cachet gravé dans le goût des anciens. On dit, dans le même sens, *l'air antique*, *des manieres antiques*, *à l'antique*. L'*Antiquité* signifie un tems fort ancien, où les mœurs, les manieres, &c. étoient différentes des nôtres. On appelle *Antiquaires* ceux qui s'appliquent à l'étude de l'Antiquité, en expliquant les anciennes médailles, les inscriptions, l'usage & la forme des vases & des instrumens antiques, en restituant les vieux manuscrits, & cherchant d'autres lumieres qui puissent jetter du jour sur l'histoire & les usages des anciens tems.

ANTISCORBUTIQUES, s. m. Remedes contraires au scorbut, tels que le cresson, le cochlearia, la cardamine, &c. En général, le mot grec *anti*, qui signifie contre, marque une action, ou une vertu, opposée à quelque chose.

ANTISPASE, s. f. gr. Révulsion, retour d'humeur, par un cours vers les parties opposées à celles qu'elles menaçoient *Antispatiques* se dit de tous les remedes qui opérent par révulsion ou par antispase.

ANTISPODE, s. m. Médicament factice pour suppléer au véritable *Spode*, qui est une espece de cendre qu'on trouve sur les fournaises d'airain, & à laquelle on attribue diverses vertus, mais qui est fort rare. On fait des *Antis-*

podes de cendre de myrrhus, de noix de galle &c.

ANTITHESE, s. f. gr. Opposition d'une idée ou d'une expression à une autre. C'est une figure de langage & de style. *Antithetique*, adjectif, se dit de ce qui tient de l'Antithese.

ANTITORE, s. f. Plante qui croît avec le *Nappellus* sur les montagnes de Genes & de Piémont, & qui passe pour un souverain préservatif contre toutes sortes de poisons. On croit que c'est le *Zedoaria* d'Avicenne.

ANTITRINITAIRES, s. m. Nom qu'on donne généralement à tous les Hérétiques qui rejettent le mystere de la Trinité divine, mais particuliérement aux *Sociniens*, qu'on appelle aussi *Unitaires* par la même raison.

ANTŒCIENS, s. m. gr. On donne ce nom aux peuples qui habitent sous le même Méridien, mais dans différens paralleles, également éloignés de l'Equateur, les uns dans l'Hémisphere du Nord, les autres dans celui du Sud. Ils ont midi & minuit dans le même temps; mais leurs saisons different, car tandis que les uns ont l'Eté & les plus longs jours, les autres ont l'Hyver.

ANTOIT, s. m. Terme de Mer. C'est un fer courbé, qui sert, dans la construction des vaisseaux, à faire approcher les piéces l'une de l'autre.

ANTOLFLE DE GIROFLE, s. m. Nom que nos Droguistes donnent à des girofles beaucoup plus gros que les autres, qui acquierent cette grosseur en restant par hazard sur l'arbre, après la récolte. On y trouve une gomme dure & noire, fort aromatique.

ANTONINS, s. m. Nom d'un Ordre Religieux, fondé dans l'onziéme siécle sous le régle de Saint Augustin, par un Prieur Viennois, nommé *Antoine*, pour prendre soin des malades, sur-tout des impotens. De-là vient la figure du T. qu'ils portent sur leurs habits. Elle représente une potence pour marcher.

ANXIETÉ, s. f. lat. Terme de vie dévote, qui signifie *inquiétude*, trouble d'esprit & de conscience, causé par ce qu'on nomme des scrupules.

AORISTE, s. m. gr. Nom d'un préterit indéterminé dans la conjugaison des verbes. Les Grecs ont deux Aoristes. Nous en avons un en François; *j'aimai*, pour *j'ai aimé*.

AORTE, s. f. gr. Nom de la grande artere qui sort du ventricule gauche du cœur, pour répandre le sang dans toutes les parties du corps.

AOUARA, s. m. Nom d'un fruit d'Afrique & d'Amérique, qui est de la grosseur d'un œuf de poule, & qui croît sur une espece de Palmier, avec plusieurs autres, en forme de bouquet, enfermé dans une grosse gousse. Il contient un noyau, dans lequel est une amande, d'où l'on tire une huile épaisse, qui s'appelle huile de Palme, & qui est de très-bon goût.

AOUST, s. m. Nom d'un des mois de l'année. C'est une corruption d'*Auguste*, nom d'un Empereur Romain, que la flatterie fit donner à ce mois. Il s'appelloit auparavant *Sextilis*, parce qu'il étoit le sixiéme de l'année, lorsqu'elle commençoit au mois de Mars. Les anciens représentoient le mois d'Août par un jeune homme de contenance fiere, vêtu d'un habit couleur de flamme, la tête couronnée d'une guirlande d'épis, un panier de fruits d'Eté sur le bras, une faucille à la ceinture, avec une victime qu'il conduisoit pour le sacrifice.

APANAGE, s. m. Terres ou certaines portions du domaine Royal, qu'on donne aux Princes

pour leur subsistance, mais qui reviennent à la couronne après l'extinction de leurs descendans mâles. Ce mot, d'origine obscure, signifie la portion qu'on donne à un Enfant, pour patrimoine. Il se prend, en langage figuré, pour tout avantage particulier auquel on se borne, ou qu'on préfére aux autres.

APAGOGIE, f. f. gr. Sorte de démonstration, par laquelle on fait voir la vérité d'une chose en prouvant l'impossibilité ou l'absurdité du contraire.

APANTHROPIE, f. f. grec. Aversion pour la société. C'est une espece de Misanthropie, mais qui est l'effet de la mélancolie; au-lieu que l'autre paroît plus morale que physique, & vient moins de maladie, que de haine contre les hommes, ou plutôt contre leurs vices.

A-PARTE, f. m. Terme de Théâtre, emprunté du latin, qui signifie ce qui se dit par un Acteur, ou entre plusieurs Acteurs, sans liaison avec le principal sujet de la scène, & comme à l'écart, pour n'être point entendu.

APATHIE, f. f. Etat d'insensibilité, dans lequel, suivant la signification grecque de ce mot, on n'est agité par aucun desir & l'on ne sent ni plaisir ni peine.

APATURIES, f. f. Nom de certaines fêtes Atheniennes, qui se célébroient à l'honneur de Bacchus, ou, suivant d'autres, à l'honneur de Jupiter & de Pallas.

APEDEUTISME, f. m. grec, composé, qui signifie *ignorance*, par défaut d'instruction. *Apedeute* se dit aussi pour ignorant, mal instruit.

APERCHER, v. act. Terme d'Oiseleur. Apercher un oiseau, c'est remarquer l'endroit où il se retire, où il se perche pour y passer la nuit.

APERITIF, adj. lat. Terme de Médecine, pour signifier ce qui est capable d'ouvrir les orifices des vaisseaux & de faciliter le passage des liquides. Les *apéritifs* sont des médicamens qui produisent cet effet.

APHELIE, f. m. gr. Terme d'Astronomie, qui signifie le point de l'orbe d'une Planéte le plus éloigné du Soleil. L'Aphelie est pour les Planétes, ce que l'Apogée est pour la terre.

APHONIE, f. f. gr., qui signifie extinction de voix.

APHORISME, f. m. gr. Sentence courte & moëlleuse, qui comprend beaucoup de doctrine en peu de mots. On a donné ce nom par excellence aux principes d'Hypocrates. *Aphoristique* se dit d'un style sentencieux, coupé, &c.

APHRODILLE, f. f. gr. Plante à laquelle on attribue des qualités chaudes qui excitent la vertu prolifique, & qui provoquent le flux périodique des femmes. On ne connoît point de Plante qui jette un si grand nombre de racines.

APHRODISIES, f. f. gr. Anciennes fêtes, établies à l'honneur de Venus, dans la plûpart des Villes grecques, par Cinyras, dans la famille duquel on choisissoit les Prêtres de la Déesse, qui en portoient le nom de Cinyrades.

APHRONITRE, f. m. g. Fleur de nitre, qui se formoit autrefois dans les Nitrieres, lorsque la rosée y tomboit, ou par d'autres moyens que l'art faisoit employer. On n'en a plus, depuis que l'usage des Nitrieres s'est perdu, & l'on y supplée, dans les recettes de Médecine, par une espece de nitre fort blanc & fort leger, qui s'appelle *Fleur de muraille*.

APINEL, f. m. Herbe de l'Amérique, que les sauvages nomment Yabacani, & dont la vertu est surprenante pour faire mourir les Serpens. On lui en attribue beaucoup aussi pour aider à la génération.

tération. On le nomme *apinel*, du nom de celui qui l'apporta le premier en Europe.

APIOS, f. m. Plante purgative de l'Isle de Candie, dont les feuilles ressemblent à celles de la Rue, & dont la racine a la forme d'une poire. Ses tiges jettent une espece de lait. La Bohême produit un *Apios* bâtard.

APIS, f. m Bœuf ou Taureau, que les Egyptiens adoroient sous ce nom. Ils adoroient deux taureaux; l'un consacré au Soleil dans la ville d'Heliopolis, sous le nom de *Mnevis*; l'autre consacré à la Lune, sous le nom d'*Apis*, dans la ville de Memphis. Leur Dieu Osiris eut aussi son culte sous la forme de cet animal, dont tout le corps devoit être noir, à la réserve d'une tache blanche & quarrée au milieu du front. Lorsqu'on trouvoit un veau de cette forme, c'étoit le sujet d'une grande fête en Egypte, & l'on nourrissoit soigneusement l'animal, pour être élevé quelque jour à la divinité.

APLANEUR, f. m. Terme de Cardeur, ou plutôt des Ouvriers qui font les couvertures de lit. C'est le nom d'un Ouvrier qui se sert de chardons pour rendre la couverture moëlleuse en frottant la laine. On dit, dans le même sens, *aplaner une couverture*.

APLANOS. Mot grec, qui signifie *égal à soi-même, constant*. C'est une ancienne devise des Montmorencis.

APLESTER, v. act. Terme de Mer, qui signifie *déployer* les voiles pour partir avec le vent.

A-PLOMB, adv. Mot en usage pour signifier ce qui est parfaitement perpendiculaire. Il vient du plomb des niveaux, qui sert à mettre les choses en cet état. L'usage a fait aussi un substantif d'*A-plomb*.

APNÉE, f. f. gr., qui signifie, perte ou extrême difficulté de respiration.

APOBATERION, f. m. Mot grec, dont quelques-uns de nos Ecrivains ecclésiastiques se sont servis. C'est un Discours en prose ou en vers sur le départ d'une personne qui quitte son pays, ou quelque lieu qui lui a servi longtemps de demeure.

APOBOMIES, f. f. gr. Anciennes fêtes grecques, où suivant la signification du mot, on ne sacrifioit point sur l'autel, mais à terre sur le pavé du temple.

APOCALYPSE, f. f. gr. Découverte ou révélation de quelque chose. On a donné particuliérement ce nom aux révélations de saint Jean, qui après avoir passé pour un ouvrage de l'hérétique Cerinthus, & avoir été rejetté par quelques Eglises pendant les quatre premiers siécles, furent enfin reçues généralement au nombre des Livres Canoniques.

APOCINUM, f. m. Arbrisseau dont la feuille a quelque ressemblance avec celle du Lierre, & qui produit une petite graine noire dans des gousses en forme de vessie. On prétend que ses feuilles sont un poison pour les chiens, les loups & les renards.

APOCO. Mot emprunté de l'Italien, qui signifie de peu de valeur. On dit traiter quelqu'un d'Apoco, pour dire le traiter avec mépris.

APOCOPE, f. f. grec, qui signifie *coupure*, ou l'action de couper. Il se dit des fractures, ou des coupures, dans lesquelles la piéce d'un os est tout-à-fait emportée. C'est aussi une figure de Grammaire, qui signifie retranchement. Elle consiste à couper quelque chose à la fin d'un mot.

APOCRISIAIRE, f. m. grec. Nom d'une ancienne fonction Ecclésiastique. C'étoit un Député qu'une Eglise envoyoit pour quelque commission: ensuite les Monasteres eurent des Apocrisiaires,

qui étoient chargés du soin des affaires temporelles. C'est encore un titre d'office à Cluny.

APOCROUSTIQUES, s. m. Médicamens qui, suivant la signification grecque du nom, repoussent ou détournent les humeurs.

APOCRYPHE, adj. gr. Ce qui est douteux; ce qui n'est pas bien décidé & bien éclairci. On a donné le nom d'Apocryphes à certains Livres anciens, dont les Auteurs n'ont point été connus avec assez de certitude pour leur faire trouver place entre les Livres Canoniques.

APOCYN, s. m. gr. Nom d'un arbrisseau dont les feuilles ressemblent au Lierre, & sont remplies d'un suc qui approche du miel. Elles sont mortelles pour les chiens & d'autres animaux. La semence, prise dans du vin, guérit la pleurésie. L'Apocyn se nomme aussi Apocrambe.

APODES, s. m. gr. Nom de certains oiseaux, qui ont les pieds fort courts, ou qui n'en ayant pas du tout, suivant la signification du mot, ne se posent jamais à terre ni sur les arbres, volent presque sans cesse, & font leurs nids dans des rochers. C'est ce qu'on rapporte de l'oiseau de Paradis.

APODICTIQUE, adj. En termes d'Ecole, un argument *Apodictique* est un raisonnement démonstratif, suivant la signification grecque du mot.

APOGÉE, s. m. gr. Ce mot est opposé à *Perigée*. C'est le point le plus excentrique de l'orbe d'une Planéte.

APOGRAPHES, s. m. gr. Nom qu'on donne aux Ecrits qui ne sont pas originaux, aux simples copies, par opposition à celui d'Autographe, qui signifie un Ecrit original, c'est-à-dire, de la main de l'Auteur.

APOLLON, s. m. Un des douze grands Dieux du Paganisme, fils de Jupiter & de Latone, & frere de Diane. On lui attribuoit la divination dans ses temples. On le faisoit présider à l'Eloquence & à la Poësie, comme chef des neuf Muses. On lui donnoit la conduite du Soleil, &c. Le laurier lui étoit consacré. On le représentoit avec de longs cheveux blonds, jeune & d'une beauté charmante. La Fable lui donne aussi le nom de Phoebus, en qualité de conducteur du Soleil; & quelquefois on le prenoit pour le Soleil même, qui faisoit sa course dans un char traîné par des chevaux immortels. On a donné le nom d'Apollon à de petites robbes de chambre ou de lit, courtes & legeres.

APOLLYON, s. m. Nom grec, qui dans l'Apocalypse, signifie Destructeur. Saint Jean le donne pour synonime d'*Abaddon*, qui a la même signification en hebreu.

APOLOGIE, s. f. gr. Excuse, défense, justification. On a formé de ce mot *Apologetique* & *Apologiste*; le premier signifie ce qui sert à la défense; le second signifie le défenseur même.

APOLOGUE, s. m. gr. C'est la morale ou l'application d'une fable, ou de tout récit d'une histoire feinte, pour l'instruction de la vie & pour la correction des moeurs.

APOLYSE, s. f. gr. Nom que les Grecs donnent à la partie de leur Messe qui répond à notre *Ite missa est*.

APOMECOMETRIE, s. f. gr. L'art de mesurer les choses éloignées, pour connoître à quelle distance elles sont de nous.

APOMELI, s. m. Nom d'une liqueur qui se fait avec des rayons de miel bouilli dans l'eau. C'est une espece d'Hydromel.

APONEUROSE, s. f. gr. Maladie d'un nerf ou d'un tendon, qui consiste dans une extinction qui l'affoiblit.

APOPHTEGME, f. m. grec. Penſée grave & judicieuſe d'un homme reſpectable, exprimée en peu de mots. *Les apophtegmes des anciens Sages.*

APOPHYGE, f. f. gr. Terme d'Architecture. C'eſt l'endroit où la colomne, ſortant de ſa baſe, commence à s'élever.

APOPHYSE, f. f. gr. Petites excreſcences, qui ſont ſur l'os cribreux des narines, & qui paroiſſent être les organes de l'odorat. On appelle auſſi *Apophyſe*, les excreſcences oſſeuſes qui ſortent quelquefois de la ſurface des os.

APOPLEXIE, f. f. gr. Mal violent, qui prive tout d'un coup le patient de l'uſage de tous ſes ſens, & qui arrête le mouvement dans toutes les parties de ſon corps, excepté au cœur & aux poumons. On le ſuppoſe occaſionné par une interruption du paſſage du ſang au cerveau, ou par toute autre cauſe qui eſt capable d'empêcher l'infuſion des eſprits animaux, dans les organes des ſens. Quantité d'Auteurs ont écrit différemment ſur la ſource & la nature de ce déſordre. L'attaque eſt ordinairement précédée d'un violent mal de tête, d'une ſorte de ſurdité & d'affoibliſſement de la vûe, d'une perte de mémoire & d'autres ſymptômes. La ſobriété & l'exercice du corps ſont les meilleurs préſervatifs.

APORE, f. m. gr. Terme de Mathématique. C'eſt un problême que ſa difficulté fait croire impoſſible à réſoudre, tel que la Duplication du cube & la Quadrature du cercle.

APOSIOPESE, f. f. Ce mot grec eſt d'uſage en Rhetorique; il ſignifie *Reticence*. C'eſt une figure, par laquelle on explique une choſe en feignant de n'en vouloir pas parler.

APOSTASIE, f. f. gr. Déſertion d'un parti ou d'un principe auquel on étoit attaché. Ce mot s'applique ordinairement à l'abandon volontaire de la Religion dans laquelle on eſt né, ou à la fuite d'un Religieux qui quitte ſon Ordre, ſans aucune raiſon qui juſtifie cette démarche. Le déſerteur ſe nomme *Apoſtat*, & l'action même, *apoſtaſier*.

APOSTILLE, f. f. lat. Petite note qu'on ajoûte à quelque Ecrit. On a nommé *Apoſtillateurs* ceux qui ont fait des Notes ſur les anciens Juriſconſultes.

APOSTIS, f. m. Terme de Mer. Les Apoſtis ſont deux piéces de bois aux deux côtés d'une galere, qui ſervent à porter toutes les rames, avec le ſecours d'une groſſe corde.

APOSTOLIQUES, f. m. Hérétiques du troiſiéme ſiécle, dont l'erreur conſiſtoit à prétendre que tout le monde devoit renoncer au mariage & aux biens du monde, comme les Apôtres. Cette Secte ſe renouvella dans le douziéme ſiécle, avec l'addition de quantité d'autres faux principes.

APOSTRE, f. m. gr. Nom des douze Diſciples du Sauveur, qui étant revêtus de dons ſurnaturels, tels que celui des langues, de l'infaillibilité & des miracles, reçurent auſſi de lui la commiſſion de voyager par tout le monde, pour y répandre le Chriſtianiſme. Parmi les Juifs, les *Apôtres* étoient des Officiers nommés pour recueillir les taxes dûes aux Empereurs Romains, & les ſommes qui devoient ſervir aux réparations du Temple. Ils étoient chargés de veiller auſſi à l'obſervation de la loi de Moïſe. L'*Apoſtolat* eſt l'office d'Apôtre. *Apoſtolique*, eſt ce qui appartient aux Apôtres, ce qui leur convient, ce qui eſt digne de leur miniſtere. Les Hongrois donnent le nom d'Apoſtolique à leur Royaume; & celui d'Angélique à leur couronne. On appelloit Apoſtolins les Religieux d'un ancien Ordre,

qui se prétendoit institué par Saint Barnabé. Sixte-Quint les unit aux Ambrosiens.

APOSTROPHE, f. f. gr. En Grammaire, c'est une virgule qui se place au-dessus d'un mot, entre deux lettres, pour marquer le retranchement d'une voyelle. En Rhétorique, c'est une figure qui se fait lorsqu'un Orateur tourne son discours de l'Assemblée, à quelque personne particuliere, ou même à quelque chose d'inanimé.

APOSTUME, f. f. gr. Tumeur formée par des humeurs rassemblées & corrompues.

APOTHEOSE, f. f. gr. Déification; c'est-à-dire, cérémonie par laquelle des hommes croyoient mettre, au rang des Dieux, d'autres hommes auxquels ils attribuoient des qualités supérieures à la nature. Telle fut sans doute l'origine de l'idolâtrie. Mais ensuite la flatterie porta les Romains à faire l'Apotheose de leurs Empereurs. Au sommet du bucher où leur corps devoit être consumé, on mettoit, dans une cache secrette, une aigle qu'on lâchoit à propos; c'étoit leur ame qui alloit prendre place entre les Dieux; après quoi on rendoit des honneurs divins à leur mémoire, tels que de leur offrir des sacrifices, de jurer par leur nom, &c.

APOTHICAIRE, f. m. grec, Nom d'une profession qui consiste, suivant l'origine grecque du mot, à *tenir boutique* de drogues & de médicamens pour la guérison des maladies. On en a formé le mot d'*Apothicairerie*, qui signifie la boutique ou le magasin d'un Apothicaire.

APOTOME, f. m. gr. Terme d'Algébre, C'est le reste de deux grandeurs incommensurables, dont l'une est retranchée de l'autre. *Voyez* BINOME.

APOYOMATLI, f. m. Plante de l'Amérique, dont la racine est remplie de petits grains, qui, endurcis au soleil, servent à faire des grains de chapelets. Sa feuille est aromatique; aussi les Sauvages la broyent-ils pour s'en frotter le corps. Les Espagnols la prennent en poudre, comme un puissant apéritif.

APOZEME, f. m. gr. Décoction de racines, de plantes, de fleurs, de semences, de fruits & de feuilles, adoucie & clarifiée. L'Apozeme n'est pas si épais ni si visqueux que le sirop; mais il l'est plus que le *Julep*, qui est composé d'eaux distillées.

APPARAT, f. m. lat. Titre qu'on a donné à plusieurs Dictionnaires grecs & latins, pour signifier que tous les mots y sont disposés & préparés suivant l'ordre & la vûe qu'on se propose.

APPARAUX, f. m. Terme de Marine, qui a la même signification que les *agrets*; c'est-à-dire, qu'il embrasse tout ce qui est nécessaire à l'équipement d'un vaisseau.

APPAREIL, f. m. Terme de Chirurgie, qui signifie les onguens & les bandages qu'on employe pour le pansement d'une blessure, mais qui est encore plus particulier à cette partie qu'on nomme *Lithotomie*, ou l'opération de la taille. On distingue le grand & le petit appareil. Dans le premier, inventé par *Franco*, l'incision se faisoit au-dessus de l'aîne, au long de la ligne blanche: ensuite vers l'an 1520, *Jean de Romanis* trouva le moyen de la faire au périnée. Dans le second, qui se nomme petit, parce qu'il demande moins d'instrumens, & qui est de l'invention de *Celsus*, on insere deux doigts par le fondement, jusqu'à ce qu'ils arrivent près de la pierre, qu'on attire au col de la vessie, d'où on la fait sortir par une incision dans le scrotum.

Les Maçons nomment *appareil*,

l'épaisseur d'une pierre. *De grand appareil*, c'est-à-dire, fort épaisse. En Mer, l'*appareil de la pompe* signifie *le pilon*. Les Meuniers donnent aussi le nom d'*appareil* à de petites planches dont ils se servent pour retenir l'eau. En général, *appareil* signifie tout ce qui est disposé pour quelque opération. *Appareil de Sage-femme. Appareil de guerre*, *de musique*, &c. On dit en Mer, dans le même sens, *appareiller*, pour disposer tout ce qui est nécessaire à la navigation. *La voile est appareillée*. Les Tailleurs de pierres donnent le nom d'*Appareilleur*, à celui qui trace les pierres pour le travail. *Appareilleur* & *Appareilleuse* sont aussi en usage, pour signifier modestement les hommes & les femmes qui exercent un infame métier.

APPARENCE, s. f. lat. En Astronomie, ce mot a la même signification que Phènoméne. On appelle *apparences du ciel*, les mouvemens du ciel & des astres que les observations font découvrir. En perspective, l'*apparence* d'un objet, est le point par lequel on suppose qu'il passe une ligne, qui vient directement à l'œil. Dans l'usage ordinaire, la *réalité* & l'*apparence* sont opposées.

APPARENTÉ, adj., formé de Parent. On dit qu'un homme est bien ou mal apparenté, c'est-à-dire, qu'il tient par le sang à des gens qui lui font honneur ou qui ne lui en font point.

APPARITEUR, s. m. lat. Titre d'office, dans les Cours Ecclésiastiques. C'est une espece de Sergent. *Apparitor* ou l'*Appariteur*, dans l'ancienne Rome, étoit un Officier qui citoit les accusés devant les Tribunaux.

APPARITION, s. f. lat. Ce mot ne s'applique proprement qu'aux Esprits, lorsqu'ils se montrent aux hommes sous une forme corporelle, & à tout ce que le peuple appelle *Revenans*. *L'apparition* d'un Ange, d'une ame du Purgatoire.

APPARTEMENT, s. m. Partie d'une Maison, composée de plusieurs piéces. Tenir appartement, c'est recevoir compagnie chez soi, avec les formalités établies par l'usage.

APPAUMÉ, adj. Terme de Blason, qui signifie une main ouverte, dont on voit la paume ou le dedans.

APPAUVRIR, v. act. Rendre pauvre. On dit, dans un sens figuré, qu'une langue s'appauvrit, pour dire qu'elle devient moins abondante en expressions; que le sang s'appauvrit, pour dire qu'il perd beaucoup de ses qualités essentielles.

APPEAU, s. m. Petit instrument de Chasse, avec lequel on contrefait le cri ou le chant d'un oiseau, pour l'attirer ou le surprendre plus facilement. *Appeau* est aussi le nom d'une sorte d'Étaim en feuilles, qui vient de Hollande.

APPEL, APPELLATION. Termes de Jurisprudence, qui signifient l'action par laquelle on demande qu'une affaire soit portée d'un Tribunal à un autre, & dont le sens varie suivant l'objet & la forme. On nomme *Appel de deni de renvoi*, un appel qui s'interjette d'une sentence rendue par un Juge incompétent, au préjudice du renvoi qui lui avoit été demandé. *Appellé rapporté* se dit d'une cause où l'Avocat de la Partie adverse ne paroissant pas, l'Avocat présent demande défaut, s'il est appellant, ou congé, s'il est intimé. Le Président dit alors: *Faites appeller & rapporter*. *Appel* se dit militairement d'une visite que le Sergent fait des chambrées, & où il appelle chaque Soldat par son nom, pour s'assurer qu'il n'y a personne d'absent. *Faire un appel*,

c'est proposer un rendez-vous pour un combat particulier.

APPENDIX, f. m. Mot latin, qui est passé dans notre langue, pour signifier une chose qui est dépendante d'une autre, & qui lui appartient par quelque endroit, quoiqu'elle en soit détachée. On l'applique particuliérement à certains Traités qu'on ajoûte en forme de supplément à la fin des Livres. Les Médecins en ont fait le mot d'*Appendice*, par lequel ils entendent les parties du corps qui en sont comme détachées, telles que les cheveux, les ongles, le bout de l'oreille, &c.

APPETIT, f. m. lat. Ce mot signifie proprement le desir ou le besoin de manger; ce qui arrive, dans les personnes saines, lorsque l'estomac étant vuide, l'action des acides commence à se faire sentir par des picotemens; mais on l'applique aussi aux desirs qui naissent des sens, & que la Religion oblige de réprimer. *Les appetits sensuels. Les appetits déréglés. Appetibilité* se dit, en Philosophie, d'un desir purement naturel, auquel la raison n'a point de part. *Appetence* se dit aussi dans le même sens,

APPLAUDIR, v. act. Ce mot signifie en françois, comme en latin d'où il tire son origine, *approuver* avec des louanges & des marques d'estime. *Applaudissement* est l'action d'applaudir.

APPLIQUE, f. f. Terme d'Art. On appelle *piéce d'applique*, surtout en *Orfévrerie*, toute piéce qui s'assemble ou qui s'enchasse avec une autre.

APPLIQUÉES, adj. Certaines lignes géométriques, qui s'appellent aussi *Ordonnées*. *Voyez* ORDONNÉES.

APPOINTER, v. act. Terme de Palais. *Appointer* une affaire, c'est ordonner que les piéces soient produites, pour être examinées par les Juges. *Appointé*, en termes de Blason, se dit de certaines choses qui se touchent par les pointes. *Appointé* est aussi un ancien terme militaire, qui a subsisté jusqu'en 1670, dans le Régiment des Gardes Françoises. Il signifioit un Soldat qui avoit la haute-paye, ou qui conservoit la paye, quoique dispensé du service. De-là vient le mot d'*appointement*, pour signifier la paye habituelle ou les gages d'une personne employée. *Appoint* est un terme de Banque. C'est le reste d'une somme, en petite monnoie. On me doit cent francs, qu'on me paye avec quatre louis & un petit écu, faisant quatre-vingt-dix-neuf livres; il reste à payer vingt sols pour *appoint*.

APPORT, f. m., qui se dit pour concours de Marchands & de Peuple, tel qu'on le voit dans les Foires. C'est dans ce sens qu'on appelle le marché du grand Châtelet l'*apport de Paris*, & non *la Porte*, qui est le terme vulgaire.

APPOSER, v. act. lat. Apposer une clause à un contrat, c'est y mettre, y insérer une condition.

APPRECIER, v. act. lat. Mettre le prix à une chose, l'estimer ce qu'elle vaut. Appréciation est le substantif. En termes Théologiques, l'amour *appréciatif* de Dieu est un amour de préférence, qui fait mettre Dieu au-dessus de tout ce qui n'est pas lui.

APPRÉHENSION, f. f. Ce mot, qui signifie crainte, est employé aussi en Métaphysique, pour signifier la *perception*, ou l'idée d'une chose; ce qui le rapproche de son origine latine, dans laquelle il ne signifie que *saisir*, *arrêter*. *Appréhender*, en termes de Palais, signifie prendre, arrêter. *Appréhender* une succession, c'est la recueillir, la prendre.

APPRÊT, f. m. Terme d'Art. On dit qu'une toile ou un chapeau sont sans apprêt, lorsqu'on n'a point fait entrer de gomme ni d'au-

tres drogues dans leur composition. L'art de peindre le verre, se nomme l'*apprêt* des couleurs. L'*apprêt* des Tonneliers, est un petit coin de bois qui leur sert à serrer les piéces d'un tonneau. On appelle *Apprêteur*, celui qui fait peindre le verre.

APPROBATION, s. f. latin. Consentement qu'on donne avec connoissance, & par estime ou par goût. On permet souvent des choses qu'on n'approuve point. En termes de Littérature, c'est le témoignage des Censeurs Royaux en faveur d'un Livre.

APPROCHER, v. act. Terme de Sculpture. *Approcher à la pointe* ou *au ciseau*, c'est employer des outils plus fins pour former la figure, lorsque le bloc est dégrossi. C'est aussi un terme de Monnoie. *Approcher les flancs*, c'est les ajuster pour leur donner leur juste poids.

APPROCHES, s. f. Outre ses significations communes, ce mot signifie, en termes de Fortifications, des chemins qu'on creuse en forme de fossé, pour s'approcher d'une Place sans être apperçu. Les Assiégés en creusent aussi pour couper ceux des Assiégeans, & ceux-ci se nomment *Contr'approches*. En général, les tranchées, les sappes, les logemens, les batteries, &c. sont les *approches* d'un siége.

APPROVISIONNEMENT, s. m., formé de provision, pour signifier une fourniture de choses nécessaires. L'approvisionnement d'une Flotte, d'une Place de guerre, d'un Hôpital. Approvisionner est le verbe.

APPROXIMATION, s. f. lat. Terme d'Arithmétique & d'Algébre. C'est la maniere de trouver la valeur d'une Racine sourde, par des nombres qui en approchent toujours en dessus ou en dessous, mais qui ne peuvent jamais y arriver.

APPUI, s. m. Outre ses significations communes, ce mot a plusieurs acceptions en termes de Manége. L'*appui de main* est une sorte d'*aide* qu'on donne au cheval par la bride. On dit qu'il a l'*appui fin*, lorsqu'il a la bouche délicate. *Il n'a point d'appui*, lorsqu'il n'a point de bouche, &c.

APPUI-MAIN, est un terme de Peintres, qui signifie la baguette dont ils soutiennent leur main, dans le travail.

APRE, s. m. Petite monnoie Turque. Quinze Apres valent environ dix sous de France. *Apre*, ou *Aprore*, est aussi le nom d'un petit poisson rougeâtre du Rhône. Il lui vient de l'apreté de ses écailles; ce qui n'empêche point que la chair n'en soit bonne.

APRISE, s. f. Terme de Palais, qui est une corruption d'*apprécié* ou de *prisé*. *Une sommaire aprise*, est l'estimation d'un fond, pour en connoître l'état & la valeur.

APSIDES ou ABSIDES, s. f. Ce sont les deux points de l'excentrique d'une Planéte, qu'on appelle autrement Apogée & Perigée. La ligne diamétrale de l'un à l'autre, s'appelle *Ligne des absides*.

APTITUDE, s. f. Mot emprunté du latin, pour signifier *disposition convenable à quelque chose*. Il sert de substantif à l'adjectif *propre*, qui n'en a point dans ce sens.

APYREXIE, s. f. gr., qui signifie l'état de celui qui cesse d'avoir la fievre, soit qu'il en soit tout-à-fait délivré, ou qu'il ne soit que dans un intervalle tranquille entre les accès.

AQUACATE, s. m. Arbre la nouvelle Espagne, dont feuilles ont beaucoup de ress blance avec celles de l'orange le fruit avec la figure d'un Le goût du fruit est agréab & sa couleur noire ou verdât

AQUADOR, s. m. Nom que les Portugais donnent au poisson volans.

AQUATIQUE, adj. Mot emprunté du latin, qui signifie ce qui appartient à l'eau, comme *les animaux aquatiques*; ou ce qui se ressent de l'eau, comme *un terrain aquatique*.

AQUEDUC, s. m. lat. Conduit pour amener, d'un lieu à l'autre, l'eau d'une fontaine ou d'une riviere. Les Romains, de qui nous vient ce mot, avoient des aqueducs fort somptueux.

AQUETTE, s. f. Diminutif du mot latin, qui signifie eau. C'est le nom d'une liqueur d'Italie, composée de vin, d'un tiers d'eau, & de diverses sortes d'Aromates.

AQUILA-ALBA, s. f. Nom emprunté du latin, qui convient à tous les sublimés blancs, mais qui ne se donne qu'au sublimé doux. Il signifie aigle blanc, comme pour exprimer la sublimation par le vol de l'aigle.

AQUILICES, s. m. Fête ou sacrifice des Romains à l'honneur de Jupiter, pour obtenir de la pluie. Les Ministres ou les Prêtres se nommoient *Aquiliciens*.

AQUILON, s. m. Terme poëtique, qui signifie le vent du Nord.

AQUIQUIS, s. m. Singes du Brésil, beaucoup plus grands que les especes communes. Ils ont le poil noir & la barbe fort longue. On prétend qu'ils ont un Roi, qui monte quelquefois sur un arbre pour haranguer ses Sujets, & qu'en parlant à haute voix il lui sort de la bouche une sorte d'écume, qu'un autre Singe prend soin d'essuyer.

ARABIQUE, adj. Gomme arabique. *Voyez* GOMME. On appelle aussi *Arabiques* certains hérétiques d'Arabie, qui enseignoient, au troisiéme siécle, que les ames mouroient avec les corps & ressuscitoient avec eux. La pierre arabique est une pierre qui ressemble à de l'ivoire marqueté, & qu'on broye pour l'appliquer utilement sur les Hémorroïdes.

ARABESQUE, adj., qui est à la maniere des Arabes. Des caracteres *arabesques*. *Arabesque*, s. f. se dit d'une peinture & des ornemens où il n'y a point de figures humaines.

ARACA, s. f. Petite poire du Brésil, d'un goût aigre, mais fort agréable. Il y en a de jaunes, de rouges & de vertes. L'arbre qui les produit porte tous les mois.

ARACADEP, s. m. Poisson plat, des côtes du Brésil, dont la chair est de fort bon goût. Sa graisse, qui est jaunâtre, fond en le cuisant & lui tient lieu de sauce.

ARACAMIRI, s. m. Nom d'un arbrisseau du Brésil, qui porte un fruit agréable, dont on fait de bonnes conserves.

ARACHNIDE, s. f. gr. Nom d'une Plante, du genre de celles qui ont des fruits des deux côtés, & qu'on appelle Amphicortes.

ARACK ou ARRACK, s. m. Liqueur spiritueuse, qui vient des Indes orientales, & dont les Anglois font beaucoup d'usage pour la composition de leur *Pounch*. Le nom est Indien : il signifie tout ce qui est fort ou distillé; de sorte que les Indiens donnent le nom d'*Arrack* à l'eau de vie. Mais nous ne l'appliquons proprement qu'à leur liqueur, qui est une distillation de jus de Cocotier, qu'on fait couler par incision. Ce jus, qui s'appelle *Toddy*, est de lui-même une liqueur assez agréable : dans sa fraîcheur, elle purge ceux qui en usent; vieille, elle monte à la tête, & fait d'assez bon vinaigre. Les Anglois de Madras s'en servent pour levain, ou ferment, dans leur pain. L'Arrack de Goa passe pour le meilleur, quoique celui de Batavia soit plus fort. Le premier se tire dans des

vaisseaux de terre, & l'autre dans des alembics de cuivre, qui le rendent plus dur & moins agréable. Quelques-uns donnent aussi le nom d'*Arrack* à une distillation de Riz.

ARÆOMETRE, s. m. gr. Machine qui sert à peser les liqueurs. C'est un vaisseau de verre listé de Mercure, dont le col est divisé en parties égales. On plonge cet instrument dans les liqueurs, & celle où il s'enfonce le plus, est la plus legere.

ARÆOSTILE, s. m. gr. Nom d'un Edifice dont les colomnes sont fort éloignées, par opposition au Picnostile, dont les colomnes sont trop pressées.

ARAIGNÉE, s. f. lat. Insecte qui tend, avec beaucoup d'art, une espece de toile qu'il tire de sa propre substance, & qui se place au centre pour y faire sa demeure & pour y prendre des mouches, dont il fait sa nourriture. L'Araignée a six yeux: quelques-uns disent huit. Elle a quantité de jambes, des cornes, des pinces, des ongles, &c. On distingue des araignées de plusieurs especes, les unes qu'on croit venimeuses d'autres qui passent pour ne l'être pas. L'Afrique & l'Amérique produisent des araignées monstrueuses. On nomme *Araignée de mer* une sorte d'écrevisse, qui a beaucoup de ressemblance avec la crabbe, mais dont la queue est plus longue que tout le corps. En termes de Guerre, une *Araignée* est une mine à branches ou à rameaux, à laquelle on est obligé de donner cette forme, lorsque le Mineur trouve quelque obstacle qui l'empêche de la pousser directement. Sur mer, on nomme aussi *Araignée* un amas de poulies, où viennent passer quantité de cordages qui forment comme une toile d'araignée. La même raison a fait nommer *Araignée*, par les Astronomes, une partie de l'Astrolabe, qui est découpée & partagée en petites portions de cercle. Enfin, l'on appelle *Araignées* certains crochets de fer à plusieurs branches, qui servent à tirer hors de l'eau ce qu'on y a laissé tomber, & une sorte de filet qui sert à prendre les oiseaux de proie, avec le duc.

ARAIN, s. m. Espece d'armoisin, ou de taffetas rayé & à carreaux, qui vient des Indes orientales.

ARALIE, s. f. Plante, qui est une espece d'angélique, dont les fleurs sont composées de plusieurs petales. Ses feuilles sont disposées en forme de roses. Elle porte un petit fruit, doux & plein de suc. L'*araliastre* est une autre Plante, dont la fleur est de celles qu'on nomme Hermaphrodites.

ARAMBER, v. act. C'est un terme de mer, qui signifie *aller à l'abordage*.

ARANATA, s. m. Animal des Indes orientales, qui monte sur les arbres, & qui se nourrit de leur fruit. Sa grandeur est celle d'un chien ordinaire, & son cri est horrible. Il a de la barbe, comme le bouc.

ARANÉE, s. f. Nom d'un minéral d'argent, qui ne se trouve que dans les mines du Potosi, & dans une seule de ces mines, nommée *Catamito*. Ce nom lui vient de sa ressemblance avec la toile de l'araignée, par les fils dont il est composé, & qui lui donnent l'apparence d'un galon d'argent. Il passe pour le plus riche des minéraux.

ARANTELES, s. f. Terme de venerie. Ce sont des filandres, en forme de toile d'araignée, qui se trouvent ordinairement au pied du cerf.

ARASÉ, adj. Terme de menuiserie & de maçonnerie, qui se dit des piéces égales en hauteur, unies & sans saillie. On dit *araser*, pour dire, mettre les piéces en

égale hauteur. L'arasement d'un mur, est l'extrêmité qui touche au couronnement. Les *arases* sont des pierres plus hautes ou plus basses que celles dont le mur est formé, pour mettre l'arasement de niveau.

ARATICUPANA, s. m. Arbre du Brésil, dont le fruit est d'une odeur & d'un goût fort agréables, & le bois si leger qu'il sert aux mêmes usages que le liége.

ARBALESTE, s. f. Instrument de guerre, qui étoit en usage avant l'invention des armes à feu. En termes de mer, c'est un instrument gradué, qui se nomme aussi *arbalestrille*, & dont on se sert pour trouver la hauteur du soleil & des autres astres. *Arbalêtriere* est un terme de marine. Le lieu d'une galere, d'où les Soldats combattent, le long des apostis, se nomme *arbalêtriere*. Les Charpentiers appellent *arbalêtiers* ou *arbalêtriers*, les piéces de bois qui servent à soutenir le toît d'un bâtiment. *Arbalêter* un édifice, c'est l'appuyer avec des *arbalêtiers*, ou des piéces de force.

ARBALETRILLE, s. f. Nom d'un instrument, qu'on employe, sur mer, pour les observations de la latitude.

ARBITRE, s. m. Ce mot, qui est purement latin, signifie celui qui juge de quelque chose à son gré, qui regle & qui appaise un différend. En termes de Théologie, *Libre arbitre* signifie le pouvoir de se déterminer volontairement. *Arbitraire* se dit de ce qui est libre & indépendant. *Une autorité arbitraire. Un choix arbitraire.* On a formé aussi du mot d'*arbitre*, *arbitrage*. Terminer une affaire par arbitrage, c'est prendre des Arbitres auxquels on abandonne le pouvoir d'en juger.

ARBOUSIER, s. m. lat. Arbre fruitier, dont les feuilles forment un bouquet sur une seule queue, comme le raisin. Il est couvert de verdure pendant toute l'année; mais il ne fleurit qu'au mois de Juillet. Son fruit, qui se nomme Arbouse, est de la grosseur d'une prune & n'a point de noyau.

ARBRE, s. m. lat. Quoique ce nom soit générique & convienne à cette variété infinie de grands végétaux qui poussent des racines & des branches, & qui sont distingués entr'eux par la différence de leurs noms propres, de leurs qualités & de leur forme; il s'en trouve néanmoins plusieurs qui portent particuliérement le nom d'*arbre*, avec la seule addition de quelqu'une de leurs propriétés pour les faire connoître. Ainsi l'on appelle *arbre de baume* un certain arbrisseau de l'Amérique, dont les feuilles différent peu de celles de la sauge, & qui distille une liqueur visqueuse, qu'on n'estime pas moins, pour les plaies, que le baume du Pérou. L'*arbre* ou *le bois de chandelle*, est un autre arbrisseau de la Guadeloupe, rempli d'une gomme grasse, qui brûle comme de l'huile, & qui répand une odeur fort agréable. L'*arbre laiteux* croît dans les Isles de l'Amérique. Ses feuilles ressemblent à celles du Jasmin, quoique beaucoup plus grandes, & sont odoriférantes. Les incisions qu'on fait dans le tronc, en font sortir beaucoup de lait; mais d'un lait caustique & dangereux. L'*arbre aux savonettes* croît aux Antilles. Il tire ce nom de la qualité de son fruit, dont les habitans se servent, au lieu de savon, pour blanchir le linge. La couleur de ce fruit est jaune. Il est de la grosseur d'une cerise, & croît en grappes. Sa substance, qui est une sorte de gomme claire & gluante, fait écumer l'eau comme le savon; mais elle est fort amere au goût. Le bois de l'arbre a la dureté du fer. L'*arbre des soudures* croît dans la Province de Nicaragua. On attribue à

ses feuilles, pilées & appliquées en forme d'emplâtre, la vertu de consolider promptement les os cassés. L'*arbre triste* croît aux Indes, & porte ce nom parce qu'il ne fleurit que pendant la nuit. L'odeur de ses fleurs est très-agréable; mais après être nées fort promptement au coucher du soleil, cet astre les fait disparoître à son lever. On voit quantité de ces arbres autour des maisons Indiennes, sur-tout dans l'Isle de Sumatra. L'*arbre au suif*, l'*arbre au vernis*, &c. sont des arbres de la Chine. L'*arbre à enivrer* est le nom qu'on donne, dans le Pérou, à l'arbre qui produit le Quinquina, parce qu'avec sa vertu fébrifuge, son écorce a celle d'enivrer les poissons.

En termes d'Art, l'*arbre de meule* est un fer ou une piéce de bois, qui passant au travers de quelque machine, sert à la faire tourner. Dans le Blason, on appelle *arbre fusté*, un arbre dont le tronc & les branches ne sont pas du même émail; & *arbre englanté*, celui dont l'émail du fruit est aussi différent. Dans les Maîtrises des Eaux & Forêts, on nomme *arbres de liziere* ceux qu'on laisse dans une coupe, pour en borner l'étendue. L'*arbre de vie*, suivant le langage de l'Ecriture, étoit celui qui portoit le fruit défendu, dans le Paradis terrestre, &c.

ARC, s. m. lat. Instrument de guerre, qui étoit en usage avant l'invention des armes à feu, & qui ne sert plus qu'à l'amusement des enfans, & à quelques Sociétés qui portent le nom de *Compagnies de l'arc*. Comme la figure de cet instrument est courbe, on donne son nom à tout ce qui a la même forme. Ainsi les Mathématiciens appellent *arc* une partie de la circonférence d'un cercle, & varient ce nom en mille manieres. Les Architectes nomment le ceintre d'une voute, Arc ou Arceau, &c. De-là vient *arcade* & *arche*, qui signifient une ouverture ceintrée, entre les piliers d'un pont, ou de tout autre édifice. L'*Arc-en-ciel* est un méteore qui paroît au Ciel, en forme d'arc. Il est formé par les rayons du soleil, dans une nuée, qui produit le même effet qu'un Prisme, pour former cette variété de couleurs qu'on y admire. *Arcué* signifie, courbé en arc.

ARCANÉE, s. f. Craie rouge minérale, qui sert, dans plusieurs Professions, à marquer ce qui demande de l'être.

ARCASSE, s. f. C'est le nom des deux piéces de bois qui enferment la roue d'une poulie. On donne aussi ce nom, dans un vaisseau, à ce qui est entre deux piéces de bois qu'on nomme *estains*, & qui forment le cercle de la poupe ou de l'arriere.

ARC-BOUTANT, s. m. Principal appui d'un édifice, dont la forme est ordinairement celle d'un arc ou d'un demi-arc. On étend ce nom à tout ce qui sert d'appui principal, indépendamment de la forme.

ARCHAISME, s. m. Mot formé du mot grec qui signifie ancien, pour signifier une expression ancienne, surannée.

ARCHANGÉLIQUE, s. fem. Plante dont on compte jusqu'à dix-sept especes. On distingue, en général, la blanche & la rouge. La semence en est triangulaire; le calice divisé en cinq segmens, & oblong comme un tube.

ARCHE DE NOÉ, s. f. Grand édifice de bois que le Patriarche Noé construisit, par l'ordre de Dieu, pour s'y retirer avec sa famille & des animaux de chaque espece, pendant le déluge universel.

ARCHÉE, s. m. Terme de Chimistes, pour signifier un feu

central qu'ils regardent, suivant la signification grecque de ce mot, comme le *principe* de la vie, dans tous les végétaux.

ARCHERS, s. m. Soldats armés d'arcs, qui composoient autrefois une partie de nos armées. Ce nom s'est conservé en France pour les Troupes à pied & à cheval, qui servent au maintien du bon ordre & à l'exécution de la justice. *Archers de la Maréchaussée. Archers du Guet.*

ARCHET, s. m. Petit instrument courbé en demi-arc, au long duquel on tend des crins de cheval, pour jouer du violon & de quelques autres instrumens à cordes. Les Serruriers ont leur archet, qui est un morceau de fer courbé par une corde, pour divers usages de leur métier. On appelle aussi *archet* une petite scie de fil de laiton, qui sert à couper les pierres précieuses.

ARCHETYPE, s. m. Ce mot grec signifie *Modèle*, *Original*, ce qui sert de régle ou de patron pour l'exécution d'une chose.

ARCHEVESQUE, s. m. gr. Chef de plusieurs Evêques, ou Evêque Métropolitain, qui a sous lui plusieurs Suffragans. Ce titre fut introduit en Orient vers l'année 340; mais n'étant alors qu'honoraire, on le donnoit à tous les Evêques des grandes villes. L'Archevêque est distingué non-seulement par son autorité, comme Chef d'une Jurisdiction Ecclésiastique, mais encore par des marques particulieres de dignité, telles que la double croix, le Pallium, &c. Il y en a dix-huit en France, deux desquels prennent le titre de Primat des Gaules; celui de Lyon & celui de Sens. Le nom d'*Archevêque* signifie *Premier surveillant*. En général, le mot grec *Archi* dénote primauté ou prééminence. Ainsi l'*Archidiacre*, signifioit autrefois le premier des Diacres, quoique ce ne soit plus aujourd'hui qu'un Officier Ecclésiastique, qui est chargé de la visite des Paroisses, dans un certain district du Diocèse, & de quelques autres fonctions. L'*Archi-Prêtre* étoit aussi le premier des Prêtres, & n'est plus qu'un Officier Diocésain. *Archi-Chambellan*, *Archi-Chancelier*, *Archi-Bouteiller* de l'Empire, &c. sont d'anciens titres qui sont devenus héréditaires en Allemagne entre les Electeurs.

ARCHIPEL, s. m. Nom qu'on donne, en Géographie, à quelques parties de mer qui contiennent un grand nombre de petites Isles. Les principaux Archipels sont, celui qui est entre l'Asie, la Macédoine & la Grece; l'Archipel de *Malabar*, qui contient, dit-on, six cens Isles; celui du Mexique, nommé autrement le Golfe du Mexique, qui en contient douze mille; celui de *Saint Lazare*, qu'on nomme aussi *Archipelague*, & qui en contient onze mille, &c.

ARCHITECTE, s. m. grec. Homme instruit des principes & des regles de l'Architecture, qui fait des desseins & des plans d'édifices, qui calcule les frais de l'entreprise, & qui dirige les ouvriers.

ARCHITECTURE, s. f. lat. & gr. Science de l'Architecte. On appelle aussi *architecture* l'ordonnance actuelle d'un bâtiment. Quoique l'art de bâtir soit aussi ancien que la foiblesse humaine, qui a mis de tous temps les hommes dans la nécessité de se garantir des intemperies de l'air & des saisons, un goût plus étendu de commodité & d'élégance a fait naître des régles pour la proportion & l'ornement des édifices. On distingue ordinairement cinq méthodes, qui s'appellent ordres d'Architecture: le *Toscan*, le *Dorique*, l'*Ionique*, le *Corinthien* & le *Composite*.

ARCHITRAVE, f. f. gr. Les Architectes font ce nom masculin. L'architrave est la partie d'une colomne qui est au-dessus du chapiteau & au-dessous de la frise. Chaque ordre a la sienne, de différente forme & plus ou moins ornée.

ARCHI-TRICLIN, f. m. gr. Mot de l'Ecriture. Il signifie celui qui est chargé de l'ordonnance d'un festin, & revient à l'office de nos *Maîtres d'Hôtels*.

ARCHIVES, f. f. gr. Vieux Registres, anciens Mémoires, Manuscrits, Actes, Patentes, qui contiennent les titres des biens, des droits & des prétentions d'un Etat, d'une Communauté ou d'une Famille.

ARCHIVIOLE, f. f. Clavecin d'une espece particuliere, qui est accompagné d'un jeu de vielle, par le moyen d'une roue & d'une manivelle, qui sert à la faire tourner.

ARCHIVOLTE, f. f. C'est un terme d'Architecture, qui signifie une bande ornée de moulures, regnant sur les voussseaux du ceintre d'une arcade. Chaque ordre a son archivolte qui lui est propre.

ARCHONTES, f. m. gr. Magistrats qui gouvernoient la ville d'Athenes, établis après la mort de Codrus. Ils furent d'abord perpétuels; mais dans la suite leur autorité fut bornée à l'espace d'un an. On donna, dans le second siécle, le nom d'*Archontes* & d'*Archontiques* à certains Hérétiques qui rejettoient les Sacremens, qui nioient la résurrection des morts, & qui prétendoient que le monde avoit été créé par les Archanges, d'où ils tiroient apparemment leur nom plutôt que des Magistrats d'Athenes.

ARCHURE, f. f. Nom de plusieurs piéces de menuiserie, qui sont placées devant les meules d'un moulin.

ARÇON, f. m. Partie d'une selle de cheval, composée de deux piéces de bois ceintrées, qui servent à soutenir sa forme. De-là vient *désarçonner*, pour faire tomber quelqu'un de cheval, ou le faire chanceller sur la selle. *Ferme sur les arçons*. Les Chapeliers appellent *arçon* un instrument en forme d'archet, qui sert à leur métier, & *Arçonneur* l'ouvrier qui l'employe.

ARCOT, f. m. Mêlange de cuivre rouge & de calamine, auquel on allie le plomb pour en frire du *Potin*.

ARCOTECTONIQUE, f. f. gr. Partie de la science Militaire, qui a pour objet les attaques & les combats.

ARCOTIQUE, f. m. gr. Médicamens anodins, qui ouvrent les pores & qui facilitent la transpiration.

ARCTIQUE, adj. Mot formé du nom grec de l'*Ourse*, & qu'on employe pour exprimer le côté du Nord, parce que c'est de ce côté-là qu'est la constellation de l'Ourse. Ainsi le Pole *arctique* signifie le Pole du Nord.

ARCTITUDE, f. f. lat. Qualité étroite d'une chose, & terme d'Anatomie, pour signifier une disposition naturelle qui empêche une femme de consommer le mariage, avec un homme trop puissant.

ARCTIUM, f. m. Plante dont la graine ressemble à celle du cumin, & les feuilles à celles du Bouillon. Elle sert à divers usages de Médecine, sur-tout pour la brûlure & la rétention d'urine.

ARCTURUS, f. m. gr. Etoile de la constellation d'*Artophylax* ou du *Bouvier*. Ce mot signifie queue de l'Ourse, parce qu'*Arcturus* est proche de cette constellation. Dans l'opinion vulgaire, il amene de la grêle & des tempêtes.

ARDASSES, f. f. Soies de Perse, les plus grossieres, & comme le rebut de chaque espece. Celles,

au contraire, qu'on nomme ardassines, sont les plus belles de la même Contrée, & ne le cédent guéres en finesse qu'aux Sourbastis.

ARDENT, adj. lat. Terme de Blason, qui s'applique aux charbons allumés; par exemple, *des charbons de sable, ardens de gueule*. On appelle aussi *Verre ardent*, un verre convexe dans le foyer duquel les rayons du soleil se réunissent, & passant au travers, brûlent ce qui se présente à quelque distance. En termes de mer, un *vaisseau ardent* est celui que sa construction incline toujours vers le vent. Enfin, l'on a donné le nom d'*Ardens* à certains méteores formés d'exhalaisons sulphureuses, qui s'élevent dans des lieux marécageux & s'enflamment par leur agitation. A Paris, sainte Geneviéve *des Ardens*, étoit une Eglise fort ancienne, que la reconnoissance fit élever à l'occasion d'une maladie épidemique de ce nom, dont on attribua la fin à l'intercession de cette Sainte.

ARDOISE, s. f. Pierre d'un bleu foncé, qui se coupe facilement en feuilles, & qui sert pour couvrir le toît des édifices. On distingue plusieurs sortes d'ardoises. Les meilleures ardoises sont celles d'Anjou. Les especes les plus durables sont la noire & la rousse. L'*ardoise* est fort commune en Angleterre, sur-tout dans le Comté de Northampton. L'ardoise d'Irlande est un fossile médical, d'un usage admirable pour tous les flux de sang.

ARECA, s. m. Fruit d'une espece de Palmier des Indes orientales, de la grosseur d'une noix, qui renferme, dans un noyau de la grosseur d'une muscade, une substance amere, que les Indiens mâchent avec la feuille de Bétel & un peu de chaux de coquillage artificiellement rougie. L'effet de cette drogue est de fortifier l'estomac; mais elle rougit les dents & les levres jusqu'a les rendre noires lorsque cette teinture commence à s'épaissir. Les Indiens ne laissent pas d'en faire leurs délices; & pour éviter l'air de malpropreté, les personnes de distinction se noircisient tout-à-fait les dents.

ARENE, s. f. lat. Nom que les anciens Romains donnoient au lieu où ils faisoient combattre les Gladiateurs. Il signifie sable, parce que ce lieu étoit soigneusement couvert d'un beau sable. On appelle encore *Arene*, en termes Poëtiques, le champ d'une dispute ou d'un combat.

ARENER, v. Terme d'art. Un plancher s'*arene*, lorsqu'étant trop chargé il s'affaisse.

AREOPAGE, s. m. gr. Lieu où s'assembloit le Sénat d'Athenes, qui se nommoit aussi Aréopage, comme les Membres dont il étoit composé se nommoient Aréopagites. Ce Sénat ne jugeoit que de nuit, pour se défendre de la faveur & de la haine, en évitant de voir ce qui pouvoit lui inspirer l'une ou l'autre. Les Voyageurs assurent qu'il subsiste encore des restes de l'édifice, & nous en ont donné la description.

ARER, v. Ce mot, formé du mot latin, qui signifie labourer, s'applique, en mer, à l'ancre d'un vaisseau, lorsque le fond étant mauvais elle n'y tient point, & laboure en quelque sorte la terre.

ARÈTE, s. f. Os de poissons. Mais ce mot a d'autres sens. En termes de Manége, on appelle *arête* la queue d'un cheval, lorsqu'elle est mal garnie de poil. Il signifie aussi l'angle continué de quelque corps, comme l'élévation angulaire, qui régne au long d'une lame d'épée, & le fil qui est élevé sur le manche d'une cuilliere. Les Maçons disent, *une poutre à vive arête*, pour signifier

qu'elle est bien équarie. Les *arêtiers* sont des piéces de bois qui partent des angles d'un édifice, pour donner au toît la forme d'un pavillon. L'*arêtier* est un supplément de mortier ou de plâtre, qui sert, au-lieu de tuile, à couvrir la partie où sont les arêtiers.

ARGANEAU, s. m. Anneau de fer, où l'on attache les cordages, dans diverses parties d'un vaisseau.

ARGEMONE, s. f. Plante dont les feuilles s'employent avec succès contre toutes sortes d'inflammations, & qui, suivant la signification grecque de son nom, sert aussi à dissiper les taches blanches qui viennent aux yeux.

ARGENT, s. m. latin. Métal blanc, le plus pur & le plus précieux après l'or. On obsérve qu'une masse d'argent pur, laissée pendant deux mois au feu le plus ardent, ne diminue que d'environ un douziéme. Il est plus ductile & plus malléable que tout autre métal, excepté l'or. Toutes ces qualités l'ont fait choisir, par la plûpart des Nations, pour en faire la monnoie courante. Les Chimistes donnent le nom de Lune à l'argent, & l'expriment par cette figure ☽. En terme de blason, *argent* signifie *blanc*. On nomme *argent trait*, ou *trait d'argent*, le fil ou le cordon d'argent passé par la filiere. L'*argent mat* est celui qui n'est pas poli; & *argent bas*, celui qui n'est pas au véritable titre.

ARGENTINE, s. f. lat. Plante dont les feuilles sont vertes pardessus & argentées au-dessous. Ses fleurs sont jaunes. Les Médecins employent l'Argentine à plusieurs usages.

ARGOT, s. m. Nom que les Soldats & les Mandians ont donné à une sorte de langue ou de jargon, dont ils font usage entr'eux. On a publié un Dictionnaire de l'Argot. En termes de Jardinage, on appelle *argot* le bois qui est audessus de l'œil, dans les branches d'arbres, & qui meurt lorsqu'il n'est pas recouvert par sa pousse.

ARGOUDAN, s. m. Nom d'une sorte de cotton, qui vient de la Chine.

ARGOULET, s. m. Nom d'une cavalerie françoise, armée de toutes pieces, qui a subsisté depuis le regne de Louis XI, jusqu'à celui de Henri II. Elle fit place aux Arquebusiers à cheval, auxquels les Dragons ont succédé.

ARGOUSIN, s. m. Officier de Galeres qui veille sur les Forçats, & qui a pour aide un *Sous-Argousin*.

ARGUE, s. f. Machine de bois dont les Tireurs d'or se servent pour affermir la filiere. *Tirer à l'argue*, c'est passer l'or par la filiere. C'est aussi le nom d'une sorte de bâtiment, large par le bas & se rétrécissant par le haut, sur lequel on apporte en Hollande les vins du Rhin & de Moselle.

ARGUMENT, s. m. lat. Dispositions de raisons & de preuves, par lesquelles on établit la vérité d'une chose. L'*argumentation* est l'art d'*argumenter* ou de faire des argumens.

ARGUS, s. m. Coquillage de Mer, qui est parsemé de figures d'yeux, & qu'on nomme ainsi par allusion à l'Argus de la Fable.

ARGYRITE, s. m. gr., formé du mot qui signifie argent. C'est le nom général de toutes les Marcassites d'argent, c'est-à-dire, des pierres minérales où il se trouve des parties d'argent. On appelloit anciennement *Combats argyrites*, ceux dont les Acteurs étoient payés, pour les distinguer des combats, ou des jeux sacrés, où l'on combattoit pour la gloire.

ARIDAS, s. f. Nom d'une célébre espece de Taffetas des Indes orientales, composé d'une espece de soie qu'on tire de diverses sortes d'herbes.

ARIDE, ARIDITÉ. Mots tirés du latin, dont le premier signifie sec, & l'autre sécheresse. Les Médecins nomment Aridure ce qu'on nomme aussi *atrophie*. C'est une sécheresse, une maigreur particuliere de tout le corps, ou de quelque membre.

ARIES, s. m. Mot latin, qui signifie *Belier*, & qui est le nom d'un des douze signes du Zodiaque. Ptolomée ne mettoit que dix-huit étoiles dans cette constellation; Tychobrahé lui en donne vingt-une, & les Astronomes Anglois soixante-cinq.

ARIETTE. Diminutif d'ARIA, mot Italien, qui signifie *Air*. On appelle Ariette, dans les Operas Italiens, de petits traits de chants vifs ou tendres, qui sont placés entre le récitatif.

ARINDRATO, s. m. Arbre de Madagascar, dont le bois rend une odeur fort agréable au feu, lorsqu'il est pourri.

ARISARUM, s. m. Petite plante d'Egypte, dont la racine a d'excellentes propriétés pour les ulceres & les fistules.

ARISTARQUE, s. m. gr. Ce mot, qui signifie proprement bon Prince, est employé pour *Critique*, depuis un fameux Grammairien, nommé Aristarque, qui fit une bonne critique des Poëmes d'Homere.

ARISTOCRATIE, s. f. gr. Forme politique d'un Gouvernement, où le pouvoir suprême est entre les mains des personnes les plus distinguées par la naissance, qu'on suppose accompagnée des richesses & de la probité. Le Gouvernement de Venise est *Aristocratique*.

ARISTOLOCHE, s. f. Plante dont on distingue quatre especes; *la Clematite, la Longue, la Ronde* & *la Pistoloche*. C'est à la derniere qu'on attribue le plus de vertu. Elle entre dans la Thériaque: on prétend qu'elle étoit inconnue aux anciens. Les trois autres ont aussi leurs propriétés, comme le marque la premiere partie de leur nom, qui signifie très-bon, en grec.

ARISTOPHANEION, s. m. gr. Nom d'une bonne emplâtre émolliente, composée, suivant James, de quatre livres de pois, de deux livres d'apochyme, d'une livre de cire, d'une once d'opoponax, & d'une pinte de vinaigre.

ARITHMETIQUE, s. m. gr. Partie des Mathématiques, qui a pour objet le calcul & les propriétés des nombres, & toutes les quantités numériques. Elle prend divers noms, suivant ses applications & ses méthodes; tels que Théorique, Pratique, Instrumentale, Logarithmique, Tabulaire, Spécieuse, &c. L'Arithmétique binaire, inventée par Leibnitz, consiste à employer la progression de deux en deux, au lieu de la progression de dix en dix. Elle n'a point d'autres caracteres que 1 & o.

ARMADILLE, s. f. Nom tiré de l'Espagnol, pour signifier une petite armée navale, ou une petite flotte. *Armada* est une grande flotte.

ARMAND, s. m. Potion composée de diverses drogues, qu'on fait avaler, dans les Manéges & les Haras, aux chevaux qui manquent d'appétit.

ARMATEUR, s. m. Celui qui arme, ou qui commande par commission un vaisseau armé en guerre, pour faire des prises particulieres sur l'ennemi.

ARMATURE, s. f. lat. Terme d'Architecte, qui signifie les instrumens de fer qu'on employe pour contenir une grande charpente.

ARMÉ, adj. Terme de Blason, qui s'employe pour les ongles, les cornes, les dents, les griffes, &c. des bêtes & des oiseaux de proie.

ARMEMENT, s. m. C'est la préparation d'une flotte de guerre, ou

tre d'un certain nombre de vaisseaux, avec les provisions, les armes, l'équipage, &c. *L'état d'armement* est le détail des ordres de la Cour, concernant les vaisseaux, les Officiers, les Soldats & les Matelots. *Armement* se dit aussi d'une flotte toute équipée pour la guerre. *L'armement est parti.*

ARMENIENNE, s. f. Pierre, qu'on nomme aussi *Lapis armenus.* Elle sert à divers ouvrages, & à quelques opérations de Médecine. Sa couleur est un bleu mêlé de verd, ce qui lui a fait donner le nom de *Verd d'azur.*

ARMER, v. act. Ce mot s'applique à tout ce qui se fait pour défendre quelque chose, pour la conserver, ou pour fortifier son action. *Armer* une pierre d'aimant, c'est la revêtir de fer, ou la mettre dans de la limaille, ce qui soutient & augmente sa vertu. En termes de Manége, *un cheval s'arme*, lorsqu'il baisse la tête vers son poitrail, pour résister à la bride. Il *arme ses levres*, c'est-à-dire, qu'il couvre les barres avec ses levres, ce qui rend l'appui du mord trop ferme. En termes de Mer, *armer les avirons*, c'est les mettre sur les bords de la chaloupe, prêts pour leur usage. En termes d'artillerie, *armer un canon*, c'est y mettre le boulet.

ARMES ou ARMOIRIES, s. f. Distinctif de la Noblesse, consistant en certaines figures renfermées dans un écu propre à chaque Maison, qui ont rapport à quelque chose de noble & de glorieux pour son origine. Quelques-uns font remonter l'usage des armoiries jusqu'au tems d'Alexandre le Grand. On en a fait un Art, qui se nomme le Blason, ou l'*Art Héraldique*, & qui a ses principes, ses regles & son langage. Chacun se fait connoître en mettant ses *armes* sur ce qui lui appartient. Les Etats, les Villes, les Sociétés, ont leurs *armes.*

ARMILLAIRE, adj. Ce mot, formé d'un mot latin qui signifie *Bracelet*, n'est employé que pour la *Sphere armillaire*, instrument d'Astronomie, composé de plusieurs cercles qui sont entrelacés les uns dans les autres, avec un globe au milieu. Ce globe représente la terre, & les cercles servent à représenter les mouvemens des corps célestes, pour faire connoître la constitution du ciel. *Armille*, qui vient de la même source, signifie en termes d'Architecture, les *astragales* des colonnes, parce que représentant des anneaux & des cercles, elles ont quelque ressemblance avec des bracelets.

ARMINIANISME, s. m. Doctrine des Arminiens, Sectateurs d'Arminius, qui enseignoit, dans l'Université de Leyde, vers la fin du seizieme siécle, une doctrine opposée à celle de Calvin sur la prédestination. Elle fut condamnée au Synode de Dordrecht, ou *Doort*, & proscrite par les supplices; mais elle a conservé quantité de partisans, qui sont libres aujourd'hui en Hollande, excepté dans les villes de Leyde & de Harlem.

ARMISTICE, s. m. Suspension d'armes pendant la guerre. Ce mot est composé du latin.

ARMOGAN, s. m. Terme de Pilote, pour signifier un tems propre à la navigation.

ARMOISE, s. f. Plante à laquelle on attribue une vertu apéritive & résolutive. On en distingue deux sortes, la grande & la petite. La fleur de l'une est d'un rouge pourpre; & celle de l'autre, d'un verd pâle.

ARMOISIN DES INDES, s. m. Espece de Taffetas fabriqué aux Indes orientales, plus foible & de moindre lustre que l'armoisin d'Europe.

ARMON, s. m. Partie d'un carosse, consistant en deux piéces de bois qui aboutissent au timon, &

qui soutiennent la cheville.

ARMONIAC, s. m. Sel volatile, qui se fait avec de l'urine, du sel de mer & de la suie. Il rafraîchit l'eau. Mêlé avec de l'eau-forte, il forme l'eau-régale, qui dissout l'or. Il se sublime au feu, & rend une odeur piquante d'urine. On prétend qu'il y a un sel armoniac naturel, qui n'est que l'urine congelée des chameaux, qu'on trouve dans les sables d'Afrique. On parle d'un autre sel armoniac du Levant, qui passe pour une écume de la terre, & qu'on fait cuire comme le salpêtre.

ARMORIAL, s. & adj. Mot formé d'*armes*, & nom qu'on donne à un recueil d'armoiries. Nous avons des armoriaux de plusieurs Nations.

ARMURE, s. f. C'est une garniture complette d'armes pour un homme de guerre. Mais ce mot ne s'applique guères qu'aux armes de l'ancien tems, où les guerriers étoient armés de toutes piéces. On appelle aussi *armure* une sorte de carelet pour la pêche, composé de la perche & de gaules *en larmes*, qui se tiennent tendus. *Armurier* est le nom d'un Artisan qui fait des fusils, des épées & autres armes offensives. *Armature* se dit, pour les pierres figurées, d'une croute métallique & luisante qui les couvre.

ARNALTE, s. m. Arbre des Indes orientales, qui a l'odeur du citron, & les feuilles assez semblables à celles du saule; mais qui ne porte point de fruit. Il sert à la composition des onguens aromatiques.

ARNIQUE, s. f. Plante des montagnes & des prés, qu'on nomme aussi Plantain de montagne, parce que ses feuilles ressemblent à celles du Plantain, & dont la fleur est jaune, à peu près de la forme de celle du souci. On lui attribue des effets merveilleux, sur-tout contre la fluxion de poitrine. Elle se prend en infusion comme le Thé.

ARNODE, s. m. Terme grec, qui signifie *agneau* & *chant*. C'étoit le nom qu'on donnoit, en grec, à ceux qui portant à la main une branche de laurier, alloient réciter dans les festins certains beaux endroits des endroits des Poëmes d'Homere. Pour récompense on leur faisoit présent d'un agneau.

AROMATE, s. m. gr. Nom générique de tous les parfums & de toutes les épiceries. On les divise en simples & en composés. Les Apotiquaires ont deux sortes de poudres composées d'Aromates, qu'ils appellent *Aromaticum Cariophillarum* & *Aromaticum Rosatum*. Dans la premiere, c'est le girofle qui domine, dans la seconde, c'est la rose: mais il y entre quantité d'autres ingrédiens, & ces poudres ont de grandes vertus. On appelle *Aromatite* une pierre précieuse, de substance bitumineuse, qui a la couleur & l'odeur de la Myrrhe. Elle se trouve en Egypte & dans l'Arabie.

ARONDE, s. f. Ce mot est en usage pour exprimer un ouvrage de charpente, qui sert à la jonction des parties, & qui a la forme d'une queue d'hirondelle, parce qu'anciennement *aronde* signifioit, en françois, une hirondelle. On dit *queue d'aronde*. La science des fortifications a aussi sa *queue d'aronde*, qui est une sorte d'ouvrage à corne. En termes de Marine, on appelle les bâtimens legers, des *arondelles de Mer*.

AROUGHUM, s. m. Animal de la Virginie, qui ressemble au Castor, mais qui cherche sa nourriture sur les arbres.

ARPAGER, v. a. Mot formé de l'Italien *arpaggio*, qui signifie un roulement mélodieux de l'archet sur un instrument à cordes, en montant de bas en haut.

ARPAILLEUR, s. m. C'est ainsi que se nomment que ceux qui s'emploient à la recherche des mines, ou à découvrir de la poudre

d'or dans le sable des rivieres & dans d'autres lieux.

ARQUÉ, adj. Terme d'Art; pour signifier ce qui étant courbé forme une sorte d'arc. Les Charpentiers disent, *une poutre arquée*. En mer, la quille d'un vaisseau est *arquée* lorsqu'elle perd sa figure par quelque accident. Dans le Manége, un cheval a *les jambes arquées*, lorsqu'à force de travail ses jambes s'affoiblissent & se courbent.

ARQUEBUSE, s. f. Espece de fusil plus grand que les fusils ordinaires. C'est le premier nom qu'on ait donné à l'espece d'arme à feu qui ne se nomme plus que *fusil*. Cette invention n'ayant point été perfectionnée tout d'un coup, on se servoit d'une mèche pour y mettre le feu, & la batterie étoit une espece de rouet qui conduisoit cette mèche sur le bassinet. Pour distinguer ces vieilles armes, on dit encore *des arquebuses à rouet*.

ARQUERAGE, s. m. Ancien droit qui obligeoit les Vassaux à faire un Soldat pour leur Seigneur. Ce mot se disoit apparemment pour *Archerage*, qui venoit d'Archer.

ARRACHÉ, adj. Terme de Blason, qui s'applique non-seulement aux arbres & aux plantes dont les racines sont découvertes, mais encore à tout ce qui paroît en lambeaux, & qui semble avoir souffert quelque violence, comme s'il avoit été arraché.

ARRAMER, v. act. Terme qui signifie tirer sur le rouleau une piéce de drap ou de serge, pour l'allonger avec excès; ce qui est un artifice défendu aux Drapiers & aux Foulons.

ARRAS, s. m. Espece de tapisserie, qui tire ce nom de la Ville où elle se fabrique. On appelle aussi *Arras* une sorte de grands perroquets des Antilles, qui vivent fort long-tems. Ils sont couleur de feu, à la réserve des aîles, qui sont mêlées de jaune, de bleu & de cramoisi.

ARRASES, s. f. lat. Terme d'Entrepreneur, & nom des pierres plus hautes ou plus basses que les autres cours d'assise, pour parvenir à une certaine hauteur; telles que celles d'un corps de plinthe, ou celle des cimaises d'un entablement.

ARRATEL. Poids Portugais de seize onces.

ARRERAGES ou ARRIERAGES, s. m. Mot formé d'*arriere*, qui signifie ce qui reste à payer d'une somme pour laquelle on n'a point entiérement satisfait au terme. On dit qu'un homme est *arriéré*, lorsqu'il a mangé ses rentes avant que de les avoir reçues. On dit aussi *arriérager*.

ARREST, s. m. Tout ce qui sert à interrompre un mouvement qui devoit se faire dans les piéces de ressort; mais c'est le nom particulier d'un petit morceau de fer qui retient le chien d'un fusil. L'*arrêt* est aussi une action particuliere à certaines especes de chiens, par laquelle ils arrêtent devant eux le gibier, pour donner le tems au Chasseur de le tirer, ou de le prendre au filet. Les *Arrêts* d'une Cour souveraine de justice, sont ses ordres, ou ses décisions, exprimés dans la forme établie. Mettre un Officier aux *arrêts*, c'est lui défendre de sortir d'un certain lieu.

ARRESTE-BŒUF, s. f. Plante dont les racines sont si fortes, qu'elles retardent le travail des bœufs à la charrue. On prétend qu'elles sont apéritives, & qu'une décoction de leur écorce appaise le mal de dents. Les feuilles ressemblent à celles de la rue. Il y a une sorte d'Arrête-bœuf qui a des épines. D'autres l'appellent *Bugrane*.

ARRESTÉ, adj. En termes de Blason, ce mot s'applique aux animaux qui sont sans mouvement sur leurs pieds. *Une affaire arrêtée*. *un dessein arrêté*, se dit lorsqu'on a pris un parti auquel on ne veut plus

rien changer. Les Peintres appellent *des ouvrages arrêtés*, ceux auxquels il n'y a plus rien à retoucher.

ARRESTES, s. f. Tumeurs en forme de gales, qui naissent sur les nerfs d'un cheval, aux jambes de derriere.

ARRHES, s. f. lat. Ce qu'on donne pour engagement & pour assurance de quelque chose. Ce mot se prononce comme il s'écrit, sur-tout dans le style noble. Mais dans quelques occasions, l'usage l'emporte pour *aire*. Par exemple, on dit, *les aires* qu'on donne au Coche.

ARRIERE, s. m. Partie d'un vaisseau, qui se nomme autrement la poupe. Avoir le vent en arriere, c'est l'avoir en poupe, ou très-favorable. L'*arriere-corps* d'un bâtiment, est celui qui a le moins de saillie, par opposition à l'*avant-corps*. *Arriere-main* est un terme de jeu de paume, qui signifie un coup de revers. *Arriere pensée* est une réflexion qui suit quelque déclaration qu'on a faite, & qui en est quelquefois une rétractation intérieure. Les *arrieres-pensées* blessent souvent la bonne-foi. *Arriere-panage* est un terme d'Eaux & Forêts, qui signifie le tems où les bestiaux peuvent demeurer dans les bois après le *panage*. *Arriere-ban*. Voyez *Ban*. *Arriere-garde*, c'est la troisieme ligne d'une armée, qui, lorsqu'elle est la plus foible, se nomme corps de réserve.

ARRIMAGE, s. m. Terme de Marine. C'est l'ordre & la situation des tonneaux qui sont placés à fond de calle pour l'eau ou pour d'autres liqueurs. *Arrimer* se dit aussi pour *arranger*.

ARRISSER, v. act. On dit, en Mer, *arrisser les voiles*, pour *abbaisser* ou *amener*.

ARRIVER, v. En termes de Mer, c'est *obéir au vent*. *Arrive*, *n'arrive pas*, *arrive tout*, sont divers commandemens qui regardent le Timonier, & qui signifient différentes manieres de gouverner vers le vent.

ARROBE ou ARATE, s. f. Mot emprunté de l'Espagnol, qui signifie, en termes de Mer, le poids de trente & une livre.

ARROCHE, s. f. Plante dont on distingue deux especes, celle des champs & celle des jardins. Ses feuilles & sa graine servent dans la Médecine. Ses tiges sont rouges, ses fleurs jaunes, & ses feuilles d'un verd jaunâtre.

ARROGANCE, s. f. Mot entiérement latin, qui signifie des manieres hautaines, fondées sur un excès d'orgueil. *S'arroger* quelque droit, c'est se l'attribuer avec un air d'arrogance.

ARROI, s. m. Vieux mot, qui signifie train, équipage, & qui se dit encore dans le style familier. en bon, en mauvais *arroi*.

ARRONDIR, v. act. Outre sa signification commune, ce mot s'emploie, en termes de Manége, pour tous les mouvemens qu'un cheval fait en rond. C'est ce qu'on appelle l'*arrondir*. Les Peintres appellent une figure bien *arrondie*, celle qui a tous les reliefs nécessaires par un heureux emploi des jours & des ombres. En termes de Blason, *arrondi* s'applique à tout ce qui étant rond par sa nature, est présenté en relief par le moyen de certains traits.

ARROSOIR, s. m. Nom d'un coquillage fort rare, qui s'appelle autrement Brandon d'amour. On n'en connoît qu'un, qui vient de l'Isle d'Amboine, & qui est dans le cabinet du Grand Duc. L'*arrosoir*, ou le pinceau de Mer, est un autre coquillage de l'espèce la plus distinguée parmi les Tuiaux. Sa forme l'a fait nommer aussi *Priape*.

ARRUGIE, s. f. lat. Canal, ou conduit souterrain, qu'on pratique dans les Minieres, pour l'écoulement des eaux.

ARRUMEUR, s. m. Officier des Ports de mer, dont l'emploi consiste à ranger la cargaison d'un vaisseau, aux frais du Capitaine ou des Marchands. On dit *arrumer*, C'est vraisemblablement le même mot qu'*arrimer*, l'un ou l'autre corrompu par l'usage.

ARS, s. m. Les quatre veines où l'on saigne ordinairement les chevaux; une au bas de chaque épaule, & une à chaque cuisse. *Saigner un cheval des quatre ars.*

ARSÉE, s. f. formé du verbe latin, qui signifie brûler, être en feu, pour signifier un violent accès de passion, & l'effet le plus naturel de celle de l'amour.

ARSENAL, s. m. Magasin public d'armes & de munitions, pour la sûreté d'un État ou d'une Ville. Un *Arsenal de Marine* est le Port où l'on tient des vaisseaux & tout ce qui est nécessaire pour les équiper & les armer.

ARSENIC, s. m. Substance minérale, pesante & si corrosive qu'elle est un poison dangereux. On met l'arsenic au rang des souffres. Il y en a trois sortes; le jaune, qui n'est que l'Orpiment; le rouge, qui se nomme *Sandaraque*; & le blanc-rougeâtre, qu'on appelle *Reagal*. On trouve l'arsenic dans les mines d'or & d'argent. Une de ses propriétés est que mêlé avec quelque métal, il le rend cassant & le fait cesser d'être malleable. C'est l'ennemi des Fondeurs & des Affineurs.

ARSINS, adj. lat. En termes d'Eaux & Forêts, on appelle *Bois arsins*, ceux où le feu a pris, de quelque maniere qu'il ait été mis.

ARSIS, s. m. On appelle *Arsis* un vin trop ardent, & qui a le goût rôti, lorsque cette qualité lui vient d'une année extrêmement chaude & séche.

ART, s. m. Mot tiré du latin qui signifie la maniere & la capacité de faire quelque chose avec des instrumens, suivant les régles d'une juste méthode. L'*Art* differe de la Science, qui est proprement une Theorie raisonnée, ou une connoissance des choses par leurs causes & leurs effets. On distingue les Arts libéraux & les méchaniques; mais entre les Arts libéraux, on donne particuliérement le nom de *Beaux arts* à l'Eloquence, à la Poësie, à la Musique, à la peinture & à la Sculpture. Dans l'usage ordinaire, on confond souvent *art* avec *science*. *Artiste* se dit de ceux qui exercent les Arts libéraux; & *Artisan*, de ceux qui exercent les Arts méchaniques. On appelle le grand Art, par excellence, celui de transformer les métaux, & de faire de l'or.

ARTEMON, s. m. Nom du troisieme mouffle qui est au bas d'une machine, nommée *Polyspaste*, qui sert à élever de gros fardeaux par des mouffles & des poulies.

ARTERE, s. f. Vaisseau du corps humain, ou canal naturel, dont l'usage est de recevoir le sang spiritueux des ventricules du cœur, & de le disperser dans toutes les parties du corps, pour la conservation de la vie & de la chaleur. Il est composé de trois tuniques; la premiere est nerveuse; c'est un filament de petits vaisseaux sanguins pour la nourriture des deux autres: la seconde est musculaire, & consiste en fibres spirales qui ont une forte élasticité: la troisieme, & la plus intérieure, est une membrane fine & transparente, mais assez dense pour contenir le sang dans ses canaux. Il y a trois arteres principales: la *trachée artere*, qui est le conduit de la respiration; l'*artere veineuse*, qui sort des ventricules gauches du cœur; & la *grande artere*, ou l'*aorte*, qui sortant aussi du ventricule gauche du cœur, se divise en *ascendante* & *descendante*. On appelle *arteriole* une petite artere. Arteriel se dit de ce qui appartient aux arteres.

ARTEUNE ; f. f. Nom d'un Oiseau aquatique, dont les pieds ressemblent à ceux du canard.

ARTHRITIQUES, f. m. gr. Les *maladies arthritiques* sont toutes celles qui attaquent les jointures, comme la goute, &c. Les *médicamens arthritiques* sont ceux qui remédient aux maux des jointures. On nomme particuliérement *Arthritique* une plante assez commune, qui est bonne contre la goute.

ARTHROIDE, f. f. gr. Terme d'Anatomie. C'est une articulation d'os qui ont la surface platte, quoiqu'emboîtés l'un dans l'autre & mobiles.

ARTICHAUT, f. m. Plante des jardins, qui s'éleve par une tige droite, au bout de laquelle il vient une sorte de pomme composée de quantité de feuilles. On prétend que la racine d'artichaut cuite dans dans le vin, chasse, par les urines, toutes les mauvaises odeurs du corps.

ARTICLE, f. m. Ce mot, qui est entiérement latin, signifie *Jointure* dans cette langue, & n'est qu'un diminutif d'un autre mot, qui signifie *Membre*; ses diverses significations en françois viennent de ces deux sources. Dans un Livre, c'est un membre ou une portion du sujet. Dans un contrat ou un traité, c'est une des conditions. Dans une confession de Foi, c'est un point de la doctrine d'une Eglise. En Anatomie, c'est la jointure de deux os. En Arithmétique, c'est le nombre 10, ou tout nombre qui se divise en dix parties. En Grammaire, c'est un mot qu'on joint au nom en le déclinant, pour marquer son genre. On appelle *Maladie articulaire*, celle qui attaque les articles ou les jointures. *Articulation* signifie la composition de deux os dont les bouts se joignent. On l'emploie aussi pour *prononciation* nette & distincte de la parole, comme *articuler* s'emploie pour *prononcer*. En termes de Palais, on dit *articuler sa demande*, pour dire la mettre par articles. En Médecine, on dit qu'un os s'articule avec l'autre, c'est-à-dire, qu'il se joint. Enfin, l'on dit en Peinture, que les parties d'une figure sont bien *articulées*, c'est-à-dire, bien marquées.

ARTIFICE, f. m. Mot tiré du latin, qui signifie, dans notre langue, ruse, subtilité qui tend à tromper, quoiqu'en latin il n'ait pas d'autre signification que celle que nous lui donnons dans *Feu d'artifice*, où il signifie seulement ouvrage de l'art ; c'est dans ce dernier sens que nous disons aussi *artificiel*, c'est-à-dire, ce qui est l'ouvrage de l'art : mais *artificieux* se dit pour rusé, trompeur.

ARTILLERIE, f. f. Toutes sortes de grosses armes à feu, telles que les canons, les mortiers, &c. *Artilleur* est le titre d'une charge unique, établie dans le Duché d'Orléans, & qui tombe dans le casuel du Grand-Maître d'artillerie. Les *Artilliers* sont ceux qui travaillent à l'artillerie, tels que les Fondeurs & les Canoniers.

ARTIMON, f. m. gr. Nom d'un des mâts d'un vaisseau. C'est celui qui est placé le plus près de l'arriere ou de la poupe. Sa différence est qu'il ne porte point de perroquets, que sa vergue le traverse de biais, & que sa voile est en tiers point, au lieu que les autres sont à trait quarré.

ARTISON, f. m. Petit ver qui s'engendre dans le bois, & qui perce fort bien les planches.

ARUM, f. m. Plante qui croît au long des haies & des fossés, & qui a les mêmes propriétés que la Serpentine, comme elle lui ressemble beaucoup par ses feuilles & sa racine.

ARUSPICES, f. m. Prêtres de l'ancienne Rome, auxquels on attribuoit l'art de connoître l'avenir, par l'inspection des entrailles & des

autres apparences des animaux. Leur Collége devoit son origine à Romulus, fondateur de Rome.

ARYTENOIDE, adj. gr. Nom d'un cartilage du Larynx, qui forme une anche comme celle des flutes, pour les diverses modifications de la voix.

ARYTME, f. m. gr. Affoiblissement ou cessation du poulx, qui rend son mouvement presqu'insensible.

ARZEGAGE, f. m. Nom d'un bâton ferré par les deux bouts, que portoient les Stradiots, Cavaliers Albanois, qui servoient en France sous les regnes de Charles VIII & de Louis XII.

ARZEL, adj. On nomme *Arzel* un cheval dont le pied droit de derriere est marqué d'une tache blanche.

AS, f. m. lat. L'*As Romain* étoit tout à la fois un poids & une monnoie. En qualité de poids, il signifioit une livre. Comme monnoie, il changea plusieurs fois de poids, mais il eut toujours la même valeur. Dans l'origine, l'As pesoit une livre ou douze onces. Dans la premiere guerre Punique, l'an de Rome 513, une livre faisoit six As. Elle en fit douze dans la seconde. L'an 563, sous le Dictateur Papirius, elle en faisoit vingt-quatre; ce qui continua pendant la durée de la République. As est encore, à Amsterdam, une des divisions de la livre, poids de marc : trente-deux As font un Engel. Dix Engels font un Loot, & trente-deux Loots font la livre. Le nom d'*as* n'est employé, dans notre langue, qu'aux jeux des cartes & de dez, pour signifier l'unité, c'est-à-dire, une carte, ou un dé, qui n'a qu'une seule marque.

ASAPHAT, f. m. Espece de gratelle, entre cuir & chair, venant de certains vers qui s'engendrent dans les pores; & qu'on fait sortir en pressant la peau.

ASAPHIE, f. f. gr. Enrouement ou changement de voix, causé par le froid ou par d'autres causes.

ASARINE, f. f. Plante apéritive & purgative, qui tire son nom de sa ressemblance avec l'*asarum*.

ASARUM, f. m. Petite plante, nommée vulgairement *Cabaret*, qui est excellente pour les maladies de la ratte, & pour les rétentions d'urine. Sa fleur est odoriférante, & en forme de petite cloche. L'*asarum* croît auprès des noisetiers, & se conserve toujours verd.

ASBESTE, f. m. Pierre qui ressemble au Talc Vénitien, & dont on fait une espece de papier ou de toile, qui au lieu de brûler dans le feu, ne fait que se nettoyer & se purifier. On en trouve dans quelques montagnes de France. C'étoit dans la toile d'Asbeste qu'on brûloit les corps des anciens Romains, pour empêcher que leur cendre ne se mêlât avec celle du bucher. Quelques-uns confondent l'*asbeste* avec l'*amiante*.

ASCARIDES, f. f. gr. Petits vers qui s'engendrent dans le boyau du fondement, & que leurs mouvemens continuels rendent fort incommodes. Les chevaux y sont sujets aussi.

ASCENDANT, f. m. En termes d'Astrologie, l'*ascendant* est le signe du Zodiaque qui monte sur l'horizon au premier instant de la naissance d'un homme ou d'une femme. Les Astrologues lui attribuent beaucoup d'influence sur tous les événemens de la vie. C'est de-là qu'est venu l'usage de ce mot, pour signifier la supériorité & l'espece d'empire qu'on prend sur quelqu'un, ou sur quelque chose.

ASCENSION, f. f. Fête instituée dans l'Eglise, pour célébrer le jour où le Sauveur monta au Ciel, après sa résurrection. Comme ce mot, tiré du latin, signifie l'action de monter, on en a fait aussi un terme d'Astronomie. On

distingue l'Ascension droite & l'Ascension oblique. La droite, est le point ou le degré d'un Astre dans l'Equinoctial, en comptant depuis le signe d'Aries ou du Belier, qui dans une sphere droite, s'éleve au méridien avec lui. L'Ascension oblique est la même dans une sphere oblique. Elle se compte de l'Ouest à l'Est, & change suivant la latitude du lieu. La différence entre l'Ascension droite & l'Ascension oblique, se nomme *Différence ascensionnelle*. Ascension se dit, en termes de Physique, du mouvement par lequel un corps s'éleve.

ASCETIQUE, s. m. gr. Nom qu'on donnoit anciennement à ceux qui se retiroient dans la solitude, pour s'y livrer aux exercices de la dévotion & de la pénitence. On donne encore le nom d'*Ascétiques* aux Livres de dévotion.

ASCIENS, s. m. gr. Nom géographique, qu'on donne aux habitans de la Zone torride, qui, suivant la signification grecque du mot, n'ont pas d'ombre dans quelques saisons de l'année où le soleil est directement sur leur tête.

ASCITE, s. f. gr. Espece d'hydropisie, qui affecte particuliérement l'abdoment & le bas-ventre.

ASCLEPIAS, s. m. Plante montagneuse, dont les feuilles ressemblent à celles du lierre, & dont la fleur est puante. La poudre de ses racines est un contre-poison, & se prend dans du vin pour les foulures d'une chûte.

ASCYRUM, s. m. Plante dont les feuilles sont menues & les fleurs jaunes. Elle ressemble au mille-pertuis, dont elle est une espece. Sa graine a un goût de resine, & jette un jus rouge. On en vante la vertu pour les sciatiques.

ASEITÉ, s. f. lat. Terme composé, qui signifie proprement l'indépendance d'une chose qui existe par soi-même, & qui ne peut être dit par conséquent que de Dieu seul.

ASIATIQUES, s. m. Habitans de l'Asie, une des quatre Parties du monde connu.

ASJOGAM, s. m. Nom d'un arbre du Malabar, dont les feuilles rendent un jus, qui, mêlé avec de la poudre de cumin, est un reméde excellent pour la colique.

ASNE ou ANE, s. m. Bête de charge, d'autant plus utile pour le service de l'homme, qu'étant propre à quantité de travaux; elle est tres-facile à nourrir. On assure qu'il vit environ trente ans. L'ânesse porte douze mois. L'Afrique produit des ânes sauvages, qui sont d'une vitesse extrême à la course. Les Isles du Cap Verd font un grand commerce d'ânes, pour les Colonies de l'Amérique. Les Relieurs de livres appellent *âne*, un coffre dans lequel tombent les rognures du papier. On appelle *âne* une sorte d'*Etau*, qui sert aux Artisans, pour tenir la matiere de leur travail. En termes de Palais, l'ane s'appelle *Bête asine*.

ASPALATH, s. m. Bois qui ressemble beaucoup à celui d'aloës, & dont la décoction est bonne pour le flux de sang. L'arbre, qui est petit, épineux & pensant, a toutes les qualités de l'aloës, excepté la couleur, qui tire sur le pourpre. Le vin dans lequel on l'a fait bouillir, guérit les ulcères.

ASPECT, s. m. Ce mot, tiré du latin, signifie proprement la contenence ou l'apparence du visage : mais on l'applique aussi à tout ce qui frappe la vûe, comme dans cet exemple : L'*aspect du danger*. Les Astrologues l'emploient pour signifier la ligne, ou l'angle, que deux Planétes forment dans le ciel. Ils comptent cinqs Aspects, qu'ils nomment *Conjonction*, *Sextil*, *Quartil*, *Trin* & *Opposition*.

ASPERGE, s. f. Plante apéritive qu'on cultive dans les jardins, & qui étant cuite, est d'un goût

fort agréable. Il y a des asperges rougeâtres & des asperges blanches ; mais les plus communes en France, sont les vertes. Il y en a aussi des sauvages, qui croissent dans les champs & les marais.

ASPERITÉ, s. f. Mot emprunté du mot latin, qui signifie dureté, rudesse. On prononce l'*s* quoique l'usage l'a fait retrancher dans *âpre*, qui vient du même mot, & qui a pour substantif *âpreté*.

ASPERSOIR, s. m. Nom formé du verbe latin, qui signifie *répandre* On le donne à tout ce qui sert à répandre des choses liquides, mais particuliérement à un petit bâton, dont le bout est garni de poil, pour prendre & jetter de l'eau bénite. *Aspersion* signifie l'action de répandre avec l'aspersoir. Suivant la doctrine de l'Eglise le Baptême peut être donné par *aspersion*, comme par *immersion* & par *infusion*.

ASPERULE, s. f. Plante dont les feuilles ressemblent assez à celles du Grateron, & qui est un bon diurétique. Elle croît dans les bois & les lieux montagneux.

ASPHALTE, s. m. Espece de bitume ou de poix, qui étoit autrefois fort abondante en Palestine, & qui a donné son nom au Lac Asphaltite. On l'appelloit aussi *Bitume Juif* ou *Judaïque*.

ASPHODELE ou APHRODILLE, s. f. Plante qui ressemble, par les feuilles, au grand Poreau, & dont les racines sont employées à divers usages de Médecine. Comme leur substance est assez semblable à celle du gland, on s'en est quelquefois servi, pour en faire du pain dans les tems de cherté.

ASPIC, s. m. Serpent venimeux, dont le poison est extrêmement subtil. Sa longueur est d'environ quatre coudées. On distingue plusieurs sortes d'aspics, dont le plus dangereux est celui qu'on nomme *aspic sourd*. Il a quatre pieds comme le lézard, & la peau grise, marquetée de jaune. L'*aspic* est aussi une plante, dont on compte plusieurs especes. La Lavande en est une. On tire de sa fleur, une huile qui se nomme *huile d'aspic*, ou plutôt de *Spic*, s'il est vrai que son nom vienne de *Spica*, & ne soit qu'une corruption.

ASPIRATION, s. f. lat. Maniere de prononcer en retirant son haleine. Ainsi, dans *Héros*, la lettre *h* se prononce par aspiration. *Aspirer quelque chose*, est une expression figurée, qui signifie la désirer beaucoup, & s'efforcer de l'obtenir.

ASPRESLE, s. f. Plante aquatique, dont la tige est si rude qu'on s'en sert pour polir le bois & nettoyer la vaisselle. Ses feuilles sont rudes aussi, & minces comme le jonc. On la nomme aussi Presle, & queue de cheval.

ASSA-FŒTIDA, s. f. Ce nom latin est passé dans notre langue. C'est le suc ou le jus d'un arbre nommé *Laser* ou *Sylphium*, qui croît dans quelques parties de l'Asie & de l'Afrique. On le tire par incision. Il forme une gomme chaude & d'une odeur extrêmement forte. On s'en sert pour certaines maladies des femmes. Le *Bejoin* s'appelle *Assa dulcis*.

ASSAHUAIE, s. f. Nom d'une Plante du Royaume d'Issini, dont le fruit, qui est une espece de Prunes, est un alkali si fort, qu'après en avoir mangé, les citrons les plus aigres, & le vinaigre le plus âpre, paroissent d'un goût délicieux.

ASSAILLANT, s. m. Mot formé du verbe latin, qui signifie *sauter*. Il signifie celui qui attaque, celui qui commence une querelle ou une bataille.

ASSAILLIR, v. act. lat., qui a la même signification qu'attaquer.

ASSAKI, s. f. Nom que les Rélations donnent à la Maîtresse, ou la Sultane favorite, du Grand-Seigneur.

ASSAPANIC, s. m. Espece d'écureuil de la Virginie, qui sans aîles, en élargissant les jambes & faisant des efforts pour étendre sa peau, peut voler, dit-on, l'espace d'un demi-mille.

ASSARABACA, s. m. Plante dont les feuilles n'étoient connues autrefois qu'en qualité de vomitif & de purgatif. C'est aujourd'hui ce qu'on appelle du Tabac.

ASSASSINER, v. act. Oter la vie à quelqu'un d'une maniere violente & par surprise. Les mots *assassiner*, *assassin* & *assassinat*, viennent du nom de quelques peuples, qui s'appelloient *Assassins* ou *Assassiniens*, & qui habitoient, au treiziéme siécle, un canton de la Phénicie, sous un Chef nommé *le Vieil de la Montagne*. Leur zèle, pour le Mahométisme, les portoit à tuer, par son ordre, & souvent fort loin de leur pays, ceux qu'ils regardoient comme ennemis de cette Religion. Ils furent détruits par les Tartares, dans le cours du même siécle.

ASSATION, s. f. Ce mot, qui est latin, & qui signifie l'action de rôtir, n'est employé qu'en Pharmacie, pour signifier une certaine préparation de médicamens, qui se fait sur quelque matiere ardente, telle qu'une toile échauffée, &c.

ASSAULT, s. m. Mot qui vient de la même source qu'*assaillir*, & qui signifie *attaque*; mais qui s'applique particuliérement à la derniere attaque d'une ville assiégée, lorsqu'après avoir ruiné quelque partie des murs avec l'artillerie, on entreprend de forcer la place par la brêche.

ASSAZOE, s. f. Herbe de l'Abissinie, qui passe pour un préservatif admirable contre les serpens. Sa seule ombre, dit-on, a la vertu de les engourdir; & s'ils y touchent, ils tombent comme morts. On croit que les *Psylles*, ancienne nation qui ne craignoit pas la morsure du serpens, avoient la connoissance de cette herbe.

ASSECHER, v. neutre, qui signifie sécher, mais qui ne se dit qu'en terme de Mer. Une Baye qui asséche en basse Mer.

ASSEIAL, ASSIS, s. masc. Noms que les Voyageurs donnent à une composition d'opium & d'autres ingrédiens, que les Turcs prennent pour se procurer une sorte d'ivresse, qui les rend plus gais, plus hardis, & qui leur donne des idées, ou des songes, agréables.

ASSEIEUR, s. masc. Officier d'un village, qui s'employe avec le *Collecteur* à faire le rôle des tailles & à lever les deniers.

ASSEMBLAGE, s. m. Total, ou collection de plusieurs choses. Ce mot est employé particuliérement pour les ouvrages de charpente & de menuiserie. On distingue plusieurs sortes d'assemblages, tels que le *quarré*, l'*assemblage à onglets*, l'*assemblage à queue d'aronde*, *à queue percée*, *à queue perdue*, l'*assemblage d'aboûment*, &c.

ASSEOIR, v. act. Outre ses significations communes, ce mot, en termes de Manége, signifie faire plier les jambes à un cheval. On dit, *asseoir un cheval sur ses hanches*

ASSERTEUR, s. m. ASSERTION, s. f. Ces deux mots sont latins, & viennent d'un verbe qui signifie, *assurer*, *soutenir*. Le premier ne s'emploie guéres que dans les sens d'*asserteur de la liberté*. Le second signifie une proposition dont on entreprend de soutenir la vérité.

ASSESSEURS, s. m. lat. Officiers des Cours de justice, qui servent de Conseil au premier Ju-

ge, & qui assistent au jugement des Causes.

ASSETE ou HACHETTE, s. f. Marteau de Couvreur, à tête platte d'un côté, & tranchant de l'autre, pour attacher les lattes du toit.

ASSIDUITÉ, s. f. lat. Forte & continuelle application, lorsqu'il est question de travail. Constance, répétition fréquente; lorsqu'il s'agit de soins, de prieres, ou de visites. *Assidu* est l'adjectif; & se prend dans les mêmes sens.

ASSIENTE, s. m. ou plutôt ASSIEUTE; mot Espagnol, qui signifie une Ferme, & dont on a fait le nom d'un Traité, par lequel, autrefois les François, & depuis la Paix d'Utrecht, les Anglois, étoient engagés à fournir, aux Colonies Espagnoles de l'Amérique, une certaine quantité de Négres d'Afrique, à certaines conditions avantageuses. On appelle *Assientistes* ceux qui ont des actions dans la Compagnie de l'Assiente.

ASSIETE, s. f. Vaisseau de métal, ou de terre, dont on se sert à table pour y placer les alimens qu'on a tirés du plat. Mais ce mot a d'autres usages, dont le sens se rapporte à celui de son origine, qui est d'exprimer ce qui est ferme dans sa situation. On dit donner de l'*assiette* à une chose; pour dire, la situer d'une maniere qui la rende ferme. Un piedestal n'a point assez d'assiete, s'il n'a pas la largeur convenable à la figure. L'*assiete des tailles*, c'est le réglement de ce que chacun doit payer. L'*assiete* d'une Place, est sa situation. En terme de Manége, *donner l'assiete*, signifie bien placer sur la selle. Un bon Cavalier ne perd jamais son assiete. Faire l'*assiete des ventes*, en termes d'Eaux & Forêts, c'est marquer aux Marchands les bois dont ils ont acheté la coupe. On dit même, dans le moral, je ne suis point *dans mon assiette naturelle*, pour signifier qu'on est ému, qu'on n'est pas dans sa disposition ordinaire.

ASSIGNATION, s. f. latin. Terme de Finance & de Justice. Dans le premier sens, c'est une ordonnance pour faire payer une somme sur un certain fond. En Justice, c'est un ordre de comparoître, dans un certain tems, pour déposer ou pour répondre. On appelle *assignat* une rente constituée sur un bien qui demeure dans la possession du Propriétaire, comme l'*assignat* d'une dot ou d'un douaire.

ASSIMILATION, s. f. lat. Terme de Physique. C'est un changement qui rend les parties d'une chose semblables à celles d'un autre.

ASSIS, adj. En terme de Blason, ce mot s'applique à tous les animaux domestiques qui sont représentés sur leur cul.

ASSISES, s. f. On donne ce nom aux Séances des Juges qui s'assemblent pour le jugement des causes. *Telle Cour tient ses assises.* Anciennement les grandes Assises étoient la Séance de certains Juges supérieurs, qui étoient envoyés dans les Provinces, pour examiner si les Juges des Tribunaux subalternes remplissoient leur devoir. Cet usage subsiste encore en Angleterre.

ASSISTANT, s. m. lat. Terme en usage, dans plusieurs Sociétés Ecclésiastiques, pour signifier ceux qui aident le Supérieur général dans ses fonctions, & qui lui servent de conseil. A l'Eglise, l'Assistant est celui qui aide au Célébrant, dans les grandes Messes, ou dans les autres cérémonies, tel que le Diacre, le Sous-Diacre, &c.

ASSO, s. m., ou Pierre Assienne. Nom d'une Pierre qui se trouve aux environs d'Assos, ville de la Troade, & qui a la vertu de

consumer ; sans mordacité, les chairs molles & spongieuses. Elle est légére, friable, & couverte d'une poudre farineuse, semblable à celle qui s'attache aux parois des meules de moulins, à laquelle on donne par cette raison, le nom de fleur de pierre d'Asso.

ASSOCIÉ, s. m. Ce mot, qui vient du latin, signifie celui qui prend part à quelque chose, ou qui se lie à d'autres, pour un intérêt commun. On dit, dans le même sens, *association*. S'associer, ou associer quelqu'un. Les Religieux donnent, à leurs dévotes, des lettres d'association. En Logique, des idées associées sont celles qui se suivent constamment l'une l'autre, ou dont l'une réveille l'autre dans l'esprit.

ASSOGUE, s. f. Nom qu'on donne, depuis peu, aux Galions Espagnols, c'est-à-dire, aux Vaisseaux qui portent les marchandises de l'Europe dans l'Amérique méridionale, & qui rapportent l'or & l'argent de l'Amérique en Espagne.

ASSOITE DE MARIE. Espece de baume verd, sec ou liquide, qui est fort renommé en Espagne, pour la guérison des plaies.

ASSOMMER, v. act. Tuer ou faire perdre la connoissance à quelqu'un d'un coup à la tête. Ce mot vient du *sommeil*, & signifioit autrefois *endormir*. *Assommoir* est le nom d'une petite machine, qu'on tend pour rendre des rats.

ASSOMPTION, s. f. lat. Fête institué dans l'Eglise pour célébrer l'entrée triomphante de la sainte Vierge au Ciel. En termes de Logique, c'est la seconde proposition d'un syllogisme, qu'on appelle aussi la mineure. Quelquefois c'est la conséquence des prémisses, c'est-à-dire, des propositions dont l'argument est composé.

ASSORATH, s. m. Nom d'un Livre Mahométan, qui renferme les Traditions de cette Loi, & qui tient rang immédiatement après l'alcoran.

ASSORTIMENT, s. m. Rapprochement de plusieurs choses qui se conviennent entr'elles, par quelque rapport mutuel. Des couleurs, des humeurs assorties. Une couleur assortissante à une autre. En termes de Librairie, on appelle *Livres d'assortiment* ceux qu'un Libraire tire, par achat ou par échange, des autres Libraires, François ou Etrangers. Ceux qu'il imprime lui-même se nomment *Livres de sortes*.

ASSOUPLIR, v. act. Ce mot n'est connu qu'au Manége. *Assouplir* un cheval, c'est lui faire plier différentes parties du corps, pour les rendre plus souples.

ASSUJETTIR. v. act. Outre sa signification commune, ce mot signifie, en termes de Marine, rendre une chose ferme & immobile. *Assujettir* une piéce de bois, un mât, &c.

ASSURANCE, s. f. Promesse positive, certitude, confiance. Mais en termes de commerce, ce mot signifie un contract par lequel un particulier répond de tous les dommages qui peuvent arriver à un vaisseau, sous la condition d'une certaine somme qui lui est payée d'avance, & que cette raison a fait nommer Prime. L'Angleterre a des compagnies d'Assurance non-seulement pour les vaisseaux, mais encore pour les édifices, contre les dangers du feu, & même pour la vie des hommes & des animaux. Ainsi *assurer*, dans ce sens, signifie *répondre des événemens sous la condition d'une certaine somme*. Coup *d'assurance*, Pavillon d'*assurance*, se dit, en Mer, d'un coup de canon qu'on tire, & d'un Pavillon qu'on arbore, pour *assurer* une Nation qu'on n'est point en guerre, ou qu'on n'en veut point avec elle.

L'*assure*, dans une Tapisserie de haute-lice, est le fil d'or, d'argent, de soie ou de laine, dont on couvre la chaîne de la Tapisserie; ce qu'on appelle trame dans les étoffes & les toiles.

ASSUTINAT, s. m. Graine d'une qualité fort chaude, qui vient de Surate, & qu'on emploie dans les ragoûts & dans la Médecine.

ASTELLE, s. f. Terme de Chirurgie. Appuis de bois, de carton, ou d'autres matieres, dont les Chirurgiens se servent, pour lier, avec les bandages, les fractures des os.

ASTERIC, s. f. gr., formé du mot latin, qui signifie Etoile. C'est le nom d'une Pierre, qui porte naturellement cette figure, & qui a des vertus fort alcalines. Elle est ronde, de couleur cendrée, & se trouve particuliérement dans le Tirol. *Astéroïde* est le nom d'une plante, qui pousse une fleur radiée en maniere d'Etoile. L'*Astrance* est une autre plante, dont les sommités sont disposées en Etoile, & dont la racine est purgative. Elle croît dans les lieux montagneux. Le mot d'Astre, en terme de Chymie, signifie quintessence, ou la plus haute vertu qu'une chose puisse acquérir par des préparations. L'*astre* du Mercure, c'est la sublimation.

On appelle *Asterisque* une petite figure d'Etoile, qu'on met dans les Livres, pour marquer l'omission d'un mot, ou pour renvoyer le Lecteur aux notes. En Astronomie, on donne ce nom à l'assemblage de plusieurs Etoiles fixes, qui forment une constellation. D'autres l'appellent *Asterisme*; mais ces deux mots viennent de la même source.

ASTHME, s. f. gr. Maladie qui rend la respiration fort difficile, par quelque désordre arrivé dans les poumons. L'*asthmatique* est celui qui est attaqué de cette maladie. Mais, en termes de Fauconnerie, on appelle *asthmé* un oiseau qui, ayant le poumon enflé, ne peut respirer librement. On donne le nom d'*asthme nocturne* au Cauchemar.

ASTIC, s. m. Instrument des Cordonniers, dans lequel ils mettent de la graisse, pour y tremper leurs alênes.

ASTRAGALE, s. f. gr. En Architecture, les Astragales sont de petits membres ronds, en forme de talon, comme le signifie ce mot grec, qui se mettent au sommet ou au pied des colomnes. Ils divisent quelquefois le cordon de l'Architrave. On leur donne alors le nom de *Chapelet*. En termes de Médecine, l'*astragale* est le premier os du *torse*, ou de la premiere partie du petit pied. En Botanique, *astragale* est une plante dont la fleur est rouge & porte une espece de poix sauvages. Le Canada en produit une dont les feuilles sont vertes. En termes d'Artillerie, l'*astragale* est une petite moulure qui régne autour d'une piéce de canon, à demi-pied de l'embouchure.

ASTRÉE, s. f. Nom poëtique de la Justice. Les Poëtes en ont fait la fille de Jupiter & de Thémis. Ils racontent qu'elle étoit descendue du ciel dans l'âge d'or, mais qu'effrayée de la méchanceté des hommes dans le siécle de fer, elle remonta au ciel, où elle fut placée dans le Zodiaque.

ASTRINGENS, s. m. lat. Médicamens, qui, suivant la signification du mot latin, resserrent les parties, & arrêtent les évacuations. On les appelle au *Styptiques*, d'un mot grec qui a la même signification. Il y a des astringens simples & naturels: d'autres sont composés par l'art. La qualité d'une chose astringente se nomme *astriction*.

ASTROLABE, f. m. gr. Instrument d'Astronomie, garni d'une Alhidade & de deux Pinnules, qui sert à prendre la hauteur du Soleil ou des Etoiles. On distingue l'*horisontal* & l'*universel*. Le premier, où pour plan de projection, l'on prend l'horison d'un lieu ; l'autre, où l'on prend celui d'un méridien. L'usage du premier est borné à un certain lieu. On nommoit autrefois *astrolabe* un assemblage de différens cercles de la sphere, tel que nos spheres armillaires.

ASTROLOGIE, f. f. gr. Art qui tire son origine de l'Astronomie, & qui prétend découvrir le futur & le passé, par l'observation des aspects des Planétes, & par la connoissance de leurs influences. Ceux qui s applique à cette étude, se nomment Astrologues. On l'appelle aussi l'*Astrologie judiciaire*, parce qu'elle consiste en jugemens sur les personnes & sur les choses.

ASTRONOMIE, f. f. gr. Science qui embrasse la connoissance des mouvemens, des distances, des grandeurs, des périodes & des éclipses des corps céléstes. On en attribue l'invention aux Chaldéens, qui la cultivoient deux mille ans avant la prise de Babylone par Alexandre le Grand, & qui étoient invités, par la sérénité de leur ciel, à faire des observations.

ASYLE, f. m. gr. Lieu de refuge pour ceux qui, par accident, ont commis quelque action qui les expose à la rigueur des loix. Dieu avoit commandé aux Juifs de bâtir quelques Villes dans cette vûe. On en trouve aussi des exemples dans l'histoire prophane, tels que l'Asyle de Thébes, institué par Cadmus, & celui du Mont Palatin, par Romulus. La vénération pour les Eglises & les Monastères en a fait aussi des asyles, dans plusieurs Etats chrétiens; sur tout dans ceux où l'autorité du Pape est la mieux établie.

ASYMPTOTE, f. f. gr. Certaines lignes, dans cette partie des Mathématiques qu'on nomme les *Sections coniques*, qui s'approchent sans cesse, sans pouvoir jamais se rencontrer ; quand elles seroient prolongées à l'infini.

ATABALE, f. m. Tambour dont on trouve le nom dans les Voyageurs, & qui est en usage parmi les Maures.

ATABULE, f. m. Nom d'un vent qui régne dans quelques parties du Royaume de Naples, surtout dans la Pouille, & dont le souffle est dangéreux pour les plantes.

ATAMADOULET, f. m. Titre du premier Ministre de la Cour de Perse.

ATANAIRE, f. m. On dit d'un oiseau de proie qu'il est *atanaire*, pour signifier qu'il n'a point mué, & qu'il a son pennage de l'année d'auparavant, du vieux mot *antan*, qui signifioit *année précédente*

ATAXIE, f. f. gr., qui signifie désordre, irrégularité, & qui se dit d'un dérangement, d'une irrégularité dans les crises & les paroxismes des fiévres.

ATERRAGE, f. m. Terme de Marine. C'est le lieu où l'on va reconnoître la terre, en arrivant de la haute mer.

ATERRISSEMENT, f. m. Augmentation de terre, qui se fait, dans un héritage, par le changement du cours d'une riviere, ou par de nouvelles terres qu'elle apporte à la longue dans son cours.

ATHANASIE, f. f. gr. Nom d'un fameux antidote des Anciens. Ce mot signifie immortalité.

ATHANOR, f. m. Grand fourneau de Chymie, où mettant le charbon au centre, la chaleur du feu se communique, par des

canaux, à divers vaisseaux tout à la fois, & produit un effet modéré. Ce mot paroît venu de l'Arabe.

ATHÉISME, s. m. gr. Persuasion impie qu'il n'y a point de cause premiere, intelligente & immatérielle, c'est-à-dire, qu'il n'y a point de Dieu. Les *Athées* doivent être en horreur dans toutes les sociétés, parce qu'ils en détruisent le fondement.

ATHEROME, s. m. gr. Maladie des yeux. C'est une tumeur enkistée, qui vient aux paupieres, & dont on distingue plusieurs sortes, mais peu dangéreuses.

ATHLETES, s. m. gr. Nom que les anciens donnoient à ceux qui combattoient, par divers exercices de force, dans les jeux Publics. Leur profession avoit des regles, qui en faisoient un art, nommé Gymnastique ou Agonistique. On donne encore le nom d'Athletes aux hommes robustes, qui sont adroits aux exercices du corps.

ATLANTES, s. f. gr. On donne ce nom, dans l'Architecture, aux figures qui sont chargées de quelque fardeau, du nom d'*Atlas*, qui soutient, suivant les Poëtes, le monde sur ses épaules.

ATLAS, s. m. Nom qu'on donne aux grands Recueils de Cartes géographiques, qui sont reliées en plusieurs volumes. *Atlas* étoit un Roi de Mauritanie, célébre par ses connoissances astronomiques, à qui l'on attribue l'invention de l'instrument nommé Sphere; ce qui donna lieu à la Fable de raconter qu'il portoit le monde sur ses épaules, après avoir été métamorphosé en haute montagne, qui conserve son nom. Les Anatomistes appellent *atalas* la premiere vertébre du col. Un satin de soie des Indes porte le même nom.

ATLE, s. m. Nom d'un arbre qui produit pour des noix vertes, à peu-près semblables aux gales de chêne. Dans l'Egypte & l'Arabie, on fait du charbon de son bois. Ses feuilles servent à divers usages de la Médecine. Il croît aussi dans quelques endroits de l'Europe.

ATMEIDAN, s. m. Fameuse place de Constantinople, qui sert encore à exercer les chevaux, comme du tems des Grecs, qui la nommoient *Hippodrome*, par cette raison. On y voit encore cinq colomnes des anciens Empereurs.

ATMOSPHERE, s. f. gr. On donne ce nom à l'espace qui environne le globe de la terre jusqu'à une certaine hauteur, & qui contient l'air, les nuées, la pluie, &c. Quoiqu'il y ait différentes opinions sur son étendue, fondées sur la variété des Phénomènes, la plûpart lui donnent environ quarante-cinq milles de hauteur. Tous les corps, célestes ou terrestres, ont leur propre atmosphère, c'est-à-dire, suivant la signification grecque de ce mot, un espace dans lequel il se fait une certaine émission des parties du corps même, jusqu'à une certaine distance.

ATOLE, s. m. Farine de Maïs, que les Indiens font bouillir à l'eau, & qu'ils regardent comme un aliment fort sain.

ATOME, s. m. gr. Les plus petites parties de matiere dont on puisse supposer que les corps sont composés. Quelques Philosophes les croyent indivisibles. Epicure, qui étoit de ce sentiment, prétendoit que le monde ne s'étoit formé que du concours fortuit & de l'assemblage des atomes; mais on prouve géométriquement que la matiere est divisible à l'infini, & par conséquent que ces atomes sont des chimeres. On appelle aussi *Atome* un animal d'une extrême petitesse, qui ne peut être découvert qu'avec les meilleurs microscopes.

ATONIE, f. f. gr. Désordre, affoibliſſement qui arrive aux nerfs & aux vaiſſeaux du corps, par quelque violence faite au mouvement tonique & régulier.

ATOUR, f. m. Vieux mot, qui ſe dit encore pour ſignifier parure, habillement recherché.

ATRABILAIRE, adj. lat. Celui qui eſt dominé par la bile noire, qui eſt dans une melancolie habituelle.

ATRE, f. m. lat. Le foyer d'une cheminée, c'eſt-à-dire, l'eſpace ordinairement pavé, où le feu & les charbons peuvent s'étendre.

ATRICES, f. f. Petits tubercules, qui ſe forment autour de l'anus, & qui ſe diſſipent d'eux-mêmes.

ATROCE, adj. Ce mot, qui eſt latin, ſignifie cruel, barbare, odieux. Une injure *atroce*. On dit auſſi l'*atrocité* d'une injure, ou d'un crime.

ATROPHIE, f. f. gr. Dépériſſement du corps ou de quelqu'un de ſes membres, qui vient, ſuivant la ſignification grecque du mot de ce qu'il ne prend plus de nourriture.

ATROPOS, f. f. gr. Dans la Mythologie payenne, c'eſt une des trois ſœurs qu'on appelle les *Parques*. Son office eſt de couper le fil de la vie humaine, c'eſt-à-dire, de la finir.

ATTACHE, f. f. Groſſe piéce de bois qui fait le centre des moulins à vent, & autour de laquelle ils peuvent tourner. Ce mot eſt d'ailleurs en uſage pour ſignifier tout petit lien qui joint une choſe à une autre. On dit figurément, par civilité, *prendre l'attache* de quelqu'un, pour prendre ſes ordres, par une eſpece de reſpect & de dépendance.

ATTAQUE, f. f. En termes de Guerre, les attaques d'une Place ſont tous les travaux des Aſſiégeans pour l'emporter. Une *fauſſe attaque* eſt une attaque feinte. Les *attaques droites* ſont les travaux réguliers.

ATTEINTE, f. m. Outre ſa ſignification commune, ce mot ſignifie, en termes de Manége, une bleſſure qu'un cheval reçoit aux pieds de derriere, du pied d'un autre cheval qui le ſuit de trop près, ou qu'il ſe fait à lui-même en donnant d'un pied ſur l'autre. En termes de Juſtice, *atteint d'un crime* ſignifie *coupable*, ou jugé tel ſur de fortes preuves.

ATTELABE, f. m. Inſecte aquatique, de couleur cendrée, qui tient de l'araignée & de la ſauterelle. Il nage dans l'eau & rampe ſur la terre.

ATTELAGE, f. m. Un certain nombre de chevaux, ou d'autres animaux, qui peuvent être joints enſemble pour tirer. Un bel *attelage*. Un cheval propre pour l'*attelage*.

ATTELE, f. f. Terme de Chirurgie. *Voyez* ASTELLE. On nomme auſſi *Attelles* certaines piéces de bois qu'on met devant le collier des chevaux pour tirer les voitures des champs. Les Potiers donnent le même nom à un inſtrument de bois, qui leur ſert à lever la poterie ſur la roue.

ATTENTAT, f. m. Ce mot, qui vient du latin, ſignifie une entrepriſe hardie & criminelle. Un *attentat* contre la Religion. Un *attentat* contre les droits de quelqu'un. En termes de Palais, on appelle *Sentence attentoire*, celle qui eſt rendue ſans droit, ou malgré la défenſe d'un Tribunal ſupérieur.

ATTENTES, ou FLECHES, f. f. Noms des filamens rougeâtres, accompagnés de petites languettes couleur d'or, qui ſortent du milieu du calice de la fleur du du ſaffran, & dont on fait la drogue, qui s'appelle ſaffran.

ATTENUÉ, adj. Mot tiré du latin, qui signifie diminué en grosseur. Les Médecins nomment *attenuatifs*, ou *attenuans*, certains remédes qui ont la vertu de diviser & de dissoudre les humeurs. En termes de Palais, on appelle *Défenses par attenuation*, ce que l'Accusé allégue pour diminuer, ou pour excuser son crime.

ATTESTER, v. act. Mot emprunté du latin, qui signifie rendre témoignage de la vérité d'une chose. Il signifie aussi prendre quelqu'un à témoin. *J'ateste* les Dieux & les hommes. *Attestation* est l'acte par lequel on rend témoignage.

ATTICISME, s. m. Elégance de manieres & de langage, qui étoit particuliere aux habitans de l'ancienne Athènes & du pays Attique. L'*Atticisme* se dit comme l'*Urbanité Romaine*. Le *Sel attique* est aussi un mot consacré pour exprimer une élégance fine & piquante, qu'on attribuoit aux Athéniens, dans les idées & dans le style.

ATTITUDE, s. f. Posture où les figures paroissent, en Peinture & en Sculpture, & qui doit servir à exprimer les passions qu'on leur suppose.

ATTOLLON, s. m. Nom que les habitans des Isles Maldives donnent à l'amas d'Isles, qui composent leur Archipel. Ces Isles, qui sont au nombre de plus de douze mille, forment treize parties principales, qui se nomment *Attollons*.

ATTOMBISSEUR, s. m. Terme de Fauconnerie. On nomme ainsi l'Oiseau qui attaque le prémier un héron.

ATTRACTIFS, s. m. lat. Médicamens qui attirent, de l'intérieur du corps, les humeurs superflues; tels que les Cantharides, &c.

ATTRACTION, s. f. lat. Dans la Philosophie naturelle, c'est le pouvoir ou la propriété qu'un corps a d'agir sur un autre, & de l'amener vers lui par cette action. Ce pouvoir est appellé *Suction* par quelques philosophes; & par d'autres, *Gravitation*. Le célébre Newton enseigne que c'est par ce pouvoir, ou ce principe, que tous les corps tendent mutuellement l'un vers l'autre. On dit aussi *Pouvoir attractif*, *Faculté attractive*.

ATTRACTYLIS, s. m. Plante que les Botanistes appellent de ce nom, & qui n'est autre chose que le *Cherdon bénit*, espece de *Carthame*, qui différe des autres.

ATTRAPE-MOUCHE, s. f. Nom vulgaire d'une Plante, dont le fruit est en forme de petite poire renversée, & dont on tire une huile qui rend la peau douce & unie. Elle se nomme autrement *Myagre* ou *Almerie*. Il y a un petit oiseau, qui s'appelle *Attrape-mouche*, ou *Moucherolle*.

ATTREMPÉ, adj. Terme de Fauconnerie. *Un oiseau attrempé* est celui qui n'est ni trop gras, ni trop maigre. *Attramper* est un terme d'Artisan, qui signifie donner la trempe au fer.

ATTRIBUT, s. m. lat. Propriété particuliere à une personne, ou à une chose, qui la rend capable d'une certaine action. Ainsi la faculté de raisonner est un *attribut* de l'homme. Dans la Peinture & la Sculpture, on appelle *attributs* les distinctifs qu'on joint à la principale figure. L'Aigle, par exemple, est l'attribut de Jupiter, le Paon celui de Junon; la Massue celui d'Hercule, &c.

ATTRITION, s. f. lat. Terme de Théologie. On appelle *attrition* un regret d'avoir offensé Dieu, qui n'est causé que par la crainte des peines éternelles; différent de la *contrition*, dont l'amour divin & l'espoir de la béatitude font les motifs.

AVAGE, s. m. C'est le nom qu'on donne aux droits du Bourreau sur diverses sortes de marchandises. *Droit d'avage.*

AVAL, s. m. Terme de négoce. Mettre son *aval* à une lettre de change, c'est la signer, & s'engager par conséquent à l'acquitter, si celui sur lequel elle est tirée la refuse. On se sert dans le même sens, du mot *avaler*, c'est-à-dire, se rendre caution d'une lettre de change.

AVALURE, s. f. Terme de Manége, qui signifie les défauts d'une nouvelle corne de cheval, qui est quelquefois molle & raboteuse. C'est aussi le nom d'une maladie des Serins, dans laquelle leur ventre grossit & devient fort dur.

AVANCÉE, s. f. Terme de Guerre. Poste qui est à la derniere barriere d'une ville. *Avancée* se dit aussi pour travail avancé.

AVANCEMENT D'HOIRIE, s. m. Terme de Jurisprudence. C'est ce qui est donné d'avance à un héritier. *Voyez* HOIR.

AVANIE, s. f. Mot venu du Levant, où il signifie querelle injuste, & se dit des Turcs qui exigent de l'argent des Chrétiens sous de mauvais prétextes. On l'emploie pour affront, traitement injurieux.

AVANT, s. m. Terme de Marine, pour signifier le devant d'un vaisseau. On dit aussi, dans le même langage, un vent d'avant; c'est-à-dire, un vent qui vient du lieu où l'on fait voile. En termes de Manége, on dit qu'un cheval *est beau de l'avant*, pour signifier qu'il a sa tête plus belle que la croupe.

AVANTAGE, s. m. Terme de jeu de Paume. Lorsque deux Joueurs ont chacun trente, celui qui gagne ensuite le premier coup a quarante-cinq; ce qui s'appelle *avantage*. *Avantageux* s'est mis ne usage, pour signifier vain, haut, présomptueux.

AVANT-BEC, s. m. Nom qu'on donne aux angles des piles d'un pont de pierre. On les appelle aussi *Eperons*.

AVANT-CŒUR, s. m. Tumeur ronde, qui se forme à la poitrine d'un cheval, vis-à-vis du cœur, & qui est une maladie dangereuse. D'autres l'appellent *Anticœur*.

AVANT-CORPS, s. m. Terme d'Architecture, opposé à celui d'*arriere-corps*. C'est la partie d'un édifice qui a le plus de saillie sur la face.

AVANT-DUC, s. m. Nom d'une espece de Pont, qui se fait avec des pilotis enfoncés & couverts de grosses planches ou de dosses, pour rétrecir l'entrée d'une Riviere, ou pour terminer, des deux côtés, un Pont de Batteaux.

AVANT-FOSSÉ, s. m. En termes de Fortifications, c'est le fossé qui environne la contrescarpe, du côté opposé à la ville.

AVANT-GARDE, s. f. Premiere partie d'une armée, lorsqu'elle est en marche, ou sa premiere ligne, lorsqu'elle est rangée en bataille.

AVAT-TRAIN, s. m. Nom qu'on donne aux deux roues de devant d'un carosse ou d'une chaise.

AVANTURINE, s. f. Espece de pierre précieuse, qui est remplie de petits points d'or sur un fond jaunâtre. On contrefait l'Avanturine avec du verre & de la limaille de cuivre.

AVARIE, s. f. Terme de Mer. C'est la perte, ou le dommage, qu'un vaisseau essuie dans un voyage de long cours. Ce mot signifie aussi le droit qu'on paye dans un port, pour le mouillage.

AVASTE; v. Terme, ou commandement de mer, qui signifie *cessez, finissez*.

AVAU-L'EAU. Expression vulgaire, qui signifie, suivant le cours de l'eau.

AUBE, s. f. lat. L'aube du jour est le premier point où la lumiere paroît. De-là vient *aubade*, qui est

un concert de musique donné vers l'aube du jour. En mer, c'est un intervalle de temps qui suit le souper de l'Equipage.

AUBEINE ou AUBAINE, s. f. Droit du Roi sur la succession des biens qu'un étranger posséde en France, lorsqu'il n'est pas naturalisé. On étend ce mot, dans l'usage, à tout droit casuel qui arrive à quelqu'un. En termes de Palais, *aubain* signifie étranger.

AUBERE, adj. Un cheval aubere, est un cheval dont le poil est couleur de fleur de pêcher, c'est-à-dire, blanc, mêlé d'alezan & de bai.

AUBERGE, s. f. A Malte, l'Hôtel de chaque langue porte le nom d'Auberge, parce que les Chevaliers s'y assemblent & y mangent ordinairement. Il y a des réglemens pour les Auberges de Malte.

AUBERGES ou ALBERGES, s. f. Espece de Pêches, qui est fort commune, & très-bonne, en Touraine.

AUBERON, s. m. Petit morceau de fer, au travers duquel passe le pêne d'une serrure.

AUBESPINE, s. f. lat. Espece d'épine, qui se trouve dans les haies, & qui porte des fleurs blanches d'une odeur agréable. Il en vient un petit fruit rouge, qui est purgatif. Plusieurs disent *Aubepin*. L'*Aubessin* est une autre sorte d'Epine qui sert à faire des hais vives.

AUBIER, s. m. Arbre qui a beaucoup de ressemblance avec le Cornouiller, mais qui porte son fruit en grappes, & dont le bois est fort dur. On appelle aussi *Aubier* ou *Aubour*, une substance blanche & molle, qui est entre l'écorce d'un arbre & son bois. Les arbres qui en ont beaucoup sont sujets aux vers, ce qui les rend peu propres à bâtir.

AUBIFOIN, s. m. Plante qui s'appelle vulgairement *Bleuet*, parce qu'elle porte une fleur bleue; ou *Blevelle*, parce qu'elle croît dans les bleds. L'Aubifoin du Levant, qui croît aussi dans les bleds, est une espece d'œillet jaune, sans odeur.

AUBIN, s. m. Allure d'un cheval, entre l'amble & le galop. *Ce cheval va l'aubin.* C'est aussi le nom du blanc de l'œuf.

AUBINET, s. m. Les Matelots appellent *Saint Aubinet* un pont de cordes, à l'avant, sous lequel on est à couvert, dans les vaisseaux Marchands.

AUBOURS, s. m. Nom d'un arbre de médiocre grandeur, dont les feuilles, qui sont disposées trois à trois, grandes & pointues, passent pour digestives, & pour un spécifique contre l'asthme. Ses fleurs font place à des gousses, qui contiennent une espece de lentilles.

AUBRIER, s. m. Oiseau de proie qui vole fort haut. Il tire ce nom de sa couleur, qui ressemble à celle du *cheval aubere*.

AUDACE, s. f. Gance de chapeau.

AUDIENCE, s. f. lat. Nom que les Espagnols donnent à leurs Cours souveraines de Justice, dans les Indes occidentales. La division géographique d'une partie de ces pays, se fait par *audiences*.

AUDIENCIER, s. m. Titre d'un Huissier, qui ouvre les portes à l'audience de Justice, & qui fait faire silence. *Grand Audiencier* est un office considérable de Chancellerie, dont les fonctions consistent à rapporter au Chancelier les lettres d'importance, telles que celles de la noblesse, &c. Il y a quatre *Grands Audienciers*.

AUDITEUR, s. m. lat. Nom commun à plusieurs Officiers, dans certaines Cours de Justice. Les *Auditeurs* des Comptes arrêtent les comptes de Finance, pour en faire leur rapport à la Chambre. Les *Auditeurs* du Châtelet sont des Juges subalternes, qui jugent les cau-

ses au-dessous de vingt-cinq livres. A Rome, les *Auditeurs de Rote* sont des Juges de différentes nations, dont chacun est nommé par son Prince, pour composer le Tribunal, qui s'appelle *de la Rote*. L'*Auditeur de la Chambre* est un Juge de la Cour Romaine, dont l'autorité a beaucoup d'étendue, dans les affaires spirituelles.

AUDITIF, adj. lat. On appelle le conduit auditif, le canal par lequel passent les sons, pour aller au fond de l'oreille.

AVELINE, f. f. Espece de noisette, mais plus ronde, & contenue dans une coque plus dure. Ses qualités approchent beaucoup de celles de l'amande.

AVENANT, f. m. Vieux mot, qui signifioit prix, mérite, valeur, & dont il n'est resté qu'*à l'avenant*, terme vulgaire, pour signifier *à proportion*, ou en mesure, en quantité, en maniere qui répond à quelque chose.

AVENTIERS, adj. lat. Biens aventiers. C'est un terme de Jurisprudence, qui signifie des biens procédant de succession différente de celle des ascendans, & qui arrivent comme d'avanture.

AVENTURIERS, f. m. *Voyez* FLIBUSTIERS. C'étoit aussi le nom d'une sorte d'Infanterie Françoise, brave, mais mal disciplinée, sous les regnes de Louis XII & de François I. En général, on donne ce nom à ceux qui entreprennent quelque chose comme au hazard, ou avec plus de résolution que de prudence. Aventureux se dit aussi de ce qui est téméraire, ou de ceux qui ont trop de confiance a la fortune.

AVENUE, f. f. Route pratiquée, ou embellie, pour arriver & pour entrer dans quelque lieu. Il se dit aussi pour *arrivée*.

AVERÉ, adj. Ce qui est certain, par le soin qu'on a pris de le vérifier.

AVERNE, f. m. Nom poëtique de l'enfer. L'*averne* étoit un lac de Campanie, d'où il sortoit des vapeurs si malignes, que, suivant la signification grecque de son nom, les oiseaux n'en pouvoient approcher. Les Poëtes l'ont pris pour une entrée de l'enfer.

AVERTI, adj. Terme de Manége. *Un pas averti* est celui d'un cheval qui marche un pas réglé & méthodique, suivant les leçons qu'il a reçues.

AVERTIN, f. m. Mal dont on prétend que Saint Avertin délivre ceux qui en sont attaqués, & qui se nomment vulgairement *Avertineux*. C'est une espece de vertige, ou de mal de tête.

AVERTISSEUR, f. m. Titre d'un Office de la Maison du Roi, dont la fonction est d'avertir quand le Roi vient dîner.

AVEUER, v. act. Terme de Fauconnerie. Il se dit de l'oiseau qui discerne bien la perdrix lorsqu'elle part.

AVEUGLES, subst. ou TAPIS AVEUGLES. Nom qu'on donne aux tapis de Smyrne, qui se vendent au Pic, lorsqu'ils sont manqués, & que le travail ne rend pas bien le dessein. On appelloit autrefois *Aveugles de Châlons* (Sur marne) ou *Aveuglas*, une espece de Moines mariés, qui quêtoient par la ville avec une sonnette à la main, & qui étoient obligés de se remarier six semaines après la mort de leurs femmes, sous peines d'être chassés de la Maison. Les derniers, qui furent supprimés en 1641, n'étoient pas réellement aveugles; mais il est à présumer qu'ils devoient l'être, suivant l'institution, dont le temps & l'auteur ne sont pas connus.

AUGET DE MINE, f. m. Diminutif d'auge, & nom d'un petit canal de planche, d'environ trois pouces de diamétre, où l'on enferme le saucisson rempli de poudre,

pour faire jouer la mine.

AUGMENTATION, f. f. Nom d'une célébre Cour d'Angleterre, établie par Henri VIII, lorsqu'il supprima les Monasteres. L'office de la *Cour d'Augmentation* consistoit à augmenter les revenus du Roi, en y joignant les biens de l'Eglise.

AUGURE, f. m. lat. Nom d'une sorte d'anciens Prêtres Romains, qui observoient le chant & le vol des oiseaux, les apparences du ciel, & d'autres circonstances, pour en tirer de bons ou de mauvais présages. Rome avoit reçu cet art des Toscans. Le Collége des Augures, qui n'avoit d'abord été composé que de trois personnes, le fut ensuite de neuf; quatre Praticiens & cinq Plebeïens. Ils arrêtoient quelquefois les plus grandes affaires & les délibérations mêmes du Sénat, par leurs observations. Dans le langage ordinaire, on dit qu'une chose est de *bon augure*, pour signifier qu'elle annonce d'heureux succès.

AUGUSTE, adj. lat. Grand, majestueux, respectable. Le Sénat Romain donna ce surnom à *Octave*, neveu de *Jules-César*, en lui confirmant l'autorité suprême. Les Empereurs Romains continuerent de le prendre, & les Impératrices prirent celui d'*Augusta*.

AUGUSTIN, f. m. Religieux qui fait profession de la Régle de Saint Augustin. On compte, dans l'Eglise, jusqu'à soixante Ordres, soit de Chanoines Réguliers, soit de Moines & de Mandians, qui suivent cette Régle, sans parler des Religieuses Augustines.

En termes d'Imprimerie, on a nommé *Saint-Augustin* un caractere qui tient le milieu entre le *Cicero* & le *Gros-Romain*.

AUGUSTINIENS, f. m. Hérétiques qui prêchoient, en Bohême, après un certain Augustin, leur Chef, que Jesus-Christ n'étoit pas encore monté au ciel, & qu'avant le jugement dernier le Paradis & l'Enfer ne sont ouverts pour personne.

AVICTUAILLEMENT ou AVITAILLEMENT, f. m. lat. Provision de vivres qu'on fait sur Mer, ou sur Terre.

AVILA, f. f. Nom d'une espece de pomme de l'Amérique Espagnole, plus grosse qu'un orange, qui contient, dans huit ou dix noyaux, des amandes blanches & ameres, dont on vante la vertu contre les humeurs malignes. La dose est d'une, ou deux au plus.

AVILIR, v. act. lat. Rendre méprisable. *Vil* signifie bas, digne de mépris. On dit aussi *vil prix*, pour *bas prix*; mais on ne dit pas qu'une marchandise s'avilit, pour dire que son prix tombe, diminue.

AVILLONS, f. m. Ce sont les serres de derriere d'un oiseau de proie. Il *avillone*, lorsqu'il s'en sert.

AVIS, f. m. Ordre de Chevalerie Portugaise, créé en 1147, sous le nom de *Sainte Marie d'Evora*, & confirmé soixante ans après par le Pape Innocent IV. Il prit alors alors le nom d'*Avis*, d'une Place qui leur fut donnée par Sanche I. Sa Régle étoit celle de Citaux, avec l'habit blanc, & une croix d'or fleurdelisée, accompagnée de deux oiseaux, par allusion au mot d'*Avis*, qui signifie *Oiseau* en latin.

AVISER, v. act. Terme de Chasseur. On dit *aviser un liévre au gîte*, *aviser une perdrix*, pour l'*appercevoir*.

AVITIN, adj. lat. Terme de Jurisprudence, qui signifie ce qui vient des Ayeux. Biens, héritages *avitins*.

AVIVER, v. act. Terme d'art. *Aviver* une figure de bronze, c'est la nettoyer, la frotter, pour la rendre plus propre à la dorure. *Aviver* l'or, en termes de Doreur, c'est l'étendre, après qu'il a été amalgamé avec le vif argent. L'inst-

trument qu'on emploie s'appelle *avivoir*.

AVIVES, f. f. Maladie des chevaux. Ce sont des glandes qui s'enflent au gosier, & qui leur coupent la respiration. On prétend que ce mot est une corruption d'*eaux vives*, parce qu'un cheval échauffé gagne les avives en bûvant.

AULIQUE, adj. *Conseil aulique*. Nom d'une Cour souveraine de l'Empire d'Allemagne à laquelle tous les Sujets de l'Empire peuvent appeller en dernier ressort. L'Empereur en nomme tous les Officiers, excepté l'Electeur de Mayence qui en est Visiteur né. Le pouvoir de cette Cour finit à la mort de l'Empereur. Elle est composée d'un Président Catholique, d'un Vice-Chancelier, & de dix-huit Assesseurs ou Juges, dont neuf sont Catholiques & neuf Protestans. En France, On appelle *aulique*, l'acte qu'un jeune Théologien soutient à l'Archevêché de Paris, pour prendre le bonnet de Docteur. *Aulique* vient du mot latin qui signifie *Salle*.

AULNE, f. m. lat. Arbre fort commun, qui se plaît dans les lieux humides, & dont l'écorce, qui est d'un brun rougeâtre, sert aux Tanneurs & aux Teinturiers. On appelle *Aulnaye*, un lieu planté d'aulnes.

AULNÉE, f. f. Plante qui porte des fleurs jaunes, & dont la racine a d'excellentes propriétés pour nettoyer l'estomac. L'aulnée croît dans les lieux secs & montagneux.

AUMONERIE, f. f. Office ecclésiastique, dont le Possesseur se nomme Aumônier. La grande Aumônerie de France est la charge de grand Aumônier.

AUMOSNES FIEFFÉES. Terme ancien, qui signifie les fondations que nos Rois ont faites, en faveur des Eglises.

AUMUCE, f. f., formé d'un verbe latin, qui signifie vêtir. Ce n'étoit anciennement qu'un bonnet de peau d'agneau avec le poil, & la chappe se portoit par-dessus. Ensuite on fit descendre ce bonnet sur les épaules, & par degrés jusques sur les reins. La commodité devint enfin l'unique régle, & de-là vient la variété qu'on voit dans cet habillement des Chanoines, qui n'est plus même qu'un ornement pour ceux qui le portent sur le bras gauche, suivant l'usage le plus commun.

AVOCAT, f. m. lat. Nom d'une profession fort honorable, qui consiste à prendre, en Justice, la défense de ceux qui plaident. Les Ordonnances de nos Rois obligent les Avocats de se charger de la cause du pauvre comme de celle du riche (1364); d'avoir en mains, lorsqu'ils plaident, les piéces qui établissent leur droit (1539; de ne pas donner conseil aux deux Parties (1539); & de ne pas se charger des mauvaises causes (1560). L'*Avocat général* est celui qui est chargé des intérêts du Roi & du Public. Les *Avocats du Roi* sont les Substituts de l'Avocat général, dans les Tribunaux inférieurs. Les *Avocats Consistoriaux* sont des Officiers de la Cour de Rome, qui plaident sur les oppositions qu'on forme aux provisions des Bénéfices. *Avocat* est aussi le nom d'un grand arbre de l'Amérique, & de son fruit, qui est assez sembable à une poire de bon chrétien, mais dont la chair n'a point de consistance & ressemble à de la marmelade. Sa couleur est verte, & son goût approche de celui d'une tourte de moëlle de bœuf.

AVOCATOIRES, adj. lat. On nomme *Lettres avocatoires*, celles par lesquelles un Prince revendique quelqu'un de ses sujets, qui est allé s'établir dans un autre Etat. Tout le monde ne convient pas que la conscience oblige le sujet d'obéir.

AVOINE, f. f. lat. Espece de

graine, fort commune en Europe, qui fait partie de la nourriture des chevaux. L'avoine du Canada est aussi bonne que le ritz. Quand l'avoine est encore sur terre, on dit, au pluriel, les *avoines* sont belles.

AVOIR. Terme de commerce. L'usage des Marchands est de mettre le mot *avoir*, en gros caracteres, au commencement de chaque page, à main droite, de leur grand livre de compte. Ce côté est celui du crédit, ou des dettes actives, par opposition aux pages à gauche, qui sont le côté du debet, ou des dettes passives, qu'on distingue par le mot *doit*, écrit aussi en grosses lettres.

AVOISINEMENT, s. m., formé de voisin, pour signifier l'action de s'approcher de quelque chose. On a donné ce nom aux projets par lesquels on se flattoit de réunir les diverses croyances des Catholiques & des Protestans.

AVORTER, v. n. Outre la signification propre de ce mot, on dit fort bien, dans le figuré, qu'un dessein, qu'une entreprise avortera, pour dire qu'elle n'aura pas de succès. *Avorton* se dit aussi dans le figuré comme dans le propre.

AVOUÉ, s. m. On donnoit autrefois ce nom à tout homme qui prenoit la défense d'un autre, mais c'étoit particuliérement un nom d'Office, qui consistoit à défendre les droits des Eglises & des Abbaïes. Les *Avoués* étoient ordinairement des Nobles.

AURA, s. m. Oiseau d'Amérique, qui se nomme *Cosquauth* dans la nouvelle Espagne. Le fond de sa couleur est noir, avec quelque mélange de rouge au col, à la poitrine & aux aîles. Il a les ongles & le bec recourbés, les paupieres rouges, & du poil au front. On prétend qu'il vole presque toujours & qu'il se nourrit de serpens.

AURATE, s. f. Nom d'une poire d'été, aussi hâtive & aussi délicate que le petit muscat, mais sept ou huit fois plus grosse. Son nom lui vient du mot latin, qui signifie *Dorée*.

AURÉE-ALEXANDRINE, s. f. Espece d'antidote, qui est une composition dans laquelle il entre de l'or & de l'opium. On lui attribue beaucoup de vertu pour toutes les maladies des parties nobles. C'est un préservatif contre l'apoplexie & la colique. Il tire son nom, de l'or qui entre dans sa composition, & de son inventeur, nommé *Alexandre*.

AURELIE, s. f. En termes d'Histoire naturelle, on appelle *aurelie*, ou chrysalide, une espece de féve en laquelle se change un ver, qui doit ensuite prendre des aîles & voler.

AURICULAIRE, adj. lat. Ce qui appartient à l'oreille. En termes ecclésiastiques, la *Confession auriculaire* est celle qui se fait secrétement au Prêtre, pour la distinguer de la Confession publique, qui se faisoit anciennement devant l'assemblée des Fidéles.

AURIFIQUE, adj. lat. Ce qui a la puissance de produire de l'or, ou de changer quelque chose en or ; vertu que les Alchimistes attribuent à leur poudre de projection.

AURIGA, s. m. Ce mot latin, qui signifie *cocher*, est le nom d'une constellation du Nord, composée de quatorze étoiles, dans le catalogue de *Ptolomée*, de vingt-trois dans celui de *Tycho*, & de soixante-huit dans celui de *Flamstead* & des Anglois. On appelle aussi *auriga* une espece de bandage pour les côtes.

AURILLAS, s. m. Terme de Manége, qui signifie les chevaux, qui ont de grandes oreilles, & qui les remuent souvent.

AURISLAGE, s. m. Droit qui se leve sur les ruches des mouches à miel.

AURONNE, s. f. Plante dont

on distingue deux sortes, le mâle & la femelle. Les Médecins s'en servent utilement pour la rétention d'urine, pour la pierre, les vers, les sciatiques, &c. C'est aussi un antidote.

AURORE, s. f. lat. Premiere lumiére du soleil, ou lumiere qui le précéde avant qu'il soit monté sur l'horizon. Les Poëtes en ont fait une Déesse, à laquelle ils donnent un char & des doigts de rose. On a donné le nom d'*aurore boreale*, à certaines apparences de lumiere, qui se montrent après le coucher du soleil, & qui s'élevent, par des vibrations fort impétueuses, de l'horizon vers le Zenith. M. *de Mairan* a composé un ouvrage curieux sur ce phénomène.

AUSERON, s. m. Nom d'une drogue qui vient de Perse, mais que les Européens tirent des Indes Orientales, par Surate.

AUSPICES, s. m. lat. Espece d'anciens Prêtres Romains, qui jugeoient de l'avenir, par le vol des oiseaux, par leur chant, & par d'autres signes. Le Prêtre se nommoit *Auspex*, & son jugement *auspicium*. Nous avons donné le nom d'auspices à toutes sortes de présages. De-là l'expression, *entreprendre une chose sous d'heureux auspices, sous les auspices de quelqu'un*, c'est-à-dire, sous sa protection, dont on se promet du succès.

AUSSIERE, s. f. ou HANSIERE. Nom d'une grosse corde de vaisseau.

AUSTERE, adj. lat. Ce mot, dans le sens moral, est opposé à doux, caressant, sociable. On dit qu'un homme à l'*humeur austere*. Une vie austere, signifie une vie mortifiée, qui se passe dans la privation des plaisirs, & dans la pratique de la pénitence. *Austérités* se prend pour mortifications de la chair. Dans le sens physique, *austere* signifie *âpre* & *rude*, & differe peu d'*acerbe*.

AUSTRAL, adj. lat., formé du mot qui signifie vent du Midi. On nomme australes toutes les parties du Globe qui sont au Midi de la ligne ; & *Terres australes* de vastes pays, qui sont encore peu connus, vers le Pole antarctique.

AUTAN, s. m. lat. Terme poëtique, pour exprimer le vent de Sud-Est.

AUTEUR, s. m. gr. Celui qui est la premiere cause, ou l'inventeur d'une chose. *Auteur*, pris simplement, est celui qui compose des livres, ou quelque ouvrage d'esprit. Ce mot n'a point de féminin. Il en a produit plusieurs autres, qui ont des sens différens. *Autorité* signifie pouvoir, ascendant, crédit, influence. *Autorités* signifie quelquefois des citations, des passages de l'Ecriture, ou de quelques Ecrits respectés, pour appuyer une opinion. *Autoriser* quelqu'un, c'est lui donner le droit ou le pouvoir de faire quelque chose. *Autoriser* une chose, c'est la permettre, y consentir, la justifier même par son consentement, ou par son exemple. On dit d'une pratique, qu'elle est autorisée par l'usage. *Autorisation*, c'est, en termes de Palais, un pouvoir que le mari donne à sa femme de passer quelque acte. Auteur, en termes de Droit, est opposé à Procureur ; c'est-à-dire, que celui, au nom duquel le Procureur agit, se nomme Auteur.

AUTHEMERON, adj. gr., qui signifie ce qui est du même jour. On donne ce nom à un remede qui produit son effet le jour qu'on l'a pris.

AUTHENTIQUE, adj. Mot d'origine grecque, qui signifie ce qui est revêtu d'une autorité suffisante, soit pour persuader, soit pour agir. *Preuve authentique. Déclaration authentique.* En termes de Palais, *authentiquer une femme*, c'est la déclarer convaincue d'adul-

tre, & soumise à certaines peines, telles que d'être rasée & mise au couvent. Dans ce dernier sens, ce mot vient d'une Loi du Code nommé *authentique*.

AUTOGRAPHIE, s. m. Mot emprunté du grec, qui signifie ce qu'on a écrit de sa propre main.

AUTOMATE, s. m. gr. Instrument, ou machine, qui a le principe de son mouvement dans soi-même, tels que les horloges, les montres, &c. Les animaux sont des automates plus nobles.

AUTOMNE, s. m. lat. Troisiéme saison de l'année, dans laquelle on recueille les grains & les fruits. Dans l'Alchimie, c'est le temps où l'opération de l'œuf philosophique est portée à sa perfection. Quelques anciennes nations comptoient leurs années par les Automnes, comme les Saxons Anglois, par les Printems. On appelle l'Equinoxe d'Automne, le point de la Ligne Equinoctiale où le Soleil commence à descendre vers le Pole du Sud.

AUTOPSIE, s. f. gr. Mot composé, qui signifie *Evidence oculaire*. C'étoit aussi le nom d'un état, dans lequel les anciens Payens croyoient qu'on avoit un commerce intime avec les Dieux, & une sorte de participation à leur toute-puissance.

AUTOUR, s. m. Oiseau de chasse, le plus grand après le Gerfaut. Sa couleur est un fond fauve, semé de taches jaunes. Les nids des Autours s'appellent *aires*. L'*Autour* est la femelle, & le Tiercelet est son mâle. On distingue plusieurs especes d'Autours. L'*autourserie* est l'art de les dresser, & l'*autoursier* est celui qui les dresse.

AUTRUCHE, s. f. Oiseau d'une grandeur extraordinaire, qui est fort commun en Afrique & au Perou, & qui ne se sert de ses aîles que pour rendre sa course plus prompte; aussi la chasse ne peut-elle s'en faire qu'à cheval. L'Autruche a le bec court & pointu, les cuisses sans plumes, les jambes armées d'écailles, & deux doigts seulement aux pieds. Ses plumes sont molles & effilées: celles du corps sont noires, blanches & grises; celles de la queue sont ordinairement blanches, & servent à faire des plumets & des aigrettes. L'Autruche avale le fer, parce qu'elle est fort vorace; mais il n'est pas vrai qu'elle le digere.

AUVERNAT, s. m. Vin de l'Orléanois, dont les premiers plans sont venus d'Auvergne. Il est très-rouge & très-fumeux. Il tire ce nom du raisin dont on le fait. On distingue l'auvernat de Mûnier.

AVUSTER, v. act. Terme de Mer. C'est nouer deux cordes l'une au bout de l'autre. *Avuste* est le nœud qui les joint.

AUXILIAIRE, adj. Mot emprunté du latin, qui signifie ce qui aide, ce qui assiste. En Grammaire, on appelle *Verbes auxiliaires* ceux qui sont necessaires aux autres, pour la formation de leurs temps, tels que *être* & *avoir*. En guerre, les *Troupes auxiliaires* sont celles qu'on reçoit d'un allié, en vertu de quelque traité.

AUZUBA, s. m. Grand arbre de l'Isle Hispaniola, qui porte un fruit si doux, que sa fadeur est désagréable, lorsqu'il n'a point été trempé dans l'eau.

AXE, s. m. lat. Ligne qui passe par un centre, & autour de laquelle le corps, ou la figure, qu'elle traverse, est supposé tourner. Les deux poles sont les extrêmités de l'axe de la terre. Dans une voiture, l'axe & l'essieu sont synonimes. *Axe* est aussi un terme d'Architecture, qui signifie, dans la volute Ionique, le filet du côté. L'*axe spiral*, dans la colomne torse, est l'axe tourné en vis, pour les circonvolutions extérieures.

AXILLAIRE, adj. Ce mot vient du latin, & signifie ce qui appar-

tient aux aisselles. On donne le nom de rameau axilaire, au rameau d'une veine souclaviere qui va aux aisselles.

AXIOME, s. m. gr. Terme de Mathématique. On appelle ainsi une vérité claire par elle-même, ou une proposition qui n'a besoin que d'être exprimée, pour paroître vraie. Ce mot a passé en usage pour signifier toute maxime d'une vérité bien établie.

AXOLOTI, s. m. Poisson du lac de Merique, qui a quatre pieds comme le lézard, & qui est sans écailles. On prétend qu'il a une matrice comme les femmes, & qu'il est sujet au flux menstruel. Sa chair a le goût de celle de l'anguille, & sa longuer est de neuf ou dix pouces.

AXONES, s. f. gr. Nom qu'on donne aux anciennes Loix de *Solon* pour les Athéniens, parce qu'elles étoient écrites sur des tables de bois faites en triangle. L'original se gardoit dans l'Acropolis, qui étoit la Forteresse d'Athenes.

AXONGE, s. f. Mot emprunté du grec, qui signifie cette sorte de graisse d'animaux, qu'on appelle autrement de l'oing. Mais dans la Médecine, c'est la graisse humaine, qui, préparée avec des herbes & des aromates, est utile pour quantité de maladies, surtout pour les humeurs froides.

AYRI, s. m. Arbre qui ressemble au Palmier, par ses feuilles, mais dont le tronc est fort épineux. Son bois est dur & noir comme l'ébene, & sert aux Bresiliens, pour armer leurs fléches & leurs massues.

AZAMOGLANS, s. m. Nom qu'on donne, en Turquie, aux enfans de Tribut, ou enlevés, qui, n'ayant pas les qualités propres au services du Serrail, sont employés à des offices plus vils. Les Chrétiens leur donnent le nom de Janisserots. Leur condition est une servitude fort laborieuse, & leur paye [illegible]rt modique.

AZAZIMIT, s. m. Espece de terre sigillée, mais beaucoup plus dure, qui vient de la côte de Malabar, & qui passe pour un spécifique contre la fievre & le flux de sang.

AZEBOUCQ, s. m. Drogue médicinale, qui vient de Batavia.

AZEROLIER, s. m. Arbre épineux, qui porte un fruit aigre de la grosseur d'une cerise, nommé *azerolle*, & qui se greffe avec succès sur l'épine blanche & le coignassier.

AZI, s. m. Espece de presure, composée de petit lait & de vinaigre, dont on se sert, à Gruyere & dans d'autres lieux pour faire un second fromage, qui se tire du lait du premier.

AZIME, s. m. gr. Pain sans levain, tel qu'on le fait pour servir à l'autel. Les Grecs nous nomment *Azimites*, parce qu'à l'exemple du Sauveur, qui institua le Sacrement de l'Eucharistie, dans le tems de la Pâque, avec le pain azime ordonné aux Juifs, nous n'en employons point d'autre pour ce saint mystere.

AZIMUTH, s. m. Terme d'Astronomie. Les azimuthales sont des cercles tirés par tous les points de l'horizon qui se coupent au pole de l'horizon, c'est-à-dire, au Zenith & au Nadir. L'élévation des astres, sur l'horizon, & leur distance du Zenith, se prennent sur des Azimuths. Les Azimuths sont représentés par des rhumbs, sur les cartes marines.

AZONVALALA, s. m. Espece de groseille de l'Isle de Madagascar, rouge & d'un excellent goût.

AZORES, s. f. Nom que les Portugais ont donné à neuf Isles de l'Océan Atlantique, parce qu'il s'y trouvoit beaucoup de *Faucons*; ce qu'Azores signifie en Portugais.

AZOTH, s. m. Terme de Chymie. C'est le mercure de toute substance métallique, ou la matiere premiere des métaux.

AZOUFA, s. m. Animal qu'on prend pour l'*Hyene* des anciens,

parce qu'il aime la chair des cadavres humains, jusqu'à les tirer de leurs fosses dans les cimetieres. Il est assez commun dans plusieurs parties de l'Afrique.

AZUR, s. m. Couleur bleue, soit factice ou naturelle. L'azur naturel des Peintres, vient d'une pierre minérale, nommée *Lazuli*, ou *Lapis Lazuli*, qui est commune à la chine, & aux Indes orientales. Quelques-uns la confondent mal-à-propos avec le *Lapis armenus*, ou la Pierre armenienne, qui lui est fort inférieure, & qui est d'ailleurs marquetée de verd & de noir, au lieu que l'autre est toute parsemée d'or. L'azur se nomme aussi *Outremer*, apparemment parce que le *Lapis Lazuli* nous vient par mer. On compose de l'azur, par des opération chymiques, avec du safre, du sable blanc, de la mine de plomb & du salpêtre. Dans le Blason, l'*azur*, qui est une de ses quatre couleurs, se représente par des traits horizontaux.

AZYGOS, s. m. Nom d'une veine qui est le troisieme rameau du tronc ascendant de la veine cave, & qui se trouve seulement du côté droit, suivant la signification grecque du nom.

B

B Est la secondre lettre de la plûpart des alphabets. Comme elle est exprimée, dans la prononciation, le cri de la brebis, les Egyptiens la représentoient, dans leurs hieroglyfiques, sous la figure de cet animal. Les grammairiens du Levant la nomment *Lettre labrale*, parce que les levres servent beaucoup à sa formation. Elle se change souvent, dans notre langue, en P & en V. Parmi les anciens Romains, elle étoit employée pour signifier 300; & surmontée d'une barre, dans cette forme $\bar{B}$, elle signifioit 3000; avec un accent au-dessous, elle ne signifioit que 200. Parmi les Hebreux & les Grecs, elle ne signifioit que 2. C'est le caractere par lequel on distingue les monnoies frappées à Rouen. Le double BB, désigne celles de Strasbourg.

BAAL, s. m. Nom Hebreu ou Chaldaique, qui signifie *Seigneur*, *Homme puissant*, ou *Mari*. C'étoit le nom général de l'Idole des Babyloniens, des Assyriens, des Moabites, des Pheniciens & autres peuples voisins des Juifs. On croit que c'étoit *Belus*, à qui *Ninus*, son fils, avoit fait rendre les honneurs divins, & qui reçut d'autres noms, *Baalath*, *Baalatheer*, *Belphégor*, *Belzebut*, *Baalzephon*, suivant les différens lieux où il étoit adoré. Quelques Rois même d'Israel, lui éleverent des temples.

BAARAS, s. m. Plante à laquelle on attribue des propriétés merveilleuses, telles que d'étinceller pendant la nuit; de fuir sous terre, lorsqu'on la veut prendre; d'être mortelle, pour ceux qui la touchent sans précaution, &c. Elle se trouve, dit-on, en Judée, dans la vallée de Macheron.

BABAU, s. m. Nom d'un prétendu fantôme, dont on effraie les enfans dans nos Provinces méridionales. *Babet* est un petit nom de fille, pour Elisabeth, & le nom d'une danse figurée.

BABEL, s. m. Nom de la fameuse Tour qui fut élevée par *Nemrod*, fils de *Chus*, dans la plaine de Chenar en Mésopotamie. Sa vûe étoit de se mettre à couvert d'un second déluge; mais les ouvriers cessant tout d'un coup de s'entendre & parlant différens langages, l'ouvrage fut abandonné, & cette confusion devint la source de la diversité des langues. On assure que les ruines de cette Tour se voyent encore à un quart de lieue de l'Euphrate, vers l'Orient.

BABOUCHE, s. f. Sorte de mule, ou pantoufle orientale, qui a un quartier de derriere, & dont

l'usage nous est venu du Levant.

BABOUS ou BABOUINS, s. m. Espece de gros singes, qui se trouvent en grand nombre en Afrique & dans d'autres lieux.

BACCALAS, s. m. Nom de certaines piéces de bois d'un vaisseau, qui sont longues d'environ quatre pieds & demi.

BACCALAUREAT, s. m. Terme d'Université, qui signifie la qualité de Bachelier.

BACCHANALES, s. f. Fêtes qui se célébroient à l'honneur de Bacchus, avec toutes sortes d'excès & d'emportemens. Les femmes qui en étoient les Prêtresses, se nommoient *Bacchantes*. Elles couroient pendant la nuit, échevelées & poussant d'horribles cris, les unes portant des flambeaux, d'autres un bâton entouré de feuilles de vignes, qui se nommoit *Thyrse*; d'autres des tymbales, des tambours, des clairons, vêtues de peaux de tigres, couronnées de pampre & de lierre, &c.

BACCHARIS, s. m. Herbe qui se nomme vulgairement *Gands de Notre-Dame*, & qui porte une fleur d'un rouge blanchâtre, dont l'odeur est agréable. Sa vertu astringente la rend bonne pour les fluxions.

BACCHAS, s. m. Nom de la lie qui se trouve au fond des tonneaux où l'on a mis reposer le suc, ou jus de citron.

BACCIFERE, adj. lat. Epithete qu'on donne aux arbres & aux plantes qui portent des baies, comme au chevre-feuille, au lys des vallées, à la brioine, à l'asperge, &c.

BACHA, s. m. Titre de dignité, en Turquie, qui se donne aux Gouverneurs des Provinces & à d'autres grands Officiers, avec le privilége de porter un certain nombre de queues de cheval. *Bacha à trois queues*. Le Bacha de la mer, est le Chef des troupes maritimes ou l'Amiral de Turquie. Les Turcs disent *Pacha*.

BACHE ou BANNE, s. f. Nom d'une grande couverture de grosse toile, que les Voituriers mettent par-dessus leurs charettes, pour la conservation de ce qu'ils transportent. *Bacher* ou *débacher* une charette, c'est mettre ou ôter la *bache*.

BACHELIER, s. m. Ce mot est ancien dans notre langue. Il signifioit autrefois un jeune homme à marier, comme une jeune fille se nommoit *bachelette*. On le donnoit aussi aux jeunes Gentilshommes, qui n'étant point en état de lever une compagnie de Gens d'armes, servoient sous la banniere d'autrui, & tenoient rang entre le Chevalier & l'Ecuyer. Leur terre, s'ils en avoient, portoit le nom de *bachele*. A présent le titre de Bachelier est relegué en Sorbonne, & à l'Université. C'est le degré qui suit celui de *Maître ès Arts*, & d'où l'on passe à celui de *Licentié*.

BACHOTEUR, s. m. Batelier qui conduit un petit bateau, qu'on nomme bachot. Le bachotage signifie cette profession.

BACHOUE, s. f. Nom d'un vaisseau de bois, qui est large par le haut, & qui s'étrecit vers le fond.

BACINET, s. m. Ancienne armure françoise, qu'on croit avoir été un chapeau de fer assez leger. On nommoit *bacinets*, les Soldats qui la portoient.

BACLER, v. act. Terme de bateliers. Bacler un bateau, c'est le placer dans un lieu commode, pour la charge & la décharge des marchandise, & l'y fixer avec des cables & des anneaux de fer. Baclage se dit de cet arrangement, & du droit qui se paye pour cela. De-là vient bacler pour lier, dans l'usage vulgaire.

BACUL, s. m. Large croupiere des bêtes de voiture, qui leur bat sur les cuisses; & de-là vient apparemment ce nom.

BADELAIRE, ſ. m. Terme de Blaſon. C'eſt un vieux mot, qui ſignifie une épée large & recourbée, en forme de ſabre.

BADIGEON, ſ. m. Terme d'Art. C'eſt un mêlange de plâtre & de recoupes de pierre détrempées, qui ſert aux Sculpteurs & aux Maçons.

BADUCKE, ſ. m. Nom d'une plante, dont le ſuc, melé avec de la graiſſe de ſanglier, eſt vanté pour la goutte. On prétend que le fruit, pris dans du lait, cauſe l'impuiſſance.

BAFFETAS, ſ. m. Groſſes toiles de coton blanc, qui viennent des Indes; & dont les meilleures ſont celles de Surate.

BAGACE, ſ. f. Nom qu'on donne, dans les Antilles, au marc des cannes de ſucre, qui ont été briſées dans le moulin, & dont on a tiré le ſucre. On en fait des flambeaux, pour éclairer la nuit.

BAGNO, ſ. m. Mot Italien, qui eſt en uſage dans la plûpart des pays de l'Europe, pour ſignifier *bain*, c'eſt-à-dire, les maiſons des *Baigneurs* particuliers, où l'on va pour les propretés du corps.

BAGNOLETTE, ſ. f. Sorte de coëffe à l'uſage des femmes. Celles d'hyver ſont de velours, de peluches, de chenilles, & de ſatin ſans envers, avec une dentelle de ſoie noire autour. Celles d'été ſont ordinairement de gaze blanche, unie ou mouchetée, avec une dentelle de fil, ou blonde de ſoie.

BAGUENAUDIER, ſ. m. Arbre dont le fruit, nommé *baguenaude*, n'eſt qu'une gouſſe qui ſe remplit de vent. On attribue à ſes feuilles, les mêmes vertus qu'au ſené. Du fruit de cet arbre vient le mot de *baguenauder*, qui ſignifie s'occuper de choſes vaines & frivoles.

BAGUETTE, ſ. f. Nom des grandes tulipes de Flandres, qui leur vient de leur force & de leur hauteur. La plûpart ſont d'abord d'une ſeule couleur; mais elles changent quelquefois, & les curieux y gagnent les plus belles fleurs du monde.

BAHAR, ſ. m. Nom d'un poids oriental, que les Portugais appellent barre, par corruption, comme nous le faiſons après eux, ſur-tout dans nos comptoirs d'Afrique.

BAHEL SCHULLI, ſ. m. Arbriſſeau épineux des Indes, dont la racine, en décoction, eſt un excellent diurétique. On en diſtingue deux ſortes; l'une qui croît dans les lieux aqueux, & l'autre dans les ſables. C'eſt la premiere dont on vante la vertu.

BAHUT, ſ. m. Eſpece de coffre arrondi par le couvercle. De-là vient qu'on dit, d'une pierre un peu arrondie par le deſſus, qu'elle eſt taillée *en bahut*.

BAI, adj. Couleur particuliere du poil d'un cheval. Le bai eſt un rouge tirant ſur la couleur de châtaigne, qui ne differe point de l'alezan, par le fond; mais la différence entre un cheval bai & un cheval alezan, c'eſt que le premier a le crin noir, & l'autre roux ou blanc. On diſtingue le bai brun & le bai clair, ſuivant que la couleur eſt plus ou moins chargée.

BAIANISME, ſ. m. Doctrine de Michel Baius, Théologien Flamand du ſeiziémé ſiécle, & nom d'une Secte qu'elle a formée. Elle regarde particuliérement la grace & la liberté. Pie V & Grégoire XIII l'ont condamnée par leurs Bulles.

BAIE, ſ. m. Enfoncement des eaux de la mer dans un cetain eſpace de terre. Les petites baies ſe nomment des *anſes* ou des *criques*.

BAIE, ſ. f. Sorte d'étoffe de laine qui ſe fabrique en Angleterre, & dont les Anglois font un grand commerce. On appelle *baies*, en termes de Drogues, les gouſſes & les fruits de divers arbres.

BAIGU ou BEGU, adj. Terme de Manége, qui signifie un cheval dont les dents marquent jusqu'à sa vieillesse, au lieu que les autres chevaux cessent de marquer à sept ou huit ans; ce qui fait qu'on se trompe facilement sur son âge: mais, en vieillissant, ses dents deviennent longues, jaunes & décharnées.

BAIL, s. m. Vieux substantif du verbe *bailler*. Il signifie *don*, & s'est conservé dans notre langue, pour signifier un contrat par lequel on donne quelque chose en rente ou en loyer. Il y a diverses sortes de baux. Le *bail judiciaire* est celui qui se fait par l'autorité de la Justice, dans quelque Tribunal. Le *bail amphitéotique* est un bail au-delà des bornes établies, qui sont trois, six, ou neuf ans. Il peut être poussé jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf-ans. En termes de Palais, celui qui donne *à bail*, s'appelle le *bailleur*.

BAILE, s. m. Titre qu'on donne aux Ambassadeurs de Venise, qui résident à la Porte Ottomane. On prétend qu'il vient de *bajulare*, qui signifioit, dans la basse latinité, *exercer un Office*.

BAILLE, s. f. Especes d'écuelles, ou de petites cuves, dont les Matelots se servent, en mer, pour leur breuvage ou leurs alimens.

BAILLEMENT, s. m. Nom qu'on donne, en Poësie françoise, à la rencontre vicieuse de deux voyelles, qui est bannie par les régles. On la nomme aussi *hiatus*, mot emprunté du latin, qui signifie à peu près la même chose.

BAILLI, s. m. Chef d'un Bailliage, Siége royal de Justice. On nommoit autrefois *Bailli du Palais*, le Gouverneur ou le Concierge du Palais de nos Rois. Il avoit une jurisdiction civile & criminelle dans l'enceinte du Palais. Ce titre avoit passé en Angleterre, avec Guillaume le Conquérant; mais s'y étant anéanti par degrés, il n'est resté qu'à certains bas-Officiers de la Justice, qui ne valent pas mieux que nos Archers, à l'exception néanmoins de Westminster, où le Chef de la Justice se nomme encore *High Bailif*, ou *grand Bailli*. Il est en usage aussi dans toutes les parties de l'Ecosse.

BAILLONNÉ, adj. Terme de Blason, qui est l'adjectif de *baillon*. Il se dit dit de tout animal qui est représenté avec un bâton entre les dents.

BAILLOQUE, adj. Plumes d'autruche, qui sont naturellement mêlées de brun obscur & de blanc.

BAIN, s. m. Outre sa signification, ce mot a plusieurs sens dans les Arts. Les Chymistes appellent *bain*, différentes manieres de faire leurs distillations & leurs décoctions. Le *bain marie* consiste à mettre le vaisseau sur l'eau chaude; le bain de sable ou de limailles, à le mettre sur du sable ou des limailles de fer; le bain de cendres, sur de la cendre: bien entendu qu'il y a du feu dessous. En termes de Monnoie, l'argent, ou l'or *en bain*, est celui qui est entiérement fondu. Les Maçons disent qu'une cour est *pavée à bain de mortier*, pour signifier qu'il y a du mortier en abondance.

L'Ordre du *bain* ou de *bath*, qui signifie la même chose en Anglois, est un Ordre d'Angleterre, institué par Richard II, & renouvellé après quelque décadence, par le Roi d'aujourd'hui. L'ancienne marque est un écu de soie bleu-céleste en broderie, chargé de trois couronnes, avec ces mots: *Trois en un*. Les Chevaliers portent aujourd'hui le cordon bleu de gauche à droite: ils sont au nombre de trente-six. Le nom de l'Ordre vient de l'usage qui étoit établi de se baigner avant que de recevoir les éperons d'or. Les bains des anciens Romains se nommoient *Thermes*. Ils étoient accompagnés d'étuves séches, pour faire

suer. Les orientaux ont de très-beaux édifices pour les bains.

BAJOIRE, s. f. Ancienne monnoie, dont le nom corrompu de baisoire, venoit de l'empreinte de deux têtes, dont les joues, jointes l'une contre l'autre, sembloient se baiser.

BAIOQUE, s. f. Petite monnoie d'Italie. Le Jule Romain contient dix baïoques.

BAJOUE, s. f. On donne ce nom à la partie charnue qui tient lieu de joue dans les têtes des animaux.

BAIRAM, s. m. Fête que les Turcs célébrent à la fin de leur Ramadam ou de leur Jeûne. Elle dure trois jours, avec de grands témoignages de joie.

BAISE-MAIN, s. m. Nom qu'on donne encore à l'audience que le grand Seigneur accorde aux Ambassadeurs, parce qu'autrefois ils baisoient effectivement sa main.. Mais, depuis que sous ce prétexte, un Croate eut tué Amurat, cet usage fut réduit à baiser le bout d'une longue manche de la veste, que ces Monarques portoient exprès; & par degrès, à ne leur faire la révérence que de loin; & de-là vient même que les Tchaoux tiennent l'Ambassadeur par le bras.

BAL, s. m. Danse entre plusieurs personnes assemblées dans cette vûe. Ce mot vient du verbe Italien, qui signifie danser. On dit *bal masqué*, *bal paré*.

BALAI, s. m. En termes de venerie, la queue des chiens se nomme *balai*; comme celle des oiseaux, en termes de Fauconnerie. On appelle *Rubis balais*, un rubis dont la couleur est naturellement rougeâtre.

BALAIER, v. act., se dit, dans le figuré, pour vuider un lieu, en chassant ceux qui l'occupent. *Balaier la tranchée*, c'est chasser ceux qui la défendent.

BALANCE, s. f. Nom d'un des douze signes du Zodiaque, où le soleil entre, vers le 21 de Septembre, à l'Equinoxe d'Automne. Cette constellation est composée de quatorze étoiles de différentes grandeurs. Outre la signification ordinaire de *balance*, pour toute machine qui sert à faire connoître la différence du poids dans les corps, on employe ce mot dans quelques autres sens. Ainsi la *balance de l'air* est la pesanteur par laquelle l'air presse dans les endroits où il trouve le moins de résistance, jusqu'à ce qu'il parvienne de tous côtés à l'équilibre. La *balance politique* entre les Etats, consiste dans des alliances capables de fortifier les uns & d'affoiblir les autres, pour établir une sorte d'équilibre dans les forces. La *balance du commerce* est une proportion établie entre deux nations, dans la valeur & la quantité des marchandises qu'elles se communiquent mutuellement, & dans la valeur des monnoies. On appelle *balancier*, dans les machines, une verge ou une roue qui en regle, ou qui en modere le mouvement. Le *balancier* de la Monnoie, est une machine particuliere à laquelle les coins, ou les quarrés à monnoyer, sont attachés, & qui sert, par divers mouvemens, à marquer d'un seul coup les empreintes des deux faces. La *balancine* est une machine de mer, qui sert à tenir la vergue en balance, haute ou basse, suivant le besoin. *Balant* est un autre terme de mer, pour signifier une manœuvre qui n'est point employée. Le *balancé* est un pas de danse, composé de deux demi coupés, l'un en avant & l'autre en arriere.

BALANCONS, s. m. Pieces d'une sorte de bois de sapin, débité en petit, dont on fait un grand commerce en Languedoc.

BALAOU, s. m. Poisson fort commun à la Martinique, qui se prend à la lueur des flambeaux. Il

est de la grandeur d'une sardine, & d'excellent goût.

BALASSOR, s. m. Nom d'une étoffe d'écorce d'arbre, qui vient des Indes orientales.

BALAST, s. m. C'est ce qu'on nomme autrement *lest* ou *quintillage*, d'un vaisseau. Ce mot signifie tout ce qu'on met à fond de cale, pour donner, aux vaisseaux, un poids qui les contienne dans leur assiette. C'est ordinairement du sable, des cailloux, du charbon, &c.

BALASTRI, s. m. Nom qu'on donne, dans les Echelles du Levant, à de beaux draps d'or qu'on y porte de Venise, où ils se fabriquent.

BALATAS, s. m. Grand arbre d'Amérique propre à la charpente, mais qui étant sec & de gros grain, s'équarrit plus facilement qu'il ne se scie. Il s'en trouve qui ont jusqu'à cinq pieds d'équarrissage & plus de quarante pieds de tige.

BALAUSTES, s. f. Nom des fleurs du grenadier sauvage. On leur attribue une vertu astringente qui les rend bonnes pour toutes sortes de flux.

BALAZÉES, s. f. Toiles blanches de coton, qui se fabriquent à Surate, & qui se nomment aussi *Sauvageguzées de Surate*.

BALBUTIER, v. act. Ce mot est latin dans son origine. Il signifie prononcer peu distinctement, sans fermeté, & sans netteté dans l'articulation, comme les begues.

BALCON, s. m. Petit espace qui s'avance hors des fenêtres d'un bâtiment, pour faciliter la vûe au dehors, & qui est ordinairement environné d'une grille de fer. En mer, les balcons sont des galeries, couvertes ou découvertes, qui regnent aux côtés & au derriere de certains vaisseaux.

BALD. Mot tiré du latin, qui signifie *chauve*, & qui ne s'emploie jamais seul en françois, mais, qui se trouvant joint à quantité d'anciens noms propres, fait juger que, suivant sa signification, ceux dans le nom desquels cette jonction se trouve, étoient chauves. Les exemples sont en grand nombre. *Ethelbald*, *Wenbald*, *Eadbald*, *Theobald*, *Baudouin*, ou *Balduin*, &c.

BALDAQUIN, s. m. Ornement de bois, de métal, ou de carton, en forme de dais. Il sert ordinairement à couronner un lit, ou quelque lieu de parade. Ce nom vient de l'Italien & signifie *Dais*. Nos Architectes le donnent aussi à une espece de dais soutenu sur des colomnes au-dessus d'un autel.

BALEINE, s. f. lat. Poisson marin d'une grandeur monstrueuse, dont l'huile & les côtes sont utiles à quantité d'usages, & d'un fort grand commerce. On en tire aussi ce qu'on nomme *Sperma Ceti*, ou semence de baleine, qui n'est que le cerveau de cet animal, qu'on puise effectivement dans son crâne. *Baleine* est aussi le nom d'une des quinze constellations du Sud.

BALEVRE, s. f. Partie excédente d'une pierre, qui s'avance plus qu'une autre dans un mur.

BALI, s. m. Nom d'une langue sçavante de l'Orient, dans laquelle sont écrits les principaux livres de la Religion des Bramines, & qui n'est entendue que d'un petit nombre de Prêtres. On fait venir ce nom d'un mot Chaldéen, qui signifie vieux, ou ce qui a vieilli.

BALIN, s. m. Nom d'une grande piéce de toile, au-dessus de laquelle on vanne & on crible le grain, pour le recevoir dans sa chute. On nomme *balline* une grosse espece d'étofe de laine, qui sert à faire des emballages.

BALISE, f. f. Marques, telles que des tonneaux-vuides ou des mâts, qu'on attache près des rochers ou des bancs de sable, pour en faire connoître le danger aux Navigateurs.

BALISTE, f. f. Nom d'une ancienne machine de guerre, qui fervoit à lancer de groffes pierres, & qu'on employoit à l'attaque des villes.

BALIVEAU, f. m. Arbre d'un certain âge, que l'ordonnance oblige de laiffer fur fouche, dans les coupes de bois. Il doit refter dans chaque arpent de taillis, feize baliveaux de l'âge du bois. Le *balivage* eft l'action de marquer les baliveaux qui doivent être confervés.

BALLADE, f. f. Efpece de chanfon, en ftances de la même mefure, qui contient ordinairement quelque récit hiftorique, & dont l'ufage eft propre à l'Efpagne. On appelle *ballet*, d'après les Italiens, une fuite d'air de plufieurs mouvemens, dont les danfes repréfentent quelque fujet; & par extenfion, de petits poëmes lyriques, accompagnés de danfes, dont le fujet eft pris ordinairement dans la Fable.

BALLE, f. f. Enveloppe de l'avoine, qui fe nomme, dans quelques Provinces, *borde* & *barroule*. C'eft la capfule où l'avoine eft renfermée. Il fe dit auffi de la premiere écorce des autres grains. L'orge mondé n'a plus de *balle*.

BALLES A FEU, f. m. Invention de guerre, compofée de groffe toile remplie de poudre, & d'autres matieres capables de mettre le feu aux travaux de l'ennemi. On en fait auffi, pour éclairer pendant la nuit, qui fe nomment *balles luifantes*. Les ballons, en termes d'artillerie, font des efpeces de bombes, dont on diftingue différentes fortes: ballons à cailloux, ballons à grenades, ballons à bombes, &c.

BALNEABLE, adj. lat. Epithete qu'on donne aux eaux qui font propres pour les bains.

BALOCHES, f. m. Nom qu'on donne, dans plufieurs Ordres Religieux, à ceux qui ne rendant aucun fervice, tel que de prêcher, de confeffer, &c. font regardés comme des bouches inutiles.

BALOIRE, f. f. Terme de Marine. Les baloires font de grandes piéces de bois qui donnent fa forme à un vaiffeau.

BALON, f. m. Petit bâtiment de mer, dans le Royaume de Siam. Il eft compofé du tronc d'un feul arbre, mais fort long, bien orné de fculpture, & conduit par un grand nombre de rameurs. *Balon*, eft auffi une mefure pour le fer, qui contient feize tables de fer. Chaque table eft d'un pied & demi, large de trois quarts de pied, & épaiffe d'un grain d'orge. Le *baloné* eft un pas de danfe.

BALOTADE, f. f. En langage de Manége, c'eft le faut qu'on fait faire aux chevaux entre deux piliers, en jettant les quatre pieds en l'air & montrant les fers de derriere, fans ruade. *Balote* eft une petite bale, qui fert à tirer au fort, dans les élections qu'on remet comme au hazard. On appelle auffi *balotes* des vaiffeaux de bois dans lefquels on porte la vendange.

BALOURD, f. & adj. Mot emprunté de l'Italien, qui fignifie ignorant, ftupide. C'eft le caractere d'Arlequin, au Théâtre Italien. De-là balourdife, pour fignifier faute groffiere & ftupidité.

BALSAMINE, f. m. Plante dont on diftingue plufieurs efpeces. L'une, qui s'appelle auffi *bec de grue*, parce qu'elle jette des petits boutons qui repréfentent la tête de cet animal avec le bec, eft renommée, par les vertus de fa racine, pour les plaies & les fiftules intérieures.

BALSAMIQUE, adj. Ce qui eft doux, fain, rafraîchiffant, d'une odeur agréable, & qui a les qualités du baume dont ce mot eft formé.

BALSE, f. f. Efpece de radeau compofé de troncs d'arbres, ou de mats liés enfemble, dont les Indiens fe fervent fur la côte du Pérou.

BALUSTRE, f. m. Petites colomnes à hauteur d'appui, jointes par leur fommet, pour enfermer quelque efpace. L'ufage en eft commun pour le fanctuaire des Eglifes, pour les alcoves, &c. La baluftrade eft une ou plufieurs rangées de ces colomnes.

BALUX, f. m. Nom qu'on donne au fable des rivieres dans lequel il fe trouve de l'or mêlé.

BALZANE, f. f. On donne ce nom aux taches blanches que les chevaux noirs, ou bais, ont quelquefois aux pieds. Le cheval fe nomme Balzan.

BAMBIAYA, f. m. Oifeau de l'Ifle de Cuba, qui s'élevant peu dans l'air, eft pris fort aifément. Sa chair a le goût du Faifan.

BAMBIN, f. m. Mot emprunté de l'Italien, qui fe dit pour enfant, dans l'âge de l'innocence.

BAMBOCHADE, f. f. Nom qu'on donne à certains tableaux, qui repréfentent des fujets grotefques & champêtres. On les appelle ainfi de leur auteur, Peintre Flamand, que la fingularité de fa taille fit nommer Bambocio, ou Bamboche, par les Italiens. Son véritable nom étoit Pierre de Laer.

BAMBOU, f. m. Efpece de canne des Indes, qui croît en plufieurs tiges fur une même fouche, & qui eft affez groffe & affez forte pour fervir à quantité d'ufages au lieu de bois. On appelle *bamboches* de petites cannes de *bambou* pleines de nœuds.

BAN, f. m. Proclamation folemnelle, ou publication d'une chofe. De-là *bannir*, & de-là auffi l'ancienne convocation de la Nobleffe, qui fe nommoit *ban* & *arriere-ban*. *Banal* fe dit de ce qui eft public, commun à tout le monde. Toutes les différentes acceptions de ce mot, & fes dérivations, reviennent à cette idée. Un crieur public s'appelloit autrefois *bannier*. *Bannir*, au Parlement de Toulouse, fignifie *faifir*.

BANAL, adj., formé de *ban*, qui fe dit pour commun, vulgaire, public. En termes de coûtume, *banal* fignifie ce qui eft dans l'étendue d'un lieu où les Vaffaux doivent payer au Seigneur quelque droit, & ce qui leur eft commun à cette condition, tel qu'un moulin, un preffoir, &c. Ce droit du Seigneur s'appelle droit de banalité. Le diftrict de la banalité eft nommée *banlieue*.

BANANE, f. f. Fruit d'une grande & groffe plante, qui fe nomme *bananier*, & qui eft fort commune aux Indes. Les bananes font de la groffeur d'un œuf, & viennent en grappes. On vante beaucoup la beauté & la délicateffe de ce fruit.

BANC, f. m. Outre fa fignification commune, ce mot en a plufieurs autres dans les arts. Le banc à dégroffir des Tireurs d'or eft une efpece de petite argue, qu'on fait tourner, pour réduire les lingots à la groffeur d'un petit fer de lacet. Leur banc à tirer eft la machine dont ils fe fervent pour tirer le fil d'or à travers une petite filiere, nommée *bregaton*, &c. Un banc de fable eft un amas de fable qui s'éleve dans la mer, vers la furface de l'eau. On appelle le *grand banc*, un banc, ou une montagne de fable, d'environ cent cinquante lieues de long, & cinquante de large, qui n'a, au-deffus d'elle, dans fa plus grande hauteur, qu'environ vingt braffes d'eau, & où l'on fait la pêche de la morue, à vingt-cinq lieues de l'Ifle de Terre neuve, que les Anglois, qui la poffédent aujourd'hui, nomment *New-found-land*.

BANDEGE, f. m. Nom d'une efpece de petite table, à petits rebords & fans pieds, fur laquelle on met, ou l'on fert, des taffes de caffé, de chocolat, &c., & qu'on appelle vulgairement *cabaret*, ou *plateau*.

BANDE, f. f. Outre fes fignifications communes, ce mot étoit le

nom d'un ancien Ordre d'Espagne, qui ne subsiste plus ; institué au quatorziéme siécle, par Alphonse XI, Roi de Castille. Il tiroit son nom d'une écharpe rouge, que les Chevaliers de la bande portoient nouée sur le bras gauche. Il falloit avoir servi le Roi, pendant dix ans, pour être en droit d'aspirer à cet honneur. En termes de Blason, *bande* est une piéce qui traverse diagonalement le tiers de l'écu, de droite à gauche. *Bandé* se dit de tout l'écu, lorsqu'il est couvert de bandes, ou d'une piéce bandée.

BANDEAU, s. m. En termes d'Architecture, c'est l'architrave qui regne autour d'une ouverture en arc, telle qu'une porte ou une fenêtre. *Bandelette* est un autre ornement d'Architecture, qui se nomme aussi *regle*, tel que la moulure qui couronne l'Architecture dorique. *Banderolle* étoit une petite bande, ou un ruban, qu'on portoit autrefois aux lances, & qui faisoit une espece de petite enseigne. *Banderoau* est le nom du cordon dont un trompette se sert pour se suspendre son instrument au cou. *Bandin* est un terme de Marine, qui signifie, dans les vaisseaux, un lieu d'une toise en saillie, où l'on s'appuie à l'extrêmité de la poupe.

BANDE DU NORD, BANDE DU SUD, s. f. Termes de Marine, qui signifient côté du Nord & côté du Sud, c'est-à-dire, les deux hemispheres qui sont entre la ligne équinoxiales & les deux pôles.

BANDIT, s. m. Nom emprunté de l'Italien, pour signifier des scélérats, *bannis* de leur pays, qui font métier de voler & de tuer sur les grands chemins. On donne le nom de *Bandouliers* aux mêmes voleurs, dans les provinces voisines de l'Espagne ; & c'est de-là vraisemblablement que vient *Bandouliere*.

BANDURE, s. f. Plante, qui ressemble à la Gentiane, par sa semence & son fruit, mais plus remarquable par une espece de graine qu'elle produit sur sa feuille, & qui est à moitié remplie d'une liqueur assez agréable.

BANGE, s. f. On appelle Bange de Bourgogne une étoffe qui se fabrique dans cette Province, & dont il se fait un assez grand commerce à Lyon.

BANGNIER, s. m. Nom d'un camelot façonné, qui se fabriquoit autrefois à Amiens.

BANIANS *ou* BANIANES, s. m. Idolâtres des Indes orientales, qui croient la métempsycose, & qui ne tuent, par cette raison, aucun animal. Ils respectent particuliérement la vache. Quoiqu'ils reconnoissent un Dieu, ils adorent le diable, afin qu'il ne leur nuise point. Ils portent des cheveux courts, mais ils ne se rasent jamais la tête. Leurs principales cérémonies consistent en purifications ; & leurs pratiques de religion, en jeûnes & en privations fort austeres. L'innocence de leur vie leur attire beaucoup de respect de la part des autres Indiens.

BANISTERE, s. f. Plante, qui tire son nom d'un célébre Botaniste, & dont la fleur, qui est en papillon, est remplacée par une sémence unie, dont la membrane extérieure forme une feuille aîlée, à peu près comme la semence de l'Erable.

BANNE, s. f. Nom d'une grande Manne. On appelle Charbon *en banne* celui qu'on apporte par charroi. La *Bannette* est une espece de Pannier, qui sert au transport des marchandises. La *Banse* est un autre grand Panier.

BANNERET, s. m. Ancien titre des Seigneurs qui avoient droit de lever banniere, pour composer une Compagnie militaire de leurs Vasseaux. Ce titre, qui étoit d'abord personnel, & qui ne s'ob-

tenoit que par la valeur, fut attaché aux Fiefs & devint ensuite héréditaire. Les Chevaliers Bannerets étoient de la haute noblesse & portoient des épérons dorés, au lieu que les Ecuyers Bannerets ne portoient que des éperons blancs. En termes de Blason, on appelle *vol Banneret* celui qui se met sur le cimier, & qui est fait en banniere, le dessus quarré, comme l'écu des anciens Chevaliers.

BANQUE, s. f. Mot tiré de l'Italien, & si simple dans son origine, qu'il ne signifioit que les bancs où s'asséioient ceux qui se chargeoient de faire des remises d'argent pour le public. On donne aujourd'hui le nom de *Banque* à tous les fonds pécuniaires qui augmentent par le commerce & par l'industrie, & particuliérement à certains établissemens de cette nature, dont le crédit est le mieux fondé, tels que la Banque de Venise, d'Amsterdam, de Lyon, &c. On nomme *Banque* les lieux mêmes où se traitent ces sortes d'affaires. Le nom de *Banquier* s'applique proprement aux Négocians qui font passer de l'argent d'un lieu à l'autre, par des lettres de change. Les *Banquiers en cour de Rome*, sont ceux qui, par le moyen de l'argent qu'ils font passer dans cette Cour, emploient leurs Correspondans à solliciter les Bulles, les Dispenses & les autres expéditions de la Datterie Romaine. *Banqueroute* est un mot qui vient de la même source, & qui signifie, en Italien, *Banque rompue*. On l'applique à la ruine d'un Négociant, qui cesse de satisfaire à ses engagemens pécuniaires. Les loix imposent la peine de mort aux Banqueroutiers de mauvaise foi.

BANQUET, s. m. Ancien mot, qui signifie festin ou repas, qui se fait dans une Fête. On dit encore, le *Banquet spirituel*, pour signifier l'*Eucharistie*. Le *Banquet des sept Sages*, est aussi une expression consacrée par l'usage.

BAPTISER *une Cloche*, *un Vaisseau*, v. act. C'est employer certaines cérémonies Ecclésiastiques pour les benir & les mettre sous la protection du Ciel. Le *Baptême de mer*, est un usage des Matelots, à l'égard de tous ceux qui passent, pour la premiere fois, le Tropique ou la Ligne. Il consiste à les arroser d'eau avec des circonstances burlesques, s'ils n'achetent point leur repos par quelques libéralités pécuniaires.

BAR ou BARD, s. m. Espece de civiere, qui sert aux ouvriers pour le transport de leurs matériaux. En terme de Blason, *Bar* est un Barbeau. S'il y en a deux, ils doivent être couchés & addossés.

BARAQUER, v. act. Terme militaire. Les Soldats se baraquent, lorsqu'au défaut des tentes, ou pour passer une partie de l'hyver en campagne, ils se font des baraques.

BARATERIE, s. f. Terme qui nous est commun avec les Anglois. Ils écrivent *Baratry*. C'est la malversation d'un Capitaine, ou d'un Patron de navire, dans ce qui a rapport à la qualité ou à la quantité des marchandises. *Barater* signifioit anciennement Tromper; & *Barat*, tromperie.

BARBACANE, s. f. Ouverture qu'on laisse dans un mur, pour l'écoulement des eaux, & qui s'appelle aussi *Ventouse*. En termes de Fortifications, c'étoit autrefois un petit Fort qui étoit à l'entrée du pont d'une ville, & qui la commandoit. Aujourd'hui ce n'est plus que certaines ouvertures qu'on fait dans les murs d'une Forteresse, pour tirer à couvert.

BARBARESQUES, s. m. Habitans de la Barbarie, sur la Côte Septentrionale d'Afrique. On dit aussi *Barbaresque*, pour signifier ce qui tient des usages & du génie des Peuples Barbares, c'est-à-dire grossiers; sans lumieres, sans aucune regle de bienséance & de goût.

BARBARICAIRE, f. m. Nom qu'on donne aux Peintres en Tapisseries, qui emploient des soies de différentes couleurs dans les représentations d'hommes & d'animaux.

BARBE, f. m. lat. Nom qu'on donne aux chevaux qui viennent de Barbarie. Ils sont célébres par leur vitesse, & par la vigueur qu'ils conservent jusqu'à l'extrêmité. Leur taille est menue & leurs jambes déchargées. On appelle *Echappés de Barbe*, les poulains qui naissent d'un Etalon *Barbe*. Les Afriquains conservent la généalogie de ces chevaux avec autant de soin que celle des familles nobles. Un beau *barbe* se vend quelquefois parmi eux, jusqu'à mille ducats.

Le mot de *Barbe* a d'ailleurs quantité d'usages. Les *barbes* des poissons plats, sont leurs nageoires. La *barbe* d'un cheval, est le dessous de sa mâchoire inférieure. La *barbe* d'un coq, est la chair rouge qui est au-dessous du bec. La *barbe* d'une Cométe, ce sont les rayons qu'elle lance devant elle. En termes de Monnoie, on appelle *barbes* les filets qui restent aux piéces avant qu'elles aient été polies. En termes de Mer, les *barbes* d'un vaisseau, sont certaines parties du bordage de l'avant. La *sainte barbe* est la chambre des poudres, parce que les Canoniers ont choisi cette Sainte pour leur Patrone. En termes d'Artillerie, *Tirer en barbe*, c'est tirer le canon par-dessus la hauteur du parapet, sans le pointer par les embrasures. Dans le Blason, *Barbé* se dit de quelques animaux à barbe, lorsqu'elle est d'un autre émail; *Barbue* d'une Cométe, lorsque sa barbe & du même émail, & *barbée* lorsque l'émail est différent. On appelle *Barbe-bouc* une Plante, qui a le même nom en latin, parce que de la cime de ses boutons, qui s'épanouissent en fleurs jaunes, on voit pendre une sorte de barbe: cette plante est une espece de Pissenlis. Les fléches qui ont des pointes ou des barbes dans leur armure, s'appellent *barbelées*.

BARBEAU, f. m. Poisson de riviere, qu'on appelle aussi *bar*, & qui porte ce dernier nom dans le Blason. On prétend que ses œufs sont venimeux. Sa chair est blanche & mollasse.

BARBETTE, f. f. Terme de Fortification. Il signifie une espece de Platte-forme, ou de petite élévation de terre, qui se fait ordinairement dans les angles d'un bastion, pour y placer du canon, qui tire par-dessus le Parapet. Ainsi, il a quelque rapport au Cavalier. Tirer le canon à barbette, c'est le tirer à découvert, sans épaulement de terre pour se cacher.

BARBEYER. v. act. Terme de Marine. Le vent *barbeye*, lorsqu'il ne fait que raser la voile, sans la remplir.

BARBONNE, f. f. Nom d'un Poisson de mer, qui ressemble à la Perche, & qui en a le goût.

BABOTINE, f. f. Poudre composée de graine d'Absinthe & d'autres ingrédiens amers, qu'on fait prendre aux enfans, pour les guérir des vers, ou les en préserver.

BARBOTTE, f. f. Poisson d'eau douce, qui a le bec & la queue pointue. Il est excellent dans la riviere de Lys en Artois.

BARBUE, f. f. Poisson de mer, fort estimé, qui est large & plat, assez semblable au Turbot, mais sans aiguillon.

BARCALAN, f. m. Titre du premier Ministre de la Cour de Siam.

BARCE, f. m. Espece de petits canons, autrefois plus en usage, sur mer, qu'ils ne sont aujourd'hui. Ils sont plus courts, plus renforcés de métal, & de plus grand calibre que les Fauconneaux.

BARDANE, f. f. Plante, nom-

mée autrement *Glouteron*, dont la graine s'attache fortement aux habits. On en distingue deux sortes, la grande & la petite. La premiere est vulneraire. On attribue, aux feuilles de l'autre, de grandes vertus pour les cancers & les hémorroïdes.

BARDÉ, adj. Ancien mot qui n'est plus en usage que dans le Blason & parmi les Rôtisseurs. *Barde* signifioit l'armure d'un cheval, avant l'invention des armes à feu. Aussi *Bardé* se dit-il, dans le Blason, d'un cheval caparaçonné; &, pour le rôti, d'une piéce de volaille ou de gibier enveloppée de lard, au lieu d'être piquée. Ce lard se nomme *barde*.

BARDEAU, s. m. Piéces de bois taillés en forme de tuiles ou d'ardoises, qui servent, dans plusieurs pays, à couvrir les maisons.

BARDES, s. m. Anciens Poëtes des Gaulois & des Brétons, qui mettoient en vers, & récitoient les grandes actions de leurs Princes & de leurs Héros. Dans les montagnes d'Ecosse, les Chefs des *Clans* entretiennent encore, sous ce nom des gens lettrés, pour conserver la généalogie & les événemens mémorables de leurs familles.

BARDEUR, s. m. Ouvrier qu'on emploie dans les atteliers de Maçonnerie, sur-tout pour les bâtimens de pierre de taille. Ce nom vient de *Bard*, espece de civiere à bras, dont ils se servent pour transporter les pierres.

BARDOT, s. m. Nom des petits mulets de travail, ou qui servent à porter le bagage.

BARET, s. m. Nom que les Voyageurs & les Naturalistes donnent au cri de l'Eléphant & du Rhinoceros.

BARETTE, s. f. Nom qu'on donne, par excellence, à la calotte rouge des Cardinaux. Il vient d'un mot latin, qui signifie toutes sortes de coëffures d'hommes, & dont les Jésuites conservent mieux l'origine, en donnant, à la toque de leurs Novices, le nom de *birette*. Le bonnet du grand Maître de Malte se nomme *baretone*. Il est de velours noir.

BARETTE, s. f. Nom d'une piece d'Horlogerie, qu'on place dans un Barillet, près du crochet du ressort, pour le maintenir contre la virole; ou qu'on attache aux platines, pour nettoyer les roues.

BARFOUL, s. m. Etoffe dont on fait des pagnes aux Négres, sur la Côte occidentale d'Afrique.

BARGE, s. f. Grande Barque armée, dont on se sert pour les descentes & pour d'autres usages. On appelle aussi *Barge*, dans quelques Provinces, une pile de foin entassée, qui se nomme *Meule* ou *Meulon* dans d'autres.

BARGE, s. f. Nom d'un poisson de mer, qui ne seroit pas différent du Carlet, s'il n'avoit le bec un peu moins long.

BARIGA DE MORE, s. m. Espece de soies des Indes orientales, qui viennent sur les vaisseaux de la Compagnie de Hollande.

BARIGEL, s. m. Titre du Chef ou du Capitaine des Sbirres, qui sont des Archers de Rome, établis pour la sûreté de publique.

BARIL A FEU, s. m. Machine de guerre, qu'on remplit de grenades & de toutes sortes de matieres combustibles pour la faire rouler, dans un siége, sur les travaux des Assiégeans. Sur les Galeres on appelle *Barillard* l'Officier qui a soin du vin & de l'eau. En termes d'Art, on nomme *Barillet* un ressort, ou un tambour, qui sert à faire jouer une machine. Dans une montre, c'est la piéce qui contient le grand ressort.

BARLERIA, s. f. Plante, que les Anglois nomment *Suap-Diagoa*, dont la fleur est composée d'une seule feuille. Le pistile se change en un fruit oblong & quadrangulaire, qui contient des semences rondes & plattes. Son nom

lui vient de Barlepier, Botaniste de Paris.

BARNABITES, s. m. Religieux d'un Ordre institué à Milan, dans le sexiéme siécle, sous le titre de Clers reguliers de S. Paul. Ils ont divers Colléges, où ils enseignent les Sciences, dans quelques Etats Catholiques. Le nom de *Barnabites* leur vient d'une Eglise dédiée à saint Barnabé, dans laquelle leurs Fondateurs s'assembloient.

BARNACLE, s. f. Oiseau de me, dont la nature n'est pas encore décidée. Il est fort commun dans les Isles occidentales d'Ecosse, où l'on prétend que, dans son origine, ce n'est qu'un petit coquillage, qui s'attache aux vieilles planches des navires, & qui prend la forme d'oiseau par dégrés. Les uns le croyent chair, d'autres poisson. Quelques-uns le confondent avec la Macreuse, qui lui ressemble beaucoup.

BAROMETRE, s. m. gr. comp. Instrument mathématique, qui sert à faire connoître la pesanteur de l'air. C'est un tuyau de verre appliqué sur une planche, dans lequel est, d'un côté, une colomne de mercure, & de l'autre une colomne d'air. Ces deux poids étant en équilibre, pour peu qu'on retranche de l'un, ou qu'on y ajoute, l'autre monte ou descend; ainsi le Barometre est une espece de balance. Une expérience constante fait connoître que l'air est plus pesant, lorsqu'il est serein; & plus leger, lorsqu'il est nubileux & pluvieux, ou agité par de grands vents. Le Barometre, inventé par *Torricelli*, a été perfectionné par *Huygens*.

BARON, s. m. Ancien titre de la Noblesse, dont l'origine n'est pas bien éclaircie. Mais il est constant que dans la plûpart des pays de l'Europe, *Baron* signifioit un dégré de noblesse au-dessus des Chevaliers Bannerets, & des Ecuyers : soit comme le pensent quelques-uns, qu'il ait été long-tems commun à toute la haute noblesse, c'est-à-dire, aux Ducs, Marquis, Comtes & Vicomtes; soit qu'il fit un degré à part, immédiatement au-dessous des Vicomtes. Dans les premiers tems de notre Monarchie, on appelloit *haut Barons* ceux qui possédoient les grands Fiefs, parmi lesquels on met en particulier *Couci*, *Craon*, *Sully* & *Beaujeu*. En Angleterre, les Barons sont de la Chambre haute. Le titre de *Baronet* est le premier de la petite noblesse Angloise; & quoique cet Ordre n'ait été créé qu'en 1611, par Jacques I. on trouve, dans un Statut de Richard I., que *Baronet* & *Banneret* avoient la même signification. Le terme de *Baron* n'est pas moins ancien dans toutes les parties de l'Allemagne & du Nord; il paroît même que le terme de *Boyars* ou de *Boyarons*, chez les Moscovites, revient à la même chose.

BAROQUE, adj., formé de Barocco, terme de Logique, qui est le nom d'un Sillogisme de la seconde figure. Il se dit vulgairement, pour inégal, bizarre, irrégulier.

BAROSANEME, s. m. gr., qui signifie *Pese-vent*. C'est le nom d'une machine inventée pour connoître la pesanteur du vent.

BARQUE, s. f. Bâtiment de mer à mât & à voiles, dont les plus grands sont d'environ deux cens tonneaux. Il y a différentes sortes de barques. La *Barqucrole* est un petit bâtiment sans mât, qui ne va jamais en haute mer. On appelle *Barque en fagots* tout le bois qui sert à la construction d'une barque, & qu'on porte dans un vaisseau, pour s'en servir au besoin.

BARRAGE, s. m. Droit qui se paie à certaines barres, ou bar-

rieres, pour la réparation des ponts & des chemins. Les *Barragers* sont ceux qui reçoivent ce droit. On nomme aussi *Barrage* une sorte de toile ouvrée qui se fabrique en Basse-Normandie.

BARRE, s. f. Outre plusieurs significations communes, ce mot signifie à l'entrée des rivieres, des bancs de sable qui la bouchent, ou certains flots dangereux pour la navigation, sur-tout dans le tems de la marée. *Barre*, en termes de Blason, se prend dans le même sens que *bandes*. Les *barres*, dans la bouche d'un cheval, sont des parties extérieures qui forment une espece de gencives sans aucunes dents, & où se fait l'appui du mord. En termes de Palais, la *Barre* est le lieu qui fait la séparation des Juges & de l'Auditoire, parce qu'il y a ordinairement une barre de fer. De-là vient aussi le terme de *Barre du Chapitre*, pour signifier la Jurisdiction du Chapitre de Notre-Dame de Paris. L'os *barré*, en termes d'Anatomie, est celui qui s'ouvre dans les femmes lorsqu'elles accouchent. *Barrer*, en termes de Manége, est une opération qu'on fait aux chevaux, en leur coupant une veine, pour arrêter le cours de quelque humeur maligne. *Barre* est aussi le nom d'une mesure de longueur, ou d'une sorte d'aune d'Espagne & de Portugal.

BARRÉS, s. m. Nom qu'on donnoit autrefois aux Carmes, parce qu'ils portoient des manteaux divisés par quartiers blancs & noirs.

BARRICADES, s. f. Chaîne qu'on tend à Paris, dans les troubles publics, à l'entrée des principales rues. On donne le même nom à des arbres taillés à six faces, traversés de bâtons, ferrés au bout, qu'on met dans les passages, ou les bréches, pour retarder la cavalerie & l'infanterie.

BARRIERE, s. f. Terme de Traités. On nomme ainsi, depuis la paix d'Utrecht, quelques villes des Pays-bas Autrichiens, telles que Tournai, Ypres, &c., où les Hollandois tiennent garnison, pour servir de boulevard contre les François.

BARROIR, s. m. Espece de tarriere, dont la méche est fort étroite.

BARROLEMENT, s. m., qui signifie, en termes de Pratique, un délai des Procédures.

BARROT, s. m. Terme de mer, Les *barrots* sont des piéces de bois qui servent à soutenir les ponts d'un vaisseau. On dit, dans le même langage, qu'un vaisseau, est *barroté*, pour signifier que le fond de calle est rempli jusqu'aux *barrots*.

BARSE, s. f. Grandes boëtes d'étaim, dans lesquelles on apporte le thé de la Chine.

BARTAVELLE, s. f. Nom d'une espece de grosse Pedrix rouge, dont on vante la délicatesse, & qui est commune dans le Dauphiné.

BAS, adj. L'usage de cet adjectif est fort étendu, dans ses jonctions avec quantité d'autres mots. Le *bas-bord* d'un navire, par opposition à *stribord*, est le côté gauche, en regardant de la poupe, ou de l'arriere. Un vaisseau de *bas-bord*, est celui qui n'a qu'un pont. Une chienne a mis *bas*, lorsqu'elle a fait ses petits. Un cerf a mis *bas*, lorsque son bois est tombé. Une place *basse*, en termes de guerre, est la casemate, ou le flanc retiré, qui sert à la défense du fossé. La *basse-cour*, est la cour d'une maison de campagne, où sont les bestiaux & tout ce qui sert au ménage, &c.

BASAAL, s. m. Arbre des Indes, qui ne porte des fleurs & des fruits que pendant quinze ans, & dont les feuilles, en décoction, sont ventées pour les maux de gorge.

BASANE, f. f. Nom qu'on donne à la peau de mouton, lorsqu'étant bien préparée, elle peut servir, au lieu de peau de veau, à relier des livres.

BASARUQUE, f. m. Nom d'une petite monnoie d'étaim des Indes.

BASCULE, f. f. Toute machine dont le jeu consiste dans l'élévation d'un de ses bouts, lorsqu'on pese sur l'autre.

BASE, f. f. Ce mot, qui est emprunté du grec, signifie la partie d'une chose qui étant la plus basse, lui sert comme le fondement.

BAS-FOND, f. m. ou Pays Somme. Terme de Mer. C'est un fond où il y a peu d'eau, & où la crainte d'échouer oblige à prendre des Pilotes du Pays pour servir de guides.

BASILAIRE, adj. gr. On appelle glande *basilaire*, celle qui fait couler, dans le nez, la pituite du cerveau.

BASILE, f. m Ordre de saint Basile. C'est le nom du plus ancien de tous les Ordres religieux, fondé au quatriéme siécle, par saint Basile le Grand, dans les déserts du Pont. Cet Ordre subsiste encore dans l'Orient. Il en passa quelques Colonies en Occident, vers le milieu du onziéme siécle.

BASILIC, f. m. Plante odoriférante, dont l'odeur approche de celle du citron. Il y a plusieurs sortes de Basilics; les uns à petites feuilles, d'autres à feuilles larges. On prétend que le Basilic pris intérieurement, est dangereux, quoiqu'il ait quelques vertus, telles que de dissiper les vents & de provoquer les urines. *Basilic* est aussi le nom d'un serpent, dont la forme, dit-on, approche de celle d'un coq, & qui cause la mort par son seul regard. Mais tout ce qu'on en raconte est si mal prouvé, qu'il paroît permis de douter même de son existence.

BASILIQUE, f. f. gr. Ancien nom grec des Maisons *royales* & des grandes Salles, où les Rois rendoient la justice, & qui devint, dans l'Orient, celui des grandes Eglises Chrétiennes. Dans la Pharmacie, on nomme *Basilique* ou *Basilicum*, un onguent composé de poix, de résine, d'huile & de cire, qui sert à consolider les plaies. Dans l'Anatomie, on donne le nom de *Veine basiliqus* à celle qui naissant d'un rameau axillaire, va au milieu du pli du coude, d'où elle s'étend, par d'autres rameaux, jusqu'aux doigts de la main.

BASIN, f. m. Nom d'une bordure, ordinairement de bois uni, qui sert pour enquadrer les Estampes. Elle le tire de son Inventeur.

BASOCHE, f. f. Nom d'une Cour badine de justice, établie fort anciennement entre les Clercs du Parlement de Paris, pour juger les différends qui s'élevent entre eux. On ne s'accorde point sur le tems de son origine, ni sur la signification de son nom; mais elle jouit de quelques priviléges, qui lui ont été accordés, pour entretenir l'émulation parmi les Clercs, & ses armes sont trois écritoires d'or en champ d'azur. Elle jouoit autrefois des farces; ce qui lui fut défendu en 1540.

BAS-RELIEF, f. m. Sorte de gravure qui donne de la saillie aux figures, en les faisant sortir du fond, sans cesser d'y être attachées. Elle étoit fort exercée par les anciens. La différence des bas-reliefs consiste dans le plus ou moins de saillie. *Voyez* RELIEF.

BASSE, f. f. On donne, en général, le nom de *Basse* aux plus bas tons, ou à la partie la plus basse, de la Musique. C'est sur la Basse, que les autres parties sont composées comme sur leur fondement. On distingue la *basse-continue*, qui regne dans une piéce entiere; & dont l'usage, en Fran-

ce, n'a été introduit que vers 1680, par un Musicien, nommé *du Mont*; la *basse-concertante*, qui est celle des petits chœurs; & la *basse-pleine*, ou celle des grands chœurs Des *basses*, en termes de Marine, sont des endroit où il n'y a pas assez d'eau pour naviguer, & qui sont remplis de bancs & de rochers.

BASSE-LISSE, s. f. Tapisserie de soie & de laine, relevée quelquefois d'or & d'argent. Ce n'est que la position du métier, qui fait la différence de la Basse-lisse & de la Haute-lisse. L'ouvrier se nomme *Basse-lissier*.

BASSETTE, s. f. Jeu de cartes, autrefois très-commun, mais défendu aujourd'hui par les loix.

BASSILLE, s. f. Herbe, qui se nomme autrement *Crête-marine*. Elle croît dans les lieux pierreux & voisins de la mer. On la marine au vinaigre, pour la manger en salade.

BASSIN, s. m. Outre ses significations ordinaires, les Anatomistes emploient ce mot pour signifier différentes cavités du corps, telles que celle qui contient la vessie, la matrice, & les intestins. Les piéces d'eau dans les jardins, & la partie d'un port de mer, où se tiennent les vaisseaux, se nomment aussi *bassins*. La *bassine*, en langage d'Apotiquaire, est un grand bassin qui sert à faire leurs décoctions.

BASSINET, s. m. Fleur jaune, qui est fort commune dans les prairies. On distingue le simple & le double.

BASSON, s. m. Instrument de musique à vent, avec une anche comme le hautbois. il tire son nom de son usage, qui est de servir de basse dans les concerts.

BASTIDE, s. f. Nom Provençal des maisons de plaisance, qui sont en fort grand nombre autour de Marseille.

BASTILLÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des piéces qui ont des creneaux renversés vers la pointe de l'écu.

BASTINGUE, s. f. Nom qu'on donne sur les vaisseaux de guerre, à des piéces d'étoffe ou de toile qu'on tend au long des bords, pendant un combat, pour cacher aux Ennemis ce qui se fait sur le pont.

BASTION, s. m. Dans les Fortifications modernes, c'est un gros amas de terre, revêtu de brique, ou de pierre, ou de terre, ou de gazon, qui s'avance d'un rampart, dont il fait partie, & qui a deux faces ou deux flancs. Il y a plusieurs sortes de bastions, tels que les pleins, les vuides, les plats, les coupés, &c.

BAT. s. m. Terme de Pêche, qui n'est d'usage que pour mesurer la grandeur d'un poisson. On dit qu'il a tant de pouces *entre œil & bat*, c'est-à-dire, entre la tête & la queue.

BATAILLÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit d'une cloche dont le battant est d'un autre émail que la cloche même. On disoit autrefois *batail* pour *battant*.

BATARDE, s. f. Nom de la plus grande voile d'une galere. C'est aussi celui d'une sorte de canon qui est propre pour la platte campagne, & qui peut être chargé facilement à cartouche. On appelle *bâtardiere* un plan d'arbres greffés, qu'on éleve en particulier dans les pépinieres pour les transplanter dans les jardins. Un *bâtardeau* est un *terre plein*, revêtu de briques ou de pierres, pour contenir les eaux d'une riviere ou d'un étang.

BATI, s. m. On appelle le *bâti* d'un habit, le gros fil qui a servi à joindre les parties ensemble, sur-tout l'étoffe & la doublure. Les Horlogers donnent le même nom au chassis d'une machine à fendre les roues.

BATISTE, f. f. Toile de lin, très-fine & très-claire. Les *batiftes hollandées* fent celles qui approchent de la qualité des toiles d'Hollande.

BATON, f. m. Outre fes fignifications communes, ce mot, en Architecture, fignifie une moulure en faillie, ou un gros anneau, qui s'appelle auffi *Tore*, & qui eft un ornement de la bafe des colomnes. En termes de Blafon, c'eft le tiers d'une bande en brifure. En Géometrie, on appelle *bâton de Jacob* un inftrument compofé de deux regles mobiles, avec des pinules à l'extrêmité, qui fert à prendre les hauteurs, ou les diftances, par la méthode des angles. *Bâtonner*, en termes de Chancellerie, fignifie raier, biffer. Dans *baftonner*, qui fignifie donner des coups de bâton, on prononce l'*s*.

BATONIER, f. m. C'eft le nom qu'on donne aux Chefs de la Communauté des Avocats. Il en eft ordinairement le plus ancien, & fes fonctions font annoblies par plufieurs priviléges.

BATTOLOGIE, f. f. Ce mot, qui eft compofé du grec, fignifie l'ennuyeufe répétion de plufieurs difcours vains & frivoles, qui ont peu de rapport au fujet.

BATRACHYTE, f. f. gr. Pierre, qui fuivant la fignification de fon nom, fe trouve dans les grenouilles, & qui a, dit-on, de grandes vertus contre toutes fortes de venins.

BATTANT-L'ŒIL, f. m. Coëffure négligée des femmes, dont les côtés avancent beaucoup fur le vifage, fur-tout vers les temples & les yeux, que la moindre agitation de l'air lui fait battre.

BATTEMENT, f. m. Terme de Danfe & de Mufique. Dans le premier fens, les battemens font mouvemens en l'air, qui fe font d'une jambe, tandis que le corps eft pofé fur l'autre. En Mufique, c'eft une forte de confonnance, formée de la réunion des deux vibrations, qui fe rejoignent après avoir été féparés.

BATTITURE, f. f. Ecaille des métaux, qui fe fépare de la Maffe, lorfqu'elle eft fortement battue à coups de marteau.

BATTUE, f. f. Terme de chaffe. Faire une battue, c'eft battre les buiffons, ou les taillis d'un bois, pour en faire fortir les lapins & d'autre gibier. De l'argent battu, ou fimplement du battu, ce font des lames, c'eft-à-dire, du fil d'argent écrafé & applati entre deux roues d'acier.

BATTURE, f. f. Efpece de dorure, dont l'affiéte fe fait avec du miel détrempé dans de l'eau de colle & du vinaigre. Elle tient lieu de ce qu'on appelle *Or-couleur*, dans les Peintures à l'huile. On l'appelle autrement dorure à miel, & quelquefois colle à miel.

BAU, f. m. Nom de diverfes piéces de bois, qui foutiennent les ponts d'un vaiffeau, & qui affermiffent la charpente. Le dernier *bau*, du côté de l'avant, s'appelle *bau de lof*; & le dernier de l'arriere, *bau de dalle*.

BAVAROISE, f. f. Nom qu'on donne à une liqueur chaude, compofée de thé & de fyrop de capillaire. On en fait à l'eau & au lait.

BAUBIS ou BOBIS, f. m. Chiens de race Angloife, qui fe plaifent naturellement à la chaffe des bêtes puantes. C'eft une efpece de barbets.

BAUD, f. m. Nom d'une race de chiens courans, qui vient de Barbarie. Ils font propres à la chaffe du cerf. La plûpart font blancs & d'une feule couleur. On les apele auffi *chiens muets*, parce qu'ils ceffent d'aboyer lorfque le cerf vient au change. *Baudir* les chiens, en termes de chaffe, c'eft les exciter. *Baudes* fignifie, en termes de mer, des pierres qu'on attache aux

filets des Madragues. On appelle *baudet*, le treteau sur lequel on met le bois pour le scier, & l'on donne le même nom aux lits de sangle.

BAVETTE. s. f. En termes d'Architecture, c'est une bande de plomb dont les bords des chênaux sont couverts.

BAVEUSE, s. f. Nom d'un poisson plat de mer, qui jette tant de bave, qu'il donne du dégoût à ceux qui le prennent. Sa couleur, sur le dos, un brun moucheté.

BAUGE, s. f. Nom d'une sorte de Droguet de gros fil & de laine grossiere qui se fabrique en Bourgogne.

BAUME, s. m. Espece de gomme qui se liquefie par l'esprit de vin, & qui est regardé comme un reméde excellent, pour les blessures, & pour diverses sortes de maladies. Celui du Levant & celui du Pérou passent pour les meilleurs. Les Chymistes donnent le nom de baume à l'esprit de sel commun, bien extrait par l'art. On en tire une liqueur onctueuse, qui est capable de conserver, sans fin, les choses les plus corruptibles ; & bien des gens sont persuadés que c'etoit avec cette préparation qu'on préservoit anciennement les cadavres de pourriture. Le *baumier*, ou l'arbrisseau dont on tire le baume du Levant, est à présent si commun en Arabie, qu'on en forme des vergers. On nomme aussi *baume* une herbe odoriférente, qui croît partout en France, & qui entre dans les salades.

BAVOCHÉ, s. m. Term. de Peinture. C'est le contour d'un tableau qui n'est pas couché nettement.

BAVOCHURE, s. f. Terme de Graveur, qui se dit des traits qui ne sont pas nets. les Graveurs à l'eau forte sont obligés d'ébarber les Bavochures avec le burin. *Bavochure* se dit aussi de l'impression d'un Livre qui est tachée.

BAVOIS, s. m. Nom qu'on donne, en termes de Monnoie, au mémoire ou au tableau qui contient l'évaluation des droits de Seigneuriage, &c. suivant le prix courant de l'or & de l'argent.

BAUQUIN, s. m. On donne ce nom au bout de la canne que les Verriers se mettent sur les levres pour souffler le verre.

BAXANE, s. f. Plante des Indes, dont le fruit est suffoquant, jusqu'à causer la mort. On attribue aussi des vertus fort dangereuses à l'ombre de l'arbre. Il y a une autre Baxane, qui passe, au contraire, pour un excellent contre-poison.

BAYE, s. f. On donne ce nom à la graine de quelques arbres, tels que l'if, le laurier, le lierre, le houx, &c.

BAYETTE, s. f. Etoffe de laine d'un tissu fort lâche, rase d'un côté & cotonnée de l'autre. Les Anglois la nomment *Baie*, *Baie d'Angleterre*.

BAYONNETTE, s. f. Sorte d'épée courte, ou de dague, avec un manche creux, qui se met au bout du mousquet dans l'Infanterie. Elle a été inventée à Bayonne, d'où elle tire son nom.

BAZAC, s. m. Nom d'un coton très-fin & filé, qu'on appelle aussi coton de Jérusalem, parce qu'il vient de cette ville & des environs.

BAZAR, s. m. Mot adopté dans notre langue, pour signifier les marchés de l'Orient & les lieux où l'on renferme les Esclaves. Ce sont de longues salles bien voutées.

BAZGENDGE, s. f. Noix de Galle rouge, qui sert, en Turquie, à teindre en écarlate.

BDELLIUM, s. m. Gomme, dont on trouve le nom dans l'Ecriture sainte. (*Genes.* 2. 12.) On distingue trois sortes de *Bdellium* : le *Saracenic*, qui vient de l'Arabie, le *Schythique* & l'*Indique*. Le premier entre dans la composition du Mitridate. On vante d'ailleurs ses vertus contre la pierre

des reins, lorsqu'il est pris en breuvage. Il se nomme, à Lyon, *Bendeleon.*

BÉATIFICATION, f. f. lat. Cérémonie Ecclésiastique, dans laquelle le Pape, assisté du Collége des Cardinaux, déclare, après des informations juridiques, qu'une personne de l'un ou de l'autre sexe, a mérité, par ses vertus, d'être proposé au culte religieux & à l'invocation des Fidéles. C'est un degré pour parvenir a la canonisation. Celui qui obtient les honneurs de la béatification porte le titre de *Bienheureux.*

BÉATITUDES, f. f. lat. On dome, par excellence, le nom des huit *béatitudes*, à huit perfections de vertu que Notre-Seigneur a relevées par ses éloges, en nommant heureux ceux qui les possedent.

BEAUGE, f. f. Nom qu'on donne à de la paille, mêlée avec de la terre délaiée, pour l'emploier à construire des bâtimens.

BEAUPRÉ, f. m. Nom d'un des mâts d'un grand vaisseau. C'est celui qui est le plus avancé sur la proue & couché sur l'éperon. Le *petit beaupré* est le perroquet du Beaupré.

BEC, f. m. Ce mot, joint à d'autres, en forme un grand nombre qui ont leurs signification différentes. *Bec de corbin* signifie ce qui a la forme *du bec d'un corbeau*; *Corbin* étant un vieux mot, qui étoit autrefois le nom de cet animal. *Bec de lievre* se dit de ceux qui ont la levre d'enhaut fendue. L'*avant-bec* & l'*arriere-bec* sont les angles d'une pile de pont, le premier opposé au fil de l'eau, le second de l'autre côté. *Bec*, en termes de Blason, signifie les pendans du *Lambel*, &c. *Bec de grue* est le nom d'une plante. *Voyez* BALSAMINE. *Becqué* est un terme de Blason, qui se dit des oiseaux dont le bec est d'un autre émail.

BECCABUNGA, f. f. Plante aquatique, qui est une espece de Veronique, & qui a de grandes vertus, en décoction. Elle est détersive, vulnéraire, apéritive. Ses feuilles sont assez larges, crenelées & d'un verd noirâtre. Ses fleurs sont en forme d'épis, & disposées en rosettes à quatre quartiers. Elle fleurit aux mois de Mai & de Juin.

BECCAFIGUE ou BEC-FIGUE, f. f. Nom d'un petit oiseau qui se nourrit de figues & de raisin. C'est une espece d'ortolan. Son chant est agréable & sa chair excellente.

BECCARD, f. m. Nom qu'on donne au brochet, à la truite & au saumon, lorsqu'ils sont d'une certaine grandeur. Quelques-uns prétendent que c'est seulement le nom des femelles, & qu'elles ont le bec plus crochu que les mâles.

BECCASSE, f. f. Nom d'un oiseau de passage, marqueté de gris, qui a le bec fort long, & qui fréquente les bois. Le tems de son passage est l'hyver. On appelle *beccasse de mer* un autre oiseau, plus gros du double, qui a la tête & la queue noire, le dessus du corps brun, & le dessous blanc, avec une tache blanche au milieu de la queue & des aîles. *Beccasse* est aussi le nom d'un poisson de mer, qui a le bec long & pointu en forme d'aiguille, & dont les mâchoires coupent comme une scie. On l'appelle autrement *becune*. Le *beccasseau* est le petit de la beccasse.

BECCASSINE, f. f. Oiseau, qui est de passage comme la beccasse, & qui a, comme elle, le bec fort long; mais qui n'a que la moitié de sa grosseur. Il se plaît dans les marais & les lieux aquatiques. Les petits se nomment *becaux*.

BECHARU, f. m. Oiseau aquatique de passage, que les Latins nommoient *Phenicoptere*, & dont ils regardoient la langue comme un mets délicieux. Il a le plumage rouge & la voix très-forte.

BECHE, f. f. Nom d'un Insec-

te, qui est une espece de petit Scarabée, revêtu d'une écaille verte & dorée. Il fait la guerre au raisin & aux feuilles tendres. On le nomme aussi Liset, Vercoquin, Urebec, &c.

BÉCHEN ou BEHEN, s. m. Racine médicinale, qui vient du Mont Liban, & qui entre dans les compositions alexiferes. On distingue le blanc & le rouge.

BECUNE, s. f, Poisson de mer, nommé aussi *beccasse*, qui ressemble beaucoup au brochet, & dont la chair a le même goût. Il est très-vorace, & quelquefois long de huit ou neuf pieds, avec une grosseur proportionnée. Sa chair est dangereuse, lorsqu'il s'est nourri de *Manzanilles*, petites pommes venimeuses qui tombent dans la mer.

BEDEGAR, s. m. Plante qu'on nomme vulgairement *Artichaut sauvage*, à cause de sa forme, ou *Epine blanche*. Sa racine est bonne pour les douleurs intérieures & les crachemens de sang. On vante sa graine en breuvage, pour les convulsions des enfans.

BEDLAM, s. m. Nom d'un fameux Hôpital de Londres, où l'on renferme les fous. C'est une corruption de *Bethléem*, qui est le véritable nom de cet Hôpital.

BEDOUINS ou BADOUINS, s. m. Nom d'un Peuple d'Abissinie, qui mene une vie errante comme les Tartares.

BEFROI, s. m. Nom qu'on donne aux clochers des Hôtels de ville, où l'on sonne l'allarme dans les cas de danger. C'est aussi un terme de Blason, pour les écus *vairés*.

BEGAYER, v. n. Outre sa signification commune, ce mot est un terme de Manége. *Un cheval begaye* ou *bat à la main*, lorsqu'il secoue la bride, en branlant la tête.

BEGLIERBEY, s. m. Titre de dignité, en Turquie. C'est le Gouverneur d'une province, qui a sous lui plusieurs Sangiacs ou Sous-Gouverneurs. On en compte vingt-huit dans l'Empire Ottoman.

BEGUARDS ou BEGUINS, s. m. Hérétiques Allemands, du treiziéme siécle, qui se prétendant arrivés à la même perfection qui est le partage des Saints dans le ciel, en prenoient droit de refuser l'obéissance aux Princes, & de se dispenser de toutes les pratiques de Religion.

BEGUINES, s. f. Religieuses des Pays-Bas, qui sans être engagées par des vœux, menent une vie fort réguliere, dans des lieux enclos par des murs, où chacune a sa petite maison, avec une Eglise commune. On en compte jusqu'à douze ou quinze cens, dans quelques villes de Flandres. C'est de-là que sortent la plûpart des belles dentelles de ce pays. Les Beguines reconnoissent, pour fondatrice de leur genre de vie, sainte Begue, sœur, dit-on, de sainte Gertrude. Leur demeure se nomme Beguinage. Les *Begards* sont aussi des Religieux de Flandres, qui reconnoissent la même Sainte pour Patrone, & dont l'institut ressemble à celui des Beguines.

BEGUM, s. f. Titre d'honneur des Princesses & des Femmes de qualité de l'Indoustan.

BEHEMOTH, s. m. Nom d'une monstrueuse créature, dont il est parlé au livre de *Job*. Quelques Commentateurs ont cru que c'étoit la Baleine.

BEJAUNE, s. m. Pour *Bec-jaune*. On donne ce nom aux oiseaux de Fauconnerie, qui n'ont point encore été exercés. On le donne aussi aux Ecoliers qui commencent leurs études; & comme on les oblige de payer quelque chose à leur arrivée, on nommoit autrefois ce droit *Jus bejauni*.

BEID-EL-OSSAR, s. m. Nom Arabe d'une plante d'Egypte, qui s'éleve d'environ quatre ou cinq pieds, & dont les feuilles rendent

au lait, qui est excellent pour les maladies de la peau. Elles sont bonnes aussi pour les tumeurs froides. Cette plante croît fort bien en Europe, mais sans y porter du fruit.

BEIGE ; adj. Serge *beige*. Nom d'une Serge noire, grise ou tannée, dont la laine n'a reçu aucune teinture, & qui se fabrique en Poitou.

BELANDE, s. f. Petit bâtiment de transport, à mâts & à voiles, dont les plus grands ne sont que de quatre-vingt tonneaux.

BELEMNITE, s. f. Pierre, qui se nomme autrement *Pierre de Lynx*, blanche, grise, ou brune, de la grosseur & de la longueur du doigt, à laquelle on attribue des vertus contre la pierre, & pour dessécher les plaies. Elle est commune en Allemagne, & l'on en trouve aussi aux environs de Paris & de Caën.

BELETTE, s. f. Petit animal qui a le muzeau long & étroit comme la fouine, dont on le croit une espece. Il fait la guerre, comme elle, à la volaille, & passe pour l'ennemi des serpens, contre lesquels il s'arme, dit-on, en mangeant de la Rue. Quelques-uns croient que la Belette fait ses petits par la gueule, parce qu'elle les porte entre les dents, comme les chats. On prétend que sa cendre est bonne pour les maux de tête, & pour les cataractes.

BELIER, s. m. Ancienne machine de guerre, qui n'étoit qu'une grosse poutre de bois, armée de fer, & suspendue par deux chaînes. On s'en servoit en le mettant en branle, pour abbattre les murs d'une ville.

BELILLI, s. m. Médicament, qu'on apporte des Indes dans des cannes de Bambou, & qui a l'apparence d'un suc épaissi. Il est excellent pour la pleurésie & les hémorrhogies.

BELLE, s. f. Partie d'un vaisseau. C'est un côté du pont, bas & découvert, par lequel on vient ordinairement à l'abordage.

BELLE-DAME, s. f. Plante, dont les feuilles ont la figure de celles du Solanum, mais qui sont plus grandes, & dont les fleurs ont celle d'une cloche. Elle est rafraîchissante & narcotique. Son suc embellit la peau.

BELLE-DE-NUIT, s. f. Fleur qui ne s'ouvre que la nuit. Sa couleur est un mêlange de violet & de jaune.

BELLIGERANT, adj. Mot composé du latin, qui signifie celui qui combat, qui fait actuellement la guerre. Les Gazettiers ont mis ce terme en usage. Puissances, Parties *belligerantes*.

BELLON, s. m. Nom d'une maladie commune en Angleterre, sur-tout dans les lieux voisins des mines de Plomb. Elle attaque les animaux comme les hommes. On nomme aussi *bellon* un grand cuvier, qui sert aux pressoirs de vin & de cidre.

BELOER, s. f. Plante des Indes, toujours verte, dont les feuilles en poudre, sont un très-violent purgatif, mais dont la graine purge modérement.

BELVEDER, s. m. Mot Italien, qui signifie *belle vûe*. Nous donnons ce nom aux lieux d'où la vûe est agréable. Il y a une plante du même nom, dont les feuilles ressemblent à celles du lin.

BEN, s. m. Nom de certaines noisettes d'Arabie, dont les noyaux pilés rendent une sorte d'huile à laquelle on attribue de grandes propriétés. Elle entre dans quantité d'onguens, & s'emploie sur-tout pour fortifier les nerfs. Il y a aussi une autre sorte de *ben*, qui est une petite racine odoriférante, & qui vient d'Armenie. On distingue aussi le *ben bâtard*.

BENEDICTE, s. m. lat. Electuaire purgatif, qu'on nomme ain-

fi, parce qu'il purge fort doucement les humeurs.

BENEDICTINS, f. m. Nom des Religieux de l'Ordre de faint Benoît, qui fut fondé au Mont-Caffin dans le fixiéme fiécle. Il s'en eft fait plufieurs réformes, dont les plus célébres font celles des Bernardins, des Feuillans, des Céleftins, de Cluny, de faint Maur, de faint Vanne, de fainte Juftine, en Italie, &c. Celle de faint Maur eft de l'année 1621. Les *Benedictines* font des Religieufes qui fuivent auffi la Regle de faint Benoît.

BENEFICE, f. m. lat. Terme Eccléfiaftique, qui fignifie un revenu en terres ou autrement, avec quelque charge fpirituelle & un titre qui le diftingue. Les Evêchés, les Abbayes, les Prieurés, les Chapelles, &c. font des Bénéfices. *Bénéfice d'inventaire* eft un terme de Droit. C'eft la faveur accordée à l'héritier, par les loix, de n'être chargé des dettes du mort, qu'à proportion de ce qu'il hérite; ce qui fe vérifie par l'inventaire. *Bénéfice de ceffion* eft une autre grace qu'on accorde aux débiteurs infolvables, par laquelle ils demeurent libres, en cédant tout ce qui leur refte de biens à leurs créanciers. *Bénéfice d'âge* eft une difpenfe qui s'obtient pour poffeder un Office, ou pour régir fon bien, avant l'âge marqué par les loix. *Bénéfice du Clergé* eft un ancien ufage d'Angleterre, établi pour encourager les Sciences, fuivant lequel un meurtrier, dans les cas graciables, eft fauvé du dernier fupplice, lorfqu'il peut lire quelques lignes de vieux caractéres Saxons. Un Juge prononce alors, *Legit Clericus*; fur quoi le coupable obtient grace de la vie. Il en eft quitte pour une marque qu'on lui fait à la main avec un fer chaud. On appelle *Bénéficiatures* les Bénéfices des Chantres, des Chapelains, &c. qui font plutôt des offices à gages, que de véritables bénéfices. *Bénéficier*, verbe actif, eft un terme de Mines, qui fignifie travailler facilement une mine. Un métal difficile *à bénéficier*. Une mine qui fe *bénéficie* aifément.

BENEVOLE, adj. lat., qui fe dit, dans le ftyle badin, pour favorable ou favorablement difpofé. On appelle *benevole*, en langage Monaftique, une Place qu'on obtient dans une Abbaye, avec un Bref de tranflation d'un ordre à un autre.

BENJOIN, f. m. Réfine jaune, odoriférante, qui vient de plufieurs parties des Indes orientales, & qui entre dans un grand nombre de médicamens. Elle eft bonne pour tous les maux de tête, & paffe pour un excellent antidote. Il y a deux autres efpeces de benjoin, qui font noires, & moins eftimées que la précédente.

BEORI, f. m. Animal du pays de *Verapaz*, en Amérique, qui a la forme d'un veau, mais les jambes plus courtes. Il a reçu des Efpagnols, le nom de *Danta*. On lui attribue l'inftinct de s'ouvrir la veine en fe frottant contre une pierre, lorfqu'il a trop de fang.

BERAM, f. m. Groffe toile de fil de coton, qui vient particuliérement de Surate. Il y a des Berams blancs, d'unis, & de rayés.

BERBERIS, f. m. Arbriffeau, nommé vulgairement *Epine vinette*, qui produit un petit fruit rouge en grappes, dont on fait une confiture fort agréable.

BERCELLES, f. f. Petites pincettes de laiton, à l'ufage des Orfévres & des Lapidaires.

BERCHE, f. m. Petit canon de mer, qui eft de fonte verte; au lieu que les barces, dont on a parlé, font de fer fondu.

BERGAMOTTE, f. f. Efpece de petite poire, ronde & verte, qui

qui a tiré son nom de Bergame en Italie, & qui est fort estimée. L'essence de bergamotte se tire du citron, produit par une branche de citronier entée dans le tronc d'un arbre de bergamotte.

BERGE, s. f. On donne ce nom aux lieux élevés qui sont sur le bord de l'eau, tels que les grands rochers en mer, & les bords escarpés d'une riviere.

BERGERETTE, s. f. Nom d'une liqueur composée de vin & de miel, qui se nomme aussi *Œnomeli.*

BERGERONETE, s. f. Petit oiseau qui se nomme aussi *Hochequeue.* Il est blanc & noir, & se plaît aux bords de l'eau.

BERLE, s. f. Plante, qui croît sur le bord des ruisseaux, & dont les fleurs sont blanches. Leur graine vient dans de petites gousses cornues. Cette plante est diurétique.

BERLINE, s. f. Voiture ou carrosse de voyage, à quatre roues, que sa commodité a rendue fort commune dans les villes, & qui tire son nom de *Berlin*, d'où l'usage en est venu. Le *Berlingoc* est une Berline coupée.

BERME, s. f. On appelle *berme*, en termes de Fortifications, un espace environné de palissades, qu'on laisse entre le rempart & l'escarpe du fossé, pour recevoir les terres qui peuvent s'ébouler.

BERNARDINS, s. m. Religieux qui tirent leur origine de l'Ordre de saint Benoît, & leur nom de saint Bernard, qui leur fit embrasser la réformation, dans le douziéme siécle. Leur habit est blanc, avec un scapulaire noir. On nomme leur Ordre, l'*Ordre de Biteaux*, du nom de leur principale Bbbaye. Les *Bernardines* sont des Religieuses qui suivent la même Regle.

BERNARD L'HERMITE, ou L'HERMITE, ou le Pauvre homme. Nom d'un petit poisson, fait à peu près comme l'Ecrevete ou la Salicoque, qui se loge dans une écaille vuide, & qui en change, suivant sa grosseur, jusqu'à ce qu'il cesse de croître.

BERNAVI, s. m. Plante d'Amérique, dont les Amériquains prennent, lorsqu'ils veulent se rendre gais; comme les Orientaux se servent de l'*Opium* & les Egyptiens de l'Electuaire qu'ils nomment *Bers.*

BERNE, f. f. Terme de marine. *Mettre le pavillon en berne*, c'est l'arborer, pour donner ordre aux vaisseaux inférieurs de venir à bord. *Berner* quelqu'un, c'est le faire sauter en l'air & le recevoir sur une couverture dont on tient les quatre coins. De-là *berner*, dans le figuré, pour dire railler quelqu'un, s'en faire un jouet. La *berne* de Maroc est un supplice cruel, qui consiste à faire prendre le Patient par trois ou quatre Négres, qui, le tenant aux jarrets, le lancent en l'air de toute leur force. L'action simple de *berner* se nomme *bernément.*

BERNIESQUE, s. & adj. Espece de style burlesque, noble, fin, & moins négligé que le burlesque ordinaire. Il tire son nom de *Berni*, ou *Bernia*, Poëte Italien du seiziéme siécle, qui mit l'Orlando de l'Arioste dans ce style.

BERYL, s. m. Pierre précieuse qui tenoit le huitiéme rang sur le Pectoral du grand Prêtre Juif. Sa couleur est un verd pâle. Elle est assez commune dans plusieurs parties des Indes orientales.

BESAIGRE, adj. Mot en usage pour signifier ce qui s'aigrit, ce qui commence à tourner à l'aigre.

BESAIGUE, s. f. Instrument de fer à deux taillans, avec une poignée de fer au milieu, qui sert aux usages des Charpentiers. Les Vitriers ont aussi une espece de marteau, qu'ils appellent *besaigue.*

BESANT, ſ. m. Terme de blaſon, qui ſe dit d'une piéce d'or, ou d'argent, ſans marque. Les François en mettoient autrefois ſur les écus, pour faire connoître qu'ils avoient fait le voyage de la Terre ſainte. Le Beſant étoit d'ailleurs une monnoie d'or, qui devoit valoir cinquante ſols du tems de ſaint Louis, puiſque, ſuivant Joinville, deux cens mille Beſans qu'on demanda pour ſa rançon, faiſoient cinq cens mille livres. Ce mot vient, dit-on, d'une ancienne monnoie battue à Bizance. *Beſanté* ſe dit, dans le blaſon, d'une piéce chargée de *beſans*.

BESID'HERI, ſ. m. Nom d'une eſpece de poires, qui viennent, dans leur origine, de la forêt de *Heri*, en Bretagne, où *Beſi* ſignifie poire.

BESNARDES ou BENARDES. Eſpece particuliere de Serrures. Les portes, qui en ont, ſe nomment auſſi *benardes*.

BESSON, ſ. m. Terme de marine, qui ſignifie *rondeur*, & qui ſe dit de tout ce qui eſt relevé hors d'œuvre.

BESTE, ſ. f. Ce mot, en termes de chaſſe, s'employe pour le gros gibier. Ainſi, l'on appelle *bêtes-fauves* ou *bêtes de brout*, les cerfs, les chevreuils, les daims, &c. *Bêtes noires*, les ſangliers; *bêtes mordantes*, l'ours, le loup, le blereau, le loutre, &c. *bêtes puantes*, les renards, les fouines, &c. On dit *lancer la bête*, pour dire, *mettre les chiens après elle & commencer la chaſſe*. La *bête* eſt auſſi le nom d'un jeu de cartes.

BESTIAIRES, ſ. m. Nom qu'on donne, dans l'Hiſtoire Romaine, à ceux qui combattoient, ſur le théâtre, contre les bêtes féroces, pour l'amuſement du peuple. C'étoient ordinairement des priſonniers de guerre, ou des eſclaves.

BESTION, ſ. m. Terme de mer. C'eſt la pointe, ou le bec de l'éperon, qu'on nomme ainſi, parce qu'elle porte ordinairement la figure de quelque bête.

BETE, ſ. f. Plante des jardins potagers, qu'on nomme vulgairement *Porée*. La *bete-rave* eſt une autre plante dont la racine eſt rouge, & ſe mange communément fricaſſée.

BETEL, ſ. m. Plante des Indes, qui ne peut ſe ſoutenir ſans appui, & dont les Indiens mâchent continuellement les feuilles, avec la noix d'areca. On prétend que le betel, pris ſeul, avec excès, produit une ſorte d'yvreſſe qui altere les ſens. *Voyez* Breca.

BETHLEMITES, ſ. m. Anciens Moines d'Angleterre, qui prirent naiſſance à Cambridge, dans le treiziéme ſiécle, & qui portoient, ſur la poitrine, une étoile rouge, en mémoire de celle qui ſervit de guide aux trois Mages.

BETOINE, ſ. f. Plante fort commune, à laquelle on attribue beaucoup de vertus. Ses feuilles, réduites en poudre, nettoyent & fortifient le cerveau. Sa racine excite le vomiſſement. On applique ſes feuilles, avec ſuccès, pour la morſure de toutes ſortes de bêtes. Elles diſſipent auſſi les reſtes d'humeurs, qui ont cauſé la goutte & les fluxions, &c.

BETUSE, ſ. f. Tonneau ouvert ſur le côté, avec une fermeture à charniere, qui ſert à conſerver l'avoine dans les écuries, & qu'on employe auſſi pour tranſporter du poiſſon d'un étang à l'autre.

BEVEAU, ſ. m. Inſtrument de mathématique, qui ſert pour tranſporter les angles *mixtilignes*. Il eſt compoſé de deux regles courbes en dedans ou en dehors.

BEURRE, ſ. m. Sans parler du beurre compoſé de la crême du lait, on appelle, en Chymie, *beurre d'antimoine*, un mêlange des eſprits acides du ſublimé corroſif avec le régule d'antimoine,

On appelle *beurre d'étaim* le mélange d'un quart d'étaim avec trois quarts de sublimé corrosif, qui a la propriété d'exhaler une espece de fumée continuelle. Le *beurre d'or* est une sorte de minéral métallique.

BEYUPURA, s. m. Poisson marin, qui ressemble à l'esturgeon, & qui est d'un fort bon goût. Il se prend à l'hameçon, dans la mer du Brésil. Sa longueur est de deux ou trois pieds.

BEZIER, s. m. Poirier sauvage dont on peut tirer de fort bon fruit, en l'entant avec soin, quoique ses poires naturelles soient fort âcres.

BEZOARD, s. m. Pierre qui se trouve dans les intestins du *Pasan*, espece d'animal fort semblable au bouc, & qui n'est connu qu'aux Indes orientales. Il se trouve aussi du bezoard, en Amérique, dans différens animaux, tels que le *Guanaco*, le *Jacho*, le *Vicuna*, le *Tarague*, &c. mais inférieur à celui de l'Orient. Le bezoard passe pour un merveilleux antidote, & pour un puissant cardiaque. On le contrefait diversement; ce qui oblige ceux qui l'achetent, ou qui en veulent user, à de grandes précautions. Les Chymistes donnent aussi le nom de *bezoard* à quelques-unes de leurs compositions.

BIASSE, s. f. Nom d'une Soie crüe qui vient du Levant.

BIBLE, s. f. Mot grec, qui signifie *Livre*, & qui se donne, par excellence, au Livre des saintes Ecritures, contenant l'ancien & le nouveau Testament.

BIBLIOGRAPHE, s. m. grec. Nom qu'on donne à ceux qui sont versés dans la connoissance des Livres, c'est-à-dire, des Titres, des Editions, des Prix, &c. C'est proprement la science d'un bon Bibliothéquaire & d'un bon Libraire. *Bibliomane*, s. gr., se dit de celui dont le goût, pour les Livres, jusqu'à la passion; *Bibliophile*, grec, de celui qui les aime avec un goût raisonnable; *Bibliotaphe*, grec, de celui qui, ayant quelque Livre rare & curieux, en est si jaloux qu'il ne le fait voir à personne, & que, suivant la signification du mot, il en est comme le tombeau.

BIBLIOTHEQUE, s. f. Ce nom, composé de deux mots grecs, signifie le lieu où l'on conserve un amas de Livres. On en a fait *Bibliothéquaire*, pour signifier celui qui a la garde des Livres. A Paris, la Bibliothéque du Roi, qui a reçu des augmentations & des embellissemens considérables, sous le regne présent, s'appelle, par excellence, la *Bibliothéque*.

BICHE, s. f. Nom de la femelle d'un cerf. Elle est moins grande que son mâle, & n'a point de bois sur la tête. Sa couleur tire sur le bai-rouge. Les biches portent huit mois, & sont en rut aux mois d'Août & de Septembre.

BICHO, s. m. Nom qu'on donne, au Brésil, & dans d'autres lieux de l'Amérique, aux vers qui s'insinuent dans les membres du corps, & qui causent des maux cruels. Les maladies, qui en sont l'effet, portent le même nom.

BICHON, s. m. Espece de petits chiens qui ont le nez camus & le poil long. On en voit de toutes sortes de couleurs.

BICOQ, s. m. Piéce de bois, qui sert à soutenir une machine, qu'on appelle *chevre*, en Méchanique. Le bicoq se nomme aussi *pied de chevre*. On donne le nom de bicoque aux villes foibles & aux maisons mal en ordre, par allusion à une petite ville de Lombardie, de ce nom, que François I. prit facilement.

BIDANET, s. m. Nom de la suie de cheminée, lorsqu'elle est employée, dans la teinture, pour les couleurs brunes.

BIDON, f. m. Balle allongée qui porte plus loin & plus droit, que la balle ronde. C'eft auffi un vaiffeau de bois, où l'on met, fur mer, la boiffon des Matelots.

BIENNAL, adj. Mot latin compofé, qui fignifie ce qui dure l'efpace de deux ans, & qui fe renouvelle pour avoir la même durée.

BIERRE, f. f. Boiffon commune dans la plûpart des pays de l'Europe, où l'on manque de vin. Elle eft compofée d'orge & d'autres grains, avec du houblon, qu'on fait cuire enfemble dans des chaudieres. On croit que c'eft le *Zythum* des anciens.

BIEVRE, f. m. Nom d'un animal amphibie, dont la tête reffemble à celle d'un rat, le muzau à celui d'un barbet, les pieds de devant à ceux d'un finge, & ceux de derriere à ceux d'une oie. On tire, de fes parties naturelles, ou plutôt de deux tumeurs qui y font, une liqueur qui a fes ufages dans la Médecine. Il y a un oifeau de riviere du même nom, qui eft de la groffeur d'une oie fauvage, & de couleur fauve. Son bec eft long, dentelé, & crochu par le bout.

BIFURCATION, f. f. latin. Terme d'Anatomie, qui fignifie la difpofition d'une partie qui fourche, ou qui fe divife en deux. On donne le même nom, dans les arbres, à l'endroit où une branche fe fépare en deux & devient fourchue. Les Dentiftes difent que les racines de certaines dents fe bifurquent, c'eft-à-dire, fe divifent en deux fourchons.

BIGAILLE, f. f. Terme générique, qui comprend tous les Infectes volatils, tels que les Mouches, Moucherons, Vercurs, Mouftiques, Coufins, Ravers, Maringouins, &c.

BIGAMIE, f. f. Nom tiré du grec, qui fignifie double mariage, ou le crime de ceux qui font mariés à deux femmes. Dans l'ancienne Rome, les Bigames étoient notés d'infamie; en France, ils font punis de mort.

BIGARRADE, f. f. Efpece d'orange fort aigre, dont la peau eft raboteufe, & qui fert pour les fauces.

BIGARREAU, f. m. Cerife douce, dont la chair eft plus ferme que celle de la cerife ordinaire, & qui tire apparemment fon nom de la bigarrure de fes couleurs.

BIGLE, f. m. Chien de race angloife, qui fert à la chaffe du lievre & du lapin.

BIGORNE, f. f. Terme d'art. C'eft la partie pointue d'une forte d'enclume, qui fert à tourner les groffes piéces en rond, comme le *bigorneau* fert à tourner les petites; mais celui-ci a un bout quarré & l'autre rond. *Bigorner*, c'eft tourner en rond, ou arrondir un morceau de fer, tel que l'anneau d'une clef.

BIGOT & BIGUE. Termes de mer, qui font les noms de différentes piéces de bois appartenant à la conftruction d'un navire.

BIGOTELLE ou BIGOTERE, f. f. Ce mot, emprunté de l'Efpagnol, étoit, avant notre fiécle, le nom d'une petite broffe dont on fe fervoit pour la propreté de la mouftache, qui étoit alors en ufage.

BIJON, f. m. Efpece de réfine de la Meleze, qui s'employe aux mêmes ufages que la Térébentine.

BILAN, f. m. Nom d'un compte, ou d'un mémoire, dans lequel un Marchand expofe fes dettes actives & paffives. Les Banqueroutiers, qui veulent juftifier la ruine de leurs affaires, préfentent le *bilan* à leurs Créanciers.

BILLER, v. act. Biller la pâte, c'eft l'applatir avec un rouleau, qui fe nomme *bille*.

BILLETTE, f. f. Mot qui fignifioit autrefois des piéces de quelque étoffe précieufe, coufues

sur les habits, pour leur servir d'ornement. Il s'est conservé, dans le blason, pour signifier une piéce solide, en forme de quarré-long, dont on couvre l'écu.

BILLON, f. m. Nom qu'on donne à l'or, ou à l'argent, lorsque l'alliage est au-dessous du carat prescrit par les ordonnances. Mettre une monnoie au *billon*, c'est déclarer qu'elle n'a plus de cours, & qu'elle doit être refondue pour avoir une juste valeur. *Billoner* est un crime d'Etat, qui consiste à substituer de mauvaises especes à la place des bonnes. Il y avoit autrefois peine de mort contre les *billonneurs*. Des ordonnances plus douces l'ont réduite à la confiscation de corps & de biens. *Billion*, en termes d'Arithmétique, a la même signification que Milliard; c'est-à-dire, dix fois cent millions. On disoit autrefois *bimillion*.

BIMAUVE, f. f. Mauve sauvage, qui a les mêmes propriétés que la Mauve. Sa fleur ressemble à la rose.

BIMBELOTIER, f. m. Nom d'une sorte d'Artisans, dont le métier consiste à faire & à vendre toutes sortes de *bimbelots*, c'est-à-dire, de petites machines pour l'amusement des enfans.

BINAIRE, adj. Mot tiré du latin, qui signifie tout ce qui est composé de deux unités. On appelle *Musique binaire*, les compositions à deux tems. *Voyez* ARITHMÉTIQUE.

BINOCLE, f. m. Telescope à deux tubes, qui sert à voir l'objet avec les deux yeux.

BINOME, f. m. Terme d'Algébre. On appelle *binome* une grandeur composée de deux grandeurs incommensurables.

BIOGRAPHIE, f. f. Mot grec composé, qui signifie Histoire de la vie des particuliers, comme *Biographe* signifie l'Historien qui l'écrit.

BIPEDAL, adj. lat., qui a la mesure de deux pieds. *Bipede* ne se dit que des animaux qui marchent à deux pieds, tels que l'homme & le singe. On demande si c'est naturellement, ou par éducation, que l'homme est *bipede*?

BIREME, f. f. lat. Vaisseau ancien, qui avoit deux rangs de rames de chaque côté. On en voit des figures sur la colomne Trajane.

BIRIBY, f. m. Nom d'un jeu fort à la mode, dont les instrumens sont un grand tableau, qui contient soixante-dix cases, avec leurs numeros, & un sac dans lequel sont soixante-quatre petites boules qui contiennent autant de billets numerotés. Chaque joueur tire, à son tour, une boule du sac; & si le numero du billet répond à celui de la case du tableau, sur laquelle il a mis son argent, un Banquier lui paye soixante-quatre fois sa mise. On conçoit que l'avantage du Banquier est toujours de six sur soixante-dix; sans compter qu'il a six cases nulles à chaque coup. Le *cavagnol* ne différe du biribi, qu'en ce que chacun a son tableau particulier.

BIRLOIR, f. m. Nom d'une petite machine de bois tournante, qui sert à retenir un chassis de fenêtre, lorsqu'il est levé.

BIROTINE, f. f. Espece de soie levantine, dont il se fait un commerce assez considérable à Amsterdam.

BISAGE, f. m. Seconde teinture d'une étoffe, ou nouvelle couleur que les Teinturiers donnent à une étoffe qui a déjà été teinte. On nomme *Etoffe bisée* celle qui a été reteinte & repassée.

BISACHO, f. m. Animal du Pérou, dont la chair ressemble à celle du lapin, & la queue à celle de l'écureuil.

BISCUIT, f. m. Pain de mer, qu'on fait cuire plusieurs fois

pour empêcher qu'il ne se corrompe par l'humidité.

BISE, f. f. Vent d'hyver, qui souffle entre l'Est & le Nord, & qui n'est pas moins dangereux pour la santé, que pour la navigation, sur-tout dans la Méditerranée. C'est aussi le nom d'un poisson de mer, qui ressemble au Ton.

BISEAU, f. m. Terme d'Art, qui est commun à plusieurs métiers, quoiqu'en divers sens. Les Lapidaires appellent *biseau* ce qui retient, dans le châton, la pierre d'une bague. Les *biseaux* d'Imprimerie, sont des quadres de bois qui entourent les pages, &c.

BISET, f. m. Pigeon sauvage, qui tire ce nom de son plumage, ou de sa chair, plus bise que celle des pigeons de voliere.

BISLINGUE, f. f. Plante fort commune dans les montagnes de Genes, qui a de grandes vertus pour les maladies hysteriques. Elle tire son nom des petites langues qui croissent entre ses feuilles.

BISMUTH, f. m. Substance minérale, demi-métallique, composée d'étaim imparfait, ou de la premiere matiere de l'étaim, pesante, dure, aigre & cassante. On l'appelle *Etaim de glace* & *Mareassite*. Elle contient un sel arsenical, qui n'empêche point qu'on n'en fasse entrer dans le fard des femmes. Il y a aussi quelques préparations chymiques qui portent le nom de bismuth.

BISON, f. m. Nom qu'on donne aux bœufs sauvages des Indes. Ils ont la tête courte, le front large, les cornes crochues, pointues, noires & luisantes, les yeux grands, le regard affreux, & la langue si rude, qu'en léchant ils enlevent la peau. Les crins de leur cou ont une odeur de musc, & l'on prétend que la poudre de leurs cornes résiste au venin. *Bison* est employé dans le même sens que *buffle*, en termes de blason.

BISQUAINS, f. m. Peaux de mouton, en laine, dont les bourreliers se servent pour couvrir les colliers des chevaux de harnois.

BISSE, f. f. Serpent de couleur gris-cendrée, moins connu en France qu'en Italie.

BISSEXTILE, adj. lat. Nom qu'on donne à l'année où se fait l'intercalation d'un jour, pour le réglement du Calendrier, c'est-à-dire, pour l'ajuster au cours du Soleil; ce qui rend cette année de trois cens soixante-six jours.

BISTORTE, f. f. Plante dont la racine est entortillée comme on représente les serpens; d'où elle a tiré le nom latin de *bistorte*. Ses feuilles sont un peu rouges par-dessus, & bleuâtres par-dessous. Sa fleur est une sorte d'épi, tirant sur le pourpre. La bistorte est astringente & vulneraire. Sa racine passe aussi pour un antidote.

BISTOURNÉ, adj. Un cheval est *bistourné* lorsque pour le rendre incapable de génération, sans lui couper les testicules, on est parvenu à lui en ôter l'usage à force de les tordre.

BISTRE, f. f. Couleur que les Peintres composent avec de la suie bien détrempée, pour s'en servir dans leurs desseins, au-lieu d'encre de la Chine.

BISULQUE, adj. lat., qui signifie *fendu* ou *fourchu*. Entre les diverses classes d'animaux, on distingue les bisulques, c'est-à-dire, ceux qui ont le pied fourchu, tels que les chameaux, les bœufs, &c. Les Hébreux n'osoient manger des animaux bisulques.

BITCHEMAR, f. m. Poisson de la mer des Indes orientales, qu'on sale & qu'on fait sécher, comme la morue.

BITTERU, f. m. C'est le nom qu'on donne, dans les salines, à la liqueur, qui coule du sel, après sa cristallisation, & qu'on reçoit

dans des vaisseaux. On la nomme aussi *Eau mere*.

BITTES, s. f. Certaines piéces de bois, qui servent, dans un vaisseau, à soutenir les cables lorsqu'on jette l'ancre ou qu'on amarre. Les *bittons* sont de petites *bittes*. Les *bittonieres* sont les égouts du fond de calle, qui regnent depuis la proue jusqu'a la poupe.

BITUME, s. m. Matiere grasse, huileuse & combustile, qui se trouve en divers pays, sur-tout vers l'ancienne Babylone, & en Judée, dans le Lac Asphaltite ou la Mer morte. On s'en servoit autrefois, comme de mortier, pour bâtir. Quelques-uns regardent le jayet, le charbon de terre, la terre ampelite, & même l'ambre-gris & jaune, comme des especes de bitume. *Bitumineux* se dit de tout ce qui a la nature du bitume.

BIVAC, que d'autres écrivent & prononcent *bivrac*, *bivouac*, *biouac*, & *bihouac*. Mot tiré de l'Allemand, qui se dit d'une garde de nuit, & même d'une faction de l'armée entiere, lorsque dans un siége, ou se trouvant en présence de l'ennemi, elle sort de ses tentes pour passer la nuit au bord des lignes, ou à la tête du camp.

BIVALVE, s. f. lat. Coquillage qui a deux parties, jointes par une sorte de charniere, qui leur sert à s'ouvrir & à se fermer. Telles sont les huitres, les moules, &c. La division des poissons testacés, c'est-à-dire, à coquilles, est en univalves & en bivalves.

BLAIREAU ou BLEREAU, s. m. Animal qui se terre dans les bois, comme le renard & le lapin. On connoit son âge par le nombre des petits trous qu'il a sous la queue, parce que chaque année lui en apporte un.

BLAIRIE, s. f. Droit qui se paye au Seigneur d'une Terre, pour la permission qu'il accorde de faire pâturer les bestiaux sur les terres dépouillées, dans les bois qui n'ont pas de clôture.

BLAISE, s. m. Saint Blaise étoit le nom d'un ancien Ordre Militaire d'Arménie, dont les Chevaliers étoient vètus de bleu, & portoient une croix d'or.

BLANC, adj., qui signifie la couleur opposée à *noir*; mais on en fait un substantif, qui, joint avec un autre mot, devient le nom de quantité de choses. Ainsi l'on dit du *blanc* d'œuf, du *blanc* de ceruse, du *blanc* de craie, du *blanc* de plomb, du *blanc* rhasis, &c. Les Peintres ont une maniere de peindre à fresque, qu'ils appellent *peindre de blanc & noir*, & que les Italiens nomment *sgraffio*, c'est-à-dire, *égratigné*; parce que cette peinture est fort legere & ressemble à un dessein fait a la plume ou avec du noir. Le mot de *six-blancs*, qui signifie deux sols six deniers, vient d'une ancienne monnoie nommée *blanc*, qui valoit cinq deniers. Les *grands-blancs*, sous Louis XI & Charles VIII, valoient treize deniers. En termes de Musique, une *blanche* est une note, qui vaut deux noires pour la mesure. *Blancs-manteaux* est le nom d'une Congrégation Religieuse, instituée à Marseille, & confirmée par le Pape, en 1225. On le donna aussi aux Religieux Guillemites, qui habitoient à Paris; & l'usage l'a conservé à leur Couvent, quoiqu'il soit passé aux Bénédictins de saint Maur. Les Anglois appellent *vers blancs*, *blanks verses*, les vers qui n'ont point de rime. Quantité de femmes mettent du blanc & du rouge, pour s'embellir le visage par des couleurs que la nature leur a refusées. On demande si le blanc est une couleur? C'en est une du moins pour les Peintres. Faire une coupe de bois à *blanc-être*, c'est n'y réserver, ni taillis, ni bali-

vaux. Cornette *blanche* est, en France, le nom du premier Régiment de Cavalerie. *Blanchir* de la viande, c'est la mettre dans de l'eau tiede, pour la faire revenir.

BLANQUE. Terme vulgaire, qui se dit dans les jeux où l'on tire au sort, lorsqu'on n'amene rien. C'est apparemment une corruption de *blanche*, qui peut venir de l'usage ancien de tirer dans un livre, dont une partie des pages est chiffrée, & l'autre blanche, c'est-à-dire, sans chiffres. Ainsi *blanque* signifie feuille blanche, & par conséquent celle qui n'amene point de lot.

BLASER. Terme commun, dans plusieurs Provinces de France, pour signifier *brûler*, *dessécher*, lorsque cet effet est produit par l'usage excessif des liqueurs fortes. L'eau-de-vie *blase*. Un homme *blasé*.

BLASON, s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois la description d'une chose, soit pour la louer. soit pour en médire; mais qui ne s'est conservé que pour signifier l'art des armoiries & de tout ce qui leur appartient. On en a fait un corps régulier, qui a ses principes & ses termes.

BLASONNER, v. act. & n. C'est expliquer des armoiries. On commence toujours par le champ; puis on spécifie les figures ou piéces honorables, s'il y en a, & l'on descend ensuite aux autres figures. Les armes de France sont trois Fleurs-de-lys en champ d'azur, deux en chef & une en pointe.

BLED, s. m. Nom général de plusieurs sortes de grains qui servent à faire du pain, tels que le Meteil, le bled de Turquie, le Sarrasin, &c. mais il se donne, par excellence, au *Froment* pur, qui est le meilleur de tous les bleds.

BLEIME, s. f. Maladie des chevaux. Elle consiste dans une inflammation, qui vient de quelque meurtrissure à la partie antérieure du sabot.

BLETTE, s. f. Plante potagere, dont on distingue la blanche & la rouge. On nomme *grande blette* une autre sorte de blette rouge, qui s'éleve, comme un arbrisseau, sur une tige ferme & de la grosseur du bras.

BLEU, adj. & s. m. On en distingue différentes nuances. *Bleu* blanc, *bleu* mourant, *bleu* céleste, *bleu* turquin, ou foncé, *bleu* pers, qui est entre verd & bleu, *bleu* d'enfer, ou noirâtre, &c. On fait, avec la graine de Tournesol, un *bleu* qui porte le nom de cette plante. Les différentes Troupes de la Maison du Roi sont distinguées par le nom général des *bleus* & *rouges*, qui est pris de la couleur de leurs habits. *Bleu*, en termes de cuisine, est une maniere de préparer le poisson, pour le servir sans sauce, & le manger à l'huile. On mange, *au bleu*, les carpes, les brochets, &c.

BLIN, s. m. Machine de mer, qui facilite diverses sortes de travaux. C'est une grande piéce de bois quarrée, traversée par des barres, à angles droits.

BLINDE, s. f. Terme de Fortification. Les blindes sont des piéces de bois placées en travers dans une tranchée, ou des arbres entrelacés, qui soutiennent des fascines & des sacs-à-terre, pour couvrir les Travailleurs. On dit *blinder une tranchée*.

BLOCQUER, v. act. Ce mot a diverses significations dans les arts. En termes de Guerre, blocquer une Place, c'est fermer tous les chemins, de maniere qu'il n'en puisse rien sortir. Cette opération s'appelle *blocus*. En termes de Maçonnerie, blocquer c'est remplir les vuides d'un ouvrage, de mortier & de moëlon sans ordre: ce qui s'appelle *blocage*. En termes d'Imprimerie, c'est mettre à la

place d'une lettre qui manque pour la composition, une autre lettre renversée, en attendant celle qui manque. En termes de Fauconnerie, l'oiseau *se blocque*, lorsqu'il demeure comme suspendu en l'air, sans battre de l'aîle.

BLONDE, s. f. Espece de dentelle de soie, qui s'est mise fort à la mode. Une coëffure de *blonde*.

BLOT, s. m. Instrument de mer, qui sert à mesurer le chemin que fait un vaisseau. En termes de Fauconnerie, c'est un petit chevalet de bois où se repose l'oiseau.

BLOUSSE, s. f. Laine courte, qui ne peut être employée dans les Manufactures, & qu'on renvoye à la carde. *Blouette du Rhin* est le nom d'une sorte de laine d'Allemagne.

BLUET ou BLEUET, s. m. Plante qui croît dans les bleds, & qui porte une fleur bleue, sans odeur, mais d'une forme agréable.

BOBECHE, s. f. Petit vaisseau de quelque métal, qui se met dans un chandelier, auquel il sert comme de doublure, pour affermir la chandelle ou la bougie.

BOBELIN, s. masc. Ancienne chaussure Françoise, à l'usage du Peuple. Les Savetiers de Paris en ont conservé, parmi leurs titres, la qualité de *bobelineurs*, auxquels on prétend qu'ils ont sucéédé. Elle les distinguoit alors des Cordonniers.

BOBINE, s. f. Petit cylindre de bois à deux rebords, autour duquel on dévide toutes sortes de fils, pour empêcher qu'ils ne s'entremêlent.

BOCAGE, s. m. Nom général de toutes les especes de linge ouvré, qui se font en basse-Normandie. On ne nous en apprend pas l'origine.

BOCAL, s. m. gr. Tout vase qui sert à boire; mais on donne particuliérement ce nom aux grands vases sans anses. On appelle aussi *bocal*, dans un instrument de bouche, la petite partie qui sert à l'emboucher; & par la même raison, les instrumens qui s'embouchent, se nomment *Instrumens à bocal*.

BOCHET, s. m. Seconde décoction des bois & des plantes sudorifiques, qu'on fait boire dans certaines maladies, où la transpiration doit être augmentée.

BODRUCHE, s. f. Espece de parchemin fort délié, composé de la premiere peau qui se leve sur les boyaux d'un bœuf.

BOESSE, s. f. Instrument de plusieurs fils de laiton joints ensemble, qui sert aux Monnoyeurs, aux Sculpteurs, aux Cizeleurs, pour ébarber les lames, ou pour nettoyer les ouvrages de métal.

BOETE. *Voyez* Boite.

BŒUF, s. m. Taureau châtré. On ne laisse pas de donner le nom de *bœufs sauvages* aux taureaux & aux vaches qui se trouvent en grand nombre dans les montagnes d'Afrique & d'Amérique. On appelle *bœuf violé* le bœuf qu'on promene au Carnaval, parce qu'il est ordinairement accompagné de violons & d'autres instrumens. Quelques-uns disent *villé* & d'autres *vielé*.

BOIS, s. m. Outre ses significations communes, ce mot, joint quelquefois avec un autre, signifie diverses sortes de bois qui n'ont pas de noms propres. Les Antilles pruduisent plusieurs especes de *bois épineux*, c'est-à-dire, d'arbres dont l'écorce est armée d'épines. On en distingue un qui s'appelle *Fromage de Hollande*, parce que son bois est extrêmement tendre. Le *bois de rose*, qui porte le nom de *bois de Cypre*, à la Martinique, rend une odeur plus agréable que celle de la rose. L'arbre croît fort haut & fort droit. Il ressemble au noyer, lorsqu'il est mis en œuvre. Le *bois verd* des Antil-

les, eſt effectivement d'un verd foncé, mêlé de quelques veines jaunes. On s'en ſert pour les teintures en verd naiſſant. Il ſe polit d'ailleurs comme l'ébene. L'arbre eſt rarement plus gros que la cuiſſe, & ſes feuilles reſſemblent à celles du bouis. Le *bois à petites feuilles* eſt un arbre des mêmes Iſles. Quoique ſes feuilles ſoient auſſi petites que celles du bouis, il eſt gros, droit, haut, & très-bon pour bâtir.

Les *bois rouges* de l'Afrique & de l'Amérique, ſont en grand nombre. Pluſieurs ſervent à la teinture, & quelques-uns ſont ſi beaux qu'on en pourroit faire de très-agréables ouvrages de menuiſerie & de marqueterie. Il y en a même d'incorruptibles. Le *bois de fer*, ainſi nommé de ſon extrême dureté, eſt de la groſſeur d'un homme, & ne croît qu'à la hauteur d'une pique & demie. Le meilleur fer s'émouſſe en le frappant: cette qualité ne le rend pas plus utile, parce qu'il eſt fort ſujet aux vers. Le *bois de corail* porte une petite graine rouge comme le corail. Elle ſert à faire des bracelets. Le *bois de couleuvre* eſt une plante de la groſſeur d'un ou de deux pouces, qui s'attache aux arbres & qui ſerpente autour du tronc. On prétend qu'elle eſt mortelle pour les ſerpens, lorſqu'ils y touchent. Le *bois nephretique* eſt un arbriſſeau de la nouvelle Eſpagne, qui donne à l'eau, dans laquelle il eſt trempé, la vertu de nettoyer les reins & la veſſie. Ses fleurs ſont en forme d'épi. *Faire du bois*, en termes de mer, ſignifie couper la proviſion de bois pour un vaiſſeau. Le *bois* d'un cerf étant ſa corne, on dit, en venerie, qu'*un cerf a touché au bois*, pour ſignifier qu'il s'eſt endommagé la tête, en ſe frottant contre quelque arbre. En termes de Marine, on appelle *boiſiliers* ceux qu'on envoye couper du bois pour les uſages du vaiſſeau.

BOISSELIER, ſ. m. Nom d'une eſpece d'artiſans, qui font des boiſſeaux, des ſeaux, &c. Le boiſſeau, pris pour terme de meſure, contient quatre picotins, ou la huitiéme partie d'un quartier de bled. On dit une *boiſſelée*, pour ſignifier la quantité de grain que contient un boiſſeau. Dans quelques Provinces, une *boiſſelée* de terre eſt la huitiéme partie d'un arpent, qui peut être enſemencée avec un boiſſeau de bled.

BOITE ou BOETE, ſ. f. Outre quantité de ſignifications communes, ce mot en termes d'Artillerie, ſignifie un petit mortier de fer, haut de ſept ou huit pouces, qu'on tire dans les fêtes publiques. La *boîte à pierrier* eſt un cylindre concave, de cuivre ou de fer, avec une anſe & une lumiere. On la met dans un pierrier, remplie de poudre, derriere la charge, qu'elle chaſſe lorſqu'on y a mis le feu.

BOITEUX, adj. En termes de Manége, un cheval eſt *boiteux* de la tête, de l'oreille, de la bride, &c. lorſque, boitant d'une jambe, le mouvement d'une de ces parties répond à celui de la jambe dont il boite.

BOL, ſ. m. Nom d'une forme que les Apotiquaires donnent à certains médicamens purgatifs en conſiſtance de miel, qu'ils font avaller, par morceaux, à ceux qui ont trop de dégoût pour les purgatifs liquides. On appelle *bol d'Arménie* une eſpece de terre jaunâtre, qui vient de cette contrée, & qui tient de la nature de la pierre, ſans en avoir la dureté. Elle a ſes uſages dans la Médecine; mais elle ſert particuliérement aux Doreurs, pour faire l'aſſiette de l'or.

BOLETITE, ſ. f. Nom d'une pierre argilleuſe, de couleur cendrée, ſemée de lignes argentées,

qui représente une Morille avec son enveloppe.

BOLLANDISTES, s. m. Société de sçavans Jésuites, qui continuent le Recueil critique des Actes des Saints, commencé, à Anvers, par le Pere *Bolland*, du même Ordre.

BOLZAS, s. m. Coutil de coton, qui vient des Indes, blanc ou rayé de jaune. Ses raies sont de coton cru.

BOMBARDE, s. f. Nom d'un des jeux de l'orgue, mais qui s'employe rarement. Les jeux en pedale ont aussi des bombardes.

BOMBASIN, s. m. Espece de basin double, qui se fabrique à Lyon, & qui est d'un bon usage.

BOMBE, s. f. Boulet creux, de fer ou d'autre métal, qu'on remplit de poudre & de feux d'artifices, & qu'on met, dans un mortier, pour le tirer sur une Place assiégée. La bombe a sa lumiere, sur laquelle on place une fusée. Le Canonnier met d'abord le feu à la fusée de la bombe, & le met ensuite à l'amorce du mortier. On prétend que l'expérience de la premiere bombe se fit à Wachtendonc, ville de Gueldres, en 1588; d'autres disent à *Venlo*. La *bombarde* étoit une piéce d'artillerie ancienne, qui ressembloit aux mortiers d'aujourd'hui, & qui servoit à lancer de gros boulets de pierre. *Bombé* est un terme d'Architecture, qui s'employe pour les figures circulaires, qui décrivent à peu près la même ligne que celle d'une bombe sortie du mortier. On dit, dans le même sens, *bomber* & *bombement*.

BOMERIE, s. f. Terme de commerce maritime. C'est l'intérêt de l'argent qui se prête entre Marchands, sur les marchandises d'un vaisseau, lorsque le Créancier se soumet à tous les risques. C'est ce qu'on appelle aussi, prêter à la grosse avanture. Ce mot est formé du Flamand.

BOMPOURNICKLE, s. m. Espece de pain fort noir, & fort pesant, dont l'usage est particulier à la Westphalie.

BONBANC, s. m. Pierre blanche des carrieres de Paris, qui sert aux façades intérieures des édifices, & à tous les ouvrages qui ne sont pas exposés à l'humidité, ou à l'air extérieur. Le *bonbanc* a depuis quinze pouces jusqu'à vingt-quatre de hauteur, ce qui le rend propre à faire des colomnes.

BON-CHRÉTIEN, s. m. Nom d'une belle & bonne poire. On en distingue deux especes; l'une qui se nomme d'été, parce qu'elle meurit de bonne heure & qu'elle doit être mangée aussi-tôt; l'autre d'hyver, parce qu'elle se garde long-tems & qu'elle en est meilleure.

BONDA ou BONDE, s. m. Arbre de la côte méridionale d'Afrique, au pays des *Quojas*. Les bondes sont les plus gros & les plus hauts arbres qui soient dans l'Univers. De leur seul tronc, les Negres font des canots d'une grandeur surprenante. On fait un fort beau savon de leurs cendres mêlées avec de l'huile de palmier.

BONDRÉE, s. f. Oiseau de proie, qui a, dit-on, trois testicules. Il a le col & le bec fort courts, mais sa tête est grosse & platte. Son plumage est blanc sous le ventre, avec des taches brunes, & d'une couleur obscure sur le dos.

BONDUC, s. m. Plante des Indes, dont les baies, ameres, rondes, & de couleur cendrée, sont employées, dans la Médecine, contre la pierre, les maux d'estomac, &c.

BONGOMILES, s. m. Hérétiques Antitrinitaires, Disciples du Médecin *Basile*, dans le douziéme

siécle. Ils admettoient le Verbe, mais dans un sens spirituel, & croyoient le concevoir & l'enfanter comme la sainte Vierge. Ils avoient la croix en horreur, parce qu'elle a servi au supplice de Jesus-Christ, qu'ils regardoient comme l'envoyé de Dieu.

BON-HENRI, s. m. Plante fort semblable à l'épinar. Elle est laxative, émolliente & vulnéraire. En cataplasme, elle calme, dit-on, les douleurs de la goutte.

BONITE, s. f. Poisson de mer, dont la chair est tendre & de bon goût. Il fait la guerre aux poissons volans. Sa grandeur est d'environ deux pieds, & sa figure ovale. Il se prend à l'hameçon.

BONNEAU, s. m. Morceau de bois, ou tonneau, qu'on appelle aussi *bouée*, & qu'on laisse flotter sur l'eau dans les Ports, pour la direction des bâtimens qui arrivent, sur-tout pour marquer où les ancres sont mouillées.

BONNE-DÉESSE, s. f. Nom d'une Divinité ancienne, fort honorée par les Dames Romaines. Elle portoit aussi le nom de *Fatua* & de *Senta*. On prétendoit qu'ayant été mortelle, son nom étoit alors *Dryas*. Ses sacrifices se faisoient, pendant la nuit, dans une chapelle dont l'entrée n'étoit pas permise aux hommes. Ils étoient annuels, & les Vestales y assistoient. Les hommes étoient obligés de s'écarter des environs de la chapelle, & l'on couvroit jusqu'aux portraits de leur sexe dans la maison de la grande Prêtresse, qui étoit ordinairement une femme du premier rang.

BONNET-A-PRÊTRE, s. m. Terme de Fortification. C'est une piéce détachée, dont la tête forme deux angles rentrans & trois angles saillans. *Bonnette*, dans le même Art, est un autre ouvrage avancé, qui est au-delà de la contrescarpe, en forme de petit corps-de-garde. Ses deux faces forment un angle saillant. On appelle aussi *bonnets* ou *bonnettes*, en termes de mer, de petites voiles qu'on employe dans un vent foible. Il y en a qui servent à allonger les grandes voiles, & qui portent des noms différens, *bonnettes maillées*, *bonnettes lardées*, *bonnettes à écu*.

BONNET DE NEPTUNE, s. m. Espece de champignon de mer, haut d'environ cinq pouces & demi, sur sept de large à sa base, & qui s'arrondit, par la tête, en forme de calotte, dont les lames sont coupées en crête de coq; ce qui lui donne l'apparence d'une tête naissante. Le *bonnet d'Hippocrate* est un bandage de tête, pour les écartemens des sutures.

BONS-HOMMES, s. m. *Good Men*, en Anglois. Nom que portoient, en Angleterre, des Religieux de l'Ordre de saint Augustin, établis au milieu du treiziéme siécle, par le Prince Edmond. Louis XI. donna le même nom à saint François de Paule, après avoir fondé un Couvent de son Ordre, & ses Religieux l'ont conservé dans quelques Maisons. D'autres Religieux l'ont porté en divers temps. On trouve aussi que les Hérétiques Albigeois ont été nommés *bons-Hommes*.

BONZE, s. m. Nom que les Japonois donnent à leurs Prêtres. Il y a des Bonzes de l'un & de l'autre sexe, qui sont divisés en plusieurs Sectes, & qui s'accordent peu dans leurs opinions. Ils ne se marient point: mais il ne leur manque rien pour la douceur de la vie, dans les belles maisons qu'ils habitent. Ils ont des Universités & des Temples magnifiques. Le nombre des Bonzes est fort grand dans toutes les Isles du Japon.

BOOPE, s. m. gr. comp. Poisson de la mer du Brésil, qui tire son nom de la ressemblance de ses yeux avec ceux du boeuf. Sa figure

approche beaucoup de celle du Ton. On fait de l'huile de sa graisse, & l'on sale sa chair.

BOOTES, gr. ou le BOUVIER, f. m. Constellation du Nord, à laquelle *Ptolomée* donne vingt-trois étoiles, *Tycho* vingt-huit, & *Flamstead* quarante-cinq. Elle est près du Pole même.

BORAX, f. m. Sel minéral, qui sert à souder l'or, l'argent & le cuivre. Les Médecins l'employent à plusieurs usages extérieurs, comme pour ronger les excrescences de chairs; mais ils le croyent dangereux intérieurement. Le borax naturel prend la couleur de la mine d'où il sort: il est jaune, si la mine est d'or; blanc, si elle est d'argent; noir, si elle est de plomb; verd, si elle est de cuivre. Mais il s'en fait d'artificiel. Une sorte de pierre, qui se trouve dans la tête des crapauds, à laquelle on attribue divers effets, se nomme aussi *borax*.

BORBORISME, f. m. gr., qui signifie proprement ce qui a l'odeur de la boue. Les Médecins en ont fait le nom d'un vent humide ou *bourbeux*, qui sort des intestins, ou qui s'y fait entendre, & qui est un symptôme ordinaire de colique ou d'indigestion.

BORBORITES, f. m. Hérétiques du second siécle, de la Secte des Gnostiques, dont ils admettoient toutes les infâmies. Ils ne reconnoissoient point de jugement dernier. On a donné le même nom à une Secte fort relâchée de Memnonites ou d'Anabaptistes.

BORD, f. m. En termes de marine, ce mot signifie un vaisseau, & toute espece de bâtimens de mer. D'ailleurs il se compose de mille façons, avec d'autres mots. On dit poëtiquement les *bords* d'un Pays, pour le Pays même, lorsqu'il est environné d'eau; comme les *bords* Africains. Le *bordage*, dans un vaisseau, est le revêtement de planches qui le couvrent. Il a plus ou moins de pouces, c'est-à-dire, d'épaisseur. *Bordayer* ou *bordeyer*, c'est gouverner alternativement d'un côté & de l'autre, lorsqu'on n'a point le vent favorable. La *bordée* est toute la ligne d'artillerie qui est sur le flanc d'un vaisseau. On dit *tirer* ou *envoyer sa bordée*. *Bordée* est aussi le cours d'un navire, jusqu'à ce qu'il revire de bord. Ainsi, *courir à la même bardée*, c'est avancer du même vent; & *faire plusieurs bordées*, c'est revirer plusieurs fois. *Bordée* se dit figurément d'une grande tirade de paroles ou d'injures.

BORDAGE, f. m. Droit d'un Seigneur sur une maison qu'il a donnée en rentes, pour certains services, & qui ne peut être vendue ni engagée. *Borde* est un vieux mot, qui a signifié *Maison des champs* ou *Metairie*, comme *bordier* signifioit *Fermier*. Aujourd'hui *bordier*, en termes de mer, signifie un vaisseau qui est plus fort d'un côté que de l'autre.

BORDELIERE, f. f. Petit poisson de riviere ou de lac, qui a la tête courte, sans dents, & sans langue, de corps couvert de petites écailles minces & noirâtres, & qui est de fort bon goût. Il se tient toujours au bord de l'eau, & de-là vient son nom.

BORDEMENT, f. m. Terme de Peinture, qui se dit de la maniere d'employer les émaux clairs, en les couchant à plat, bordés du même métal sur lequel on les applique. Ceux dont le champ est tout d'émail sont sans bordement.

BORDER, v. act. Ce verbe est employé diversemenr sur mer, mais tous ses usages ont quelque rapport à sa signification naturelle. Il entre aussi fort souvent dans les commandemens de Marine. *Borde* la misaine, *borde* la civadiere, &c. pour ordonner que telle chose soit

approchée d'une autre, jusqu'à ce qu'elle y touche. En termes de Guerre, *border la haie* signifie une maniere particuliere de tirer, lorsqu'une troupe d'Infanterie étant sur trois lignes, la premiere met un genou en terre, la seconde se panche sur l'épaule des premiers, & la troisiéme se tient debout, pour tirer ensemble, sans crainдre de se blesser mutuellement.

BORDIGUE, s. f. Lieu qu'on environne de claies ou de cannes, sur le bord de la mer, pour y prendre du poisson. On l'appelle aussi *bouchot*.

BOREAL, adj. gr. Tout ce qui appartient au Nord ou qui vient de ce côté-là. *Borée*, ou le vent *boreal*, ne signifie aujourd'hui que le vent du Nord. Autrefois il signifioit le vent *Nord-Est*, au tems du solstice d'été. *Voyez* AURORE.

BORGNE, adj. En Médecine, le boyau *borgne* est le premier des trois gros boyaux. Le chyle subtil, qui s'y ramasse, est sucé par les veines du mésantere.

BOROZAIL ou ZAIL, s. m. Maladie contagieuse des Afriquains méridionaux, qui vient d'un usage immoderé des femmes, mais qui est différente de la vérole. D'autres la nomment *Aseb*.

BORRELISTES, s. m. Secte de Protestans réformés, Disciples de *Borrel*, très-savant homme, qui pratiquoit rigoureusement les loix du Christianisme, & qui n'en reconnoissoit pas d'autres que celles de l'écriture sainte.

BORROUF, s. m. Arbre du pays des Quojas, sur la côte méridionale d'Afrique, dont on tire, par incision, une sorte de lait purgatif. Son écorce est couverte d'épines crochues, en forme de griffes.

BOSEL, s. m. Terme d'Architecture. C'est une moulure ronde, en forme d'anneau, qui est au bas des colonnes.

BOSPHORE, s. m. grec. Nom géographique d'un détroit, ou d'un espace de mer entre deux terres, qui sert de communication d'une mer à une autre, ou à un golfe. Les principaux *bosphores* sont celui de Thrace, nommé autrement le canal de la Mer noire; & le *bosphore cimmerien*, qu'on appelle aussi les détroits de *caffa*.

BOSSAGE, s. m. Nom que les Architectes donnent à certaines grosses pierres qui excédent la surface d'un mur, soit qu'elles y soient laissées pour être taillées en figure, soit dans quelqu'autre vûe. Il y a différentes sortes de *bossages*, qui sont distingués par l'addition de quelque autre mot, tels que *bossage rustique*, *bossage vermiculé*, *bossage à chanfrain*, &c.

BOSSE, s. f. Outre ses significations communes, *bosse*, en termes d'Artillerie, signifie une grande bouteille de verre, qu'on remplit de poudre, avec plusieurs mêches pendantes & allumées, & qu'on jette avec une corde, afin qu'en se brisant dans sa chute, les mèches enflamment la poudre, qui brûle ce qui est aux environs. *Bosse*, en Franche-Comté, est une mesure de sel, une espece de tonne. On appelle *bosse* la prémiere apparence du nouveau bois d'un cerf, qui a mis bas l'ancien. En termes de Sculpture, on appelle *ouvrage à rende bosse*, ou *relevé en bosse*, les reliefs dont les parties sont détachées, & paroissent dans toute leur rondeur. La *demi-bosse* est le bas-relief qui a des parties saillantes & isolées. *Dessiner des figures de relief*, c'est travailler d'après la bosse. En termes de Mer, les *bosses* sont des bouts de cordes, qui servent à rejoindre des parties séparées, ou à saisir des cordages & d'autres choses, par le moyen de ce qu'on appelle un cul-de-porc double, qui est au bout. Le *Bosseman* est un bas Officier de vaisseau, qui a soin de ce qui regarde les bos-

ses & leur usage. Le *bossoir* est le lieu où l'on place l'ancre.

BOSTANGI-BACHI, s. m. Intendant des jardins du Grand-Seigneur, il a, sous ses ordres, quatre cens Jardiniers, qui se nomment aussi Bostangis.

BOT. Ce mot qui, joint a *pacquet*, signifie un bâtiment de mer, dont l'usage est de porter des lettres & toutes sortes de dépêches, n'est qu'une corruption du mot Anglois *boat*, qui signifie *bâteau*. Ainsi, nous disons *pacquetbot*, au lieu de *pacquetboat*, parce que *boat* se prononce *bot*, par les Anglois mêmes.

BOTANIQUE, s. f. Science des herbes & des plantes, qui apprend à connoître leurs différentes especes, & à distinguer leur forme, leurs vertus & leurs usages. Ce mot, qui vient du grec, est aussi adjectif; car on dit, *expérience botanique, connoissances botaniques*, &c. *Botaniste*, est celui qui cultive cette science. On a fait du même mot, *Botanologie*, qui signifie la description des plantes & des herbes.

BOTHIRON, s. m. gr. Nom d'un petit ulcere creux, qui se forme dans la cornée des yeux.

BOTRIS ou BOTRIDE, s. f. Plante dont les feuilles sont velues & découpées, & les fleurs en petites grappes. On lui attribue des vertus surprenantes, sur-tout pour faire sortir les enfans mort du sein de leurs meres. Elle croît particuliérement dans les lieux humides.

BOTRYTE, s. m. gr. Pierre qui doit sa naissance au feu qui tire son nom de sa figure. C'est une espece de cadmie brûlée, qui se forme dans la partie supérieure du fourneau, & qui ressemble, suivant la signification du mot grec, à une grappe de raisin. On appelle *placitis* la partie qui se ramasse au fond.

BOTTE, s. f. Outre ses significations communes, une *botte de soie*, signifie quinze onces de soie non ouvrées. C'est aussi, dans quelques Provinces, un vaisseau à mettre du vin, de la grandeur environ d'un muid. *Bottage* est un droit que l'Abbaye de saint Denis leve sur tous les bateaux & les marchandises qui passent sur la Seine, depuis la S. Denis jusqu'à la S. André.

BOVARD, ou BOUVART, s. m. Mot qui mérite place ici en faveur de son ancien usage. C'étoit le nom d'un gros marteau, dont on se servoit aurefois pour la fabrique des monnoies, lorsqu'on les travailloit au marteau, c'est-à-dire, avant l'invention du balancier.

BOUBAK, s. m. Animal des frontieres de Moscovie & de Pologne. On en distingue deux sortes, qui sont toujours en guerre. Les uns ressemblent au Blereau, les autres au Renard. On raconte des choses fort étranges de leur animosité mutuelle.

BOUBIE. *Voyez* BUSE.

BOUCAN, s. m. Lieu couvert de claies, que les Boucaniers construisent pour y boucaner leurs viandes. Ils y font une espece de grand gril de bois, sur lequel ils mettent la chair des sangliers qu'ils ont tués à la chasse, coupée en piéces, & saupoudrée de sel. Ensuite, ils brûlent, dessous, les peaux des sangliers & leurs os. La fumée pénétre la viande, & c'est ce qu'on nomme la *boucaner*. Elle acquiert une couleur vermeille & une odeur excellente, qui ne durent pas moins de six mois. Il s'en fait un grand commerce dans les Antilles, où les *Boucaniers* sont en grand nombre. On en distingue deux sortes; ceux qui vont à la chasse des sangliers & des bœufs sauvages, avec des meutes de chiens; & ceux qui demeurent dans les boucans, pour y boucaner la viande. Tous les Sauvages du Nord de l'Amérique ont le même usage.

BOUCHARDE, f. m. Instrument garni d'acier en pointes de diamant, qui sert aux Sculpteurs, pour faire, dans le marbre, les ouvertures qui ne se feroient pas bien avec les outils tranchans.

BOUCHE, f. f. On dit la *bouche* d'un cheval, comme d'un homme, & l'on exprime ses qualités en y joignant quelque épithete qui les désigne. Un cheval a la *bouche* fine, tendre, forte, chatouilleuse, &c. suivant les impressions qu'il reçoit du mord. On appelle aussi *bouches*, les ouvertures par lesquelles un fleuve se décharge dans la mer, & les ouvertures des tuyaux à vent, tels que ceux de l'orgue. La *bouche* du canon, est l'ouverture d'où sort le boulet. En termes d'hommage, un Vassal *doit la bouche & les mains à son Seigneur*; c'est-à-dire, qu'il est obligé de lui baiser les mains pour aveu de soumission.

BOUCHER D'OR MOULU, v. act. Terme de Doreur, pour signifier la réparation qu'on fait aux ouvrages d'or, qui ont quelque petit défaut, après avoir été brunis. On emploie, pour cela, de l'or moulu ou de la gomme arabique.

BOUCHIN, f. m. Terme de Mer, qui signifie la partie la plus large d'un vaisseau.

BOUDER, v. d'origine obscure. Il est neutre & actif. Bouder simplement, c'est être d'une humeur sombre & chagrine à l'occasion de quelque chose dont on est fâché. *Bouder* quelqu'un, c'est lui marquer, par un air froid & des manieres réservées, qu'on est mécontent de lui.

BOUDINE, f. f. Nom qu'on donne aux nœuds du verre, ou à la bosse qui demeure dans le plat du verre, à l'endroit où il a été coulé. Les Vitriers ont des moulins, ou mouloirs, pour diminuer du moins les boudines, quand ils ne peuvent les ôter tout-à-fait.

BOUÉE, f. f. Terme de Mer. *Voyez* BONNEAU.

BOUER, v. act. Lorsque la monnoie se frappoit au marteau, on appelloit *bouer*, l'action de frapper sur les *flancs*, pour leur donner les formes convenables, avant que de les blanchir.

BOUGEOIR, f. m. Petit chandelier portatif, dans lequel on met une bougie. Il y a un bougeoir d'or au coucher du Roi; & c'est une distinction pour les Seigneurs, de le tenir.

BOUGIE, f. f. En termes de Chirurgie, c'est une petite verge cirée, qu'on introduit dans l'urethre pour le dilater & le tenir ouvert, ou pour consumer les excrescences qui se nomment carnosités. Les *bougies* de M. d'Aran sont aussi célébres, que son habileté à guérir toutes ces maladies.

BOUGRAN, f. m. Toile gommée, qui sert, particuliérement dans les habits, pour soutenir l'étoffe. Une toile bougranée.

BOUILLÉ, f. f. Longue perche, qui a pour tête un petit bloc de bois, & qui sert à battre l'eau pour la pêche. *Bouille* se dit aussi de la marque que les Commis mettent à chaque piece d'étoffe, déclarée au bureau des Fermes. *Bouiller* une étoffe, c'est y mettre cette marque.

BOUILLON, f. m. Plante commune, dont les feuilles, en décoction, ont d'excellentes propriétés pour le rhume, comme le suc de sa racine en a pour la fiévre-quarte. On distingue plusieurs sortes de *bouillons*. Le blanc est le meilleur. Ses feuilles, concassées entre deux pierres, guérissent infailliblement l'encloueure d'un cheval. On nomme sel de *bouillon*, le sel blanc de Normandie, parce qu'il se fait en faisant *bouillir* de l'eau de mer, dans des chaudieres de plomb.

BOUIS, f. m. Arbrisseau fort commun, dont le bois est d'un

blanc-

blanc-jaunâtre, & sert à diverses sortes d'ouvrages. Le bouis servoit autrefois pour les palissades des jardins, mais on s'en est dégoûté parce que sa feuille est triste. On n'emploie plus que ses plus petites branches, pour les bordures des parteres. Il a, dit-on, pour la Médecine, toutes les propriétés du bois de Gayac.

BOULANGER DE CAMP, s. m. Nom de certaines serges drapées, qui se fabriquent en Poitou. L'inventeur se nommoit Boulanger, & la matiere est une laine espagnole de Campo.

BOULEAU, s. m. Arbre fort commun en France, qui est du nombre de ceux qu'on nomme *bois blancs*, & dont les feuilles ressemblent à celles du Tremble. On prétend que l'eau qu'on tire de son tronc, est excellente pour la pierre & la gravelle. Son bois sert à faire des cercles & des paniers. De ses branches sortent de petites verges, dont on fait les balais.

BOULE-PONCHE, s. f. Mot corrompu de l'Anglois, qui signifie une certaine quantité de la liqueur qui se nomme *pounch*, servie dans un vaisseau qu'on nomme *bowl*.

BOULET, s. m. Outre ses significations communes, ce mot signifie, dans un cheval, la seconde jointure de la jambe, au-dessus du paturon. C'est au boulet que se font les entorses. On appelle *bouleté*, un cheval dont le boulet est sorti de sa situation naturelle, par quelque entorse, ou par un excès de travail.

BOULI, s. m. Nom d'un vaisseau de cuivre, ou de terre rouge, que les Siamois tirent du Japon, & dans lequel ils préparent leur thé.

BOULICHE, s. f. Nom de certains grands vases de terre, dont on se sert dans les Mers du Sud, pour y mettre du vin.

BOULIMIE, s. m. Mot tiré du grec. C'est le nom d'une maladie des bœufs & des chevaux, qui consiste dans une faim que rien ne peut rassasier.

BOULINE, s. f. Terme de Mer. Les boulines sont de longues cordes, qui tiennent la voile de biais, lorsqu'on fait route avec un vent de côté. *Aller à la bouline*; c'est se servir d'un vent de biais, qui n'est pas favorable à la route. On le nomme *vent de bouline*. On dit d'un vaisseau, qu'il est bon boulinier.

BOULINGRIN, s. m. Mot corrompu de l'Anglois, qui se dit d'un parterre de gazon, pour l'ornement d'un jardin. Le mot Anglois est *bowlinggreen*, qui signifie *lieu verd*, ou *verdure*, pour jouer à la boule.

BOULON, s. m. Nom d'une grosse cheville de fer, qui sert à soutenir les poutres & les barres de fer, dans les édifices. Elle a, d'un côté, une tête ronde, & de l'autre une ouverture, où l'on passe une clavette de fer pour l'affermir. *Boulonner*, c'est arrêter avec des *boulons*.

BOUQUE, s. f. Terme de navigation, qui signifie proprement un passage étroit. De-là *emboucquer*, pour dire *entrer, s'engager dans une bouque ou un détroit*.

BOUQUETIN, s. m. Animal sauvage, assez commun dans les montagnes de Suisse & de Savoye. Il ressemble au chamois, mais il a les cornes plus longues & plus larges, & par petits nœuds. Le sang du bouquetin est fort chaud. Il passe pour un spécifique contre la pleurésie, & pour la dissolution du sang caillé.

BOUQUIN, s. m. Nom qu'on donne au liévre & au lapin mâle. *Bouquiner* est l'action de ces animaux en amour. *Bouquiniste* se dit d'un vendeur de vieux livres, qui se nomment aussi *bouquins*, & de celui qui aime à lire des *bouquins*, ou qui cherche parmi de vieux livres, pour en trouver quelqu'un qui soit bon.

BOURBELIER, f. m. Terme de chasse. C'est le nom qu'on donne à la poitrine du sanglier.

BOURBONNISTE, f. m. On trouve ce mot quelquefois employé, pour signifier Partisan de la Maison de Bourbon.

BOURCER *la voile*. Terme de Mer, qui signifie tendre seulement une partie de la voile, pour prendre moins de vent. Dans nos Ports de la Manche, on donne le nom de *bourcet* à la voile de misaine.

BOURCETTE, f. f. Petite plante fort alcaline, qui se mange en salade, & qu'on croit bonne pour les pertes de sang, les hémorrhagies, la dyssenterie, &c. On l'appelle vulgairement *mache*.

BOURDAINE, f. m. Arbrisseau qui sert à faire des allumettes & des paniers. Il est fort commun dans les forêts. On appelle *bourdillon*, du bois de chêne refendu, propre à faire des futailles.

BOURDALOUE, f. f. Nom d'une sorte de tresse, ou de cordon de chapeau, avec une boucle, dont l'invention est attribuée au fameux Pere Bourdaloue.

BOURDE, f. m. Mot fort ancien, qui a signifié *mensonge*, & qu'on trouve employé, dans ce sens, dès le tems de Saint Louis. On disoit aussi *bourder*, pour mentir & tromper; mais il est hors d'usage. L'origine est fort incertaine. *Bourde* est aussi une espece de mauvaise soude. *Bourde*, se dit encore, en langage familier, pour *mensonge*, ou *fable*, inventée à plaisir.

BOURDON, f. m. Nom d'une grosse mouche, ennemie des abeilles, qui fait beaucoup de bruit en volant, & qui n'a point d'aiguillon. Les Naturalistes en distinguent huit especes. *Bourdon* est un terme d'Imprimerie, qui signifie les omissions de mots dans la composition. C'est aussi le nom d'un jeu d'orgue qui sert pour la basse, & celui des basses de quelques instrumens, tels que le chalumeau, la cornemuse & la musette. *Bourdonné*, en termes de Blason, se dit des croix dont les branches sont arrondies, comme le bourdon d'un Pelerin.

BOURGEON, f. m. On appelle *bourgeon* ou *escouville*, des laines plus fines que le reste, qui s'allongent ou s'échappent par brins en différens endroits de la toison, & qu'on arrache de dessus la bête avant que de la tondre.

BOURGUEMESTRES, ou BOURGMESTRES, f. m. Nom des principaux Magistrats, dans les Villes d'Allemagne, de Flandre & de Hollande. Leur autorité est différente dans chaque Ville, suivant les Loix & les Statuts qui y sont établis. L'idée de ce nom revient à celle d'*Echevins*, en France, & d'*Aldermen*, en Angleterre. On prononce l'*s*.

BOURRACHE, f. f. Plante commune, dont les fleurs sont disposées en étoiles de couleur bleue ou blanche. La bourrache est apéritive, & bonne pour chasser la bile.

BOURRÉE, f. f. Air de musique, à deux tems, qui a deux parties égales, chacune de huit mesures. On nomme aussi *bourrée*, une danse composée sur le même air. Le pas de *bourrée* est composé de deux mouvemens; un demi-coupé avec un pas marché sur la pointe du pied, & un demi jetté, qui fait le second mouvement.

BOURRELANISSE, f. f. Nom de la grosse laine qui reste aux moulins où l'on foule des draps fins. Celle qui sort des gros draps se nomme *lavetan*.

BOURRELET, f. m. Terme de Blason, qui vient de l'ancienne Chevalerie, dont l'usage, dans les Tournois, étoit de porter, sur le casque, un tour de livrée de la couleur qui étoit propre au Chevalier, & que les Dames y attachoient souvent de leurs propres mains. Ce tour de livrée s'est conservé dans

les ornemens de l'écu, & se nomme *bourrelet*. En termes d'Artillerie, le *bourrelet* d'un canon, est l'espece d'anneau qui regne autour de la piéce, près de la bouche.

BOURRICHE, s. f. Espece de panier, d'un tissu clair, qui est depuis long-tems en usage, pour transporter le gibier & la volaille. *Voiture* en parle dans sa lettre 108.

BOURRIR, v. act. Ce mot signifie, en termes de chasse, le bruit que les perdrix font de leurs aîles en prenant leur vol. On les entend *bourrir*.

BOURRU, adject. On appelle *plantes bourrues*, celles dont la graine est si petite qu'elle est emportée par le vent dans sa maturité; & *vin bourru*, le vin nouveau qui n'est point encore éclairci.

BOURSAUT, s. m. Arbrisseau de la nature du saule, & qui en est une espece.

BOURSE, s. f. Nom que les Négocians ont donné, dans les Villes de commerce, au lieu dans lequel ils tiennent leurs assemblées. On prétend qu'il vient de Bruges, en Flandres, où les Marchands de la Ville s'assembloient devant l'Hôtel d'une famille Noble, qui se nomme la *bourse*. Cet Hôtel subsiste encore, avec trois bourses sur la porte, pour armoiries. En Turquie, une *bourse* signifie cinq cens écus. La *bourse de pasteur* est une herbe dont les feuilles ont la figure d'une bourse. Elles ont une qualité astringente, qui arrête le sang; ce qui a fait donner aussi à la plante, le nom de *sanguinaire*.

BOURSIN ou BOUSIN, s. m. Espece de croute qui se trouve sur les pierres au sortir de la carriere, & qu'on regarde comme une terre à demi pétrifiée.

BOUSSOLE, s. f. Instrument de mer, contenant l'aiguille aimantée, qui sert à diriger la course d'un vaisseau, en se tournant constamment vers le Pole. Ses bords portent la division du cercle, qui est de trois cens soixante parties égales, & celle des trente-deux airs ou rhumbs de vent. L'usage commun à toutes les Nations, d'y mettre une fleur-de-lys au point du Nord, semble favoriser l'opinion de ceux qui attribuent l'invention de la boussole à Jean Gira de Melphi, au Royaume de Naples, vers l'an 1300; parce que Naples étoit alors possédé par les françois. La *boussole* se nomme aussi *compas de mer*.

BOUTADE, s. f. Mot d'origine obscure, mais fort en usage pour signifier *caprice*, ou leger emportement sans cause apparente.

BOUTÉ, adj. Terme de Manége. Un cheval s'appelle *bouté*, lorsqu'il a les jambes droites depuis le genou jusqu'à la couronne.

BOUTIS, s. m. C'est le terrain où les bêtes noires ont fouillé avec leur muzeau, & particuliérement celui où le sanglier a creusé pour chercher des racines. *Boutoir*, qui signifie le bout du grouin d'un sanglier, vient apparemment de la même source, c'est-à-dire de *bouter*, vieux mot, qui signifie *pousser*. De-là vient aussi *boutans*, pour signifier des piéces de bois qui poussent & arcboutent, ou des piliers de pierre qui appuyent une muraille. Les Maçons disent qu'une pierre est en *boutisse*, pour signifier que sa plus grande longueur est en travers dans un mur. *Bouter de lof*, en termes de Mer, signifie *serrer au vent*, *bouliner*.

BOUTOIR, s. m. On donne ce nom au bout du grouin d'un sanglier, & au bout du nez des bêtes noires. C'est aussi celui d'un instrument des Maréchaux, qui leur sert a couper la corne du pied d'un cheval.

BOUTON, s. m. Nom d'une arme des Sauvages de l'Amérique, qui est une espece de massue de bois fort dur, entre trois & quat

tre pieds de long, platte, épaisse de deux pouces, excepté à la poignée où son épaisseur est un peu moindre. Ils en font un usage terrible.

BOUTON DE FEU, s. m. Cautere actuel, qui s'emploie pour brûler les os, pour continuer les exostoses & les caries, &c.

BOUTRAME, s. f. Nom qu'on donne, en Flandres, à une tranche de pain sur laquelle on étend du beurre & quelquefois des friandises, pour la manger avec plus de goût.

BOUTURE, s. f. Terme de Jardinage. C'est un bout ou une branche d'arbre, qui prend racine, sans autre soin que de la planter en terre. La vigne, le figuier, le saule, &c. viennent fort bien de bouture.

BOUVART, s. m. Jeune bœuf. *Voyez* BOVARD.

On donne quelquefois ce nom, dans le langage familier, aux personnes d'une physionnomie épaisse, qui paroissent lourds de corps & d'esprit.

BOUVEMENT, s. m. Outil de Menuisier. Le *bouvet* est un autre instrument de la même profession. C'est une sorte de rabot.

BOUVIER, s. m. Petit poisson de riviere, plat, long de trois ou quatre pouces, dont les écailles sont argentines, & qui se tient toujours dans la boue. Il se nomme aussi *peteuse*. *Voyez* BOOTES.

BOUVREUIL, s. m. Belle espece d'oiseau, fort commun dans la Forêt d'Anet. Sa grosseur est celle d'une alouette. Il a le bec, la tête, les aîles & la queue, noirs, le dos gris d'ardoise, & le ventre d'un beau rouge. Il apprend à parler & à siffler, avec peu de soin pour l'instruire.

BOUZIN, s. m. Partie trop tendre d'une pierre. On *ébouzine les pierres*; c'est-à-dire, qu'on en retranche cette partie, avant que de les employer.

BOYAUTIER, s. m. Nom des Artisans dont la profession est de préparer les boyaux pour en faire des cordes. *Boyau*, en termes de guerre, est une ligne de contrevallation différente de la tranchée. Elle va en serpentant, pour éviter l'enfilade, & sert à joindre d'autres ouvrages.

BOYCININGA, s. m. Nom que les Brésiliens donnent aux serpens à sonnette; dont leur pays produit plusieurs especes. Ce qu'on appelle *sonnette*, dans les serpens, est une sorte de grelots enveloppés d'une tunique de peau qu'ils ont à la queue, & qui font assez de bruit, pour avertir les passans du danger. Le *Boyciningeba*, le *Boycupekanga*, le *Boytimapua*, le *Boyuna*, &c. sont d'autres serpens de la même région.

BOYERS, s. m. Espece de Devins, ou plutôt d'Imposteurs, de l'Amérique, auxquels les Sauvages s'adressent, dans les besoins extraordinaires, pour obtenir, par le pouvoir qu'ils leur attribuent, ce qu'ils n'esperent point par des voies naturelles. Quelques-uns de nos Voyageurs le donnent le nom de Prêtres; d'autres celui de Sorciers.

BRABANTES, s. f. Toiles d'étoupe de lin, qui se fabriquent aux environs de Gand, Bruges, Courtrai, Ypres, &c.

BRAC ou BRAQUE, s. m. Espece de chien de chasse à courte queue, qui arrête le gibier, & qui est excellent quêteur.

BRACELET, s. m. En termes d'Anatomie, c'est un ligament circulaire du poignet, qui, formant un cercle dans la région du carpe, embrasse tous les tendons qui servent à la main.

BRACHIAL, adj. lat. Les Médecins appellent *Muscle brachial*, le muscle du bras qui sert à le mouvoir.

BRACHMANES, s. m. Anciens Philosophes ou Prêtres Indiens, dont les uns passoient leur

vie dans les bois, pour étudier les astres & la nature, tandis que les autres vivoient dans les villes, pour donner des conseils aux Souverains & pour instruire le peuple. On les nommoit aussi *Gymnosophistes*. Ils méprisoient les richesses & marquoient peu d'attachement pour la vie. Le fond de leur doctrine étoit la métempsychose, & l'on croit que Pythagore avoit tiré d'eux cette opinion. On les appelle aujourd'hui *Bramines*; & *Brames* par corruption.

BRACONIER, s. m. On donne aujourd'hui ce nom à ceux qui se font comme un métier de prendre ou de tuer, à la dérobée, du gibier sur les terres d'autrui: mais anciennement *braconier* signifioit *coupeur de bois*; & *bracon*, une branche d'arbre. *Braconner*, c'est faire le métier de *braconnier*.

BRAGUE, s. f. Nom d'une corde de vaisseau, qui sert à tenir fermes les affuts du canon.

BRAMER, v. n. Qui exprile cri du cerf, & qui n'a point d'autre usage. Le cerf brame, le lion rugit, &c.

BRAMINES, s. m. Prêtres Indiens, qui reconnoissent un Dieu tout-puissant, mais qui n'en adorent pas moins plusieurs especes d'animaux, & qui en imposent au peuple par quantité d'artifices & de superstitions. Il y a de l'apparence que ce sont les successeurs des anciens brachmanes. On les nomme aussi *brames*.

BRANCADES, s. f. Nom qu'on donne aux chaînes des Forçats.

BRANCARD, s. m. On appelle *brancard* tout assemblage de pieces de bois, qui sert à transporter quelque fardeau. Le *brancard* d'une voiture consiste en deux pieces de bois qui joignent le train de devant à celui de derriere, & sur lesquelles portent la voiture.

BRANCHE-URSINE, s. f. Plante qu'on met au rang des herbes émollientes, & dont on distingue deux especes, celles des jardins & la sauvage.

BRANCHIER, s. m. en termes de Fauconnerie, on appelle *branchier*, un petit oiseau qui, n'ayant point encore de force, vole de branche en branche en sortant du nid.

BRANDES, s. f. Buissons, rameaux d'arbres, qui rendent la chasse difficile dans une forêt.

BRANDIR, v. act. Mot qui n'est point encore abandonné, quoique son véritable usage ait fini avec l'ancienne Cavalerie. *Brandir l'épée*, signifioit *la secouer*, pour se donner un air plus terrible. L'épée des Chavaliers s'appelloit *brand*; & de-là vient sans doute *brandon* qui signifioit une torche ou une branche allumée, qu'on a coutume de secouer aussi en la portant. En termes de Justice, on appelle *brandons* & *panonceaux*, des enseignes de paille qu'on met, dans les villages, à la porte de ceux dont on saisit les meubles, pour marquer que la Justice les fait mettre en vente.

BRANLE, s. m. Nom qu'on donne au lit des Matelots, & qu'il tire de sa situation. C'est une piece de toile, de cinq ou six pieds de longueur sur trois de largeur, qui est suspendue par les quatre coins, entre les ponts du vaisseau.

BRANLE-BAS, s. m. Terme de Marine. Faire *branle-bas*, c'est ôter non-seulement les branles, mais tout ce qui est sur le Gaillard & dans l'Entrepont, & le jetter à fond de cale, pour se disposer au combat.

BRAQUEMART, s. m. Ancien nom d'un sabre, ou d'une épée tranchante.

BRAS, s. m. Avoir des bras, en termes de Danse, c'est les porter, les remuer avec grace. On dit d'une femme qu'*elle fait les beaux bras*, pour signifier qu'elle se donne des

graces affectées. Un *bras* de Mer est une petite partie de Mer, qui s'avance dans les terres.

BRASER, v. act. Terme d'Art. C'est joindre deux piéces de fer l'une contre l'autre, avec de la soudure.

BRASSAGE, s. m. Droit qui est accordé au Fermier des monnoies, sur chaque marc d'or, d'argent & de cuivre mis en œuvre, pour les fraix de la fabrication.

BRASSE, s. f. Mesure qu'on prend avec les deux bras étendus, c'est-à-dire, d'un bout à l'autre, & qui passe à peu près pour celle d'une toise. Ce mot, qui est fort en usage sur mer, ne se dit, à terre, que d'une ou de plusieurs brasses de cordes. *Brasser* est un autre terme de mer, qui revient à celui de *manœuvre*, Ainsi, *brasser au vent*, signifie manœuvrer les vergues du côté d'où vient le vent, &c. Dans l'usage commun, *brasser* signifie, mêler ensemble plusieurs choses liquides, pour en faire une composition.

BRASSICOURT, s. m, Terme de Manége On donne ce nom aux chevaux dont les jambes de devant sont naturellêment courbées en arç.

BRATHITE, s. f. Nom d'une pierre figurée, qui est une espece de *dendrite*, où l'on croit voir les feuilles de la Sabine. Aussi se nomme-t-elle autrement *Sabinite*.

BRAULS, s. m. Toiles des Indes, raiées de bleu & de blanc, qu'on nomme aussi *Turbans*, parce qu'elles servent beaucoup à couvrir cet ornement de tête.

BRAY, s. m. Mélange de gomme & d'autres matieres de la même nature, qui s'emploie à divers usages, tels que celui de calfater les vaisseaux, &c. On distingue le *bray sec* & le *bray gras*. *Brayer* un vaisseau, c'est y appliquer du bray & d'autres enduiits.

BRAYE, s. f. Outre les significations familieres, ce mot, joint avec *fausse*, est un terme de Fortification, qui signifie une largeur de deux ou trois toises, en dehors, autour du pied du rempart. La *fausse-braye* se nomme aussi *basse-enceinte*.

BRAYER, s. m. En termes de Fauconnerie, c'est le cul d'un oiseau. Certains cordons de Maçons, se nomment aussi *brayers*, aussi-bien qu'un petit marteau de fer qui sert aux balanciers des Monnoies.

BREAN, s. m. Petit oiseau d'un verd brun, mêlé de quelques taches jaunes au bout des aîles.

BREAUNE, s. f, Toile de lin, de différentes qualités, qui se fabrique en plusieurs endroits de Normandie, & qui sert particuliérement à faire des rideaux de fenêtre.

BREBIS, s. f. Femelle du belier. La brebis ne vit gueres que neuf ou dix ans. On voit, dans plusieurs régions, des brebis qui différent des nôtres, les unes par la forme de la queue, d'autres par celle des oreilles; mais on ne peut douter que l'espece ne soit la même, sans excepter les sauvages, qui sont en grand nombre en Amérique, & dont la laine est de couleur fauve.

BRECHE, s. f. Marbre noir, mêlé de taches blanches & jaunes, qu'on tire des Pyrenées & d'autres lieux, & qui prend un fort fort beau poli, La *breche* d'Alep est fort recherchée, En terme de guerre, *breche* signifie l'ouverture que le canon fait aux murs d'une ville assiégée, *Battre en breche*. *Voir en breche*.

BREDINDIN, s. m, Terme de mer. C'est une machine qui sert à élever des ballots & d'autres fardeaux, pour la cargaison d'un vaisseau.

BREDOUILLE. Terme badin, emprunté du jeu de Trictrac, qu'on employe pour signifier qu'on n'a rien fait de ce qu'on s'étoit proposé. On revient bredouille, c'est-à-dire, sans rien apporter, sans

avoir rien fait, sans avoir rien obtenu, sans avoir vû personne, &c. En un mot, sans être plus avancé qu'on ne l'étoit.

BREF, s. m. Nom qu'on donne aux Lettres du Pape, du moins à celles qui traitent de quelque affaire. Les officiers qui les font, se nomment Secretaires des Brefs. Elles sont scellées, en cire rouge, *de l'anneau du Pêcheur*; c'est-à-dire, d'un cachet où saint Pierre est représenté en Pêcheur, & qui doit être apposé en présence du Pape.

BREHIS, s. m. Animal de l'Isle Madagascar, fort sauvage & de la grosseur d'une chevre. Le *brehis* n'a qu'une corne sur le front.

BRELANDINIER, s. m. Nom que l'usage fait donner aux Marchands & aux Ouvriers, qui étallent aux coins des rues, dans des boutiques mobiles & portatives.

BRELLE, s. f. Nom d'une certaine quantité de piéces de bois liées ensemble, pour les faire flotter, en forme de radeau. Quatre *brelles* font le train complet.

BREME, s. f. Poisson d'eau douce, qui a les entrailles plus grandes que la Carpe, avec laquelle il a d'ailleurs beaucoup de ressemblance. Sa chair est molle & grasse. Il y a aussi une breme de mer.

BRENECHE, s. f. Nom qu'on donne à la liqueur qu'on tire des poires, & qui se nomme *poiré*, lorsqu'étant encore nouvelle elle en est plus douce & plus agréable.

BRESILLER, v. n., qui signifie se rompre par petits morceaux, ou se réduire en poudre à force de séchéresse. Les uns font venir ce mot de *braize*; les autres du bois de brésil, qui nous vient fort sec.

BRESSIN, s. m. Nom qu'on donne, sur mer, à certains crocs de fer & à certains cordages.

BRESTE, s. f. Chasse à la glu, pour prendre de petits oiseaux.

BRETESSES, s. f. Terme de Blason, qui signifie une rangée de creneaux. On dit aussi *bretessées*, pour signifier des piéces crenelées.

BRETON, s. m. Nom d'une espece de coquilles blanches, qui sert aux grottes & autres ouvrages de rocaille.

BRETTER, v. act. Terme d'Art. C'est commencer un ouvrage de sculpture, en terre ou en cire, avec un ébauchoir *bretté*, c'est-à-dire, dentelé, pour dégrossir la figure. Ces premiers traits se nomment *brettures*.

BREVE, s. f. Terme de Poësie & de Musique. En Poësie, c'est une syllabe qui est opposée à *longue*, dans la mesure. En Musique, c'est une note blanche, de forme quarrée & sans queue, qui vaut deux mesures. *Breve* est aussi un terme de Monnoie, qui signifie le poids des flancs, tels que les ouvriers le reçoivent du maître. Ils *rendent la breve*, lorsque remettant les flancs ajustés, aves les rognures & les limailles, ils rendent poids pour poids.

BREVET, s. m. Terme en usage, pour signifier la Patente d'une Commission. *Brevet de Colonel*. C'est aussi le nom d'une préparation de teinture, qui consiste dans une décoction de Garance & de son, passée au tamis dans le bain d'Indigo. On appelle *brevet* la croix de l'Ordre du saint Esprit, qui est brodée sur les habits des Chevaliers; & ce nom se donne quelquefois aux Chevaliers mêmes.

BREVIAIRE, s. m. lat. Livre de prieres, en usage dans l'Eglise Romaine, dont les diverses parties doivent être récitées à certaines heures du jour, par ceux qui sont engagés dans les ordres sacrés, ou qui possedent quelque bénéfice ecclésiastique. Il se nomme breviaire, parce qu'il contient un abrégé de l'ancien ordre des prieres qui se faisoient à des heures réglées du jour & de la nuit.

BREUIL, f. m. Vieux mot françois, qui signifie, en termes d'Eaux & Forêts, un enclos de bois taillis pour la retraite des bêtes. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui *parc*.

BRICOLE, f. f. Tour & détour des choses, causé par les résistances qu'elles rencontrent dans leur mouvement. En termes de Marine, *bricole* se dit de la puissance qu'ont les poids, placés au-dessus du centre de gravité, pour mettre un vaisseau sur le côté. Le lest contre-balance la *bricole*, qui est occasionnée par le poids des mâts, des manœuvres hautes, &c.

BRIGADE, f. f. Corps de Cavalerie ou d'Infanterie, commandé par un Officier général qu'on nomme *brigadier d'Armée*. Les brigades de Cavalerie sont de dix ou douze escadrons, & celles d'Infanterie de cinq ou six bataillons. *Brigade* se dit aussi d'une compagnie de Cavalerie, qui étant, par exemple, de cinquante maîtres, est divisée en trois brigades, dont chacune a son bas-officier, qui se nomme simplement brigadier.

BRIGAND, f. m. Voleur de grand chemin, & tout ennemi qui trouble le repos public par des violences, hors des cas d'une guerre légitime. Ce mot vient d'une ancienne armure de fer, nommée *brigandine*, qui fit donner le nom de brigands à un certain corps de soldats, qui en étoient armés au quatorziéme siécle. Les pillages qu'ils commettoient, firent regarder *voleur* & *brigand* comme synonimes.

BRIGANTIN, f. m. Petit vaisseau plat, leger & ouvert, qui va à la voile & à la rame, & qui sert à combattre ou à donner la chasse.

BRIGITTINS, f. m. Religieux fondés en 1344, par Ste. Brigitte; sous la régle de saint Augustin. Chaque Monastere doit être double, l'un de Religieux, & l'autre de Religieuse. Il y en a néanmoins d'hommes seuls & de filles seules. Ils ont été introduits de Flandres en Espagne, par la B. Marine d'Escobar, & leur premier Monastere est à Valladolid. L'Irlande a eu son Ordre de Brigittines instituées au cinquiéme siécle, par une Brigitte Irlandoise.

BRIGNOLE, f. f. Excellente espece de prunes, qui tirent leur nom de Brignole, ville de Provence, d'où elles sont envoyées seches.

BRILLANT, f. m. On donne ce nom à un diamant taillé à facette, par-dessus & par-dessous. *Brillanter* un diamant signifie le tailler dans cette forme.

BRIMBALE ou BRINQUEBALE, f. f. Levier qui est au sommet d'une pompe, & dont le mouvement est nécessaire pour tirer de l'eau.

BRINS, f. m. Toiles de chanvre, qui se fabriquent en Champagne. On appelle *brins d'estoc*, de grands bâtons, ferrés par les deux bouts, qui servent, en Flandes à sauter les fossés, dont tous les champs sont entrecoupés.

BRIOINE, f. f. Plante commune, dont la racine est émolliente & purgative. Elle purge sur-tout les humeurs. On distingue deux sortes de brioines; l'une qui porte des baies noires, & l'autre qui en porte des rouges.

BRION, f. m. Vieux mot, qui signifie de la mousse de chêne, & qui s'est conservé, dans la Marine, pour signifier l'*allonge de l'étouve* d'un vaisseau.

BRIQUE, f. f, Pierre factice, composée d'une terre grasse & rougeâtre; qu'on fait cuire au feu, & qui sert à bâtir. Sa forme est un quarré-long, d'environ huit pouces sur quatre. La demi-brique, qui n'a qu'un pouce d'épaisseur, se nomme *brique de chantignole*. La *brique crue* est composée d'une terre blanchâtre, qu'on fait sécher

long-temps sans l'aide du feu. On fait une *huile de brique*, en broyant des briques enflammées dans de l'huile commune. Elle est si estimée par ses vertus, que les Chymistes l'appellent *Huile des Philosophes*. *Briqueter* un mur, signifie *lui donner l'apparence de brique*, en contrefaisant des jointures par des lignes. On appelle *Etaim en brique* une sorte d'Etaim qui vient d'Allemagne, en lingots de huit à dix livres, de la forme d'une *brique*. *Briquetage* se dit de tout ouvrage de *brique*.

BRIS, s. m. *Le droit des Bris*, qu'on fait remonter jusqu'aux anciens Gaulois qui l'avoient établi, dit-on, sur leurs Côtes, parce qu'ils traitoient d'ennemis tous les étrangers, consistoit à s'attribuer la propriété de tous les vaisseaux qui venoient briser sur les bancs & les rochers d'une Côte. Quoique barbare, il subsiste encore dans quelques endroits de France & d'Angleterre.

BRISANT, s. m. On donne ce nom aux flots de la Mer, qui s'élevent avec beaucoup d'écume, à la rencontre des rochers, ou en frappant contre certaines Côtes. On nomme aussi *brisans* les rochers mêmes qui produisent cet effet.

BRIS DE MARCHÉ, BRIS DE PRISON. Deux termes de Jurisprudence; le premier, qui signifie le vol des Marchandises qui se portent au marché, ou le Monopole qui en empêche la bonne vente; l'autre, qui se dit des efforts qu'un prisonnier fait pour s'évader, & qui sont regardés comme un crime, quand il seroit même emprisonné sans cause légitime. La peine en est arbitraire, ou réglée ordinairement sur les circonstances.

BRISE, s. f. Nom d'un vent de mer, qui s'éleve sur les dix heures du matin, dans les parages de l'Amérique. On donne le même nom à de petits vents de terre, qui s'élevant vers le soir, cessent au retour du soleil.

BRISÉES, s. f. Traces d'une bête fauve dans les bois, ou chemins que les chasseurs marquent avec des branches. De-là vient l'expression figurée, marcher sur les brisées de quelqu'un, pour dire, imiter son exemple, ou suivre la même route. *Briser*, en termes de chasse, signifie marquer le chemin avec des branches. En termes de blason, c'est charger un écu de *brisures*, telles que *lambel*, *bordure*, &c. comme font les cadets qui portent les mêmes armes que leurs aînés.

BRISE-VENT, s. m. Nom qu'on donne à des clôtures, ou de petits murs, qui se mettent autour des planches, ou des couches, d'un jardin potager, pour garantir des vents froids, les melons, les salades, & d'autres plantes délicates.

BRISTOL. Les Pierres de Bristol, (c'est-à-dire, l'espece de cristal qui se trouve dans des pierres, près de cette ville), sont aussi transparentes que le cristal de roche. L'eau de Bristol, qui sort d'une source minérale, dans le voisinage de la même ville, est la plus pure & la plus legere qu'on connoisse en Europe.

BRITINNIENS, s. m. Religieux Hermites d'Italie, ainsi nommés de leur premiere demeure, qui s'appelle *Britinni*, dans la Marche d'Ancône. Leur institution est fort ancienne; mais ils ont été réunis, par Alexandre IV, à l'Ordre des Hermites de S. Augustin.

BRIZOMANCIE ou ONIROCRITIQUE, s. f. gr. Art de deviner les choses futures par les songes. Mais, à l'exception de ceux que Dieu peut envoyer exprès, la divination, par les songes, n'est qu'un superstition, lorsqu'elle s'étend au-de-la de la disposition actuelle du corps, dont il

paroît qu'on peut quelquefois juger, par la nature des images qui se représentent dans le sommeil.

BROCANTEUR, s. m. Celui qui fait métier d'acheter & de revendre diverses sortes de curiosités ou de marchandises, pour trouver du profit dans cette espece de commerce. *Brocanter* est le verbe.

BROCARD, s. m. Etoffe tissue d'un mêlange de plusieurs couleurs, & d'or ou d'argent enrichi de fleurs & d'une variété de figures. Ce nom étoit borné autrefois aux étoffes d'or & d'argent, mais il se donne aujourd'hui à toutes sortes d'ouvrages à fleurs. On nomme *brocatelle*, par diminutif, des étoffes moins fortes & moins épaisses, mais dans le même goût.

BROCARD DE SOIE, s. m. Nom d'un coquillage, dont la bigarrure brune, sur un fond blanc, imite le brocard de soie. C'est une des especes du rouleau.

BROCATELLE, s. f. Marbre d'Andalousie, qu'on tire d'une ancienne carriere, près de Tortose, & qui est nuancée d'un grand nombre des plus belles couleurs. On donne le nom de *brocatelle antique* à un ancien marbre de la même espece, qui se tiroit près d'Andrinople.

BROCCILLAMINI, s. m. Mot corrompu, par les Apotiquaires, de *bòli Armenici*, bols d'Armenie, & qui signifie une terre rouge & visqueuse, dont les Medecins font plusieurs usages. On lui attribue les mêmes vertus qu'à la terre sigillée, contre le venin. Les Peintres & les Potiers s'en servent aussi, ceux-ci pour colorer leur poterie, les autres pour attacher l'or à leurs peintures.

BROCCOLI, s. m. Excellent chou verd d'Italie, qui n'est composé que d'une simple tige environnée de quelques feuilles, & qui se mange comme l'asperge.

BROCHES, s. f. En termes de chasse, on donne ce nom aux défenses d'un sanglier.

BROCHET, s. m. Poisson vorace d'eau douce. On appelle *brochet carreau*, celui qui a plus de dix-huit pouces entre l'œil & bat. Le brochet d'étang est fort inférieur en bonté à celui de riviere. On prétend que sa mâchoire, réduite en poudre, est bonne à ceux qui ont la pierre & la gravelle. On appelle *brochet de terre*, aux Antilles, une espece de lezard qui ressemble au brochet par la figure & la peau, mais qui a quatre pied au lieu de nâgeoires. Sa longueur est d'environ un pied, & son cri fort désagréable.

BROCHOIR, s. m. Marteau de Maréchal, qui sert à ferrer les chevaux.

BROCHURE, s. f. Nom qu'on donne aux livres, lorsqu'au lieu d'être reliés, ils sont seulement brochés, c'est-à-dire, cousus & couverts en papier. *Brochure* se dit aussi des figures & des ornemens qu'on ajoute au fond d'une étoffe, qu'on nomme alors étoffe *bròchée*.

BRODE, s. f., qui se dit pour *broderie*, en termes de Point royal, ou Point de France.

BRODEQUIN, s. m. Ancienne chaussure, qui couvroit le pied & une partie de la jambe; mais moins haute & de moindre appareil que le *cothurne*. Les Acteurs du Théâtre étoient en brodequins, pour jouer la Comédie, & chaussoient le cothurne pour la Tragédie. De-là est venu l'usage de ces deux mots, pour signifier ces deux genres de spectacles. *Brodequin* est aussi le nom d'une espece de torture, où l'on serre les jambes du criminel entre des piéces de bois, avec des coins, sur lesquels on frappe pour augmenter le serrement.

BROMOT, s. m. Plante, qui ressemble à l'Avoine sauvage, mais qui porte au lieu d'épi, des barbes longues & rudes. Elle croît au

bord des chemins. On lui attribue une vertu vulnéraire & déterſive.

BRONCHIES, ſ. f. Nom tiré du grec, qu'on donne aux tuyaux de la trachée-artere, qui conduiſent l'air dans le poumon, pour la reſpiration. Les muſcles bronchiques ſont ceux qui s'étendant par les côtés de la trachée-artere, font mouvoir le *larynx*.

BRONCHOTOMIE, ſ. f. gr. Terme de Chirurgie, pour ſignifier une inciſion qui ſe fait à la trachée-artere, lorſque l'inflammation du larynx empêche la tranſpiration.

BRONZE, ſ. m. Métal compoſé de cuivre & de laiton, c'eſt-à-dire, de cuivre rouge & de cuivre jaune. La *fleur de bronze* eſt une exhalaiſon des plus fines parties du bronze, qui ſe fait dans la fonte, lorſque ce métal coule par ſes canaux, & qui ſe réduit en petits grains comme ceux du millet. On lui attribue diverſes vertus pour les ulceres, les cicatrices & les excreſcence de chair. L'*écaille de bronze*, qui ſe détache des vieux inſtrumens de ce métal, a les mêmes propriétes, mais eſt plus mordicante. On les attribue au *marc de bronze*, que les Médecins appellent *Diphryges*, c'eſt-à-dire, deux fois cuit, & qui n'eſt que ce qui reſte au fond de la fournaiſe, lorſque le bronze en eſt ſorti.

BROQUART, ſ. m. Nom que les chaſſeurs donnent aux bêtes fauves d'un an, ſurtout aux cerfs & aux chevreuils.

BROQUE, ſ. f. Rejetton d'un chou friſé. *Voyez* Broccoli.

BROU DE COCO, ſ. m. Nos voyageurs appellent ainſi l'écorce des noix de Coco, qui eſt épaiſſe de trois doigts, & compoſée de filamens qui la rendent propre à faire des cordes, dans les pays où il ne croît point de chanvre.

BROUI, ſ. m. Terme d'Art. C'eſt un tuyau par lequel on ſouffle, pour travailler en émail. On l'appelle auſſi Chalumeau, &c.

BROUNISTES, ſ. m. Secte d'Hérétiques Hollandois, Diſciples d'un certain *Broun*, qui rejettent également la Communion Proteſtante & la Catholique, parce qu'ils condamnent la forme du gouvernement Epiſcopale & Presbiterienne. On leur attribue d'autres erreurs, ſur le mariage, le baptême, la forme de la priere, &c.

BROUT, ſ. m. Premieres productions du bois, au printems, que les bêtes fauves mangent avec avidité, & dont on prétend même qu'elles s'enivrent. De-là vient *brouter*, pour manger la pointe des herbes & les extrêmités des arbres où la séve ſe porte. *Broutilles* ſe dit des menues branches, qui reſtent dans les forêts, après qu'on a tiré le bois de corde. On appelle *brou de noix*, les coques de noix vertes, qu'on laiſſe pourrir, & qu'on fait enſuite bouillir dans l'eau, pour donner, au bois, la couleur du Noyer.

BROYE, ſ. f. Terme de blaſon, qui ſignifie certains feſtons dans des ſituations variées. C'eſt auſſi le nom d'un inſtrument qui ſert à broyer le chanvre.

BRUCOLAQUES, ſ. m. Nom que les Grecs donnent aux Cadavres des perſonnes excommuniées. Ils les croyent animés par le démon, & de-là vient leur nom, qui ſignifie *faux reſſuſcité*. C'eſt une eſpece de Vanpires.

BRUGNON ou BRIGNON, ſ. m. Fruit qui a quelque reſſemblance avec la pêche, mais qui meurit plus tard. Il a la peau plus fine & moins de duvet, & ne quitte point le noyau.

BRUIERE, ſ. f. Quoique ce mot ſoit un nom général pour quantité d'arbuſtes & de plantes qui croiſſent ſans culture, c'eſt auſſi le nom particulier d'un arbre dont on prétend que les fleurs & les feuilles guériſſent la piquûre

des serpens. L'eau où l'on a fait cuire ses feuilles, guérit, dit-on, de la pierre. La *Bruiere* a beaucoup de ressemblance avec la Tamarise.

BRULOT, s. m. Petit bâtiment de mer, construit de vieux bois, qu'on remplit de poudre, de feux d'artifices & de matieres combustibles, pour brûler des vaisseaux ennemis.

BRUMA, s. m. Nom d'une fausse divinité des Indiens, qui, suivant les fables de leurs Prêtres, a produit autant de mondes qu'elle a de parties considérables dans son corps, c'est-à-dire, l'un de son cerveau, l'autre de ses yeux, un troisiéme de son nez, &c. & de chacun de ces mondes sont sortis les hommes qui habitent la terre, avec des qualités bonnes ou mauvaises, suivant les propriétés du membre de Bruma, d'ou chaque monde est sorti.

BRUME, s. f. lat. Humidité de l'air, brouillard épais de mer. Les anciens Romains appelloient proprement *Bruma*, le premier jour de l'hyver, qu'ils faisoient commencer au solstice de Décembre. Les Astronomes donnent encore le nom de *Brumal* à ce solstice. Les plantes qui viennent en hyver, telles que l'Ellebore, s'appellent *plantes brumales*.

BRUNETTE, s. f. Petite chanson tendre, d'un goût naturel & délicat. Les *brunettes* sont ordinairement à couplets. avec un refrain. C'est aussi le nom d'un fort beau coquillage, de l'espece des rouleaux, marqué de taches brunes.

BRUNIR, v. act. Terme d'Art, qui s'emploie particuliérement pour l'or & l'argent, & qui signifie *polir* avec la pierre sanguine, ou avec la dent de loup. Les relieurs brunissent aussi la tranche des livres avec la dent de chien, qu'ils appellent *brunissoir*.

BRUSE, s. m. Arbrisseau dont les feuilles ressemblent à celles du myrthe, excepté qu'elles sont plus rudes & plus pointues, & qu'elles n'ont pas l'odeur. Il porte une graine rouge. Sa racine est employée aux usages de la Médecine, sur-tout contre la pierre, qu'elle rompt & qu'elle dissout. La bruse, qu'on nomme aussi *petit houx*, est un des cinq apéritifs majeurs.

BRUSQUE, adj. Ce mot, qui n'étoit autrefois que l'adjectif de brusquerie, a pris une signification plus étendue, pour exprimer ce qui est précipité, ce qui ne paroît point avoir été médité, ni prévû, & qui se fait avec précipitation. Un départ *brusque*, une résolution *brusque*. *Brusquer* se dit aussi dans le même sens. On *brusque* une entreprise, une bataille, un ouvrage d'esprit, &c.

BRUT, adj. lat., qui signifie ce qui est encore dans son état naturel, qui n'a point reçu d'autre forme, ni aucune sorte de préparation ou d'embellissement. Une *brute* est un animal privé de raison. *Brut* ou *Ort* se dit du poids d'une marchandise, qui est passée avec son embalage. Cette balle pese quatre cens livres *brut* ou *ort*, c'est-à-dire, que l'emballage & la marchandise pesent ensemble quatre cens livres.

BRUTIER, s. m. Oiseau de proie, que quelque Naturalites ne croïent pas différent au butor, & qui ne peut être dressé pour la chasse.

BRYON, s. m. gr. Petite mousse grise, qui croît sur l'écorce des arbres, particuliérement sur celle des chênes,

BUBALE, s. m, Animal vanté par les anciens, que plusieurs naturalistes prennent, sur sa description, pour la vache de barbarie.

BUCCINATEUR, s. m. Nom d'un des neufs muscles des levres, qui sert à emboucher la trompette, suivant la signification lat. du mot.

BUCENTAURE, s. m. Nom d'un vaisseau en forme de galion, qui sert au Doge de Venise, pour

épouser la mer, le jour de l'Ascension.

BUCEPHALE, f. m. gr. Nom d'un cheval célébre d'Alexandre le Grand. On rapporte qu'il ne vouloit être monté que par ce Prince. Son nom, qui signifie tête de bœuf, venoit de sa marque, suivant l'usage des anciens Grecs.

BUCIOCHE, f. f. Draps de Provence & de Languedoc, que les François portent à Alexandrie & au Caire.

BUCOLIQUE, adj. Nom formé du grec qui signifie *bœuf*, & qu'on a donné, par excellence, aux Eglogues de Virgile, parce qu'on n'a rien de si parfait sur la vie pastorale, qui renferme le soin des bœufs.

BUFFLE, f. m. Animal fort commun en Afrique & dans d'autres pays. Il ressemble au bœuf, excepté par les cornes, qui sont plûtôt larges que rondes. On l'apprivoise assez facilement, mais les buffles sauvages sont fort dangereux. Plusieurs nations s'en servent pour le trav[illegible], & mangent sa chair, quoiq[illegible]dure & coriace. L'usage de représenter le buffle avec une boucle, lui a fait donner le nom de *boucle*, dans le blason. On donne également le nom de *bufletin* aux jeunes buffles & à leur peau préparée.

BUGLOSE, f. f. Herbe commune, dont les fleurs, les feuilles & la racine, servent aux usages de la Médecine. Elle est apéritive & cardiaque. Il y a une buglose sauvage, qui est bonne pour guérir la morsure des serpens, lorsqu'après l'avoir mâchée, on applique le marc sur la plaie.

BUGRANE, f. f. Plante, nommée vulgairement *Arrête-bœuf*, dont les feuilles ressemblent à celles de la lentille.

BUISSON-ARDENT ou PYRACANTE, f. m. Nom d'un arbrisseau qui conserve toujours sa verdure. Il produit des fleurs blanches au mois de Mai, & un fruit rouge qui résiste à l'hyver.

BULBE, f. f. Nom qu'on donne généralement aux oignons des plantes, mais qui signifie particuliérement une sorte d'oignon, sur la nature duquel on ne s'accorde point aujourd'hui, quoique les Anciens en ayent parlé. On appelle *plantes bulbeuses*, celles qui ont des racines fibreuses avec des oignons. *Bulbe caverneux* est un terme d'Anatomie, qui se dit des muscles accélérateurs qui vont passer sur le bulbe de l'uretere.

BULLE, f. f. Nom qu'on borne aujourd'hui aux Lettres-Patentes, accordées par le Pape, surtout pour les bénéfices. Cependant quelques fameuses Ordonnances des Empereurs ont conservé le nom de bulles, telles que la bulle d'or de Charles IV, qui regarde la forme des élections impériales.

BULTEAU, f. m. Mettre des arbres en *bulteau*, ou *tetars*, c'est leur couper la tête.

BUNETTE, f. f. Nom d'une espece de moineau qui fait son nid dans les haies. Son plumage est gris, & sa grosseur un peu moindre, que celle de la Fauvette. On remarque son nid n'est jamais qu'à la hauteur d'un homme de taille médiocre.

BUPHTHALME, f. m. gr. Plante, dont le nom signifie œil de bœuf, & lui vient de sa fleur, qui est faite en maniere d'œil. Ses feuilles ressemblent au fenouil. Quelques-uns l'appellent *Cacle*. On la vante pour la jaunisse, surtout prise en breuvage au sortir du bain.

BUPLEURE, f. f. Plante qui ressemble à l'oreille d'un lievre, & dont la semence est bonne pour la morsure des serpens. Sa feuille a des vertus contre la pierre.

BUPRESTE, f. f. Espece de mouche cantharide, qui est fort

dangereuse pour les animaux qui l'avallent en paissant. Elle leur fait enfler le ventre, arrête l'urine & cause la mort.

BURAIL, s. m. Nom d'une espece de ratine. Le *bural* est une sorte d'étoffe grossiere, dont les Religieux Mandians font leurs habits. La *buratine* est une autre étoffe de grosse laine, mêlée de soie comme la papeline. La *bure*, d'où paroissent venir tous ces noms, est une étoffe velue, fort grossiere, & de couleur rousse.

BURELÉ, adj. Terme de blason, qui signifie, sur l'écu, de longues listes de flanc à flanc, à nombre égal & d'émail différent.

BURGANDINE, s. f. Nom d'une belle nacre, plus précieuse que les nacres de perle, qui n'est que l'écaille d'une espece de limaçon nommé *burgan*. Elle est commune autour des Antilles, & l'on en distingue de plusieurs sortes, dont la plus estimée est celle qui est colorée de verd au-dessus de la nacre.

BURGRAVE, s. m. Titre de dignité en Allemagne. Ce nom, composé de deux mots, dont l'un signifie *Bourg* & l'autre *Comté*, signifie aujourd'hui Seigneur ou Juge de quelque ville ou de quelque château : mais l'Allemagne n'avoit autrefois que quatre *Bourgraviats* ; *Nuremberg*, *Magdebourg*, *Strombourg* & *Reineck*.

BURIN, s. m. Instrument d'acier, qui sert à graver sur les métaux, en lepoussant avec la main. Ce mot s'est annobli, jusqu'à servir de nom à la gravure, comme le *pinceau* en sert à la peinture. Ainsi l'on dit fort bien, qu'un homme s'est immortalisé par le burin.

BURLESQUE, s. & adj. Ce mot emprunté de l'Italien, signifie ce qui est capable de réjouir par un caractere ridicule ; en quoi il differe de *comique*, qui ne signifie que ce qui fait rire, ou qui réjouit à titre de plaisanterie.

BUSE, s. f. ou BOUBI, s. m. Gros oiseau de proie, fort lent & fort stupide, qu'il est impossible de dresser pour la chasse. Sa couleur est noirâtre. Il fait la guerre aux garennes, aux basses-cours & aux étangs. On appelle aussi *busa* les tuyaux des soufflets, soit de métail ou de bois.

BUSTE, s. m. Nom des figures en plein relief, qui ne représentent que le visage, & qui se placent ordinairement sur un piédestal. Ce mot nous vient de l'Italien, & n'a point de rapport au mot latin, qui signifie *bucher*.

BUSTROPHE, s. m. gr. Maniere d'écrire de la gauche à la droite, & ensuite de la droite a la gauche, sans discontinuer la ligne, en courbant seulement la premiere en demi cercle, & revenant par une seconde, qui n'est que la même continuée. Les Vers s'écrivoient autrefois dans cette forme ; & de-là vient le mot latin *Versus*, parce qu'on tournoit à peu près comme font les bœufs, pour former les sillons du labourage ; ce que le mot de *bustrophe* exprime aussi.

BUTIERE, s. f. Espece de grande arquebuse, qui sert à tirer au blanc, dans les assemblées des chevaliers de l'arquebuse. La maison où ils s'assemblent, & leur exercice même, s'appellent *butt*. L'origine de ces noms n'est pas obscure.

BUTOR, s. m. Oiseau fort gros, mais lent, & facile à tuer. Sa chair est excellente, quand elle est grasse. Son plumage est rouané & marqueté de brun, mais pâle autour du cou & marqueté de noir. Son bec est long d'environ quatre doigts & fort pointu, son cou long d'un pied & demi, & ses jambes d'environ deux pieds.

BUTURE, s. f. Tumeur qui

survient à la jointue du pied du chien & qui le rend boiteux. Un chien attaqué de ce mal, s'appelle *chien buté*.

BUVEAU ou BEVEAU, s. m. Instrument de Mathématique, qui sert à tracer des angles, & qui différe de l'équerre en ce que ses branches s'ouvrent & se ferment comme celles du compas.

BY, s. m. Grand fossé, qui regne au travers d'un étang, jusqu'à la bonde, pour y retenir une certaine quantité d'eau, lorsqu'on vuide l'étang. On l'appelle *biez* dans quelques Provinces.

BYARIS, s. m. Espece de baleine, que d'autres nomment cachelot, & qu'on croit le mâle des baleines. Ce qu'on appelle blanc de baleine est fait de la cervelle du byaris.

BYZANTINE, adj. Histoire *bizantine*. On donne ce nom à l'histoire de l'Empire d'Orient, sous les Successeurs de Constantin le Grand, qui donna son nom à l'ancienne Bizance. Nous avons un recueil d'Ecrivans de l'Histoire Bizantine.

C

C, troisiéme lettre de l'alphabet, qui se prononce comme *K* devant les voyelles *a o u*, & comme *S* devant *e* & *i*. Dans le chiffre romain, C, exprime 100; CC, 200; CCC, 300, & CCCC, 400. Il servoit aussi d'abbreviation pour les prénoms qui commençoient par C, tels que *Caius*, &c. Les anciens Grammairiens étoient portés à supprimer le *q*, pour y substituer *cu*. Au contraire nous avons sustitué, dans notre langue, *qu* à *c*, & nous écrivons *Lyrique* au lieu de *Lyric*, &c. Dans la Chymie, la lettre C signifie le salpêtre. Entre les Marchands, C. O. signifie compte ouvert, & C. C. compte courant. C. est le caractere de la monnoie de Caen; & le double CC. de celle de Besançon.

CA, adv. C'est une abbréviation, tantôt d'*ici*, & tantôt de *cela*. Dans *vien-çà*, & *çà & là*, il est formé d'*ici*. Dans *ça* est bien, *ça* ne durera pas toujours, &c, il est formé de *cela*.

CAA est la premiere syllabe de quantité de Plantes du Brésil; ce qui fait juger que dans la langue des habitans il signifie plante. Ils y joignent un autre mot qui en distingue l'espece; comme dans *Caa-Ataya*, qui est une plante purgative, assez semblable à l'Eufraise; *Caa-Chira*, qui est la plante de l'Indigo, & quantité d'autres, dont les noms & les propriétés se trouvent dans le Dictionnaire de *James*.

CAB, s. m. Mesure des Hebreux, qui contenoit trois pintes un tiers de notre mesure de vin, & deux pintes cinq sixiémes de notre mesure à bled.

CABAIE, s. f. Nom d'une espece de robbe, en usage dans quelques parties des Indes orientales.

CABALE, s. f. Mot qui signifie *tradition* dans son origine hébraïque. Il est devenu le nom d'une science secrete, qui consiste à expliquer les choses les plus obscures, soit par les nombres, soit par le changement de l'ordre des lettres soit par des rapports & des dimensions dont les cabalistes se sont formés des regles. Cette imagination, étant passée entre les Chrétiens, a donné lieu aux Talismans, aux Amuletes, & à quantité d'autres superstitions. Les Juifs prétendent que la science de la Cabale a été revelée à Moïse sur le Mont Sinaï, & qu'elle s'est perpétuée sans le secours de l'écriture, par la seule tradition. *Cabale*, dans le figuré, ne se dit qu'en mauvaise part, pour signifier complot, association dans de mauvaises vûes. On appelle *cabaliste*, en

Languedoc, un Marchand qui fait le commerce sous le nom d'autrui.

CABANE ou CABINE, s. f. Terme de mer, qui signifie de petites chambres composées de planches, dans un vaisseau, pour le logement des Officiers & des Voyageurs. *Cabane*, sur la riviere de Loire, signifie un batteau couvert. On nomme aussi *cabanes* les maisons des pauvres Paysans. *Cabanner*, c'est faire des *cabanes* pour s'y loger, ou simplement se loger dans des *cabanes*.

CABARET, s. m. Petite plante. *Voyez* ASARUM.

CABAS, s. m. Nom d'une espece de panier long, fait de jonc tressé, qui est en usage en Flandres. On y nomme aussi *cabas* certains chariots couverts, qui servent de coches, ou de voitures publiques.

CABESTAN, s. m. Machine de méchanique, qui sert à lever de gros fardeaux, par le moyen d'un essieu traversé de barres de bois qui le font tourner en rond. Il y a le *cabestan* double, & le *cabestan* à l'Angloise. Sur mer, le *cabestan* sert particuliérement à retirer les ancres.

CABESTERRE, s. f. On donne ce nom, dans nos Isles de l'Amérique, à la partie de l'Isle qui regarde le Levant, & qui est toujours rafraîchie par les vents alisés. La *cabesterre* est opposée à la basse-Terre : ce qui fait juger que ce mot est une corruption de *Cap*, & qu'il signifie une *Terre* qui forme un *Cap* à l'*Est*.

CABILLE, s. f. Nom qu'on donne aux Tribus, ou aux Associations de familles, dans l'Arabie & l'Abissinie. C'est ce qui s'appelle *Horde* en Tartarie, *Clan* en Ecosse, *Pieve* en Corse, &c.

CABLE, s. m. Grosse corde, qui est particuliérement à l'usage de la Marine. De quelque grosseur que soient les cables, ils sont toujours composés de trois *hansiers* dont chacun l'est de trois *tourons*. Un grand vaisseau a toujours besoin de quatre cables, dont le plus gros s'appelle *maître-cable*. La longueur ordinaire d'un cable est de cent-vingt brasses ; & cette mesure sert, en mer, pour régler les distances. Deux cables, c'est deux cens quarante brasses. *Cablé*, en termes de Blason, se dit d'une croix couverte de cordes tortillées. *Cablot* se dit pour petit *cable*.

CABLIAU, s. m. Excellent poisson des mers du Nord, qui se prend aussi à l'embouchure des rivieres, & que plusieurs confondent avec la morue fraîche, parce qu'il lui ressemble beaucoup par la figure ; mais d'autres le croyent d'une espece différente.

CABOCHON, s. m. Nom qu'on donne aux pierres précieuses, sur-tout aux rubis, lorsqu'étant encore dans la forme où elles ont été trouvées, on n'a fait que les polir, sans leur avoir donné aucune autre figure.

CABOSSE, s. f. Nom de la gousse qui renferme les amandes du Cacao.

CABOTER, v. n. Terme de Marine. C'est naviger le long des côtes, de Cap en Cap. *Cabotage* est le substantif. On nomme *caboteurs* de petits bâtimens dont on se sert pour caboter.

CABOTTIERE, s. f. Batteau plat, long & étroit, dont on se sert particuliérement sur la riviere d'Eure, depuis Dreux jusqu'à sa jonction avec la Seine.

CABRER, v. act. Dans le figuré, *cabrer* quelqu'un, c'est le choquer par quelque proposition ou quelque terme révoltant. On se *cabre* quelquefois mal-à-propos.

CABRIL, s. m. Nom qu'on donne aux jeunes chevreaux. Leur peau se nomme *cabron*, & sert à faire des gands.

CABRION, s. m. Terme de mer.

mer. C'eſt une piéce de bois qui ſert à raffermir les affuts, lorſque la mer eſt aſſez groſſe pour ébranler l'artillerie. La *cabre* eſt une autre machine de mer, en forme de gros boutons, qui ſert dans une galere.

CABROUET, ſ. m. Charrette en uſage dans nos Iſles, qui eſt ordinairement tirée par des bœufs.

CABUIE, ſ. f. Herbe de quelques parties méridionales de l'Amérique, dont les Sauvages font des cordes, & du fil ſi fort, qu'il coupe le fer comme une ſcie. Les feuilles de la *cabuie* reſſemblent au chardon.

CACAGOGUES, ſ. m. Mot compoſé du latin & du grec, qui ſignifie des onguens appliqués au fondement, pour provoquer les ſelles.

CACALIE, ſ. f. Plante dont la fleur reſſemble à celle de l'olivier. On la prend pour le *cancanum* de Galien. Mais il eſt fort rare.

CACAO, ſ. m. Fruit d'un arbre, que nos Voyageurs appellent *cacacyer*. C'eſt une eſpece de noix de la groſſeur ordinaire d'une amande, qui croiſſent dans une gouſſe au nombre de dix ou douze, de couleur violette, & deſquelles on tire une ſubſtance fort tendre, dont on compoſe le chocolat. Les cacaoyers produiſent ordinairement deux fois l'année. Ils ſont de la hauteur d'un ceriſier, & lui reſſemblent d'ailleurs par la figure. Le commerce du cacao eſt fort conſidérable. Dans quelques endroits de l'Amérique Eſpagnole, le cacao tient lieu de monnoie. Les *cacaoyeres* ſont des lieux plantés de cacaoyers.

CACAOTETI, ſ. m. Nom d'une pierre Indienne, qui s'appelle, en latin, *Lapis corvinus*, & qui, lorſqu'elle eſt échauffée, produit un bruit aſſez fort.

CACHATIN, ſ. m. La gomme Laque, qui ſe nomme *cachatin*, eſt une des ſortes de Laques qu'on porte à Smyrne.

CACHELOT, ſ. m. *Voyez* BYARIS.

CACHOU, ſ. m. Eſpece de gomme, formée du ſuc d'un arbre des Indes, qui s'appelle *bajou*, & qui porte un fruit du même nom. Le cachou brut eſt fort bon pour l'eſtomac. On le prépare, en grains, avec de l'ambre & du muſc, pour donner de la douceur à l'haleine. Le cachou ſe fait par le feu, en faiſant bouillir, dans l'eau, du bois de bajou coupé en piéces, dont il ſort une gomme qui ſe condenſe & ſe durcit en ſéchant.

CACHRYS, ſ. m. Nom grec, qui eſt celui de la graine du Romarin, & qu'on donne auſſi à ce qu'on appelle *chatton*, ſur certains arbres, c'eſt-à-dire, à certaine production, qui, n'étant ni fruit ni feuille, précéde néanmoins le fruit, & tombe lorſqu'il commence à paroître. Les noiſetiers, & d'autres arbres, ont des *chattons*.

CACIQUE, ſ. m. Titre de dignité au Mexique, & dans pluſieurs autres régions de l'Amérique Eſpagnole. Les Caciques ſont les Princes, les Seigneurs & toute la Nobleſſe du pays.

CACOCHYMIE, ſ. f. Mot gr. compoſé, qui ſignifie une conſtitution dérangée par une abondance de mauvaiſes humeurs, qui procédent de différentes cauſes.

CACODEMON, ſ. m. grec. Mauvais Eſprit, Diable, Monſtre capable d'effrayer, ſoit qu'il ait une exiſtence réelle, ou qu'il ſoit l'ouvrage de l'imagination. Les Aſtrologues donnent ce nom à leur douziéme maiſon du ciel, parce qu'ils n'en tirent que des prognoſtics terribles.

CACOETHES, ſ. m. gr. Mauvaiſe coutume, habitude nuiſible. Les Chirurgiens donnent ce nom à certains maux invétérés qui pro-

duisent des abscès, des aposthumes, & qui sont presqu'incurables.

CACOPHONIE, s. f. gr. Tons déréglés de la voix ou des instrumens, qui troublent la justesse de l'harmonie ; ou rencontre de certaines syllabes dures & choquantes, dans le style ou dans le langage.

CACREL, s. m. Nom d'un poisson de la Méditerranée ; dont on vante la tête pour guérir les ulceres, & la chair contre la morsure des scorpions & des chiens enragés, par simple application.

CADASTRE, s. m. Nom qu'on donne aux Rolles ou aux Registres publics, qui contiennent la répartition de la taille dans une Province. L'origine de ce mot est incertaine.

CADEAU, s. m. Figure, ou traits de plume, dont les maîtres Ecrivains ornent leur écriture. On employe aussi ce mot pour signifier quelque chose de galant qu'on donne à quelqu'un, ou qu'on fait en sa faveur.

CADENAS, s. m. Petite serrure mobile, qu'on applique à différentes choses pour les fermer. On appelle aussi *cadenas* une espece de coffre, ou d'étui, qui contient une cuillere, une fourchette & un couteau, qu'on sert pour le Roi, ou pour les personnes d'une grande distinction.

CADENCE, s. f. Ton propre & réglé de la voix, dans le langage, la lecture, ou la déclamation, qui sert à faire sentir mieux ce qu'on dit. Dans l'éloquence & la Poësie, c'est la disposition bien ménagée des mots & des syllabes. En Musique, c'est une espece de conclusion de l'air ou du chant, qui se fait avec la justesse & l'agrément convenables. C'est aussi un tremblement harmonieux de la voix, ou de l'instrument. Dans ces deux sens, il y a diverses sortes de cadences. En termes de danse, c'est le juste rapport des pas & des mouvemens avec la mesure des instrumens. Il y a aussi une cadence de Manége, qui consiste dans les mouvemens réguliers d'un cheval bien dressé.

CADENE, s. f. Nom d'une sorte de tapis, qui vient du Levant, en Europe, par la voye de Smyrne.

CADI, s. m. Nom qu'on donne, en Turquie, aux Officiers qui ont l'administration de la Justice.

CADMIE, s. m. *Voyez* CALAMINE.

CADRAN, s. m. Partie extérieure d'un horloge, qui fait connoître les heures par le mouvement régulier de l'aiguille. Il y a des cadrans solaires, qui marquent les heures par l'ombre du style ; des cadrans *anemoniques*, ou des *anemoscopes*, qui font connoître quel vent souffle ; des cadrans *hydrauliques*, où l'heure est marquée par le mouvement de l'eau. Les Lapidaires nomment *cadran* une machine de fer, qui sert à tenir les diamans pour les travailler.

CADRE, s. m. Quoique ce mot emporte l'idée de quarré, & qu'il n'ait pas d'autre sens dans le propre, on l'applique aux bordures rondes & ovales des tableaux, comme aux bordures quarrées. Les cadres de plat-fond, de maçonnerie, de charpente, &c. font toujours des figures quarrées.

CADUCÉE, s. m. Les Romains appelloient *caducée* une baguette blanche que portoient, à la main, les Officiers publics, qui proclamoient la paix, ou qui l'alloient annoncer à l'ennemi. Mais c'est plus proprement le nom de la baguette avec laquelle on représente le Dieu Mercure & qu'il avoit reçue d'Apollon, pour toucher la harpe à sept cordes. Les Egyptiens ornerent cette baguette de deux serpens entrelacés, l'un mâle, l'autre femelle, qui formoient une sorte de nœud au milieu, & sembloient se baiser au sommet. Ils y

ajouterent des aîles. Quelques-uns prétendent que c'étoit le hieroglyphe ou l'emblême de l'Eloquence. Les Poëtes attribuent aussi, à cette baguette, la propriété de conduire les ames aux enfers & de les en ramener.

CADUCITÉ, s. f. lat. Disposition à tomber. Foiblesse d'une chose qui annonce sa chute ou sa ruine. *Caduc*, adjectif, se dit des choses qui approchent de leur fin. L'âge caduque, ou de la caducité, est la vieillesse. On appelle *Mal caduque*, l'épilepsie, parce qu'elle cause des chutes dangereuses. En termes de Palais, une succession *caduque* est celle où personne ne se porte pour héritier.

CÆCUM, s. m. Mot purement latin, qui signifie aveugle. On a donné ce nom au premier des gros boyaux, parce qu'il n'a qu'une ouverture, qui lui sert d'entrée & de sortie. Il est situé dans l'hipocondre droit, & plus bas que le rein.

CÆTERA. Mot emprunté du latin, & grec d'origine, qui signifie *le reste* ou d'*autres choses*. Il est devenu françois, dans ce sens, & s'exprime ordinairement par ces ceux lettres, *&c.*

CAFARD, s. m. Ancien mot, qui se dit encore, pour signifier *Hypocrite*, faux dévot, & par extension, *Rusé* sous un air simple. On le fait venir de l'Arabe, où *Caphar* signifie proprement celui qui a quitté une Religion pour en prendre une autre, *Infidele*. Les Turcs donnent ce nom aux Chrétiens. *Cafarderie* est le substantif. On appelle aussi *cafard* une espece de damas, ou de satin, dont la trame est de fil & les chaînes de soie.

CAFFÉ, s. m. Graine, en forme de féve, qui croît sur une plante du même nom, dont la tige ressemble aussi à celle de nos féves, mais dont les feuilles ont plus de ressemblance avec celles du cerisier. Le caffé ne croissoit autrefois qu'au Levant, sur-tout dans l'Arabie heureuse; mais on a trouvé le moyen de le faire croître dans diverses Colonies Européennes, où il se perfectionne de jour en jour. L'usage du caffé, en liqueur composée de sa poudre, s'est merveilleusement répandu dans toute l'Europe. Les maisons publiques, où cette liqueur se vend, portent aussi le nom de *caffé*, & servent de lieux d'assemblée aux gens oisifs. On prétend que le caffé corrige toutes sortes d'intemperies, & presque tout le monde se loue de ses effets. Cependant, il est dangereux pour certains tempéramens; & comme il n'y a point encore de regle connue pour faire cette distinction, c'est à ceux qui en usent à observer le bien ou le mal qu'il leur cause. Un défaut commun est de le faire trop brûler. Il cause alors l'insomnie. On appelle *caffé mariné*, celui qui a été mouillé d'eau de mer; ou qui a pris un goût de godron sur les vaisseaux.

CAFFETAN, s. m. ou CAFTAN. Robbe longue, agrafée, & bordée par-devant, avec des manches courtes, en usage parmi les principaux Officiers militaires Turcs. Le Grand Seigneur fait présent d'une ou de plusieurs de ces robbes, à ceux qu'il veut honorer par une marque particuliere de faveur. La *caffe*, ou *caffa*, est une toile de coton fort bigarrée de figures, qui vient du Bengale.

CAFFILA, s. m. Nom qu'on donne, en Perse & dans l'Indoustan, à ce qui s'appelle caravane en Turquie.

CAFRES, s. m. Habitans d'une grande partie de l'Afrique, au couchant & au midi, qui se nomme *cafrerie*. Ils sont célébres par leur difformité & leur barbarie.

CAGNEUX, s. & adj. Tortu, difforme. Il se dit des pieds comme des jambes.

CAGOT, Faux dévot. Dévot

avec affectation. *Cagoterie* est le substantif.

CAHIER DE FRAIS, ou *Mémoire de frais*. Terme de comptable, qui se dit d'un état de dépense, pendant un temps limité.

CAHIMITIER, s. m. Arbre de l'Amerique, qui porte un fruit d'environ trois pouces de diamétre, verd & mêlé de taches rouges & jaunes, si sain & si rafraîchissant qu'on le donne aux malades.

CAHOTER, v. act. & n. Outre sa signification vulgaire, il se dit fort bien, dans le figuré, d'une voix qui *sautille*, & qui est comme interrompue, soit par la crainte ou par quelque empêchement naturel, dans le discours ou dans le chant.

CAHUTTE, s. m. Mot d'origine allemande, qui se dit pour cabane, chaumiere.

CAIE, s. f. Espece de banc de sable, couvert d'herbages ou de vase, qui se nomme aussi *roche molle*, & qui est capable de faire échoner les petits bâtimens.

CAILLE, s. f. Oiseau de passage dont la chair est fort estimée, excepté dans les pays qui produisent beaucoup d'ellebore, parce que la caille s'en nourrissant, devient fort dangereuse, jusqu'à causer l'épilepsie à ceux qui en mangent. Il est prouvé, par des observations certaines, que les cailles passent dans les pays chauds à la fin de l'automne, & reviennent vers la fin du printems.

CAILLEBOTÉ, adj. Réduit en caillebot, coagulé. Du sang épais & caillebotté.

CAILLEBOTIS, s. m. Sorte de treillis, composé de petites piéces de bois entrelacées, qui servent à donner de l'air aux lieux renfermés.

CAILLETTE, s. f. Nom qu'on donne, à Paris, aux femmes qui ont peu d'esprit & beaucoup de babil. Il étoit en usage dès le tems de *Marot*.

CAILLOT-ROSAT, s. m. espece de poire, qui se nomme aussi *poire d'eau-rose*, d'assez bon goût, mais fort pierreuse.

CAILLOU. Eau de caillou. On donne ce nom à une préparation d'eau-forte, sur laquelle on voit végeter les métaux, comme un arbre qui croît à vûe d'œil, & qui s'étend en plusieurs branches. On en attribue l'invention à *Rhodes Canasse*.

CAIMACAN, s. m. Titre de dignité en Turquie. Il y a deux Caïmacans : l'un qui est Gouverneur de Constantinople, l'autre Lieutenant du Grand Visir. C'est aussi le nom d'une toile fine, dont il se fait un grand commerce à Smyrne.

CAINITES, s. f. Secte de Gnostiques, qui tiroient leur nom de Caïn, dans le second siécle du Christianisme. Ils avoient une vénération particuliere pour Caïn, Coré, Dathan, Abiron, Sodomites, & pour le traître Juda. On leur attribuoit toutes sortes d'infamies & de blasphêmes. Ils avoient composé un livre, sous le nom d'*Ascension de S. Paul*, qui contenoit tout ce qu'ils prétendoient que cet Apôtre avoit vû dans le ciel, lorsqu'il y avoit été élevé, soit en corps ou en esprit. Ils avoient aussi un Evangile qu'ils attribuoient à *Judas*. Il paroît que c'étoit plutôt une société d'impies & de libertins, qu'une Secte d'Hérétiques.

CAJOLER, v. act., qu'on devroit écrire *cageoler*, parce qu'il est formé de cage. Il signifie caresser, flatter, par quelque vûe artificieuse ; comme on caresse un oiseau, pour l'accoutumer à la clôture de sa cage.

CAJOU, s. m. Pomme du Brésil, dont on vante le goût & les vertus stomachiques. L'arbre, qui la porte, est de la forme du grenadier. On en tire une gomme utile pour les Peintres, & son écorce sert pour la teinture du coton. Entre la fleur & le fruit, il produit

une féve qui est bonne aussi à manger, & qui passe pour un spécifique contre les dartres.

CAIQUE, s. f. Nom d'un petit bâtiment de mer, dans plusieurs endroits du Levant.

CAISSON DE BOMBES, s. m. Machine de guerre, qui consiste dans une caisse remplie de plusieurs bombes, qu'on enterre pour chasser l'ennemi d'un poste, par un effet plus terrible encore que celui d'une simple mine. On y attache un saucisson, par lequel on y met le feu.

CAJUTE, s. m. Terme de Mer. C'est le nom qu'on donne aux lits des vaisseaux, qui sont emboîtés dans la charpente.

CALABA, s. m. Arbre gommeux des Indes, qui rend une sorte de bon mastic. Ses fleurs sont en forme de rose.

CALADE, s. f. Terme de Manége, qui signifie la pente d'un terrain par lequel on fait descendre un cheval au petit galop, pour donner de la souplesse à ses hanches.

CALAF, s. m. Arbre d'Egypte, qui ressemble au saule, & dont les fleurs, qui sont blanches & odoriférantes, rendent une eau nommée *Machalaf*, dont on vante la vertu contre toutes sortes de venins.

CALAMBA, s. m. Nom Indien du bois d'Aloes, dont le plus célébre usage, dans les Indes, est de servir aux funérailles des Bramines, pour brûler leurs corps. Nos Droguistes le nomment *calambour*.

CALAMENT, s. m. Plante aromatique, commune dans les pays chauds, dont la fleur ressemble à celle du Romarin. On attribue de grandes vertus à ses fleurs & à ses feuilles, pour les rétentions d'urine, pour les maux de tête & de ratte, pour la goutte & les fluxions, contre les vers, &c. Il y a une autre sorte de *calament*, qui s'appelle *calament commun*, & qui a aussi ses propriétés.

CALAMINE, s. f. Pierre, ou fossile bitumineux, qui se nomme aussi *cadmie*, & qui donne une teinture jaune au cuivre rouge. On l'employe sur-tout dans l'alliage des métaux dont se fait le bronze. La *calamine* se trouve près des mines de plomb. On en fait d'artificielle, & de plusieurs sortes, dont celles qui se nomment *compholix* & *spode* sont le plus en usage. Les Chirurgiens employent la *calamine*, à l'extérieur, pour dessécher les ulceres.

CALAMITÉ, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *misére*, *infortune*.

CALANDRE, s. f. Machine de bois avec laquelle on tabise les taffetas & d'autres étoffes de soie, par le moyen de deux gros rouleaux, sur lesquels on fait passer un fort gros poids, & qui sont legerement gravés de diverses figures. On prétend que ce nom vient d'un oiseau qui s'appelle *calandre*, & dont les gravures des rouleaux représentent les plumes. On donne aussi le nom de *calandre* à un petit insecte qui ronge le bled, & qui se nomme autrement *charenson*.

CALATRAVA, s. f. Ordre militaire d'Espagne, dont la premiere Maison fut à *Calatrava*, ville d'Andalousie. On rapporte son institution à Sanche III, en 1158. Il fut d'abord régulier, sous la Regle de Citeaux; mais le Pape, Paul III, accorda aux Chevaliers la liberté de se marier une fois. Ils portent une croix rouge sur l'estomac. On compte quatre-vingt Commanderies de cet Ordre, en Espagne.

CALCAMAR, s. m. Oiseau marin, qui ne se sert point de ses aîles pour voler, mais qui nâge avec beaucoup de vîtesse. Sa grosseur est celle d'un pigeon. Les côtes du Crésil en sont couvertes.

CALCINER, v. act. Ce mot,

formé du mot latin, qui signifie *chaux*, signifie réduire en poudre, ou en chaux, par l'action du feu; mais on ne l'applique ordinairement qu'aux matieres qui, n'étant pas combustibles de leur nature, demandent un feu très-actif pour cette opération; telles que les minéraux.

CALCUL, s. m. lat. Comparaison, compte, supputation, pour trouver la valeur d'une chose. On donne aussi ce nom à la pierre qui s'engendre dans le corps humain. Les comptes se faisoient anciennement avec de petites pierres.

CALCUL DIFFERENTIEL, & CALCUL INTEGRAL. Noms de deux nouvelles méthodes Géométriques. Le premier est la méthode de différencier les qualités ou grandeurs, c'est-à-dire, de trouver une quantité infiniment petite, qui, prise une infinité de fois, égale une quantité ou grandeur donnée. Ce que nous appellons différences, les Anglois l'appellent *Fluxions*. Le *calcul integral* est la maniere de sommer les différences, c'est-à-dire, la somme ou la grandeur égale à une infiniment petite donnée, prise une infinité de fois; ce que les Anglois appellent la méthode inverse des fluxions. Le *calcul différentiel* descend du fini à l'infiniment petit, & le *calcul intégral* remonte de l'infiniment petit au fini. Mais le second est imparfait & borné. S'il cessoit de l'être, la Géométrie seroit arrivée à sa perfection.

CALCULEUX, s. & adj. Qui a le calcul, qui est tourmenté de la pierre, de la gravelle; ou ce qui est pierreux, graveleux.

CALE, s. f. Fond d'un navire, ou partie la plus basse, qui entre dans l'eau, & qui s'étend de la poupe à la proue. L'endroit où l'on place les marchandises & les munitions, s'appelle *fond de cale*. La *cale* est aussi un châtiment de mer, qui consiste à laisser tomber plusieurs fois le coupable dans l'eau, par le moyen d'un cordage auquel il est attaché avec un bâton entre les jambes. La *cale seche* est lorsqu'on ne le fait tomber que jusqu'à la surface de l'eau, sans qu'il en soit mouillé. On appelle aussi *cale* un abri pour les vaisseaux, derriere quelque terrain un peu élevé. En termes d'Art, une *cale* est un morceau de quelque substance qu'on met entre deux choses, pour remplir les vuides, ou sous une seule chose pour la hausser.

CALEBASSE, s. f. Fruit du calebassier, arbre fort commun en Afrique & aux Indes. L'arbre ressemble assez à nos gros pommiers; & ses feuilles, qui ont la forme d'une langue de chien, sortent de la branche sans queue. Les calebasses sont de différentes grandeurs; quelques-unes surpassent nos plus grosses citrouilles. L'écorce est épaisse & devient dure en séchant. Les Indiens, après l'avoir vuidée de sa poulpe, en font des bouteilles, des plats, des écuelles & toutes sortes de vaisseaux pour leurs usages domestiques. Cette poulpe est d'une qualité si froide, qu'il n'y a point de meilleur remede pour la brûlure, & pour les coups de soleil.

CALEFACTION. s. f. Terme de Physique, tiré du latin, pour signifier la production de la chaleur dans les corps mixtes.

CALEMARE, s. m. Poisson qui ressemble à la Seche, & qui jette, comme elle une encre fort noire. Mais il a la chair plus molle.

CALENÇAR, s. m. Belle toile des Indes, dont les figures & les couleurs s'appliquent avec le pinceau; ce qui la rend la plus précieuse & la plus estimée de toutes les Indiennes.

CALENDES, s. f. lat. Nom que les Romains donnoient au pre-

mier jour de chaque mois, & par lequel ils comptoient les jours précédens en remontant jusqu'aux Ides. Ainsi le dernier jour, ou le 31 de Décembre, se nommoit le jour avant les Calendes de Janvier; le 30, le troisiéme avant les Calendes; le 29, le quatriéme, & ainsi en continuant. Cet usage s'est conservé à la Chancellerie de Rome. Pour le réduire à notre maniere de compter, il faut ajoûter deux à la totalité des jours du mois, ce qui fera, par exemple, trente-trois jours pour Décembre; & retrancher ensuite de ce nombre, celui des Calendes: alors ce qui restera sera le jour du mois, tel que nous le comptons. Ainsi, le 15 des Calendes de Janvier, sera le 18 de Décembre. Les Grecs n'avoient point de Calendes; d'où vient le proverbe, *Renvoyer quelqu'un aux Calendes grecques*. On appelle *Calendrier*, l'ordre des mois, des jours & des semaines, qui composent l'année civile, avec les marques des Fêtes. On y a fait plusieurs réformations en divers tems, parce que l'année astronomique ne s'accordant point avec l'année civile, il y a toujours des inégalités à réparer. La derniere réformation est celle du Pape Gregoire XIII, en 1582. *V.* STILE.

CALENTURE, s. f. Fievre ardente, accompagnée de délire, qui est fort commune sur mer, & qui a reçu ce nom des Espagnols, parce qu'on ne s'en garantit pas sans beaucoup de précaution dans les mers qui bordent leurs Colonies d'Amérique. Ceux qui en sont atteints, prennent la mer pour un champ de verdure, & s'y jettent impatiemment dans cette idée.

CALER, v. act. Terme de mer, qui signifie *abbaisser*, lorsqu'il est question des voiles. L'usage est néanmoins de dire *amener les voiles*. *Caler* signifie aussi mettre une cale, pour hausser quelque chose, ou pour remplir des espaces vuides.

CALESIAM, s. m. Grand arbre du Malabar, dont le bois est de couleur purpurine. On en fait des poignées de sabre, & des manches pour toutes sortes d'instrumens. Son écorce est employée dans la Médecine.

CALFATER, v. act. Terme de mer, qui signifie boucher les fentes d'un vaisseau avec des planches, des étoupes, du goudron, &c. De-là vient *calfateur*, *calfas*, *calfatas*, &c.

CALFEUTRER, v. act, qui a la même signification que calfater, mais qui se dit particuliérement des fenêtres d'une chambre, & de toutes les fentes, qu'on bouche avec de la colle & du papier.

CALIBRE, s. m. Largeur ou diametre de la bouche d'un canon & de toute arme à feu. Le boulet, ou la balle, qui lui est proportionné, s'appelle boulet ou balle de *calibre*. *Calibrer* un boulet, c'est lui donner cette proportion. Le mot de *calibre* est employé aussi dans d'autres Arts, pour signifier des proportions & des mesures, ou des instrumens qui servent à les régler.

CALICE, s. m. lat. Les Botanistes donnent ce nom à la partie extérieure, qui enveloppe une fleur lorsqu'elle est en bouton, & qui est différente du *pedicule*. Ils le donnent aussi à la partie qui soutient & qui enveloppe, tout à la fois, quelques autres fleurs, comme dans la Rose.

CALICO, s. m. Espece particuliere de toile de coton, qui vient de Calecut sur la côte de Malabar. Les Anglois ont donné ce nom à toutes les toiles de coton, peintes ou blanches, qui viennent des Indes orientales, & que nous appellons *Indiennes*.

CALIETTE, s. f. Espece de champignon jaune, qui vient au pied du Genievre.

CALIN, f. m., se dit pour *pareſſeux*, lent, avec affectation de langueur; & par extenſion, dans le figuré, pour ruſé avec douceur, avec un air de flaterie, de déſintéreſſement & de nonchalance, qui ſemble ne prétendre à rien. Tu es un bon *calin*. L'origine eſt incertaine.

CALINER, v. n. Terme de ſociété familiere, qui ſignifie paſſer le tems dans l'indolence, ou ſe mettre dans une ſituation aiſée, pour demeurer dans l'inaction.

CALIORNE, ſ. f. Terme de mer. C'eſt le nom d'un gros cordage dont on ſe ſert avec des poulies, pour lever de gros fardeaux.

CALIPPIQUE, adj. Période calippique. C'eſt un eſpace de 76 ans inventé par Calippus, à l'expiration duquel il s'imaginoit que les nouvelles & les pleines lunes revenoient au même jour de l'année Solaire, ce qui eſt une erreur; car, dans l'eſpace de trois cens cinquante-trois ans, elles reviennent trop tard d'un jour entier. Ce Période commença trois cens trente ans avant Jeſus-Chriſt, l'an 424 de Rome, dans la troiſiéme année de la cent douziéme Olympiade.

CALLÉE, ſ. f. Nom d'une eſpece de cuirs de Barbarie, qui s'achetent à Bonne, & dont le commerce eſt conſidérable.

CALLEMANDRE ou CALMANDRE, ſ. f. Nom d'une étoffe de laine fort luſtrée, & de différentes couleurs, dont on fait des robbes & des jupons.

CALLEVILLE, ſ. f. Nom d'une pomme fort eſtimée, dont la chair eſt tachetée de rouge.

CALLIOPE, ſ. f. Muſe qui préſide à la Poëſie héroïque & à la Rhétorique. On la repréſente fort jeune, couronnée de fleurs, portant ſur l'épaule gauche pluſieurs guirlandes de laurier, & tenant entre ſes mains trois Livres, l'Iliade, l'Odyſſée, & l'Eneïde.

CALLIPEDIE, ſ. f. gr. Titre d'un fameux Poëme latin, ſur les moyens d'avoir de beaux enfans, compoſé par *Quillet*, de Chinon en Touraine. Ce nom eſt paſſé en uſage, pour ſignifier une ſorte d'Art, qui a le même objet.

CALLOT, ſ. m. Nom d'un célébre Graveur, qui a excellé pour les petites Figures groteſques; d'où eſt venu l'expreſſion proverbiale de *Figure à Callot*, pour figure bizarre & riſible. Les maſſes de pierre, qu'on tire des ardoiſieres, pour les tailler en ardoiſes, ſe nomment des *callots*.

CALMANT, ſ. & adj. Terme que les Médecins ont mis en uſage, pour ſignifier un remede narcotique, ou ſoporatif, qui diminue le ſentiment de quelque douleur. Le Laudanum, le Cynogloſſe, &c. ſont des *calmans*.

CALMI, ſ. m. Eſpece de toile peinte, qui vient des Etats du Grand Mogol, & dont le commerce eſt défendu en France.

CALOIER, ſ. m. Nom qu'on donne aux Moines Grecs de l'Ordre de ſaint Baſile. Le Mont Athos eſt rempli de Couvens de cet Ordre; ce qui le fait nommer, par les Grecs, la *Montagne ſainte*. Il y en a beaucoup auſſi dans les Iſles de l'Archipel, qui jouiſſent de leurs uſages, en payant un tribut aux Turcs.

CALONIERE, ſ. f. Eſpece de petite ſarbacane, avec laquelle les enfans jettent des pois ou d'autres matieres, par le moyen d'un bâton qu'ils pouſſent dedans avec violence. C'eſt une corruption pour *canoniere*.

CALOT, ſ. m. Nom d'une poire, que d'autres appellent Donville, & qui ſe conſerve juſqu'au mois de Mai. Elle ſe mange cuite.

CALOTTE, ſ. f. Nom d'une ſociété badine, inſtituée de nos jours pour faire la guerre aux vices

& aux ridicules. Les Associés se nomment Calottins. Ils ont pris le titre de Régiment ; où ceux qui se couvrent de quelque ridicule éclatant, sont enrollés par un Brevet en Vers ou en Prose. Le corps a ses chefs, ses armoiries, &c. Cette imagination a produit quantité d'Ouvrages ingénieux : mais l'esprit de Satire en a souvent abusé, pour se livrer aux plus noires calomnies. *Calottin* se dit de tout ce qui sent une gayeté folle & maligne. *Calotte*, en termes d'Architecture, est une portion de voute, sphérique ou sphéroïde, qu'on éleve au milieu des plafonds & des voutes mêmes. Les Horlogers donnent aussi ce nom à l'espece de boëte qui renferme le mouvement d'une montre.

CALQUER, v act. Mot emprunté de l'Italien, qui signifie copier un dessein trait pour trait, en frottant le derriere du dessein avec de la pierre de mine, & passant ensuite, par-dessus, une pointe qui imprime la couleur sur le papier qu'on a mis par-dessous.

CALQUIERS, s. m. Nom de divers satins des Indes, & d'une espece d'Atlas, qui s'appelle *Atlas calquier*.

CALVAIRE, s. m. Ordre de Religieuses, fondé par Antoinette d'Orleans, fille de Leonore d'Orleans, Duc de Longueville, & de Marie de Bourbon, Comtesse de saint Paul, sous la direction du fameux Pere Joseph, Capucin, qui dressa les constitutions suivant la régle de saint Benoît. Le premier Monastere fut bâti à Poitiers, en 1614.

CALVINISME, s. m. Doctrine de Calvin, qui a donné lieu à un Schisme irréparable dans l'Eglise. Les principaux articles de cette doctrine regardent la présence réelle dans l'Eucharistie, le sacrifice de la Messe, le mérite des bonnes œuvres, le nombre & la vertu des Sacremens, les vœux de Religion, l'action de la grace, &c. On appella *Calvinistes*, dans le seiziéme siécle, ceux qui embrasserent les sentimens de Calvin. Depuis, ils se sont divisés en plusieurs autres Sectes, qui sont toutes comprises aujourd'hui sous le nom de *Protestans*.

CALYPHE, s. m. Mot arabe, qui signifie Héritier & Successeur. C'étoit le nom du Souverain d'une grande Monarchie, qui a subsisté long-tems dans une partie de l'Asie & de l'Afrique. Les Calyphes étoient Chefs temporels & spirituels de la plûpart des pays où le Mahométisme étoit établi.

CAMAIL, s. m. Vieux mot, dont l'origine est obscure, mais qui s'est conservé, dans le Blason, pour signifier une espece de lambrequin qui couvroit les écus des Chevaliers. De-là vient le nom de *camail*, pour la couverture de tête que portent nos Evêques & les Prêtres de plusieurs Diocèses.

CAMALDULE, s. m. Religieux d'un Ordre Monastique, fondé au douziéme siécle par saint Romuald, dans un endroit nommé *Camaldoli*, près d'Arrezo, d'où l'Ordre a pris son nom. L'habit est blanc. La Regle est celle de saint Benoît, avec quelques constitutions particulieres, dont le principal article ordonne la solitude & l'éloignement des villes.

CAMARAMIRA, s. f. Célébre Plante du Brésil, dont la fleur, qui est jaune, s'ouvre pendant toute l'année à onze heures du matin, demeure ouverte jusqu'à deux heures après midi, & se ferme pour le reste du temps.

CAMARE, s. f. Ancienne espece de caveçon, dont on ne se sert plus dans les Académies, parce que les petites dents, dont il est armé, déchirent la bouche du cheval.

CAMAYEU, s. m. Peinture

d'une ſeule couleur, qui n'eſt diverſifiée que par les jours & les ombres. On donne auſſi le nom de *camayeux* à certains tableaux qui imitent les agathes, les ſardoines, & d'autres pierres taillées en relief, parce que ces ſortes de pierres ſe nomment auſſi *camayeux*. Les anciens les nommoient *Monogrammes*.

CAMBISTE, ſ. m. Nom tiré de l'Italien, qu'on donne aux Agens de change, ou à ceux qui fourniſſent & qui acceptent des lettres de change.

CAMBRASINE, ſ. f. Toile du Levant & d'Egypte, qui tire ce nom de ſa reſſemblance avec les toiles de Cambray.

CAMBRAY, ſ. m. Toile de lin fort fine, qui tire ſon nom de la ville de Cambray, où elle ſe fabrique.

CAMBRÉ, adj. Ce mot ſignifie creux & courbé. *Cambrer*, c'eſt donner cette figure à quelque ouvrage. La *cambrure* des piéces de bois, ſe fait en les préſentant au feu, après les avoir ébauchées, c'eſt-à-dire, un peu creuſées en dedans.

CAMBRIQUE, ſ. & adj. Nom qu'on donne à la Langue qui ſe parle dans le Pays de Galles, en Angleterre, & qui approche beaucoup de celle que nous nommons *bas-Breton*. On prétend que c'eſt une des Langues meres de l'Europe. Cambrique eſt formé du nom latin du Pays de Galles.

CAMEADE, ſ. m. Plante, nommée autrement *Poivre des montagnes*, parce que ſa graine, après avoir été verte & rouge, devient noire en ſéchant.

CAMELEON, ſ. m. Petit animal, qui étoit impur, ſuivant la Loi de Moïſe. Il reſſemble au Lézard; mais il a la tête plus groſſe & plus longue; quatre pieds, dont chacun a trois doigts, une longue queue plate, le muzeau long en pointe obtuſe, le dos aigu, la peau hériſſée, comme une ſcie, depuis le dos juſqu'à la derniere jointure de la queue, avec une eſpece de crête ſur la tête, ſans oreilles. L'opinion qu'il vit d'air, eſt une erreur. Il ſe nourrit de mouches & de petits inſectes. A l'égard de ſa couleur, elle paroît varier continuellement, comme celle du pigeon, ſelon la réflexion des rayons du Soleil & la ſituation où il eſt, par rapport à ceux qui le regardent.

CAMELEOPARD, ſ. m. Animal de l'Abiſſine, qui reſſemble au chameau par la tête & le cou, & au léopard par les taches dont il eſt marqueté, quoiqu'elles ſoient blanches & le fond rouſsâtre. C'eſt de cette double reſſemblance qu'il tire ſon nom. Il eſt plus haut, mais moins gros que l'éléphant.

CAMELINE, ſ. f. Plante annuelle, qui ſe cultive en Flandres, & dans pluſieurs endroits de France, où l'on tire de ſa ſemence une huile qui ſert à brûler, & même à la préparation des alimens.

CAMELOT, ſ. m. Etoffe compoſée de poil de chameau. Il y a différentes eſpeces de camelots, qui tirent leurs noms des lieux où ils ſont fabriqués, ou du différent mêlange de leur matiere.

CAMELOTIER, ſ. m. Nom d'une eſpece de papier des plus communs.

CAMERIER, ſ. m. Titre d'office, en Italie, qui ſignifie *Maître de Chambre*. On nomme ainſi divers Officiers du Pape, qui ſont ſouvent d'une naiſſance diſtinguée. Il y a des Cameriers d'honneur, des Cameriers de cappe & d'épée, des Cameriers *extra muros*. En Eſpagne, on appelle *Camereras* ou *Camerieres* les Dames de la chambre de la Reine, dont la premiere ſe nomme *Camerera mayor*; & *Camerarias* ou *Cameriſtes*, les Dames de la chambre d'une Princeſſe.

Camerlingue eſt le titre d'un Cardinal, qui eſt chef de la Chambre Apoſtolique. L'Intendant des Finances du Royaume de Bohême s'appelle auſſi *Camerlingue*.

CAMION, ſ. m. Epingle de la derniere petiteſſe. C'eſt auſſi le nom d'une petite charette, qui eſt traînée par deux hommes au-lieu de chevaux.

CAMISADE, ſ. f. Terme de guerre. On donne ce nom aux attaques imprévues qui ſe font pendant la nuit, & dans leſquelles on convient de quelque ſignal commun, afin que les troupes puiſſent ſe reconnoître. On a mis quelquefois une chemiſe par-deſſus les habits, & telle eſt apparemment l'origine de ce mot. Dans la guerre des Cevennes, on a donné le nom de *Camiſards* aux Rebelles,

CAMOMILLE, ſ. f. Plante laxative, qui entre dans la plûpart des lavemens. Sa fleur eſt jaune, mais environnée de feuilles blanches. On en diſtingue deux autres ſortes, toutes deux jaunes, mais l'une environnée auſſi de feuilles jaunes, & l'autre de feuilles rouges. Elles ſont moins connues que la premiere.

CAMOUFLET, ſ. m. Terme badin. Donner un camouflet à quelqu'un, c'eſt lui ſouffler de la fumée au nez, avec un cornet de papier brûlé par le bout. C'eſt un tour de Page, qu'on fait quelquefois à ceux qui s'endorment. En termes de guerre, il ſe dit du feu qu'on envoye d'une Place attaquée aux Ennemis qui l'attaquent.

CAMP, ſ. m. Lieu où s'arrête une armée pour y loger dans des tentes, ou des hutes. On appelle *camp volant*, un corps de quelques mille hommes, qui fait des mouvemens continuels pour cauſer de l'embarras aux ennemis. Le *campement* eſt l'action de camper. *Campagne*, dans le ſens Militaire, ſignifie l'eſpace de temps que les troupes paſſent chaque année en corps, pour les opérations de la guerre. On dit, d'un Général, qu'il a fait une belle campagne, qu'il en a fait un grand nombre, &c. Les canons qui ſervent dans une bataille, ſe nomment *piéces de campagne*.

CAMPANE, ſ. f. Ce mot ſignifie *cloche* en latin. Auſſi n'eſt-il le nom de certains ouvrages de ſoie, ou d'autres matieres filées, que parce qu'il y pend des eſpeces de petites cloches de la même matiere. De même, il ſignifie, dans la Sculpture, un ornement d'où pendent des houpes en forme de cloches; &, dans l'Architecture, le corps du chapiteau des ordres Corinthien & Compoſite, qui a l'apparence d'une cloche renverſée. La fleur qu'on nomme *campane* eſt une eſpece de narciſſe ſauvage, de couleur jaune, qui contient beaucoup d'huile. La *campanule* eſt une plante dont les fleurs reſſemblent auſſi à des clochettes, & dont on diſtingue pluſieur eſpeces. Les *Raiponcés* en ſont une.

CAMPANELLE, ſ. f. Petite fleur de diverſes couleurs, qui tire ce nom de ſa forme de cloche.

CAMPANINI, ſ. m. Nom d'une ſorte de marbre, qui réſonne comme une cloche, quand on le travaille. Il ſe trouve dans les montagnes de Carare, & ſes couleurs ſont variées.

CAMPECHE. Le bois de campeche tire ce nom d'une baye de l'Amérique d'où on le tire. Il ſert à la teinture. Quoiqu'il ſoit d'abord rouge, il devient bientôt noir, & teint ſi fortement l'eau de cette derniere couleur, qu'on peut s'en ſervir au lieu d'encre. Il eſt peſant. Il brûle bien, & donne une flamme claire.

CAMPHRE, ſ. m. Gomme ou réſine, blanche, brillante, tranſparente, odoriférante & volatile,

qui distile d'un arbre de l'Isle de Borneo, dans les parties montagneuses. C'est du moins le meilleur, car il en vient aussi de la Chine. Son arbre ressemble au Noyer. On en fait de grands coffres. Le camphre a plusieurs propriétés utiles, telles que d'être diuretique & cephalique; mais il est dangereux pour les femmes grosses & pour les estomacs foibles.

CAMPOTE, s. m. Nom d'un gros drap de coton des Indes orientales, qui se fait, dit-on, aux Isles Philippines, & qui est fort estimé dans le commerce.

CANAANITES, s. m. Peuples descendus de Canaan & des onze fils de ce Patriarche. Leur premiere habitation fut la terre de Canaan, où ils multiplierent beaucoup. La guerre & le cemmerce les ayant fort enrichis, ils se répandirent dans la plûpart des isles & des provinces maritimes de la Méditerranée. Josué, Général des Israëlites, les défit & se mit en possession de leur pays, qui fut distribué au sort entre les Tribus du peuple de Dieu.

CANADE, s. m. Oiseau de l'Amérique, qui passe pour le plus bel oiseau du monde. Il a le ventre & les aîles de couleur d'or, le dos & la moitié des aîles bleu céleste, la queue & les grosses aîles des plumes mêlé d'incarnat étincellant, diversifié de bleu, avec un noir luisant sur le dos. Sa tête est couverte d'un duvet brun, marqueté de verd, de jaune & de bleu pâle. Ses yeux sont revêtus de blanc; & la prunelle, qui est jaune & rouge, ressemble à un rubis enchassé dans de l'or. Il est couronné d'une houpe d'un vermillon éclatant, environnée d'autres petites plumes couleur de perle.

CANAL, s. m. Tout passage pour les liquides. Mais ce mot s'applique particuliérement aux longues piéces d'eau, qu'on creuse pour l'ornement d'un jardin, ou pour l'utilité du commerce. En termes d'architecture, les canaux sont des especes de *canelures*, qui sont quelquefois remplies de roseaux ou de fleurons, qu'on nomme autrement *portiques*. Les cavités, droites ou torses, portent aussi le nom des canaux. On nomme le *canal* d'un fusil, le creux qui regne sous le fut, pour y placer la baguette. En terme de manége, le *canal*, dans la bouche d'un cheval, est l'espace concave où repose la langue.

CANAMELE, s. f. Nom que les François ont donnés aux cannes à sucre, & qui signifie apparemment *canne miellée*.

CANAPÉ, s. m. Espece de siége long & large, sur lequel on peut se reposer commodement, en toutes sortes de postures. Il est ordinairement revêtu de quelque étoffe précieuse & sert à parer les appartemens. On a fait aussi des *lits en canapés*, c'est-à-dire, qui n'ont que cette forme pendant le jour, & qui s'étendent pour y coucher.

CANARD, s. m. Mâle de la Canne. Oiseau aquatique dont on distingue deux especes, le sauvage & le domestique. On donne le nom de *canards* à une race de chiens, dont le poil est épais & frisé, & qu'on dresse pour aller à l'eau, qu'ils aiment naturellement. On appelle *bois canard*, des pieces de bois que les Marchands font flotter dans les ruisseaux, pour les rendre plus compactes & plus dures. Une *canardiere* est un lieu disposé, avec art, dans les lieux marécageux, pour y prendre, en vie, des canards sauvages, ou pour les tuer plus facilement.

CANATIS, s. m. Nom général qu'on donne dans les Isles, à toutes sortes de pots de terre, & qui répond à celui de pot, en France.

CANATOPOLES, s. m. Nom

que, suivant les rélations des Missionnaires, on donne à ceux qui travaillent au salut des Indiens, en qualité de simples catechistes.

CANCAME, s. m. Espece de gomme ancienne, qui avoit quelque ressemblance avec la myrrhe, & qui servoit à parfumer les habits. Comme elle n'est plus connue, quelques-uns croyent que c'est le benjoin.

CANCEL, s. m. lat. Nom du lieu dans lequel on tient le sceau de France, & qui est entouré d'une balustrade. Il est pris de l'endroit du chœur d'une église, qui est le plus proche du grand autel, & qui étant aussi environné d'une balustrade, se nomme *cancel*, ou *sanctuaire*.

CANCRE, s. m. Poisson d'eau douce & de mer, qui a le corps rond & couvert d'une écaille assez dure, avec deux bras, & quatre pieds de chaque côté. Il est fort commun en Italie, sous plusieurs autres noms. On prétendent que la cendre du cancre d'eau douce., est un spécifique pour la rage. Les astronomes appellent *cancer* un des douze signes du Zodiaque, qui est représenté dans le globe & dans les planispheres, par la figure d'une écrivisse, & dans les livres par la figure suivante ♋. *Ptolomée* le compose de treize étoiles, *Tycho* de quinze, & *Flamstead* de soixante-onze. En Médecine, un *cancer* est une tumeur dure & immobile, de couleur livide, entourée de grosses veines tachetées de noir, qui commence sans douleur, qui croît par degrés, & qui attaque particuliérement les parties lâches & glanduleuses du corps. On observe que les filles & les femmes stériles y sont plus sujettes que d'autres.

On nomme *cancelle* une petite espece de cancre marin, qui ressemble à l'araignée, & qu'on appelle aussi *branchue*, parce qu'il a, des deux côtés, plusieurs pieds en forme de branches. Cet animal se loge dans les poissons à coquille. On prétend qu'il est dangereux.

CANDIDAT, s. m. lat. Nom qu'on donne à ceux qui aspirent à quelque charge, à quelque degré de rang ou d'honneur. Il vient des usages de l'ancienne Rome, où ceux qui avoient certaines prétentions, paroissoient vêtus de blanc, suivant la signification du mot.

CANDIDE, adj. lat., qui se dit pour *franc*, *ouvert*, *ingenu*. *Candeur* est le substantif.

CANDIOTTE, s. f, Nom d'une belle anemone à peluche, dont les grandes feuilles sont d'un gris blanchâtre, sur un fond incarnat. La peluche est incarnat, bordée de feuille morte verdâtre.

CANDIR, v. act. Candir le sucre, c'est le crystaliser ou le congeler, après l'avoir purifié dans l'eau. Ce verbe est formé d'un mot latin, qui signifie *blancheur*. Sucre candi. On nomme *candis* une espece de confitures seches qui nous vient d'Italie.

CANDOU, s. m. Arbre des Isles Maldives, dont le bois a la propriété de produire du feu en le frottant contre d'autres bois de la même espece, quoiqu'il soit fort leger & fort mou. Il ne porte aucun fruit.

CANEPETIERE, s. f. Oiseau terrestre, qui ressemble à l'Outarde, quoique moins gros, & dont la chair est fort bonne.

CANEPIN, s. m. Superficie de la peau de mouton, ou membrane déliée qu'on leve de dessus, & qui sert à faire des gands de femmes, des éventails, &c. Cette membrane servoit aux anciens pour écrire.

CANETTES, s. f. Termes de blason, qui se dit des petites Canes. On les représente ave des aîles serrées, bec & jambes. *Canette* est aussi le nom d'un jeu d'en-

ſant, & d'un globule de marbre ou de terre cuite, qui en eſt l'inſtrument.

CANEVAS, ſ. f. Groſſe toile, dont le tiſſu eſt fort ouvert, & qui ſert particuliérement à faire de la tapiſſerie à l'éguille. On appelle auſſi *canevas*, un modele d'après lequel on travaille.

CANGUE, ſ. f. Inſtrument de ſupplice, célebre dans les relations de la Chine & d'autres lieux. Il eſt compoſé de deux planches larges & épaiſſes, échancrées par le milieu, entre leſquels on inſere le cou du coupable, comme dans un carcan, qu'il eſt forcé de porter nuit & jour.

CANICA, ſ. f. Eſpece de canelle ſauvage d'Amerique, qu'on employe dans la Médecine, mais dont le gout approche plus de celui du clou de girofle, que de la vraye canelle.

CANICULE, ſ. f. Tems auquel on ſuppoſe que domine la conſtellation de ce nom. *Chaleur caniculaire*, *jours caniculaires*.

CANIDE, ſ. m. Eſpece de Perroquet des Antilles, dont le plumage eſt d'une beauté admirable par le mêlange des plus belles couleurs. Sa groſſeur eſt celle d'un Faiſan.

CANINE, adj. Cet adjectif, tiré du mot latin, qui ſignifie *chien*, n'eſt gueres employé que pour *faim canine*, & *rage canine*.

CANIRAM, ſ. m. Grand arbre du Malabar, que deux hommes peuvent à peine embraſſer. Sa racine & ſon écorce ſont employées, dans la Médecine, contre les fiévres, les diarrhées, les dyſſenteries, &c,

CANISTRE, ſ. f. Terme de commerce. Une *caniſtre de thé*, eſt une certaine meſure, ou une certaine quantité, qui monte depuis ſoixante-quinze juſqu'à cent livres. Ce mot eſt latin dans ſon origine.

CANIVEAU, ſ. m. Terme d'Art. C'eſt le nom que les paveurs donnent aux plus gros pavés d'une rue, qui ſont placés alternativement avec ceux qu'ils nomment *contrejumelles*.

CANNE, ſ. f. Eſpece de roſeau des Indes, de conſiſtance de bois, quoique fort poreux, qui ſert de bâton pour marcher & s'appuyer. Il y en a qui ſe vendent très-cher. On appelle auſſi *canne* la plante qui produit le ſucre. Elle a ſept ou huit pieds de hauteur; & les feuilles dont elle eſt entourée, ſont longues, étroites & cannelées. La *canne odorante*, ou *aromatique*, eſt une autre plante qui croît anx Indes, & qui a diverſes propriétés médicinale. En Italie, & dans nos Provinces méridionales, la *canne* eſt une meſure. Elle eſt de dix palmes, ou de ſix pieds onze pouces, à Rome. En Provence & en Languedoc, elle eſt d'une aulne de Paris & deux tiers. A Toulouſe, elle eſt d'une aulne & demie. En Flandre, on appelle *canne* un vaiſſeau qui contient une certaine meſure de bierre, dont la *cannette* eſt un diminutif.

CANNEBERGE, ſ. f. Plante marécageuſe, dont les fleurs ſont purpurines. Sa ſemence, ou ſon fruit, qui eſt ronde & renfermée dans quelques petites loges, eſt d'un goût qui tire ſur l'aigre, & qui devient fort agréable lorſqu'elle eſt revêtue de ſucre.

CANNELÉ, adj. Ce mot, qui paroît venir de canal, ſe dit de ce qui eſt fait ou taillé par canaux, c'eſt-à-dire, en petites cavités; ſoit en rond, comme autour des colomnes; ſoit en longueur, comme dans certaines étoffes qui ſe nomment *cannelé*. Ces cavités s'appellent *cannelures*. Quelques-uns font venir tous ces mots de *cannelle*, parce que cette écorce aromatique nous eſt apportée des Indes, ſous la forme qu'on

vient de représenter. *Cannelle* vient peut-être de *canne*.

CANNELLE, s. f. Ecorce d'un arbre des Indes orientales, que la terre produit sans culture, surtout dans l'Isle de Ceylan. Cet arbre est de la forme de l'Oranger, mais ses feuilles ressemblent plutôt à celles du *Laurier-cerisier*. Son bois n'a point d'odeur ni de goût, & toute sa vertu consiste dans son écorce. On trouve dans plusieurs régions d'Afrique, & dans les Indes occidentales, une autre espece de cannelle, qui est aussi l'écorce d'un arbre, mais peu comparable à celle d'Orient, quoiqu'elle ait quelque chose de son odeur & de son goût. La cannelle échauffe & desséche. On nomme *cannelat* une sorte de dragée, composée d'un brin de cannelle revêtu de sucre.

CANNEQUIN, s. m. Toile de coton blanche, qui nous vient des Indes.

CANNEVETTE, s. f. Mesure Hollandoise des liqueurs, ou vaisseau qui contient ordinairement douze ou quinze peintes.

CANNIBALES, s. m. Nom des Habitans naturels des Isles Antilles, qu'on donne aussi à d'autres peuples, accusés de manger de la chair humaine, parce que ces Insulaires dévoroient autrefois leurs ennemis pendant la guerre. On les appelle aussi *caraibes*.

CANON, s. m. Instrument de guerre, composé de fer ou de fonte, en forme de tuyau, pour lancer des boulets sur l'ennemi, par le moyen de la poudre. La charge de poudre, pour une piece de canon, est à peu près la moitié du poids d'un boulet de calibre. Une piece de canon tire entre douze & quinze coups par heure; & lorsqu'elle a tiré trente coups, on est obligé de la rafraîchir avec du vinaigre. Il y a différentes especes de canon, qui se nomment différemment, suivant leur forme ou leur grandeur. Le canon ordinaire des batteries, est de vingt-quatre livres de balles. On appelle aussi *canon*, la partie des fusils & des pistolets où l'on met la poudre & le plomb, comme on donne le même nom, dans plusieurs Arts, à diverses sortes de tuyaux arrondis. En termes d'Imprimerie, le *canon* est un caractere pour l'impression, qu'on distingue en gros & en petit Canon. On nomme aussi *canon*, dans un cheval, la partie de devant qui est comprise entre le genou & le boulet ou la seconde jointure. Les canons de l'Eglise sont, suivant l'origine grecque du mot, des loix ou des regles établies par les conciles, pour le soûtien de la Foi, & pour la conduite des fidéles. Ils forment une Science qu'on appelle *Droit canonique*, & ceux qui la cultivent se nomment *canonistes*. Les saints Livres adoptés par l'Eglise, s'appellent aussi le *canon des Ecritures*, ou *les Livres canoniques*. *Canoniser*, dans le langage de l'Eglise Romaine, c'est déclarer, par l'autorité du saint Siége, qu'un catholique jouit de la vie éternelle, & le proposer pour un des objets du culte que l'Eglise rend aux Saints; ce qui se fait avec beaucoup de formalités. *Canonicité* signifie conformité aux canons.

CANOT, s. m. Batteau Indien, composé, dans certaines Régions, d'un tronc d'arbre creusé; & dans d'autres, telles que les parties septentrionales de l'Amérique, de simple écorce d'arbre.

CANTAL, s. m. Fromage estimé, qui se fait en Auvergne, & qui tire son nom d'une montagne du pays.

CANTALABRE, s. m. Terme d'Ouvriers, pour sign. ce qu'on appelle la borbure, ou le chambranle, d'une porte & d'une cheminée.

CANTANETES, s. f. Terme de mer. Les Matelots donnent ce nom à deux petites ouvertures qui sont à côté du gouvernail, pour communiquer du jour aux parties inférieures.

CANTARELS, s. m. Espece de Vers, qu'on appelle aussi Vers de Mai, & qui étant macerés dans l'huile, passent pour avoir la même vertu que l'huile de Scorpion.

CANTATE, s. f. Piece de musique vocale, pour une ou plusieurs voix, avec accompagnement. La cantate est une espece de petit Poëme, qui peut passer pour un diminutif d'Opera, parce qu'on y fait entrer plusieurs sortes de mouvemens. C'est *Rousseau* qui l'a introduit dans notre langue, à l'imitation des Italiens. On appelle *cantatille*, une cantate fort courte.

CANTHARIDES, s. f. Insecte venimeux, d'un verd luisant, avec des aîles & des pieds comme les mouches. Elles ont des qualités si corrosives, qu'on s'en sert au lieu de vesicatoire, & que, prises intérieurement, elles rendent l'urine sanglante. La maniere de les tuer, pour les rendre utiles, est de les mettre au-dessus d'un fort vinaigre qu'on fait bouillir & dont la vapeur les étouffe; après quoi on les fait sécher.

CANTHUS, s. m. Ce mot, qui est emprunté du grec, signifie le coin de l'*œil*. Celui qui est près du nez, s'appelle *grand canthus*; & celui qui touche à la temple, *petit canthus*.

CANTIBAL, s. m. Terme d'Art. On donne ce nom aux pieces de bois fendues ou vermoulues, qui ne peuvent plus servir.

CANTINE, s. f. Nom des lieux privilégiés où l'on vend du vin pour les troupes, sans payer aucun droit. Les *cantines*, pour le tabac des troupes, ont été établies, par ordonnance, en 1720. On appelle aussi *cantine* une petite caisse, divisée en plusieurs parties, qui sert à transporter des flacons de vin & d'autres liqueurs.

CANTIQUE, s. m. lat. Quoique ce mot signifie *chant*, son usage est borné à certains chants qui appartiennent à la Religion. Le *cantique des cantiques* est un livre de l'Ecriture sainte, ou Salomon a célébré prophétiquement les beautés mystérieuses de l'Epouse de Jesus-Christ, c'est-à-dire, de l'Eglise.

CANTON, s. m. Partie d'un pays. On donne le nom de *treize cantons*, aux treize divisions dont la Suisse est composée. En termes de blason, le canton est la partie quarrée de l'écu, qui est un peu plus petite que les quarties. On donne le même nom aux espaces des croix & des fautoirs. On dit, dans ce sens, *cantonné*; qui se dit aussi, en termes d'architecture, d'un bâtiment dont l'encoignure est ornée d'une colomne angulaire, d'un pilastre, ou de quelque autre piece de l'art. Ce qu'on nomme *cantonniere*, est l'étoffe dont on couvre la colomne du pied d'un lit. *Cantonner* des troupes, c'est les distribuer en différens villages, pour la commodité des subsistances.

CANTONADE, s. f. Terme commun dans les Piéces du Théâtre Italien, pour signifier l'un ou l'autre côté du Théâtre, ou une partie des Spectateurts est assise, sur des bancs en forme de petit amphithéâtre.

CANULE, s. f. Petit tuyau qui sert à introduire des liquides. La canule d'une seringue.

CAOBETINGUE, s. f. Herbe vulneraire du Brésil, qui a de grandes vertus, pour consolider les plaies. On se sert, pour cela, de sa racine & de ses feuilles pilées ensemble.

CAOUANE ou KAOUANE, substantif

s. f. Nom de la plus grande des différentes especes de Tortues. Son écaille & sa chair sont peu estimées.

CAP, s. m. Terme de Géographie. C'est une pointe de terre, ou de rocher, qui s'avance dans la mer. *Doubler le Cap*, c'est passer d'un côté du Cap à l'autre. Les Marins donnent aussi le nom de *cap* à la proue, ou l'avant d'un vaisseau. Ainsi *porter le cap au vent*, c'est présenter la proue au vent. On appelle *cap de mouton* & *cap de more*, deux sortes de billots de bois qui ont divers usages. *Cap*, dans tous ces mots, vient d'un mot latin, qui signifie *tête*; mais on nomme aussi *cap de more* une couleur des chevaux : c'est poil *rouan*, ou gris & bai, avec la tête & les extrêmités noires.

CAPACITÉ, s. f. Ce mot, qui vient du latin, comme son adjectif *capable*, s'employe également dans le moral & le physique; c'est-à-dire, qu'il signifie non-seulement étendue d'esprit, intelligence, habileté; mais encore l'étendue ou la mesure matérielle d'une chose, qui est faite pour en contenir d'autres.

CAPARAÇON, s. m. Couverture qu'on met sur les chevaux, pour les garantir de la poussiere & de l'humidité, ou sur les chevaux de main, pour leur servir d'ornement. Anciennement c'étoit l'armure & tout le harnois dont ils étoient équipés, dans les batailles. On disoit, dans ce sens, *un cheval bien caparaçonné*. Quelques-uns appellent aussi *caparaçon* le *chasse-mouche*, ou le filet dont on couvre les chevaux, pour les garantir des mouches.

CAPE, s. f. En termes de mer, c'est la grande voile du grand mât, qui s'appelle aussi grand *Paquefi*. *Etre à la cape*, ou *capeyer*, c'est ne porter que la grande voile, quoiqu'on mette aussi à la cape avec la voile de misaine & d'artimon. *Cape* signifioit autrefois une sorte de gros manteau avec un capuchon. De-là vient le proverbe, *Il n'a que la cape & l'épée*. *Cape & queue*, dans les Manufactures de lainage, signifie l'extrêmité des étoffes. *Capelet* les haubans, est encore un terme de mer, qui signifie passer les haubans par-dessus la tête du mât. *Capeler* est un terme de manége, pour signifier une enflure de la grosseur d'un œuf, qui vient au jarret de derriere d'un cheval. *Capeline* signifie une couverture galante de tête, ou un chapeau orné de plumes & d'aigrettes, que les femmes portent en habit de chasse, ou de bal. On disoit autrefois, *c'est un homme de capeline*, comme on dit aujourd'hui, *c'est un homme d'épée*; parce que les Chevaliers portoient de ces sortes de bonnet.

CAPENDU, s. m. Nom d'une fort bonne poire, qui a le corps long & la queue courte. Il y a aussi une pomme de ce nom, qui ressemble à la Reinette.

CAPHAR, s. m. Nom d'un droit que payent les Chrétiens, pour leurs marchandises, depuis Alep jusqu'à Jérusalem.

CAPI-AGA, s. m. Titre d'office en Turquie. C'est le Gouverneur des portes du Serrail, premiere dignité entre les Eunuques blancs. Il est toujours près de la personne du Grand-Seigneur. Il introduit les Ambassadeurs à l'audience. On n'approche point de l'appartement impérial sans sa permission. Il porte le turban dans le Serrail. Il accompagne le Grand-Seigneur à l'appartement de la Sultane, mais il s'arrête à la porte. Son office lui attire beaucoup de présens, quoique ses appointemens soient médiocres.

CAPILLAIRE, s. f. lat. Plante, ou herbe, dont on distingue plusieurs especes. Elles tirent ce

nom de leur forme, qui consiste en filets aussi déliés que des *cheveux*. Elles ne portent ni fleurs ni graine. On en fait des syrops & d'autres compositions qui adoucissent les humeurs & purifient le sang. On appelle aussi *vaisseaux capillaires*, quantité de veines & d'arteres, qui sont aussi déliées que des cheveux. Les Anatomistes en découvrent tous les jours de nouveaux. *Capillature* & *capillament* sont deux termes de Botanique, qui signifient, dans les plantes, certaines fibres ou certaines racines aussi minces que des cheveux. *Capillus Veneris*, ou *cheveu de Venus*. *Voyez* CHEVEU.

CAPISCOL, s. m. Titre de dignité dans plusieurs Chapitres. Il paroît corrompu de deux mots latins, qui signifient *chef d'Ecole*.

CAPITAINE, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie Chef, & qui s'employe, dans son plus grand usage, pour les compagnies des gens de guerre, à pied ou à cheval, dont les Régimens sont composés. On appelle Capitaine des Gardes, celui qui commande une des quatre compagnies des Gardes du Roi; & Capitaine aux Gardes, l'Officier qui commande une compagnie du Régiment des Gardes Françoises. Le Commandant d'un vaisseau, porte le titre de Capitaine. Les concierges des Maisons royales, reçoivent le même titre, dans leurs provisions. On dit capitaine des chasses, capitaine d'armes, capitaine de voleurs, &c. *Capitaine* se dit, en général, pour celui qui a les qualités nécessaires au commandement militaire : ce Prince est un grand *Capitaine*. *Capitaine* est aussi le nom d'un poisson des mers de l'Amérique, qui le tire, sans doute, de sa couleur rouge & d'un grand nombre d'écailles & de pointes dont il est armé. Sa chair est fort bonne; & sa longueur de deux à trois pieds, sur huit ou dix pouces d'épaisseur.

CAPITAL, adj. lat. Ce qui est à la tête de quelque chose, ou du moins qui en fait la partie la plus considérable & la plus importante. Ainsi l'on dit *Article capital*, *affaire capitale*. *Capital* signifie aussi ce qui attaque, ou qui menace la vie. *Danger capital*, *peine capitale*, *crime capital*. Une Ville *capitale* est la premiere d'un Etat ou d'une Province. Les lettres *capitales*, sont les grandes lettres de l'alphabet Romain, par lesquelles l'usage est, dans l'écriture, de commencer les noms propres, & le premier mot de chaque phrase. En termes de guerre, on appelle *capitale de bastion*, une ligne de trente-cinq ou quarante toises, qui est tirée depuis la pointe du bastion jusqu'au milieu de la gorge.

CAPITAN, s. m. Titre d'office en Turquie. C'est proprement l'Amiral Turc, qu'on appelle *Capitan Bacha*, ou le Bacha de la mer. On se sert aussi du terme de *capitan*, pour signifier un homme fier & arrogant, qui ne ménage personne dans ses termes & ses manieres.

CAPITANE ou CAPITAINESSE. Nom qu'on donne, en Europe, à la principale galere d'un Etat; excepté en France, où la premiere galere porte le nom de *Réale*; & la seconde celui de *Patrone*.

CAPITATION, s. f. lat. Droit royal, ou imposition qui se leve par tête, suivant la richesse, ou l'industrie, de chaque personne.

CAPITEL, s. m. Extrait d'une lessive de cendre & de chaux vive démêlées dans l'eau, qui entre dans la composition du savon blanc & du noir.

CAPITEUX, adj. lat. Un vin capiteux, une odeur capiteuse, est celui, ou celle, qui porte à la tête, qui cause des étourdissemens, ou d'autres maux de tête.

CAPITOLE, s. m. Forteresse de Rome, commencée par Tarquin l'Ancien, l'an 139, de cette Ville, & finie en 221, par Tarquin le Superbe, où l'on bâtit un Temple à Jupiter, qui en tira le nom de *Jupiter Capitolin*. C'étoit dans ce Temple que se faisoient ordinairement les assemblées du Sénat, & toutes les affaires d'importance. Ses débris subsistent encore. Les principaux Temples des colonies Romaines ptirent aussi le nom de Capitoles. On voit encore celui de Toulouse, d'où est venu le nom de *Capitoux*, qu'on donne aux Magistrats de cette Ville.

CAPITON, s. m. Bourre de soie, ou ce qui reste après qu'on a dévidé toute la soie d'une coque.

CAPITOUL, s. m. Nom qu'on donne aux Echevins de la Ville de Toulouse, comme on nomme Jurats ceux de Bordeaux, & Ammeistres ceux de Strasbourg.

CAPITULAIRE, adj. lat. Ce mot, qui est l'adjectif de Chapitre, signifie tout ce qui se fait dans un Chapitre de Religieux, ou de Chanoines, & ce qui appartient à ce lieu. On a nommé aussi *capitulaires* les Reglemens de quelques-uns de nos Rois, parce qu'ils étoient distingués par sections, ou par chapitres.

CAPITULATION, s. f. latin. Terme de guerre. C'est le Traité d'une Ville assiégée, qui se rend à certaines conditions. On appelle aussi *les capitulations de l'Empire*, un certain nombre d'articles que l'Empereur jure d'observer à son Election.

CAPIVERD, s. m. Nom d'un animal amphibie, à quatre pieds, qui a le corps d'un cochon & la tête d'un lievre, sans aucune espece de queue, & qui se tient presque toujours sur son derriere. Il est commun au Brésil, où il quitte la mer, pendant la nuit, pour se nourrir de fruits & de légumes. On mange sa chair.

CAPLAN, s. m. Petit poisson, dont on fait des amorces pour prendre les Morues à la ligne. De-là le nom de *caplaniers* qu'on donne à ceux qui vont à la pêche de la Morue.

CAPNOMANCIE, s. f. g. Sorte de divination, qui étoit en usage parmi les Anciens, dans leurs sacrifices, & qui consistoit à tirer de bons ou de mauvais augures des qualités de la fumée.

CAPOC, s. m. Ouate très-fine, qu'on tire d'un arbre nommé *capoquier*, & dont les Siamois font beaucoup d'usage.

CAPOLIN, s. m. Arbre du Mexique, dont les feuilles ressemblent à celles de l'amandier, & qui produit un fruit semblable à nos cerises.

CAPON, s. m. Instrument de mer, composé d'une corde, d'une poulie & d'un croc de fer, qui sert à lever l'ancre. On nomme *capons*, dans les Académies de jeu, ceux qui ne s'y trouvent que pour prêter de l'argent aux Joueurs. C'est ce qu'on appelle aussi les Nuques & les Piqueurs.

CAPONIERE, s. f. Terme de guerre. C'est un logement qu'on creuse, dans le fond d'un fossé sec, pour y mettre des Soldats à couvert.

CAPORAL, s. m. Titre d'office. C'est un bas Officier, qui commande une Escouade, dans les compagnies d'Infanterie. Il pose & releve les sentinelles. Il reçoit le mot des rondes. Sa paye est un peu plus forte que celle des simples Soldats.

CAPOTE, s. f. Robbe à capuchon, que les femmes mettent pardessus leurs habits, pour se garantir du froid & de la pluie.

CAPRE, s. m. Nom d'origine incertaine, qu'on donne aux vaisseaux armés en course. C'est aussi le nom du petit fruit, verd &

rond, d'un arbre épineux & rampant, qui se nomme câprier. Ce fruit, confit au vinaigre, se mange en salade, & sert pour les sauces & les ragoûts. On fait aussi de l'huile de câpres. Leur propriété est d'exciter l'appétit & de remédier aux maux de ratte. Les racines même du câprier s'employent pour les mêmes maux.

CAPRICE, s. m. Ce mot, qui signifie proprement bizarrerie d'humeur, déreglement dans les desirs, n'est pas toujours pris en mauvaise part; on l'employe quelquefois dans les arts, pour signifier d'heureux *impromptus*, que l'occasion fait naître, sur-tout dans la Musique instrumentale. Les Médecins appellent un poulx irrégulier, *un poulx capricieux*.

CAPRICORNE, s. m. Nom d'un des douze signes du Zodiaque, qu'on représente, dans le Globe & les Planispheres, sous la figure d'un bouc.

CAPRIOLE, s. f. Mot qui signifie chevreau, dans son origine latine, & qui se dit pour *saut*, à l'imitation de ceux de cet animal. En termes de manége, c'est le saut qu'un cheval fait dans la même place, c'est-à-dire, sans s'élancer en avant.

CAPRIPEDE, s. & adj. Mot poëtique, qui se dit des Satyres de la Fable, auxquels on suppose des pieds de chevre.

CAPRISANT, adj. lat. Terme de Médecine, qui se dit du poulx. Un poulx caprisant est celui qui sautille, comme une chevre, c'est-à-dire, dont les pulsations sont dures & inégales.

CAPSE, s. f. Terme d'Université, tiré du latin. C'est une boîte de métal où les Docteurs mettent leurs suffrages, pour admettre aux degrés, ou pour refuser, ceux qui ont subi l'examen. *Capsule*, qui en est le diminutif, signifie, pour les Chymistes, un petit vaisseau de terre échancré, dans lequel ils font diverses opérations par le feu. En Botanique, capsule signifie la petite gousse où la graine d'une plante est renfermée. En Médecine, la capsule de la *veine porte*, est une membrane qui enveloppe les rameaux de l'*artere celiaque*.

CAPTAL, s. m. Ancien titre de dignité, qui paroît avoir signifié Capitaine. Il s'est conservé dans *captal de butz*.

CAPTER, v. act. lat. qui signifie, obtenir, ou tenter d'obtenir quelque chose, par des soins, par une attention constante, ou par adresse. Il ne se dit gueres que dans ces deux phrases, *capter* la bienveillance de quelqu'un, & *capter* l'occasion. *Captieux*, qui en est formé, se dit de ce qui est équivoque, mais qui se fait, ou qui se dit particulierement, pour conduire à un sens plus qu'à un autre. Une proposition captieuse.

CAPTIVITÉ, s. f. CAPTIF, s. m. Mots tirés du verbe latin, qui signifie prendre, & qui ont la même signification que dans leur origine.

CAPUCINS, s. m. Religieux reformés de l'Ordre de saint François reçus en France sous le regne de Charles IX, à la recommandation du Cardinal de Lorraine, qui leur fit obtenir, pour premier établissement, un couvent à Meudon. Ils doivent leur réformation à Matieu Baschi, Frere Observantin du Duché de Spolete, en 1525. Leur habit, qui est gris & fort grossier, doit avoir quelque piéce. Ils vont les jambes nues, avec des sandales aux pieds. Les *Capucines* sont des Religieuses du même Ordre. Le *capuce* est un morceau d'étoffe grossiere, taillée en pointe, qui leur couvre la tête, à la différence des Bénédictins, des Bernardins, & des Célestins, qui portent un *capuchon*.

CAPUT-MORTUUM, s. m.

Mot latin, qui signifie *tête-morte*, & que les Chymistes employent pour désigner une substance séche & terrestre, la derniere qui reste d'un corps après qu'il est décomposé par les opérations de l'art.

CARABÉ, s. m. Sorte d'ambre blanc, qui sert, avec d'autres ingrédiens, à la composition du vernis de la Chine. Les Médecins l'employent aussi.

CARABINE, s. f. Espece d'arme à feu, de la forme du fusil, mais dont le canon est plus épais & rayé en dedans. On fait entrer la balle en la forçant avec une baguette de fer, ce qui la fait porter presque aussi loin que le canon. On appelloit autrefois *Carabins*, des Cavaliers qui étoient armés de carabines. Ils portent aujourd'hui le nom Carabiniers, & forment un corps considérable, divisé en plusieurs brigades.

CARACOL, s. m. Escalier fait en rond, à marches gironées. En terme de Manége, on appelle *caracol* une marche qu'on fait faire au cheval par demi-ronds, en changeant alternativement de main. On dit, dans le même sens, *caracoler*.

CARACOLI, s. m. Métal qui vient de la *Terra firma*, & qu'on prend pour un composé d'or, d'argent & de cuivre, dont la couleur ne se ternit jamais. D'autres le croyent un métal simple, d'autant plus que les Orféyres ne peuvent en imiter la beauté, C'est une sorte de Tomback.

CARACORE, s. f. Galere longue & étroite, qui est en usage aux Indes orientales, sur-tout aux Isles Moluques.

CARACTERE, s. m. lat, qui signifie proprement, marque à laquelle on distingue une chose d'une autre. Toutes ses autres significations tiennent de cette idée, dans le physique comme dans le moral & le figuré. Les Botanistes appellent *caractérisma* certaines ressemblances que les plantes ont avec quelque partie du corps humain.

CARAGNE, s. f. Résine aromatique & fort claire, qui vient des Indes occidentales, & qui est un calmant pour toutes les douleurs du corps.

CARAGUATA, s. m. Chardon du Brésil, dont le fruit fait avorter les femmes grosses. Porté crud à la bouche, il écorche les levres; mais n'y fait aucune impression lorsqu'il est cuit. On en distingue un autre, dont les feuilles servent à faire des rets pour la pêche.

CARAGUE, s. m, Espece de Renard du Brésil, plus petit que le nôtre. On raconte qu'il a sous le ventre un sac où il porte ses petits, jusqu'à ce qu'ils soient en état de marcher & de manger seuls.

CARAITES, s. m. Secte de Juifs, qui est fort attachée au texte & à la lettre de l'Ecriture. Elle rejette tous les livres qui ne sont pas de l'ancien Canon, la Cabale, les Traditions, le Thalmud, & traite les superstitions des autres Juifs avec mépris. Les Caraïtes ont des Synaggoues à part dans divers endroits, tels que Constantinople, le Caire, &c. & même en Moscovie. Le *Caraïsme* est leur doctrine.

CARAMEL, s. m. Sucre fort cuit, qui prend une couleur roussâtre, & qu'on emploie dans les desserts de table.

CARAMOUSSAL, s. m. Sorte de navire marchand, dont l'usage est commun en Turquie. Sa poupe est fort élevée, & son grand mât d'une hauteur extraordinaire, sans misaine & sans perroquets.

CARANGUE, s. f. Poisson des Antilles, d'un excellent goût. Il est plat, & ses deux yeux sont aux deux côtés de sa tête. Sa longueur est entre deux & trois pieds, sa largeur d'un pied & demi, & son épaisseur de six pouces.

CARAPACE, s. f. Nom qu'on donne à l'écaille qui couvre le de-

de la tortue, principalement de celle qu'on nomme *carret*. Elle est ovale, convexe, & composée de treize feuilles, qu'on nomme communément écaille de tortue.

CARAQUE, s. f. Grand vaisseau, que les Portugais appellent *Naos* par excellence. Ils s'en servent pour le commerce des Indes, parce qu'il est également propre à la guerre & au commerce. Une caraque porte jusqu'à deux mille hommes, & le poids de deux mille tonneaux en marchandises. Les Hollandois donnent le nom de porcelaine *caraque* à leur plus fine porcelaine, parce que les premieres, qui sont venues des Indes en Europe, y furent apportées par des caraques portugaises. On appelle aussi *caraque*, du cacao qui vient de la côté de caraque.

CARAT, s. m. Terme d'art. Pour les Rafineurs, un carat est un scrupule; ou vingt-quatre grains. Pour les Joualiers, ce n'est que quatre grains.

CARAVANE, s. f. Nom qu'on donne, en Turquie, aux troupes de voyageurs qui s'assemblent pour traverser les deserts ou les mers avec plus de sûreté. Nous employons ce mot pour signifier les premieres courses des jeunes Chevaliers de Malte contre les Turcs, parce qu'elles ont souvent pour objet d'enlever les caravanes qui vont par mer d'Alexandrie à Constantinople. Les Mahométans ont quatre fameuses caravanes, qui vont tous les ans à la Mecque; celle de Damas, celle du Caire, celle de Zibith, & celle de Bagdad.

CARAVANSERA, s. m. Nom des hôtelleries publiques du Levant, fondées par la charité de quelques particuliers, où l'on accorde le logement aux voyageurs, sans qu'il leur en coûte rien. Il signifie, maison de caravanes.

CARAVELLE, s. f. Petit bâtiment de mer, d'une fabrique particuliere; dont l'usage est propre aux Portugais. Il est rond de bordage, court de varangue, & porte jusqu'à quatre voiles latines, qui sont faites en triangle, l'une vis-à-vis de l'autre aux côtés de la caravelle.

CARBATINE, s. f. Peaux molles des bêtes, avant qu'elles ayent été préparées & séchées.

CARBET, s. m. Nom que nos voyageurs donnent à une grande chambre que les Sauvages des Antilles pratiquent toujours au milieu de leurs habitations, avec le soin d'y laisser une petite porte ovale, par laquelle ils croyent que le diable vient lorsqu'il est invoqué, & qui ne sert qu'à lui.

CARBOUCLE, s. m. lat. Diminutif de *charbon*. Nom que les Lapidaires donnent quelquefois au rubis, & qui vient de son brillant.

CARBOUILLON, s. m. Terme peu connu hors de Normandie, où il signifie le droit sur les Salines, qui consiste dans le quart du prix du sel blanc. C'est une corruption, pour *quartbouillon*.

CARCAILLER. Terme de chasse, qui exprime le cri des cailles, comme *caracouler* exprime celui des pigeons.

CARCAISE, s. f. Nom d'un four de verrerie, qui est le premier où se fait la fritte des matieres, pour le verre & le crystal.

CARCAN, s. m. Instrument d'une punition ignominieuse, qui consiste dans un collier de fer, attaché à un poteau, dans une place publique, où l'on fait passer le cou du coupable, pour l'exposer à la risée du peuple.

CARCAPULE, s. f. Cerise de l'Isle de Java. L'arbre & le fruit ont la forme des nôtres; mais il y a plus de variété dans la couleur du fruit, qui est blanc, rouge, brun, orangé, nacarat, &c.

CARCASSE, s. f. Ce mot signifie proprement un cadavre sans

chair, auquel il ne reste que les os, & de-là vient qu'on appelle carcasse la simple charpente d'une maison, qui n'est ni couverte ni enduite; comme le corps d'un vaisseau qui n'est pas bordé. Mais on a donné aussi le nom de *carcasse* à une machine à feu, composée de deux cercles de fer qui se croisent en ovale, dans laquelle on met une bombe avec des grenades, des canons de pistolets, des feux d'artifices, &c. revêtus d'une toile goudronnée, & qui se jette comme les bombes.

CARCINOMATEUX, adj. grec. Terme de Médecine, qui signifie ce qui tient du cancer, ce qui en est attaqué.

CARDAMOME, f. m. Plante aromatique des Indes, qui produit, dans les petites gousses, une espece de poivre, qu'on a nommé aussi *graine de paradis*. On distingue trois sortes de cardamomes, le grand, le moyen & le petit. Le dernier passe pour le meilleur. Ses grandes vertus le font entrer dans la composition de la thériaque & du mithridat.

CARDE ou CARDASSE, f. f. Peigne de Cardeur, qui sert à tirer la bourre de la soie, & pour carder la laine. On appelle aussi *carde* la côte qui regne au milieu des feuilles de l'artichaut & de la poirée, & qui fait un fort bon légume. Le *cardon d'Espagne* est une sorte d'artichaut, dont la tige & les feuilles sont très-bonnes à manger.

CARDIAQUE, f. & adj. grec. Nom des remedes qui ont la vertu de fortifier le cœur. Il se dit aussi de deux arteres, qu'on appelle autrement *coronaires*. Les Médecins nomment *cardiaires* les vers qui naissent dans le cœur. Le *cardiogme* est un picotement vif à l'orifice de l'estomac, causée par quelque humeur acrimonieuse.

CARDINAL, adj. Mot tiré du latin, qui signifie *gond*, dans sa racine, mais qu'on employe pour *principal*; comme dans les *vertus cardinales*, qui sont les quatre principales vertus morales, la prudence, la tempérance, la justice & la force; les *points cardinaux* du monde, qui sont le Nord, l'Est, l'Ouest & le Midi.

CARDINAL, f. m. lat. Titre d'une éminente dignité, dans l'Eglise Romaine. Les Cardinaux n'étoient, dans leur origine, que les Prêtres & les Diacres, qui desservoient les Eglises de Rome. Aujourd'hui, ils sont regardés comme les Princes de l'Eglise, & leur nombre est ordinairement de soixante-douze. Il y a six titres d'Evêques, cinquante-deux de Prêtres, & quatorze de Diacres. C'est entr'eux qu'on choisit le Pape, & l'élection se fait dans leur assemblée, qui s'appelle le *Sacré Collége*. Ils n'ont commencé à porter le bonnet & le chapeau rouge qu'en 1245, sous Innocent IV. Boniface VII leur fit prendre la robbe rouge. Paul II y joignit la calotte & le cheval blanc au frein doré & à la housse de pourpre. Les Cardinaux Réguliers ne portent point de soie, ni d'autre couleur que le rouge & celle de l'habit de leur Ordre. On a donné le nom de *Cardinal* à une sorte de Perroquet qui a le corps entiérement rouge, jusqu'au bec & aux pieds.

CARENE, f. f. Longue piéce de bois qui fait le fondement d'un vaisseau. De-là vient le mot de *carener un vaisseau*, pour signifier lui donner le radoub, réparer tous les désordres qui peuvent y être arrivés, en y remettant des planches & le calfatant. On le couche, pour cela, sur le côté. Le *carenage* est un lieu commode pour *carener* un vaisseau, ou lui *donner la carene*. En style de coquillage, *carene* est le nom du fond d'une coquille.

CARET, f. m. Petite espece de

tortues, dont l'écaille passe pour la plus fine & la plus précieuse. Le caret différe aussi des autres tortues, en ce qu'elle dépose ses œufs dans un gravier mêlé de cailloux, au lieu de les mettre dans le sable. On en tire une huile excellente pour les humeurs froides, & pour fortifier les nerfs.

CARGAISON, s. m. Mesure ou quantité de marchandises, dont on charge un vaisseau, & qui convient à sa grandeur.

CARGAMON, s. m. Nom corrompu du *cardamome*. On le donne à celui de Visapour, qu'on croit seul de son espece.

CARGUE. s. f. Terme maritime, qui s'applique à quantité de manœuvres & d'instrumens de mer. En général, c'est toute sorte de manœuvres qui servent à rapprocher les voiles près des vergues. *Cargue* devient masculin lorsqu'on y joint un autre mot, comme le *cargue-fond*, le *cargue-bouline*, &c. *Carguer la voile*, c'est la serrer & la trousser par le moyen des cargues.

CARIATIDEs, s. f. Nom de certaines colomnes qui ont la figure de femmes vêtues de longues robbes. L'ordre des *Cariatides* n'est pas différent de l'ordre Ionique. Ce nom vient d'une ville nommée *Carie*, dans le Peloponese, dont les Grecs enleverent les femmes, après avoir passé tous les hommes au fil de l'épée; & pour conserver la mémoire de leur conquête, ils représenterent l'image de ces esclaves dans leurs édifices publics.

CARIBOU, s. m. Animal sauvage du Canada, qui est une espece d'Orignal, mais qui n'a pas le bois si puissant, & dont le poil est presque tout blanc. Sa chair est excellente.

CARIE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie proprement la pourriture & la corruption des os, par la force de quelque pus virulent, qui y croupit & qui les pénétre. On dit un *os carié*, un *os qui se carie*. On appelle aussi *bois carié*, celui qui est rongé ou piqué par les vers.

CARILLON, s. f. Mêlange harmonieux d'un son de plusieurs cloches. Les Flamands excellent pour la beauté des carillons. On appelle *fer de carillon*, un petit fer qui n'a que huit à neuf lignes en quarré.

CARIQUE ou CARICUM, s. m. gr. Nom d'un remede cathéretique, inventé par Hippocrate, dont la vertu est célébre pour déterger les ulceres & consumer les chairs superflues.

CARISEL ou CRESEAU, s. m. Espece de canevas, ou toile claire, qui sert de fond pour travailler en tapisserie.

CARLIEN, adj. Terme d'Histoire, qui se dit, comme *Carlovingien*, de ce qui est de la seconde Race de nos Rois, ou de ce qui appartient à cette Race.

CARLINE, s. f. Plante qui jette au milieu de ses feuilles, & sans tige, une sorte de pommé épineuse. Ses fleurs, qui sont incarnates, & sa racine, passent pour un excellent *vermifuge*, & même pour un antidote contre les venins. On prétend qu'elle servoit à Charlemagne, pour chasser la peste de son camp, & qu'elle tire son nom de celui de ce Prince.

CARLINGUE, s. f. Nom de la plus grosse & la plus longue piéce de bois du fond de cale, dans un vaisseau, sur laquelle porte le pied du grand mât. On nomme de même la piece de bois qui est au pied de chaque mât.

CARLOCK, s. m. Nom d'une colle de poisson, qui vient d'Archangel, & qui se fait de la vessie des Esturgeons. Elle sert pour éclaircir le vin, & pour la teinture.

CARME, s. m. Religieux d'un des quatre Ordres Mandians, qui

prétend tirer son origine du Mont-Carmel, ancienne retraite des Prophêtes Elie & Elisée. Cette prétention a été fort combattue. C'étoient d'abord des Pelerins qui vivoient dans divers hermitages, & qui furent réunis sous une Regle par Albert, Patriarche de Jérusalem, & petit neveu du fameux Pierre l'Hermite. Ils passerent en Europe, vers 1238. Les *Carmes déchaussés*, ou *deschaux*, sont une réformation de cet Ordre, établie par sainte Therese, en Espagne, vers 1590, & qui commença par un couvent de Carmelites, à Avila. On appelle aussi *carme* un excellent acier de Hongrie & d'Allemagne, qui sert à faire des ciseaux, des burins, & d'autres instrumens, pour couper le fer à froid. *Notre-Dame du Mont-Carmel* est un Ordre Militaire de France, qui porte aujourd'hui le nom de saint Lazare, depuis qu'il a été rétabli par Henri IV, & qui ne doit être composé que de François, pour le distinguer d'un Ordre du même nom en Savoye. Anciennement, il étoit composé de cent Gentilshommes, qui devoient accompagner le Roi sans cesse, en tems de guerre, pour la garde de sa personne.

CARMIN, s. m. Couleur rouge fort vive, qui sert à peindre en miniature & quelquefois à l'huile. Elle est composée de l'écume de bois du Brésil, battu dans un mortier, avec de la couleur d'or & du vinaigre blanc, qu'on fait bouillir & sécher.

CARMINATIFS, adj. Nom que les Médecins donnent à certains médicamens, dont la vertu est de dissiper, par degrés, les maladies venteuses. Ils appellent *Fleurs carminatives*, le melilot, la camomille, l'anet & la matricaire.

CARNATION, s. f. lat. Nom qu'on donne, en Peinture, aux parties du corps qui paroissent nues & sans draperie. On l'employe, dans le même sens, pour le blason. Quelques-uns prétendent qu'il ne faut dire *carnation* que des parties délicates, telles que la bouche & les joues; & que de la cuisse, par exemple, on doit dire qu'*elle est bien de chair. Voyez* le Dictionnaire de Peinture.

CARNAVAL, s. m. Tems de réjouissance, qui précéde le Carême, & qui s'observe avec un éclat extraordinaire en Italie, surtout à Venise.

CARNEAU, s. m. Mot ancien, qui s'est changé en *creneau*, & qui signifioit les embrasures ou les ouvertures qu'on laisse aux murs & aux parapets, pour tirer sur l'Ennemi. Elles servoient autrefois pour tirer des fléches. Elles servent aujourd'hui pour le canon & pour la mousqueterie. On appelle aussi *carneau*, ou *carnau*, un angle que fait la voile d'un vaisseau vers la proue.

CARNIFICATION, s. f. lat., qui signifie changement des os en chair, & qui n'est en usage que pour cette étrange maladie. On dit aussi, des os carnifiés, ou qui se carnifient.

CARNOSITÉ, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie une excrescence de chair, dans quelque partie du corps.

CAROBE, s. m. Arbre de l'Amérique, auquel on attribue d'excellentes propriétés pour la guerison de la vérole. Ses feuilles seules, dit-on, mâchées & appliquées sur les pustules, ne manquent point de les faire disparoître. L'Isle de Chypre produit une espece de féves, qu'on nomme *carobes*.

CAROBE, s. f. Poids qui pese vingt minutes. *Voyez* MINUTES.

CAROCHE, s. f. Nom d'un bonnet, en forme de mitre, où l'on voit des Diables peints dans les flammes, que l'Inquisition d'Es-

établissent leur demeure en plein air. Leur guêpier, qu'elles suspendent à des branches d'arbre, ressemble à une boëte de *carton*, en forme de cloche allongée, qui n'auroit, pour entrée, qu'un trou d'environ cinq lignes de diamétre. On en a transporté, de la Cayenne, en France.

CARTOUCHE, f. f. Espece d'étui dans lequel les Soldats & les chasseurs mettent la poudre & le plomb. C'est aussi un ornement de Sculpture, en forme de table, avec des enroulemens, sur lequel on met quelquefois des inscriptions. Dans ce dernier sens, cartouche est masculin.

CARTULAIRE, f. m. lat. Mémoires ou Registres qui contiennent les antiquités, les droits & les titres d'une Eglise séculiere ou réguliere.

CARVELLE, f. f. Terme de Marine. On dit qu'un Navire est mâté en *carvelle*, lorsqu'il a quatre mâts sans mât de hune.

CARVI, f. m. Plante qui croît dans les Prés, dont la semence est une des quatre chaudes majeures, & produit les mêmes effets que l'anis. Le *carvi* differe peu du panais sauvage.

CARUS, f. m. On donne ce nom, en Angleterre, à une sorte d'apoplexie, qui fait tomber le patient dans un profond sommeil, avec une privation soudaine de sentiment & de mouvement, accompagnée d'une fiévre aigüe.

CARYOCOSTINUM, f. m. g. Composition médicale, ou électuaire, qui s'employe pour les gouttes bilieuses.

CARYOPHILLATE, f. f. gr. Plante vulneraire, cephalique & cardiaque, dont la fleur est jaune, & les feuilles divisées en trois à la cime de leur queue. Elle croît pres des buissons, le long des chemins. On ne se sert que de sa racine. La caryophillate des montagnes est un peu différente.

CASCADE, f. f. Mot emprunté de l'Italien, qui signifie une chute d'eau, ou plusieurs chutes, par degrés, soit naturelles ou artificielles, pour servir d'ornement à un jardin.

CASCANE, f. f. Terme de Fortification. C'est une espece de puits, au fond duquel on ouvre une galerie, sous terre, pour éventer quelque mine.

CASE, f. f. Terme d'Imprimerie. C'est un grand quarré de bois, divisé en partitions, ou en petites cellules, dont chacune renferme, en rang alphabetique, les caracteres qui servent à composer les planches pour l'impression. *Caser*, en termes de trictrac, ou faire une *case*, c'est mettre deux dames sur une fléche.

CASEMATE, f. f. Lieux voutés, dans les Places de guerre, qui servent à divers usages militaires.

CASERNES, f. f. Grands bâtimens qui sont ordinairement placés sur les remparts d'une Ville, pour servir de logement à la garnison.

CASQUE, f. m. Espece de bonnet militaire, armé de fer, pour défendre la tête & le cou. Le casque, dans le blason, est la vraie marque de Chevalerie. Avant le dernier siécle tous les casques étoient fermés; mais aujourd'hui ils ne doivent pas être moins distingués, par leur situation & leur forme, que par leur matiere, suivant les differens degrés de Noblesse. On appelle *casque* une grosse coquille des Indes, qui sert pour les grottes de rocaille. Le *Serpent casqué*, est une espece de serpent qui a la tête comme armée d'un *casque*. Il y a aussi des *Vers casqués*.

CASSAVE, f. f. Pain composé de la racine d'une plante nommée *Manioque*, dont on se nourrit dans plusieurs parties de l'Afrique

& de l'Amérique, quoique le suc de cette plante soit un poison mortel. On rape & on fait sécher la racine du manioque, pour en faire du pain.

CASSE, s. f. Fruit du cassier, grand arbre des Indes. La forme de ce fruit est celle d'un bâton. Il contient une moëlle noire, rafraîchissante & purgative, dont on se sert aussi extérieurement pour les inflammations. La *casse aromatique* est l'écorce d'un autre arbre Indien, qui ressemble à la cannelle, & qui a les mêmes propriétés. Elle entroit dans l'huile sainte des Juifs. On appelle *casse* le trou d'une aiguille. Elle est à *casse* ronde, ou à *casse* longue, ou à deux *casses*.

CASSENOLLE, s. f. Nom que les Teinturiers donnent à la noix de galle qui sert à leurs opérations.

CASSIDOINE, s. f. Pierre précieuse, dont les Anciens faisoient des vases qu'ils estimoient beaucoup. Les plus belles sont d'un purpurin qui tire sur le blanc, ou nuées en forme d'arc-en-ciel.

CASSINE, s. f. Ital. Petite maison de campagne.

CASSIOPÉ, s. f. Constellation de l'hémisphere du Nord, à laquelle *Ptolomée* donne quinze étoiles, *Tychobrahé* vingt-cinq, & *Flamstead* cinquante-cinq. En 1572 on découvrit, dans cette constellation, une nouvelle étoile, qui parut d'abord aussi grande que Jupiter même, mais qui diminuant, par degrés, disparut au bout de dix-huit mois.

CASSOLETTE, s. f. Petit réchaud de métal où l'on fait brûler des parfums, pour satisfaire l'odorat. En termes d'Architecture, c'est un vase de sculpture, qui paroît jetter des flammes ou de la fumée.

CASSOROVAN, s. m. Petit poisson de mer, de la grosseur de l'anchois, & beaucoup plus estimé. Il se trouve dans les mers des Indes occidentales. On assure qu'il a deux prunelles dans chaque œil, avec lesquelles il voit au-dessus & au-dessous de lui.

CASSUMMUNIAR, s. f. Nom d'une racine des Indes orientales, de la grosseur du petit doigt, de couleur brune & d'un goût aromatique, qu'on nous apporte comme un remede excellent pour la paralysie, & pour toutes les maladies des nerfs. On ignore quelle est la plante.

CASTAGNETTES, s. f. Instrument d'origine Espagnole, qui consiste en deux petites écailles d'ivoire, ou de bois, creuses, assez semblables à l'écaille d'une châtaigne, d'où leur vient leur nom, & qui étant jointes ensemble, par une petite corde, sont battues l'une contre l'autre par un danseur, pour marquer ses mouvemens & ses cadences. C'est aussi le nom d'une étoffe de soie, de laine & de fil.

CASTANITE, s. f. Nom d'une pierre argilleuse, de la couleur & de la forme d'une châtaigne.

CASTE, s. f. Nom que toutes les relations donnent aux Races, ou aux Tribus, dans lesquelles sont divisés les Idolâtres des Indes orientales. La *caste* des Bramines.

CASTELLAN, s. m. Titre de dignité en Pologne. Les Castellans sont des Sénateurs de l'ordre inférieur, qui tiennent rang, dans les assemblées, au-dessous des Palatins & des hauts Sénateurs. Ils sont comme Lieutenans de Province, pour commander, dans quelque partie d'un Palatinat, sous le Palatin.

CASTELOGNE, s. f. Nom d'une espece de couvertures de lit, qui sont faites d'une laine très-fine.

CASTILLAN, s. m. Petit poids d'Espagne, qui se divise en huit tomines. Six castillans & deux tomines font l'once Espagnole. Le

castillan est la centieme partie d'une livre d'Espagne, qui est, d'environ un sixieme & trois quarts pour cent, moins pesante que notre poids de marc ; de sorte que cent dix-sept marcs Espagnols n'en font que cent dix de France.

CASTONADE, s. f. Sucre grossier & mal blanchi, qui s'emploie ordinairement pour la composition des confitures.

CASTOR, s. m. Animal amphibie, qui vit successivement dans l'eau & sur terre. Il est blanc ou cendré, ses dents sont fort tranchantes, son corps court & ramassé, ses pattes de devant comme celles d'un chien, & celles de derriere comme celles d'une oie, avec cinq doigts joints par une membrane. Sa queue est longue d'environ un pied, large de quatre doigts, sur un pouce d'épaisseur, & sans aucun poil. Elle lui sert à nager, avec les pieds de derriere ; & comme de truelle, pour se bâtir une loge qui a quelquefois trois étages. Son poil est la matiere de nos plus fins chapeaux. Il n'est pas vrai que lorsqu'il est poursuivi par les chasseurs, il s'arrache les testicules, comme l'ont cru les anciens. Ce que les Apotiquaires vendent, n'est que certaines glandes qu'il a près des aînes. C'est ce qui s'appelle *castoreum*. On en use extérieurement & intérieurement, pour diverses maladies.

CASTRATION, s. f. lat. Opération violente, par laquelle on prive les mâles de la propriété de leur sexe, qui sert à la génération. Elle s'exerce sur les hommes en Turquie, où l'on a besoin d'Eunuques pour la garde des femmes ; & en Italie, où l'on aime les voix d'hommes, telles qu'elles deviennent après cette barbare exécution.

CASUISTES, s. m. lat. Classe de Théologiens, qui s'appliquent à résoudre les *cas*, ou les difficultés de conscience, par les regles de la raison & du christianisme.

CATACHRESE, s. f. gr. Figure de Rhétorique, qui consiste, suivant son origine grecque, dans l'abus d'un mot qu'on applique à quelque sens, propre & naturel. Ainsi l'on dira d'un sot, qu'*il est un fort joli homme*.

CATACOMBES, s. m. Lieux souterrains, près de Rome, qui servoient anciennement pour la sépulture des Esclaves, & où les Chrétiens se cacherent ensuite, pendant les persécutions. Comme ils y enterroient aussi leurs morts, avec quelques marques qui rendent aujourd'hui témoignage de leur religion, l'usage est d'en tirer quelquefois les corps qu'on croit reconnoître pour ceux de quelques Martyrs ; & le Pape, après leur avoir donné un nom, en fait présent, comme d'autant de saintes Reliques, à ceux qu'il veut favoriser.

CATACOUSTIQUE, s. f. Mot comp. du gr., qui signifie la science de faire des échos, c'est-à-dire, des lieux où les sons se répétent.

CATADOUPE, s. f. Chute d'eau. C'est la même chose que cataracte.

CATAFALQUE, s. m. Mot emprunté de l'Italien, qui signifie une sorte d'échaffaut, ou d'ouvrage d'Architecture, pour tenir lieu de la présence d'un cercueil, dans quelque cérémonie ecclésiastique qui se fait pour un Mort.

CATAGMATIQUES, s. m. Nom grec, qu'on donne à certains médicamens qui servent à guérir les fractures des os.

CATALECTE, adj. gr. Les Anciens nommoient Vers *catalectes*, ceux auxquels il manquoit une syllabe ; comme ils les appelloient *Brachycatalectes* lorsqu'il leur manquoit un pied entier. On se sert à présent du mot de catalectes, pour exprimer des fragmens d'ouvrages anciens, ou certains ouvrages qui n'ont point été achevés.

CATALEPSIE, f. f. gr. Espece d'apoplexie, qui prive de la connoissance & du sentiment, mais qui n'ôte point la respiration, & qui laisse les yeux ouverts, avec une apparence tranquille.

CATALOGUE, f. m. gr. Liste ou inventaire de noms, ou de choses.

CATANANCÉE, f. f. Plante peu connue des modernes, que les Anciens croyoient propre à faire naître l'amour, & que les femmes de Thessalie employoient dans leurs philtres. On en trouve la description dans Dioscoride.

CATAPASME, f. m. gr. Médicament pour les ulceres. C'est une poudre qui les adoucit & les desséche.

CATAPHORE, f. m. gr. Maladie qui consiste dans un profond assoupissement.

CATAPHRACTE, f. m. grec. Espece de bandage qui sert pour les grandes luxations, ou les fractures des côtes, &c. Son nom, qui signifie une cuirasse, lui vient de sa forme. On donnoit anciennement l'Epithete de *cataphracte* à un homme bien couvert de son armure, & même à un cheval équipé pour le combat. C'est aussi le nom d'un poisson de mer, qui est partout couvert d'écailles osseuses, & qui se trouve dans les mers du Nord.

CATAPHRYGIENS, f. m. Hérétiques Sectateurs de Montanus, au second siécle, dont les principaux étoient de Phrygie. On prétend qu'ils donnoient le baptême aux morts, & paîtrissoient le pain de l'Eucharistie avec le sang de quelques enfans, qu'ils piquoient d'une infinité de coups d'aiguilles. Ceux qui survivoient à cette cruelle opération, devénoient les Prêtres de la Secte, & passoient pour Martyrs.

CATAPLASME, f. m. gr. Mêlange de racines, d'herbes, de fleurs, de semences, de farines, de graisses, &c. qu'on fait cuire en consistence d'onguent, ou de bouillie, pour l'appliquer extérieurement sur quelque mal, ou pour l'en enduire, suivant le mot grec.

CATAPUCE, f. f. Plante, nommée autrement *Palma Christi*, dont le tronc & les branches sont creux comme le roseau, & dont la graine rend une huile médecinale. Il y a une autre sorte de *catapuce*, qui s'appelle *Espurge*.

CATAPULTE, f. f. gr. Ancienne machine qui servoit, avant l'invention des armes à feu, à lancer des dards & des javelots.

CATARACTE, f. f. gr. Chute d'eau, qui se fait avec beaucoup de violence & de bruit, lorsqu'une riviere, cessant de couler dans des lieux plats, tombe d'une certaine hauteur, comme le Nil & d'autres fleuves. On appelle aussi *cataracte* une maladie des yeux, causée par une concretion d'humeurs, qui forme une taie entre la cornée & le crystallin.

CATARRHE, f. m. gr. Fluxion d'humeurs qui tombent, de la tête, sur les parties inférieures du corps.

CATASTASE, f. f. gr. Acte d'une piece de théâtre, où le nœud de l'intrigue est dans toute sa force. Ce mot s'employe aussi pour signifier la nature ou l'état habituel d'une chose.

CATASTROPHE, f. f. gr. Conclusion d'une piece de théâtre, où l'intrigue se dénoue & s'explique ouvertement. De-là vient qu'on nomme aussi *catastrophe* la fin, ou le dénouement, de toutes sortes d'avantures, sur-tout des avantures tragiques.

CATECHISME, f. m. gr. Explication, par demandes & par réponses, de la croyance & des usages d'une Religion. Ce mot peut être appliqué à toute expli-

cation d'Art & de Doctrine, qui se fait par la même méthode. *Catechiser*, c'est instruire par cette voye. On nommoit anciennement *cathecumenes*, ceux qui se faisoient instruire pour recevoir le Baptême.

CATHARETIQUES, f. m. gr. Médicamens, appellés aussi *Sarcophages*, qui rongent les excrescances de chair.

CATHARTIQUE, adj. Mot emprunté du grec, qui signifie, en général, *purgatif*. On distingue les *cathartiques déjectoires* & *vomitoires*, c'est-à-dire, qui agissent par haut ou par bas.

CATHÉDRALE, f. & adj. lat. Mot borné à signifier l'Eglise principale d'un diocèse, & qui est le siége de l'Evêque. *Ex cathedra*, terme purement latin, qui signifie de dessus son siége, ou sa chaire, est passé dans notre langue, pour exprimer que le Pape a porté quelque décret en qualité de chef de l'Eglise universelle. *Cathedrer* se dit quelquefois pour *presuler*, tenir la chaire.

CATHEGORIE, f. f. gr. Ordre de choses, rang convenable dans lequel une chose doit être placée. De-là vient *cathegorique*, c. à d. ce qui est bien ordonné, & tel qu'il doit être. En Logique, un terme *cathegorique* est celui qui porte son idée par lui-même, qui signifie, seul, une chose déterminée, comme cheval, pierre, &c.

CATHETE, f. m. Mot qui signifie en grec, le plomb d'un Maçon, & qu'on employe pour signifier une ligne qui tombe perpendiculairement sur une autre. On dit, en catoptrique, *cathete d'incidence* & *cathete de réflexion*. Toute ligne qui, tombant sur une autre, forme un angle droit, se nomme *ligne cathetique*. *Catheter* est le nom d'une sonde de Chirurgie.

CATHOLICON, f. m. Médicament simple ou composé, qui, suivant la signification du mot grec, convient universellement à toutes sortes de maladies, à toutes sortes de tempéramens, & à toutes sortes d'âges. Le plus commun est celui qu'on appelle *catholicon de Nicolas*, du nom de son auteur.

CATHOLIQUE, adj. Mot grec, qui signifie *universel*, & qu'on applique à l'Eglise Romaine, & à ceux qui font profession de lui être attachés.

CATI, f. m. Aprêt qu'on donne, par la Presse, aux étoffes de laine, pour les rendre plus fermes & plus lustrées. Le *catisseur* est l'Ouvrier qui donne le cati aux étoffes. *Cati* est aussi le nom d'un poids des Indes orientales.

CATICHES, f. f. Nom qu'on donne aux trous qui servent de retraite aux Loutres.

CATOCHITE, f. f. gr. Nom d'une pierre, qui se trouve dans l'Isle de Corse, & qui, par une viscosité naturelle, retient la main lorsqu'on l'applique dessus.

CATOPTRIQUE, f. f. gr. Science de la vision réfléchie, ou partie de l'Optique, qui explique la réflexion des rayons de lumiere, par ses principes & ses effets. Catoptrique se prend aussi pour adjectif.

CATOPTROMANCIE, f. f. gr. Espece de devination, qui se fait en regardant dans un miroir.

CATTEQUI, f. m. Toile de cotton bleue, qui nous vient des Indes orientales, par la voye de Surate.

CATTEROLES, f. f. Trous que les femelles des lapins creusent dans la terre, pour y faire leurs petits, hors de leurs terriers ordinaires. On les nomme aussi *Rabouillere*.

CAVALAGE, f. m. Nom qu'on donne à l'accouplement des Tortues pour la génération.

CAVALCADE, f. f. Mot emprunté de l'Espagnol, qui signifie

une marche pempeuse à cheval. *Ecuyer cavalcadour* eſt celui qui commande l'écurie d'un Prince.

CAVALIER. ſ. m. En termes de fortification, c'eſt un amas de terre, dont le ſommet compoſe une plate-forme, ſur laquelle on dreſſe des batteries de canon, pour nettoyer la campagne, ou pour détruire quelque ouvrage de l'ennemi.

CAVALOT, ſ. m. *Piece à cavalöt.* C'eſt une eſpece de canon du troiſiéme genre, fait de fer battu, qui tire juſqu'à une livre de balles de plomb, avec égale peſanteur de poudre de mouſquet, ou demi peſanteur de poudre fine. Il porte de mille à quinze cens pas. Sa longueur eſt de ſept à dix pieds. Il eſt bon pour la fortereſſe & la campagne.

CAVALQUET, ſ. m. Nom d'un ſon particlier de la trompette, qu'on employe dans la cavalerie, lorſqu'elle approche des villes, ou qu'elle les traverſe.

CAUDATAIRE, ſ. f. Titre d'office. On donne ce nom, en Italie, à des Officiers qui pottent la queue au Pape, aux Cardinaux, &c.

CAVE, ſ. f. lat. Lieu ſouterrain, creuſé pour y renfermer quelque choſe, & différent, en cela, des cavernes qui ſont des lieux naturellement creux, ſous la ſurface de la terre. On appelle auſſi *caves* ou *quentines*, certaines caiſſes où l'on renferme des flacons de vin & de liqueurs, pour la commodité des voyages. *Cave* ſe prend auſſi pour *creux*, & devient adjectif dans cette acception. La *Veine cave* eſt ainſi nommée, parce qu'elle eſt la plus groſſe de toutes les veines. Elle ſort du foie, & ſe répand en divers rameaux, dans toutes les parties du corps. *Caver* ſe dit, dans quelques arts, pour creuſer, vuider. *Cave*, en termes de chronologie, s'oppoſe à *plein*, & ſignifie *creux*. Un mois lunaire, de vingt-neuf jours, eſt *cave* ou *creux*; celui de trente jours eſt *plein*.

CAVER AU PLUS FORT. Terme de Joueur. C'eſt faire bon, à chaque coup du jeu, d'autant d'argent qu'en joue celui des Joueurs qui en joue le plus. Delà vient dans le figuré, *caver au plus fort*, pour ſignifier, porter tout à l'extrême.

CAVESSE DE MORE, ſ. m. Ce mot a la même ſignification que *cap de More. Voyez ci-deſſus.*

CAVESSON, ſ. m. Inſtrument, ſoit de fer, ou d'autre matiere, qu'on met au nez des chevaux, pour les dompter par la contrainte qu'il leur cauſe en leur ſerrant les narrines.

CAVIAR, ſ. m. Aliment compoſé d'œufs d'Eſturgeons, & d'autres poiſſons qu'on fait ſécher au ſoleil, après l'avoir ſaupoudré de ſel. Il s'en fait un grand commerce dans la Mer noire. C'eſt ce qu'on nomme *Poutargue*, en Provence.

CAVIN, ſ. m. Terme militaire, pour ſignifier des chemins creux, qui tiennent lieu de tranchée, & qui favoriſent les approches, ou la défenſe. Quelques-uns diſent *cavée*. *Cavet*, en termes d'art, eſt une moulure rentrante, pour l'ornement des corniches d'architecture, & pour les bordures de menuiſerie.

CAULICOLES, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie, en architecture, une partie du chapiteau corinthien. Ce ſont des petites branches, qui, naiſſant des quatre grandes, ſe courbent au-deſſous des volutes.

CAUSAL, adj. Nom qu'on donne, en Grammaire, à quelques particules, telles que *parce que*, *car*, *&c*, de ce qu'elles indiquent une cauſe, ou une raiſon, de ce qu'on a dit, ou de ce qu'on a fait.

D'autres les nomment *causatives*.
Causalité, s. f., se dit, dans l'Ecole, de la maniere dont une cause agit, ou de la vertu qu'elle a pour produire un certain effet.
Causer, en terme vulgaire, signifie s'entretenir, discourir familierement. *Causerie* est le substantif.

CAUSES MAJEURES, s. f. Nom qu'on donne aux affaires importantes, qui ne doivent être jugées que par le Pape, dans le consistoire. Ce sont celles qui regardent la déposition des Evêques, la discipline, ou la foi, les élections, & les translations d'Evêques, la canonisation des Saints, &c.

CAUSTIQUE, adj. Mot emprunté du grec, qui signifie ce qui est brulant. Il est substantif pour signifier certains médicamens qui pénétrent la peau, & qui brûlent, ou rongent jusqu'à la chair, tels que le vitriol, l'airain brûlé, la chaux vive, &c.

CAUSUS, s. m. gr. Nom d'une espece de fiévre aigue, si brûlante, suivant la signification du mot, que la soif qu'elle cause ne peut s'éteindre.

CAUTELE, s. f. Vieux mot, tiré du latin, qui signifioit *caution*, & dont l'adjectif *cauteleux* n'est point encore tout-à-fait hors d'usage, pour signifier un homme d'un caractere défiant, qui n'agit jamais sans précaution.

CAUTERE, s. m. gr. Remede caustique que les Chirurgiens distingent en *potentiel* & *actuel*. Le premier est une composition de médicamens d'une grande chaleur, qui s'applique en divers endroits du corps, pour y faire une ouverture par laquelle sortent les humeurs. L'autre est une opération encore plus violente, qui se fait avec le bout d'un fer rougi au feu, pour endurcir l'extrêmité de quelques fibres. De-là vient que dans le sens moral, on appelle un cœur insensible aux reproches, ou à la tendresse, un *cœur cauterisé*.

CAUTIONS JUDICIAIRES, s. f. lat. On donne ce nom aux *Fidei-jusseurs*, qui s'obligent, en Justice, en conséquence d'un jugement qui l'ordonne.

CAYAPIE, s. f. Herbe que les Sauvages du Brésil employent pour se guérir des coups de fléches empoisonnées, & de la morsure des serpens venimeux. Ils la broyent dans de l'eau, & l'avallent.

CEBIPIRA, s. m. Arbre du Brésil, dont l'écorce astringente est bonne pour la galle, les dartres, & d'autres maladies de la peau. Elle s'employe dans les bains & les fomentations.

CÉCALE, adj. lat. La veine *cécale* est le vaisseau du corps humain, qui va du rameau mésanterique à l'intestin, qu'on appelle *cæcum*. Ce mot signifie *Aveugle*, dans son origine.

CEDILLE, s. f. lat. Petite virgule qu'on met sous le *ç*, pour montrer qu'il se prononce comme une *s*.

CEDON, s. m. Nom d'une petite plante à longues feuilles qui ont, des deux côtés, des dents comme une scie. C'est aussi le nom d'un arbuste.

CEDRAT, s. m. Espece de citronier, commun en Italie, dont le fruit est célébre par l'excellence de son écocre lorsqu'elle est bien confite. Elle rend aussi une odeur fort agréable.

CEDRE, s. m. gr. lat. Grand arbre qui ressemble au sapin par sa forme, & dont le bois est d'une amertume qui empêche les vers de s'y mettre, ce qui le rend fort durable. Il est résineux & odoriférant. On distingue une autre espece de cedre, qui est épineux & petit. La résine, qui sort du cedre, se nomme *cedrie*. Elle sert à consumer les excrescences de chair, & les corps morts. On appelle

aussi *cedre* une espece de citron, dont on fait une liqueur, nommée *Aigre de cedre*.

CEINTES, ou RECEINTES, s. f. Nom de certaines piéces de bois qui servent à lier la charpente d'un vaisseau.

CEINTURE, s. f. lat. Outre les significations communes de ce mot, on appelle *ceinture de la Reine*, un ancien droit qui se paye, à Paris, sur le vin & sur d'autres denrées, & qui devoit être appliqué autrefois à l'entretien de la Maison de la Reine. Il se leve tous les trois ans. Ce qu'on appelle *ceinture de Venus* est une ligne de la main, qui forme un demi-cercle depuis le second doigt jusqu'à l'auriculaire.

CEINTURE FUNEBRE ou LITRE. C'est une bande noire, que les Patrons des Eglises, ou les Seigneurs Hauts-Justiciers, ont droit de faire peindre dans les Eglises & dehors, chargée de leurs armes, pour honorer les morts de leur famille.

CELERI, s. m. Plante des jardins potagers, qui se mange en salade & qui est d'une qualité fort chaude. Le *celeri-rave* en est une espece, qui tient du persil & du celeri, & dont on ne mange que la racine.

CELERITÉ, s. f. Mot purement latin, qui se dit pour vîtesse, promptitude, diligence.

CÉLESTIN, s. m. Religieux d'un Ordre monastique, fondé en 1239, par *Pierre de Morron*, Moine bénédictin, sous le nom de *congrégation de saint Laurent*; mais qui prit ensuite le nom de Célestins, lorsque son fondateur fut élevé sur le saint Siége, sous le titre de Célestin V. Leur habit est une robbe blanche, avec un scapulaire noir.

CELIAQUE, s. m. Mot d'origine grecque, qui signifie celui qui est attaqué d'une espece dangéreuse de flux de ventre, dans lequel les excrémens sortent presqu'en forme de chyle.

CÉLIBAT, s. m. lat. Etat d'un homme qui vit sans se marier.

CELLERIER, s. m. Terme d'office dans les ordres monastiques. Le cellerier est un Religieux qui prend soin du temporel de l'abbaye, & qui a, sous lui, d'autres officiers, qui partagent ses fonctions. On appelle *cellerage* un droit Seigneurial, sur le vin, lorsqu'il est entré dans le cellier.

CELLULE, s. f. lat. Outre sa signification primitive, qui est une *chambre de Religieux*, ce mot s'applique à quantité de petites partitions qui ressemblent à celles des cellules monastiques dans un dortoir. Ainsi l'on appelle *cellules*, les trous des mouches à miel dans une ruche, les petits réduits différens où la graine de certaines plantes se trouve divisée dans les gousses; les cavités séparées du cerveau; les petits quarrés ou sont placés les caracteres, dans les cases d'Imprimerie, &c.

CEMENTER, v. act. Terme chymique, qui signifie une maniere de calciner particuliere, pour la purification de l'or & de quelques autres métaux. On employe certains sels, pour cette opération qui s'appelle *cémentation*, du mot latin, qui signifie *ciment*.

CENACLE, s. m. Mot tiré du latin, qui n'est d'usage que dans le langage du nouveau Testament, pour signifier la Salle où Notre-Seigneur institua l'Eucharistie, après y avoir soupé avec ses Apôtres. Les salles à manger des Anciens s'appelloient ainsi.

CENCHRUS, s. m. Serpent dont les morsures font enfler la chair & la font tomber ensuite en pourriture. On prétend que la graine de lin & de laitue en sont un des meilleurs remedes.

CENDRE DE BRONZE, ſ. f. C'eſt ce qui ſe nomme autrement *calamine blanche* & *Pompholix*. On appelle *cendre d'Auvergne* une cendre tirée de pluſieurs plantes, cueillies dans des montagnes fort expoſées au ſoleil, & remplies de ſels alkalis. Entr'autres uſages, on l'employe pour ſéparer les acides volatils du ſel Ammoniac, d'avec ſa partie fixe.

CENDRE VERTE, ſ. f. Couleur bleue que les Peintres employent dans les payſages, parce qu'elle verdit facilement. Elle ſe fait en Flandres.

CENDREUX, adj. Le fer s'appelle *cendreux*, lorſque le poli qu'on lui donne ne le rend pas plus clair, & qu'il y demeure des taches couleur de cendre. Il en eſt moins ſujet à la rouille.

CENELLE, ſ. f. Graine rouge qui croît ſur le Houx, & qui eſt ſon unique fruit.

CÉNOBITE, ſ. m. Nom qu'on donnoit anciennement aux Religieux qui *vivent en communauté*. C'eſt ce que ſignifie le mot grec. On dit encore la *vie cénobitique*, par oppoſition à l'*Eremitique*.

CENS, ſ. m. Nom tiré du latin, qu'on donne aux redevances que le poſſeſſeur d'une terre paye au Seigneur du Fief. La juſtice de ce droit paroît dans ſon origine. Un Seigneur qui avoit des terres incultes, les donnoit à des particuliers, pour en jouir à cette condition. De-là viennent les baux à cens & à rentes.

CENSEUR, ſ. m. lat. Titre d'office dans l'ancienne Rome. Les cenſeurs, qui étoient au nombre de deux, veilloient à l'obſervation des loix, & au ſoutien des bonnes mœurs, eſtimoient les biens, relevoient les fautes des Sénateurs même, &c. La durée de leur emploi étoit de cinq ans. En France, il y a des cenſeur royaux, pour les livres, inſtitués par M. le chancelier Pontchartrain, dont l'office eſt d'examiner les ouvrages qu'on préſente pour l'impreſſion, & de n'y rien laiſſer qui ſoit contraire aux principes de la Religion & de l'Etat, ni aux bonnes mœurs. C'eſt ſur leur témoignage qu'on accorde le privilége.

CENSITAIRE, ſ. m. & f. Celui ou celle qui poſſéde un fond à charge de cens, ou de rente annuelle. *Cenſive* ſe dit de la redevance, en argent, ou en denrées, que certains biens doivent au Seigneur dont ils relevent.

CENSURE, ſ. f. lat. Mot qui vient de cenſeur, & qui ſignifie l'action d'examiner un ouvrage, d'y trouver des fautes & de les corriger. On l'étend aux mœurs & à tout ce qui eſt ſuſceptible de critique. *Cenſurer* ſe dit dans le même ſens. Mais dans le langage eccléſiaſtique, on appelle *cenſures* les punitions impoſées ſuivant les loix de l'Egliſe, telles que l'excommunication, l'interdiction, la ſuſpenſion, &c.

CENTAURE, ſ. m. Partie d'une conſtellation du Nord, jointe ordinairement avec le Loup. C'eſt auſſi une ſorte de monſtre, que les Anciens repréſentoient à demi homme & à demi cheval, & qui paſſoit pour fils d'Ixion & d'une nuée. L'origine de cette fable paroît être venue de l'uſage qu'avoient les Theſſaliens de monter à cheval, avant que les autres peuples euſſent appris à ſe ſervir de cet animal.

CENTAURÉE, ſ. f. Petite plante qui croît dans les lieux humides, & qui ſert à pluſieurs uſages de la Médecine. On diſtingue une autre centaurée, qui n'eſt que le *Rhapontic*.

CENTINODE, ſ. f. lat. comp. Plante, nommée autrement *Renouée*, qui tire ces deux noms de la quantité des nœuds qui ſont dans ſes tiges. Elle porte une fleur

blanche ou rouge. Son jus eſt bon pour le crachement de ſang & pour la retention d'urine. Il y a une centinode femelle, qui n'a qu'une ſeule tige.

CENTIPEDE ou CENT PIEDS, ſ. m. Nom d'un ſerpent très-venimeux, qui eſt commun dans le Royaume de Siam.

CENTRE, ſ. m. gr. Point d'un cercle qui eſt également éloigné de tous les points de la circonférence. Toute figure & toute eſpace a d'ailleurs ſon centre, c'eſt-à-dire, un point où toutes ſes parties aboutiſſent.

CENTRIFUGE, adj. lat. Mot composé, qui ſignifie ce qui s'éloigne de ſon centre. La force qui porte, vers ſon orbite, tout corps dont le mouvement eſt circulaire, ſe nomme *force centrifuge*. Au contraire, la force, ou la *gravitation* qui porte un corps vers un autre, & qui le retient par conſéquent dans ſon orbite, s'appelle *force centripete*.

CENTROSCOPIE, ſ. f. gr. Partie de la Géometrie qui traite du centre des grandeurs. Elle diſtingue deux ſortes de centres; celui de la figure & celui de la peſanteur.

CENTUMVIR, ſ. m. lat. Magiſtrat des anciens Romains, qui jugeoit les différends du Peuple. Ce Tribunal étoit compoſé, ſuivant la ſignification du nom, de cent Juges, dont chaque Tribu fourniſſoit trois.

CENTURIATEURS, ſ. m. lat. On a donné ce nom à quatre célebres Théologiens Proteſtans de Magdebourg, qui ont diviſé l'hiſtoire de l'Egliſe en centuries.

CENTURION, ſ. m. lat. Titre des anciens capitaines de la Milice Romaine, qui commandoient cent ſoldats.

CENTUSSE, ſ. f. Ital. Cent ſous de monnoie Romaine. Ce mot eſt ſouvent employé dans les rélations d'Italie.

CEP, ſ. m. Nom qu'on donne au pied de vigne. Il s'employe, au pluriel, pour ſignifier les fers qu'on met aux mains & aux pieds des priſonniers.

CEPÉE, ſ. f. Plante qui reſſemble au Pourpier, excepté que ſes feuilles ſont plus noires, & dont on fait avaler l'eau pour les rétentions d'urine.

CÉPHALALGIE, ſ. f. Mot compoſé du grec, qui ſignifie tout mal de tête. Les *céphalartriques* ſont des médicamens propres à purger la tête. *Céphalique* ſe dit de tout ce qui appartient à la tête, & de ce qui eſt bon pour remédier aux maux dont elle peut être attaquée. Cette raiſon a fait donner le nom de *céphalique* à la veine du bras qu'on ouvre ordinairement pour ſoulager la tête.

CEPHÉE, ſ. m. Nom d'un Roi d'Ethiopie, pere d'Andromede. On a nommé ainſi une conſtellation, qui eſt la petite Ourſe, compoſée de treize Etoiles, ſuivant *Ptolomée*; d'onze, ſuivant *Thycho*; & de trente-cinq de différentes grandeurs, ſuivant *Flamſtead*.

CERASTE, ſ. f. Mot grec, qui ſignifie *cornu*. On donne ce nom à une dangereuſe eſpéce de Serpens, qui ſont armés de cornes. Les Voyageurs racontent qu'il s'en trouve en Afrique, & que le ſeul remede à leurs piquûres eſt de couper la partie bleſſée. Le *ceraſte* eſt, dit-on, couleur de ſable, & couvert d'écailles dans pluſieurs parties du corps. Il rampe de biais, & ſiffle lorſqu'il ſe remue.

CERAT, ſ. m. lat. Médicament compoſé de cire & d'huile, avec d'autres ingrédins, qui varient les cerats, ſuivant la nature du mal pour lequel ils s'employent.

CERATION, ſ. f. lat. Les chymiſtes donnent ce nom certaines opérations, qui rendent une matiere propre à ſe diſſoudre, ou à

se fondre, afin qu'elle puisse pénétrer plus aisément les corps solides.

CERBERE, s. m. Nom que les Poëtes donnent au chien à trois têtes, qu'ils placent à l'entrée de l'Enfer, pour empêcher les ombres d'en sortir.

CERCEAU, s. m. Outre sa signification commune, ce mot est le nom d'une sorte de féves dont les gousses sont fort longues. En fauconnerie, on appelle *cerceaux* les plumes, ou les *pennes*, du bout de l'aîle d'un oiseau de proie.

CERCELLE ou SARCELLE, s. f. Nom d'un oiseau aquatique plus petit que le canard, mais de la même forme, & plus délicat.

CERCLE, s. m. lat. Figure comprise sous une seule ligne, dont le centre est également éloigné de toutes ses parties. Tout cercle se divise en trois cens soixante parties, qu'on appelle degrés. Ainsi ce qu'on entend par un quart de cercle, est quatre-vingt-dix degrés. Comme on ne trouve, dans l'idée du cercle, qu'un polygone infini, on n'a pu parvenir, jusqu'à présent, à trouver, par les méthodes géométriques, le moyen de le réduire à un espace quarré, qui réponde exactement à sa superficie, ce qui s'appelle la Quadrature du cercle. Le mot de *cercle* est employé dans plusieurs arts, mais toujours sous l'idée de sa définition. *Cerclé*, en termes de blason, se dit des tonneaux reliés de cercles.

CERCLE D'EQUATION, s. m. C'est un cercle nouvellement imaginé, & ajoûté aux cadrans des Pendules, pour marquer l'heure vraie du soleil.

CERCOPES, s. m. Certains peuples trompeurs, dans la Mythologie, que Jupiter tranforma en Singes, pour effrayer lés perfides.

CEREALES, s. f. Fêtes payennes à l'honneur de *Cerés*, Déesse des moissons, qui étoient observées avec tant de respect, que dans l'intervalle les hommes s'abstenoient du commerce des femmes. On n'employoit pas du vin dans les sacrifices.

CERF, s. m. Animal des bois, dont la femelle se nomme Biche. Il est armé de deux grandes cornes, qu'on appelle *Bois*, & qu'il met bas chaque année. On lui donne différens noms, suivant son âge. Les petits se nomment *Faons*, pendant un an entier; *Daguets* la seconde année; *cerfs à leur premiere tête*, pendant la troisiéme; *cerfs à leur seconde & à leur troisiéme tête*, pendant la quatriéme & la cinquiéme; *cerfs à dix cors jeunement*, pendant la sixiéme; *cerfs à dix cors*; pendant la septiéme; *grands cerfs* à huit ans, & *grands vieux cerfs* à neuf. Les branches du bois des cerfs s'appellent *andouillers*. La grandeur d'un cerf est celle d'un bidet ordinaire. Sa couleur est roussâtre. Il a le cou long, la queue courte, & les pieds fourchus. Les arteres de son cœur, qui se durcissent beaucoup en séchant, passent pour excellentes, en poudre, pour les femmes grosses. Le *cerf volant* est un insecte aîlé & cornu, qui tire son nom de la ressemblance de ses petites cornes avec celles du cerf. On appelle *mal de cerf*, une malabie des chevaux, qui ôte le mouvement aux parties qu'elle attaque. C'est une sorte de rhumatisme.

CERFEUIL, s. m. Plante qui croît comme le Persil, & dont les feuilles sont dentelées de même, mais plus minces & plus tendres. Sa graine & ses feuilles sont rafraîchissantes, résolutives & sudorifiques.

CERISIER, s. m. Arbre fruitier, commun en France, dont le fruit, qui se nomme cerise, est fort agréable, & le bois utile

pour quantité d'ouvrages. Il y a différentes especes de cerisiers & de cerises. Les cerises douces engendrent, dans le corps humain, des vers & des humeurs. Les autres sont rafraîchissantes & laxatives. On prétend que la gomme de cerisier brise la pierre dans la vessie.

CERNE, s. m. Terme de fauconnerie. On appelle vol à *grand cerne* celui des moineaux & des autres oiseaux qui vont haut & bas.

CERQUEMANEUR, s. m. Titre d'office. C'est un Expert juré pour planter, ou rasseoir, les bornes des terres, ou des héritages.

CERVAISON, s. f. C'est le tems de l'année où les cerfs sont gras, & qui est le plus propre à cette chasse.

CERVEAU, s. m. C'est, en général, cette substance molle & blanchâtre, qui est contenue dans le crane, à laquelle tous les organes des sens se terminent, & qui, dans l'opinion de plusieurs Physiciens, est la résidence de l'ame. Les fondeurs appellent *cerveau* la partie supérieure, ou le timbre de la cloche. Le *cervelet* est la partie de derriere du cerveau.

CERVELAS, s. m. Nom qu'on donne à un instrument de musique à anche & à vent, qui a cinq pouces de long, & huit trous.

CERVELLE, s. f. Partie la plus molle du cerveau. Dans l'usage, *cerveau* se prend pour cette partie entiere de la tête, qui contient la cervelle. La moëlle de Palmier se nomme aussi *cervelle*.

CERVICAL, adj. Mot tiré du latin. La veine cervicale est un rameau d'une des veines sous-clavieres, qui monte au cerveau par le cou. On appelle *nerfs cervicaux* les différentes parties des nerfs, qui passent entre les vertebres du cou. On dit de même les pacquets cervicaux, les glandes cervicales, &c.

CERVOISE, s. f. lat. Nom que quelques-uns donnent à la ligueur qui se nomment *Biere*, en Flandres, & dans la plûpart des Pays du Nord. Un brasseur de bierre est aussi nommé *cervoisier*.

CERUSE, s. f. Blanc de plomb, qui sert à plusieurs usages, surtout à la composition du fard. C'est une rouille de plomb, qui se forme des vapeurs du vinaigre. La ceruse fine, qui s'appelle *blanc d'Espagne*, se fait avec du plâtre cuit au feu & broyé.

CESAR, s. m. Ancien titre des Empereurs Romains, qu'ils prirent successivement après Jules-Cesar, & qu'ils donnoient à ceux d'entre leurs fils qu'ils destinoient à leur succéder. Les Allemans le donnent encore à leur Empereur. On appelle l'*opération Césarienne*, l'incision par laquelle on fait accoucher une femme, lorsqu'elle ne peut être délivrée de son fruit, par les voyes naturelles. Les uns font venir ce mot du verbe latin, qui signifie *couper*; d'autres du nom même de Jules-Cesar, parce qu'on rapporte qu'il vint au monde par cette voye.

CESSIBLE, adj. lat. Ce qui peut être cédé. Ce mot n'est en usage que dans les matieres de Droit. C'est le participe de céder. Le retrait féodal est *cessible*, c'est-à-dire, peut être cédé. *Inaccessible*, en même langage, signifie *qui ne peut pas l'être*.

CESTE, s. m. lat. Nom d'un gantelet de cuir, garni de plomb, qui servoit aux anciens athletes, pour combattre, à coups de poings, dans les jeux publics. C'est aussi le nom que les Poëtes & les Peintres donnent à la ceinture de Junon & à celle de Venus. On nommoit *cestus*, la ceinture d'une nouvelle mariée, que son mari lui ôtoit, le jour de ses nôces, après l'avoir menée à sa maison.

CESTIPHORE, s. m. gr. Nom composé, qui signifie *porteur de ceste*. Les anciens nommoient ainsi les athletes qui combattoient avec le gantelet, qui s'appelloit *ceste*.

CESURE, s. f. Ce mot latin, qui signifie *coupure*, se dit, en Poësie, d'un repos qui doit se trouver dans les vers, après un certain nombre de syllabes. Nos vers, de huit syllabes, ne demandent point de cesure; ceux de douze en demandent après la sixiéme syllabe, & ceux de dix après la quatriéme. Le repos dans les vers de douze syllabe, s'appelle *hemistiche*.

CETACÉ, adj. Mot formé du nom latin de la Baleine. On appelle les Monstres marins, qui approchent de la Baleine en grosseur, *poissons de l'espece cetacée*, ou *poissons cetacés*.

CETERAK, s. m. Plante qui n'a ni tige, ni fleurs, ni graine. On prétend que ses feuilles sont bonnes pour les maux de ratte & pour la jaunisse. C'est une sorte de scolopendre, qui croît entre les rochers & aux murs.

CHABLEUR, s. m. Titre d'office. C'est un officier de ville, dont les fonctions consistent à faire partir les coches d'eau, & à prendre des mesures pour leur sûreté, dans les passages difficiles.

CHABLIS, s. m. Terme d'eaux & forêts. Les chablis sont les bois que la force du vent, ou quelque autre orage, abbat dans les forêts.

CHABNAM, s. m. Espece de Mousseline orientale, très-fine & très-claire, qui se nomme aussi *Rosée*.

CHABOT, s. m. Petit poisson d'eau douce, qui se trouve dans les eaux courantes. Son nom lui vient d'un mot latin, par lequel on a voulu signifier la grosseur de sa tête, en comparaison de laquelle le reste de son corps n'est presque rien.

CHACAL, s. m. *V.* JACKAL.

CHACELAS, ou CHASSELAS, s. m. Espece de raisin blanc, qui est excellent aux environs de Paris, & qui ne se mange qu'en grappes, sans qu'on en puisse faire du vin.

CHACONE, s. f. Terme formé de l'Italien. C'est le nom d'un air de danse, ou d'une piéce de musique, qui a son mouvement propre. On prétend qu'il fut inventé par un aveugle, & que c'est de-là qu'il tire son nom dans la langue Italienne. On appelle *chacone chantante*, des paroles composées sur un air de *chacone*.

CHACOS, s. m. Arbre du Pérou, dont le fruit, qui est plat d'un côté & rond de l'autre, contient une semence fort vantée pour la gravelle & la pierre.

CHACRIL, s. m. Arbre de l'Amérique, dont l'écorce a plusieurs des vertus du Quinquina, & qu'on en croit une espece.

CHAGRIN, s. m. Espece de cuir grainé, composé de peau de cheval, d'âne ou de mulet. Ses grains se font avec des graines de moutarde, en les pressant dessus. On ne fait le chagrin qu'avec la peau de derriere. *Chagriné* se dit de ce qui est grainé, inégal & raboteux comme du *chagrin*.

CHAIAR, s. m. Melon d'Egypte, d'un goût moins agréable que le nôtre, mais qui lui ressemble par la forme, & par les feuilles & les tiges.

CHAINEAU, s. m. Conduit de plomb, nommé autrement *gouttiere*, pour faire tomber la pluie des toits; & rigoles taillées dans la pierre, ou sur la corniche, pour le même usage.

CHAINETIER, s. m. Nom des Artisans qui font toutes sortes de petites chaînes & d'agrafes.

CHAISE, s. f. Terme de Fief. On donne ce nom, en partage de Fief noble, aux quatre arpens de

terre, qui environnent de plus près le château. C'est ce qui se nomme aussi le *Vol du chapon*, & ce qui appartient à l'aîné par préciput.

CHAISE ou CHAIRE, s. f. L'usage de ces deux mots n'est pas indifférent, quoiqu'ils ayent la même signification. *Chaire* ne se dit que du Siége de Rome, qu'on appelle *Chaire Apostolique*, ou *Chaire saint Pierre*, & de quelques autres siéges de représentation, tels que celui des Prédicateurs, des Evêques & des Docteurs.

CHALAN, s. m. Ancien nom des bateaux plats qui amenent des marchandises, à Paris, par la riviere, & qui vont souvent à la voile. Peut-être le mot de *chaloupe* est-il venu de-là.

CHALASIE, s. f. gr. Maladie de l'œil, qui consiste dans un relâchement des fibres de la cornée.

CHALASTIQUES, s. m. Médicamens qui, suivant la signification grecque du mot, ont la vertu de *relâcher* les fibres, & d'adoucir par conséquent, les parties affligées sur lesquelles on les applique.

CHALCEDOINE, s. f. Pierre précieuse de couleur bleue ou jaunâtre, qu'on met au rang des agathes, & sur laquelle on grave aisément. La plus estimée est d'un bleu-pâle. On appelle *chalcedoineux* les rubis & d'autres pierres où il se trouve des taches blanches, comme dans la chalcedoine. C'est un défaut qui diminue leur prix.

CHALCITE, s. m. lat. Minéral qui ressemble à l'airain, & qui se trouve dans les mines de cuivre. Il n'a point la dureté ordinaire du métal, & se dissout aisément dans l'eau. On s'en sert extérieurement pour nettoyer les ulceres & les gencives.

CHALCOGRAPHE, s. m. gr. qui signifie proprement *Graveur en airain*, & qu'on employe souvent, dans la Littérature, pour signifier un fameux Graveur.

CHALDÉEN, s. m. Nom d'une ancienne Langue orientale, qu'on met au nombre des Langues sçavantes. *Chaldaïque* se dit de ce qui est en *Chaldéen*. On prétend que les *Chaldéens* ont été les premiers Astronomes, & que les Egyptiens même tenoient d'eux la plus grande partie de leurs lumieres. Ils avoient des Mages, qui croyoient le Monde éternel, & qui exerçoient des opérations mystérieuses. On les divisoit en deux Sectes, l'une des *Orchenes*, & l'autre des *Borsipenes*.

CHALINQUE, s. f. Petit bâtiment de mer, Indien, presque aussi large que long, où il n'entre point de fer, & qui n'est joint qu'avec du fil de coco, que nos Voyageurs nomment *caret*.

CHALLUA, s. m. Poisson d'eau douce du Pérou, qui a la gueule fort grande & la tête semblable à celle du crapaud. On vante la bonté de sa chair.

CHALON, s. m. Grand filet de pêche, que les Pêcheurs traînent dans les rivieres entre deux bateaux.

CHALOUPE, s. f. Bateau de mer, qui se transporte dans les grands vaisseaux, pour divers services, & sur-tout pour la communication des autres bâtimens. *V. ci-dessus*, CHALAN. Il y a de grandes chaloupes, pontées & armées.

CHALYBÉ, adj., composé du mot latin, qui signifie *acier*, & qui se dit des préparations médecinales, où il entre de l'acier. L'eau *chalybée* est astringente. On prononce *calybée*.

CHAM, s. m. Titre des Souverains de Tartarie, qui répond, dans la langue Esclavonne, au titre d'Empereur.

CHAMADE, s. f. Signal militaire, qui se donne, avec le tambour, ou la trompette, pour

avertir qu'on veut traiter avec l'Ennemi.

CHAMŒCERASE, f. m. gr. Nom d'une espece de petit cerisier, qui, suivant la signification du mot, croît fort bas, & dont les petites cerises purgent par les vomissemens & par les selles. Le suc en est amer. Elles croissent deux à deux, sur la même queue.

CHAMBELLAGE, f. m. Droit qui se paye, dans certaines mutations, aux Seigneurs féodaux, & qui differe suivant les lieux. L'origine de ce nom est un ancien honoraire que le Chambellan du Roi recevoit de tous les Vassaux qui venoient rendre foi & hommage, lorsqu'il les introduisoit dans la chambre du Roi. Ils lui donnoient le manteau, avec une somme d'argent.

CHAMBELLAN, f. m. Grand Officier de la Maison du Roi. C'est le premier Officier de la chambre, qui présente la chemise au Roi, lorsqu'il ne s'y trouve point de Prince du Sang, & qui exerce encore, dans les grandes cérémonies, un reste de quantité d'anciennes fonctions, tel que de déchausser le Roi, le jour de son Sacre. Aux lits de Justice, il est assis à ses pieds.

CHAMBRANLE, f. m. Nom qu'on donne aux bordures des trois côtés d'une cheminée, d'une porte, d'une fenêtre, &c.

CHAMBRE, f. f. Outre ses significations communes, ce mot a diverses acceptions, joint avec un autre. Ainsi, *Chambre Impériale* signifie une Cour de Justice, qui se tient à Wezlar, depuis la ruine de Spire, où l'on juge, par appel, tous les différends des Princes & des Villes de l'Empire. *Chambre Apostolique* est une Jurisdiction Romaine, où se traitent les affaires qui regardent le Trésor & le Domaine du Pape. *Chambre des communes*, ou *Chambre basse*, est l'assemblée des Députés des Provinces d'Angleterre, qui représentent la petite Noblesse & le corps du Peuple, & qui partagent l'autorité législative avec le Roi & les Pairs. *Chambre haute*, ou *Chambre des Pairs*, est l'assemblée des Pairs Anglois, qui partagent la même autorité avec le Roi & le corps du Peuple. On ne connoît que trop ce que c'est que la Chambre de Justice, la Chambre Ecclésiastique, &c. *Chambre obscure*, ou *Camera obscura*, est une machine d'Optique, qui consiste dans un vaisseau bien fermé, à la réserve d'une petite ouverture, par laquelle les rayons du Soleil vont peindre, sur le mur opposé, tous les objets qui se présentent au dehors.

CHAMBRELAN, f. m. Nom vulgaire, qu'on donne aux Ouvriers qui sont obligés de travailler en chambre, parce que n'ayant point de Maîtrise, ils ne peuvent tenir boutique, suivant les loix.

CHAMEAU, f. m. Grand animal de charge, qui a sur le dos une bosse & quelquefois deux, & qu'on accoutume à plier les genoux sous le ventre, pour recevoir son fardeau. On prétend qu'il vit jusqu'à cent ans. Il est fort commun en Afrique & dans l'Orient, Son poil se file, & son urine forme le Sel armoniac. On nomme *chameliers* ceux qui conduisent les chameaux.

CHAMECISSE, f. f. gr. Plante amere, qui est une sorte de Lierre terrestre, ou qui lui ressemble du moins par ses feuilles. On la croit bonne pour le foie, & pour les sciatiques.

CHAMEDRIS, f. m. gr. Plante amere & sudorifique, à laquelle on attribue d'autres vertus pour la ratte & le foie. Ses parties les plus fines entrent dans la Thériaque.

CHAMELEON, f. m. De deux plantes qui portent ce nom, l'une

a déjà paru sous le nom de *carline*. L'autre se nomme vulgairement *chardonnette*, & c'est én effet une sorte de chardon, dont les feuilles ressemblent à celles de l'artichaut. Sa fleur fait cailler le lait. Sa racine broyée a de la vertu contre la galle & les autres maladies de la peau. Elle appaise aussi le mal de dent.

CHAMELEUCÉE, s. f. grec. Herbe dont les fleurs ont la forme de la rose, & dont les feuilles sont recourbées. On la croit bonne pour les reins.

CHAMEOPITE, s. f. gr. Plante rampante, dont les feuilles ressemblent à celles du grand Pin. Ses fleurs sont couleur de citron. Elle est bonne pour la pierre & contre la morsure des scorpions.

CHAMES, s. f. Nom général de quantité d'especes de moules, petits poissons à coquilles, qui se prennent sur le bord de la mer, & souvent comme en grappes attachées aux rochers.

CHAMESICE, s. f. gr. Plante laiteuse, qui porte une graine ronde au-dessous de ses feuilles. Le lait, qui sort de ses branches, guérit les cors & les verrues. Mêlé avec du miel, pour en corriger l'âcreté, il nettoie les yeux.

GHAMFRAIN, s. m. Nom qu'on donne à cette partie de la tête d'un cheval, qui est entre les deux sourcils, en prenant depuis les oreilles jusqu'au nez. L'ornement qu'on leur met quelquefois dans cet endroit, se nomme aussi *chamfrain*. L'architecture donne le même nom au pan qui se forme, en rabbatant l'arrête d'une piéce. Les Menuisiers s'en servent aussi dans ce sens. Les Horlogers appellent *chamfrain*, une piéce dont on abbat les quarts. *Chamfrainer* est le verbe.

CHAMICO, s. m. Semence du Perou, à laquelle on attribue un effet très-singulier. L'eau dans laquelle elle a bouilli, non-seulement endort pour vingt-quatre heures, mais si on la boit en riant, ou en pleurant, on ne cesse point, pendant long-tems, de rire, ou de pleurer.

CHAMOIS, s. m. Espece de chevre sauvage, plus grande que les chevres communes, mais qui a le poil plus court, les yeux rouges, la levre d'enhaut fendue, deux cornes noires recourbées, le pied creux par-dessous, & qui court fort vîte sur ses ongles. On emploie sa peau à quantité d'usages. Le chamois habite les rochers & les montagnes.

CHAMP, s. m. Outre sa signification propre, ce mot en a plusieurs, dans un sens figuré. On appelle *champ*, en termes de Peinture & de Gravure, le fond d'une toile & d'un cuivre d'attente, où l'art n'a encore rien tracé. En termes de Méchaniques, placer une chose de *champ*, c'est la placer horizontalement. Dans le Blason, le fond de l'écu se nomme *champ*; & *champé* se dit de la qualité du *champ*. Les *Chams Elisées*, ou *Elisiens*, étoient, dans l'imagination des Payens, des lieux extrêmement agréables, plantés de bosquets charmans, arrosés d'eaux vives & fraîches, où les morts qui avoient bien vécu, jouissoient de toutes sortes de plaisirs.

CHAMPAGNE. Mot que les Anglois ont emprunté de nous, en y joignant *point*. Le *point champagne*, dans le Blason d'Angleterre, est une marque deshonorable, ou une tache à la Noblesse, qu'un Gentilhomme est forcé de porter dans ses armes, lorsqu'il a tué un ennemi qui demandoit quartier. Dans le Blason de France, on appelle *champagne* l'espace, en bas, d'un tiers de l'écu.

CHAMPAN, s. m. Terme de coutume, qui signifie le droit par lequel un Seigneur prend un certain nombre de gerbes, sur les terr

res qui dépendent de lui.

CHAMPANE, ſ. f. Nom d'un navire Italien, du port d'environ quatre-vingt tonneaux, dans lequel il n'entre point de fer ni de cloux.

CHAMPANELLE, ſ. m. Eſpece de grands ſinges, ou d'hommes ſauvages, qui ne different de l'homme que parce qu'ils n'ont point l'uſage de la voix. On en a vu quelques-uns, en Angleterre, qui avoient été trouvés dans l'Iſle de Borneo. Les Indiens les appellent *Aurang-outang*.

CHAMPIGNON, ſ. m. Petite plante ſpongieuſe, en forme de clou, ſans feuilles & ſans fleur, qui vient d'elle-même, ou qu'on fait venir ſur du fumiers, en l'arroſant avec de l'eau où l'on a fait bouillir d'autres champignons. Il y en a de fort dangereux, & les meilleurs ne ſont pas ſains. Leur uſage le moins nuiſible, eſt de les employer ſecs, ou en poudre, dans les ſauces. On nomme auſſi *champignons* certaines excreſſences de la même forme, qui viennent ordinairement de quelque mal honteux.

CHAMPION, ſ. m. Mot fort ancien dans la langue, qui ſignifie le défenſeur de quelque droit, c'eſt-à-dire, un Guerrier qui s'expoſe à combattre pour le ſoutien d'une cauſe, ou pour la défenſe d'autrui. Ce mot nous eſt commun avec d'autres Nations. Au couronnement des Rois d'Angleterre, il y a un Officier, ſous le tire de *Champion* du Roi, armé de toutes piéces, qui entre à cheval dans la grande ſalle de Weſtminſter, & qui défie, par la bouche d'un Hérault, quiconque oſeroit conteſter le droit du Roi à la couronne.

CHANCEL, ſ. m. ou CANCEL. Terme d'Egliſe, C'eſt la partie du chœur où ſe mettent les Miniſtres qui ſervent à l'autel. Ce mot, tiré du latin, ſignifie proprement le treillis ou la baluſtrade qui renferme ce lieu.

CHANCELIER, ſ. m. Nom du premier Magiſtrat de France, dépoſitaire de l'autorité du Roi, pour rendre la juſtice & la faire exercer, ſuivant les Loix, dans tous les Tribunaux du Royaume. Le Chancelier ſe nommoit autrefois *Référendaire*, parce qu'il avoit ſoin de rapporter, au Roi, tout ce qui appartenoit à la Juſtice. Il préſide au Conſeil du Roi. Il ſert d'interprête à ſes volontés dans les lits de Juſtice. Sa place, alors, eſt à main gauche devant Sa Majeſté. Le nom de Chancelier eſt en uſage auſſi pour quelques autres Offices, tels que celui de Chancelier de l'Univerſité, &c. La *Chancellerie* eſt la Cour du Chancelier, où s'expédient les affaires particulieres qui ſont de ſon reſſort.

CHANCRE, ſ. m. *Voyez* CANCER.

CHANLATE, ſ. f. Late forte, qu'on place à l'extrêmité des chevrons d'un toit, pour ſoutenir les dernieres tuiles.

CHANOINESSES, ſ. f. lat. Titre fort ancien de pluſieurs communautés de Filles, qui vivent enſemble ſous une eſpece de Régle, mais ſans aucun engagement qu'elles ne puiſſent rompre, & dont la principale fonction eſt de chanter l'Office divin, comme les Chanoines. Il y a beaucoup d'apparence que ces inſtitutions étoient autrefois régulieres, & que c'eſt par degrés que le relâchement s'y eſt introduit. La plûpart ſont aujourd'hui ſéculieres ou ſéculariſées, & l'on n'y eſt reçu qu'en faiſant preuve de Nobleſſe. On compte vingt-cinq de ces Chapitres : ceux de Remiremont, Epinal, Pouſſay, Bouxieres en Lorraine, Saint Pierre & Sainte Marie à Metz, Cologne, Lindaw, Buchaw en Allemagne, Odermuſter, Nidermunſter à Ratisbonne, Eſſen,

Andlaw, Hombourg, Saint Etienne à Strasbourg, Nivelle, Mons, Maubeuge, Dennain, Andennes, Munster-Bellise, aux Pays-bas, Gendersheim, Quedlimbourg, Herford, & Gerenrode en Allemagne. Les quatre derniers sont Protestans.

CHANSONNIER, adj. CHANSONNER, v. act. Mots formés de *chanson*; le premier pour signifier un génie tourné à faire des chansons, tel qu'on l'attribue particuliérement aux François; l'autre, pour *faire des chansons satyriques* contre quelqu'un.

CHANTELAGE, s. m. Nom d'un droit dû au Seigneur, sur le vin qui se vend en gros, ou en détail, dans les caves & les celliers.

CHANTERELLE, s. f. Corde la plus fine d'un instrument. On donne le même nom à un oiseau qu'on met dans une cage, pour en attirer d'autres dans les piéges qu'on leur tend.

CHANTIER, s. m. Grosse piéce de bois, qui sert à soutenir quelque chose. On donne aussi ce nom à différens lieux où l'on fait quelque travail. Mettre un vaisseau sur le chantier, c'est le mettre sur de grosses piéces de bois, qui soutiennent la quille, pour le radouber. Une pierre en *chantier* est une pierre qu'on taille.

CHANTIGNOLE, s. f. Nom d'une sorte de brique, qui a la moitié moins d'épaisseur que la brique commune, quoiqu'elle ait la même longueur & la même largeur. Les Charpentiers donnent le même nom à certaines piéces de bois.

CHANTOURNÉ, s. m. Piéce d'étoffe, garnie ordinairement de galons, ou de quelques autres ornemens, qui forme le dossier d'un lit. *Chantourner*, c'est tracer un dessein sur quelque solide, soit qu'on évide la piéce, ou qu'on la taille en dehors.

CHANVRE, s. m. Plante dont la tige est creuse, & dont l'écorce est mêlée de quantité de petits filets, qui, secs & bien battus, servent à faire de la filasse, des cordes, de la toile, &c. On assure que le jus de la graine de chanvre, distillé dans l'oreille, en appaise les douleurs. Le chanvre mâle a l'apparence d'un arbrisseau, & quelques-uns prétendent que son charbon peut servir à faire de la poudre à tirer.

CHAOS, s. m. gr. Amas confus, ou mêlange de choses de différentes natures. On entend proprement par ce nom la masse des élémens confondus, dont Dieu composa les différentes parties de l'Univers.

CHAPEAU, s. m., se dit, par excellence, du chapeau de Cardinal, par lequel on exprime cette dignité. Un tel a reçu *le chapeau*. Il y a quatre *chapeaux* vacans. Dans le blason, les Evêques ne portoient autrefois que six houpes, au cordon de leur *chapeau*, & les Archevêques dix; aujourd'hui les Evêques en portent dix, & les Archevêques quinze, comme les Cardinaux. Le *chapeau* d'horlogerie est une piéce en forme de cône. On appelle *chapeau de mérite* un présent que les maîtres des vaisseaux marchands exigent, outre le frêt, pour les marchandises qu'ils chargent à bord.

CHAPELLE, s. f. Terme de mer. Revirement involontaire d'un vaisseau, qui se fait quelquefois par la violence des vents, ou par la force des courans. On dit alors qu'*on a fait chapelle*. C'est aussi le nom d'un petit couvercle de cuivre qui est au-dessus de l'aiguille aimantée.

CHAPERON, s. m. Ancienne couverture de tête, dont l'usage a précédé en France, celui des chapeaux. Elle étoit commune aux deux sexes. Les Docteurs portent encore le chaperon sur l'épaule;

& les Chanoines sur le bras, sous le nom d'aumusse. Ce mot a divers autres usages, tels qu'en Architecture, pour signifier le haut d'une muraille terminée en talus, avec un simple ou un double égoût ; & dans les Imprimeries d'Estampes, pour le dessus de la presse. Les Architectes disent chaperonner un mur. En termes de Fauconnerie, un oiseau chaperonnier est celui à qui on couvre la tête d'un morceau d'étoffe, pour l'empêcher de voir.

CHAPITEAU, s. m. Partie supérieure qui fait le couronnement d'une colonne. Chaque ordre d'Architecture a le chapiteau qui lui est propre. Il y en a d'autres, qui sont de goût ou d'usage, distingués par différens noms.

CHAPITRE, s. m. Certaine portion, ou division de la matiere d'un livre. C'est aussi le nom d'une Société d'Ecclésiastiques, qui font l'Office d'une Eglise cathédrale, ou collégiale, sous le nom de Chanoines. L'enceinte du lieu qu'ils habitent, leurs assemblées, & la salle où ils les font, s'appellent aussi Chapitre. Les Moines & les Ordres militaires, donnent le même nom aux assemblées qu'ils tiennent pour leurs affaires.

CHAPPAR, s. m. Courier, Messager, ou poste du Sophi de Perse qui porte ses ordres, de la Cour, dans les Provinces. Il reçoit un cheval de l'écurie du Sophi, qui lui sert à courir jusqu'à ce qu'il soit fatigué : alors il prend le premier qu'il rencontre sur la route ; & le cavalier, à qui il appartient, doit le suivre, ou faire marcher après, s'il veut que sa monture lui revienne. Ces changemens continuent de même jusqu'au terme & pour le retour.

CHAPPE, s. f. Nom d'un ornement Ecclésiastique, dont les Célébrans, & d'autres Officiers du chœur, sont revêtus dans les Fêtes solemnelles. On appelle aussi *chappe* la partie d'une boucle où est le bouton qui sert à l'attacher. On donne le même nom à quantité de choses qui servent de couverture à d'autres, telles que le dessus d'un fourneau de Chymie, d'un poële de fer, ou de fonte, &c. *Chapé*, en termes de Blason, se dit de l'écu qui s'ouvre en pavillon.

CHARACTERE ou CARACTERE, s. m. Ce mot, emprunté du grec, signifie *marque* en soi-même. On donne ce nom aux lettres de fonte dont on se sert pour l'impression des livres, & à certaines marques, qui sont en usage dans les opérations d'algébre. *Caractere*, dans le sens moral, signifie la nature particuliere d'une chose, & le tempérament, ou l'humeur, ou les habitudes, ou même l'opinion établie d'une personne. *Caracteristique* est ce qui fait proprement la différence d'une chose. *Caracteriser*, c'est faire connoître une chose, ou une personne, par ses propriétés particulieres.

CHARAMAIS, s. m. Arbre du Canada, dont le fruit croît en grappes, & ressemble à une aveline. On le confit au sel, pour servir d'assaisonnement. Ses feuilles & sa racine sont employées, dans la Médecine, contre les fiévres & contre l'asthme. On en distingue une seconde espece, dont le fruit est plus gros.

CHARBON, s. m. Outre sa signification commune, ce mot signifie une tumeur pestilentielle, de figure ronde & pointue, formée par un sang d'une qualité maligne. On dit, des pustules *charbonneuses*. *Charbonner* des figures, c'est les tracer avec du charbon. Les Peintres employent le *charbon* de saule pour les esquisses.

CHARBOUILLER, v. a. Terme d'Agriculture, qui exprime les effets de la nielle. Des bleds charbouillés par la nielle, c'est-à-dire,

couverts d'une forte de rouille, & dont la farine eft changée en pouffiere noire.

CHARDON, f. m. Plante épineufe, dont l'abondance incommode quelquefois les Laboureurs & les Jardiniers. Il y a plufieurs efpeces de chardons, telles que le *chardon beni*, le *chardon à carder*, le *chardon Notre-Dame*, ou *laité*, &c. Quelques-uns font employés dans la Médecine. Les Antilles produifent un chardon, qui naît fur les branches des arbres. On donne le nom de *chardon* à certaines pointes de fer qu'on met fur les murs pour empêcher le paffage. Il y a quelques Ordres Militaires du même nom; celui qui fut inftitué, en 1369, par *Louis II*, dit *le Bon*, Duc de Bourbon; & l'Ordre de faint André, d'Ecoffe, nommé autrement l'*Ordre du chardon*.

CHARDONNERET, f. m. Petit oifeau, qui tire fon nom, en françois, comme en grec & en latin, de ce qu'il fe tient ordinairement fur les chardons & les épines, dont il mange la graine. Son plumage & fon chant font agréables. Il vit environ quinze ans.

CHARÉE. f. f. Cendre qui refte fur le cuvier, après que la lefcive eft coulée.

CHARENSON, f. m. Infecte qui s'engendre dans le bled, & qui le ronge pour s'en nourrir.

CHARGE. Femme de *charge*, f. f. Titre d'Office, dans les grandes Maifons. C'eft une Femme, au-deffus du commun des Domeftiques, qui eft ordinairement chargée du foin de la vaiffelle d'argent, du linge, & de tout ce qui appartient à la propreté. *Charge*, en Peinture, fe dit de toute expreffion, qui ajoûte quelque chofe à la nature. Il exprime ce que les Italiens nomment *caricatura*. Les Grotefques font des *charges*.

CHARGEMENT, f. m. Terme de mer, qui s'employe indifféremment pour *cargaifon*; comme, dans le Blafon, *chargeure* s'employe pour charge, lorfqu'on parle de piéces qui en chargent d'autres.

CHARIOT, f. m. Voiture à quatre roues, qui fert à la campagne, pour le tranfport des bleds, des foins & des autres fardeaux ruftiques. Elle eft tirée par quatre chevaux. La *charette* eft une voiture à deux roues, à laquelle on ne met ordinairement qu'un cheval. *Char* eft un ancien mot qui s'eft confervé dans le ftyle noble, pour fignifier les *anciens chars de triomphe*, ceux des anciennes courfes, dans les jeux publics, ou ceux qui appartiennent à quelque fête.

CHARITÉ, f. f. Mot tiré du latin, qui, en langage de Religion, fignifie tendreffe, affection; mais dans un ordre furnaturel. Il fignifie auffi mouvement de compaffion qui porte à fecourir autrui, foit par des fervices, foit par des aumônes. Ces actes mêmes portent le nom de *charité*. Il y a quelques Ordres du même nom, tels que celui qui fut inftitué, en 1520, par le bienheureux Jean de Dieu, pour fecourir les malades; celui que Henri III. fonda pour les Soldats eftropiés, mais qui n'eut point de fuite après fa mort. Les Soldats reçus devoient porter, fur leur manteau, une fleur de lys d'or, avec ces mots, en broderie d'or, *Pour avoir fidélement fervi*; celui de la Charité de la fainte Vierge, dont les Religieux poffédoient le Monaftere des Billettes avant les Aarmes; & quelques autres établis, à Paris, fous ce nom.

CHARLATAN, f. m. On nomme ainfi ceux qui cherchent à tromper, par de vains difcours, ou par de fpécieufes promeffes, fur-tout cette efpece de Médecins ambulans, qui font connus fous le nom d'Opérateurs, & qui en impofent au peuple. *Charlatanefque*

adj, se dit de tout ce qui se ressent du *charlatan*.

CHARME, s. m. Ce mot signifie, dans le propre, un enchantement, ou l'effet d'un pouvoir qui surpasse celui de la nature. Dans le figuré, on l'applique à tout ce qui est capable d'attacher fortement le cœur, ou l'esprit, par les agrémens qui peuvent plaire à l'un ou à l'autre. C'est aussi le nom d'un arbre qui pousse des branches de sa racine, & qui sert à faire de belles palissades dans les jardins. On appelle *charmille* les jeunes charmes qu'on employe à cet usage, & les palissades mêmes qui en sont composées.

CHARNAIGRES, s. m. Espece de chiens, qui forcent les lapins dans les ronces où ils se retirent.

CHARNEUX, adj. Terme que les Médecins employent au-lieu de *charnu*, pour signifier les parties du corps qui sont composées principalement de chair. *Charnure* s'entend plutôt de la peau. Une belle *charnure* se dit pour une belle peau.

CHARNIER, s. m. Lieu, ou vaisseau, dans lequel on met de la chair, pour la conserver. Dans quelques anciennes Paroisses on donne ce nom au cimetierre. Des échallas, en botte, s'appellent aussi un *charnier*.

CHARNIERE, s. f. Outil qui sert à graver sur les pierres dures. On nomme de même deux piéces de métal enclavées l'une dans l'autre, qui peuvent se mouvoir sur un même centre.

CHAROI, s. m. L'action de charier quelque chose dans une voiture. C'est aussi le nom d'une grande chaloupe qui sert à la pêche, ou au transport de la morue, en Terre-neuve.

CHARPENTIER, s. m. Nom des Artisans qui travaillent à façonner le bois en piéces, & qui les assemblent, suivant certaines regles, pour la construction des édifices de terre & des bâtimens de mer. La *charpente* d'une maison, est l'assemblage des piéces de bois dont elle est composée. On nomme *charpentier* un oiseau de l'Isle Saint Domingue, qui a le bec si fort & si pointu, que dans l'espace d'un jour il perce jusqu'au cœur le tronc d'un Palmiste, arbre des plus durs. L'herbe *aux charpentiers* est une Plante détersive & vulnéraire, dont les feuilles ont quelque ressemblance avec celles du cresson. Ses fleurs sont jaunes & composées de quatre feuilles en croix.

CHARTE-PARTIE, s. f. Terme de commerce. C'est le nom d'un acte qui se fait entre un Marchand & le Propriétaire d'un vaisseau, qui se charge des marchandises. La *charte-partie* regarde la totalité de la cargaison & de l'affrettement; ce qui la distingue d'un autre acte, nommé *connoissement*, qui n'en regarde qu'une partie. Ce mot vient d'un ancien usage. Au-lieu de faire le double de l'acte, on le coupoit en deux parties, dont le Marchand & le Maître du vaisseau gardoient chacun la moitié.

CHARTIL, s. m. Appentis qui sert de remise, dans les basse-cours, pour les charettes, les charrues & les autres instrumens de campagne.

CHARTRE, s. f. Vieux actes de vente, ou de donation, qui servent de titres pour la justification des droits. Le lieu où ces actes se conservent, se nomme *chartrier*. *Chartre* signifioit autrefois *Prison*. La *Chartre Normande* est un recueil d'anciens privileges accordés à la Province de Normandie, par plusieurs de nos Rois. Le titre primitif est de Louis le Hutin, au commencement du quatorziéme siécle. *Chartre* est aussi le nom d'une maladie, qui consiste

dans une courbure des os, & qui se nomme autrement *Rachitis*

CHARTREUX, s. m. Religieux d'un Ordre institué, en 1084, par saint Bruno, Chanoine de Rheims, dans un lieu nommé *la grande Chartreuse*, à deux lieues de Grenoble. La Regle de cet Ordre est un mélange de celles de saint Jérôme, de Cassien & de saint Benoît. L'habit est blanc, avec une chappe noire. Il y a des Religieuses du même Ordre, qui se nomment *Chartreuses*. On appelle *Pille de chartreux* une espece de laine qu'on tire d'Espagne.

CHAS, s. m. Instrument de Maçons, qui leur sert à juger si les murs sont droits, & qui s'appelle autrement *plomb*.

CHASSE, s. f. Outre les significations communes de ce mot, on appelle, en termes de mer, *chasse de proue* les canons qui sont placés à l'avant du vaisseau; & *chasse*, dans une lunette, toute la corne où le verre est enchassé. En termes d'atteliers, le *chasse-avant* est celui qui fait agir les ouvriers & les chariots.

CHASSÉ, s. m. Nom d'un pas coulant de danse, qui se fait en avant ou en arriere.

CHASSIS, s. m. En termes de chiffre, c'est un papier découpé, qu'on applique sur celui où l'on veut écrire, & par les ouvertures duquel on écrit des mots dispersés, qui contiennent le secret. Ensuite les lignes étant achevées par d'autres mots, qui forment un sens tout différent, il n'y a que le correspondant qui puisse démêler ce qui est caché dans cette obscurité, en appliquant sur la lettre un chassis de la forme du premier, qui ne lui laisse voir que les mots qui contiennent le secret. Le *chassis* des Monnoyeurs est un moule où les Fondeurs coulent les lames d'or, d'argent, ou de cuivre, qui doivent servir à faire les flans. Les Fondeurs en sable ont aussi leur *chassis*. En Botanique, c'est la partie de certains fruits dont le vuide est rempli par des membranes, ou des peaux délicates.

CHAT, s. m. Animal domestique, qui tient un peu du Tigre par sa forme & sa legereté. Il vit de souris & de toutes sortes de chair. On prétend que la cervelle du chat est une sorte de poison. Les Indes produisent divers especes de chats sauvages. On appelle *chats harets* ceux qui se retirent dans les bois pour y vivre de Lapins. Le *pied de chat* est une herbe rouge, dont on fait un syrop utile, & qui tire son nom de sa ressemblance avec le pied de cet animal.

CHATAIGNE, s. f. Fruit du châtaigner, grand arbre, qui aime les lieux montagneux, & dont le bois est d'autant plus propre à bâtir qu'il ne s'y engendre point de vers. Il y a un châtaignier oriental, dont le fruit a l'écorce plus dure. On fait du pain de châtaignes, mais mal-sain, parce qu'il forme un sang grossier.

CHAT BRULÉ, s. m. Nom d'une poire fort pierreuse, qui a la forme du Martin sec, & qui ne meurit qu'à la fin de l'Automne. Elle a le goût du Besi d'hery. On la nomme aussi *pucelle*.

CHATE, s. f. Espece de barque, du port de soixante à quatrévingt tonneaux, qui sert à différentes sortes de transports.

CHATEAU, s. m. Nom qu'on donne aux Maisons Seigneuriales. Le Seigneur portoit autrefois le titre de *châtelain*; & sa Jurisdiction, celui de *châtellenie*. Mais elle devoit renfermer, pour cela, un Monastere, un four banal, & d'autres prérogatives. Le Juge de la Seigneurie, portoit le nom de *Juge châtelain*. *Châtelé*, en termes de Blason, se dit d'une bordure, ou d'un lambel chargé de plusieurs Châteaux. Les petits Châteaux se

nommoient autrefois *Châtelets*, d'où est venu le nom d'une Jurisdiction de Paris, & de deux de ses prisons, qu'on croit bâties par Jules César.

CHAT-HUANT, s. m. Oiseau qui fuit la lumiere, & qui ne sort gueres avant la nuit. Il tire son nom de la ressemblance de sa tête avec celle du chat, & de son cri, qui a quelque chose de lugubre; ce que signifie *huer*, vieux mot françois. Le chat-huant a les yeux creux, & voit dans les ténébres. Sa couleur est roussâtre, ses ongles crochus, & ses jambes couvertes de plumes. Sa tête en est aussi entourée. Il vit de souris. Les anciens le croyoient de mauvais augure. Le *chat-pard*, le *chat-civette*, le *chat-tigre*, &c, sont différens animaux d'Afrique.

CHATON, s. m. Nom qu'on donne à la tête d'une bague, c'est-à-dire, à la partie qui renferme la pierre précieuse. Le chaton d'une noisette est l'envéloppe verte dans laquelle elle est renfermée. On appelle aussi *chaton* l'endroit où le cristallin de l'œil est renfermé.

CHATOS, s. m. Arbre particulier au Pérou, dont le fruit contient une semence qui est un spécifique admirable pour la pierre & la gravelle. Ce fruit est plat d'un côté. De l'autre, il est rond & long.

CHAT-PARD, s. m. Animal féroce, plus petit que le leopart, assez semblable au chat, & de poil roux, marqueté de taches noires. On ne le connoît que pour en avoir dissequé un, qui fut présenté à l'Académie des Sciences. Elle l'a crû engendré de deux especes. Les *chats-putois*, sont une espece de chats sauvages, qu'on nomme aussi *Fouines*, & qui se retirent dans les granges & les greniers.

CHAUCHE BRANCHE, s. f. Nom d'un levier, qu'on n'emploie que pour élever de fort grands fardeaux.

CHAUCHIQUE, s. f. & adj. Nom d'une langue particuliere, que les peuples du comté d'Embden & de la Frise orientale parlent entre eux, quoiqu'ils employent l'Allemand avec les étrangers. Elle s'est conservée d'une ancienne Nation, qui se nommoit *les Chauces*.

CHAUDIER, v. n. Terme qui n'a d'usage que pour les Lices & les Levrettes qui entrent en chaleur.

CHAUFOURNIER, s. m. Nom des ouvriers qui travaillent à faire de la chaux, & des marchands qui en vendent.

CHAULER, v. act., formé de *chaux*. *Chauler* le bled, c'est le mêler avec une certaine quantité de chaux vive & l'eau, comme une préparation pour le semer.

CHAUSSE, s. f. En termes de blason, c'est une espece de chevron plein & massif, qui étant renversé, touche de sa pointe celle de l'Ecu. La *chausse* des Pharmaciens, pour filtrer les liqueurs, est à peu près de la même forme. La *chausse* de l'Université est un ornement de ceux qui ont quelque degré dans l'une des quatre Facultés. La matiere, la couleur & la forme en sont différentes, suivant le degré. Ce n'est qu'une piéce de drap, large par le bout, qui pend derriere l'épaule, & dont l'autre bout va en diminuant. Elle se porte sur l'épaule gauche, à découvert & par-dessus les autres habillemens.

CHAUSSE TRAPPE, s. f. Machine de fer, qui sert de piége pour prendre des loups & d'autres bêtes. En termes de guerre, c'est un fer à plusieurs pointes aiguës, dont quelques-unes s'élevent, & qu'on seme dans un champ pour fermer les passages à la cavalerie.

CHAUVE-SOURIS, s. f. Petit oiseau sans plumes, dont les ailes, qui ne sont que de peau & de cartilage, tiennent à ses pieds, & qui ne se montre qu'à l'entrée

de la nuit. Il a quelque ressemblance avec la Souris. On prétend qu'il vit de mouches & d'araignées. L'Afrique & les Indes produisent des chauve-souris d'une grosseur extraordinaire, qui se tiennent suspendues aux arbres, l'une attachée à l'autre, en forme de grappe. Les Negres en mangent la chair. On mange aussi des chauve-souris a la Chine.

CHAUVIR, v. n. Terme propre aux animaux qui ont les oreilles longues & pointues, tels que les Anes & les Mulets. Il signifie *dresser* les oreilles.

CHAUX, s. m. Pierre blanche & spongieuse, qu'on fait cuire au feu, & qui s'enflamme ensuite lorsqu'elle est mouillée avec de l'eau. Elle sert pour les enduits & pour les ouvrages de Maçonnerie. La meilleure chaux est celle qui se fait avec du marbre & les pierres les plus dures. On appelle *Eaux de chaux*, l'eau où la chaux a bouilli ; & *chaux vive*, celle qui n'a point encore été éteinte dans l'eau. La *chaux chymique* est une cendre qui reste des métaux, ou des mineraux, lorsqu'on les a laissés long-tems au feu. La *chaux d'étaim*, s'appelle *Potée*.

CHEAUS, s. m. Nom que les chasseurs donnent aux petits loups & aux petits renards.

CHECHINQUAMIN, s. m. Espece de gland, qui croît sur un arbre de la Virginie, & qui est revetu d'une écaille, comme les noisettes.

CHEF, s. m. Vieux mot qui signifie tête, mais qui ne s'est conservé, sous cette acception, que pour quelques reliques, telles que le *chef de saint Jean*, &c. Il ne laisse pas d'être toujours en usage dans plusieurs sens figurés : *chef* d'une entreprise, *chef* d'une compagnie, *chef-d'œuvre*, &c. Dans le blason, le *chef* est une piéce honorable qui occupe le tiers le plus haut de l'écu. Sa qualité est déterminée par quelqu'autre mot, comme *chef palé chef bandé*, &c.

CHELIDOINE, s. f. Plante âcre & amere, dont les feuilles ressemblent à celles de la renoncule, & dont les feuilles jettent un lait jaune & mordant. Elle est purgative par les selles & les urines, & l'on prétend qu'elle éclaircit la vûe. Il y a une autre *chelidoine*, qu'on nomme *petite Eclaire*, & qui n'est qu'une petite herbe sans tige, dont les feuilles ont quelque ressemblance avec celles du Lierre.

CHELONITE, s. f. Nom d'une petite pierre qu'on croit bonne pour l'épilepsie. Il lui vient du mot grec qui signifie Hirondelle, parce qu'elle se trouve, dit-on, dans le ventre de ces oiseaux. On trouve, dans les Tortues des Indes, une pierre qui se nomme aussi *chelonite*, & dont on vante les vertus contre le poison.

CHEMISE, s. f. En termes de fortifications, c'est le mur dont un rempart, ou un bastion est revêtu, pour soutenir les terres. Les *chemises à feu*, sont des piéces de toile trempées dans une composition de petrole, de camphre & d'autres matieres combustibles, dont on se sert, sur Mer, pour brûler les vaisseaux ennemis, en les y attachant & y mettant le feu.

CHEMOSE, s. f. gr. Nom d'une maladie des yeux, causée par une inflammation, qui fait élever le blanc de l'œil au-dessus du noir ; ce qui forme une espece de bourlet, ou d'*Hialus*, suivant la signification du mot.

CHENAL, s. m. On donne ce nom à un courant d'eau bordé de de terre, soit naturellement, soit par le travail de l'art, où les vaisseaux peuvent passer. On dit aussi *chenaler*, pour dire chercher, en Mer, un passage de cette nature.

CHENEVI, s. m. Graine de

chanvre, dont on fait une huile qui a plusieurs utilités. La *chene-viere* est le lieu où l'on suspend le chanvre, pour le faire sécher.

CHENILLE, s. f. Insecte à seize pieds, de la forme de ver, & couvert de quelques poils, entre lesquels le microscope fait découvrir de petites plumes. La chenille se transforme en papillon. On appelle *chenille* un ornement de soie qui en a la figure; & une plante !, dont le fruit ressemble aussi à la chenille.

CHEPTEIL, s. m. Convention, ou bail d'un Maître avec son fermier, lorsqu'il lui donne un certain nombre de bestiaux pour les nourrir, à condition que le même nombre lui sera rendu à l'expiation du terme, & que le profit sera partagé. On prononce *chetel*.

CHERAF. *Voyez* SERAPH.

CHERCHE, s. f. Terme d'architecture. On appelle *cherche* tout ce qu'un seul trait de compas ne peut représenter, & qui demande divers points pour être décrit, comme les panneaux qui servent à former le ceintre d'une voute, &c. La *cherche* d'un escalier en est le ceintre.

CHERCHEURS, s. m. Espece de demi-chrétiens, auxquels on a donné ce nom en Angleterre & en Hollande, parce qu'admettant les saintes Ecritures, ils prétendent qu'elles ne sont bien expliquées par aucune des sectes chrétienes qui les reçoivent, & qu'ils en cherchent le véritable sens avec beaucoup de zéle.

CHERIF, s. m. Titre de dignité parmi les Mores & les Arabes. C'est aussi le titre d'une sorte de Magistrats en Angleterre. Les Turcs ont une monnoie d'or de ce nom, qui vaut quatre livres dix sols de la nôtre.

CHERSONESE. Nom tiré du grec, que les Anciens donnoient aux *presqu'isles*, telles que la chersonese d'or, la chersonese cimbrique, la chersonese taurique, &c.

CHERSYDRE, s. m. gr. Nom d'un serpent amphibie, semblable à un petit aspic terrestre. Il habite successivement l'eau & la terre, & son venin est fort dangereux dans les lieux secs.

CHERUBIN, s. m. Nom des Anges du second rang de la premiere Hierarchie. On donne le même nom à une tête d'enfant avec des aîles, qui est un ornement d'architecture & de peinture. En Suede, *Magnus IV* institua en 1334, un Ordre militaire de ce nom, qui fut aboli par *Charles IX*, avec la Religion Romaine.

CHERVI, s. m. Racine des jardins, qui fait un aliment fort sain & fort agréable. Sa graine appaise les tranchées du ventre.

CHESNE, s. m. Nom d'un grand arbre fort commun en France, dont on distingue plusieurs espéces, telles que le Rouvre & l'Yeuse. Il est fort dur, & le meilleur qu'on connoisse pour bâtir, sur-tout lorsqu'il a passé cinquante ans. Outre son fruit ordinaire, qui est le gland, il produit plusieurs sortes de petites galles. Les Médecins attribuent diverses vertus à ses feuilles.

CHETEL, s. m. *V.* CHEPTEIL.

CHETRON, s. m. Petite Layette menagée dans un coffre, pour y mettre ce qu'on veut conserver a part.

CHEVAGE, s. m. Droit de douze deniers Parisis qui se paye tous les ans au Roi, dans quelques Provinces, par les bâtards & les aubains mariés qui s'y sont établis. Ce mot vient de *chef*, parce que c'est effectivement le chef de ces familes, marié ou veuf, qui paye ce droit.

CHEVAL, s. m. Animal le plus noble, le plus docile, & le plus utile de tous les quadrupedes. Ses usages & ses propri-

tés sont si excellentes, qu'on en a fait une Science, réduite en plusieurs traités. La nature a rendu le cheval propre à divers offices. Il sert au travail, à l'amusement, aux voyages, à la guerre, &c. Son cri s'appelle *hennissement*. On trouve des chevaux sauvages en Afrique & dans les Indes; & les voyageurs racontent que marchant en troupes, ils s'arrêtent lorsqu'ils voyent un homme, & semblent se plaire à le regarder. On les apprivoise très-facilement. Il y a des chevaux marins & des chevaux de riviere, qui sont fort différens, quoique plusieurs les confondent. On en trouve la description dans une infinité de relation de voyages.

CHEVAL DE FRISE, s. m. Terme de guerre. On appelle de ce nom une grosse poutre quarrée, traversée par trois rangs de pieux de bois, dont les bouts sont armés de pointes de fer. On s'en sert pour garder les postes & les passages, pour couvrir & recevoir ceux qui font des sorties, pour arrêter la cavalerie, & même l'infanterie, &c. On le fait servir aussi de barriere aux avenues, en le plantant de travers sur un pieu qui le supporte, & sur lequel il puisse tourner. Dans les carrieres de marbre, on appelle *cheval de terre*, un espace où le marbre manque & qui se trouve rempli d'une masse de terre.

CHEVALEMENT, s. m. Etaie qui sert à retenir en l'air, quelques parties de bâtiment qu'on veut reprendre sous-œuvre. *Chevalet* signifie aussi diverses sortes d'étaies. En peinture, les ouvrages de moyenne grandeur, s'appellent *tableaux de chevalet*, parce qu'il ne s'en fait point d'autres sur le chevalet.

CHEVALER, v. n. Terme de manége, qui exprime, dans un cheval, l'action des jambes de devant lorsqu'il passege sur les voltes; c'est-à-dire que, soit au pas, ou au trot, la jambe de dehors doit enjamber sur l'autre, à tous les seconds tems.

CHEVALERIE, s. f. Mot ancien qui signifioit autrefois ce qu'on appelle aujourd'hui la Noblesse, & qui vient de ce que les principaux exercices des Nobles étoient la guerre, les joûtes & les tournois, qui se faisoient à cheval. On a fort bien distingué la chevalerie en quatre especes: La *militaire*, qui s'acqueroit par les armes, & qui ne se conféroit qu'avec beaucoup de cérémonies, en ceignant l'épée à celui qui étoit honoré du titre de chevalier, en lui chaussant des éperons dorés, en lui recommandant les devoirs de sa profession, &c; la *réguliere*, qui est celle où l'on s'engage à porter un certain habit, à porter les armes pour la défense de la Religion, ou pour favoriser les pélérinages aux lieux Saints, &c; l'*honoraire*, qui est celle que les Princes se communiquent entr'eux, & dont ils favorisent les premiers Seigneurs de leurs Cours; & la *sociale*, qui n'est qu'une institution particuliere de gens qui s'associent sous un titre, dans des vûes sérieuses, ou badines. Dans le premier de ces quatre sens, on distingue deux sortes d'anciens chevaliers; les uns qui composoient, en général, le fond de la Noblesse, sous différens titres d'honneur & d'office, & qui avoient mérité cette distinction par des services, ou d'autres actions éclatantes. Les femmes même l'obtenoient quelquefois, comme il arriva au siége de Tortone, en 1149, à celles qui délivrerent cette ville des Mores. La seconde sorte de chevaliers, étoit de ceux qui s'engageoient particuliérement à la défense des Dames, des orphelins, des malheureux oppri-

més, &c, tels que les chevaliers de la Table ronde, institués, dit-on, par le Roi *Artus*, au nombre de cent hommes & de cent dames, qui mangeoient à une table ronde, pour éviter les différends de la préséance; & tels, en un mot, que tous ceux qu'on a nommés chevaliers errans, parce qu'ils étoient sans cesse à chercher quelque glorieuse avanture.

On appelle *chevalier* un Oiseau aquatique, de la grosseur d'un poulet, qui a le bec long & les jambes fort hautes. On en distingue deux sortes, le rouge & le noir. *Chevalier* est aussi le nom d'une piéce au jeu d'échecs.

CHEVAUX DU SOLEIL, Ovide en nomme quatre, *Eoüs*, *Pyroïs*, *Aëton* & *Phlegon*. D'autres les nomment, *Erythreüs*, qui signifie le rouge; *Acteon*, le lumineux; *Lampos*, le resplendissant; & *Philogæus*, l'ami de la terre. Ces quatres noms désignent le lever, le cours, le midi, & le coucher du Soleil. La Fable a donné aussi deux chevaux à Mars, qu'elle nomme *Demos* & *Phobos*, c'est-à-dire, la *crainte* & la *terreur*.

CHEVAUX-LEGERS, s. m. Nom qu'on donne, en France, à une compagnie de cavalerie, composée de gens de naissance & d'honneur, qui font partie de la garde du Roi. On a vu aussi des chevaux-legers de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, & de Monsieur. La différence ancienne des Gendarmes & des chevaux-legers, consistoit en ce que les premiers étoient armés pesamment, de pied-en-cap, & les autres legerement. C'est le Roi même qui est capitaine des chevaux-legers de sa garde. Un Capitaine-Lieutenant commande sous lui.

CHEVECIER, s. m. Titre d'office dans quelques Eglises, qui consiste ordinairement à prendre soin de la cire. On le fait venir d'un mot de la basse latinité, qui signifioit un officier dont le nom étoit écrit *le premier* sur des tablettes de cire, telles qu'on en avoit alors l'usage.

CHEVELÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit d'une tête dont les cheveux sont d'un émail différent.

CHEVELU, adj. En termes de Botanique, on appelle *chevelue* une racine qui pousse plusieurs petits brins; & ces petits brins s'appellent *chevelure*. *Voyez* COMETE.

CHEVER, v. act. Mot qui signifie creuser une pierre précieuse par-dessous, pour affoiblir sa couleur lorsqu'elle est trop forte.

CHEVESCHE, s. f. Oiseau nocturne, qui est peu différent de la chouette, & qui n'est pas de meilleur augure.

CHEVESTRE, s. m. Piéce de bois dans laquelle s'emboîtent les soliveaux d'un plancher. On donne aussi ce nom au côté d'un pressoir.

CHEVET, s. m. En termes Ecclésiastiques, on appelle *chevet* l'extrêmité d'une Eglise, qui termine le chœur, & dont la forme est ordinairement circulaire. C'est aussi le nom de certains rebords de plomb, qu'on met aux chenaux d'un toît, près de la goutiere, pour empêcher que l'eau ne s'échappe. On nomme *chevecteau*, dans un moulin, une grosse piéce de bois, sur laquelle tourne le tourillon de l'arbre.

CHEVILLE, s. f. Outre les significations communes de ce mot, on donne le nom de *chevilles*, ou *chevillures*, aux andouillers de la perche du cerf, du daim & du chevreuil. Une tête qui a beaucoup de belles pointes, se nomme *une tête bien chevillée*. *Chevillé* se dit aussi, en termes de Blason, pour les ramures d'une corne de cerf. En Poësie, on nomme *cheville* un mot inutile, qui n'entre dans les vers qu'en faveur de la mesure.

CHEVRE, f. f. Femelle du Bouc. On distingue les chevres domestiques & les chevres sauvages. Les premieres ont les cornes longues & aigües, le muzeau plat, la queue courte & une assez longue barbe. On tire leur lait, qui a des qualités utiles. Leur fiente sert aussi à plusieurs usages de Médecine. On mange, dans plusieurs pays, la chair des chevreaux. Les chevres sauvages sont en grand nombre en Afrique & dans d'autres lieux. Elles sont sans barbe; mais leur poil est fort rude, & pend presque à terre. Leurs cornes sont droites, & un peu recourbées par le bout. Elles ont les pieds de devant plus courts que ceux de derriere, & semblables à ceux du liévre. Leur vîtesse est extrême à courir, & leur voix ne differe pas de celle des autres.

On appelle *chevre*, en termes d'Art, une machine qui sert à tirer, avec le cable, des pierres & des poutres, & qui est composée de deux piéces de bois croisées, qui lui servent comme de bras. Les moulins à soie ont aussi un instrument qui se nomme *chevre*, & qui sert à tenir la fusée.

CHEVRE-FEUILLE, f. m. Arbrisseau composé de plusieurs tiges sans branches, mais revêtus de feuilles, entre lesquelles naissent ses fleurs, dont l'odeur est fort agréable. Il se lie étroitement aux arbres qu'il rencontre. Sa graine & ses feuilles sont fort chaudes. On leur attribue plusieurs vertus, telles que de faciliter l'accouchement, d'effacer les taches de rousseur, & même de rompre la pierre dans la vessie.

CHEVRETE, f. f. Nom qu'on donne, en plusieurs endroits, à de petits insectes de mer, qui se nomment ailleurs *crevetes*, ou *écrevetes*, diminutifs d'*écreviffe*, & *salicoques*. C'est un très-bon manger dans leur fraîcheur. *Chevrete* est aussi le nom d'un bandage, dont on se sert pour la fracture, ou la luxation, de la mâchoire inférieure.

CHEVRON, f. m. Piéce de bois sur laquelle on attache les lattes, dans le toît d'un bâtiment. Dans le Blason, ce sont deux bandes plattes, qui sont jointes par le haut, & qui s'élargissent en forme de compas à demi ouvert. Ses différences sont marquées par quelque mot qui les exprime, tel que *chevron renversé*, *chevron ondé*, *chevran rompu*, &c. *Chevróné* se dit d'un écu *rempli de chevrons de même émail.*

CHEVROTTER, v. n. Il n'est en usage que pour exprimer le son d'une voix tremblante, qui imite celle de la chevre.

CHEZANANCE, f. f. gr. Nom général de tout ce qui cause une *nécessité* pressante d'*aller à la selle.* On le donne en particulier à quelques remedes fort purgatifs.

CHIANTZÓTZOLLI, f. m. Plante du nouveau Mexique, dont les tiges sont quadrangulaires, & les fleurs blanches. Ces fleurs sont surmontées d'un petit vase, dans lequel naît une semence blanche, dont on fait une liqueur rafraîchissante, avec un mêlange d'amande douces & de quelques autres semences.

CHIAOUX, f. m. Titre d'office en Turque. C'est proprement un Huissier, qui assigne les parties dans les différends, & qui est chargé de la garde des prisonniers d'Etat. Les Chiaoux sont toujours armés. Ils sont choisis ordinairement pour les Ambassades de la Porte Ottomane.

CHICHE, f. m. Espeçe de pois, dont la tige est dure, les feuilles dentelées, blanchâtres & velues, & les fleurs couleur de pourpre. On distingue le pois chiche sauvage, & celui des jardins. Les pois chices sont chauds & déterfifs.

CHICORACÉE, f. f. Nom gé-

nérique de plusieurs plantes, dont les propriétés sont à peu près les mêmes que celles de la chicorée, telles que toutes les especes d'*Intybes*, de chondrilles, de laitues sauvages, &c.

CHICORÉE, s. f. Herbe commune, qu'on distingue en sauvage & en domestique. La premiere est d'une amertume si salutaire, qu'on ne peut trop la recommander pour nettoyer l'estomac & pour clarifier le sang. Il y en a deux especes, celle qui se cultive & celle qui vient dans les champs, & qui est la plus amere. On fait blanchir l'une & l'autre, en hyver, dans les serres. La chicorée blanche, ou domestique, se divise aussi en deux especes; la commune, & la scarolle. Celle-ci est beaucoup meilleure pour les salades.

CHIEN, s. m. Animal domestique à quatre pieds, fort utile à l'homme pour le service & le plaisir. La durée de sa vie est de douze ou quinze ans. Il naît aveugle. Ses especes sont en grand nombre, & sont distinguées par des noms différens. Le *chien* étoit autrefois consacré à Mercure, comme au plus rusé & au plus vigilant de tous les Dieux: deux qualités qui distinguent cet animal.

CHIEN-MARIN, s. m. Espece de poisson, dont la peau est fort dure & fort rude, qui a le muzeau pointu & la gueule armée de dents. Le *chien-marin* de la Méditerranée est un poisson long, dont la peau est aussi fort rude. Il y en a de si grands, qu'ils avallent un homme entier. On appelle *chien* quelques parties d'instrumens, telles que le *chien* d'un fusil, & certaine barre de fer à crochets, qu'on nomme aussi *sergent*. Le *chiendent* est une herbe commune, qui jette quantité de racines, dont on se sert en décoction pour se rafraichir. Les *chiens* mangent l'extrêmité des feuilles pour se purger.

CHIFFRE, s. m. Ce mot, formé du terme hebreu, *sephira*, *nombre*, signifie, en françois, figures, ou caracteres dont on se sert pour exprimer les nombres. Nous avons le chiffre Arabe & le chiffre Romain. Le premier, qui est le commun, est figuré de cette maniere, 1748. L'autre, par certaines lettres de l'alphabet, comme M. DCC. XLVIII. On appelle aussi *chiffre* une maniere obscure d'écrire, soit en caracteres imaginés, soit par d'autres méthodes, pour déguiser le sujet d'une lettre à tout autre que celui à qui elle est écrite, & qui a la clef du chiffre. *Voyez* CHASSIS & STEGANOGRAPHIE. C'est aussi une espece de Las-d'amour, qui consiste à joindre ensemble les deux premieres lettres de deux noms, de sorte qu'elles forment une figure agréable.

CHILIADE, s. f. Mot grec, dont on se sert quelquefois, en françois, pour dire *un millier*.

CHILMINAR, s. m. Nom du plus noble & du plus beau reste d'antiquité qui se soit conservé jusqu'aujourd'hui. Ce sont les ruines du fameux Palais de Persepolis, auquel Alexandre le Grand mit le feu, à l'instigation de la Courtisane Thaïs.

CHILONES, s. & adj. Nom qu'on donne à ceux qui ont les levres grosses, de celui de Chilon, un des sept Sages de la Grece, qui les avoit ainsi. Tous les Princes de la Maison d'Autriche sont *Chilones*.

CHIMERE, s. f. Monstre imaginaire, qui fut vaincu, suivant les Poëtes, par Bellerophon, & qui avoit la tête & l'estomac d'un lion, le ventre d'une chevre, & la queue d'un dragon. De-là vient que le mot de *chimere* est pris pour toute extravagance d'imagination, qui s'écarte de la raison & du bon goût.

CHINA, f. m. Racine étrangere, qu'on croit excellente pour l'asthme & l'hydropisie. Il y en a de deux sortes, dont l'une vient du Pérou, & l'autre de la nouvelle Espagne, & qu'on appelle *china du Ponant & china du Levant*.

CHINAILLA, f. m. Animal du Pérou, de la grosseur de l'écureuil, fort estimé pour la beauté de son poil.

CHIPPER, v. act. Terme de Tannerie. Chipper des peaux, c'est les coudre ensemble, après les avoir jettées dans l'eau chaude, lorsque la laine en est tombée, & les remplir de tan, pour les remuer ensuite avec beaucoup de force. La bazane *chippée* est une bazane qui a reçu un apprêt particulier.

CHIQUE, f. f. Espece de puces, fort communes aux Antilles, qui s'enfoncent dans la chair, où elles causent une démangeaison fort incommode. On ne les en fait pas sortir sans douleur.

CHIRAGRE, f. f. Nom grec de la goutte, qu'on donne, en françois, à ceux qui sont attaqués de cette maladie aux mains, comme on nomme *podagres* ceux qui l'ont aux pieds.

CHIRITE, f. f. gr. Pierre figurée, qui représente la paume de la main, avec des formes de doigts & des ongles, de couleur blanche.

CHIROGRAPHAIRE, adj. g. Terme de Palais. Un créancier chirographaire, est celui qui ne peut prouver ce qui lui est dû, que par une écriture privée, sans aucun acte en forme de Justice.

CHIROLOGIE, f. f. gr. Art d'exprimer ses pensées, ou de parler par des mouvemens & des figures qu'on fait avec les doigts.

CHIROMANCIE, f. f. gr. Art prétandu de connoître ce qui doit arriver à quelqu'un, par l'inspection de sa main.

CHIRURGIE, f. f. gr. Art nécessaire, qui fait partie de la Médecine, à laquelle il est subordonné; & qui consiste, suivant la signification grecque du nom, dans les *opérations manuelles* qui peuvent servir à la santé du corps humain, sur-tout pour la guérison des blessures.

CHIRURGIEN, f. m. Poisson des mers de l'Amérique, ainsi nommé, de deux arrêtes fort tranchantes, & plattes comme des lancettes, qu'il porte à côté des ouies. Il ressemble d'ailleurs à la Tanche, par la couleur, la forme & le goût. Sa longueur est d'environ un pied & demi.

CHISE, f. f. Espece de poivre, qui est commun dans le Mexique, & dont on fait entrer deux grains sur chaque cent de cacao, dans la composition du chocolat. Au défaut de chise, on y met la même quantité de poivre des Indes.

CHISTE, f. f. *Voyez* KYSTE.

CHLAMIDE, f. f. gr. Habit militaire des anciens Romains, qui étoit pour les Patriciens, pendant la guerre, ce que la *Toge* étoit pendant la paix.

CHLOROSE, f. f. gr. Nom d'une maladie des jeunes filles, qui leur rend le teint livide, & l'humeur triste & inquiéte. C'est ce qu'on nomme vulgairement les *pales couleurs*.

CHOCOLAT, f. m. Pâte, ou confection d'amandes de cacao, de poudre de vanille, & de sucre. On nomme aussi *chocolat* la liqueur qu'on fait avec cette pâte; & *chocolatiere*, le vase où l'on délaie le *chocolat*.

CHŒUR, f. m. l. Partie d'une Eglise, où les Prêtres chantent & font l'Office divin. On appelle aussi *chœur*, ou *chorus*, en termes de Musique, les endroits d'une piece, où tous les instrumens & toutes les voix se font entendre ensemble.

CHOINE, f. f. Nom d'un arbre

du Brésil, dont les feuilles ressemblent à celles du laurier, & qui porte une espece de courge, dont l'écorce ligneuse sert à faire des vases & d'autres ustenciles.

CHOLAGOGUES, s. m. gr. Médicamens, simples, ou composés, qui purgent la bile par le bas, suivant la signification du mot grec.

CHOMMER, v. act. & n. Ne rien faire, faute d'ouvrage. C'est le sens le plus simple de ce mot. On le fait venir de *chaume*, parce qu'on dit des terres qu'on laisse reposer, qu'elles chomment; c'est-à-dire, suivant cette origine, qu'elles conservent leur chaume, auquel on ne change rien par le travail. Il faudroit donc écrire & prononcer *chaumer*. Quoiqu'il en soit, chommer une Fête, c'est la célébrer en s'abstenant du travail. Une Fête *chommée* est celle où tous les travaux mercenaires & les ventes publiques sont interrompus.

CHONCAS, s. m. Nom de certains oiseaux de proie, dont les Moscovites & les Tartares de Griméesont obligés d'envoyer un tous les ans, au Grand-Seigneur, avec un présent de diverses sortes de pierreries.

CHONDRILLE, s. f. Espece de chicorée sauvage, qui est fort amere, & qui croît sur le bord des levées de fossé, ou dans d'autres lieux de cette nature. Il y a plusieurs sortes de chondrilles.

CHOREGRAPHIE, s. f. gr. Art, inventé dans notre siécle, de noter, sur le papier, les pas & les figures d'une danse, comme la Musique en note l'air.

CHOREVEQUE, s. m. grec. Nom qu'on donnoit anciennement à des Evêques subalternes, qui alloient faire les fonctions de l'Evêque principal, dans les Bourgs & les Villages. Quoiqu'ils fussent ordonnés comme les autres, leur pouvoir étoit restraint à certaines fonctions.

CHORION, s. m. gr. ou *Membrane choroïde*. Nom d'une membrane extérieure dont le fœtus est enveloppé. Elle se trouve dans tous les animaux. On appelle aussi *choroïde* la troisiéme tunique de l'œil, où est la prunelle, & la petite membrane qui enveloppe le cerveau.

CHOROGRAPHIE, s. f. gr. Description d'un pays; comme la *Géographie* est la description de la terre, & la *Topographie* celle d'un lieu particulier.

CHOU, s. m. Plante commune des jardins, dont les feuilles se resserrent par degrés l'une sur l'autre, & forment une espece de grosse pomme, ronde & massive. On en distingue quantité d'especes. Le chou rouge est un spécifique admirable pour les maladies du poumon, sur-tout en syrop. Les choux sont si ennemis de la vigne, que si l'on en plante auprès, ils la font dessécher.

CHOUCAS, s. m. Espece de corneille, qui a le plumage gris, & le bec & les pieds rouges.

CHOUETTE, s. f. Espece de hibou, qui ne paroît qu'à la pointe du jour, ou à l'approche de la nuit. Sa grosseur est celle d'un pigeon de voliere, & sa couleur est cendrée. Elle étoit consacrée à Minerve, comme le symbole de la vigilance. Cet oiseau nocturne étant persécuté par les autres oiseaux, lorsqu'ils entendent son cri, de-là vient apparemment qu'on dit d'une personne qui est en butte à la raillerie de plusieurs autres, qu'elle est leur *chouette*; & de-là aussi que jouer seul contre plusieurs s'appelle leur faire la *chouette*.

CHOU-PALMISTE, s. m. On donne ce nom à la moële, qui vient au sommet d'une sorte de Palmier, & qui est fort vantée dans les Relations des Indes. Le *chou-marin* d'Angleterre est une

plante, dont les feuilles ressemblent à celles du chou noir, & qui croît dans les lieux maritimes de cette Isle. Elle est vulnéraire, & bonne contre les vers. Le *chou-poivre* est une autre espece de chou, qui croît dans les Isles de l'Amérique, & qui ressemble à un autre chou, nommé *Karaïbe*, dont les racines sont grosses comme la tête, rondes & massives, &c. On appelle *choupille* une petite espece de chien de chasse qui n'est bonne que pour quêter sous le fusil. *Chou* est aussi le nom d'un coquillage de mer, tacheté de pourpre & fort colorié. L'Ordre du *Val-des-choux* est un Ordre Religieux institué au douziéme siécle, sous les mêmes constitutions que les Chartreux, dans un lieu du même nom, où le Duc de Bourgogne bâtit un Monastere, en mémoire d'une victoire qu'il avoit remportée.

CHRETIEN. Le titre de Très-chrétien, que portent les Rois de France, est plus ancien que Louis XI, auquel l'opinion commune le fait commencer. Il avoit été donné à Philippe Auguste, & même à Childebert, petit fils du Roi Clotaire. Mais nos Rois ne se le sont attribué qu'après que Pie II. l'eut donné à Charles VII.

CHRIE, s. f. gr. Terme de Rhétorique, qui signifie une narration courte & concise, mais vive & remplie de figures d'éloquence.

CHRIST, s. m. gr. Mot qui signifie *Oint*, & qui est, avec *Jesus*, le nom de l'Auteur de notre Religion & de l'objet de notre Foi. L'Ordre Militaire de *Christ*, en Portugal, fut fondé vers 1318, par le Roi Denis I, sous la Regle de saint Benoît. Ce ne fut que sous le Pape Alexandre VI, que les Chevaliers obtinrent la permission de se marier. Ils portent, sur la poitrine, une croix Patriarchale, soutenue par un ruban noir, qui étoit anciennement la couleur de leur habit. D'autres Ordres ont porté le même nom.

CHRISTE-MARINE, s. f. Herbe qui croît sur les bords de la mer, & qui est fort commune aux environs du Mont saint Michel. On la confit au vinaigre, pour la manger en salade.

CHRISTMATION, s. f. grec. Terme Ecclésiastique, qui signifie l'onction, ou l'action d'oindre, avec le saint Chrême.

CHROMATIQUE, adj. Terme de Musique. C'est un genre de composition où les semi-tons dominent. Ce mot signifie *couleur*, dans son origine grecque, parce que l'usage des Grecs étoit de distinguer le genre chromatique par des couleurs.

CHRONIQUE, s. f. gr. Histoire d'un pays, disposée en annales, c'est-à-dire, où l'on s'attache à suivre l'ordre des années. Ce mot n'est guéres en usage que pour signifier d'anciennes histoires. *Chronique*, adjectif, est un terme de Médecine, qui signifie de longue durée. Ainsi les *maladies chroniques* sont celles qui s'invéterent & dont on ne voit pas aisément la fin.

CHRONOGRAMME ou CHRONOGRAPHE, s. m. grec. Composition de mots, en vers, ou en prose, dans lesquels les lettres numérales forment la date, ou l'année, de l'événement dont il s'agit.

CHRONOLOGIE, s. f. grec. Maniere de compter les tems. On a inventé, dans cette vûe, plusieurs époques, ou plusieurs périodes, dont les plus considérables sont celles qui se tirent de l'Ecriture sainte; mais comme elles ne sont pas sans difficultés, les opinions sont fort partagées dans cette science. *Chronologique*, c'est ce qui appartient, ou ce qui est conforme à l'ordre des tems. On appelle *chronographes* les Auteurs qui ont écrit sur la *chronologie*, qui se nomme aussi *chronographie*.

CHRONOMETRE, f. m. gr. Nom général de tout instrument qui sert à mesurer la durée du tems, soit méchanique, solaire, hydraulique, &c.

CHRYSALIDE, f. f. gr. Nom qu'on donne à la chenille, lorsqu'ayant changé de forme elle est devenue une espece de féve. De *chrysalide*, elle devient papillon. Ce nom vient de sa couleur, qui est alors *dorée;* comme celui de plusieurs sortes de pierres & de plantes, qui commencent par *chryso*, c'est-à-dire, d'or ou doré.

CHRYSANTHEME, f. m. gr. Herbe qui croît autour des anciennes maisons de campagne, & dont on prétend que les fleurs sont excellentes pour guérir la jaunisse, quoique jaunes elles-mêmes.

CHRYSOCOLLE, f. f. gr. Minéral qui sert à souder l'or & l'argent. Il se trouve dans les mines métalliques, & sa couleur est orninairement celle de la mine d'où il sort. Quelques-uns le prennent pour une espece de nitre. On s'en sert aussi pour les blessures. Les Anciens parlent d'une pierre précieuse, nommée *chrysocollas*, de couleur d'or, qui a la vertu d'attirer l'or & le fer.

CHRYSOCOME, f. f. grec. Plante peu connue des Modernes, dont la racine, suivant les Anciens, est fort âcre & astringente. Elle croît dans les lieux pierreux, & sa chevelure est formée en boutons.

CHRYSOLYTE, f. f. g. Pierre re précieuse & transparente, de couleur d'or mêlée de verd, qui est d'un grand éclat. C'étoit la dixiéme sur le pectoral du grand Prêtre Juif, du moins au jugement de ceux qui croyent que *Zabulon* signifie *chrysolyte*.

CHRYSOPÉE, f. f. Nom tiré du grec, que les Chymistes donnent à la pierre philosophale, ou à l'art de faire de l'or.

CHUCHOTER, v. n. Mot qui exprime le cri, ou le chant du Moineau. *Chuchoterie* est le substantif. Quelques-uns disent & écrivent *chucheter*, & *chucheterie;* mais l'usage est contraire, dans le propre comme dans le figuré.

CHUPIRE, f. m. Arbre de quelques pays de l'Amérique, nommé aussi *Buantepatis*, dont les feuilles ont la forme de la rose, ce qui le rend fort agréable à la vûe. Le *chupiri* est un arbrisseau des mêmes pays, auquel les Naturels attribuent des propriétés fort utiles pour diverses maladies.

CHYLIFERE, adj. lat. Les vaisseaux *chyliferes* sont ceux qui servent à porter le chyle dans les diverses parties du corps. *Chyleux* se dit de ce qui appartient au chyle, ou qui en a les qualités.

CHYLOSE, f. f. gr. Changement des alimens en chyle.

CHYMIE, f. f. gr. Art de dissoudre les corps mixtes, ou de les réduire aux parties dont ils sont composés, pour connoître leurs vertus & leur contexture. C'est proprement l'Anatomie des corps naturels. Elle se fait particuliérement avec le secours du feu. Il y a une autre Chymie, qu'on nomme autrement *Alchymie*, qui consiste à chercher le moyen de changer la nature des choses, sur-tout des métaux, & qui a proprement pour objet la pierre philosophale, ou l'art de faire de l'or.

CHYMOSE, f. f. gr. Inflammation dans les paupieres, qui causant une contraction dans les fibres, en fait voir le dessous au lieu du dessus, & fait un spectacle très-difforme.

CICATRICE, f. f. lat. Marque qui reste sur la peau, dans l'endroit où l'on a reçu quelque blessure dont on est guéri. *Cicatricule* en est le diminutif.

CICERO, f. m. Nom d'un caractere d'Imprimerie, de grosseur

médiocre, c'est-à-dire, qui tient le milieu entre les deux qu'on appelle le *saint Augustin* & le *petit Romain*.

CID, s. m. Nom Arabe, qui signifie Chef, Commandant, ou Général, & qui est devenu françois, par l'usage qu'en a fait le grand Corneille.

CIDRE, s. m. Boisson composée du suc, ou du jus de pommes, qui tient lieu, à plusieurs pays, du vin que la nature leur a refusé.

CIERGE, s. m. Nom d'une espece de gros chardon de l'Amérique, qui s'éleve à la hauteur d'un buisson fort touffu, & qui pousse, dans son centre, plusieurs tiges hautes de neuf ou dix pieds, qui ressemblent à de gros cierges d'Eglise. Les épines, qui les défendent, ne permettent pas d'y toucher. Cependant comme elles portent une fleur, à laquelle succede un assez bon fruit, semblable à la figue, on trouve le moyen d'en cueillir. *Cierge* est aussi le nom d'un rare coquillage de mer, qui se nomme autrement *Onyx*.

CIGALE, s. f. Petit insecte aîlé, qui fait un bruit perçant pendant l'Eté. Les pluies un peu longues produisent beaucoup de cigales. C'est une espece de sauterelles, qui sont réellement gastrimythes, ou ventriloques. On donne le nom de *cigale* à de petits poissons d'eau qui lui ressemblent. La Mer a aussi sa *cigale*, qu'on met au rang des testacées.

CIGOGNE, s. f. Grand oiseau qui a le bec & les jambes fort longs, le plumage blanc, à la réserve du bout des aîles, des cuisses, & d'une partie de la tête, & la queue courte. Il s'apprivoise facilement; & comme il mange les serpens, ces deux raisons portent les habitans de plusieurs pays, à leur entretenir des nids publics.

CIGUE, s. f. Plante venimeuse, dont les feuilles ont assez de ressemblance avec celle du cerfeuil, pour faire craindre de s'y méprendre. On s'en sert néanmoins extérieurement pour les tumeurs & pour les inflammations de la rate.

CILIAIRE, adj. On appelle *ligament ciliaire* la partie de l'œil qui soutient le crystallin. C'est celle qu'on nomme aussi *interstice*.

CIMAISE, s. f. Membre, ou moulure, qui est au sommet d'une corniche. Les Menuisiers donnent le même nom à toutes les moulures de la même espece, en quelque lieu qu'elles soient placées.

CIMBALE, s. f. Terme d'Orgue. C'est le nom d'un jeu fort éclatant, dont on accompagne le plein jeu.

CIMENT, s. f. Poudre de tuiles pilées, qu'on mêle avec de la chaux, pour lier les pierres des murs & des autres bâtimens, On ignore quel étoit le véritable ciment des Anciens.

CIMETERRE, s. m. Espece de sabre, en usage au Levant. Il a le dos large, il est court, & courbé vers la pointe.

CIMIER, s. m. Terme de Blason. C'est la plus haute partie, ou la cime des ornemens de l'écu. Le cimier de France est une fleur-delys quarrée. Mais quoiqu'on puisse employer ainsi une piéce de Blason, on ne prend jamais pour cimier une des piéces qui se nomment *honorables*.

CIMMERIENNES, adj. Les *ténébres cimmeriennes* étoient passées en proverbe parmi les Anciens, à cause de l'épaisseur des bois & des nuages continuels qui occupoient le pays des *Cimmeriens*, nation des Scythes, aujourd'hui remplacée par les petits Tartares.

CIMOLIE, s. f. Terre médecinale, qui est bonne pour la brûlure, & pour dissiper tous les amas d'humeurs. On prétend que la *cimolie* d'aujourd'hui n'est qu'une

terre liquide, qui tombe sous la meule des Couteliers, lorsqu'ils aiguisent des instrumens de fer, & qui est un mêlange des parties de la meule même & du fer, liquefiées par l'eau.

CINEFACTION ou CINERATION, s. f. Mot formé du latin, que les Chymistes employent pour signifier une parfaite calcination. La cendre des métaux ainsi calcinés, s'appelle *chaux*.

CINERAIRE, adj. lat., qui se dit de ce qui est réduit en cendre, ou qui appartient à la cendre. On appelle *urnes cineraires*, celles qui ont servi à renfermer les cendres des anciens morts.

CINGLER, v. n. Terme maritime, qui signifie aller sur mer, faire route avec le secours des voiles.

CINNABRE, s. m. Pierre minérale, qui est rouge & pesante, & qui se trouve ordinairement dans les mines de vif-argent. Il y a plusieurs sortes de cinnabre, sans y comprendre l'artificiel, qui se nomme *vermillon*. Il se fait avec du soufre & du vif-argent. D'habiles Physiciens prétendent que le cinnabre minéral n'est que du vif-argent pétrifié : ce qui paroît par les opérations chymiques, où le cinnabre produit beaucoup de vif-argent. On fait aussi du cinnabre bleu.

CINNAMOME, s. m. Arbrisseau dont l'écorce ressemble beaucoup à la cannelle, & qui en a toutes les propriétés, quoiqu'on prétende que l'espece en est différente. Il en vient beaucoup de l'Isle de Ceylan. Trois ans après qu'on a dépouillé l'arbre de son écorce, il lui en revient une nouvelle, aussi bonne que la première. *Cinnami*, en Arabe, signifie cannelle grossiere.

CINQUENELLE, s. f. Nom qu'on donne, dans l'Artillerie, à tous les longs cordages qu'on y employe.

CINTRE, s. f. Quoiqu'il y ait différentes especes de cintres, c'est le nom général de tout ce qui à la figure d'un arc, soit en charpente, soit dans les autres arts. *Cintrer* signifie aussi arrondir en arc. En termes de mer, on appelle *cintrage* toutes les cordes qui ceignent, ou qui entourent quelque chose, pour servir de lien. *Cintre*, adjectif, se dit de tout ce qui est courbé en demi-cercle.

CIPOLLANI, s. m. Nom d'un marbre qui a de grandes veines vertes, plus ou moins fortes en couleur, & qui sert à faire des tables & des pilastres.

CIPPE, s. m. lat. Petite colomne, ou pilier, que les Anciens plaçoient en divers endroits des grandes routes, & qui offroient des explications sur le chemin, ou quelquefois le récit de quelque action mémorable, arrivée près du même lieu.

CIRAGE, s. m. Terme de Peinture. On appelle tableau de cirage, une sorte de camayeu, ou de tableau d'une seule couleur, qui tire sur celle de la cire jaune.

CIRCEA, s. f. Herbe qui produit quantité de petites fleurs noires, & dont la graine ressemble au millet. Elle croît entre les rochers. Sa racine sert à plusieurs besoins des femmes.

CIRCIUM, s. m. Plante dont les feuilles ont quelque ressemblance avec la Buglose, & qui porte, sur sa cime, plusieurs petits boutons rouges. Elle sert pour les lassitudes & les affoiblissemens des jambes.

CIRCONCISION, s. f. lat. Cérémonie Judaïque, que les Mahométans ont adoptée, & qui se trouve en usage dans une grande partie de l'Afrique Idolâtre Elle consiste à couper le prépuce aux enfans mâles. Cette opération n'est pas dangereuse dans l'enfance, & la plaie est ordinairement guérie en vingt-quatre heures. Dans quel-

ques pays, la circoncision est aussi en usage pour les femmes. Ce qu'on appelle *pierre de circoncision* est une pierre taillée en couteau, dont les Juifs se servent pour *circoncire*.

CIRCONFLEXE, adj. lat. L'accent *circonflexe* est une marque grammaticale, qui sert à distinguer les syllabes longues, ou qui supplée quelquefois à l'omission d'une lettre.

CIRCONLOCUTION, s. f. lat. Multiplicité de paroles qui ne vont point au but, lorsque peu de mots suffisent pour y arriver.

CIRCONSCRIRE, v. act. lat. Terme géométrique, qui est opposé à *inscrire*. C'est décrire une figure rectilingue, autour d'un cercle; un triangle, par exemple, dont tous les côtés le touchent.

CIRCONSPECTION, s. f. lat. Espece d'attention qui fait tout observer, pour se conduire avec prudence.

CIRCONVALLATION, s. f. lat. Les lignes de circonvallation sont des fossés flanqués, d'environ sept pieds de profondeur, sur une largeur de douze, qu'on fait autour d'une ville qu'on assiége, pour assurer les quartiers, contre les insultes des assiégés.

CIRCONVOLUTION, s. f. lat. Terme d'Architecture, qui signifie les tours de la colomne torse & de la volute Ionique.

CIRCUIT, s. m. lat. Dans le langage ordinaire, ce mot signifie le contour d'un lieu, & s'applique aussi aux mouvemens circulaires qu'on fait autour de quelque chose. En Géométrie, il signifie plus précisément les bornes qui renferment une figure, par opposition à *aire*, qui signifie l'espace renfermé. *Circuit* & *perimetre* sont synonimes.

CIRCULATION, s. f. lat. En termes de Chymie, c'est l'élévation, ou la chute des vapeurs d'une liqueur agitée par le feu. En Physique, c'est le mouvement constant que le sang fait pour passer par le cœur, & se répandre dans toutes les parties du corps. La circulation du sang ne fut découverte qu'en 1628, par *Harvée*, Médecin de Charles I. Quelques-uns néanmoins attribuent cette découverte au célébre *Fra Paolo*. Le terme de circulation s'employe aussi pour la seve des plantes. *Circulaire* signifie tout ce qui est en forme de cercle. On nomme *circulaire* les lettres qu'on écrit pour donner le même ordre, ou le même avis, à plusieurs personnes & dans plusieurs lieux. *Circuler* se dit dans les mêmes sens.

CIRE, s. f. lat. Matiere dont les abeilles composent les petites cellules où elles font leur miel. Quelques-uns nomment la cire un excrément formé des parties les plus grossieres des fleurs qu'elles succent. On appelle *cire vierge*, celle qui se trouve à l'entrée des ruches. Elle est de matiere encore plus épaisse que l'autre, & ductile lors même qu'elle est séche. La cire d'Espagne est une composition de laque, espece de gomme rouge qui découle de quelques arbres des Indes. On raconte qu'elle est ramassée par des fourmis aîlées, qui la vont attacher aux branches des mêmes arbres.

CIROENE, s. m. gr. Composition chirurgique de différentes drogues résolutives, dont on fait des emplâtres.

CIRON, s. m. Animal d'une extrême petitesse, qui se glisse sous la peau des mains & d'autres parties du corps, où ses mouvemens causent une vive démangeaison.

CIRQUE, s. m. lat. Grande place de Rome, entre les Monts Palatin & Aventin, environnée de bâtimens, & de forme ovale. Elle servoit aux jeux publics, & les spectateurs avoient des loges & des galeries dans l'amphithéatre

dont elle étoit entaurée. Tarquin le vieux l'avoit commencée grossiérement ; ensuite elle avoit reçu, dans le cours de la République, divers embellissemens, qui ne firent qu'augmenter sous les Empereurs. Il y avoit plusieurs autres cirques à Rome. Les Grecs en avoient aussi, & ce nom venoit de leur langue. *Cirque* est aussi le nom d'un oiseau maritime de proie, de la grosseur du Milan, qui a le dessus de la tête & la gorge rougeâtres, le bec noir, les jambes jaunes & menues. Il vole en rond, d'où lui vient le nom de *cirque*.

CIRSION, s. m. gr. Plante qui a beaucoup de ressemblance avec le chardon, & dont les fleurs sont purpurines. Elle croît dans les lieux humides. On lui attribue la vertu de guérir les douleurs des varices, d'où lui vient son nom.

CIRSOCELE, s. f. Nom grec d'une espece de tumeur, ou d'hernie, qui arrive aux veines spermatiques des testicules.

CISAILLES, s. f. Terme de monnoie. Ce sont des rognures d'argent, qu'on refond en lame, pour les employer. On donne aussi ce nom à certains ciseaux de Serruriers. *Cisailler*, en termes de monnoie, c'est couper une piéce d'or, ou d'argent, avec une espece de ciseau, qui se nomme *cisélet*. Le ciseau des Orfevres se nomme *cisoir*. On appelle *ciselure* les ouvrages d'Orfevrerie qui se font au ciseau.

CISALPINE, adj. *Gaule cisalpine*. Nom que les Romains donnoient, dans leur division de gouvernement, à tout ce qui étoit de leur côté des Alpes, c'est-à-dire, par rapport à nous, au-delà des montagnes qui séparent la France de l'Italie.

CISEAU, s. m. Ouvrages du ciseau. On donne ce nom à tous les ouvrages de Sculpture, On appelle *ciseaux de la Parque*, en style poëtique, ou figuré, l'Arrêt du Ciel qui finit la vie des hommes. *Voyez* PARQUE.

CISJURANE, adj. Terme de Géographie, pour exprimer cette partie de la Bourgogne, qui est endeçà du Mont-Jura, comme on appelle *Transjurane* l'autre partie de la même Province, qui est au-delà de cette Montagne. La Bourgogne *Cisjurane*, qui se nommoit autrefois le Royaume d'Arles, comprenoit le pays d'entre la Saone, les Alpes & la Mer.

CISLEU, s. m. Neuviéme mois de l'année Ecclésiastique des Juifs, & troisiéme de leur année politique, ou civile, qui répond à notre mois de Novembre. Le 7 de ce mois, ils observent un grand jeûne en mémoire de la prophanation de Jehoiakim, qui perça les Prophéties de Jérémie d'un coup de canif. Le 15, ils s'affligent pour une autre profanation d'Antiochus Epiphanes, qui fouilla le Temple de Jérusalem, en y plaçant la statue de Jupiter Olympien. Le 25, Judas Machabée purifia le Temple.

CISSOIDE, s. m. gr. Terme de Géométrie. C'est une ligne courbe, dont on attribue l'invention à Diocles.

CISTE, s. m. Arbrisseau, dont on distingue le mâle & la femelle. Les feuilles du premier ressemblent à celles du Grenadier, & celles du second à la Sauge. Le Ciste croît dans les lieux secs & pierreux.

CISTERCIEN, s. & adj. Religieux de l'Ordre de Citeaux; & tout ce qui appartient à cet Ordre. Des Abbés *cisterciens*, des Abbesses *cisterciennes*.

CISTERNE, s. f. On prononce *citerne*. Grand réservoir d'eau de pluie, ou de riviere, qu'on bâtissoit autrefois sous terre ; mais qui aujourd'hui se fait ordinairement de plomb, & se place dans les cours, ou les cuisines, pour avoir toujours de l'eau prête au besoin. Près des grandes citernes souterraines,

raines, on en ménage de plus petites où l'eau s'épure, & qui s'appellent *cisterneaux*.

CISTOPHORE, f. m. gr. En langage d'Antiquaire, on nomme ainsi les médailles où l'on voit des corbeilles, suivant la sign. du mot. On croit que ces médailles étoient frappées pour les Orgies, qui se célébroient à l'honneur de Bacchus.

CISTRE, f. m. Instrument de Musique, que les Italiens appellent *cythara*, sans qu'on sçache si c'est exactement celui qui portoit le même nom chez les anciens Romains. Il est à cordes, qui se touchent avec un bout de plume.

CITADELLE, f. f. Ital. Forteresse qui consiste en plusieurs bastions, & qu'on bâtit, ou dans la plus haute partie d'une ville, ou à peu de distance de ses murs, soit pour la commander, soit pour la défendre.

CITÉ, f. f. Nom qu'on donnoit autrefois aux grandes villes, entourées de murailles & favorisées de priviléges, telles que les Capitales de Royaumes & de Provinces, & sur-tout aux villes Episcopales. Mais ce mot n'est plus en usage que dans la Poësie. On en a fait le mot de *citoyen*, qui signifie encore habitant d'une ville, avec les droits attachés à cette qualité. *Citadin* n'est plus en usage qu'en style badin.

CITEAUX, f. m. Nom de la principale maison de l'Ordre des Bernardins dans le Diocèse de Langres. L'Ordre même en a tiré le sien, parce que c'est-là qu'il a commencé, en 1098, & que l'Abbé de Citeaux en est Général. C'est une réforme de celui de saint Benoît.

CITER, v. act. En termes de science, c'est employer quelque passage d'un livre, ou l'autorité d'un écrivain, pour confirmer ou éclaircir quelque chose. En termes de Justice, c'est avertir, ou sommer quelqu'un de paroître devant un Juge, ou un Tribunal. *Citation* s'employe aussi dans ces deux sens.

CITERIEUR, adj. lat., opposé à *Ultérieur*. Ces deux mots ne sont guères en usage qu'en Géographie, pour signifier ce qui est en-deçà, c'est-à-dire, ce qui est plus proche de nous, & ce qui est au-delà. L'Inde citérieure est celle qui est en-deçà du Gange.

CITRIN, f. m. Couleur jaune, qui ressemble à celle du citron.

CITRON, f. m. Fruit du citronier, arbre qui ressemble beaucoup à l'oranger, mais dont les fleurs sont rougeâtres, & l'écorce fort ridée. Il porte du fruit continuellement. On attribue d'excellentes propriétés aux citrons, sur-tout celle d'être un souverain préservatif contre le mauvais air & poison. On appelle *citronat* les dragées qui contiennent de l'écorce de citron. Quelques-uns donnent le nom de citronelle à la melisse, parce qu'elle a l'odeur du citron.

CITRONELLE, f. f. Liqueur, qui se nomme aussi *eau des barbades*. Elle se fait avec des écorces extérieures de citron, bien mures & sechées au Soleil, sur lesquelles on verse une quantité proportionnée de la meilleure eau-de-vie. Après avoir laissé les matieres en infusion froide pendant un mois, on distille l'eau-de-vie à petit feu & au bain-marie. On met à part la moitié de cette distillation, qui sera la liqueur forte; & faisant infuser la chair des citrons dans l'autre moitié, on la distille de même, cinq ou six jours après. L'usage de cette seconde eau est pour adoucir la premiere. On dissout ensuite, dans ce mêlange, une quantité de sucre proportionnée; & pour rendre la liqueur plus agréable, on y ajoute un peu d'eau de fleur d'orange, ou des fleurs de chudec.

CITROUILLE, s. f. Plante dont la tige rampe, & porte une fleur jaune, qui devient un des plus gros fruits de la nature. La citrouille est froide & humide.

CIVADE, s. f. Petit poisson de mer, dont la chair rougit en cuisant. Il a le corps moucheté & plusieurs petits pieds.

CIVADIERE, s. f. Nom d'une voile de navire. C'est celle du mât qui se nomme *beaupré*.

CIVE ou CIVETTE, s. f. Petite espece d'oignon qui croît en touffe, & qui a le goût plus fin que l'oignon commun. On en fait des bordures dans les potagers. On appelle *cives* de petites piéces de verre rondes, dont on faisoit anciennement les vitres, telles qu'on en voit encore aux vieux édifices.

CIVETTE, s. f. Parfum tiré de l'animal du même nom, qui est une espece de chat étranger, assez commun en Afrique & dans les Indes orientales. Ce parfum est une matiere onctueuse, qui se ramasse dans une bourse de la grosseur d'un petit œuf, sous la queue de cet animal, près de l'anus.

CIVIL, adj. Ce mot tiré du latin, a différentes significations, qui se rapportent à sa source. Il signifie *poli*, *bien élevé*, par opposition à *rustique*; parce que l'éducation doit être meilleure dans les villes qu'à la campagne. *Civilité* n'est en usage que sous cette acception. Dans le sens politique, qui regarde le mouvement & le bon ordre, il s'applique à tout ce qui concerne ces deux objets. C'est dans ce sens qu'on dit l'*administration civile*, les loix civiles, les peines civiles, le Lieutenant civil. On appelle *mort civile*, une punition qui exclud un citoyen de sa patrie & des droits de sa naissance: les vœux de Religion peuvent être nommés de même. L'*année civile* est l'espace de tems qui est reglé dans chaque état, pour la durée des affaires du Bureau, des Cours de Justice, &c. Le *droit civil* est proprement la science des loix & des usages de chaque Nation: mais on restraint ordinairement ce nom à un systême particulier, composé des meilleures loix Romaines & Grecques. Une *guerre civile* est celle qui se fait entre les citoyens d'une même ville, ou d'un même Etat, ou entre un Roi & ses Sujets.

CIVIQUE, adj. Nom que les Romains donnoient à une couronne de feuilles de chêne, qui s'accordoit, comme une glorieuse récompense, à celui qui avoit sauvé la vie d'un concitoyen, ou qui avoit fait quelque autre action d'éclat, par le motif du bien public. Elle fut décernée à Ciceron, pour avoir découvert la conspiration de Catilina.

CLAIRE, s. f. Sainte Claire est le nom d'un Ordre Religieux de filles, fondé au treiziéme siécle par saint François d'Assise, & dont la premiere Supérieure se nommoit Claire. Il s'est divisé en deux branches, l'une nommée les *Damianites*, qui sont les anciennes; l'autre qui a pris le nom d'*Urbanistes*, du Pape Urbain IV, qui mitigea leur Regle.

CLAIRE-SOUDURE ou CLAIRE-ÉTOFFE, s. f. Nom d'une sorte d'étaim, qui est composé de plomb & d'étaim neuf.

CLAIRE-VOIE, s. f. On donne ce nom à certaines allées d'un parc, ou d'un jardin, qui donnent passage à la vûe hors de l'enclos, par des ouvertures ménagées dans les murs.

CLAIRIERE ou CLARIERE, s. f. Certaines parties de bois, où les arbres ne sont point si touffus que dans d'autres, & qui sont plus favorables aux chasseurs.

CLAIR-OBSCUR, s. m. Terme de Peinture. En général, c'est la maniere de traiter les jours &

les ombres. On dit d'un Peintre, qu'il entend bien le clair-obscur, lorsqu'il détache bien ses figures, par une heureuse disposition des ombres & de la lumiere. On appelle aussi *clair-obscur*, un dessein dont les ombres sont de couleur brune & les jours rehaussés de blanc.

CLAIRON, s. m. Espece de trompette, dont le son est plus aigu que celui de la trompette commune. C'est aussi le nom d'un jeu d'orgue, & des sonnettes qu'on suspend au cou des vaches, pour empêcher qu'elles ne s'égarent. En termes de Blason, *clairine* se dit des animaux qui ont des sonnettes au cou.

CLAMESI, s. m. Nom d'une espece d'acier, qui se vend en forme de petits carreaux.

CLAMEUR, s. f. Vieux mot, tiré du latin, qui signifie *cri*. On s'en sert encore au pluriel. *Clameur de Haro* est une expression de la coutume de Normandie, qui signifie réclamation de l'autorité du Prince, contre l'oppression & l'injustice.

CLAMP, s. m. Nom qu'on donne à une piéce de bois, qui étant appuyée contre un mât, ou un pilier, sert à le soutenir & à le fortifier. C'est aussi quelquefois une sorte de poulie.

CLAN, s. m. On appelle *clans*, en Ecosse, les Tribus; c'est-à-dire, un certain nombre de familles qui habitent le même canton, & qui dépendent du même Seigneur.

CLANCULAIRES, s. m. Secte d'Anabaptistes, qui s'assemblent *secretement* comme le porte ce nom latin, pour les exercices de leur croyance; dans l'opinion qu'ils n'ont point de compte à rendre de leur foi au Public.

CLANDESTIN, adj. lat. Ce qui se fait en cachete contre la Loi. Un mariage, un commerce, clandestin.

CLAPET, s. m. Petite soupape, qui se leve & qui se ferme, en forme de couvercle.

CLAQUE, s. m. Nom d'un gros oiseau dont la chair est fort bonne. C'est aussi le nom d'une espece de Sandales, que les femmes mettent par-dessus leurs souliers, pour se garantir de la crotte, & dont l'usage vient d'Angleterre. *Claqueter*, v. n., exprime le cri ou la maniere de crier des cigales.

CLAQUEBOIS, s. m. Espece de clavessin grossier qui a la forme d'un coffre, & des bâtons de bois de grandeur inégale, au-lieu de cordes.

CLARENCIEUX, s. m. Nom du second Herault d'armes d'Angleterre. On croit que ce nom vient du Duché de Clarence, auquel ce Herault appartenoit autrefois particuliérement. Son office est de regler les funérailles de la petite Noblesse.

CLARET, s. m. Nom que les Anglois donnent à toutes sortes de vins rouges, sur-tout aux vins de Bordeaux.

CLARICORDE, s. f. Ancienne espece de clavecin, ou plutôt d'épinette, qui avoit soixante-dix cordes, mais d'ailleurs fort grossieres. Les Sautereaux étoient armés de petits crochets, au-lieu de plumes, pour lever les cordes.

CLARIFICATION, s. f. Terme d'Art, composé du latin, qui signifie l'action d'éclaircir une liqueur.

CLARINE, s. f. Sonnette qu'on pend au cou des animaux, lorsqu'on les fait paître dans les Forêts. *Clariné* se dit, en termes de Blason, des animaux qui portent une sonnette.

CLASSE, s. f. Mot emprunté du latin, qui signifie *rang*, ordre formé par des divisions. L'usage applique particuliérement ce nom aux Ecoles où les Enfans sont instruits par degrés. On le donne

aussi à la division de tous les Pilotes & les Matelots des Provinces maritimes du Royaume, qui sont enrollés pour servir alternativement sur les vaisseaux du Roi. Chaque division se nomme *classe*. On appelle *Auteurs classiques*, ceux qui par leur utilité pour l'instruction des jeunes gens, servent particuliérement à cet usage.

CLATIR, v. n. Terme de venerie, qui se dit d'une maniere extraordinaire dont les chiens crient, lorsqu'ils apperçoivent leur gibier.

CLAUDICATION, s. f. lat. Action de boiter, ou marche d'un Boiteux.

CLAVEAU, s. m. ou CLAVELÉE, s. f. Maladie des brebis, qui consiste, suivant la signification du mot dans son origine latine, en quantité de petits clous, ou de petits boutons, dont leur chair se couvre. En termes d'Architecture, on appelle *claveau* une piéce en forme de coin, qui sert à fermer les plates-bandes.

CLAVECIN, s. m. Instrument de Musique, qui a son clavier, comme l'orgue, pour mettre en mouvement un grand nombre de Sautereaux, qui levent autant de cordes de laiton tendues. Le retentissement de ces cordes forme des sons très-harmonieux. Il y a des clavecins à plusieurs claviers.

CLAVETTE, s. f. Petite cheville, qui passe au travers d'une plus grosse, pour l'arrêter.

CLAVICULE, s. f. lat. Nom qu'on donne à deux petits os en forme de *S*, qui ferment le haut de la poitrine.

CLAVIER, s. m. Ordre de touches, rangées suivant les principes de la Musique, sur lesquelles on appuye les doigts pour jouer de quelques instrumens, tels que l'orgue, le clavecin, la vielle, &c. Il y a aussi des *claviers de pedales*, c'est-à-dire, qui se remuent avec les pieds.

CLAUSE, s. f. Article, ou condition d'un contract, ou de toute autre sorte d'acte. Ce mot, qui vient du latin, signifie simplement ce qui est renfermé dans une chose.

CLAUSTRAL, adj. lat. Ce qui appartient au cloître.

CLAYE, s. f. Ouvrage de branches entrelassées, particuliérement d'osier, qui sert à divers usages. *Traîner sur la claye*, est une punition qui s'exerce sur les cadavres de ceux qui se sont tués volontairement, ou qui ont été tués en duel. On appelle *clayon*, ou *clisse*, de petites clayes de différentes formes. On dit aussi *faire un clayonage*, c'est-à-dire, enfermer quelque espace avec des clayes qui empêchent les terres de s'ébouler.

CLECHÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit d'une piéce ouverte à jour, qui laisse voir le champ de l'écu.

CLEF ou CLÉ, s. f. Dans le figuré comme dans le propre, on appelle *clef* tout ce qui sert à ouvrir l'entrée de quelque lieu, ou à faciliter l'accès de quelque chose. Ce mot a quantité d'autres significations dans les Arts, mais qui regardent toutes quelque partie principale, dont d'autres dépendent. Les trois clefs de la Musique sont des marques, d'une forme constante, qui se mettent au commencement des lignes, pour regler les tons des notes.

CLEMATIS, s. f. Nom d'une plante, dont on distingue deux especes fort opposées dans leurs vertus; l'une froide & séche, qui se nomme *pervenches*; l'autre très-chaude & très-âcre, nommée *liseron*.

CLEMATITE, s. f. Plante dont les feuilles sont rondes & les fleurs semblables à celles de la Rue. C'est une espece de Sarasine.

CLEMENTINES, s. f. Ouvrage apocryphe, attribué à un certain *Clement*, & rempli de fables & d'erreurs. On donne aussi ce

nom aux Decretales du Pape Clement V, qui font partie du droit Canon ; & à une Bulle du même Pape, qui a réduit la Loi du maigre, pour quelques Ordres Religieux, à certains jours de la semaine.

CLENCHE, f. f. Mot qui paroît venir du verbe Anglois *clench*, *affermir*. C'est le nom que les Serruriers donnent au loquet d'une porte.

CLEPSYDRE, f. f. gr. Instrument qui sert à mesurer le tems, par le moyen de l'eau. On s'en servoit beaucoup, sur mer & sur terre, avant l'invention des Montres & des Pendules : mais ses inconvéniens l'ont fait abandonner, quoique le sçavant *Amentons* en ait inventé une qui remédie à toutes les objections communes, & qui sert même, en Mer, pour trouver la longitude.

CLERAGRE, f. f. Maladie qui vient aux aîles des oiseaux de proie, & dont on trouve le remede dans les livres de Fauconnerie.

CLERGÉ, f. m. Corps des Evêques, des Prêtres, des Théologiens, & de tous les Ecclésiastiques d'un Etat. On distingue, dans l'Eglise Romaine, le Clergé séculier & le Clergé régulier. On comprenoit autrefois, sous le nom de Clergé, tous les Officiers de Justice ; comme le nom de Clercs, qui est aujourd'hui restraint à ceux qui sont de l'état Ecclésiastique, & aux Commis des Procureurs & des Notaires, se donnoit autrefois à tous les Gens de lettres. *Cléricature*, signifie l'état, ou la profession, des Clercs, c'est-à-dire, des gens d'Eglise.

CLEROMANCIE, f. f. gr. Art de deviner, ou de dire la bonne fortune, en jettant le dé, ou en tirant des lots.

CLICQUART, f. mas. Nom d'une des meilleures pierres qui se trouvent dans les carrieres voisines de Paris. Elle étoit connue anciennement sous le nom de *bas appareil* ; mais on prétend qu'il ne s'en trouve plus de véritable, parce que les carrieres sont épuisées.

CLIENT, f. m. Celui qui paye un Avocat pour recevoir son avis, ou pour lui faire plaider sa cause. Ce nom, qui est latin, signifioit, dans l'ancienne Rome, un Particulier qui étoit sous la protection d'un Sénateur, ou de quelqu'autre Grand. Le Protecteur s'appelloit *Patron*. Dans la suite, les Villes & les Provinces entieres prenoient ce titre à l'égard de quelque Grand de Rome.

CLIGNOTEMENT, f. m. Petit mouvement convulsif des yeux, qui fait qu'on les remue continuellement. *Clignoter* est le verbe.

CLIMAT, f. m. gr. Terme de Géographie, qui se dit d'un espace de terre compris entre deux cercles paralléles à l'Equateur, & tellement éloignés l'un de l'autre, qu'il y a une demi-heure de différence entre leurs plus courts & leurs plus longs jours.

CLIMATERIQUE, adj. grec. Nom que les anciens Astrologues & les Médecins ont donné à certains périodes de la vie humaine, auxquels ils prétendoient qu'il se fait des révolutions considérables dans la santé & la constitution des hommes. Le premier période étoit la septiéme année de la vie d'une personne ; les autres étoient multipliés du premier, comme 21, 49, 63, &c.

CLINCART, f. m. Nom d'une espece de bateaux plats, qui sont en usage sur les côtes de la Mer Baltique.

CLINIQUE, adj. gr. Terme d'Histoire Ecclésiastique, qui se dit de ceux qui recevoient le Baptême au lit de la mort.

CLINOPODE, f. m. Plante qui croît dans les lieux pierreux, & qui est bonne, en décoction,

pour la rétention d'urine, les ruptures & d'autres maladies. Ses feuilles ressemblent à celles du Serpolet ; & ses fleurs ont la forme du pied d'un lit, d'où lui vient son nom grec. Il y a une autre sorte de Clinopode ; mais il est douteux que l'un & l'autre soient celui des Anciens.

CLIO, f. f. Nom d'une des neuf Muses, qui préside à l'Histoire. On la représente ordinairement sous la figure d'une jeune Vierge, couronnée de laurier, avec une trompette à la main droite, & un livre dans la main gauche.

CLOCHE, f. f. Nom d'une machine, qui a la figure d'une cloche, & dans laquelle un homme peut demeurer sous l'eau l'espace d'environ une demi-heure. On l'employe pour retirer du fond de l'eau, dans la mer même, les choses qui y sont tombées. Sa hauteur est à peu près celle d'un homme, & le bas est garni d'un gros cercle de fer, qui sert tout à la fois à la faire plonger par sa pesanteur, & à maintenir les côtés de la machine contre la force de l'eau.

CLOITRE, f. m. Nom qu'on donne aux Maisons religieuses, mais qui n'est que celui d'une de leurs parties. C'est une galerie couverte qui forme un quarré, au milieu duquel est ordinairement un petit jardin à fleurs. Ce mot vient du latin, & signifie, dans son origine, *lieu fermé*. *Clôture* & *cloison* viennent de la même source.

CLOPORTE, f. f. Insecte, qui se nomme aussi *Millepede*, à cause de la multitude de ses petits pieds. Il aime les lieux humides, & s'engendre ordinairement sous les pierres. La cendre & l'huile de cloporte sont employées pour les maux de tête, pour la jaunisse, pour les retentions d'urine, & même pour la pierre. Il y a aussi des cloportes de mer.

CLOSIF, f. m. Oiseau d'Afrique, de la grosseur d'un Etourneau, & noir de plumage, dont la vûe & le chant reglent la conduite des Negres, suivant les augures bons ou mauvais qu'ils y attachent.

CLOTHO, f. f. Une des trois Sœurs fabuleuses qui président à la vie des hommes, & que les Poëtes nomment *Parques*. C'est à Clotho qu'ils donnent la quenouille, pour filer nos jours & nos années

CLOUTIER, f. m. Nom des artisans qui fabriquent des cloux, comme *clouterie* est celui de leur commerce, ou de leur profession.

CLOUVE, f. m. Oiseau des Indes orientales, qu'on dresse à prendre du poisson dans les étangs & les rivieres. La nature lui a placé, sous le bec, une espece de sac où il engorge sa proye, & pour empêcher qu'il ne l'avalle, on lui serre le cou avec un anneau.

CLUB, f. m. *Prononcez* CLOB, Nom qu'on donne en Angleterre, à des Sociétés qui se forment dans différentes vûes, & quelquefois pour le simple amusement. Elles joignent à ce nom divers titres qui les distinguent. Elles ont des lieux d'assemblée, & de loix, qu'elles s'imposent suivant leur objet.

CLUPÉE, f. f. Poisson du fleuve Araris, auquel on attribue la propriété de changer de couleur, suivant les variations de la Lune.

CLUSE, f. f. Terme de fauconnerie. C'est le cri que le fauconnier employe pour faire agir les chiens, lorsque la Perdrix se met à couvert de l'oiseau dans un buisson ; ce qui s'appelle aussi *cluser* la Perdrix.

CLUTIE, f. f. Plante dont la fleur est en rose, & dont le fruit est divisé en trois parties & en trois cellules, dans lesquelles la semence est renfermée.

CLYMERE, f. f. Plante, dont

la tige, les fleurs & le fruit ressemblent à ceux de l'Epurge. Ses feuilles sont conjuguées, & attachées à une côte qui se termine par un tendon.

CLYSSUS, s. m. gr. Composition chymique d'un mêlange de sels, d'esprits & d'huiles, qui a diverses utilités dans la Médecine & la Physique. Le *clyssus d'antimoine* est un esprit acide, qui se prépare par un grand nombre d'opérations.

CLYSTERE, s. m. gr. Remede liquide, ou propre à laver, suivant sa signification grecque, qu'on insinue dans les intestins par l'*anus*, pour les rafraîchir, pour lâcher le ventre, pour humecter & adoucir les matieres fécales, pour dissiper les vents, &c. Les préparations en sont différentes, suivant le mal auquel on veut remédier.

CNEF, s. m. Nom d'un Dieu des Egyptiens, auquel ils attribuoient la création du monde, & qu'ils représentoient avec un œuf sortant de sa bouche, parce que l'œuf étoit leur hieroglyphique, pour signifier le monde.

CNEORON, s. m. gr. Plante dont les anciens distinguoient deux especes, la blanche & la noire, mais sur laquelle on est aujourd'hui peu certain. Quelques-uns croyent que la premiere est la Lavande & l'autre le Romarin.

COACCUSÉ, s. m. Terme de barreau, qui signifie celui qui est accusé avec d'autres, pour avoir commis le même crime.

COACTIF, adj. lat., qui signifie ce qui a la force de contraindre. Le pouvoir de l'Eglise n'est point *coactif*, c'est-à-dire, qu'elle ne se fait point obéir par la force.

COADJUTEUR, s. m. Mot formé du lat., qui sign. celui qui assiste un autre en partageant son travail. *Coadjutrice* se dit d'une femme.

COAGIS, s. m. Terme de commerce, en usage parmi les Européens, qui sont au Levant. Il signifie *commissionaire*, c'est-à-dire, celui qui fait quelque chose par commission, pour le compte des marchands de sa nation.

COAGULATION, s. f. lat. Epaississement d'une chose molle & liquide. Il y a deux méthodes chymiques pour les coagulations, l'une par la chaleur, l'autre par le froid ; suivant la nature des choses qu'on veut coaguler.

COAGULUM, s. m. Terme de physique & de chymie, qui signifie *caillé*, matiere liquide, qui est coagulée, ou mise en consistance. L'eau de Bourbonne, mêlée avec le sel de Tartre, fait un *coagulum*.

COAILLER, v. n. Terme de chasse. Un chien coaille, lorsqu'il tient la queue levée en quêtant.

COALI, s. m. Animal qui a le muzeau beaucoup plus long que le grouin du cochon, & qui s'en sert comme l'Eléphant de sa trompe. Le mâle s'appelle *coalimondi*. On nomme *coali*, dans la nouvelle Esgagne, un grand arbrisseau dont le bois teint l'eau en bleu ; & cette teinture fait une liqueur qui nettoie les reins & la vessie.

COALITION, s. f. Terme de Physique, tiré du latin. C'est l'action de plusieurs parties réunies, qui reçoivent leur nourriture & croissent ensemble.

COBALTI, s. m. Pierre, ou marcassite, dont on tire l'arsenic, en la faisant calciner. C'est un mineral, qui est une sorte de cadmie naturelle, d'où l'on tire aussi le bismuth, & cette espece d'azur que les peintres employent avec du blanc de plomb, pour peindre en bleu, & qui sert à donner la couleur bleue à l'empois. Il contient ordinairement quelques petites parties d'argent.

COBES, s. f. Nom qu'on don-

ne sur mer, à certains bouts de cordes, nommées aussi *Ancettes*, dans lesquelles on passe d'autres cordes.

COBITE, s. m. Petit poisson d'eau douce, de la nature du Goujon.

COCA, s. m. Plante du Pérou, dont les feuilles ont, dans leur milieu, une autre feuille de la même forme. Elle sert de monnoie, pour acheter les commodités du pays.

COCAGNE, s. f. On appelle *pays de cocagne*, un pays où toutes les commodités de la vie sont en abondance. L'origine de ce nom est, dit-on, un petit fruit du haut Languedoc, nommé *cocagne*, qui sert à la teinture, & dont les habitans font un grand commerce. Comme ils en tirent un revenu considérable, les Languedociens ont nommé les bons cantons de leur Province, & de toute autre, *un pays de cocagne*.

COCANTBE, s. f. Arbre épineux de l'Isle de Madagascar, dont le bois, qui est noir, & la fleur, rendent au feu une odeur fort agréable.

COCATRIX, s. m. Animal dangereux, qui s'engendre dans les cavernes & dans les puits secs. On prétend que c'est une espece de Basilic.

COCOTHRAUSTE, s. m. gr. Nom d'un oiseau, commun dans les bois d'Italie & d'Allemagne, qui se nourrit de noyaux de fruits & d'autres choses dures, qu'il casse avec son bec, suivant la signification du mot.

COCCUS, s. m. Arbrisseau commun dans le bas Languedoc, qui porte une espece de cochenille, ou de graine d'écarlate. Comme il se forme de petits vers dans cette graine, on fait venir de-là le nom de *Vermillon*, qui est aussi celui de cette couleur.

COCCYX, s. m. Nom d'un os cartilagineux qui est au bout de l'os *sacrum*, & qui ressemble, dit-on, au bec du *coucou*, dont coccyx est le nom grec.

COCHÉ, adj. Terme de peinture, qui se dit de ce qui est fait en *coche*, c'est-à-dire, avec une espece d'enfoncement. On dit, des ombres *trop cochées*, *trop profondes*, pour la superficie du corps qu'elles couvrent. Des draperies fort *cochées*.

COCHENILLE, s. f. Drogue des Indes, qui sert à la teinture en écarlate, en cramoisi, &c. Les uns croyent que c'est le corps d'un petit Insecte, ou d'une petite Mouche; d'autres assurent que c'est une petite graine. Les voyageurs confirment ces deux opinions, & racontent qu'il y en a deux sortes, l'une qui est une Mouche, & l'autre une graine; mais que la véritable & la meilleure est la Mouche ou l'Insecte.

COCHIZTLAPOTI, s. m. Grand arbre des Indes occidentales, qui porte un fruit semblable au coing, nommé *zapote blanco*, par les Espagnols. Ce fruit est d'assez bon goût; mais il a une espece de noyau qui est un dangereux poison.

COCHLEARIA, s. f. Plante qui tire son nom latin de la ressemblance des feuilles avec la figure d'une cuilliere. Elles sont remplies d'un sel volatil, qu'elles perdent en séchant, mais qui les rend utiles pour la conservation des gencives & pour résister à toute sorte de pourriture.

COCHON, s. m. Outre l'animal domestique de ce nom, il y a un *cochon d'Inde*, qui est un petit animal à quatre pieds, ordinairement blanc & roux, le grovin aigu, les oreilles rondes, le poil fort fin, sans queue, & grognant comme le cochon domestique; & un *cochon de mer*, qui est un poisson d'une forme si bi-

barre, qu'il paroît triangulaire. Sa longueur est d'environ un pied. La seule raison qui lui ait fait donner ce nom, est qu'étant pris, il grogne comme le cochon.

COCKNEY, s. m. Nom que les Anglois donnent à ceux qui étant nés à Londres, ignorent presque tout ce qui appartient à la campagne. C'est ce qu'on appelle *Badaut* à Paris.

COCOTIER, s. m. Arbre des Indes, dont le fruit se nomme *coco*. C'est une espece de palmier. Il sert à quantité d'usages. On fait des navires & des maisons de son bois; des cordes du bout de son fruit; des voiles & des toits de ses feuilles; du papier de sa moëlle & de son écorce; & l'on se nourrit de sen fruit, qui est de la grosseur d'un œuf d'Autruche, & composé d'une substance solide d'un très-bon goût. On en tire aussi un lait, dont on fait plusieurs sortes de breuvages. La coque du coco est aussi dure que la corne, & sert à faire des cuillieres, des tasses & d'autres ustenciles.

CODAGA-PALA, s. m, Arbre du Malabar, dont l'écorce & la racine pulvérisées, ont quantité de vertus. Elles s'employent sur-tout pour les hémorrhoïdes & l'ésquinancie.

CODE, s. m. Nom tiré du latin, qu'on a donné au Recueil des constitutions des Empereurs Romains. Elles avoient d'abord été rassemblées en trois Livres, par différentes personnes & dans des tems différens; mais, en 534, l'Empereur Justinien, fit faire une nouvelle collection des anciennes Loix, qui fut nommée *le code Justinien*, & qui forme aujourd'hui une grande partie du Droit civil.

CODE-NOIR. On donne ce nom à un Edit, de 1685, concernant le gouvernement, la police, & le commerce des Negres, dans les Isles Françoises de l'Amérique.

CODI-AVENAM, s. m.. Arbrisseau des Indes orientales, dont le suc est excellent pour réparer l'épuisement des forces naturelles. On en tire aussi une huile de grande vertu, qui s'employe dans la Médecine.

CODICILLE, s. m. lat. Addition, ou supplément, qu'on joint aux actes judiciaires, particuliérement aux Testamens.

COEFFICIENT, s. m. lat. Terme d'algébre, qui signifie le nombre qui est placé devant une quantité littérale, & qui est supposé multiplié par elle, ou dans elle.

CO-ÉGAL, adj. Terme de Théologie, qui s'applique aux trois personnes de la Trinité, pour signifier qu'elles sont égales en durée, en perfection & en puissance. On dit aussi qu'elles sont *co-éternelles*, *co-essentielles*, *co-existentes*, &c.

COERCITIF, adj. lat., qui signifie ce qui a le pouvoir de contenir les autres dans le devoir. Une loix, une puissance coërcitive.

CŒUR, s. m. Partie musculeuse de l'animal, située au milieu du thorax; mais qui étant de forme pyramydale, s'avance un peu par la pointe sur le devant de la poitrine. C'est au cœur que toutes les veines se terminent, & c'est du cœur que toutes les arteres prennent naissance. Par son resserrement & sa dilatation alternatifs, il est le principal instrument de la circulation du sang, & le principe de l'action vitale. Sa grandeur est indéterminée. Il a deux grandes cavités, qui se nomment *ventricules*, l'une un peu plus grande que l'autre, par lesquelles le sang passe & repasse continuellement, &c. On donne le nom de *cœur* aux personnes qu'on aime, & au centre d'une infinité de choses, par des

raisons qui sont sensibles. En termes de manége, un cheval *de deux cœurs*, est celui qui répond mal aux aides & qui ne manie pas volontiers.

CO-EXISTENCE, s. f. lat. Existence de deux ou de plusieurs choses dans le même-tems. Les Ariens nioient la *co-existence* éternelle du Verbe divin avec son Pere. *Co-exister* est le verbe.

COFFRE, s. m. Outre ses significations communes, *coffre*, en termes de guerre, est un logement creusé dans un fossé sec, peu différent de la caponiere, qui sert aux assiégés pour empêcher qu'on ne passe le fossé. En termes de chasse, c'est le corps d'une bête fauve dont on a fait la curée. C'est aussi le nom d'un poisson des Mers de l'Amerique, dont l'écaille est si dure, qu'on l'en tire comme d'un étui, ou d'un coffre. Sa forme est triangulaire, & sa chair très-bonne.

COIGMORIE, s. f. Espece de mousseline très-fine, que les Anglois apportent des Indes orientales.

CO-HABITATION, s. f. lat. Séjour qu'on fait avec quelqu'un dans une même maison, & vie familiere qu'on mene ensemble.

CO-HERENCE, s. f. lat. Rapport & liaison entre les parties d'un raisonnement ou d'un discours.

CO-HERITIER, s. m. Compagnon d'héritage, ou celui qui est appellé, par droit, à quelque partie d'une succession.

CO-HESION, s. f. lat. L'action par laquelle toutes les parties d'un corps naturel sont jointes ensemble, & se soutiennent dans cette jonction. C'est une difficulté des plus obscures de la Physique.

COHOBER, v. act. Terme de chymie. C'est réiterer une distillation de la même liqueur, en mêlant la liqueur deja distillée, avec les sucs; ou un suc, avec la matiere dont il a été extrait. On dit, dans le même sens, *cohobation*.

COHORTE, s. m. Terme militaire des anciens Romains, qui signifioit un corps d'infanterie de six cens hommes, divisé en trois parties, qui s'appelloient *Manipules*, comme les Manipules l'étoient en centuries.

COHYNE, s. m. Arbre célebre de l'Amérique, dont les feuilles ressemblent à celles du Laurier, & dont le fruit est de la grosseur du Melon. Sa chair pilée appaise les douleurs de tête. Les Indiens font des vases de son écorce. C'est une espece de calebassier.

COILLE, s. f. Espece de Tabac en poudre tamisée, qui paroît d'abord puant, mais que l'usage rend agréable. On l'appelle aussi *coille de Bois*.

COIN, s. m. Outre ses significations communes, *coin*, en termes de Monnoie, est un morceau de fer trempé & gravé, qui sert à marquer les monnoies & les médailles. C'est aussi la marque qu'on met sur la vaisselle & sur les autres ouvrages d'or ou d'argent. En termes de Manége, on appelle *coin*, quatre dents, entre les mitoyennes & les crocs, qui poussent aux chevaux, à l'âge de quatre ans & demi.

CO-INCIDENT, adj. Ce mot, tiré du latin, exprime ce qui se rapporte exactement avec quelque chose, soit pour le tems, soit pour l'action, la mesure, &c. Deux cercles du même diametre, qu'on met ou qu'on suppose l'un sur l'autre, sont co-incidens. Un fait est co-incident à un autre, lorsqu'il est arrivé dans le même tems.

COINDICATION, s. f. lat. Connoissances de certains signes, qui étant rassemblés, autorisent & fortifient l'indication simple.

COING, s. m. Fruit du Coignassier, arbre de grandeur médio-

ere, dont les feuilles sont dures, charneuses, & blanches par-dessous. Le coing est une espece de poire odoriférante, dont on fait diverses sortes de confitures, surtout celle qui se nomme *cotignac.* On attribue aux coing différentes vertus, telles que de fortifier l'estomac, d'arrêter les flux de ventre, d'appaiser le vomissement, &c. Il y a des coings qui tiennent de la pomme par leur forme, & que cette raison fait nommer *pomme-coings.*

COINTRE, s. f. Nom d'une drogue Médicinale, qui nous vient des grandes Indes, où elle entre dans le commerce.

COIT, s. m. lat. Terme de Médecine, pour signifier l'acte vénérien.

COITES, s. f. Terme de Marine. Ce sont de longues piéces de bois, qui se mettent sous un vaisseau pour le faire glisser, du chantier, jusqu'à l'eau.

COITION, s. f. lat. Terme de Physique, qui signifie la jonction de plusieurs choses, ou de plusieurs parties d'une même chose, pour une même action.

COLACHON *, s. m. Instrument de Musique, fort commun en Italie. Il n'a que deux ou trois cordes, avec la forme d'un lut, mais son manche est beaucoup plus long.

COLARIN, s. m. Nom de la petite frise du chapiteau des colomnes Toscanes & Doriques. On le donne aussi à l'endroit qui est le moins large près du chapiteau.

COLCHICON, s. m. Plante, ou plutôt bulbe sauvage, qui jette un lait si dangereux qu'il fait mourir le même jour ceux qui en avallent. De-là lui vient aussi le nom grec d'*Ephemere.*

COLCHIQUE, s. f. Nom d'une fleur d'Automne, dont la couleur est d'un rouge vineux.

COLCOTHAR, s. m. Nom d'un vomitif composé de la tête-morte du vitriol seul, après la distillation de l'esprit & de l'huile. On le nomme aussi *Manne vomitive du vitriol.*

COLEGATAIRE, s. m., celui qui a part, avec d'autres, aux legs d'un Testament. *Legataire* avec un autre.

COLERA-MORBUS, s. m. Nom d'une maladie dangereuse, qui vient d'un épanchement subit de bile, causé par une indigestion continuelle d'alimens. Elle cause un grand devoiement par haut & par bas, avec des tranchées fort douloureuses.

COLERIPE, s. m. Liqueur préparée de la partie corrosive & la plus nuisible des métaux, qui sert à éprover l'or, & à laquelle il n'y a que l'or qui puisse résister. S'il est allié, cette épreuve le fait changer de couleur.

COLIBRI, s. m. Oiseau des Indes, qui passe pour le plus petit de tous les oiseaux. Il n'est gueres plus gros que le bout du doigt. On en distingue deux sortes, qui ne sont pas moins admirables par leur beauté que par leur petitesse. On en voit beaucoup aux Antilles.

COLIR, s. m. Officier de la Chine, redoutable à tout le monde, parce que sans être membre d'aucun Tribunal, ni d'aucun Assemblée, il a le droit de se trouver par-tout, pour observer ce qui s'y passe, & faire punir ceux qui manquent à leur devoir, dans toutes sortes de rangs.

COLISÉE, s. m. Vieux amphitéâtre romain, bâti par Vespasien, & consacré par Titus un de ses fils, où toutes les Provinces de l'Empire étoient représentées en statues, & Rome au milieu avec une pomme d'or à la main. Il s'en est conservé des restes jusqu'aujourd'hui. On donne aussi ce nom à quelques anciens

monumens, qui sont des Théâtres, ou des Amphitéâtres.

COLLATERAL, adj. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui est à côté d'une chose & qui n'y touche pas directement. Ainsi les enfans des freres & des sœurs sont les héritiers collatéraux d'un aîné, au lieu que ses propres enfans sont ses héritiers directs. Les *collatérales* d'une Eglise, sont les aîles qui sont à côté de la nef.

COLLACTION, f. f. lat. Terme de Jurisprudence, qui signifie le droit de nommer à un bénéfice ecclésiastique. *Collateur* signifie celui qui a ce droit, & *collataire* celui en faveur duquel il est exercé. On appelle aussi *collation* un repas qui se donne par galanterie, & particuliérement celui qu'on fait en carême à la place du souper, lorsqu'on observe le jeûne. L'origine du nom, dans ce dernier sens, est un usage des anciens Moines, qui ayant besoin, en carême, de quelque rafraîchissement après le travail des mains, dans un tems où le jeune duroit jusqu'à la fin du jour, s'accordoient ce petit soulogement avant l'heure de la conférence spirituelle, qu'on nommoit, en latin, *collation*.

COLLECTE, f. f. lat. Nom d'une priere de la Messe, qui se dit avant l'Epître, & qui varie suivant les occasions. *Collecte* se dit pour *assemblée*, en langage de l'Ordre de Malte

COLLECTIF, adj lat. Terme de Grammaire. Les noms collectifs sont ceux qui expriment plusieurs choses au singulier, tels que *peuple*, *armée*, *compagnie*, &c.

COLLECTION, f. f. lat. Amas de plusieurs choses qui peuvent servir au progrès des Sciences, ou à satisfaire la curiosité, comme de tableaux, d'estampes, de livres, &c.

COLLÉGE, f. m. lat. Compagnie, ou Société, de personnes qui s'occupent des mêmes choses, & qui se conduisent par les mêmes regles. Ce nom est propre aux lieux où l'on instruit la jeunesse, & à quelques Sociétés illustres, telles que le collége des Cardinaux, qu'on appelle le *sacré collége*, *le collége des Electeurs*, &c.

COLLEGIALE, f. f. & adj. Chapitre de chanoines, établi dans une Eglise qui n'est pas *cathédrale*, ou siége d'un Evêque.

COLLEGUE, f. m. Mot emprunté du latin, qui signifie *compagnon*, Associé dans un office, celui qui en partage le titre & les fonctions avec un autre.

COLLETIQUES, f. m. Médicamens qui servent à rejoindre les parties séparées d'une plaie, ou d'un ulcere. Ce mot est grec dans son origine.

COLLIQUATION, f. f. lat. Terme de Pharmacie. C'est le mêlange de plusieurs matiere solides, qu'on liquifie par fusion, ou par dissolution.

COLLISION, f. f. lat. Rencontre de plusieurs corps, qui heurtent l'un contre l'autre.

COLLOQUE, f. m. lat. Entretien, ou dialogue de plusieurs personnes ensemble. Les *collocuteurs* sont ceux qui ont ensemble un colloque, un entretien.

COLLUSION, f. f. lat. Dessein médité de deux ou de plusieurs personnes qui s'entendent pour tromper.

COLLYRE, f. m. gr. Médicament extérieur pour les maladies des yeux. Il y en a de secs & de liquides.

COLOCASIE, f. f. Plante d'Egypte, dont les habitans font une sorte de potage. Elle ne porte ni fleur ni fruit dans cette region, quoiqu'elle en ait dans d'autres lieux où elle croit moins naturellement.

COLOMBAGE, f. m. Mot qui s'employe dans la charpente, au lieu de *colomnade*, pour fignifier un rang de colomnes, ou de folives, dans une cloifon, ou une muraille.

COLOMBE, f. f. Femelle du pigeon, qu'on nomme l'oifeau de Cythere, parce que le char de Venus étoit tiré par des colombes, ou parce que cet oifeau eft fort porté à la propagation. On en a formé le nom de colombier, pour fignifier le lieu où les pigeons fe retirent, parce que fa principale deftination eft pour la propagation de l'efpece; ce qui appartient aux colombes. Les charpentiers appellent *colombe* une groffe folive, qu'ils pofent à plomb pour faire des édifices de charpente; & les tonneliers donnent le même nom à un billot de bois quarré, fur lequel ils joignent & rabotent les fonds. On vit naître, en Caftille, au quatorziéme fiécle, un ordre royal & militaire, fous le nom de *colombe*, mais qui dura peu. Il fut créé le jour de la Pentecôte, & la marque étoit une colombe blanche au bout du collier.

COLOMBIER, f. m. En termes d'Imprimerie, c'eft une trop grande diftance que le compofiteur met entre les mots. En mer, on appelle colombiers certaines pieces bois qui fervent à mettre les navires à l'eau.

COLOMBIN, f. m. Pierre minérale, d'où l'on tire le plomb pur, & fans mêlange d'aucun autre métal.

COLOMNADE, f. f. On donne ce nom à tout affemblage de colomnes, qui fervent enfemble à l'ornement d'un lieu, ou à la folidité d'un édifice; mais particuliérement lorfqu'elles forment une rangée, ou un periftyle circulaire. Si les colomnes font en fi grand nombre, qu'on ne les puiffe compter à la premiere vûe, on les appelle une *colomnade polyftyle*.

COLON, f. m. gr. Boyau qui eft entre le *cœur* & le *rectum*, & qu'on nomme vulgairement *boyau entier*. C'eft dans fes replis que les excremens prennent leur figure. C'eft un mot grec, dont vient apparemment le mot de *colique*, parce que le colon eft le principal fiége de cette maladie.

COLON, f. m. lat., celui qui cultive une terre, un héritage. On appelle auffi *colons*, depuis la découverte des deux Indes, les Peuples qui compofent une *colonie*.

COLONEL, f. m. Officier militaire, qui commande un régiment d'Infanterie. Le *colonel général* eft celui qui commande toute l'infanterie; mais cette charge eft fupprimée. La premiere compagnie d'un régiment d'infanterie, fe nomme *la colonelle*.

COLONIE, f. f. lat. Nombre de perfonnes des deux fexes, qu'on envoye dans un pays pour s'y établir & y peupler. L'établiffement, déjà formé, porte auffi le nom de colonie.

COLOPHONE, f. f. Efpece de gomme, compofée de terebenthine bouillie à l'eau. C'eft auffi une fubftance oléagineufe, féche & friable, de couleur jaunâtre, compofée de reftes de réfine & de pommes de fapin, condenfés par la coction & endurcis par le feu. On s'en fert dans les emplâtres, & pour frotter les archets de violon. Les maîtres à danfer l'appellent mal-à-propos *colofane*.

COLOQUINTE, f. f. Plante qui produit un fruit fort amer, en forme de pomme. La Médecine employe ce fruit à plufieurs ufages, mais avec de grands correctifs, fans quoi il feroit fort dangereux.

COLORANT, adj. Terme de teinture. Les teinturiers nomment leurs drogues, *colorantus*, ou *non colorantes*, fuivant leurs propriétés ou leurs effets.

COLORISATION, s. f. Terme en usage dans la Pharmacie, pour exprimer les changemens de couleur, ou les diverses teintures que la fermentation, la coction, & la calcination produisent dans les substances. *Colorier* est un terme de peinture, qui signifie employer & mêler les couleurs, pour faire un tableau. Le *coloris* est la maniere de les mêler & de les appliquer. Un bon *coloriste* est le peintre qui entend bien cette partie de son art.

COLOSSE, s. m. Mot tiré du grec, qui signifie une figure de grandeur démesurée. Le colosse de Rhodes étoit une statue de soixante-dix coudées de hauteur, à l'honneur d'Apollon; ouvrage de Chares, qui avoit employé douze ans à la faire. Les vaisseaux passoient à la voile entre ses jambes. Aussi étoit-il compté au nombre de sept Merveilles du monde. Il fut renversé par un tremblement de terre; & lorsque les Sarrasins prirent Rhodes, en 667, ils chargerent neuf cens chevaux du cuivre dont il étoit composé. On appelle *colossale* toute figure qui surpasse la grandeur naturelle.

COLOSTRE, s. m. lat. Maladie qui vient aux femmes, du lait qui se caille dans leurs mamelles. Ce lait caillé porte aussi le même nom.

COLTI, s. m. Petit cabinet qu'on ménage au bout d'un édifice. Sur les vaisseaux, c'est un retranchement qui se fait à l'extrêmité du château d'avant.

COLUMBAIRE, s. m. ou COLUMBARIUM, dont on a fait aussi un mot françois, en termes d'Antiquités, pour signifier un bâtiment sépulcral, qui contenoit plusieurs niches propres à recevoir des urnes mortuaires. Ce nom lui vient de sa forme, qui étoit à-peu-près celle d'un colombier, & les niches y étoient pratiquées comme des boulins. En 1726, on trouva, sous terre, près de Rome, le *columbaire* de la Maison Livienne.

COLUMELLE, s. f. Nom qu'on donne au fût, à la rampe, ou à l'axe intérieur d'une coquille, depuis le haut jusqu'en bas.

COLURES, s. m. Nom de deux grands cercles géographiques, qui s'entrecoupent à angles droits aux Pôles du monde. L'un passe par le point Solstitiel, & l'autre par le point Equinoxial de l'Ecliptique, d'où ils tirent les noms, l'un de colure des Solstices, l'autre de colure des Equinoxes, parce qu'ils déterminent les uns & les autres, & qu'ils marquent, par conséquent, les quatre Saisons de l'année.

COLYBES, s. m. Nom d'une pâte composée de légumes & de grains, qu'on offre, dans l'Eglise grecque, à l'honneur des Saints.

COLYTÉE, s. m. Arbre du Levant, qui ne porte ni fleur ni fruit, & dont les feuilles ressemblent à celles du grand Laurier. Il est différent du *Baguenaudier*, quoique celui-ci porte à peu près le même nom en latin.

COMBINAISON, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie toute comparaison de choses pour les compter, ou les arranger; mais qui s'applique particuliérement à l'ordre de plusieurs choses, dont on détermine le nombre en les prenant successivement dans une certaine quantité. C'est ainsi qu'en prennant successivement les lettres de l'alphabet deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, &c., on trouve que le nombre de tous les mots possibles, ne pourroit être exprimé que par trente-quatre chiffres. Le Pere Lami de l'Oratoire, a fait un traité de cet Art. *Combiner* est le verbe. Suivant son origine latine, il ne devroit se dire que de deux choses, mêlées ou comparées ensemble.

COMBLAU ou COMBLEAU,

f. m. Nom qu'on donne, dans l'Artillerie, à de grosses cordes qui servent à traîner le canon. Quelques-uns disent *comblan*.

COMBLETTE, f. f. Terme de chasse, qui signifie la fente du pied d'un Cerf.

COMBUGER, v. act. Terme de Mer. Combuger les futailles, c'est les remplir d'eau, pour les mettre à l'épreuve & pour les imbiber.

COMBUSTION, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action de *brûler*. Dans le figuré, mettre des affaires en combustion, c'est y mettre le trouble & le désordre.

COMÉTE, f. f. Corps lumineux d'une apparence extraordinaire, qui se font voir quelquefois au Ciel, & qu'on a pris longtems pour les avant coureurs de quelque graad événement; mais auxquels les Astronomes modernes ont découvert un cours régulier comme celui des Planétes. On les nomme *barbues*, lorsqu'elles dardent leurs rayons devant elles, *chevelues*, lorsqu'elles les répandent à la ronde; & *caudées*, ou cométes à queue, lorsqu'elles en laissent comme une traînée par derriere. *Cométe*, en termes de blason, se dit d'une étoile à huit rais, qu'on peint avec une queue flamboyante. On y ajoute *hérissée*, lorsqu'on marque de la lumiere entre les rais.

COMICES, f. m. Nom que les anciens Romains donnoient à leurs assemblés pour l'élection des Magistrats, & pour d'autres affaires publiques. Les comices se tenoient ordinairement au champ de Mars. On a nommé le mal caduc, mal *comitial*, parce qu'on rompoit les *comices*, lorsque quelqu'un y tomboit de ce mal.

COMIQUE, adj. gr. Mot formé de comédie, qui se dit de tout ce qui appartient à ce spectacle & aux ouvrages de ce genre. Il est aussi en usage pour signifier simplement ce qui est réjouissant & capable de faire rire. Notre langue n'avoit autrefois que le mot de *comédie*, pour exprimer toutes sortes d'ouvrages dramatiques.

COMITÉ, f. m. Terme emprunté de l'Anglois, pour signifier une assemblée de Commissaires choisis par autorité, & chargés de la discussion particuliere de quelque affaire. Ces Commissaires sont ordinairement tirés de la chambre qui les nomme. Le mot de *comité* n'a pas d'autre signification en Angleterre; mais la chambre s'y tourne quelquefois en grand *comité*; c'est-à-dire, qu'elle s'applique toute entiere, pendant un nombre de séances déterminé, à l'examen de quelque proposition qui lui est faite par l'Orateur.

COMMA, f. m. Mot latin, qui signifie *coupure*, & qui est passé en usage dans notre Grammaire, pour signifier un repos de la phrase, qui est marqué par une certaine ponctuation. Les Musiciens compositeurs s'en servent aussi, pour signifier la dixiéme partie d'un ton mineur. On appelle *comma* un bel oiseau africain, des pays Negres, qui a les ailes rouges, la queue noire & le cou verd.

COMMANDE, f. f. Mot dont l'usage est borné aux Bénéfices ecclésiastiques qui sont à la nomination du Roi, depuis le Concordat de Leon X & de François I. Une *Abbaye en commande* est celle où le Roi nomme un Ecclésiastique séculier, qui jouit, en vertu de cette faveur, d'un tiers du revenu, sans aucune autre obligation que d'en faire un bon usage. Des deux autres tiers, l'un reste à la Communauté, & l'autre doit être employé aux réparations de l'Eglise & aux aumônes. Ceux qui obtiennent ces Bénéfices se nomment *Abbés commandataires*.

COMMANDEMENT, f. m. Terme militaire. On dit qu'une place a *plusieurs commandemens*, ou qu'elle eſt *commandée* de plusieurs côtés, c'eſt-à-dire, qu'elle peut être battue du canon, elle ou quelqu'un de ſes poſtes, par des hauteurs qui la dominent.

COMMANDERIE, f. f. Eſpece de Bénéfice, ou de revenu, qui appartient à un Ordre militaire, & qui ſe donne aux Chevaliers, par rang d'ancienneté, ou pour récompenſe de leurs ſervices, avec le titre de Commandeur. Les *Commanderies* ont commencé vers l'an 1260, avant lequel tous les biens de la Religion étoient adminiſtrés par des Religieux comptables.

COMMÉMORARION, f. f. mot tiré du latin, qui ſignifie *ſouvenir*, ou ce qui ſe fait en mémoire de quelque choſe. Il n'a guères d'uſage que dans le langage Eccléſiaſtique, par les prieres, ou les fêtes, qu'on appelle la *commémoration des Morts*.

COMMENDITE, f. f. Terme de négoce. On appelle *Société en commendite*, celle où l'on prête ſeulement ſon argent, ſans faire aucune fonction d'aſſocié.

COMMENSURABLE, adj. lat. Ce qui eſt égal en meſure & en proportion. Les quantités commenſurables, en termes de Mathématique, ſont celles qui peuvent être meſurées par une meſure commune. En Géométrie, les lignes droites ſont commenſurables en pouvoir, lorſque leurs quarrés ſont meſurés par la même quantité d'eſpace.

COMMENTAIRE, f. m. lat. Expoſition, ou explication d'une choſe qui n'eſt pas claire par ſoi-même. Celui qui commence, dans ce ſens, ſe nomme *Commentateur*. On donne auſſi le nom de *commentaires* à une hiſtoire, ou à des mémoires, dont l'Ecrivain eſt le principal Acteur. Tels ſont les Commentaires de Céſar, ceux de Montluc, &c.

COMMIGRATION, f. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie, comme *tranſmigration*, l'action de changer de lieu, pour aller demeurer dans un autre.

COMMINATOIRE, adj. Mot tiré du latin, qui ſignifie ce qui menace de quelque choſe. Les loix comminatoires ſont celles qui ne ſont faites que pour effrayer par la crainte du châtiment.

COMMINGE, f. f. Nom de certaines bombes, qui peſent environ cinq cens livres, pour les mortiers de dix-huit pouces quatre lignes. Elles ont dix-ſept pouces dix lignes de diamétre. Ce nom leur vient du Comte de Cominges, Aide de Camp de Louis XIV, au ſiége de Mons, à la taille duquel ce Monarque les avoit comparées en badinant.

COMMISE, f. f. Terme de droit Féodal. Il ſignifie la confiſcation d'un Fief.

COMMISÉRATION, f. f. Mot tiré du latin, qui a le même ſens que *pitié, compaſſion*.

COMMISSAIRE, f. m. lat. Titre d'Office. Commiſſaire des guerres, Commiſſaire des vivres, Commiſſaire de Police, &c. *Commiſſaire* ſignifie ſimplement celui qu'on charge d'une commiſſion.

COMMISSURE, f. f. Terme d'Architecte. C'eſt le nom qu'on donne aux joints des pierres & des piéces.

COMMITTANT, f. m. Terme de négociation, qui ſe dit des Puiſſances qui envoyent des Miniſtres chargés de leurs *commiſſions* & de leurs *ordres*.

COMMITTIMUS, f. m. Mot purement latin, qui ſignifie *nous commettons*. On appelle *committimus*, des *Lettres royaux* que le Roi donne à ceux qui ont leurs cauſes commiſes aux Requêtes du Palais,

ou au grand Conseil, ou à quelqu'autre Tribunal particulier. Il y a deux sortes de *committimus*, l'un qui se prend au grand Sceau, & l'autre au petit Sceau. L'un & l'autre n'a lieu, que lorsque l'affaire n'a pas été devant un Juge dont on veut éviter la Jurisdiction.

COMMIXTION, s. f. Terme d'Art. C'est un mot tiré du latin, qui signifie *mélange* de plusieurs choses différentes.

COMMODE, s. f. Meuble d'invention nouvelle, que sa *commodité* a rendu tout d'un coup fort commun. C'est une espece d'armoire, en forme de bureau, dont le dessus est ordinairement de marbre, avec des tiroirs ornés de bronze, pour y renfermer du linge & des habits.

COMMOTION, s. f. latin. Ebranlement des parties d'une chose, & trouble qui en résulte. Il se dit particuliérement des atteintes que souffre le cerveau.

COMMUER, v. act. lat. Terme de Palais, qui a la même signification que changer. *Commuer* une peine, c'est la changer dans une autre. *Commutation* est le substantif. *Commutable*, adjectif, se dit de ce qui peut être changé.

COMMUNES, s. f. On appelle, en Angleterre, la *Chambre des Communes*, celle des deux Chambres du Parlement, qui est composée des Députés du Peuple. On donne, en France, le nom de *communes* à certaines terres, qui n'ayant pas de possesseur particulier, servent aux usages d'une Communauté, dans le territoire de laquelle elles se trouvent situées. La plûpart sont des pâturages publics. C'étoient quelquefois des terres occupées par l'eau de la mer, ou des rivieres, qui se sont desséchées avec le tems.

COMMUNICATION, s. f. Mot tiré du latin, comme tous ceux qui sont formés du verbe *communiquer*. Outre sa signification commune, il se dit, en termes de guerre, de la conservation d'un passage, entre une armée & la garnison d'une place, pour le transport des munitions & des vivres. *Communicatif* se dit d'un caractere ouvert & généreux, qui rend un homme toujours disposé à faire part de ce qu'il sçait, ou de ce qu'il a, pour l'instruction & l'utilité d'autrui.

CONMUNION, s. f. lat. Terme ecclésiastique, qui signifie Société, union, ressemblance de sentimens. C'est dans cette acception qu'on dit la *Communion Romaine*, la *Communion Protestante*, des gens de la *même Communion*. Employé seul, *Communion* signifie l'action de recevoir le Sacrement de l'Eucharistie; & le verbe, qui ne s'employe dans aucun autre sens, est *communier*.

COMMUTATIVE, adj. lat. *Justice commutative*. Ce mot n'a guères d'autre usage, & signifie l'obligation de rendre, dans un échange, autant qu'on reçoit; comme on appelle *Justice distributive*, celle qui ordonne des peines & des récompenses.

COMPACT, adj. Mot tiré du lat. qui signifie quelque chose de plein, de massif, dont toutes les parties sont serrées & bien ramassées.

COMPARATIF, s. m. lat. Terme de Grammaire. C'est ce qui sert à faire connoître les qualités d'une personne, ou d'une chose, en établissant le plus ou le moins de rapport qu'elle peut avoir avec une autre. Ainsi, *plus*, *moins* & *autant*, sont des comparatifs.

COMPARTIMENT, s. m. Disposition réguliere & symmétrique de figures, ou de lignes qui les composent, pour l'ornement des parterres de jardin, des plat-fonds, des pavés, des parquets, & de tout ce qui en est susceptible. Il y a diverses sortes de comparti-

mens, qui dépendent de l'art & du goût.

COMPAS, s. m. Instrument de métal, composé de deux parties, qui s'emboîtent l'une dans l'autre, appellées *jambes*, & qui peuvent s'ouvrir, ou se replier l'une sur l'autre, pour tracer des cercles & prendre des mesures. Il y a différentes sortes de compas, suivant leur usage dans les Sciences & les Arts. Le compas de mer, ou de route, n'est autre chose que la Boussole, avec ses divisions en trente-deux parties égales, qui représentent l'horizon & les trente-deux vents. *Compasser* est un mot en usage pour *mettre en ordre*, *régler* quelque chose avec autant de justesse qu'avec le compas.

COMPATISSANT, adj. lat., qui signifie celui qui s'intéresse, qui prend part aux peines d'autrui. De-là, *compassion*.

COMPENDIUM, s. m. Mot emprunté du latin, qui se prononce *compendion*, pour signifier, *abregé*, *précis*.

COMPENSATION, s. f. lat. Satisfaction, ou dédommagement proportionné aux avances, soit en même nature, soit autrement.

COMPÉTENCE, s. f. latin. Terme de Barreau. *Juger la compétence*, c'est décider à quel Tribunal appartient la connoissance d'une affaire.

COMPÉTITEUR, s. m. lat. Concurrent, celui qui a les mêmes prétentions qu'un autre, & qui aspire aux mêmes choses.

COMPILATEUR, s. m. Terme de Sçavans. On donne ce nom à ceux qui font des recueils de ce qui a été écrit & pensé par d'autres. *Compiler*, v. act., & *compilation*, s. f., se disent dans le même sens.

COMPITALES, s. f. Anciennes fêtes Romaines à l'honneur des Dieux domestiques. Elles se célébroient dans les carrefours, suivant la signification du mot latin. Les Esclaves en étoient les Sacrificateurs, & jouissoient, dans l'intervalle, d'une sorte de liberté. Elles avoient été instituées par Servius Tullius, sixiéme Roi de Rome. L'oracle consulté ordonna qu'on offrît des têtes aux Dieux; ce qui porta les Romains à leur immoler de petits enfans dans ces fêtes. Mais le Consul Junius Brutus abolit ce cruel usage, & fit offrir des têtes de pavots.

COMPLANT, s. m. Assemblage de jeunes arbres qu'on plante dans quelque lieu. On dit aussi *Plant*.

COMPLEMENT, s. m. lat. Ce qui acheve un nombre ou une mesure. En termes de fortifications, c'est une partie du côté intérieur, qui est composée de la courtine & de la demi-gorge.

COMPLETER, v. act. lat. Terme de Librairie. Completer un ouvrage, c'est ajoûter ce qui manque à sa totalité, le rendre complet. On en a formé *completement*, qui est substantif & adverbe. Dans la premiere de ces deux qualités, il signifie l'action de *completer*, de rendre une chose complete. Le *completement des Compagnies militaires*. Dans la seconde, il paroît signifier plus que *tout-à-fait*, ou *parfaitement*, parce qu'il comprend toutes les parties de la chose.

COMPLEXE, adj. lat. Ce qui est composé de plusieurs parties, qui font quelquefois trouver de la difficulté à le comprendre, ou à l'exécuter.

COMPLEXION, s. f. lat. Etat naturel du corps, qui fait juger de ses qualités ou de ses affections. Une complexion sanguine, bilieuse, foible, robuste.

COMPLICATION, s. f. lat. Jonction, ou mélange de plusieurs choses différentes. Une complication d'affaires. Une complication de maladies. *Compliqué* se dit des

choses & des personnes. Des affaires compliquées. Etre compliqué dans une affaire. C'est de-là que vient *complice*, qui signifie celui qui a part, qui entre pour quelque chose, dans une mauvaise entreprise. *Complot* est l'entreprise, ou le dessein, qui se forme entre plusieurs complices.

COMPLIMENTAIRE, s. m. Terme de Société marchande. On donne ce nom à l'un des associés, sous le nom duquel se fait tout le commerce, ou ses principales fonctions.

COMPONCTION, s. f. lat. Terme de Religion, qui signifie doleur vive, ou remord, pour les péchés qu'on a commis.

COMPONÉ, adj. Terme de Blason, comme *componure* & *compon*. Les *compons* sont les piéces de la *componure*; & *componé* se dit, pour *composé*, de toutes les piéces honorables qui sont alternées en forme d'échiquier.

COMPONENDE, s. f. lat. Office de la Cour Romaine, où l'on paye les droits du Pape, pour les graces qu'il accorde, suivant le prix dont on est convenu avant l'expédition.

COMPORTEMENT, subs. m. Conduite qu'on tient, ou manieres qu'on prend, dans l'exécution de quelque chose. On dit, dans ce sens, *se comporter* bien ou mal. *Comporter*, v. act., a tout un autre sens. Il emporte une idée de communication & de supplément pour mettre les choses dans une sorte d'égalité. C'est ainsi qu'on dit, le *fort comporte le foible*. Sa fortune *comporte* sa dépense.

COMPOSER, v. act. Ce mot a plusieurs significations différentes, mais qui se rapportent à son origine latine, dans laquelle il signifie *mettre plusieurs choses ensemble, dans l'ordre qui leur convient*. Ainsi, *composer* un ouvrage d'esprit, signifie *travailler à le faire*, donner une certaine forme à ses idées, ou à ses matériaux, & à son style.

COMPOSER, lorsqu'il est question de traité ou de marché, signifie entrer en composition, peser les droits, ajuster les prétentions. Ainsi, l'on dit que l'ennemi compose, ou qu'il parle de composition. *Se composer* signifie prendre une apparence mesurée, qui ne laisse voir aucun désordre dans l'esprit ni dans la contenance extérieure. On dit, dans ce sens, qu'un homme a l'air composé. En général, *composer* se dit aussi de tout travail d'application pour faire quelque chose de méthodique; & *composition*, *compositeur*, *composé*, &c., s'employent dans le même sens. En termes d'Imprimerie, *compositeur* est le nom de l'ouvrier qui arrange les lettres ou les caracteres sur les formes.

COMPOSITE, adj. lat. L'ordre *composite*, en Architecture, est un ordre que les Romains ajouterent aux quatre autres, pour faire connoître qu'ils étoient les maîtres de toutes les autres Nations. Il est formé de l'Ionique & du Corinthien.

COMPOT, s. m. C'est un terme d'Almanach, par lequel on entend les méthodes du *Cycle Solaire*, du *Nombre d'Or*, ou de l'*Epacte*, de la *Lettre Dominicale*, & de l'*Indiction Romaine*, inventées en divers tems, pour l'utilité de la Chronologie.

COMPRÉHENSIBLE, adj. Mot formé du latin, comme le verbe *comprendre*, & qui signifie ce qui peut être compris. Mais il est moins en usage qu'*incompréhensible*, qui signifie tout le contraire.

COMPRESSION, s. f. lat. Action de plusieurs choses, qui se pressant l'une l'autre, occupent un moindre espace. On en fait le mot de *compressible*, pour signifier ce

qui peut se resserrer & se comprimer. On dit aussi *compressibilité*, pour exprimer cette qualité dans les corps.

COMPROMIS, s. m. Assemblée d'arbitres, pour régler un différend dont on leur remet la décision. On dit mettre une affaire en *compromis*.

COMPROVINCIAL, adj. Qui est de la même Province. Il ne se dit qu'en style Ecclésiastique, des Evêques d'une même Province, d'une même Métropole.

COMPULSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *contrainte*, ou force qui contraint. *Compulsoir*, qui est son adjectif, n'a guères d'usage qu'au Barreau & dans quelques Arts.

COMPUT, s. m. Terme de Calendrier. C'est une supputation qui sert à régler les tems, pour les usages ecclésiastiques & civils.

COMTE, s. m. Titre de dignité, qui, dans son origine latine, signifioit les Seigneurs qui accompagnoient toujours la personne de l'Empereur. Comme ils administroient anciennement la justice à la Cour, & que leur chef s'appelloit Comte Palatin, ou du Palais, on donna ensuite le même nom à ceux qui étoient chargés du même soin, dans les Provinces & les Villes. Ce ne fut que sous les descendans de Charlemagne que les Comtes rendirent leurs titres héréditaires. *Voyez* PALATIN.

CONCASSER, v. act. C'est briser quelque matiere dure, & la réduire en petites parties, avec le marteau, ou le pilon.

CONCATENATION, s. f. Mot tiré du latin, qui n'a guères d'usage qu'en Philosophie, & qui a la même signification qu'*Enchaînement* de plusieurs choses ensemble.

CONCAVE, adj. lat. Ce qui est creux en dedans. C'est un terme d'optique, qui est opposé à *convexe*. On appelle *concavité* tout espace creux, ou vuide, qui est au-dedans d'un corps rond.

CONCENTRIQUE, adj. Nom qu'on donne à plusieurs cercles, ou plusieurs figures, qui ont un centre commun, par opposition à *excentrique*, qui signifie tout le contraire. *Concentré* signifie ce qui s'est porté au centre de quelque chose, ou ce qui s'y tient fixé. On appelle *concentration* l'effort de plusieurs choses pour se rencontrer dans un point commun, qu'on suppose leur centre.

CONCEPTION, s. f. lat. Premiere formation d'une chose dans le lieu d'où elle tire son être. C'est aussi l'acte par lequel on conçoit purement une chose, sans aucune autre opération de l'esprit. On a donné le même nom à une fête de la sainte Vierge, où l'Eglise honore la mémoire de sa *Conception immaculée*; & à deux Ordres, l'un de Religieuses, institué au quatorziéme siécle, par une fille Portugaise, nommée Béatrix de Sylva, sous la Régle de sainte Claire; l'autre Militaire, fondé vers l'an 1624, par Ferdinand, Duc de Mantoue.

CONCERNER, v. act. lat., qui signifie avoir un rapport particulier à quelqu'un, ou à quelque chose. Cette affaire me concerne, c'est-à-dire, elle me regarde, sa connoissance m'appartient; & dans un sens plus étendu, elle me touche, elle m'intéresse. De-là *concernant*, qui a la même signifition que *touchant*, *au sujet de*. Mais il doit être précédé d'un substantif, ce qui lui donne l'air d'adjectif, plutôt que d'adverbe.

CONCERT, s. m. Accord de plusieurs personnes, ou de plusieurs choses, qui tendent au même but. On donne aussi ce nom à l'assemblée de plusieurs Musiciens, qui exécutent un ouvrage de musique à différentes parties, soit d'instrumens, soit de voix.

CONCESSION, s. f. lat. Action de céder. Il se dit particuliérement, dans les Colonies Françoises, d'une portion de terrain que le Roi accorde à un particulier, pour le cultiver & le posséder. Celui qui l'obtient, s'appelle *concessionaire*.

CONCETTI, s. m. Mot emprunté de l'Italien, qui se dit des pensées où il y a plus d'esprit & de finesse, que de justesse & de solidité. Il ne se prend guères en bonne part. C'est le pluriel de *concetto*, qui signifie, en Italien, pensée ingénieuse, brillante. Il ne s'employe aussi qu'au pluriel. Des *concetti*, c'est-à-dire, de faux brillans.

CONCHE, s. m. Nom des seconds réservoirs des marais où se fabrique le Sel. On fait passer l'eau de la mer, par des tuyaux de bois, des *Jas*, qui sont les premiers réservoirs, dans les *conches*, & delà dans un troisiéme réservoir, qu'on nomme le *Mort*.

CONCHOIDE, ou CONCHYLE, adj. gr. Terme de Géométrie. Les *lignes conchyles*, ou *conchoïdes*, sont des lignes courbes, qui s'approchent toujours d'une ligne droite, sur laquelle elles sont inclinées, & qui ne la coupent jamais. On attribue l'invention de cette espece de lignes courbes à *Nicomede*, ancien Géométre. Elles servent à tracer le contour d'une colomne.

CONCHYTE, s. m. gr. On prononce *conkite*. Les Naturalistes donnent ce nom à une pétrification qui ressemble à la *conque*, ou *coquille*. C'est une espece de marne, qui s'est insinuée dans les coquilles vuides, & qui en durcissant en a pris la forme.

CONCIERGE, s. m. Mot d'origine obscure, qui signifie Gardien de quelque lieu. Quelques-uns le font venir du verbe latin, qui signifie *conserver*. On appelle *conciergerie*, la prison royale du Parlement de Paris.

CONCILE, s. m. lat. Assemblée des Prélats Ecclésiastiques pour régler ce qui appartient à la Foi & à la discipline de l'Eglise. On distingue les *conciles généraux*, ou Œcuméniques, qui sont composés du plus grand nombre des Evêques, avec le Pape à leur tête, par lui-même ou par ses Députés; & les *conciles particuliers*, ou Provinciaux, qui sont plus ou moins nombreux. La décision des premiers devient une régle de Foi pour tous les Fideles.

CONCILIER, v. act. lat. Accorder ensemble des choses ou des personnes qui étoient opposées. Un esprit *conciliant*. *Conciliation*, s. f., se dit dans le même sens.

CONCIS, adj. lat. Court, abregé, sans superfluité. Ce mot s'applique particuliérement aux raisonnemens & au style.

CONCLAVE, s. m. lat. Lieu où les Cardinaux s'assemblent après la mort d'un Pape, pour lui choisir un successeur. On donne aussi ce nom à l'assemblée des Cardinaux. Les *conclavistes* sont les Ecclésiastiques qui servent chaque Cardinal, & qui sont enfermés dans le même édifice, pendant la durée du Conclave.

CONCLURE, v. act. lat. Achever, finir quelque chose. En termes de Logique, c'est inférer ou déduire une proposition d'un principe. *Conclusion*, s. f. se dit dans ces deux sens.

CONCOMBRE, s. m. Plante des jardins, dont la tige est rampante, & qui produit un fruit jaune dans sa maturité. Ce fruit se mange frais, ou confit au vinaigre. Sa semence sert en Médecine. C'est une des quatre semences froides majeures. Il y a un concombre sauvage, qui a les feuilles plus velues & plus rudes que l'autre.

CONCOMITANT, adj. lat.

Terme de Philoſophie, qui ſe dit d'une choſe qui en accompagne une autre.

CONCORDANCE, ſ. f. lat. On a donné ce nom à pluſieurs livres où l'on s'eſt propoſé d'accorder divers paſſages des ſaintes Ecritures, qui paroiſſent oppoſés les uns aux autres. On les donne auſſi à certains *index*, ou catalogues alphabétiques, de tous les mots qui ſe trouvent dans l'Ecriture ſainte.

CONCORDANS, adj. lat. On appelle *vers concordans* ceux qui ont pluſieurs mots communs, mais auxquels d'autres mots donnent un ſens différent. Les opéras en ſont remplis.

Exemple. *Je m'abandonne*
à ma fureur
à mon ardeur.

CONCORDAT, ſ. m. lat. Convention ſolemnelle, Réglement fait par un Traité. On donne particuliérement ce nom au Traité qui ſe fit, en 1516, entre le Pape Leon X & François I, pour abolir la Pragmatique-Sanction, & mettre une nouvelle forme dans la nomination aux Bénéfices Eccléſiaſtiques. Les Allemans ont auſſi leur *concordat*, qui ſe nomme Germanique, & qui ſe fit en 1448, entre le Pape Nicolas V, & l'Empereur Frederic III.

CONCOURS, ſ. m. lat. Empreſſement confus d'une multitude de perſonnes, pour ſe rendre dans quelque lieu. Il ſe dit auſſi des choſes qui tendent au même but, par une action commune. On appelle *concours* une diſpute, ou un examen, qui ſe fait à Rome, pour obtenir certains Bénéfices vacans.

CONCRET, ſ. m. lat. Terme de Logique; qui exprime, tout à la fois, une qualité & le corps auquel elle eſt attachée, par oppoſition à *abſtrait*, qui n'exprime que la qualité. Ainſi, *rouge* eſt un concret, & *rougeur* eſt un abſtrait.

CONCRETATION, ſ. f. lat. Terme de Phyſique. C'eſt l'action par laquelle une ſubſtance s'endurcit, ſi elle eſt molle; ou s'épaiſſit & ſe coagule, ſi elle eſt fluide.

CONCUBINAGE, ſ. m. Commerce illégitime entre deux perſonnes de différent ſexe. On appelle *concubine* une femme qui entretient ce commerce, du mot latin *coucher enſemble*.

CONCUPISCENCE, ſ. f. Terme de Religion, purement latin, qui ſignifie le fond d'inclination naturelle qui nous fait déſirer la jouiſſance des biens ſenſibles.

CONCURRENCE, ſ. m. Mot tiré du latin, & formé du verbe qui ſignifie *concourir*. Il ſe dit des mouvemens que ſe donne une perſonne, pour atteindre à quelque but qui lui eſt commun avec une autre. Deux rivaux ſont en concurrence pour épouſer une femme.

CONCUSSION, ſ. f. Terme formé du verbe latin, qui ſignifie *ébranler*. Il ſignifie *violence, injuſtice*, ſur-tout dans un Officier revêtu de quelque autorité.

CONDENSATION, ſ. f. lat. Reſſerrement des parties d'un corps, qui vient du rapprochement de leurs pores, & qui lui fait occuper moins d'eſpace. La condenſation peut ſe faire auſſi par l'introduction de quelques parties étrangeres qui rempliſſent les pores. C'eſt ainſi que l'eau ſe condenſe.

CONDESCENDANCE, ſ. f. lat. Facilité à ceder, à ſe rendre aux ordres, ou aux deſirs d'autrui.

CONDIGNE, adj. lat. Terme de Théologie, qui ſe prend dans le ſens d'*égal*. *Satisfaction condigne*, c'eſt-à-dire, parfaitement égale à la faute. *Mérite condigne*, c'eſt-à-dire, égal à la récompenſe. *Condignement* eſt l'adverbe, & *condignité* le ſubſtantif.

CONDISI, ſ. f. Plante à laquelle les Anciens attribuoient

quantité de vertus. Elle leur servoit aussi pour amollir & laver les laines. Ses feuilles sont semblables à celles de l'olivier, mais épineuses. On la connoît peu, depuis qu'on employe d'autres moyens pour laver les laines.

CONDIT, s. m. Mot tiré du latin, dont on se sert, en Pharmacie, pour signifier toutes sortes de confitures.

CONDITION, s. f. latin. Ce terme a plusieurs significations différentes. En général, il signifie l'état d'une personne, ou d'une chose. Quelquefois il exprime les différens ordres de la Société humaine; quelquefois l'ordre de la Noblesse, qui tient le milieu entre l'homme de Qualité & le simple Gentilhomme. Le fils d'un homme annobli est *Gentilhomme*, & sa fille *Demoiselle*. Les enfans de la haute Noblesse sont des *Gens de qualité*. Ceux qui comptent plusieurs degrés, sans illustration extraordinaire, forment l'*Homme* & la *Femme de condition*. Les Domestiques appellent leur état une *condition*. Chercher à se placer en cette qualité, c'est chercher condition. On appelle aussi *conditions* les articles d'un traité, c'est-à-dire, les loix auxquelles on se soumet d'un côté, & qu'on impose de l'autre. *Conditionnel* signifie ce qui se fait sous quelques conditions. *Baptiser sous condition*, c'est administrer le Baptême à quelqu'un, dans le doute qu'il l'ait déja reçu.

CONDOLÉANCE, s. f. Part qu'on prend à l'affliction de quelqu'un pour le consoler. *Un compliment de condoléance*. On disoit autrefois *condouloir*, d'où ce mot est venu; & tous deux sont latins d'origine.

CONDOR ou CONDUR, s. m. Nom du plus grand de tous les volatiles, qui se trouve particuliérement au Chili & au Pérou. Les voyageurs s'accordent à lui donner jusqu'à trente pieds du bout d'une aîle à l'autre. Sa force répond à sa grandeur. On assure qu'il combat les Taureaux & qu'il les emporte.

CONDUCTEUR, s. m. lat., qui signifie celui qui conduit. C'est le nom particulier d'un instrument de Chirurgie, qui sert à l'opération de la taille.

CONDUIT, s. m. Outre ses significations communes, ce mot, précédé de *sauf*, signifie une assurance de sûreté, accordée par un Prince, sous son sceau, à quelque Sujet d'un autre Prince, ou à quelqu'un de ses propres Sujets disgracié, pour passer dans ses Etats, ou pour y paroître.

CONDYLE, s. m. Nom tiré du grec, qu'on donne, en termes de Médecine & d'Anatomie, aux jointures ou aux nœuds des doigts.

CONDYLOME, s. m. Autre mot grec, qui signifie excrescence de chair, & qu'on employe particuliérement pour certaines excrescences, qui sont un effet des maladies vénériennes.

CONE, s. m. Terme géométrique, qui signifie un corps solide dont la base est un cercle, & dont le sommet se termine en pointe. Tout cône doit être le tiers d'un prisme de même base & de même hauteur. En langage ordinaire, le *cône* est une *pyramide*; & *figure conique* signifie *figure pyramidale*.

CONFABULER, v. n. lat. Terme du langage familier, qui signifie, s'entretenir de choses légeres, agréables, sans préparation & sans étude. *Confabulateur* se dit aussi de ceux qui font leur rolle dans cet entretien.

CONFALON, s. m. Nom d'une Confrairie Romaine, instituée au treiziéme siécle par saint Bonaventure. Elle est composée de Séculiers, qui portent aussi le nom de *Pénitens*. La ville de Lyon se fit, à cet exemple, une Confrairie des

Pénitens du Confalon, & le Roi Henri III en institua une à Paris, en 1581, aux processions de laquelle il assistoit en habit de Pénitent. Le Cardinal de Guise portoit la croix, le Duc de Mayenne étoit Maître des cérémonies, le Chevalier Maurice *du Peira* Vice-Recteur, & le Roi Recteur.

CONFECTION, s. f. lat. Terme de Pharmacie. C'est une composition en consistance d'électuaire, formée du melange de quantité d'ingrédiens, tels que des gommes, des syrops, des poudres, &c. qu'on prend pour la santé, & quelquefois pour le seul plaisir. La confection d'Alkermes, dont la base est la soie crue, teinte au suc de *Kermes*, est celle d'Hyacinthe, qui a la pierre de ce nom pour base, sont d'excellens cordiaux. Il y a diverses autres confections.

CONFÉDERATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'union de plusieurs Puissances par un Traité, pour soutenir une cause commune. Ceux qui s'unissent ainsi, portent le nom de *confédérés*.

CONFÉRENCE, s. f. lat. Assemblée par laquelle on traite de quelque point qui demande de la discussion. La discussion même, ou l'entretien, se nomme aussi *conférence*. Nous avons plusieurs livres imprimés sous ce titre. On donne, dans quelques Diocèses, le nom de *Conférencier* à celui qui préside aux conférences Ecclésiastiques.

CONFESSER, v. act., qui se dit pour entendre les confessions, & pour faire sa confession. Le Prêtre *confesse* le pénitent, & le pénitent *confesse* ses péchés.

CONFESSION, s. f. lat. Outre les signification communes de ce mot, on appelle *confession* le lieu où l'on honore les Reliques d'un Saint. La confession de saint Pierre, à Rome, est un lieu fort respecté.

CONFIANCE & CONFIDENCE, ss. ff. Ces deux mots, quoique tirés de la même source latine, ont une signification différente, qu'il est aisé de faire sentir par un exemple. La *confiance* qu'on a pour quelqu'un, porte à lui faire des *confidences*. *Confiant*, adjectif, se dit quelquefois pour *présomptueux*, & quelquefois pour *trop facile à se confier*.

CONFIGURATION, s. f. lat. Terme de Physique, qui signifie la figure particuliere des corps, ou la forme extérieure de leur surface. Dans l'Astrologie judiciaire, on appelle *configuration* des Planétes, l'aspect mutuel, ou la conjonction de ces corps célestes.

CONFINER, v. act. Mot formé du latin, qui signifie bannir ou renfermer quelqu'un dans un lieu dont il ne doit plus sortir, & qui est par conséquent *sa fin*, ou *son dernier terme*. On dit aussi d'un pays, qu'il confine avec un autre, lorsque leurs limites se touchent; & les limites mêmes s'appellent *confins*.

CONFLIT, s. m. Vieux mot tiré du latin, qui signifie *combat*; mais qui ne s'est conservé que dans *conflit de Jurisdiction*, c'est-à-dire, dispute pour des droits de Justice, ou d'autorité.

CONFLUENT, s. m. lat. Jonction de deux ou de plusieurs rivieres. On en a fait, par corruption, *conflans*, qui est devenu le nom de plusieurs endroits où deux rivieres se joignent. Les Médecins donnent la qualité de *confluente*, à une petite vérole fort abondante.

CONFORMATION, s. f. lat. Terme de Physique, qui exprime plus particuliérement que *forme*, la maniere dont une chose est formée.

CONFORMISTE, adj. Mot emprunté des Anglois, qui signifie, dans leur langage ecclésiastique, ceux qui se conforment au

culte établi par les loix du pays. Ceux qui professent une autre Religion, sont appellés *Non-conformistes.*

CONFORTATIF, s. & adj. lat., ce qui a la vertu de donner ou de rendre des forces. Des *confortatifs.* Un remede, un discours *confortatif.*

CONFRONTER, v. act. lat. Approcher deux choses, ou deux personnes, les mettre en face l'une de l'autre, pour les comparer, ou pour en juger. On confronte des témoins avec l'accusé, pour vérifier les dépositions.

CONFUTER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie convaincre une personne d'erreur, la réduire au silence, en détruisant ses argumens.

CONGE, s. n. On donne ce nom, dans l'Architecture, aux quarts de rond creux, par le moyen desquels les membres se retirent l'un de l'autre.

CONGÉABLE, adj. Terme de coutume, qui se dit d'un Domaine dans lequel le Seigneur est toujours libre de rentrer, en rendant les améliorations au propriétaire qui le tient de lui.

CONGÉLATION, s. f. latin. Terme de Chymie & de Pharmacie. C'est le refroidissement des corps qu'on a mis en fusion par le feu, & qui se figent ou se congélent à l'air froid.

CONGLOBATION, s. f. lat., qui signifie l'action d'entasser, d'accumuler diverses choses les unes sur les autres. C'est aussi le nom d'une figure de Rhétorique, qui consiste à réunir plusieurs argumens, plusieurs raisons, pour prouver une même chose.

CONGLUTINATION, s. f. l. Jonction de deux ou de plusieurs corps, par le moyen de quelque substance visqueuse, qui les tient unis.

CONGRE, s. m. Poisson de mer, qui ressemble à l'anguille, par sa longueur & par sa nature cartilagineuse.

CONGRÉS, s. m. Assemblée pour traiter d'affaires. Ce mot latin n'est guéres en usage que pour les assemblées des Ambassadeurs & des autres Ministres des Princes. Il signifioit autrefois un infâme usage, qui consistoit à faire rendre par un mari, devant plusieurs témoins, le devoir conjugal à sa femme, pour se justifier contre une accusation d'impuissance.

CONGRU, adj. Mot tiré du latin, qui signifie *convenable.* On dit quelquefois un raisonnement *congru*, pour dire *juste*, auquel il ne manque rien. La grace *congrue* est une grace proportionnée à l'effet qu'elle doit produire, ou à la disposition de celui qui la reçoit. On appelle *congruaires* les Curés à portion *congrues*, & *congruistes*, ceux qui enseignent la grace *congrue.* Au reste, ce mot n'est guéres en usage qu'en style Ecclésiastique, pour la *grace congrue*, & pour la *portion congrue* des Curés, qui est une somme assignée & fort modique, en quoi consiste tout le revenu de certaines Cures.

CONJECTURE, s. f. lat. Maniere probable d'expliquer des choses incertaines, soit pour l'avenir, soit pour le présent. *Conjectural*, adjectif, signifie ce qui a l'air de *conjecture.*

CONILLE, s. m. Terme de Galere. Nom qu'on donne à des espaces ménagés aux côtés d'une Galere.

CONJONCTION, s. f. latin. Terme d'Astronomie. C'est la rencontre de deux Planétes dans une ligne droite, par rapport à un certain point de la terre. On appelle *conjonction apparente*, celle où la ligne qu'on supposeroit tirée par le centre des deux Planétes, ne passeroit pas par celui de la terre.

CONJONCTURE, s. f. latin.

Situation d'une affaire, ou rencontre de certains événemens dans le même point. Il y a d'heureuſes & de malheureuſes conjonctures.

CONJUGUER, v. act. Terme de Grammaire, qui ſignifie réduire ſucceſſivement un verbe à tous ſes tems, pour la facilité d'apprendre une langue. On dit, dans ce ſens, la *conjugaiſon des verbes*.

CONJURATION, ſ. f. latin. Projet, ou complot de pluſieurs perſonnes liées par un puiſſant intérêt, pour commettre quelque mal qui bleſſe le Public. En langage Eccleſiaſtique, on appelle *conjurations*, des *exorciſmes*, ou des cérémonies pour chaſſer l'eſprit malin & d'autres choſes nuiſibles. *Conjurer* ſe dit dans les deux ſens. Il ſignifie auſſi demander avec inſtance, preſſer de la maniere la plus forte.

CONNETABLE, ſ. m. Titre de dignité fort conſidérable, qui ne ſubſiſte plus en France. C'étoit d'abord, ſuivant la ſignification du mot latin, le Grand Ecuyer, ou le *Comte de l'Ecurie* du Roi; mais cette charge étant devenue Militaire, le Connetable étoit, en France, comme ſouverain, après le Roi, de tout ce qui appartenoit à la guerre. Il avoit la garde de l'épée du Roi, dont il lui faiſoit hommage lige, & un Tribunal nommé la *Connetablie*. La dignité du Connétable fut ſupprimée; par Edit du Roi, en 1627. Dans l'Artillerie, on appelle *Connetables* des Officiers ſubalternes, qui préſident à la diſtribution de la poudre, des boulets, & de tout ce qui regarde le canon. Les Anglois appellent *Connetables* une ſorte de Sergens, qui ſont employés pour l'exécution des loix.

CONNEXION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie la liaiſon, ou l'enchaînement, d'une ou de pluſieurs choſes avec d'autres.

CONNIFLE, ſ. f. Nom d'une eſpece de grand coquillage, fort commun ſur la côte de l'Acadie, & dont la chair eſt d'un excellent goût.

CONNIVENCE, ſ. f. Mot tiré du latin. Il ſignifie l'approbation tacite d'une choſe, la facilité avec laquelle on tolere ce qu'on n'oſe point approuver.

CONNOISSEMENT, ſ. m. Terme de commerce. Dans le commerce de mer, on donne ce nom à une reconnoiſſance, par écrit, que le Patron d'un navire donne aux Marchands, pour les marchandiſes dont on a compoſé ſa cargaiſon.

CONNOISSEUR, ſ. m. Terme qui s'eſt introduit dans les beaux Arts, pour ſignifier celui qui juge de leurs productions avec une connoiſſance parfaite. On peut être *connoiſſeur* ſans être Artiſte. On peut être *Amateur* ſans être *connoiſſeur*.

CONOIDE, ſ. m. Terme géométrique. Il ſe dit d'un ſolide, reſſemblant à un cône, & produit par la circonvolution d'une ſection conique autour de ſon axe. C'eſt auſſi le nom d'une glande du troiſiéme ventricule du cerveau, qui ſe nomme autrement la *Glande pineale*. *Conoidal* eſt ce qui appartient au conoide.

CONQUE, ſ. f. lat. Grande coquille, dont on diſtingue différentes familles, c'eſt-à-dire, différentes eſpeces.

CONSANGUINITÉ, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie le lien naturel des perſonnes d'un même ſang, c'eſt-à-dire, des Parens juſqu'à un certain degré. *Conſanguin* ne ſe dit qu'au Palais, par oppoſition à *Uterin*.

CONSCRIPT, adj. lat. *Peres conſcripts*. On donnoit ce nom aux Sénateurs Romains. Il ſignifie ſimplement, ceux dont les noms ſont écrits dans le même Tableau, ou le même Rolle. A l'Univerſité de

Paris, on appelle *Conscripteurs*, les Docteurs qui sont chargés, à la fin des délibérations, d'aller au Bureau pour examiner les avis & les vérifier.

CONSECRATION, s. f. Terme latin. C'est la détermination d'une chose, ou d'une personne, à quelque usage religieux. Elle se fait ordinairement avec quelques cérémonies Ecclésiastiques.

CONSECUTIF, adj. Mot qui exprime plus que *suivant*, parce qu'il se dit de plusieurs choses, ou de plusieurs espaces de tems, qui se suivent immédiatement. *Trois révérences consécutives. Trois jours consécutifs. Consécutivement* se dit dans le même sens.

CONSECUTION, s. f. lat. En termes d'Astronomie, mois de *consécution* signifie l'espace de tems entre deux conjonctions de la Lune avec le Soleil. Il se nomme aussi *Synodique* & *de Progression*. Cet espace est de vingt-neuf jourt & demi.

CONSÈQUENCE, s. f. lat. Ce qui suit de quelque chose, ou ce qui en résulte, dans l'ordre naturel du raisonnement, ou de la conduite. On l'employe aussi dans le même sens qu'*Importance*. Un homme, une affaire de conséquence. Un esprit *conséquent* signifie un esprit juste, qui raisonne bien.

CONSERVATEUR, s. m. lat. Titre d'office, dans quelques Universités, & dans d'autres Corps, dont les fonctions consistent à veiller au maintien des droits & des priviléges.

CONSERVATOIRE, s. m. Nom qu'on donne, en Italie, aux Maisons où l'on enferme des femmes, pour les préserver de la débauche.

CONSERVE, s. f. Fleurs, herbes, racines, &c. que l'on confit au sucre, pour leur faire conserver plus long-tems leur vertu. Il y a des conserves liquides & des conserves séches. On appelle aussi *conserves*, certaines lunettes qui facilitent la vûe, sans grossir beaucoup les objets. En termes de mer, *aller de conserve*, signifie aller de compagnie. Un *vaisseau de conserve* est celui qui sert d'escorte à d'autres vaisseaux. *Conserver* un vaisseau, se dit pour le suivre. En termes de Fortifications, les *conserves*, ou les *contregardes*, sont des piéces plus longues & moins larges que les demi-lunes, qui couvrent les bastions, entre le fossé & la contrescarpe.

CONSIDENCE, s. f. lat. Terme de Physique, qui signifie, dans les corps fluides, l'abbaissement des parties que leur agitation faisoit élever au-dessus des autres.

CONSIDERATION, s. f. lat. qui signifie proprement réflexion particuliere qu'on fait sur une chose, observation continuée. Il se prend aussi pour égard, estime & sentiment particulier, par lequel on distingue quelqe'un. Mais, dans ce sens, il marque une sorte de supériorité. On écrit à un inférieur, pour lequel on a de l'estime, qu'on est avec considération, avec une parfaite considération, son très-humble, &c. *Considérer*, pris dans le même sens, ne se dit aussi qu'en parlant d'un Inférieur.

CONSIGNER, v. act. Déposer quelque chose entre les mains d'autrui, ou quelqu'un sous la garde d'un autre, avec quelques formalités qui assurent le dépôt. On dit, dans ce sens, *consignation*. En termes de guerre, *consigner* signifie donner quelque ordre aux Sentinelles, ou leur donner le mot du guet; ce qui se nomme la *consigne*.

CONSISTENCE, s. f. Ce mot a divers usages. Dans le sens moral, il signifie une certaine liaison de choses. On dit, un discours, une conduite, un caractere *sans consistence*. Dans le sens Physique,

il signifie l'épaississement de quelque liquide, dont les parties acquierent de l'immobilité en se serrant & se liant les unes aux autres, ou la fermeté qu'on donne à des parties solides pour se soutenir entr'elles.

CONSISTOIRE, s. m. l. Nom de la principale Cour, ou Tribunal de Rome, qui se tient avec beaucoup de solemnité & de splendeur. Là, Sa Sainteté, en habits Pontificaux, assis dans un fauteuil d'or, sur un thrône couvert d'écarlate, préside aux Cardinaux; entre lesquels ceux qui sont Evêques & Prêtres sont assis à sa droite, & les Diacres à sa gauche. Les autres Prélats, Protonotaires, Auditeurs de Rote & autres Officiers, se placent sur les dégrés du thrône, &c. C'est-là qu'on plaide les causes devant le Pape. Il y a un Consistoire secret, qui se tient dans une chambre particuliere, où le thrône du Pape n'est élevé que de deux degrés. Les Cardinaux seuls y sont admis, & l'on recueille leurs suffrages à chaque débat. Les Bulles pour les Evêchés & les Abbayes ne s'accordent qu'après avoir été proclamées dans ce Consistoire. Parmi les Protestans, on appelle aussi *consistoire*, un conseil ou une Assemblée, qui est composé des Ministres & des Anciens de leurs Eglises.

CONSOLE, s. f. Terme d'Architecture. C'est une piéce en saillie, qui sert à porter des vases, des figures, &c. ou à soutenir une corniche. Il y en a différentes especes.

CONSOLIDATION, s. f. Mot formé du latin, pour signifier la guérison des blessures, des fractures, & de tous les maux des parties solides du corps, qui demandent d'être raffermies.

CONSOLIDE ou CONSOUDE, s. m. Plante dont on distingue plusieurs especes, qui ont leurs propriétés particulieres en Médecine. La grande est bonne pour le crachement de sang, & nettoye la poitrine. Celle qu'on appelle *consolide royale*, & qui croît dans les bleds en petites branches, comme la Nielle, avec de petites fleurs assez semblables à la Violette, est bonne pour les maux d'yeux, & pour toutes sortes d'inflammations.

CONSOMPTIF, adj. lat. Terme de Médecine, qui se dit des remedes qui ont la force de consumer les humeurs, ou les chairs, tels que les pierres à cautere, l'eau phlagedemique, &c. *Consomptif* est aussi subst. dans le même sens.

CONSOMPTION, s. f. l. Maladie de langueur, qui est particuliérement commune en Angleterre, & qui devient mortelle par le desséchement entier de l'humide radical.

CONSONANCE, s. f. lat. Rapport de certains sons, qui les rend fort agréables, lorsqu'ils se font entendre ensemble. Les Musiciens distinguent les consonances parfaites, telles que l'octave & la quinte; & les imparfaites, qui sont la tierce & la sixte. Les Poëtes appliquent aussi le nom de *consonance* à la rime.

CONSOUDE. *Voyez* CONSOLIDE.

CONSPIRATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie le projet, ou le complot de plusieurs personnes, pour exécuter une même entreprise.

CONSPUER, v. act. lat. Ce mot qui signifie proprement *couvrir de crachats*, s'employe, dans le langage familier, pour mépriser, siffler, mocquer. *Conspué*, c'est-à-dire, couvert d'opprobre.

CONSTANT, adj. lat. En termes de Géométrie & d'Algebre, on appelle quantité *constantes*, celles qui demeurent toujours les mêmes, tandis que d'autres crois-

ſent ou décroiſſent toujours.

CONSTATER, v. act. lat., qui ne dit que des faits. *Conſtater* un fait, c'eſt le rendre conſtant, certain, le vérifier par des expériences, ou des raiſonnemens.

CONSTELLATION, ſ. f. lat. Amas d'un certain nombre d'étoiles, qui paroiſſent repréſenter enſemble quelque figure particuliere, & que les Aſtronomes ont diſtinguées par différens noms. Le Ciel, ſuivant la diviſion des Anciens, contient quarante-huit conſtellations, compoſées de mille vingt-deux étoiles viſibles. De ce nombre ſont les douze ſignes du Zodiaque. Les obſervations modernes ont fait découvrir douze autres conſtellations, vers le Pôle Antartique.

CONSTELLÉ, adj. lat., qui ſe dit de ce qui a été fait, ou fabriqué ſous une conſtellation, ou de ce qui en porte la marque, qui lui fait quelquefois attribuer certaines vertus.

CONSTERNATION, ſ. f. lat. Surpriſe, accompagnée de crainte, ou d'horreur, qui abbat le courage & les forces.

CONSTIPATION, ſ. f. lat. Terme de Médecine, qui ſignifie reſſerrement de ventre, difficulté d'aller à la ſelle. *Conſtipé* eſt l'adjectif. Dans le figuré burleſque, un *air conſtipé* ſe dit pour un air contraint, embarraſſé. On dit quelquefois auſſi, vous me *conſtipez*, pour dire, vous m'embarraſſez; vous me mettez mal à mon aiſe.

CONSTITUTION: ſ. f. lat. Nature d'une choſe, maniere propre dont elle eſt formée. Ce mot a particuliérement deux uſages, l'un pour ſignifier le tempérament du corps; l'autre pour exprimer quelque loi fondamentale, ſoit eccléſiaſtique, ou civile, ſoit générale, ou particuliére. Les conſtitutions des Papes ſont diſtinguées par un nom qui eſt le premier mot du texte.

CONSTRICTION, ſ. f. lat. Terme de Phyſique, qui ſignifie le reſſerrement des parties d'un corps. De-là vient leur condenſation. *Conſtringent* ſignifie, qui a la vertu de reſſerrer.

CONSTRUCTION, ſ. f. lat. Diſpoſition des mots; dans le langage & le ſtyle, ſuivant les regles de la Grammaire. On dit auſſi la conſtruction d'un édifice, la conſtruction du corps humain, & de tout ce qui eſt compoſé de parties régulieres.

CONSUBSTANTIEL, adj. lat. Ce qui eſt d'une même nature, ou d'une même ſubſtance. Les trois perſonnes de la ſainte Trinité ſont conſubſtantielles entr'elles. On dit, dans le même ſens, *conſubſtantialité*.

CONSUL, ſ. m. lat. Nom du premier Magiſtrat de l'ancienne Rome. Les Romains éliſoient tous les ans deux conſuls, qui étoient chefs du Sénat, Généraux des armées, & Juges ſuprêmes de tous les différends entre les citoyens. Cette dignité fut abolie, en 541, par l'Empereur Juſtinien. Elle avoit commencé a Rome, après l'expulſion des Rois, l'an 244 de la fondation de cette Ville. Ceux qui avoient été conſuls, étoient nommés *conſulaires*. Le nom de *conſul* s'eſt conſervé dans quelques villes de la France méridionale, pour ſignifier *Echevin*. On appelle auſſi *conſul* un officier revêtu d'une commiſſion du Roi, dans les villes étrangeres de commerce, ſur-tout aux Echelles du Levant. Les conſuls, à Paris, ſont un tribunal érigé par Charles IX en 1563; dont les Juges, qui portent ce nom, s'éliſent entre les marchands, pour connoître de toutes les affaires de négoce.

CONSULTAT, ſ. m. Conſeil qui ſe tient tous les vendredis, en

Espagne, où l'on rend compte, au Roi, de ce qui s'est passé dans les différens conseils, pendant la semaine.

CONSULTATION, s. f. lat. Ce mot, qui signifie l'action de consulter, se dit particuliérement des assemblées qu'un certain nombre d'Avocats ou de Médecins, ou de Théologiens tiennent ensemble, pour délibérer sur les cas qui regardent leur profession. Leur résolution se nomment de même.

CONSULTEUR DU S. OFFICE. Nom qu'on donne aux Théologiens que le Pape commet pour examiner les livres, ou les propositions qui lui sont déferés, ou pour donner leur avis sur des matieres qui regardent la foi ou la discipline.

CONTACT, s. m. Proximité de deux corps qui se touchent. Ce mot est purement latin.

CONTAGION, s. f. lat. Infection dangereuse, qui se répand des choses corrompues aux choses saines, & par laquelle la corruption se communique. Il y a beaucoup de maladies contagieuses.

CONTANT, s. m. Partie du vaisseau, qui est au-dessus de l'enceinte qu'on nomme *cordon*.

CONTE, s. f., qui ne signifie que recit de choses badines, ou fabuleuses; quoique *conter* & *raconter* se disent des choses vraies, & sérieuses.

CONTEMPLATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie une profonde application de l'esprit à quelque objet, sur tout aux objets purement intellectuels. Dans la vie spirituelle, on l'applique aux méditations relevées, qui vont jusqu'à rompre toute communication de l'esprit & du corps avec les choses sensibles. La *vie contemplative* est opposée, dans le même langage, à la *vie active*.

CONTEMPORAIN, adj. lat. Celui qui vit, ou qui a vécu, du même tems qu'un autre.

CONTEMPTEUR, s. m. lat. qui signifie celui qui méprise, qui a l'esprit méprisant. On ne l'employe gueres que dans le style noble, & toujours avec un régime. *Contempteur* de l'Autiquité.

CONTENTION, s. f. lat. Effort qu'on fait pour exécuter quelque chose, ou pour parvenir à quelque but. Il se dit aussi pour *dispute vive*. On dit, dans ce dernier sens, *discours contentieux*, *procès contentieux*.

CONTESTATION, s. f. lat. Dispute, opposition de sentimens. On dit, dans le même sens, contester, contestable, incontestable.

CONTEXTURE, s. f. lat. Liaison de plusieurs parties, soit dans les choses, soit dans le discours & les écrits.

CONTIGNATION, s. f. lat. Assemblage de piéces, qui servent à rendre quelque chose stable, sur-tout en matiere d'édifices. Ce mot, quoiqu'un peu dur, est employé dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

CONTIGUITÉ, s. f. lat. Voisinage de deux ou de plusieurs corps distincts, dont chacun touche à un autre. *Contigu*, adjectif, se dit dans le même sens.

CONTINENCE, s. f. lat. Privation habituelle des plaisirs des sens, sur-tout de ceux qui blessent la chasteté.

CONTINENT, s. m. Grand espace de terre, qui n'est coupé par aucune mer. Le Globe terrestre est divisé en deux continens; le premier, autrement nommé le vieux continent, comprend l'Europe, l'Asie & l'Afrique; le second, qu'on appelle le nouveau, est composé de l'Amérique méridionale & septentrionale. On nomme aussi le premier, *supérieur* & *oriental*, parce que, dans l'opinion vulgaire, il occupe la partie supérieure du Globe, & qu'il est

placé, dans le Mappemonde, à l'orient du premier Méridien.

CONTINGENT, adj. lat. Terme de Philosophie, qui se dit de ce qui est futur & qui paroît dépendre du hazard, parce que l'ignorance humaine ne pénétre pas l'enchaînement des causes. Ce mot devient substantif, pour signifier la partie qui tombe à quelqu'un, dans la division de quelque chose. Dans les guerres de l'Empire, chaque membre du corps Germanique fournit son *contingent*.

CONTINUITÉ, s. f. lat. Suite de parties liées l'une à l'autre, ou qui se pressent entr'elles. En termes de chirurgie, on appelle *Solution de continuité*, une ouverture dans les chairs, qui interrompt leur suite & leur liaison. En termes de théâtres, la *continuité d'action*, qui en est une des principales regles, consiste dans un progrès non interrompu de l'action principale, vers le dénouement, pour soutenir constamment l'intérêt.

CONTOUR, s. m. Extrêmité d'une figure, ou ligne qui la borde. *Contourner*, en termes de peinture, signifie marquer avec des traits & des lignes les contours d'une figure, pour premier fondement du dessein. En termes de blason, *contourné* se dit des animaux qui ont la tête tournée vers la gauche de l'Ecu. En termes de medailles, un medaillon *contourné* est celui qui est frappé en creux, avec un cercle relevé autour des bords, & dont les figures ont aussi moins de relief que celles des autres.

CONTOURNIATE, s. m. Terme d'Antiquaire, pour signifier un Médaillon frappé avec un certain enfoncement qui regne autour.

CONTRACTER, v. act. lat., qui a différentes significations. *Contracter* un engagement, se dit pour *s'engager*, former un engagement. *Contracter* une habitude, c'est la prendre par degrés. Ce froid *contracte* les liqueurs, c'est-à-dire, les resserre, les condense. *Contractuel*, adjectif, se dit de ce qui se fait par contract.

CONTRADICTOIRE, adj. En termes de palais, un jugement contradictoire est celui qui se porte en présence des deux parties.

CONTRASTE, s. m. Opposition de deux choses, dont l'une sert à faire remarquer l'autre. Ce mot, en peinture, signifie la variété qui doit être dans les actions, les attitudes & les coloris des figures; d'où résulte plus de force, plus d'agrément & plus de jour. On dit, dans ce sens, *contraster*, une figure bien *contrastée*, un beau *contraste*.

CONTRA-MOHATRA, s. m. Nom que les Casuistes donnent au gain illicite des marchands, qui vendent leurs marchandises à plus haut prix qu'elles ne valent, pour les faire racheter ensuite par des personnes interposées à plus bas prix qu'ils ne les ont vendues. C'est proprement l'accord tacite, ou exprimé, du marchand & de l'Acheteur, auquel on donne ce nom.

CONTRAYERVE, s. f. Petite racine aromatique, qui croît au Pérou, & qui passe, suivant la signification du mot Espagnol, pour un excellent préservatif contre toutes sortes de venins, surtout contre la petite verole. Les Anglois en tirent une espece de la Virginie, & l'appellent *Vipezine Virginienne*.

CONTR'AMIRAL, s. m. Titre d'office dans la marine d'Angleterre & de Hollande. C'est le troisiéme rang de la marine. Le Contr'Amiral commande l'arriere-garde, ou la troisiéme division d'une Flotte. Son pavillon est blanc, & s'arbore au mât qui se nomme *Artimon*.

CONTREBANDE, s. f. Ter-

me, formé apparemment de *Ban*, qui signifie loi ou défense, & de *contre*. Il se dit du commerce de certaines marchandises qui sont défendues par les loix du Prince. En termes de blason, *contrebandé* se dit d'une piece dont les bandes sont opposées ; comme on dit *contrebarré*, lorsque les barres sont en opposition.

CONTREBARRE, s. f. Terme de blason, qui se dit d'une barre divisée en deux demi-barres, dont l'une est de métal & l'autre de couleur. Un Ecu *contrebarré*, c'est-à-dire, qui a une ou plusieurs *contrebarres*.

CONTRE-BAS, adv. Terme d'art. En maçonnerie, il signifie *du bas en haut*, comme *contre-haut* signifie *du haut en bas*.

CONTREBIAIS, s. m. Quelques bons Ecrivans ont employé ce mot pour signifier une maniere de placer les choses, opposée à la maniere naturelle. A *contrebiais* offre à peu près le même sens qu'*à rebours*.

CONTRE-BOUTER, v. act. Terme d'Architecture, qui a le même sens qu'*arcbouter*.

CONTRE-CART, s. m. Terme de blason. Ce sont les parties d'un Ecu *contr'écartellé*, c'est-à-dire, d'un Ecu qui est réécartelé dans quelque quartier de son écartelure.

CONTRE-CŒUR, s. m. Nom qu'on donne également & à la plaque de fer, qui est au milieu d'une cheminée, & à la partie de la cheminée, qui est entre les deux jammes, depuis l'âtre jusqu'au tuyau. Cette partie doit être de brique.

CONTRE-COTÉ, CONTRE-COMPONÉ, CONTRE-FASCÉ, CONTRE-FLEURÉ, CONTRE-VAIRÉ, &c., sont des termes de blason, qui signifient presque tous de l'opposition dans les piéces, pour lesquelles on peut consulter les noms simples.

CONTRE-COUP, s. m. On donne ce nom à une fente, ou fêlure du crâne, qui se fait dans la partie opposée à celle qui a reçu immédiatement un coup. Les chirurgiens la nomment *contrefente*, & donnent le nom de *fissure* à la fistule de la partie frappée. Quelques Médecins modernes soutiennent que cet accident est impossible.

CONTRE-DANSE, s. f. Mot corrompu de l'Anglois, qui signifie une sorte de danse gaie & vive, où plusieurs personnes figurent ensemblent, en faisant les mêmes mouvemens, chacun de leur côté. Le mot Anglois est *country-danse*, & signifie *danse de campagne* ou *de village*.

CONTR'EPREUVE, s. f. Les Graveurs donnent ce nom à une Estampe tirée sur une Epreuve fraîchement sortie de la presse, & qui sert à donner l'Estampe du même sens que le dessein. Elle sert aussi à faire connoître si la Planche demande d'être retouchée.

CONTR'ESTANBORD, s. m. Piéce courbe & triangulaire d'un vaisseau, par laquelle l'Estambord est lié sur la quille, comme la *constr'estrave* lie la quille & l'estrave.

CONTREFACTION, s. f. formé de *contrefaire*, pour signifier particuliérement la réimpression furtive d'un Livre, par un autre Libraire que celui qui est en possession du Privilége. L'action de *contrefaire* se nomme ordinairement *contrefaçon*.

CONTRE-FANONS, s. masc. Cordes de mer, qui se nomment aussi *carguebоulines*.

CONTRE-FENTE, s. f. *Voyez* CONTRE-COUP.

CONTRE-FORTS, s. m. Terme de Fortifications. Ce sont des parties de muraille, qui s'élevent au-dessus du corps du mur, à certaine distance les unes des autres.

CONTRE-FRUIT, s. m. Terme d'Architecture, opposé à *fruit*, qui

qui est une petite diminution de bas en haut d'un mur. On donne quelquefois du contre-fruit aux murs de face & aux encoignures, afin qu'ils résistent mieux à la charge.

CONTRE-FUGUE, s. f. Terme de Musique. C'est une Fugue à contre-sens; ou qui se fait par des progrès contraires à la Fugue naturelle.

CONTRE-GAGE, s. m. Ce qu'on donne à un Créancier, pour sureté de ce qu'on lui doit.

CONTRE-GARDES, s. f. Terme de Fortification. *Voyez* CONSERVES.

CONTRE-HACHER, v. n. Terme du Dessein. C'est passer quarrément & diagonalement des ombres & des teintes par les lignes où l'on en a déjà fait; pour rendre ces ombres & ces teintes plus fortes.

CONTRE-HISSANT, adject. Terme de Blason, qui se dit de deux Animaux addossés; dont la tête & les pieds de devant sortent d'une piéce de l'Ecu.

CONTRE-JAUGER, v. act. Terme de Charpentier, qui signifie mesurer les assemblages de charpente.

COMTRE-JUMELLES, s. f. Nom qu'on donne aux grands pavés qui se joignent deux à deux au milieu du pavé des rues

CONTRE-LATTES, s. f. Tringles de bois, qui se mettent de haut en bas, entre les chevrons d'un toît, pour soutenir les lattes. *Contre-latter* signifie revêtir une cloison de lattes, des deux côtés. Le *contre-lattoir* est un outil des couvreurs, pour soutenir les lattes en les clouant.

CONTRE-LETTRES, s. f. Terme de Palais, qui signifie, des Actes par lesquels on déroge, où l'on ajoute, aux clauses d'un contrat de mariage. Elles sont nulles, lorsqu'elles sont faites hors de la présence des parens qui ont assisté au contrat en qualité de témoins.

CONTRE-LIGNE, s. f. Terme de fortifications, qui a le même sens que *contrevallation*. C'est un fossé, bordé d'un parapet, qui couvre les assiégeans du côté de la place.

CONTRE-MAITRE, s. m. Nom d'un Officier de vaisseau, qui a l'inspection des agrets & d'une partie de la manœuvre, sous l'autorité du Patron, dont il est l'aide. On lui donne aussi le nom de Bosseman.

CONTRE-MARQUÉ, adj. Terme de Manége. *Un cheval contre-marqué* est celui qui porte, dans le creux de la dent, une fausse marque, faite exprès pour déguiser son âge.

CONTRE-MINE, s. m. Terme de Guerre. C'est un puits qu'on fait pendant un siége, avec des rameaux qu'on étend de plusieurs côtés, jusqu'à ce qu'on entende le travail du Mineur, & qu'on évente la mine.

CONTREMONT, adv. Vieux mot, mais dont l'usage se conserve, pour signifier *à rebours*, à contre-sens. Des graines plantées *contremont*, c'est-à-dire, la racine en haut & la tige en bas. *Contraval* est le contraire.

CONTR'ONGLE, s. m. Terme de chasse, qui signifie *à rebours*, lorsqu'on a mal jugé des allures d'un cerf, & qu'on a pris le talon pour la pince.

CONTRE-PARTIE, s. f. La *contre-partie* d'un compte est le registre du Controlleur, sur lequel toutes les parties du compte sont enrégistrées. En termes de Musique, c'est une partie de composition opposée à l'autre, comme la Basse au Dessus.

CONTREPASSATION, s. f. En style de commerce, la *contre-passation d'ordre* se fait lorsqu'un ordre, passé au dos d'une lettre de

change passé en faveur de quelqu'un, est changé par celui qui reçoit la lettre, en un autre ordre en faveur de celui de qui il la reçoit.

CONTREPETTER, v. act. Vieux mot, qui a signifié *contrefaire*, être le singe de quelqu'un. Il ne s'est est conservé que *contrepetterie*, qui est le nom d'une figure badine, ou d'un jeu de mots, par lequel, en transposant quelques lettres, on leur fait signifier une chose toute différente de leur véritable sens. On en trouve divers exemples dans les *bigarrures des accords*, la plûpart indécens. *Une femme folle à la Messe.* Transposez l'*f* de folle à la place de l'*m* de Messe, & réciproquement l'*m* à la place de l'*f*. C'est une *contrepetterie*.

CONTRE-POINÇON, f. f. Outil de fer, & de forme ronde, qui sert aux Serruriers, pour contre-percer les trou & river les piéces. Si les trous sont quarrés, le contre-poinçon doit l'être aussi.

CONTRE-POINT, f. m. En termes de Musique, on distingue le *contre-point simple* & le *figuré*. L'un & l'autre est une Basse qui répond au Dessus; mais dans le premier, la Basse répond note pour note au Dessus, & n'est qu'un faux-bourdon; au lieu que dans dans l'autre, elle roule sur plusieurs notes, ce qui fait une musique plus peine.

CONTRE-POSEUR, f. m. Terme d'Art. C'est le nom d'un ouvrier qui aide au *Poseur de pierres*, c'est-à-dire, à celui qui les reçoit de la grue, pour les placer en alignement.

CONTRE-QUEUE D'ARONDE, f. f. Terme de fortification. C'est une piéce de dehors, ou un ravelin en tenaille simple, mais moins large vers la campagne, que vers sa gorge.

CONTRE-QUILLE ou CARLINGUE, f. f. Piéce de bois d'un vaisseau, la plus longue & la plus grosse du fond de calle, & qui lie les varangues avec la quille.

CONTRE-RETABLE, f. m. Terme d'Architecture d'Eglise. C'est le fond du lambris où l'on place un tableau sur l'Autel, & contre lequel le tabernacle & ses gradins sont adossés.

CONTRESCARPE, f. f. Terme de Fortification. C'est le talus qui soutient la terre du chemin couvert. On comprend quelquefois, sous ce nom, le chemin couvert & les glacis.

CONTRE-TEMS, f. m. Action, ou événement, qui ne convient point aux circonstances. En termes de Danseur, c'est un pas figuré qui entre dans la composition de quantité de danses. En termes de Manége, c'est une interruption de la cadence d'un cheval. En termes d'escrime, c'est une faute de deux combattans, qui s'allongeant en même-tems, se portent le coup fourré, également funeste à l'un & à l'autre. Tout tems faux, dans le même art, est un contre-tems.

CONTRE-TIRER, v. act. Terme de Peinture, qui signifie prendre les même traits d'un tableau, ou d'un simple dessein.

CONTREVALLATION, f. f. *Voyez* CONTRE-LIGNE.

CONTRIBUTION, f. f. lat. Somme d'argent qu'une ville prise, ou un pays ouvert, paye à l'ennemi, pour se garantir de l'incendie & du pillage. Les contributions se payent quelquefois en vivres & en fourrage.

CONTRITION, f. m. Mot tiré du latin, qui signifie *Brisement*. On l'employe pour signifier cette douleur vive & sincere d'avoir offensé Dieu, qui vient moins de la crainte du châtiment, que d'un sentiment d'amour & de reconnoissance.

CONTROLLEUR, f. m. Titre d'office, qui consiste à tenir des

comptes, pour prévenir les abus dans le maniement des deniers publics, ou particuliers. En France, chez les Princes du Sang, les Maîtres d'Hôtel se nomment *Controlleurs*.

CONTROVERSE, f. f. lat. Dispute entre deux parties qui soutiennent des principes opposés. On applique particuliérement ce terme aux disputes de Religion. *Prêcher la controverse*, c'est attaquer une fausse créance, pour établir celle qu'on croit vraie.

CONTROUVÉ, adj. Ce qui est inventé, feint, employé avec art, quoique sans vérité, & pour faire illusion.

CONTUMAX, adj. Mot purement latin, qui signifie *obstiné*, refractaire avec obstination. Il se dit, en termes ecclésiastiques, de celui qui refuse d'obéir aux ordonnances de l'Église, malgré les *Monitions* & la menace de censure. *Contumace*, qui en est le substantif, signifie opiniâtreté. *Jugé par contumace*, c'est-à-dire, après avoir manqué à ce qui étoit ordonné.

CONTUNDANT, adj. Terme de Chirurgie, tiré du latin. On juge par la vûe d'une blessure, si elle a été faite avec un instrument *contundant*, c'est-à-dire, qui ne perce ni ne coupe, tel qu'une barre de fer, ou un bâton.

CONVENANCE, f. f. lat. Ce mot signifioit autrefois *accord, convention*, & se disoit aussi pour *promesse, pact*. *Convenancer* une fille, signifioit la fiancer. Aujourd'hui *convenance* signifie le rapport des choses qui se conviennent entr'elles. *Convenance* d'humeurs, d'inclinations. Quelques-uns disent aussi, *ce qui est de convenance*, pour dire *ce qui est convenable*, *à propos*. *Convenant* est en usage dans quelques pays étrangers, tels que l'Ecosse & la Suisse, pour signifier *convention*, ou *paction*. Le convenant de 1638 est une célébre époque, en Ecosse.

CONVENIR, v. n. lat., qui a différentes significations. Il s'employe, pour *tomber d'accord*, *j'en conviens*; pour *prendre une résolution* de concert avec quelqu'un. *Nous convînmes*, &c. ; pour *être convenable*, cela me convient, &c. *Convenu*, adjectif, se dit quelquefois passivement pour *arrêté*, *fixé*, *déterminé*. Une chose certaine, *convenue* entre toutes les parties.

CONVERGENT, adj. lat. Terme d'optique. Il se dit de deux rayons de lumiere, qui, tendant vers le même point, cherchent en quelque sorte à se rencontrer. Il est opposé à *divergent*. *Convergence* est le substantif.

CONVERS, f. m. lat. Terme Monastique, qui est le nom d'une sorte de Religieux qui ne sont reçus que pour avoir soin des choses temporelles de l'ordre, ou pour rendre des services méchaniques. Ils sont sans étude, & par conséquent exclus des ordres sacrés.

CONVERSION, f. f. lat, qui signifie changement. En matiere de Religion, il se dit du changement qui rappelle un Chrétien à la vérité de la Morale, dans sa conduite ou à celle du Dogme, dans ses opinions. En Logique, il signifie le changement qu'on fait des propositions, en faisant du sujet l'attribut, & de l'attribut le sujet. En langage militaire, on appelle *quart de conversion* un des principaux mouvemens de l'exercice.

CONVERSO, f. m. Partie du tillac où l'on s'assemble pour se visiter & s'entretenir sur un vaisseau. Ce mot est tiré du Portugais.

CONVEXITÉ, f. f. lat. Face extérieure de tout ce qui est de forme globulaire. *Convexe*, adjectif, est opposé à *concave*.

CONVICTION, f. f. lat. Nécessité où l'on met quelqu'un, par des preuves, de reconnoître la vérité qu'on lui présente. Ce mot est le substantif de *convaincre*. La con-

viction d'un coupable, ou d'un incrédule.

CONVOCATION, f. f. lat. Avis qu'on donne, pour former une assemblée. La convocation d'un Concile, d'un Parlement, &c. On convoquoit autrefois les Etats généraux du Royaume.

CONVOI, f. m. Amas de plusieurs choses qui se transportent d'un lieu à un autre. Un *convoi* de vivres & de munitions. On donne aussi ce nom aux marches solemnelles qui se font dans certaines occasions. L'assemblée, qui conduit un mort à la sépulture, se nomme le convoi funébre. *Convoi* se dit aussi d'une escorte fur mer & sur terre, pour la sûreté d'un voyage.

CONVOI DE BOURDEAUX. Célébre Bureau du Roi, établi à Bourdeaux, pour la perception des droits qui se levent, par mer seulement, sur six ou sept sortes de marchandises, telles que les vins, les eaux-de-vie, les prunes, &c. Le seul produit des prunes du pays monte à des sommes incroyables.

CONVOITISE, f. f. Vieux mot, qui signifie desirs sensuels, ou desir de tout ce qui est contraire aux loix de l'Evangile. Il n'est en usage que dans le langage de la Religion.

CONVOLER, v. lat. Mot borné à l'état du mariage, qui signifie, l'embrasser avec ardeur, avec goût. On dit qu'une femme a *convolé*, qu'elle ne sera pas long-tems sans *convoler*, pour dire qu'elle s'est mariée, ou qu'elle se mariera bientôt. On sous-entend, *à la noce*, ou à la *célébration*.

CONVULSION, f. f. lat. Agitation violente, mouvement involontaire de quelque partie du corps, causé par la contraction des nerfs, ou des fibres, par le désordre des esprits animaux, &c. On dit, dans le sens moral, les *convulsions d'un Etat*, pour signifier ses troubles & ses révolutions. Des mouvemens *convulsifs*, sont des mouvemens violens & irréguliers.

CONVULSIONNAIRE, f. m. Malade agité de convulsions. *Convulsioniste* est un mot inventé à l'occasion des fameux *convulsionnaires* de ces derniers tems, pour signifier celui qui est persuadé de la vérité des *convulsions*, ou qui prend parti pour la soutenir.

CONYSE, f. f. Plante nommée vulgairement *herbe aux puces*, parce qu'on prétend qu'elle les fait mourir par sa puanteur. Ses feuilles sont un remede aussi, contre les morsures des Serpens, & pour toutes sortes de plaies. Il y a deux sortes de *conyse*; la grande, dont on vient de parler, & la petite. Leurs feuilles ressemblent à celles de l'olivier.

COOPERATION, f. f. lat. Aide, assistance pour l'exécution de quelque chose, travail dont on accompagne celui d'un autre, pour un but commun. Le *coopérateur* est celui qui donne cette assistance.

COOPTATION, f. f. lat. Action d'associer, d'aggreger. On donne ce nom, dans les Universités, au passage de celle, où l'on a pris les degrés, dans une autre où l'on n'a fait aucune étude. Les places vacantes dans le College des Augures Romains, se remplissoient par voie de *cooptation*.

COORDONNÉ, adj. Ce qui est du même rang, du même degré, du même ordre.

COPAHU, f. m. Nom d'un baume, ou d'une huile excellente pour la guérison des plaies. On prétend qu'elle coule d'elle-même, d'un arbre qui croît en divers endroits de l'Amérique.

COPAL, f. m. Gomme d'une odeur agréable, & semblable à l'encens. Elle nous vient de la nouvelle Espagne, où elle distille d'un

gros arbre, par les incisions qu'on y fait. L'arbre porte un fruit rond, qui a le même goût. Cette gomme sert particuliérement pour le vernis.

COPALXOCOTI, f. m. Arbre de la nouvelle Espagne, qui porte pour fruit une espece de petites pommes douces, mais astringentes, dont on vante les propriétés contre la fiévre. Ce fruit est nommé, par les Espagnols, *cerise gommeuse*.

CO-PARTAGEANT, adj. Celui qui entre en part de quelque chose avec d'autres. Ce mot n'a d'usage que dans les cas de succession, & revient à *co-héritier*.

CO-PERMUTANT, adj. Terme bénéficial, qui signifie celui qui permute un Bénéfice avec un autre.

COPERNICK, f. m. Système de Copernick. C'est un système du monde, inventé par *Copernick*, où l'on suppose que le Soleil est au centre, & que la terre & les autres Planétes se meuvent autour de lui en cercles elliptiques. Les Cieux & les Etoiles sont en repos dans cette supposition; & le mouvement diurnal qu'ils paroissent avoir de l'Est à l'Ouest, est attribué au mouvement de la terre, de l'Ouest à l'Est.

COPHTIQUE, ou COPTIQUE, adj. Ce qui appartient à la Nation qui se nomme *les Cophtes*. On prétend que la Langue cophtique est l'ancienne Langue des Egyptiens, & qu'elle peut servir pour expliquer les Inscriptions & les Hieroglyphes. Les Liturgies *cophtiques* sont celles dont se servent les Chrétiens d'Egypte, qui ne reconnoissent qu'une seule nature On Jesus-Christ.

CEPISTE, f. m. Celui qui écrit d'après un autre, qui met au net quelque écrit. Dans le figuré, *copiste* se dit pour imitateur des actions, ou des pensées d'autrui, & même pour *plagiaire*. *Copier* est le verbe, qui s'employe dans les mêmes sens, & *copie* le substantif.

COPOL-OCASSOU, Nom d'une espece de poirier des Indes occidentales, dont le fruit est fort estimé.

COPPATE ou COPPATIAS, adj. gr. Un cheval *coppate*. Les Anciens donnerent ce nom à un cheval marqué d'un caractere en forme de Q, qui a reçu ensuite la figure d'un G. C'étoit un ancien caractere grec, nommé *coppa*. Tous les chevaux étoient marqués du *coppa* ou du *sigma*.

COPULE, f. m. Mot purement latin, qui signifie jonction, & dont on se sert, dans le Droit civil & ecclésiastique, pour exprimer le dernier acte de l'amour entre un homme & une femme.

COQ, f. m. Oiseau domestique, qui est le mâle de la poule. On appelle Coq-d'Inde, un autre oiseau domestique qui nous est venu de l'Afrique. Le coq du Brésil, qui est propre au pays dont il porte le nom, est entiérement verd, à la réserve d'une touffe de plumes noires qu'il a sur la tête. On donne aussi le nom de *coq* aux oiseaux mâles de plusieurs autres especes, pour les distinguer de leurs poules. Ainsi, l'on dit un coq-faisan, un coq-perdrix, &c. Les Botanistes nomment *coq* une plante fibreuse & toujours verte, qui croît dans les terres maigres & arides.

COQ DU LEVANT, f. m. Graine qui est fort dangereuse pour le poisson. Elle l'enyvre & le fait souvent mourir.

COQUARDE, f. f. Vieux mot, qui ne signifie plus qu'un petit nœud de ruban qu'on attache sur le bouton du chapeau. *Coquardie* signifioit autrefois *avanture*, & *coquardeau* se disoit pour *galant*, avanturier en amour.

COQUELICO, f. m. Espece

de pavot, qui croît dans les bleds, & dont la fleur est d'un rouge fort vif. On en fait des syrops excellens pour la poitrine.

COQUELUCHE, s. m. Nom d'une maladie, qui consiste dans une toux fort violente, accompagnée de fiévre. Elle est contagieuse, soit dans sa cause, ou par ses effets; car elle est devenue quelquefois épidémique, & fort souvent mortelle.

COQUELUCHON, s. m. Espece de capuchon, qui couvre le visage, avec deux trous pour le passage de la vûe.

COQUES, s. f. On appelle *coques* de perles, de petites élévations qui se trouvent attachées à la nacre, & qui sont de véritables perles, que les Lapidaires savent mettre en œuvre. La *coque* du ver à soie est la membrane, où il se renferme pour filer. En termes de Serrurerie, on appelle *coques*, de petites piéces de fer qui servent à conduire le pêne d'une serrure.

COQUESIGRUE, s. f. Poisson marin, qui se nomme aussi *clystere*, parce qu'on prétend qu'il se donne des clysteres d'eau de mer.

COQUET, s. m. Nom qu'on donne, entre Rouen & Paris, à une sorte de petits bâteaux.

COQUILLAGE, s. m. Ornement de grottes, de bassins de fontaines, de voutes, &c., qui est formé de coquilles de mer, rangées dans un ordre convenable. On donne le nom de *coquille* à diverses choses qui en ont la forme. L'ordre de la coquille étoit un ancien ordre de Chevalerie, institué en 1292, par un Comte de Hollande, à l'honneur de saint Jacques. On appelle *coquillier* une collection de belles *coquilles*, & pierres *coquillieres* celles qui contiennent des *coquilles*.

COQUIN, s. m. Terme de mépris, qui signifie homme vil, misérable. On le fait venir du vieux mot *coquine*, qui signifioit pot; parce que les pauvres portent quelquefois des pots, ou des écuelles, en mandiant. On a donné le nom de *coquins* à une Communauté Religieuse, de Liége, établie en 1150.

COQUINBERT, s. m. Ancien jeu de dames, dans lequel le vainqueur est celui qui perd le plutôt toutes ses piéces; d'où vient le proverbe, *jeu de coquinbert, qui gagne perd.*

COQUIOLLE, s. f. Petite herbe, dont les feuilles sont assez semblables à celles du froment, & qui produit, au sommet de sa tige, quelques petits grains rouges. Elle croît dans les bleds, & l'on prétend qu'elle est bonne pour les fistules des yeux.

COR, s. m. Instrument de musique, dont le principal usage est pour la chasse, quoiqu'il entre quelquefois aussi dans les concerts. Sa forme est en cercle, avec deux trous seulement aux deux extrémités du tuyau. Le *cor de mer* est une coquille dont on se sert aussi pour sonner, parce que se terminant en pointe, elle forme une embouchure facile. En termes de chasse, on appelle *cor* les chevillures qui sortent de la corne du cerf, sur chaque branche, au-dessus du sur-andouiller, & qui font connoître son âge. *Un cerf dix cors* est celui qui a dix de ces chevillures.

CORACITE, s. f. gr. Nom d'une pierre figurée, qui a la couleur du corbeau.

CORAIL, s. m. Plante maritime, qui croît au fond de la mer, & qui s'endurcit presque tout d'un coup à l'air. Elle tient du végétal & du minéral. Il y a du corail rouge, du blanc, du noir, du jaune, du verd, du brun & du cendré. On s'en sert dans la Médecine, surtout du rouge, qui entre dans la confection d'Hyacinthe. Il purifie le sang, & chasse les vers & les

venins. On fait aussi des sels & des teintures de corail, qui ont d'excellens usages. Le *bois de corail* est un arbrisseau d'Amérique, qui porte une graine aussi rouge que le corail de cette couleur. On en fait des bracelets.

CORALINE, s. f. Espece de mousse marine, qui s'attache au corail, d'où elle tire son nom. C'est un spécifique merveilleux pour les vers. On en fait avaller une drachme aux enfans. On appelle *coralines*, au Levant, les barques qui servent à la pêche du corail.

CORALLCIDE, s. m. Semence du corail, lorsqu'il commence à végéter, & qu'il n'a pas encore reçu toute sa perfection. Il se dit aussi des plantes qui ont de la ressemblance avec le corail, ou qui en font une espece.

CORBEAU, s. m. Gros oiseau noir, qui vit de la chair des animaux qu'il trouve morts. Le *corbeau de mer*, est un poisson qui a le dos bleu, le ventre blanc, les côtés rouges, & la tête fort grande. *Corbeau* est aussi un terme d'Architecture, qui signifie une grosse console, moindre en hauteur qu'en saillie, dont l'usage est pour soulager la portée d'une poutre. Ces corbeaux sont quelquefois de fer.

CORBEGEO, s. m. Nom d'un oiseau aquatique, qui est fort commun dans le Nord de l'Amérique.

CORBEILLE, s. f. Petit panier de forme ronde, ou ovale, qui sert ordinairement à mettre des fleurs, ou d'autres choses agréables & légeres. En Sculpture, c'est un ouvrage en forme de panier rempli de fleurs, ou de fruits, qui se place sur un cariatide, ou qui termine quelque décoration d'Architecture. En termes de Guerre, c'est une espece de gabion, rempli de terre, qu'on met sur un parapet, pour se couvrir.

CORBILLON, s. m. Nom qu'on donne en mer, à un demi-baril où l'on met chaque jour, le biscuit pour l'équipage.

CORBIN, s. m. Vieux mot qui a signifié corbeau, mais qui n'est plus d'usage que dans *bec de corbin*, pour signifier ce qui a la forme du bec de cet animal.

CORCHORE, s. m. Plante d'Egypte, qui est un des alimens les plus communs des habitans du pays.

CORDAGE, s. f. Nom d'une danse fort lascive des Anciens, qui ne se dansoit guères que dans l'yvresse.

CORDELIERE, s. f. Terme d'Architecture. C'est un petit linteau qui se met sous ce qu'on appelle les patenotres. En terme de Blason, c'est un petit filet plein de nœuds, qui entoure l'écu, dans les armes des veuves & des filles. C'est aussi une espece de collier que les femmes portent au cou. *Cordeliere* est encore le nom d'un ordre de Chevalerie, institué par Anne de Bretagne, après la mort de Charles VIII, qui avoit pour devise, *j'ai le corps délié*, par allusion à *cordeliere*.

CORDELIERS, s. m. Religieux de l'ordre de Saint-François d'Assise, institué au commencement du treizième siécle. Ils porterent d'abord le nom de *pauvres Mineurs*; ensuite celui de *Freres Mineurs*. Les uns font venir celui de *Cordeliers* d'un simple usage populaire, fondé sur ce qu'ils ont une corde pour ceinture. D'autres racontent qu'ayant servi à repousser les Infideles, sous Saint Louis, on répondit à ce Prince, qui demandoit leur nom, que c'étoient des gens de *corde liés*; ce qui fit continuer de les appeller ainsi. Leur habit est gris, avec un capuce & un manteau de même couleur. Les Religieuses Cordelieres portent aussi la ceinture de corde & l'habit gris.

CORDELLE, s. f. Corde de

grosseur moyenne, qui sert à guider les pontons, en traversant les rivieres, & sur mer, à divers usages de chaloupes.

CORDIAL, s. m. lat. Liqueur agréable & vivifiante, qu'on fait prendre dans les évanouissemens d'esprits animaux, pour fortifier le cœur. Ce mot est aussi adjectif dans le même sens, comme dans le sens moral, où il signifie ce qui est sincere, affectueux, & qui vient du cœur.

CORDON, s. m. Outre sa signification commune, ce mot est le nom d'un ornement des murs, consistant dans une bande extérieure de pierre arrondie, qui regne dans toute leur longueur. Aux ouvrages de terre, le *cordon* s'appelle *fraise*. On donne aussi le nom de *cordon*, dans une Galere, à la hauteur de l'enceinte, qui est d'environ trois pouces.

CORDON DE BLASON. Les Prélats ont chacun leur *cordon* différent, qui accompagne l'écusson de leurs armes, & pend au chapeau qu'ils portent, pour cimier. De ce *cordon*, qui se divise & se subdivise, pendent de choque côté de l'écusson, un certain nombre de houpes, suivant la dignité. Les Cardinaux ont un cordon rouge, d'où pendent, de chaque côté, quinze houpes de même couleur, en cinq rangs. Les Archevêques ont le cordon & dix houpes de sinople, en quatre rangs. Les Evêques l'ont aussi de sinople, mais n'ont que six houpes en trois rangs. Les Protonotaires n'ont que trois houpes, aussi de sinople, &c. Le *cordon* d'un ordre de Chevalerie est le ruban auquel on en porte les marques attachées, passé ordinairement en écharpe, de droite à gauche, ou de gauche à droite. On dit d'un Chevalier de l'ordre du Roi, c'est un *cordon bleu*.

CORDONNIER, s. m. Nom des Artisans qui travaillent à faire des souliers. C'est une mauvaise plaisanterie de faire venir ce nom des cors qu'un soulier mal fait donne aux pieds. Il vient d'une sorte de cuir, nommé *cordouan*, parce qu'on le tiroit de Cordoue, en Espagne, qui servoit autrefois à faire le dessus des souliers. Cette origine est prouvée par l'usage du même tems, qui étoit d'écrire & de prononcer *cordoanier* ou *cordouanier*. On appelle *Freres cordonniers*, des communautés de ces Artisans, établies en plusieurs villes de France, dont la premiere fut instituée à Paris, par un Maître Cordonnier, nommé Michel *Buch*, sous la protection du pieux Marquis *de Renty*, en 1642.

COR-HYDRÆ, ou CŒUR D'HYDRE, s. m. lat. Etoile de la seconde grandeur, qui est au centre de la constellation, nommée l'*Hydre*.

CORIAMBE, s. m. gr. Terme de prosodie, & nom d'un pied de vers, grec & latin, composé d'une longue, deux breves & une longue, c'est-à-dire, d'un corée & d'un Iambe.

CORIANDRE, s. f. grec. Semence d'une herbe de même nom, qui est d'une odeur & d'un goût fort agréable, quoique la plante n'ait aucune de ces deux qualités. On couvre cette semence de sucre, en forme de gros anis, & l'on prétend qu'elle fortifie l'estomac, surtout pour la digestion, qu'elle est bonne pour les vers, & qu'elle réveille les esprits, &c. La fleur de coriandre est blanchâtre.

CORINTHIEN, adj. gr. Ordre d'Architecture, le plus noble, le plus riche, & le plus beau des cinq ordres. Son chapiteau est orné de deux rangs de feuilles, entre lesquelles s'élevent de petits rangs qui forment les volutes, &c.

CORIS ou KORIS, s. m. Nom que les Européens donnent ordinairement à de petites coquilles

qui servent de monnoie dans plusieurs Pays des Indes orientales, & de l'Afrique. On en pêche beaucoup aux Isles Maldives, & les Hollandois en font un commerce.

COR-LEONIS, s. m. Etoile de la premiere grandeur, au centre de la constellation du Lion.

CORLIEU ou COURLI, s. m. Oiseau de mer dont le plumage est gris avec des taches noires & rougeâtres. Il a le bec courbé & les jambes longues.

CORMIER, s. m. Arbre dont le fruit, nommé *corme*, croît en petites grappes comme le raisin. Ses fleurs sont blanches, & ses feuilles à peu près semblables à celles du Frêne. On distingue le cormier sauvage, & le domestique, & l'on distingue encore différentes especes de l'un & de l'autre. Le bois de cormier s'employe à de petits ouvrages de menuiserie, tels que des fûts & des moulures d'outils. Le cormier d'Amérique est beaucoup plus grand que celui de l'Europe, & son fruit est plus gros.

CORMIERE, s. f. Partie d'un vaisseau, ou piéce de bois, qui forme le bout de la poupe.

CORMORAN, s. m. Oiseau de mer, qui a le bec crochu & fort pointu, ce qui le rend très-redoutable au poisson, dont il fait sa nourriture. On prétend qu'après l'avoir pris il le jette en l'air, pour le recevoir par la tête dans son bec. On le dresse à la pêche, avec la précaution de lui mettre un anneau de fer, au bas du cou, pour empêcher qu'il n'avalle sa proie. On tient que sa peau, bien préparée, donne une chaleur salutaire à l'estomac. Le plumage du cormoran est un gris foncé, excepté au-dessous du cou & du ventre, où ses plumes sont blanches & bordées de noir. Ses pieds sont noirs & couverts d'écailles.

CORNAC, s. m. Nom qu'on donne, dans les Indes, au conducteur d'un éléphant. Il est assis sur le cou de l'animal, & tient en sa main, au-lieu de bride, deux crochets de différente grandeur, dont il se sert pour le gouverner, en le frappant au front.

CORNACHINE, adj. *La poudre cornachine* est un purgatif, composé d'antimoine diaphoretique, de diagrede, & de crême de tartre, mêlés en parties égales.

CORNALINE, s. f. Pierre précieuse, dont on fait des cachets, & d'autres bijoux. On n'en trouve point de morceaux qui ayent plus de trois pouces de hauteur. Elle est ordinairement blanche, & d'un orangé rougeâtre. Elle souffre le feu; ce qui fait qu'elle peut être peinte en émail.

CORNE, OUVRAGE A CORNE, s. m. Terme de fortification. C'est une piéce extérieure dont la tête est fortifiée de deux demi-bastions, joints par une courtine, & fermés des deux côtés par deux aîles paralleles l'un à l'autre. On appelle *corne ducale*, ou *corno*, un bonnet dont la pointe est arrondie par derriere, que le Doge de Venise porte, pour marque de sa dignité. *Corne de Vache*, en Architecture, est une espece de voute, en cône tronqué.

CORNE D'ABONDANCE, s. f. En langage Poëtique. C'est une corne de la chevre Amalthée, nourrice de Jupiter, de laquelle il avoit voulu, pour récompense, qu'il sortît sans cesse une abondance de toutes sortes de biens. Les Peintres & les Sculpteurs la représentent avec une large ouverture, d'où l'on voit sortir des fleurs & des fruits.

CORNE D'AMMON, s. f. Pierre dure & raboteuse, couleur de cendre, qui se trouve souvent au sommet des Montagnes, & qui est courbée comme une corne de Belier, semblable à celles qu'on

donnoit à Jupiter Ammon. Lorsqu'on la met dans le vinaigre, ou dans quelque autre acide, elle se remue comme un animal.

CORNÉE, s. f. Nom de la seconde tunique de l'œil, substance dure & transparente, qui se leve par petites écailles, comme de la corne. La Lune *cornée*, en Chymie, est la précipitation de l'argent, en forme de caillé blanc, formé par des mêlanges de crystaux.

CORNEILLE, s. f. Oiseau qui a toutes les propriétés du corbeau, mais qui est moins gros. Quoiqu'il ait communément le plumage noir, il s'en trouve qui l'ont moitié noir & moitié gris, qu'on nomme *corneilles emmentelées*. On en distingue une autre sorte qui est picotée de blanc, & qui est la *Monedule* des Latins. Ceux qui prennent la *corneille* pour la femelle du corbeau, se trompent. *Corneille* est aussi le nom d'une plante, dont le jus est un excellent vulneraire.

CORNEMUSE, s. f. Instrument de Musique champêtre, à vent & à anche. Il est composé de trois chalumeaux, & d'une peau remplie de vent, qu'on serre sous le bras pour en jouer, en remuant les doigts sur les trous des chalumeaux.

CORNEOLE, s. f. Plante dont les Teinturiers font leur couleur verte, & qui ressemble beaucoup à la plante du lin. Elle croît dans les Prés. Sa fleur est jaune, & sa graine est renfermée dans des gousses.

CORNET A BOUQUIN, s. m. Espèce de grande flute dont on se sert dans les chœurs, pour soutenir les voix. Son étendue n'est que de l'octave. On appelle aussi *cornet à Bouquin*, un instrument grossier, composé d'une simple corne de bœuf, qui sert aux Pâtres pour rassembler leurs troupeaux; & telle est apparemment l'origine du nom. *Cornet* est aussi un terme d'orgue, qui signifie un de ses principaux jeux. L'orgue a différens cornets, qui ont chacun leurs tuyaux & leurs touches. *Corner*, se dit, dans le figuré, pour *crier beaucoup*, comme si l'on se servoit d'un *cornet*. On appelle *cornets de Mer*, certains gros coquillages, qui sont tournés en forme de vis, & dont on fait un instrument de musique fort aigu, en les perçant par le bout. Le *cornet de pourpre* est un petit poisson qu'on prend pour l'ancienne pourpre, & qui sert à la teinture.

CORNETTE, s. m. Titre Militaire. C'est l'Officier qui porte l'étendart dans chaque compagnie de Cavalerie & de Dragons. Son poste, dans un combat, est à la tête de l'Escadron. Dans les marches, il est entre le troisiéme & le quatriéme rang. Le *Cornette* commande la Compagnie après le Lieutenant. On dit *enseigne* des Mousquetaires, & *guidon* des Gendarmes, au-lieu de *cornette*. En terme de Marine, la *cornette* est un pavillon blanc quarré, qui marque la qualité de chef d'Escadre. Il la porte au grand mât, s'il commande en chef, & au mât d'artimon lorsqu'il fait partie d'une Flotte. Dans quantité de Villes, la *cornette* est une sorte de chaperon que les Magistrats portent sur l'épaule, pour caractere de leur dignité. C'est aussi une bande de soie que les Professeurs du College Royal portent autour du cou, & qui étoit autrefois particuliere aux Docteurs en droit. C'est encore le nom d'une sorte de barre de fer, avant qu'elle soit forgée, & celui d'une fleur sauvage, qui ressemble à la violette, & qui devient double lorsqu'elle est cultivée. En langage de Fauconnerie, la houpe de l'oiseau se nomme *cornette*.

CORNICHE, s. f. Troisiéme & plus haute partie de l'entablement d'Architecture. Elle est diffé-

rente suivant les ordres. On appelle corniche d'appartement toute saillie qui sert à soutenir un cintre, ou un platfond, & l'on en distingue plusieurs sortes.

CORNICHONS, s. m. Petits concombres, ainsi nommés de leur forme, qui se terminent en deux pointes assez semblables à de petites cornes. On ne donne ce nom qu'à ceux qui sont confits au vinaigre, parce qu'on les choisit fort petits, pour cette préparation. On nomme *cornichon va devant*, une sorte de Jeu, à qui va plus vite en ramassant quelque chose. *Montagne* prétend que c'étoit le jeu de Scipion & de Lælius, sur le rivage.

CORNIER, adj. Un *Pilastre cornier*, en Architecture, est celui qui fait l'encognure d'un bâtiment. On donne le même nom à tout poteau, ou toute piéce de bois, qui est dans un angle. Les quatre quenouilles qui soutiennent l'impérial d'un carosse se nomment aussi *corniers*. On appelle *corniere* la pente & même le canal de tuile, ou de plomb, qui est dans l'angle de deux édifices joints ensemble. En termes de Blason, *corniere* se dit d'une anse en forme d'anse de pot.

CORNOUILLER ou CORNIER, s. m. Arbre dont le fruit, nommé *cornouille*, a la forme de l'olive, & devient rouge en meurissan. On prétend que sa fleur est un poison pour les Abeilles. Ses feuilles ont la propriété de dessécher les plaies. On distingue le cornouiller mâle, & le femelle, qui n'a pas le tronc si épais.

CORNUAU, s. m. Poisson qui ressemble beaucoup à l'alose, & qui monte en même-tems qu'elle dans les rivieres, mais qui lui est fort inférieur en bonté. Sa seule différence est d'être plus court.

CORNUE, s. f. Nom d'un vaisseau chymique de verre, à col recourbé, & qui est enduit de terre, de l'épaisseur d'un pouce, pour servir à la distillation de certaines matieres. Il s'appelle aussi *Retorte*, à cause de sa figure.

COROLITIQUE, adj. lat. Nom d'une colomne d'Architecture, ornée de feuillages, en forme de *couronnes* spiriales, telles qu'on en voit aujourd'hui dans les décorations de théâtre. On employoit autrefois des colomnes pour élever des statues, qui en prenoient aussi le nom de *corolitiques*.

COROLLAIRE, s. m. lat Terme de Mathématique. C'est la conséquence, ou la conclusion, qu'on tire d'une démonstration précédente. Les problêmes & les théorêmes ont ardinairement leurs corollaires.

CORONAL, adj. lat. Nom que les Médecins donnent à l'os du front, & à la suture qui fait l'emboîtement du crâne. C'est aussi le nom de deux arteres qui viennent de l'aorte, avant sa séparation du pericarde, & qui fournissent du sang au cœur.

CORONER, s. m. Officier de la Justice Angloise, dont les fonctions se réduisent à prendre des informations, avec le *Jury*, & douze voisins, sur ceux qui finissent leur vie par une mort violente. Chaque Province a plusieurs coroners.

CORONILLE, s. f. Nom d'un arbrisseau, fort commun en Espagne, dont les fleurs sont jaunes & disposées en forme de petite couronne. Elles servent pour les lavemens & les cataplasmes émolliens.

CORONOIDE, adj., formé du grec & du latin, qui s'employe dans les Arts au lieu de *coronaire*, c'est-à-dire, pour signifier ce qui a la *forme* d'une couronne.

COROSOL, s. m. Espece de melon des Antilles, dont on vante beaucoup la bonté. Il croît sur un

arbrisseau semblable au laurier. D'autres le nomment *curaço*, parce qu'il vient de cette Isle Hollandoise.

COROZE, s. m. Poisson, ou monstre marin, dont les dents sont si tranchantes, qu'elles coupent le bras, ou la cuisse d'un homme, comme le meilleur sabre. Il est commun près du Cap de Comorin.

CORPORAL, s. m. lat. Nom d'un linge consacré aux usages ecclésiastiques, qui se met sur l'Autel, pour y poser l'Hostie, pendant la Messe. On prétend qu'il représente le linceul, ou le suaire, dans lequel Notre-Seigneur fut enséveli.

CORPORATION, s. f. lat. Ce mot, qui n'est en usage qu'en Angleterre, ou lorsqu'on parle des usages de ce pays, signifie une communauté, ou tous les habitans dont le *corps* d'une communauté est composé. La *corporation* de Bristol, c'est le *corps* des habitans.

CORPULENCE, s. m. latin. Grosseur, embonpoint du corps.

CORPUSCULES, s. m. latin. Petites parties de matieres, qui existent séparées dans la nature, ou qui se lient pour composer les corps. On appelle *Philosophie corpusculaire*, un systême de Physique, où l'on explique les Phénomènes par le mouvement, le repos, la position, l'arrangement, &c. des corpuscules. Les sons, les odeurs, la lumiere, &c., ne peuvent être expliqués autrement. Les *corpusculites* sont les partisans de cette Philosophie.

CORRECT, adj. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui est soigneusement exécuté, avec autant de propreté que de justesse. Il se dit de toutes sortes d'ouvrages. *Correction* est le substantif, & s'employe dans le même sens.

CORRECTEUR, s. m. lat. Titre d'office dans quelques ordres Religieux, tels que les Minimes. C'est le nom du Supérieur de chaque couvent. Les Correcteurs des Comptes sont des Officiers de cette chambre, qui vérifient les comptes qu'on y rend, & qui marchent entre les Maîtres & les Auditeurs. En termes d'Imprimerie, le Correcteur est celui qui lit les premieres épreuves d'un livre, pour réparer les fautes d'impression.

CORRECTIF, s. m. lat. Ce qui corrige, ce qui adoucit une chose, en la réduisant à un juste tempérament.

CORREGENT, s. m. lat. Terme d'administration civile, qui se dit de celui qui exerce la Régence d'un état avec un autre, c'est-à-dire, avec égalité de puissance.

CORRELATION, s. f. lat. Relation reciproque entre deux choses, telle qu'elle est entre les qualités de pere & de fils.

CORRESPONDANCE, s. f. Terme de relation, qui signifie, de la part de plusieurs personnes, ou de plusieurs choses, une disposition, ou une action mutuelle. Il s'applique à quantité d'usages dont le fond emporte ce sens. Correspondance d'inclination & de sentimens. Correspondance de lettres. Correspondance d'un appartement à l'autre. On appelle *correspondant*, celui qu'on a chargé de quelque affaire dans un lieu où l'on n'est pas, & de qui l'on reçoit des informations régulieres ; ou simplement, une personne avec laquelle on est en commerce de lettres.

CORRIDOR, s. m. Mot tiré de l'Italien, qui signifie une allée le long des chambres, ou des appartemens d'une maison. En termes de fortifications, le *chemin couvert* s'appelle quelquefois le *corridor du bastion*.

CORRODER, v. act. Terme Chymie. C'est calciner quelque matiere par des corrosifs. Ce mot est purement latin, comme ses dérivés. *Corrosion*, s. f., signifie l'a-

tion de corroder. Elle se fait de plusieurs manieres différentes, telles que la *précipitation*, l'*amalgation*, la *stratification*, &c. *Corrosif*, adj., signifie ce qui ronge, ce qui mine & détruit par degrés.

CORROI ou CONROI, s. m. Epaisseur de terre, sur-tout de terre glaise, qui sert à retenir les eaux des bassins des fontaines, des réservoirs, &c. De-là vient *corroyer*, qui signifie *paîtrir soigneusement* le sable, la chaux, &c., avec de l'eau, pour en faire de meilleur mortier; ou battre de la terre glaise, pour en faire un corroi. *Corroyer le fer*, c'est le battre à chaud pour l'endurcir en le condensant. *Corroyer le bois*, c'est commencer à le travailler avec le rabot.

CORRUDE, s. m. Nom d'une sorte d'asperge sauvage, dont on croit les racines bonnes, en décoction, pour la jaunisse, la rétention d'urine, & les douleurs de reins. Elle croît dans les lieux secs & pierreux.

CORRUPTIBLES, s. m. lat. Hérétiques du sixieme siécle, qui prétendoient que Jesus-Christ avoit été sujet aux douleurs, aux passions, & que sa chair étoit corruptible.

CORSAGE, s. m. Taille, ou figure générale du corps. Ce mot ne se dit guères que de la taille des chevaux.

CORSAIRE, s. m. Celui qui commet, sur mer, des brigandages & d'autres actes de pyraterie, sans commission d'aucun Prince. Ce mot s'applique particuliérement aux Pyrates de la Méditerranée Italique. Les Corsaires de Barbarie, &c.

CORSELET, s. m. Ancienne armure défensive, dont les Piquiers avoient le corps couvert. Les femmes appellent *corset* un corps de jupe, garni de baleines, qui sert à leur soutenir la taille.

CORSOIDE, s. f. Nom d'une pierre figurée, qui est une sorte d'Agathe, du moins par sa couleur. Elle représente une tête, dont la chevelure imite celle de l'homme.

CORTUSE, s. m. Plante de quelques cantons d'Italie, dont les feuilles ressemblent à celles de la vigne, mais sont plus petites, & qui porte des fleurs purpurines. On prétend qu'elle est excellente pour les douleurs des nerfs & des jointures.

CORVETTE, s. m. Nom d'un petit bâtiment de mer, à voiles & à rames. C'est une espece de barque longue, qui n'a qu'un grand mât, & un petit mât d'avance. Elle sert pour aller à la découverte, & pour porter des ordres, parce qu'elle va très-vite. C'est le *Sloop* des Anglois. Tout bâtiment au-dessous de vingt canons passe pour corvette, en France.

CORUSCATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *éclat de lumiere*, & qui n'a d'usage qu'en parlant de méteores.

CORYBANTES ou CURETES. Prêtres de la Déesse Cybele, très-fameux dans l'ancien Paganisme, parce qu'ils avoient le pouvoir d'inspirer l'épouvante & la terreur; d'où venoit le nom d'une maladie, appellée *corybantiasme*, qui étoit une espece de phrénesie.

CORYDALE, s. m. gr. Plante qui passe pour une espece de fumeterre, & qu'on prend, en poudre, contre la colique. Ses feuilles ressemblent à celles de la coriandre.

CORYMBES, s. m. gr. Têtes, ou sommités, en forme de petits bouquets de grains de lierre, qui viennent au haut de plusieurs plantes.

CORYPHÉE, s. m. Mot grec, qui s'est naturalisé dans notre langue, pour signifier celui qui est à la tête de quelque chose, ou qui se distingue, par quelque chose de louable, entre plusieurs autres.

CORYZE, f. f. gr. Fluxion, ou distillation d'humeurs âcres, de la tête, sur les narines.

COSCOME, f. m. Arbre du Monomotapa; qui porte un fruit de fort bon goût, mais purgatif à l'excès.

COSMÉTIQUES, f. m. Mot qui signifie, dans son origine grecque, ce qui est capable d'embellir. On nomme aussi les préparations de fard, & d'autres remedes qui embellissent la peau.

COSMIQUE, adj. gr. Terme d'Astronomie, qui se dit du lever ou du coucher d'un Astre, lorsque l'un ou l'autre arrive au même degré de l'écliptique, que le lever du Soleil. *Voyez* ACHRONIQUE & HELIAQUE.

COSMOGONIE, f. f. gr. Mot composé, qui signifie, description de la maniere dont l'Univers a été créé ou formé.

COSMOGRAPHIE, f. m. gr. Science qui enseigne la structure, la forme, la disposition & les rapports des parties de l'Univers, & la maniere de représenter sur un plan. Elle consiste en deux parties, l'Astronomie & la Géographie. Le *cosmographe* est celui qui la cultive. *Cosmographique*, adj., se dit de ce qui s'y rapporte.

COSMOLABE, f. m. gr. Instrument de Mathématique, qui sert à prendre des mesures de Cosmographie.

COSSAS, f. m. Toile de mousseline, unie & fine, que les Anglois font fabriquer aux Indes orientales, & qu'ils en apportent. On appelle *cossarts-broun*, des toiles de coton écrues, qui viennent des mêmes Régions.

COSSE, f. m. Mesure de chemin, en usage dans les Indes. Elle est de deux mille cinq cens pas géométriques On appelle du parchemin *en cosse*, la peau de mouton, dont on a fait seulement tomber la laine, c'est-à-dire, telle qu'elle sort de la Megie. *Cosse de Geneste* est le nom d'un ancien Ordre de Chevalerie, institué en 1234, par Louis XI, ou saint Louis. Le collier étoit composé de cosses de Genestes, entrelacées de Fleurs-de-lys d'or, avec une croix fleurdelisée au bout; & la devise, *Exaltat humiles*.

COSSIQUE, adj. *Nombre cossique*. On donne ce nom aux nombres d'une progression géométrique exprimée en caracteres d'Algébre. On prétend même que *cosse* signifioit autrefois ce qui s'appelle aujourd'hui l'*Algébre*. Ce mot paroît emprunté des Italiens, qui appellent l'Algébre *cosa*.

COSTIERS, adj. *Pilotes côtiers*. On donne ce nom, en termes de mer, aux Pilotes qui connoissent parfaitement les côtes, les rades, les ports, les rivieres, & qui entendent la maniere d'y gouverner les vaisseaux. Ceux qui sont expérimentés pour la pleine mer, se nomment *Hauturiers*.

COSTUMÉ, f. m. Mot Italien, qui signifie proprement usage, coûtume, mais qui se dit de tout ce qui regarde les bienséances, le caractere, les habillemens, les armes, la physionomie, les mœurs mêmes, de chaque tems, de chaque âge, de chaque peuple, &c. En un mot, le *costumé* est la vérité de l'idée & du goût qui conviennent à chaque chose. Il s'employe particuliérement en matiere de Peinture.

COSTUS, f. m. Racine aromatique, qui vient d'Arabie & des Indes, & qui entre dans la composition de la Thériaque. Il y a d'autres sortes de *costus*, tels que le *torticosus* & l'*indicus*, qui ont tous d'excellentes propriétés.

COTEAUX. *Ordre des coteaux*. Nom badin qu'on a donné, dans le siécle précédent, aux gens d'un goût fin & délicat, qui non-seu-

lement sçavoient distinguer les meilleurs vins, & de quel *côteau*, ou de quel vignoble, ils venoient, mais qui avoient la même délicatesse de goût pour tout ce qui sert à la bonne chere. Un *profès de l'ordre des coteaux*, ou simplement un *coteau*, étoit un gourmand du premier ordre; en faisant entrer, dans cette idée, tout ce qui fait les délices de la table.

COTHURNE, f. m. gr. Chaussure élevée des Anciens, qui montoit jusqu'au milieu de la jambe, & qui étoit employée particuliérement au Théâtre, dans la représentation des Tragédies; d'où est venue l'expression figurée *chausser le cothurne*, pour dire, composer des Tragédies, ou des Vers nobles & pompeux.

COTICE, f. f, Terme de blason. Ce sont des bandes qui en côtoyent d'autres, & qui prennent ce nom, lorsqu'elles passent le nombre de huit. *Cotiée* se dit du champ de l'Ecu, qui porte ces bandes.

COTIGNAC, f, m. Nom d'une confiture, qui se fait de jus de coing, de sucre & de vin blanc, & qu'on rougit avec de la cochenille. Le cotignac d'Orléans est le plus estimé.

COTILLONS, f. m. Nom de diverses contre-danses, qui se dansent à quatre, ou à huit.

COTINUS, f. m. Arbrisseau dont le bois est fort jaune & sert aux teintures de cette couleur. Ses branches se terminent par une touffe d'une espece de plumes blanchâtres. Ses feuilles, qui ressemblent à celles du Terebynthe, sont bonnes, en décoction, pour les ulceres de la langue & du gozier.

COTONIER, f. m. Arbrisseau, de la hauteur de nos Pêchers, qui porte une fleur de la grandeur d'une Rose. Après cette fleur vient un fruit de figure ovale, de la grosseur d'une noix, avec sa coque, dans laquelle on trouve une sorte de laine blanche & délicate, qui s'appelle *coton*, & qu'on file pour divers usages connus. L'Asie, l'Afrique & l'Amérique en produisent beaucoup. Il y a des cotonniers rampans, dont le coton est fort estimé.

COTONINE, adj. Pierre précieuse, qui se nomme aussi *Albâtre cotonine*, & qui est une espece d'Agathe. Il s'en trouve en plusieurs endroits d'Italie. C'est aussi le nom d'une grosse toile, mêlée de coton & de chanvre.

COTTE-D'ARMES, f. f. Espece de petit manteau, que les chevaliers mettoient autrefois par-dessus leurs armes, à la guerre & dans les tournois, ouvert par les côtés, avec des manches courtes, & qui leur descendoit jusqu'au nombril. Les Hérauts d'armes conservent encore l'usage de cette tunique. La *cotte de maille* étoit une armure défensive taillé en forme de chemise, & tissue de petits anneaux, ou de mailles de fer.

COTTERIE, f. f. Mot ancien, qui signifioit un certain nombre de Paisans, unis ensemble pour tenir les terres d'un Seigneur. On disoit, dans ce sens, *tenir des terres en cotterie*; & de-là est venu le terme de *cotterie*, qui se conserve encore, pour signifier *société familiere* entre certaines personnes. Dans la premiere origine, il venoit apparemment de *cottier*, qui étoit opposé à *Fief*, & qui se disoit d'un lieu, ou de terres tenues par une *cotterie*.

COTTIMO, subst. m. Nom d'une imposition, que les consuls des Echelles du Levant mettent sur les vaisseaux, par ordre de la cour, à tant pour cent; soit pour le remboursement de quelques avances, ou pour d'autres raisons.

COTULE, f. f. Plante, dont les semences sont en forme de cœur, & dont les feuilles res-

semblent à celles de la camomille. Sa fleur est couronnée ou nue.

COTUTEUR, s. m. lat. Celui qui est chargé d'une tutele, conjointement avec un autre. Les *cotuteurs* répondent solidairement. Une mere mineure de vingt-cinq ans ne peut être tutrice de ses enfans, quoique nommée par le testament de son mari, sans donner un *cotuteur*.

COTYLE, s. m. Mot grec, les Médecins employent, pour signifier l'emboîtement d'un os dans un autre, ou plutôt le creux d'un os dans lequel un autre os est emboîté. De-là vient, dans le même langage, le mot de *cotyledon*, qui signifie l'orifice des veines umbilicales, & qu'on employe aussi pour signifier l'enflure de certains vaisseaux.

COTYLEDON, s. m. gr. Plante froide, dont les fleurs & la racine s'appliquent en cataplasme, pour les ardeurs d'estomac. Les Latins l'appelloient dans leur langue, *Nombril de Venus*. Sa racine est ronde, & ses feuilles en forme de petite coupe. Il y a un autre cotyledon qui a la feuille platte.

COUCHIS, s. m. Terme d'art. On donne ce nom aux poutres, à la terre & au pavé, qui font le dessus d'un pont; mais particuliérement au sable qu'on met sous le pavé. Les Doreurs appellent *couchoir* un petit instrument de buis, avec lequel ils prennent les feuilles d'or. Le *coucher*, en termes d'Astronomie, est la descension des signes, pour se cacher au-dessous de l'horison.

COUCOU, s. m. Nom d'un oiseau de la grosseur d'un pigeon, & d'un plumage gris-brun. Son nom exprime son cri. On prétend qu'il fait ses œufs dans le nid des autres oiseaux. Il étoit consacré à Jupiter. Il y a une fleur printanniere, qui se nomme *coucou*, ou *primevere*.

COUDÉE, s. f. Mesure qui se prend depuis le coude jusqu'au bout de la main. Cependant la grande coudée des Anciens étoit de neuf de leurs pieds: mais ils en avoient deux autres; la petite, d'un pied & demi; & la moïenne, de deux pieds.

COUDELATE, s. f. Nom de certaines piéces de bois, à l'usage d'un vaisseau, qui ont plus d'épaisseur aux extrêmités qu'au milieu.

COUDRAN, s. m. Espece de goudron, ou plutôt mêlange de plusieurs ingrédiens, que les bateliers de la Seine employent, pour faire durer long-tems leurs cordes.

COUDRER, v. act. *Coudrer* les cuirs, ou les brasser, c'est les remuer en tournant, dans la cuve, avec le tan & l'eau chaude, pour les rougir.

COUDRIER, s. m. Arbrisseau commun, qui porte pour fruit des noisettes. On en distingue deux sortes; le domestique, ou celui qui étant cultivé, porte des noisettes plus grosses que l'autre, & couvertes en dedans d'une pellicule rouge, qui se nomment *noisettes franches*; l'autre est sauvage, c'est-à-dire, qu'il produit, sans culture, des noisettes plus petites & moins agréables. On prétend que le coudrier est l'ennemi des serpens. Le coudrier de la Guadeloupe ne ressemble au nôtre que par la disposition de ses branches. Il porte une sorte de groseille rouge, ou blanche. Ses feuilles guérissent, dit-on, les ulceres invéterés.

COUENNEUX, adj. Les Médecins disent du sang, qu'il est *couenneux*, lorsque sur sa surface, il se forme une espece de peau, qui a quelque ressemblance avec la couenne, ou la peau du lard.

COUET, s. m. Nom de certaines grosses cordes de vaisseau, qui s'amarrent aux voiles, & qui sont différentes des écoutes.

COUETTE, s. f. Piéce creuse, de fer, ou d'autre métail, dans laquelle tourne le pivot d'une porte, ou l'arbre d'une machine.

COUFLES, s. f. Nom qu'on donne aux balles, dans lesquelles le Senné nous vient du Levant.

COUHAGE, s. f. Nom d'une espece de féves qu'on apporte des Indes orientales, & qu'on employe contre l'hydropisie.

COULANT, s. m. Nom d'un ornement de pierreries, que les femmes ont porté au cou, composé d'un gros diamant, & d'une croix au-dessous. Il a fait place aux nœuds de diamans.

COULE, s. f. Grande robbe de dessus, à l'usage de quelques ordres religieux.

COULER. Ce verbe est neutre pour signifier l'action d'un liquide qui coule; mais en termes d'art, il devient actif, & signifie *fondre*. Ainsi, l'on dit, *couler le plomb*, *le cuivre*, &c. *Couler à fond* un vaisseau, c'est le submerger. On dit aussi qu'un vaisseau *coule à fond*.

COULEUR, s. f. lat. Apparence de la superficie des choses materielles. *Newton* a trouvé que la lumiere est un composé de différentes couleurs, & que chaque rayon homogene, une fois séparé, conserve sa couleur originaire, sans qu'aucune réfraction, ou réflexion, ou mêlange d'ombre, soit capable de l'altérer; mais que les rayons sont en différens degrés plus refrangibles les uns que les autres, & que c'est de cette différence de refrangibilité que dépend la différence de leurs couleurs. Si la lumiere ne consistoit qu'en rayons également refrangibles, il n'y auroit, suivant Newton, qu'une seule couleur dans le monde, & il seroit impossible d'en produire aucune nouvelle, ni par réflexion, ni par réfraction. Les couleurs primitives sont le rouge, l'orangé, le jaune, le verd, le bleu, l'indigo, & le violet.

En Peinture, il y a beaucoup de différence entre *couleur* & *coloris*. Les *couleurs* sont des matieres molles, ou liquides, qu'on employe pour peindre. Le *coloris* est l'effet qui résulte des couleurs, lorsqu'elles sont employées.

COULEVRINE, s. f. Espece de canon, qui étant plus long que les piéces ordinaires, chasse beaucoup plus loin. Le diametre de son calibre est d'environ cinq pouces, & son boulet de seize livres.

COULEURS DE BLASON, s. f. On en distingue cinq; *Gueules*, ou le rouge; *Azur*, ou le bleu; *Sinople*, ou le verd; *Sable*, ou le noir; & *Pourpre*, qui est mêlangé de Gueules & d'Azur. L'origine de la plûpart de ces mots est incertaine.

COULEUVRE, s. f. lat. Espece de serpent, commun en France, & peu nuisible, quoiqu'il ait les dents venimeuses. Il a la tête platte, la queue pointue, & le dos marqueté de gris. Quelques-uns ne font pas difficulté de manger sa chair, après en avoir séparé la tête. La *couleuvre* étoit consacrée à Esculape.

COULISSE, s. f. Nom qu'on donne à l'espace qui est entre les ais, ou les pilastres, qui sont aux deux côtés d'un Théâtre, & qui forment une grande partie de la décoration. C'est par les *coulisses* que les Acteurs s'introduisent sur la Scene, & qu'ils en sortent.

COULPE, s. f. lat. Ce mot signifie *faute*, & n'est en usage que dans les Monasteres. Dire *sa coulpe*, c'est faire un aveu public de ses fautes, suivant la forme prescrite.

COULT, s. m. Nom d'une espece de bois de la nouvelle Espagne, qui s'employe dans la Médecine, & pour les ouvrages de Marqueterie.

COUP DE SOLEIL, s. m. Impression subite que fait un Soleil

ardent, ſur la tête, ou ſur quelque autre partie du corps, lorſqu'ayant été obſcurci par quelque nuage, il vient à ſe découvrir tout d'un coup. On prétend qu'une maniere infaillible de guérir le mal eſt de remplir d'eau fraîche, une groſſe bouteille, de la boucher de linge, & de la tenir, du côté qu'elle eſt bouchée, ſur la partie offenſée, qui doit être expoſée en même-tems au Soleil. C'eſt une méthode commune dans l'Amérique Méridionale. *Coup de Théâtre* ſe dit, en Poéſie dragmatique, d'un événement, ou d'une ſituation, qui frappe tout d'un coup l'eſprit, parce qu'on ne s'y attendoit point. *Coup de ſang* ſe dit d'un épanchement de ſang, qui ſe fait dans le cerveau, par la rupture ſubite de quelques vaiſſeaux ſanguins.

COUPE, ſ. f. Partie concave d'une voute ronde, qui ſe nomme autrement *coupole*, d'après les Italiens, c'eſt auſſi le nom d'un vaſe, moins haut que large, qui fait un ornement de Sculpture. En termes d'Art, *donner* plus ou moins *de coupe* aux joints des vouſſoirs d'un arc, c'eſt rendre l'inclination plus ou moins forte. *La coupe des pierres* eſt un Art particulier.

COUPÉ, ſ. m. Terme de danſe. C'eſt un pas qui ſe fait en paſſant un pied derriere, ou devant, l'autre. C'eſt auſſi un terme de blaſon, qui ſe dit d'une tête, ou de quelqu'autre membre d'animal, qui eſt coupé net ; & même de l'Ecu, lorſqu'il eſt partagé horizontalement en deux parties égales.

COUPE-GORGE, ſ. m. On appelle *coupe-gorge*, au Lanſquenet, le malheur de celui qui a la main, lorſqu'il tire ſa carte avant que d'en avoir tiré aucune de celles des Joueurs ; ce qui lui fait perdre tout ce qui eſt ſur le tapis.

COUPELLE, ſ. f. Petit vaiſſeau chymique, qui ſe fait avec de grandes préparations, pour le rendre propre à certaines opérations de cet Art. On nomme or, ou argent de *coupelle*, un or, ou un argent, très-fin, qui a paſſé par l'eſſai de la *coupelle*. Cet eſſai ſe fait avec du plomb. En termes de mer, une *coupelle* eſt une pelle de fer-blanc, qui ſert aux canoniers pour prendre de la poudre.

COUPEROSE, ſ. f. Eſpece de minéral vitriolique, qui ſe trouve dans les mines de plomb, & qui eſt ordinairement bleu, ou verd. Il y a une couperoſe artificielle, qui ſe fait de l'autre, & qui ſert aux teintures, ſur-tout à celles du cuir des cordonniers.

COUPLETS, ſ. m. Terme d'Art, qui eſt le nom de deux piéces de fer jointes enſemble avec des charnieres & des rivures. Les couplets ſervent de pentures pour les portes & les fenêtres.

COUPOIR, ſ. m. Inſtrument de monnoie, qui ſert à couper des lames d'or, d'argent, ou de cuivre, pour en faire des flans.

COUPOLE, ſ. f. *V.* COUPE.

COUPON, ſ. m., formé de couper, qui ſe dit d'une partie coupée de quelque choſe. En termes de Marchands de bois, un coupon eſt une certaine quantité de buches liées enſemble. Dix-huit *coupons* forment un train de bois flotté. *Coupon d'action* eſt un terme nouvellement introduit, pour ſignifier *une portion de la diviſion d'une action*. Chaque *coupon d'action* de la compagnie des Indes, porte l'empreinte du ſceau de la compagnie.

COUPURE, ſ. f. En termes de guerre, on donne ce nom aux retranchemens d'un camp, aux lignes, & à toute ouverture de la terre, en forme de foſſé.

COURADOUX, ſ. m. Eſpace qui eſt entre deux ponts d'un vaiſſeau. Sur les Galeres, c'eſt le lieu où couchent les Soldats.

COURANT, f. m. Terme de mer. C'est une direction particuliere du mouvement des eaux, qui se portent impétueusement vers un point fixe, sans qu'on en connoisse la cause.

COURANTE, f. f. Nom d'un air particulier de Musique, composé suivant certaines régles. C'est aussi le nom d'une danse à deux, sur le même air.

COURBARIL, f. m. Arbre des plus hauts & des plus gros de l'Amérique, dont le bois sert à faire des rouleaux pour les moulins à sucre. Il porte un fruit qui contient une moëlle farineuse, du goût & de la couleur de notre pain d'épice. Il produit aussi, dans sa vieillesse, une gomme dure & transparente, qui rend au feu une odeur fort agréable.

COURBATON, f. m. Nom qu'on donne, sur mer, à diverses piéces courbes de charpenterie.

COURBATU, adj. Terme de manége, qui signifie l'état d'un cheval qui n'a pas la respiration libre, soit qu'il ait été trop poussé, ou que le mal vienne d'une cause intérieure. Le battement de flanc qu'il souffre alors, s'appelle *courbatue*. D'autres l'appellent *courbature*, qui se dit aussi, dans les hommes, d'une lassitude douloureuse de tous les membres.

COURBE, f. f. Terme de Géométrie, qui se dit pour *ligne courbe*. Les *courbes*, en charpenterie, sont des piéces de bois coupées en arc. Sur les Rivieres, on appelle *une courbe de chevaux*, deux chevaux accouplés qui tirent les bateaux. La *courbe* est aussi une maladie de chevaux, qui consiste dans une tumeur calleuse au-dedans du jarret.

COURBET, f. m. Nom des parties du bois d'une selle, ou d'un bât, qui sont un peu élevées en arc.

COURBETTE, f. f. Saut de manége, qu'un cheval fait en portant les deux pieds de devant en l'air, & faisant suivre les pieds de derriere avec une cadence égale.

COURBURE, f. f. Terme de Géométrie. C'est l'inclinaison d'une *courbe*. Les Architectes appellent aussi *courbure* les revers des feuilles de chapiteau.

COURCE, f. f. Terme de Jardinage. C'est le bois qu'un Vigneron laissé à la taille.

COURCIVE, f. f. Terme de mer, qui signifie un demi-pont qu'on fait, de chaque côté, sur les petits bâtimens qui ne sont pas pontés. Ce nom vient d'une longue & forte piéce de bois, nommée aussi *courcive*, qui sert intérieurement à la liaison des parties d'un vaisseau.

COURÇON, f. m. Nom d'une sorte de fer, qui se vend en piéces de deux à quatre pieds de long, sur deux pouces & demi de quarré.

COURÉE, f. f. Terme de mer. Donner la courée à un vaisseau, c'est le frotter, pour les voyages de long cours, d'une composition de suif, de résine, de souffre, de verre brisé, &c. pour le garantir des vers. Le *couret* est une autre composition, qui s'employe dans la même vûe.

COURGAILLET, f. m. grec. Nom qu'on donne au cri des cailles, & au sifflet qui imite ce cri, & qui sert d'appeau pour les attirer.

COURGE, f. f. Plante rampante, dont on distingue plusieurs sortes, mais qui ont toutes les mêmes qualités. Elle produit un gros fruit, de la nature des citrouilles, qu'on vuide & qu'on nettoye pour en faire diverses sortes de vaisseaux. La *courge* pilée appaise les inflammations.

COURLI, f. m. Nom d'un oiseau. *Voyez* CORLIEU.

COURONDI, f. m. Grand Arbre des Indes orientales, toujours verd, dont les feuilles & le fruit

rendent un suc excellent pour la diarrhée & la dyssenterie.

COURONNE, s. f. Outre ses significations communes, ce mot en a d'autres dans les Arts, mais prises de l'origine. Ainsi, dans les Fortifications, on appelle *Ouvrage à couronne*, ou *couronnes*, des piéces avancées vers la campagne, pour communiquer à quelque éminence. Ils ont leurs bastions & leurs demi-lunes. En Architecture, c'est la partie platte & la plus avancée de la corniche, qui se nomme Larmier. En Astronomie, c'est un cercle brillant & coloré, qui environne le Soleil, ou la Lune. En termes de manége, c'est la partie du paturon d'un cheval, qui regne au long du sabot. En termes de Fauconnerie, c'est un duvet au bec de l'oiseau, près de la tête. C'est aussi le nom d'une sorte de papier qui est marqué d'une couronne. La *couronne impériale* est une fleur rouge, ou jaune, composée de plusieurs petites cloches qui lui donnent l'apparence d'une couronne. Elle est printanniere.

COURONNE ANTIQUE, s. f. Nom qu'on donne à une couronne formée par une feuille tournée en cercle, & découpée à grandes pointes jusques vers la base, ou le cercle qui entoure le front. Telles sont encore les couronnes des Princes d'Italie.

COURONNURE, s. f. Terme de chasse, qui se dit des menus cors rangés sur la tête d'un cerf, en forme de couronne.

COURSIER, s. m. Grosse piéce d'Artillerie, qui se met ordinairement sur l'avant d'un vaisseau, ou d'une galere. On nommoit autrefois *coursiers*, les chevaux propres à la course.

COURSIERE, s. f. Nom d'un Pont mobile, qui sert, dans un combat de mer, pour la communication des parties d'un vaisseau. Sur une galere, la *coursie* est un passage entre les bancs des Forçats.

COURTAUD, s. m. Instrument de Musique, qui est une sorte de Basson, pour servir de Basse à la Musette.

COURTAUDER, v. act. Terme de Cavalerie. *Courtauder* un cheval, c'est lui couper la queue.

COURTINE, s. f. En termes de fortification, c'est le front de la muraille d'une place, entre deux bastions.

COURT-JOINTÉ, adj. Terme de Manége, pour signifier un cheval qui a le pâturon court.

COURTOIS, adj. Ce mot n'est plus guères en usage. Mais, en langage de chevalerie, on appelle *armes courtoises*, c'est-à-dire, douces & innocentes, des armes qui ne peuvent blesser, par opposition *aux armes à outrance*. Dans les tournois, on ne s'est d'abord servi que d'armes courtoises, c'est-à-dire, sans fer & sans pointe. Ensuite, la valeur ne se distinguant point assez avec si peu de péril, elles ont fait place aux armes à toute outrance, qui ont souvent ensanglanté la carriere.

COURTON, s. m. Troisiéme des quatre sortes de filasses qu'on tire du chanvre. Les autres sont le chanvre, la filasse, & l'étoupe.

COURTS-JOURS. Terme de change. On appelle une lettre de change *à courts-jours* celle qui n'a plus que peu de jours à courir. On dit de même, tirer, ou remettre *à courts-jours*, c'est-à-dire, pour un terme qui doit bientôt échoir.

COURVETTE ou CORVETTE, s. f. Nom d'une barque longue, à voiles & à rames, dont on se sert, sur mer, pour aller à la découverte, & pour porter des nouvelles. *Voyez* CORVETTE.

COUSIN, s. m. Petit insecte aîlé, qui est armé d'une trompe, fort incommode par le bruit qu'elle fait, & par ses piquûres.

Les cousins ont six jambes fort longues.

COUSSIN, s. m. En termes d'Artillerie, c'est un billot de bois qui se pose au derriere de l'affut, pour soutenir la culasse du canon. On appelle *coussinet*, en termes d'Architecture, un ornement du chapiteau Ionique, qui sert à former les volutes, entre l'ove & l'abaque.

COUSSINET, s. m. Petite plante des lieux humides, dont les fleurs ressemblent à celles du serpolet, & font place à de petites baies rondes, ou ovales, rougeâtres, ou d'un jaune tirant sur le verd. On prétend que ses feuilles, ses fleurs & ses baies arrêtent le vomissement, & résistent au venin.

COUSTIERES, s. f. Gros cordages qui soutiennent les mâts d'une galere. C'est aussi le nom d'un fer battu d'environ un pouce de large, sur un quart d'épaisseur.

COUSU, adj. Terme de Blason, qui se dit d'une piéce d'une autre couleur, ou d'un autre métal, placée sur une autre piéce, comme si elle y étoit cousue.

COUTARDE, s. f. Espece de pâtisserie, composée de lait, d'œufs, de miel, & de fleur de farine.

COUTEAU DE CHALEUR, s. m. Terme de manége. C'est un instrument de fer un peu courbé, en forme de fragment de faux, qui sert à rabbattre la sueur des chevaux, en le passant sur le poil. Le *couteau de feu* est un instrument de Maréchal, qui est de fer, ou de cuivre, & qui étant chauffé dans la forge, sert à brûler quelque partie malade d'un cheval. On appelle *couteaux sacrés*, ceux qui servoient à égorger les victimes dans les anciens sacrifices.

COUTELAS, s. m. Epée large & courte, qui est fort en usage au Levant. En termes de Marine, ce sont de petites voiles qu'on employe quelquefois à côté des grandes, & qui s'appellent autrement *bonnettes à étui*.

COUTELIER, s. m. Nom d'un coquillage, qui est dans sa coquille, comme un couteau dans sa gaîne. Il s'y tient toujours debout, & perpendiculairement, sans autre mouvement que celui de s'enfoncer un peu dans le sable, ou de s'en retirer; ce qu'il fait, par le secours d'une espece de jambe, qu'il fait sortir par le bas de sa gaîne, ou de sa coquille.

COUTON, s. m. Nom d'un arbre du Canada, qui a quelque ressemblance avec le Noïer, & qui donne, par incision, un suc fort agréable, qu'on trouve comparable au Vin d'Orléans.

COUTRE, s. m. Piéce de fer tranchante, qui est placée à l'un des côtés de la charrue, pour fendre la terre dans le labourage; comme le *soc* est une autre piéce de fer, qui commence l'ouverture de la terre. On appelle aussi *coutre*, une sorte de hache longue & étroite, qui sert à fendre de la latte.

COUTUMIER, s. m. Recueil de coutumes, c'est-à-dire, des articles qui forment le droit particulier de quelque Pays, ou de quelque Jurisdiction.

COUTURE, s. f. En termes de Mer, on appelle *couture ouverte*, les espaces calfatés, d'où l'étoupe du calfat est sortie.

COUVERTE, s. f. Dans les Manufactures de terres fines, on appelle *couverte*, l'émail dont est revêtue la terre mise en œuvre. En termes de Mer, *couverte* signifie au Levant, *pont* ou *tillac*. Un vaisseau qui porte *couverte*, est un vaisseau ponté. On appelle aussi *couverte*, dans un vaisseau, ou *coüverte de l'isocele de proue*, un espace ou l'on charge l'artillerie, & d'où l'on jette les *aissons*, qui sont des ancres à quatre bras.

COUVRE-FEU, s. m. Nom d'une Loi portée en Angleterre par

Guillaume le Conquérant, qui obligeoit tous les Anglois d'éteindre le feu & toutes les lumieres dans leurs maisons, à huit heures du soir. Ils étoient avertis par le son d'une cloche, qui s'appelloit aussi le *couvre-feu*. Dans les villes de guerre, on sonne la retraite à une certaine heure, ce que plusieurs nomment le *couvre-feu*.

COYER & COYEUX, s. m. Termes de charpenterie, qui sont les noms de différentes piéces de bois qui entrent dans la couverture d'un bâtiment. *Coyer* est aussi le nom d'une piéce de bois, entaillée sur la roue d'un moulin, qui sert à soutenir les planches sur lesquelles l'eau tombe pour faire tourner la roue. Les pierres à aiguiser se nomment *coyers*, ou *cous*, du nom latin.

CRABE, s. f. Poisson de Mer, à coquille, qui n'est presque composé que d'une sorte de moëlle blanche & jaunâtre, qu'on mange lorsqu'elle est fraîche. La crabe est une espece d'écrivisse, qui a la forme de certaines grosses Araignées, armée de pattes & de plusieurs barbillons. Il y a des crabes de terre, qui sont fort communs dans les vignobles d'Italie. On nomme *crabe*, une espece de bois d'Amérique, dont il se fait un bon commerce à la Rochelle.

CRABIER, s. m, Oiseau des Mers d'Amérique, qui vit de crabes. C'est une sorte de Heron. On en distingue deux especes, dont l'une a le plumage fort beau.

CRAC, s. m. Maladie qui vient aux oiseaux de proie, sur-tout aux Faucons.

CRAIE ou CRAYE, s. f. Nom d'une sorte de vaisseaux, en usage dans la Mer Baltique, qui ont trois mâts, sans mât de hune.

CRAIE, s. f. Terre blanche, en consistance de pierre, qu'on brûle pour en faire de la chaux, Elle a des propriétés déterfives, qui la font employer pour dessecher les playes & les ulceres. Il y a aussi de la craie rouge, de la craie verdâtre, & de la craie noire.

CRAION, s. m. Petite pierre tendre, naturelle, ou artificielle, qu'on aiguise pour en faire une sorte de plume qui sert à dessiner. On fait des craions de plusieurs couleurs, suivant l'usage auquel on les destine. *Craïonner*, c'est écrire, peindre, &c. avec le craïon. *Craionneux* se dit plutôt de ce qui est de la nature de la craie, que de celle du craïon.

CRAMOISI, s. m. & adj. Couleur, qui est un rouge beau & vif. Quelques-uns font venir ce mot de *Kermesi*, qui a la même signification, en Arabe.

CRAMPE, s. f. Mal fort incommode, qui cause beaucoup de douleur dans les parties affectées, & qui en ôte même l'usage, pendant quelques momens, par une violente contraction des nerfs. Les chevaux paroissent sujets aussi à cette maladie.

CRAMPON, s. m. Morceau de fer, ou d'autre métail, à crochet, ou à queue d'aronde, qui sert à retenir ce qu'on veut attacher solidement. *Ćramponé*, en termes de blason, se dit des piéces dont les extrêmités sont courbées en crampon.

CRAN, s. m. Nom de certains replis, ou de certaines inégalités que les chevaux ont aux chairs du palais, & où l'usage est de les saigner lorsqu'ils ont la bouche échauffée. En termes de Marine, *mettre un vaisseau en cran*, c'est le mettre en carene, ou lui donner le radoub.

CRANCELIN ou CANCERLIN, s. m. Terme de blason. C'est une partie de couronne en bande, à travers un Ecu.

CRANE, s. m. Assemblage d'os

qui servent à couvrir la cervelle & le cervelet.

CRANEQUINIERS, s. m. Nom qu'on donnoit, avant l'invention de l'artillerie, aux soldats qui étoient armés d'arbalêtres ; & qui leur venoit d'un instrument nommé *cranequin*, dont ils se servoient pour tendre cette arme.

CRAPAUD, s. m. Reptile de nature amphibie, qui ressemble à la grenouille, & qui passe pour venimeux.

CRAPAUDINE, s. f. Pierre précieuse, qui se trouve, dit-on, dans la tête du crapaud, & qui passe pour un contrepoison. On donne le même nom à des dents de poissons pétrifiées, qui viennent du Brésil.

CRAPULE, s. f. lat. Habitude d'une débauche grossiere, sur-tout de celle du vin & de la table. Un homme *crapuleux* est un homme appésanti par cette habitude.

CRAQUELIN, s. m. Nom qu'on donne, dans quelques Provinces, à l'espece de patisserie qui se nomme, à Paris, des *Échaudés*.

CRAQUER & CRAQUETER, qui en est le diminutif, v. n. C'est faire le bruit d'une chose qui se rompt. En termes de fauconnerie, *craqueter* exprime le cri de la cigogne. On entend *craqueter* les cigognes. *Craquer* se dit vulgairement pour mentir ; & dans ce sens, on le fait venir d'un mot Allemand qui a la même signification.

CRATÆOGONE, s. m. gr. Plante fort âcre, dont la graine ressemble au millet. Elle est peu connue des Modernes.

CRAVAN, s. m. Nom d'un oiseau aquatique qui est fort commun dans le Nord de l'Amérique. C'est aussi le nom d'une espece de petit coquillage qui se forme sous les vaisseaux, lorsqu'ils ont été long-tems en mer.

CRAVATE, s. m. Nom qu'on donne, en France, aux chevaux de Croatie. Ils ont l'encolure haute, & tendent le nez en branlant la tête. On appelle aussi *cravates* un régiment de cavalerie Françoise, qui étoit Allemand dans son origine.

CRÉANCE, s. f. Terme de chasse. On dit qu'un chien, ou un oiseau sont de bonne créance, pour dire qu'ils sont dociles & adroits. C'est aussi le nom d'une ficelle qui sert à retenir l'oiseau. En termes de finances, *créance* est le droit qu'un créancier a sur son débiteur. Une lettre de *créance* est un titre pour être reçu avec confiance de la part de celui qui nous envoye. Les Princes en donnent à leurs Ambassadeurs.

CRECERELLE, s. f. Oiseau de proie, dont le cri est fort désagréable, & qui se nourrit de sourris & de lézards. On prétend qu'il défend les pigeons contre les autres oiseaux de rapine. Il a le bec bleu, & le plumage roussâtre, mêlé de taches noires.

CRÈCHE, s. f. Nom qu'on donne à la mangeoire des bœufs, & qui est consacré par la naissance de Jesus-Christ. On appelle aussi *crèche*, dans un pont de pierre, une sorte d'éperon bordé de pieux, qui est rempli de maçonnerie, devant & derriere les avant-becs d'une pile.

CREDENCE, s. f. Lieu sur lequel on place les verres qui doivent servir à table, & qui se nomme autrement *Buffet*. Ce mot vient de *credenza*, mot Italien ; parce que c'est ordinairement au Buffet que se fait l'épreuve des liqueurs, pour la sûreté des Princes ; ce que les Italiens appellent *Far credenza*.

CRÉER, v. act. lat. Produire, faire quelque chose de rien, pouvoir qui n'appartient proprement qu'à Dieu. Toutes les autres productions ne sont que des change-

mens de forme, qui peuvent être attribués aux causes secondes.

CREMAILLERE, s. f. grec. Piéce de fer platte, dentelée & recourbée par le bas, qu'on suspend dans les cheminées, pour soutenir la marmite & d'autres vaisseaux, sur le feu. On donne le même nom à quelques instrumens de la même forme, qui servent à d'autres usages.

CREMASTERES, adj. gr. Nom de deux muscles qui tiennent les testicules *suspendues*, suivant la signification du mot grec.

CREMENT, s. m. lat., qui signifie augmentation, accroissement. En termes de Grammaire, c'est l'allongement d'un mot par une syllabe; ce qui arrive dans le genitif d'un grand nombre de noms substantifs.

CREMER, s. m. Nom d'une maladie fort commune en Hongrie, qui paroît venir d'un excès de crapule, ou d'une continuité d'ivresse.

CREMLIN, s. m. Nom du Palais des Czars, ou Empereurs de Russie, dans leur ville de Moscou, il ne consiste qu'en plusieurs grosses masses d'Edifices, sans ordre, & sans goût d'Architecture.

CRENEAU, s. m. Ouverture qu'on laisse de distance en distance aux murs des villes & des châteaux, pour le passage de la vûe, & pour l'usage des armes à feu. Quelques-uns prononcent *carneau*. *Crenelé*, en termes de blason, se dit des piéces à creneaux.

CRENELAGE, s. m. On donne ce nom au grenetis, ou au cordon, qui se met sur l'épaisseur d'une piéce de Monnoie, ou à l'empreinte d'une Legende ordonnée par les Edits du Prince.

CRÉOLE. *Voyez* CRIOLE.

CREPINE, s. f. sorte de frange, qu'on employe pour l'ornement des dais, des lits, & d'autres meubles. On donne le même nom à une petite toile de graisse, qui couvre la panse d'un agneau, & qu'on étend sur les rognons, lorsqu'il est habillé.

CRÉPITATION, s. f. Mot tiré du latin, qui s'employe quelquefois, parce que notre langue n'en a pas d'autre, pour signifier le bruit redoublé d'une flamme vive, ou de quelque chose qui se brise.

CREPUSCULE, s. m. lat. Premiers rayons de lumiere qui précédent le lever du soleil, & derniers qui paroissent à l'Occident, après le coucher de cet astre. On prétend que les crepuscules commencent le matin, ou cessent le soir, lorsque le soleil est à dix-huit degrés au-dessous de l'horizon. Ils sont très-courts dans la sphere droite.

CREQUIER, s. m. Nom d'un murier sauvage, dont le fruit s'appelle *creque*. Quelques-uns prétendent que c'est le nom d'un cerisier sauvage, & que la cause de l'erreur est qu'il est mal représenté dans les armes de la Maison de Crequi.

CRESCENT, s. m. lat. Nom qu'on donne à la Lune dans son premier quartier. Ceux qui l'écrivent ainsi, le font venir directement du mot latin; mais on écrit & l'on prononce plus ordinairement *croissant*, qui vient de *croître*.

CRESEAU ou CREZEAU, s. m. Espece de serge à deux envers, couverte de deux côtés.

CRESME, s. f. Partie grasse du lait, dont on fait le beurre. On appelle *crême de tartre*, le tartre purifié par l'action du feu. Le *saint crême* est une huile consacrée par des cérémonies écclésiastiques, qui sert aux sacremens de la Confirmation & de l'Extrême-Onction, à la bénédiction des Eglises & des Autels, au sacre des Evêques & à d'autres usages de Religion. La consécration du *saint crême* est reservée aux Evêques.

CRESPIR, v. act. Réparer, raccommoder grossiérement une chose. C'est proprement enduire de plâtre, ou de mortier, un mur qui a besoin de cette réparation, en se servant d'un balai, & sans employer régulierement la truelle. En termes de corroyeur, *crêpir un cuir*, c'est lui donner le grain.

CRESSELLE, s. f. Instrument de bois, qui sert à faire du bruit, & qui tient lieu de cloches, pendant quelques jours de la Semaine Ste.

CRESSERETTE, s. f. Nom d'un oiseau, dont les œufs sont rouges, comme ceux des Faisans.

CRESSON, s. f. Herbe à feuilles rondes, un peu déchiquetées sur les bords, qui croît ordinairement dans les fontaines, & qui est d'un usage fort sain en salade & dans les potages. On prétend qu'appliquée la nuit sur le visage, elle fait disparoître les taches de rousseur. Le *cresson alenois* est une herbe de jardinage, qui a la même odeur & à-peu-près le même goût. Il y a une fleur, nommée *cresson*, qui est panachée & qui tire sur le violet.

CRESTE ou CRETE, s. f. Excrescence rouge, qui vient sur la tête des coqs & de plusieurs autres animaux. La *crête* ou *crête marine* est une herbe branchue, qui croît ordinairement dans les lieux pierreux qui sont voisins de la mer. Elle a naturellement le goût salé, & se confit au vinaigre, pour être mangée en salade. Elle se nomme aussi *Bassilc. Cresté*, en termes de blason, se dit des animaux à *crête*.

CRETELER, v. n., qui exprime, dit-on, le cri des Poules lorsqu'elles ont pondu. Lorsqu'elles veulent pondre, elles *claquettent*; & lorsqu'elles couvent, elles *gloussent*.

CRETON, s. m. Partie grossiere des graisses de Bœuf ou de Mouton, qu'on met en *pains*, pour la nourriture des chiens de basse-cour, ou de chasse.

CRETONNE, s. f. Toile blanche qui se fabrique du côté de Lisieux, en Normandie, & qui a reçu le nom de celui qui en a fabriqué le premier.

CREVETE, s. f. Petite écrivisse de mer, qui s'appelle en quelques lieux *salicoque* & *chevrete*. Mais son véritable nom est apparemment *Ecrevete*, diminutif d'*Ecrivisse*, dont on a fait *crevete* par corruption.

CREUSET, s. m. Vase de terre glaise, qu'on fait sécher & cuire au feu, pour servir aux calcinations & aux fusions des chymistes. Sa forme est ordinairement pyramidale.

CRI, s. m. Terme de blason. C'est un ou plusieurs mots, en forme de devise, qu'on place ordinairement au cimier des armes. Comme ces mots étoient anciennement sur les banieres, c'étoit, dans les batailles, le cri de ceux qui suivoient une baniere. L'ancien cri de nos Rois, étoit *Montjoie saint Denys*. Dans les Tournois, les Herauts-d'armes faisoient aussi le cri des chevaliers qui entroient en lice.

CRIARDES, adj. f. Toiles *criardes*. Nom de certaines toiles, extrêmement gommées, qui leur vient d'un certain bruit qu'elles font, lorsqu'on les employe.

CRIBLE, s. m. Instrument de menage, percé d'un grand nombre de trous, par lesquels on sépare le bon grain, ou d'autres bonnes choses, d'avec les mauvaises; ce qui s'appelle les *cribler*. On dit, en langage figuré, d'un homme qui a reçu plusieurs blesures, qu'il est *criblé* de coups, c'est-à-dire, percé comme un crible. Au reste, *cribler* ne se dit guères que des choses séches, on dit *couler*, pour les liquides.

CRIBRATION, s. f. l. Terme

de Pharmacie. C'eſt l'action de ſéparer, avec un crible, ou un tamis, les parties les plus déliées des médicamens, tant ſecs, qu'humides, ou oleagineux, d'avec les plus groſſieres.

CRIC, ſ. m. Inſtrument de méchanique, composé d'une roue dentellée, qui ſe tourne avec une manivelle, & qui donne le mouvement à une barre de fer dentellée auſſi. On ſe ſert du cric pour lever toutes ſortes de fardeaux.

CRICOIDE, ſ. f. gr. Cartilage qui environne le larynx.

CRICQUET, ſ. m. Nom d'un inſecte, qui ſe retire ordinairement dans les murs des cheminées & des fours, & dont le cri reſſemble à celui d'un oiſeau.

CRIÉE, ſ. f. Proclamation qui ſe fait par l'autorité de la Juſtice, pour la vente des biens. Un bien *en criée*, eſt un bien *en ſaiſie réelle*. *Crieur* eſt le titre d'un officier juré, qui annonce au public les réglemens de la Juſtice & de la Magiſtrature. Il eſt aſſiſté de trois trompettes, pour attirer le peuple dans les places & les carrefours.

CRIMINALISER, v. act. *Rendre criminel*. Ce mot n'eſt guères en uſage qu'en ſtyle de Barreau. *Criminaliſer* un procès, c'eſt le changer de civil en criminel.

CRIMNON, ſ. m. Mot tiré du grec, qui ſignifie la groſſe farine du froment dont on fait de la bouillie.

CRINAL, ſ. m. Nom d'un inſtrument de Chirurgie, qui ſert à comprimer la fiſtule lacrymale.

CRINIERE, ſ. f. Nom particulier du crin, ou du poil, que les chevaux & les lions ont le long du cou. On nomme auſſi *criniere* la partie d'un caparaçon, qui couvre le cou des chevaux.

CRINON ou CRINOU, ſ. m. Nom de certains petits vers qui cauſent beaucoup de mal aux enfans. Ils ſe forment ſous la peau, ſur-tout aux épaules, au gras des jambes & dans les autres parties muſculeuſes. Leur forme paroît horrible avec le microſcope, quoiqu'aux yeux ils n'ayent que celle d'un gros crin. Ils amaigriſſent beaucoup les enfans. On ne les chaſſe que par des bains qui les font ſortir.

CRIOLE ou CRÉOLE, ſ. m. Nom emprunté des Eſpagnols, qu'on donne aux enfans des Européens, qui ſont nés aux Indes.

CRIQUE, ſ. f. Petit enfoncement de la mer, ou d'une riviere, dans les terres, qui ſe nomme auſſi *Anſe*.

CRISE, ſ. m. Mot tiré du grec, qui s'emploie pour ſignifier un point de tems où les avantages & les déſavantages d'une choſe ſont dans toute leur force, & où le ſuccès en eſt très-douteux.

CRISPATION, ſ. f. Terme emprunté du latin, pour exprimer l'effet que l'approche du feu produit ſur les parties extérieures des choſes en les reſſerrant, & les repliant ſur elles-mêmes. Il ſe dit de toute action par laquelle de petites parties ſe reſſerrent & deviennent comme *crepues*. Il ſe fait une ſorte de criſpation juſques dans les humeurs.

CRITIQUE, ſ. m. & f. Ce mot, tiré du grec, ſignifie, au féminin, *un jugement exact de quelque choſe*, qui en fait découvrir les bonnes & les mauvaiſes qualités. On en a fait un Art, qui a ſes principes & ſes régles, pour ce qui regarde les ouvrages d'eſprit; c'eſt-à-dire, leurs Auteurs, le tems auquel ils ont été composés, leurs défauts, ou leurs perfections, &c. Le *critique* eſt celui qui porte cette eſpece de jugement ſur quelque choſe. Mais dans l'uſage ordinaire, *critique* eſt pris plus ſouvent dans le ſens qui s'attache aux défauts. Un eſprit *critique*, eſt un

homme qui voit tout par les endroits foibles, & qui s'en explique librement. On appelle *momens critiques*, dans le sens de *crise*, ceux où le succès de quelque chose dépend de plusieurs circonstances réunies dans une espace de temps fort court.

CROACER, v. n. qui exprime le cri du corbeau. Il paroît qu'il faut l'écrire ainsi, plutôt qu'avec deux *S*, puisqu'il vient du latin *crocire*, ou *crocitare*.

CROC, s. m. Outre sa signification commune, ce mot est le nom de quatre dents qui viennent aux chevaux, au-delà des coins, à l'âge de trois ans, ou trois ans & demi, & même de quatre. Elles se nomment autrement *crochets*. Les grandes dents des chiens, s'appellent aussi *crocs*. Les Antilles ont un arbre épineux, qui se nomme *croc de chien*, parce que ses épines arrêtent les chiens à la chasse. Son fruit est une espece de prunelle jaune.

CROCHE, s. f. Nom d'une note de Musique. La mesure de deux croches est celle d'une noire, comme celle de deux noires est celle d'une blanche. Une croche vaut deux doubles croches.

CROCODILE, s. m. gr. Animal vorace & amphibie, qui infecte les bords du Nil & de la plûpart des grandes rivieres d'Afrique. Il a la forme du Lézard; mais sa grandeur est quelquefois de quinze & de vingt coudées; & sa grosseur si démesurée, qu'il avalle un mouton entier. Il court fort vîte, mais il a peine à se tourner. Son cri ressemble au gemissement d'un enfant. Il naît d'un œuf, de la grosseur d'un œuf d'oie, & la femelle en fait ordinairement soixante. Les crocodiles se nomment *caïmans* dans les Indes.

CROCODILIUM, s. m. gr. Plante des Forêts, que plusieurs confondent avec la chardonnette, parce qu'elle lui ressemble. Sa graine est odoriférante. L'eau dans laquelle on a fait cuire sa racine, provoque le saignement de nez, quoique bonne d'ailleurs pour la rétention d'urine.

CROCOTE, s. f. Nom d'un animal des Indes, dont la couleur est mêlée de celle du Lion & de celle du Tigre, & qui a, dans sa figure, quelque chose du Chien & du Renard. *Crocote* est aussi le nom d'un ancien habit à franges, dont on voit la représentation dans quelques anciens monumens.

CROCUS, s. m. Mot grec, qui signifie *Saffran*, dans cette langue; mais qui est, dans la nôtre, le nom d'une petite fleur jaune de jardin. Il y en a aussi de violettes. Les Chymistes appellent *crocus martis apéritif*, une préparation qui se fait en exposant du fer à l'air, pour le rouiller; & *crocus martis astringent*, celle qui se fait en lavant plusieurs fois du fer dans le vinaigre, & le calcinant ensuite pendant cinq ou six heures. Celui-ci est un excellent remede pour les foiblesses d'estomac, pour les hémorroïdes & d'autres maladies. Le *crocus des métaux* est une espece grossiere de verre d'antimoine, qui se fait en mettant au feu, dans un mortier de cuivre, de la poudre d'antimoine & du salpêtre, bien mêlés en parties égales.

CROISADE, s. f. Expédition contre les Mahométans, entreprise par les Chrétiens, pour le recouvrement de la Palestine qu'on nomme vulgairement *la Terre sainte*, parce que c'est le lieu où le mystere de la Rédemption s'est opéré. Le nom de Croisade & de Croisés, vient de ce que les guerriers Chrétiens portoient tous une croix sur leurs habits. On compte huit Croisades, dont la premiere se fit à la fin de l'onziéme siécle, & la derniere à la fin du treiziéme, où mourut saint Louis. *Croisade* est

aussi le nom d'une constellation Antarctique, composée de quatre Etoiles en croix, qui sert à distinguer le Pôle, au-delà de la Ligne, comme la petite ourse, de notre côté.

CROISAT, s. m. Monnoie d'argent, marquée d'une croix & d'une image de la sainte Vierge, qui se fabrique à Gênes, & qui vaut environ un écu & demi de France.

CROISÉ, adj. Ce mot signifie tout ce qui est en croix. On appelle *rimes croisées*, dans la Poësie Françoise, celles qui sont alternées, c'est-à-dire, entremêlées. *Croise*, en termes de danse, est un pas qui se fait de côté, soit à droite, soit à gauche. Dans le Blason, *croisé* se dit du Globe impérial & des banieres qui portent une croix.

CROISER, v. n. En termes de Marine, c'est faire des courses contre les Corsaires, dans une certaine étendue de Mer, qui s'appelle alors *croisiere*.

CROISETTE, s. f. Terme de Blason, qui se dit des petites croix dont les écus sont quelquefois semés, ou les piéces chargées. On appelle *croix croisettée*, celle qui se termine en croisette. Il y a une espece de papier, qui se nomme *croisette*, & qui se fabrique particuliérement à Marseille, pour le commerce du Levant. Un autre se nomme *croissant*, ou papier aux trois croissans.

CROISSANCES, s. f. lat. Terme d'art. On donne ce nom à certaines rocailles, ou à des herbes de mer congelées, dont on fait l'ornement des grottes. Celles qu'on appelle *croissances des Indes*, sont en forme de crête de coq.

CROISSANT, s. m. *Voyez* CRESCENT. En termes de blason, le croissant prend différens noms suivant sa situation ; *croissant renversé*, *croissant couché*, *croissant montant*, *croissant addossés*, &c. En termes de Jardinage, c'est un instrument de fer en arc, emmanché dans un long bâton, qui sert à tondre les charmilles & autres palissades. L'ordre du *croissant* étoit un ordre de chevalerie, institué au quinziéme siécle, par René d'Anjou, dit *le Bon*, Roi de Sicile, & composé de trente-six chevaliers, qui avoient un croissant d'or pour marque, avec le mot *Loz* pour devise.

CROIX, s. f. lat. Ancien instrument de supplice, dont la forme n'a pas toujours été la même. Ce n'étoit d'abord qu'un pilier de bois sur lequel on attachoit les criminels ; ensuite on la composa de deux piéces, dont l'une traversoit l'autre, mais différemment. Dans certains lieux, elles étoient en forme de sautoirs, c'est-à-dire, qu'elles représentoient la lettre X ; ce qu'on nomme aujourd'hui *croix de saint André*. Dans d'autres lieux, elles ressembloient à la lettre T. Dans d'autres, une piéce traversoit l'autre à angles droits, & telle étoit la croix qui est devenue l'instrument de la Rédemption. Le blason a diverses sortes de croix, telles que la *croix Bourguignone*, qui est celle de saint André ; la *croix de Toulouse*, qui est vuidée, treflée, & pommetée d'or ; la *croix de Lorraine*, qui est double, c'est-à-dire, qui a deux travers, &c. La *croix géométrique* est un instrument de Pilote, qui sert à mesurer les hauteurs. La *croix Gnomonique*, est une croix de cadran solaire, dont chaque bras monte l'heure par son ombre. La *croix de Jerusalem* est une fleur couleur de feu, qui fleurit au mois de Juilllet. Plusieurs ordres militaires & écclésiastiques ont pris le nom de la *croix*. La *croix de cerf* est un petit os de cette forme, qui se trouve dans le cœur de cet animal.

CROLER, v. n. Terme de fauçonnerie, qui se dit, des oiseaux de proie, pour *fienter*, se vuider par le bas.

CROMORNE, s. m. Nom d'un jeu de l'Orgue, qui est à l'unisson de la Trompette.

CRONE, s. m. Cavité que l'eau creuse, sous ses bords, au long des rivieres. C'est aussi le nom d'une sorte de Tour, dans les Ports de mer, avec un chapiteau qui tourne sur un pivot, comme aux moulins à vent.

CROSSE, s. f. Terme d'Anatomie, qui se dit des parties des vaisseaux du corps animal, qui se recourbent en demi-cercle, ou en crosse. La *crosse* de l'Aorte.

CROPIOT, s. m. Nom d'un petit fruit de l'Amérique, qui contient une petite semence noire & fort fort âcre, dont les Indiens mêlent dans leur tabac à fumer. Elle est fort cephalique.

CROQUIS, s. m. En termes d'art, sur-tout de Peinture, il se dit d'un ouvrage fait à la hâte, qui n'a que les premiers traits, au-dessous encore de l'*Esquisse*.

CROSSETTES, s. f. Nom qu'on donne, dans les bâtimens, aux retours des chambranles de portes & de fenêtres, comme aux plâtres de couvertures, qui à côté des lucarnes.

CROTALE, s. m. lat. Terme de Médailliste, qui signifie une espece de Tambour de Basque, qu'on voit sur les Médailles, dans les mains des Prêtres de Cybele,

CROTAPHITE, adj. Nom grec d'un muscle des temples, qui sert au mouvement de la mâchoire inférieure.

CROUCHAUT, s. m. Nom d'une piéce de bois, qui fait la rondeur du devant d'un bateau.

CROULIERES, s. f. Terres mouvantes, qui s'enfoncent sous les pieds.

CROUPADE, s. f. Saut d'un cheval, qu'il fait en troussant les jambes de derriere sous le ventre, sans montrer ses fers. Un cheval bien *croupé* est celui qui a la croupe belle.

CROUPE D'EGLISE, s. f. Partie ronde du chevet, en dehors. La croupe d'un cheval est l'extrêmité des reins, au-dessus des hanche. La croupe d'un bâtiment coupé en pavillon, est l'un des bouts de la couverture. On appelle *croupier*, en termes de Jeu, celui qui est associé avec le joueur qui tient la carte, ou le dé. On donne le même nom, dans les affaires, à celui qui prend part à quelque traité, sans s'y faire nommer.

CROUSTILLEUX, adj. Mot d'origine obscure, en usage dans le langage familier, pour signifier, plaisant, mais d'une plaisanterie, basse & ridicule; dans le sens qu'on dit, un *plaisant corps*.

CROUTE, s. f. En termes de peinture, on nomme *croute* un Tableau douteux, une copie qu'on voudroit faire passer pour un original. *Croutier* se dit, dans le même sens, d'un Brocanteur, qui se charge de mauvais Tableaux, & qui cherche à tromper. Cette acception de *croute* vient apparemment de *cuir en croute*, ou *parchemin en croute*; nom qu'on donne au cuir tanné & séché, & au parchemin en cosse, qui n'a point encore été préparé.

CROYE, s. f. Maladie des oiseaux de proie, qui est une espece de gravelle ou d'obstruction dans la vessie.

CRU, s. m. Nom qu'on donne, en termes de fauconnerie, au creux, ou au milieu du buisson, dans lequel une perdrix se met à couvert. *Cru* se dit aussi pour signifier ce qui *croît* à quelqu'un dans un fond qui lui appartient. Du vin, des fruits de *mon cru*. On appelle fil *cru*, ou *écru*, ce-

ſui qui n'a point été mis à la leſcive, ſoit pour le blanchir, ſoit pour le teindre. *Crûe*, ſ. f., ſe dit pour *accroiſſement*, ſur-tout pour celui des Eaux.

CRUCHES FECONDES, ſ. f. On a donné ce nom à certains vaſes de terre, qui viennent du Levant, & dont les meilleurs ſe fabriquent dans la haute Egypte. L'eau s'y rafraîchit en fort peu de tems, & prend une qualité qu'on vante pour la dyſſenterie & pour toutes les pertes de ſang. On prétend auſſi que de petites herbes de ſalade, ſemées ſur l'extérieur de ces cruches, y croiſſent en peu de jours, & de-là vient leur nom.

CRUCIATE, ſ. f. lat. Plante, qui reſſemble beaucoup à la *gentiane*, & qui tire ſon nom de la forme de ſa racine qui eſt en croix. Elle croît dans les lieux incultes, & paſſe pour bonne contre le mauvais air, les venins & les vers.

CRUCIFERE, adj. lat. Ce qui porte une croix. On donne le nom de *colomne crucifere* aux monumens de Religion, qui portent une croix, dans les cimetieres & ſur les grands chemins. Faire le demi-crucifix, en langage vulgaire, c'eſt demander l'aumône; parce qu'on n'étend qu'un bras pour la recevoir.

CRUDITÉ, ſ. f. lat. Mal d'eſtomac, qui vient de la mauvaiſe qualité de certains alimens dont la digeſtion eſt difficile.

CRURAL, adj. On appelle *Muſcle crural*, du mot latin qui ſignifie *cuiſſe*, le muſcle qui ſert au mouvement de cette partie du corps; & *Veine crurale*, un vaiſſeau qui vient, de la veine cave, dans les cuiſſes.

CRUZADE, ſ. f. Nom d'une monnoie d'or de Portugal, ainſi appellée, de ce qu'elle a été fabriquée à l'occaſion de la croiſade accordée, par le Pape Nicolas V, au Roi de Portugal.

CRYPTE, ſ. f. Mot grec, qui s'employe, dans quelques Egliſes, pour ſignifier une voute ſouterraine, un caveau, où l'on enterre les morts.

CRYPTOGRAPHIE, ſ. f. gr. L'art d'exprimer ſecretement ſes ſentimens & ſes penſées, ſoit par des mots obſcurs, ou par des écrits équivoques, ou par des mouvemens & des ſignes.

CRYPTONYME, ſ. & adj. gr. Nom qu'on donne, en général, aux Auteurs qui ont caché, ou déguiſé leurs noms. On les diſtingue en *Anonymes*, qui ne mettent aucun nom, en *Pſeudonymes*, qui en mettent un forgé, & en *Allonymes*, qui prennent celui d'autrui.

CRYPTOPORTIQUE, ſ. m. gr. Nom qu'on donne à la décoration de l'entrée d'une grotte, & à certains arcs ſouterrains, qui ſe font dans un mur.

CRYSTAL, ſ. m. Mot qui ſignifie *glace*, dans ſon origine grecque, & qui eſt le nom d'une humeur fort pure, qui ſe pétrifie dans le ſein de la terre. On l'appelle *cryſtal de roche*, lorſqu'il eſt ſans pailles & ſans tares. Il y a des cryſtaux artificiels, qui ſervent aux uſages de la Médecine, tels que le cryſtal d'alun, les *cryſtaux de Lune*, ou d'argent, les cryſtaux laxatifs de Jupiter, le cryſtal minéral, qui ſe fait de nitre & de ſouffre, &c. La *cryſtalliſation* eſt une opération chymique, par laquelle on cryſtalliſe, ou l'on réduit en cryſtaux, le nitre, les ſels, les vitriols & d'autres matieres.

CRYSTALLIN, ſ. m. Nom d'une des trois humeurs de l'œil. La premiere eſt l'humeur aqueuſe; la ſeconde, l'humeur cryſtalline, ou le *cryſtallin*; la troiſiéme, l'humeur vitrée. Comme l'épaiſſeur de ces trois humeurs eſt différente, les réfractions qui s'y font de la lu-

miere le font aussi ; mais c'est le crystallin qui rassemble les rayons partis d'un objet, sur un seul point da la retine, en quoi consiste la vision. C'est de la platitude, ou de la convexité du crystallin, que dépend la longue, ou courte vûe.

CUATI, s. m. Animal du Brésil, qui a le museau rond & d'une longueur extraordinaire, avec une gueule dont la petitesse ne l'est pas moins. Il monte sur les arbres comme le Singe. Sa grandeur est celle d'un Liévre. On l'apprivoise.

CUBE, s. m. Mot grec, qui signifie un solide régulier, à six faces égales. En termes d'Arithmétique, c'est un nombre produit par la multiplication d'un quarré par sa racine. *Cubique* se dit de ce qui a la figure, ou les dimensions d'un cube.

CUBEBE, s. m. Fruit aromatique du Levant, qui croît en grappe, & qui ressemble au poivre rond, par la forme & la grosseur. Il sert à divers usages de la Médecine, sur-tout pour fortifier le cerveau & tous les visceres.

CUBISTETER, s. m. gr. Nom que les Anciens donnoient à une sorte d'Hystrions, qui dansoient les pieds en haut & la tête en bas.

CUBITAL, adj. lat. Ce qui appartient au coude ; comme l'artere *cubitale*, le nerf *cubital* ; ou ce qui a la mesure d'une coudée.

CU-BLANC, s. m. Petit oiseau de passage, qui aime le bord des rivieres, & dont la chair est d'un excellent goût. Il a la forme & le bec d'une Becassine, le dessus du corps tacheté de gris & de brun, le dessous fort blanc, la queue blanche & un peu mêlée. On en prend beaucoup aux gluaux, à l'aide d'un appeau qui les attire.

CUCA, s. m. Arbrisseau du Pérou, dont on recueille soigneusement les feuilles, parce qu'étant séches, elles ont la propriété, quand on les tient dans la bouche, de soutenir les Ouvriers, sans autre nourriture, pendant un jour entier de travail. On les vante aussi pour les ulceres, & pour les maux de dents.

CUCIOFERE, s. f. Plante orientale, qui produit un fruit, nommé *cuci*, jaunâtre comme le coing, dont le noyau est quadrangulaire, & ressemble au marbre, par sa couleur & sa dureté.

CUCUBALE, s. m Plante des Pays chauds, & commune dans nos Provinces méridionales, dont les feuilles ressemblent à celles de la Marjolaine, mais sont plus grandes, & dont les fleurs sont d'un blanc verdâtre, & disposées en Œillet. Elle croît dans les buissons. On la vante pour rafraîchir le sang.

CUCULLE, s. f. Les Chartreux nomment *cuculle* ce que les autres Religieux appellent *scapulaire*. Delà vient apparemment le nom de *cucullaire* pour un grand muscle situé entre l'occiput & le bas du dos, en forme de *trapeze*, ou de grand quarré inégal.

CUCURBITACÉE, s. & adj. lat. On donne ce nom, en général, à toutes les Plantes, dont le fruit a quelque rapport à la courge, ou calebasse, qui se nomme, en latin, *cucurbita*. Tels sont les melons, les citrouilles, les concombres, les pommes d'amour, &c.

CUCURBITE, s. f. Nom d'une pierre argilleuse, dont la figure approche de celle du concombre. C'est aussi le nom d'un vaisseau chymique, de verre, de terre, ou de métal, auquel on ajuste un chapiteau, pour les distillations.

CUCURME, s. f. Racine des Indes, qui ressemble au gingembre, & qui en approche beaucoup par l'odeur.

CUCUYOS, s. m. Mouche d'Amérique, qui jette, dans l'obscurité, une lumiere assez forte, pour tenir lieu de chandelle.

CU-DE-JATE, s. m. Nom qu'on

donne à ceux qui n'ayant point de jambes, ou ne pouvant s'en servir, sont réduits à se traîner sur le cu, dans une sorte de jate.

CUDU-PARITI, s. m. Fruit d'un arbrisseau Indien du même nom, qui s'employe dans la Médecine. Ce fruit, broyé dans l'eau, arrête la dyssenterie. Les feuilles, broyées dans du lait, procurent le sommeil.

CUEILLIE, s. f. Trait de plâtre par lequel les Maçons commencent, pour dresser un enduit. La cueillie sert aussi à former les angles. *Cueillir*, dans le même langage, signifie *faire une cueillie*. On dit cueillir une fenêtre en plâtre.

CUILLIER, s. m. Nom d'un oiseau. C'est une espece de Heron, qui n'en est différent que par le bec, qui a de la forme d'une cuilliere, d'où il tire son nom. Entre les coquilles de mer, il s'en trouve de longues qu'on nomme aussi *cuilliers*, ou *cuillieres*.

CUIRASSIERS, s. m. Corps de Cavalerie, armée de cuirasses, c'est-à-dire, d'une armure défensive, de fer battu, qui entoure chaque Cavalier par-devant & par derriere, depuis les épaules jusqu'à la ceinture.

CUISSE-MADAME, s. f. Nom d'une bonne espece de poire, dont la forme est allongée.

CUISSOT, s. m. Terme de chasseur, qui se dit d'une cuisse de cerf, ou d'autres fauves, rôtie ou mise en pâte.

CUISTRE, s. m. Terme de mépris, qui est proprement le nom qu'on donne aux Valets de College.

CUIVRE, s. m. Métal fort utile, dont on fabrique la basse monnoie, & quantité de vaisseaux & d'ustenciles nécessaires à la vie humaine. Les Chimistes l'appellent *Venus*. Il fournit des remedes à la Médecine. Les Carriers appellent *Banc de cuivre* une pierre dure & jaunâtre, dont on pave quelquefois les cours.

CUIVRETTE, s. f. Petite anche de cuivre, dont on se sert pour l'embouchure des instrumens de bouche.

CULASSE, s. f. Extrêmité, ou partie basse, du canon, qui forme sa tête, au-delà de la lumiere. La plûpart des armes à feu ont aussi leur culasse.

CUL-DELAMPE, s. m. Nom de certains ornemens d'Architecture, de Menuiserie & d'Imprimerie, qui ont la forme de la partie basse des lampes d'Eglise. On appelle *cul-de-port* certains nœuds qu'on fait au bout des cordes; *cul-de-sac*, une rue qui n'est ouverte que d'un côté, & un petit Havre qui n'est pas commode pour les vaisseaux; *cul-d'âne*, une sorte de poisson, qui se nomme aussi *Ortie-de mer*.

CULÉE, s. f. Nom d'une masse de pierre, qui soutient la voute de la derniere arche d'un Pont. *Culée* se dit aussi, en termes de mer, pour signifier les coups que la quille d'un vaisseau donne quelquefois contre le fond. *Culer*, dans le même langage, signifie *aller en arriere*. La *culée* du cuir est la partie la plus proche de la queue de l'animal.

CULMINANT, adj. lat. *Point culminant*. Terme d'Astronomie, qui se dit du point du Méridien par lequel passe une Etoile; parce que, suivant la signification du mot, c'est le point du ciel où elle est le plus haut sur l'horison. *Culmination* se dit aussi, pour sa plus grande élevation.

CULTE, s. m. lat. Terme de Religion, qui signifie les marques extérieures de vénération qu'on rend à Dieu. Les Théologiens distinguent trois sortes de culte; celui de *Latrie*, qui n'appartient qu'au Souverain Etre; celui de *Dulie*, qui se rend aux Saints; &

& celui d'*Hiperdulie*, qu'on doit à la Sainte Vierge. *Culture*, f. f., qui vient de la même ſource, ſignifie l'art & le ſoin qu'on employe pour faire croître, ou pour perfectionner une choſe. C'eſt le ſubſtantif de *cultiver*.

CUMANA, ſ. m. Nom d'un arbre Indien, aſſez ſemblable au Meurier, dont le bois eſt ſi dur, qu'on en tire auſſi facilement du feu que du caillou. On fait un fort bon ſyrop de ſon fruit.

CUMANDA-QUACU, ſ. m. Nom d'une ſorte de féves Indiennes, employées dans la Médecine. Rôties, elles ſont bonnes pour le cours de ventre. Bouillies, elles ſervent, en cataplaſme, à réſoudre les abſcès.

CUMIN, ſ. m. gr. Plante qui reſſemble au fenouil, & qui a la propriété de rendre pâles ceux qui boivent de l'eau où elle a bouilli, ou qui s'en frottent le viſage. Il y a d'autres ſortes de cumins qu'on appelle ſauvages. La graine de cumin eſt chaude, & bonne pour les coliques venteuſes.

CUNETTE, ſ. f. Terme de fortification, qui eſt un diminutif de *Lacunette*. C'eſt un foſſé profond qu'on fait dans des terres marécageuſes, ou dans un grand foſſé ſec, pour ſe garantir de la ſurpriſe.

CUNTUR, ſ. m. Grand oiſeau de proie de l'Amérique Méridionale, qui fait un bruit extraordinaire en volant. Les Eſpagnols le nomment *condur*. Il a le bec ſi fort qu'il perce le cuir d'un bœuf, & ce n'eſt pas une choſe rare de voir deux ou trois Cunturs unis pour tuer un de ces animaux, & le manger enſuite. On prétend que leurs aîles ont quelquefois juſqu'à trente pieds de long. *V.* CONDUR.

CUPAYBA, ſ. m. Arbre du Bréſil, qui non-ſeulement reſſemble au Figuier, mais qui rend, par inciſion, une huile ſemblable à l'huile d'olive, & dont on vante la vertu pour les plaies.

CUPIDON, ſ. m. Nom du Dieu fabuleux de l'amour, que les Poëtes font fils de Vulcain & de Venus. On le repréſente ſous la figure d'un bel enfant nud, au regard malin, avec un arc à la main, un carquois plein de fléches à ſon côté, & des aîles au dos.

CUPIDITÉ, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie le deſir dereglé de quelque choſe. La *cupidité* des richeſſes. En langage de morale, la *cupidité* ſignifie le penchant de la nature corrompue, pour tout ce qui flatte les ſens, ou pour ce qui eſt défendu par la Loi.

CURACE, ſ. f. Nom d'une plante, qui ſe nomme autrement *Poivre aquatique*, parce qu'elle croît près des eaux dormantes, & qu'elle a le goût du poivre, quoiqu'elle ſoit moins chaude. Ses feuilles approchent de celles de la Menthe. On s'en ſert pour faire réſoudre les apoſtumes & les meurtriſſures.

CURATELLE, ſ. f. Office d'un Curateur, ou d'une Curatrice.

CURATEUR, ſ. m. lat. Titre d'Office, dans quelques Univerſités. Celle de Leyde a trois Curateurs qui ſont chargés du ſoin de ſes affaires, ſuivant la ſignification du mot. On donne ce nom, dans le même ſens, à une perſonne établie par autorité pour prendre ſoin das biens d'un autre. Les enfans mineurs ont un Tuteur juſqu'à l'âge de quatorze ans, & enſuite un Curateur juſqu'à vingt-quatre.

CURATIF, adj. lat., qui ſignifie ce qui eſt propre à la *cure* de quelque maladie. On diſtingue les remedes *préſervatifs* & les remedes *curatifs*.

CURE, ſ. f. Mot qui ſignifie *ſoin*, dans ſon origine latine. C'eſt le nom du plus important de tous les emplois eccléſiaſtiques, qui conſiſte à prendre *ſoin* de la con-

duite spirituelle d'une Paroisse; par la Prédication & l'administration des Sacremens, avec une Maison qui est nommée Presbitere, pour le logement du Curé, & un revenu pour son entretien. En terme de Fauconnerie, c'est un remede en forme de pillules, qu'on fait prendre à l'oiseau pour dessécher les flegmes. On dit qu'un oiseau a *curé*, pour dire qu'il a rendu ses cures. En Médecine, c'est la guérison d'une maladie, ou plus proprement les remedes & les soins qu'on y employe.

CUREDENT D'ESPAGNE. Plante dont les feuilles ressemblent à celles du fenouil, mais sont plus larges, plus courtes & plus émoussées. Elle est commune dans nos Provinces méridionales. Les Espagnols font des curedents, des pédicules roides & odoriférans de ses Ombelles.

CURÉE, s. f. Repas qu'on donne aux chiens & aux oisoaux de chasse, lorsqu'ils ont bien fait leur devoir. On prétend que c'est une corruption de *cuirée*, parce qu'on leur fait faire ce repas dans le cuir des bêtes; soit que ce soit une *curée chaude*, qui consiste à leur donner sur le champ une partie de la bête qu'ils ont prise, soit une *curée froide*, qui est ordinairement du pain trempé dans le sang.

CURE-PIÉ, s. m. Nom d'un Instrument de Palefreniers, qui sert à nettoyer le dedans des pieds d'un cheval, lorsqu'il s'y est amassé de la terre & du sable.

CURÉ PRIMITIF. Les Communautés régulieres ayant autrefois possedé des Cures, où elles envoyoient des Vicaires, qu'on nommoit *Curés amovibles*, il s'en trouve qui ont conservé la qualité de Curés *Primitifs*, quoique par une Ordonnance de Louis XIV, il n'y ait plus que des Curés en titre. Cette qualité donne encore certains droits, tels que de participer aux offrandes des jours solemnels, de percevoir la dixme; ou une partie, de célébrer la Messe Paroissiale à certains jours, &c. Les Curés actuels ne sont alors que des Vicaires perpétuels. On appelle fonctions *curiales*, les fonctions d'un Curé.

CURETTE, s. f. Instrument chirurgique, qui sert à tirer la pierre de la vessie, ou d'autres choses étrangeres. Il est d'argent. On donne le même nom, dans quelques arts, à de petits instrumens qui servent à nettoyer.

CURIE, s. f. Terme d'Histoire Romaine, qui signifie une des portions dans lesquelles les Tribus de l'ancienne Rome étoient divisées.

CURIOSITÉ, s. f. Ce mot s'est mis en usage, à Paris, pour signifier la recherche des curiosités. Les Amateurs des Arts disent de ce goût, donner dans la *curiosité*; & les Brocanteurs, qui s'assemblent pour leur trafic, appellent cela, se trouver *à la curiosité*. *Curieux* se dit aussi pour *recherché*. Le *Titien* étoit *curieux* dans son coloris.

CURMI, s. m. Espece de Biere, ou breuvage, composé d'orge & de froment trempés dans l'eau, dont parlent quelques anciens Naturalistes. Elle étoit différente du *Zythum*.

CURSEUR, s. m. lat. Partie d'un instrument de Mathématique, qui coule, ou court, sur une autre, c'est-à-dire, qui s'avance & se recule. Une équerre porte ordinairement, sur l'un de ses côtés, un *curseur*.

CURUTUCU, s. m. Serpent du Brésil, qui a quelquefois quinze pieds de long, & qui a la tête fort venimeuse.

CURVILIGNE, adj. lat. Terme Géométrique, qui s'applique à toute figure formée par des lignes courbes.

CURVITÉ, s. f. lat. Terme de

Géométrie, qui se dit pour exprimer la qualité de ce qui est courbe.

CURULE, adj. lat. La *chaire curule*, dans l'ancienne Rome, étoit un fauteuil d'ivoire, sur lequel les Ediles, les Censeurs & les Prêtres s'asseyoient. Elle servoit aussi dans les triomphes, fixée sur une espece de char.

CURUPICAIRE, s. m. Arbre du Brésil, dont la feuille est laiteuse & bonne pour les plaies. De son écorce, on tire une sorte de glu.

CURURYVA, s. m. Serpent de riviere, du Brésil. On raconte qu'il s'en trouve de trente pieds de long, & que lorsqu'ils ont le ventre plein, ils vont mourir sur la rive, où les bêtes de proie mangent toute leur chair; mais qu'elle revient ensuite, par la force des esprits vitaux qui sont dans la tête, & que l'animal se ranime. On ajoûte qu'il a des dents de chien, & un cartilage en forme de chaîne, qui lui regne le long du dos.

CURUTZETI, s. m. Herbe des Indes occidentales, dont les racines ont l'odeur du musc. Elles se prennent en poudre pour les douleurs nephretiques, les foiblesses d'estomac, les obstructions, & contre toutes sortes de venin. Ses feuilles ressemblent à celles de la vigne, & ses fleurs sont blondes.

CUSCUTE, s. f. Plante qui croît & s'entortille autour des orties, du houblon & du lin. On lui attribue plusieurs vertus, sur-tout celle de guérir la fiévre, dant les enfans.

CUSOS, s. m. Animal des Isles Moluques, qui ressemble au lapin, mais dont le poil est de couleur rougeâtre. Il monte sur les arbres, & se pend aux branches par la queue, pour manger le fruit.

CUSTODE, s. f. lat. Partie intérieure d'un carosse qui est à chaque côté du fond, & contre laquelle on s'appuye. C'est aussi le nom d'un Officier supérieur parmi les Capucins & les Récollets; la partie d'une Province, qui est soumise à son autorité, se nomme *Custodie*.

CUSTODI-NOS, s. m. Expression purement latine, qui signifie *Gardez-nous*, & qui se dit vulgairement de ceux qui font l'office de garder quelque chose, ou de gérer un Emploi, pendant que le Possesseur est absent, ou en bas âge.

CUTAMBULE, s. m. lat. Nom de petits vers qui rampent quelquefois sur la peau, ou dessous; & de certaines douleurs scorbutiques, qui sont comme errantes.

CUTANÉ, adj. Ce mot, formé du mot latin, qui signifie *Peau*, s'applique, en langage de Médecine, à tout ce qui appartient à la *peau*. De la même source vient *cuticule*, nom qu'on donne à la *petite peau* qui couvre le cuir, & qui se nomme aussi *Epiderme*. Avec un microscope, elle paroît composée d'une infinité de petites écailles.

CYCLAMEN, s. m. lat. Plante purgative, dont les feuilles ressemblent à celles du lierre. Ses fleurs sont couleur de rose. On en distingue une autre sorte, dont la fleur est blanche, & qui s'entortille aux arbres, comme la vigne.

CYCLAMOR, s. m. Terme de Blason, qui se dit d'une bordure, nommée aussi *Orle-rond*. Il vient d'un mot grec, qui signifie *rond*, ou *cercle*.

CYCLE, s. m. gr. Terme d'Astronomie, qui signifie un certain période, ou nombre d'années, à l'expiration duquel le Soleil, ou la Lune, retourne au même point du Ciel, ou, ce qui revient au même, est considéré dans la même place du Calendrier civil. Le *Cycle solaire* est de 28 ans; celui de la Lune, de 19 années lunaires

& de 7 mois intercalaires, ou de 19 années solaires. *Voyez* Epacte, nombre d'Or, & Indiction. La Cyclométrie est l'Art de mesurer les Cycles. Pour trouver le Cycle solaire de chaque année, ajoûtez 9 à l'année courante, & divisez le total par 28. Ce qui reste, après la division, est le Cycle solaire.

CYCLIQUE, adj. Nom qu'on donne, après les Anciens, aux Poëtes qui font des petites Piéces détachées, telles que des Chansons, des Vaudevilles, & d'autres Poësies qui courent de bouche en bouche. On dit également Poëte Cyclique, & Poësies Cycliques. On le dit aussi de ce qui appartient aux Cycles.

CYCLOIDE, f. f. gr. Terme de Géométrie. C'est une ligne courbe produite par l'entiere révolution d'un cercle sur une ligne droite.

CYCLOPES, f. m. gr. Espece de Géans, ou d'hommes d'une taille extraordinaire, qui furent les premiers Habitans de la Sicile, près du Mont-Etna, d'où les Poëtes ont pris droit de feindre que Vulcain les employoit dans ce lieu à forger les foudres de Jupiter.

CYDONITE, f. f. gr. Nom d'une pierre blanche & friable, qui a l'odeur du coignassier.

CYGNE, f. m. gr. Oiseau aquatique dont le plumage est d'une parfaite blancheur, & dont les Poëtes racontent qu'il chante mélodieusement à sa mort. Il a le cou fort long, mais il le soutient & le plie avec grace. Son bec est petit & rougeâtre; ses pieds forment un mélange de bleu, de noir & de rouge. Il vit de poisson, & de toutes sortes d'herbes & de grains. Sa peau appliquée sur l'estomac l'échauffe & le fortifie. En Astronomie, le *Cygne* est une constellation de l'Hemisphere du Nord, composée de 17 Etoiles, suivant Ptolomée, de 19 suivant Tycho, & de 107 suivant le catalogue Anglois. L'*Ordre du Cygne* étoit un ancien Ordre militaire de Cleves, institué par *Beatrix*, fille unique de Thierry, Duc de Cleves, au tems de son mariage.

CYLINDRE, f. m. gr. Solide contenu sous trois surfaces. Il peut être produit par le mouvement d'un cercle, d'une place à l'autre, ou par la rotation d'un parallelogramme sur l'un de ses côtés. *Voy.* PRISME. *Cylindrique*, est tout ce qui appartient, ou qui ressemble au Cylindre. Un *cyllindroïde* est une Figure semblable au Cylindre, qui a ses bases égales & paralleles, mais elliptiques.

CYMAISE, f. m. Terme d'Architecture, tiré du grec. C'est un membre dont la moitié est concave, & l'autre convexe. Il y a différentes sortes de *cymaises*, suivant les ordres.

CYMBALE, f. f. gr. Instrument de Musique, fort en usage parmi les Anciens; c'étoit une sorte de tymbale de cuivre, mais plus petite que la nôtre. On appelle aujourd'hui *cymbale* un autre Instrument grossiér, composé d'un fil d'acier triangulaire, dans lequel on passe plusieurs anneaux qu'on touche avec une verge de fer, en les promenant dans ce triangle. C'est aussi le nom d'un des jeux de l'orgue.

CYMBALIUM, f. m. Plante dont les feuilles sont faites en forme de cuilliere, & qui a les mêmes propriétés que l'*Umbilicus veneris*, ou *nombril de Veaus*, dont elle est une espece.

CYME, f. f. gr. Ce mot, qui signifie *tige*, *germe* & *pousse* des Plantes & des Herbes, est fort différent de *cime*, qui signifie *sommet*, & qui vient du latin. Il doit être écrit par un y grec, qui fixe sa signification, en marquant son origine.

CYNANCHE, f. m. Nom grec

composé. Espece violente d'esquinancie. On appelle *cynanchiques*, les remedes qui servent à la guérir.

CYNANTHROPIE, s. f. Nom grec composé, qu'on donne à la rage, c'est-à-dire, à l'espece de phrénesie qui vient de la morsure d'un chien, ou d'une autre bête, attaquée de ce mal; sur-tout lorsque le Malade se croit changé en chien.

CYNEGETIQUES, adj. Nom tiré du grec, qu'on donne aux Loix & aux Usages qui regardent la chasse & les chiens.

CYNIQUES, s. m. Secte de Philosophes, fondée par un Athénien, nommé *Antisthenes*, dans la 94 Olympiade. Comme ce nom est formé du mot grec qui signifie *chien*, les uns prétendent qu'il leur fut donné parce qu'ils méprisoient brutalement toutes les bienséances de la vie; d'autres parce que le berceau de leur secte étoit près d'une Porte d'Athenes, qui se nommoit, en grec, la *Porte des chiens*. Le plus fameux des Philosophes Cyniques est Diogene. On appelle *cynique* ce qui blesse la bienséance des usages & des mœurs.

CYNOREXIE, s. f. gr. Espece de maladie, qui consiste dans un appétit insatiable, nommée autrement *faim canine*.

CYNOSORCHIS, s. m. Plante dont les fleurs sont rouges, & les feuilles semblables à celles de l'olivier. Ses racines se mangent cuites. Comme elle en a plusieurs, on prétend que la plus grosse excite à l'amour, par ses propriétés, & que la petite, au contraire, refroidit. Il y a deux sortes de *cynosorchis*. L'autre ressemble au poreau, par les feuilles. On attribue les mêmes vertus à leurs racines. Leurs fleurs résolvent les tumeurs & appaisent les inflammations.

CYNOSURE, s. f. Nom que les Grecs donnoient à la constellation que les Latins ont nommé *Ursa minor*, & nous la *petite Ourse*. Elle est composée de sept Etoiles, & c'est la plus voisine de notre Pôle. Nos païsans l'appellent le *chariot*.

CYPHI, s. m. Parfum d'Egypte, dont on fait des Trochisques, qui servent dans la Médecine, contre la peste & les poisons. On en fait entrer dans la composition du *Mithridat*.

CYPHOME, s. m. gr. ou CYPHOSE, s. f. Nom d'une courbure, qui se fait quelquefois à l'épine du dos, & dans laquelle les vertebres s'inclinent & s'avancent en dehors.

CYPRÉS, s. m. Arbre dont le bois est fort massif, & rend une odeur assez agréable. Il se corrompt difficilement, & les vers ne s'y mettent presque jamais. Les Anciens l'avoient dédié à Pluton, & le mettoient devant les maisons où quelqu'un étoit mort. On distingue le cyprès mâle & le cyprès femelle. On prétend que les feuilles de cyprès, pilées, garantissent de la corruption les meubles, les graines, &c.

CYR. *Saint Cyr*. Nom d'un fameux Etablissement, institué par Madame *de Maintenon*, dans le Parc de Versailles, en 1686, où sur des fonds accordés par Louis XIV, on entretient deux cens cinquante pauvres Demoiselles, qui doivent avoir fait preuve de quatre degrès de Noblesse du côté Paternel, & qui ne peuvent être reçûes avant sept ans, ni au-dessus de douze. Elles ne peuvent demeurer, dans la Maison, après l'âge de vingt ans accomplis, & elles sont dottées alors sur les fonds assignés; à moins qu'elles ne s'engagent parmi les Dames Religieuses, qui dirigent la Maison, & qui sont au nombre de Quatre-vingt, Dames ou Converses, sous la regle de Saint Augustin.

CYRBES. *Voyez* AXONES.

trente-deux sous *lubs*, qui reviennent à quarante sous de France.

DALMATIQUE, s. f. gr. Vêtement que les Diacres & les Sous-Diacres portent par-dessus l'aube, dans les fonctions de leur Ministere, & qui étoit anciennement un habit séculier, dont l'usage venoit des Dalmatiens. Les Empereurs & les Rois Chrétiens portoient autrefois la dalmatique, dans la cérémonie de leur Sacre.

DALOT, DALON, ou DAILLON, s. m. Petite ouverture qu'on pratique au côté d'un navire, pour l'écoulement des eaux.

DAM, s. m. lat. Vieux mot, qui signifie dommage, & qui se dit encore en langage familier; *à son dam*. En langue Flamande, il signifie levée de terre, *digue*. Delà les noms d'Amsterdam, de Rotterdam, & de plusieurs autres lieux situés près des digues.

DAMAS, s. m. Etoffe de soie, dans le tissu desquelles il entre des figures de fleurs & d'autres ornemens. On donne aussi le nom de *damas* aux sabres qui viennent de *damas*, en Syrie, où l'on prétend que la trempe en est excellente. C'est encore celui d'une petite prune de fort bonne espece. *Damasquiné* signifie ce qui est travaillé à fleurs, en façon de *damas*. On grave ainsi le métail, pour les montures d'épée & pour d'autres instrumens, & l'on remplit d'or & d'argent les traits de la gravure; ce qui s'appelle *damasquiner*. *Damassé* se dit d'une sorte de linge de table, fabriqué en façon de damas. Un service damassé.

DAMASONE, s. m. Nom d'une plante, dont les feuilles ressemblent à celles du Plantain aquatique, mais dont les queues sont plus longues. On prétend qu'appliquées sur le sein des femmes, elle leur fait perdre le lait.

DAME, s. f. En Astrologie judiciaire, on dit d'une Planéte, qui domine dans un Thême céleste; qu'elle est *dame* de l'ascendant, &c. On appelle aussi *dames*, en creusant les terres, de petites digues qu'on laisse d'espace en espace pour arrêter l'eau qui s'y trouve, ou de petites langues de terre qu'on conserve dans d'autres vûes.

DAMELOPRE, s. m. Espece de bâtiment, qui est en usage en Hollande, pour naviguer sur les canaux.

DAMER, v. n. Terme du jeu de dames & d'échecs, qui signifie une nouvelle propriété qu'acquierent les piéces, lorsqu'elles arrivent au fond du damier, du côté de l'Adversaire. En terme d'Architecture, *damer*, c'est donner à quelque chose un demi-pied de pente. En termes d'Artillerie, c'est fouler également la charge d'un mortier.

DAMES, s. f. Nom d'un jeu fort commun, qui se joue avec un certain nombre de petites piéces rondes, de bois, ou d'ivoire, sur un champ de bois, divisé en plusieurs cases blanches & noires, qui se nomme *damier*.

DAMIER, s. m. Outre son acception vulgaire, ce mot se dit du Livre des Inspecteurs des troupes, qui contient le nom des soldats. On nomme aussi *damier* une espece de coquillage, marqueté de différentes couleurs comme un damier.

DAMOISEL ou DAMOISEAU, s. m. Nom qu'on donnoit anciennement, dans notre langue, aux Gentilshommes qui n'étoient point encore Chevaliers.

DANCHÉ, s. m. Terme de blason, qui se dit de plusieurs piéces, telles que le chef, la fasce, &c. lorsqu'elles se terminent en pointe, en forme de dents.

DANEBROCK, s. m. Ordre de chevalerie, en Dannemarck, qu'on fait remonter aux tems fa-

buleux, mais que d'autres croient institué vers 1219, par Valdemar II, & qui étant tombé dans l'oubli, fut restitué en 1672, par Christiern V.

DANEGELT, s. m. Nom d'un tribut célébre que les Danois exigerent autrefois de l'Angleterre, pour finir leurs pillages.

DANGERS SEIGNEURIE, s. m. Terme de Droit. Ce sont les défenses, les douanes, les exactions, confiscations, &c. que les Seigneurs des lieux exercent sur Marchands & sur les Vaisseaux qui font naufrage sur leurs côtes. On dit, dans le même langage, un bois sujet au *tiers* & au *danger*; c'est-à-dire, qui paie un droit consistant dans le tiers de la vente, & dans le tiers du tiers prelevé au profit du Roi. Un *Fief de danger* est celui dont on ne peut prendre possession sans avoir fait hommage & payé les droits au Seigneur, à peine de confiscation.

DANTE, s. m. Animal d'Afrique, de la grosseur d'un petit bœuf & fort leger à la course. On mange sa chair; & les rondaches qu'on fait de sa peau sont impénétrables aux fléches. Il a des oreilles de Chevre, & au milieu de la tête une corne qui se courbe en forme d'anneau. Sa couleur est blanchâtre.

DAPHNITE, s. f. Pierre figurée, dont les figures imitent les feuilles du Laurier; ainsi nommé, de *Daphné*, fille du Fleuve Penée, que la Fable métamorphose en Laurier.

DARD, s. m. Nom d'une arme ancienne. C'étoit un bâton de bois dur, ferré par le bout, qui se lançoit contre l'Ennemi. On appelle aujourd'hui *dard*, en termes d'Artillerie, une machine aîlée, de quatre ou cinq pieds de long, sur laquelle on bâtit un feu d'artifice, & qu'on jette, après y avoir mis le feu, pour embraser les choses auxquelles elle s'attache, ou pour éclairer les travaux de l'Ennemi, dans un siége. En termes de Jardinage, le *dard* est une espece de faulx étroite. C'est aussi un petit brin droit & rond, qui s'éleve au milieu du calice de certaines fleurs. *Dard* est encore le nom d'un petit poisson blanc de riviere, de la grandeur du Hareng, & celui d'une des constellations Septentrionales.

DARIDAS, subst. m. Nom d'une sorte de taffetas des Indes, qui est fait de soie tirée des herbes.

DARSE ou DARSINE, f. f. Nom qu'on donne, sur la Méditerranée, à l'extrêmité d'un Port de Mer, ou à la partie qui s'avance le plus dans une ville. Sur l'Océan, cette partie s'appelle *Bassin*, ou *Chambre*.

DARTRE, s. f. Maladie de la peau, en forme de gratelle, mais qui n'attaque point tout le corps, & qui se borne quelquefois à une seule partie. Il y a des dartres vives & des dartres farineuses. On appelle aussi *dartres* une espece d'ulcere qui vient ordinairement à la croupe, ou à la tête d'un cheval, & qui lui cause une forte démangeaison. *Dartreux* est ce qui tient de la nature des dartres.

DATAIRE, s. m. Titre d'office à la chancellerie de Rome. Il vient de ce qu'autrefois le dataire marquoit la date des toutes les Suppliques. Cet office est aujourd'hui fort important par rapport aux Bénéfices. Lorsque c'est un Cardinal qui le posséde, il prend le nom de *Cardinal Prodataire*. La daterie est le lieu où le dataire exerce sa jurisdiction.

DATIF, s. m. lat. Terme de Grammaire. C'est le troisieme cas dans la déclinaison des noms substantifs.

DATIVE, adj. lat. Terme de Droit, qui se dit d'une Tutele,

lorſque le Tuteur eſt nommé par teſtament.

DATTE, ſ. f. Fruit du Palmier, dont plusieurs nations du Levant font leur principale nourriture. Il y a diverſes ſortes de dattes, comme de Palmiers, les unes rondes, d'autres longuettes; les unes ſans noyau, d'autres qui l'ont fort dur, d'autres fort tendre. Elles ſont aſtringeantes, bonnes pour les flux de ventre & les maux des reins. La poudre des noyaux brûlée eſt excellente pour blanchir les dents.

DATURE, ſ. f. Nom d'une fleur d'Eté, dont l'odeur eſt agréable.

DAUBE, ſ. f. Une piéce de viande à la *daube*. Cette préparation conſiſte à la larder à gros lard, pour la faire cuire en pot, avec des épices & d'autres ingrédiens.

DAUCUS, ſ. m. Panais ſauvage, dont la graine eſt fort chaude & d'une vertu réſolutive. Le daucus eſt commun au Levant, & l'on en diſtingue trois eſpeces. On en fait un vin médicinal, qui ſe nomme *Vin de daucus*, bon pour les maux de poitrine, les regles, les convulſions, &c.

DAUGREBOT, ſ. m. Nom d'une ſorte de bâtiment de mer, dont les Hollandois ſe ſervent, en quelques lieux, pour la pêche.

DAVIER, ſ. m. Inſtrument de Menuiſerie, compoſé d'une barre de fer qui ſe termine par un crochet, avec une main qui ſe meut d'un bout à l'autre, pour aſſembler & ferrer les piéces. C'eſt auſſi un inſtrument des Dentiſtes, en forme de tenaille, à pointes fourchues & rentrantes, pour arracher les dents.

DAUMUR, ſ. m. Eſpece de Serpent, dont la chair entre dans la compoſition de la Thériaque.

DAUPHIN, ſ. m. Titre du fils aîné des Rois de France, qui vient de la Province de Dauphiné, donnée, à cette condition, en 1343, au Roi Philippe de Valois, par Humbert II, Dauphin de Viennois. Le *dauphin* eſt un poiſſon de mer, dont la chair reſſemble à celle du porc, d'où lui vient ſon nom en grec. Il a le dos un peu vouté, le muſeau rond & la gueule bien fendue. On tient qu'il eſt ami de l'homme, & les Poëtes ont fondé là-deſſus pluſieurs fables. En termes de blaſon, *dauphins vifs* ſe dit des dauphins qui ont la gueule fermée & diverſes parties d'émail différent; *dauphins pâmés*, de ceux qui ont la gueule beante, & qui ſont d'un ſeul émail; *dauphins couchés*, de ceux qui ont la queue & la tête vers la pointe de l'Ecu. En Aſtronomie, le *dauphin* eſt une conſtellation de l'hemiſphere du Nord, qui a dix Etoiles, ſuivant *Ptolomée* & ſuivant *Tychobrahé*, mais dix-huit ſuivant *Flamſtead*. On appelle *dauphins* tous les livres faits par l'ordre de Louis XIV, pour l'éducation de Monſeigneur.

DAUPHINE, ſ. f. Nom d'un petit droguet de laine, jaſpé de diverſes couleurs; & celui d'une poire, qui ſe nomme auſſi *Lanſac*.

DÉ, ſ. m. Petit corps quarré à ſix faces égales, dont chacune eſt marquée de ſon point, depuis un juſqu'à ſix, & qui ſert à diverſes ſortes de jeux. Les Architectes appellent *dé*, la partie des piedeſtaux qui eſt entre leur baſe & leur corniche. On donne le même nom à de petites cubes de pierre, où l'on ſcelle des barreaux de treillage; & à de petites cuves de metal, picotées au dehors, que les femmes ſe mettent au bout du doigt, pour pouſſer l'aiguille en couſant. Les Vitriers donnent le nom de *dé* à certaines piéces de vitres. *Dé*, ajoûté au commencement d'un mot, emporte ordinairement le contraire de la ſignification du ſimple.

DEBACLEUR, f. m. Officier des Villes de mer, qui fait retirer, du Port, les vaiſſeaux vuides, pour faire place à ceux qui arrivent chargés. *Faire la débacle*, ſignifie, dans ce ſens, rendre un Port, ou une Riviere, libres.

DEBANQUER, v. act. Terme de Jeu. *Débanquer*, au Pharaon & dans d'autres jeux, c'eſt gagner tout l'argent de celui qui tient le jeu, & qui ſe nomme *Banquier*.

DEBARCADOUR, f. m. Terme de mer, qui ſignifie un lieu marqué pour le débarquement des marchandiſes d'un vaiſſeau.

DEBARRER, v. act. En termes de Palais, *débarrer* ſe dit par oppoſition à *barrer*. Lorſque les Juges d'une Chambre ſont *barrés*, c'eſt-à-dire, que les avis ſont également partagés, le Procès eſt porté dans une autre Chambre, qui ſur l'expoſé des raiſons donne l'Arrêt; ce qui s'appelle *débarrer*. En termes de Muſique, *débarrer* un Inſtrument, c'eſt en ôter l'*ame*, qui eſt une petite piéce de bois, dont la table eſt ſoutenue. On dit, cette viole eſt *débarrée*.

DEBET, f. m. Mot purement latin, qui ſignifie *il doit*; & qu'on employe quelquefois, dans notre langue, pour *dette*. Les Teneurs de Livres mettent ce mot à main gauche du grand Livre d'extrait, pour marquer tout ce qui eſt à la charge du compte.

DEBILLER, v. n. Terme de Batelier, qui ſignifie détacher les chevaux auxquels on fait tirer les bateaux ſur les rivieres.

DEBIT, f. m. Terme de Marchands, pour ſignifier la vente ſucceſſive des marchandiſes. Un prompt débit, un heureux débit. De-là vient *débiter*, qui ſignifie, en marchandiſe, vendre ſucceſſivement; & dont on ſe ſert auſſi, dans le figuré, pour dire, *Raconter*, ou *expoſer quelque choſe en détail*. En termes de menuiſerie, *débiter le bois*, c'eſt le couper de longueur, après avoir refendu les piéces. C'eſt encore, meſurer les piéces avec la regle & le compas, & marquer les grandeurs avec la craie. C'eſt auſſi *ſcier la pierre*, pour en faire du carreau. En termes de mer, *débiter le cable*, c'eſt détacher un tour qu'il fait ſur la bitre.

DEBLAI, f. m. Tranſport de quelque choſe d'incommode, comme des terres ſuperflues d'un Jardin. On dit auſſi *déblayer*, v. a., dans le même ſens.

DEBORD, f. m. Terme de monnoie, qui ſignifie la partie d'une piéce qui paſſe les bords du flanc.

DEBORDER, v. n. Ce mot ſe dit de tout ce qui paſſe ſes bords naturels. En termes de mer, un vaiſſeau ſe déborde, lorſqu'il évite l'abordage, en ſe dégageant du bord d'un autre vaiſſeau, qui s'y étoit attaché avec le grapin. *Déborde* eſt auſſi un terme de commandement, pour ordonner à la chaloupe de s'éloigner du vaiſſeau. Les Plombiers diſent, *déborder une table de plomb*, pour dire, *la dreſſer* en la coupant des deux côtés. L'outil dont ils ſe ſervent, s'appelle *débordoir*.

DEBOSSER LE CABLE, v. a. Terme de mer, qui ſignifie démarrer la boſſe qui le tient.

DEBOUCHÉ, f. m., qui ſignifie ordinairement un lieu par lequel on ſort de quelque *défilé*, tel que la gorge d'une montagne; mais qui ſe prend, dans le figuré, pour un moyen, un expédient qu'on employe pour ſortir de quelque embarras.

DEBOUILLIR, v. act. Terme de Teinturier. C'eſt une opération qui ſe fait, pour mettre à l'épreuve la bonté d'une teinture, en faiſant bouillir quelque échantillon dans un mêlange de pluſieurs drogues. On fait *débouillir* auſſi les

étoffes de soie pour les reteindre. Le *débouilli* leur fait reprendre leur premiere blancheur.

DEBOUQUER, v. act. Terme que les Matelots emploient au-lieu de *déboucher*, pour dire, *sortir des bouches*, ou *des canaux qui séparent les Isles*. Ils disent aussi *débouquement*.

DEBOUT, adv. En termes de marine, *être debout au vent*, signifie *présenter au vent* la proue, ou l'avant du vaisseau. En termes de peage, le bétail qui ne fait que passer dans une ville, & qui ne doit par conséquent point d'entrée, y passe *debout*.

DEBRIDÉE, f. f. Terme d'Hôtellerie. C'est le prix qu'on paye pour un cheval, lorsqu'on ne s'arrête que pour le faire dîner.

DEBUCHER, v. n. Terme de chasse, qui se dit du gros gibier, lorsqu'il sort du bois, ou du buisson.

DECADE. f. f. lat. Nom qu'on donne à certaines choses qui sont divisées en dix parties. Les *Decades* de *Tite-Live*.

DÉCADENCE, f. f. Mot formé du verbe latin, qui signifie *tomber*, & qui exprime l'action d'une chose qui tend à sa chute, ou à sa ruine. *La décadence d'un Etat. Une maison en décadence.*

DÉCAGONE, f. m. Mot grec, qui signifie figure *à dix angles*. En termes de fortifications, c'est une place munie de dix bastions.

DÉCALOGUE, f. m. Nom grec qu'on donne aux dix commandemens de Dieu, communiqués aux Israélites, par Moïse.

DÉCALQUER, v. act. Terme de Peinture, qui signifie tirer l'empreinte d'une figure, en posant dessus un papier blanc, qu'on frotte jusqu'à ce que les traits y demeurent marqués.

DÉCAMERON, f. m. Mot grec, qu'on emploie pour signifier un ouvrage d'esprit, dans lequel on raconte les événemens de dix jours. Tel est le *Décameron* de Bocace.

DÉCANAT, f. m. lat, qui a la même signification que *Doyenné*, mais qui se dit particuliérement du Doyenné des compagnies civiles. Le *Décanat* du Parlement, du Conseil, &c. *Doyenné* est plus en usage pour les compagnies ecclésiastiques, à l'exception néanmoins du College des Cardinaux.

DÉCANTATION, f. f. Terme de Chimie. Action de verser doucement quelque liqueur, pour ne faire sortir que les parties claires, & laisser le reste au fond du vaisseau.

DÉCAPER, v. act. En termes de Chymie, *décaper* le cuivre, c'est en ôter le verd de gris, ou la rouille.

DÉCAPITER, v. act. Trancher la tête. Ce mot est formé du substantif latin, qui signifie *tête*. On dit aussi *décoller*.

DECASSYLLABIQUE, adj. lat. On nomme vers *decassyllabiques*, ou *decassyllabes*, ceux qui sont composés de dix syllabes.

DECASTYLE, f. m. Terme grec d'Architecture, qui signifie un édifice à dix colonnes de face.

DÉCEMBRE, f. m. Dernier mois de l'année, où le Soleil entre dans le signe du Capricorne, & fait le solstice d'Hiver. Dans l'année de *Romulus*, c'étoit le dixiéme mois. Les Anglois comptent encore de cette maniere; de sorte que Mars est le premier mois de leur année. Mais pour se faire entendre des autres Nations, ils employent une double datte dans Janvier & Février. Par exemple, au lieu de mettre simplement 1747, ils mettent, pendant ces deux mois $17\frac{46}{47}$.

DÉCEMVIRAT, f. m. lat. Office des *Décemvirs*, qui étoient des Magistrats de l'ancienne Rome, chargés de faire observer les Loix

des douze Tables, d'administrer la justice dans l'absence des Préteurs, de prendre soin des livres des Sibylles, de conduire les colonies, de préparer les fêtes, &c. Leur nom venoit de ce qu'ils étoient au nombre de dix. Ils furent chassés trois ans après, pour avoir abusé de leur pouvoir.

DÉCENCE, s. f. lat. Honnêteté, bienséance qu'on doit garder dans les actions, les discours, les habits, la contenance, &c., & dont la régle est prise non-seulement des préceptes de la Morale, mais encore de l'âge, de la condition, du caractere dont on est, du tems & du lieu où l'on se trouve, des personnes avec lesquelles on vit. En un mot, la décence consiste à ne faire que ce qui convient.

DECENNAL, adj. lat. Ce qui a duré, ou ce qui doit durer l'espace de dix ans, ou ce qui se renouvelle après une révolution de dix années. Les Empereurs Romains instituerent des fêtes, nommées *Decennales*, pour célébrer chaque dixiéme année de leur regne par des jeux, des sacrifices & des libéralités publiques. *Decennaire* se dit de ce qui procede du nombre dix. L'Arithmétique est *Decennaire*.

DÉCENT, adj. Mot emprunté du latin, pour signifier ce qui est convenable à la dignité du caractere, ce qui est conforme à la bienséance. *Décence* est le substantif.

DÉCERNER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie *ordonner*, *régler*. Une chose *décernée* par les Loix. On *décerne* des honneurs, ou des récompenses à ceux qui les méritent.

DECEVANT, adj. C'est le participe de décevoir, qui est encore en usage pour signifier ce qui est *trompeur*, quoiqu'on ait banni *décevance*, son substantif.

DECHANT, s. m. Nom qu'on donnoit à l'ancien chant, ou à la musique d'Eglise, dans le douziéme siécle, & quelques siécles suivans.

DECHASSER, v. act. Terme d'Art. Les Tourneurs disent *déchasser* une clef de bois, pour dire *la faire sortir*.

DECHAUX, adj. Vieux mot, qui signifie *déchaussé*, & qui ne se dit que des Carmes. On dit Carmes *déchaux*, & Augustins *déchaussés*.

DÉCHOUER, v. act. Terme de Marine, qui se dit pour remettre à *flot* un Navire *échoué*.

DÉCIMAL, adj. l. Terme d'Arithmétique. On appelle fractions décimales, celles dont les nominations sont décuples de l'unité, où sont 1, avec plus ou moins de zéros. Ainsi, $\frac{6}{10}$, $\frac{46}{100}$, $\frac{869}{1000}$, &c., sont des fractions décimales.

DECIMER, v. act. lat. La décimation est un ancien usage Romain, pour les châtimens militaires, qui consistoit à punir de mort un soldat sur dix, lorsqu'il y en avoit un grand nombre qui avoient commis quelque lâcheté, ou manqué à l'obéissance. On les faisoit tirer au sort.

DECIMES, s. f. lat. On entend par ce mot, qui signifie la dixiéme partie des choses, ce que le Roi leve ordinairement, ou extraordinairement sur le Clergé de son Royaume. Ce nom ne fut connu que sous le regne de Philippe Auguste, & les décimes ne se levoient alors que pour des besoins passagers. Ce fut François I, qui les réduisit en taxes ordinaires; & la maniere dont elles se levent aujourd'hui fut réglée ensuite, à Poissy, par un contrat entre le Roi & le Clergé, en 1561.

DÉCINTRER, v. act. Terme d'Art, qui signifie *ôter les cintres*, soit de charpente, ou de maçon-

nérie. Les Maçons ont un marteau à deux taillans, qui se nomme *décintroir*.

DECLAMATION, s. f. Ce mot, qui est formé du latin, se prend pour l'art de la prononciation dans les discours publics, avec les accompagnemens de la contenance & des gestes, & pour l'exercice même de cet art. Au pluriel, il signifie des expressions vagues & peu mesurées, de bouche, ou par écrit, au désavantage de quelqu'un, ou de quelque chose. *Déclamateur*, dans l'un & l'autre sens, ne se prend jamais en bonne part. S'il est question du premier, il signifie un Orateur, ou un Acteur de théâtre, qui n'a de recommandable que l'extérieur, & qui entre mal dans ce qu'il affecte de bien prononcer. Le second sens s'explique de lui-même.

DECLICQ, s. m. Nom d'une machine, qui sert à enfoncer des pieux. On la monte entre deux piéces de bois, pour la faire tomber avec une corde. C'est une espece de *mouton*.

DECLINAISON, s. f. lat. Terme de Grammaire, qui signifie l'exposition d'un mot substantif dans tous ses cas, c'est-à-dire avec toutes les terminaisons qui lui sont propres. En termes de mer, on appelle *déclinaison*, ou *variation*, les changemens de l'aiguille aimantée, qui au lieu de se tourner au Nord, comme elle fait ordinairement, se détourne quelquefois, soit vers l'Orient, soit vers l'Occident. Ce détour se mesure par les degrés de l'horizon. Il n'est pas égal ni constant dans tous les lieux où il arrive. En termes d'Astronomie, la *déclinaison* d'un Astre, est sa distance à l'égard de l'Equateur, c'est-à-dire, le point d'éloignement où il se trouve. En termes de Gnomonique, la *déclinaison* d'un cadran vertical est ce qui lui manque de degrés pour regarder directement un des points cardinaux de l'horizon. *Décliner* se dit dans tous les sens de *déclinaison*. Il se prend aussi, dans le sens physique & moral, pour *baisser*, *s'altérer*, *s'affoiblir*, *pancher* vers sa ruine, ou vers sa fin. Alors son substantif est *déclin*. Le *dèclin* de la vie, de la santé. Une fortune qui *décline*.

DECLIVITÉ, s. f. lat. Situation d'une chose qui est en pente. La moindre déclivité du terrain fait couler les eaux.

DECOCTION, s. f. Mot formé du verbe latin, qui signifie *cuire*. C'est une maniere de tirer les sucs & les sels des plantes, ou des drogues, en les faisant bouillir à l'eau, dans laquelle ces sels & ces sucs se mêlent.

DECOLLATION, s. f. lat. Action de couper la tête à quelqu'un. Ce mot n'est en usage que pour la décollation de Saint Jean-Baptiste.

DÉCOLLEMENT, s. m. Terme d'Art, qui signifie couper une partie de quelque chose. Les Charpentiers disent, *faire un décollement à un tenon*.

DECOMBRER, v. act. Terme d'Art, qui signifie *enlever d'un lieu* les ordures, ou les choses incommodes. Ainsi, l'on dit, *décombrer* un égoût, un tuyau, &c. On appelle *décombres d'un bâtiment*, les matériaux brisés, qui demeurent après qu'il est démoli. On donne le même nom aux terres & aux graviers qu'on tire de dessus une carriere, pour aller jusqu'à la bonne couche; & dans ce sens, on dit aussi *décombrer une carriere*.

DECOMPOSITION, s. m. Mot formé du latin, qui signifie l'analise d'un corps, ou la séparation des parties dont il est composé, pour le réduire à ses premiers principes. *Décomposer* est le verbe.

DECOMPTE, s. m. Terme de payement. C'est le calcul de ce

qu'on doit aux gens qui travaillent pour un salaire, & de ce qui reste à leur payer.

DECORATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *ornement*, *embellissement*; mais qui ne s'applique ordinairement qu'aux ouvrages de l'Art. Décorations de théâtre. Décorations d'Architecture, de jardin, &c. *Décorer* se dit dans le même sens.

DECORTICATION, s. f. lat. Terme d'Art, qui signifie l'action d'ôter l'écorce, ou la peau d'une racine, d'un fruit, &c.

DECORUM, s. m. Mot purement latin, qui est passé en usage dans notre langue, pour signifier l'ordre convenable, la décence, la bienséance. Observer, garder le *décorum*.

DECOUDRE, v. act. En termes de Marine, c'est déclouer quelque partie du bordage, qu'on leve pour en visiter les défauts. En termes de chasse, *découdre* signifie *déchirer*, lorsqu'il est question des plaies qu'un sanglier fait au ventre d'un chien, avec ses défenses. Ces plaies s'appellent *décousures*.

DECOUPURE, s. f. Petit amusement des femmes, fort à la mode dans ces derniers tems. Il consistoit à découper, avec des ciseaux, des figures en papier, ou en velin, en suivant tous les traits de la peinture, ou de la gravure, pour en faire des figures à jour. On appelle aussi *découpures* de petites fentes qui vont en travers, & qui font un défaut dans les barres de fer. *Découpé*, en termes de Blason, se dit des piéces qui sont découpées à feuilles d'acanthe.

DECOURS, s. m. lat. Mot en usage, pour signifier la diminution graduelle du disque de la Lune, dans ses deux derniers quartiers. Il est opposé à *croissant*. On le dit aussi du *déclin* des maladies.

DECREPITATION, s. f. Terme de Chymie, pour signifier le degré de la calcination nécessaire aux sels, qui se connoît lorsque, suivant la signification latine de ce mot, il cesse de petiller.

DECRET, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie *Statut*, *Loi*, *Ordonnance*, & qui s'applique particuliérement aux décrets des Conciles. On appelle *décretales* le recueil des lettres & des constitutions des Papes. *Voyez* Droit Canon.

DECREUSER, v. act. Terme d'Art. C'est préparer les soies pour la teinture, en les faisant bouillir dans du savon blanc, & dégorger ensuite dans l'eau de riviere; ce qui s'appelle *décreusement*.

DECROUTER, v. act. Terme de chasse. On dit d'un cerf qui va au *frayoir*, qu'il va *décrouter* sa tête.

DECRUMENT, s. m. Action de *décruer* le fil, c'est-à-dire, de lui ôter par la lescive, avant que de le teindre, une certaine odeur de chanvre, qui se nomme *cru*.

DECUPLE, s. & adj. lat. Ce qui est dix fois plus qu'un certain nombre. Vingt écus sont le decuple de 2.

DECURION, s. m. lat. Chef d'une décurie dans l'ancienne Rome. On appelloit décurie une division de citoyens, ou de soldats, en dix hommes.

DECUSSATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'intersection de plusieurs lignes, ou de plusieurs rayons de lumiere, qui se coupent. Il vient de la forme du nombre romain X, qui représente cette intersection; parce que *décussation* est formé du nom latin de ce nombre.

DECUSSOIRE, s. m. lat. Instrument de Chirurgie, qui sert a presser la partie, pour l'évacuation du pus.

DEDALE, s. m. Nom du fameux inventeur du labirinthe de Crete. On l'employe quelquefois au lieu de labirinthe, pour signifier

quelque chose de fort embarrassé, par la multitude de ses détours. Le *dedale* des Loix.

DEDANS, adv. On ne place ici ce mot que pour faire remarquer qu'en qualité d'adverbe, il ne gouverne rien ; au lieu que *dans* est une préposition qui a nécessairement quelque régime. *Il est dans ce lieu. Il est dedans.* Mais on le fait aussi substantif, comme *dehors*, auquel il est opposé. Les *dedans* & les *dehors* d'une place.

DEDICACE, s. f. Mot formé du latin, qui signifie l'application d'une chose à quelque usage particulier. Il n'a que deux usages ; l'un Ecclésiastique, pour signifier la consécration d'une Eglise, ou d'une Chapelle, qu'on dédie à quelque Saint, c'est-à-dire, qu'on met particuliérement sous sa protection ; l'autre Litteraire, pour signifier une Epître qu'on place à la tête d'un livre, dans la vûe de faire honneur à celui dont elle porte le nom. Cette Epître se nomme *Dédicace*, ou *Epître dédicatoire*.

DEDUCTION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *retranchement*, ou *diminution* d'une partie de quelque chose. On dit, dans les comptes, donnez-moi telle somme, en déduction de celle qui m'est dûe. *Déduire* se dit dans le même sens.

DEFAILLANCE, s. f. Outre sa signification commune, ce mot est le nom d'une opération chymique, qui est une extraction de chaulx, ou de sels, par descension froide ; c'est-à-dire, qu'on les met dans un lieu humide, pour s'y résoudre & se liquefier. Cette opération se nomme aussi *delique*, d'un mot latin qui signifie la même chose.

DEFALQUFR, v. act., formé du mot latin, qui signifie *faulx*. On l'employe pour *couper*, *retrancher*.

DEFECTION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *abandon d'un parti*, manquement aux promesses par lesquelles on y étoit attaché. *La défection des Alliés.*

DEFENDEUR, s. m. Vieux mot qui s'est conservé dans les Cours de Justice, pour signifier celui qui est attaqué dans un procès, & qui est obligé de parler pour défendre ses droits.

DEFENS, s. m. Terme d'eaux & forêts. Un bois *en défens* est celui dont la coupe est défendue, ou dans lequel il n'est pas permis de faire entrer les bestiaux.

DEFENSE, s. f. lat. Outre sa signification commune, ce mot, au pluriel, se prend en général, pour tous les ouvrages d'une place de guerre, qui servent à couvrir, ou à défendre les postes. En termes de Blason, un herisson roulé, est un *herisson en défense*. On appelle aussi *défense* une latte croisée & suspendue au bout d'une corde, qui sert d'avis aux passans lorsqu'on couvre une maison. En termes de Marine, *défenses* signifie des bouts de mâts & des cables qu'on laisse prendre au côté des vaisseaux, pour empêcher qu'ils ne se touchent lorsqu'ils sont trop près l'un de l'autre ; & de longues perches qui servent à repousser les brûlots dans un combat. Les deux grandes dents d'en-bas d'un Sanglier, & les grosses dents de l'Eléphant & du Cheval marin, s'appellent aussi *défenses*. En termes de Blason, on dit qu'un Sanglier est *défendu* de tel émail, pour dire que ses *défenses* sont d'un autre émail que son corps.

DEFENSEUR DE LA FOI, s. m. Titre d'honneur que portent les Rois d'Angleterre, depuis Henri VIII, à qui il fut accordé, par le Pape Léon X, pour avoir écrit contre Luther, en faveur de l'Eglise Romaine.

DEFENSIF, s. m. lat. Ce qui sert à défendre de quelque chose de nuisible. C'est particuliérement

le nom d'un bandage qu'on mèt sur les yeux, après quelque opération de Chirurgie. *Défensive* est un autre substantif, qui signifie l'état d'un homme préparé à se défendre. Se tenir sur la *défensive*.

DEFEQUER, v. act., formé du mot latin, qui signifie ordure, lie, ou marc. On s'en sert, en Chymie, pour *clarifier*, *séparer les parties subtiles d'avec les grossieres*, par les distillations, &c.

DEFERENS, v. act. On appelle *vaisseaux déferens*, ceux qui conduisent la semence dans les testicules. *Déferent* est aussi le nom d'un cercle de l'ancienne Astronomie, inventé pour expliquer l'excentricité, le perigée & l'apogée des planétes.

DEFERLER, v. act. Terme de mer. *Déferler* les voiles, c'est les déployer pour faire route avec le vent.

DEFET, s. m. lat ou DEFAIT. Terme de Librairie, qui ne s'employe qu'au pluriel. Il se dit des feuilles imprimées, qui manquent à un exemplaire pour être entier, & de celles qui restent sans qu'on puisse en former de complets, & qui ne peuvent servir par conséquent que de supplément pour d'autres exemplaires.

DEFICIT, mot latin, qui s'employe dans la Pratique au lieu de *manque*, qui est sa signification françoise, & qu'on place dans un inventaire à côté des articles, pour signifier qu'une piéce dont on fait mention ne s'y trouve point.

DEFIER. *Faire un défi.* Ce mot s'employoit anciennement pour *déclarer ennemi public.* Pendant la fureur des duels, *défier* quelqu'un, c'étoit le provoquer à se battre.

DEFINITEUR, s. m. lat. Titre d'Officier dans les Convens. Le *Définiteur* est un Conseiller du *Général*, ou d'un *Provincial*. Les Capucins appellent *définition* le lieu où leurs *Définiteurs* s'assemblent pour les affaires de l'Ordre. Les Augustins l'appellent *définitoire*, un Jugement *définitif* est un Jugement en dernier ressort, ou dont il n'y a plus d'appel. *Définitivement* est l'adverbe.

DEFINITION, s. f. lat. Terme de Philosophie, qui signifie l'explication courte & nette d'une chose, par sa nature & ses propriétés. *Définir*, v. act., se dit dans le même sens.

DEFLAGRATION, s. f. lat. Terme de Chymie. C'est une opération qui consiste à mettre quelque chose en feu, après y avoir mêlé des parties sulphureuses, pour les purifier.

DEFLEXION, s. f. lat. Terme de Physique. C'est le mouvement progressif par lequel un corps abandonne la ligne qu'il décrivoit, pour en faire une autre.

DEFLORATION, s. f. Terme formé du latin, pour signifier la perte de la virginité, qui est comme la fleur des jeunes filles.

DEFRICHEMENT, s. m. Action de défricher une terre inculte, c'est-à-dire de la mettre en valeur. Dans nos Colonies, une terre défrichée se nomme *défrichement*.

DEFRUCTU, s. m. Terme latin, qui signifie ce qui est tiré du fruit. On lui fait signifier tout ce qui reste de quelque chose, & qui peut être employé avec profit. Un bon *defructu*. On le fait venir d'un ancien usage, qui obligeoit celui qui avoit annoncé l'Antienne *de fructu ventris tui*, dans l'Octave de Noël, à payer à souper.

DEFUNER, v. act. Terme de mer, formé du mot latin, qui signifie *corde*. *Défuner un mât*, c'est le dégarnir de ses étais & de toute sa manœuvre.

DEGAUCHIR, v. act. Terme d'Art. C'est dresser un ouvrage, soit en bois, soit en pierre, le rendre uni, droit, en retranchant ce qu'il a de trop, ou d'irrégulier.

DEGAUCHISSEMENT, s. m. Ce mot, peu usité jusqu'à ces derniers tems, est employé aujourd'hui pour signifier l'action de détourner, de donner une autre direction. *Dégauchir* se prend aussi dans le même sens. L'Académie des Sciences en fait un fréquent usage.

DEGENERER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie perdre quelque chose des bonnes qualités de sa race, valoir moins que ceux de qui l'on descend. Il se dit aussi des choses Physiques qui n'ont pas les qualités de leur origine. *Dégénération*, s. f., s'est mis en usage dans le même sens.

DEGINGANDÉ, adj. Mot formé vraisemblablement d'*Engin*, pour signifier, rompu, brisé, disloqué. Il se prend au figuré, pour mal ordonné, foible dans quelque partie, sans justesse & sans grace.

DEGLUTITION, s. f. latin. Terme de Médecine, qui exprime la distribution des alimens dans le ventricule, après avoir été mâchés dans la bouche.

DEGORGEOIR, s. m. Terme d'Artillerie. C'est un fil de fer qui sert à ouvrir ou nettoyer la lumiere des canons.

DEGORGER, v. act. Terme de Teinturier, qui signifie l'opération qu'on fait sur la laine, ou sur la soie, en la lavant dans l'eau de riviere, après l'avoir fait cuire dans divers ingrédiens. *Dégorger du poisson*, c'est le mettre dans de l'eau pure pour lui faire perdre le mauvais goût qu'il a contracté dans de l'eau fangeuse. En termes de Manége, *dégorger un cheval*, c'est le promener pour lui faire dissiper quelque enflure. *Dégorger* se dit dans d'autres occasions, pour *vuider*.

DEGRADATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie un châtiment par lequel un Ministre de l'Eglise est privé, pour toute sa vie, de l'exercice de ses fonctions. S'il est condamné à mort, la dégradation se fait quelquefois au lieu même du supplice, avec diverses formalités établies. *Dégradation* se dit aussi des Nobles & des Officiers militaires, qu'on dépouille de leur Noblesse, ou de leur emploi. Cela se faisoit autrefois avec des cérémonies fort singulieres, qu'on lit dans le *Théâtre d'honneur de la Colombiere*. En termes de Palais, on appelle *dégradation de biens*, les dommages & les altérations qui font dans les terres, les bois, ou les bâtimens. Les Peintres appellent *dégradation de lumiere*, certains ménagemens des jours, des ombres & des teintes, suivant les degrés d'éloignement. *Dégrader* se dit dans tous ces sens.

DEGRAVOIER, v. act. Ce mot exprime l'action d'une eau courante, qui déchausse des murs, ou des pilotis. On dit aussi *dégravoyement*.

DEGRÉ, s. m. Etat d'une chose, qui peut changer, pour être plus haut, ou plus bas, ou pour devenir pire, ou meilleur. On donne ce nom aux escaliers, parce qu'ils sont composés de plusieurs marches qui forment autant de degrés. En termes de Fauconnerie, on appelle *degrés* les endroits où l'oiseau tourne la tête, en s'élevant en l'air, pour prendre une nouvelle carriere. On distingue ainsi le premier, le second degré, jusqu'au quatriéme, où on le perd de vûe. En Géométrie, c'est une certaine partie d'un cercle; & la raison qui a fait prendre le nombre de trois cens soixante, pour la division du cercle, est que ce nombre a quantité de diviseurs différens. En Géographie, on appelle *degré de longitude*, une portion de terre entre deux Méridiens; & *degrés de latitude*, la même portion de terre entre deux paralleles. En Physique, on nomme aussi *degrés*

les augmentations & les diminutions des qualités, dont les plantes, les drogues, les minéraux, ou les corps composés. On donne aussi le nom de *degrés* aux divisions qui se font sur plusieurs instrumens, tels que le Barométre, le Thermométre, &c. L'Algebre a ses *degrés* qui sont les dimensions d'une grandeur, soit en nombre, soit en ligne. La Chymie a *ses dègrés de feu*; la Médecine *ses degrés de chaud & de froid*, *de sec & d'humide*; la Musique *ses degrés conjoints*, lorsque les notes montent en descendant par des secondes, & *disjoints*, si c'est par toute autre intervalle.

DEGREÉ, adj. Terme de Marine, qui se dit d'un vaisseau qui a perdu ses agrets.

DEGRÉS DE PARENTÉ ou D'AFFINITÉ. Ils sont les mêmes. On les distingue en ligne directe, & en ligne collatérale. L'une & l'autre ligne a des degrés ascendans, & des degrés descendans. En ligne directe, les degrés ascendans sont, le premier, Pere & Mere; le second, Aieul & Aieule; le troisiéme, Bisaïeul & Bisaïeule; le quatriéme, Trisaieul & Trisaieule. Les degrés descendans sont, le premier, Fils & Fille; le second, Petit-fils & Petite-fille; le troisiéme, Arriere-Petit-fils & Arriere-Petite-fille; le quatriéme, Fils & Fille de l'Arriere-Petit-fils. En ligne collatérale, les degrés ascendans, sont, 1°. Pere & Mere; 2°. Oncle Paternel, Tante Paternelle, & Oncle Maternel, Tante maternelle; 3°. Grand Oncle Paternel, Grande Tante Paternelle, & Grand Oncle Maternel, Grande Tante Maternelle; 4°. Pere du Grand Oncle, ou de la Grande Tante Paternels, & Pere du Grand Oncle & de la Grande Tante Maternels. Dans la même ligne, les degrés descendans, sont, 1°. le Frere & la Sœur; 2°. les Fils, ou les Filles du Frere & de la Sœur, qui s'appellent Cousins Germains & Cousines Cermaines; 3°. les Cousins & Cousines issus de Germains, c'est-à-dire, les Petits-fils, ou petites-filles du Frere ou de la Sœur; 4°. Les Fils ou Filles de ceux-ci. Les nôces étoient autrefois défendues jusqu'au septiéme degré; elles ne le sont plus que jusqu'au quatriéme.

DEGROSSER, v. act. Faire passer l'or, ou l'argent, par la filiere, pour le rendre plus menu, c'est le *dégrosser*. *Dégrossage* est le substantif.

DEGROSSIR, v. act. Faire la premiere ébauche d'une statue en bois, ou en pierre, c'est *dégrossir le bloc*. Ce mot s'emploie aussi pour d'autres ouvrages qu'on ne fait que commencer.

DEHORS, adv. Cet adverbe, qui est opposé à *dedans*, n'a jamais aucun régime. Il devient substantif, pour signifier tout ce qui est extérieur à quelque chose, particuliérement les fortifications d'une Place de guerre, qui sont hors de son enceinte.

DEJECTION, s. f. lat. Terme d'Art. Les Médecins appellent *dejections* les excrémens d'en-bas, par lesquels ils jugent de la qualité des maladies. Les Astronomes donnent le même nom aux signes opposés à ceux où l'influence d'une Planéte, qui s'y trouve, a le plus de force. Les Astrologues appellent aussi *dejections* d'une Planéte, leurs prétendues défaillances, par l'opposition d'une autre Planéte plus forte.

DÉIFICATION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie l'action de faire un Dieu, ou d'attribuer la Divinité à quelque chose. C'est ce qui s'exprime aussi par le mot grec d'*Apotheose*. *Déifique* se dit quelquefois pour *divin*, qui tient de la Divinité par ses perfections.

DEJOUER, v. n. Terme de mer, qui se dit d'une girouette, ou d'un pavillon qui voltige au vent.

DÉISME, s. m. Doctrine, ou croyance d'une secte aujourd'hui fort nombreuse, qui rejette toutes sortes de révélations comme autant d'impostures humaines, & qui se conduit par les simples lumieres de la nature, en admettant un Dieu, une Providence, de la distinction entre le vice & la vertu, & un etat futur de récompense, ou de punition. Cette Secte est composée de ce qu'on nomme, en France, *Esprits-forts*, & *Freetinkers*, en Angleterre. On les nomme aussi *Déistes*. Ce sont les plus dangereux ennemis de toute Religion, & par conséquent du bien public.

DÉITÉ, s. f. Mot tiré du latin, qui a le même sens que *divinité*.

DELAIANT, s. m. lat. On appelle *delaïans*, les tisannes rafraîchissantes, les émulsions, les eaux panées, de poulet, de riz, d'orge, & toutes les potions émollientes, ou rafraîchissantes.

DELAISSEMENT, s. m. Terme de commerce. C'est un acte juridique par lequel on dénonce la perte d'un vaisseau aux Assureurs, en les sommant de payer la somme d'assurance.

DELARDEMENT, s. m. Terme d'Architecture, pour exprimer la couppe d'une marche d'escalier par-dessous. En termes de maçonnerie, *delarder* signifie *couper obliquement* le dessous d'une marche de pierre. Il signifie aussi, piquer le lit d'une pierre avec la pointe du marteau. Les Charpentiers disent *délarder les arretiers*, pour *rabattre les arrêtes* d'une piéce de bois.

DELAVÉ, adjectif. Terme de Teinture, qui se dit des couleurs foibles, où l'on a mis trop d'eau.

DELECTATION, s. f. latin. Terme Théologique, qui signifie *plaisir*, goût qu'on prend à faire quelque chose. Dans le sistême des deux délectations, celles de la grace sont opposées à celles de la nature, & les plus puissantes l'emportent.

DELEGATION, s. f. lat. Acte par lequel un Créancier donne quelque chose à prendre sur son Débiteur. En Angleterre, on appelle *Cour des délégations* le premier Tribunal où se traitent les affaires civiles qui concernent l'Eglise, & d'où l'on ne peut appeller qu'à la Chambre des Pairs.

DELESTAGE, s. m. Terme de mer. C'est l'action de décharger le lest d'un vaisseau. L'usage est de le renouveller tous les deux ans. On dit, dans le même sens, *delester*, & les Officiers établis s'appellent *Delesteurs*.

DELETAIRE, adj. lat. Terme de Physique & de Médecine, qui signifie qualité propre à détruire, à tuer. Il se dit de tous les poisons qui causent quelque désordre dans les parties du corps.

DELIBERE', s. m. Terme de Palais. C'est une sorte d'appointement, par lequel la Cour ordonne qu'il sera délibéré sur les piéces d'un Procès. En termes de manége, un cheval bien *délibéré* est celui qui est tout-à-fait formé au pas, ou aux allures qu'on a voulu lui faire prendre.

DELICOTER, v. act. Un cheval qui *se délicote*, est celui qui a l'adresse de se défaire de son licou.

DELIENES, adj. Fêtes Délienes. Fameuses Fêtes qui se célébroient dans Athenes à l'honneur d'Apollon. Elles étoient si sacrées, qu'on n'exécutoit aucun criminel dans l'intervalle. La mort de Socrate fut differée de plusieurs jours à cause des Fêtes Délienes, quoiqu'on n'eût pas fait scrupule de faire mourir Phocion, dans une Fête de Jupiter.

DELINEATION, ſ. f. lat. Terme d'Art. C'eſt le plan, ou la repréſentation de quelque lieu, ou de quelque figure, par des lignes.

DELINQUENT, ſ. m. l. Terme de Palais, qui ſignifie un homme coupable, pour avoir violé quelque Loi.

DELIQUE, ſ. m. Terme de Chimie. *Voyez* DÉFAILLANCE.

DELIT, ſ. m. lat. Terme de Juſtice, qui ſignifie crime, ou offenſe. En termes d'Eaux & Forêts, on appelle *arbres de délit* ceux qui ont été coupés contre les Ordonnances. Les Maçons diſent *mettre une pierre en délit*, ou *déliter une pierre*; c'eſt-à-dire, la mettre dans un ſens contraire à celui qu'elle avoit naturellement dans la carriere. Ils diſent auſſi qu'une pierre ſe *délite*, pour dire qu'elle ſe fend en feuilles.

DELIVRANCE, ſ. f. Terme de monnoie, qui ſignifie une permiſſion en forme de donner leur cours aux monnoies, lorſqu'elles ont reçu leur perfection.

DELIVRE, ſ. f. Terme de Fauconnerie. Un oiſeau *fort à délivre*, eſt celui qui n'a point de corſage, & qui eſt preſque ſans chair, comme le Héron.

DELOT, ſ. m. Terme de mer. C'eſt un anneau de fer concave, nommé auſſi *coſſe*, qui ſert à revêtir une boucle de corde, pour empêcher qu'elle ne ſe coupe.

DELPHINIUM, ſ. m. l. Plante qui tire ſon nom de la forme de ſes feuilles, qui repréſentent un Dauphin. Sa fleur eſt rouge. On prétend que ſa graine eſt excellente contre les morſures des ſcorpions. Il y a une autre ſorte de *delphinium*, qui eſt le *Buccinium* des anciens Romains.

DELTOIDE, adj. Nom d'un muſcle qui ſert au mouvement des bras en haut. Il tire ce nom de ſa forme, qui reſſemble à la lettre grecque nommée *delta*.

DELUGE, ſ. m. lat., qui ſignifie inondation. On regarde *Bleaſter*, Dominiquain Portugais du ſeiziéme ſiécle, comme le premier Chrétien qui ait révoqué en doute l'univerſalité du déluge.

DELUTER, v. act. lat. Terme chimique, qui ſignifie ôter le *lut* d'un vaiſſeau *luté*.

DEMAGOGUE, ſ. m. Mot formé du grec, pour ſignifier un Homme qui en impoſe au Peuple, ou qui ſe rend le Chef d'une faction populaire.

DEMAIGRIR, v. act. Terme d'Art. Les Charpentiers & les Tailleurs de pierre diſent démaigrir une piéce de bois, ou une pierre, pour dire, en diminuer la groſſeur, en ôter quelque choſe. Le *démaigriſſement* eſt l'endroit où la pierre & le bois ont été démaigris.

DEMARCATION, ſ. f. On appelle *ligne de demarcation* une ligne fictive que le Pape Alexandre VI fit tracer d'un Pôle à l'autre, pour donner en partage les Indes orientales aux Portugais, & les occidentales aux Caſtillans.

DEMARER, v. act. Terme de mer, qui ſignifie *commencer à faire route*, après avoir levé, ou coupé, les amarres.

DEMARQUER, v. act. Terme d'Aides. On nomme *Commis à la démarque*, ceux qui démarquent les tonneaux pour leſquels on a payé les droits.

DEMEMBRÉ, adj. lat. Terme de Blaſon, qui ſe dit de tous les animaux dont les membres ſont ſéparés.

DEMENCE, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie un affoibliſſement de raiſon, fort approchant de la folie.

DEMESLER, v. act. Terme de Foulon. C'eſt tirer l'étoffe de la pile & la remettre à l'eau chaude, pour la fouler, après qu'elle eſt dégraiſſée.

DEMI, f. m. Mot commun, qui signifie la moitié de quelque chose, & qui se joint souvent avec un autre mot, pour lui donner cette signification. C'est ainsi qu'on dit *demi-queue*, *demi-ton*, *demi-quart*, &c. En termes de Fortifications, on appelle *demi-lune*, un *dehors* à deux faces, qui forment ensemble un angle saillant, flanqué par quelque partie de la Place & des Bastions. Ce dehors ne tire pas son nom de sa forme, mais de ce que dans l'origine il étoit situé à la pointe des Bastions, où le fossé est arrondi en forme de demi-lune. En termes de Blason, *demi-vol* se dit d'une seule aîle d'oiseau, dont le bout doit être tourné vers la gauche.

DEMISSION, f. f. lat. Action de se démettre, c'est-à-dire, de se défaire de quelque bien, ou de quelque emploi qu'on possede, aux conditions qu'on juge à propos d'imposer. Le *demissionaire* est celui en faveur duquel se fait la *démission*.

DEMOCRATIE, f. f. Mot grec composé, qui signifie une forme de Gouvernement où l'autorité est entre les mains du Peuple. On appelle *démocratique* ce qui appartient au Gouvernement populaire.

DEMOISELLE, f. f. Nom d'une piéce de bois ferrée par les deux bouts, avec deux anses au milieu, qui sert aux Paveurs, pour enfoncer les pierres. C'est aussi le nom de deux animaux ; l'un est un bel oiseau d'Afrique, qui imite, comme le Singe, tout ce qu'il voit faire aux Hommes. Il a sur la tête une fort belle touffe de plumes, & d'autres plumes à l'entour qui lui forment comme des oreilles, sans compter celles qui lui pendent sur l'estomac. Ses jambes sont couvertes de grandes écailles, par-devant. L'autre *demoiselle* est un petit insecte, qui a deux cornes, & deux especes de dents avec lesquelles il pince assez fort. Ses yeux sont si gros qu'ils paroissent composer toute la tête. Il a quatre aîles. De ses œufs, qu'il jette dans l'eau, on voit sortir des vers qui ont six pieds, & qui après avoir nâgé & rampé deviennent ensuite vers volans. On en distingue de plusieurs sortes.

DEMON, f. m. gr. Nom que les Anciens donnoient à certains esprits auxquels ils attribuoient le pouvoir de faire du bien ou du mal aux hommes, & qu'ils appelloient aussi *Génies*. Ce nom est passé dans le Christianisme pour signifier le *diable*, que l'Ecriture-Sainte appelle *Satan*.

DEMONOGRAPHES, f. m. gr. Nom qu'on donne aux Auteurs qui ont écrit sur le démon, tels qu'*Agrippa*, *Beker*, *Glanvil*, &c.

DEMONSTRATEUR, f. m. lat., qui se dit, en Botanique & en Anatomie, de celui qui en donne des leçons pratiques.

DEMONSTRATION, f. f. lat. Preuve qui porte la conviction dans l'esprit, par sa force & son évidence. Il y a des démonstrations morales qui ne sont pas moins fortes que les démonstrations Mathématiques. On dit, dans le même sens, *démontrer*, *démonstratif*.

DEMSTERS, f. m. Nom qu'on donne dans l'Isle de Man, à certaines personnes graves que les parties choisissent pour juger leurs différends, parce qu'on ne veut souffrir dans l'Isle ni Tribunal reglé, ni frais, ni chicane.

DENAIRE, adj. lat., ce qui appartient au nombre dix.

DENATURER, v. act. C'est changer la nature d'une chose. On *dénature* un bien, en le vendant pour en acquerir d'autres, dont on puisse disposer librement.

DENCHÉ ou DANCHÉ, adj. Terme de Blason, qui signifie *dentelé*. *Voyez* DANCHÉ.

DENCRAL, f. m. Nom d'un poids des monnoies, qui sert pour ajuster les flancs au véritable poids des especes.

DENI DE JUSTICE. On donne ce nom au refus que fait un Juge subalterne de rendre la Justice qu'on lui demande. Après deux Sommations, suivant l'Ordonnance de 1667, on a le droit d'appel au Tribunal supérieur.

DENIER, f. m. Monnoie d'argent de l'ancienne Rome, qui valoit environ douze ou quinze sols de notre monnoie. Elle pesoit une dragme, ou la huitiéme partie d'une once, & portoit pour marque un X, qui faisoit voir qu'elle étoit l'équivalent de dix *asses*, ou de quatre *sesterces*. Sous les Empereurs il y eut une autre sorte de deniers, qui étoient la septiéme partie de l'once. En France le mot de deniers signifioit anciennement toute piéce de monnoie. On disoit *denier d'or*, *denier d'argent*, & les premieres différences en or & en argent sont venues des marques, telles que des fleurs de lys & des moutons, qui ont fait dire *des florins* & *des moutons* d'or ou d'argent. *Voyez* sous les mots *Parisis* & *Tournois*, ce que c'étoit que les deniers de ces deux noms. Les Monnoyeurs prennent aujourd'hui le mot de denier en plusieurs sens. Le *denier de fin*, ou *de loi* est un terme qui signifie le *titre*, ou le degré de bonté de l'argent, comme *carat* signifie le titre de l'or. L'argent le plus fin est à douze deniers. Le *denier de poids* est la vingt-quatriéme partie de l'once, & par conséquent la cent quatre-vingt-douziéme du marc. Son poids est de vingt-quatre grains. On appelle *denier de Boîte* une piéce d'or & une d'argent que les Gardes doivent prendre quand ils font la délivrance, & qui se conservent dans une boîte, pour servir de regle dans la suite à la Cour des Monnoies. *Deniers courans*, les especes nouvelles qui entrent dans le commerce, &c. Le *denier* de cuivre, qui est encore en valeur dans quelques Provinces, est la troisiéme partie d'un liard, & le double d'une obole.

DENIER-SAINT-PIERRE, f. m. Nom d'un ancien droit que l'Angleterre payoit au Pape, & qui fut établi en 740 par le Roi Ina.

DENIGRER, v. act. lat., *rabbaisser*, *noircir*, *rendre méprisable*. *Denigrement* est le substantif.

DENISON, f. m. Nom que les Loix d'Angleterre donnent à un Etranger qui reçoit le droit de Franchise, par Lettres-Patentes du Roi, & qui, en vertu de cette grace, est autorisé à posséder des Offices & des Dignités, à acheter des Terres, &c. mais qui ne peut prétendre à la propriété d'un bien en terres par droit d'héritage, à moins qu'il ne soit naturalisé.

DENOMBREMENT, f. m. En termes de Fief, c'est une déclaration par écrit, donnée par le Vassal, des héritages, cens & autres droits qu'il tient de son Seigneur. On joint d'ordinaire, au dénombrement, l'aveu, qui est une reconnoissance de la supériorité du Seigneur Suzerain.

DENOMINATEUR, f. m. lat. Terme d'Arithmétique. On donne ce nom au second nombre d'une fraction, parce qu'elle déclare en combien de parties le tout est divisé.

DENOMINATION, f. f. lat. Distinction qu'on fait des choses, ou des personnes, par des noms qui leur sont propres.

DENOUMENT, f. m. Terme de Poësie épique & dramatique, qui signifie l'éclaircissement de l'avanture qui a fait le sujet du Poëme. Le nœud & le dénoument sont les deux principales parties de l'Epopée & du Drame, & celles par conséquent qui demandent le

plus d'art. *Dénouement* se dit aussi de l'explication d'une affaire obscure.

DENSITÉ, s. f. lat. Terme de Physique. C'est la compression plus ou moins grande des parties d'un corps, qui fait que l'un contient plus ou moins de matiere qu'un autre, sous une même étendue. Elle sert à faire connoître la proportion des corps l'un à l'égard de l'autre, ou leurs poids spécifiques.

DENT, s. f. Outre la signification commune de ce mot, qui est latin dans son origine, on l'emploie pour quantité de choses qui ont quelque ressemblance avec des dents. Les *dents* d'un peigne, d'un rateau, d'une scie, d'une herse, &c. *Dent de chien*, qui est un instrument de Sculpteur, composé d'un fer fendu en deux pointes; *dent de loup*, des Doreurs, qui sert à brunir l'or; *dents de loup*, grosse espece de clous, pour attacher les grosses piéces de bois; *dents de passement*, qui s'appellent aussi *engrelures*, & qui sont des pointes aux bords du Passement, &c.

DENTAIRE, s. f. Plante, qui croît sans feuilles, dans les lieux à couvert du Soleil. Elle porte une sorte de fleurs velues & d'un rouge blanchâtre, soutenues par de petites feuilles d'où sortent de petits boutons qui renferment la graine.

DENTALE, adj. Nom qu'on donne à certaines lettres qui ne peuvent être prononcées sans que la langue touche aux dents, telles que *d*, *g*, *n*, *f*. Les Hébreux ont aussi plusieurs lettres dentales.

DENTALIUM, s. m. ou DENTAL. Petit coquillage, qui contient un petit vermisseau, & dont la forme est un peu longue, blanche, ronde, courbée, herissée de pointes en dehors & fort unie en dedans. Calciné, il sert à blanchir les dents.

DENTÉ, adj. Terme de Blason, qui ne se dit que des animaux dont on voit les dents.

DENTELAIRE, s. m. Nom d'une plante à plusieurs tiges, dont les feuilles sont dentelées, & ressemblent à celles de l'Herbe aux Puces, mais sont plus petites. Ses fleurs sont purpurines. Elle croît dans les Pays chauds, & sa vertu est vantée pour les écorchures.

DENTELÉ, adj. Ce qui a, comme un grand nombre de feuilles & de fleurs, ses bords, ou quelque autre partie taillée en forme de dents. *Dentelé* se dit aussi, en termes de blason, de ce qui est bordé de dents plus petites que les *denchés*.

DENTICULE, s. f., diminutif latin. Membre des cornices Ioniques & Corinthiennes, qui a plusieurs entaillures semblables à des dents.

DENTIFRICE, s. m. lat. Médicament, ou poudre, qui sert à nettoyer les dents, à les blanchir, & à les fortifier, en les frottant, comme le marque ce mot composé du latin. Il y a des dentrifices secs & des dentifrices humides.

DENTISTE, s. m. Chirurgien qui arrache, ou qui nettoye les dents. *Denture* se dit d'un assemblage de dents, naturel ou artificiel.

DENUDATION, s. f. lat. On appelle ainsi le dépouillement des os qui paroissent à découvert, dans une opération, ou dans quelque accident; tel qu'une fracture, la blessure d'une arme, &c.

DENUÉ, adj. lat., qui devroit signifier proprement nû, mais qui ne s'emploie que dans le sens moral, pour *privé*. Ainsi, *denué* de bien & d'esprit, signifie privé, manquant de l'un & de l'autre. En termes de vie spirituelle, on appelle *dénuement* des biens sensibles, une disposition contraire au goût & à l'attachement naturel

qu'on a pour les objets des sens.

DEODANDE, s. m. Nom, composé du latin, que les anciennes Loix d'Angleterre donnent à l'instrument qui a servi par hasard à la mort de quelqu'un, & qui est confisqué au profit du Roi, pour être employé à quelque usage pieux.

DEPAREILLER, v. act. Oter quelques parties de certaines choses pareilles, dont la perfection consiste à les avoir toutes. Il se dit particuliérement des ouvrages reliés en plusieurs Tomes. Si l'on en perd un, l'ouvrage est *dépareillé*, *desassorti*.

DEPARTEMENT, s. m. Terme d'administration, qui signifie un certain district, ou une certaine portion d'affaires, dont un Ministre, ou un autre Officier, à le commandement. En termes d'Architecture, c'est la premiere partie du devis qui consiste dans l'ordonnance des parties dont un édifice doit être composé.

DEPASSER, v. act. Terme de Mer. *Depasser* un vaisseau, c'est aller plus vîte & le laisser en arriere. *Depasser* une côte, ou quelque autre lieu, c'est aller au-delà, contre son intention.

DEPEÇER, v. act. Mettre en piéces. *Dépeçer* une volaille, &c, c'est en couper les différentes parties, pour les servir. *Dépeçer* un habit, un bateau, c'est en dessembler les parties. *Dépeçeur* se dit de celui qui dépeçe.

DEPENDANT, adj. Terme de Mer. *Tomber en dépendant*, c'est s'approcher d'un lieu à petites voiles, en faisant vent en arriere. On dit aussi qu'un vaisseau *vient en dépendant*, lorsqu'il est au vent d'un autre vaisseau, & qu'il s'en approche peu à peu, pour le reconnoître.

DEPERDITION, s. f. lat. Terme de Chirurgie. On dit d'une plaie où les chairs sont entamées, qu'il y à *déperdition*.

DEPETRER, v. act. lat. Ce mot, qui devroit signifier proprement tirer de la pierre, ne se dit que dans le figuré, pour tirer, délivrer quelqu'un d'un engagement fâcheux, ou d'une situation désagréable.

DEPILATOIRE, s. m. lat. Instrument avec lequel on arrache le poil. On appelle aussi *Médicamens dépilatoires* ceux qu'on employe pour le faire tomber; & *Dépilation*, l'action de *dépiler*, ou de faire tomber le poil.

DEPLANTOIR, s. m. Instrument de jardinage, qui sert à déplanter & à replanter les fleurs.

DEPLORÉ. lat. Participe de *déplorer*, qui se prend quelquefois dans un sens fort différent du propre. On dit qu'une maladie est *déplorée*, pour dire, qu'elle est sans remede. Une santé, une fortune *déplorée*, c'est-à-dire, irréparable, desesperée.

DEPOPULATION, s. f. lat. Action de *dépeupler* un pays, ou par laquelle un pays se *dépeuple*. On l'employe pour *dépeuplement*, dont la signification n'est pas différente.

DEPONENT, adj. Terme de Grammaire latine, qui se dit des verbes qui ont la terminaison passive & la signification active.

DEPORT, s. m. Droit établi dens certains Diocèses, par lequel les Evêques jouissent, un an, du revenu des cures vacantes, en les faisant desservir. C'est aussi la premiere année de jouissance d'un Fief ouvert, qui appartient au Seigneur.

DEPORTATION, s. f. lat. Espece de bannissement, de l'ancienne Rome qui différoit de l'exil, & qui commençoit par l'interdiction de l'eau & du feu; ce qui mettoit le coupable dans la nécessité de s'éloigner du lieu dans les bornes duquel cette sentence avoit toute sa force. On marquoit

ordinairement l'Isle, ou le Pays, de la déportation, qui devoit être à cinquante milles au moins de la ville de Rome. Elle étoit pour toute la vie; autre différence d'avec l'exil, ou la rélégation, qui pouvoit ne durer qu'un tems.

DEPOSER, v. act. lat. Ce mot a plusieurs significations fort différentes. *Déposer*, signifie mettre en dépôt. Il signifie déclarer ce qu'on sçait contre quelqu'un, ou en sa faveur. Il signifie, ôter à quelqu'un, la place, l'emploi qu'il occupoit. Dans les deux derniers sens, *déposition* est le substantif. *Dépositaire* se dit de celui à qui l'en donne quelque chose en dépôt.

DEPOT, s. m. Ce qui se *met*, ce qui se *dépose*, en garde, entre les mains de quelqu'un, par confiance à sa fidélité. En termes de Médecine, c'est un épaississement des parties de quelque liquide, ou des parties étrangeres qui s'y trouvent mêlées, & qui se précipitent vers le fond par leur pesanteur. Tel est le dépôt de l'urine.

DEPOUILLER, v. act. l. Outre la signification commune de ce mot, *dépouiller* un Livre, un Registre, c'est en faire des Extraits, en tirer tout ce qui s'y trouve d'utile, ou de remarquable. *Dépouillement*, s. m, s'employe aussi dans le même sens. En termes de Sculpteur & de Mouleur, *dépouiller* une figure moulée, c'est ôter toutes les pierres du moule, & tout ce qui a servi au travail. On dit, en termes d'Art, qu'une chose est *taillée en dépouille*, pour signifier qu'elle va en augmentant vers le talon, ou le manche.

DEPRAVATION, s. f. Mot latin, qui signifie changement de bien en mal, corruption, mais qui ne se prend que dans le sens moral. *Dépravation* des mœurs, du goût, des sentimens. On dit aussi *dépravé* pour *corrompu*.

DEPRECIATION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie le rabais, ou la diminution du prix d'une chose, par le mépris affecté qu'on en fait. *Déprécier* se dit dans le même sens.

DEPREDATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie pillage, & qui s'applique particuliérement aux désordres qu'on commet dans une succession, ou dans une distribution de deniers. *Déprédateur* se dit de celui qui commet quelque *déprédation*.

DEPRESSION, s. f. lat. Abbaissement d'un corps, ou serrement de ses parties, lorsqu'il est pressé par un autre.

DEPRI, s. m. Terme de Fief. C'est la déclaration qu'on fait au Seigneur, de l'acquisition d'un bien qui reléve de lui. C'est aussi un terme de Finance, qui signifie la déclaration que l'on fait, aux bureaux, des marchandises qu'on transporte, ou des bestiaux qu'on fait passer d'un lieu à l'autre.

DEPROPRIMENT, s. m. Terme qui n'a d'usage que dans l'ordre de Malte, pour signifier le testament du Grand-Maître, ou des Chevaliers.

DEPURÉ, adj. lat. Terme de Médecine & de Chimie, qui signifie *clarifié*. On dit que des sucs sont *dépurés*, lorsqu'ils se sont clarifiés d'eux-mêmes par résidence, c'est-à-dire, lorsque les sucs se sont séparés & précipités au fond du vaisseau, en les laissant reposer après les avoir exprimés. On les verse ensuite par inclination. *Dépuration*, substantif, est l'action de *dépurer*. *Dépuratoire*, adjectif, se dit de ce qui est propre, de ce qui sert à *dépurer*.

DERADER, v. act., formé de Rade. C'est un terme de Mer, qui exprime l'action d'un gros vent, par lequel un vaisseau est emporté hors de la Rade, avec ses ancres.

DERAISON, s. m. Ce mot

s'est mis en usage de nos jours, pour signifier, défaut de raison, ou maniere de penser qui blesse la raison. *Déraisonner* se dit de même. Mais l'un & l'autre sont bornés au style familier.

DERIVATION, s. f. Terme d'Art. En Marine, il signifie l'action de sortir de sa route. La *dérivation d'un vaisseau*. Un vaisseau se *laisse dériver*, lorsqu'il s'abandonne aux vents & aux flots. En termes de Médecine, on appelle *dérivation* une saignée qui se fait proche de quelque partie attaquée d'inflammation. En termes de Grammaire, c'est le rapport d'un mot avec un autre dont il descend. Dans la conduite des Eaux, un *canal de dérivation* est celui par lequel on les fait venir, pour les porter dans un réservoir. *Dérive* est un terme purement de Mer. C'est le détour d'un vaisseau hors de sa route, causé par les vents, ou la marée, &c. Il se dit aussi du nombre de brasses qui se trouvent entre le lieu où l'on a jetté la sonde, & le lieu du vaisseau.

DERME, s. m. Mot grec, que les Médecins emploient pour signifier le cuir, ou la peau de l'homme.

DEROBÉ, adj. Terme de Manége. Le pied d'un cheval est *dérobé*, lorsque la corne est si usée, qu'il ne peut plus être ferrée sans peine.

DEROBEMENT, s. m. Terme de Maçon, qui se dit des voutes & des arcs, pour exprimer la maniere dont les pierres sont taillées. Une voute *par dérobement*, ou *par panneaux*.

DEROCHER ou DEROQUER, v. act. Terme de Fauconnerie, qui se dit lorsque l'Oiseau attaquant les bêtes à quatre pieds, les force de se précipiter de quelque rocher, pour éviter ses serres.

DEROGER, v. n. lat. Perdre quelque chose de son prix, ou de son état, par une diminution de mérite & de droit. Un Gentilhomme déroge, lorsqu'il commet certaines actions indignes de la noblesse. On dit, dans le même sens, *dérogation* & *dérogatoire*.

DEROI, s. m. Nom de la somme qu'on paye chaque jour à la Maison où sont logés les Officiers de la bouche du Roi, lorsque la Cour est en marche. On en trouve le réglement dans l'*Etat de la France*.

DEROMPRE, v. act. Terme de Fauconnerie. C'est l'action d'un Oiseau de proie, qui, fondant sur un autre, le heurte si rudement, qu'il *rompt* son vol, l'étourdit & le fait tomber.

DEROUTER, v. act. Tirer quelqu'un de sa route. Il ne se dit guères que dans le figuré, pour *rompre* les mesures de quelqu'un, déranger ses projets. Je suis tout *dérouté*; c'est-à-dire, je ne sçais plus quel parti j'ai à prendre.

DERVIS ou DERVICHE, s. m. Nom d'une sorte de Moines Turcs, qui ménent une vie fort austere, & font profession d'une extrême pauvreté.

DES, particule pluriel, qui tient lieu de Proposition. Quand elle marque l'indefini, & que l'adjectif précéde le substantif, on emploie *de* au lieu de *des*; comme dans ces exemples; *de riches Marchands, d'amples récompenses*.

DESAFOURCHER, v. n. Terme de Mer, qui signifie *lever* l'ancre d'affourche, la remettre à bord.

DESAMPARER, v. act. Terme de Mer. *Désamparer un vaisseau*, c'est le mettre hors d'état de servir, en lui ôtant ses mâts & tous ses agrets.

DESAPPAREILLER, v. n. Terme de Marine, qui signifie le *contraire d'appareiller*.

DESARMÉ, adj. Terme de

blason, qui se dit de l'Aigle sans ongles. En termes de Manége, *désarmer* les lévres d'un cheval, c'est les tenir hors de dessus la barre, lorsqu'elles sont assez grosses pour la couvrir. En Mer & sur Terre, *désarmer* signifie licentier les troupes, ou l'équipage. *Désarmer* un vaisseau, c'est lui ôter son artillerie, &c., le rendre inutile pour la guerre. *Désarmer* un canon, c'est en ôter le boulet, &c.

DESCENDRE, lat. v. n. dans sa signification commune, mais qui devient actif dans plusieurs Arts. Ainsi, l'on dit *descendre un Instrument* de quelques tons, pour dire en *relâcher les cordes*. En termes de Navigation, *descendre un vaisseau*; c'est le faire sortir du Port, ou de la Riviere. En termes de Guerre, *descendre la tranchée*, *descendre la garde*, c'est se retirer après l'avoir montée, pour faire place à ceux qui doivent succéder.

DESCENSION, f. f. Terme d'Astronomie. *Voïez* ASCENSION.

DESCENTE, f. f. Maladie, qui se nomme autrement *Hernie*, & qui vient de la descente d'un boïau dans le *Scrotum*. En termes d'Architecture, on appelle *descente*, une voute rampante qui couvre une rampe d'escalier; & la rampe prend aussi le même nom. La *descente biaise* est celle qui est de côté dans un mur. Une *descente de Croix*, est une Image qui represente le Sauveur qu'on ôte de dessus sa Croix. En termes de Mer, une *descente* est un débarquement de Troupes, pour attaquer quelque Ville, ou quelque Païs. En termes de Siége, les *descentes* sont des enfoncemens, des taillades qu'on fait par les sappes dans les terres de la contrescarpe, au-dessous du chemin couvert, & qui se font jusqu'à fleur d'eau, aux fossés pleins, pour les combler ensuite de fascines. Elles se poussent jusqu'au fond, pour les fossés secs.

DESCHARGE, f. f. En termes de Charpenterie, c'est une piéce de bois posée de travers dans un assembage, pour soutenir la charge. Les Serruriers donnent le même nom aux barres de fer qu'ils posent obliquement dans une porte de fer, pour soutenir les barreaux. En termes de Fontanier, on appelle *decharge d'eau*, le bassin où toutes les eaux d'un jardin se réunissent, après avoir servi à leurs divers usages. *Déchargeoir* est le nom d'une piéce de bois ronde, autour de laquelle les Tisserands roulent leurs ouvrages.

DESCHAUSSÉ, adject. Nom qu'on donne à quelques Ordres Religieux qui vont pieds nuds & sans chausses, tels que les *Carmes*, les *Augustins*, &c. On dit aussi *Carmes deschaux*. On dit d'un mur, d'une pile de Pont, d'un Arbre, &c., dont le pied se découvre; *ce mur, cet arbre est déchaussé*. *Déchausser* un arbre, c'est labourer la terre au pied, pour lui faire porter plus de fruit. En termes de Rotisseur, *déchausser* une piéce de volaille, c'est la mettre sur le gril, pour la faire revenir, & pour ôter la grosse peau des pieds. *Déchaussoir* est le nom d'un instrument de Chirurgie, qui sert à *déchausser* les dents, c'est-à-dire, à séparer doucement les gencives. En termes de Venerie, on appelle *déchaussures*, un lieu où le Loup a gratté.

DESCOUPLE, f. m. Terme de Chasse, qui se dit des chiens qu'on découple, pour les lâcher.

DESERGOTER, v. act. Desergoter un cheval, c'est lui fendre l'argot, avec le bistouri, pour le guérir de quelque mal.

DESERTER, v. n. Terme de Guerre, qui se dit des soldats qui abandonnent le service, sans congé. Ce verbe devient actif, en

termes de Mer ; *déserter quelqu'un*, c'est l'empêcher de retourner au vaisseau, & le laisser dans quelque lieu malgré lui. En termes de Palais, on appelle *désertion* l'inconstance, ou la négligence, qui empêche de relever un appel, au terme prescrit.

DESHERENCE, s. f. lat. Terme de Pratique. Le *droit de desherence* est celui qui autorise un Seigneur de Fief à se mettre en possession des biens vacans d'un mort, à qui le même Fief a appartenu, lorsqu'il ne se presentera point d'héritiers.

DESHONETE, adj., ce qui est contraire à la pureté. Ainsi, *deshonête* est fort différent de *malhonête*, qui ne se dit que de ce qui blesse la civilité.

DESICCATIF, adj. lat. Ce qui a la vertu de sécher, comme certaines drogues, ou certains remedes. Ce mot est formé de dessécher.

DESOPILATIF, adj. Ce qui amollit, qui résout & qui ôte les obstructions. *Désopiler* & *désopilation* se disent dans le même sens.

DESORIENTER, v. act. Dans le propre, c'est faire perdre sa situation à quelque chose qui devoit regarder l'Orient. On *désoriente* un Quadran. Au figuré, *désorienter* quelqu'un, c'est le troubler, le déconcerter, lui faire perdre l'attention qu'il avoit à quelque chose.

DESPOTE, s. m. Mot grec, qui signifie *Maître* ou *Seigneur*, & qui est devenu le titre de plusieurs Princes, tels que ceux de *Servie*, de *Valaquie*, &c. De-là vient *despotique*, pour signifier absolu dans le Gouvernement. On dit aussi *despotiquement*. *Despotisme* signifie, pouvoir absolu.

DESPUMER, v. act. lat. Terme de Pharmacie. C'est purger & clarifier une liqueur, ou un médicament, en le faisant chauffer & bouillir, pour en ôter l'écume, ou toute autre impureté. Cette opération s'appelle *despumation*.

DESQUAMATION, s. f. lat. Ce mot, qui signifie proprement l'action d'ôter les écailles d'un poisson, s'emploie, dans la Médecine, pour signifier un dépouillement de quelques parties hétérogenes, qui couvrent sa surface de la peau ; telles que la croute des pustules, qui est une espece d'écaille.

DESSECHER, v. act. lat. En termes de Pharmacie, c'est consumer l'humidité des médicamens, qui seroit capable de les altérer, ou d'en diminuer la vertu. En termes de Dévotion, c'est la diminuer, en ôter l'onction.

DESSEIN, s. m. Fondement de la Peinture, qui consiste à tirer, par de simples lignes, la figure extérieure des corps & de tout ce qu'on veut représenter. On appelle *dessein au trait* celui qui n'a aucune ombre ; *dessein haché* celui où les ombres sont exprimées par des lignes sensibles, & le plus souvent croisées ; *dessein lavé*, celui où les ombres sont faites au pinceau, avec l'encre de la Chine ; *dessein coloré*, celui dont les lignes sont relevées de quelques couleurs de Peinture ; *dessein arrêté*, celui dont les contours des figures sont achevés. On appelle *dessinateur*, celui qui exerce l'art du *dessein*.

DESSOUS DE CARTES. Expression figurée, & prise du jeu de Cartes, qui se dit pour quelque chose de mysterieux, qui ne se réleve point, qui ne se voit point, qu'on a quelque intérêt à tenir caché.

DESSUS, adv. Cet adverbe n'a aucun régime. Mais il devient substantif, dans la Musique, pour signifier la plus haute partie du chant, opposée à la basse. Il y a quelquefois premier & second Dessus. Le même mot est substantif dans ces expressions ; *J'ai pris le*

dessus ; *Il a gagné le dessus du vent*. *Sans dessus dessous* est une expression vulgaire, pour confusément, en confusion.

DESTIN, s. m. Ordre, disposition, enchaînement des causes secondes, qui entraîne la nécessité d'un événement. Les Anciens regardoient le *destin* comme un pouvoir aveugle, mais absolu, dont les Loix étoient irrévocables, & auxquelles les Dieux mêmes étoient soumis. La *destinée* est, pour chacun, l'exécution des ordres du *destin*. De-là vient le proverbe, qu'on ne peut éviter *sa destinée*. *Destination*, quoique formé de *destin*, signifie simplement l'usage auquel quelqu'un, ou quelque chose, doit être appliqué, dans les vûes de celui qui l'emploie.

DESTITUÉ, adj. Mot tiré du latin, qui signifie celui qui manque, ou qui est privé de quelque chose. Il ne s'emploie jamais sans régime.

DETACHÉ, adj. Terme d'Art. Dans les Fortifications, on appelle *Pieces détachées*, celles qui sont séparées du corps de la Place. En Peinture, on dit d'un tableau que les figures sont bien détachées, lorsqu'étant bien dégagées l'une de l'autre, elles semblent être de relief.

DETACHEMENT, s. m. En termes de Guerre, c'est un corps de troupes, tirées d'une armée, pour quelque entreprise particuliere. On dit dans le même sens, *détacher* tel corps.

DETALINGUER, v. n. Terme de mer, qui signifie ôter ses cables à une ancre.

DETERGER, v. act. lat. Terme de Médecine. C'est nettoyer une plaie, en ôter le pus & les humeurs sales. On appelle *déterfifs* les médicamens qui entraînent les humeurs glutineuses & d'autres excrémens du corps.

DETERIORATION, s. f. lat. Action d'altérer quelque chose ; d'en diminuer la bonté, & par conséquent le prix. *Déteriorer* est le verbe.

DETONATION, s. f. Terme de Chymie. Bruit que font les minéraux, lorsqu'ils s'échauffent dans le creuset, & que leur humidité se dissipe. *Détonner*, c'est chasser le souffre impur & volatile des minéraux, par le salpêtre, en conservant leur souffre fixe & interne. *Détonisé*, se dit de ce qu'on a fait détonner.

DETOUPER, v. act. Terme d'Agriculture. *Détouper* des terres, c'est ôter les épines qui forment les enclos.

DETRACTION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie *médisance*, effort pour diminuer la bonne opinion qu'on a d'autrui.

DETREMPE, s. f. Terme de Peinture. Couleurs détrempées avec de l'eau & de la colle, ou avec de l'eau & des jaunes d'œufs battus avec de petites branches de Figuier, dont le lait se mêle avec les œufs. *Peindre en détrempe*. *Peinture en détrempe*.

DEVANTURE, s. f. *Terme de Maçonnerie*, qui se dit des plâtres de couverture, qu'on met au haut des tours, ou au devant des souches de cheminée.

DEVASTATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie les effets de la guerre, tels que le pillage, les incendies, & la ruine d'un pays. *Dévaster*, v. act., s'est mis en usage dans le même sens.

DEVELOPPER, v. act. En termes d'Artisans, c'est rapporter, sur un plan, toutes les différentes faces d'une pierre, & même les parties d'une voûte. Il se dit aussi pour *dégrossir* du bois, ou de la pierre. Les Architectes appellent *développement de dessein*, l'exposition de toutes les faces & de toutes les parties d'un bâtiment. *Développée* est le nom d'une ligne géo-

métrique. *Voyez* EVOLUTION.

DEVENTER, v. act. Terme de mer. *Déventer les voiles*; c'est brasser au vent, pour empêcher que les voiles ne portent.

DEVERS, s. m. Terme de Charpenterie. Le *devers* d'une piéce de bois est son gauchissement, ou sa pente. *Déverser* une piéce de bois, c'est l'incliner. Du bois qui est gauche, s'appelle *bois déversé*.

DÉVIATION, s. f. lat. Terme Astronomique, qui se dit de l'excentrique de Venus, ou de Mercure, lorsque ne gardant pas, comme les trois Planétes supérieures, une même inclinaison à l'Ecliptique, il s'en approche quelquefois, ou s'en éloigne plus ou moins.

DEVIDER, v. n. Terme de Manége. Un cheval *devide* quand au lieu d'aller sur deux pistes, il veut n'aller que d'une; c'est-à-dire, qu'en maniant sur les voltes, ses épaules vont trop vîte, & la croupe ne suit pas.

DEVIS, s. m. Terme d'Architecte. C'est l'ordre & la disposition d'un plan d'Architecture. *L'ouvrage doit être conforme au devis.*

DEVISE, s. f. Petite phrase, ou sentence qui n'est quelquefois composée que d'un mot, pour signifier quelque qualité qu'on attribue aux choses, ou aux personnes. Plusieurs grandes maisons ont leur devise. Les devises des Armoiries se mettent dans des listons autour de l'écu, ou en cimier, & quelquefois aux côtés, ou au-dessous. Les devises des Ordres se mettent sur les colliers. Il y a des devises en figures, avec un ou plusieurs mots qui expliquent l'allusion. *Devise*, en termes de Blason, se dit de la division de quelque piece honorable de l'écu. Ainsi, une fasce qui n'a que le tiers de sa largeur commune est une *fasce en devise*. En Sculpture, la *devise* est un ornement de bas-relief, qui est composé de figures & de paroles.

DEVOIÉ, adj., formé de VOIE. En termes de Religion, *devoié* se dit, pour *errant*, de ceux qui sont hors de la voie du Salut. Il se dit aussi de celui qui a le dévoiement, c'est-à-dire, le cours de ventre. *Devoyer*, en termes de Charpenterie, signifie mettre quelque chose hors de l'équerre de son plan. On le dit aussi d'une chausse d'aisance, & d'un tuyau de cheminée, lorsqu'on les détourne de leur à-plomb.

DEVOIR, s. m. Terme de Fauconnerie. Le *devoir* de l'oiseau, c'est sa part de la curée du gibier qu'il a pris.

DEVOLU, s. m. lat. Terme de droit ecclésiastique. Jetter un *dévolu* sur un Bénéfice, c'est y former une prétention juridique, en vertu de quelque faute commise par celui qui le posséde. Celui qui forme cette prétention s'appelle *dévolutaire*.

DEUTEROME, s. m. grec. Nom des Livres de l'ancien Testament, & le cinquiéme de ceux dont Moyse est l'auteur.

DEUX, s. En termes de chasse, le *deux* est une sorte de plomb à tirer, moins gros que celui qui s'appelle de l'*un*, & plus gros que celui qu'on nomme du *trois*. On employe ordinairement le *deux* pour la chasse du lievre.

DEXTERITÉ, s. f. Mot formé du latin, qui se dit pour *adresse*, parce qu'ordinairement on se sert plus adroitement de la main droite, que de la gauche. *Dextre*, en termes de Blason, signifie le côté droit, & *senestre* le côté gauche.

DEXTRIBORD, s. m. Terme de mer. On dit, par abréviation, *stribord* & *fribord*. D'autres disent *estribord* & *sienbord*. C'est le côté du vaisseau qui est à main droite, lorsqu'on a le visage tourné vers la proue.

DEXTROCHERE, s. m. Ter-

me de Blason, qui se dit du bras droit représenté dans un écu, avec la main, soit qu'il soit nûd, ou garni d'un fanon.

DEY, s. m. Titre de dignité. C'est le nom du principal Gouverneur de Tunis. Le Grand-Seigneur à un Bacha dans cette Ville, mais sujet au *Dey*.

DIABETES, s. m. Nom grec d'une fâcheuse maladie, dans laquelle on ne peut retenir son urine. Il y a une autre maladie du même nom, qui consiste à rendre, par les urines, tout ce qu'on boit, presque sans aucun changement dans la liqueur. On nomme aussi *diabetes* un siphon hydraulique, composé de deux branches renfermées l'une dans l'autre.

DIABLE, s. m. Nom d'un oiseau des Indes qui est fort laid, & qui ne vole que la nuit. On prétend qu'il ressemble au canard, mais qu'il a la vûe affreuse, le cri effroyable, & que sa chair est excellente. Le *diable de mer* est un poisson monstrueux des côtes de l'Amérique, qui a des cornes noires, pointues & recoquillées, la gueule extrêmement fendue, une bosse sur le dos, couverte d'éguillons, la peau dure & raboteuse, & dont la chair passe pour un poison. Sa longueur. est d'environ quatre pieds. On donne le nom de *diables* à d'autres poissons, qui ne sont pas moins hideux; quoique de forme différente. Le *diable de Tayovan* est un animal de l'Isle Formose, qui a les griffes fort aigues, mais d'ailleurs peu nuisible. Il se nourride fourmis, qu'il attire sur sa langue. On prétend qu'au lieu de poil, il a des écailles comme le poisson, dans lesquelles il s'envelope comme un peloton.

DIABROSIS, s. m. Mot grec, que les Médecins employent, comme celui de *iærese*, pour exprimer l'altération qui se fait aux extrêmités des petites veines & des artères, par des instrumens durs & hispides, ou par des humeurs âcres & corrosives.

DIACALCITEOS, s. m. gr. Nom d'une emplâtre, qui s'applique après l'amputation d'un cancer.

DIACARTAMI, s. m. Nom d'un électuaire purgatif, qui est composé de divers ingrédiens, mais qui tire son nom de la moëlle du cartame, qu'on y fait entrer aussi.

DIACAUSTIQUES, adj. grec. Nom de certaines lignes courbes, en Géométrie, qui sont formées par réfraction.

DIACHYLON, s. m. Nom d'une emplâtre, dans laquelle il entre, suivant la signification du mot grec, des mucilages, ou des sucs visqueux, de certaines plantes. Elle amollit, elle attire, elle incise, elle résout. On en distingue plusieurs sortes.

DIACODE, s. m. gr. Syrop anodin & narcotique, composé de têtes de pavots blancs.

DIACONICON, s. m. grec. Nom qu'on donnoit anciennement aux Sacristies, c'est-à-dire, aux lieux où les habits & les ustenciles sacrés se conservoient.

DIACONISSE, s. f. Nom qu'on donnoit, dans les promiers siécles de l'Eglise, à certaines femmes dévotes, qui recevoient l'imposition des mains, pour rendre, aux personnes de leur sexe, des services Religieux, que les Diacres ne pouvoient rendre avec bienséance.

DIACOUSTIQUE, s. f. grec. Art de juger de la réfraction des sons, & de leur propriété, suivant la différence des médiums par lesquels ils passent.

DIACRE, s. m. Titre d'office ecclésiastique, le premier après les Prêtres. Dans leur premiere institution, par les Apôtres, les Diacres étoient au nombre de sept. Leur nom grec signifie *servir*, aider

der au ministere. *Diaconal* se dit de ce qui appartient à cet office.

DIADEME, s. m. Mot grec, qui n'est en usage aujourd'hui, que pour signifier la Coüronne des Princes Souverains. Autrefois c'étoit, suivant sa signification, une bande, ou un ruban de toile blanche, dont on ceignoit la tête des Rois, avec un nœud par derriere, qui tomboit sur les épaules. Il étoit ordinairement uni, quoiqu'il fût quelquefois broché d'or, & enrichi de diamans & de perles.

DIAGNOSTIQUE, adj. grec. Terme de Médecine. Les signes diagnostiques sont ceux par lesquels on juge de la nature des maladies & de leurs causes, suivant la signification de ce mot grec.

DIAGONAL, adj. grec. Nom qu'on donne, en Géométrie, à une ligne tirée d'un angle, dans une figure, à l'angle opposé. *Diagonal* se dit aussi, dans ce sens, pour les corps solides.

DIAGREDE, s. f. gr. Préparation de scammonée qu'on fait cuire à l'eau dans un coing. Cette préparation se fait avec du souffre.

DIALECTE, s. m. gr. Maniere de parler, qui s'établit dans une Province, avec quelque changement de la langue Nationale.

DIALECTIQUE, s. f. gr. Art d'arranger ses expressions, pour raisonner juste. C'est le fondement de la Logique.

DIALOGUE, s. m. gr. Discours, ou conversation, entre deux, ou plusieurs personnes, qui parlent alternativement, soit de bouche, soit en représentation par écrit.

DIALOGUER, verbe, qui s'est mis en usage, dans le sens actif, pour signifier, mettre quelque chose en *dialogue*. *Dialoguer* un Sujet. Une Scene bien *dialoguée*. *Dialogiste* se dit de celui, ou de celle qui fait un *dialogue* avec un autre, & de l'Auteur même qui écrit des *dialogues*. *Dialogueur* paroît plus de style familier.

DIALTHÉE, s. m. Onguent composé de mucilages de la racine de Guimauve, dont il tire son nom grec, de semence de Lin, de Sénegré, & de Squille; de Raisine, de Galbanum, de Térébentine, de gomme de Lierre, &c. d'Huile & de Cire. Il humecte & digere. Il échauffe & adoucit. C'est un spécifique pour la Pleurésie.

DIALYSE, s. f. gr. Terme de Grammaire. C'est un caractere, consistant en deux parties, qui se placent sur deux voyelles, pour les diviser en deux syllabes, sans quoi elles seroient une diphthongue.

DIAMANT, s. m. La plus dure, la plus transparente & la plus précieuse de toutes les pierres. Il y a diverses sortes de *diamans*. La plus belle mine, d'où l'on en tire, est dans le pays de Golkonde, dans les Etats du Grand-Mogol, à cent milles de Masulipatan. Le *diamant* résiste au feu, & de-là vient l'origine de son nom, qui est grecque. Les défauts du *diamant* se nomment *points* & *gendarmes*. On appelle *points*, de petits grains blancs & noirs; & *gendarmes*, des grains plus grands, en façon de glace. Brut & sortant de la carriere, le *diamant* est couvert d'une croute grisâtre. C'est de la poudre même de cette croute qu'on se sert pour le polir. On appelle *diamant rosette*, ou *diamant rose*, un diamant taillé à facettes par-dessus, & plat par-dessous; & *diamant brillant*, celui qui est taillé à facettes par-dessous comme par-dessus.

DIAMARGARITON, s. m. g. Médicament, dont les perles sont le principal ingrédient. On en distingue deux sortes; le chaud & le froid. Le chaud est une poudre de perles, de canelle, de muscade, & d'autres ingrédiens chauds. Le

froid est un électuaire composé de perles fines & de sucre blanc, dissous dans l'eau rose, & cuit en consistance. Il remédie aux fiévres ardentes.

DIAMETRE, s. m. gr. Ligne droite, qui, passant du côté d'un cercle à l'autre, par le centre, le divise en deux parties égales. Lorsqu'il est question de section conique, c'est une ligne droite, qui passe par le centre de la figure, & qui coupe toutes les ordonnées en deux parties égales. Considéré méchaniquement, c'est la ligne qui passe par le centre de gravité d'un corps. En Architecture, le *diametre de colomne* est celui d'où l'on tire le module, pour mesurer toutes les autres parties d'une colomne. Le *diametre d'un pilastre* est la largeur d'un des côtés.

DIAMORUM, s. m. Syrop composé de suc de Mures domestiques, & de Mures sauvages, suivant le mot grec, qui signifie *Mure*, avec du miel écumé, dont on se gargarise la bouche, pour les maux de dents, de bouche, de palais, de langue & de gorge.

DIANE, s. f. Dans la Mythologie payenne, c'étoit la Déesse de la chasse, fille de Jupiter & de Latone, & sœur de Phœbus, ou d'Apollon. Elle étoit invoquée par les Femmes, pour l'enfantement, sous le nom de *Lucine*. On la nommoit *Hecate*, aux Enfers, *Diane* sur la Terre, & *Phœbé*, ou la *Lune*, au Ciel. Elle avoit, à Ephese, un Temple qui étoit compté entre les sept merveilles du Monde, & qui fut brûlé, par Erostrate, le jour de la naissance d'Alexandre le Grand, dans la cent sixiéme Olympiade.

On appelle *Arbre de Diane*, en Chimie, une exacte représentation d'arbre, produite par une dissolution d'argent dans un *menstruum* acide.

DIANOPTIQUE, adj. & subst. gr. Nom qu'on donne aux Médicamens qui font transpirer. Ils ne différent guéres des *diaphoretiques*.

DIANUCUM, s. m. gr. Composition de suc de noix vertes & de sucre, bouillis en consistence de Thériaque, qui est bonne contre les humeurs âcres, sur-tout dans les tempéramens humides.

DIAPALME, s. m. gr. Onguent, pour les emplâtres, qui résout les fluxions. Il est composé d'axonge, ou de graisse de porc, & de litharge d'or, qu'on remue, en les faisant cuire; avec une espatule de bois de palmier, ou d'un autre bois astringent, tel que le chêne, le neflier, le prunier sauvage, &c.

DIAPASME, s. m. gr. Poudre odoriférante, ou tout autre parfum, dont on se sert pour se parfumer le corps.

DIAPASON, s. m. Instrument qui sert de régle & de mesure, pour marquer & couper les tuyaux de l'Orgue, pour percer les trous des flutes & des hautbois, &c., dans la proportion d'où résultent les tons & les demi-tons. Les trompettes & les serpens ont aussi leur *diapason*. Les Fondeurs donnent le même nom à leur *échelle campanaire*, qui sert à connoître la grandeur, l'épaisseur & le poids des cloches. C'est d'ailleurs un terme de Musique, qui signifie *intervalle*; & l'on croit que les Grecs entendoient par-là leur octave, leurs sixtes, leurs quintes leurs quartes & leurs tierces.

DIAPEDESE, s. m. Mot grec, qui signifie *saut*, & que les Médecins employent pour signifier une éruption du sang par les pores des vaisseaux qui le contiennent.

DIAPENTE, s. m. gr. En Médecine, c'est un médicament composé de cinq ingrédiens. En Musique, c'est ce qu'on appelle ordinairement une *quinte*.

DIAPHANEITÉ, s. f. grec.

Qualité d'un corps solide, ou d'un fluide, qui fait que les yeux le pénétrent comme le verre. C'est la même chose que *transparence*. *Diaphane* & *transparent* ne sont pas moins synonimes.

DIAPHŒNIC, s. m. gr. Electuaire purgatif, dont les dattes, suivant la signification du nom, sont le principal ingrédient. Il y entre, d'ailleurs, un mélange de choses chaudes & rafraîchissantes, qui le rendent excellent pour la fiévre & les douleurs d'estomac, causées par la bile.

DIAPHORETIQUES, s. m. g. Médicamens qui dissipent les humeurs, qui résolvent, & qui purgent par les sueurs. Le *diaphoretique d'antimoine* est une préparation de ce minéral, qui passe pour un excellent sudorifique.

DIAPHRAGME, s. m. g. Terme d'Anatomie. C'est le nom d'un muscle rond & nerveux, qui sépare la poitrine d'avec l'*abdomen*, ou le bas-ventre, & qui, suivant sa signification grecque, sert comme de cloison entre les parties naturelles & les parties vitales. Le cartilage, qui fait la séparation des deux narines, se nomme aussi *diaphragme*. En Optique, on donne le même nom aux entre-deux des grandes lunettes, c'est-à-dire, aux petites piéces de division qui sont percées par le milieu. On appelle *veine diaphragmatique*, ou *phrenetique*, celle qui passe par le corps du *diaphragme*, en sortant du tronc ascendant de la veine cave.

DIAPRÉ, adj. Ce qui est diversifié, ou bigarré, de diverses couleurs. Ce mot appartient particuliérement au Blason, & s'y prend dans le même sens. Il vient du latin, suivant *du Cange*.

DIAPRUNUM, s. m. gr. Electuaire purgatif, dont le principal ingrédient est des prunes de damas. On le vante pour les fiévres causées par la bile, & pour les maladies de la poitrine & des reins.

DIARRHÉE, s. f. Mot grec, qui signifie l'action de couler, & qui est le nom de plusieurs sortes de flux de ventre. Il y a une *diarrhée* pituiteuse, une séreuse, une autre bilieuse, une autre virulente, suivant sa cause & la qualité des excrémens.

DIARRHODON, s. m. Nom de diverses compositions, dont les Roses, suivant le nom grec, sont le principal ingrédient.

DIARTHROSE, s. f. Ce mot, qui signifie *jointure*, en grec, est un terme d'Anatomie, pour exprimer cette sorte de jointure des os, où le mouvement se découvre avec les yeux. C'est ce qu'on nommeroit vulgairement *charniere*.

DIASCORDIUM, s. m. grec. Opiat, dans lequel on fait entrer le *Scordium*.

DIASEBESTE, s. m. gr. Electuaire purgatif, dont la base est le *Sebestes*, avec plusieurs drogues & semences douces & rafraîchissantes, qui le rendent bon, pour modérer l'acrimonie des humeurs, & pour appaiser la soif, dans les fiévres continues & intermittentes.

DIASENNE, s. m. gr. Electuaire purgatif, ainsi nommé du *Senné*, qui est le principal ingrédient. C'est un spécifique pour le soulagement de la mélancolie & de toutes les maladies atrabilaires.

DIASOSTIQUE, s. f. gr., qui signifie ce qui a le pouvoir, la vertu de conserver. C'est le nom d'une partie de la Médecine, qui a pour objet la conservation de la santé, par des préservatifs capables d'éloigner la maladie.

DIASTOLE, s. m. gr. Terme d'Anatomie, qui signifie la dilatation, ou l'extension du cœur & des arteres, par un mouvement particulier, contraire au systolé.

DIASTYLE, s. m. gr. Terme d'Architecture, pour signifier un Edifice dont les colomnes sont

éloignées l'une de l'autre à la distance des trois diametres de leur grosseur.

DIATESSARON, f. m. gr. En Médecine, c'est un reméde composé de quatre ingrédiens, qui sert pour les maladies froides du cerveau & de l'estomac. En Musique, c'est un intervalle, nommé *quarte*, qui est composé d'un ton majeur, d'un ton mineur, & d'un demi-ton majeur.

DIATONIQUE, adj. gr. Epithete qu'on donne à la Musique commune, considerée comme procédant par différens tons, soit en montant, soit en descendant. Cette sorte de Musique ne contient que trois degrés, qui sont les deux tons majeur & mineur, & le demiton majeur.

DIATRAGACANTHE, f. m. gr. Electuaire, dont la gomme de ce nom est le principal ingrédient, & qui est bon pour les maladies de la poitrine & du poumon.

DIATRIBE, f. f. gr., qui signifie, dans notre langue, *dissertation*, mais qu'on n'employe guéres dans l'usage ordinaire, que pour les ouvrages auxquels on reproche quelque air de pédanterie. C'est une vraie *diatribe*.

DICHOTOMIE, f. m. gr. Terme Astronomique, qui signifie le phase de la Lune, où elle ne montre que la moitié de son disque.

DICROTE, adj. gr. Nom que les Médecins ont donné à un poulx inégal, qui *bat deux fois* dans une même pulsation, par un retirement qui se fait de l'artere, avant qu'elle soit entiérement dilatée. *Rebondissant* exprime à peu près la même idée, que *dicrote*.

DICTAME, f. m. gr. Plante célébre de l'Isle de Candie, ou de Crete. Elle ressemble au Pouliot, mais ses feuilles sont couvertes d'une sorte de coton. La principale propriété du *dictame* est, diton, de faciliter l'accouchement. Ses feuilles sont violettes. Les Anciens croyoient que les animaux, percés d'une fléche, la faisoient sortir, en mangeant de cette herbe. La *Fraxinelle* se nomme quelquefois *dictame blanc*.

DICTATEUR, f. m. Nom d'un Magistrat de l'ancienne Rome, qui étoit élu dans les conjonctures importantes, & dont l'autorité ne devoit durer que six mois. Il étoit Maître absolu dans cet intervalle. On portoit, devant lui, vingtquatre haches, au-lieu que les Consuls n'en avoient que douze. Le premier *Dictateur* fut *Titus Lartius Flavus*, l'an 256 de Rome.

DICTIONNAIRE, f. m. Nom qu'on donne au Catalogue de tous les mots d'une langue, ou des termes d'Art & de Science, rangés en ordre alphabétique, avec l'explication de ce qu'ils signifient.

DIDACTIQUE, adj. Mot tiré du grec, qui signifie ce qui sert à l'instruction, ce qui est capable d'instruire.

DIDEAU, f. m. Nom d'un grand filet de pêche, dont on barre une riviere, pour arrêter tout le poisson.

DIESE, f. m. gr. Terme de Musique, qui signifie un intervalle composé d'un demi-ton mineur, ou imparfait. On dit aussi *diesis*, qui est indéclinable.

DIESPITER, f. m. gr. Nom que les Anciens donnoient quelquefois à Jupiter, & qui signifie *Pere du jour*.

DIETE, f. f. gr. Nourriture ordinaire qu'on prend pour l'entretien de la vie. On réduit plus étroitement le sens de ce mot à un régime qu'on observe dans le boire & le manger. On appelle aussi *diete* une assemblée des Cercles de l'Empire, ou des Etats de Pologne, ou des Cantons Suisses, dans laquelle toutes les affaires publiques sont réglées. L'Empereur a seul droit de convoquer les *dietes* de

l'Empire, mais avec le consentement des Electeurs. En termes de Chancellerie Romaine, *diete* signifie le chemin qu'on peut faire dans l'espace d'un jour. La *diete* commune, ou la journée, est de trente mille pas géométriques.

DIETETES, s. m. gr. Nom célébre d'une sorte de Juges d'Athenes, que les Citoyens avoient la liberté de choisit pour Arbitres, dans les différends qui regardoient les Contracts. Ils devoient être au moins sexagenaires. Ils donnoient audience vers le coucher du Soleil. Leur administration ne duroit qu'une année, & leurs Sentences devoient être signées par les Archontes.

DIETETIQUE, s. f. gr. Science qui comprend ce qui appartient au régime des Malades.

DIEU ET MON DROIT. Devise des armes d'Angleterre, dont on rapporte l'origine à Richard I, pour signifier qu'il ne tenoit son Royaume que de Dieu.

DIFFAMATOIRE, adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui nuit publiquement à la réputation de quelqu'un. On nomme *libelles diffamatoires*, les Satyres qui produisent cet effet, ou qui se font dans cette vûe.

DIFFAMÉ, adj. lat., qui signifie *perdu* de réputation. En termes de Blason, *Armes diffamées* se dit de celles dont on a retranché quelque piéce, ou auxquelles on a joint quelque chose de deshonorant, en punition de quelque crime commis par celui qui les porte.

DIFFERENCE, s. f. lat. En termes de Mathématique, c'est ce qui fait l'inégalité de deux grandeurs, ou la partie dont la plus grande surpasse la petite. Pour la *différence* ascensionelle, *Voyez* Ascensionel.

DIFFERENTIEL, adj. Ce mot ne s'employe que dans *calcul différentiel*. C'est une méthode géométrique de trouver une quantité infiniment petite, qui étant prise un nombre infini de fois, sera égale à une quantité donnée. *Voyez* Calcul.

DIFFRACTION, s. f. lat. Terme d'Optique, qui signifie une des quatre manieres dont la lumiere se répand. C'est le Pere Grimaldi qui a trouvé, qu'outre la *direction*, la *réflexion*, & la *réfraction*, la lumiere se fait encore appercevoir par *diffraction*; c'est-à-dire, qu'étant un corps fluide comme l'eau, elle se partage à la rencontre des corps, comme un ruisseau se divise lorsqu'il rencontre un corps solide, & coulant par les deux extrêmités, elle jette de chaque côté plusieurs rayons colorés, dont les uns se répandent vers les bords du cône lumineux, & les autres tournant derriere le corps opaque, elle se fait voir dans l'ombre que produit ce corps; ce qui ne peut être rapporté, ni au mouvement direct, ni à la réflexion, ni à la réfraction.

DIFFUS, adj. lat., ce qui se répand en longueur, & qui perd ainsi de sa force. Il ne se dit guéres que du style & du raisonnement. *Diffusion* est le substantif.

DIGAMME, s. m. gr. Terme de Grammaire, qui signifie double *Gamma*. On donne ce nom à la lettre *F*, qui est en effet comme le double de la lettre grecque, qu'on nomme *Gamma*. Le *digamme* renversé se mettoit anciennement pour l'*U* consonne, & l'on en trouve des exemples dans plusieurs anciennes Inscriptions.

DIGASTRIQUE, adj. Terme de Médecine. C'est le nom d'un muscle, qui, suivant la signification grecque du mot, a deux ventres; c'est-à-dire, qui étant d'abord gros & charneux, ensuite menu & nerveux, redevient charneux & ventru.

DIGERER, v. act. Dans l'ac-

ception la plus commune, ce verbe, emprunté du latin, signifie la dissolution & la coction qui se fait des alimens dans l'estomac. Dans le sens moral, c'est méditer sur quelque chose, pour la bien comprendre & la bien ordonner. En Chimie, c'est mettre, dans un vaisseau, des sucs, ou d'autres matieres préparées, pour les échauffer par un feu doux, qui les cuit par degrés. Les *digestifs*, en termes de Chirurgie, sont des médicamens dont on se sert pour produire la suppuration dans une plaie, & faire sortir ainsi le sang extravasé, ou ce qui s'y trouve d'étranger. Les Chimistes appellent *digestion* une maniere de perfectionner les choses par la chaleur, dans un feu *digestif*, avec le secours de ce qu'ils appellent *Menstruum*, ou *Menstrue*. La *macération* est au contraire une sorte de digestion à froid.

DIGESTE, s. m. lat. Nom d'un Recueil de Loix, composé par l'ordre de l'Empereur Justinien. Il fait la premiere partie de la Loi Romaine, & le cinquiéme volume des Loix civiles. Les citations qu'on en tire, se marquent par ce signe, *ff*.

DIGESTEUR, s. m. lat. Sorte de marmite, inventée pour amollir les os, & cuire en peu de tems toutes sortes de viandes.

DIGLYPHE, s. m. Mot grec, qui signifie ce qui a deux gravures. En Architecture, c'est une espece imparfaite de *Triglyphe*, ou une console qui n'a que deux canaux.

DIGNITAIRE, s. m., formé de *dignité*, pour signifier ceux qui jouissent, dans les Eglises Cathédrales, de quelque *dignité*, avec Jurisdiction; comme ceux qui n'ont qu'une simple prééminence, en vertu de quelque titre, se nomment *Personats*.

DIGON, s. m. Bâton auquel l'on attache une flamme, ou une banderolle, pour l'arborer.

DIGRESSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *écart du sujet* sur lequel on parle, ou l'on écrit. *Une longue*, *une ennuyeuse digression*. Les *digressions* poëtiques se nomment *Episodes*. En termes d'Astronomie, la *digression* d'un astre est son éloignement d'un autre astre, auquel on le compare. La plus grande *digression* de Venus au Soleil est d'environ quarante-huit degrés.

DILACERATION, s. f. Mot emprunté du latin, qui signifie l'action de déchirer quelque chose, ou de la mettre violemment en piéces.

DILATATION, s. f. lat. Terme de Physique. C'est un mouvement extensif des parties d'un corps qui leur fait remplir plus d'espace. Ce mot se prend aussi pour toute ouverture qui se fait dans un corps, ou qui augmente en s'élargissant.

DILATOIRE, adj. lat. Terme de Palais. On appelle *raisons dilatoires*, *exceptions dilatoires*, ce qui se dit pour retarder le jugement d'un Procès. Ce mot vient du verbe latin, qui signifie *différer*.

DILECTION, s. f. lat. Titre, ou qualité, qui se donne en Allemagne aux Electeurs. On dit sa *Dilection*, comme on dit sa *Grandeur*, pour un Evêque.

DILEMME, s. m. gr. Nom d'un argument de Logique, ou d'une espece de syllogisme, composé de plusieurs propositions conditionnelles, tellement arrangées, que de quelque côté qu'on fasse tourner la conclusion, l'avantage est pour celui qui argumente.

DILIGENCE, s. f. lat. Outre sa signification commune, ce mot est le nom de certaines voitures d'eau & de terre, qui ont été établies pour avancer plus promptement dans les routes. *La diligence de Lyon. Aller par la diligence.* En termes de Peinture, un tableau

fait *avec diligence*, eſt un tableau *correct*, un tableau *bien fini*.

DIMENSION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie meſure exacte d'une choſe, ou parties dans leſquelles une choſe peut être meſurée. On appelle les *trois dimenſions* d'un corps ſolide, ſa longueur, ſa largeur & ſa hauteur.

DIMINUTION, ſ. f. Outre ſa ſignification commune, ce mot, qui eſt tiré du latin, ſignifie, en termes d'Architecture, le rétreciſſement d'une colomne, depuis ſon tiers juſques au haut du fût. En termes de Muſique, on appelle *diminutions*, des tons & des mouvemens précipités, par leſquels pluſieurs croches & doubles-croches ſont réduites à la valeur d'une blanche. *Diminutif*, en termes de Grammaire, ſe dit d'un mot formé d'un autre, pour diminuer quelque choſe de l'idée du premier, comme *corpuſcule* ſignifie *petit corps*.

DIMISSOIR, ſ. m. lat. Terme eccléſiaſtique. C'eſt un lettre donnée par un Evêque à un Clerc de ſon Diocèſe, par laquelle il lui permet de recevoir les Ordres ſacrés, ou d'exercer le miniſtere, dans le Diocèſe d'un autre Evêque.

DINANDERIE, ſ. f. Uſtenciles de cuivre jaune, tels que des poilons, des chauderons, des plaques, &c. Ce nom vient de la ville de *Dinan*, au diocèſe de Liége, où la calamine, qui ſert à faire le cuivre jaune avec la roſette, ſe trouve en abondance. On appelle auſſi *dinandiers* ceux qui vendent ces uſtenciles.

DINTIERS ou DAINTIERS, ſ. m. Nom particulier des rognons du Cerf.

DIOCÈSE, ſ. m. Nom grec, qui ſignifie une certaine étendue de Juriſdiction, & qui étoit en uſage, dans ce ſens, dans l'Aſie mineure, avant le chriſtianiſme; mais qui eſt devenu propre à la partie d'un pays où s'étend la juriſdiction d'un Evêque. Les diocèſains ſont les Fideles qui habitent dans les mêmes bornes.

DIONYSIAQUES, ſ. f. gr. Nom d'une fête que les Anciens célébroient le 3 Septembre à l'honneur de Bachus, qui ſe nommoit auſſi *Dionyſius*.

DIOPTRIQUE, ſ. f. gr. Branche de la ſcience de l'Optique. Elle a pour objet tous les effets de la réfraction, lorſque les rayons ſe rompent en paſſant par différens *mediums*, & par conſéquent tout ce qui regarde la compoſition & l'uſage des lunettes.

DIPHRYGES, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie deux fois rôti, & qui eſt le nom du marc de bronze. Le véritable *Diphryges*, qui ne ſe trouve que dans l'Iſle de Chypre, eſt le limon d'une mine de cette Iſle, brûlé au feu de farment. Il eſt aſtringent, & bon pour les ulceres. On fait d'autres ſortes de *Diphryges*, par des opérations chimiques.

DIPHTHONGUE, ſ. m. gr. Nom qu'on donne à deux voyelles, lorſqu'elles ſe réuniſſent dans une ſyllabe, & qu'elles forment un ſon compoſé de deux, comme dans *liard*, *main*, &c.

DIPLOME, ſ. m. gr. Acte revêtu d'une autorité convenable, par lequel on accorde à quelqu'un quelque droit, ou quelque privilege. *Diplôme impérial*, *pontifical*, &c. La *diplômatique* eſt l'ar de déchiffrer les anciens diplômes, tels que les titres des Egliſes, des Monaſteres, &c.

DIPSAS, ſ. m. Serpent, qui, ſuivant la ſignification de ſon nom grec, cauſe une ſoif mortelle à ceux qui reſſentent ſa morſure. On raconte qu'il eſt aſſez commun en Afrique. Sa longueur n'eſt que d'environ deux pieds. Il a la tête petite, & des taches rouges & noires par tout le corps.

DIPTERE, f. m. gr. Temple de l'ancienne Architecture, entourné de deux rangs de colomnes, qui formoient une sorte de portique, nommé *aile*. *Diptere* signifie *deux ailes*.

DIRE, f. m. C'est le verbe *dire*, dont on fait un substantif, en langage de Procédure, pour signifier des allégations, des dépositions, ou le contenu d'un rapport, d'une information. Tous les *dires* s'accordent, c'est-à-dire, tous les témoignages. En langage poétique, on donne quelquefois aux Furies le nom de *Dires*, qui signifie alors *Vangeresses*.

DIRECT, adj. lat. Outre sa signification commune, ce mot, en termes d'Astronomie, s'applique aux Planétes, lorsqu'elles se meuvent en avant, suivant l'ordre des signes. En termes d'Optique, *direct* se dit de la vision qui se fait par des rayons *directs*, sans réflexion & sans réfraction. En Arithmétique, la regle de trois *directe*, est opposée *à l'inverse*. En termes de Pratique, *directe* se dit pour *Seigneurie immédiate*. *Une terre en directe de tel Seigneur*, est celle qui lui doit les lots & ventes.

DIRECTION, f. f. Mot tiré du latin. C'est l'action de diriger, ou de conduire quelque chose droit à un but. En termes d'Astronomie, c'est le mouvement d'une Planéte, suivant l'ordre des signes. La *direction* de l'aimant, est la propriété par laquelle il se tourne toujours vers les Pôles. En Méchanique, on appelle *ligne de direction*, toute ligne par laquelle un corps continue son action. Les Astrologues appellent *direction* un calcul par lequel ils prétendent trouver l'explication de l'avenir, dans les rapports des différents points du Ciel. La *direction* est aussi un terme de dévotion, & signifie la méthode particuliere que suivent les gens d'Eglise, pour conduire les ames dévotes dans la voie du salut. Ceux qui l'exercent s'appellent *Directeurs*.

DIRECTOIRE, f. m. Nom d'une sorte de calendrier ecclésiastique ou les offices de chaque jour sont exactement marqués, avec les ornemens & les cérémonies de l'Eglise. On a nommé aussi *directoire* un fameux réglement qui fut fait en 1644, par une assemblée de Théologiens Anglois, pour la forme & la nature des prieres publiques.

DISCERNER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie *voir* quelque chose entre plusieurs autres, distinguer, juger avec connoissance. Le *discernement* est une vûe juste des choses.

DISCIPLINE, f. f. lat. Education, instruction, maniere d'enseigner & d'instruire. On appelle aussi *discipline*, le bon ordre qui regne dans une armée, & dans toute assemblée qui se conduit par des regles communes. On a aussi donné le nom de *discipline* à l'action de se fouetter volontairement, pour mortifier le corps, & à l'instrument qui sert à cette mortification.

DISCORDE, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie division de gens qui ne peuvent s'accorder. En Musique, on appelle *discordans*, deux sons qui ne s'accordent point. On dit, dans le même sens, *discordance* & *discorder*.

DISCOURIR, v. n. Parler avec quelque étendue, ou parler raisonnablement sur quelque chose. *Discoureur* ne se prend point en bonne part, & signifie un homme qui parle beaucoup, avec peu de justesse & de discrétion.

DISCREDIT, f. m. Mot introduit assez nouvellement, pour signifier, perte ou diminution de crédit. On dit d'un Billet de Banque, ou de Commerce, qu'il est

tombé en *discrédit*. *Discrédité* est l'adjectif.

DISCRETOIRE, s. m. Terme de Couvent, qui signifie le lieu où se tiennent les assemblées des Supérieurs, & qui se dit aussi de l'assemblée même; formé sans doute de *discret*, parce que la discrétion doit être une des principales qualités de ceux, ou celles qui forment ces conseils. Ainsi les nomme-t-on *Peres discrets* & *Meres discretes*.

DISCRIMEN, s. m. Mot purement latin, qui signifie division, séparation, différence, &c. Les Chirurgiens en ont fait le nom d'un bandage, dont ils se servent pour la saignée du front, apparemment parce qu'il divise la tête en deux parties égales.

DISCURSIF, adj. lat, qui se dit des Sciences & des Arts, qui emploient le raisonnement, ou les regles de la Logique.

DISCUTER, v. act. Mot tiré du latin. *Discuter* une affaire, un point de doctrine, c'est ne rien omettre pour l'examiner, pour l'approfondir. *Discussion*, subst., se dit dans le même sens.

DISERTEMENT, adv. l. Terme de Bareau, qui s'emploie pour expressement, en termes formels. *Disert*, adj., n'est guères en usage que dans le style familier, pour signifier éloquent, abondant en paroles. Une *langue diserte*.

DISGRACE, s. f. Accident fâcheux. On en a fait, dans ce sens, l'adjectif *disgracieux*, pour signifier *desagréable*, *choquant*, *mortifiant*. *Disgrace* signifie aussi, la perte de la considération, de la faveur où l'on étoit auprès d'un Supérieur. *Disgracié* se dit de celui qui est tombé en *disgrace*.

DISGREGATION, s. f. lat. Terme d'Optique, qui se dit de la propriété qu'ont certaines couleurs, d'écarter & de dissiper les rayons visuels.

DISJONCTIVE, s. f. lat. Terme de Grammaire & de Logique. En Grammaire, on appelle *disjonctive*, certaines particules, telles que *soit*, *ni*, *ou* par lesquelles une proposition est comme séparée en deux parties; & en Logique, les propositions qui sont séparées par ces particules.

DISLOQUER, v. act. Terme de Chirurgie, formé du mot latin, qui signifie *lieu*, *place*. *Disloquer* un membre, c'est le tirer de sa jointure, qui est sa place naturelle. On dit aussi *dislocation*.

DISPARATE, s. f. Mot emprunté de l'Espagnol, dans lequel il signifie, comme en François, quelque chose de mal-à-propos, soit dans les actions, soit dans le discours. On en a fait aussi un adj. Deux choses *disparates*, sont deux choses qui n'ont rien de commun, nulle connexion par laquelle on y puisse trouver quelque rapport.

DISPARITÉ, s. f. Mot tiré du latin, qui ne s'emploie que dans le sens opposé à *ressemblance* & à *comparaison*. Ainsi, lorsqu'on a comparé mal-à-propos deux choses, on en peut montrer la disparité.

DISPARITION, s. f. lat., formé de *disparoître*. Retraite imprévûe, ou précipitée, ou secréte. L'idée de ce mot emporte quelque chose de plus que celle de simple retraite & d'absence.

DISPENDIEUX, adj. lat. Ce qui coute beaucoup, ce qui ne se fait qu'avec de grandes dépenses.

DISPENSAIRE, s. m. lat. Nom qu'on donne aux Auteurs, & aux Livres, qui traitent de la maniere de préparer les remédes, & d'autres matieres de Pharmacie.

DISPENSATION, s. f. lat. Terme de Pharmacie, pour signifier l'ordre, la disposition de plusieurs remédes bien choisis & bien dosés.

DISPENSER, v. act. Ce verbe a deux significations. Dans la pre-

miere, où il se prend pour *exempter*, *tenir quitte* d'un devoir, son substantif est *dispense*. Dans la seconde, où il se prend pour *distribuer*, *disposer*, *arranger*, il a *dispensation* pour substantif. On dit fort bien, le *dispensateur* des graces, des récompenses. En termes de Pharmacie, *dispenser la Thériaque*, c'est la préparer.

DISPERSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action de répandre, de séparer les parties de quelque chose. *Disperser* des choses, ou des personnes, c'est les écarter l'une de l'autre, les placer en divers lieux. *Un peuple dispersé*. La *dispersion des Tribus d'Israël*. En Dioptrique, on appelle *Point de dispersion*, le point où commence la réfraction des raïons.

DISPONIBLE, adj. lat. Terme de Palais, qui se dit des biens dont on peut dispenser librement, soit par testament, ou par d'autres voyes. Les meubles & les acquets sont des biens *disponibles*.

DISPOSITIF, s. & adj. lat. On donne ce nom, dans certaines Piéces, telles que le Mandement d'un Evêque, à la Conclusion, c'est-à-dire, à la partie qui contient des ordres, ou des résolutions convenables au sujet qu'on a traité. *Dispositif*, adj., se dit pour préparatoire, pour ce qui dispose à quelque chose.

DISQUE, s. m. gr. Terme d'Astronomie, qui signifie le corps rond du soleil, ou de la Lune, tel qu'il se présente à notre vûe. Ce mot, en latin, est le nom d'un fer, ou d'une pierre de figure ronde, qui servoit anciennement à jouer au palet. Les Astronomes divisent le *disque* du soleil, ou de la lune, en douze doigts, ou parties; & de-là vient que pour mesurer la grandeur d'une Eclipse, on dit qu'elle est d'autant de doigts. On se sert aussi du mot de *disque*, pour signifier l'ouverture d'un telescope & la grandeur du verre.

DISQUISITION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *recherche*, *examen soigneux* de quelque matiere de doctrine.

DISSECTION, s. f. Terme de Chirurgie, tiré du latin. C'est l'action de couper, ou de séparer en piéces, suivant l'art de l'Anatomie, les différentes parties qui composent les corps animaux, pour en connoître parfaitement la composition. *Faire la dissection d'un cadavre*. On dit aussi *dissequer*; & *dissequeur*, de celui qui *disseque*.

DISSEMBLANCE, s. f. Défaut de ressemblance, entre des choses auxquelles on s'attend d'en trouver quelqu'une.

DISSENSION, s. f. Mot qui ne signifie, dans son origine latine, que *différence de sentiment*; mais auquel on a fait signifier, dans notre langue, *discorde*, *division*, *querelles*.

DISSERTATION, s. f. Mot emprunté du latin, qui signifie un examen de quelque point de doctrine, soit de vive voix, soit par écrit; un traité où l'on rassemble tout ce qui appartient à quelque matiere pour l'éclaircir. *Disserter* & *dissertateur* se sont mis en usage, mais dans un sens peu favorable. Ils emportent une idée de pedantisme, ou de bavarderie.

DISSIMILAIRE, adj. Mot formé du latin, qui signifie, en termes dogmatiques, ce qui n'est pas de même nature, ou de même espece. Les Anatomistes distinguent les parties similaires & les parties dissimilaires du corps; les premieres, dont l'action est naturelle & ne consiste que dans la nutrition; les secondes, dont l'action est organique & sert aux fonctions extérieures. D'habiles Philosophes ont prétendu qu'il n'y a point, dans le monde, de parties véri-

tablement *similaires*, c'est-à-dire, exactement semblables dans leur forme & dans leur nature.

DISSIPATION, s. f. lat. Dispersion, perte, évaporation de quelque chose, ou de ses parties. Dans le sens moral, ce mot signifie *relâchement* d'application, liberté qu'on s'accorde de se réjouir, pour soulager l'esprit & le corps. La *dissipation* est un vice, lorsqu'elle signifie *legereté d'esprit*, qui entraîne de l'aversion, ou de l'incapacité, pour les choses sérieuses.

DISSOLVANT, s. m. l. Terme de Chimie. Ce qui a par soi-même la vertu de dissoudre, c'est-à-dire, de séparer les parties d'un corps, & de les réduire en matieres liquides. C'est ce qui s'appelle aussi *Menstrue*, parce que la *dissolution* chimique se fait par quelque liqueur qui cause une fermentation. L'*Alkaest* de Vanhelmont passe pour un *dissolvant* universel. *Dissoudre* se prend dans le même sens; mais *dissolution* peut être pris aussi dans le sens moral, & signifie libertinage de mœurs, débauche. Son adj. est alors *dissolu*. Dans l'autre sens, c'est *dissous*.

DISSONANCE, s. f. lat. Intervalle faux & irrégulier de deux sons, qui blessent l'oreille. *Dissonant* est l'adjectif.

DISTENSION, s. f. lat. C'est l'action d'étendre quelque chose, mais d'une maniere violente. Il y a des tortures qui se donnent par la *distension* des membres.

DISTILLATION, s. f. lat. Terme chimique, qui signifie la séparation, ou l'extraction, qui se fait de la partie spiritueuse, huileuse, saline, ou aqueuse d'un corps, de sa partie grossiere & terrestre, par le moyen du feu. La *distillation per ascensum* est ainsi nommée, lorsque la matiere qu'on doit distiller est placée au-dessus du feu. Lorsqu'au contraire elle est au-dessous, on dit *per descensum*. La distillation s'appelle *sublimation*, lorsqu'elle est séche; & c'est la distillation ordinaire. On employe trois sortes de chaleur pour la distillation; celle du Soleil, celle du fumier, ou du març de raisin, & celle du feu. Un *Distillatoir* est ce qui sert à *distiller*.

DISTINCTIF, adj. lat. On appelle *distinctif* ce qui distingue une chose d'une autre, ce qui en est le caractere particulier. On fait quelquefois un substantif de ce mot, dans le même sens; un vrai *distinctif*, un *distinctif* certain, reconnu.

DISTIQUE, s. m. gr. Terme de Poësie, qui se dit de deux vers contenant un sens complet, surtout lorsque l'un est *hexametre*, & l'autre *pentametre*. Les fameux *distiques de Caton* sont des *distiques* moraux.

DISTORSION, s. f. lat. Terme de Médecine, qui se dit d'un mal de bouche, dans lequel, la bouche se tourne d'un seul côté, par la relaxation des muscles d'un côté du visage.

DISTRACTION, s. f. l. Dans l'usage commun, c'est *absence* d'esprit, défaut d'attention. *Distrait* & *distraire* se prennent dans le même sens. Mais toutes ces acceptions étant figurées, chacun de ces mots s'employe quelquefois aussi dans le propre, qui est l'action de détourner, de divertir une chose de sa véritable destination. Ainsi, *distraire* une somme d'argent, c'est l'employer autrement qu'on ne le doit, ou qu'on ne se l'est proposé. On dit, dans ce sens, des sommes *distraites*, la *distraction* de plusieurs sommes, &c.

DISTRIBUTIF, adj. lat. En termes de Logique, *distributif* est opposé à *collectif*. On appelle sens *distributif*, celui dans lequel on considere une multitude, suivant

tous les individus qui la composent ; & sens *collectif*, celui où l'on considere tous les individus ensemble. Ce qui est vrai dans le sens *distributif* ne l'est pas toujours dans le sens *collectif*. *Justice distributive*. *Voyez* JUSTICE.

DISTRICT, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie un certain espace de pays, dans lequel s'étend une Jurisdiction. On l'applique aussi aux choses sur lesquelles s'étendent les soins, ou l'autorité, de quelqu'un. *Cela n'est pas de mon district*.

DITHYRAMBE, s. m. grec. Chanson, ou Piéce de vers, à l'honneur de Bacchus & du vin. Les Anciens donnoient ce nom à Bacchus même, parce que ce Dieu étoit né deux fois ; ce que *Dithyrambe* paroît signifier.

DITON, s. m. Nom d'une intervalle de Musique, qui comprend deux tons, dans la proportion de quatre à cinq. Celle du *semi-diton* est de cinq à six.

DITRIGLYPHE, s. m. grec. Terme d'Architecture, qui signifie l'espace qui est entre deux *Triglyphes*.

DIVAN, s. m. Chambre du Conseil d'Etat de Turquie, qui est dans la seconde cour du Serrail. On donne le même nom à l'assemblée même de ce Conseil. Le mot Turc *divan*, ne signifie, en lui-même, qu'une Estrade, couverte de tapis & de coussins, qui se trouve dans tous les appartemens de Turquie.

DIVE, adj. lat. Vieux mot, qui signifie *divin*, & qui est souvent employé dans Rabelais ; *La dive bouteille*.

DIVERGENT, adj. lat. Terme d'Optique. On appelle *rayons divergens*, ceux qui, partant d'un même point, vont toujours en s'éloignant l'un de l'autre, comme les deux côtés d'un angle rectiligne. La *divergence* de deux rayons est cette disposition à s'écarter l'un de l'autre.

DIVERSITÉ, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie non-seulement *différence*, mais *variété*, entre plusieurs choses. Il a donc plus d'étendue que *différence*, qui proprement ne convient qu'à deux choses. D'ailleurs, *diversité* renferme plusieurs sortes de *différences*. *Diversifier*, v. act., c'est mettre de la *diversité*.

DIVERTISSEMENT, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie, dans le propre, changement de la destination d'une chose, ou l'action de la détourner de son but, ou de son usage. On dit ainsi, *le divertissement des deniers publics*. Dans le figuré, il signifie *amusement*, *réjouissance*, parce que l'amusement détourne l'esprit, de ce qui peut l'affliger. *Divertir*, v. act. se dit dans les deux mêmes sens.

DIVIDENDE, s. m. l. Terme d'Arithmétique & de Commerce. En Arithmétique, c'est le nombre à diviser, dans la derniere des quatre régles ; comme le *diviseur* est celui qu'on fait servir à la division, en cherchant combien de fois il est contenu dans l'autre. En termes de commerce, c'est l'intérêt du fond d'une Compagnie, qui est partagé entre ceux qui la composent, & proportionné à la part de chacun à ce fond.

DIVINATION, s. f. Mot emprunté du latin, qui signifie l'art de prédire les événemens futurs, & qui est distingué par divers noms & par diverses méthodes, comme l'Astrologie, la Chiromancie, &c. Le Dictionnaire de *Trevoux* en rapporte plus de cinquante. On appelle *baguette divinatoire*, une baguette qui sert à découvrir les sources, les mines, &c.

DIVIS, s. m. lat. Terme de Palais, qui est opposé à *indivis*. Posséder une maison, par *divis*, c'est en avoir une portion marquée.

DIVISE, f. f. En termes de Blason, *une piéce en divise* eſt celle qui n'a que la moitié de ſa largeur ordinaire, ou qui eſt diviſée.

DIVISION, ſ. f. lat. Quatriéme des premieres opérations de l'Arithmétique, par laquelle on cherche combien de fois un nombre eſt contenu dans un autre. Le mot *diviſion* ſignifiant toute action de diviſer, il a, dans les Arts, pluſieurs acceptions qui reviennent à ce ſens. Les *diviſions*, en termes de Guerre, ſont des partie de Régiment & de Bataillon. En termes de Marine, c'eſt un certain nombre de vaiſſeaux d'une Armée navale, commandé par un Officier général. En termes de Palais, lorſque deux perſonnes s'obligent ſolidairement, elles rénoncent au bénéfice de *diviſion* & de *diſcuſſion*. On appelle *diviſion*, dans les livres, le petit tiré qui ſe met au bout d'une ligne, entre une partie d'un mot & celle qui eſt rejettée à la ligne ſuivante.

DIVORCE, ſ. m. lat. Séparation juridique d'un mari & de ſa femme. Anciennement, le divorce étoit une ancienne diſſolution du lien du mariage, par laquelle les deux parties redevenoient libres d'en contracter un autre. Les Proteſtans conſervent encore cet uſage, & diſtinguent deux ſortes de divorces, l'un qu'ils appellent *a vinculo matrimonii*, du lien du mariage; l'autre *a menſa & thoro*, du lit & de la table. Dans l'Egliſe Romaine, le mariage peut être caſſé, c'eſt-à-dire, déclaré nul, lorſqu'il a manqué de quelque condition eſſentielle, mais une fois formé légitimement, il eſt indiſſoluble, & le divorce ne peut être qu'une ſéparation de corps, ou de corps & de biens, qui ne rend point la liberté aux parties.

DIURESE, ſ. f. Terme de Médecine. C'eſt la ſéparation de l'urine par les rognons. Le mot grec ſignifie l'action de piſſer.

DIURETIQUE, adj. gr. Tout ce qui ſert à provoquer les urines, c'eſt-à-dire, à faire uriner beaucoup & ſouvent.

DIURNAL, ſ. m. lat. Nom d'une ſorte de Breviaire, où l'on a recueilli les prieres qui ſont *chaque jour* à l'uſage des gens d'Egliſe.

DIURNE, adj. latin. Terme d'Aſtronomie. On appelle *mouvement diurne* du Soleil, celui qui eſt fait dans l'eſpaçe de vingt-quatre heures, par oppoſition à ſon mouvement annuel. Chaque planéte a ſon mouvement annuel & ſon *mouvement diurne*. L'*arc diurne* du Soleil eſt l'eſpace qu'il parcourt ſur l'horiſon, depuis ſon lever juſqu'à ſon coucher.

DIVULGUER, v. act. Mot formé du latin, qui ſignifie répandre dans le vulgaire, rendre une choſe vulgaire, ou publique. *Divulgation* eſt le ſubſtantif.

DIXME, ſ. f. Droit de Seigneur, ou de Curé, qui conſiſte à lever la dixiéme partie des fruits de chaque héritage du diſtrict. Ce droit varie néanmoins pour le nombre, quoiqu'il porte par-tout le même nom. On diſtingue la *dixme verte*, qui eſt celle des légumes, croiſſant dans les jardins enclos; la *dixme des novales*, qui eſt celle des terres nouvellement défrichées; la *groſſe dixme*, ou celle des gros fruits, tels que les bleds, les vins; la *dixme de ſang*, qui eſt celle des animaux de baſſe-cour; les *dixmes inféodées*, qui ſont aliénées aux Seigneurs, ſoit temporels, ou eccléſiaſtiques, c'eſt-à-dire, unies à leur Fief. La *dixme* Seigneuriale s'appelle *champart*, dans quelques Provinces. La *dixme ſaladine* fut établie par un Concile de Paris, en 1188, pour la croiſade, contre Saladin.

DIZEAU, ſ. m. Dix gerbes amaſſées dans le champ. Elles doivent être rangées dans ce nombre,

pour attendre qu'on en vienne lever la dixme.

DOCTRINE CHRETIENNE, f. f. Nom d'une Congrégation de Clercs réguliers, instituée par *César de Bus*, au commencement du dix-septiéme siécle, pour enseigner la Religion au peuple. Elle a trois Provinces en France, & les Religieux se nomment Doctrinaires. *Doctrine*, *docile*, *document*, sont formés du verbe latin, qui signifie *enseigner*.

DODECAEDRE, f. m. Mot formé du grec, qui signifie un corps composé de douze faces égales.

DODECAGONE, f. m. grec. Figure qui a douze angles. En termes de fortifications, c'est une place de guerre à douze bastions.

DODECATEMORIE, f. m. grec. Terme Astronomique, qui signifie douze parties. On donne ce nom aux trente degrés, dont chaque signe du Zodiaque est composé, comme douziéme partie du Zodiaque entier, qui est composé de trois cens soixante degrés.

DOGE, f. m. Titre d'office. C'est le nom du premier Magistrat, dans la République de Venise, & dans celle de Gennes. Il s'élit tous les deux ans à Gennes. Il est perpétuel à Venise. Cette dignité se nomme *Dogat*.

DOGE. *L'ordre du Doge*, f. m. C'est à Venise, un Ordre militaire, dont le Doge est le Chef, & qui a pour marque une Croix à douze pointes, comme celle de Malte, émaillée de bleu, orlée d'or, avec un ovale au milieu où est représentée le Lion de saint Marc.

DOGMATIQUES, f. m. gr. Secte de l'ancienne Médecine, qui reduisoit toutes les maladies à certains genres, qu'elle divisoit en especes, & qui leur assignoit des remédes, en établissant des principes, dont elle tiroit des conséquences, & appliquant ces principes & ces conséquences aux maladies particulieres. On a donné aussi le nom de *Dogmatiques*, aux anciens Philosophes, qui raisonnoient sur des principes qu'ils croyoient certains, par opposition aux Pyrrhoniens & aux Septiques, qui croyoient tout douteux.

DOGME, f. m. gr. Principe, opinion, sentiment, dans les matieres de doctrine, sur-tout de Religion & de Philosophie. *Dogmatiser* c'est enseigner, publier ses propres *dogmes*, c'est-à-dire, quelque nouvelle doctrine.

DOGUE, f. m. Mot emprunté de l'Anglois, qui signifie *chien*, en général; mais que nous restreignons à cette espece de grands chiens, qu'on exerce à combattre les bêtes feroces, & qu'on détache la nuit pour la garde de certains lieux. En termes de Marine, on appelle *dogues d'amare*, deux trous, l'un à stribord, l'autre à babord, qui servent à amarer les couets de la grande voile.

DOIGT, f. m. Ancienne mesure Romaine, qui étoit de neuf lignes du pouce de Roi. En termes d'Astronomie, on divise en douze *doigts*, c'est-à-dire, en douze parties égales, le disque, ou le corps du Soleil & de la Lune. Cette division sert à mesurer la grandeur des Eclipses. *Doigt*, se dit des divisions du pied de quelques animaux, & sur-tout de quelques grands oiseaux.

DOITE ou DUTE, f. f. Petite piéce de monnoie Hollandoise, dont trois font environ le sou de France.

DOITE, f. f. Terme de Tisserand, qui signifie une certaine grosseur des écheveaux de fil.

DOLIMAN, f. m. Nom d'un habit Turc. C'est une longue robbe de dessus, avec des manches étroites, boutonnées au poignet.

DOLOIRE, f. f. Hache de Tonnelier, qui sert pour applanir le

bois & tailler les cerceaux. En termes de Blason, la *doloire* est une hache sans manche. Les Chirurgiens appellent aussi *doloire*, une espece particuliere de bandage.

DOLLAR, s. m. Nom Allemand & Hollandois, d'une monnoie d'argent, qui n'est pas toujours de la même finesse, ni du même poids. Les *dollars* Hollandois valent environ six francs de notre monnoie. C'est proprement le *doaller*.

DOM, s. m. Titre d'honneur, formé du mot latin, qui signifie *Seigneur*. Il est en usage en Espagne, pour les personnes de considération. Les Bénédictins, les Chartreux, les Bernardins, & les Feuillans, le prennent aussi, & l'on trouve, en effet, *domnus* dans la regle de saint Benoît, qui est du sixiéme siécle. Il y a des Religieuses auxquelles on donne le titre de *Domne*.

DOMAINE, s. m. lat. Terres, ou choses, dont on est le maître. C'est le nom qu'on donne particuliérement aux terres & autres biens qui appartiennent à la Couronne. Le *domaine* est inaliénable; mais on en accorde la jouissance pour un certain nombre d'années, ou sans terme, quoique le Roi demeure toujours maître d'y rentrer. Ceux qui le régissent s'appellent les *Fermiers du domaine*. On appelle *domaine forain*, une espece de domaine du Roi, qui est une imposition pour les nécessités de la guerre, sur les marchandises qui entrent dans le Royaume, ou qui en sortent.

DOME, s. m. Mot tiré du grec, qui signifie une couverture de bâtiment, ronde & élevée. C'est ce que les Italiens appellent *copola*. On distingue plusieurs sortes de *dômes*, qui ont différens noms, suivant leur forme; *dôme surmonté*, *dôme surbaissé*, *dôme à pans*, *dôme de treillage*, &c. On appelle aussi *dôme*, la couverture ronde des cassolettes, des fourneaux, &c.

DOMERIE, s. f. Espece de Bénéfice ecclésiastique, dont le possesseur porte le titre de *Dom*. Telle est la *Domerie* d'Aubrac, en Rouergue, qui vaut quarante mille livres de rente, & qui fut fondée, au treiziéme siécle, à titre d'Hôpital.

DOMIFIER, v. act., composé du latin. En termes d'Astrologie judiciaire, c'est diviser le Ciel en douze parties, qui s'appellent *maisons*, pour dresser un horoscope.

DOMINANT, s. m. lat. Terme Monastique. Les Cordeliers nomment Pere *Dominant*, dans chacune de leurs Provinces, un Supérieur principal, dont l'autorité est absolue sur tous les autres.

DOMINATEUR, adj. lat. Terme d'Astrologie. L'astre *dominateur*, ou le *signe dominant* est celui qui influe par un plus grand nombre de degrés, & qui a le plus de puissance dans un horoscope.

DOMINATIONS, s. f. latin. Nom que les Théologiens donnent aux Anges du quatriéme Ordre, dans la Hiérarchie céleste.

DOMINICAL, adj. Lettre dominicale. Terme de Chronologie ecclésiastique. C'est une lettre qui marque, pendant toute l'année, le jour du mois où tombe le Dimanche. L'*Oraison Dominicale* est une priere dictée par Notre-Seigneur. Prêcher la *Dominicale* dans une Eglise, c'est y prêcher tous les Dimanches de l'année.

DOMINIQUAINS, s. m. Nom des Religieux de l'ordre de Saint Dominique, institué en 1215, sous la régle de Saint Augustin, avec des constitutions particulieres. On les a nommés aussi *Freres Prêcheurs*, de leur principal objet, qui étoit la *prédication*. En France, on les nomme Jacobins, parce

qu'ils ont eu leur premier Couvent dans la rue Saint Jacques, à Paris. Saint Dominique établit aussi un Ordre militaire, contre les Albigeois, qui porte encore son nom, avec une croix blanche & noire *fleur-delisée*.

DOMINO, s. m. Espece de robbe que les Prêtres portent, pendant l'hiver, par-dessus leur surplis, & qui a servi de premier modéle pour l'habit de bal & de masquarade, qui est aujourd'hui en usage. On appelle *Dominotier*, une sorte d'ouvrier qui fait du papier marbré, parce que les diverses figures de ce papier s'appelloient autrefois *figures de domino*. Cette sorte d'ouvrage se nomme aussi *dominoterie*.

DONJAH, s. m. Grand arbre d'Afrique, dans le pays des *Quojas*, qui porte un fruit semblable à nos noix.

DONJON, s. m. Ancien nom des grosses tours d'un Château, qui servoient de forteresse, en cas de nécessité, par leur situation & par leur forme. En termes de Blason, *donjonné* se dit des tours & des châteaux qui sont munis de tourelles.

DONNÉ, s. & adj. Nom que portoient anciennement ceux que le zèle de la Religion engageoit à se *donner*, comme en servitude, aux Monasteres, avec leurs biens & leurs enfans. On les nommoit aussi *Oblats*. C'est la principale source des grandes richesses de l'état Monastique, & le Pere *Mabillon* fait remonter l'origine de cet usage à l'an 940.

DONTE, s. m. Nom que les Luttiers donnent au ventre de certains instrumens, tels que le Theorbe, le Luth, &c.

DONTFO, s. m. Nom d'une espece de Caméléon de la Nigritie, qui passe, parmi les Négres, pour un animal de mauvais augure.

DOOMSDAY, s. m. Mot Anglois, qui signifie *jour du Jugement*, & qui est célébre, parce qu'il est le titre d'un livre composé sous Guillaume *le Conquérant*, où est contenue la description de toutes les terres & de toutes les taxes d'Angleterre. Ce livre subsiste encore, en deux volumes, d'un caractere fort lisible, & se conserve à la Chambre de l'Echiquier.

DORADE, s. f. Poisson de Mer, qui a la forme d'une Alose, mais dont le dos est d'un verd doré, avec de petites étoiles d'azur, & des écailles dorées, qui lui ont fait donner ce nom. Sa chair est excellente. Les Astronomes ont nommé *Dorade*, une constellation du Pôle-antartique, composé de sept Etoiles, qui a été découverte dans ces derniers tems.

DORÉE, s. f. Terme de chasse. On donne ce nom aux fumées des Cerfs, qui sont jaunes. *Voyez* FUMÉES.

DORELOTERIE, s. f. Nom qu'on donnoit autrefois à la profession des Rubaniers-Frangiers. Les Ouvriers portoient le nom de *Doreloteurs* & *Dorelotieres*.

DORIA ou DORIE, s. f. Plante qui croît au bord des rivieres, & dont les feuilles, qui sont presque toutes oblongues, passent pour un excellent vulnéraire. Ses fleurs croissent aux sommités des branches, & sont disposées en ombelle.

DORIQUE, adj. L'*Ordre dorique* est le second des cinq ordres d'Architecture, inventé, dit-on, par les Doriens. On le place entre le Toscan & l'Ionique. La *dialecte dorique* est une des cinq manieres dont on parloit l'ancienne langue grecque.

DORMANT, adj. Ce mot, qui est le participe du verbe *dormir*, entre dans la composition de plusieurs noms. Un *pont & un chassis dormant*, sont un pont & un chassis qui ne se levent point. Une

ferrure

serrure dormante est celle qui ne se ferme pas seule, & dont il faut pousser le pêne, avec la clef. Un *verre dormant* est une lucarne vitrée, par laquelle on a droit de prendre du jour sur l'héritage d'un voisin, & qui ne doit jamais s'ouvrir. En termes de Marine, on appelle *dormants* les bouts fixes des cordages; c'est-à-dire, la partie qui demeure attachée, tandis que l'autre est employée.

DORMITION, s. f. lat. Terme ecclésiastique, qu'on employe pour signifier la maniere dont la sainte Vierge quitta la terre, pour aller au Ciel; parce qu'une pieuse tradition apprend que sa mort ne fut qu'une espece de sommeil, & qu'elle fut enlevée au Ciel par une *assomption* miraculeuse, dont l'Eglise célébre la fête le 15 Août.

DORONIQUE, s. f. Plante, qui croît dans la Suisse & dans les Provinces d'Autriche & de Stirie. Sa racine entre dans quelques remedes, sur-tout pour les maladies malignes; quoiqu'elle soit dangereuse, lorsqu'elle est employée sans précaution.

DORSAL, adj. lat. On nomme *dorsaux*, les nerfs & les muscles qui appartiennent au dos. Les Médecins appellent *phtisie dorsal*, une sorte de phtisie, ou de corruption, qui vient des maladies vénériennes.

DORURES FINES & DORURES FAUSSES. Dans le commerce de la Chine, on donne le premier de ces deux noms, à toutes les riches étoffes d'or & d'argent; & le second, à des étoffes d'une fabrique fort ingénieuse, à fleurs d'or & d'argent qui ne font, que de petits morceaux de papier doré, ou argenté.

DORSEL, s. m. Nom d'une sorte d'étoffe qui se fabrique en Angleterre, dans le Comté de Devomshire.

DORYCHNIUM, s. m. grec. Herbe dont les feuilles ressemblent à celles de l'olivier, & qui porte une fleur blanche. On la croit aussi froide que le pavot, & capable de causer un sommeil mortel, lorsqu'on prend de son jus.

DOS-D'ASNE, s. m. Forme d'un corps qui a deux faces inclinées l'une vers l'autre, aboutissant en pointe.

DOSE, s. f. Quantité juste des ingrédiens qui entrent dans un remede. *Doser*, c'est y mettre la *dose*.

DOSSE, s. f. Grosse planche, qui, étant sciée d'un côté, conserve son écorce de l'autre. C'est la premiere planche qu'on enleve d'un arbre pour l'équarrir. On l'appelle aussi *dosse flache*.

DOSSERET, s. m. Nom d'un petit pillastre saillant, qui sert quelquefois à soutenir une voute.

DOSSIER, s. m. Terme de Palais. C'est une liasse de papiers, ou de piéces enfilées, avec un tiret de parchemin. On appelle aussi *dossier*, certaines parties d'ouvrage, contre lesquelles on s'adosse. Le *dossier* d'un lit. Le *dossier* d'un banc. Un *dossier* de hote. Une *dossiere* est un morceau de cuir, qu'on met sur la selle d'un limonier de charrette, & qui sert à soutenir le limon.

DOTAL, adj. de DOTE. Des biens, des fonds dotaux. On appelle *dotation*, l'action de doter une Eglise, une Communauté, c'est-à-dire, de lui assigner des fonds & des revenus.

DOUAIRE, s. m. Nom qu'on donne à la portion de bien dont une femme jouit, pour son entretien, après la mort de son mari, & qui descend après elle à ses enfans; comme la portion qu'une femme apporte en mariage, s'appelle *dote*. On nomme *Douairieres*, les veuves d'un certain rang, qui jouissent d'un *douaire*.

DOUBLE, adj. Fêtes doubles. Terme d'Eglise, qui semble em-

porter *augmentation* d'office, de solemnité & de dévotion. *Double* se dit de toute monnoie qui vaut deux fois plus qu'une autre de la même fabrique. *Jouer le double* est une expression en usage, pour *feindre, biaiser, parler*, ou *agir* autrement qu'on ne pense. On appelle fleurs *doubles*, celles à qui l'art, ou la culture, font acquérir plus de feuilles, qu'elles n'en ont naturellement.

DOUBLÉ, adj. *Raison doublée*. Terme de Mathématique. *Voyez* RAISON.

DOUBLEAU, s. m. Terme d'Architecture. C'est le nom des arcs qui forment les voutes, d'un pilier à l'autre. On appelle aussi *doubleaux*, de fortes solives d'un plancher, qui portent les chevêtres.

DOUBLEMENT, s. m. Terme Militaire & de Finance. Dans la premiere acception, c'est un mouvement par lequel deux rangs de Soldats, n'en font qu'un, ce qui diminue la hauteur des files. En Finance, c'est la derniere enchere qui se fait dans la huitaine, après l'adjudication des Fermes & Domaines du Roi. Cette enchere est le double du tiercement, & doit contenir neuf fois l'enchere courante; au lieu que dans les affaires ordinaires, le doublement n'est que la moitié du prix de l'adjudication, dont on doit faire l'enchere.

DOUBLER, v. act. En termes de Marine, *doubler un vaisseau*, c'est le revêtir de planches. Ce revêtement s'appelle *doublage*. *Doubler un cap, une pointe*, c'est passer au-delà. En termes de Guerre, *doubler les rangs*, c'est n'en faire qu'un de deux. En termes de Manége, un cheval qui *double des reins*, est celui qui fait plusieurs sauts de suite.

DOUBLET, s. m. Nom qu'on donne aux fausses pierreries, qui sont faites de plusieurs crystaux joints ensemble. C'est aussi un terme des jeux de *trictrac* & de *pharaon*, qui signifie les deux mêmes points, ou les deux mêmes cartes qui viennent ensemble.

DOUBLETTE, s. f. Nom d'un des jeux de l'orgue, accordé à la vingt-deuxiéme de la montre.

DOUBLON, s. m. Terme d'Imprimerie. C'est une faute des ouvriers, lorsqu'ils composent deux fois la même ligne. *Doublon* est aussi le nom d'une double pistole d'Espagne, dont le prix a varié.

DOUCE-AMERE, s. f. Nom d'une plante pulmonique & fébrifuge, qui entre dans le négoce des Herboristes. On lui attribue quantité d'autres vertus, sur-tout pour les obstructions du foie, les hernies, le sang caillé par des meurtrissures, &c. Son suc efface les tâches du visage. Elle pousse des sarmens, longs de deux ou trois pieds.

DOUCEIN, s. m. Espece de pommier, dont les pommes sont petites, & se peignent d'un rouge fort vif, comme celles de paradis.

DOUCETTE, s. f. Autrement *mâche* & *boursette*. Petite herbe de champ & de jardin, qui se mange en salade.

DOUCINE, s. f. Terme d'Architecture. C'est une moulure de corniche, moitié convexe, & moitié concave, qui se nomme aussi *gueule droite*, ou *renversée*, suivant sa position.

DOUELLE, s. f. Terme de Maçon. C'est la partie courbe d'une voûte. Le côté creux s'appelle *douelle intérieure*, & le côté opposé au convexe se nomme *douelle extérieure*. On fait venir ce mot du substantif latin, qui signifie *tonneau*.

DOUGE, s. f. Terme d'eaux minérales. *Donner la douge*, c'est répandre de ces eaux sur la partie malade du corps. La *douge* se don-

ne principalement sur la tête & sur l'estomac.

DOUILLAGE, s. m. Terme de négoce & de Manufacture. C'est une mauvaise fabrication des étoffes de laine, qui vient de ce que l'on n'y a pas employé des trames de la même qualité dans toute la longueur d'une piéce. On appelle *Douilleuse*, une piéce ridée & mal unie, qui n'est pas quarrée, & d'une égale largeur.

DOUILLE, s. f. Manche creux d'une bayonnette, ou partie de quelque autre instrument de cette forme.

DOUROU, s. m. Plante, dont les feuilles sont d'une grandeur extraordinaire. Leur largeur commune est d'environ deux pieds, & leur longueur de six; mais il s'en trouve de huit & dix pieds de long. Elles servent à faire des mâts & même à bâtir des maisons. Le *dorou* croît dans l'Isle de Madagascar. Son fruit vient en grains, dans de longs épis, comme le bled en Turquie. On en fait de la farine, qui se mange avec du lait. On le mâche aussi avec du betel, & un peu de chaux, pour se rendre l'haleine agréable. Les habitans de l'Isle en ont toujours dans la bouche.

DOUVAIN, s. m. Bois, qui sert à faire des douves, des barils, & d'autres ouvrages de même nature.

DOUVE, s. f. Nom d'une herbe, qui croît dans les prairies, & qui est mortelle pour les moutons qui en mangent. C'est aussi le nom des petits ais de bois merrain, dont on fait les futailles; & celui du mur d'un bassin de fontaine. *Une douve de fossé*, est le passage qui sert à l'écoulement de l'eau.

DOUZE. Terme de nombre, qui n'a de remarquable que son usage dans la Librairie. Un livre *in-douze*, est celui dont chaque feuille a douze feuillets & vingt-quatre pages.

DOXOLOGIE, s. f. On donne ce nom grec au petit verset qui se récite à la fin des Pseaumes, & qui commence par *Gloria Patri*, &c.

DOYENNAT, s. m. *Voyez* DÉCANAT.

DRAC, s. m. Nom qu'on donne, dans quelques Provinces de France, à ce qui se nomme ailleurs esprit follet, esprit familier.

DRAGAN, s. m. Nom de l'extrêmité de la poupe d'une galere, où l'on place ordinairement une devise.

DRAGEON, s. m. Terme de Jardinier, qui signifie *bourgeon* d'un arbre, ou d'une plante.

DRAGME, s. f. grec. Terme d'Apothicaire. C'est la seiziéme partie de l'once commune, mais la huitiéme de celle des Apothicaires, & l'équivalent de trois scrupules, ou de soixante grains. C'est aussi le nom d'une ancienne monnoie grecque, qui valoit environ douze sols de la nôtre.

DRAGOMAN, s. m. Nom qu'on donne au Levant, à tous ceux qui sçachant plusieurs langues, servent d'Interprêtes entre les Marchands étrangers & les gens d'affaires, qui ne s'entendent point.

DRAGON, s. m. lat. Nom de certains serpens monstrueux, auxquels on attribue des ailes & des qualités fort redoutables, mais dont l'existence est incertaine. On parle de certains serpens de Mer, qui se nomment aussi dragons. On a donné le même nom à une Constellation de l'hemisphere du Nord, qui est composée de trente-une étoiles, suivant *Ptolomée*, de trente-deux suivant *Tycho*, & de quarante-neuf suivant *Flamstead*. En termes d'Astronomie, on appelle *la tête* & *la queue du Dragon*, les deux points opposés où le cercle du mouvement de la Lune coupe l'écliptique. Enfin, l'on a prodigué le nom de Dragon à plusieurs choses terribles, telles que

certains méteores étincellans, certaines fusées, en figures de dragons, qu'on fait voler sur des cordes, des tourbillons d'eau, des tourbillons de vent, &c. En termes de guerre, les Dragons sont une Cavalerie legere, qui combat tantôt à cheval, tantôt à pied. Elle a des Colonels & des Sergens, comme l'Infanterie, & des Cornettes, comme la Cavalerie. On regarde Charles *de Cossé*, Maréchal de Brissac, comme l'auteur de cette Milice. En Médecine, on appelle *dragon mitigé*, une certaine préparation de mercure, qu'on emploie pour diverses maladies. Le *dragon renversé* étoit un ancien Ordre de Chevalerie, institué par l'Empereur *Sigismond*, à l'occasion du Concile de *Constance*, & de la condamnation de Jean *Hus*, & Jerôme de *Prague*. *Dragonné*, en termes de Blason, se dit des animaux qu'on représente avec une queue de Dragon.

DRAGONEAU, s. m. Espece de ver, long & plat, qui se forme entre cuir & chair dans plusieurs endroits du corps, sur-tout dans les pays chauds; & qui attaque particuliérement les enfans.

DRAGUE, s. f. Terme de Marine, qui est le nom d'un gros cordage qui sert à pêcher une ancre, ou d'autres choses, dans la Mer; & qui s'emploie aussi, sur les vaisseaux, pour tenir les piéces de canon fermes, quand elles tirent. C'est aussi un terme de Vitriers, qui signifie un petit pinceau de poil de chevre, dont ils se servent pour marquer le verre, avec du blanc broyé. C'est encore un terme de Brasseur, pour signifier l'orge cuit, qui demeure dans la cuve, après qu'on en a tiré la bierre. Enfin, c'est le nom d'une pelle à rebords, qui sert à nettoyer les canaux & les latrines. *Draguer* est un verbe formé de *drague*, qui se prend dans les mêmes sens.

DRAIURES, s. f. Petits morceaux de cuir tanné, qui s'enlevent de la peau, du côté de la chair. La *draïoire* est l'instrument qui sert à les enlever, ce qui s'appelle *draïer*.

DRAK, ou *Racine de drak*. Racine qui ressemble beaucoup à la Contrayerve, dont elle a presque les mêmes qualités. Elle tire son nom de François *Drak*, qui l'apporta le premier en Angleterre. Sa poudre chasse les mauvaises humeurs, par transpiration.

DRAME, s. m. Mot grec, qui signifie une piéce qui se représente en récitation, sur le théâtre, soit tragique, soit comique. On oppose le genre Dramatique, c'est-à-dire, les compositions qui sont pour le théâtre, au genre Epique, qui renferme les Poëmes faits pour la lecture.

DRANET, s. m. Espece de filet qui sert à la pêche de Mer, & qui s'appelle aussi *coleret*.

DRAP-D'OR, s. m. Nom d'un coquillage de mer, dont on distingue plusieurs especes. Le *drap-d'or fascié* est la plus belle.

DRAPERIE, s. f. Terme de Peinture & de Sculpture. Ce sont les habits & toutes sortes de vêtemens dont l'Artiste couvre sa figure. *Draper*, v. act, se dit dans le même sens.

DRASTIQUE, adj. gr. Nom des médicamens, dont l'action est prompte & vive, tels que les forts purgatifs.

DRAVE, s. f. Plante fort âcre, dont les fleurs sont blanches, & composent une espece de bouquet, comme celles du Sureau.

DRECHE, s. f. Marc de l'orge moulu, qui s'employe à brasser la bierre. Elle sert de nourriture aux vaches.

DREGE, s. f. Nom d'un filet dont on se sert pour la pêche de la Sole & du Turbot.

DRESSE, s. f. Terme d'Art.

Les Cordonniers donnent ce nom à de petits morceaux de cuir qu'ils mettent entre les deux semelles d'un soulier, pour faciliter leur travail. *Dressoir*, s. m., est un petit outil de fer creux, qui sert aux Filassiers.

DRESSER, v. act. Ce mot a diverses significations dans les Arts. Les Charpentiers disent, *dresser une piéce de bois*, pour dire, *la tringler au cordeau*, lorsqu'ils veulent l'équarrir; les Jardiniers, *dresser une palissade*, pour la tondre; les Menuisiers, *dresser le bois*, pour l'ébaucher & l'applanir; les Maçons, *dresser une pierre*, pour l'équarrir; *dresser d'alignement*, pour lever un mur au cordeau; *dresser au niveau*, pour unir, applanir un terrain. En termes de chasse, on dit d'un chien, *qu'il dresse*, ou *qu'il va le droit*, pour dire, *qu'il suit les vraies traces de la bête*, &c.

DRILLE, s. f. Nom qu'on donne aux vieux chiffons de toile de chanvre, ou de lin, principale matiere qui entre dans la fabrique du Papier. On appelle *drilliers*, ceux qui les ramassent.

DRISSE, s. f. Nom de la corde qui sert, sur mer, à arborer le pavillon. Les *drisses des vergues* sont d'autres cordages.

DROGUERIE, s. f. Terme de mer, qui signifie la pêche & la préparation du Hareng.

DROGUES, s. f. Nom général, pour toutes sortes d'épices & de productions aromatiques, qui viennent des Pays étrangers, surtout du Levant & des Indes orientales, & particuliérement de celles qui s'employent aux usages de la Médecine.

DROGUIER, s. m. Nom qu'on donne au cabinet des Naturalistes, dans lequel on suppose qu'il se trouve quantité de drogues & d'autres curiosités recueillies.

DROIT, s. m. Nom de la Science des Loix, & des Coutumes, qui servent aux Peuples, pour regler leurs intérêts & leurs différends. On distingue le *droit* divin, le *droit* humain, le *droit* écrit, & le *droit* coutumier. Le *droit* canon est celui qui a été établi par les Souverains Pontifes. Il a quatre principales sources; l'Ecriture sainte, les Conciles généraux & particuliers, les Décretales des Papes, & les Ouvrages des Saints Peres.

DROIT ECRIT, s. m. On donne ce nom au Droit Romain, qui s'observe encore dans plusieurs Provinces de France. Le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, la Guienne, le Lyonois, sont des Pays de *Droit écrit*.

DROMADAIRE, s. m. gr. Espece de Chameau, mais moins gros & moins haut que le Chameau commun. Il est d'une vîtesse extrême, suivant la signification de son nom grec; il a deux bosses sur le dos, & n'a point de dents par-devant, ni de corne, ou de sabot, aux pieds.

DRONTE, s. m. Gros oiseau des Indes, qui, loin de voler, quoiqu'il ait des aîles, est si gras, qu'il a peine à marcher.

DROPAX, s. m. Nom grec d'un médicament dont la base est de la poix. On en fait des emplâtres, qu'on varie par d'autres ingrédiens, suivant la nature du mal.

DROSSART, s. m. Titre des Chefs de la Justice, dans les Provinces-Unies. Il est en usage aussi dans l'Evêché de Liége.

DROSSE, s. f. Terme de mer, qui signifie la même chose que *drague*.

DROUINE, s. f. Sac dans lequel les Chaudronniers ambulans portent leurs outils, sur le dos, & qui leur fait donner le nom de *Drouiniers*, pour les distinguer des Chaudronniers sédentaires.

DRUIDES, ſ. m. grec. Nom qu'on donnoit, parmi les anciens Gaulois & parmi les Bretons, à une ſorte de Prêtres qui inſtruiſoient le Peuple de la Religion, de la Philoſophie & de la Politique. Ils exerçoient auſſi l'office de Juges, & ceux qui refuſoient de ſe ſoumettre à leur Sentence, paſſoient pour rebelles, & pour maudits. Ils étoient choiſis dans les meilleures familles, afin que la dignité de la naiſſance, jointe à celle de leur caractere, les rendît plus reſpectables. Ils honoroient particuliérement le Chêne, & chaque année ils cueilloient le Gui, avec des marques extraordinaires de vénération. Ils ſacrifioient des Animaux & des Hommes, & croyoient la métempſychoſe. On prétend que leur principal Séminaire étoit l'Iſle de Man, entre l'Angleterre & l'Irlande, & qu'il y en reſte encore des traces.

DRYADES, ſ. f. gr. Divinités de la Fable, qui faiſoient leur demeure dans les Bois, & ſe cachoient ſous l'écorce des Chênes, d'où elles tiroient leur nom grec. On donnoit le même nom, dans les Gaules, à certaines Prophêteſſes, inſtruites par les Druides.

DRYIN, ſ. m. Nom d'un Serpent, qui attaque les Hommes, par le pied, ou par le talon, & qui communique, par ſa morſure, une puanteur extrême, ſuivie d'une mortelle pourriture. Il tire ſon nom du mot grec, qui ſignifie *chêne*, parce qu'il ſe retire entre les racines de cet arbre. Il eſt, dit-on, couvert d'écailles fort dures.

DRYLLE, ſ. m. gr. Nom qu'on donne au Chêne femelle; mais qui, ſi l'on en croit quelques-uns, ne ſignifie que le gland de cet arbre.

DRYOPTERIDE, ſ. f. Plante corroſive, qui reſſemble à la fougere, dont elle paroît une eſpece; & qui tire ſon nom grec du mot qui ſignifie *chêne*, parce qu'elle croît ordinairement parmi la mouſſe, qui environne le pied de cet arbre.

DUC, ſ. m. Titre de dignité, formé du mot latin, qui ſignifie *Chef*, *Conducteur*, & qui n'étoit qu'un titre militaire dans l'ancienne Rome. Sous la premiere race de nos Rois, on appelloit *Duc*, le Gouverneur de pluſieurs Cités, dont chacune étoit régie par un Comte; ainſi les *Ducs* étoient ſupérieurs aux Comtes. On a appellé *Ducs* des François, les Maires du Palais; & c'eſt auſſi le titre que les Hiſtoriens donnent aux Ancêtres de *Hugues Capet*, & à ce Prince lui-même, avant qu'il fût monté ſur le thrône. Pluſieurs Souverains, qui ſont Rois maintenant, n'avoient que le titre de *Ducs*, comme ceux de Pologne, de Bohême, de Hongrie, & d'autres. *Ducal* ſe dit de ce qui appartient aux *Ducs*, ou à leur dignité. *Duché* eſt le nom de la dignité même, ou des terres auxquelles elle eſt attachée.

Duc eſt auſſi le nom d'un oiſeau de proie, dont on diſtingue deux eſpeces; l'une de la grandeur de l'Aigle, qui ne vole que la nuit; l'autre qui reſſemble au *Chat-Huant*.

DUCAT, ſ. m. Monnoie d'or étrangere, qui avoit autrefois cours en France. Elle y valoit, ſous François I, quarante-ſix ſols & quelques deniers. Il y avoit auſſi des doubles ducats d'or. Aujourd'hui le ducat d'or vaut environ dix livres dix ſols de notre monnoie. Il porte ordinairement, d'un côté, la tête du Prince, dans les Etats duquel il a été frappé, & de l'autre côté, ſes armes. Il y a des ducats d'argent, qui valent environ la moitié du ducat d'or. L'or de ducat eſt le meilleur pour la fabrique des bijoux d'or.

DUCATON, ſ. m. Monnoie d'argent étrangere, dont le cours

a été libre en France. Le *ducaton* est marqué comme le ducat d'or. Il vaut environ cent sols de notre monnoie.

DUCTILE ; adj. Mot tiré du latin ; qui ne se dit que des métaux, pour signifier qu'*ils peuvent s'étendre*, soit en feuilles, soit en fil, comme l'or, le fer, &c. *Ductilité*, s. f., se dit dans le même sens, c'est-à-dire, qu'elle exprime cette qualité dans les métaux.

DUEGNE, s. f. On prononce *douegne*. Nom qu'on donne ordinairement à une vieille Femme, qui est chargée de la conduite d'une jeune ; & le nom & l'usage nous viennent de l'Espagne. C'est proprement une Gouvernante. Mais on abuse de ce mot, pour l'appliquer aux vieilles Femmes de l'ordre le plus odieux.

DUIRE, v. n. Vieux mot, qui signifie convenir, être propre à quelque usage, & qui s'employe encore, aussi-bien que *duisible*, dans le langage familier. *Voyez si cela vous duit, si cela vous est duisible* ; c'est-à-dire, *si cela vous convient, ou peut vous être utile*. Il vient du latin, comme *induire*, *conduire*, *déduire*, &c. En Fauconnerie, il signifie *dresser*, former à quelque chose. On *duit* les oiseaux à leurs exercices.

DULCAMERE BATARDE, s. f. Plante de l'Amérique méridionale, d'où elle est venue, par ses semences, en Europe. Sa fleur est une sorte de rose.

DULCIFIER, v. act. Mot formé du latin, qui signifie, entre les Chimistes, *adoucir* la qualité d'un corps, par des opérations qui en ôtent les sels.

DULCIMER, s. m. Espece de guitarre des Pays du Nord, dont les cordes, remuées avec des épingles de fer, ou de cuivre, rendent une harmonie assez agréable.

DULCINÉE, s. f. Nom badin qu'on donne à une Maîtresse ; d'après Dom *Quichote*, qui avoit choisi, pour son Heroïne, l'incomparable *Dulcinée* du Toboso.

DULCINISTES, s. m. Hérétiques Vaudois du seiziéme siécle, Sectateurs de *Dulcin*, qui se disoit le Messie du saint Esprit, dont il prêchoit le regne, après celui du Fils, qui avoit duré depuis la naissance de Jesus-Christ, comme celui du Pere avoit duré auparavant depuis la création du monde. Le Pape *Clément V.* fit brûler *Dulcin*.

DULCORÉ, adj. Terme de Médecine, qui signifie, *adouci*, *temperé*.

DUNES, s. f. Elévation de sables, ou de rochers, qui se sont assemblés au long de la mer, & qui servent de barriere aux flots. On a donné ce nom, par excellence, à une fameuse rade d'Angleterre, qui s'étend depuis Douvre jusqu'à la pointe du Nord, & où le mouillage est excellent.

DUNETTE, s. f. Terme de mer. C'est le nom du plus haut étage de l'arriere d'un vaisseau, où est le logement des Officiers subalternes.

DUO, s. m. Ouvrage de Musique, qui se chante par deux voix, ou qui se joue par deux instrumens.

DUODENUM, s. m. lat. Terme de Médecine. C'est le nom du plus long des boyaux. Sa longueur est d'environ douze pouces.

DUPLICATION, s. f. l. Terme de Mathématique. En Arithmétique, c'est l'addition du même nombre à lui-même, ou sa multiplication par deux. En Géométrie, il s'entend de la duplication du Cube, qui est un problême fameux, qu'on n'a point encore pû résoudre. Il est question de trouver un côté de Cube, qui soit double du côté d'un Cube donné.

DUPLICATUM, s. m. Mot latin, qui est passé en usage pour signifier le double d'une lettre, ou d'une autre piéce d'écriture. On

dit aussi, *par duplicata*, pour dire, une seconde fois.

DUPLICITÉ, s. f. Mot formé du latin, qui signifie les qualités opposées à la simplicité & à la bonne foi. On dit, dans le même sens, *un homme double*, c'est-à-dire, dont les sentimens ne s'accordent point avec les témoignages extérieurs qu'il en donne.

DURACINE, s. f. Nom d'une sorte de Pêche, qui a la chair ferme & le goût excellent. Ainsi, c'est de la dureté de sa chair, que lui vient son nom, plutôt que de celle du noyau.

DURE-MERE, s. f. Terme Anatomique. C'est le nom d'une membrane forte & épaisse, qui couvre l'intérieur du crâne, & qui renferme le cerveau.

DURION, s. m. Fruit des Indes, qui croît sur un grand arbre que les Indiens nomment *Batan*. Il est de la grosseur d'un Melon, & dans l'intérieur il contient une poulpe blanche, divisée en plusieurs parties, dont on vante extrêmement le goût. L'écorce du Durion est armée d'épines. Les Siamois donnent à ce fruit le nom de *Toullien*. On prétend que l'approche des feuilles de *Betel* fait pourrir en peu de tems les durions.

DUTROA, s. m. Herbe de l'Amérique, dont la graine ressemble à celle du Melon. Mêlée dans une liqueur, elle cause une joie insensée, qui fait perdre la raison, & la mémoire. On prétend que les Femmes Portugaises en font souvent prendre à leurs maris.

DUVET, s. m. En termes de Botanique, c'est une espece de coton, qui se trouve sur les Plantes. On appelle *duvet d'Autruche*, ce qui se nomme autrement *Laine-ploc*, ou *Poil-d'Autruche*; & l'on en distingue deux sortes; celui qui est nommé *Fin-d'Autruche*, & qui s'employe, par les Chapeliers, dans la fabrique des chapeaux communs; & celui qu'on appelle *gros-d'Autruche*, qui sert à faire les lisieres des draps fins, destinés à la teinture en noir.

DUUMVIR, s. m. Titre de Magistrature dans l'ancienne Rome. Les *Duumvirs* n'étoient que deux, suivant la signification latine de leur nom. Il y en avoit de plusieurs sortes, qui présidoient à différentes especes d'affaires. Les premiers furent créés sous Tarquin *le Superbe*, pour garder les Livres Sybillains.

DUY, s. m. Arbre de l'Afrique méridionale, qui porte une espece de pommes estimée des Negres.

DYNAMIQUE, s. f. gr. Nom d'une partie des Méchaniques, qui traite des forces, ou des puissances. Les mouvemens d'un corps, tiré par des cordes, sont un des principaux objets de la *dynamique*.

DYNASTIE, s. f. Mot grec, qui signifie *pouvoir*, & dont on a fait le nom des Races, ou des lignées, des Rois d'Egypte. Les Egyptiens comptoient trente *dynasties*, qu'ils prétendoient avoir duré trente-six mille cinq cens vingt-cinq ans, & qui finirent à *Nectanebo*.

DYPTIQUES, s. f. gr. Nom qu'on donnoit anciennement au Régistre public, où l'on conservoit le nom des Consuls & des autres Magistrats, parmi les Payens; comme on en tint ensuite, dans l'Eglise Chrétienne, pour conserver les noms des Evêques morts, & des Fidéles vivans.

DYSCOLE, adj. gr., qui signifie proprement d'humeur fâcheuse & difficile à contenter. Il ne s'employe guéres qu'en langage de Doctrine, pour signifier, qui s'écarte de l'opinion des autres.

DYSCRASE, s. f. gr. Terme de Médecine. C'est une disposition habituelle du corps, à laquelle il manque quelque chose pour la santé; une mauvaise consti-

tution, un mauvais tempérament.

DYSPEPSIE, f. f. Terme de Médecine, qui signifie, suivant son origine grecque, une digestion qui se fait difficilement.

DYSPNÉE, f. f. Terme grec de Médecine, qui signifie *respiration difficile*, difficulté de respirer. C'est une disposition à l'asthme.

DYSSENTERIE, f. f. gr. Maladie qui consiste dans un flux de sang, avec ulcération dans les intestins, comme le signifie son nom grec. Cependant on distingne trois sortes de *dyssenteries*; la premiere, qui n'est qu'un simple flux de sang, qui vient de sa surabondance dans les veines; la seconde, qui est un flux de sang, attribué à la foiblesse du foie, & qu'on nomme autrement *flux hépatique*; la troisiéme, qui est la véritable *dyssenterie*, & qui est un flux de sang avec des tranchées plus ou moins vives. Ce flux est quelquefois de pur sang, & quelquefois de sang mêlé avec les excrémens; mais il est toujours différent des *hémorroïdes*, où les seules veines qui s'ouvrent sont celles du fondement.

DYSSENTERIQUE, adj. gr., qui se dit de celui qui a la dyssenterie, & de tout ce qui appartient à cette maladie.

DYSTIMIE, f. f. gr. Mal d'esprit, qui consiste dans une *anxiété*, un *mal être*, dont on ne connoît pas la cause.

DYSTOCHIE, f. f. gr. Terme de Médecine, qui signifie *accouchement* difficile, pénible.

DYSURIE, f. f. gr. Terme de Médecine, qui signifie, difficulté d'uriner, soit par l'ardeur de l'urine, soit par quelque excoriation du col de la vessie.

E

E, Cinquiéme lettre de l'alphabet, & seconde voyelle, s'emploie, seule, à deux usages; l'un, comme cinquiéme lettre dominicale, dans le Calendrier; l'autre, pour signifier le point de l'Est, dans les ouvrages de Navigation & de Géographie. On distingue dans notre langue l'*e* muet, comme dans l'*homme*: l'*e* ouvert, comme dans *tel*; & l'*é* fermé, comme dans *vérité*. Le premier fait la rime feminine en Poésie.

EALDERMAN, f. m. Vieux mot Saxon, qui se trouve dans les histoires d'Angleterre, & qui étoit employé pour signifier *Comte*, quoiqu'en lui-même il ne signifiât que *vieux*, ou *plus vieux*. De-là est venu le mot de *Earl*, qui signifie Comte, en Angleterre; & celui d'*Alderman*, qui signifie Echevin.

EAU, f. f. Nom d'un des quatre Elemens. On distingue l'*Eau* en naturelle & artificielle. Dans ce dernier sens, elle se diversifie de mille manieres, dont on remet l'explication à l'article de ses mots distinctifs. En termes de Manége, on appelle *de mauvaises eaux*, des humeurs malignes, qui sortent quelquefois en suppuration, des jambes d'un cheval, sur-tout des boulets & des paturons. En termes de Mer, *faire de l'eau*, c'est faire provision d'eau douce, pour la navigation; & *faire eau*, se dit d'un vaisseau où l'eau entre par quelque ouverture. On dit, qu'il prend, ou qu'il tire, autant de pieds d'eau, pour signifier qu'il a besoin de ce nombre de pieds d'eau, pour être à flot. *Etre sur l'eau d'un autre vaisseau*, c'est le suivre & faire la même route. *Recevoir un coup à l'eau*, c'est recevoir un coup de canon dans quelque partie du bordage, qui est caché par l'eau. *Haute eau*, & *basse eau*, ou *morte eau*, se dit de la marée haute ou basse.

EAUX COMPOSÉES. On en distingue différentes sortes, telles que l'*Eau-forte*, qui est un composé d'esprit de nitre & de vitriol,

tirés par un feu de reverbere, & qui a la force de dissoudre tous les métaux, à l'exception de l'or; l'*Eau-régale*, qui est une Eau-forte à laquelle on ajoute une dissolution de Sel armoniac dans l'esprit de nitre, & qui se nomme *Régale*, parce qu'elle a la force de dissoudre l'or, regardé comme le *Roi* des métaux, &c. On donne le nom d'*Eaux*, avec quelque nom qui les distingue, à quantité de liqueurs fortes, qui sont des extraits, ou des compositions, de fleurs, d'herbes, de fruits, &c. On appelle *Eaux minérales*, des Eaux vives, qui en passant par quelque mine de soufre, de fer, de cuivre, &c., ont contracté des qualités salutaires. On en use, pour la santé, suivant leurs différentes vertus, soit en potion, soit par des bains, soit par la douge, qui est une maniere de les épancher sur les parties malades.

EAUX ET FORETS. Jurisdiction, qui connoît, tant au Civil qu'au Criminel, de tous les différends qui regardent les Eaux & Forêts. Elle a divers Officiers, dont les principaux sont les Grands-Maîtres, qui ont leurs Lieutenans, & les Maîtres particuliers, qui sont dans les Provinces. C'est à la Table de marbre, que relevent les Appellations des Eaux & Forêts. Elle a trois siéges généraux, un à Paris, un à Rouen, & le troisiéme en Bretagne.

EBARBER, v. act., formé de *Barbe*. Terme de différens Arts, qui signifie généralement ôter de petites parties excédentes, ou superflues, avec des instrumens propres à cette opération.

EBARNÉ, adj. Terme de mer, qui se dit d'un vaisseau desseché au vent & au soleil, dont le bordage s'entr'ouvre.

EBAUCHE, s. f. Terme d'art, tiré de l'Italien. C'est la premiere forme qu'on donne à quelque ouvrage. *Ebaucher*, v. act., se dit dans le même sens. *Ebauchoir* est, dans plusieurs Arts, le nom de l'instrument qui sert à *ébaucher*.

EBBE, s. f. Nom que nos Matelots donnent au reflux de la marée, & dont *du Cange* n'auroit pas cherché fort loin l'origine, s'il avoit sçû que c'est un mot Anglois, qui signifie la même chose.

EBENE, s. f. Bois fort dur & fort pesant, qui nous vient des Indes & d'Afrique. Il est ordinairement, ou rouge, ou noir, ou verd, & prend un très-beau poli. Le noir est le plus estimé. Quelques-uns prétendent que le véritable Ebenier n'est composé que de racines, dont il ne sort ni feuilles, ni branches, ni tronc. Sa qualité est abstersive, bonne pour de vieux ulceres, & pour les fluxions des yeux.

EBERTAUDER. Terme de Manufacture, qui signifie, *tondre* en premiere coupe un drap, ou quelque autre étoffe de laine.

EBOURIFFÉ, adj. Mot d'origine obscure, qui s'est mis en usage, pour signifier *épars*, *dérangé*. Il se dit particuliérement de la chevelure, ou des perruques.

EBOUSINER, v. act. Terme d'Art. *Ebousiner* une pierre, c'est la dépouiller, avec la pointe du marteau, des parties tendres qui en font l'extérieur, & pénétrer jusqu'au vif.

EBRASÉ, adj. Terme d'Architecture, qui se dit pour *élargi*. On appelle *Ebrasement*, l'élargissement des côtés, ou jambages, d'une porte, d'une voute, d'une fenêtre, &c., qui s'élargit en dedans.

EBRBUARIS, s. m. Nom d'un Ordre Religieux de Turquie, qui observe des pratiques fort austeres. *Ebrbubar*, qui en fut le fondateur, entreprit de convertir l'Europe au Mahométisme, par des méthodes douces & convenables à la

Religion. Il passe pour Saint parmi les Turcs ; quoique ses Disciples soient regardés comme hérétiques, parce qu'ils se croient dispensés, par leur genre de vie, du pelerinage de la Meque.

EBRILLADE, s. f. Terme de Manége, qui signifie l'action de secouer une des deux rênes, pour faire tourner un cheval.

EBROUER, v. act. Terme d'usage, qui signifie laver, passer dans l'eau, une piéce de toile & d'étoffe. On dit, en termes de Manége, qu'un cheval s'*ébroue* ; lorsqu'il renifle avec une sorte de ronflement.

EBRUITER, v. act., formé de bruit, pour signifier répandre, publier, une chose qui n'étoit pas connue.

EBUARD, s. f. Coin de bois fort dur, qui sert, au lieu d'un coin de fer, à fendre le bois.

EBULLITION, s. f. lat. Mot formé de *bouillir*, qui signifie une grande agitation des corps liquides, causée par le feu, ou par le mêlange & la fermentation des acides & des alkalis.

ECAFFER, v. act. Terme d'art. *Ecaffer* l'osier. c'est le fendre, pour le mettre en œuvre dans certains ouvrages.

ECAILLE DE BRONZE, DE FER, DE MARBRE, &c. s. f. Petites parties qui tombent du cuivre, ou du bronze, lorsqu'on le met en œuvre, du marbre, lorsqu'on le taille en bloc, & du fer, lorsqu'on le forge en armes tranchantes. Celles de cuivre & de fer servent, dans la Médecine, pour les ulceres corrosifs & malins ; leur qualité étant astringente & repercussive. En termes de Monnoie, l'*écaille d'acier* est une poudre d'acier qui se met sous le quarré, pour le hausser plus ou moins. L'*écaille de mer* est une pierre dure, qui sert à broyer les couleurs pour la Peinture. En termes d'Architecture, on appelle *écailles*, de petits ornemens, en forme d'écailles de poisson, couchées l'une sur l'autre, qu'on taille sur les moulures rondes.

ECART, s. m. Terme de blason, qui se dit de chaque quartier de l'Ecu, lorsqu'il est divisé en quatre. Il est aussi terme de Marine, & se dit de deux piéces de bois qui se joignent. C'est *écart simple*, lorsqu'ils ne font que se toucher ; *écart double*, lorsqu'elles sont endentées l'une sur l'autre.

ECARTELER, v. act. Terme de Blason, qui signifie diviser l'Ecu en quatre quartiers. *Ecartelé d'azur & d'argent*. La division de l'Ecu écartelé s'appelle *Ecartelure*.

ECAVESSADE, s. f. Terme de Manége, C'est l'action de secouer le cavesson, pour rendre un cheval docile.

ECBOLIQUES, s. m. & adj. gr. Remedes qui précipitent l'accouchement, & qui tendent à faire avorter.

ECCHYMOSE, s. f. Terme grec de Médecine. C'est un épanchement de sang qui se trouve comprimé entre cuir & chair, & dans les muscles, sans plaie & sans ouverture.

ECCLESIASTE, s. m. Nom d'un des Livres de l'ancien Testament, qui est attribué à Salomon.

ECCLESIASTIQUE, s. m. Autre Livre de l'Ancien Testament, composé par *Jesus*, fils de *Sirach*, & regardé comme apocriphe, par les Protestans.

ECCOPROTIQUES, s. m. gr. Médicamens purgatifs dont l'effet est fort doux, ou lavemens émolliens, qui ne purgent que les matieres fécales.

ECCORTHATIQUES, s. m. & adj. gr. Remedes contre les obstructions, ou qui appliqués sur la peau, en ouvrent les pores. On donne aussi ce nom aux Expectorans.

ECCRINOLOGIE, s. f. gr. Nom d'une partie de la Médecine, qui traite des excrétions, c'est-à-dire de l'expulsion des excrémens hors du corps.

ECHALLIER, s. m. Clôture d'un champ faite à la hâte, & de tout ce qui se présente, pour en fermer l'entrée aux bestiaux,

ECHALOTE, s. f. Espece de petit Oignon, qui a l'odeur plus fine & le goût plus piquant, que l'Oignon commun. Les Organistes appellent *échalote*, une petite lame de laiton, qui servant de languette aux tuyaux d'anche, s'ouvre & se ferme par un fil de fer, qu'ils nomment *Rosette*.

ECHAMPEAU, s. m. Extrémité ou l'on attache l'hameçon, aux lignes qui servent à la pêche de la Morue.

ECHAMPIR, v. act. Terme de Peinture, qui signifie contourner une figure, en séparant les contours d'avec le fond.

ECHANTILLON, s. m. Partie d'une étoffe, qu'on montre pour faire juger de la piéce entiere. Ce mot est en usage aussi, pour signifier certaines choses d'égale grandeur. On dit, dans ce sens, du pavé, des tuiles, du bois d'*échantillon*. La mesure qui sert de regle pour rendre égale la grandeur de toutes ces choses, se nomme aussi *échantillon*; & pour signifier l'usage qu'on en fait, on dit *échantilloner*. Dans les monnoies de Lyon, on nomme *Echantillon* ce qui se nomme *Etalon* à Paris.

ECHAPPÉE, s. f. Terme de Peinture. C'est une vûe éloignée, un *lointain*, dans un païsage, ou dans un tableau.

ECHAPER, v. n. Terme de Manége, que quelques-uns font actif, mais mal-à-propos. *Laisser échapper*, ou *faire échapper*, un cheval de la main, c'est le faire partir de la main, le pousser à toute bride.

ECHARBON, s. m. Plante, qui se nomme aussi *châtaigne d'eau*, parce qu'elle croît près des rivieres, & que sa graine est fort dure. Elle est épineuse & ses feuilles sont larges. Il y a un *Echarbon terrestre*, qui est épineux aussi, & qui croit dans les masures.

ECHARNER, v. act. En termes de Tanneur, *écharner un cuir*, c'est en ôter la chair, avec les instrumens du métier.

ECHARPE, s. f. Nom d'une piéce de fer, ou de bois, qui soutient la roue d'une poulie, & qui porte le boulon. En termes de Maçonnerie, les *écharpes* sont des cordages qui servent à retenir, ou à conduire les engrins, pour lever des fardeaux. En termes d'Architecture, on appelle *écharpes*, des especes de ceintures, qui paroissent serrer les coussinets des volutes, aux chapiteaux des colomnes Ioniques. *Echaper*, en termes de Charpenterie, signifie faire passer plusieurs fois, autour d'un fardeau, une corde pour le lever, en y attachant une *écharpe*, à laquelle tient une poulie.

ECHARS, adj. Terme de Marine. Les vents *échars* sont des vents foibles, qui changent subitement d'un rhumb à l'autre. *Echarser* est le verbe. *Le vent écharse*, c'est-à-dire, qu'il est foible & variable.

ECHARSETÉ, s. f. Terme de Monnoie. Défaut d'une piéce qui n'est pas du titre ordonné. Le Roi permet quelquefois que les piéces soient inférieures de quelque chose au titre prescrit, ce qui s'appelle *écharseté de loi dans le remede*. Si le défaut excéde la permission, c'est *écharseté hors du remede*, ce qui mérite punition.

ECHASSES, s. f. Regles de bois entaillées, qui servent à marquer la longueur & la largeur des pierres, lorsqu'on les taille. Les Maçons appellent *échasses*, des

perches qui leur servent à soutenir les boulins, pour s'échafauder.

ECHAUDÉ, s. m. Espece de petit Gateau de fine fleur de froment, d'œuf, de beurre, & de sel, qui est particuliérement en usage à Paris. Il s'en fait au beurre seul, à l'eau & au sel.

ECHAUDOIR, s. m. Terme de Bouchers. Lieux où les Bouchers tiennent de grandes chaudieres, pour y faire cuire les abbatis de leurs viandes. Les Teinturiers ont aussi leurs *échaudoirs*, qui sont des lieux & des vaisseaux où ils échaudent & dégraissent leurs laines.

ECHAUFOURÉE, s. f. Terme vulgaire, qui se dit pour accident imprévu, entreprise brusque, téméraire, ou mal concertée.

ECHAUGUETTE, s. f. Lieu élevé & couvert, où l'on place une Sentinelle. C'est une espece de Guérite de bois. Celles qui sont de pierres se nomment simplement *Guérites*.

ECHECS, s. m. Nom d'un Jeu fort ancien, qui est un image de la guerre, par l'adresse qu'il demande pour l'attaque & pour la défense. Le terme d'*Echec* s'emploie au figuré, ou par analogie, pour signifier *disgrace*, *perte*, *accident* fâcheux. On dit *tenir quelqu'un en échec*, pour *le tenir en respect*, par le pouvoir qu'on a de lui nuire ; ou simplement, pour *le tenir en suspens*. *Voyez* MAT.

ECHELIER, s. m. Nom d'une longue piéce de bois, traversée de chevilles, qui sert d'échelle pour descendre dans les Carrieres, ou pour monter au sommet des grues & d'autres machines. On la nomme aussi *Rancher*, & les chevilles s'appellent *Ranches*.

ECHELLE, s. f. Outre sa signification commune, ce mot, en termes de Géométrie, signifie une ligne droite, divisée en parties égales, qui forment des pieds, des toises, des lieues, ou toute autre mesure d'espace. Les Architectes ont aussi leur *échelle*, qui sert à la division des parties ; sans compter leur *échelle de réduction*, pour réduire les dimensions d'un dessein. La Perspective a son *échelle de front*, qui est une division de parties égales sur la ligne horizontale, pareille à la ligne de la terre ; & son *échelle fuiante*, qui est une division de parties inégales, sur une ligne de côté, depuis la ligne de terre jusqu'au point de vûe. Les Fondeurs ont leur *échelle campanale*, qui leur sert à regler les proportions d'une cloche. Les Teinturiers appellent *échelle*, un certain nombre de nuances dont ils varient leurs couleurs. *Echelle* est aussi le nom d'un instrument grossier de Musique, composé de plusieurs bâtons inégaux, sur lesquels on frappe avec une espece de petite massue.

ECHELLES DU LEVANT, s. f. On appelle ainsi certaines Villes de commerce, qui sont sur la Méditerranée, vers le Levant ; telles que Smyrne, Alep, le Caire, &c., où plusieurs Nations de l'Europe tiennent des Consuls, & ont des Bureaux, qui se nomment *Comptoirs*.

ECHENILLÉ, adj. Ce mot se dit du grais & d'autres pierres, piquées avec le marteau, qui y forme quantité de petites lignes courbes, ou tortueuses, en forme de chenilles.

ECHENO, s. m. Nom qu'on donne, dans les Fonderies, à un bassin de terre bien séche, où le métal tombe, pour couler de-là dans le moule. D'autres écrivent *Echeneau*.

ECHIFFRE, s. m. Terme d'Architecture. On appelle *échiffre*, ou *parpain d'échiffre*, un mur rampant par le haut, qui porte les marches d'un escalier. Il y a des *échiffres de bois*.

ECHIGNOLE, f. f. Nom d'une espece de fuseau, dont on se sert, en faisant de la ganse, pour mêler ensemble les différens brins de soie, ou de fil.

ECHINE, f. f. Terme d'Architecture, tiré du grec, qui se dit d'un ornement semblable à des châtaignes ouvertes, qui se met au chapiteau de la colomne Ionique. On le met aussi aux corniches Ioniques, Corinthiennes & Composites. Lorsqu'il n'est pas taillé, on lui donne le nom de *quart de rond*.

ECHINITE, f. m. gr. Coquillage de mer, qui tire son nom de sa ressemblance avec le *Hérisson*. On appelle aussi *Echinite*, ou *Boutons de mer*, une sorte de coquilles pétrifiées, qui se trouvent dans la terre, & qui ont à-peu-près la même forme.

ECHIQUETÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit de l'écu, lorsqu'il a du moins vingt-quatre carreaux, & des piéces principales, lorsqu'elles sont *échiquetées* du moins de deux tiers.

ECHIQUIER, f. m. Table divisée en soixante-quatre petits quarrés, de deux couleurs différentes, sur laquelle on joue aux échecs. Planter des arbres en *Echiquier*, c'est les placer de maniere qu'ils représentent plusieurs quarrés; ce qui forme des allées droites, d'autant de côtés qu'on les regarde. L'*Echiquier* étoit anciennement le nom de l'Assemblée des Haut-Justiciers de Normandie, qui fut érigée en Parlement, par Louis XII, en 1599; & les Anglois ont encore une Cour de Justice, qui se nomme l'*Echiquier*. On croit que ce nom vient simplement de la tapisserie de ces deux Tribunaux, qui étoit autrefois de deux couleurs, disposées en *Echiquier*. Le même nom est employé dans le Blason, pour un écu divisé en plusieurs quarrés, les uns de métal & les autres de couleur.

ECHO, f. m. gr. Nom poétique d'une Nymphe Aërienne. En termes de Physique, c'est la réflexion du son, sur des corps disposés de maniere que l'angle de réflexion y soit égal à celui d'incidence, sans quoi cette réflexion seroit confuse & ne rendroit rien d'articulé.

ECHOME, f. m. *Terme de Marine*. C'est le nom d'une cheville de bois, ou de fer, qui diminue en pointe par les deux bouts. Elle s'appelle aussi *Tolet*.

ECHOPPE, f. f. Nom d'un poinçon d'acier, à l'usage des Graveurs, pour graver sur le cuivre, à l'eau forte. *Echopper*, v. act., signifie *travailler* avec l'*échoppe*. Les Serruriers donnent le même nom aux ciseaux qui servent à leurs gravures grossieres.

ECHOUER, v. act. & n. Terme de Marine, qui se dit d'un vaisseau, lorsqu'il choque contre un banc de sable, ou un bas-fond, sur lequel il ne trouve point assez d'eau pour son passage. Le vaisseau *échoua*. Nous *échouâmes*. On dit aussi *échouer* un vaisseau, pour le faire *échouer*. *Echoûment* est le substantif. Dans le figuré, *échouer* se dit fort bien, pour manquer de succès. Ses entreprises ont *échoué*. Il *échouera* dans cette entreprise.

ECLABOUSSER, v. act. Mot d'origine obscure, que quelques-uns font venir simplement d'*éclat* & de *boue*. Il signifie, faire rejaillir de la boue sur quelqu'un, ou sur quelque chose. Vous m'*éclaboussez*.

ECLAIR, f. m. Lumiere rapide, qui est lancée dans l'air par la flamme de la poudre. On prétend qu'elle est quelquefois capable de brûler.

ECLAIR DE HARENGS. Terme de Mer. On donne ce nom à un éclat de lumiere, qui paroît sur Mer, lorsque les harengs passent en troupes, & qui ressemble assez

à la lumiere des éclairs.

ECLAIRE, f. f. Plante, dont on diftingue la grande & la petite : la premiere jette un lait jaune qui eft amer & corrofif ; fes feuilles fervent aux ufages de la Médecine. La petite éclaire, qui s'appelle auffi froment fauvage, parce que fes racines reffemblent à des grains de bled en monceau, eft âcre auffi ; & l'on prétend que fon jus, refpiré par le nez, purge le cerveau. L'*Eclaire* ne differe point de la *Chelidoine*.

ECLECTIQUES, adj. grec. Nom qu'on donne aux Philofophes, qui, fans embraffer particuliérement aucun fyftême, prennent de chacun ce qui leur paroît le plus vraifemblable & le mieux fondé.

ECLEME, f. m. gr. Terme de Pharmacie. C'eft un médicament pectoral, de confiftance épaiffe, qu'on fait fucer aux malades, au bout d'un bâton de regliffe.

ECLIPSE, f. m. Mot grec, qui fignifie *défaillance*, ou *privation*, & qui s'applique à l'obfcurciffement d'un corps célefte, caufé par l'interpofition d'un autre corps ; fur quoi il faut remarquer que les éclipfes folaires ne font pas à proprement parler de vrais éclipfes, parce que le Soleil ne perd rien de fa lumiere, & que c'eft la terre qui en eft privée, par l'interpofition de la Lune. Les Anciens regardoient les éclipfes comme des préfages fort malheureux, & delà vient l'étude & la fcience de l'Aftrologie. La durée d'une éclipfe eft l'intervalle qui eft entre l'immerfion & l'émerfion. On appelle *immerfion*, le point de tems où le difque du corps éclipfé commence à fe cacher, & *émerfion*, le tems où il recommence à reparoître. Les éclipfes font, ou totales, ou partielles, ou annullaires : *Totales*, lorfque tout le difque du corps éclipfé eft privé de lumiere : *Partielles*, lorfqu'il n'eft caché qu'à demi. Les *Annullaires* ne regardent que le Soleil. Elles arrivent lorfque la Lune étant dans fon apogée paroît beaucoup plus petite que le Soleil ; ce qui eft fort fenfible lorfqu'il eft dans fon périgée. L'ombre lunaire ne s'étendant point jufqu'à la terre, la Lune fe trouve alors en conjonction centrale avec le Soleil ; mais comme elle n'eft point capable de couvrir tout fon difque, les bords de ce grand Aftre paroîffent alors comme un anneau lumineux. Les Eclipfes de Lune fervent à trouver la longitude géographique.

ECLIPTIQUE, f. m. gr. Terme d'Aftronomie. C'eft le nom d'un grand cercle, qui eft oblique à l'Équateur, & qui occupe précifément le milieu du Zodiaque. Le Soleil ne s'écarte jamais de ce cercle, dans la route annuelle de l'Eft à l'Oueft. On l'appelle *Ecliptique*, parce que toutes les éclipfes arrivent à fes interfections, qu'on appelle autrement *nœuds* ; ou du moins près de fes interfections.

ECLISSE, f. f. Nom qu'on donne au bois de fente, & aux petits ais qui fervent à faire des ouvrages legers. L'ofier fendu fe nomme auffi *Ecliffe*. En Chirurgie, on appelle *Ecliffe*, les foutiens de bois, ou d'autre matiere, qui s'appliquent fur les fractures.

ECLORRE, v. n. En termes de moulin, c'eft ceffer de moudre. On fait *éclorre* les moulins, dans une grande féchereffe, pour attendre le retour de l'eau.

ECLUSE, f. f. Machine de bois, qui fert à foutenir, ou à élever les eaux. Il y a différentes fortes d'*Eclufes*, fuivant leur forme & leur ufage. L'*Eclufe à tambour*, qui s'emplit & fe vuide par le moyen de deux canaux voutés ; l'*Eclufe à vannes*, qui s'emplit & fe vuide par des vannes à couliffe ; l'*Eclufe à perron*, dont les portes

font à deux ventaux, & se joignent en *avant-bec*; l'*Ecluse quarrée*, qui n'a qu'un seul ventail; les *Ecluses Flamandes*, qui sont composées de plusieurs gros ais, assemblés avec de fortes bandes de fer; l'*Ecluse de Meunier*, qui n'est qu'une petite digue pour amasser l'eau, & la faire tomber sur la roue d'un moulin. On appelle *éclusée*, l'eau qui est contenue dans une *écluse* ouverte, & l'on donne le même nom à un demi train de bois, qui peut passer dans une *Ecluse*.

ECOBAN, s. m. Autrement *Ecubiers*. C'est le nom qu'on donne, sur Mer, à de grands trous de l'avant du navire, par lesquels on fait passer les cables, pour mouiller.

ECOFRAL ou ECOFROI, s. m. Nom d'une table sur laquelle les Selliers, les Cordonniers, les Bourreliers, &c. taillent leur ouvrage.

ECOINÇON, s. m. Nom d'une pierre qui fait l'encoignure de l'embrasure d'une porte, ou d'une croisée.

ECOLATRE, s. m. Titre d'office. C'est un Ecclésiastique, dans les Cathédrales, dont la principale fonction est d'enseigner aux jeunes gens, qui se destinent au service de l'église, les humanités & les devoirs de la profession qu'ils veulent embrasser; comme celle du Théologal est de leur enseigner la Théologie. Mais ceux qui sont revêtus de ces emplois jouissent ordinairement du titre & du revenu, sans en remplir les charges. Dans l'Église de Lyon, on appelle *Scholastique* ce qu'on nomme ailleurs *Ecolatre*.

ECOLE, s. f. Outre sa signification commune; ce mot, en termes de Manége, se dit d'un cheval bien dressé. Ce cheval a de l'*Ecole*. En Peinture, on appelle l'*Ecole Flamande*, l'*Ecole d'Italie*, une suite de Peintres célébres qui ont travaillé dans le goût de ces pays, & dont la plûpart en étoient. *Ecole*, en termes de Trictrac, est une faute contre les régles.

ECOLLETÉ, adj. Terme d'Orfévrerie, qui se dit des ouvrages échancrés, arrondis & étrecis, qui ne sont point à pans.

ECONOMIE ou ŒCONOMIE, s. f. gr., qui signifie bon ordre, arrangement exact. Il se prend aussi pour administration sage, surtout des affaires domestiques, ou pour emploi reglé de son argent & de son bien, & pour épargne. On en a fait le verbe *Economiser*, qui signifie gouverner avec sagesse. Un bon *Econome* est un homme sage & entendu, qui sçait entretenir l'ordre, & qui ne dépense rien mal-à-propos.

ECOPE, s. f. ou ESCOUP, s. m. Nom d'une pelle creuse à rebords, qui sert à vuider l'eau, dans les bateaux, les tranchées, &c., & à jetter de l'eau sur les côtés d'un Navire, pour le laver. C'est aussi un terme de Chirurgie, qui signifie une division des chairs, par laquelle on tranche une partie gangrenée, ou chancreuse.

ECOPERCHE, s. f. Terme de méchanique, & nom d'une machine, qui sert à élever des fardeaux. Elle fait partie d'un gruau, ou d'un engin.

ECORCE D'ENCENS, s. f. Drogue qui nous vient du Levant, & qui a les mêmes propriétés que l'encens. C'est l'écorce de l'arbre, d'où l'encens distille. Elle se brûle, & rend une odeur agréable. On l'emploie, dans la Médecine, pour les crachemens de sang, les foiblesses d'estomac, & les ulceres intérieurs.

ECORCHÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des animaux de couleur rouge, ou de gueule. Les Fondeurs en bronze disent, des figures de terre, ou de

de tire, qui servent de noyau, *écorcher la figure*, pour dire, *en diminuer la grosseur*.

ECORCIER, s. m. Nom que les Tanneurs donnent au magasin, dans lequel ils renferment leurs écorces de chêne.

ECORÉ, s. f. Terme de Mer, qui signifie une côte escarpée, taillée en précipice. *Une côte en écore*. C'est aussi le nom de certains étais, qui soutiennent un navire, pendant sa construction.

ECORNURE, s. f. Les Maçons donnent ce nom aux éclats qui se font à l'arrête d'une pierre.

ECOT, s. m. Ce mot qui signifie ce qu'on paye par tête, pour avoir bû & mangé, paroît une corruption de *Quote-part*, qui signifie la même chose, ou du mot latin *Quota*. En termes d'Eaux & Forêts, on donne ce nom aux grosses branches d'arbre, & aux troncs qui n'ont pas été bien dépouillés de leurs menues branches, assez près de l'écorce, de sorte qu'il y reste des bouts excédens. En termes de Blason, *Ecot* & *Ecoté* se disent dans le même sens.

ECOTARD, s. m. Terme de Mer. C'est une piéce de bois qu'on met en saillie, sur les côtés d'un vaisseau, pour empêcher que les haubans ne portent contre le bordage.

ECOUET, s. m. Terme de Mer. C'est le nom d'un cordage qui va en diminuant par un bout.

ECOUFLE, s. m. Oiseau de proie, d'autant plus dangereux qu'il ne fait point du bruit en volant. C'est une espece de Milan.

ECOUTES, s. f. Cordages de Mer, qui forment deux branches, & qui servent à tenir les voiles tendues, pour recevoir le vent.

ECOUTEUX, adj. Terme de Manége, qui se dit d'un cheval qui ne part pas franchement de la main, & qui ne fournissant point ce qu'on lui demande, saute, par exemple, au lieu d'aller en avant. On appelle aussi *pas écouté*, un pas d'école, un pas racourci, qui écoute les talons, & qui ne se jette ni sur l'un ni sur l'autre.

ECOUTILLE, s. f. Ouverture du tillac par laquelle on descend dans l'intérieur d'un vaisseau. Il y a ordinairement quatre *écoutilles*. On appelle *écoutillon*, une petite ouverture dans les *écoutilles* même, qui en est comme un diminutif.

ECOUVILLON, s. m. Nom d'un instrument de bois, garni de peau de mouton & de laine, pour nettoyer l'intérieur des piéces d'artillerie. Les Boulangers appellent de même le balai qui sert à nettoyer leurs fours. *Ecouvillonner*, v. act., se dit dans le même sens.

ECPHONEME, s. m. gr. Elévation soudaine de la voix, par des interjections & des expressions imparfaites, qui font l'effet de quelque surprise, ou de quelque passion violente.

ECPHRACTIQUES, s. m. gr. Médicamens qui ont la vertu d'ouvrir les vaisseaux, & de déboucher les conduits.

ECRENER, v. act. En terme de caracteres d'Imprimerie. *Ecrener* une *lettre*, c'est évuider le dessous avec un instrument qui se nomme *Ecrenoir*. Il n'y a que les lettres longues qui s'*ecrennent*, pour placer dessous les *quadratins*, c'est-à-dire, les espaces qui séparent les mots.

ECRETER, v. act., formé de crête. En termes de Guerre, c'est battre un mur, un épaulement, par le haut, pour chasser ceux qui sont derriere. On *écrete* les pointes des palissades du chemin couvert, avant que de l'attaquer, pour s'en rendre l'accès moins difficile.

ECREVISSE, s. f. Poisson testacé de riviere, qui est d'une figure fort difforme. Il ne nage point avec les pieds, quoiqu'il en ait quatre,

mais avec sa queue ; & comme il s'en sert aussi pour marcher sur terre, il ne peut aller qu'à reculons. On employe l'*Ecrevisse* à quantité d'usages de Médecine. Sa chair est froide & humide ; broyée en cataplasme, elle appaise les chaleurs, & l'on prétend que mêlée avec la racine de gentiane, elle résiste à toutes sortes de venins. Il y a des écrevisses de Mer, qui ne différent de celles d'eau douce, que par leur grandeur. On appelle *yeux d'écrevisse*, de petits corps blancs, durs & ronds, qui se trouvent dans l'estomac des écrevisses mâles, aux mois de Mai, de Juin & de Juillet, & qui s'employent dans la Médecine.

ECRILLE, s. f. Nom d'une sorte de claie, ou de cloture de barre de bois, dont on se sert pour empêcher que le poisson ne sorte des étangs, par les décharges.

ECRIVAILLERIE, s. f. Vieux mot, qui signifie la passion d'écrire, ou l'abus qu'on fait de la presse, pour publier toutes sortes de mauvais livres. Il s'employe encore dans le style familier. *Ecrivailler* & *Ecrivailleur* se disent dans le même sens.

ECROUELLE, s. f. lat. Mal funeste & contagieux, causé par des humeurs malignes, qui affectent les parties glanduleuses, surtout à la gorge. On distingue les *Ecrouelles vraies*, d'avec les fausses, ou les bâtardes, qui sont les plus dangereuses.

ECROUI, adj. Terme de Monnoie, qui se dit de l'or, de l'argent & du cuivre, lorsqu'ayant été battus à froid, ils commencent à faire ressort. Il se dit aussi des piéces de monnoie, qui durcissent trop tôt à la sortie du moulin. *Ecrouer*, v. act., & *Ecrouissement*, s. m., se disent dans les mêmes sens.

ECRUES DE BOIS, s. f. Nom qu'on donne à des bois nouvellement crûs sur des terres labourables.

ECSARCOME, s. m. gr. Excrescence de chair, ou charnue.

ECTHESE, s. f. gr. Nom d'une fameuse confession de foi, publiée en 639, par l'Empereur Heraclius, pour ne reconnoître qu'une volonté dans Jesus-Christ.

ECTYPE, s. f. Mot tiré du grec, qui signifie copie, imitation, empreinte d'une figure.

ECU, s. m. Espece de bouclier, qui se portoit anciennement au bras, lorsqu'on combattoit avec la lance. Le mot françois & le mot latin paroissent venir également du grec. En termes de Blason, l'*Ecu* est le champ qui renferme les piéces des armoiries. Il a changé de forme suivant les tems & les lieux. L'*Ecu* antique étoit couché, & sa figure ordinaire étoit triangulaire. L'*Ecu* en banniere étoit quarré. En Italie, l'*Ecu* ovale est le plus en usage, sur-tout pour les Ecclésiastiques. En Espagne, il est arrondi par le bas. En Allemagne, il reçoit beaucoup de variétés. Les *Ecus* des femmes mariées sont *partis*, ou *accollés*. Ceux des filles sont posés en lozange.

ECU, pris pour monnoie, signifie, en général, une piéce d'or, ou d'argent, frappée aux armes de quelque Prince, & valant une certaine somme. Il se prend aussi pour la valeur de cette piéce, en petite monnoie, c'est-à-dire, qu'il est terme de compte. On nommoit *Ecu-Soleil*, sous François I, une espece d'or, qui pesoit deux deniers seize grains, & qui valoit quatre livres cinq sous. L'*Ecu-sol* en étoit une autre, sous Henri II, & Charles IX, du poids de deux deniers quinze grains, & de la valeur de soixante sous. Sous Henri IV, elle valoit trois livres cinq sous. L'*Ecu d'or* est du regne de Louis XIII. Il a valu jusqu'à cent quatorze sous, dans les derniers

tems de son cours. Ce qu'on appelle *Ecu blanc* est proprement l'*Ecu d'argent* de trois livres. L'*Ecu d'or d'estampe*, ou *di stampa*, est une monnoie de compte, dont on se sert à Rome, pour tenir les livres.

ECUAGE, ou SERVICE DE L'ECU, s. m. C'est le nom d'un ancien droit de la Chevalerie, au service de son état. *Ecuage* se disoit aussi du droit qu'un Chevalier avoit de s'exempter du Service, à certaines conditions.

ECUBIER, s. m. Terme de Marine. *Voyez* ECOBANS.

ECUIER, s. m. Titre de Dignité, qui suivoit autrefois celui de Chevalier, & qui étoit un degré pour y parvenir. L'emploi des *Ecuyers* consistoit à porter l'épée & l'écu, devant les Chevaliers. Aujourd'hui ce titre marque seulement la qualité de Gentilhomme. On l'employe néanmoins dans quantité d'autres sens, mais avec quelque autre mot qui en détermine l'application. *Grand Ecuyer de France* est le titre d'une des premieres Charges de la Couronne, qui consiste dans le gouvernement de tout ce qui appartient aux écuries du Roi. Le *Grand Ecuyer* s'appelle, par excellence, *Monsieur le Grand*. Le *premier Ecuyer* est celui qui est le premier en authorité, après M. *le Grand*, & qui commande la petite écurie. Il a, sous lui, des *Ecuyers* de quartiers. Le *Grand Ecuyer tranchant* est un Officier de table, qui sert le Roi, aux grandes cérémonies. Il fait les mêmes fonctions que l'*Ecuyer tranchant*, qui est un Gentilhomme servant, dont l'office consiste à changer l'assiété & la serviéte du Roi, à chaque service; & à couper les viandes si le Roi ne prend cette peine lui-même. L'*Ecuyer de bouche* est un Officier qui range les plats sur la table de l'office, avant qu'on les serve, & qui présente deux essais au Maître d'Hôtel. L'*Ecuyer* Cavalcadour, chez le Roi, & les Princes, est celui qui commande l'écurie des chevaux qui servent à la personne du maître. Les *Ecuyers de main* sont, chez les Princesses & les Dames d'un haut rang, ceux qui leur donnent la main, pour les aider à marcher. On appelle aussi *Ecuyer*, le Maître d'une Académie, où les jeunes gens apprennent à monter à cheval. Enfin, l'on donne le nom d'*Ecuyer* au Chef de cuisine, chez les personnes d'une haute distinction. En termes de chasse, un jeune Cerf qui en suit un vieux, se nomme *Ecuyer*. En termes de Vigneron, un faux bourgeon, qui croît au pied d'un sep de vigne, est un *Ecuyer*.

ECUISSER, v. act. Terme de Bucheron, qui se dit des arbres qu'on éclate, en les abbattant.

ECUME, s. f. Mousse qui se forme par l'agitation, ou par la chaleur, sur les corps liquides. Il y a plusieurs sortes d'*écumes* de mer, qui servent aux usages de la Médecine, & qui ont des propriétés différentes. L'*écume* d'argent & l'*écume* de plomb, qui se trouvent devant les Forges & les fourneaux, ont aussi leurs utilités. En termes de Fauconnerie, *écumer la remise* se dit de l'oiseau qui passe sur le gibier, sans l'appercevoir & sans s'arrêter.

ECUREUIL, s. m. Petit animal allongé, qui a la queue fort grande & fort grosse, & qui est dans un mouvement presque continuel. On apprivoise les *Ecureuils*. La couleur de leur poil est rousse.

ECUSSON, s, m. Terme de Blason, qui se dit proprement d'un petit écu dont un grand est chargé. En termes de Jardinage, c'est une espece d'ente, qui se fait par un morceau coupé au long de la pelure d'un arbre de l'année, qu'on greffe & qu'on lie avec de

la filasse. On dit, dans ce sens, *l'écussonner un arbre*. En termes de Médecine, les *écussons* sont des emplâtres stomachiques, ou des sachets remplis de poudres & de remédes, qui s'appliquent sur l'estomac. Les Serruriers appellent *écussons*, de petites placques de fer qu'on met sur les serrures, pour le passage de la clé; & toutes sortes de platines, qui servent à l'ornement.

EDDA, s. f. Célébre Recueil de la Mythologie des Peuples du Nord, dont chaque chapitre est un petit Poëme, qui roule sur les Prédictions, la Magie, & les Geants. On fait remonter cette compilation jusqu'à l'onziéme siécle. Mais elle est remplie d'Anachronismes.

EDEN, s. m. heb. Nom que l'Ecriture donne au Paradis terrestre, c'est-à-dire, au lieu délicieux dont Dieu fit la demeure du premier homme dans l'état d'innocence.

EDIFIER, v. act. Ce mot, tiré du verbe latin, qui signifie bâtir une *maison*, a la même signification en François; mais il se prend aussi, dans un sens figuré, pour *inspirer de la piété, par les discours & les exemples*, & contribuer ainsi au salut d'autrui. Il est opposé, dans ce sens, à *scandaliser*, comme *édification* l'est à *scandale*.

EDILE, s. m. lat. Titre d'Office, dans l'ancienne Rome. Les *Ediles* avoient soin des édifices & des Places publiques, des Jeux, des Temples, &c. Ils étoient quatre; deux tirés anciennement d'entre le peuple, & deux ensuite qui se tiroient des familles Patriciennes, & qu'on appelloit *Curules*.

EDITION, s. f. Terme de Librairie, formé du même mot latin qu'*Edit*, & qui signifie la publication d'un Livre, comme *Edit* signifie une Ordonnance publique au nom du Roi. L'*Editeur* d'un Livre est celui qui le fait imprimer, & qui sert ainsi à sa publication.

EDREDON, s. m. Quelques-uns écrivent *Ederdon*, & même *Egledon*. C'est le nom d'un duvet de certains oiseaux du Nord, qui sert à faire des couvertures de lit, ou des couvre-pieds.

EDULCORATION, s. f. Terme de Chimie, tiré du latin. C'est l'action d'adoucir quelque chose, en ôtant les sels par de fréquentes lotions. *Edulcorer*, v. act., se dit dans le même sens.

EFAUFILER, v. act. Terme de Marchand, qui signifie tirer, avec la main, les fils de soie du bout d'un ruban.

EFFARÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit d'un cheval levé sur ses pieds. Il est passé en usage dans cette expression, l'*air effaré*, pour signifier un air de trouble & de distraction, dans les yeux & dans le visage.

EFFECTIF, adj. lat. On distingue, en Théologie, l'amour *effectif*, c'est-à-dire, qui fait pratiquer la Loi; & l'amour *affectif*, qui ne produit que des sentimens.

EFFEMINÉ, adj. Ce qui se sent de la mollesse, & de toutes les foiblesses, qu'on attribue aux Femmes. Il ne se prend qu'en mauvaise part.

EFFERVESCENCE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie un *commencement* de chaleur progressif; avec bouillonnement, qui se fait par l'action du feu, ou par la fermentation des acides & des alkalis. L'*effervescence* peut devenir très-violente.

EFFET DE LA MAIN, s. m. Terme de Manége, qui se dit pour *aides*, ou *mouvemens*, de la main, lorsqu'on se sert de la bride pour conduire un cheval.

EFFICACE, adj. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui produit réellement l'effet pour lequel il est

employé. En termes de Théologie, on appelle *grace efficace par elle-même*, celle qui produit infailliblement l'action; & ceux qui l'admettent ont de l'embarras à l'accorder avec la liberté. *Efficace* se prend aussi comme substantif, pour *efficacité*.

EFFICIENTE, adj. lat. Terme de Philosophie. On appelle *Cause efficiente*, celle qui est capable de produire, & qui produit effectivement une chose. Dieu seul est la véritable *Cause efficiente* de tout ce qui existe.

EFFIGIE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *image*, représentation de quelque chose.

EFFILÉ, adj. On appelle *effilé*, un linge bordé de frange de fil, qui se porte dans le deuil. *Etre en effilé*, c'est porter de ce linge. En termes de Chasse & de Manége, on appelle *Chien effilé*, un chien qui s'est trop emporté dans la course; & *Cheval effilé*, un cheval d'une encolure fine & déliée.

EFFLANQUÉ, adj. Abbattu, attenué, par des exercices violens, ou par le jeûne. Un cheval *efflanqué*, c'est-à-dire, maigre & fatigué. On appelle *rage efflanquée*, un mal qui attaque les vieux chiens de chasse, & dans lequel leurs *flancs* se resserrent & leur battent, de foiblesse & d'épuisement.

EFFLUVIUM, s. m. Terme de Physique. Mot purement latin, qui s'employe pour signifier l'évaporation des corpuscules odorifiques d'un corps, & celle des petites parties qui s'exhalent sans cesse par les pores.

EFFLUXION, s. f. lat. Terme de Médecine, qui se dit particuliérement de l'écoulement des matieres d'une fausse couche, dans les trois premiers mois après la conception. S'il y a plus de trois mois, cet accident se nomme *avortement*.

EFFORT, s. m. Outre sa signification commune, ce mot se prend, en termes de Manége, pour le mal qu'un cheval se fait à l'épaule, ou à la hanche, par quelque effort extraordinaire qui a relâché les muscles, ou donné trop d'extension aux nerf. Ainsi, l'on dit qu'un cheval a un effort de hanche, ou d'épaule.

EFFRAIÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit d'un cheval, lorsqu'il est représenté dans une situation rampante.

EFFRACTION, s. f. lat. Terme de Palais, qui se dit pour fracture, brisement, violence. Vol avec *effraction*.

EFFRENÉ, adj. lat., qui signifie sans frein, c'est-à-dire, déreglé à l'excès, incapable d'être arrêté par aucune Loi. Une jeunesse *effrenée*. En termes de Blason, *effrené* se dit d'un cheval qui n'a ni bride, ni selle, & qui se nomme autrement *Gai*.

EFFUMER, v. act. Terme de Peinture. *Effumer* une figure, c'est la peindre légerement.

EFOURCEAU, s. m. Nom d'une machine qui sert à conduire de pesans fardeaux, tels que des troncs d'arbres, de grosses poutres, &c. Ses principales parties sont un limon, deux roues, & un aissieu commun, mais d'une force extraordinaire.

EGAGROPILE ou AGROPILE, s. f. Pierre ronde, qui se forme dans l'estomac des Vaches, des Bœufs, & même des Veaux, & qui est une espece de Bezoar. On la trouve aussi dans les Chamois.

EGAIL, s. m. Terme de Chasseur, qui signifie la rosée du matin, sur-tout pour les Bois. On dit d'un chien, qu'il en veut bien dans l'*Egail*.

EGALÉ, adj. En termes de Fauconnerie, un oiseau *égalé* est celui qui a, sur le dos, des taches blanches qui se nomment *égalures*

EGALITÉ, f. f. En termes d'Algebre, on appelle *égalité*, la comparaison de deux grandeurs égales en effet & en lettres. On passe de l'*équation* à l'*égalité*, par le changement d'une lettre inconnue en une autre lettre, qui rend égaux les membres de l'équation.

EGARD, f. m. Nom qu'on donne, dans l'Ordre de Malte, à un Tribunal, formé par Commission, pour terminer les Procès entre les Chevaliers.

EGAROTÉ, adj. Terme de Manége, qui se dit d'un cheval blessé au garot; blessure difficile à guérir.

EGLANTIER, f. f. Arbrisseau épineux, qui porte une sorte de Roses sauvages, & dont le fruit s'appelle *Gratecul*. Ce fruit & les roses sont un spécifique pour les dyssenteries, les flux de ventre & le crachement de sang. Les feuilles mâchées guérissent les ulceres de la bouche. La fleur de l'*Eglantier* se nomme *Eglantine*.

EGLEDON. *V.* EDREDON.

EGLEGME, f. m. Mot grec, qui signifie *lécher*, dans son origine. C'est un médicament pour le poumon, & la trachée artere, qui se prend effectivement *en le léchant*.

EGLISE, f. f. Nom d'une espece de girouette de fer blanc, qui se met sur les cheminées, pour empêcher la fumée.

EGLOGUE, f. f. Ouvrage de Poësie pastorale, où l'on introduit des Bergers qui conversent ensemble. *Idylle* & *Eglogue* sont deux mots grecs, qui ont la même signification; mais l'usage fait nommer *Eglogues*, les piéces où l'on introduit des Bergers, pour interlocuteurs; au-lieu qu'on appelle simplement *Idylles*, les piéces du genre pastoral, où l'on n'introduit point de Bergers. On donne aussi le nom d'*Eglogue* à un Recueil de piéces choisies.

EGO. Mot latin, qui signifie *moi*, & dont on a formé d'autres mots. On nomme *Egomets* certains Métaphysiciens outrés, qui croyent que nous ne pouvons prouver, par la raison, l'existence de rien hors de nous. *Egoïser* signifie, ne parler que de soi, citer sans cesse ses idées, ou ses actions, rapporter tout à soi-même.

EGOGER, v. act. Terme de Taneur. *Egoger une peau de veau*, c'est ôter ses extrêmités superflues, du côté de la queue & des oreilles.

EGOHINE, f. f. Nom d'une scie à main, qui sert aux Artisans de plusieurs professions.

EGRATIGNÉ, adj. En termes de Peinture, on appelle *Dessein égratigné*, ce que les Italiens nomment *Sgraffito*. C'est une maniere particuliere de peindre de blanc & de noir.

EGRILLOIR, f. m. Nom d'une grille de pieux, qu'on fiche sur le bord de l'eau, pour y contenir le poisson.

EGRISER, v. act. Terme de Lapidaire. C'est ôter, d'un diamant, les parties les plus brutes, avant que de le tailler; ce qui se fait en le frottant contre un autre diamant brut. Le vaisseau où tombe la poudre qui en sort & qui sert ensuite à les polir, se nomme *Egrisoir*.

EGUILLE A BERGER, f. f. Plante, qui se nomme autrement *Peigne de Venus*, & dont le fruit ressemble à une grosse éguille.

EHOUPER, v. act. Terme d'eaux & Forêts, *Ehouper un arbre*, c'est en ôter les cimes & les houpes.

EJACULATION, f. f. latin. Terme de la Vie dévote. On donne ce nom à certaines prieres courtes & ferventes, qui se prononcent à quelque occasion passagere, comme si elles se jettoient vers le Ciel. On dit, dans le même sens, *Oraison éjaculatoire*.

EICOSAEDRE, f. m. Terme de Géométrie, formé du grec, qui signifie un corps à vingt faces égales, composées de vingt triangles équilareraux.

ELABORATION, f. f. latin. Travail, action de travailler. Les Médecins appellent *Elaboration* du Chyle, sa formation, par le travail des sels de l'estomac.

ELAGUER, v. act. Terme de Jardinage, qui signifie retrancher d'un arbre, ou d'une palissade, les branches inutiles.

ELAISER, v. act. Terme de Monnoie, qui se dit de la septiéme façon qu'on donne aux Monnoies qui se fabriquent au marteau. Elle consiste à redresser la piéce du chauffage, avec le flattoir.

ELAN, f. m. Nom d'un animal à quatre pieds, qui se trouve particuliérement dans les Pays froids, & qui est de la grandeur d'un cheval moyen. Sa couleur est un jaune foncé, mêlé de gris cendré. Le mâle a deux cornes fort larges, & la femelle n'en a point. On attribue à la corne de l'*Elan*, surtout à celle du pied droit de derriere, une vertu spécifique contre l'épilepsie.

ELANCÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit du Cerf couvert. En termes de Marine, on appelle *élancement*, ou *queste*, la longueur d'un vaisseau, qui surpasse celle de la quille.

ELAPHOBOSCUM, f. m. gr. Plante, connue des Anciens, dont la racine est bonne à manger, & dont on prétend que les Cerfs & les Biches paissent la graine & les feuilles, suivant l'origine grecque du nom, pour se guérir de leurs maladies, sur-tout de la piquûre des Serpens. Ses feuilles sont longues, déchiquetées, & larges de deux doigts.

ELARGIR, v. act. En termes de Manége, *élargir un cheval*, c'est lui faire embrasser, dans ses exercices, plus de terrain qu'il n'en occupoit. En termes de mer, *s'élargir*, ou prendre le large, c'est s'éloigner d'un autre vaisseau, ou de la terre.

ELASTIQUE, adj. Terme tiré du grec, qui signifie ce qui fait ressort, en poussant contre quelque chose qui le contraint. *Elasticité*, f. f., signifie cette vertu naturelle de certains corps, par la disposition de leurs parties.

ELATERE, f. m. gr. Suc purgatif, qui se tire des Concombres sauvages. Il est fort amer, & se donnoit autrefois aux enfans.

ELATINE, f. f. gr. Plante, qui est une espece de Linaire, dont les feuilles sont rondes, velues, rudes, & quelquefois découpées. Elle croît parmi les bleds, & dans les terres labourées. On prétend que son suc, avallé en décoction, arrête la dyssenterie.

ELAVÉ, adj., formé de laver, qui signifie, blanchâtre, blaffart; mollasse. Il se dit de la couleur du poil des animaux. Dans les chiens de chasse, le poil *élavé* est une marque de foiblesse.

ELCESAITES, f. m. Hérétiques Idolâtres du troisiéme siécle, qui adoroient l'eau & pratiquoient la Magie. Ils reconnoissoient deux *Christs*, l'un au Ciel & l'autre en Terre, & prétendoient qu'on les pouvoit renier de bouche, pourvû qu'on leur fût attaché de cœur; ils s'appelloient aussi *Samséens*.

ELECTEUR, f. m. lat. Titre de Dignité, en Allemagne. Les *Electeurs* sont des Princes Souverains auxquels appartient le droit d'élire l'Empereur. Leur nombre, après avoir été incertain jusqu'à Fréderic II, fut borné à sept, trois Ecclésiastiques & quatre Séculiers. En 1648, on créa un huitiéme Electorat en faveur de Charles Louis, fils de Fréderic V, Comte Palatin, à condition que si la branche Guillelmine, qui est

celle de Baviere, venoit à manquer, il n'y auroit plus de huitiéme *Electeur*. En 1698, le Duc de Hanover fut créé neuviéme *Electeur*.

ELÉCTION, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie *choix*; & c'est dans ce sens, qu'on dit, en termes de Palais, *faire élection de domicile*, pour *choisir un lieu* où l'on est supposé *demeurer*. Mais *Élection* est d'ailleurs le nom des Tribunaux, où l'on juge en premiere instance de tout ce qui a rapport aux tailles, aux aides & aux gabelles. Les Juges se nomment *Élus*, parce que dans l'origine de cet établissement, on les choisissoit pour imposer les tailles.

ELECTRICITÉ, f. f. Mot formé du substantif grec, qui signifie *ambre*, pour exprimer une propriété que certains corps ont, comme l'ambre, d'attirer à eux d'autres corps. L'*Electricité* ne différe du *magnétisme*, qu'en ce que magnétisme convient particuliérement à la propriété de l'aimant, par rapport au fer & aux pôles. Un corps électrique est celui qui a cette vertu. A l'occasion des découvertes modernes, on a fait le verbe *électriser*, qui signifie, communiquer une vertu *électrique*.

ÉLECTUAIRE, f. m. lat. Nom qu'on donne à certains médicamens, parce qu'on apporte beaucoup de soin à choisir les ingrédiens dont ils sont composés. On en distingue deux sortes, de mols & de solides. Les *électuaires* sont *purgatifs*, ou *corroboratifs*, ou *alteratifs*. Chaque *électuaire* est distingué par un nom propre.

ELEF-D'EAU. Terme de Marine, qui signifie, sur mer, ce qui s'appelle flux, sur terre. On nomme le flux, en mer, *Elef-d'Eau*, & le reflux *Eau-morte*; Marée, comprend l'un & l'autre, c'est-à-dire, flux & reflux.

ELEGIE, f. f. gr. Ouvrage de Poësie, dans le genre triste, ou tendre, qui se fait ordinairement pour déplorer quelque perte, ou quelque autre sujet de tristesse. *Elegiaque*, adj., signifie, ce qui appartient à l'*Elegie*. Entre les vers latins, on appelle *Elegiaques*, ceux qui sont composés alternativement d'un hexametre & d'un pentametre, parce que les vers de cette sorte sont comme consacrés à l'*Elegie*, par l'exemple d'Ovide. *Elegiographe* signifie Auteur d'*Elegies*, celui qui en compose.

ELEGIR, v. act. Terme d'Art. C'est pousser, à la main, un panneau, ou une moulure, dans une piéce de bois.

ELEMENT, f. m. Mot tiré du latin, qui signifie les premiers principes d'une chose, les ingrediens dont elle est composée, & auxquels elle peut être réduite. On appelle l'air, l'eau, la terre & le feu, les quatre *élemens* de la nature. En Chimie, on divise les *élemens* des corps, en *terre*, qui s'appelle *tête morte*, ou *caput mortuum*; en *eau*, qui s'appelle *phlegme*; en sel, en souffre, & en mercure. On dit aussi les *élemens* d'une science, d'un art, ou d'une langue, pour signifier leurs premiers principes. *Elementaire* est ce qui appartient aux *élemens*. Les Protestans appellent *élemens*, les matieres qui se consacrent dans l'Eucharistie.

ELEMI, f. m. Résine, ou gomme, transparente & blanchâtre, avec un mêlange de jaune, qui la fait ressembler à la cire. Soit gomme, ou résine, l'*Elemi* sort de l'Olivier. *Voyez* ELAEOMELI, dont *Elemi* paroît une corruption.

ELENCHTIQUE, adj. grec. Terme de Théologie, qui signifie ce qui tombe en dispute, en controverse. On distingue la Théologie en naturelle & revelée; en spéculative & pratique; en pos-

tive & *Elenchtique*, ou de controverse, qui s'appelle plus ordinairement *Théologie Scolastique.*

ELENCHUS, s. m. Mot tiré du grec, qui signifie le sujet d'un discours, ou d'un traité. On en a fait en Logique, le nom d'un sophisme, ou d'un mauvais raisonnement, qui suppose l'ignorance du sujet dont il est question, & qu'on appelle *ignoratio elenchi.*

ELÆOMELI, s. m. gr. Nom que les Droguistes donnent à une de Manne, qu'on recueille sur les Oliviers, & qui n'est que le suc essentiel de cette Plante, épaissi sur les feuilles & les branches. Il y a une *Elæomeli* du Levant. C'est une huile douce, épaisse, & purgative, qui coule du tronc d'un arbre.

ELEPHANT, s. m. gr. Le plus grand & le plus gros de tous les animaux à quatre pieds. Il est extrêmement robuste, docile, rusé, fidéle, & si industrieux, qu'on lui attribue mille choses qui paroissent surpasser la capacité d'un simple animal. Il a la tête grosse & le cou court. son nez est une longue trompe creuse, dont il se sert comme d'une main, & dont les coups sont terribles. Deux grandes dents courbes, qui sortent du côté de la mâchoire d'en-haut, sont ce qu'on appelle l'*ivoire*. On a cru faussement que l'*Eléphant* ne pouvoit pas plier les genoux. Il vit d'herbe & de feuilles d'arbres. L'*Eléphant* blanc est dans une haute estime aux Indes orientales. On nomme *Ordre de l'Eléphant*, un Ordre militaire de Dannemarck, instituée en 1478, par *Christiern I*, dont la marque est un *Eléphant* d'or, émaillé de blanc, qu'on porte suspendu au collier.

ELEPHANTIASE, s. f. gr. Nom d'une espece de lepre, qui fait enfler excessivement les bras & les jambes, & qui tire son nom de ce qu'elle rend la peau semblable au cuir de l'Eléphant.

ELEPHANTINS. adj. On appelloit *Livres Eléphantins*, dans l'ancienne Rome, certains Livres d'ivoire, où les Transactions du Sénat, telles que les Edits, les Decrets, &c., étoit conservés.

ELEVATION, s. f. En termes d'Architecture, c'est la représentation, ou l'image de la façade d'un bâtiment, qu'on appelle autrement *Orthographie*. En termes de Perspective, c'est la représentation d'un bâtiment, dont les parties reculées paroissent en raccourci. En Astronomie, l'*élévation du Pôle*, dans un lieu, est sa hauteur au-dessus de l'horizon. Elle est toujours égale à la latitude du même lieu. On dit aussi l'*élévation* d'une Etoile, l'*élévation* de l'Equateur. L'angle d'*élévation*, dans les méchaniques, est l'angle qu'une ligne de direction fait avec l'horison.

ELEVATOIRE, s. m. lat. Nom d'un instrument de Chirurgie, qui sert à élever les os, sur-tout ceux des fractures de la tête. Il y a différentes sortes d'*Elévatoires*.

ELEUTHERIE, s. f. gr. Ancienne Déesse de la liberté, *Eleutheropole*, *Eleutherophile*, sont des moms factices, qui se mettent quelquefois à la tête des Livres, où l'Auteur fait profession d'écrire librement. Le premier signifie, *Ville de la liberté*; & le second, *Amateur de la liberté*.

ELIGIBLE, adj. lat., qui signifie qui peut être élu, qui a les qualités requises pour une Dignité, lorsqu'elle se confere par élection. Il ne s'emploie guères que dans ce sens.

ELINGUE, s. f. Terme de Marine. C'est le nom d'un cordage, dont les deux bouts se terminent par un nœud coulant, & qui sert au transport des fardeaux. L'*Elingue à patte* a deux pattes de fer, au lieu des nœuds coulans. *Elin-*

guet est le nom d'une piéce de bois, qui sert à arrêter le cabestan, sur un vaisseau.

ELIMER, v. act. Terme de Fauconnerie, qui signifie *purger un Oiseau*, après la mûe. On dit vulgairement du linge *élimé*, pour vieux, usé. Dans ce sens, *élimer* paroît formé de *lime*.

ELISÉS, adj. gr. Champs Elisés. Nom que les Anciens donnoient au lieu dans lequel les ames des Heros & des personnes vertueuses devoient être recompensées après la mort.

ELISION, s. f. lat. Terme de Grammaire. C'est le retranchement d'une voyelle, dans la prononciation, ou dans l'orthographe d'un mot. La Poésie a ses *élisions*, qui sont nécessaires pour la mesure.

ELIXATION, s. f. Terme de Pharmacie, tiré du latin. C'est la préparation d'un médicament qu'on fait doucement bouillir dans quelque liquide, pour en reprimer quelque mauvaise qualité. Quelques-uns disent, & peut-être mieux, *Elixiviation*.

ELIXIR, s. m. Terme de Chimie, tiré de l'Arabe, qui signifie les parties les plus subtiles d'un corps, l'extrait de son essence. On fait différentes sortes d'*Elixirs*, par les opérations chimiques.

ELLEBORE, s. m. gr. Plante, dont on distingue deux especes; la blanche & la noire. Elle croît dans les montagnes & dans les terrains rudes. L'*Ellebore* purge la mélancholie, mais il cause des convulsions, qui en rendent l'usage dangereux. Ceux qui le cueillent, ou qui l'arrachent, se précautionnent contre le mauvais effet de ses vapeurs, en avallant du vin & des choses fortes. Les Anciens croyoient qu'il guérissoit la folie; ce qui avoit mis Anticyre en réputation, parce qu'il y en croissoit beaucoup.

ELLEBORINE, s. f. Plante dont les feuilles ressemblent à celles de l'*Ellebore*. On appelle *Elleborinés*, les remedes où l'on fait entrer de l'Ellebore.

ELLIPSE, s. f. gr. Une des sections du Cône, qui s'appelle vulgairement *ovale*. C'est aussi le nom d'une figure de Rhétorique, qui consiste dans la suppression de quelque chose qu'on fait sousentendre. *Elliptique*, adj., est ce qui appartient à l'*Ellipse*.

ELME, FEU SAINT-ELME, s. m. C'est le nom qu'on donne aujourd'hui à certains feux, qui s'attachent quelquefois, sur Mer, aux manœuvres & aux mâts d'un vaisseau, ou qui voltigent sur la surface des flots. Ils viennent d'une exhalaison subtile, qui s'enflamme par la chaleur de l'air. On les voit paroître ordinairement après une grosse tempête. C'est ce que les Anciens nommoient *Castor* & *Pollux*, du nom de deux Heros de la Fable.

ELOCUTION, s. f. gr. Mot tiré du latin, qui signifie la maniere de prononcer un discours. L'*élocution* fait une des principales parties de l'éloquence.

ELOGE, s. m. gr. Portrait avantageux qu'on fait d'une personne, louanges qu'on donne à ses bonnes actions, ou à ses bonnes qualités. On appelle *Eloge*, ou *Oraison funebre*, un discours public qui se fait à l'honneur de quelqu'un, après sa mort.

ELONGATION, s. f. Terme Astronomique, tiré du latin. L'*Elongation* de deux Planetes est la différence qui se trouve entre leur mouvement; d'où il s'ensuit qu'il y a autant d'*élongations*, que de mouvement différent.

ELOQUENCE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie le don naturel, ou l'art acquis, de parler, juste & agréablement.

ELU, s. m. Nom qu'on donnoit dans les premiers siécles de

l'Eglise, aux Cathécumenes bien instruits, qui étoient *Elus*, c'est-à-dire, choisis, pour le Baptême. Le titre d'*Elu* est célébre dans le Manichéisme, & se donnoit à ceux qui étoient comme dépositaires de tous les secrets de la Secte. Aujourd'hui, c'est un titre d'office, dans les Tribunaux qui se nomment *Election*. On nomme *Elus* du Conseil, dans la Bourse de Bordeaux, ce qu'on appelle, dans celle de Toulouse, Conseillers de la Retenue, & à Paris, Conseillers des Juges-Consuls.

ELUCIDATION, s. f. lat., qui signifie éclaircissement, & qui ne s'emploie qu'en matiere de science.

ELUCUBRATION, s. f. Mot tiré du latin, qui s'emploie quelquefois pour signifier un ouvrage composé de nuit, à la lumiere d'une chandelle, ou d'une lampe.

ELUDER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie *éviter avec adresse*. *Eluder* une difficulté, c'est éviter adroitement d'y répondre.

EMAIL, s. m. Sorte de verre, composé de parties d'étaim, & de plomb, ou de cuivre, calcinés au feu de reverbere, & qui se colore avec des couleurs métalliques, telles que le *crocus de Mars*, pour le jaune, & l'*æs ustum* pour le verd. Il y a des émaux transparens & des émaux opaques. L'or reçoit également les opaques & les clairs, mais il n'en est pas de même de l'argent & du cuivre. En termes de Blason, *émail* se dit des couleurs & des métaux dont l'Ecu est chargé. Les métaux sont *or* & *argent*. Les couleurs sont *azur*, *gueules*, *finople*, *pourpre* & *sable*; ce qui fait sept émaux, dont l'usage est venu des anciens Tournois, où les quadrilles étoient distinguées par ces différentes couleurs. On appelle *émail* des dents leur superficie, qui est d'une matiere différente de l'os.

EMANATION, s. f. Ce mot, tiré du latin, signifie l'action de ce qui émane, de ce qui coule. On enseigne, en Théologie, qu'il y a deux *Emanations* en Dieu; celle du Fils qui se fait par génération; & celle du Saint-Esprit, par spiration.

EMANCHÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des piéces, lorsqu'elles sont enclavées l'une dans l'autre, en forme de triangles Pyramideaux.

EMANCIPER, v. act. Terme formé du latin, qui signifie, dans les Loix, déclarer un jeune homme maître de lui-même & libre de la tutelle. L'émancipation se fait à l'âge de vingt ans. Elle différe de la majorité, où l'on ne parvient qu'à l'âge de vingt-cinq ans, en ce que la majorité met en droit de disposer du fond de l'héritage, au lieu que l'émancipation ne donne que celui d'user des revenus. *S'émanciper* se dit aussi pour *prendre plus de liberté*, *avoir moins de retenue* qu'on ne doit, dans les discours, ou dans les manieres.

EMANER, v. n. Mot tiré du latin, qui signifie *sortir*, & proprement, *couler* de quelque lieu. Il se prend, dans le figuré, comme dans le propre. Ainsi, l'on dit, les idées qui émanent de l'esprit; comme, les humeurs qui émanent du cerveau.

EMBARDER; v. n. Terme de Marine, qui signifie faire avancer son vaisseau de côté, ou d'autre, pour éviter un autre vaisseau qui pourroit l'endommager. *Embarder au large*.

EMBARGO, s. m. Expression tirée de l'Espagnol. *Mettre un embargo* sur des vaisseaux marchands, c'est défendre qu'ils ne sortent d'un Port, ou qu'ils n'y entrent, du moins pendant un certain tems. On dit, en France, *fermer les Ports*; en Angleterre, *presser*.

EMBARRER, v. n. Terme de

Manége. Un cheval s'*embarre*, ou *est embarré*, lorsqu'il s'embarrasse les jambes dans une des barres, entre lesquelles il est placé à l'écurie.

EMBASE, f. m. Terme d'Art. Les Horlogeur nomment *Embase*, une assiette qui se reserve sur l'arbre d'une roue, en la forgeant.

EMBASEMENT, f. m. Terme d'Architecture, c'est une base continue, en saillie, au pied d'un bâtiment.

EMBATAGE, f. m. Terme de Maréchal, qui signifie l'application des bandes de fer, qui se mettent sur les roues. Les appliquer, c'est *embattre*.

EMBATONNÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des colomnes canelées, lorsque la canelure est remplie de figure de bâtons.

EMBATTES, f. m. Vents reglés, qui soufflent durant quarante jours, sur la Méditerranée, à la fin de la Canicule. C'est ce que les Anciens nommoient *Etesies*.

EMBAUCHEUR, f. m. Vieux mot, qui s'est conservé, pour signifier ceux qui font trafic d'enrôler des hommes, pour la guerre. *Embaucher* se dit dans le même sens.

EMBAUMER, v. act. C'est employer des parfums, tels que du baume & d'autres drogues aromatiques, pour conserver un corps mort, après l'avoir vuidé de sa cervelle, de ses intestins, & de tout ce qui est le plus sujet à la corruption. L'embaumement étoit particuliérement en usage chez les Egyptiens, & les Prêtres seuls en sçavoient le secret.

EMBEGUAGE, f. f. Herbe du Brésil, dont les racines sont d'une longueur extraordinaire. Leur écorce pilée jette, au feu, une vapeur qui arrête le flux de sang.

EMBELLE, f. f. Nom de la partie d'un vaisseau, qui est comprise entre la herpe du grand mât, & celle de l'avant.

EMBLÉE, f. f. Vieux mot, qui ne s'est conservé que dans cette expression, *prendre*, *emporter*, *d'emblée*, pour dire, *emporter avec promptitude & violence*. Il vient du verbe *Embler*, qui est hors d'usage dans ce sens, mais qui s'emploie en termes de Chasse, pour signifier que dans les allures d'une bête, les pieds de derriere surpassent de quatre doigts ceux de devant, ce qui arrive aux Cerfs.

EMBLÊME, f. m. Mot tiré du grec, qui signifie une devise hieroglyphique, par laquelle on represente quelque trait d'histoire, ou quelque instruction morale. *Emblematique* est l'adjectif.

EMBODINURE, f. f. Terme de Marine. C'est le nom de plusieurs bouts de corde, dont on couvre l'arganeau de l'ancre, pour conserver mieux le cable sur le fer.

EMBOIRE, v. n. Terme de Peinture, qui se dit des couleurs à l'huile, qui s'étendent sur la toile. On dit qu'un tableau *est embu*, lorsque la couleur ne paroît pas bien. *Emboire* devient actif, en Sculpture. On dit *emboire un moule de plâtre*, pour dire, *le frotter d'huile*.

EMBOLISME, f. m. Mot gr., qui signifie *intercalation*. Les Grecs s'en servoient, pour exprimer l'addition d'un mois qui sert, dans un certain nombre d'années, à égaler les mouvemens du Soleil & de la Lune, c'est-à-dire, à rendre l'année lunaire égale à l'année solaire. *Embolismique*, adj., signifie *intercalaire*.

EMBORDURER, v. act. Mot formé de bord, qui signifie *mettre* un quadre, ou un bord à un tableau.

EMBOSSURE, f. f. Terme de Marine, qui est le nom d'une sorte de nœud qu'on fait sur une manœuvre, auquel on ajoûte un amarrage.

EMBOUCHÉ, adj. En termes de Blason, c'est le bout d'un cor, ou d'une trompette, représenté dans la bouche, & d'un émail différent de celui du cor.

EMBOUCHOIR, s. m. On appelle *Embouchoir*, ou *Bocal*, le bout d'une Trompette, ou d'un Cor, qui se met dans la bouche, pour sonner. *Embouchoir* est aussi le nom d'un instrument, dont les Cordonniers se servent pour élargir des bottes de cuir. Ce sont deux morceaux de bois, entre lesquels on chasse un coin de même matiere.

EMBOUCHURE, s. f. Ce mot est particuliérement le nom d'un fer qu'on met dans la bouche d'un cheval, pour la tenir sujette. Il se dit aussi du mors & de toutes les piéces de fer, qui entrent dans la bride. On dit encore, *embouchure* d'une riviere; *embouchure* d'une trompette, & de tous les instrumens de bouche; *embouchure* du canon, d'un four, &c.

EMBOUCLÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des piéces garnies de boucles, telles que le collier d'un Lévrier.

EMBOUQUER, v. n. Terme de mer, qui signifie entrer dans un Canal, ou dans un Détroit, & qui se dit particuliérement pour l'entrée des Isles Antilles.

EMBOURRER, v. act. Terme de Tapissier, qui se dit pour *garnir de bourre*, une chaise, un fauteuil. On dit, dans le même sens, l'embourrure d'une chaise.

EMBOUTÉ, adj. Terme de Blason. On dit qu'une piéce est *emboutée*, lorsqu'elle se termine par une virole d'argent.

EMBOUTIR, v. act. Emboutir l'argent, c'est le travailler sur l'étampe, comme font les Orfévres.

EMBRANCHEMENT, s. m. Terme de Charpenterie. C'est le nom d'une piéce qui fait partie de la charpente d'un toît.

EMBRAQUER, v. act. Terme de mer. *Embraquer une corde*, c'est la tirer, à force de bras, dans le vaisseau.

EMBRASER ou EBRASER, v. act. Terme d'Architecture, qui signifie élargir, en dedans, la baye d'une croisée, ou d'une porte. *Embrasure* & *embrasement* signifient cet *élargissement*.

EMBRASSÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit d'un écu coupé, ou tranché, d'une seule émanchure, d'un flanc à l'autre. *Embrassure* est un assemblage à queue d'aronde, de quatre chevrons chevillés, qui, placé au-dessus du larmier d'une souche de cheminée, empêche qu'elle ne s'éclate. On donne le même nom à une barre de fer, qui s'emploie au même usage. En termes de Manége, *embrasser la volte*, se dit d'un cheval dont les pas embrassent l'espace d'environ un pied & demi. Au contraire s'il met les pieds de devant près de l'endroit d'où il vient de les lever, on dit, dans le même langage, qu'*il bat la poudre*.

EMBRASURE, s. f. En termes de Guerre, c'est une ouverture dans un parapet, qu'on nomme aussi canoniere, où l'on pointe le canon, pour tirer sur l'ennemi. La distance des *embrasures*, entr'elles, est d'environ douze pieds. Les Chimistes nomment aussi *embrasure*, la partie d'un fourneau où passe le cou de la cornue.

EMBREVEMENT, s. m. Terme de Menuiserie. C'est la maniere d'entailler une piéce de bois, pour en rendre l'assemblage ferme, avec une autre piéce.

EMBROCATION, s. f. Terme de Pharmacie, formé du grec, qui signifie l'action d'arroser quelque partie du corps avec un médicament liquide, dont on la frotte à mesure que la liqueur tombe.

EMBROUILLER, v. act. En termes de Marine, *embrouiller les*

voiles, c'eſt les ferler, ou les joindre enſemble.

EMBRUMÉ, adj. Mot formé du lat. On appelle, ſur mer, *tems embrumé*, un tems où le brouillard eſt fort épais; comme le brouillard ſe nomme *brume*; & les terres qu'il couvre, *terres embrumées*.

EMBRUNCHER, v. act. Terme de Charpenterie, qui ſignifie engager des piéces de bois les unes ſur les autres.

EMBRYON, ſ. m. Mot formé du grec, qui eſt le nom qu'on donne au *fœtus humain*, avant qu'il ſoit tout-à-fait organiſé dans le ſein de la mere. On appelle *Embryotomie*, la diſſection d'un *Embryon*, par les Anatomiſtes.

EMBRYOTHLASTE, ſ m. gr. Nom d'un inſtrument inventé, pour rompre les os du fœtus, dans les accouchémens laborieux, & pour faciliter ainſi ſon extraction. L'*Embryulque* eſt le nom d'un crochet, qui ſert à la même opération.

EMENDER, v. act. lat. Terme de Palais, qui ſignifie, *corriger*, *réformer*. La Cour, *émendant*, *ordonne*, &c.

EMERAUDE, ſ. f. Pierre précieuſe, verte & transparente. Les *Emeraudes* d'Egypte & de Tartarie ſont ſi dures, qu'elles ne peuvent être gravées. On diſtingue pluſieurs ſortes d'*Emeraudes*, entre leſquelles la plus eſtimée eſt l'Orientale, quoique l'Occidentale l'emporte en groſſeur. On prétend que l'*Emeraude* préſerve de l'épileſpſie & réſiſte au venin.

EMERGENT, adj. lat. Terme de Chronologie. On appelle *l'an émergent*; l'époque, ou la racine, par laquelle on commence à compter le tems.

EMERIL, ſ. m. Pierre qu'on employe pour brunir l'or. Elle ſert auſſi à couper le verre, à tailler & à polir le marbre & toutes ſortes de pierreries, à la réſerva du diamant. On la mêle en poudre avec l'or, dont elle augmente la couleur & le poids; ſa couleur propre eſt rouge & quelquefois griſe. Ce qu'on nomme *potée d'émeril* eſt une ſorte de pâte, qu'on ôte de deſſus les roues qui ont ſervi à tailler des pierres. On donne auſſi le nom d'*Emeril* à des eſpéces de nœuds, ou de duretés, qui ſe trouvent quelquefois dans le marbre blanc, & qu'on prend pour un mêlange de cuivre, ou d'autre métal.

EMERILLON, ſ. m. Oiſeau de proie, qui n'eſt pas plus gros qu'un Pigeon, & qui eſt ſemblable au Faucon, par la couleur. Il eſt fort vif & fort hardi. On vante la beauté d'un *Emerillon* des Antilles, qui n'eſt que de la groſſeur d'une Grive, & qui fait la chaſſe aux Poulets & aux Lézards. En termes d'Artillerie, on appelle *Emerillon*, une ſorte de canon, qui a trente-ſept calibres de longueur, mais qui ne tire que dix onces de fer, ou quinze onces de plomb. Les Cordiers nomment *Emerillon*, un morceau de bois creux, armé d'un crochet, qui ſert à cabler la corde & la ficelle.

EMERITE, adj. Mot emprunté du latin, pour ſignifier celui qui ayant rempli, pendant un certain tems, les fonctions d'un emploi, le quitte, pour jouir des honneurs & des récompenſes dûs à ſes ſervices.

EMERSION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie le ſoulevement d'un corps ſur la ſurface d'un fluide plus peſant que lui, dans lequel il avoit été plongé violemment; ce qui ſe fait avec une vélocité égale à l'excédent du poids du fluide, ſur une portion égale du ſolide. En termes d'Aſtronomie, c'eſt la ſortie d'une planéte, hors de l'ombre d'un corps qui l'avoit éclipſée; ou la ſortie d'une étoile, hors des rayons du Soleil, qui la déroboient

à nos yeux. *Immersion* est opposée à *émersion*.

EMETICITÉ, s. f., qui signifie *vertu émetique*. Les *Emetocathartiques* sont des remedes qui purgent par haut & par bas.

EMETIQUE, s. & adj. Mot grec, qui signifie *vomitif*, & qui est le nom de tout médicament qui excite à vomir. On appelle *Vin émetique*, celui dans lequel on a fait infuser du verre d'antimoine, autrement nommé *Crocus metallorum*. La *poudre émétique*, ou d'*Algareth*, est un *beurre d'antimoine édulceré* par de fréquentes lotions. Le *tartre émétique* est le *crême de tartre* pulverisé & mêlé avec un quart de *Crocus metallorum*.

EMEUTIR, v. n. Dans l'Ordre de Malte, *émeutir*, signifie *requérir*, *solliciter* une Dignité. *Emeutition* en est le substantif. En termes de Fauconnerie, *émeutir* signifie *se décharger le ventre*. On appelle *émeus*, la fiente de l'oiseau qui *émeutit*.

EMINCER, v. act., formé de *mince*. C'est le contraire d'*épaissir*. La peau s'émince, c'est-à-dire, devient moins épaisse.

EMINENCE, s. f. lat. Titre d'honneur, qu'on donne aux Cardinaux, & dont on rapporte la création au Pape Rrbain VIII, par un Decret du 10 Janvier 1630. On donne le même titre au Grand-Maître de Malte.

EMIR, s. m. Titre que les Mahométans donnent à tous ceux qu'ils croyent de la race de Mahomet. Ce titre est fort respecté de ces peuples, & donne droit de porter le turban verd. *Emir*, joint à quelque autre terme, devient un nom d'office, parmi les Turcs. Il signifie *Commandant*.

EMISSAIRE, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie une sorte d'espion envoyé par quelqu'un, pour observer ce qui se passe dans un lieu, ou pour y agir secrétement au nom d'un autre.

EMISSION, s. f. lat. Terme de Physique, qui s'employe particuliérement pour la propriété que les corps odoriférans ont de répandre des particules agréables, ou déplaisantes, mais qui s'applique de même à toute effusion de corpuscules, dans les végétaux comme dans les corps animés.

EMMANCHÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit de tous les instrumens représentés avec un manche.

EMMARINER, v. act. Terme de Mer. Se mettre sur un vaisseau, pour faire un voyage de Mer, c'est *s'emmariner*. On dit d'un Soldat accoutumé à la Mer, qu'*il est emmariné*.

EMMENAGOGUES, s. m. gr. Médicamens qui provoquent les menstrues supprimées, en donnant de la fluidité au sang. On appelle *Emmenologie* un Traité des Menstrues.

EMMIELURE, s. f. Nom d'un onguent composé de miel, de terebenthine, & d'autres drogues, qui s'employe pour les foulures & les tumeurs des chevaux.

EMMORTAISER, v. act. Inférer dans une mortaise le bout d'une piéce de bois, après l'avoir rendue propre à cette fonction.

EMMUSELER, v. act. Mettre quelque chose au museau, couvrir le nez & la bouche d'une *museliere*, ou simplement d'un voile. *Emmuselé*, en termes de Blason, se dit des animaux représentés avec le museau lié.

EMOLLIENS, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie, en Médecine, des médicamens propres à amollir les tumeurs & les duretés.

EMOLUMENT, s. m. Mot d'origine latine, qui se prend pour l'*avantage*, le profit, qui revient de quelque chose.

EMONCTOIRE, s. f. Terme

de Médecine, tiré du latin, qui se dit de certaines glandes servant à décharger les humeurs du corps. Ainsi, les glandes parotides sont les émonctoires du cerveau.

EMOUSSER, v. act. En termes de Guerre, *emousser les angles d'un bataillon*, c'est retrancher les quatre coins, de sorte que formant un octogone, il puisse faire face de tous côtés. En termes de Blason, *émoussé* se dit des instrumens de fer, sans pointe.

EMPALER, v. act. Mot formé du latin, qui signifie embrocher quelqu'un, par le fondement, avec *un pal*, ou un pieu : supplice cruel, qui étoit en usage parmi les anciens Romains, comme il l'est aujourd'hui chez les Turcs & dans d'autres pays.

EMPAN, s. m. Mot qu'on croit d'origine Allemande, & qui signifie à-peu-près le palme des latins. C'est une mesure, qui se fait par l'extension du pouce & des doigts opposés, de la longueur d'environ trois quarts de pied.

EMPANNER, v. act. Terme de Marine, qui signifie mettre en *panne*. On *empanne*, ou l'on met en *panne*, un vaisseau, lorsqu'on dispose tellement ses voiles, qu'il n'avance pas. *Voyez* PANNE.

EMPANON, s. m. Terme de Charpentiers & de Charrons. Pour les premiers, c'est un chevron de croupe, qui tient aux arrêtiers par le haut, & par le bas aux plates-formes. Pour les Charrons, les *empanons* sont deux piéces de bois, qui, prenant des deux côtés de la flèche d'un carosse, passent sur l'essieu.

EMPASME, s. m. Mot grec, qui est le nom d'une poudre parfumée qu'on repand sur tout le corps pour chasser la mauvaise odeur, ou pour servir à la santé.

EMPASTELER, v. act. Terme de teinture, qui signifie employer le *pastel* ou la *guesde*, pour faire prendre le bleu aux laines.

EMPASTER, v. act. Terme de Peinture, qui signifie donner de l'épaisseur aux couleurs, sur-tout aux carnations, en les couvrant & les recouvrant plusieurs fois. *Empaster une volaille*, c'est l'engraisser avec une pâte composée. Prononcez *Empâter*.

EMPATTEMENT, s. m. Mot formé de *patte*. C'est un terme d'Art, qui signifie ce qui sert de pied à quelque chose pour le soutenir. L'*empattement* d'une muraille est sa base, ou sa partie basse. En termes de Mer, on appelle *empatture*, la jonction de deux piéces de bois l'une à côté de l'autre. En termes de Charrons, *empatter des rais*, c'est faire les pattes des rais d'une roue.

EMPAUMER, v. act. Mot formé de la *paume de la main*, pour signifier *tromper*, *surprendre adroitement*. En termes de Venerie, *empaumer la voix*, c'est suivre la piste de quelque bête. *Empaumure*, dans le même langage, est le haut de la tête d'un vieux Cerf, ou d'un vieux Chevreuil. Les Gantiers appellent *empaumure*, la partie du gand, qui prend depuis la fente des doigts jusqu'au pouce.

EMPECHEMENT, s. m. En Matiere de Mariage, c'est tout ce qui peut le rendre nul, ou illicite. On compte douze *empêchemens*, qui se nomment *dirimans*, c'est-à-dire, *absolus*. 1. L'erreur, ou la surprise, quant à la personne. 2. La surprise, quant à l'état. 3. Les vœux solemnels de chasteté. 4. La parenté en certains degrés. 5. Le crime, tel que l'homicide & l'adultere en certains cas. 6. La différence de Religion. 7. La violence. 8. L'engagement dans les Ordres sacrés. 9. Un autre mariage subsistant. 10. L'honnêteté publique. 11. L'affinité en certains degrés. 12. L'impuissance. Le Concile de Trente en a ajouté deux autres

tres, qui sont le Rapt & la Clandestinité. Quelques-uns y joignent la Démence.

EMPEIGNE, s. f. Piéce de cuir, qui regne dans un soulier, depuis le col du pied, jusqu'à la pointe.

EMPELOTÉ, adj. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un oiseau, lorsqu'il ne peut digérer sa nourriture.

EMPENELE, s. f. Terme de Mer. C'est le nom d'une petite ancre, qui tient par un cable à la grosse, & qu'on mouille devant elle, pour tenir le vaisseau plus ferme.

EMPENNÉ, adj. Mot formé du latin, qui signifie *ailé*; & qui se dit des flêches, garnies de plumes, qui leur servent d'aîles.

EMPEREUR, s. m. Titre de Dignité. L'origine de ce nom vient des anciens Romains, qui le donnoient à leurs Généraux d'armée; parce qu'il signifioit, dans leur langue, *celui qui commande*. Ensuite, il fut laissé à Jules-César & à ses Successeurs, pour marquer l'autorité souveraine. Aujourd'hui, on ne le donne, en Europe, qu'au Chef de l'Allemagne, dont la puissance est grande à ce titre, jusqu'à s'attribuer le droit de faire des Souverains.

EMPEREUR, s. m. Nom d'un grand poisson des Mers Occidentales, qu'on nomme autrement *Espadon*, ou *Epée*, d'une sorte de longue épée osseuse, qu'il a au bout du museau.

EMPESER, v. act. Employer de l'empois, qui est une sorte de gomme factice, pour donner au linge une certaine consistance. On dit, en langage figuré, qu'un homme a l'*air empesé*, pour dire, qu'*il est d'une gravité contrainte, dans sa contenance & dans ses mouvemens.* En termes de Marine, *empeser les voiles*, c'est jetter de l'eau dessus, pour resserrer le tissu des fils.

EMPETRUM, s. m. Plante, qui croît dans les lieux maritimes, d'où elle tire un goût de sel. On lui attribue la vertu d'évacuer le flegme & les humeurs aqueuses.

EMPHASE, s. f. Terme grec, qui est le nom d'une figure de Rhétorique. C'est une augmentation de force, dans l'expression, ou dans le son de la voix, pour s'attirer plus d'attention.

EMPHRACTIQUES, s. m. Nom grec des médicamens visqueux, qui servent à boucher les pores, & qui sont, par conséquent, opposés aux *Ecphractiques*.

EMPHYSEME, s. m. Terme grec de Médecine, qui signifie une fâcheuse disposition du corps, par laquelle il paroît enflé, comme s'il avoit été rempli de vent, avec un soufflet.

EMPHYTHEOSE, s. m. Mot tiré du grec, qui signifie *amélioration*; & dont on a fait le nom des baux à longues années. Tout bail, qui excéde neuf années, jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf, est *emphytheotique*.

EMPIETER. Ce verbe, qui est neutre dans sa signification commune, devient actif, en termes de Fauconnerie, pour signifier *enlever*, prendre & tenir avec les serres. Un Faucon *empiéte* sa proie.

EMPIRANCE, s. f. Terme de Monnoie, qui signifie *altération*, soit dans le titre, soit dans le poids, ou la taille, &c. *Empirance* se dit aussi, dans le commerce de mer, de la diminution, ou de la corruption, qui arrive aux marchandises d'un vaisseau.

EMPLASTIQUES, s. m. Nom grec, de certains médicamens, qui sont confondus avec les *Emphractiques*, parce qu'ils servent, comme eux, à boucher les pores & les autres conduits du corps.

EMPLASTRE, s. f. gr. Nom commun de tous les médicamens

qui sont composés d'ingrédiens propres à être appliqués sur les plaies, les ulceres, &c. On les étend sur une piéce de quelque peau, de papier, d'étoffe de soie, &c., afin que se collant plus parfaitement sur la partie, ils la garantissent de l'air extérieur, & que leur vertu ait plus d'effet.

EMPLOIÉ, s. m. Nom qu'on donne à ceux qui occupent les offices subalternes, dans les fermes du Roi. On dit d'un Commis, c'est un *Employé*.

EMPOIGNÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des piéces longues, telles que les flêches, lorsqu'il y en a plusieurs d'assemblées & de croisées au milieu de l'écu.

EMPORTE-PIEGE, s. m. Terme d'Art. C'est un fer aigu & tranchant, qui sert à découper, dans plusieurs professions.

EMPOUILLE, s. f. Terme de Palais, qui signifie les fruits, la récolte, la moisson, la dépouille d'une terre.

EMPOULLETTE. *Voyez* AMPOULLETTE.

EMPREIGNER, v. act. ou IMPREGNER. Nos meilleurs Écrivains semblent employer indifféremment ces deux mots. *Voyez* IMPREGNER.

EMPRUNTÉ, adj. En termes de Musique. Accords *empruntés*, ou accords par *emprunt*, signifie certains accords, qui ne peuvent se pratiquer que dans les tons mineurs, & qui *empruntent* leur perfection, d'un son qui n'y paroît point. Dans le langage figuré, un *air emprunté* se dit fort bien pour un *air contraint*, ou qui n'est pas naturel.

EMPRUNTER, v. n. En termes d'Organiste, ce mot se dit, lorsque le sommier n'étant pas bien fermé, le vent, qui doit aller dans un tuyau, entre dans un autre. *Ce tuyau emprunte*.

EMPROSTHOTONE, s. m. Terme, composé du grec, qui signifie la convulsion des muscles nommés *Mastoïdes*, par lesquels le menton est tenu attaché sur la poitrine.

EMPYEME, s. m. Terme grec, qui signifie *sang-pourri*. L'*Empyeme* est un épanchement de sang, qui se ramasse dans quelque cavité du corps, & qui se corrompant bientôt, se change en pus. On ouvre quelquefois ces parties, ce qui s'appelle l'*opération de l'Empyeme*. On distingue l'*Empyeme* bâtard, qui se forme d'une humeur séreuse & pituiteuse.

EMPYRÉE, s. m. Nom qu'on a donné au plus haut des Cieux, au lieu où l'on suppose que les Bienheureux jouissent de la vision béatifique. Quelques Peres de l'Eglise ont cru que l'*Empyrée* avoit été créé avant le Firmament, & que c'est la résidence locale de Dieu.

EMPYREUME, s. m. Mot tiré du grec, qui signifie des charbons couverts de cendre, & que les Chymistes emploient, pour signifier une qualité d'odeur & de goût, qui demeure aux corps préparés avec le feu.

EMPYRIQUE, s. m. grec. On donne ce nom aux Médecins, qui ne s'arrêtant point aux principes, ou les ignorants, n'ont rien de fixe dans leur méthode, & promettent de guérir par des secrets & des pratiques souvent plus dangereuses que le mal. On donne le nom d'*Empyrisme* à leur méthode.

EMSALMISTES, ou EMPSALMISTES, ou ANSALMISTES, s. & adj. Nom qu'on donne à ceux qui guérissent les plaies, ou d'autres maladies, avec des paroles. Cette différence d'ortographe vient apparemment de l'incertitude de son origine.

EMULATION, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie un noble & louable effort, pour faire aussi-

bien, ou mieux, que ceux dont on se propose l'exemple. *Emule* est celui qui agit par *émulation*; mais ce mot n'est guères en usage que dans les Colléges, excepté pour quelques expressions consacrées par l'usage, telle que, *Carthage étoit l'Emule de Rome.*

ÉMULGENT, adj. *Veine émulgente.* C'est le nom d'une veine double, & quelquefois triple, qui est le plus large & le plus gros des cinq rameaux iliaques. Elle passe par les rognons, qui lui tirent son humeur séreuse; & de-là vient son nom, qui est latin.

EMULSION, s. f. Terme de Médecine, qui vient de la même source qu'*émulgent*. C'est une liqueur composée d'ingrédiens doux & rafraîchissans, pour le soulagement des malades.

ENÆMON, s. m. Mot formé du grec, qui signifie un *Styptique*, c'est-à-dire, un médicament qui arrête la sortie du sang, soit en fermant le passage, soit en rendant le sang moins fluide & son mouvement plus lent.

ENÆOREME, s. m. gr. Espece de nuage, ou substance legere, qui nâge au milieu de l'urine.

ENALLAGE, s. f. gr. Terme de Grammaire, & nom d'une figure qui change & renverse le discours, contre toutes les régles de la langue.

ENARTHROSE, s. f. Mot grec, qui exprime, en Anatomie, la cavité d'un os, dans laquelle est reçue la tête d'un autre os.

ENCÆNIE, s. f. gr. Fête que les Juifs célébroient le 25 de leur neuviéme mois, en mémoire de la purification du Temple, par Judas Machabée, après qu'il eut été pillé par Antiochus Épiphanes. Ce mot signifie *chose nouvelle*.

ENCAFATRAHÉ, s. m. Bois de l'Isle de Madagascar, dont la couleur est verte, & qui a l'odeur de rose. On vante sa vertu, pour les maux de cœur, pour la simple application.

ENCAN, s. m. *Vendre à l'encan*, c'est vendre publiquement des meubles, ou d'autres biens. Les Loix accordent huit jours de terme, pour revendiquer.

ENCANTHIS, s. m. Mot grec, qui signifie l'enflure de la glandule lacrymale, au coin de l'œil.

ENCAPPÉ, adj. Terme de mer, qui se dit d'un vaisseau, lorsqu'il se trouve entre deux Caps.

ENCASTELÉ, adj. Terme de Manége. Un cheval *encastelé*, est celui dont la fourchette du pied n'a pas sa grandeur naturelle, parce qu'il a le talon trop étroit. Dans le même langage, on appelle *encastelure*, une douleur au pied de devant, qui fait quelquefois boîter un cheval, & qui est causée par le resserrement des deux côtés du talon.

ENCASTILLAGE, s. m. L'*Encastillage* d'un vaisseau, est ce qui paroît aux yeux, depuis la surface de l'eau, jusqu'au haut du bois.

ENCASTRER, v. act. Terme d'Art, qui se dit pour *enchasser*. On *encastre* une pierre dans une autre, par entaille, ou un crampon dans deux pierres, pour les joindre. On dit aussi *encastrement*.

ENCENS, s. m. lat. Gomme odoriférante, qu'on tire, par incision, d'un arbre de l'Arabie Heureuse, dont les feuilles ressemblent à celles du Poirier. L'*encens* mâle, qui s'appelle *Oliban*, est préféré à l'*encens* femelle. La *Manne d'encens* est une sorte de farine, qu'on ramasse des sacs où l'on a porté l'*encens*, & qui s'employé dans les onguens & les parfums. Les Médecins se servent de l'*encens*, en cataplasme avec des jaunes d'œufs, pour adoucir les grandes douleurs. On appelle *Encens* de Thuringe, une sorte de poix, qui se trouve en terre, & qu'on y croit recueillie par les Fourmis.

ENCEPHALES, s. m. Terme de Médecine. C'est un nom tiré du grec, qu'on donne aux vers de la tête. Ils se distinguent en quatre especes ; les *Encephales*, proprement dits, qui s'engendrent dans le cerveau ; les *Narinaires*, qui se forment au nez ; les *Auriculaires*, qui attaquent les oreilles ; & les *Dentaux*, qui se trouvent dans les dents.

ENCEPHALITE, s. f. g. Nom d'une pierre figurée, blanchâtre, & tirant sur le cerveau humain.

ENCHANTELER, v. act. Mettre, ou ranger, des tonneaux, ou du bois, dans un chantier.

ENCHAUSSÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit d'un écu taillé depuis le milieu d'un de ses côtés, vers la pointe du côté opposé. En termes de Jardinage, *enchausser un légume*, c'est le couvrir de paille, ou de fumier, soit pour le faire blanchir, soit pour le garantir de la gelée. Les Charrons *enchaussent une roue*, dans leur langage, lorsqu'ils y mettent des rayons.

ENCHEVAUCHURE, s. f. Terme d'Art, qui se dit des jonctions des parties, soit par feuillure, ou par recouvrement. On appelle *enchevauchure*, la position des ardoises, qui se couvrent les unes les autres.

ENCHEVETRURE, s. f. En termes de Charpentiers, ce sont les deux solives qui ferment une cheminée dans sa longueur, comme le *chevêtre* en termine la largeur. En termes de Manége, on appelle *enchevetrure*, la situation d'un cheval, qui voulant se gratter le col avec les pieds de derriere, se prend dans la longe du licou, & s'excorie quelquefois le pâturon. *Enchevêtré*, adj., se dit dans le même sens.

ENCHIFRENÉ, adj. Vieux mot, qui signifioit autrefois *barbouillé*, & qui s'est conservé, pour signifier l'état de celui qui a la tête chargée de pituite, & le passage des narines embarrassé pour la respiration. *Enchifrenement* est le substantif.

ENCHIRIDION, s. m. Mot formé du grec, qui signifie un petit Livre portatif, contenant des remarques estimables, ou une sorte d'*Agenda*.

ENCHISTÉ ou ENKYSTÉ, adj. gr. Terme de Médecine, qui se dit de ce qui est accompagné d'un Kyste, ou enfermé dans un Kyste. *Kyste* signifie pellicule, ou membrane. Des pierres *enkystées*, c'est-à-dire, renfermées dans quelque partie de la vessie.

ENCHYMOSE, s. f. gr. Nom que les Médecins donnent à l'effusion soudaine du sang, dans les vaisseaux cutanés : effet ordinaire de la joie, de la colere, de la pudeur, &c. C'est, par exemple, la rougeur qui monte au visage.

ENCLAVER, v. act. Terme d'Art. *Enclaver une pierre*, c'est la lier avec d'autres pierres, qui sont déjà placées. *Enclaver une solive*, c'est l'*encastrer*, ou la placer dans l'entaille d'une poutre. En termes de Blason, *enclavé* se dit d'un écu parti, lorsqu'une des portions entre dans l'autre. On appelle *enclave*, une portion de terrain, ou d'espace, qui s'avançant sur une autre, en diminue l'étendue.

ENCLOTIR, v. n. Terme de chasse. Faire *enclotir* un Lapin, c'est le faire entrer dans son terrier.

ENCLOTURE, s. f. Les Brodeurs donnent ce nom au bord qui regne autour d'un ouvrage de broderie.

ENCLOUER, v. act. En termes d'Artillerie, c'est enfoncer, avec force, un clou dans la lumiere d'un canon, pour empêcher qu'on ne puisse s'en servir.

ENCLUME, s. m. Outre sa signification commune, ce mot est le nom d'un petit os intérieur de l'oreille, qui étant frappé par un

autre os, nommé *marteau*, sert à l'ouie.

ENCOCHÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit d'une fléche posée sur un arc.

ENCOLLER, v. act. Terme de Doreur. *Encoller* le bois, c'est y appliquer une ou plusieurs couches de colle, avant que de le dorer.

ENCOLURE, s. f., formé de Col, qui signifie proprement une certaine proportion du col à la tête ; ce qu'on appelle même quelquefois une tête bien *encolée*. Mais il se prend, en général, pour apparence, forme extérieure de tout le corps. Une bonne, ou mauvaise *encolure*. On le dit particuliérement, en termes de Manége, pour signifier la partie du col d'un cheval, qui est terminée, ou bordée, par le haut du crin & par le dessous du gosier.

ENCOMIASTE, s. m. Mot tiré du grec, que plusieurs Ecrivains François ont employé, & qui signifie celui qui compose, qui écrit, ou qui prononce l'*éloge* de quelqu'un.

ENCOMMENCÉ, adj. Terme de Pratique, qui a la même signification que *commencé*.

ENCOQUER, v. act. Terme de mer, qui signifie faire passer, au long d'une vergue, une boucle de fer, pour l'y attacher. L'enfilement de la vergue, dans la boucle, s'appelle *encoqueure*.

ENCORBELLEMENT, s. m. Terme d'Architecture. C'est le nom qu'on donne aux saillies de pierre des ponts & des entablemens.

ENCORNAIL, s. m. Terme de marine. C'est le nom d'un trou pratiqué dans l'épaisseur du sommet d'un mât, pour servir à mettre un rouet de poulie.

ENCORNÉ, adj. Terme de manége, qui se dit d'un Javart venu sous la corne d'un cheval ; comme on appelle *Javart nerveux*, celui qui vient sur le nerf.

ENCOURIR, v. act. Mot dont la signification revient à celle d'obtenir, d'acquérir, mais en mauvaise part. *Encourir* la disgrace, ou la haine, de quelqu'un, *encourir* la honte de quelque chose, c'est s'y être exposé, avoir fait ce qui peut la mériter, & l'avoir obtenue. En termes de Palais, *Encourue*, s. f., se dit pour le courant d'une dette.

ENCRE, s. f. Liqueur noire, qui sert pour écrire. L'*encre* commune est composée de gomme, de vitriol & de noix de galle. L'*encre* qu'on employe pour imprimer, se fait avec de la térébenthine, du noir de fumée & de l'huile de noix, ou de lin. Ce qu'on appelle *Encre de la Chine*, est un bâton d'une pâte solide, que les Chinois composent de plusieurs ingrédiens, & qui se délaie avec de l'eau, pour les pastels.

ENCROUÉ, adj. Terme d'Eaux & Forêts. Un *arbre encroué*, est celui qui étant tombé sur un autre, soit par la force du vent, soit par la négligence de ceux qui l'abbattent, demeure embarrassé dans ses branches.

ENCROUTER. ENCROUTEMENT, *Voyez* INCRUSTATION.

ENCULASSER, v. act. Mot formé de *culasse*, qui signifie mettre la culasse au canon d'une arme à feu.

ENCUVER, v. act. Terme d'Art, qui se dit pour *mettre dans une cuve* ce qui doit y recevoir sa préparation. *Encuvement*, s. m., s'employe dans le même sens.

ENCYCLOPEDIE, s. f. Mot grec formé de deux mots, qui signifient *chaîne* & *cercle*. On l'employe pour exprimer le *Sçavoir universel*, ou l'enchaînement de toutes les Sciences réunies dans un même ouvrage, ou dans une même tête.

ENDECAGONE, s. m. grec.

Figure géométrique, qui a onze côtés & onze angles.

ENDECASSYLLABE, s. m. Nom d'une sorte de vers latins, qui est composé d'onze syllabes, suivant la signification de ce mot grec. C'est aussi la mesure de la plûpart des vers Italiens.

ENDEMIQUE, adj. gr. Ce qui est particulier au Peuple d'un certain Pays. Le *Plica* est une maladie *Endemique* de la Pologne ; le *Scorbut* en est une des Peuples du Nord ; la *Lepre* en étoit une du Peuple Juif, ou du moins de l'Egypte & de la Syrie. On dit aussi une erreur *endemique*, pour dire, *particuliere à une Nation.*

ENDENTÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des piéces de triangles alternées de divers émaux; ce qui forme des especes de dents. On appelle aussi *croix endentée*, celle qui ayant ses branches terminées en croix ancrée, porte une pointe entre les deux crochets.

ENDIVE, s. f. Espece de Chicorée, dont on distingue la sauvage & celle de jardin, & dont la semence est mise, avec celle de la Chicorée commune, au rang des quatre semences froides mineures.

ENDOSSEMENT, s. m. Tout ce qu'on écrit sur le dos de quelque Acte. *Endosser* est le verbe. En terme de Banque, on appelle *Endosseur*, celui qui endosse une Lettre de Change, c'est-à-dire, qui écrit son nom sur le dos, pour la rendre payable.

ENDRACHENDRACH, s. m. Arbre de l'Isle de Madagascar, dont le bois est jaune, & différe peu du bois de Sandal, pour l'odeur. Il est d'une dureté qui le rend presque inaltérable.

ENDUIT, s. m. lat. Nom général de diverses compositions qui se font en Peinture, en Maçonnerie, & dans d'autres Arts, pour les appliquer sur différens corps. Un *enduit* de plâtre sur un mur. Un *enduit* pour peindre à fresque.

ENEIDE, s. f. Poëme héroïque de Virgile, qui roule sur les Avantures d'Enée, Prince Troyen, & qui en tire son nom.

ENERGIE, s. f. Mot formé du grec, qui signifie *force*, *vertu pour agir*. Il ne se prend que dans le sens moral. Ainsi, l'on dit, *un discours énergique*, *l'énergie du discours*, ou de la prononciation.

ENERGIQUES, s. m. Hérétiques du seiziéme siécle, sortis des Calvinistes, qui rejettant la présence réelle, n'admettoient, dans l'Eucharistie, que l'énergie & la vertu de Jesus-Christ.

ENERGUMENE, s. m. Mot formé du grec, que les Théologiens employent pour signifier un *Possedé*, quelqu'un dont le diable a pris possession.

ENERVATION, s. f. lat. Sorte de supplice, en usage sous la premiere & la seconde Race de nos Rois. Il consistoit à appliquer le feu sur les jarrets & les genoux du coupable.

ENERVER, v. act. lat. En termes de manége, on *énerve* un cheval pour lui rendre la tête plus séche & plus menue ; c'est-à-dire, qu'on lui coupe deux tendons qu'il a au côté de la tête, quatre ou cinq pouces au-dessous des yeux.

ENFANS DE FRANCE, s. m. Princes & Princesses, Enfans du Roi qui occupe le Trône ; pour les distinguer de ceux & de celles des différentes branches de la Maison Royale, qui ne portent que le titre de Princes & de Princesses du sang.

ENFANS DE LANGUE. Nom qu'on donne, dans les échelles du Levant, à de jeunes François que le Roi entretient, au Levant, pour y apprendre les Langues Turque, Arabe, Grecque, & pour servir ensuite de Droguemans, ou d'Interprétes, à la Nation. Ce sont les Capucins François qui sont chargés de leur éducation,

à Constantinople, & à Smyrne.

ENFANS PERDUS, s. m. Soldats qui marchent, pour quelque entreprise extraordinaire, à la tête d'un corps de Troupes, commandé pour les soutenir. Ils étoient ordinairement tirés de plusieurs Compagnies. Mais ce sont aujourd'hui les Dragons, qui servent d'*Enfans perdus*.

ENFAITEAUX, s. m. Autrement *Faîtiere*. Tuiles en demi-canal, qui servent à couvrir le faîte d'une maison. On appelle *enfaitement*, une table de plomb, qui sert au même usage, lorsque la couverture est d'ardoise. *Enfaiter*, v. act., se dit dans ces deux sens.

ENFER, s. m. En termes de Chymie, c'est le nom d'un vaisseau de verre double, à long col, en forme d'entonnoir, pour être inséré dans un autre vaisseau. Il se nomme *enfer*, dit-on, parce qu'il ne sort rien de ce qui y est une fois entré.

ENFICELER, v. act. Terme de Chapelier, qui signifie serrer un chapeau avec une ficelle, pour le contenir dans sa forme.

ENFILER, v. act. En termes de Guerre, c'est battre, avec le canon, quelque lieu en ligne droite, pour le nettoyer. *Enfilade*, s. f., signifie, dans le même langage, une situation qui met un poste à découvert en ligne droite. En termes de Blason, *enfilé* se dit des piéces rondes, telles que les couronnes, les annelets, &c. lorsqu'elles sont passées dans des lances, des fasces, &c.

ENFLÉ. *Points enflés*. Ceux qui rejettent également la divisibilité de la matiere à l'infini, & les points indivisibles, ont inventé des points *enflés*, dont ils composent le continu. Ils ne leur donnent pas d'extension réelle, mais seulement une extension virtuelle, qui les rend équivalens à des points d'une extension réelle.

ENFLECHURES, s. f. Terme de mer, qui signifie une sorte d'échelles composées de petites cordes, le long des haubans, pour monter aux hunes & au sommet des mâts.

ENFONCER, v. act. En termes de Fauconnerie, on dit que l'oiseau *enfonce*, lorsqu'ayant fondu sur sa proie, il la pousse jusqu'à la remise. Les Tonneliers disent *enfoncer une futaille*, pour dire, *y mettre un fond*; & nomment *enfonçures*, toutes les piéces du fond. Les Potiers disent, *enfoncer un plat*, pour dire, *le faire plus creux*, ou *plus profond*.

ENFORMER, v. act. Terme d'Art. Les Chapeliers & les Bonnetiers disent *enformer un chapeau*, un *bonnet*, un *bas*, au-lieu de dire, le mettre dans la forme.

ENFOURCHEMENT, s. m. Terme d'Architecture, qui se dit des premieres retombées des angles de voutes d'arrête, dont les voussoirs sont à branches.

ENFOURCHURE, s. f. En termes de manége, on dit que pour se bien tenir à cheval, il faut s'y tenir assis droit sur l'*enfourchure*, & non sur les fesses, & avancer le corps le plus qu'il est possible vers le pommeau de la selle, sans cependant plier le dos, &c. En termes de chasse, *enfourchure* se dit de la tête d'un Cerf, lorsque l'extrêmité du bois se termine en deux pointes, qui ont l'apparence d'une fourche.

ENGAGÉS, s. m. Nom qu'on donne à ceux qui voulant faire le voyage des Indes, s'engagent à servir, pendant un certain nombre d'années, le Marchand, ou le Maître, qui se charge de leur entretien. La durée de cet engagement n'est que de trois ans parmi les François; ce qui a fait nommer aussi ces *Engagés*, les Trente-six mois. Le service est de sept ans chez les Hollandois, & de cinq

ans chez les Anglois.

ENGAGEMENT, s. m. En termes d'Escrime, on appelle *engagement*, une attaque composée, qui se fait en gagnant le foible de l'épée adversaire, pour se rendre maître de la ligne droite. Il y a différentes sortes d'*engagemens*, qui s'appliquent aux différentes sortes de parades. En termes de Guerre, *engagement* se dit d'une action générale, ou particuliere.

ENGAGISTE, s. m. On donne ce nom à ceux qui obtiennent, à certaines conditions, la possession de quelque partie du domaine, pour un certain nombre d'années.

ENGALLER, v. act. Terme de Teinture. C'est préparer une étoffe avec la noix de galle & d'autres ingrédiens. L'*engallage* est l'action d'*engaller*.

ENGARANT, s. m. Terme de mer, qui se dit d'une corde chargée, ou tendue, qu'on retient pour arrêter la force de la charge.

ENGASTRILOQUE ou ENGASTRONIME, s. m. gr. Nom qu'on donne à ceux qui parlent du ventre, c'est-à-dire, qui ont l'art de former, dans l'estomac, des paroles qui semblent venir de loin. On les appelle aussi *Ventriloques*, nom formé du latin.

ENGENCE, ou ENGEANCE, s. f. Vieux mot, qui signifie proprement Race, ou semence, origine; mais qui n'est plus guéres en usage que pour marquer du mépris. On dit, une mauvaise, une vile *engence*. *Boileau* a dit, sans épithete, l'*Engence* des Médisans.

ENGIN, s. m. Mot formé du latin, qui s'applique à toutes sortes de machines composées, surtout à celles qui servent à lever, ou à tirer, des fardeaux. Les *engins* de Guerre, sont les machines qu'on employe pour battre, ou défendre, les Places.

ENGLANTÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit de l'écu, lorsqu'il est chargé d'un chêne, dont le gland est d'un émail différent.

ENGORGER, v. act. Terme d'Art. On dit *engorger un tuyau*, pour dire les remplir, *Un tuyau engorgé*. Les Médecins disent que certains vaisseaux du corps s'engorgent, c'est-à-dire, qu'ils se remplissent d'humeurs. Un cheval qui a les *jambes engorgées*; c'est-à-dire aussi, remplies d'humeurs malignes.

ENGOULÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des piéces dont les extrêmités entrent dans la gueule de quelque animal.

ENGRAINER UNE BARQUE. Terme de commerce, ou de voiture d'eau, qui se dit lorsque n'étant pas pressé de faire partir des marchandises, on fait marché de bonne heure, pour les mettre dans une Barque, qui ne doit pas partir si-tôt, & l'on obtient ainsi meilleure composition que si l'on attendoit jusqu'au tems de son départ.

ENGRAISSEMENT, s. m. *Joindre du bois par engraissement*, c'est, en terme de Charpenterie, l'assembler à force & de maniere qu'il n'y reste aucun vuide. Dans le même langage, *engraisser l'arrête* d'une piéce de bois, signifie l'élargir en diminuant sa pointe.

ENGRAVÉ, adj., qui se dit d'un Bateau engagé dans la sable d'une riviere. Les uns le font venir de *gravier*, les autres de *grave*, *pesant*.

ENGRELLÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des piéces honorables, lorsqu'elles sont bordées de petites dents un peu arrondies par les côtés. Ces dents s'apellent *engrellure*.

ENGRENER, v. act. Terme d'Art. Les Horlogers & autres Machinistes disent *engrener*, pour, *faire entrer* les dents d'une roue dans son pignon, ou dans d'autres dents. En Mer, *engrener la*

pompe, c'est y attirer tout ce qui reste d'eau au fond du vaisseau.

ENGRUMELÉ, adj. Mis en *grumeaux*. Du sang *engrumelé*. Le lait, le sang, s'*engrumelle*.

ENGRY, s. m. Nom d'une espece de Tigres d'Afrique, qui attaquent les Negres, & qui respectent les Blancs. Les poils de leur moustache passent pour un poison des plus subtils.

ENGUAMBA, s. m. Arbre de l'Amérique, qui croît particuliérement dans la Province de *Mechoacan*, dont les fleurs pendent en bouquets de couleur verdâtre, & qui porte un fruit dont l'huile est excellent pour les plaies.

ENGUENILLÉ, adj. Revêtu de *guenilles*; idée différente de celle de *déguenillé*, qui signifie, tombant en *guenilles*, & qui se dit ordinairement de l'habit même.

ENGUICHÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des trompes & autres instrumens de même espece, dont l'embouchure est d'un émail différent. *Enguichure*, s. f., est le nom des cordons qui servent à porter un cor de chasse.

ENGYSCOPE, s. m. Nom grec d'un instrument d'optique, qui grossit les objets, mais en les regardant de fort près.

ENHARMONIQUE, adj. gr. Terme de Musique. Le genre *enharmochique* est un des trois genres de Musique. *Voyez* MUSIQUE.

ENHAUT, adv. Terme en usage, pour signifier la Cour, le Conseil, & d'autres autorités supérieures. Le sens en est déterminé par le sujet qu'on traite. Un ordre d'*enhaut*. Avoir du crédit *enhaut*, &c.

ENHENDÉ, adj. Terme de Blason, tiré de l'Espagnol. Une *croix enhandée*, est celle dont le pied est *refendu*, suivant la signification Espagnole de ce mot. On la nomme aussi *croix à refente*.

ENHYDRE, s. f. gr. Nom d'une Pierre ferrugineuse, du genre des Pierres d'Aigle, de forme ronde, & de couleur blanchâtre, mais creuse & *remplie d'eau*. Elle paroît quelquefois suer.

ENJABLER, v. act. *Enjabler* une cuve, ou un tonneau, c'est mettre les fonds dans leurs *jables*.

ENJALLER, v. act. Terme de Mer. *Enjaller l'ancre*, c'est y joindre deux piéces de bois, qui s'appellent *Jas*, pour faire tomber la pointe au fond, en contrebalançant le poids du fer.

ENJAMBÉE, s. f. Pas le plus grand qu'on puisse faire en étendant les jambes. On l'emploie quelquefois comme *nom de mesure*. En termes de Poësie, on dit d'un vers qu'il *enjambe*, pour dire qu'il n'a pas un sens fini, & que son sens ne se termine que dans le vers suivant.

ENIGME, s. f. Mot grec, qui signifie une chose obscure, dont le sens est difficile à pénétrer. *Enigmatique*, signifie *obscur, d'un sens douteux*. On fait des *énigmes* en prose & en vers; c'est-à-dire, de petites piéces, où ce qu'on propose à trouver est enveloppé dans l'obscurité des expressions & des figures.

ENKISTÉ. *Voyez* ENCHISTÉ.

ENLAÇURE, s. f. Terme de Charpenterie. Faire une *enlaçure*, c'est percer les mortoises & les tenons, pour tenir l'assemblage ferme, en y passant une cheville.

ENLARME, s. f. Terme de Pêche & d'Oiselerie. On appelle *Enlarme*, une préparation des filets, qui rend les mailles plus propres à l'usage qu'on se propose. Les Pêcheurs y entrelassent de petites verges auxquelles ils donnent ce nom.

ENLIER, s. m. Terme de Maçonnerie, qui signifie joindre ensemble des pierres & des briques, dans la construction d'un mur, en pesant les unes sur leur longueur

& les autres ſur leur largeur.

ENLIGNER, v. act. Terme de plusieurs Arts. Les Charpentiers enlignent des piéces de bois avec la regle & le cordeau, c'eſt-à-dire, qu'ils le mettent ſur une même ligne. Les Libraires appellent un Livre bien *enligné*, celui dont la reliure eſt ſi bonne, qu'en l'ouvrant, les lignes des deux pages ſe correſpondent parfaitement.

ENLUMINURE, ſ. f. Art d'Enluminer. *Enluminure* ſe dit auſſi d'une eſtampe *enluminée*. *Enluminer*, v. act., c'eſt ajoûter, avec le pinçeau, des couleurs vives ſur une eſtampe, qui lui donnent l'éclat de la Peinture. On ne donnoit autrefois le nom d'*Enluminure*, qu'aux peinture dont on ornoit les Manuſcrits.

ENNEADECATERIDE, adj. Terme chronologique, compoſé de deux mots grecs qui ſignifient *dix-neuf*, pour exprimer le Cycle lunaire, qui eſt une révolution de dix-neuf années Solaires, après leſquelles le Soleil & la Lune recommencent leurs mouvemens, & les nouvelles Lunes arrivent les mêmes mois, & les mêmes jours.

ENNEAGONE, ſ. m. Terme grec de Géometrie, qui eſt le nom d'une figure de neuf côtés & & de neuf angles.

ENNOIE, ſ. f. Serpent à deux têtes, nommé auſſi *Amphisbene*. Ces deux têtes ſont aux extrêmités de l'animal, & leurs morſures ſont dangereuſes, ſans être mortelles.

ENNUSURE. Terme de Plombier. C'eſt le nom d'un morceau de plomb, en forme de baſque, qui eſt ſous le bourſeau d'un comble.

ENONCIATION, ſ. f. lat. Action d'énoncer, c'eſt-à-dire, d'exprimer quelque choſe dans le langage, ou dans un acte. *Enonciatif*, adj., ſe dit de ce qui énonce, de ce qui exprime une choſe, ou qui en fait mention.

ENOPTROMANCIE, ſ. f. gr. Nom d'une ſorte de Divination, qui ſe faiſoit par le moyen d'un Miroir. Les Magiciens de Theſſalie écrivoient, avec du ſang, leurs réponſes ſur un Miroir, & les faiſoient lire ſur un autre corps par réflexion. D'autres diſent qu'elles les faiſoient lire dans la Lune; c'eſt-à-dire, que le Miroir, adroitement placé, repréſentoit la Lune.

ENORCHITE, ſ. f. gr. Pierre figurée, qui eſt une eſpece de *Geode*, ou d'*Ætite*, de forme ronde & polie, qui renferme une autre Pierre ronde, à laquelle on trouve de la reſſemblance avec les *Teſticules*; ce que ſon nom ſignifie. Elle en change, ſuivant le nombre de ces Pierres intérieures; c'eſt-à-dire, qu'elle ſe nomme *Orchite*, lorſqu'elle n'en a qu'une, *Diorchique*, lorſqu'elle en a deux, & *Triorchique*, lorſqu'elle en a trois.

ENORME, adj. Mot formé du latin, qui ſignifie proprement irrégulier, mais dont l'idée s'eſt étendue juſqu'à lui faire ſignifier *monſtrueux, odieux par l'excès*. C'eſt dans ce ſens qu'on dit *un crime énorme*, *énormité d'un crime*.

ENQUERRÉ, adj. Terme de Blaſon, qui vient du vieux mot *Enquerre*, pour *enquerir*. On appelle *armes enquerrées*, celles qui ont quelque ſingularité dont il faut demander l'explication.

ENQUESTE, ſ. f. Terme de Palais, qui ſignifie *information*, ou *preuve*, ordonnée en Juſtice. Les Chambres des Enquêtes ont été établies, dans les Parlemens, pour juger les Procés par écrit, qui ont été appointés en premiere iſtance. *Enquêteur*, ſ. m., eſt un nom d'office que prennent les Commiſſaires du Châtelet. *Examinateurs* & *Enqueteurs*.

ENQUISTÉ. *V*. ENCHISTÉ.

ENRAIER, v. act. En termes de Charon, *Enraier* une roue, c'eſt

mettre les rais dans leurs mortoises. En termes de Laboureur, *enraïer* est neutre & signifie faire le premier sillon, en commeçant à labourer. Il est neutre aussi en termes de Voituriers, pour signifier, *arrêter le mouvement* de la roue, en descendant une montagne trop roide, *empêcher que la roue ne tourne*, afin qu'il y ait moins de danger pour la voiture; ce qui se fait avec une chaîne, ou des cordes. *Enraïeure* est un terme de Charpenterie, qui signifie les entraits des fermes d'assemblage. Il y en a de rondes & de quarrées.

ENRASER ou ARRASER, v. act. Terme de Menuiserie, qui signifie placer des piéces égales en hauteur. Un panneau *enrasé*, ou *arrasé*, est celui qui est égal en grosseur à l'assemblage.

ENREGIMENTER, v. act. Terme militaire. *Enregimenter* des Compagnies séparées, des Milices, des Compagnies franches, c'est en former des Régimens.

ENRUULEMENT, s. m. Terme d'Architecture & de Jardinage. Les Architectes nomment *enroulement* ce qui est contourné en spirale. Les Jardininiers appellent *enroulement de parterre*, les platebandes contournées aussi en spirale.

ENSADE, s. m. Arbre de la basse Ethiopie, dont les rameaux se courbant jusqu'à terre, y prennent racine, & poussent d'autres troncs, dont il se forme aussi des forêts entieres. L'*Ensade* est une espece de Figuier, qui porte son fruit. On fait des étoffes de son écorce. Il croît aussi dans plusieurs parties des Indes orientales.

ENSAISINER, v. act. Terme de Palais, qui signifie mettre quelqu'un en possession de quelque chose. *Ensaisinement* est le substantif, & se dit pour prise de possession.

ENSANGLANTÉ, adj. En termes do Blason, ce mot se dit des Animaux représentés avec des marques de sang; tels que le Pelican, &c.

ENSEIGNE, s. m. Titre d'un Officier subalterne dans plusieurs corps de troupes. L'*Enseigne* est celui qui porte le drapeau. *Enseigne* aux Gardes; *Enseigne* des Mousquetaires. En termes de Mer, on appelle *Enseigne de pouppe*, le Pavillon qui se met sur la pouppe; blanc aux Vaisseaux de Guerre; bleu aux Vaisseau Marchands, avec une croix blanche. *Enseigne* signifie, en termes de Manufacture, une certaine mesure de drap, qui revient à trois aunes de France. Une piéce de quinze *Enseignes*, c'est-à-dire, de quarante-cinq aunes.

ENSELLÉ, adj. Terme de Manége, qui se dit d'un cheval dont l'épine du dos est basse; ce qui le rend difficile a seller.

ENSEMBLE, adv. En termes de Manége, on dit qu'*un cheval est bien ensemble*, lorsque le mouvement de ses pieds & des hanches est aisé dans sa marche. Mettre un cheval bien *ensemble*, c'est le mettre sur ses hanches. *Ensemble* devient quelquefois substantif, pour signifier les relations naturelles de toutes les parties d'un tout. On dit aussi l'*ensemble* d'un Edifice, d'un ouvrage d'Architecture.

ENSEUILLEMENT, s. m. Terme d'Architecture, qui signifie une certaine hauteur dans l'appui d'une fenêtre. On dit, elle a tant de pieds d'*Enseuillement*.

ENSIMER, v. act. Terme de Manufacture, d'origine incertaine, qui signifie humecter avec les mains, d'huile, ou de graisse, une piéce d'étoffe, pour la pouvoir tondre plus facilement. Cette manœuvre est défendue, parce qu'elle fait perdre de leur qualité aux étoffes.

ENSOUPLE, s. f. Terme de Tisserand & de Brodeur. L'*Ensouple* des Tisserands est un rouleau de bois sur lequel ils montent la chaîne, pour faire de la toile. Ils appellent *Ensoupleau*, un rouleau opposé, sur lequel ils roulent la toile, à mesure qu'elle se fait. L'*Ensouple* des *Brodeurs* est une machine composée de lattes, qui traverses des colomnes de bois, sur laquelle ils travaillent Les *Ferandiniers* appellent *Ensuble*, un rouleau de bois autour duquel ils tournent leur ouvrage.

ENTABLEMENT, s. m. Terme dArchitecture. C'est le dernier rang de pierre, sur lequel porte le toît d'un bâtiment. Dans les ordres d'Architecture, l'*entablement* comprend l'architrave, la corniche, & la frise.

ENTABLER, v. n. Terme de Manége. Un *cheval s'entable*, lorsqu'en maniant sur les voltes, le mouvement de sa croupe devance celui de ses épaules.

ENTAILLE, s. f. Terme d'Art, qui signifie une ouverture qu'on fait dans un corps, pour y faire entrer quelque partie d'un autre corps Les *Entailles* se font, ou quarrément, ou en adent, ou à queue d'aronde. L'*Entaille* à limer les scies est une piéce de bois fendu, dans laquelle on fait entrer la scie, pour en limer les dents.

ENTALINGUER, v. act. Terme de Mer. *Entalinguer* un cable, c'est l'amarrer à l'arganeau d'une ancre.

ENTALIUM, s. m. Nom d'un coquillage des Indes Orientales, qui ressemble au Dentalium, excepté qu'il est plus gros, plus long, & que ses canelures sont plus profondes, & la plûpart vertes.

ENTAMER, v. act. En termes de Manége, on dit d'un cheval qui commence à galoper, qu'*il entame le chemin*.

ENTELECHIE, s. f. gr. Terme dont les anciens Philosophes se servoient, pour exprimer toutes les perfections naturelles de l'Ame.

ENTENDEMENT, s. m. En termes de Philosophie, c'est une des facultés naturelles de l'ame, par laquelle elle conçoit & raisonne. On distingue l'*entendement*, *la volonté*, & *la mémoire*.

ENTER, v. act. Terme de Jardinage. C'est le nom d'une opération qui sert à faire un seul arbre de deux, ou de plusieurs, pour en former un plus beau, ou pour lui faire produire de meilleurs fruits. Elle consiste à couper horizontalement le sauvageon, à le fendre un peu, & à fourrer, dans l'incision, une ou plusieurs entes, ou greffes, c'est-à-dire, un ou plusieurs rejettons de quelqu'autre arbre. Il y a néanmoins différentes manieres d'enter, qui dépendent de l'endroit du sauvageon, où l'on insere l'ente. On *ente en mouelle*, *en couronne*, *en flute*, *en tuïau*, &c. En termes de Charpenterie, *enter* signifie joindre, ou assembler, deux piéces de bois de même grosseur. En termes de Fauconnerie, *enter* signifie racommoder une penne de l'oiseau, froissée, ou rompue, soit par la jonction d'une penne gardée, soit à l'aiguille, ou au tuïau.

ENTERINER, v. act. Terme de Palais, qui signifie *vérifier*, rendre entier & parfait, par les formalités établies. *Entérinement* est le substantif.

ENTEROCELE, s. f. Terme grec de Médecine. C'est une rupture du Peritoine, & une descente de boïaux, qui s'appelle autrement *Hernie du scrotum*. Elle vient ordinairement de quelque violent effort.

ENTEROLOGIE, s. f. Mot composé du grec, qui signifie *dis-*

cours, ou *traité sur les intestins*.

ENTEROMPHALE, f. f. gr. Espece de rupture, qui se fait par le nombril, lorsqu'il s'y ouvre une sortie, pour les boïaux.

ENTES, f. f. Nom de certaines peaux remplies de paille, ou de foin, qu'on met, en forme d'Oiseau, sur un picquet, pour attirer les vrais Oiseaux, par cette fausse imitation.

ENTHOUSIASME, f. m. Mot emprunté du grec, qui signifie fureur fanatique. On le prend pour une chaleur d'imagination, sur-tout lorsqu'il est question de poësie. L'*enthousiasme poëtique*. *Enthousiasmé*, se dit quelquefois pour ravi, transporté, d'admiration, ou d'amour. *Enthousiaste*, adj., ne se prend pas dans un sens si favorable. Il se dit ordinairement de celui qu'une imagination déréglée rend capable de quelques excès, sur-tout en matiere de Religion & de Philosophie. Dans le quattiéme siécle, on donna le nom d'*Enthousiastes* aux Hérétiques Massaliens, parce qu'ils étoient comme possédés du démon.

ENTHYMENE, f. m. gr. Terme de Logique. L'*Enthymene* est un argument, qui ne consiste qu'en deux propositions, l'antécédent & le conséquent. C'est la plus courte maniere de raisonner, & celle que l'esprit suit naturellement sans faire attention à la forme.

ENTICHÉ, adj. Mot corrompu de l'Italien, pour signifier un peu imbu, prévenu, d'une opinion, d'une Doctrine, à demi corrompu, ou séduit. Il ne se prend guères qu'en mauvaise part. *Entiché* d'héréfie.

ENTIENGIE, f. m. gr. Oiseau d'Afrique, sur-tout au Royaume de Congo, qui se tient toujours sur les arbres, parce qu'on prétend qu'il ne peut toucher la terre, sans mourir. On ajoute qu'il est toujours accompagné de plusieurs petits Oiseaux noirs, qui lui servent comme de gardes. Sa peau est mouchetée, & passe pour un ornement précieux dans le Païs.

ENTIER, adj. On dit qu'un cheval est *entier*, lorsqu'il n'a point été coupé. En termes de Manége, on dit aussi qu'il est *entier*, pour dire, qu'*il est rétif*. Dans le même langage, on dit d'un mors, qui ne plie point dans la liberté de la langue, qu'*il tient de l'entier*.

ENTITÉ, f. f. lat. Terme de Philosophie. On appelle *Entité*, l'*Etre* considéré physiquement, c'est-à-dire, l'essence actuelle, ou l'existence d'un *Etre*.

ENTOILER, v. act. Garnir de toile quelque chose de plus leger, ou de plus fin, pour le soutenir, le garantir d'accident. *Entoiler* une Carte, une Estampe, c'est la coller sur de la toile.

ENTOISER, v. act. Terme de Maçon. *Entoiser* des moëllons & d'autres matériaux, c'est les arranger quarrément, pour en mesurer le contenu avec la toise, ou le pied.

ENTONNOIR, f. m. En termes de Botanique, c'est le nom qu'on donne à la figure & au calice de certaines fleurs. L'*Entonnoir* d'une mine est le trou qu'elle laisse après avoir joué. On appelle aussi *entonnoir*, en termes de Médecine, le conduit placé au-dessous du troisiéme ventricule du cerveau. Il sert à le purger de ses humeurs superflues.

ENTORSE, f. f. Dans le sens figuré, donner une *entorse* à quelque passage d'un Livre, aux Opinions, aux actions de quelqu'un, c'est les expliquer à contre-sens, ou dans un sens détourné, qui ne les représente pas fidélement.

ENTOURNURE, f. f. Terme de Tailleur d'habits. C'est une sorte d'échancrue, ou de tour, que le Tailleur donne aux manches.

ENTRACTE, s. m. Terme de Poésie, qui se dit de ce qui se passe entre les Actes d'une Piéce de Théâtre. C'est ce qui se nomme aussi *Intermede*.

ENTRAILLES, s. f. *Avoir des entrailles*. Expression figurée, qui signifie, avoir le cœur sensible, sentir vivement ce qui est capable de toucher le cœur; & par extension de figure, prendre le vrai ton, l'air naturel d'une passion. On dit d'un Acteur de Théâtre, qu'il n'a point *d'entrailles*, lorsqu'il récite, ou qu'il déclame, sans goût, sans intelligence, &c., lorsqu'il n'a point l'art de toucher. Un homme dur, impitoyable, est un homme sans *entrailles*.

ENTRAIT, s. m. Terme de Charpenterie. C'est le nom d'une piéce de bois, qui sert à lier deux parties opposées dans la charpente d'un bâtiment. Le *grand entrait* est le premier d'un haut comble, & le *petit entrait* celui de dessus.

ENTRAPETÉ, adj. Terme de Maçonnerie. On appelle un *Pignon entrapeté*, tout bout de mur à la tête d'un comble, dont le profil est à quatre ou cinq pans, au lieu d'être triangulaire.

ENTRAVAILLÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit d'un Oiseau éploïé, lorsqu'il a quelque pieu passé entre les pieds, ou les aîles.

ENTRAVE, s. f. Ce mot, qui signifie chaîne, ou lien, ne s'employe guères, en ce sens, que dans la Poësie, ou pour signifier une corde qu'on attache aux deux pieds de devant d'un cheval, lorsqu'on ne veut pas qu'il s'éloigne. L'*Entravon* est une petite piéce de cuir dont on lui entoure le paturon, afin qu'il ne soit pas blessé de l'*entrave*.

ENTREBAS, s. m. Eloignement trop grand, ou distance inégale des fils de la chaine d'une étoffe. C'est un défaut de la fabrique, qui se nomme aussi *clairvoie*.

ENTRECHAT, s. m. Mot corrompu de l'Italien, qui signifie une sorte de saut figuré, qu'on nomme autrement *Capriole croisée*. On distingue l'*Entrechat* en avant, l'*Entrechat* en tournant, & l'*Entrechat* de côté.

ENTRE-COLOMNE ou ENTRE-COLOMNEMENT. Terme d'Architecture, qui signifie l'intervalle qu'on laisse d'une colomne à l'autre.

ENTRECOUPE, s. f. Terme d'Architecture. C'est l'espace, ou le vuide, qui reste entre deux voutes sphériques, depuis l'*extrados* jusqu'à la douelle. On appelle aussi *Entrecoupe*, un dégagement que deux Pans coupés font vis-à-vis l'un de l'autre dans un carrefour étroit, ou dans une porte cochere, afin que les voitures y puissent tourner.

ENTRÉES, s. f. Les grandes, les petites *Entrées*. Terme de la Cour, qui se dit du Privilége, attaché à certains rangs & à certaines charges, d'entrer à certaines heures dans la Chambre du Roi. Cette charge donne toutes les *entrées*.

ENTREFAITES, s. f. Vieux mot, qui signifie circonstances présentes, & qui s'est conservé en forme d'adverbe. *Sur ces entrefaites*, c'est-à-dire, pendant que cela se passoit. La *Fontaine* a dit, au singulier, sur l'*entrefaite*.

ENTREGENT, s. m. Vieux mot, qui ne s'est conservé que dans le discours familier, pour signifier une maniere civile de s'introduire, ou de l'adresse à se lier, à se faire gouter, &c.

ENTRELAS, s. m. Cordons entrelassés, pour faire quelques nœuds. En Architecture, les *Entrelas* sont des ornemens de fleurons & de listels liés ensemble & croisés. Les *Entrelas d'appui* sont

d'autres ornemens de Sculpture, à jour, qui tiennent quelquefois lieu de balustres & de rampes d'escalier. Les Serruriers ont aussi leurs *Entrelas*, dans les grilles & d'autres ouvrages de fer. *Entrelassé*, se dit, en termes de Blason, des piéces passées l'une dans l'autre, telles que des anneaux, des croissans, &c.

ENTREMETTRE. S'entremettre de quelque chose est en usage pour *s'en mêler*, y prendre part, de paroles, ou d'actions. *S'entremettre* d'une réconciliation.

ENTREMISE, s. f. Terme de mer, qui est le nom de certaines petites piéces de bois, qu'on place entre deux autres, pour les renforcer & les affermir.

ENTR'OUVERT, adj. Terme de manége. On dit d'un cheval qu'il est *entr'ouvert*, lorsqu'il s'est déjoint l'épaule par une chute, ou par quelque effort.

ENTREPARLER. *S'entreparler*. Action de deux, ou de plusieurs personnes, qui se parlent mutuellement. Ce verbe ne s'employe jamais qu'avec le pronom personnel, comme s'entrequereller, s'entremettre, s'entresecourir, & d'autres verbes qui se nomment *réciproques*.

ENTREPAS, s. m. Marche d'un cheval, qui tient de l'amble, sans tenir du pas, ni du trot.

ENTREPOT, s. m. On appelle *Entrepôt*, ou lieu d'*Entrepôt*, surtout en termes de commerce, tout lieu où l'on s'est établi le droit de déposer des marchandises, ou d'autres choses, pour les reprendre, ou pour les faire transporter ailleurs, suivant sa volonté.

ENTREPRENEUR, s. m. Celui qui se charge de faire quelque ouvrage, sur-tout en matiere d'édifice, & qui convient d'un prix sur lequel on suppose qu'il gagne quelque chose. Les Architectes font souvent le métier d'*Entrepreneur*.

ENTRETAILLE, s. f. Terme de Danse. C'est le nom d'un Pas, qui se fait en jettant un pied à la place de l'autre.

ENTRETENU, adj. Terme de Blason, qui se dit des clés, & d'autres choses de même nature, liées ensemble par leurs anueaux.

ENTRETOISE, s. f. Terme de Charpenterie. C'est une piéce de bois qui se met entre d'autres, pour les soutenir. L'*entretoise* croisée est un assemblage en forme de sautoir.

ENTREVOUX, s. m. Terme de Maçonerie. On donne ce nom à l'intervalle d'une solive à l'autre, dans un plancher, & aux espaces garnies de plâtre, qui sont entre les poteaux d'une cloison.

ENTURES, s. f. Petites piéces de bois, qui en traversent une grosse, pour former des échellons des deux côtés, comme dans les échelles des Carriers.

ENVAHIR, v. act. lat. Vieux mot, qui est encore en usage, pour signifier, *saisir*, *prendre*, *ravir*. *Invasion* est le substantif.

ENVELIOTER, v. act. Terme de Faucheur. *Envelioter* du foin, c'est le rassembler & le mettre par tas.

ENVELOPPE, s. f. L'*Enveloppe d'une Lettre*, *d'un Pacquet*. On dit fort bien, écrire sous l'*enveloppe* de quelqu'un, pour, mettre sous l'*adresse* de quelqu'un, des Lettres qui sont pour un autre. En termes de Fortification, l'*Enveloppe* est une petite élévation de terre, en forme de simple parapet, ou bordée d'un parapet, qui sert à couvrir les endroits foibles d'une Place, avec de simples lignes.

ENVERGUER, v. act. Terme de marine, qui signifie attacher les voiles aux antennes. On appelle *Envergure*, l'arrangement des voiles, dans leur largeur, sur les mâts.

ENVIE, s. f. Terme vulgaire, pour exprimer certains desirs ar-

dens que les Femmes conçoivent quelquefois pendant leur grossesse. On donne le même nom à certaines marques, ou taches, que les enfans apportent en naissant, & qui ressemblent, dit-on, aux objets que la Mere a desirés, sont ordinairement imprimées, sur l'enfant, dans l'endroit où elle s'est touchée pendant son *envie:* Il faudroit supposer que les idées & les desirs de la Mere pussent agir sur les fibres cutanés du Fœtus. Quantité d'habiles Physiciens regardent ces marques comme un simple effet du hazard.

ENVILASSE, s. f. Nom d'une sorte d'ébene, qui a peu de nœuds, & qui se trouve dans l'Isle de Madagascar.

ENVOERY, s. m. Animal quadrupede du Royaume de Congo. Il a deux cornes & beaucoup de ressemblance avec le Cerf.

ENVOILER, v. n. Terme de Serruriers, qui signifie *se courber*, & qui se dit du fer, à la trempe. Il s'*envoile*, c'est-à-dire, qu'il gauchit, & qu'il se courbe.

EOLIPILE, s. f. gr. Instrument hydraulique, qui consiste dans une boule creuse de métal, avec un col & un fort petit trou. On la chauffe, on la met dans l'eau, dont elle se remplit d'elle-même aux environs de deux tiers; & si on la rapproche du feu dans cet état, elle exhale un vent d'une impétuosité surprenante. On s'en sert pour chasser la fumée des foyers. *Descartes* a cru trouver, dans ce Phénomene, l'explication de l'origine des vents.

EPACTE, s. f. gr. Terme de Chronologie, qui signifie l'addition d'onze jours, que l'année Solaire contient de plus que l'année Lunaire. Ces onze jours, en faisant trente-trois au bout de trois ans, on en fait alors un treiziéme mois de trente jours, ce qui s'appelle *Intercalation*; & comme les trois jours qui restent en font trente-six au bout de trois autres années, avec les trois fois onze, on intercale encore, & il reste alors six jours de différence entre le Soleil & la Lune. Ainsi, pour avoir l'*Epacte*, on ajoûte, tous les ans, onze jours, & l'on retranche le nombre de trente lorsqu'il se trouve. Quand l'*Epacte* a été dix-neuf, & que par conséquent ajoûtant onze, pour l'année suivante, elle devroit être trente, elle est *; c'est-à-dire, qu'il n'y en a point cette année là, & qu'elle est marquée par un Asterisque. La nouvelle Lune tombe alors au premier Janvier.

EPANORTHOSE, s. f. grec. Nom d'une Figure de Rhétorique, par laquelle on feint de rétracter ce qu'on avoit dit, comme trop foible pour ce qu'on veut exprimer, & l'on tâche d'ajoûter quelque chose de plus fort.

EPAGNEUL, s. m. Nom d'une race de chiens de chasse, de médiocre grandeur, qui sont bons pour la Perdrix, la Caille, &c. Comme les meilleurs viennent d'Espagne, il paroît que leur nom est une corruption du lieu de leur origine.

EPARER, v. n. Terme de manége, qui se dit d'un cheval, lorsqu'il détache des ruades. *Ce cheval s'épare.*

EPARGNE, s. f. Outre la signification commune, ce mot, en langage de Gravure, signifie une maniere de graver, qui s'appelle *Taille d'épargne.* On taille en épargne lorsque les traits, qui doivent paroître, sont ceux qu'on laisse en relief; au-lieu que dans la taille-douce les traits, qui doivent paroître, son gravés & enfoncés. *Epargner*, devient terme de Peinture, lorsqu'il signifie qu'il ne faut rien coucher sur certaines parties d'un tableau. On dit, *il faut coucher telle partie, & épargner telle autre.*

autre: En termes de Menuiserie, *épargner* se prend pour *former une seconde figure*, en même-tems qu'on pousse celle qu'on s'est proposée. Ainsi, le Menuisier, qui pousse un quart de rond, *épargne* un filet, s'il forme en même-tems un filet près du quart de rond.

EPARVIN, f. m. Nom d'une maladie des chevaux, qui leur vient au jarret. On distingue l'*Eparvin sec* & l'*Eparvin de bœuf*; le premier, qui est un engourdissement du jarret, causé par des humeurs épaisses; le second, qui est une tumeur causée par des humeurs froides, & qui vient quelquefois de la dureté d'un os.

EPARS, f. m. En termes de mer, c'est le nom qu'on donne au bâton du Pavillon.

EPAVE, f. f. Terme de Palais, qui signifie une chose perdue & non reclamée, dont la propriété appartient au Seigneur Haut-Justicier. Ainsi, les bêtes perdues se nomment *Epaves*.

EPAUFRURE, f. f. Terme de Paveur, qui signifie un éclat de pierre emporté, mal-à-propos, par un coup de travers.

EPAULARD, f. m. Nom d'un grand poisson de mer, beaucoup plus gros que le Dauphin, mais de la même forme. Il s'en trouve qui pesent jusqu'à mille livres. On le prétend ennemi de la Baleine.

EPAULE, f. f. Membre du corps animal, qui se joint au bras, dans l'Homme, & à la jambe de devant, dans les Bêtes. Ce mot a divers acceptions dans les Arts. L'*épaule* de mouton est une grande coignée de Charpenterie. Les *épaules d'un vaisseau* sont, en langage de mer, les parties du bordage entre l'éperon & les haubans de misaine. En termes de manége, un cheval qui ne s'assied point sur les hanches, & qui ne plie pas les jarrets, s'*abandonne trop sur les épaules*. En termes de Guerre l'*épaule d'un bastion*, est un terrain qui est à l'endroit où la face & le flanc se joignent; & l'*angle de l'épaule* est l'angle formé par ces deux lignes. *Epaulement* est aussi un terme de Fortification, qui se prend, tantôt en général, pour un retranchement de côté, qu'on oppose à l'ennemi; tantôt pour un *demi-bastion* composé d'une face & d'un flanc, qui se met en pointe à la tête d'un ouvrage à corne, ou à couronne; tantôt pour un *orillon*, qu'on fait aux bastions. On dit, dans le même sens, *épauler un ouvrage*, ou s'*épauler*. En termes de Charpenterie, l'*Epaulement d'un tenon* est un côté d'un tenon, moins diminué que l'autre, pour donner plus de force à la piéce de bois. *Epaulette*, en langage de Lingeres, est une petite bande de toile, qui se met sur l'épaule de la chemise. En termes de Tailleurs d'habits, c'est une couture sur l'épaule.

EPEAUTRE, f. m. Espece de froment, dont le tuyau est plus mince & moins ferme que celui du froment commun, l'épi plat & uni, ne jettant ses grains que des côtés, la barbe longue & menue. On distingue deux sortes d'*Epeautre*; l'un simple, & l'autre à double gousse, avec deux grains dans chacune.

EPÉE, f. m. Nom d'un grand poisson, qui s'appelle aussi *Empereur* & *Espadon*. En termes de manége, on appelle *Epée romaine*, une marque, en forme d'épi, qui vient sur l'encolure d'un cheval, près de la criniere. Les Cordiers nomment *épée*, un instrument de leur profession en forme de coutelas, qui leur sert à battre la sangle. L'Ordre de l'*Epée* étoit un ancien Ordre de Chevalerie, institué au douziéme siécle, dans l'Isle de Chypre, par *Gui de Lusignan*. Il y a un autre Ordre militaire d'Espagne, qui se nomme

Saint Jacques de l'Epée, établi aussi dans le douziéme siécle, dont le Roi est Grand-Maître ; & qui porte, pour armes, une croix en forme d'épée, le pommeau fait en cœur, & les bous de la garde en fleur-de-lys.

EPENTHESE, s. f. gr. Terme de Grammaire, qui signifie l'addition, ou la duplication d'une lettre dans un mot latin, comme *Relligio*, pour *Religio*.

EPERLAN, s. m. Petit poisson de mer, qui entre dans l'embouchure des rivieres ; & qui a l'odeur de la violette, dans sa fraîcheur. L'*éperlan* de Seine est excellent.

EPERON, s. m. Outre sa signification commune, *Eperon*, en termes d'Architecture, est un appui, ou un arc-boutant, qu'on met contre une muraille, pour la soutenir. En termes de Marine, c'est la partie d'un Vaisseau, qui s'avance la premiere. En termes de Guerre, c'est une fortification en angle saillant, qui se fait au milieu des courtines, sur le bord des rivieres, &c. pour garantir une Place. En termes de Maçonnerie, l'*Eperon* est une pointe de pierre, qui garantit une pile de pont en fendant l'eau.

EPERVIER, s. m. Oiseau de proie, qui passe pour la femelle du Mouchet. On appelle *Epervier de ramage*, celui qu'on a pris déjà grand & volant dans les Forêts, comme on appelle *Epervier royal*, celui qui a été pris au nid & qu'on a élevé pour la chasse. En termes de Pêche, l'*Epervier* est un grand filet, qu'on jette étendu dans l'eau, & dont l'ouverture se resserre par le moyen de ce qu'on appelle ses *nerfs*, pour prendre tout le poisson qui se trouve dessous. *Epervier* est aussi le nom d'un Bandage, dont on se sert pour les plaies & les fractures du nez.

EPHA, s. m. hebr. Mesure des Hèbreux, dont on distingue deux sortes, la commune & celle du sanctuaire. La premiere contenoit soixante livres de liqueur, à seize onces la livre ; ce qui revenoit à l'amphore Romaine. L'*épha* du sanctuaire étoit plus grand d'un tiers, de sorte que trois *éphas* communs n'en faisoient que deux du sanctuaire.

EPHEBE, s. m. Mot grec, qui signifie un jeune homme arrivé à l'âge de puberté, c'est-à-dire, à quatorze ans.

EPHEDRE, s. f. Arbrisseau semblable à la Presle, mais plus grand. Ses fleurs sont petites & pâles. Il leur succede une espece de petites Mures, rouges & aigres. On distingue plusieurs sortes d'*Ephedre*, dont l'une croît en Languedoc, une autre en Espagne, & l'on met le raisin de mer, au nombre. Parmi les anciens Athletes, on nommoit *Ephedre*, celui qui demeuroit *impair*, c'est-à-dire, sans antagoniste, après qu'on avoit reglé, par le sort, ceux qui devoient combattre ensemble. Il étoit obligé de se battre contre le dernier Vainqueur.

EPHEMERE, adj. Terme grec de Médecine, qui signifie ce qui dure un jour. On appelle *fiévres éphemeres*, celles dont l'accès est de cette durée. *Ephemere* devient substantif, pour signifier un petit Insecte volant, qui ne vit, dit-on, qu'un seul jour, & qui, dans cet espace, change deux fois de peau, fait des œufs, & jette des semences. Les Pêcheurs s'en servent pour amorce à leurs hameçons. On prétend qu'avant que d'être Insecte, il vit trois ans sous la forme de Ver. Les Voyageurs parlent de certains arbrisseaux d'Arabie, qu'ils nomment aussi *Ephemeres*, parce qu'ils croissent chaque jour depuis le lever du Soleil jusqu'au midi, & qu'ils rentrent le soir dans le sable.

EPHEMERIDES, s. f. gr. Terme d'Astronomie. Ce sont des tables calculées, qui font connoître les places des Planétes, chaque jour à midi, & leurs aspects entr'elles. C'est par le secours de ces tables qu'on calcule les éclipses, qu'on forme les Horoscopes, & les systêmes du Ciel.

EPHEMERUM, s. m. gr. Plante, qu'on nomme autrement *Flambe sauvage*, dont la tige & les feuilles ressemblent à celles du Lis. Sa racine est laiteuse. On s'en sert pour se laver la bouche, dans le mal de dents; & des feuilles pour guerir toutes sortes de tumeurs.

EPHESIENNES. *Lettres Ephesiennes.* Anciennes Lettres magiques, qui étoient écrites sur la couronne, la ceinture, & les pieds de la Statue de Diane d'Ephese, & qui passoient pour avoir la vertu de faire obtenir à celui qui pouvoit les lire & les prononcer, tout ce qu'il desiroit.

EPHESTRIE, s. m. Terme grec, qui signifie une sorte d'habit & de sur-tout; & nom d'une ancienne Fête à l'honneur du Devin Tiresias, dans laquelle on promenoit sa Statue, par la Ville de Thebes, en habit de Femme, & on l'habilloit, au retour, en habit d'Homme. On a nommé *Ephestries*, quelques Mascarades modernes, où l'on a vû les mêmes changemens.

EPHETES, s. m. gr. Nom de certains Magistrats Atheniens, institués par le Roi *Demophoon*, pour juger des cas du meurtre. Ce Tribunal étoit composé de cinquante Atheniens & d'autant d'Argiens.

EPHIPPIUM, s. m. Mot grec & latin, qui signifie *Selle de cheval*, & nom d'un coquillage de mer, qui s'appelle autrement *Selle* Polonoise, ou Pelure d'Oignon.

EPHIALTE, s. m. Nom grec, d'un mal de poitrine, qui se nomme vulgairement *Cochemar*, ou *Cochevieille*, & que les Latins nommoient *Incube*. Il vient d'une difficulté de respiration à ceux qui dorment sur le dos; & comme on sent un poids sur l'estomac, il arrive quelquefois qu'on s'imagine avoir quelqu'un couché sur soi. Le remede & le préservatif sont de se mettre sur le côté, la tête haute.

EPHOD, s. m. hebr. Espece de Surplis de toile de lin, qui étoit en usage parmi les Levites. Il tomboit jusqu'à terre.

EPHORES, s. m. gr. Juges Lacédémoniens, établis par *Theopompe*, ancien Roi de Sparte, pour servir de frein à l'autorité royale. Leur pouvoir s'étendoit si loin, qu'on comparoit leur gouvernemens à la Monarchie. Ils prononçoient leurs sentences, assis sur des thrônes, & les Rois mêmes de Sparte étoient obligés de paroître devant eux, pour rendre compte de leurs actions.

EPI, s. m. En termes de Manége, c'est une boucle de poil, qui se forme quelquefois naturellement entre les deux yeux d'un cheval, & qui se nomme aussi *Molette*. Si l'*épi* est haut, au-dessus des deux yeux, le cheval a la vûe banne. S'il est au-dessous des yeux, sa vûe n'est guéres assurée. En termes d'Architecture, l'*épi* est un assemblage de chevrons, qui se fait dans un comble circulaire, avec des liens autour du poinçon. Le bout du poinçon s'appelle *épi de faîte*. On appelle *briques en épi*, des briques posées diagonalement sur le côté; & *soudure en épi*, une grosse soudure hérissée en forme d'arrête de poisson. On donne aussi le nom d'*épi*, aux crochets de fer qu'on met sur un mur, ou sur des balustrades, pour empêcher le passage. François I, Duc de Bretagne, institua un Ordre militaire, sous le nom de l'*Epi*.

EPIALE, adj. gr. On appelle fiévre *épiale*, une espece de fiévre

continue, dans laquelle on sent, avec beaucoup de chaleur, des frissons vagues & irréguliers.

EPIAN. Vulgairement PIAN, s. m. Maladie commune, dans l'Amérique, qu'on ne croit pas différente du grand mal Vénérien, mais qui se guérit plus facilement. La Ptisanne de Gaïac & de Squine est quelquefois suffisante. Les Sauvages s'en guérissent en se purgeant deux ou trois fois, & se couchant ensuite nuds au Soleil, pendant toute la journée.

EPIBATERE, s. m. Mot grec, qui signifie un compliment en vers, ou en prose, pour féliciter, de son retour, un ami qui a été longtems absent.

EPICARPIUM, s. m. Terme grec de Médecine. C'est un médicament composé d'ingrédiens vifs & pénétrans, qui s'applique, en forme d'emplâtre, ou de cataplasme, autour du poignet d'une personne attaquée de la siévre, pour en arrêter les suites, ou prévenir son retour.

EPICEDIUM, s. m. Mot tiré du grec, qui signifioit un Discours, ou un Poëme, prononcé pendant les funerailles d'un Mort. C'est à-peu-près ce que nous appellons *Oraison funebre*.

EPICENE, adj. Terme grec de Grammaire, qui s'employe pour signifier ce qui est commun aux deux sexes, ou pour signifier un nom qui s'applique indifféremment aux mâles & aux femelles. C'est ainsi qu'*enfant* signifie un garçon comme une fille; & *parens*, nos parens de l'un & de l'autre sexe.

EPICERASTIQUE, s. m. gr. Terme de Médecine. On dónne ce nom aux remedes, qui, par une humidité bien tempérée, émoussent l'acrimonie des humeurs, & soulagent une partie affligée: tels que les racines de Reglisse, de Mauve, d'Althea, &c.

EPICERIE, s. f. Nom général de toutes sortes d'*épices* & d'*aromates*. Le terme d'*épices*, qu'on met aux Arrêts, vient de ce que les *épices* étant autrefois d'une rareté extrême, on en faisoit des présens, qui passoient pour très-précieux. Mais les *épices* des Juges ont été changées en argent. On les paye en écus quarts de trois livres quatre sols.

EPICURIENS, s. m. gr. Ancienne Secte de Philosophes, qui étoient attachés aux opinions d'Epicure. Leur morale a été fort décriée dans tous les tems; mais plusieurs Ecrivains anciens & modernes ont entrepris de les laver de cette accusation, en prouvant que ceux qui suivoient la véritable doctrine de leur Maître, ne faisoient pas consister le souverain bien dans les voluptés grossieres, mais dans les plaisirs de l'ame, qui résultent de la pratique de la vertu.

EPICYCLE, s. m. gr. Petit cercle de l'ancienne Astronomie, inventé pour expliquer les stations & les retrogradations des Planétes, dont le centre est dans la circonférence d'un plus grand, qui est l'excentrique d'une Planéte. C'est dans cet excentrique que le centre de l'épicycle se meut. L'*Epicycle* décrit aussi, par son centre, un cercle qu'on appelle *Déférent de l'épicycle*, & la Planéte est attachée à sa circonférence, comme la pierre à une bague. Mais l'expérience fait connoître que ces inventions sont inutiles, & que non-seulement le mouvement de la terre explique suffisamment le phénomene mais qu'il s'accorde avec le calcul; ce qu'elles ne font pas.

EPICYCLOIDE, s. f. gr. Terme de Géométrie. C'est une courbe, engendrée par la révolution d'un point de la perisphere d'un cercle, au long de la partie convexe, ou concave, d'un autre cercle.

EPICYEME, s. m. gr. ou EPICYESE, s. f. Nom que les Médecins donnent à la *superfetation*, c'est-à-dire, à la conception d'un nouveau fœtus, après celle d'un autre.

EPIDEMIES, s. f. gr. Fêtes d'Apollon, à Delphe & Milet, & de Diane, à Argos. Le Peuple s'imaginoit que ces Divinités étoient présentes dans cet intervalle; & le dernier jour, il leur chantoit un hymne d'adieu, pour leur souhaiter un bon voyage, dans la supposition qu'elles alloient, pendant le reste du tems, recevoir des adorations dans d'autres Pays.

EPIDEMIQUE, adj. Ce mot grec, qui signifie *populaire*, ou ce qui est répandu dans le Peuple; se joint à *maladie*, pour signifier toutes sortes de contagions actuelles, c'est-à-dire, de maux qui se communiquent.

EPIDERME, s. m. Mot grec, qui signifie *petite peau supérieure*. C'est une cuticule, qui couvre la véritable peau du corps humain; & qui n'ayant ni veines, ni arteres, ni nerfs, est tout-à-fait insensible.

EPIDESE, s. f. Terme grec de Chirurgie. C'est l'action d'arrêter le sang, en fermant les levres d'une plaie, & en appliquant un bandage.

EPIDESME, s. m. Mot grec, qui signifie, en Chirurgie, un bandage pour une plaie, ou pour tout autre mal extérieur.

EPIDIDYME, s. m. Terme grec de Médecine, qui est le nom d'un petit corps placé sur chaque testicule. Il est glanduleux, & sert à perfectionner la matiere de la génération.

EPIDOTES, s. m. gr. Dieux de l'Antiquité, qui présidoient à la croissance des enfans, suivant la signification de leur nom.

EPIÉ, adj. Terme de chasse. On appelle *chien épié*, du mot d'*épi*, celui qui a, dans le milieu du front, du poil plus grand que dans le reste du corps; & *queue épiée*, une queue de chien qui est éparpillée par le bout.

EPIEU, s. m. Sorte d'arme, qui n'est qu'un bâton de quatre ou cinq pieds de longueur, garni, par le bout, d'un fer large & pointu, & qui sert particuliérement à la chasse du Sanglier.

EPIGASTRE, s. m. Mot grec, qui est le nom de la partie supérieure de l'*Abdomen*. La veine épigastrique est une veine qui entre dans les muscles de l'*Epigastre*.

EPIGENEME, s. m. Mot grec, que quelques Ecrivains ont employé, pour signifier les symptômes d'une maladie.

EPIGEONER, v. act. Terme de Maçonnerie, qui signifie *employer le plâtre*, avec la main & la truelle, sans avoir besoin de le jetter ni de le plaquer.

EPIGLOTTE, s. f. gr. Premier cartillage du larynx, ou couvercle du conduit de la respiration, qui contribue aux diverses modulations de la voix. L'*Epiglotte* a la forme d'une feuille de Lierre, ou d'une Languette.

EPIGRAMME, s. f. gr. Petit Poëme, ou petite Piéce de vers, qui peint ingénieusement quelque chose. On s'est accoutumé à vouloir que l'*Epigramme* finisse par ce qu'on appelle une *pointe*. Mais, si l'on examine celles qui passent pour les meilleures, on trouvera que le sel est distribué dans toutes leurs parties. Les autres ne méritent que le nom de *Bon mot*.

EPIGRAPHE, s. f. Mot grec, qui est le nom général des inscriptions, qui se placent sur une pierre de quelque bâtiment, ou sur un marbre, pour représenter le tems de la construction, ou le nom du Fondateur.

EPILEPSIE, s. f. grec. Mal,

nommé autrement *haut mal* & *mal caduc*, qui consiste dans une convulsion de tout le corps, ou de quelques parties, accompagné d'une privation de sentiment & de connoissance, & qui revient, par accès, ou paroxysmes, sans laisser aucun souvenir de ce qu'on a senti. Il y a divers degrés d'*épilepsie*. On appelle *Epileptique*, celui qui est sujet à cette terrible maladie.

EPILOGUE, s. m. Mot grec, qui s'employe pour signifier la derniere partie d'un Discours, d'un Traité, &c., dans laquelle on fait une récapitulation des principales matieres dont on a parlé.

EPIMEDIUM, s. m. Plante, qu'on prend pour une espece de Trefle, à cause de son nom grec, mais dont les Anciens représentent les feuilles semblables à celles du Lierre, & qui ne produit ni graine ni fleur.

EPINARS, s. m. Herbe potagere, à-peu-près de la forme de l'Oseille, & fort saine dans l'usage, quoique plusieurs la croient venteuse. On prétend que jus d'*épinars* est un remede contre les morsures des Scorpions.

EPINÇOIR, s. m. Terme d'Art. C'est le nom d'un gros marteau fendu en angle, par les deux bouts, qui sert particuliérement aux Tailleurs de pavé.

EPINE, s. f. Nom général de toutes les petites pointes des arbres épineux; mais c'est particuliérement celui d'une espece d'arbre dont on distingue plusieurs especes. *L'Epine blanche* est une plante, que quelques-uns confondent avec le Chardon-benit, d'autres avec la Carline, avec l'Artichaut sauvage, &c. Mais, suivant les descriptions les plus exactes, elle en est différente. Elle est nommée par les Antiquaires, *Bedeger*, qui est son nom Arabe. Sa racine est bonne pour le crachement de sang, & pour divers autres maux. L'*épine arabesque* est une autre plante, qui a la même vertu que l'*épine* blanche.

EPINETTE, s. f. Nom d'un Instrument de Musique, dont on joue par un clavier composé de quarante-neuf touches. Le corps de l'*épinette* est une sorte de coffre, d'un bois résineux, qui retentit du mouvement des cordes, lorsqu'elles sont remuées par le sautereau qui répond aux touches. Il y a de doubles & de triples *épinettes*, qui prennent ce nom lorsqu'au jeu commun de l'instrument, on en ajoûte un semblable, à l'unisson, & un autre, à l'octave. Ils peuvent être joués séparement, ou tous ensemble.

EPINE-VINETTE, s. f. Arbrisseau épineux, qui pousse plusieurs rejettons, & qui produit une fleur jaune, en forme de grappe, d'où vient un petit fruit rouge, en forme de grappe aussi. On en fait une sorte de vin, que les Apotiquaires nomment *Vin de Berberis*, & des confitures fort agréables, quoiqu'un peu aigres. L'*Epine-vinette* sert à divers usages de la Médecine, sur-tout contre les vapeurs malignes, & pour les fluxions & les dévoiemens d'estomac.

EPINGARE, s. m. Nom d'une petite Piéce de canon, qui ne passe pas une livre de balle.

EPINICION, s. m. Mot grec, qui signifie un Poëme, ou toute autre marque de réjouissance publique, pour une victoire obtenue.

EPINIERE, adj. Moëlle épiniere. Nom que les Médecins donnent à la moëlle des vertebres du dos.

EPINIERS, s. m. Terme de Chasse. Bois, ou fourrées d'épines, où les bêtes noires se retirent.

EPINOCHE, s. m. Nom que les Droguistes donnent au Caffé de la meilleure qualité. On pré-

tend qu'*épinocher* a signifié *trier*, *choisir*.

EPIPHANIE, s. f. Mot emprunté du grec, qui signifie *manifestation*, & qui est le nom de la Fête chrétienne où l'on célébre l'adoration des trois Mages, jour auquel le Messie s'est manifesté aux Gentils. On y joint la célébration du baptême en Jésus-Christ, & du miracle qu'il fit aux nôces de Cana.

EPIPHONEME, s. m. Nom grec d'une figure de Rhetorique. C'est une espece d'exclamation sententieuse, qu'on fait succéder à quelque récit intéressant.

EPIPHORE, s. f. Nom grec d'une maladie des yeux, qui consiste dans une fluxion continuelle de rhume avec ardeur, rougeur & picotement.

EPIPHYSE, s. f. Terme grec de Chirurgie. C'est l'excrescence d'un os sur un autre os.

EPIPLEROSE, s. f. gr. Nom d'un mal dangereux, qui consiste dans une replétion excessive des arteres, sur-tout dans le tems de leur dilatation.

EPIPLOCELE, s. f. Nom grec d'une sorte d'hernie, qui consiste dans la descente de la coëffe du ventre, dans le scrotum.

EPIPLOIQUE, adj. gr. Les veines & les arteres épiploïques, sont celles qui se distribuent dans la coëffe du ventre, ou l'Epiploon.

EPIPLOON, s. m. Nom grec d'une espece de sac, ou d'une coëffe, qui est tendue sur le bas du ventricule & des intestins supérieurs. Elle renferme plusieurs autres sacs, qui renferment des amas de graisse, & d'où la graisse se répand dans tout le corps, par les vaisseaux adipeux.

EPIQUE, adj. gr. *Poëme Epique*. C'est un ouvrage en vers héroïques, dont le sujet est quelque grande action d'un Heros, avec des peintures, des maximes & des caracteres dont il y a de l'utilité à tirer, pour les moeurs. Le Poëme Epique a ses regles. Il differe du Poëme Dramatique en ce qu'il n'est qu'un récit, & que l'autre est une représentation.

EPISCOPAUX, s. m. gr. Nom qu'on donne, en Angleterre, à ceux qui composent proprement l'Eglise Anglicane, parce qu'elle a conservé les Evêques, & que la maniere de les consacrer differe peu de celle de l'Eglise Romaine.

EPISEIRE, s. m. Espece de jeu de balle, ou de longue paume, en usage dans l'ancienne Grece.

EPISODE, s. f. Mot formé du grec, qui s'emploie pour signifier une histoire incidente, ou une action que l'Historien, ou le Poëte, inserent & lient avec l'action principale, pour donner plus de variété à l'ouvrage. Dans le théâtre grec, l'*Episode* étoit la seconde partie de la Tragédie.

EPISODIER, v. act., qui signifie, étendre une action par des *épisodes*. *Episodique*, adj., se dit de ce qui appartient à l'*Episode*.

EPISPASTIQUES, adj. gr. Médicamens extérieurs, qui étant appliqués sur quelque partie du corps, y attirent les humeurs peccantes.

EPISSER, v. act. Terme de Mer. *Episser une corde*, c'est l'assembler, ou la joindre avec une autre corde, par le moyen de l'*épissoir*, ou du cornet d'*épisse*, qui sert à entrelasser leurs fils. Cet entrelassement se nomme *épissure*, dans le même langage.

EPISTEMONARQUE, s. m. Ancien titre d'Office dans l'Eglise Grecque. L'*Epistemonarque* étoit un Officier ecclésiastique, qui avoit l'inspection de tout ce qui appartenoit à la Foi.

EPISTYLE, s. f. gr. Ancien Terme d'Architecture. C'est ce qu'on nomme aujourd'hui *architrave*: pierre, ou piéce de bois,

qui pose sur le chapiteau d'une colomne.

EPITAPHE, s. f. Ce mot grec signifioit autrefois certains vers, qu'on chantoit pendant les funérailles, à l'honneur du Mort, & qui se répétoient annivérsairement. Mais, à présent, il ne s'emploie que pour signifier les inscriptions qu'on met sur les tombeaux.

EPITASE, s. f. Terme du Théâtre grec. C'étoit la partie d'un Poëme dragmatique, où l'action commence à se développer. Les Médecins donnent le même nom au commencement d'un accès, qui commence à redoubler.

EPITHALAME, s. f. gr. Chanson nuptiale, ou Poëme composé à l'occasion d'un mariage.

EPITHEME, s. m. Nom grec d'un médicament qui consiste dans une fomentation du genre spiritueux, appliquée extérieurement sur le cœur & le foie, pour les fortifier; ou pour y corriger quelque désordre.

EPITE, s. f. Terme de Mer, qui est le nom d'un petit coin de bois, qu'on insere dans une cheville, pour la grossir. L'instrument de fer, qui sert à le faire entrer, se nomme *épitoir*.

EPITHETE, s. f. Mot grec, qui signifie un nom adjectif, qu'on joint à un nom substantif, pour exprimer quelque qualité bonne ou mauvaise.

EPITHYME, s. m. Fleur médecinale qu'on apporte de Candie & de Venise; mais qui périt bientôt elle ne se trouve près de quelque autre plante qui la nourrisse. L'*Epithyme* qui sort du Thim & du Lin est le plus commun. Sa semence est fort petite, & remplie de longues fibres, comme les cheveux.

EPITIÉ, s. m. Terme de Mer, qui signifie un petit retranchement de planches, dans quelque endroit du vaisseau.

EPITOGE, s. f. lat. Manteau des anciens Romains, qui se portoit par-dessus la robbe. Ce nom se conserve encore pour une partie de l'habillement des Présidens à mortier, qui ne se porte plus que sur l'épaule, en forme de chaperon.

EPITOME, s. m. Terme formé du grec, qui signifie *abregé*, ou réduction d'un gros ouvrage, par le retranchement des matieres superflues.

EPITRE, s. f. lat. Mot qui signifie *Lettre*, & dont l'usage est borné aux Lettres des Auteurs anciens, des Apôtres, & des Peres de l'Eglise, aux Dédicaces des Livres, & aux Lettres en Vers.

EPITROPE, s. f. Nom grec d'une figure de Rhetorique, qui consiste à accorder quelque chose qu'on peut nier, afin de faire recevoir plus facilement ce qu'on veut persuader. *Epitrope* est un nom personnel d'Office, en Turquie, parmi les Chrétiens Grecs. C'est une espece de Juge, ou d'Arbitre, qui termine leurs différends, lorsqu'ils veulent éviter d'être traduits devant les Magistrats Turcs.

EPLOIÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit de tous les oiseaux, lorsqu'ils ont les aîles étendues.

EPODE, s. f. gr. Nom d'une sorte de Poësie latine, dont nous avons le modéle dans les Odes d'Horace, qui portent ce titre. On croit que leur essence consiste dans le mêlange d'un vers long & d'un court. Dans la Poësie lyrique des Grecs, l'*Epode* étoit la troisiéme partie, ou la fin d'une Ode.

EPOINTÉ, adj. Terme de Manége & de Chasse. Un Cheval *épointé* est celui qui s'est demis les hanches, par quelque effort. Un chien de chasse est *épointé*, lorsqu'il s'est cassé les os des cuisses.

EPONGE, s. f. Substance poreuse & legere, qui s'engendre

sur les Rochers & autres pierres de mer. Quelques Naturalistes prennent les *éponges* pour une sorte d'Animal, parce qu'elles se retirent, lorsqu'on s'en approche, & pendant les tempêtes violentes. D'autres attribuent ce mouvement à de petits animaux qui s'y nourrissent. L'*éponge* tenant aux Rochers par la racine, il s'en engendre une autre à la place de celle qu'on arrache. On distingue des *éponges* mâles & des *éponges* femelles. Les premieres ont leurs trous petits, les autres les ont larges. La cendre d'*éponge* arrête toutes sortes de flux de sang. On fait des *éponges*, qui se nomment *Pyrotechnites*, avec certains grands champignons, qui croissent sous les vieux arbres, en commençant par les faire sécher, les bien battre, les faire sécher encore une fois au four, & les laver ensuite dans une lessive de Salpêtre. En termes de Manége, on appelle *éponge*, le bout du fer d'un cheval, qui répond à son talon. En termes de Plombiers, les extrêmités du chassis des moules se nomment *éponges*.

EPONTILLES ou PONTILLES, s. f. Terme de Mer, qui est le nom de certaines piéces de bois, qui servent à soutenir les ponts & à d'autres usages.

EPOPÉE, s. f. Mot formé du grec, qui signifie proprement un ouvrage en vers héroïques, & qu'on emploie pour signifier le genre epique, ou le sujet d'un Poëme epique.

EPOQUE, s. f. Terme grec de Chronologie. C'est un point de tems d'où l'on commence à compter les années. Il y a quantité d'*Epoques* célébres, mais les plus considérables sont les *époques* sacrées, qui se tirent des Livres de l'Ecriture sainte. *Voyez* ERE.

EPOUMONER, v. act. Fatiguer, user, les poulmons, par quelque exercice qui les altere.

EPREUVE, s. f. En termes d'Imprimerie, on appelle *épreuve*, la premiere feuille qui sort de la presse, & dont on corrige les fautes avant que de tirer au net. Au contraire, *épreuve* se dit, en termes de Graveurs, de chaque estampe qui se tire. On appelle *bonnes épreuves*, les premieres tirées.

EPROUVETTE, s. f. Terme de Chirurgie, qui signifie certaines sondes propres à cet Art. C'est aussi le nom d'une petite verge de fer, qui se met au feu avec les limes, lorsqu'on les chauffe, pour leur donner la trempe.

EPTAGONE, s. m. gr. Terme géométrique, qui signifie une figure à sept côtés & à sept angles. Il se dit aussi d'une Place fortifiée qui a sept bastions.

EPULONS, s. m. lat. Nom de certains Prêtres de l'ancienne Rome, institués pour présider aux festins, qui se faisoient à l'honneur des Dieux. Ils veilloient aussi au bon ordre, dans les sacrifices.

EPULOTIQUES, s. m. Terme de Chirurgie, formé du mot grec qui signifie *cicatrice* : c'est le nom général de tous les médicamens, qui servent à fermer & à cicatriser les plaies.

EPURE, s. f. Terme d'Architecture, qui s'emploie pour signifier un dessein, en grand, de quelque ouvrage. On fait aussi des *épures* séparées, de chaque partie.

EQUANT, adj. lat. *Cercle équant*. Terme de la vieille Astronomie. C'est un cercle imaginé égal au déférent, & dans le même plan, mais sur un autre centre, pour régler & ajuster les mouvemens des Planétes.

EQUARRIR, v. act. Terme de Charpenterie, qui se dit du bois & d'autres choses qu'on dresse pour les rendre égales de côté & d'autre. L'*équarrissement* d'une chose est sa réduction à la forme quarrée.

On dit qu'une piéce de bois a tant de pouces, ou de pieds, d'*équarrissage*, c'est-à-dire, de dimension dans son quarré. *Equarrissoir* est le nom d'un petit instrument de fer quarré, qui sert à percer des trous dans le fer & le cuivre.

EQUATEUR, s. m. lat. Terme de Géographie & de Sphere. C'est le nom d'un grand cercle, qui est également éloigné des deux Pôles du monde, ou qui a les mêmes Pôles que le monde; & qui se nomme ainsi, parce que lorsque la Soleil y est parvenu, les jours & les nuits sont égaux. Le Soleil le coupe deux fois l'année, aux tems qu'on appelle les Equinoxes, ce qui fait qu'on le nomme aussi Equinoctial, ou Ligne équinoctiale, ou simplement la Ligne. Il divise le globe en deux hemispheres, du Nord & du Midi.

EQUATION, s. f. lat. Terme d'Algébre & d'Astronomie. Dans la premiere acception, c'est une comparaison qui se fait de deux grandeurs inégales, pour les rendres égales. Il y a des *équations* simples & des *équations* composées. Eu Astronomie, *équation* signifie la différence d'un lieu moyen ou vrai, ou d'un mouvement moyen au vrai; parce qu'il est aisé, après l'avoir connue, d'égales ces deux lieux, ou ces deux mouvemens. On compose des Tables d'*équation*, formées de ces différences.

EQUERRE, s. f. Nom d'un Instrument formé de deux regles qui se joignent à angles droits. Il sert à la Géométrie & à plusieurs Arts. On nomme *équerre pliante*, celle dont les deux jambes sont mobiles par le moyen d'une charniere. On donne aussi le nom d'*équerre*, à un lien de fer coudé, qu'on met sur les angles de Charpenterie & aux portes de Menuiserie, pour les rendre plus fermes.

EQUERUE, s. f. Terme de Marine, dans la Manche. C'est la jonction de deux piéces de bois, en forme d'équerre.

EQUESTRE, adj. Terme formé du mot latin, qui signifie *Cheval*. Une *Statue équestre* est une Statue qui représente une personne montée à Cheval.

EQUI-ANGLE, adj. lat. Terme géométrique, qui, en parlant d'une figure, signifie qu'elle a les angles égaux, du mot latin, qui signifie *égal*.

EQUI-DISTANT, adj. lat. Ce qui, dans toutes ses parties, est également éloigné des parties d'un autre corps; c'est ainsi que les lignes paralleles sont *équi-distantes*.

EQUILATERE, adj. lat. Terme de Géométrie, qui se dit des figures dont les côtés sont égaux.

EQUILBOQUET, s. m. Nom d'un petit instrument de Charpenterie & de Menuiserie, qui sert à vérifier le calibre des mortaises.

EQUILIBRE, s. m. lat. Terme de Méchanique; qui signifie égalité de poids dans deux, ou plusieurs corps, qu'on compare ensemble.

EQUILLETTE, s. f. Terme de Mer. Petites équilles, ou petites piéces de bois, qui servent à soutenir les Girouettes.

EQUIMULTIPLE, adj. lat. Terme d'Arithmétique. Nom qu'on donne aux nombres, qui contiennent leur sous-multiples autant de fois l'un que l'autre. Douze & six sont *équimultiples*.

EQUINOCTIAL, adj. lat. Ligne équinoctiale. *V.* EQUATEUR.

EQUINOXE, s. m. lat. Tems où le Soleil entre dans un des points de la Ligne équinoctiale. Les jours sont alors égaux aux nuits; ce qui arrive deux fois l'année, dans la sphere oblique. L'*Equinoxe* de Printems arrive vers le 21 de Mars, & l'*Equinoxe* d'Automne, vers le 21 de Septembre.

EQUIPER, v. act. Terme de

Mer, qui signifie munir un vaisseau de tout ce qui est nécessaire à sa subsistance, à sa sûreté & à sa manœuvre. Les mêmes choses choses se nomment l'*équipement*. On nomme l'*Equipage* d'un vaisseau, les Officiers, les Soldats, les Matelots, & toutes les personnes qui servent soit au commandement, soit au service & à la manœuvre. *Equipé*, en termes de Blason, se dit d'un vaisseau qui est représenté avec ses voiles & ses cordages. En termes de Méchanique, on appelle *équipage de pompe*, toutes les piéces qui servent au mouvement d'une pompe. Un *équipage d'attelier*, est tout ce qui sert pour la construction des édifices, & pour le transport des matériaux. On dit de même, un *équipage de chasse*, un *équipage de guerre*, &c.

EQUIPOLENT, adj. Mot tiré du latin; qui signifie ce qui est de la même force, de la même vertu, du même pouvoir. *Equipolé*, adj., se dit, en termes de Blason, de neuf quarrés rangés en forme d'échiquier, dont ceux des coins & du milieu sont d'un autre émail que les quatre autres.

EQUIRIES, s. f. lat. Nom qu'on donnoit, dans l'ancienne Rome, à des courses de chevaux, qui se faisoient à l'honneur du Dieu Mars, dans le champ qui portoit son nom, le 27 de Février.

EQUIVALENT, adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui est de valeur égale à quelque chose. On le fait aussi substantif.

EQUIVOQUE, adj. Mot emprunté du latin, qui s'emploie pour *douteux*, dans tout ce qui peut être différent des apparences. Une expression *équivoque* est celle qui a deux sens. Une génération *équivoque*, en termes de Physique, est celle qui ne se fait point par la conjonction ordinaire d'un mâle & d'une femelle, mais par l'action du Soleil & la fermentation qu'elle produit. *Equivoque* est aussi substantif; pour signifier une expression *équivoque*. La doctrine des *équivoques* est célébre.

ERABLE, s. m. Nom d'un arbre dont le bois est fort dur & souvent tacheté. On distingue l'*Erable* de Montagne, de l'*Erable* de Plaine. Celui-ci est blanc, mais rempli de veines.

ERADICATION, s. f. Terme de Physique, tiré du latin, qui signifie l'action d'arracher quelque chose par la racine. *Eradicatif* se dit en Médecine, de certains remedes violens qui emportent une maladie & toutes ses causes.

ERATO, s. f. gr. Nom d'une des Muses, qui préside à la Poësie tendre & galante. On la représente comme une jeune fille, d'humeur enjouée, couronnée de myrthe & de roses, tenant une harpe dans la main droite, & un arc dans l'autre, avec un petit Amour aîlé près d'elle, armé de son arc & de ses fléches.

ERE, s. f. Terme de Chronologie, qui a la même signification qu'*Epoque*. C'est une maniere de compter les années. L'*Ere* Chrétienne commence à la naissance de Jesus-Christ. Le mot d'*Ere* nous est venu des Espagnols.

EREBE, s. f. gr. Terme de Mythologie. Les Poëtes font de l'*Erebe*, une des Rivieres de leur enfer. Ils donnent ce nom à l'enfer même, & le personifient en le faisant fils du Chaos & des ténébres.

ERESIPELLE, s. f. Maladie qui attaque la peau, & dont le nom est formé du grec. Elle consiste dans une enflure médiocre, mais accompagnée d'une chaleur âcre & douloureuse, qui vient de la mauvaise qualité du sang. L'*Eresipelle* à la tête, sur-tout au visage, est souvent mortelle.

ERGOT, s. m. Corne molle

de la grosseur d'une noix, que les chevaux ont au derriere & au bas du boulet.

ERIDAN, s. m. gr. Nom d'une constellation de l'hemisphere du Sud, qui est représentée, dans le Globe, par la figure d'une Riviere. Elle est composée de trente étoiles, suivant *Ptolomée*; de dix-neuf, suivant *Tychobrahé*; & de soixante-huit, suivant *Flamstead*.

ERISSON, s. m. Terme de Mer. C'est le nom d'une ancre à quatre bras, qui s'appelle aussi *Risson* & *Grapin de fer*. On s'en sert dans les Galeres & dans les bâtimens de bas-bord.

ERMIN, s. m. Nom qu'on donne, dans les Echelles du Levant, au droit de Douanne, qui se paye, pour l'entrée & la sortie des Marchandises.

ERMINE, s. f. *Voyez* HERMINE.

ERMINETTE, s. f. Nom d'un outil en forme de hache recourbée, dont les Ouvriers, en bois, se servent pour l'applanir & le doler.

EROSION, s. f. Terme de Médecine, emprunté du latin, qui signifie l'action de toute liqueur acide, & capable de ronger quelque substance. Les humeurs âcres mangent les chairs par *érosion*.

EROTIQUE, adj. Mot emprunté du grec, & formé dans cette langue, du mot qui signifie *Amour*. Il n'est guères en usage que dans la Médecine. On appelle *délire érotique*, ou *érotomanie*, une mélancholie habituelle, qui vient d'un excès d'amour.

ERRATA, s. m. Mot purement latin, qui signifie *fautes*, & qui s'employe pour signifier la liste des fautes d'impression, qui se sont glissées dans un Livre. Il y a peu de Livres qui ne demandent un bon *Errata*.

ERRATIQUE, adj. lat. Terme d'Astronomie, qui signifie *mobile au hazard*, sans route fixe; & qui se dit des Planétes, au lieu d'*errantes*. On les appelle *Astres erratiques*, pour les distinguer des étoiles fixes. Une fiévre, qui n'a aucun ordre dans ses accès, se nomme aussi Fiévre *erratique*.

ERRE, s. m. Vieux mot qui signifie *train*, *allure*, & qui s'est conservé, sur Mer, pour signifier le degré de vîtesse, ou de lenteur, avec lequel un vaisseau avance. Au pluriel, *Erres* se dit, en termes de chasse, des traces & des routes d'un Cerf. On *démêle*, on *redresse les erres*. Les *erres sont rompues* signifie que les traces sont effacées. On dit qu'un Cerf *est de hautes erres*, lorsqu'il fait de longues fuites. On donne aussi le nom d'*erres*, aux parties de devant d'une bête à quatre pieds, en y comprenant les épaules. *Errement*, s. m., est un terme de Pratique, qui se dit de la derniere procédure d'une affaire. On agit *suivant les derniers erremens*.

ERRER, v. n. lat. Ce mot a différentes significations. *Errer*, C'est être errant, marcher sans connoître la route, ou sans tenir constamment la même. C'est donner des *erres*, & dans ce sens, il est, comme son substantif, une corruption d'*arrhe*, qui est le mot propre. *Voyez* ARRHES.

ERRHINES, s. f. Nom grec, formé du mot, qui signifie *narine*. On nomme ainsi les médicamens qui purgent la tête par le nez. Ceux qui sont composés de poudres séches s'appellent aussi *Sternutatoires*, parce qu'ils provoquent l'*éternûment*.

ERRONÉ, adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui s'écarte de la vérité, ce qui est taché d'erreur. Il n'est guères d'usage qu'en Théologie, pour qualifier les Doctrines qui blessent la Foi.

ERS, s. m. Petite plante, qui produit, dans des gousses, une espece de vesse blanche qu'on réduit

en farine ; pour divers usages de Médecine, tels que de provoquer les urines, d'appaiser les inflammations, de nettoyer les plaies, &c. L'*Ers* croît dans les bleds. On en distingue une seconde espece qui est rougeâtre, & qui a les mêmes qualités.

ERSE, s. f. L'*Erse* d'une poulie est la corde qui entoure le moufle, & qui sert à l'amarrer.

ERUCAGUE, s. f. Plante qui est une espece de roquette, & qui croît entre les bleds, dans nos Provinces Méridionales. Elle pousse plusieurs tiges. Ses feuilles d'en-bas sont éparses à terre. Les autres deux à deux, ou trois à trois. Ses fleurs sont jaunes, à quatre feuilles, & son fruit a la forme d'une petite masse d'armes, qui contient une semence ronde. Elle tire la pituite, & fait éternuer, comme la Bétoine.

ERUCTATION, s. f. lat. Action de rotter. Ce mot n'est guères en usage que dans la Médecine.

ERUDITION, s. f. Mot tiré du latin, qui s'employe uniquement pour signifier le *sçavoir*, surtout celui qui consiste dans la connoissance de l'antiquité, & de tout ce qui appartient à l'Histoire, quoique dans son origine, il signifie, en général, l'*Instruction*. *Erudit*, adj., se dit quelquefois pour *Sçavant*.

ERUPTION, s. f. Mot emprunté du latin. Il signifie l'action de ce qui sort, avec violence, de quelque épaisse clôture. Ainsi, l'on dit, *l'eruption des flammes*, en parlant d'un volcan.

ERYNGE, s. m. Plante nommée autrement *Panicaut*, ou charbon à cent têtes. Ses feuilles, encore tendres, se mangent confites au sel. Sa racine est un des cinq apéritives mineures, excellente pour les maladies du foie, & contre le poison. Il y a un *Erynge marin*, qui est fort commun du côté de Venise, & qui se mange comme le terrestre.

ERYSIME, s. m. Plante, qui se nomme aussi *Irio*, dont les feuilles sont jaunes, & la graîne d'un goût brûlant. Mêlée avec du miel, elle sert contre les fluxions de poitrine, en faisant sortir les matieres purulentes. L'*Erysime* croît dans les vieilles masures.

ESCABELON, s. m. Nom que les Architectes donnent à une sorte de piédestal, qui va en diminuant par le bas, sur lequel on place des bustes, dans les galeries & les cabinets.

ESCACHE, s. f. Terme de Manége. Espece de mors, ou d'embouchure ovale, qui tient la bouche du cheval plus sujette que le *canon*.

ESCADRE, s. f. Nombre de vaisseaux, ou de galeres, commandé par un Officier général de Marine, qui se nomme *Chef-d'Escadre*. On donne aussi le nom d'*escadres*, aux trois divisions d'une flotte, dans un ordre de bataille ; c'est-à-dire, l'avant-garde, le corps de bataille & l'arriere-garde.

ESCADRON, s. m. Corps de Cavalerie, composé d'un certain nombre de Maîtres. Les Régimens sont d'un ou de plusieurs *escadrons* : ce nombre varie, aussi-bien que celui des Cavaliers. On appelle, dans les Conclaves, *escadron volant*, une faction de Cardinaux, qui font profession de n'être attachés à aucune Couronne, & de n'embrasser les intérêts d'aucune.

ESCALADE, s. f. Attaque subite d'une place, qui se fait en montant sur le mur avec des échelles, pour abréger les formalités ordinaires d'un siége. *Prendre une Ville par escalade*.

ESCALE, s. f. Terme de Mer. *Faire escale* dans un Port, c'est y mouiller, ou y relâcher.

ESCALIER, s. m. Nombre continu de degrés, ou de marches.

qui servent à monter aux divers étages d'un bâtiment. Il y a différentes sortes d'*escaliers*, qui tirent leur nom de leur forme.

ESCALIN, s. m. Petite monnoie d'argent des Pays-Bas, qui vaut, en Hollande, environ douze sous de la nôtre. Il y en a de deux sortes, dont l'une s'appelle *Escalin de permission*.

ESCAMOTER, v. n. Terme de Joueurs de gobelets, qui signifie prendre subtilement quelque chose avec les doigts, pour le cacher, ou le faire paroître subitement. On appelle *escamotes*, les petites balles de liége qui servent à *escamoter*.

ESCANDOLE, s. m. Terme de Galere. C'est le nom qu'on donne à la chambre de l'Argousin.

ESCAPE, s. f. Terme d'Architecture, qui se prend pour tout le fût d'une colomne, mais qui n'est proprement que la partie inférieure & la plus proche de la base.

ESCARBEILLE, s. f. Nom qu'on donne, dans le commerce, aux dents d'éléphans, du poids de vingt livres & au-dessous.

ESCARBIT, s. m. Terme de Mer. C'est le nom d'un petit vase de bois, où l'on trempe les ferremens dans de l'étoupe mouillée, pour le calfatage.

ESCARBOT, s. m. Insecte cornu, dont on distingue plusieurs especes, qui tirent leurs noms de leurs différentes qualités. L'*escarbot sauterelle*, qui marche en sautant; l'*escarbot licorne*, qui n'a qu'une corne courbée en arc; l'*escarbot mouche*, qui vole fort vîte; l'*escarbot brûlant*, qui rend un son fort aigu, &c. Le Grillon & le Cerf-volant sont mis au rang des *Escarbots*, & les Naturalistes en comptent jusqu'à trente-deux sortes.

ESCARBOUCLE, s. f. Nom d'un gros rubis, ou d'un grenat rouge-brun, qui jette beaucoup de feu, même dans les ténébres. Quelques-uns croient ridiculement que l'*escarboucle* vient de la tête d'un dragon. En termes de Blason, *escarboucle* se dit d'une piéce divisée en huit rais, enrichis de pommettes perlées, & souvent terminés par une fleur-de-lys.

ESCARGOT, s. m. Nom particulier du limaçon à coquille. Il passoit anciennement pour un mêt délicieux, & plusieurs le mangent encore. On prétend que la cendre de la coquille, mêlée avec du miel, guérit les taches des yeux & du visage.

ESCARLINGUE, s. f. Terme de Marine, qui se dit pour carlingue. *Voyez* CARLINGUE.

ESCARPE, s. f. Mot emprunté de l'Italien, qui signifie *talus*. On donne ce nom, en termes de fortification, au pied de la muraille d'un rempart, qui s'avance en *talus*, depuis le cordon jusqu'au fossé.

ESCARPOLETE, s. f. Jeu d'exercice, qui consiste à s'asseoir sur le milieu d'une corde, dont les deux bouts sont suspendus à quelque distance, & à se donner une espece de mouvement d'oscillation assez utile à la santé.

ESCARRE, s. f. Nom d'une plante marine, dont on distingue trois especes. *Escarre* est aussi le nom d'une croute qui se forme quelquefois sur la chair, après certaines maladies, ou par l'application des médicamens caustiques.

ESCAVESSADE, s. f. Terme de Manége, pour exprimer la secousse du cavesson, lorsqu'on veut presser le cheval d'obéir.

ESCHAROTIQUES, s. masc. Mot grec, qui est le nom de certains médicamens chauds, & capables de brûler même la peau.

ESCHAUBOULURES, s. f. Petites tumeurs, ou bubes, qui s'élevent sur la peau, & qui vien-

nent ordinairement de la chaleur du foie.

ESCHECS. *Voyez* ECHECS.

ESCHEVIN, f. m. Nom d'une espece de Magiftrats, qui font choifis, dans la plûpart des Villes de France, pour l'entretien du bon ordre, dans la Bourgeoifie, & pour prendre foin des édifices, des affaires & des revenus d'une Ville. La qualité d'*Echevin*, à Paris, donne la Nobleffe.

ESCHILLON, f. m. Nom que les Matelots donnent, dans les Mers du Levant, à un météore fort dangereux pour la navigation. C'eft une nuée épaiffe, d'où fort une longue queue, qui s'allonge jufqu'à la Mer, & qui en tire l'eau, comme une pompe, avec un grand bouillonnement.

ESCHIQUIER. *Voyez* ECHIQUIER.

ESCHRAKITES, f. m. Nom d'une Secte de Philofophes Mahométans, qui font confifter le bonheur de l'homme dans la contemplation de Dieu, & qui méprifent le Paradis groffier de Mahomet. Ils fuyent le vice, ils aiment la mufique, & paroiffent toujours d'une humeur gaie.

ESCLAVAGE, f. m. Outre fa fignification commune, ce mot, en termes de négoce, fignifie le droit qu'une Compagnie de Marchands a feule de vendre & d'acheter certaines marchandifes.

ESCLOPÉ, adj. Vieux mot, qui s'eft confervé dans le Blafon, pour fignifier *brifé*, *rompu*, & qui fe dit d'une partition dont une piéce paroît rompue.

ESCOPERCHE. *Voyez* ECOPERCHE.

ESCORTE, f. f. En termes de Guerre, c'eft un corps de troupes, commandé pour fuivre quelqu'un, ou quelque chofe, & veiller à fa fûreté, dans une route.

ESCOT, f. m. Terme de Mer, qui eft le nom du plus bas angle d'une voile qu'on nomme latine.

ESCOUADE, f. f. Terme de Guerre. C'eft le tiers d'une compagnie d'Infanterie, commandée par un Officier fubalterne, qui s'appelle Caporal.

ESCOUENE, f. f. Nom d'une forte de rape douce, dont divers Artifans fe fervent pour raper uniment l'ivoire, le bois, & même le fer.

ERCOURGEON, f. m. Bande, ou laniere de cuir, dont on fait des liens pour divers ufages. De-là vient *Efcourgée*, qui fignifie la trace d'un coup de fouet.

ESCURIAL, f. m. Fameux Palais d'Efpagne, dans lequel eft un Monaftere de Jeronymites, bâti fous Phililippe II, à fix lieues de Madrid, par un Architecte parifien, nommé Louis *de Foix*.. Philippe IV y a joint une belle Chapelle, qui fert de fépulture aux Rois & aux Reines, lorfqu'ils laiffent des enfans.

ESGUÉER ou AIGUÉER, v. act. Terme de Blanchiffeur. C'eft faire tremper du linge en grande cuve, pour le blanchir plus facilement. *Aigue*, f. f., fe difoit autrefois pour eau, & fe dit encore dans nos Provinces Méridionales.

ESLAM ou ESLAMIAT, f. m. Un des noms qu'on donne au Mahométifme, & qu'on croit une corruption d'Ifmael. En Géographie, il fe prend dans le même fens que la Chrétienté, pour les Pays Chrétiens. Il paroît tiré des Arabes, qui appellent les Pays Mahométans *Belad* & *Eflam*.

ESPACE, f. m. lat. En termes de Guerre, les *efpaces* font des diftances reglées, qui doivent être entre les rangs & les files, dans l'ordre de bataille. On appelle *efpaces imaginaires*, une étendue, fans borne, que l'imagination fe repréfente, au-delà des bornes de l'efpace créé. *Efpacement* eft un

terme d'Architecture, qui signifie des distances convenables entre plusieurs corps. *Espacer*, v. act., se dit dans le même sens. *Espacer tant plein que vuide* signifie, dans le même langage, *laisser les intervalles égaux* aux solides.

ESPADON, s. m. Espece de large épée, qu'on est obligé de tenir des deux mains. Elle étoit autrefois en usage dans la Cavalerie; mais elle ne sert plus aujourd'hui que d'enseigne aux boutiques des Fourbisseurs. On a donné le nom d'*Espadon*, à un poisson monstrueux des Antilles, qui a quelquefois plus de huit pieds de longueur; & dont le seul muffle en a quatre. Il en sort un os plat & large, qui est quelquefois long de cinq pieds, avec des dents en forme de scie. Ce monstre s'appelle aussi *Empereur*, *épée*, & *poisson à scie*.

ESPAGNOLETTE, s. f. Nom d'une fine espece de ratine, & d'une serrure pour les fenêtres; l'une & l'autre à l'imitation de l'Espagne.

ESPALE, s. f. Terme de Galere. C'est le nom d'un espace voisin de la poupe. & qui est coupé en deux parties, par ce qu'on appelle le Tabernacle.

ESPALEMENT, s. m. Terme de Mesureur. C'est une sorte d'étalonage qu'on fait des mesures, en les comparant avec la mesure originale. Les droits se payent sur le pied de l'*espalement*.

ESPALIER, v. act. Ital. Étendre des arbres fruitiers contre un mur, en dressant les branches, soit avec des cloux, soit avec un treillage. Des arbres ainsi dressés se nomment un *Espalier*. Il y a peu d'arbres fruitiers, qui ne s'espalient facilement.

ESPALMER, v. act. Terme de Marine, qui a la même signification que carener, donner le suif, le radoub, à un Navire, depuis la quille jusqu'à la premiere ligne de l'eau.

ESPALOUCO, s. m. Nom d'un animal des Indes Orientales, dont quelques Voyageurs font mention. Il a la face humaine, & ne va que pendant la nuit. Il monte sur les arbres, jette de grands cris pour attirer quelque proie, & mange de la terre, lorsqu'il n'a point d'autre aliment.

ESPARGOUTTE, s. f. Plante commune dans la Morée & dans quelques pays voisins, qui jette, à sa cime, une fleur jaune, ou incarnate, en forme d'étoile. Sa tige est fort dure, & ses feuilles sont longues & velues. On lui attribue la propriété de guérir les bubons, sur-tout ceux qui viennent aux aînes.

ESPARRE, s. f. Terme de Mer. C'est le nom qu'on donne à certaines gaules, qui sont de bois leger, tel que le sapin.

ESPATULE, s. f. Plante purgative & résolutive, qui s'appelle vulgairement *Glaïeul puant*, & qui croit dans les lieux humides. Ses feuilles sont fort longues, & sa fleur, qui ressemble à celle de l'*Iris*, est purpurine, ou rouge. On nomme aussi *espatule*, un instrument plat & large par un bout, & qui va de l'autre en étrecissant. Les Apotiquaires ont ces *espatules* de bois, qui leur servent à remuer leurs drogues. Les Chirurgiens en ont de fer, pour étendre leurs emplâtres.

ESPAURE, s. f. Terme de Charpenterie, qui est le nom de certaines solives, servant à la construction des bateaux.

ESPECE, s. f. En Philosophie, l'*espece* est la division du genre. Ainsi, Animal est un genre, qui se divise en deux *especes*, celle des animaux raisonnables, & celle des animaux sans raison. Toute définition doit contenir le genre & l'*espece*. L'ancienne Philosophie distinguoit

distinguoit, dans un autre sens, deux sortes d'*especes*; les *impresses* & les *expresses*. Elle entend, par les premieres, des Images qui représentent les Images des objets d'où elles viennent, & qui sont portées par les sens extérieurs, au sens commun. Elle les appelle *impresses*, parce qu'elles sont imprimées dans les sens extérieurs par les objets. Elle les suppose sensibles & matérielles, mais rendues intelligibles par l'intellect Agent: c'est alors qu'elles deviennent des *especes expresses*, ou des Images spiritualisées. Jargon d'École, auquel on admire aussi que la raison ait pû s'arrêter. *Especes*, se dit des images de toutes les choses visibles, des différentes sortes de Monnoie, des poudres composées par la Pharmacie, telles que celles de la Thériaque, de la confection d'Hyacinte & d'Alkermes, &c., des apparences du pain & du vin, qui restent dans l'Eucharistie, après la Consécration, &c.

ESPHLASE, s. f. grec. Nom d'une fracture du crâne, dans laquelle l'os est brisé en plusieurs piéces, & enfoncé. On le nomme aussi *enthlase*.

ESPLANADE, s. f. Terme de Fortification. C'est un espace uni, ou un terre-plein, qui s'étend depuis le glacis d'une Citadelle, jusqu'aux premieres maisons de la Ville. En termes d'Artillerie, on donne le nom d'*esplanade*, aux madriers sur lesquels on place les batteries de canon.

ESPOIR, s. m. En termes de mer, c'est le nom d'une petite piéce de canon, qu'on monte sur le pont d'un vaisseau, & dont on se sert pour favoriser les descentes.

ESPOIS, s. m. Terme de chasse, qui se dit de chaque cor de la tête d'un Cerf.

ESPONTON, s. m. Espece de demie picque, qui est l'arme de parade des Officiers subalternes d'Infanterie, & dont on se sert beaucoup aussi, sur mer, quand on en vient à l'abordage.

ESPRINGALLE, s. f. Nom d'une espece de fronde dont on se servoit anciennement, dans les armées, pour jetter des pierres sur l'ennemi: les Soldats, qui en étoient armés, se nommoient *Espringardiens*.

ESPRIT, s. m. Mot formé du latin, qui a quantité d'acceptions différentes. Lorsqu'il est pris pour *Etre intelligent*, il signifie, 1°. L'ame humaine, ou cet Etre indivisible, qui fait agir une créature humaine, & qui étant immortel de sa nature, mérite des récompenses, ou des punitions, pour le bien, ou le mal, qu'il fait pendant sa vie. 2°. Les Anges, bons, ou mauvais, qui sont les exécuteurs des volontés de Dieu. 3°. Des Etres imaginaires, que la superstition, ou le fanatisme, a inventés, pour effrayer les personnes simples. 4°. Le Saint-Esprit, qui est nommé souvent, par excellence, l'*Esprit divin*. En langage de Physique, de Médecine, de Chymie, &c., on entend généralement par *esprit*, des parties très-subtiles & très-volatiles: & quelques-uns distinguent les *esprits* du corps animal en trois sortes; ceux du cerveau, qu'ils appellent *esprits animaux*; ceux du cœur, qu'ils nomment *esprits vitaux*; & ceux du foie, auxquels ils donnent le nom d'*esprits naturels*. D'autres n'en comptent que deux sortes; les animaux & les vitaux, qu'ils confondent avec les naturels. Les *esprits* animaux sont une liqueur très-fine & très-subtile, qui, distillant du sang, dans la substance extérieure & corticale du cerveau, est exaltée en esprit par une fermentation convenable, & de-là conduite, par la substance moëlleuse du cerveau, dans les nerfs, & dans la moëlle de l'épi-

ne, pour servir à tous les mouvemens & toutes les sensations du corps. Les *esprits vitaux*, ou *naturels*, sont les plus subtiles parties du sang, qui, servant à son mouvement & à sa fermentation, le rendent propre à nourrir le corps. Les Chymistes appellent *esprits*, des liqueurs qui sont devenues très-subtiles & très-efficaces, par la distillation. Il en distinguent trois especes, les Sulphurés, les Acides, & les Sels. L'Ordre du Saint-Esprit, en France, est un Ordre de Chevalerie, institué par Henri III, en 1597, dont le Roi est Grand-Maître, & le nombre des Chevaliers borné à cent, sans y comprendre les Commandeurs ecclésiastiques & les Officiers de l'Ordre. Il demande, au moins, une noblesse de trois races.

ESPRIT-ARDENT, s. m. On donne ce nom à l'huile des Plantes, quand elle est en assez grande quantité, assez déliée, & mêlée d'assez peu de flegme, pour être inflammable. Telle est particuliérement l'eau-de-vie, lorsqu'elle vient du vin.

ESPURGE, s. f. Plante laiteuse, dont les feuilles ressemblent à celles de l'Amandier, & qui porte, à la cime de ses branches, un petit fruit rond, consistant en plusieurs grains, auxquels on attribue des vertus purgatives. L'*espurge* est rangée parmi les Tithymales.

ESQUIAVINE, s. f. Ital. Nom d'un ancien vêtement d'esclave & de gens de travail. Il se dit aussi d'un long & sévere châtiment qu'on fait souffrir à un cheval, pour le rendre plus docile.

ESQUIF, s. m. Espece de chaloupe, ou de petit bateau, qui se porte dans les vaisseaux & dans les galeres, pour les services auxquels il est propre.

ESQUINANCIE, s. f. Nom grec d'une maladie, qui fait enfler la gorge, & qui arrête la respiration. On en distingue plusieurs especes, suivant le degré & l'étendue de l'inflammation. Elle est quelquefois épidemique, & lorsqu'elle se communique au poumon, elle est presque toujours mortelle.

ESQUINE, s. f. Terme de Manége. Un *Cheval d'esquine* est un cheval fort des reins. Celui qui est sujet à broncher est *foible d'esquine*.

ESQUINE; s. f. *V*. SQUINE.

ESQUIPOT, s. m. Terme de Barbier, qui est le nom d'une petite boëte, où se met l'argent qui revient de chaque barbe.

ESQUISSE, s. m. Terme de Peinture & de Sculpture, tiré de l'Italien. C'est l'ébauche, ou le premier crayon, d'un ouvrage, pour les Peintres; & le modele de terre, ou de cire; pour les Sculpteurs. Cependant *Ebauche* & *Esquisse* ne sont pas tout-à-fait synonimes. L'*esquisse* est séparée du tableau, dont elle est comme le Plan; & l'*ébauche* se fait sur le tableau même: elle en est le commencement. *Esquisser*, v. act., signifie prendre les premiers traits d'une figure, sans la finir.

ESSAIE, s. f. Nom d'une petite racine, qu'on emploie, dans les Indes, à teindre en écarlate. La meilleure croît sur la Côte de Coromandel.

ESSAIEUR, s. m. Nom d'un Officier des Monnoies, qui en fait l'essai, par les méthodes établies, pour vérifier qu'elles sont au titre prescrit par l'Ordonnance. On appelle *Essaierie*, un lieu particulier de l'Hôtel des Monnoies, où se font les essais.

ESSAIN, s. m. Volée de jeunes Abeilles, qui quittent leur ruche pour aller s'établir dans quelque autre lieu. Ceux qui les élevent, employent diverses méthodes pour les retenir.

ESSE, s. f. Nom d'une cheville

de fer, qui est placée au bout de l'essieu, pour contenir la roue. Il y a des *esses d'affut*, de *trebuchet*, &c., qui tirent ce nom de ce qu'elles ont, en effet, la forme de la lettre *S*.

ESSELIER, s. m. Terme de Charpenterie, qui est le nom de certaines pieces de bois, assemblées diagonalement à deux autres, & qui font angle obtus. Il y a de grands & de petits *esseliers*, des *esseliers de fermes*, des *esseliers de croupe*, &c.

ESSENCE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui est absolument nécessaire pour constituer une chose, & sans quoi elle ne peut être ce qu'elle est. *Essentiel*, adj., c'est ce qui appartient à l'*essence*. L'*essence* de l'Homme est d'avoir un corps organisé & une ame raisonnable.

ESSENCES, s. f. Parties spiritueuses des choses, qui se tirent par l'alambic, ou par d'autres méthodes.

ESSENIENS, s. m. Fameuse Secte de Philosophes Juifs, dont les opinions s'accordoient, sur quantité d'articles, avec celles des Pythagoriciens. Ils faisoient profession de communauté de biens, ils fuyoient toutes sortes de plaisirs, particuliérement le mariage, ils condamnoient les sermens, ils ne buvoient que de l'eau, ils n'offroient à Dieu que des choses inanimées, ils observoient le sabbat si scrupuleusement, qu'ils n'auroient pas remué un vase, & qu'à peine satisfaisoient-ils aux besoins naturels. Ils portoient des habits blancs. Les *Esseniens* mitigés prenoient une Femme, pour la propagation de l'espece; mais après avoir vécu trois ans avec elle, ils la quittoient si elle n'avoit pas donné de marques de fécondité: d'ailleurs, ils n'approchoient jamais d'elle après la conception. On distinguoit les *Esseniens pratiques*, & les *Théoriques*. Les premiers vivoient dans les Villes. Les autres habitoient des lieux solitaires, & c'est d'eux apparemment qu'est venue l'idée de l'état Monastique.

ESSETTE, s. f. Nom d'un marteau, qui est tranchant d'un côté, & qui a de l'autre une tête ronde, à l'usage des Tonneliers, & de plusieurs autres Artisans.

ESSIMER, v. act. Terme de Fauconnerie, qui signifie *amaigrir* un Oiseau, par diverses cures, pour le mettre en état de mieux voler.

ESSOGNE, s. f. Nom d'un droit Seigneurial, qui est ordinairement le double du cens annuel d'un héritage, & qui se paye, dans les lieux où il est établi, à la mort du Tenancier.

ESSONIER, s. m. Terme de Blason. C'est un double orle, qui couvre l'écu, dans le sens de la bordure, & qui représente l'enceinte où les chevaux des Chevaliers étoient autrefois placés, en attendant que le tournois commençât.

ESSORE, s. f. Terme de Blason, qui se dit du toît d'une tour, ou d'une maison, lorsqu'il est d'un autre émail que le corps de l'édifice.

ESSORILLER, v. act. Couper les oreilles. L'*essorillement* est une punition fort ancienne.

ESSORT, s. m. Action d'un Oiseau qui s'éléve pour voler. En termes de Fauconnerie, un Oiseau qui s'*essore* est celui qui s'écarte, & qui revient difficilement sur le poing. En termes de Blason, *essorant* se dit des Oiseaux, qui n'ont les aîles qu'à demi ouvertes, & qui regardent le Soleil. *Essorer* est actif dans un autre sens: *essorer un Oiseau*, c'est le laisser sécher au Soleil, ou au feu.

ESSOURISSER, v. act. Terme de Manége, qui signifie, couper,

dans les naseaux d'un cheval, un cartilage qui se nomme Souris, & qui l'excite trop souvent à renifler, ou à s'ébrouer.

ESSUI, s. m. Terme de Tannerie. C'est le nom du lieu, où les Tanneurs font sécher leurs cuirs tannés.

EST, s. m. Nom d'un des quatre points cardinaux de l'Horison, d'où le vent, qui vient du même point, tire le sien. C'est le point du Levant, ou de l'Orient, opposé à l'Ouest, qui est celui du Couchant, ou de l'Occident.

ESTAFE, s. f. Terme vulgaire, qui se dit d'une rétribution que des Soldats, ou d'autres gens d'épée, tirent des lieux de débauche, & de Jeu public, pour les soutenir, c'est-à-dire, pour empêcher que ceux qui les fréquentent n'y commettent aucune violence. Aussi, ces Protecteurs mercenaires se nomment les Souteneurs. *Estafier*, s. m., *Estafilade*, s. f., paroissent formés d'*Estafe*.

ESTAFITE, s. f. Nom que les Espagnols donnent aux Couriers qui portent les Lettres, & qui est passé en usage dans toute l'Allemagne. En France, on appelle *Estafete*, en termes de Poste, un Courier qui court avec deux Guides.

ESTAINS, s. m. Terme de mer, qui est le nom de deux piéces de bois formés en portion de cercle, pour faire le rond de l'arriere d'un vaisseau.

ESTAME, s. f. Laine tricotée avec des aiguilles, dont on fait des bas & d'autres piéces d'habillement. On nomme *estamet*, une petite étoffe de laine, qui se fabrique à Châlons sur Marne.

ESTAMINET, s. m. Assemblée de Buveurs, où chacun paye sa part pour boire de la Biere & fumer en liberté. Les lieux où elle se tient, sont ordinairement des Cabarets, & portent aussi le même nom. Cet usage, qui vient des Pays-bas, s'est établi, à Paris, sous le nom de *Tabagie*.

ESTAMOI, s. m. Terme de Vitrier. C'est le nom d'un ais, revêtu d'une plaque de fer, sur laquelle on fait fondre la soudure.

ESTAMPE, s. f. Ital. Nom qu'on donne aux empreintes, ou exemplaires, qui se tirent d'une Planche gravée. L'origine des *Estampes* est de l'année 1460, & vient de *Maso Finiguerra*, Orfevre de Florence. Dans les Colonies, *estamper* un Negre, c'est le marquer avec un fer chaud, pour reconnoître à qui il appartient.

ESTAMPILLER, v. act. Terme de Papetier, qui signifie marquer le papier, d'une certaine marque. Chaque Manufacture *estampille* différemment. Le premier Livre, sorti de l'Imprimerie de Constantinople, fut imprimé, en 1728, sur du papier nommé, *estampillé* de trois Croissans en palu, & d'une Couronne impériale, particuliere aux Turcs.

ESTANCES, s. f. Nom de certains piliers d'un vaisseau, qui soutiennent les *Baretins*, & qui sont posés au long des *Hiloires*.

ESTANGUES, s. f. Terme des Monnoies. C'est le nom d'une grande tenaille, qui sert à tenir les flancs & les carreaux.

ESTELAIRE, adj. Terme de chasse, qui signifie apprivoisé. Un Cerf *estelaire*.

ESTEMINAIRE, s. f. Terme de mer. Les *Esteminaires* sont deux piéces de bois, ajustées au bout des mâdriers.

ESTER, v. n. lat. Terme de Palais. *Ester* en Jugement, c'est agir, dans une Cause, plaider, &c. Une Femme ne peut *ester* en Jugement, sans le consentement de son Mari.

ESTERE, s. f. Nom des nattes de Jonc, qui viennent de Provence, d'Italie, & du Levant.

ESTERLET, s. m. Espece d'Oi-

seau aquatique, commun sur la Côte d'Acadie.

ESTERLIN, s. m. Terme d'Orfevrerie, qui est le nom d'un poids d'Orfevre, pesant vingt-huit grains & demi, ou la vingtiéme partie d'une once. On compte cent soixante *Esterlins* au marc. On donnoit autrefois le nom d'*Esterlins*, aux Pirates qui venoient du côté de l'Est.

ESTERRE, s. m. Nom qu'on donne, en Amérique, à des embouchures de Rivieres, d'Anses & de petits Ports, où l'on embarque les marchandises des Villes, qui sont plus avant dans les terres.

ESTEULE ou ETEULE, s. f. Espace qui est dans la tige du bled, entre deux de ses nœuds. On donne ce nom, dans plusieurs Pays, au chaume qui reste dans le champ, après la moisson.

ESTHER, s. m. Nom d'un des Livres de l'Ancien Testament, qu'on suppose écrit par *Mardochée*, Oncle de la Reine *Esther*, femme d'*Assuerus*, Roi de Perse.

ESTHIOMENE, adj. Mot gr. qui signifie, *mangé*, *dévoré*, & qui se dit, en termes de Médecine, des membres gangrenés.

ESTIMATION, s. f. lat. Terme formé d'*estimer*, mais qui ne se prend que dans un sens de calculs, pour signifier le jugement qu'on porte d'une quantité, soit en poids, soit en étendue, en degré de force, &c. Un Pilote juge du chemin qu'a fait son vaisseau, par *estimation*, c'est-à-dire, par des comparaisons de la force du vent, de la rapidité des courans, de la quantité & de la bonté des voiles, &c. Quelques-uns se servent d'*estime*, dans ce sens, au lieu d'*estimation*. On dit qu'un Homme a l'*estimative* juste, lorsqu'il juge bien par *estimation*.

ESTIRE, s. f. Terme de Courroyeur, c'est le nom d'un instrument de fer, plat & quarré, qui sert à *épreindre* l'eau du cuir, pour le courroyer.

ESTIVE, s. f. Terme de Galere. Mettre une Galere *en estive*, c'est lui donner, de chaque côté, le contre-poids nécessaire pour faciliter le mouvement de sa course, la mettre en assiete.

ESTOC, s. m. Vieux mot, qui signifie proprement le tronc d'un arbre, & qui se dit, au figuré, pour *origine*, *souche*. C'est aussi le nom d'une ancienne sorte de grosse épée, qui s'appelloit aussi épée d'armes, & qui ne servoit ordinairement qu'à pousser & pointer. Cependant, lorsqu'elle étoit tranchante, on l'employoit aussi comme un sabre; & de-là vient l'expression d'*estoc* & *de taille*, qui signifie, de la pointe & du tranchant d'une épée. On donne encore le nom d'*estoc* à une épée d'argent doré, longue d'environ cinq pieds, que le Pape bénit solemnellement à la Fête de Noël, avec un casque, & qu'il envoye quelquefois aux Princes Catholiques. En termes d'exploitation de bois, une coupe à *Blanc-estoc* est celle où l'on abbat tous les arbres, sans en réserver aucun.

ESTOCCAGE, s. m. Nom d'un ancien droit, qui se payoit aux Seigneurs, pour acheter quelques biens immeubles sur leurs Terres.

ESTOMAC, s. m. gr. Partie du corps où se fait la principale digestion des alimens. L'*estomac* est au-dessous du diaphragme, & le perce par un conduit, qui va jusqu'à la bouche. Les Chymistes appellent *Estomac d'Autruche*, certains dissolvans d'une grande vertu; sur la fausse opinion que l'Autruche digere le fer.

ESTOMPER, v. n. Terme de Peinture, qui signifie une méthode de dessiner, avec des couleurs en poudre.

ESTOQUIAU, s. m. Terme

de Serrurier. C'est l'anneau d'une petite cheville de fer, qui tient le ressort d'une serrure.

ESTOUPIN, s. m. Terme d'Artillerie, qui est le nom d'un peloton d'étoupe, qui sert à bourrer la poudre du canon.

ESTRAC, adj. Terme de Manége. *Un Cheval estrac* est un cheval qui a peu de corps & de ventre.

ESTRADE, s. f. Petit plancher élevé dans une chambre, un peu au-dessus du parquet, pour y placer un lit, un thrône, &c. En Turquie, où l'on n'a point l'usage des chaises; toutes les chambres de Compagnie ont des *estrades*, couvertes de tapis, sur lesquelles on est assis. C'est proprement ce que les Turcs nomment *Divan*. *Battre l'Estrade* est un terme de Guerre, qui signifie envoyer à la découverte, pour observer les mouvemens de l'ennemi, & qui vient apparemment de *Strada*, mot Italien, qui signifie *chemin*; s'il ne vient d'*Estradiot*, qui étoit autrefois le nom d'une Milice.

ESTRAGON, s. m. Herbe de potager; qui se met dans les Salades, & qui est excellente pour l'estomac, par ses sels digestifs.

ESTRAMAÇON, s. m. Coup d'*estramaçon*. Ancienne expression, qui signifie un coup du tranchant d'un Sabre; ou de quelque forte épée. L'*estramaçon* étoit autrefois une espece de sabre; & l'*estocade* une épée fort longue & fort pointue.

ESTRAPADE, s. m. Terme de Manége. C'est l'action d'un cheval, qui se dressant en l'air détache, en même-tems, de furieuses ruades, pour se défaire de son Cavalier. L'*estrapade* est aussi un supplice de mer, qui consiste à guinder un coupable; à la hauteur d'une vergue, d'où le laissant tomber; dans la mer; on l'y plonge autant de fois que le porte sa sentence. C'est ce qui s'appelle autrement *la Cale*. L'*estrapade* de terre se donne en liant les pieds & les mains du coupable, derriere le dos, à une corde, & le laissant tomber de la même maniere jusqu'à deux ou trois pieds de terre: ce qui expose ses bras & ses jambes à de grandes douleurs, par le poids du corps.

ESTRAPASSER, v. act. Terme de Manége. *Estrapasser* un cheval, c'est le fatiguer, l'excéder, en lui faisant faire un trop long manége.

ESTRAPONTIN, s. m. Petit siége qu'on met dans un carosse qui n'est point à deux fonds, pour y placer quelqu'un sur le devant.

ESTRIBORD, s. m. Autrement *Stribord*, ou *Dextribord*. Nom qu'on donne, sur mer, au côté droit d'un vaisseau, c'est-à-dire, à celui qui est à droite, pour ceux qui sont sur la poupe.

ESTROP ou STROP, s. m. Terme de mer. C'est le nom d'une corde qui est attachée à l'escome.

ESTUC, s. m. Vieux mot, qui se trouve dans quelques Arrêts, & qui est encore en usage pour signifier une sorte de droit que les Vagabonds & les Voleurs payent à ceux qui favorisent leurs friponneries. Il revient au sens d'*Estafe*. Tiret l'*Estuc*.

ESTURGEON, s. m. Poisson de mer, fort estimé. L'*esturgeon* se plaît à remonter dans les Rivieres. Il n'a, pour arrête, qu'un cartilage tendre, qui lui regne depuis la tête jusqu'au bout de la queue. Il a le museau pointu, le ventre plat & le dos élevé. On prétend qu'il ne vit que d'eau, ou du limon que l'eau contient.

ESULE, s. f. lat. Herbe laiteuse, qui purge la bile & la pituite. On en distingue deux sortes; la grande & la petite. Celle-ci ressemble à la Rue, par les feuilles, & croît dans les Jardins & dans les Vignes.

ETABLAGE, s. m. Droit qui se paye aux Seigneurs, dans plusieurs endroits, pour la permission d'exposer des Marchandises en vente.

ETABLE, s. m. Nom d'une partie de la quille d'un vaisseau, qu'elle prend dans l'endroit où elle commence à se courber. On dit, en termes de mer, que *deux vaisseaux s'abordent de franc étable*; c'est-à-dire, qu'ils cherchent à s'enferrer par leurs éperons.

ETABLI, s. m. lat. Espece d'échaffaut sur lequel les Tailleurs d'habit, & plusieurs autres Ouvriers travaillent.

ETABLURE, ETABLE ou ETRAVE. Terme de mer, qui est le nom d'une piéce de bois courbe, dont l'avant du vaisseau reçoit sa rondeur.

ETAGE, s. m. Ce mot signifioit autrefois toutes sortes de logemens bas & hauts; & ce n'est pas depuis long-tems qu'on a réduit ce nom aux appartemens qui sont au-dessus du rez-de-chaussée.

ETAGER, v. act. Terme de Perruquier. *Etager les cheveux*, c'est les couper dans une proportion gracieuse, qui convienne à l'air du visage. Dans quelques Provinces de France, on donne le nom d'*Etagers*, aux Etrangers qui viennent prendre domicile dans une Seigneurie: ce qui vient peut-être d'un Droit, nommé *Lige étage*, que les Seigneurs d'Anjou exigeoient autrefois de leurs Vassaux.

ETAGUE, s. f. Terme de mer. L'*étague* est une manœuvre du vaisseau, par laquelle on hisse les vergues des hunes, au haut des mâts.

ETAIM, s. m. lat. Métal qui ressemble à l'argent, par la couleur, mais plus grossier que l'argent, & plus fin que le plomb. Les Chymistes le nomment *Mercure*, parce qu'ils prétendent lui trouver divers rapports avec cette Planéte. La plûpart des Pays de l'Europe ont des mines d'*étaim*, sur-tout l'Espagne & le Portugal; mais il n'est nulle part si fin & si argentin, que dans la Province de Cornouailles, en Angleterre. On tire, de l'*étaim*, une poudre blanche, dont se fait le fard, & qui se nomme *Ceruse d'étaim*, ou blanc d'Espagne. On appelle *Etaim sonnant*, l'*étaim* de Cornouailles mêlé avec deux livres de cuivre rouge, & une livre d'*étaim* de glace. L'*étaim* est salutaire pour le foie & pour les maux hysteriques.

ETAIN, s. m. Partie fine de la laine, qui prend ce nom, lorsqu'elle en est tirée par des Cardeurs qu'on nomme *Tireurs d'Etain.* Des bas d'*étain* sont des bas faits du fin de la laine.

ETALAGE, s. m. Exposition de Marchandises pour les mettre en vente. C'est aussi le nom d'un Droit qui se paye aux Seigneurs, dans les Foires, pour obtenir la permission d'étaler. En termes de mer, *étaler des marées*, signifie jette. l'ancre, pendant que la marée est contraire à la route qu'on veut tenir, pour attendre un tems plus favorable.

ETALINGUER ou TALINGUER, v. act. Terme de mer. *Etalinguer* les cables, c'est les amarrer à l'arganeau de l'ancre.

ETALON, s. m. Dans les Haras du Roi, on appelle *Etalon*, qui se prononce *Etlon*, un cheval destiné à couvrir les cavales. Dans plusieurs Provinces, *Etalon* & *Balivaux* sont synonimes. En termes d'Eaux & Forêts, les *Etalons* sont de jeunes arbres qu'on laisse pousser jusqu'à leur perfection. En termes de mesure & de poids, l'*Etalon* est une mesure reglée, comme un poids reglé, qui sert de modele pour ajuster les poids & les mesures publiques, après quoi on les marque d'une fleur-de-lis, qui constate leur autorité. Les *Etalons*, de chaque sorte de poids.

se conservent dans les Chambres des Monnoies du Royaume ; mais les originaux sont déposés dans le Cabinet de la Cour, sous trois clés, dont le premier Président, un Conseiller commis, & le Greffier en chef, gardent chacun la sienne. Pour les Seigneuries particulieres, l'*Etalon* des mesures des Seigneurs, qui ont droit de mesure, doit être au Greffe de la Jurisdiction Royale, où ils ressortissent. L'*Etalonneur* est un Officier, commis pour *étalonner* les mesures, c'est-à-dire, pour les marquer.

ETAMBORD, s. m. Terme de Mer. C'est le nom d'une piéce de bois, qui sert à soutenir le château de Poupe, & sur-tout le gouvernail. Pour connoître combien un navire tire de pieds d'eau, on divise la hauteur de l'*Etambord* & celle de l'*Etrave*.

ETAMBRAIES, s. f. Terme de Marine. Pieces de bois qui servent à affermir un mât par le pied. On appelle aussi *Entabraies*, des ouvertures rondes qu'on fait aux ponts d'un vaisseau, pour y faire passer les mâts, les pompes, les cabestans, &c.

ETAMER, v. act. Revêtir quelque chose d'étaim fondu, ou en feuilles. Le verd de gris se met dans les vaisseaux de cuivre, qui ne sont pas soigneusemant étamés. *Etamage*, s. f., signifie l'action d'*Etamer*.

ETAMINE, s. f. lat. Nom d'une étoffe, fort mince & fort claire, de laine, ou de soie. Les Apotiquaires nomment *étamine*, toute piéce d'étoffe qui leur sert à passer leurs liqueurs. De-là le proverbe, *passer par l'étamine*. En termes de Fleuristes, on appelle *étamines*, des particules de différentes couleurs, qui sont suspendues sur de petits filets autour de la graine de certaines fleurs, telles que les Tulipes & les Lis.

ETAMPE, s. f. Ital. Modele sur lequel on frappe de l'argent, ou d'autres métaux, pour en faire l'empreinte. C'est aussi le nom d'un outil de Serruriers pour river les boutons. En termes de Maréchal, *étamper*, signifie percer un fer de cheval.

ETANCHER, v. act. Mot d'origine incertaine, qui signifie mettre quelque chose à sec : c'est du moins dans ce sens qu'on dit, *étancher* le sang, *étancher* un batardeau, ou, pour parler en termes de l'Art, *mettre un batardeau en étanche*. Cependant, on dit aussi *étancher* la soif ; ce qui paroît signifier le contraire, puisqu'on ne guérit la soif qu'en buvant.

ETANFICHE, s. f. Terme de Carriere, qui signifie la hauteur de plusieurs couches de pierres, qui font masse ensemble.

ETANT, s. m. Terme d'Eaux & Forêts, qui vient du verbe *être*, &c. qui se dit du bois qui est debout sur sa racine. On compte tel nombre d'arbres en *étant*.

ETAPE, s. f. C'est le nom qu'on donne, en termes de Marchands, aux Places publiques, où ils sont obligés d'apporter leurs marchandises, pour les y mettre en vente. *L'étape est belle*. L'*étape* des vins est considérable. En termes de Guerre, on appelle *étape*, ce qu'on donne aux troupes, dans une route, pour leur nourriture, hommes & chevaux. Les Villes, où les Soldats couchent, se nomment, dans leur langage, *Villes d'étape*. L'*étapier* est celui qui s'engage, pour une certaine somme, à fournir des vivres aux gens de Guerre, qui traversent une Province. Il lui est défendu de les payer en argent, pour éviter les abus.

ETAT MAJOR, s. m. Terme de Guerre, qui signifie le rôle des premiers Officiers d'une ville de Guerre, d'un Régiment, &c. *Etat de distribution* se dit d'un rôle ex-

pédié au Conseil royal, qui contient les parties qui doivent être payées, telles que les Pensions, les Appointemens, les Gratifications, &c. L'*Etat de produit*, en termes de Fermes générales, ce sont des Cartes qui renferment, en plusieurs colomnes, le produit actuel des Fermes, par mois, par quartier, & par année. L'*Etat d'innocence* signifie l'état ou le premier homme fut créé, sans concupiscence, dans une parfaite connoissance, & un amour actuel, de Dieu. L'*Etat de pure nature* se dit d'un état où quelques-uns prétendent que l'homme pouvoit être créé, sujet, comme nous sommes, à la concupiscence & aux miseres humaines.

ETAU, s. m. Machine de fer, à l'usage de diverses sortes d'Artisans, pour soutenir la piéce qu'ils travaillent, en la serrant dans la situation où il leur convient de la mettre. Il y a de grands & de petits étaux; des étaux à main; des étaux de bois, pour travailler les piéces de rapport; des étaux pour la Marqueterie, qui s'appellent *ânes*, &c.

ETELON, s. m. Terme d'Architecture. C'est une sorte de plancher, qu'on assemble dans un aire, pour y tracer le plan d'un bâtiment.

ETENDART, s. m. Mot fort ancien de la langue, qni signifie *Enseigne*, mais qui ne se dit que de quelques Enseignes particulieres, telles que le pavillon d'une galere, &c. Celui de la galere principale s'appelle l'*Etendart royal*. En Poësie, *étendart* se prend pour toutes sortes d'Enseignes & de Pavillons. Les Fleuristes appellent *étendart*, les feuilles qui dans certaines fleurs s'élevent audessus des autres.

ETENDEUR, adj. lat. Terme de Médecine. Les muscles *étendeurs* sont ceux qui servent à l'extension des différentes parties du corps.

ETENDOIR, s. m. Outil d'Imprimeur. C'est une petite pelle à long manche, qui sert à porter & à étendre, sur des cordes tendues, les feuilles imprimées, qui sortent de la presse, pour y sécher.

ETESIES, s. m. Mot grec, qui signifie annuel, & dont on a fait le nom de certains vents anniversaires, qui soufflent reguliérement dans certaines saisons & pendant un certain tems, sur la Méditeranée. On dit aussi *vents étesiens*.

ETETÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des animaux représentés sans têté. En termes de Jardinage, on dit *Etêter* un arbre.

ETHER, s. m. Nom grec que les Physiciens emploient quelquefois pour signifier l'*air*. Il s'entend aujourd'hui de la matiere subtile, qui est au-dessus de l'Atmosphere de l'air grossier. Les Poëtes appellent aussi le Ciel, demeure, ou voute, *étherée*, ou joignent l'adjectif *étherée* à d'autres substantifs.

ETHIQUE, s. f. Mot grec, qui signifie la science de la *Morale*, celle qui donne des régles pour la conduite & l'œconomie de la vie, qui enseigne à régler les passions, enfin qui conduit les hommes au bonheur moral, par la pratique de toutes les vertus humaines.

ETHMOIDE, s. gr. Terme de Médecine. L'*Ethmoïde* est un os situé au milieu du front, au sommet de la racine du nez, & qui en sépare le cerveau. On l'appelle aussi *os cribreux*; ce qui signifie le nom grec. La suture qui l'environne se nomme *Ethmoïdale*.

ETHNARQUE, s. m. Nom de dignité, formé du grec, comme *Tetrarque*, & divers autres. Il signifie celui qui commande dans une Province. Une *Ethnarchie* est l'Etat, la Province, où l'*Ethnarque* commande.

ETHNIQUE, adj. gr. Ce mot qui signifie *Nation*, dans son origine, à été employé par les Ecrivains ecclésiastiques, pour Gentil, Païen, Peuple Idolâtre. Les grammairiens appellent *mot Ethnique*, celui qui signifie l'Habitant d'un certain pays, ou d'une certaine ville, comme *François*, *Parisien*.

ETHOLOGIE, s. f. gr. Discours, ou traité, sur les *mœurs* & les manieres. C'est ce qu'on appelle autrement peinture, ou caractere, d'une personne. En Rhetorique, on l'appelle *Ethôpée*.

ETIENNE. *Ordre de Saint Etienne*. C'est un Ordre militaire établi, en 1562, par Cosme I, grand Duc de Toscane. Il y a des Couvens de filles agrégées à cet Ordre, dans lesquels on doit faire preuve de Noblesse. La Hongrie a aussi un ancien Ordre de Saint Etienne, rétabli en 1740, par le Pape Benoît XIV.

ETIER, s. m. Terme de Salinie, qui signifie un fossé, ou un conduit, par lequel on fait entrer l'eau de la Mer, dans les marais, pour s'y transformer en sel.

ETINCELLÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit d'un Ecu d'où il sort des étincelles.

ETIOLER. Terme de Jardinage, qui se dit des plantes & des branches d'arbres, lorsqu'étant serrées elles montent trop haut, sans prendre la hauteur & la force qui leur conviennent. On dit alors qu'elles *s'étiolent*, ou qu'elles sont *étiolées*.

ETIOLOGIE, s. f. gr. Partie de la Médecine, qui traite des différentes causes des maladies.

ETIQUE, adj. gr. Maigre, affoibli de sécheresse, &c., faute de suc nourricier.

ETIQUETE, s. f. Mot d'origine incertaine, qui est un terme de Palais, dans sa principale acception. Il se dit principalement au Grand-Conseil, des Mémoires qu'on donne à l'Huissier, pour appeller les causes à l'Audience. L'*étiquete du sac* est une note qu'on met au bord d'un sac de piéces, pour marquer ce qu'il contient. De-là est venu le proverbe, qu'il ne faut pas juger *sur l'étiquette du sac*, & le mot d'*étiquetter*, pour, distinguer les choses par des billets, ou d'autres marques. On se sert aussi d'*étiquette* pour signifier, *ordre des choses*, ou réglemens établis sur certaines choses. C'est ainsi qu'on appelle les usages particuliers de certaines Cours, l'*étiquete* de la Cour; l'*étiquete*, par exemple, *de la Maison d'Autriche*. *Etiquette* est encore le nom d'un filet quarré de pêche, qu'on attache au bout d'une longue perche.

ETOFFE, s. f. Nom général des tissus de soie, de laine, & d'autres matieres. Il vient apparemment des Brodeurs, qui appellent *étoffes*, les soies torses, entortillées sur la broche, avec laquelle ils travaillent. Les Ouvriers en fer appellent *fer étoffé*, une *sorte de fer*, moins bon que l'acier fin, mais meilleur que l'acier commun. On dit aussi, en langage familier, qu'une chose est bien étoffée, pour dire qu'elle est de bonne qualité.

ETOILE, s. f. lat. Nom des corps lumineux qui paroissent de figure ronde, dans le Ciel, & dont la matiere est inconnue. On les divise en *fixes*, & en *errantes* qui sont les Planetes. Les *étoiles fixes* gardent toujours entr'elles la même distance. Les anciens Astronomes n'en comptoient que mille vingt-deux visibles; mais les Telescopes en ont fait découvrir un beaucoup plus grand nombre. On les divise en six classes, suivant leur grandeur & leur éloignement de la terre. Plusieurs *étoiles*, placées l'une près de l'autre, forment ce qu'on nomme une

constellation. On appelle *étoile*, un Insecte de Mer, composé de cinq branches, avec la bouche au milieu; ce qui le fait ressembler aux *étoiles*, telles qu'on les peint. *Etoile* est aussi le nom d'une petite fleur blanche printaniere. En terme de Manége, c'est une marque blanche, que les Chevaux ont quelquefois au milieu du front. En termes d'Imprimerie, c'est une sorte d'asterisque qui sert à remplir un vuide, ou à marquer un renvoi. En termes de Guerre, c'est un *petit Fort*, à plusieurs angles rentrans & saillans. En termes de Jardinage, c'est un point où aboutissent plusieurs allées, qui forment comme autant de rayons d'*étoile*. Dans le Blason, les *étoiles* dont on charge souvent l'Ecu, sont ordinairement à cinq rais. Enfin, l'on donne le nom d'*étoiles* aux fentes qui se font au verre, sur-tout aux bouteilles.

ETOLE, s. f. lat. Nom d'un ornement sacerdotal, qui consiste dans une bande d'étoffe, chargée de trois croix, & qui descend du cou jusqu'aux pieds. Elle se croise sur l'estomac, entre l'aube & la chasuble. Les Diacres portent aussi l'*étole*, mais passée en écharpe, de gauche à droite. L'*étole* étoit autrefois une robbe entiere, qu'on portoit dans les occasions d'honneur, & dont celle de nos Prêtres n'est apparemment qu'une représentation.

ETONNER. Terme d'Architecture. On dit d'une voûte, qu'elle s'étonne, lorsqu'étant surchargée, elle paroît s'affoiblir par le poids.

ETOPÉE, s. f. gr. Figure de Rhétorique, qui consiste dans une description des mœurs & des passions de quelqu'un; différente de la Prosopopée, en ce que celle-ci regarde des personnes feintes, & l'autre des personnes réelles.

ETOUBLE, ETOULE ou ETEULE, s. m. Ce mot, qui signifie *Chaume*, varie de cette maniere, dans différentes Provinces.

ETOUFFOIR, s. m. Espece de cloche de métal, dont les Boulangers se servent pour éteindre la braise, en la couvrant.

ÉTOUPE, s. f. Parties grossieres du Chanvre, ou Filasse qui demeure après qu'on en a tiré les plus fines. *Étouper* signifie boucher avec de l'*étoupe*. On appelle *étoupin*, des cordes de coton filé, qu'on prépare avec des drogues inflammables, telles que du salpêtre, de la poudre à tirer, de l'urine, &c.

ETOUPILLE, s. f. Sorte de méche, non d'étoupe, comme ce mot semble l'indiquer, mais de coton filé, & trempé d'eau simple, ou d'eau-de-vie, ou d'huile d'aspic, & roulé dans de la poudre, pour la communication plus ou moins prompte du feu, dans les ouvrages des Artificiers.

ETOURNEAU, s. m. Nom d'un Oiseau fort commun, qu'on instruit à parler, ou du moins à répéter assez distinctement quelques mots. Sa couleur est noire, avec de petites taches grises. En termes de Méchanique, l'*Etourneau*, que d'autres appellent *Fauconneau*, est une piéce de bois posée sur l'engin, qui est armée d'une poulie à chaque bout.

ETOUTEAU, s. m. Nom d'une Cheville, qui est attachée perpendiculairement sur le plat d'une roue d'Horlogerie, nommée, par cette raison, *Roue d'étouteau*, & qui sert à regler la sonnerie des heures & des quarts.

ETRANGLEMENT, s. m. Outre sa signification naturelle, il se prend, dans le figuré, pour le *resserrement* de quelque chose, ou pour la partie étroite d'un corps, entre deux autres plus larges. *Etrangler*, v. act., s'emploie dans le même sens.

ETRANGUILLON, f. m. Poirier sauvage, qui se greffe pour en tirer de bonnes poires.

ETRAPE, f. f. C'est une sorte de petite faucille, qui sert à étraper le chaume, c'est-à-dire, à le couper.

ETRAQUE, f. m. Terme de Marine, qui signifie la largeur d'un bordage. L'*Etarche du gabord* est un bordage entaillé dans la quille.

ETRAVE ou ETABLE, f. f. Terme de Mer. C'est le nom d'une piéce de bois courbe, qui forme la proue du vaisseau. *V.* ETABLE.

ETREIGNOIR, f. m. Terme de Menuiserie, qui est le nom de deux morceaux de bois joints par des chevilles, pour serrer quelque ouvrage, en les rapprochant l'un de l'autre.

ETRENNES, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie les présens qu'on fait au commencement de l'année. Les anciens Romains avoient aussi l'usage des *étrennes*, & une Déesse nommée *Strenia*, qui présidoit à cette galanterie. On en fait remonter l'origine jusqu'à *Romulus* & *Tatius*.

ETRESILLON, f. m. Nom d'une piéce de bois, qui sert d'appui, ou d'arcboutant, pour soutenir des murs qui déversent, & tout ce qui a besoin d'être appuié de même. *Etresillonner*, v. act., signifie mettre des *étresillons*, dans cette vûe.

ETRESSIR ou ETRECIR, v. act. Terme de Manége. *Un cheval s'étressit*, lorsque n'allant point assez au large, il perd de son terrain & approche trop du centre de la volte.

ETRIER, f. m. Outre sa signification commune, ce mot a diverses acceptions. En termes de Mer, c'est une bande de fer, en forme de crampon, qui sert à joindre une piéce de bois avec une autre. On appelle *étriers*, dans le même langage, de petites cordes, dont les bouts, joints ensemble par des épissures, servent à faire couler les vergues, & à d'autres usages. En termes de charpenterie, c'est une barre de fer, coudée en deux endroits, qui sert à soutenir une poutre. En termes d'Anatomie, c'est un petit os, de figure triangulaire, telle qu'étoit celle des anciens *étriers*, qui est dans l'intérieur de l'oreille humaine. L'*étriere*, en terme de Manége, est la bande de cuir, qui tient les *étriers* suspendus.

ETRISTÉ, adj. Terme de Chasse, qui se dit des Levriers qui ont les jarrets bien formés. Un *Levrier étristé*.

ETROIT, adj. Terme de Manége, qui a la même signification qu'*Etrac*. Un Cheval est *étrac*, ou *étroit de boyau*, lorsqu'il a le ventre serré & les côtes plates. On dit aussi, *mener*, ou *conduire un Cheval étroit*, pour, *lui donner peu de terrain*. *Etroit* est encore un commandement de l'Ecuïer, pour faire entendre que l'écolier doit approcher le talon de dehors.

ETROPE, f. f. Terme de Mer, C'est le nom de la corde qui entoure le mouffle d'une poulie. Il y a d'autres cordes qui se nomment *étropes*; telles sont toutes les cordes épissées auxquelles on joint une cosse de fer. Les *étropes d'affut* sont des herses avec des cosses, où l'on accroche les palans.

ETRUFFÉ, adj. Terme de Chasse, qui se dit d'un Chien devenu boiteux, par quelque défaut de la cuisse. On appelle *étruffure*, l'état, ou le mal, d'un chien boiteux, parce qu'une de ses cuisses ne prend plus de nourriture.

ETUDIOLE, f. f. Petit cabinet à plusieurs tiroirs, qui se place sur une commode, ou sur une table, pour y serrer des papiers d'étude, ou d'autres choses.

ETUVE, f. f. Lieu bien fermé,

qu'on échauffe pour divers usages ; soit de santé, comme les *étuves* ou l'on se renferme pour suer ; soit de travail, comme les *étuves* des Chapeliers. Entre les premieres, on appelle *étuves séches*, celles où la chaleur de l'air aide seule à faire suer ; & *étuves humides*, celles où la chaleur est produite par la vapeur d'une abondante décoction d'herbes salutaires. L'*étuve de Corderie* est un lieu rempli de fourneaux & de chaudieres, dans un Arsenal de Marine, pour y goudronner les cordages.

ETYMOLOGIE, s. m. Mot formé du grec, qui signifie la véritable origine des mots, ou l'explication de leur véritable sens. *Etymologique*, adj., est ce qui appartient à l'*Etymologie* des mots. *Etymologiste*, c'est celui qui s'applique à cette recherche.

EVACUATIFS, s. m. lat. Médicamens qui entraînent, par sécretion, les humeurs mauvaises, ou superflues. Cette décharge d'humeurs s'appelle *évacuation*. Il y a des évacuations spontanées, qu'on appelle autrement *bénéfices de nature*.

EVADER, S'EVADER, v. n. Mot emprunté du latin, qui signifie *sortir furtivement d'un lieu*, *s'enfuir*, sans qu'on s'en apperçoive.

EVAGATION, s. f. lat. Action de marcher, comme au hasard, sans route certaine, & sans terme connu. Il ne se dit guéres, que dans le sens Moral, pour *distraction*, *absence d'esprit*.

EVALTONNÉ, adj. Mot d'origine obscure, qui se dit pour leger, dissipé, ou trop libre, dans l'air & les manieres. Un jeune homme *évaltonné*, ou qui s'*évaltonne*, car on dit aussi s'*évaltonner*.

EVALUER, v. act. lat. Terme de Compte ; qui signifie apprécier, faire l'estimation d'une chose. En Arithmétique, l'*évaluation* d'une fraction, c'est sa réduction à sa valeur.

EVANGILE, s. m. Mot grec, qui ne signifie, en soi-même, qu'*heureuse nouvelle*, mais dont on a fait le nom d'un Livre, qui contient la vie & la doctrine du Rédempteur. L'Eglise en a reconnu quatre pour Canoniques, sous les noms de saint Mathieu, de saint Marc, de saint Luc, & de saint Jean ; mais dans les premiers siécles, il y en avoit d'autres apocryphes, dont il nous reste encore quelques-uns. On appelle aussi *Evangile*, un lambeau tiré de quelqu'un des *Evangiles*, qui se recite à la Messe. Dans ce sens, *Evangile* est feminin. Les Auteurs des *Evangiles*, se nomment les quatre *Evangelistes*. *Evangelique*, adj., est ce qui appartient à l'*Evangile*, ou à la Religion qui y est enseignée.

EVANTILLER, v. act. Terme de Los & Ventes. *Evantiller un Contrat*, c'est exposer, en détail, la valeur de l'héritage & ce qui releve de tel, ou de tel Seigneur, pour payer les droits établis.

EVAPORATION, s. f. lat. Terme de Physique. Action des petites parties, ou des vapeurs, qui sortent des corps. Il y a des vapeurs séches, & des vapeurs humides, & par conséquent des évaporations de l'une & de l'autre espece.

EVASER, v. act. Terme d'Art, qui se dit pour donner de l'extension, de l'ouverture, aux choses qui sont trop serrées. On dit, des arbres, qui se serrent trop, qu'il faut les *évaser*. Il y en a d'autres, tels que les Poiriers de Beurré, qui naturellement s'évasent trop.

EVASION, s. f. lat. Substantif du verbe *évader*. Ce mot signifie non-seulement *fuite*, ou *retraite furtive & précipitée*, mais il se prend encore pour *excuse*, *prétexte*, maniere adroite d'élu-

der quelque difficulté.

EVANTÉ, s. m. Nom d'une espece d'Ebene de l'Abyssinie, dont on fait des plats & d'autres ustensiles d'un excellent usage. On prétend qu'ils se brisent lorsqu'on y met du poisson.

EUBAGES ou HUHAGES, s. m. Nom d'une espece de Druides, ou d'anciens Prêtres Gaulois, dont la principale occupation étoit l'étude de la Physique & de l'Astronomie.

EUCHARISTIE, s. f. Mot grec, qui signifie *action de graces*, & dont on a fait le nom d'un Sacrement institué par Notre-Seigneur, à la fin de son dernier souper. Il n'y que les Evêques & les Prêtres qui ayent le pouvoir de consacrer le pain & le vin. Dans la primitive Eglise, les Catechumenes & les Pénitens ne pouvoient assister à la consécration de l'Eucharistie. Jusqu'au douziéme siécle, les Fidéles de l'Eglise Grecque & Latine communioient sous les deux especes. Vers ce tems, l'Eglise Latine refusa la coupe aux Laïques, & l'Eglise Grecque a conservé l'ancienne pratique. Anciennement on employoit du pain avec du levain, dans les deux Eglises; mais l'Eglise Latine, ou Romaine, a pris l'usage du pain *azyme*, ou sans levain.

EUCOLOGE, s. m. gr. Nom d'un Livre, ou se trouve tout l'Office des Dimanches & des principales Fêtes de l'année, suivant le Missel & le Breviaire Parisien. On le doit à M. le Cardinal de Noailles, ou à ses ordres.

EUCRASIE, s. f. gr. Terme de Médecine, qui signifie un bon tempéramment; tel qu'il convient à la nature, à l'âge, & au sexe de la personne.

EUDEMON, s. m. Mot grec composé, qui signifie *bon génie*. En langage d'Astrologie, c'est la quatriéme Maison dans la figure du Ciel. Elle marque les succès; la prospérité, &c.

EUDISTE, s. Nom d'un Ordre de Religieux & de Religieuses, établi d'abord à Caën, sous la regle de Saint Augustin, par le Pere *Eudes*, Fere du célebre Historiographe *Mezeray*.

EVE, s. f. Nom de la femme d'Adam, premiere femme du monde, & mere du genre humain.

EVENT, s. m. En termes d'Artillerie, donner de l'*évent* au boulet, c'est le mettre en état de rouler facilement dans le calibre d'un canon. En termes d'Aulnage, mesurer une piéce sans *évent*, c'est la mesurer de maniere qu'il ne reste rien par-dessus l'aulnage. Les Fondeurs appellent *évents*, de petits tuyaux qu'ils mettent dans les moules. La partie d'un poisson, par laquelle il respire, se nomme aussi *évent*.

EVENTE, s. f. Nom d'une petite caisse, divisée en plusieurs cases, où les Chandeliers mettent les chandelles hors d'ordre.

EVENTER, v. act. Ce mot a divers usages. *Eventer* une piéce de bois, une pierre, en langage de Charpentiers & de Maçons, c'est la tirer, avec la corde, pendant qu'on la monte, pour empêcher qu'elle ne heurte contre le mur. Un *secret s'évente*, c'est-à-dire, qu'il cesse d'être secret. On dit d'un Homme, qu'il est *éventé*, ou qu'il a l'air *éventé*, pour dire qu'*il est dissipé*, *leger*, *étourdi*, ou qu'*il en a l'apparence*. *Eventer une mine*, signifie la rendre inutile en la découvrant. *Eventer une carriere*, *éventer le tuf*, c'est y pénétrer, y faire ouverture.

EVÊQUE, s. m. gr. Nom de la principale Dignité ecclésiastique, qui signifie, dans son origine, *Inspecteur*, ou celui qui est chargé de l'Inspection. On a donné, dans la primitive Eglise, le nom d'*Evêchesses*, ou *Episcopesses*, comme

celui de Prêtresses, de Diaconesses & de Soudiaconesses, à des Femmes d'une vertu éprouvée, qui avoient des fonctions proportionnées à leur titre. Quelques Monasteres, tels que Saint Denis, en France, & Saint Martin de Tours, ont eu le Privilége de pouvoir élire un *Evêque*, pour faire les fonctions Episcopales dans les lieux de leur dépendance.

EVERRER, v. act. Terme de Meute. *Everrer un chien*, signifie lui ôter, de dessous la langue, un nerf sans lequel il ne peut mordre.

EVERSION, s. f. lat. Ruine, renversement d'une Ville, d'un Etat. Il ne se dit guéres que dans le style noble.

EUFISTIS, s. m. Nom que les Apotiquaires donnent au suc des feuilles du Cystus.

EUGENIE, s. f. gr. Nom qui se donnoit à la Noblesse parmi les anciens Grecs. Il signifie *bien né*. Il ne paroît pas que les Grecs ayent jamais déifié la Noblesse; mais ils lui donnoient une forme humaine, comme on le voit par plusieurs Médailles. C'est une Femme debout, qui tient de la main gauche une Picque, & qui a sur la droite une petite Statue de Minerve; Symbole de la Noblesse du Sang, parce qu'elle est née du cerveau de Jupiter.

EVICTION, s. f. lat. Terme de Palais, qui signifie le recouvrement qu'on fait en Justice, d'une chose que la Partie adverse avoit acquise de bonne foi. *Evincer* est le verbe.

EVIDENCE, s. f. lat. Notion si parfaite d'une vérité, qu'elle n'a pas besoin d'autre preuve. On distingue l'*évidence*, de la certitude, qui est une assurance parfaite de la vérité, mais sans notions claires & distinctes, telle que nous l'avons des vérités de la Foi. La certitude porte sur les motifs de crédibilité, & l'*évidence* sur la clarté de la chose même. On demande quel est le caractere de l'*évidence*, & cette question embarrasse les Philosophes.

EVIDER, v. act. Terme de Maçonnerie & de Menuiserie. C'est tailler un ouvrage à jour. On dit d'un escaliers à rampe courbe, qu'il est *évidé* par le milieu.

EVILASSE, s. m. Nom d'une espece de bois d'ébene, qui vient de l'Isle Madagascar, & qui est estimée, parce qu'elle a fort peu de nœuds.

EVIRÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des Animaux dont on ne marque point particuliérement le sexe.

EVITÉE, s. f. Terme de Marine. Une Riviere, ou un Canal, n'a point assez d'*évitée*, lorsqu'il n'y a point assez de largeur, pour y faire tourner librement un vaisseau. *Eviter au vent* se dit, dans le même langage, pour signifier qu'un vaisseau présente l'avant, au point d'où le vent souffle. S'il le présente au courant des flots, on dit qu'il *évite à marée*.

EULOGIE, s. f. Mot grec composé, qui signifie *Discours à* la louange, ou en faveur de quelqu'un. Dans l'Eglise Grecque, c'étoit le nom des restes brisés des especes Eucharistiques, qui étoient distribués entre les Fideles qui n'étoient point encore admis à la communion. Les Evêques & les Prêtres s'en envoyoient aussi mutuellement dans leurs Eglises, pour entretenir la charité & la bonne intelligence.

EUMENIDES, s. f. Mot grec, qui signifie *Ennemi*, & qui étoit le nom des trois Furies de la Fable, *Megere*, *Alecto* & *Tisiphone*, dont l'office étoit de tourmenter les coupables, par des remords, en ce monde, & par de cruels supplices, dans l'autre.

EUNUQUE, s. m. gr. Ce mot ne signifie, en soi-même, que

Gardien; mais on en a fait le nom de ceux à qui l'on a ôté les parties naturelles, parce que les Empereurs d'Orient se reposoient de la garde de leurs Femmes & de leurs Filles, sur cette monstrueuse espece d'Hommes, comme l'usage en subsiste encore parmi les Turcs. *Eunuque* est aussi le nom d'une espece de Flute, qui n'a que trois trous, dans laquelle on chante, & qui donne une sorte d'agrément à la voix. Elle se nomme autrement *Jombarde*.

EVOHÉ, s. m. Mot grec, qui étoit le cri des Bacchantes dans les Fêtes qui se faisoient à l'honneur de Bacchus. Il renferme un souhait favorable.

EVOLUTION, s. f. lat. Terme Militaire. Mouvement qu'on fait faire aux Troupes, soit pour attaquer, soit pour se défendre. Il y a différentes sortes d'*évolutions* militaires, qui s'apprennent par l'exercice. *Evolution* est aussi un terme de Géométrie. On appelle *signe d'évolution*, la *développée* d'une ligne courbe.

EVOQUER, v. act. lat. Appeller quelqu'un d'un lieu où il est, & où l'on n'est pas. Il n'a d'usage qu'en termes de Jurisdiction, pour ordonner qu'une cause, ou une affaire, soit portée d'un Tribunal subalterne, à une Cour supérieure; & en termes de Magie, pour faire sortir, de leurs retraites, les Démons, les Ombres, &c., par l'effet prétendu de certaines conjurations. L'*Evocation du principal* se dit pour un appel interjetté d'une Sentence, qui n'a été rendue que sur un incident. *Evocatoire*, adj., se dit des Actes qui servent à l'*évocation*.

EUPATHIE, s. f. Terme grec, qui signifie douceur, soumission dans les souffrances, facilité à souffrir.

EUPATOIRE, s. f. Plante, qui se nomme autrement *Aigremoine*. Elle tire le nom d'*Eupatoire*, de *Mithridate Eupator*, qui la découvrit. Sa tige est aussi dure que du bois; ses feuilles sont dentelées & noirâtres; sa graine velue s'attache aux habits, lorsqu'elle est séche. L'*eupatoire* est un remede pour les maladies du foie. Il y a une autre *eupatoire* dont les feuilles ressemblent à celles du chanvre, & dont la fleur est d'un rouge blanchâtre, mais dont la Médecine ne fait pas d'usage.

EUPHEMISME, s. m. Nom grec d'une figure de Rhétorique, qui consiste dans l'adoucissement d'un mot dur, en y substituant un mot moins offensant.

EUPHONIE, s. f. Mot grec, qui signifie un son agréable, tel que celui d'une seule voix, ou d'un seul instrument; au-lieu que Symphonie exprime l'agrément de plusieurs sons ensemble.

EUPHORBE, s. m. Arbre d'Afrique, ainsi nommé par le Roi *Juba*, du nom d'*Euphorbe*, son Médecin. Il rend, par incision, un jus, ou une résine, d'une âcreté & d'une chaleur extraordinaire.

EUPHORIE, s. f. Mot grec, qui signifie les bons effets d'une Médecine, ou les opérations par lesquelles un Malade se trouve en meilleure santé.

EUPHRAISE, s. f. Petite plante dont la tige est environnée de petites feuilles dentelées, & qui, fraîche, ou séche, est excellente pour le mal des yeux. Quelques-uns la fument comme du Tabac; d'autres la prennent en décoction & en teinture; d'autres en tirent l'eau par l'alembic. On en fait aussi une sorte de vin, en la cuisant & la confisant au mout dans le tems de la vendange.

EURIPE, s. m. gr. Nom d'un bras de Mer, entre la Béotie & l'Isle de Negrepont, si étroit devant la Capitale de cette Isle, qu'on le passe sur un Pont levis, &

& sur un Pont de pierre de cinq Arches, où l'on voit une Tour bâtie par les Vénitiens. Dans les autres endroits, il est beaucoup plus large, & les marées y sont plus régulieres & plus constantes. Mais dans les endroits étroits, elles sont régulieres les premiers huit jours de la Lune, le 14, le 15, le 16, le 17, le 18, le 19 & le 20; jour de la pleine Lune, & les trois derniers jours du dernier quartier. Mais le 9, le 10, le 11, le 12, le 13 du second quartier, & le 21, le 22, le 23, le 24, le 25 & le 26 du dernier quartier, elles sont si irrégulieres, que pendant tout ce tems le flux & reflux arrive onze, douze, treize & quatorze fois dans l'espace de vingt-quatre heures. Il y a deux autres différences particulieres entre les marées de l'*Euripe* & celles de l'Océan. La premiere, que dans l'*Euripe*, l'eau ne s'éleve guéres plus d'un pied, au-lieu que dans plusieurs endroits de l'Océan, elle s'éleve de vingt-quatre coudées. La seconde, que dans l'Océan, l'eau baisse lorsque le reflux se fait vers la Mer, & hausse lorsque le flux se fait vers le rivage; au-lieu que l'*Euripe* s'éleve lorsque le reflux se fait vers les Isles de l'Archipel, où cette Mer a le plus de largeur, & baisse lorsque le flux porte vers la Thessalie, dans le Canal. Les Romains donnoient le nom d'*Euripes* à certaines cascades d'eau, qui étoient des ornemens de l'art, dans leurs Jardins.

EUROCLYDON, s. m. grec. Vent violent & orageux, qui souffle ordinairement à l'entrée de l'Hyver.

EUROPÉEN, s. m. Habitant de la partie du Monde, qui se nomme Europe, & qui s'étend depuis le trente-quatriéme jusqu'au soixante-douziéme degré de latitude du Nord; & depuis le neuviéme jusqu'au quatre-vingt-quatorziéme degré de longitude.

EURYPIDE, s. m. Fameux Poëte tragique, né à Salamine, qui florissoit sous le regne d'Archelaus, Roi de Macedoine, par lequel il fut comblé d'honneur. Il se retira d'Athenes, parce qu'on lui préféroit les Poëtes comiques. Il composa soixante-quinze Tragédies, dont il nous reste dix-neuf.

EURYTHMIE, s. f. Mot grec, qui signifie bel ordre, belle proportion, & qui se dit de la beauté qui résulte de toutes les parties d'un Ouvrage d'Architecture.

EUTERPE, s. f. g. Nom d'une des neuf Muses, à laquelle on attribue l'invention des Mathématiques, & l'art de jouer du Chalumeau. Les Anciens la représentoient couronnée d'une guirlande de fleurs, & tenant, dans chaque main, plusieurs instrumens de Musique.

EUTHYMIE, s. f. Mot grec, qui est employé pour signifier contentement & tranquillité d'esprit.

EUTRAPELIE, s. f. gr. Ce mot, qui signifie proprement maniere agréable de tourner les choses, ne s'emploie que dans le style noble, ou en parlant des Anciens, pour signifier l'art de plaisanter avec finesse, ou cette humeur gaie & badine, qui s'exerce par des pensées ingénieuses; appellées vulgairement *Bons mots*. Les Grecs l'employoient aussi en mauvaise part, pour Bouffonnerie, ou badinage immoderé.

EVULSION, s. f. lat., qui signifie l'action de tirer, d'arracher. Il ne se dit guéres qu'en termes Chirurgiques, des dents, des cheveux, des fragmens d'os, &c.

EX. Monossyllabe grecque & latine. En grec, elle signifie six, & nous avons plusieurs termes composés, dans lesquels elle conserve cette signification, tels qu'*Exædre*, *Exagone*, *Exarchat*, &c. En latin, c'est une proposi-

tion ablative, qui, dans notre langue, se met quelquefois devant un nom de Charge, ou de Profession, pour signifier que celui à qui on le donne a quitté cette Profession, ou cette Charge; comme dans *Ex-provincial*, *Ex-jesuite*, &c. *Ex* entre dans la composition de quantité d'autres mots françois.

EXACTION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie une demande injuste soutenue par la violence. Les Peuples souffrent quelquefois des *exactions* de leurs Chefs.

EXAEDRE, s. m. Terme grec de Géométrie. C'est une figure terminée par six quarrés égaux, qui s'appelle plus ordinairement *Cube*.

EXAGGERER, v. n. lat. Ajoûter à la vérité des choses, dans le récit qu'on en fait, les représenter plus grandes, ou en plus grand nombre, qu'elles ne sont réellement.

EXAGONE, s. m. Terme grec de Géométrie. C'est le nom d'une figure qui a six côtés.

EXALTATION, s. f. lat. Terme d'Astrologie judiciaire. Une Planéte est dans son *exaltation*, lorsqu'elle est dans le signe où les Astronomes supposent le plus de vertus à ses influences. En termes de Chymie, l'*exaltation* d'un métal est sa purification à un certain degré. On dit aussi l'*exaltation* au thrône Pontifical, pour *élevation*. *Exalter* se dit dans le même sens.

EXAMEN, s. m. Mot purement latin, qui signifie *recherche*, discussion exacte, pour approfondir quelque chose, ou pour connoître le caractere, la capacité, la conduite, &c., de quelqu'un. De-là, *Examiner*, v. act., & *Examinateur*, s. m. En termes d'Art, on appelle *Examen*, la languette d'une balance.

EXANTHEME, s. m. gr. Nom général de toutes sortes d'éruptions à la peau, telles que les pustules, les bubons, les ulceres, &c.

EXANTLATION, s. f. lat. Action de faire sortir un fluide de quelque endroit, par le moyen de la pompe.

EXARQUE, s. m. gr. Titre d'Office. Dans les anciens tems les *Exarques* étoient, dans l'Eglise, ce qu'on nomme aujourd'hui *Primats*. Ensuite, l'*Exarquat* devint une dignité de l'Empire. C'étoit un Vicaire général de l'Empereur en Occident, qui faisoit sa résidence à Ravenne. Le premier *Exarque* fut sous *Justin le Jeune*, en 567; & le nom du dernier fut *Eutichius*, qu'*Astolphe*, Roi des Lombards, défit en 752. Aujourd'hui, le titre d'*Exarque* ne subsiste plus que dans l'Eglise Grecque. C'est un Visiteur député par le Patriarche, pour visiter les Provinces.

EXASTYLE, s. m. Terme grec d'Architecture, qui signifie un édifice, ou un porche, qui a six colomnes de front.

EXAUTHORATION, s. f. l. Ce mot, qui signifie *dégradation*, ne se trouve employé que dans quelques Ordonnances du Roi, & dans quelques Sentences de Justice.

EXCAVER, v. act. lat., qui signifie creuser. *Excavation*, qui en est le substantif, est plus en usage. On dit fort bien, l'*excavation* d'un puits.

EXCEDER, v. act., formé d'*excès*, pour signifier, aller au-delà de quelques bornes, les passer. Il se dit aussi, dans le style familier, de certaines choses portées à l'excès. Vous m'*excedez*, c'est-à-dire, en langage moderne, vous me fatiguez, vous poussez trop loin ma patience. On dit *excedé* de travail, pour, *fatigué* d'un travail *excessif*.

EXCELLER, v. n. lat. Se distinguer avec éclat, s'attacher à la perfection de quelque chose. Il se

dit particuliérement de ce qui est l'objet de l'art, ou des facultés de l'esprit. *Excellent*, adj., se dit de tout ce qui a un degré supérieur de perfection & de bonté. *Votre Excellence* est un titre d'honneur, qui se donne aux Ambassadeurs, aux Ministres d'Etat, &c. Par *excellence* se dit pour signifier, supérieurement au-dessus des choses de la même nature, sans comparaison. *Ciceron* est l'Orateur, *par excellence*. C'est ce qu'on appelle, en Rhétorique, *par Antonomase*.

EXCENTRIQUE, adj. Terme de Géométrie, qui signifie ce qui se meut sur un centre différent de celui de quelque autre chose, ou des cercles, qui sont tirés sur différens centres. L'*excentricité* est la distance qui est entre les centres des deux cercles, qui ne sont pas concentriques. *Voyez* EPICYCLE, & ses anciens usages.

EXCEPTION, s. f. lat. En termes de Palais, on donne ce nom à des moyens de défense, qui, sans être suffisans, procurent le tems d'en préparer de plus forts. Les *exceptions peremptoires* sont des défenses qui peuvent faire juger une affaire sans qu'on entre dans la discussion du fond du droit; telles qu'un défaut de qualité dans la personne qui agit, une prescription bien prouvée, & d'autres fins de non-recevoir. Dans le même langage, *exciter* se dit pour *excepter*, ou fournir des exceptions.

EXCIPIENT, s. m. lat. Terme de Pharmacie, qui se dit de certains médicamens auxquels on peut joindre, ou qui peuvent recevoir, d'autres ingrédiens; tels que les Conserves, les Confections, les Robs, & d'autres électuaires.

EXCISION, s. f. lat. Ce mot, qui signifie l'action d'échancrer une chose, c'est-à-dire, d'en couper quelque partie, ne s'emploie guéres qu'en parlant de la Circoncision.

EXCLAMATION, s. f. l. Cri subit, ou l'action de s'écrier.

EXCOMMUNICATION, s. f. lat. Punition ecclésiastique, qui consiste à séparer quelqu'un de la Communion extérieure d'une Eglise, c'est-à-dire, du corps de ceux qui la composent. Dans l'Eglise Romaine, elle se fait avec diverses cérémonies. Autrefois, si l'Excommunié négligeoit de se faire relever dans le cours de l'année, il y étoit contraint par la saisie de ses biens & par l'emprisonnement. Cette *excommunication* s'appelle *majeure*; & l'on nomme *mineure*, celle qui est encourue pour avoir participé avec ceux qui sont frappés de l'autre. La mineure entraîne privation des Sacremens. L'*excommunication de droit* est celle qui est ordonnée par les Conciles, sous le nom d'*anathême*.

EXCOMPTE, s. m. Terme de Change, qui signifie la remise que le Porteur fait de son billet, pour en être payé avant l'échéance du terme. Il y a une autre sorte d'*excompte* entre Marchands, qui consiste à prendre des marchandises, à crédit, sur un Billet de Change dû par le Marchand, en rabattant ce qui est convenable.

EXCORIATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie une blessure faite à la peau, par quelque accident extérieur.

EXCRESCENCE, s. f. Terme formé du latin. On appelle ainsi des chairs superflues, qui naissent dans quelques endroits du corps. Elles prennent des noms particuliers, suivant la nature de leur cause. On prétend que l'attouchement d'un Cadavre, mort d'une longue maladie, guérit toutes sortes d'*excrescences*.

EXCRETION, s. f. lat. Terme de Médecine, qui exprime l'action par laquelle la nature se délivre des mauvaises humeurs, qui lui sont nuisibles. Les conduits qui

servent à l'*excretion* se nomment *vaisseaux excretoires.*

EXCURSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie course d'un lieu dans un autre. Il s'applique aux invasions d'un Peuple, sur les terres d'un Peuple voisin. Il se dit aussi du passage qu'un Orateur, ou un Ecrivain, fait de son sujet à quelque matiere étrangere.

EXECRATION, s. f. lat. Terme ecclésiastique, opposé a *Consécration.* Lorsqu'un lieu saint est pollué par quelque accident, on dit qu'il y a *exécration*, c'est-à-dire, qu'il faut de nouveau le consacrer. *Exécratoire* est l'adjectif, dans le même sens. La chute du toît d'une Eglise, n'est point *exécratoire*, ou n'emporte point *exécration. Exécratoire* se dit aussi d'un serment très-fort, par lequel on affirme, ou l'on nie, quelque chose. Le verbe *execrer* n'est plus en usage.

EXECUTION PARÉE. Terme de Justice. Un Acte portant *exécution parée*, est celui qu'on peut mettre à exécution, commandement préalablement fait. Tels sont les Jugemens & obligations en forme.

EXEDRE, s. f. Mot grec, qui signifie *lieu où l'on s'assied.* Les Anciens donnoient ce nom à leurs Salles d'assemblées, sur-tout à celles qui servoient à leurs entretiens litteraires.

EXEGESE, s. f. Terme grec, qui signifie exposition claire, & par une méthode aisée, de quelque chose qui paroissoit difficile. On en a fait *exegetique*, qui, en termes d'Algébre, signifie la maniere de trouver, en nombres, ou en lignes, les racines d'une équation.

EXEMPLAIRE, s. m. Mot tiré du latin, qui ne se dit guéres que des ouvrages sortis de la presse, soit de Gravure, soit d'Imprimerie. On appelle *exemplaire* d'un Livre, ou d'une estampe, un Livre même d'une certaine édition, ou une estampe d'un tel tirage. Ainsi, avoir trois *exemplaires*, c'est avoir trois fois le Livre, ou l'estampe.

EXEMPTION, s. f. lat. Outre sa signification commune, ce mot s'applique particuliérement à certaines Abbayes, qui sont exemptes de la Jurisdiction des Evêques, & qui par d'anciens Priviléges, ressortissent immédiatement au Saint Siége. Il y a même des Abbayes de Filles, qui jouissent de ce droit; mais il est bien contesté.

EXEMPTS, s. m. Congrégation des *Exempts.* Nom qu'on donna, dans le siécle précédent, à une Association de plusieurs Abbayes Bénédictines, qui choisirent Saint Ouen, de Rouen, pour leur Chef, après s'être séparées de celle de Saint Denis, qui fut donnée, en 1633, à la Congrégation de Saint Maur.

EXEQUATEUR, s. m. Mot purement latin, qui a passé dans notre langue, pour signifier un Acte, ou une Souscription, par laquelle un Magistrat authorisé permet, ou ordonne, qu'une Sentence de quelque autre Tribunal soit exécutée.

EXERCITANT, s. m. Nom que l'usage donne à ceux qui font ce qu'on nomme l'exercice de la Retraite, au Noviciat des Jésuites, à Saint Lazare, & dans d'autres Communautés.

EXERGUE, s. f. gr. Terme de Médailliste. Petit espace, hors d'œuvre, qui se pratique dans une Médaille, pour y mettre quelque inscription, ou la datte.

EXFOLIER, v. n. lat. Terme de Chymie, qui se dit des os qui se levent, ou qui tombent, par feuilles. Quelquefois ils s'*exfolient* d'eux-mêmes; & quelquefois, lorsqu'ils sont carriés, on emploie des remedes *exfoliatifs*,

pour les faire *exfolier*.

EXFUMER, v. act. Terme de Peintre qui signifie éteindre une partie de quelque peinture, qui paroît trop ardente.

EXHALATION, s. f. lat. Terme de Chymie. C'est une opération, qui, par le moyen de la chaleur, fait élever & dissiper les parties les plus volatiles des substances séches.

EXHEREDATION, s. f. lat. Acte par lequel on deshérite, pour de justes causes, une personne qui devoit être l'Héritier naturel. *Exhereder* est le verbe.

EXHIBITION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action de montrer, de faire voir, quelque chose à découvert. Il ne s'emploie guéres que dans cette expression, *Exhibitions de pieces*.

EXHUMER, v. act. lat. Tirer un Mort, de terre, ou de sa sépulture. Il ne se dit guéres que des Corps exhumés par l'ordre de la Justice, ecclésiastique, ou civile. *Exhumation* est le substantif.

EXIGUER, v. act. lat. Terme de Coutume, qui signifie faire le partage des bêtes *baillées à moitié, ou à chepteil*.

EXODE, s. m. gr. Nom d'un Livre de l'ancien Testament, qui contient, suivant la signification du mot, l'Histoire de la sortie des Israélites hors de l'Egypte, sous la conduite de Moïse. Il commence à la mort de Joseph, l'an du monde 2369 ; & 1631, avant Jesus-Christ.

EXOINE, s. f. Terme de Palais, qui est le nom d'un Certificat par lequel on prouve l'impossibilité où l'on est de se trouver, en personne, dans quelque lieu où l'on devroit aller. Il est en usage, sur-tout, dans les matieres féodales. *Exoiner* quelqu'un, c'est l'excuser de ce qu'il ne comparoît pas en personne.

EXOMIDE, s. f. gr. Nom d'une ancienne robbe, qui laissoit l'épaule droite découverte, suivant sa signification, & qui n'avoit proprement qu'une manche. Le manteau des Hongrois est une espece d'*Exomide*, & l'on prétend que c'étoit celui des anciens Philosophes Cyniques.

EXOMOLOGESE, s. f. grec. Terme d'ancienne Histoire ecclésiastique, qui signifie Confession. Il paroît qu'elle n'étoit ordonnée que pour les péchés publics.

EXOMPHALE, s. f. Terme grec de Chirurgie, qui signifie rupture du nombril.

EXOPHTHALMIE, s. f. gr. Maladie, ou accident, par lequel l'œil sort de son orbite.

EXORABLE, adj. Mot emprunté du latin, pour signifier un caractere facile à fléchir, capable d'être touché par les prieres.

EXORBITANT, adj. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui passe les bornes, ce qui sort des justes regles, soit qu'il soit question de prix, ou de mesure.

EXORCISME, s. m. Nom grec de certaines Prieres ecclésiastiques, qui se font pour chasser le Diable, des lieux, ou des personnes, dont on le croit en possession. Cette pratique est aussi ancienne que l'Eglise, & consacrée par l'exemple même de Jesus-Christ ; mais on en abuse souvent. On appelle *Exorciste*, celui qui fait les *exorcismes*, ou qui *exorcise*.

EXORDE, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie *commencement*, & qui s'applique à l'introduction d'un discours, dans laquelle l'Orateur fait ordinairement la division de son sujet.

EXOSTOSE, s. f. grec. Nom d'une humeur osseuse, qui est un effet ordinaire du scorbut, & qui s'éleve sur la surface des os. Lorsqu'elle arrive aux joues, elle se nomme *Satyrisme*.

EXOTERIQUE, adj. gr. C

qui est apparent, public, ou commun à tout le monde. C'est l'opposé d'*Acroatique*. Les anciens Philosophes faisoient des Ouvrages *exoteriques*, & des Ouvrages *acroatiques*; les premiers, à la portée de tout le monde; les autres, pour leurs disciples, & qui n'étoient entendus que par des explications qu'ils se réservoient.

EXOTIQUE, adj. Mot emprunté du grec, qui signifie *étranger*, ce qui n'est point de la production du pays qu'on habite. *Des richesses exotiques. Des termes barbares & exotiques.*

EXPANSION, s. f. lat. Action par laquelle un corps, solide, ou fluide, s'étend, se dilate, ou se gonfle.

EXPATRIER, v. act. Obliger quelqu'un de quitter sa Patrie. *S'expatrier*, c'est sortir de son Pays natal, y renoncer, pour aller vivre dans un autre Pays.

EXPECTATIVE, s. f. lat. Attente de quelque chose. Ce mot se prend quelquefois pour une espece de droit de survivance. Avoir l'*expectative* d'un emploi, d'une succession, c'est y avoir de justes prétensions, pour le tems où l'on pourra les faire valoir. *Expectative*, en termes d'Universités, est le nom d'une These qu'on soutient la veille du jour où l'on doit recevoir le bonnet de Docteur.

EXPECTORATION, s. f. Terme de Médecine, formé du mot latin qui signifie *poitrine*, & qui s'emploie pour exprimer l'action de cracher, ou de rendre des phlegmes. Il y a des remedes *expectorans*.

EXPÉDIENT, s. & adj. lat. En qualité de substantif, ce mot signifie une maniere, une méthode de faire quelque chose, différente d'une autre qui avoit des difficultés. En qualité d'adjectif, il signifie *convenable, juste, à propos*.

EXPÉDITION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie promptitude dans l'exécution de quelque chose. *Expéditions en Cour de Rome* se dit des affaires dont les Banquiers se chargent pour cette Cour, & qui se font aussi promptement qu'il se peut par la voie des Couriers. Les Banquiers, qui s'en chargent, se nomment *Banquiers expéditionaires*. En termes de Guerre, on appelle *expédition*, toute entreprise Militaire, qui se fait avec diligence & vigueur.

EXPÉDITEURS, s. m. Nom qu'on donne, à Amsterdam, aux Commissionaires employés pour le Commerce étranger.

EXPÉRIENCE, s. f. lat. Outre sa signification commune, ce mot est devenu propre à la Physique, pour signifier les découvertes qu'on y fait tous les jours, à l'aide d'une infinité de nouveaux instrumens & de nouvelles méthodes. Les *expériences physiques* sont la pratique même de ces découvertes; & cette partie de la Physique, s'appelle *expérimentale*.

EXPERT, s. & adj. Mot tiré du latin, qui signifie *habile, à force d'expérience*. Dans certaines Professions, telles que celles des Ecrivains, des Arpenteurs, &c. on appelle *Experts* & *Jurés*, ceux qui sont établis pour juger des différends qui appartiennent à leur objet, & qui prêtent serment dans cette vûe.

EXPIATION, s. f. Terme de Religion, tiré du latin, qui signifie *satisfaction pour une faute*. Un crime dont l'*expiation* est difficile, qu'il est difficile d'*expier*, c'est-à-dire, pour lequel il est difficile de satisfaire la justice du Ciel. Sacrifice *expiatoire*, c'est-à-dire; qui se fait pour l'*expiation* de quelque faute.

EXPIRATION, s. f. lat. Terme de Médecine & de Chymie. Dans la premiere acception, c'est l'action de rejetter l'air en respi-

ment ; ce qui se fait par le resserrement des poumons, après qu'ils ont été dilatés par l'irruption de l'air. En Chymie, *expiration* se dit de toutes sortes d'évaporation & de séparation des parties subtiles d'un corps, qui se mêlent dans l'air.

EXPLETIF, adj. lat. Terme de Grammaire, qui se dit de certains mots, ou de certaines particules, qui achevent, qui confirment, qui rendent parfait le sens d'une phrase, ou d'autres mots.

EXPLICITE, adj. lat. Mot formé du verbe *expliquer*, qui signifie ce qui est clairement développé, & qui se dit de la Foi, par opposition à *implicite*. La Religion a des articles qui demandent une *Foi explicite*, c'est-à-dire, une Foi dont l'objet soit connu. Telle est la Rédemption, par les mérites de Jesus-Christ, &c. Elle en a d'autres, qu'il suffit de croire implicitement, c'est-à-dire, qu'on peut ignorer sans crime, quand on n'a pas eu l'occasion d'en être instruit, & qui se trouvent renfermés dans le sentiment général d'une véritable soumission à la doctrine de l'Eglise.

EXPLOIT, s. m. Action noble, éclatante, louable, sur-tout dans le genre Militaire. En termes de Pratique, c'est une *assignation*, ou toute autre piéce judiciaire, signifiée par un Sergent, ou un Huissier. Le verbe *exploiter*, n'est point en usage dans le premier sens. Dans le style d'Eaux & Forêts, on dit *exploiter* des Bois, pour les couper, les abbatre ; mais c'est *exploitation* qui est le substantif.

EXPLORATEUR, s. m. latin. Terme plus noble que celui d'*Espion* ; mais qui signifie la même chose ; avec cette différence, qu'il ne se dit que des Personnes, qui, étant chargées de quelque Commission plus honnête, en prennent occasion d'observer ce qui se passe, & de pénétrer les secrets d'autrui.

EXPLOSION, s. f. Terme de Physique, tiré du latin, qui se dit de l'action violente d'une balle, qui est chassée du canon d'une arme à feu, par la poudre. Il s'applique aussi à tous les corps, qui, fermentant violemment dans leur mêlange, produisent un bruit extraordinaire.

EXPONCE, s. f. lat. Terme de Jurisprudence, qui signifie un Acte d'abandonnement, par lequel le Possesseur d'un héritage, chargé de rentes foncieres, en fait remise à celui auquel la rente fonciere est dûe. En un mot, c'est un renoncement à quelque chose, qu'on posséde de droit, mais qui devient plus onéreux qu'utile.

EXPORTATION, s. f. l. Terme de Commerce, qui se dit des choses qu'on fait sortir d'un pays, soit qu'elles y croissent naturellement, ou qu'elles y ayent été fabriquées.

EXPOSANT, s. m. Terme d'Arithmétique, par lequel on entend un nombre qui en expose un autre. C'est ainsi que dans la division, le quotient se nomme *exposant*, parce qu'il expose, ou qu'il fait connoître, combien de fois le Diviseur est contenu dans le nombre à diviser.

EXPOSITION, s. f. Mot formé du latin, qui a diverses acceptions. En termes de Science, *exposition* signifie *explication*. C'est dans ce sens qu'on dit l'*exposition du sujet d'une Comédie* ; l'*exposition d'un sentiment*. En parlant d'un bâtiment, on dit que l'*exposition* en est agréable, pour dire qu'il est bien situé par rapport au Soleil & aux Vents. L'*exposition* se dit aussi pour *étalage*, lorsqu'il est question de marchandises & de vente, *Exposition* se dit encore des enfans qu'on abandonne, en les laissant à la charité du Publ

ou de ceux qui en veulent prendre soin. On les porte ordinairement à l'Hôpital des enfans trouvés. Autrefois, dans plusieurs pays, les Peres qui avoient une famille trop nombreuse, ou qui se laissoient effrayer par quelque Oracle menaçant, étoient libres d'exposer un enfant dans les Bois, à la merci des Bêtes farouches ou de ceux que le hasard y conduisoit.

EXPRESSION, s. f. lat. Maniere de prononcer, ou d'expliquer sa pensée, par l'organe de la langue, ou par le ministere de la plume. En termes de Peinture, c'est la représentation vive & naturelle des passions, des habits, des attitudes, des actions de ceux qu'on veut peindre. En termes d'éloquence, de Poësie, c'est l'art de représenter, avec force, la vérité du sentiment. En termes de Physique & de Chymie, c'est un pressement qui fait sortir les jus, ou les sucs, ou les huiles des herbes, des racines, des fruits, des plantes, &c. *Exprimer*, v. act., & *expressif*, adj., se disent dans les mêmes sens.

EX PROFESSO. Expression purement latine, adoptée en françois, pour dire *exprès*, avec toute l'attention qu'on doit à ce qu'on se propose particuliérement de faire, ou de traiter.

EXPROVINCIAL, s. f. latin. Terme de Monastere, qui signifie un Supérieur de Province, qui a rempli son tems.

EXPULSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action de chasser quelqu'un du lieu qu'il occupe. *Expulsif*, adj., se dit, en termes d'Art, de ce qui a le pouvoir de chasser.

EXPURGATION, s. f. l. Terme d'Astronomie, qui s'emploie comme *émersion*, dans les éclipses de la Lune, pour signifier sa sortie de l'ombre de la terre, lorsque le Soleil recommence à paroître.

EXPURGATOIRE, adj. latin. *Indice expurgatoire*. C'est le nom qu'on donne à un Catalogue de Livres qui sont défendus, à Rome, jusqu'à ce qu'ils ayent été *purgés* & *corrigés*; différens de ceux qui sont absolument défendus.

EXQUIS, adj. Mot tiré du latin, qui signifie *choisi*, *délicat*, *excellent*.

EXSUDER. *Voyez* EXUDER.

EXTASE, s. f. Terme grec de la vie mystique, par lequel on entend une élévation extraordinaire de l'esprit, dans la contemplation des choses divines, qui détache une personne des objets sensibles, jusqu'à rompre la communication de ses sens avec tout ce qui l'environne. *Extatique*, adj., se dit de ce qui tient de l'*extase*.

EXTENSION, s. f. lat. Action d'étendre. En langage Philosophique, c'est la position des parties les unes hors des autres. *Extensibilité*, s. f., signifie capacité d'être étendu. Celle de l'or est la plus grande qui soit connue. Un cylindre d'argent, de quarante-cinq marcs, qui n'a que vingt-deux pouces de hauteur, s'allonge par la filiere 634692 fois plus qu'il ne l'étoit, & parvient jusqu'à cent onze lieues de longueur; & une seule once d'or, employée à dorer ce cylindre, s'étendra tout autant. *Extensible*, adj., se dit de ce qui a la capacité de s'étendre.

EXTENUATION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie *diminution de grosseur*. *Extenuer*, v. act., se dit dans le même sens, & signifie aussi diminuer moralement quelque chose. C'est ainsi qu'on dit *extenuer sa faute*, pour l'*excuser*, la représenter moins considérable qu'on ne la croit.

EXTINCTION, s. f. lat. Terme de Chymie & de Pharmacie, qui se dit des minéraux rougis au feu, que l'on éteint dans quelque liqueur. *Extinction* se dit aussi des

familles dont il ne reste plus personne en vie. Une famille *éteinte*. L'*extinction* d'une famille.

EXTIRPER, v. act. Mot formé du latin, qui signifie proprement *arracher jusqu'à la racine*. Dans le sens figuré, il signifie *détruire entiérement*. *Extirper l'hérésie*. L'*extirpation* d'un peuple, d'une famille, d'une opinion.

EXTISPICES, s. m. lat. Nom d'une sorte d'anciens Augures, qui devinoient l'avenir par l'inspection des entrailles des animaux. Leur art se nomme *Extispicine*.

EXTORSION, s. f. Mot tiré du latin. Maniere violente de prendre, ou de se procurer, quelque chose. Il se dit particuliérement de l'argent, ou des taxes, qu'on leve injustement.

EXTRACTION, s. f. lat. En termes de Chymie, c'est une opération par laquelle on extrait les essences, les teintures & les autres qualités des corps naturels. En termes d'Arithmétique, c'est la maniere de trouver les racines d'un nombre donné. En termes de Généalogie, c'est la source d'une race. Une *extraction* noble, ancienne.

EXTRADOS, s. m. lat. Terme d'Architecture. C'est le côté extérieur d'une voute, opposé à la douelle, qui se nomme quelquefois *Intrados*.

EXTRADOSSÉ, adj. Terme d'Architecture. Une voute *extradossée* est celle dont le dehors n'est pas brut, c'est-à-dire, dont le parement extérieur est aussi uni que celui de la douelle.

EXTRAIT, s. f. lat. Terme de Chymie, qui signifie l'essence d'un corps mixte, tirée par les opérations de l'art.

EXTRAJUDICIAIREMENT. Adv. lat., qui se dit pour *hors* du Jugement, ou plutôt, *hors* de la forme ordinaire des Jugemens, c'est-à-dire, sans être assujetti à cette forme.

EXTRAORDINAIRE. Trésorier extraordinaire des Guerres. C'est un Officier qui prend immédiatement ses fonds au Trésor royal, pour la dépense de la Guerre, & qui en rend, seul, compte à la Cour. Les autres Trésoriers, tant Provinciaux que Particuliers, prennent leurs fonds de lui. Sa fonction est de payer les Armées, par lui, ou par ses commis; & les Trésoriers Provinciaux payent les Garnisons.

EXTRA-TEMPORA, s. m. purement latin. Terme de Chancellerie Romaine. C'est une grace du Pape, ou un *Indult*, accordée par une simple signature, hors le tems prescrit par les Loix Canoniques.

EXTRAVAGANT, adj. Mot formé du latin, qui signifie celui qui sort des justes bornes de la raison ou de la discrétion, un fol, un étourdi. On appelle *Extravagantes*, une partie des Loix Canoniques, contenues dans les Decretales qui furent publiées après les Clementines, & qui n'est pas renfermée dans le corps du droit Canon.

EXTRAVASÉ, adj. Terme de Chirurgie, tiré du latin. On appelle *sang extravasé*, celui qui est *sorti* de ses *vaisseaux* naturels. *Extravasation* est le substantif.

EXTRÊME, pour EXCESSIF, ad. lat. On dit fort bien de quelqu'un qu'il est *extrême* en tout; c'est-à-dire, qu'il ne s'arrête jamais à de justes bornes. *Extrêmité* se dit pour *fin*, dans le sens Moral; & pour *bout*, ou *terme* d'une chose, dans le sens Physique. En termes de Géométrie, *extrême* est quelquefois substantif. On appelle les *Extrêmes* des expériences, leur commencement & leur fin. Le milieu se nomme *le moyen*.

EXTRINSEQUE, adj. Mot tiré du latin, qui signifie l'extérieur

d'une chose. Il ne s'emploie que dans le sens Moral. On distingue la valeur *extrinseque* & *intrinseque* d'une monnoie, c'est-à-dire, ce qu'elle vaut en elle-même, & ce qu'elle vaut dans l'usage établi.

EXTUMESCENCE, s. f. lat. Terme de Physique. Commencement d'enflure, action d'une chose qui s'éleve & qui s'enfle.

EXUBERANCE, s. f. lat. Terme de Palais, qui signifie *surabondance*. C'est dans ce sens qu'on dit, *par exuberance* de droit.

EXUDER ou EXSUDER, v. n. lat. C'est un terme de Médecine & de Physique, qui signifie, sortir en maniere de sueur. *Exsudation* est le substantif. Le sang *exsude* quelquefois par les pores. Certaines pierres & certains bois ont leurs *exsudations*.

EXULCERATION, s. f. lat. Disposition, ou qualité, qui cause des ulceres. *Exulcerer* est le verbe. *Exulceratif*, adj., se dit de ce qui est capable d'*exulcerer*, ou de causer des *ulcerations*.

EX VOTO, s. m. Terme emprunté du latin, qui se dit des Offrandes promises par un vœu. C'est un *ex voto*. Les Anciens avoient aussi leurs Offrandes votives, ou leurs *ex voto*.

EZOTERIQUE, adj. gr., formé du verbe, qui signifie s'asseoir. *Voyez* ACROATIQUE, qui a la même signification.

EZTERI, s. m. Nom d'une pierre qui se trouve dans la nouvelle Espagne, & qui arrête toutes sortes de flux de sang. C'est une espece de Jaspe verd, mêlé de taches sanguines.

F

QUelques-uns regardent cette lettre comme une *muete*, d'autres comme une demi-voyelle. Elle a, pour nous, le même son que le φ grec; ce qui devroit nous le faire exprimer par *ph* dans les noms qui viennent de cette langue, & par *f* dans ceux qui viennent du latin. *Suetone* dit que c'est l'Empereur *Claude* qui l'inventa avec deux autres lettres; qu'elle avoit la force de l'*v* consonne, & qu'elle s'écrivoit renversée Ⅎ. Dans les nombres elle exprime 40; & surmontée d'un tiret, elle signifie 40000. Doublée dans un mot, elle se prononce avec beaucoup plus de force. *F*, chez les Romains, & φ, chez les Grecs, étoient le caractere dont les Maîtres faisoient marquer leurs Esclaves, lorsqu'ils avoient pris la fuite. F°. se met pour *Folio*; & *Fl.*, ou *Fs.*, pour *Florins*.

FA, s. m. Nom d'une des notes de la Musique, qui n'est, en elle-même, qu'un demi-ton, ou une demie-note, à moins qu'elle ne soit précédée d'un dièsis.

FABAGO, s. m. Nom d'une Plante amere, d'Italie, qui est une espece de *Peplus*. On vante sa vertu pour les vers du corps. Ses feuilles ressemblent beaucoup à celles du Pourpier; ses fleurs sont rouges, & disposées en rose.

FABER ou FORGERON, s. m. Poisson de Mer, dans lequel on trouve les figures des instrumens d'un forgeron. Sa chair est fort bonne. Il est armé, des deux côtés, d'os fort aigus & fort tranchans. On le trouve près des Rochers.

FABLE, s. f. Mot d'origine latine, qui signifie une Histoire feinte, ou sous des avantures des bêtes, d'arbres & d'autres substances personifiées, on renferme des instructions morales. Ce genre de composition est ancien & connu de toutes les Nations. On appelle aussi *fable*, tout mensonge, & toute invention qui s'éloigne de la vérité, soit pour amuser, soit pour tromper. Un *fabuliste* est un Auteur qui compose des *fables*. *Fabuleux* est ce qui a le caractere

de la *fable*, prise simplement comme *fiction*. En termes de Poésie, on appelle *fable* l'action qu'on a choisie pour sujet d'un Poëme, embarrassée de quelque obstacle, avec ses plus belles circonstances, dans un ordre qui intéresse & qui plaise. Dans ce sens, *fable* signifie le sujet d'une Tragédie, ou d'un Poëme Epique. On appelle *Tems fabuleux*, celui dont on n'a pas d'Histoire certaine, & dont les événemens sont alterés par des *fables*.

FABREQUE, s. f. Plante, dont les feuilles ressemblent au Serpolet. Elle croît dans les lieux pierreux. On vante ses vertus, pour la fievre, pour la morsure des Serpens, pour la supression de l'urine & des mois, pour faire tomber les verrues longues, &c.

FABRICATEUR, FABRIQUANT, ss. mm. lat. Le premier de ces deux mots signifie l'Ouvrier qui *fabrique*, c'est-à-dire, qui fait quelque Ouvrage méchanique, dont la composition demande des instrumens. *Fabricateur* de Nouvelles, de calomnies, se dit, dans le sens figuré, pour Auteur, Inventeur. Le *Fabriquant* est celui qui entreprend de faire fabriquer un Ouvrage, qui préside, & qui fournit aux frais de l'entreprise, pour en tirer le profit.

FABRIQUE, s. f. lat. Composition de quelque chose avec des instrumens. En termes d'Eglise, c'est un fond assigné pour les réparations, & les autres besoins, d'une Paroisse.

FAÇADE, s. f. Terme d'Architecture. C'est la partie extérieure, ou l'ordre extérieur des parties, d'un Edifice.

FACE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie proprement visage, & tout ce qui se présente d'une chose, à la premiere vûe. En termes d'Architecture, c'est un membre plat qui a beaucoup de largeur & peu de saillie. Il se dit aussi pour *façade*, & dans le même sens. En termes de fortification, la *face d'un bastion* est la distance qui est comprise depuis l'angle de l'épaule jusqu'à l'angle flanqué. En termes de Manége, un cheval *belle-face* est celui qui est marqué de blanc depuis le front jusqu'auprès du nez. En termes d'Eaux & Forêts, *face* se dit de l'arbre *Piccornier*, où la marque du marteau a été appliquée. En termes de Guerre, *faire face*, c'est présenter le visage à l'Ennemi, pour lui résister.

FACÉ, adj., qui se dit, avec bien, ou mal, pour exprimer la bonne, ou mauvaise, physionomie.

FAÇETIE, s. f. lat. Plaisanterie de paroles, ou d'actions, qui excite à rire. On dit d'un Ouvrage, qu'il est plein d'agréables *facéties*. *Facetieux* est l'adjectif.

FACETTE, s. f. Diminutif de *face*, & terme d'Art lapidaire, qui se dit des petites faces, ou des superficies, d'un corps taillé à plusieurs angles. Les Lunettes, taillées à *facettes*, multiplient les objets. *Facetter* un Diamant, c'est le tailler à *facettes*. *V.* DIAMANT.

FAÇON, s. f. Mot qui vient de faire, & qui a quantité d'acceptions diverses. Il signifie tantôt la maniere dont une chose est faite, tantôt le travail qu'on employe pour la faire. En termes de Palais, la *façon* d'un Arrêt est ce qui se paye au Greffier, pour l'avoir dressé. En termes de Marine, les *façons* d'un vaisseau sont les diminutions qu'on fait par-dessous, à l'avant, & à l'arriere. En termes d'Agriculture, on donne une *façon* à la terre, on lui en donne deux, c'est-à-dire, qu'on la remue une, ou plusieurs fois, qu'on la prépare pour être semée. On dit la même chose de la Vigne. Un homme a de bonnes, ou de mauvaises, *façons*, c'est-à-dire, de bon-

nes, ou de mauvaises, manieres. Sans *façon*, c'est-à-dire, sans céremonie, &c.

FACTEUR, s. m. lat. Terme de Commerce, qui signifie un Agent qu'on chargé d'affaires. On appelle *Facteur d'orgue*, celui qui en compose les parties & qui les assemble.

FACTICE, adj. lat. Mot assez moderne; qui signifie imaginé, feint, d'origine ou de forme, qui doit son existence à l'imagination ou à l'art. En termes de Logique, on appelle *Idée factice*, celle qui est composée de deux idées qui ne s'accordent pas naturellement; telles que Montagnes d'eau, Pluie d'or, &c.

FACTION, s. f. lat. Nom qu'on donne aux Partis qui se forment dans un Etat, & qui troublent le repos public. En termes de Guerre, *faction* signifie le service du Soldat qu'on met en Sentinelle. On appelle *factionnaires*, les Soldats qui font tout le détail du service, pour les distinguer des Officiers subalternes.

FACTORIE, s. f. Les Anglois donnent ce nom à ce que nous appellons *Comptoir*. C'est un lieu où résident plusieurs facteurs, pour faire le Commerce, ou les Affaires, d'autrui, & particuliérement ceux des grandes Compagnies, dans leurs établissemens des Indes. La plus belle *factorie* Angloise est celle de Smyrne. C'est comme un Séminaire de Marchands, composé ordinairement de quatre-vingt, ou cent, personnes, dont la plûpart sont de jeunes gens des meilleures familles d'Angleterre.

FACTOTUM, s. m. Mot purement latin, qui s'emploie pour signifier celui qui *fait tout* dans une maison, c'est-à-dire, qui se charge de toutes les affaires, & qui entre dans tous les détails.

FACTUM, s. m. Mot lat. qui signifie *fait*, & dont on a fait le nom des Mémoires que les Plaideurs font composer par un Avocat, pour instruire les Juges du fond de leur affaire & de leur droit.

FACTURE, s. f. Terme de Commerce, qui se dit d'un mémoire, ou d'une déclaration, de ce qu'on envoye par des voitures.

FACULES, s. f. Terme d'Astronomie; diminutif d'un mot latin, qui signifie *flambeau*. On donne ce nom aux taches qui paroissent, & se dissipent, sur le Soleil.

FACULTÉ, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie proprement pouvoir, capacité de faire quelque chose. On appelle *facultés de l'ame*, l'entendement, la volonté, la mémoire & les autres qualités naturelles, par lesquelles elle agit. L'on nomme aussi *facultés*, les parties diverses, ou les membres, d'une Université, suivant les Arts, ou les Sciences, qu'on y enseigne. Ainsi, l'on dit la *faculté* de Théologie, de Médecine, &c. Dans l'usage commun, celle de Médecine se nomme simplement *la faculté*.

FAGOTS ARDENS, s. m. Terme de Guerre, qui est le nom de certaines fascines de bois sec, trempées dans du Goudron, auxquelles on met le feu, pour les jetter dans les Ouvrages des Assiégeans. En termes de Marine, on appelle *Barques*, ou *Chaloupes*, *en fagot*, des Barques & des Chaloupes démontées, qu'on porte sur un vaisseau, pour les monter dans le besoin.

FAIDE, s. f. Ancien droit à vanger un meurtre, accordé, par les Loix, aux Parens du Mort. Ceux, à qui la crainte de cette vangeance faisoit quitter leur païs, ne pouvoient se remarier, & leurs femmes non plus.

FAILLI, adj. Terme de Blason, qui se dit de deux chevrons rom-

plus dans leurs montans. En termes de Négoce, on appelle *faillite*, la Banqueroute d'un Marchand. *Failloise*, en termes de Marine, signifie l'endroit où le Soleil se couche.

FAIM-CANINE, s. f. Maladie, nommée autrement *Boulimie*, qui consiste dans une faim insatiable, causée par un excès d'acidité dans les sucs de l'estomac. La *faim-valle* est une maladie incurable des Chevaux.

FAINE, s. f. Espece de petit Gland, qui est le fruit d'un Hêtre, & dont le goût est moins amer que celui du Gland du Chêne.

FAISAN, s. m. Oiseau des bois dont la chair est fort estimée. Il est de la grosseur d'un Coq ordinaire, & son plumage est agréablement varié de plusieurs couleurs. Il y a des Faisans blancs. Le mâle a la tête ornée de petites touffes de plumes : beauté qui manque à la femelle. Un jeune Faisan s'appelle *faisandeau* ; la femelle, *Poule faisande* ; & les lieux où on les nourrit, se nomment *faisanderies*.

FAISANCE, s. f. Terme de Bail & de Contrat, qui se dit des Charges auxquelles un Fermier s'oblige par-de-là le prix de son Bail, & qui signifie la même chose que *corvée*.

FAISANDER, v. act., formé de Faisan, pour signifier, *garder la viande*, jusqu'à ce qu'elle ait un certain goût qui tire sur la venaison. C'est que les Faisans demandent d'être gardés long-tems avant que d'être mangés.

FAISCEAUX, s. m, lat. Enseignes d'autorité, qui appartenoient aux principaux Magistrats de l'ancienne Rome. Les *faisceaux* étoient portés par des Licteurs : c'étoit un fagot de baguettes, au milieu desquelles étoit une hache, dont la tête, ou le tranchant, passoit par-dessus, pour signifier que certains coupables pouvoient être corrigés par les baguettes, ou les verges, & que ceux qui étoient incorrigibles devroient être retranchés de la Société, avec la hache.

FAITAGE, s. m. Nom de la piéce de bois, qui fait le sommet de la charpente d'un bâtiment. On nomme de même un ais de plomb creux, que les Couvreurs mettent sur les maisons. *Faîtiere* se dit des tuiles à demi-canal, qui servent aussi à couvrir le faîte des maisons.

FAIT, s. m. Chose qui se fait, ou qui s'est faite ; action, sujet dont il s'agit. Dans toutes les affaires, on distingue le fait & le droit ; le fait consiste dans ce qui est arrivé, & le droit dépend de l'application de la Loi, au fait dont il est question, lorsque ce fait est certain.

FAIT-FORT, s. m. Terme de Monnoie, qui n'a d'usage que dans cette expression, *adjudication à fait-fort*. Il se dit lorsque le maître de la monnoie se *fait fort*, ou s'engage, de fabriquer une certaine quantité de marcs, l'or portant l'argent.

FAIX, s. m. *Fardeaux*. En termes de Chirurgie, on appelle *faix*, l'Enfant qui est dans le sein de la mere, apparemment parce que c'est un fardeau pour elle. Le *faix* & *l'arriere-faix*.

FALACA, s. f. Terme de Captifs. La *falaca*, pour les Captifs d'Alger, est la bastonade sous la plante des pieds, qu'on leur donne souvent pour les moindres fautes. On lie les bras au Coupable. On le couche sur le dos. On lui fait passer les pieds par une piéce de bois, trouée dans cette vûe, que deux esclaves levent & soutient par les deux bouts. C'est dans cet état qu'on lui donne la *falaca*, avec un nerf de bœuf.

FALAISE, s. f. Nom qu'on donne aux bords de la Mer, lors-

qu'ils sont escarpés & pendans en précipice. On en fait aussi un verbe : La *Mer falaise*, disent les Matelots, pour dire qu'elle vient briser sur les Côtes.

FALANGE, s. f. Grosse Mouche des Isles Antilles, qui a la tête & le museau comme un Singe. On en distingue de plusieurs sortes ; les unes qui ont des trompes, d'autres qui ont des cornes.

FALBALA, s. m. Bande d'étoffe plissée, dont les femmes garnissent le devant de leurs robbes, leurs manches, leurs juppons, &c. On en a fait le verbe *falbalasser*. Une robbe bien *falbalassée*. On prétend avoir trouvé le modèle des *falbalas*, dans un Historien du bas Empire, & même dans Virgile. *Æneid. l.* 8. *v.* 250.

FALCADE, s. f. Terme de Manége, qui se dit de l'action des jambes & des hanches d'un Cheval, lorsqu'il les plie fort bas & comme à courbettes. *Faire falquer* un cheval, c'est lui faire faire ce mouvement.

FALLOT, adj. Terme vulgaire, qui signifie ridicule, grotesque, & qui s'annoblit quelquefois par la maniere dont il est emploïé.

FALQUET, s. m. Nom d'un Oiseau de leurre, qui s'appelle aussi Hobereau.

FALTRANCK, s. m. Nom général des vulneraires de Suisse, qui nous viennent en petits pacquets soigneusement cachetés & munis de Certificats, pour faire foi du soin avec lequel ils ont été cueillis.

FAMELIQUE, adj. lat. Affamé, qui ressent les plus pressantes pointes de la faim. On le fait aussi substantif. C'est un *famelique*.

FAMILIER, s. m. Nom qu'on donne, en Italie, aux Sergens & autres Officiers subalternes de l'Inquisition, dont l'office consiste à faire arrêter les coupables. Ces charges ont de grands privileges.

FAMOCANTRATON, s. m. Animal de l'Isle de Madagascar, de la forme d'un Lézard, qui s'attache avec une force extrême non-seulement à l'écorce des arbres, en tenant la gueule ouverte, pour attraper des Insectes, mais qui sautant à la poitrine des Negres qui s'en approchent, s'y colle de même, jusqu'à ne pouvoir être arraché sans couper la peau avec un rasoir.

FANAL, s. m. Nom d'une grosse lanterne, dont on se sert la nuit pour la Navigation. L'Amiral en porte trois, le Vice-Amiral deux, & chaque Vaisseau de Guerre en porte un. On appelle fanaux de combat, ceux qui étant plats & n'éclairant que d'un côté, peuvent être appliqués contre le bordage intérieur du Vaisseau, dans un combat nocturne. Les fanaux de fonte sont de gros fallots, qui servent à tenir une lampe, pendant le combat, dans les Soutes aux poudres.

FANATIQUE, s. m. Mot tiré du substantif latin, qui signifie *Temple*, & qui s'emploie pour signifier ceux que la fureur de Religion transporte jusqu'à commettre toutes sortes de violences contre leurs adversaires, & à s'emporter à tous les excès de la superstition. Le *fanatisme* est la disposition d'esprit des *fanatiques*. En France, on a donné particuliérement ce nom aux Protestans des Cevennes, à l'occasion de leur révolte.

FANE, s. f. Terme de Fleuristes, qui signifie la feuille d'une Plante. C'est ce qui se nomme *Petale*, en termes de Botanistes.

FANER, v. n. Mot formé de Foin, qui signifie le faire ; ou étendre l'herbe, pour la faire sécher après qu'elle a été fauchée.

FANFRELUCHE, s. f. Mot populaire, qui signifie des choses peu importantes, ou qui n'ont que

de l'apparence, sans aucun prix réel. Quelle que soit son origine, *du Cange* observe qu'on a dit dans la basse latinité, *famsoluga* & *famsoluca*.

FANION, s. m. Nom d'une sorte d'étendart, qu'un valet porte à la tête des bagages de chaque Brigade de Cavalerie & d'Infanterie, pendant la marche des armées, & qui sert à régler les rangs pour éviter la confusion. Ce *fanion* est de serge, de la couleur des livrées du Brigadier.

FANON, s. m. On donne ce nom aux barbes, qui pendent des deux côtés de la geule d'une Baleine, & qui servent, dans les corps de jupe des femmes. C'est aussi le nom d'un toupet de poil qui vient derriere le boulet de plusieurs Chevaux. On nomme encore *fanons*, les deux pendans de derriere de la mitre d'un Evêque. En termes de Blason, le *fanon* est une sorte de bracelet, semblable au manipule des Prêtres, avec cette différence, qu'il pend du bras droit, & que le manipule se met au bras gauche. On appelle autrement *dextrochere*, ou *dextrochet*.

FANSHAC, s. m. Grand Arbre de l'Isle de Madagascar, dont le bois rend une liqueur rougeâtre, qui coule long-tems après qu'il est abbatu.

FANTOSME, FANTASTIQUE. *Voyez* PHANTOSME.

FAONER, v. n. Terme de Chasse, qui se dit des Biches, lorsqu'elles mettent bas leurs petits, qui s'appellent *faons*, quoiqu'on prononce *fan*. On donne le même nom aux petits du chevreuil, & même à ceux de l'Eléphant.

FAQUIN, s. m. Ital., qui se disoit autrefois pour *Crocheteur*. C'est aujourd'hui un simple terme de mépris, auquel on attache ordinairement l'idée d'un homme de rien, qui veut faire l'important, ou d'un homme sans mérite, qui fait le présomptueux. En un mot, c'est un mélange de ridicule & de bassesse. *Faquinerie*, s. f., se dit des actions & du caractere d'un *faquin*.

FARAILLON, s. m. Terme de Mer, qui signifie un petit banc de sable, séparé d'un grand banc par quelque fil d'eau.

FARCIN, s. m. Maladie contagieuse des Chevaux & des Bœufs, qui consiste dans un grand nombre de pustules, & même d'ulceres, au long des veines, dont la cause est un sang corrompu par quelque venin.

FARCIR, v. act. Terme de Cuisine & de Pharmacie. C'est remplir un creux vuide, de quelque chose d'une autre nature. Les Cuisiniers farcissent la volaille & d'autres viandes, d'une grande variété de compositions agréables au goût. Les Apotiquaires farcissent des racines, d'aromates; & des sachets, de différentes herbes, ou d'autres ingrédiens. *Farcir* se dit aussi dans le figuré. Se *farcir la tête, de fausses idées*.

FARDES ou FARGUES. Terme de Mer, qui est le nom de certaines planches qu'on éleve pendant un combat, pour tenir le pont à couvert, & dérober aux Ennemis, la vûe de ce qui s'y passe.

FARDIN, s. f. Mot corrompu de l'Anglois, & nom de la plus belle monnoie d'Angleterre, qui répond à nos liards. Il s'écrit *Farthing*. Il porte le nom & l'effigie du Roi, avec une Femme au revers, & *Britamnia* pour inscription.

FARE, s. f. Nom d'une pêche sollemnelle que les Pêcheurs faisoient pour leur fête, vers le mois de Mai, & qui a été défendue, en 1679, parce qu'elle dépeuploit les Rivieres.

FARINE, s. f. lat. Substance des grains, réduite en poudre. Par le seul mot de *farine*, on entend

celle de froment. Les autres *farines* portent le nom de leur grain, comme *farine* d'Orge, de Segle, de Féve, &c. On appelle *folle farine*, celle qui est si fine, que l'air l'enlevant, elle s'attache aux murs des moulins.

FARSANGE ou PHARSANGE, s. f. Mesure de chemin, en Perse, & dans d'autres parties de l'Orient, qui est de trois mille pas géométriques.

FASCE, s. f. Terme d'Architecture, tiré du mot latin, qui signifie *bande*, ou *bandelette*. C'est le nom des trois parties qui composent l'Architrave. En termes de Blason, c'est une piéce honorable qui coupe l'Ecu horizontalement par le milieu, & qui en occupe le tiers. *Fascé* dans le même langage, se dit d'un Ecu couvert de *fasces*. *Fascé danché*, se dit lorsque les *fasces* sont dentellées.

FASCICULE, s. m. lat. Diminutif de faisceaux. C'est un terme de Pharmacie, qui signifie une certaine mesure d'herbes, que d'autres appellent une brassée, ou ce qui peut être renfermé entre les deux bras.

FASCIE, s. f. lat. On donne ce nom, qui signifie bande, ou bandelette, aux cercles, ou aux bandes qui se trouvent sur la robbe, c'est-à-dire, sur les dehors d'un coquillage. Elles sont quelquefois de niveau, quelquefois saillantes, ou gravées en creux. *Fascié* est l'adjectif.

FASCINATION, s. f. Mot tiré du latin, qui se prend pour charme, enchantement. Il n'est pas d'un usage aussi commun que *fasciner*. On lui a *fasciné* les yeux, c'est-à-dire, on les lui a comme charmés, pour lui faire voir les choses dans un certain aspect.

FASCINE, s. m. lat. Terme de Guerre. Espece de fagot composé de branchages, qu'on jette dans un fossé plein d'eau, pour s'y faire un passage, ou qu'on goudrone quelquefois, pour brûler les travaux de l'Ennemi.

FASEOLE, s. f. lat. Espece de Féve qui se mange verte, & qui est plus commune en Italie, qu'en France. Il y en a de blanches, de jaunes, de rouges, & de bigarrées. Les Antilles produisent une sorte de *faseoles* brunes, qui rampent ordinairement au bord de la Mer, dans le sable, mais qui passent pour dangereuses.

FASTES, s. m. Nom que les anciens Romains donnoient à leur Calendriers. Les *fastes* contenoient les noms des Magistrats & les jours de travail & de fête. Ceux de travail s'appelloient *fastes*, & ceux de fête *Nefastes*. Dans les commencemens de la République, les matieres, pour l'Histoire, n'étoient tirées que des annales des Prêtres, qui se nommoient *fastes*, & cet usage dura jusqu'au grand Prêtre *Mutius*. Les *fastes consulaires* étoient un Registre qui contenoit, outre les triomphes, les noms des Consuls, des Dictateurs & des Censeurs. Il étoit gardé dens un des appartemens du Capitole. Ce trésor Chronologique fut trouvé sous le Pontificat de Paul III, dans le *comice* du *forum* Romain. Il sert à compter les années, depuis la fondation de Rome. On l'appelle aussi les *fastes capitolins*. Mais il faut observer que ces *fastes* marquent une année de moins que l'Epoque de *Varron*; ce qui oblige les Chronologistes exacts de marquer duquel ils se servent.

FASTIDIEUX, adj. Mot tiré du latin, pour signifier un homme qui affecte, ou qui prend facilement, du dégoût; un homme d'un goût difficile, ou délicat. Ce n'est que dans ces derniers tems qu'on l'a fait changer ainsi de signification, car il avoit toujours été ptis, au contraire, pour

ennuieux,

ennuieux, importun, capable de causer du dégoût.

FATALISTE, adj., qui se dit de celui qui attribue tout à la fatalité, qui tient la doctrine du *Fatum. Fatidique*, adj., signifie, qui annonce le destin.

FATALITÉ, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie un sort incertain, inévitable. Il se prend ordinairement en mauvaise part, quoique dans l'origine latine, il regarde indifféremment le bien & le mal: *Fatal*, qui en est l'adjectif, s'emploie dans le même sens; mais quelquefois il se prend simplement pour funeste, malheureux.

FATUITÉ, s. f. lat. Sottise, accompagnée d'une bonne opinion de soi-même, qui fait prendre ridiculement l'air, les manieres, & les prétentions du mérite. De-là vient que le *fat* est plus insupportable que le *sot* proprement dit, qui n'est qu'à plaindre de sa sottise.

FATUM, s. m. Mot latin, qui est devenu françois, pour signifier le *destin* des Stoïciens, c'est-à-dire, l'opinion de ces Philosophes, qui enseignoient que tout arrive nécessairement par un enchaînement indissoluble de causes & d'effets.

FATRAS, s. m. Vieux mot, qui s'est conservé pour signifier un amas confus de bagatelles, ou de choses vaines & frivoles. Il signifioit anciennement une espece de vers, où l'on en répetoit souvent un, comme dans les chants royaux. Composer des vers de cette sorte, c'étoit *fatriser*.

FAU, s. m. Grand arbre, que quelques-uns mettent au rang des chênes, quoique ses feuilles aient peu de ressemblance avec celles du chêne, & que son fruit, qui est rond & moussu, n'ait pas la forme du gland. Ce fruit s'appelle *faine*, comme celui du hêtre. On compte la cendre du *fau*, entre les pyrotiques, parce qu'elle est caustique & abstersive. On s'en sert pour la pierre & la gravelle.

FAUBER, s. m. Terme de Mer, qui est le nom d'un balai de fils de vieux cordages, dont on se sert pour fauberer, c'est-à-dire, pour nettoyer le vaisseau.

FAUCHER, v. act. Terme de Manége. Un cheval *qui fauche*, est un cheval boiteux, qui traîne en demi-cercle une jambe de devant.

FAUCHET, s. m. Instrument de Faneur. C'est un rateau armé de dents de bois, de chaque côté, qui sert à rassembler l'herbe.

FAUCHEUR, s. m. Nom d'une araignée des champs, dont les jambes sont fort longues, menues, couvertes de poil, & qui a huit yeux placés d'une maniere extraordinaire; deux au milieu du front, & trois de chaque côté, aux extrêmités du front, en forme de trefle, sur le sommet d'une petite bosse. On ne lui a reconnu aucun venin.

FAUCILLE, s. f. Instrument de fer, à manche de bois, qui sert à scier les bleds. Il est en demi-cercle & dentelé. En termes d'Anatomie, la *faucille* du Moissonneur est une partie de la dure-mere, qui sépare les parties du devant du cerveau, & qui tire ce nom de sa forme. On appelle *faucillon* un instrument en forme de *faucille*, qui sert à couper les menus bois taillis, & cette sorte même de bois se nomme *bois à faucillon*.

FAUCON, s. m. Oiseau de proie, le plus noble de son espece, & de qui la fauconnerie tire son nom. Il a le dos cendré, & marqueté de plusieurs taches, la tête noirâtre, les jambes & les pieds jaunes: on en distingue plusieurs sortes. Le *Faucon pelerin* est celui qui vient des pays lointains, & dont l'aire n'est pas connue. Le *Faucon de passage*, celui qui vient des pays voisins, & qui

se dresse le plus facilement ; le *Faucon niais*, celui qui a été pris tout petit au nid ou dans le roc ; le *Faucon sor*, celui qui n'a point encore perdu son premier plumage ; le *Faucon entanaire*, celui qui est pris au printems avant la mûe ; le *Faucon hagard*, celui qui n'est plus *sor* quand on le prend, & qui a mûé ; le *Fauconier montanier*, qui est brun & hardi ; le *Tagerot*, qui vient du côté de l'Egypte : oiseau fort long & d'une espece particuliere ; le *Tataret*, qui vient de la Tartarie, & qu'on appelle de *haute maille*. Enfin, le *Faucon du Perou*, qui s'appelle *Neblie*, qui vole plus haut que les autres, & dont la couleur tire sur le noir. On appelle *faucon*, une espece de petit canon, qui a trois pouces de diamétre, & dont le boulet pese une livre. Le *fauconeau* est une autre sorte de canon, qui n'a que deux pouces de diamétre, & dont le boulet est de treize ou quatorze onces. Ces deux piéces s'appellent autrement piéces de campagne. En termes de Maçon, on appelle *fauconneau* ou *étourneau*, une piéce de bois posée à travers sur un engin, avec une poulie à chaque bout.

FAUCONIER, s. m. Titre d'Officier. C'est le chef d'une Fauconnerie, ou celui qui préside au soin des oiseaux de proie. Le *grand Fauconier* est un Officier de la Maison du Roi, qui, préside à la Fauconerie Royale, après avoir prêté serment entre les mains de Sa Majesté. *Monter à cheval en Fauconier*, c'est, en termes de Manége, y monter du pied droit.

FAUDER, v. act. Terme de Manufacture. *Fauder* une étoffe de laine, c'est la plier en double dans sa longueur, ensorte que les les deux lisieres se touchent. C'est aussi marquer une étoffe avec de la soie, après qu'elle a été corroyée.

FAUFEL, s. m. Noisette des Indes, qui ressemble à la noix muscade, en ce qu'elle est platte d'un côté & un peu élevée de l'autre. Quoiqu'elle n'ait ni odeur, ni saveur, elle est refrigerative & astringente.

FAULDES, s. f. Terme d'eaux & forêts qui se dit, dans ce langage, des fosses où l'on fait le charbon.

FAUNE, s. m. lat. Nom de certaines Divinités champêtres, qu'on croit différentes des Satyres, quoique les Anciens ne nous aient pas laissé la description de leur figure. *Ovide* en parle comme d'animaux, dont les pieds étoient de corne, & *Virgile* les invoque comme les protecteurs des Paysans.

FAUSSEMENT, s. m. Terme de Charpenterie, qui a la même signification que décollement.

FAUSSET, s. m. Ton de voix forcé, & plus haut que le ton naturel. Un *fausset*, ou une voix de *fausset*, c'est-à-dire, une voix que la contrainte rend presque fausse.

FAUSSURE, s. f. *Terme de Fonderie*, s. m. On donne ce nom aux courbures des cloches, dans les endroits où elles commencent à s'élargir.

FAUTEAU, s. m. Espece de belier ancien ; ou piéce de bois qu'on suspend en l'air, pour enfoncer des portes, ou abbattre des murs, en la poussant à force de bras.

FAUTEUIL DE POSTE ou TREMOUSSOIR, s. m. Machine d'invention moderne, par le moyen de laquelle on peut faire un exercice utile à la santé, sans sortir de sa chambre. Elle tire son nom, de ce qu'on y ressent les mêmes secousses que dans une chaise de poste, avec le pouvoir de les rendre, à son gré, plus violentes ou plus foibles.

FAUTEUR, adj. Mot tiré du latin, qui signifie celui qui favorise, qui protege quelque parti, ou quelque opinion. *Fauteur d'une hérésie. Fauteur du désordre.*

FAUTIF, adj. En termes de Charpenterie, on appelle une piéce de bois *fautive*, lorsqu'elle a quelque défaut, ou qu'elle n'est pas quarrée. Une solive qui n'est pas *à vive arrête* est *fautive*.

FAUVE, s. m. Nom général de toutes les bêtes farouches à quatre pieds. Il est formé du mot latin, qui signifie *roux*, parce que la plûpart tirent sur cette couleur. On appelle particuliérement *fauves*, certains oiseaux des Antilles qui sont de la couleur fauve sur le dos, & qui viennent se poser familiérement sur les vaisseaux, lorsqu'ils les voient approcher. Ils ont les pieds d'une Canne & le bec d'une Bécasse. Leur grosseur est celle d'un Poulet, mais ils sont si maigres qu'on n'en sçauroit manger.

FAUVETTE, s. f. Petit oiseau, qui tire sur le fauve, d'où lui vient son nom, & dont le chant est fort agréable.

FAUX, adj. lat. Outre sa signification commune, ce mot prend diverses significations, en se joignant à divers substantifs. En termes de Musique, on appelle *faux-bourdon*, une sorte de chœur dont les différentes parties se chantent note contre note, sans aucune division. En termes de Mer, ce qui se nomme *fausse-lance* est un canon de bois fait autour, qui étant bronzé, pour ressembler aux vrais canons, en tient quelquefois la place, & supplée, pour la montre, au défaut d'Artillerie. En termes de fortifications, une *fausse-braie*, nommée autrement *basse-enceinte*, est une seconde muraille qui fait le tour de la place au-dessous de la premiere pour la défense du fossé. C'est aussi une terrasse contenue entre le pied d'un château & le fossé. En termes d'Anatomie, on appelle *fausse-côte*, une des sept qui viennent de l'épine du dos, & qui se termine en cartilages, sans se joindre, comme les sept autres, à celles du côté opposé. En termes de Charpenterie, on appelle *fausse-coupe*, un assemblage qui se trace avec la fauterelle, sans le secours de l'*équerre* ni de l'*onglet*. Dans le même langage, on nomme *fausse équerre*, ou *sauterelle*, un instrument qu'on emploie pour prendre les angles qui ne sont pas droits. Il y a tant d'autres composés du mot de *faux*, que le recueil en seroit infini.

FAUX-SAUNIER, s. m. Celui qui vend, ou qui transporte du sel en cachette, & contre les ordonnances. Ce commerce, qui se nomme *faux-saunage*, expose le coupable à la peine des Galeres, suivant la Déclaration de 1722, & même à la mort, lorsqu'il se fait à main armée.

FAUX-TEINT, s. m. Mot composé, qui se dit pour fausses teintures, c'est-à-dire, faites avec des drogues défendues, qui falsifient les couleurs & dégradent les étoffes.

FAYENCE, s. f. Poterie de terre vernissée, qui tire ce nom d'une Ville d'Italie, nommée *Faenza* ou *Fayence*, dans la Romagne, d'où en vient l'invention. Les Italiens l'appellent *Majorica*. On appelle *Fayencier*, celui qui fait, ou qui vend de la *fayence*; & *fayencerie* les lieux où elle se fait. *Fayencé*, adj., se dit de ce qui a un air de *fayence*.

FEAGE, s. m. Terme de coutume, qui signifie un *bien*, une *terre tenue en fief*. On dit *prendre en fief*, *donner en fief*, ou *afféager*.

FEAL, adj. Vieux mot, qui se disoit autrefois pour *fidele*, & qui ne s'est conservé que dans les let-

tres patentes du Roi.

FEBRIFUGE, s. f. Mot composé du latin, qui signifie ce *qui est capable de chasser la fiévre*, & qui est le nom général de tous les spécifiques qu'on emploie dans cette vûe.

FEÇAL, adj. lat. Matiere fécale. C'est un terme de Médecine, qui signifie *excrémens d'homme*; comme *fæces*, qui est le substantif latin, au pluriel, se dit, en termes de Chymie, du marc qui reste après les distilations, & de toutes les matieres grossieres & impures qui se trouvent au fond des compositions.

FECIALES, s. m. lat. Officiers publics des Romains, institués par *Numa*. C'étoient, tout à la fois, une sorte de Héraults & de Prêtres, qui dans les disputes que Rome avoit avec ses voisins, étoient d'abord envoyés pour demander satisfaction. Si la réponse n'étoit pas convenable, ils étoient renvoyés pour déclarer la guerre. Leur personne étoit inviolable. Ils devoient aussi recevoir les plaintes de ceux qui se croyoient offensés par les Romains, & leur livrer le coupable, lorsque ces plaintes étoient justes. Enfin, leur autorité étoit extrême pour la paix, ou pour la guerre.

FECONDER, v. act. lat. Rendre fécond. Terme de Physique, dont le substantif est *fécondation*.

FECULE, s. f. lat. Terme de Pharmacie, diminutif du mot latin qui signifie *lie*. C'est une composition de la substance d'un certain nombre de racines, ou plutôt des parties de leur jus, qui se précipitent au fond du vaisseau, & qui étant séchées au Soleil, se transforment dans une espece d'amidon. On dit aussi *fece*, pour *lie*, ou pour ce qui est de même nature.

FÉE, s. f. Mot d'origine incertaine, qui est le nom de certaines Enchanteresses, dans les anciens Romans de notre Nation, auxquelles on attribuoit le pouvoir de produire des choses merveilleuses, par la vertu de leur baguette. Il y avoit des *Fées* bonnes & mauvaises. On a fait, dans ces derniers tems, des *Contes de Fées* très-ingénieux, où sous le voile de la fiction, l'on trouve quantité d'instructions utiles. On appelle *Féerie*, le systême des *Fées*.

FEINTE, s. f. Terme d'Escrime. Jeu couvert & trompeur, par lequel on frappe l'ennemi, dans un endroit différent de celui où l'on feint de l'attaquer. On distingue les *feintes simples*, les *feintes doubles*, la *feinte* de deux tems & celle de trois. *Feinte* est aussi un terme de Musique, qui se dit du demi-ton, ou du dièse. En termes d'Imprimerie, on dit qu'un Ouvrier a fait une feinte, pour dire qu'il n'a pas touché bien également toutes les formes.

FELIN, s. m. Terme d'Orfévrerie & de Monnoie, qui est le nom d'un poids. Le *felin* contient sept grains & un cinquiéme. On compte, dans le marc, six cens quarante *felins*.

FELONIE, s. f. Vieux mot, qui signifioit le crime de rebellion contre son légitime Seigneur. *Felon* signifioit celui qui étoit atteint de ce crime, & s'employoit aussi pour *traitre*, & pour *cruel*. En Angleterre, *felonie* est encore en usage, pour signifier *tout crime*, ou *tout acte criminel de vol*, ou *de violence*, au-dessous de la *petite trahison*, comprenant le meurtre, le rapt, la sodomie, l'incendie volontaire, &c. Celui qui se tue volontairement est appellé par les Loix Angloises, *felon de soi-même*.

FELOUQUE, s. f. Petit vaisseau qui est fort en usage dans la Mer Méditerranée. Il est sans couverte. Il va à la voile, & a six rames. Il porte indifféremment son

gouvernail à l'avant & à l'arriere.

FELUNIERE, s. f. Nom vulgaire des coquillages de terre, qui s'appellent autrement *fossiles*, & qu'on emploie, dans quelques Provinces, au lieu de marne, pour l'engrais des terres. On dit aussi *felun*.

FÊLURES, s. f. Petites marques en long, qui ont l'apparence de fentes, & qui se trouvent quelquefois dans les pierres les plus fines.

FEMELLES, s. f. En termes de Marine, c'est le nom des anneaux qui soutiennent le gouvernail, comme les fers qui passent dans ces anneaux s'appellent mâle.

FEMME COMMUNE. Terme de Jurisprudence, qui se dit d'une femme qui a droit à la *Communauté*, soit en vertu du contrat de mariage, soit en vertu de la coutume du lieu, où le mariage a été célebré sans contrat. *Femme non commune* se dit, au contraire, de celle dont le contrat porte qu'il n'y a point de communauté entre elle & son mari.

FENDERIE, s. f. Partie d'une forge où l'on fend le fer, en barres, ou dans toute autre forme.

FENETRE, s. f. lat. Ouverture d'un mur, pour donner du jour à l'intérieur d'un bâtiment. Ce mot se joint avec un grand nombre d'autres, pour signifier les diverses formes qu'on donne aux *fenêtres*. C'est ainsi qu'on distingue, *fenêtre droite*, *fenêtre cintrée*, *fenêtre bombée*, *fenêtre ébrasée*, *fenêtre mezanine*, *fenêtre biaise*, *fenêtre en embrasure*, *fenêtre à balcon*, & quantité d'autres. En termes d'Anatomie, on appelle *fenêtre* deux ouvertures qui se trouvent dans l'intérieur de l'oreille, & qui percent l'os des temples, l'une ronde, l'autre ovale.

FENOUIL, s. m. Plante odoriférente des jardins potagers, à laquelle on attribue plusieurs qualités médecinales, telles que de faire uriner, en décoction de ses çimes, & de tempérer les ardeurs de l'estomac, étant bûe avec de l'eau froide. Son jus est bon aussi pour les yeux. Il y a un fenouil sauvage qui a les feuilles plus grandes que celui des jardins.

FENTON, s. m. Terme de Serrurier, qui signifie un morceau de fer refendu, pour faire des clefs & d'autres ouvrages. C'est aussi un terme de Maçon, en plâtre, qui s'emploie pour signifier des morceaux de bois jettés pour soutenir le plâtre dans les murs. On appelle aussi *fentons*, une sorte de crampons de fer, qui servent dans les tuyaux & les souches de cheminée. En Charpenterie, les morceaux de bois, coupés pour en faire des chevilles, s'appellent *fentons*.

FEODAL, adj. Terme de Palais, qui signifie ce qui regarde les Fiefs, ce qui appartient à cette matiere. La Jurisprudence féodale est très-ample & très-embarassée.

FER, s. m. lat. Métal dur, fusible & malléable, composé de terre, de sel & de souffre, mais fort impurs & mêlés irréguliérement, ce qui le rend fort sujet à la rouille. C'est le plus dur, le plus sec, & le plus difficile à fondre de tous les métaux. On l'adoucit en l'échauffant & le battant plusieurs fois, & le laissant refroidir de lui-même. Il s'endurcit encore en le faisant refroidir dans l'eau. Il blanchit, lorsqu'on le fait refroidir dans un mélange de sel armoniac & de chaux vive. Le fer a beaucoup de conformité avec le cuivre, & s'en sépare difficilement lorsqu'on les a joints ensemble. Les Chymistes donnent au fer le nom de Mars. En termes de Marine, on dit un vaisseau, une galere *est sur le fer*, pour dire qu'ils sont à l'ancre. En termes de Blason, *fer* se dit de plusieurs figures de *fer*, qui paroissent dans les écus

tels que le javelot, la picque, les fers de lance, &c. En termes poëtiques, *fers* se dit pour chaînes, & *fer* pour épée. On appelle *fer-blanc*, un fer doux battu, réduit en lames déliées qu'on trempe dans de l'étaim fondu, après l'avoir un peu trempé dans l'eau forte. Le même *fer* s'appelle *fer noir*, avant que d'être étamé. *Fer* se joint, dans les noms d'instrumens, à quantité d'autres mots, qui désignent leur usage.

FER-CHAUD, s. m. Nom d'une maladie, qui consiste dans une chaleur insupportable, qu'on se sent monter à l'estomac, le long de l'œsophage, jusqu'à la gorge. Les yeux d'écrevisse, pris en poudre, la guérissent sur le champ.

FER-D'OR. Nom d'un Ordre de Chevalerie, institué en 1414, à Paris, par Jean Duc de Bourbon, & composé de seize Gentilshommes, partie Chevaliers, partie Ecuyers. Les Chevaliers portoient, tous les Dimanches, à la jambe, un fer d'or de prisonnier, & les Ecuyers un fer d'argent.

FERET D'ESPAGNE, ou PIERRE HEMETITE. Nom d'un minéral, en forme de pierre rougeâtre, dure, & par aiguilles pointues, dont la picquûre est dangereuse. Il s'en trouve dans toutes les mines de fer.

FERIE, s. f. lat. Terme ecclésiastique, qui signifie les jours de la semaine à la suite du Dimanche, auxquels on dit simplement l'office établi, pour ces jours-là, lorsqu'il ne s'y rencontre point de fêtes. Le lundi s'appelle la seconde férie; ce qui vient de ce qu'autrefois le mot de *férie* signifioit fête, signification toute contraire à celle d'aujourd'hui; & le Dimanche étoit alors la premiere *férie*. Le samedi ne porte pas le nom de *férie*, dans le Breviaire, & s'appelle simplement le *Sabbat*.

FERIN, adj. lat. Mot qui s'emploie quelquefois, suivant sa signification naturelle, pour sauvage, féroce, ou ce qui tient des bêtes féroces. On appelle *toux ferine*, une tous séche & fort opiniâtre.

FERLER, v. act. Terme de Marine, qui signifie plier les voiles entiérement; au lieu que *carguer* signifie seulement les plier, ou les trousser en partie.

FERMAUX, s. m. Pluriel de *fermail*, vieux mot qui s'est conservé dans le Blason, pour signifier des *agrafes* & des *fermoirs*. On dit aussi d'un écu qu'il est *fermaillé*, pour dire qu'il est chargé de *fermaux*.

FERME, s. f. Terme qui s'emploie, dans plusieurs Provinces, pour signifier *métairie*. De-là vient *fermier* & *affermer*. Mais son usage le plus commun est pour signifier les *fermes* du Roi, c'est-à-dire, certaines portions des revenus royaux, & des impôts publics, dont la levée est confiée par un bail à une, ou plusieurs personnes, qui en rendent la somme convenue au trésor royal. Les *fermes générales*, la *ferme du Domaine*, &c. En termes de Manége, on dit qu'un cheval saute de *ferme à ferme*, pour dire qu'il saute dans la même place. En termes de Charpenterie, on appelle *ferme* un assemblage de piéces, sur lesquelles posent d'autres piéces qui portent un comble. Il y a différentes sortes de *fermes*, distinguées par quelque mot qui exprime leur forme; *maitresses fermes*, qui portent sur des poutres; *fermes de complage*, qui sont espacées de deux en deux pieds entre les premieres; *fermes d'assemblage*, dont on fait les piéces de même grosseur; *fermes rondes*, *demi-fermes*, &c. Une petite *ferme* s'appelle *fermotte*.

FERME DE THÉATRE, s. f. Nom assez bizarre de cette partie

de la décoration, qui ferme le fond du Théâtre. Il lui vient apparemment de ce qu'étant ordinairement divisée en deux parties, elle peut s'ouvrir & se *fermer* suivant le besoin. *Ferme* est aussi le nom de deux jeux, l'un de carte & l'autre de dez.

FERMENT, f. m. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui a des qualités propres à faire gonfler un corps par une agitation intérieure de toutes les parties. Tous les acides sont proprement des *fermens*. Tel est le levain qui fait enfler la pâte. On appelle *fermentation*, l'effet d'un *ferment*. Il y a des *fermentations* si violentes, qu'elles produisent des feux & des flâmes. *Fermenter* se dit aussi de l'action d'un *ferment*, qui agit sur un corps, pour en diviser les parties, & *fermentatif* de ce qui a la vertu de *fermenter*.

FERMETURE, f. f. Terme d'Art, qui signifie ce qui sert à fermer quelque chose. On dit, sur Mer, *la fermeture des sabords*. Une *fermeture de Menuiserie* est un assemblage complet du dormant, des chassis & des ventaux d'une porte, ou d'une fenêtre. On dit aussi une fermeture de cheminée, pour signifier une dale de pierre, qui ferme & couronne le haut d'une souche.

FERMOIR, f. m. Outil de Menuisier, qui est un ciseau de fer à manche de bois. Les Sculpteurs ont aussi leur *fermoir*, qui s'appelle *fermoir à trois dents*.

FEROCOSSE, f. m. Arbrisseau de l'Isle de Madagascar, qui produit une espece de petits choux ronds, dont les insulaires se nourrissent.

FERRAGE, f. m. Terme de Monnoie. C'est le nom d'un droit de seize deniers sur le marc d'or, & de huit sur le marc d'argent, que le Maître de la Monnoie paye aux Tailleurs pour les fers qu'ils fournissent.

FERRER, v. act. Terme de Géolier, qui signifie mettre les fers aux pieds. On appelle *Etoffe ferrée*, celle qui est plombée & marquée d'un coin d'acier. Grosse *ferrerie* se dit de tous les gros ouvrages de fer; *ferrure*, de ceux qui s'appliquent sur autre chose, pour orner, garnir, fermer, joindre, fortifier, &c. *Ferré*, adj., signifie ce qui contient des parties de *fer*, ou qui tient du fer, par ses qualités. *Ferreux* & *ferrugineux* ont la même signification. Les Marchands de fer neuf, en barre, se nomment *Ferrons*, & leur profession *ferronnerie*. Ceux qui vendent les gros ouvrages de ferrerie s'appellent *Ferrands*, ou *Ferrandiniers*. *Ferrification*, f. f., signifie changement en fer, ou production du fer.

FERRETIER, f. m. Marteau de Maréchal, dont l'usage est pour ajuster les fers sur l'enclume.

FERRIERE, f. f. Nom d'un sac de voyage, dans lequel on porte ce qui est nécessaire pour ferrer un cheval, s'il arrive qu'il perde ses fers.

FERRAND, FERRANDINIER, FERRON, FERRONERIE. *Voyez* FERRER.

FERSE, f. f. Terme de Marine, qui s'employe pour signifier *un lé* de toile. On dit qu'une voile a tant de *ferses*, pour dire, qu'*elle a telle hauteur & telle largeur*. La *ferse* se divise en cannes.

FERTÉ, f. f. Vieux mot françois, qui s'est conservé dans le nom de plusieurs terres, & qui doit avoir signifié *forteresse*, ou *château-fort*, puisqu'il se rendoit, en latin, par le mot qui signifie *fermeté*. La *ferté Milon*, *firmitas Milonis*.

FERULE, f. f. lat. Instrument de punition, dont on use dans les Colleges pour châtier les Ecoliers. Dans l'ancienne Eglise d'Orient

la *ferule* étoit un lieu séparé de l'Eglise, où se tenoient les Pénitens & les Catéchumenes du second Ordre. C'est aussi le nom d'une grande plante, dont les feuilles ressemblent à celles du Fenouil, quoique plus larges & plus âpres. Dans quelques endroits du Royaume de Naples, la *ferule* se brûle, au-lieu de bois. Sa tige n'a pourtant qu'une saison. Sa moëlle est bonne pour les hémorragies & autres pertes de sang. La *ferulague* est une sorte de *ferule*, qui n'en est différente que par la grandeur.

FESCENNINS, adj. Mot formé de *Fescennie*, ancienne ville d'Etrurie, & nom de certains vers licentieux qu'on chantoit, à Rome, entre les solemnités des mariages.

FESOLI, s. m. Nom d'une Congrégation de Religieux, autrement nommés *Mandians de Saint Jérôme*, institués au XIV siécle, près de *Fesoli*, Ville de Toscane, sous la régle de Saint Augustin, par le Bienheureux *Charles*, fils d'un Comte de *Montegranello*.

FESTON, s. m. Mêlange de fleurs liées en cordon, qu'on emploie dans les fêtes & les occasions de galanterie, pour parer des appartemens, des temples, des façades, &c. Il s'en fait aussi des fleurs & des fruits mêlés. On les imite dans l'Architecture, & l'on fait des *festons* de pêche, de chasse, de musique, & des autres arts. *Festonné* se dit pour formé en *feston*.

FETIDE, adj. Mot emprunté du latin, qui signifie *puant*. Il n'est guéres en usage que dans la Médecine.

FETSA, s. m. Terme célébre dans les Relations, qui est le nom d'un Mandement fort respecté, dont les Ordres du Grand Seigneur sont ordinairement accompagnés.

FÉTU EN CUL ou PAILLE EN CU, s. m. Nom d'un Oiseau, qui s'appelle aussi *Oiseau du Tropique*, parce qu'on ne le voit qu'entre les deux Tropiques. Sa grosseur est celle d'un Pigeon, son plumage est fort blanc, son bec rouge & pointu, & sa queue composée seulement de deux plumes, d'où lui vient son nom. Les Negres ornent leurs cheveux de ces plumes, & s'en font des moustaches en se les passant dans l'entre-deux du nez.

FEU, s. m. Substance extrêmement active, dont les Physiciens connoissent peu la nature, & qui est un des quatre élemens. Les Chymistes supposent, dans le Globe de la terre, un *feu* central, qu'ils appellent *archée*, ou principe, & qui produit les minéraux & les végétaux. Mais ils ont différentes sortes de *feux* pour leurs opérations. Ils appellent *feu nud*, ou *immédiat*, le *feu* ordinaire, sur lequel on met un vaisseau, *feu de digestion*, ou *ventre de cheval*, la chaleur du fumier; *feu de bain*, celui du *bain de vapeurs*, du *bain-marie*, du *bain de cendre*, & autre de cette espece; *feu de lampe*, un feu égal & moderé, qui est produit effectivement par la flamme d'une ou plusieurs méches de lampe; *feu de roue*, un feu disposé en cercle, autour d'un creuset; *feu de suppression*, un feu de charbons, dont on couvre tout-à-fait le creuset, ou le vaisseau; *feu de reverbere*, celui qui se fait dans un fourneau, par la reverberation de la chaleur, qui frappe le vaisseau par-dessus & tout-au-tour. On distingue réverbere clos, & réverbere ouvert, lorsque le fourneau est sans couverture; *feu d'atteinte*, ou *de fusion*, qui est celui qu'on emploie pour la fusion & la calcination des métaux; tel qu'il se fait dans les Verreries, dans les forges, &c;

Feu olympique, le feu du Soleil, dont on ramasse les rayons avec des verres ardens, &c. Les anciens Romains avoient un *feu* qui étoit entretenu constamment, & gardé nuit & jour par les Vestales. Ils le nommoient *feu sacré*. Le *feu de Promethée*, dans la Fable, étoit un rayon du feu du Ciel, qu'on supposoit que *Promethée* avoit dérobbé, pour l'usage de la terre. On appelle *feu gregeois*, un feu d'artifice, composé d'ingrédiens si forts, qu'il brûle jusques dans l'eau, & qu'il ne peut être éteint qu'avec du vinaigre d'urine, mêlé de sable. L'invention en est perdue, & son nom lui vient des Grecs, parce qu'ils s'en sont servis les premiers. On appelle *feux*, en termes de Mer, les fanaux, ou les lanternes, qu'on allume la nuit sur les vaisseaux. Dans le même langage, on appelle, *faux feux*, des signaux qui se font avec des amorces de poudre; *feu Saint Elme*, des feux errans qui s'attachent quelquefois sur les mâts, ou les vergues, & que les Anciens nommoient *Castor* & *Pollux*. *Faire feu*, sur terre comme sur mer, c'est faire une décharge d'armes à feu. *Donner le feu* à un bâtiment, c'est le flamber & l'échauffer avec de petits fagots de bois de sapin, avant que de l'enduire de brai. Les Maréchaux disent *donner le feu* à un cheval, pour dire, lui appliquer un bouton, ou le couteau de feu, dans quelque maladie. Le *feu S. Antoine*, ou le *feu Sacré*, est le nom d'une ancienne & très-dangereuse maladie. On dit d'un cheval qui a des poils roux au flanc & au nez, qu'il a du feu dans ces parties. Certains méteores, composés d'exhalaisons qui s'enflamment pendant les nuits d'Eté, & qui voltigent dans l'air, s'appellent *feux errans*, ou *feux follets*.

FEUDATAIRE, s. m. Vassal, qui tient un Fief relevant d'un autre Seigneur.

FEVE, s. f. Légume commun, qui se forme, dans une gousse, sur une tige quadrangulaire, qui jette plusieurs rameaux & quatre feuilles épaisses, de chaque côté. Il y a des Féves sauvages, qui viennent à-fleur de terre, & dont les tiges sont aussi quadrangulaires. La féve, qui se nomme Pontique, croît dans les Marais & les Lacs. Elle est venue des bords du Nil, ce qui la fait nommer aussi *Féve d'Egypte*. Sa tige est une espece de roseau, & ses fleurs, qui sont assez grandes, sont couleur de rose. La féve de Windsor est célébre par sa bonté. On appelle *féve*, en termes de Manége, ce qui se nomme aussi *lampes*. C'est une tumeur qui vient aux chevaux, derriere les pinces de la mâchoire supérieure. Le *germe de féve* est une marque noire qui leur vient au creux des coins, vers l'âge de cinq ans, & qui durant jusqu'à sept ou huit, sert à faire connoître leur âge.

FEVE DE SAINT IGNACE, s. f. Petit fruit des Indes Orientales, qui est un puissant purgatif.

FEUILLAGE, s. m. En termes d'Architecture, on appelle *feuillage* un ornement des chapiteaux, des corniches & autres membres, composé de feuilles d'Acanthe, ou d'autres arbres.

FEUILLANS, s. m. Nom d'un Ordre Religieux, institué, en 1586, sous la Regle de Saint Bernard, par *Jean de La Barriere*, Abbé de l'Abbaye des Feuillans, au Diocèse de Rieux. Ce n'est proprement qu'une réformation de Bernardins. Ils alloient d'abord nuds pieds; mais ils ont pris ensuite des sandales, & par degrés ils sont parvenus à se chausser tout-à-fait. Les *Feuillantines* sont des Religieuses du même Ordre, dont le premier Couvent fut établi

à Toulouse, en 1590. On appelle aussi *feuillantine*, une piéce de pâtisserie feuilletée, garnie de blanc de chapon, de macarons, de crême, d'écorce de citron, de sucre, &c.

FEUILLE, s. f. En termes de Serrurier, on appelle *feuille de sauge*, certaines piéces qui sont partie d'une serrure; comme, en termes de Vitrier, on nomme *feuilles de laurier* des piéces de vitre qui représentent la figure de ces feuilles. En termes de Menuiserie, on appelle *feuille*, un assemblage qui fait partie d'une fermeture de boutique, ou des contrevents d'une croisée. On dit aussi, dans le même langage, *une feuille de parquet*. En Architecture, les feuilles d'Acanthe, ou de Persil, ou d'Olivier, & d'autres Arbres, sont des ornemens de chapiteaux. Les unes sont découpées, d'autres refendues. Celles dont les bords sont découpés, se nomment *feuilles de refend*. Il y en a de simplement ondées, qu'on nomme *feuilles d'eau*; d'autres se nomment *feuilles tournantes* & *feuilles d'angle*. Celles qui ne sont qu'ébauchées pour être refendues, s'appellent *feuilles galbées*. En termes de Blason, l'*Ecu feuillé* est celui qui a quelques fleurs soutenues des tiges & des feuilles de leurs plantes: on nomme *feuilles de scie*, des bandes denchées d'un seul côté, en maniere de dents de scie. *Feuille* se dit aussi de l'extrêmité du manche des cuillieres & des fourchettes, où se gravent les armoiries.

FEUILLERET, s. m. Nom d'un rabot de Menuisiers, qui sert à pousser les feuillures.

FEUILLET, s. m. En termes de Menuiserie, c'est une bordure très-déliée & comme aiguisée en feuille. Les Tanneurs disent, *feuillet* de cuir fort. Une feuille de papier contient deux *feuillets*, & chaque *feuillet* a deux pages. On appelle aussi *feuillet*, un des ventricules du bœuf, où passe la nourriture. En termes de Pâtisserie, on appelle *feuilletée*, la pâte qui se leve en feuilles. On dit, de cette pâte, *c'est du feuilletage*.

FEUILLETTE, s. f. Nom d'une mesure pour le vin, ou d'un tonneau de cette mesure, qui contient la troisiéme partie du muid de Paris.

FEUILLU, adj. Terme d'Architecture. Une colomne *feuillue* est celle dont le fût est taillé de feuilles de refend, ou d'eau, qui se recouvrent en maniere d'écailles.

FEUILLURE, s. f. Terme d'Art, qui se dit des bords de porte, ou de fenêtre, emboîtés dans les chassis. Les Maçons appellent *feuillure*, un angle droit qui est entre le tableau & l'embrasure d'une porte, ou d'une croisée, pour y placer la Menuiserie; & les Menuisiers donnent le même nom à une entaille sur le bord d'un dormant, ou d'un guichet. Il y en a de plusieurs sortes, telles qu'*en chamfrain*, *à languette*, &c.

FEVRE, s. m. Vieux mot, formé du mot latin, qui signifie *Forgeron*, pour signifier la même chose; mais qui ne s'est conservé que dans un grand nombre de noms propres d'Hommes, & dans les Statuts des Maréchaux ferrans, où ils sont nommés *Fevres Maréchaux*.

FEUTRE, s. m. Etoffe de laine, qui n'est pas tissue, & qui se fabrique simplement avec l'eau, le feu & le cuivre. On en fait de poil comme de laine. Elle sert particuliérement aux chapeaux, qu'on appelle quelquefois *feutres*, par cette raison.

FIACRE, s. m. Nom qu'on donne, dans Paris, aux Carosses de louage, qu'on trouve continuelle-

ment sur des Places marquées par la Police. On le fait venir d'une image de S. Fiacre, qui étoit l'enseigne d'une Maison, où l'on a loué, pour la premiere fois, ces sortes de voitures.

FIANCER, v. act. lat. Vieux mot, formé de *foi*, qui signifioit autrefois *assurer*, & qui ne s'est conservé que pour signifier la promesse du Mariage; cérémonie qui précéde la célébration, & qui se nomme *fiançailles*.

FIATOLE, s. f. Nom d'un fort bon Poisson, fort commun en Italie. Il est large, plat, presque rond; ses écailles sont couleur d'or & d'argent.

FIBRE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie les petits filamens dont les chairs & les membranes sont tissues. Les parties du corps, qui sont capables de mouvement, ont des *fibres* nerveuses, qui s'appellent *fibres motrices*. On distingue les *fibres* droites, les *fibres* transversales, & les *fibres* obliques, suivant leurs différentes directions. Elles ont du sentiment, lorsqu'elles tirent leur origine du nerf. Celles qui la tirent du ligament sont insensibles.

FIC, s. m. lat. Nom d'une excrescence de chair, qui vient quelquefois aux Hommes, soit au fondement, soit dans d'autres parties du corps; & aux chevaux, soit à la fourchette, soit à la sole du pied. Comme elle vient d'une abondance d'humeurs, elle aboutit quelquefois en suppuration fort longue.

FICHANT, adj. Terme de fortification. *Une ligne de défense fichante*, est une ligne tirée de l'angle de la courtine, jusqu'à l'angle flanqué du bastion opposé, sans toucher la face du bastion. Elle suppose un second flanc.

FICHE, s. f. Piéce de cuivre, ou de bois, composée de deux aîles jointes par une rivure dans leur charniere, pour servir à faire des assemblages de Menuiserie. La *fiche* des Maçons est un outil de fer, qui leur sert à faire entrer le mortier dans les joints de pierre. *Fiche* est aussi le nom d'une marque d'os ou d'ivoire, pour les pertes & les gains, dans certains Jeux. *Ficher une pierre*, signifie faire entrer du mortier dessous, lorsqu'elle est posée. L'Ouvrier, qui fait cette besogne, s'appelle *Ficheur*. En termes de Blason, *fiché* se dit des piéces en pointe, qui peuvent être fichées en quelque chose, telles que les *croix* & les *croisettes* au pied aiguisé.

FICHOIR, s. m. Petit bâton fendu, qui sert à soutenir les estampes que les Imagers suspendent à une corde, pour les exposer en vente.

FICHURE, s. f. Instrument de Pêche, en forme de trident, avec lequel on darde le poisson, dans les étangs salés.

FICTICE, adj. lat., qui se dit de ce qui est feint, & qui n'a d'existence que dans l'imagination.

FICTION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie non-seulement toutes sortes de mensonges & de dissimulations, mais encore cette variété d'agréables ouvrages, qui sont inventés par l'esprit & l'imagination; tels que les ouvrages de Théâtre, les Poëmes Epiques, les Romans, les Fables, &c. On les appelle *fictions poëtiques*, *fictions innocentes*, lorsqu'elles n'ont point d'autre but que de plaire & d'instruire.

FIDEI-COMMIS. Nom formé du latin, qui signifie *ce qui est confié à la bonne foi*. C'est un usage Romain par lequel un Testateur nomme, pour son Héritier, quelqu'un qui ne l'est pas naturellement, dans l'espérance qu'il remettra l'héritage à l'Héritier véritable, lorsque d'autres usages, ou d'autres loix, ne permett-

pas de le nommer.

FIDEI-JUSSEUR, f. m. latin. Terme de Palais, qui signifie celui qui se rend garant de quelque chose, ou qui sert de caution.

FIDÉLITÉ, f. f. lat. L'Ordre de la *Fidélité* est un Ordre militaire de Dannemarck, composé de dix-neuf des principaux Seigneurs du Royaume, & institué, en 1670, par le Roi *Frédrric III.* Leur marque est une croix blanche, qui se porte au cou, attachée à un ruban rouge & blanc.

FIDIUS, f. m. lat. Divinité que les anciens Romains avoient empruntée des Sabins, & qu'ils honoroient, par des Temples & des Sacrifices, sur le Mont-Quirinal. On juroit par son nom. Elle se nommoit aussi *sanctus Fabus* & *semi Pater.*

FIDUCIAIRE, adj. latin. On nomme ordinairement Héritier *fiduciaire*, celui qui l'est par *Fidei-commis*. Cependant, les Jurisconsultes mettent quelque différence entre les *Fidei-commis* & la *fiducie.*

FIEF, f. m. Ancien mot, qui signifie un bien pour lequel on doit *foi & hommage*, avec d'autres redevances, au Seigneur dont on releve. Il y a quantité de différences dans les *fiefs*, qui sont distinguées par les noms qui leur sont propres. On dit qu'un Seigneur *peut se jouer de son fief*, c'est-à-dire, qu'il peut le démembrer. L'origine des *fiefs* est très-incertaine, & leur nature très-différente.

FIEFÉ, adj., formé de fief, & qui se dit proprement de ceux qui dépendent d'un fief : mais, au figuré, il se prend dans le même sens qu'*achevé*, complet, & ne s'emploie qu'en mauvaise part. Ainsi, un Ingrat *fiéfé* est un Ingrat achevé, qui pousse l'ingratitude aussi loin qu'il se peut. Une sottise *fiéfée* est une sottise complette, à laquelle on ne peut rien ajoûter.

FIEL, f. m. lat. Humeur extrêmement amere & de couleur jaunâtre, qui est la bile du foie & du sang, & qui est contenue, au corps de l'animal, dans une pellicule, qui s'appelle la vésicule du sang. Le *fiel* de divers animaux s'emploie dans la Médecine. Il y en a d'autres dont le *fiel* est un mortel poison. *Fiel*, au figuré, se dit pour haine, ressentiment, dessein d'offenser ou de nuire.

FIENTE, f. f. Nom qu'on donne aux excrémens de la plûpart des animaux. Il y en a quelques-uns néanmoins dont les excrémens portent un autre nom. Par exemple, on dit *crotte de lapin*, *hou de lievre*, *lesses de loup*, *fumée de cerf*, *épreinte de loutre*, *aircs de perdrix*, &c. Les sels volatils, qui se trouvent dans la fiente des animaux, la rendent utile à plusieurs usages de la Médecine, sur-tout celle de porc, dont on prétend qu'une dragme, prise en poudre, ou en électuaire, arrête toutes sortes d'hémorragies ; & celle de cheval, qui est bonne pour la colique, la pleurésie, la petite verole & la rougeole, c'est-à-dire, son suc, exprimé dans du vin. Celle de vache, appliquée sur la partie, appaise la sciatique & résout les tumeurs.

FIER, adj. Outre sa signification commune, ce mot, en termes de Sculpture, se dit d'une pierre dure & difficile à tailler. *Une pierre fiere*, *un marbre fier.* En termes de Blason, *fier* se dit d'un Lion qui a le poil hérissé. En termes de chasse, on appelle *perdrix fieres*, celles dont il n'est pas facile d'approcher.

FIERS, f. m. Nom d'une espece de raisin fort doux, qui s'appelle *figers*, dans quelques endroits, parce qu'on lui trouve le goût de la figue.

FIERTE, f. f. Vieux mot qui signifie *châsse*, & qui s'est conser-

té, dans quelques Eglises, comme dans celle de Rouen, pour la châsse de Saint Romain, Archevêque de cette Ville.

FIERTÉ, s. f. En termes de Blason, *fierté* se dit des Baleines qu'on représente montrant leurs dents.

FIERTON, s. m. Terme de Monnoie. C'est le nom d'un ancien poids. On appelloit *Fiertoneurs*, des Officiers créés, en 1314, par Philippe *le Bel*, dans chaque Monnoie du Royaume, pour examines les ouvrages & les recevoir au poids du *fierton*. On nomme aujourd'hui *Fiertoneur*, celui qui est commis pour la vérification des flancs.

FIEVRE, s. f. Maladie qui a son siége dans le sang & les humeurs, mais dont la nature est fort obscure; & qui est ordinairement précédée d'un frisson. Les quatre humeurs forment quatre sortes de *fiévres* différentes; la sanguine, la bilieuse, la pituiteuse & la mélancolique, qui se subdivisent en plusieurs autres especes, distinguées par des noms qui leur sont propres, suivant leurs symptômes & leur périodisme.

FIFRE, s. m. Instrument de Musique militaire, qui est une sorte de flute Allemande, particuliérement en usage dans les troupes Suisses.

FIGUE, s. f. Fruit d'un excellent goût & fort sain, dont on distingue plusieurs especes. Il y en a de blanches, de noires, de violettes, de vertes, de pâles, de rougeâtres & de bigarrées. La forme d'une *figue* est celle d'une petite poire. La *figue violette* s'appelle *figue d'Espagne*. La blanche, qui est la plus hâtive, se nomme *figue fleur*. La verte porte le nom de *brugeotte*.. On estime beaucoup celle de Bourdeaux, qui est rouge en dedans. Elle se nomme *angelique* ou de *langon*. Le figuier, ou l'arbre qui porte les *figues*, a le tronc court & tortu. Son bois, qui est blanc & spongieux, rend une sorte de lait fort âcre. On distingue le figuier domestique, qui est celui qu'on cultive, d'avec le figuier sauvage, qui croît naturellement & qui ne porte point de fruit. Les Indes ont diverses sortes de figuiers, ou plutôt d'arbres, auxquels on a donné ce nom, mais dont les *figues* ne ressemblent point tout-à-fait aux nôtres. Tel est l'*arbor de rays*, ou le *nonove*, de Madagascar; le *figuier des Antilles*, qui est une espece de bananier, &c. On appelle *figuerie*, le lieu où l'on tient les figuiers en terre, ou en caisse, pour les cultiver soigneusement.

FIGURATIVE, s. f. lat. Lettre qui caractérise certains tems des verbes grecs, qui les distingue, qui les spécifie, & qui aide à les former.

FIGURE, s. f. lat. Terme de Rhétorique & de Poësie, par lequel on entend quelque mot, ou quelque tour d'expression, qui représente plus vivement une pensée, que la maniere ordinaire de les exprimer. Les *figures* sont le principal ornement du discours. Il y en a différentes sortes, qu'on trouvera sous les noms par lesquels on les distingue, & qui les caractérisent. La Grammaire a aussi ses *figures*, qui sont simplement des manieres de parler, éloignées du langage ordinaire. *Figuré* est devenu substantif, pour signifier le langage *figuré*, ou le sens *figuré* d'une expression. Il est opposé à *propre*, qu'on a fait substantif aussi, pour exprimer le langage simple & naturel, & l'acception ordinaire des termes. Une danse *figurée* est une danse composée de *figures*, c'est-à-dire, de différens pas inventés par l'art. *Figurément*, adverbe, ne se dit guères que du discours, & signifie d'*une façon figurée*. F-

guratif, adj., eſt un terme de Religion, qui ſe dit de l'ancienne Loi, regardée comme une Image, ou figure de la nouvelle ; & *figurativement* eſt l'adverbe, qui ne s'emploie que dans le même ſens.

FIGURÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de toutes les choſes ſur leſquelles la figure du viſage humain eſt exprimée ; telles que le Soleil, les Vents, les Beſans, &c.

FIL, ſ. m. lat. Outre ſa ſignification générale, ce mot, joint à d'autres, devient le nom de pluſieurs choſes particulieres. Ainſi, *fil d'archal* eſt un menu *fil* de fer, ou de laiton, qui eſt paſſé par la filiere. Le *fil d'or* & le *fil d'argent* ſont des *fils* de ces deux métaux, qu'on paſſe de même. Le *fil de carret* eſt un *fil* de chanvre, tiré d'un des cordons de quelque vieux cable, pour ſervir à raccommoder les voiles de vaiſſeau. On diſtingue encore ſur mer, le *fil à gargouſſe* & le *fil de voile*, qui ſont des *fils* communs de chanvre ; le *fil blanc*, qui n'eſt pas paſſé au goudron, & le *fil goudronné*. Le *fil pers* eſt celui qui eſt teint avec l'*indigo* ; & le *fil vergé*, celui qui eſt de diverſes couleurs. En termes de Maçonnerie, on appelle *fils*, dans les pierres & dans le marbre, de petites fentes, ou des veines, qui diviſent la maſſe en pluſieurs parties, & qui la rendent mauvaiſe. Les Charpentiers appellent *bois de fil*, celui qui eſt plus long que large dans l'emploi qu'on en fait ; & l'on dit le *fil du bois*, lorſqu'il eſt conſidéré dans la longueur de ſa tige. On nomme *fil de pieux*, un rang de pieux qu'on plante au long des rivieres pour garantir les chauſſées. Le *fil de l'eau* eſt la direction de ſon cours naturel. *Donner le fil* à un raſoir, à un ſabre, c'eſt rendre la lame fort tranchante.

FILADIERE, ſ. f. Nom d'une ſorte de bateaux à fond plat, qui ſont en uſage ſur diverſes rivieres.

FILANDRES, ſ. f. Terme de fauconnerie. C'eſt une maladie des oiſeaux, qui conſiſte dans un deſſéchement de certaines parties de ſang, extravaſé par quelque rupture, & figé en forme d'aiguille. On appelle auſſi *filandres*, dans les mêmes animaux, certains vers, qui, s'engendrant, ſoit dans leur goſier, ſoit autour du cœur, du foie & du poumon, les incommodent beaucoup.

FILARDEAU, ſ. m. On donne ce nom aux jeunes arbres, droits & de haute tige. C'eſt auſſi celui des brochetons, qui ſont trop petits pour être mangés autrement qu'en friture.

FILARDEAUX, adj. Terme d'Art. On appelle *filardeaux*, le marbre & la pierre qui ont des fils, c'eſt-à-dire, qui ne ſont pas également pleins.

FILATRICE, ſ. f. Terme de Marchand. C'eſt le nom d'une étoffe de fleuret, qui ſe nomme auſſi *filoſelle*.

FIL DE TURQUIE, ſ. m. C'eſt ce qu'on nomme autrement laine de chevron, qui n'eſt autre que du poil de chevre filé.

FILE, ſ. f. Terme de Guerre. C'eſt une ligne de Soldats placés l'un devant l'autre. Les *files* font la hauteur des bataillons. Doubler les *files*, c'eſt augmenter la hauteur d'un bataillon, en diminuant le front. On appelle *Chef de file*, le Soldat qui eſt à la tête de la *file* ; & *ſerre-file*, celui qui eſt à la queue. *Chef de demi-file*, *quart de file*, &c. Paſſer à la *file*, ſe dit de pluſieurs perſonnes qui paſſent ſucceſſivement.

FILER, v. act. Outre ſa ſignification propre, qui eſt *faire du fil*, ce mot ſe prend en pluſieurs manieres au figuré. En termes de Mer, *filer les manœuvres*, ſignifie lâcher tous les cables qui les

soutiennent. *Filer du cable*, c'est en faire sortir ce qu'il faut pour le mouillage. *File bouline* est un commandement de Mer, pour faire démarrer & faire aller à la bouline. On dit que du vin *file*, lorsqu'ayant tourné à la graisse, il paroît couler comme de l'huile. Les Ciriers disent, *filer de la bougie*, pour dire *la passer par les trous de la filiere*. En termes de jeu, *filer la carte*, signifie tirer chaque carte avec assez d'attention pour la reconnoître par l'envers, & se procurer adroitement les bonnes.

FILET, s. m. Petit fil, par diminutif. En termes de Manége, on appelle *filet*, une petite embouchure avec une gourmette & deux petites branches droites. Le *filet à l'Angloise*, qui se nomme aussi *bridon*, est une embouchure fort déliée, & sans branches. Dans le même langage, *tourner un cheval au filet*, c'est lui mettre la croupe du côté de la mangeoire, pour empêcher qu'il ne mange. En termes d'Architecture, on nomme *filet* ou *listel*, un petit membre quarré des moulures & des ornemens. En termes de Couvreurs, le *filet* est la partie d'une couverture qui touche au mur, & qui est couverte de plâtre. Il est d'un pied courant sur la hauteur. Les Tireurs d'or nomment *filet*, un trait d'or, ou d'argent battu, qui se tortille avec de la soie. En termes de Doreur, *pousser des filets*, c'est faire de petits traits d'or au dos ou sur le plat d'un livre relié. Le *filet de vis*, en termes de Serruriers, est la ligne spirale qui tourne autour d'un petit cylindre de fer, pour entrer & tenir dans les écrous. En termes de Blason, le *filet* est une bordure dont la largeur n'a que le quart de la bordure ordinaire, & dont l'émail est différent de celui de l'Ecu. Il se dit aussi d'un trait qui se tire, comme la barre, à travers de l'Ecu, & qui se met sur ceux des Bâtards. En termes de Monnoie, le *filet* est le petit cordon qui regne autour d'une piéce. Ce qu'on appelle en Mer, *filet de Merlin*, sert à ferler les voiles dans les marticles. Tout instrument de fil, qui sert à pêcher du poisson, s'appelle *filet de pêche*.

FILEUX, s. m. Terme de Marine. Crochet de bois, nommé aussi *taquet*, qui sert pour amarrer les manœuvres.

FILIATION, s. f. lat. Terme monastique, qui signifie la dépendance qu'un Monastere a d'un autre, parce qu'il en tire son origine. Il se dit aussi pour descendance de pere en fils, dans l'ordre de la nature.

FILICITE, s. f. lat. Nom d'une pierre figurée, dont les figures imitent les feuilles de la fougere.

FILICULE, s. f. lat. Plante qu'on met au nombre des capillaires, & dont on distingue plusieurs especes. Elle croît dans les terres humides, entre les buissons, & sur le tronc des chênes. On lui attribue des vertus pectorales & apéritives.

FILIERE, s. f. Machine d'acier, percée de plusieurs trous, par lesquels on fait passer les métaux, pour les réduire en fils, après les avoir préparés par une autre machine, qui se nomme *argue*. Il y a différentes *filieres*, qui servent successivement, & qui se nomment *Calibre*, *Ras*, *Pregaton*, & *Fer à tirer*. Les vis se font avec des *filieres* percées de plusieurs écrous. Les Ciriers ont aussi leurs *filieres*, pour filer de la bougie. Dans les Carrieres, on appelle *filieres*, des crevasses & des veines qui interrompent les *fils* des pierres. En Charpenterie, les *filieres* sont de petites piéces de bois, sur lesquelles portent les chevrons, dans les couvertures des bâtimens. En termes

de Blason, on nomme quelquefois *filiere*, le *filet*, ou le diminutif de la bordure. En termes de fauconnerie, la *filiere* est une ficelle longue d'environ dix toises, qu'on tient attachée au pied de l'oiseau, jusqu'à ce qu'il soit assuré. On la nomme aussi *tréance*.

FILIGRANE, s. m. Ouvrage d'or ou d'argent, ou de tout autre métal ductile, qui est composé de fils déliés, de grains & d'autres ornemens. On en fait toutes sortes de petits instrumens & de bijoux de filigrane.

FILIPENDULE, s. f. Plante qui croît dans les bons terroirs; & que cette seule raison doit empêcher de confondre avec l'*Ænanthé*, qui croît dans les lieux pierreux. Quelques-uns l'appellent *Saxifrage rouge*, parce qu'elle est bonne pour la pierre, & que sa couleur est un verd rougeâtre. On ne se sert que de sa racine, qui est bonne aussi pour la rétention d'urine, pour les embarras de respiration, & pour les ventosités de l'estomac.

FILLARET, s. m. Terme de Marine, qui est le nom de certains gros bâtons quarrés, d'environ quatre pouces, qui traversent les piéces de bois, qu'on nomme *Bataioles*.

FILOCHE, s. f. Nom d'un gros cable, qui sert à lever la meule d'un moulin. C'est aussi celui d'une corde qui tient le haut & le bas d'un filet de pêche.

FILOSELLE, s. f. Grosse soie crue, dont on fait de la tapisserie, des bas & d'autres commodités.

FILOTIERE, s. f. Terme de Vitrier. C'est le nom qu'on donne aux bordures d'un panneau, dans un compartiment de vitres.

FILS ET FILLES DE FRANCE, s. m. Enfans du Roi & de la Reine. *Filles de mémoire* est une expression poëtique, pour signifier les Muses, que la Fable fait filles de *Mnemosyne*, qui signifie Mémoire.

FILTRE ou PHILTRE, s. m. gr. Nom de certains charmes prétendus, qu'on fait avaler en potion, pour inspirer de l'amour. Les Anciens étoient fort persuadés de la vertu des *Philtres*; mais on est revenu de cette chimere. Le vrai *Philtre* est le mérite & la beauté.

FILTRER, v. act. C'est couler ou faire passer une liqueur au travers d'un morceau de drap, qu'on appelle *chausse*, pour la clarifier en la séparant de ses parties les plus épaisses. Il y a une autre sorte de filtration ou de colature, qui se fait avec des piéces de feutre coupées en long, par lesquelles la liqueur dégoûte, &c.

FIMPI, s. m. Arbre d'Afrique, dont l'écorce a l'odeur du musc & le goût plus piquant que celui du poivre. Sechée au Soleil, comme la canelle, elle rend une odeur fort agréable. Les Portugais l'appellent *Bois d'Aguilla*. Cet arbre est de la grandeur de l'olivier.

FIN, adj. En termes de Monnoie & d'Orfevrerie, on appelle *or fin*, l'or à vingt-quatre carats, c'est-à-dire, qui a vingt-quatre degrés de bonté. Il n'y en a point de cette perfection dans la Monnoie parce que la matiere est toujours alliée. L'*argent fin* se divise en douze degrés de bonté, qui se nomment *deniers*. En termes de Mer, on dit d'un vaisseau, qui est excellent voilier, qu'*il est fin de voiles*.

FINAGE, s. m. Terme de coutume, qui s'emploie pour *confins*. Anciennement il a signifié aussi un droit sur les bornes.

FINIR, v. act. lat. En termes de Peinture, *finir un tableau*, c'est lui donner toute sa perfection. On dit qu'*un tableau est bien fini*, pour signifier qu'il a toute la perfection qui lui est propre. Quelques-uns

ques-uns disent même, *ce tableau est d'un grand finiment, d'un finiment admirable*. Les Sculpteurs appellent un *marbre fini*, celui qui est terminé avec le petit ciseau & la rape.

FINITEUR, s. m. Terme de Manége. C'est le nom qu'on donne au bout de la carriere.

FINITO, s. m. lat. Terme de Pratique, qui se dit d'une fin, ou d'un arrêté de compte. C'est un reste, entre plusieurs autres, de l'ancien usage des comptes, qui étoient tous en latin.

FINS, s. m. lat. Terme de Palais, qui signifie toutes sortes de demandes & de prétentions. On appelle *fins de non recevoir*, les moyens que le Défendeur employe pour faire rejetter les prétentions du Demandeur; & *fins déclinatoires*, ou *de non-procéder*, les moyens qu'une Partie propose, pour obtenir d'être renvoyée devant ses Juges naturels. En termes de Chasse, on dit qu'un Cerf est *sur ses fins*, pour dire qu'il est épuisé de force, & qu'il ne peut plus courir.

FIONOUTS, s. m. Plante qui a l'odeur du Melilot, & la vertu de faire tomber le poil des parties où elle est appliquée. Ses cendres ont aussi des qualités détersives. Elle est particuliere à l'Isle de Madagascar.

FIRMAMENT, s. m. lat. Dans l'ancienne Astronomie, le *firmament* étoit le huitiéme Ciel, dans lequel on supposoit que les Etoiles fixes étoient placées. En langage de l'Ecriture sainte, c'est une espece de cloison, ou une forte partition, qui soutient le Ciel, & qui sépare les Eaux supérieures, des Eaux inférieures. Dans le langage commun, c'est cette voute immense qui nous couvre, & dont nous ignorons la matiere.

FISC, s. m. lat. Tresor public, ou revenu d'un Prince, ou d'un Etat. De-là, *Confisquer*, *fiscal*.

FISSURE, s. f. Mot emprunté du latin, qui signifie la fente d'un os sans autre fracture. Il se fait quelquefois des *fissures* au crâne.

FISTULE, s. f. lat. Mal dangereux, qui consiste dans la corruption de quelque partie charneuse du corps. Il se nomme *fistule*, qui signifie *flute*; en latin, parce que l'abscès est caverneux, & s'étend dans une sinuosité étroite & profonde, qui a quelque ressemblance avec une flute. L'opération de la *fistule* consiste à élargir l'entrée, pour y appliquer facilement le remede. La *fistule lacrymale* est un amas d'humeurs, ou un abscès, qui se forme au coin de l'œil, & qui fait quelquefois carier l'os.

FIXATION, s. f. lat. Terme Chymique, qui est le nom d'une opération par laquelle les choses volatiles sont rendues capables d'endurer le feu. Elle se fait par différentes méthodes. On appelle *sel fixe* des végétaux, celui qui demeure avec la matiere terrestre, sans s'évaporer, tandis que le sel volatil monte en vapeur. On dit *fixer les sels volatils*, *fixer le mercure*.

FIXE, adj. lat. *Etoiles fixes*. On donne ce nom, par opposition aux étoiles errantes, qui sont les Planetes, à celles qui ont toujours entr'elles les mêmes rapports de distance; car il est faux d'ailleurs qu'elles soient sans mouvement en elles-mêmes, comme on le croyoit anciennement. On leur en a découvert un propre, d'Occident en Orient, qui est d'un degré, en soixante-douze ans; d'où l'on conclut qu'elles doivent achever leur période, en vingt-cinq mille neuf cens vingt ans.

FLACHE, s. f. Terme de Charpenterie, qui signifie, dans une piéce de bois équarrie, ce qui

paroît de l'endroit où étoit l'écorce. On appelle aussi *flache*, certains enfoncemens du terrain, ou l'eau s'amasse, dans les routes publiques. Le bois *flacheux* est celui qui, n'étant pas bien équarri, est difficile à toiser.

FLAGELLANS, f. m. lat. Espece d'Hérétiques du treiziéme siécle, Sectateurs d'un Moine nommé *Rainier*, qui s'assembloient chaque nuit, nuds jusqu'à la ceinture, avec un capuchon sur la tête, & une croix à la main, pour se donner la discipline. Ils se fouttoient aussi deux fois le jour. Leur hérefie consistoit à croire qne cette flagellation leur rendoit les Sacremens inutiles, & valoit mieux que le martyre.

FLAGEOLET., f. m. Nom d'une petite flute à six tons, qui rend un son fort doux & fort clair. On s'en sert pour apprendre à siffler aux Serins & à d'autres Oiseaux.

FLAGRANT, adj. lat., qui signifie, actuellement en feu. Il est en usage dans quelques expressions vulgaires, telles qu'en *flagrant délit*, en *flagrant mensonge*, signifier, *actuel*, dans la chaleur de l'action.

FLAMANDE, adj. *Porte flamande*. C'est, en termes d'Architecture, une porte composée de deux jambages, avec un couronement & une fermeture de grilles de fer, ou de bois.

FLAMANT, f. m. Nom d'un Oiseau. *Voyez* FLAMINGO.

FLAMBE, f. f. Nom d'une fleur, qui est ou domestique, ou sauvage. La premiere se nomme aussi *Iris*, à cause de la variété de ses couleurs. La sauvage est plus petite, & croît dans les lieux pierreux. La racine de la *flambe* rend l'haleine douce, & soulage le mal de dents. On vante aussi son jus, comme un spécifique pour l'hydropisie.

FLAMBOIANT, adj., qui signifie qui jette des flammes. On appelle *flamboïante*, f. f., une espece de fusée, dont le cartouche est couverte de matiere enflammée, qui s'étend jusqu'au feu de la queue.

FLAMME, f. f. Petit instrument d'acier, qui sert à saigner les Chevaux, & qui tire apparemment son nom de sa figure. Il est composé de trois lancettes mobiles. En termes de Marine, c'est une banderolle de la même forme, & de couleur arbitraire, qui s'arbore aux vergues & aux hunes, pour l'ornement, ou pour servir de signal. Lorsqu'un ne porte point de pavillon aux mâts, la *flamme* est la marque du commandement. On appelle *flamme d'ordre*, ou *pendant*, celle que le Commandant arbore à la verge d'artimon, pour appeller les Officiers à l'ordre. En termes d'Architecture, c'est un ornement en forme de *flammes*. On donne le nom de *flammerolles* à certaines exhalaisons enflammées, ou feux volans, que les Matelots appellent *feu saint Elme*.

FLAMMULE, f. f. Plante dont les feuilles ont une qualité âcre & brûlante qui lui a fait donner ce nom. On en tire une huile qui est estimée pour la goute, les sciatiques, la pierre, &c. Cette Plante ressemble au Lizeron, mais elle se tient droite, sans s'attacher aux Arbres & aux Haies.

FLAN, f. m. Petite tarte de lait, ou de crême, dont le nom paroît formé de *Flandres*, où le lait est en abondance, à cause des pâturages; d'autant plus qu'on disoit autrefois *flandrelet*. En termes de Monnoie, le *flan* est un morceau de métal qu'on coupe, avec un instrument de fer, pour y empreindre l'image du Prince. On écrivoit autrefois *flaon*.

FLANC, f. m. Partie de l'animal, entre le défaut des côtes & les épaules. On dit d'un Cheval,

qu'*il a peu de flanc*, *beaucoup de flanc*. En termes de Guerre, le *flanc* est le côté d'une armée, ou d'un bataillon. Le *flanc* d'un vaisseau, est la partie qui se presente à la vûe, de la poupe à la proue. En termes de fortification, le *flanc* est la partie qui est entre la face du bastion & la courtine. On le distingue, suivant sa forme & sa situation, par différens adjectifs; *flanc retiré*, *flanc ouvert*, *flanc rasant*, *flanc fichant*, *flanc oblique*, &c. *Flanquer* un ouvrage, c'est le mettre en état de défense. *Flanquer* signifie aussi, en termes de Guerre, *faire feu de côté*, pour prendre l'Ennemi en *flanc*. En termes de Blason, *flanqué* se dit de toutes les figures qui en ont d'autres à leurs côtés.

FLANCHET, f. m. Terme de Boucher & de Poissonier. C'est, dans le Bœuf, une partie de la sur-longe, ou ce que le Boucher coupe vers les cuisses. C'est aussi une partie de la Morue, qui est au-dessous des aîles.

FLANELLE, f. f. Etoffe de laine, qui est une espece de Moélton. On appelle *flanelles*, dans les Manufactures de Glace, les Etoffes peu serrées, de quelque espece qu'elles soient, au travers desquelles se filtre le vif argent qui coule de dessous les Glaces étamées, & qui servent à le purifier.

FLASQUES, f. m. Nom de deux grosses piéces de charpente, qui forment les deux côtés d'un affut de canon. On appelle aussi *flasque*, ou poire à poudre, un petit vaisseau de cuir, où les Chasseurs portent leur poudre à tirer.

FLATRURE, f. f. Terme de Chasse, qui signifie le lieu où le Loup & le Lievre s'arrêtent quelquefois sur le ventre, lorsqu'ils sont poursuivis des chiens courants.

FLATTIR, v. act. Terme de Monnoie, qui étoit en usage avant que, par les Edits de *Henri* II & de *Louis* XIII, la Monnoie se fabriquât au Moulin. On battoit la Monnoie sur le tas, avec un marteau qui se nommoit *flattoir*, pour la *flattir*, c'est-à-dire, pour lui donner son juste volume & son épaisseur. Les Graveurs se servent encore d'un petit marteau qu'ils nomment *flattoir*.

FLATUOSITÉ, f. f. lat. On donne ce nom, d'après les Médecins, à des vents qui se forment, ou qui se trouvent resserrés, dans le corps, qui se rendent par haut, ou par bas, ou qui produisent dans les intestins une sorte de mouvement & de bruit qu'on appelle *Borborygme*. *Flatueux* est l'adjectif.

FLEAU, f. m. Nom de divers instrumens. On bat le bled avec un *fleau*, qui sert à faire sortir le grain de l'épi. Comme cette percussion est violente, *fleau* se prend, dans le sens moral & figuré, pour toutes sortes de grandes calamités. La Guerre est un *fleau* du Ciel. On appelle aussi *fleau*, une barre de bois, ou de fer, qui, tournant par le moyen d'un boulon de fer, tient fermés les deux ventaux d'une porte cochere. Les Vitriers donnent le même nom aux petits crochets sur lesquels ils portent leurs panneaux de verre. Le *fleau* d'une balance est le morceau de fer qui a une aiguille au milieu, d'où pendent les deux bassins, & qui sert à les soulever.

FLECHE, f. f. Sorte d'arme offensive qui se lance avec l'arc, & qui blesse par sa pointe. Elle étoit en usage, à la Guerre, avant l'invention des armes à feu. La forme de la *fleche*, qui est longue & pointue, a fait donner le même nom, dans les Arts, à quantité de choses qui lui ressemblent. C'est en ce sens que le chapiteau pointu d'un clocher se nomme *fleche*, & que les Géometres même appellent *fleche*, la partie d'un diamétre comprise entre une cor-

de, qui lui est perpendiculaire, & l'arc de cette corde. Dans le style de l'ancienne fable, les rayons du Soleil sont les *fleches* d'Apollon.

FLECHISSEUR, adj. Terme qui n'a d'usage que pour signifier les muscles qui servent à fléchir quelque partie du corps. Les *Muscles flechisseurs* du coude, ou des genoux.

FLEGARD, f. m. Terme de la Coutume du Boulonnois, qui signifie *lieu public*.

FLEGME, f. m. Mot tiré du grec, qui signifie une des quatre humeurs que les Médecins distinguent dans le corps de l'Homme. Elle est froide & découle du cerveau. On appelle aussi *flegme*, une humidité qui entre, comme les sels & le soufre, dans la composition des corps naturels, & qui en sort insipide, par la distillation.

FLET, f. m. Poisson plat de Mer, fort commun sur la Côte du Bolonnois. Quoiqu'il ne soit pas ordinairement plus gros que la Limande, on assure qu'il s'en trouve quelquefois qui pesent jusqu'à quatre-vingt livres.

FLETRIR, v. act. Altérer, corrompre, diminuer la force, ou la vivacité naturelle d'une chose. Il se particuliérement des couleurs. Dans le sens moral, *fletrir* l'honneur, ou la réputation, de quelqu'un, c'est lui donner atteinte, la noircir. *Fletri*, adj., se prend pour deshonoré, & *fletrissure*, f. f. pour tache qui deshonore. *Fletri* se dit aussi, pour abbatu par l'affliction, ou par la maladie.

FLETTE, f. f. Nom d'un petit bateau dont on se sert pour passer les Rivieres, ou pour voiturer des Marchandises.

FLEUR, f. f. lat. Partie délicate des Plantes, d'où vient ordinairement leur fruit, ou leur semence. Les Chymistes divisent les *fleurs* en trois classes. La premiere, de celles qui n'ont pas d'odeur. L'eau qu'on en tire est inutile, mais on se sert de leur suc épaissi. La seconde classe, de celles qui n'ont qu'une odeur superficielle & qui se dissipe aisément. On en tire peu d'huile odoriférante, si ce n'est par infusion, en les stratifiant avec d'autre huile. La troisiéme classe, des *fleurs* aromatiques, qui ont une vertu concentrée, & dont on tire de l'huile. On donne, en Chymie, le nom de *fleurs* aux choses sublimées. Il y a des *fleurs* blanches, ou jaunes, ou rouges, suivant le tems qu'on met à la sublimation. Ainsi, les *fleurs de soufre*, les *fleurs d'antimoine*, sont les parties les plus subtiles de l'un & de l'autre, qui étant élevées par le feu, s'attachent au haut de l'alembic. En Architecture, *fleurs* se dit des ornemens qui imitent les *fleurs*. L'espece de rose, qui est au milieu de l'*abaque* du chapiteau corinthien, se nomme *fleur de chapiteau*. Mais *fleuron* ne se dit que des *fleurs*, ou des feuilles imaginaires, qui n'imitent pas la nature. En termes de Marine, les *fleurs d'un vaisseau*, sont les parties qui sont formées par les extrêmités des varangues, avec les membres courbes, qui se mettent au fond & qui s'appellent genoux. La *fleur de cuir* est le côté du cuir où est le poil.

FLEURÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des bandes, des bordures, des orles, & d'autres piéces qui ont leurs bords en forme de fleurs. *Fleuri* se dit des rosiers & des autres plantes chargées de fleurs. *Fleureté*, *fleuronné*, & *fleur-delisé*, sont d'autres termes du même Art, qui signifient bordé, ou terminé en fleur.

FLEURÉE, f. f. Nom d'une Drogue qui sert à teindre en blanc, & qui est une espece de Pastel, qu'on nomme *Guesde*; dans quel-

ques Provinces. Il y a aussi une espece moyenne d'Indigo, qui s'appelle *fleurée*, ou *florée*.

FLEURET, s. m. Sorte d'épée dont on se sert pour apprendre à faire des armes. Elle est sans pointe & sans tranchant, avec un bouton à la pointe. On appelle aussi *fleuret*, le cotton de la soie, & un fil de bourre de soie qu'on mêle dans plusieurs étoffes avec de la soie, ou de la laine. Le ruban, qui est fait du même fil, se nomme de même. En termes de Danse, le *fleuret* est un pas de bourrée, composé de trois pas ensemble, mais avec un seul mouvement.

FLEURETIS, s. m. Terme de Musique d'Eglise, qui se dit de certains accords, inventés sur le champ, que les Musiciens font particuliérement sur la basse.

FLEURETTES, s. f. *Conter fleurettes*. Vieux terme de galanterie, qui signifie parler d'amour à une fille, lui tenir des discours galans. On le fait venir d'une ancienne Monnoie de France, sur laquelle il y avoit de petites fleurs, & que cette raison faisoit nommer *fleurette*; & comme rien n'est si persuasif que l'argent, le moyen le plus sûr pour se faire écouter étoit d'offrir des piéces de cette monnoie. Mais, dans cette supposition, il faudroit écrire *compter fleurettes*. L'origine la plus simple est celle qui fait regarder *fleurettes* comme un diminutif de *fleurs*, dans le même sens qu'on dit des fleurs de Rhetorique.

FLEURIR, v. n. Pousser, jetter des fleurs. Il s'employe, dans le figuré, pour, être dans un état brillant de fortune, d'opulence, de réputation, &c. Mais, dans ce sens, *fleu* se change en *flo*, à l'imparfait & au participe actif. Il florissoit dans tel siécle. Une fortune, une santé, *florissante*. On dit aussi *floraison*, pour signifier la formation des fleurs, & le tems où elles se forment.

FLEURON, s. m. Terme d'Imprimeur & de Doreur. C'est un ornement de fleurs, qu'on place dans les endroits d'un Livre, où il reste de l'espace à remplir, & sur le dos des Livres. *Fleuronné* est l'adjectif.

FLEXION, s. f. lat. Action de fléchir, c'est-à-dire, de plier, ou de tourner. *Flexible* se dit de ce qui est disposé à fléchir, & *flexibilité*, s. f. signifie cette disposition.

FLIBOT, s. m. Mot Anglois, qui est le nom d'une petite flute de Mer d'environ cent tonneaux.

FLIBUSTIER, s. m. Nom tiré de l'Anglois, qu'on a donné aux Corsaires des Isles de l'Amérique. On dit aussi, *Avanturier flibustier*.

FLIN, s. m. Espece de pierre dont les Armuriers se servent pour fourbir les épées. Viendroit-il du mot Anglois *Flint*, qui signifie *caillou*?

FLIPOT, s. m. Terme de Menuiserie, qui signifie une piéce rapportée, pour couvrir un défaut dans quelque ouvrage.

FLOCAL D'ETÉ, s. m. Nom d'une espece de Poire, qui s'appelle vulgairement *Mouille-bouche*.

FLORE, s. m. Terme de Marine. Donner le *flore* à un vaisseau, c'est lui donner le suif. On dit *florer* dans le même sens.

FLORENCÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit d'une croix terminée en fleurs-de-lys, dans ses quatre pointes.

FLORETONNES, s. f. Nom qu'on donne à certaines laines d'Espagne, entre lesquelles celles de Segovie sont les plus estimées.

FLORIN, s. m. Monnoie d'or, ou d'argent, qui a tiré ce nom, soit de la Ville de Florence, où les premiers *florins* furent battus, soit de ce qu'ils portoient l'empreinte d'une fleur. Le *florin* d'or a valu vingt sols en France, &

le *florin* d'argent douze. Le *florin*, regardé comme monnoie de compte, fait ordinairement vingt-cinq sous. En Allemagne, on compte par *florins* comme nous comptons par livres. C'est aujourd'hui cinquante de nos sols.

FLOS-SOLIS, s. m. lat. Plante dont les feuilles ressemblent à celles de l'Hyssope, & dont la racine est fort dure, avec une qualité astringente. Les uns la prennent pour la *Panacée chironiene*, d'autres pour la consoude majeure.

FLOT, s. m. lat. Terme de Mer. *Mettre un vaisseau à flot*, c'est le relever, le mettre à l'eau, pour la navigation. Il y a *flot*, c'est-à-dire, que la marée commence à monter. On appelle *quart de flot*, *demi flot*, & *trois quarts de flot*, le quart, le demi & les trois quarts du montant de la Mer. *Flot* est aussi le nom d'une houpe de laine qu'on met à la têtiere de Mulets. On nomme *flotaison*, la partie d'un vaisseau qui est à fleur-d'eau.

FLOTTE, s. f. Assemblée de plusieurs vaisseaux, soit pour la guerre, ou pour le commerce. On dit *flotte marchande*. *Aller de flotte*, signifie la même chose qu'*aller de conserve*, ou en compagnie. On appelle *flotilles*, les Escadres que l'Espagne envoye dans les Ports de l'Amérique; & *flotistes* ceux qui font le commerce par les *flotilles*, pour les distinguer des *Galiolistes*, qui le font par les *Galions*.

FLUEUR, s. f. lat. Terme de Naturaliste, par lequel on exprime certaines matieres, qui tiennent le milieu entre les terres & les sels, telles que les terres, les tufs, le talc, &c. On les nomme *flueurs crystallines*, du verbe latin, qui signifie couler, parce qu'elles se forment par la crystallisation de certaines liqueurs qui coulent au travers des terres & des pierres.

FLUIDE, s. & adj. lat., qui signifie, qui coule, qui est de nature à couler. *Fluidité*, s. f., signifie la qualité qui rend une chose propre à couler.

FLUTE, s. f. Instrument de Musique, qu'on embouche pour en tirer des tons par le souffle, & dont quelques-uns font venir le nom, du mot latin, qui signifie *Lamproie*, parce qu'il a quelque ressemblance avec ce poisson, par sa longueur & par ses trous. Il y a différentes sortes de *flutes*. La *flute de Pan* s'appelle vulgairement le sifflet du Chaudronier. La *flute à l'oignon*, ou la *flute à trois trous*. La *flute allemande*, qui ne s'embouche pas, & sur un trou de laquelle on ne fait qu'appliquer la bouche. Les *flutes douces*, qui ont un grand & un petit jeu. On appelle *flute*, un jeu d'orgue, qui a quelque chose du son de cet instrument. Il y a aussi une *flute pedale*, de quatre pieds bouchés. Les Anciens avoient aussi diverses sortes de *flutes*, & il paroît que c'est le plus ancien des instrumens de Musique. *Fluté* se dit de ce qui a le son de la *flute*; une *voix flutée*.

FLUTE, est le nom d'une espece de bâtiment de charge, plat de varangue, & rond par le derriere. C'est encore celui d'un instrument de bois, ou de fer, creusé dans sa longueur, & qui sert à sonder les tines de beurre. On dit *fluter* le beurre, c'est-à-dire, le sonder, pour voir si le milieu répond aux dehors. *Flute* est aussi le nom de certains longs verres à boire.

FLUX, s. m. Nom tiré du latin, pour exprimer le mouvement régulier des eaux de la Mer, qui se haussent vers ses bords, & qui se retirent. Le mouvement, par lequel la Mer s'enfle & s'éleve contre les Côtes, dure environ six heures. Elle demeure ensuite un quart-d'heure dans le même

Etat ; après quoi, elle se retire par les mêmes degrés pendant six autres heures, & c'est ce qu'on nomme le reflux, qui est suivi d'un autre repos, dont la durée est aussi d'environ un quart-d'heure. Ainsi, la Mer hausse & baisse réguliérement deux fois le jour, quoique ce ne soit pas précisément à la même heure, parce que le flux retarde chaque jour d'environ trois quarts d'heures & cinq minutes, qui sont à-peu-près le tems de la différence du passage de la Lune, dans le même Méridien. Comme on remarque d'autres conformités entre le mouvement de la Mer & celui de la Lune, telles, pour la Mer, que de croître d'autant plus que la Lune approche davantage de sa conjonction, ou de son opposition, & d'être sensiblement plus haute aux nouvelles & aux pleines Lunes des Equinoxes, qu'à celles des autres mois, on est porté à donner pour principale cause de ce Phénomene, la pression de la Lune sur les eaux, quoique ne paroissant pas suffire seule pour un si grand effet, on puisse y en joindre d'autres, qui s'éclairciront peut-être par les nouvelles découvertes de l'électricité. Aux Côtes de France, le flux paroît venir du Midi au Septentrion, du moins en certains tems ; & le reflux a son cours du Septentrion au Midi. Le flux de la Mer ne se fait presque pas remarquer entre les deux Tropiques, non plus qu'au soixante-cinquiéme degré Septentrional, où il cesse presqu'entiérement. On n'en connoît pas de régulier dans la Mer Méditerranée, excepté au fond du Golfe de Venise. Le Pont-Euxin, la Mer Baltique, & la Mer Morte de l'Asie, n'ont pas de flux ni de reflux. On a vérifié qu'en pleine Mer, l'eau ne s'éleve jamais que d'un, ou deux pieds.

En termes de Médecine, *Flux* signifie un écoulement d'humeurs, qui devient la cause de diverses maladies. On distingue quatre sortes de *flux* de ventre ; sous les noms de *lienterie*, *celiaque*, *diarrhée*, & *dyssenterie*. Le *flux* de ventre, lorsqu'il est mêlé de sang pur, se nomme *flux de sang*. Le *flux hépatique* est une espece de flux d'eau, causé par la foiblesse du foie. Le *flux menstrual* est la purgation naturelle qui arrive chaque mois aux Femmes. Le *flux muliebre* est ce qu'on nomme vulgairement fleurs blanches ; maladie qui vient aux Femmes, de quelque humeur corrompue. On appelle *flux de bouche*, en Chirurgie, l'effet du mercure préparé, qui fait vuider, par la bouche, toutes les humeurs impures du corps. *Fluxion*, qui a le même origine que *flux*, signifie un écoulement d'humeurs, lorsqu'elles forment un dépôt.

FLUXION, s. f. Terme d'Analyse. Les Anglois, après *Newton*, appellent *fluxions*, les infinitesimes, ou les différences infiniment petites de deux quantités, parce qu'ils les considerent comme des accroissemens momentanés des quantités, & que la ligne, par exemple, est la *fluxion* du Point ; la surface, la *fluxion* de la Ligne ; & le solide, la *fluxion* de la surface. Ce qu'ils appellent *fluxion*, nous l'appellons infiniment petit, ou calcul différentiel, après *Leibnitz*, qui est parvenu à cette méthode par les différences des nombres, comme *Newton*, par des *fluxions* de Lignes. *V.* Calcul differentiel.

FOCA-FOCAS, s. m. Espece de Poire, ou de fruit, en forme de Poire, & couleur de pourpre, qui rampe à terre comme le Melon, & dont on vante le goût. Il croît dans l'Isle Formose, près de la Chine.

FOCILE, s. m., tiré de l'Ara-

be. Nom des os qui se trouvent dans le bras & dans la jambe de l'Homme. On distingue le grand & le petit *focile* ; c'est-à-dire, un grand os & un petit, dans la jambe, comme dans le bras.

FOEINE, s. f. Espece de Trident qui sert à la Pêche, avec une corde attachée à son manche, pour le retirer après l'avoir lancé sur le poisson.

FŒTUS, s. m. Mot purement latin, qu'on emploie pour signifier le fruit, ou l'enfant, conçu dans le sein d'une femme. Rien n'est plus merveilleux que sa formation. Ce bel ouvrage de la nature est ordinairement achevé au bout de neuf mois. Il sort alors de sa prison, & rarement au septiéme, si ce n'est dans un premier accouchement. L'enfant, qui vient à sept mois, a presque toujours quelque imperfection à la bouche, aux oreilles & aux doigts, parce que ces parties sont achevées les dernieres. Quelquefois la foiblesse des *fœtus*, ou l'âge de la Mere, font que l'accouchement n'arrive qu'après dix mois. Il arrive aussi à huit mois, & d'habiles gens soutiennent qu'il n'est pas vrai que les enfans nés à ce terme ne vivent pas. C'est vraisemblablement le défaut de respiration qui fait faire au fœtus, les efforts nécessaires pour sortir. Aussi, ne voit-il pas plutôt le jour qu'il commence à respirer, & le sang se jette dans les poumons pour circuler. Par cette raison, lorsqu'on veut connoître si le fœtus est venu mort, on met les poumons dans l'eau. S'ils surnagent, c'est une preuve que le fœtus a vécu, & que l'air, reçu dans la respiration, les a raréfiés.

FOI, s. f. Divinité Payenne. Les Anciens représentoient ordinairement la *Foi*, sous la forme d'une femme qui tendoit la main. Cependant, sur les Médailles de plusieurs Empereurs, elle est désignée par une femme debout, qui tient de la main droite des épis, & de la gauche, un petit plat de fruits. On appelle *Ligne de foi*, en termes d'Optique, la Ligne qui, partant du centre de l'Objet, tombe perpendiculairement sur le centre du verre de la lunette. Il se dit aussi des Pinnules, dans un instrument qui en a au-lieu de lunette. Les Horlogers ont aussi leur *ligne de foi*, ou *fiducielle*.

FOIBLAGE, s. m. Terme de Monnoie. C'est la permission qui est accordée au Maître des Monnoies, de tenir le marc plus foible d'un certain nombre de grains, que le poids juste.

FOIBLIR, v. n. Vieux mot, qui s'est remis en usage, pour mollir, se relâcher.

FOIT DE MAT, s. m. Terme de Marine, qui signifie une grande longueur de mât.

FOLIE, s. f. Etat d'un Homme qui a perdu l'usage de la raison; ce qui peut arriver par différentes causes. Il y a des *folies* douces, des *folies* furieuses, des *folies* pesantes, qui se nomment *stupidité*, des *folies* de simple vieillesse qui viennent de l'épuisement de la nature. La seule perte de la mémoire peut causer une sorte de *folie*, en renversant l'ordre des idées, en quoi consiste proprement la raison. FOL. *Voyez* FOU.

FOLIÉ, adj. lat. Terme de Chymie, qui signifie réduit, ou préparé, en petites feuilles. Le *Tartre folié* est du Tartre, auquel le vinaigre distillé fait prendre cette forme.

FOLIO, s. m. lat. Terme de Librairie, qui se dit des Livres imprimés dans toute la grandeur des feuilles. On y joint ordinairement *in*. C'est un *In-folio*. *Folio recto*, *folio verso*, sont deux autres expressions en usage pour signifier la

premiere & la seconde page d'un feuillet, c'est-à-dire, le devant & le derriere. On se contente même de dire, *recto*, ou *verso*, en sous-entendant *folio*.

FOLIOT, s. m. Nom d'une partie des ressorts d'une serrure.

FOLLE, s. f. Filet de Pêche, qui sert à prendre des Raies & d'autres Poissons plats. Il a les mailles fort grandes. *Folle* est aussi le nom d'un fruit de l'Afrique méridionale, qui ressemble à l'Orange, sans en avoir le goût.

FOLLE-FEMME, s. f. Nom qu'on donnoit autrefois, dans notre langue, aux femmes de mauvaise vie, aux Courtisanes.

FOLLICULE, s. f. Diminutif de feuille, qui signifie une feuille fort petite. On donne, comme par excellence, le nom de *follicules*, au Sené. Cependant, il convient proprement aux gousses, qui renferment la graine, ou la semence, & qui sont plus purgatives que le Sené même. En termes de Médecine, on donne le nom de *follicule* à la vessie qui contient le fiel; mais il vient alors du mot latin, qui signifie *sachet*, ou petite bourse.

FOMENTATION, s. f. Terme de Médecine, tiré du latin, pour signifier une opération qui entretient la chaleur, ou la force, qui amollit, qui résout, qui restraint, &c. Les *fomentations* se font à l'extérieur, tantôt par l'application de quelque médicament humide, avec une éponge, ou du feutre, &c., tantôt par d'autres ingrédiens, chauds, ou froids, qu'on applique dans des vessies, dans des sachets, &c. *Fomenter* se dit dans le sens Physique & Moral, pour *entretenir*, *nourrir*. *Fomenter* une passion. *Fomenter* la chaleur.

FONCAILLES, s. f. Terme de Tapissier, pour exprimer les piéces d'un lit, qui soutiennent le sommier, ou la paillasse.

FONCÉ, adj., formé de fond. Il se dit des couleurs, pour *sombre*. En termes de fabrique, *foncer* la soie, c'est la faire baisser, après qu'elle a été levée, pour y lancer la navette.

FONCET, s. m. Nom d'une espece de Bateaux, des plus grands qu'il y ait sur les Rivieres. En termes de Serrurerie, c'est une placque de fer qui sert à couvrir les parties de la serrure, dans lesquelles la clé tourne.

FONCIER, adj. Mot qui, dans ses divers usages, signifie ce qui regarde le fond d'une chose. Ainsi, l'on appelle *Seigneur foncier*, celui à qui est dûe la rente d'un bien, dont la propriété est aliénée; *rente fonciere*, celle qu'on doit au Seigneur foncier; *charges foncieres*, les cens & rentes qui sont dûes dans le même sens. *Foncier*, se dit aussi pour profond, ou profondement versé dans quelque science. *Foncièrement*, adv., signifie *à fond*. Il est opposé à superficiellement.

FOND, s. m. Mot d'un usage fort étendu. Il signifie proprement la partie basse de quelque chose de creux, ou qui peut être creusée. En terme de Mer, c'est la superficie de la terre, au-dessous de l'eau, qu'on distingue par l'addition de divers autres mots, suivant la diversité des terres. On dit *fond de pré*, lorsque la terre, sous l'eau, est couverte d'herbe; *fond de vase*, ou *vasard*; *fond de sable*; *fond de son*, lorsque le sable est couleur de *son*. *Fond de bonne tenue*, c'est-à-dire, bon pour l'ancrage. *Donner fond*, pour jetter l'ancre, ou mouiller, &c. Dans un vaisseau, le *fond de cale* est la partie qui est contenue sous le premier pont. Le *fond de voile* est le milieu du bas d'une voile, & ce qui retient le vent par le milieu. En termes de Peinture, *fond*

se dit du derriere, ou du champ, d'un tableau. Il se dit aussi d'une partie qui est au-dessous d'une autre. En Architecture & dans d'autres Arts, c'est le champ sur lequel on taille, on peint, on brode des ornemens. On appelle *fond de cuve*, tout ce qui est creusé en rond. Un *fossé à fond de cuve* est celui qui est escarpé des deux côtés. Dans le sens Moral, *fond* s'emploie différemment, tantôt pour signifier les qualités intérieures de l'esprit, ou du caractere, tantôt pour exprimer la substance, ou la vraie valeur d'une chose, tantôt pour un amas de certaines choses, sur lesquelles on en peut établir d'autres, &c.

FONDANT, s. m. lat. Nom d'une matiere qui se fait avec du crystal, ou du caillou, ou de l'agathe, ou de la calcedoine, du sable & de la soude, & qui sert pour les émaux. *Fondant*, se dit aussi de toute matiere qui peut en fondre une autre. Quelques-uns l'employent même dans le sens figuré; comme dans cet exemple; nous avons un *fondant* pour les femmes, c'est-à-dire, une disposition à nous attendrir pour elles.

FONDATION, s. f. lat. Mot qui, dans l'usage le plus commun, s'applique aux établissemens qui se font pour durer perpétuellement, par le moyen de quelques biens, ou de quelque somme d'argent, qu'on légue pour les entretenir; ce qui donne la qualité de *Fondateur*. On appelle aussi *fondation*, l'ouverture qu'on creuse en terre pour y placer les *fondemens* d'un Edifice, c'est-à-dire, les premiers matériaux sur lesquels le reste doit être élevé.

FONDEMENT, s. m. lat. Partie basse du corps, par où le ventre se décharge, & qui se nomme aussi l'*anus*. On appelle *chute du fondement*, une maladie à laquelle les Enfans sont sujets, qui consiste dans un relâchement des muscles du *rectum*, ce qui cause souvent la chute de l'intestin.

FONDERIE, s. f. Lieu préparé pour la fonte des métaux. Les Ciriers donnent le même nom à la grande cuve où l'on fait fondre la cire. Les Bouchers nomment *fondoir* le lieu où ils fondent la graisse de leurs Animaux, pour en faire du suif. *Fondre en abîme* est un terme de Chandeliers, qui signifie l'action de tremper leurs chandelles dans un vaisseau, qu'ils appellent *abîme*, où il y a du suif fondu.

FONDIQUE, s. m. Nom tiré de l'Italien, qui signifie une Maison commune de Négocians, ou un Magasin d'assemblée, dans une Ville de Commerce.

FONDIS, s. m. Quelques-uns disent *fontis*. C'est un éboulement de terre, qui se fait sous un Edifice, ou dans une Carriere, & qui forme une espece d'abîme. On lui donne aussi le nom de *cloche*.

FONDRE, verbe, qui, dans sa signification active, signifie *liquefier*. Il est neutre, pour signifier l'action vive par laquelle on se jette sur quelque chose. L'Epervier fond sur sa proie. Un Guerrier fond sur l'Ennemi. *Fondre*, dans le figuré, se prend pour *mêler*. On dit des couleurs bien fondues. Il se prend aussi pour, se défaire de quelque chose, ou lui faire changer de nature; c'est ainsi qu'on dit fondre des Billets, des Actions, pour, en faire de l'argent comptant. Il se prend pour distribuer les parties d'une chose dans une autre, comme fondre un Ouvrage d'esprit, ou des Notes, dans un autre Ouvrage, ce qui signifie les y faire entrer, les y joindre.

FONGER, v. n. lat., qui se dit du Papier que l'encre transperce, c'est ce qui s'appelle vulgairement *boire*. Ce mot est formé,

par Analogie d'effet, du mot latin, qui signifie *Champignon*.

FONGUS, s. m. Terme latin, adopté en françois pour signifier une excrescence de chair, qui est de la nature du *Champignon*. Il est indéclinable. On en a fait d'adjectif *fongueux*. Les Botanistes nomment aussi *fongus*, les Champignons de mer. *Fongite*, s. f., est le nom d'une Pierre figurée, de substance dure, & de couleur jaune, dont les raies imitent celles du Champignon.

FONTAINE, s. f. Eau vive qui sort de terre par un cours continuel, soit qu'elle vienne de l'épaississement de l'air dans les concavités des Montagnes, soit des pluies, soit de la Mer, suivant les différentes hypotheses. En termes d'Anatomie, on appelle *fontaine de la tête*, l'endroit où la suture coronale & la suture sagittale aboutissent, & qui étant fort mol aux enfans, ne commence à se durcir que vers leur seconde, ou troisiéme année. En Architecture & en Sculpture, ce qu'on appelle *fontaine* est un bassin d'où il sort de l'eau, ou qui en reçoit. On en distingue plusieurs sortes, qui tirent leur nom de leur forme; comme les *fontaines en pyramide*, qui sont composées de plusieurs bassins par étages; les *fontaines en niche*, qui ont leur bassin & leur jet, à plomb sous une arcade à jour; les *fontaines en grotte*, les *fontaines en buffet*, les *fontaines en portique*, les *fontaines adossées*, &c. D'autres portent le nom de *statuaires*, de *rustiques*, de *satyriques*, de *marines*, de *navales*, &c., qu'elles tirent de leurs ornemens, de statues, de rocquailles, de thermes, de faunes, de figures aquatiques, ou de leur forme.

FONTANETTE, s. f. Diminutif de fontaine. Nom d'un petit ulcere, qu'on se fait faire en divers endroits dn corps, pour l'écoulement des humeurs, & qu'on nomme autrement *Cautere*.

FONTE DE COULEURS. *V.* FONDRE. La *fonte* de Bourre est une opération de Teinture, par laquelle on fait bouillir la Bourre dans une dissolution de cendres gravelées, faite par l'urine. Elle s'y fond si parfaitement qu'il n'en reste pas la moindre fibre. Les *fontes* de selle sont de faux fourreaux de cuir fort, attachés à l'arçon, où l'on met les Pistolets. En termes d'Imprimeurs, on appelle *fontes hautes*, celles qui excédent la hauteur, en papier, communne aux caracteres d'Imprimerie, qui est de dix lignes & demie.

FONTEVRAULT, s. m. Ordre Religieux, fondé vers la fin de l'onziéme siécle, par Robert d'*Arbrissel*, sous la Regle de Saint Augustin. La singularité de cet Institut consiste non-seulement en ce qu'il y avoit des Hommes & des Femmes dans le même Monastere, mais encore plus, dans la supériorité qu'il donne aux femmes, sur les hommes; pour honorer, dit-on, l'état de Notre-Seigneur, qui passa trente ans sous l'empire de la Sainte Vierge.

FONTI, s. m. Plante dont les feuilles ont jusqu'à huit ou dix pieds de longueur, & deux ou trois de largeur. Elle croît dans quelques Isles des Côtes d'Afrique.

FONTON, s. m. Oiseau de Guinée, auquel les Voyageurs attribuent une propriété fort singuliere. S'il découvre, dans les Bois, quelque Animal remarquable, ou un essain d'Abeilles, il vient voler autour des Hommes qu'il rencontre, & ne les quitte pas qu'il ne les ait conduits vers ce qu'il veut leur montrer. Il se perche alors sur l'arbre le plus voisin, & se met à chanter. Sa grosseur est celle d'une Alouette.

FOOURAHA, f. m. Nom d'un Arbre de Madagafcar, qui produit un baume verd & odoriférant, dont on vante la vertu pour les bleffures & les meurtriffures.

FOQUE, f. f. Nom d'une voile de Mer à trois points; qui fe met quelquefois en avant d'une autre voile, lorfque le vent eft foible. *Foque* de Mifene, *foque* de Beaupré.

FORAGE, f. m. Impôt qu'on met fur les vins qui viennent de dehors. C'eft auffi un droit que le Seigneur leve fur fes Sujets, lorfqu'ils vendent du vin en gros & en détail.

FORBAN, f. m. Mot emprunté de l'Anglois, qui fignifie un Pirate, ou un Ecumeur de Mer. Il étoit anciennement en ufage pour fignifier *exil*, & peut-être les Anglois l'ont-ils pris alors de nous. *Forbanni* fignifioit, en françois, *exilé*, ou *banni dehors*.

FORBURE, f. f. Efpece de rhumatifme, qui vient aux chevaux d'un excès de fatigue, qui produit une chaleur extraordinaire. Les humeurs, defcendant aux parties affoiblies, bouchent les nerfs, & font roidir les jambes. On appelle *forbu*, un Cheval qui eft attaqué d'une *forbure*.

FORCAGE, f. m. Terme de Monnoie, qui fignifie ce qu'il y a de plus que le poids permis, dans les efpeces.

FORCE, f. f. Ce mot prend différentes fignifications dans les Arts. En termes d'Architecture, on appelle *forces*, ou *jambes de forces*, des piéces de bois qu'on met fur les Tirans, pour porter l'entrait, & lui fervir de jambes. Il y a de petites *forces*, qui fe nomment *Arbalêtrieres*. En Mathématiques, *force* eft ce qui éleve, ou qui foutient un poids. *Force mouvante* eft tout ce qui imprime un mouvement, quel qu'il foit: c'eft la même chofe que *puiffance*. En termes de Marine, on dit *faire force de voiles*, *faire force de rames*, c'eft-à-dire, *employer tous fes efforts, pour avancer* avec plus de diligence. On dit de même *forcer de voiles*.

FORCLUSION, f. f. Terme de Droit, qui fe dit pour exclufion. *Forclure* eft un vieux mot, qui a fignifié chaffer, exclure.

FORER, v. act. Terme de Serrurerie qui vient du latin, & qui fignifie *percer, faire un trou*. Le poinçon d'acier qui fert à percer, s'appelle *forêt*.

FORESTIER, f. m. Ancien titre d'un Officier qui préfidoit aux forêts. C'eft le nom qu'on donna auffi aux Seigneurs François, qui commandoient dans la Flandre, & ils confervoient le titre de *Foreftier*, jufqu'au commencement de la feconde Race de nos Rois, où la Flandre fut érigée en Comté. *Rinfeld*, *Valdfuft*, *Sekinghen* & *Lauffembourg*, quatre Villes de l'Empire d'Allemagne, dans la Forêt-Noire, portent le nom de Villes foreftieres. Le mot de *forêt* fignifioit autrefois des eaux, auffi bien que des bois. *Conceffion de forêts* exprimoit la permiffion d'abbattre du bois & de pêcher.

FORFAIRE, v. act. Terme de Pratique, qui fignifie *perdre quelque chofe par crime*. On dit *forfaire fon fief*, quand le fief tombe en commife. De-là *forfait*, en ufage pour fignifier *crime*.

FORFAITURE, f. f. Terme de Droit, qui fignifie faute, malverfation, & qui eft l'ancien fubftantif du verbe *forfaire*.

FORGE, f. f. Nom du lieu où les ouvriers forgent les métaux. On dit auffi *forge* de Fondeur, *forge* d'Orfevre. On donne le même nom, avec plus d'étendue, aux bâtimens, moulins, appentis, qu'on éleve pour y fondre & fabriquer le fer. Chez les Serruriers, la *forge* eft le petit fourneau où ils

font chauffer le fer pour le mettre en œuvre.

FORGER, v. n. En termes de Manége, on dit qu'un cheval *forge*, lorsqu'ayant les reins trop foibles, il avance trop les pieds de derriere, & porte les pinces contre l'éponge des fers de devant.

FORHUS, s. m. Terme de Chasse, qui signifie tout à la fois & le cri, ou le son du cor, pour l'appel des chiens, & le lieu où se fait ce cri, & une partie des intestins du cerf, qu'on donne aux chiens. On dit *forhuer*, pour dire *appeller les chiens* par quelque signal.

FORJETTER, v. n. Terme d'Architecture. Un bâtiment se *forjette*, lorsqu'il s'avance hors de l'alignement.

FORLANGER, v. act. Terme de Chasse, qui signifie faire sortir une bête de son gîte.

FORLONGER, v. n. Terme de Chasse, qui se dit d'un cerf lorsqu'il s'éloigne beaucoup des chiens. On dit aussi d'un chien qui suit de loin, ou qui chasse de loin; il *va de forlonge*, il *chasse le forlonge*.

FORMALITÉ, s. f. lat. En termes d'Ecole, d'où ce mot est passé dans l'usage commun, c'est une vertu, une qualité d'un être naturel prise abstractivement. Vivant, sensible, raisonnable, sont des formalités de l'homme. En général, *formalité* se dit de tout ce qui appartient à la forme des choses & des manieres.

FORMAT, s. m. Terme de Librairie, qui signifie la forme dans laquelle un livre est imprimé; ce qui comprend la grandeur du volume, celle de la marge & l'espece du caractere.

FORME, s. f. lat. Ce mot, qui signifie proprement *figure* extérieure d'un corps, a d'autres significations dans les Arts. En termes de Marine, c'est une espace creusé dans la terre, & un clos de murs pour le défendre de l'eau, où l'on fait des vaisseaux, & où on les radoube. En termes de Lutier, c'est un modéle d'instrument. Les Chapeliers appellent *forme*, un morceau de bois rond, de la grosseur de la tête humaine, dont ils se servent pour *enformer* les chapeaux. Les Cordonniers & les Bonnetiers ont aussi leur forme. Les Paveurs appellent *forme*, une certaine étendue de sable, qu'ils mettent dans les rues, ou sur les ponts, avant que d'y poser le pavé. Une *forme de vitre* est la garniture d'un grand vitrail d'Eglise, composé de plusieurs panneaux. En terme de Chasse, *forme* est le gîte d'un liévre, c'est-à-dire, le lieu où il est couché. En termes de Manége, on nomme *forme*, une sorte de calus qui vient au paturon d'un cheval.

FORMERETS, s. m. Terme d'Architecture. Les *formerets* ou *fermerets*, sont les arcs qui forment les côtés des voutes.

FORMEZ, s. m. Nom qu'on donne, en fauconnerie, aux femelles des oiseaux de proie, qui étant plus grandes, plus fortes & plus hardies que les mâles, qu'on appelle *Tiercelets*, donnent le nom à l'espece.

FORMI, s. m. Nom d'une maladie qui attaque le bec des oiseaux de proie.

FORMICA-LEO, s. m. lat. Insecte fort petit, dont le corps est composé de plusieurs petits anneaux, & dont la tête est armée de deux petites cornes qui lui servent de pinces. Sa figure est ovale. Il marche à reculons comme l'écrevisse, & se nourrit d'autres insectes tels que la fourmi. Son adresse est extrême pour les faire tomber dans de petits trous qu'il fait dans le sable. En été il quitte sa peau & s'ensévelit dans le sable, où après avoir demeuré jusqu'au

printems, il se transforme en animal aîlé, qui se nomme *Demoiselle*.

FORMUER, v. act. FORPAITRE, v. n. FORPAISER, v. n. Sont des termes de Venerie. Le premier se dit d'un oiseau à qui l'on fait passer la mûe. *Formuer un oiseau*. On dit que les bêtes *forpaissent*, ou vont *forpaître*; c'est-à-dire, qu'elles cherchent leur pâture dans des lieux éloignés de leur séjour ordinaire. On dit qu'elles *forpaissent*, pour dire qu'elles quittent le bois pour chercher des retraites plus éloignées.

FORSENANT, adj. Terme de chasse, qui se dit d'un chien courant, lorsqu'il montre beaucoup d'ardeur. En terme de Blason, *forsené* se dit d'un cheval effaré.

FORT, s. m. En termes de Guerre, c'est un château ou une place fortifiée. On l'appelle *Fort-royal*, lorsqu'il a six-vingt-toises pour ligne de défense; & *Fort à étoile*, lorsqu'il est construit par angles rentrans & saillans. On appelle *forts de campagne*, ceux qui sont faits pour garder des passages, ou pour défendre des lignes. *Fortin*, se dit d'un petit *fort* fait à la hâte. En termes de Chasse, *fort* signifie des buissons épais, où les bêtes sauvages se retirent. On appelle *fort de l'épée*, la partie qui est la plus proche de la garde, comme on appelle *fort d'une balance romaine*, le côté qui est le moins éloigné du centre, & *fort de la picque*, le milieu de cette arme. On dit aussi, dans le même sens, *vous me prenez par mon fort*; c'est-à-dire, par où j'ai plus de force, soit d'esprit ou de corps.

FORTIFICATION, s. f. lat. Ouvrage qu'on fait autour d'une place pour la rendre capable de défense. On distingue les *fortifications* naturelles & les artificielles, les *fortifications* régulieres & les irrégulieres, les *fortifications* défensives & les offensives. Toutes ces parties sont l'objet d'une *science* qui s'appelle *les fortifications*. Fortifier une place, c'est la munir d'ouvrages qui servent à sa défense.

FORTITRER, v. n. Terme de Chasse. *Un cerf fortitre*, c'est-à-dire, qu'il évite de passer près des chiens frais & des relais.

FORTRAIT, adj. En termes de Manége, on dit qu'un cheval est *fortrait*, lorsque, pour être outré de fatigue, deux nerfs qu'il a sous le ventre viennent à se resserrer & à se roidir.

FORTUIT, adj. lat., qui signifie ce qui arrive au hazard, c'est-à-dire, sans avoir été prévû, ou sans qu'on en connoisse la cause. On appelle *fortuites*, s. f., certaines Loix, non indiquées, sur lesquelles ceux qui se présentent pour quelque emploi de Judicature sont interrogés. Ce sont des questions faites comme au hazard, auxquelles le Récipiendaire ne peut être particuliérement préparé.

FORTUNE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *hazard*. Les Anciens représentoient la *fortune* sous la forme d'une femme, tantôt assise & tantôt debout, tenant un gouvernail, avec une roue à côté d'elle, pour marquer son inconstance; & dans sa main une corne d'abondance. Ils en avoient fait une Divinité, qui présidoit à tous les événemens qui passent pour des effets du hazard. Mais, outre que le Dogme chrétien de la Providence nous donne des idées plus justes, la raison seule nous apprend qu'il n'y a point d'effets sans causes, & par conséquent qu'il n'y a pas proprement de hazard. Ainsi, *hazard*, *fortune*, &c. ne signifient que des effets dont on ignore les causes. *Fortuné*, adj., se dit pour heureux, favorisé de la *fortune*. *Fortune* de vent, en termes de Mer, signifie *gros tems*, tems pendant lequel les vents sont

forcés. On appelle *voile de fortune* ou *treou*, la voile quarrée des bâtimens de bas-bord, qui ne se porte que pendant l'orage. *Fortunal* est encore un terme de Mer, qui signifie *tempête*, *orage*, *coup de Mer*.

FORVETU, s. m. Homme travesti ; comme il arrive lorsqu'on fait prendre un habit propre, à un homme de néant, qu'on veut faire passer pour riche, dans la vûe de quelque tromperie.

FORURE, s. f. Trou d'une clé. Une clé à double *forure* est celle dont la tige est doublement percée.

FOSSE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie un endroit creusé, soit en terre, soit dans tout autre endroit solide. En termes de Mer, la *fosse aux cables*, la *fosse aux mâts*, sont les lieux d'un vaisseau où les cordages & les mâts se conservent. On appelle aussi *fosse* une espace d'eau, près des terres, où les vaisseaux peuvent mouiller à l'abri. La *fosse de Nantes*. Dans les bâtimens, on nomme *fosse d'aisance*, un lieu vouté au-dessous de l'aire des caves, qui sert à recevoir les excrémens. Les Plombiers donnent le nom de *fosse* à la chaudiere où ils fondent le plomb ; & les Tanneurs à des cuves enterrées dans lesquelles ils mettent les cuirs pour les couvrir de *tan*. *Fossé* signifie un creux plus long que large. On fait des *fossés* autour d'un champ pour interdire le passage. En termes de Guerre, c'est un creux d'une largeur & d'une profondeur considérable, qu'on fait autour d'une place pour en défendre l'accès. Les *fossés* sans eau se nomment *fossés* secs, & doivent avoir plus de profondeur que les *fossés* pleins. Un *fossé revêtu* est celui dont l'escarpe & la contrescarpe sont revêtus d'un mur de Maçonnerie en talu. On appelle *fossé à fond de cuve* celui dont les coins de l'enfonçure sont arrondis.

FOSSILE, s. & adj. On appelle *fossiles*, les métaux & les minéraux, & tout ce qui se trouve dans les terres qu'on creuse, tel que des pierres, des coquillages pétrifiés, &c. Ce mot est purement latin.

FOTTE, s. f. Espece de toile de coton à carreaux, qui vient des Indes, particuliérement du Bengale.

FOU, s. f. Nom d'un oiseau de l'Amérique, qui vient se percher sur les mâts d'un vaisseau, jusqu'en pleine Mer, & qui se laisse quelquefois prendre à la main, ou qui vient même se reposer dessus, lorsqu'on l'avance. Il a le bec de la grue & fait en scie par les côtés. Par son plumage, sa grosseur & ses pieds, il ressemble au canard. Il s'en trouve aussi de blancs, mais un peu plus gros que les autres, & qui ne se perchent point sur les mâts. Un Comte de Cleves institua, en 1380, l'*Ordre des Foux*, composé de trente-cinq Seigneurs, qui devoient porter des habits fort bizarres, des sonnettes d'or, &c. Cette institution avoit beaucoup de rapport au Régiment de la Calotte.

FOUAGE, s. m. *V*. FOUÉE.

FOUAILLE, s. f. Terme de Venerie. Part qu'on fait au chiens d'un sanglier, après qu'on l'a pris. Son nom vient du feu, sur lequel cette curée se fait.

FOUDRE, s. m. & f. Exhalaison enflammée, qui sort des nues avec beaucoup de bruit & de violence, & qui produit quelquefois des effets surprenans. On appelle *pierre de foudre* ou *carreau*, une pierre qui est communément de quinze ou dix-huit pouces, très-liée, & de la figure d'une carpe, mais pointue des deux côtés, qui passe, dans l'opinion vulgaire, pour être tombée du Ciel avec la *foudre*. Mais, comment concevoir qu'une matiere sulfureuse se con-

dense en s'enflammant, plutôt qu'elle ne se dissipe? S'il tombe quelquefois des pierres du Ciel, elles doivent être sorties de la terre, poussées par la force de quelque puissante exhalaison qui s'est enflammée. Un *foudre*, en Allemagne, est un grand vaisseau qui contient plusieurs muids de vin, & dont on répare les diminutions tous les ans, sans qu'il se vuide jamais.

FOUÉE, s. f. Chasse aux petits oiseaux, qui se fait la nuit à la clarté du feu, le long des haies. *Fouage*, qui vient de la même source, signifie un droit qui se leve par chaque feu.

FOUGADE ou FOUGASSE, s. f. Espece de mine, qui n'est qu'un petit fourneau en forme de puits, large de huit ou dix pieds, & profond de dix ou douze, qu'on charge de barils ou de sacs de poudre, & qu'on fait jouer par le moyen d'une saucisse.

FOUGE, s. f. Terme de Venerie, qui signifie ce que le sanglier leve pour sa nourriture, en fouillant dans la terre avec son boutoir. Ce mot vient apparemment de *fougere*, parce que le sanglier arrache ainsi les racine de cette plante. Aussi dit-on *fouger*, pour exprimer son action.

FOUGERE, s. f. Plante qu'on distingue en mâle & femelle. Elles se ressemblent par les feuilles, mais la *fougere* mâle ne produit ni tige, ni graine, ni fleur. On prétend que la *fougere* nuit aux femmes grosses. En coupant de biais la tige de la *fougere*, on y distingue la figure d'une double aigle, telle qu'elle est dans les armes de l'Empire d'Allemagne. La *Dryoptere*, plante qui croît dans les lieux humides, & sur-tout parmi la mousse des chênes, du nom grec desquels elle tire le sien, est une troisiéme espece de *fougere*; quoiqu'elle ait les feuilles moins déchiquetées.

FOUGON, s. m. Terme des Isles du Levant, qui est le nom du lieu où l'on fait la cuisine du bord. Sur les Galeres, le *fougon* est au milieu des bancs.

FOUGUE, s. f. Terme de Mer. On dit *mât de fougue*, pour signifier le *mât d'artimon*; & l'on appelle *vergue de fougue*, une vergue de l'artimon qui borde la voile du perroquet, sans porter de voile. *Fougue*, autre substantif, qui est pris dans l'usage commun, pour *emportement*, *excès de chaleur*, paroît venir du mot Espagnol, qui signifie *feu*. *Fougueux*, est l'adjectif.

FOUIE, s. m. Nom d'un arbrisseau dont la feuille est employée pour la teinture en noir.

FOUILLER, v. act. En termes de Sculpture, *fouiller* se dit pour tailler & évuider les ornemens, pour leur donner plus de relief.

FOUINE, s. f. Animal ennemi des poules & des pigeons, dont il fait sa principale nourriture. Il ressemble à la belette ou à la martre; mais la couleur de son poil est fauve, tirant sur le noir. Il se tient ordinairement dans les greniers & dans les granges. Son nom vient du latin. On appelle aussi *fouine*, une espece de fourche qui sert à lever les gerbes de bled sur le tas.

FOULART, s. m. Nom d'un taffetas des Indes Orientales, peint ordinairement en mosaïque, pour faire des mouchoirs & des robbes.

FOULER, v. act. En termes de Chapeliers, c'est manier & préparer le chapeau, à force de bras, sur une sorte de table qu'ils appellent *fouloir*. En termes de Vigneron, *fouler une cuve*, c'est y écraser les grappes de raisin avec les pieds. *Foulon* est le nom de l'Artisan qui foule les draps. Les Canoniers appellent *fouloir*, un instrument qui leur sert à nettoyer une piéce lorsqu'elle a tiré, & à battre la poudre, en chargeant la pié-

ce.

ce *L'herbe à foulon* eſt une herbe dont les feuilles reſſemblent à celles de l'olivier, mais ſont épineuſes & piquantes ; & qui tire ce nom de l'uſage qu'en font les *foulons* ; pour laver & amollir la laine. Elle porte celui de *condiſi* chez les Apotiquaires.

FOULQUE, ſ. m. Nom d'une eſpece de canard, qui ſe nomme auſſi *poule d'eau* & *monete.* Il ſe trouve ordinairement dans les étangs & les foſſés des places de Guerre. Ce nom eſt tiré du latin.

FOUPIR, v. act. Terme de Drapier. *Foupir une étoffe*, c'eſt la chifoner & lui faire perdre ſon luſtre en la maniant.

FOUR-BANAL, ſ. m. Four public d'une Seigneurie, où les Vaſſaux ſont obligés de faire cuire leur pain, au profit du Seigneur. *Voyez* BANAL. Le mot de *four* vient du latin. On appelle *piéces de four*, certaines piéces de pâtiſſerie cuites au *four.* En termes de Marine, on appelle *fours*, ou *sanglons*, certaines piéces de bois triangulaires, poſées, au lieu de varangues, ſur la troiſiéme partie de la quille vers l'arriere.

FOURCATS ou FOURQUES, ſ. m. Terme de Marine, qui ſignifie des piéces fourchues de bois.

FOURCHE-FIERE, ſ. m. Mot qui n'eſt peut-être qu'une corruption de *fourche ferrée ;* du moins ne ſignifie-t-il qu'une fourche, qui eſt de fer par un bout, & qui a deux ou trois pointes. On appelle *fourches patibulaires*, des piliers qui marquent l'eſpece de juſtice qu'un Seigneur a droit d'exercer ſur ſa terre. Les Seigneur Châtellains ont des fourches à trois piliers ; les Barons en ont à quatre, & les Comtes à ſix. En termes de Blaſon, *fourchu* ou *fourché*, eſt ce qui eſt diviſé en deux, & même en trois pointes, comme la *croix fourchée* dont les trois pointes forment deux angles rentrans.

FOURCHETTE, ſ. f. Diminutif de fourche, qui a diverſes ſignifications, pour les choſes qui ont la forme d'une petite fourche. Ainſi, l'on appelle *fourchette*, en termes de Manége, une ſorte de corne tendre, qui fait comme une arrête au milieu de la ſole du pied d'un cheval, & qui ſe partage en deux branches. Les Gantiers appellent *fourchette*, de petites bandes de cuir qui ſont aux doigts des gands. La *fourchette* des Serruriers eſt un inſtrument de fer, qui leur ſert à tourner à chaud les canons, les tarieres, &c.

FOURMI, ſ. m. lat. Petite inſecte dont le corps eſt compoſé de douze petits anneaux, & qui a ſix jambes velues, dont la derniere eſt armée de deux pinces. Il a les yeux noirs & deux cornes au-deſſus. Son bec eſt compoſé de deux dents allongées en dehors. Il y a différentes eſpeces de *fourmis*, dont les unes ſont aîlées. Il y en a de rouges, de noires & de jaunes. Elles ſont ſi groſſes en Afrique & dans d'autres lieux des Indes, qu'elles y ſont redoutables par les ravages qu'elles commettent. Elles s'y bâtiſſent des logemens de terre, dont les voyageurs font des deſcriptions ſurprenantes. On prétend que la *fourmi* vient d'un œuf qui ſe change en ver. Elle eſt laborieuſe ; & la nature lui a donné une ſorte de prudence, qui conſiſte, dit-on, à faire des proviſions en Eté, pour ſe nourrir pendant l'Hiver. On devroit écrire *fourmie*, comme *mie*, *ortie*, & les autres mots qui finiſſent en latin par *ica.*

FOUMILLER, v. n., formé de fourmi, pour exprimer le mouvement &, la multitude de diverſes ſortes de petits animaux. Ainſi, l'on dit fort bien que les vers fourmillent dans un fromage : ce qui eſt néanmoins auſſi bizarre, que de dire, comme on le dit auſſi,

être à cheval sur un âne. Les Médecins nomment *fourmillant*, un poulx inégal, foible, bas, dont le mouvement a quelque ressemblance avec celui d'une fourmi qui marche. *Fourmillement*, s. m., se prend aussi pour un petit mouvement irrégulier des parties entre elles.

FOURNAISE, s. f. lat. Nom que les Monnoyeurs donnent au lieu dans lequel ils travaillent, & où sont la plûpart de leurs instrumens.

FOURNEAU, s. m. Vaisseau dans lequel on peut allumer du feu pour diverses opérations. On fait des *fourneaux* de différentes matieres & de différentes formes, suivant la nature du travail. Il y a des *fourneaux* de forge, des *fourneaux* de Verrier, des *fourneaux* de Chymiste, avec des trous qu'on ouvre & qu'on ferme pour augmenter ou diminuer la chaleur, & qui se nomment *Registres*; des *fourneaux* à vent, des *fourneaux* à soufflet, &c. En termes de Guerre, on appelle *fourneau*, une petite mine qu'on pratique dans l'épaisseur d'un mur, ou de quelque petit ouvrage, & qu'on charge de barils ou de sacs de poudre.

FOURNISSEMENT, s. masc. Terme de commerce, qui se dit du fond que chaque associé doit mettre dans une société. Un compte de *fournissement*, c'est-à-dire, de ce que chacun s'est engagé à fournir pour sa part.

FOURNITURE, s. f. En termes d'Organiste, c'est un jeu composé de plusieurs rangs de tuyaux, qui servent à remplir & à faire entendre les Orgues dans toutes les parties d'une grande Eglise.

FOURQUES, s. fem. *Voyez* FOURCATS.

FOURRELIER, s. m. Nom des ouvriers qui font des fourreaux d'instrument & des gaînes.

FOURRER, v. act. En termes de Monnoie, *fourrer* se dit d'une fraude qui peut se commettre dans les Monnoies, en couvrant un flan de cuivre ou de fer, avec des lames d'or ou d'argent, soudées par les bords, & le passant dans les fers pour le monnoyer. *Fourrer* une piéce : *fourrer* une médaille. Une piéce ou une médaille *fourrée*. En termes de Mer, *fourrer un cable*, c'est le garnir d'étoffe, ou de petites cordes, pour empêcher qu'il ne s'use.

FOURRIER, s. m. Nom d'un Office dans la Cavalerie & dans les grandes Maisons, qui consiste à faire les provisions nécessaires pour la nourriture des chevaux, & à les distribuer. On a nommé l'*aurore*, la *fourriere* du Soleil, comme si elle le précédoit pour marquer ses logis; parce que les *fourriers* précédent la Cour.

FOURRIERE, s. f. Bâtiment dans l'arriere-cour d'une grande maison, où l'on renferme diverses provisions, telles que le bois, le charbon, au-dessus desquelles les Officiers qui les distribuent ont leur logement. De-là vient *mettre en fourriere*, qui signifie saisir & renfermer les animaux qu'on trouve paissant sur les terres d'autrui. C'est un droit, ou plutôt un devoir Seigneurial.

FOURRURE, s. f. Peaux de certains animaux, passées & garnies de leur poil, dont on double les robbes pour se garantir du froid. L'habit de cérémonie des Docteurs d'une université, s'appelle *fourrure*, parce qu'il est fourré de quelque peau qui marque leur qualité. En termes de Blason, on appelle *fourrure*, des pannes, ou des peaux velues, qui entrent dans les armoiries. Il y en a deux; l'hermine & le vair. En termes de Marine, la *fourrure*, qui se nomme aussi *rombaliere*, est un revêtement de planches, qui couvre

par dedans les membres des bâtimens à rames.

FOUTEAU, s. m. Nom d'un arbre de haute-futaie, qui se nomme aussi *hêtre*. Il porte un fruit, qui s'appelle *faine*, couvert d'une petite coque piquante, & d'assez bon goût, mais un peu astringent. Le bois de hêtre, ou de fouteau, est sec & petille beaucoup dans le feu.

FOURVOIER, v. act. Faire quitter à quelqu'un le droit chemin, lui en faire prendre un autre que celui qui conduit où il doit aller. Mot d'origine latine.

FOY, s. f. En termes de Blason, on donne le nom de *foy* a deux mains jointes ensemble, qui signifient *alliance* & *fidélité* dans l'amitié. *Voyez* FOI.

FOYE ou FOIE, s. m. Partie noble des animaux, dont la figure est ronde, du côté droit, & diminue jusqu'en angle aigu du côté gauche. Le *foie* est placé dans l'hypocondre droit, sous le diaphragme & les fausses côtes. En Chymie, on appelle *foie d'antimoine*, une masse tirant sur le rouge, qui résulte d'une préparation d'antimoine avec des parties égales de tartre & de nitre. Le *foie d'antimoine*, dissous dans de l'eau commune, produit une poudre jaune, qui s'appelle *Crocus martis*, ou le saffran des métaux.

FOYER, s. m. Nom de la partie de l'âtre des cheminées, qui est au devant des jambages & qui est ordinairement pavé de carreaux de terre cuite, ou de marbre. Il se prend poétiquement pour toute la maison. En termes de Dioptrique & de Catoptrique, on appelle *foyer*, le point d'un verre où les rayons s'unissent, & ont par conséquent plus de force que dans tout autre point. Les Médecins nomment *foyer*, l'endroit du corps où ils jugent qu'est le principe & le levain de la fiévre. En termes de Théatre, on nomme les *foyers*, des salles où les Acteurs se chauffent en hiver.

FRACAS, s. m. Bruit de choses qui se brisent ou se fracassent. Ce mot se prend aussi dans le sens figuré. Une avanture, une nouvelle qui fait beaucoup de *fracas*.

FRACTION, s. f. lat. Terme d'Arithmétique, qui signifie les parties de l'unité, lorsqu'elle n'est pas prise entiere; la moitié, par exemple, un tiers, un quart, &c., sont des fractions de l'unité. La *fraction du pain* est un terme ecclésiastique, pour signifier l'ancienne communion des fidéles.

FRACTURE, s. f. lat. Terme de Chirurgie, qui ne se dit que des os, lorsqu'il leur arrive d'être froissés, ou brisés, ou écachés. On dit de même, un *os fracturé*, un *os qui se fracture*. Les os froctures se réunissent & se soudent plus ou moins facilement, suivant l'âge, le tempérament & le régime du malade.

FRAGILE, adj. Mot tiré du latin, qui signifie *facile à rompre*. Le verre est *fragile*. *Fragilité* est le substantif, qui se dit dans le même sens. Il se prend aussi dans le sens moral. Des biens *fragiles*, c'est-à-dire vains & périssables.

FRAGMENT, s. m. lat. Partie rompue de quelque chose. En termes de Littérature, on nomme *fragment*, non-seulement un morceau détaché d'un ouvrage, mais une partie de quelque ouvrage qui n'est point achevé.

FRAIS, adj. En termes de Marine, on appelle *vent frais*, un vent assez fort, qui est favorable à la Navigation. *Beau frais* signifie *bon vent*. *Petit frais*, petit vent. On dit d'un Cheval, qu'*il a la bouche fraiche*, pour signifier qu'il jette de l'écume. Quoique *frais* signifie proprement un froid médiocre qui tempere la chaleur, il se prend aussi pour signifier ce qui est nouveau; Un œuf *frais*,

une nouvelle *fraîche* : pour ce qui n'est pas salé ; comme de la viande *fraîche*, du beurre *frais* : pour ce qui est entier & sans altération ; *des troupes fraîches*, c'est-à-dire, qui n'ont souffert aucune fatigue ; *un teint frais*, c'est-à-dire, uni & reposé, &c. On dit, en termes de Marine, qu'un bateau *va en fraîcheur*, pour dire, qu'*il va également*. Le *vent fraîchit*, c'est-à-dire, dans le même langage, qu'il augmente beaucoup.

FRAISE, f. f. Fruit printanier, qui croît sur le fraisier, petite plante basse & touffue, dans les bois & dans les jardins. Il y a des *fraises* blanches & des *fraises* rouges. On distingue aussi un fraisier à fleur double ; & un autre que l'on appelle *Capron*, dont le fruit est plus gros que les *fraises* commune. Le fraisier & la fraise ont des qualités saines & agréables, qui les rendent propres à quantité d'usages. En termes de Guerre, on appelle *fraise*, une rangée de pieux pointus, fichés entre le parapet & le rampart en dehors. Les *fraises* empêchent l'escalade. Les *fraisemens*, sont aussi des pieux qu'on met autour des piles des ponts, pour servir de contre-garde. En termes de Chasse, on appelle *faise*, la forme de pierrures de la tête d'un Cerf. *Fraiser* un bataillon, c'est le border de piquiers pour le mettre à couvert de la Cavalerie. Les Pâtissiers disent *fraiser la pâte*, pour dire, *la bien paitrir*, & *la bien manier*.

FRAISIL, f. m. Nom que les Serruriers & les autres Artisans, en fer, donnent à la cendre du charbon de terre, qui demeure dans la forge.

FRAISQUE, f. f. Quelques-uns écrivent *fresque*. Terme de Peinture, qui se dit des couleurs employées seulement avec de l'eau, sur un enduit de mortier, qui n'est pas encore sec. C'est ce qu'on appelle une *fraisque*, une peinture à *fresque*. Et la maniere de peindre & l'ouvrage portent également le nom de *fresque*. Ce mot est pris de l'Italien.

FRAMBOISE, f. f. Fruit d'un Arbrisseau épineux, qui se nomme *framboisier*. C'est une espece de Mûrier sauvage, qui a été transplanté dans les Jardins. Il y a des *framboises* rouges & des *framboises* blanches. L'odeur & le goût en sont agréables. On fait une liqueur rafraîchissante du jus des *framboises*.

FRANC, f. m. Ce mot ne se prend aujourd'hui que pour une Monnoie de compte, & signifie vingt sols, ou le tiers d'un écu. Il ne s'emploie jamais au singulier. L'usage, pour le pluriel même, l'a borné à certains nombres ; car on ne dit pas *deux francs*, ni *trois francs*, quoiqu'on dise *quatre francs*, *six francs*, &c. Autrefois *franc* signifioit une piéce d'argent de la valeur de vingt sols, & tiroit son nom de la figure qu'elle représentoit. C'étoit un François, à pied, ou à cheval. Il y avoit aussi des *francs* d'or. Les *francs* commencerent, sous le Roi *Jean*, à porter l'image du Roi, d'un côté, & de l'autre une croix fleurdelisée. On en forgea d'argent sous *Henri* III, avec la tête du Roi, d'un côté, & de l'autre une *H* couronnée. Le mot de *franc* signifie *libre*, *exempt*, & se trouve joint avec quantité d'autres mots, pour exprimer cette qualité. *Franc-alleu* signifie un bien libre, qui ne doit ni *cens*, ni *service personnel*. On fait venir *alleu*, d'un mot Allemand, qui signifie *sans sujettion*. *Franc-salé*, signifie le privilége qui permet de prendre du sel, sans payer d'impôts. On appelle *pierre franche*, une pierre parfaite dans son espece, qui n'a ni la mollesse du moëlon, ni la dureté du caillou. En termes de Mer, le

Franc-tillac est le pont qui est élevé sur le fond de cale, & le plus proche de l'eau. On dit, dans le même langage, que deux Navires s'abordent de *franc-étable*, pour dire, qu'*ils s'approchent en droiture, pour s'enferrer par leurs éperons*. En termes de Blason, on appelle *franc-quartier*, le premier quartier de l'Ecu, qui est à droite du côté du Chef, & où l'on met ordinairement d'autres armes que celles de l'Ecu. Le *franc-funin* est une longue & grosse corde dont on se sert, en Mer, pour embarquer le canon, pour attacher les ancres contre le vent, & pour d'autres manœuvres difficiles. En termes de Coutume, on appelle *franche-verité*, l'acte de justice d'un Seigneur, qui fait informer, par ses Juges, des délits commis sur ses Terres. *Francs-devoirs* se dit d'un Fief dont l'hommage a été changé en simple rente, & des charges dûes par des personnes libres, pour l'usage des Bois, des Pacages, &c.

FRANCATU, s. f. Espece de Pomme, rouge d'un côté, & jaunâtre de l'autre, qui se conserve fort long-tems.

FRANC DU QUARREAU, s. m. Nom d'un Jeu qui consiste à jetter une piéce de Monnoie dans un quarré qu'on a tracé sur la terre. Le Vainqueur est celui qui approche le plus du centre. *Franc du collier* est un terme figuré, qui signifie *exempt de reproche*.

FRANCHIR, v. act. Terme de Marine, qui se dit de l'eau entrée dans un vaisseau, lorsqu'on la puise avec la pompe. L'*eau franchit*, c'est-à-dire, qu'elle diminue, & que le lieu où elle étoit devient libre.

FRANCHISE, s. f. Nom qui se donne à certains endroits privilégiés dans les Villes, où les Ouvriers sont exempts de la loi des Maîtrises, & à certaines terres qui sont exemptes des charges communes de l'Etat. On dit aussi qu'un Ouvrier *a gagné sa franchise*, pour signifier qu'il a fini son apprentissage. Les Peintres appellent *franchise de pinceau*, un air facile dans le travail.

FRANCISER, v. act. Terme qui s'est mis en usage, pour signifier *rendre françois*, comme on dit depuis long-tems *latiniser*. *Francisé* se dit aussi pour, formé aux manieres & aux modes *françoises*. On peut observer, à cette occasion, que le nom propre *françois* ne signifie, en latin, comme dans notre langue, que né, ou habitué, en France. C'est par corruption qu'on a dit *Franciscus* au lieu de *Francicus*. S. François d'Assise s'appelloit *Jean*, & ne fut nommé *Franciscus*, pour *Francicus*, en mauvais latin du tems, qu'après un voyage qu'il avoit fait en France, & qui lui fit donner ce nom.

FRANCOLIN, s. m. Oiseau d'un excellent goût, qui est fort commun dans la Barbarie. C'est l'*Attagene* des Latins. Il est de la grosseur d'un Faisan. Sa couleur est mêlée de rouge, de jaune, de violet, de blanc & de noir. Il a la crête jaune, une barbe de plumes sous le cou, & la queue fort touffue.

FRANGÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des gonfanons à franges, en spécifiant l'émail; comme *frangé de sinople*.

FRANGIPANE, s. f. Nom qu'on donne à plusieurs choses parfumées, telles que *des gands de frangipane*, &c., parce que l'invention en est venue d'un Seigneur Italien de la Maison des *Frangipani*. On appelle aussi *frangipane*, une sorte de Pâtisserie, ou de Tarte, composée de crême, d'amandes pilées & d'autres ingrédiens.

FRANGUIS, s. m. Nom que

la plûpart des Orientaux donnent aux Peuples de l'Europe. La Langue, qu'on nomme *Franca*, ou *Franque*, est un Jargon composé de diverses Langues, telles que le François, l'Italien, l'Espagnol, &c., qui est en usage entre les Gens de Marine de la Méditerranée & les Marchands qui vont négocier au Levant, & qui se fait entendre de toutes les Nations.

FRANGULE, s. f. Plante dont l'écorce est bonne contre l'hydropisie. Ses feuilles ressemblent à celles du Cormier, & l'écorce à celle de l'Aulne. Elle porte un petit fruit de la grosseur d'un pois, qui devient noir en meurissant. La *frangule* est de hauteur moyenne, & croît abondamment en Bohême.

FRAPPE, s. f. Terme de Monnoyeurs. La *frappe des Monnoies*, c'est la marque que le marteau imprime sur les especes. *Frapper la Monnoie*, c'est la marquer. On dit qu'une toile, une tapisserie, *sont bien frappées*, pour dire que l'ouvrage en est fin & serré. En termes de Marine, *frapper une manœuvre* se dit, au lieu d'*amarrer*, ou *d'attacher*, lorsqu'il est question des manœuvres dormantes. En termes de Chasse, *frapper à route*, c'est remettre les Chiens, qui sont en défaut, sur la trace de la Bête. *Frapper aux brisées* se dit du Veneur, lorsqu'ayant fait son rapport, il va laisser courre.

FRASE, s. f. Nom d'un outil de Serrurerie, qui sert à contrepercer les piéces de fer. *Fraser* signifie *percer* avec cet outil. *Fraser* de la pâte, c'est la paîtrir avec les poigts, de droit à gauche. *Contrefraser*, c'est la paîtrir du sens opposé.

FRASQUE, s. f. Terme vulgaire, qui se dit pour *action peu mesurée, choquante*, à laquelle on ne s'attend point de la part de celui qui la fait.

FRATERNISER, v. n., formé du mot latin, qui signifie *frere*. C'est agir, ou se lier, avec quelqu'un, comme on le fait entre des freres. *Fraternité*, s. f., se dit d'une liaison étroite, qui représente celle de la nature.

FRAXINELLE, s. f. lat. Plante, qui se nomme aussi *Dictame blanc*, & dont les feuilles ressemblent à celles du *frêne*. Elle passe pour un contre-poison, & sur-tout pour un bon vermifuge.

FRAY, s. m. Mot formé du latin. En termes de Monnoie, c'est une diminution de poids, qui arrive aux especes d'or & d'argent, à force de les manier. On appelle aussi *fray*, les œufs de poisson, mêlés avec leur semence. En termes de Venerie, on dit qu'un *Cerf fraie*, lorsqu'il commence à frotter son bois contre les arbres, pour en faire tomber une peau velue qui le couvre; après quoi, il va le brunir dans des terres noires, ou dans des charbonnieres.

FREGATE, s. f. Vaisseau leger de Guerre, qui n'a ordinairement que deux ponts. Il y en a d'un seul pont. Toutes les Places maritimes ont des *fregates*, pour aller reconnoître les Vaisseaux qui s'en approchent. *Fregate* est aussi le nom d'un Oiseau des Isles de l'Amérique, ainsi nommé à cause de la vîtesse de son vol, & dont la graisse est excellente pour la paralysie & les goutes froides. Sa grosseur est celle d'une Poule. Il a les aîles d'une grandeur extraordinaire & le bec long de six ou sept pouces. Sa couleur est noire. Il fait la guerre au Poisson volant, & s'écarte quelquefois à plus de trois cens lieues des terres. Le *fregaton* est un petit bâtiment Venitien, à coupe quarrée, qui porte jusqu'à dix mille quintaux de charge.

FREGATE, s. f. Insecte de Mer, de la grosseur d'un œuf de

Poule, & de la forme d'une barque. Elle est toujours sur l'eau, & s'y soutient par une espece de petite voile, couleur de pourpre. On prétend qu'elle envenime la main, quand on y touche.

FREIN, f. m. Mot tiré du latin. C'est proprement le mors d'une bride; mais on emploie ce mot, sur-tout en Morale, pour tout ce qui est capable d'arrêter une action trop vive, ou un mouvement dereglé. En termes de Mer, on appelle *freins*, les vagues qui s'élevent après avoir frappé contre les rochers. Les Médecins nomment *frein de la langue*, le filet qui est au bout du ligament qui soutient la langue.

FRELAMPIER, f. m. Ancien mot, qui est un terme de mépris, pour signifier un homme sans naissance & sans lumieres, qui forme des entreprises au-dessus de ses forces. On le croit une corruption de *frere lampier*, parce que cet office n'est pas le partage des gens qui ont le plus de mérite dans un Monastere.

FRELATER, v. act. Mot tiré du latin. Il a perdu son ancienne signification, qui étoit *tirer une liqueur sur la lie*, & la transporter dans un autre vaisseau. Aujourd'hui, il signifie altérer une liqueur par quelque mêlange. *Ce vin est frelaté.*

FRELE, f. f. Nom qui se donne aux jeunes filles de condition, en Frise & dans la Nord Hollande, & qui répond au titre François de *Demoiselle*.

FRELON, f. m. Grosse Mouche qui ressemble à la Guêpe, mais qui est plus grosse du double. Si l'on coupe un *frélon* en deux, il ne laisse pas de manger; d'où l'on conclut qu'il est fort gourmand.

FRÉLUCHE, f. f. Nom de certains petits fils qui volent en l'air, dans les beaux jours de l'Eté.

FRENE, f. m. Arbre, dont on distingue deux especes; le grand, qui n'a point de nœuds; & le petit, qui est plus dur, plus raboteux, & dont le bois est moins blanc. On prétend que le Serpent n'approche jamais du *frêne*. Son fruit est petit & semblable aux noyaux d'amande, mais un peu amer.

FREQUENCE, f. f. Mot latin, nouvellement introduit dans l'usage commun, & que son utilité doit faire conserver, pour signifier la réitération, ou la succession nombreuse, de certaines choses. La *fréquence* des visites, des occasions, &c. Les Médecins disent depuis long-tems, la *fréquence* du pouls, ou la *fréquence* de ses battemens, pour dire la *vitesse*.

FRERE, f. m. Nom qu'on donnoit autrefois à tous les Religieux, & qui marquoit l'esprit de charité & d'union fraternelle, dans lequel ils devoient vivre ensemble. Aujourd'hui il est restraint à ceux qui ne sont pas encore Prêtres, & à ceux qui ne peuvent le devenir.

FRESANGE, f. f. Termes d'Eaux & Forêts. C'est un droit de Port, qui est dû aux Maîtres.

FRESAIE, f. f. Nom d'un Oiseau. C'est une espece de Chat-huant, qui a le plumage blanc, tacheté de noir sous le ventre, & la tête ronde, le bec crochu, les pieds couverts de plumes, & une maniere de fraise autour du cou, d'où lui vient apparemment son nom. Il est de la grosseur d'un Coq, & ne sort que la nuit.

FRESQUE. *Voyez* FRAISQUE.

FRET, f. m. Terme de Marine. On appelle *fret*, ou *frettement*, la somme qu'un Marchand donne pour le loyer d'un Vaisseau. *Freter*, se dit dans le même sens. Mais c'est le Patron qui *frete* son Navire au Marchand, & le Marchand *affrete* du Patron. *Freteur* est celui qui *frete*.

FRETÉ, f. f. Cercle de fer

dont on garnit un pieu par la tête, afin qu'il résiste mieux aux coups du Mouton. *Freter un pieu, une lance*, &c., c'est les garnir d'une *frete*. En termes de Blason, *freté* se dit de l'Ecu & des piéces principales, lorsqu'elles sont couvertes de bâtons croisés en sautoirs, qui laissent des espaces vuides & égaux en forme de lozanges.

FREY-MAÇON, Terme Anglois, qui signifie *Franc-Maçon*, ou *Maçon libre*, & qui est le nom d'une Confrairie fort ancienne, entre des Gens de toutes sortes de rangs & de Professions, dont le principal caractere est un secret inviolable sur le fond de leurs engagemens. Ils font profession d'ailleurs d'aimer toutes les vertus Chrétiennes & Morales. Cette Société, qui jouissoit d'une sorte de considération en Angleterre, n'a pas peu perdu à s'étendre hors des bornes de cette Isle.

FRIABLE, adj. lat. Qualité d'un corps, qui le rend facile à casser, ou à réduire en poudre.

FRIAND, adj. Celui qui aime à manger des choses délicates & bien assaisonnées. On confond aujourd'hui *friand* & *gourmand*, quoique *gourmand* signifie proprement celui qui mange beaucoup. *Friandise*, se dit également, & du goût pour les choses délicates, & des choses même qui passent pour telles.

FRIBUST, s. f. Terme de Marine des Isles Françoises de l'Amérique, qui se dit d'un Vaisseau armé en course, & qui n'est vraisemblablement qu'une corruption de *Filibustier*. Le Commandant, & les gens du *fribust*, se nomment *Fribustiers*.

FRICTION, s. f. lat. En termes de Chymie, c'est une sorte de friture, qui se fait dans la poële, pour la coction d'un médicament. En termes de Chirurgie, c'est le frottement d'une partie du corps avec quelque drogue, pour la guérir, ou la soulager.

FRIGIDITÉ, s. f. lat. Terme de Jurisprudence, pour signifier l'état d'un Homme impuissant, c'est-à-dire, incapable de génération, par froideur, ou par foiblesse, de tempéramment.

FRIMAS, s. m. Espece de gêlée blanche, qui s'attache aux Arbres & aux Herbes, & qui n'est qu'un brouillard épaissi par le froid.

FRIOU, s. m. Terme Maritime, qui signifie, dans les Pays du Levant, un Canal, ou un Passage, pour les Barques.

FRIPON, s. m. & adj. On ne s'arrête à ce mot, que pour observer qu'en qualité d'adjectif, il ne s'emploie guéres que dans les exemples suivans, un air *fripon*, un œil *fripon*, pour dire, un air, un œil enjoué, coquet. On appelle *friponnes*, de petites Boëtes de Sapin, plattes & rondes, remplies de gelée de Coing, qu'on nomme Cotignac, & dont la plûpart viennent d'Orléans.

FRIQUET, s. m. Nom d'une espece de petit Moineau, qui ne fait que s'agiter & fretiller sur les arbres, C'est aussi le nom d'une sorte d'Ecumoire quarrée, qui sert à tirer les fritures de la poële.

FRISE, s. f. Terme de plusieurs Arts. En Architecture, il signifie, dans tous les ordres, la partie de l'entablement qui est entre l'architrave & la corniche. On appelle *frise lisse*, celle qui est unie & sans sculpture, D'autres portent différens noms, suivant leur forme & leurs ornemens; comme la *frise rustique*, la *frise marine*, la *frise fleuronnée*, la *frise historiée*, &c. La *frise tombée* est celle dont le contour est coupé, On nomme *frise de lambris*, un panneau de lambris qui a beaucoup plus de longueur que de largeur. En termes de Guerre, on appelle *cheval de frise*, une piéce

de bois, longue de dix à douze pieds, & taillée à cinq ou six pans armés de pointes de fer, qu'on met en travers pour boucher une brêche, ou pour retrancher un Camp. En termes de Mer, la *frise* est une piéce de bois platte, en sculpture, qui regne sous la face de l'éperon. Les Jardiniers appellent *frise de parterre*, une plattebande ornée de gazon, ou de bouis. Les Serruriers donnent le même nom à un panneau long, rempli de divers ornemens, qui se met à hauteur d'appui aux ouvrages de fer, tels que les rampes d'escalier, les travées de barreaux, &c. La *frise de parquet*, en termes de Menuisier, signifie les bandes qui séparent les feuilles du parquet.

FRISER, v. act. Terme d'Imprimeur, qui signifie *faire paroître les caracteres doublement imprimés* sur la feuille, grand défaut dans l'impression. C'est aussi un terme de Mer. On dit *friser les sabords*, pour dire, les border d'une bande de laine, pour empêcher que l'eau n'y entre, lorsqu'on calfate un Vaisseau. *Friser* une roue d'Horlogerie, c'est en ôter la petite roue.

FRISQUETTE, s. f. Terme d'Imprimerie. C'est un Chassis que les Imprimeurs posent sur la feuille, pour empêcher que les bords de la page ne soient maculés.

FRITELAIRE, s. f. Plante qui n'a que deux feuilles, pendantes du haut de sa tige, en forme de petites cloches. Elle fleurit au mois de Mars.

FRITTE, s. f. Terme de Verrerie, qui signifie la cuisson des matieres dont se fait le verre, & ces matieres mêmes bien préparées. Elles consistent en trois quarts de sable blanc, ou de caillou, sur une partie de Soude, ou de fougere.

FRIVOLE, adj. Leger, vain, de nulle importance. On en a fait le substantif *frivolité*, qui n'a pas été mal reçu.

FROC, s. m. Terme Monastique. C'est une grande robbe que les Religieux de Saint Benoît mettent par-dessus leurs autres habits, pour assister au chœur, & lorsqu'ils paroissent hors de leurs Monasteres. C'est aussi le nom d'une grosse étoffe qui se fabrique en Beauce & en Normandie.

FROLER, v. act. Mot d'origine obscure, mais nécessaire, du moins dans l'usage familier, pour signifier, frotter, toucher légerement un corps, en passant auprès. *Frolement* est le substantif.

FROMAGE, s. m. Lait caillé, qu'on laisse plus ou moins sécher & durcir, suivant l'usage de chaque pays. Comme on a dit autrefois *formage*, il y a beaucoup d'apparence que ce mot vient de *la forme*, ou de l'éclisse, dans laquelle le *fromage* se fait.

FROMENT, s. m. Mot tiré du latin. Espece de Bled, qui est la meilleure, & dont la farine est plus blanche & plus nourrissante que celle de tous les autres grains qui servent d'alimens à l'Homme. Les épis du *froment* croissent sans barbe, en Bohême & dans plusieurs endroits de Flandres. On connoît le bon *froment*, lorsqu'il est dur à rompre, massif, pesant, de couleur d'or, luisant, net & bien lissé. On appelle *fromentée*, s. f., la farine de *froment* dont on fait de la bouillie & d'autres mêts. Il y a une espece particuliere de *froment*, qui se nomme *Espeautre double*.

FRONDE, s. f. Nom qu'on donnoit au Parti des Parisiens, qui s'étoit formé, sous la minorité de Louis XIV, contre le Cardinal Mazarin. De-là *Frondeur*, qui signifioit un Homme de ce Parti, & qui s'est conservé pour signifier celui qui contredit, qui cri-

tique, qui trouve toujours quelque chose à reprendre.

FRONT, s. m. purement latin. C'est la partie de la tête humaine qui est entre les sourcils, les temples & la chevelure. Ce mot prend différentes significations dans les Arts. En termes d'Architecture, on appelle *front*, en général, la face de front, qui se nomme aussi *tête*. En termes de Perspective, c'est la projection orthographique d'un objet, sur un plan parallele au tableau. En termes de Guerre, le *front* d'un Bataillon est le premier rang, composé des Chefs de file. En termes de fortifications, on appelle *front d'une Place*, ce qui est compris entre les deux Bastions voisins. De *front* on a formé plusieurs autres mots, tels que *frontispice*, qui signifie la façade d'une Eglise, ou de tout autre grand Bâtiment, & qui se dit aussi de la premiere page d'un Livre. Ce mot est composé, avec *front*, d'un autre mot latin, qui signifie *regarder*. *Fronteau* se dit, en termes de Marine, d'une piéce de bois, ornée de sculpture, qui borne les gaillards. On appelle aussi *fronteau*, en termes d'Artillerie, ou *fronteau de mire*, une espece de collier de bois qu'on place autour du collet d'une piéce, pour servir à la pointer juste. *Fronteau*, ou *frontal*, est encore le nom d'un remede qui s'applique sur le *front*, avec un bandeau, pour guérir les maux de tête; comme on appelle *frontal*, une sorte de question, qui consiste à mettre sur le *front* une corde à plusieurs nœuds, qu'on serre par derriere. *Fronton* est un diminutif de *front*, qui signifie un petit morceau d'Architecture, pour orner le dessus des portes, des niches, des croisées, &c. Il y en a différentes sortes, qui sont distinguées par le nom de leur forme. *Fronton quarré*, *triangulaire*, *brisé*, *surbaissé*, *ceintré*, *circulaire*, &c. *Frontons à pans*, *fronton par enroulement*, *fronton double*, *fronton à jour*, *fronton gothique*, &c. En termes de Marine, on appelle *fronton*, une piéce de Menuiserie placée sur la voute, à l'arriere d'un Navire, qui porte, ou les armes du Prince, ou quelque figure qui répond au nom du Vaisseau.

FRONTAL, adj. Terme d'Anatomie, qui se dit de ce qui appartient au front. Les muscles *frontaux*. *Frontal*, s. m., est le nom d'une espece de Bandage, qu'on applique sur le front, pour calmer les maux de tête, ou pour d'autres besoins.

FRONT-DE-BANDIERE, s. m. Vieux terme, qui se soutient encore. On dit qu'une Armée est campée en *front-de-bandiere*, lorsqu'elle campe en ligne, avec les Etendards & les Drapeaux à la tête des Corps.

FROUER, v. n. Terme d'Oiseleur, qui signifie faire un certain sifflement, par lequel on imite le cri de la Chouette, pour attirer des Oiseaux. A la pipée, on *froue*, avant que de piper; parce que le Pipeau, qui donne un son plus aigu, n'est que pour appeller les Oiseaux éloignés.

FRUIT, s. m. lat. En termes de Maçons, il signifie une petite augmentation de largeur, qui se fait par degrés au-bas d'une muraille: sur douze pieds de hauteur, on donne ordinairement, à un mur, trois demi-pouces de *fruit*. En Architecture, on appelle *fruits*, les ornemens de Sculpture, qui représentent des fruits naturels. *Fruité*, en termes de Blason, se dit d'un Arbre chargé de *fruits*.

FRUSTE, adj. Nom qu'on donne aux Coquillages, dont les stries, les canelures & les pointes sont usées. En termes d'Antiquaire, on appelle *fruste*, une Médaille,

ou une Pierre antique, dont on ne peut plus reconnoître les figures & les caracteres.

FUGITIVES, adj. lat. Piéces fugitives. On donne ce nom à de petits Ouvrages d'esprit, qui n'ayant point assez d'étendue pour former un Volume, sont exposés à périr, lorsqu'on ne prend pas la peine d'en former des Recueils.

FUGUE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie, en termes de Musique, une imitation mutuelle des parties du chant, qui semblent s'entre-suivre & se fuir. En termes de Manége, on dit d'un Cheval, qui craint l'éperon, *il fuit les talons*.

FUISICIENS, s. m. Nom qu'on donnoit autrefois aux Médecins, comme on donnoit celui de *Physique* à la *Médecine*. Il vient d'un mot grec, qui signifie *nature*. Les Anglois appellent encore leurs Médecins, *Physicians*, & la Médecine *Phisick*.

FULIGINEUX, adj. lat. Ce qui est rempli, ce qui porte des marques de fumée, ou d'autres vapeurs noires & épaisses.

FULMINANT, adj., formé du mot latin, qui signifie tonnerre. On dit une *voix fulminante*, pour dire, *fort bruyante*. C'est aussi un terme de Chymie. L'*or fulminant* est un or calciné par l'eau forte, auquel on joint quelques parties de sel de tartre, & qui étant allumé fait un bruit qui imite celui du tonnerre. La *poudre fulminante* n'est composée que de nitre, de tartre, de sel & de souffre commun.

FULMINER, v. act. lat. Terme ecclésiastique, qui signifie *publier avec éclat*. On *fulmine* une Sentence d'excommunication, une *Bulle*, &c. L'action de publier une Sentence se nomme *fulmination*. C'est dans le même sens que l'excommunication s'appelle les *foudres de l'Eglise*. En termes de Chymie, le bruit de l'or fulminant se nomme aussi *fulmination*.

FUMAGE, s. m. Nom d'une fausse couleur d'or, qu'on peut donner à l'argent filé & aux lames d'argent, en les exposant à la fumée & au parfum de certaines compositions. Cette méthode est défendue par les Ordonnances. *Fumer* l'argent, c'est lui donner le *fumage*.

FUMÉE, s. f. lat. Vapeur qui sort des choses humides, lorsqu'elles sont enflammées, ou fort échauffées. La flammé n'est que de la *fumée* allumée. En termes de Chasse, on appelle *fumée*, la fiente des Bêtes fauves. Les *fumées rondes* se nomment *fumées esformées*; celles qui ont des pointes, *fumées en troches*; & celles qui sont plattes, *fumées d'hirondelles*. On appelle aussi *fumées*, la fiente d'hirondelle.

FUMETERRE, s. f. Herbe tendre & branchue, dont les feuilles sont d'un blanc cendré, & les fleurs incarnates. On en distingue deux sortes; l'une qui croît entre les murailles & parmi les haies; l'autre, qui croît dans les Jardins & parmi l'orge. On les emploie également pour les maux des yeux.

FUMIGATION, s. f. lat. Terme de Médecine, qui signifie l'usage des choses qui se prennent en fumée. On ordonne des *fumigations*, pour certaines maladies. La vapeur du mercure mis sur le feu, qui ronge de petites lames de métal, se nomme aussi *fumigation*. On dit, dans le même sens, *fumiger*.

FUNANBULE, s. m. Nom composé de deux mots latins, dont l'un signifie *corde*, & l'autre *marcher*, ou *se promener*. Il signifie *danseur de corde*. *Funer*, en termes de Marine, signifie *garnir de cordage*. Agréer un Vaisseau de tous ses cordages, c'est le *mettre en funin*. Les Cordiers appellent

franc-funin, les gros cordages, qui sont composés de *cinq torons*.

FUNERAILLES, s. f. Mot tiré du latin, pour signifier les cérémonies qui se pratiquent à l'enterrement des Morts. *Funeraire*, adj. se dit de ce qui appartient aux *funérailles*, comme *frais funéraires*. On appelle *colomne funéraire*, en Architecture, une colomne qui supporte une urne, où l'on suppose que les cendres de quelqu'un sont renfermées. *Funébre*, adj., signifie triste, ce qui appartient à la Mort, ou qui est capable d'en rappeller l'idée.

FUNIN, s. m. lat. Nom de divers cordages d'un Vaisseau. Celui qui les fournit, ou qui les y met, se nomme *Funeur*. On appelle *franc-funin*, les gros cordages, composés de cinq torons, qui servent pour les plus rudes manœuvres.

FURET, s. m. Petit Animal, de la grandeur de l'Ecureil, qu'on nourrit de lait, mais qui aime le sang, & qui pénétre dans les terriers des Lapins, où sa petitesse n'empêche pas qu'il ne les tue, si l'on ne prend soin de l'emmuseler. On s'en sert agréablement pour la chasse de ces animaux, ce qui s'appelle *fureter*. *Fureter* se dit aussi, en termes figurés, pour chercher, ou observer soigneusement quelque chose. On donne le nom de *furet* au mercure, parce qu'il pénétre dans toutes les parties des corps.

FUREUR UTERINE, s. f. lat. *Voyez* UTERIN.

FURIE, s. f. Satins & Taffetas des Indes & de la Chine, peints dans ces Régions, ou imités en Europe, qui ont reçu ce nom des Européens, parce que les desseins en étoient extraordinaires, & contenoient quelquefois des figures fort bizarres.

FURIN, Terme de Marine. *Mener un Vaisseau en furin*, c'est le conduire hors du Port, lorsqu'il y a des endroits dangereux qui demandent le secours de quelque Pilote qui connoisse les lieux.

FURLONG, s. m. Nom d'une mesure Angloise d'arpentage, souvent employé dans les Voyageurs de cette Nation, qui contient quarante perches, chacune de seize pieds & demi.

FUROLLES, s. f. pl. Nom vulgaire de certaines exhalaisons enflammées, qui paroissent quelquefois sur Terre & sur Mer. *Voyez* divers autres noms qu'on leur donne, tels que Castor & Pollux, Feu S. Elme, Feux follets, Flamborts, &c.

FURONCLE, s. m. Mot tiré du latin, qui est le nom d'une espece de *phlegmon* pointu, accompagné d'inflammation douloureuse. Il est moins ardent que le Carboncle, quoiqu'il soit causé de même par un sang épaix & vicieux. On l'appelle aussi *Anthrax*, qui est le nom grec.

FUSAIN, s. m. Nom d'un arbuste, qui se forme d'une maniere propre à faire des haies. Il y a une plante de ce nom, qui s'appelle aussi *bonnet de Prêtre*, parce qu'elle porte un petit fruit membraneux qui en a la figure.

FUSAROLE, s. m. Nom d'un petit membre d'Architecture, taillé en forme de collier, à grains un peu longs, sous l'*ove* des chapiteaux.

FUSÉ, adj. lat. Terme de Maçonnerie, qui ne s'emploie que pour *chaux fusée*. C'est de la chaux qui n'est plus bonne à rien, parce que s'étant réduite d'elle-même en poudre, sans avoir été amortie dans l'eau, il n'y reste plus de parties ignées.

FUSEAU, s. m. Petit instrument de bois qui sert à filer de la soie, du fil, &c. a dévider, à faire de la dentelle, &c. En termes de Marine, *un fuseau de cabestan* est

une piéce de bois qu'on y met pour le renfler. On appelle aussi *fuseaux*, les bâtons de la lanterne d'un moulin, & diverses sortes de coquillages de mer, qui ont en effet la figure d'un *fuseau*.

FUSÉE, f. f. Feu d'artifice qui se lance en l'air. On distingue plusieurs sortes de *fusées*, suivant leur composition & leur usage; les *fusées volantes*, les *courantes*, les *fusées à serpentaux*, les *fusées à étoiles*, &c. En termes de Blason, les *fusées* sont des figures en forme de fuseau, dont on prétend que l'origine n'est pas glorieuse pour ceux qui les portent dans leur Ecu. Ce qu'on appelle *fusées*, disent quelques-uns, n'est que des *fuseaux*, que plusieurs Gentilshommes furent condamnés à porter, au retour des croisades, comme une marque de lâcheté, parce qu'ils s'étoient dispensés d'aller à la Guerre contre les Infidéles. *Fuselé*, dans le même langage, signifie *chargé de fusées*. En termes d'Architecture, une *colomne de fusée* est celle qui ressemble à un fuseau, par quelque défaut de proportion qui la fait paroître trop ventrue.

FUSÉE est aussi un terme de Marine. On appelle *fusée d'aviron*, un peloton d'étoupe goudronnée, au menu bout de l'aviron qui le retient dans l'étrier. Dans un tourne-broche, la *fusée* est la partie du bois où l'on met les cordes. Dans une montre, c'est le nom d'une piéce qui est sur la grande roue, & qui sert à monter le grand ressort. En termes de Chirurgie, c'est la prolongation de quelque carie dans un os, ou de quelque corruption dans les chairs, qui forme comme des branches par où le mal s'étend. C'est aussi le nom d'une maladie de cheval, qui vient de deux suros, lorsqu'ils se joignent ensemble de haut en bas, au-dedans du canon, sur le train de devant.

FUSIBLE, adjectif tiré du latin, qui se dit de tout ce qui peut être fondu par le feu. *Fusion*, qui vient de la même source, signifie, en termes de Chymie, l'action de la fonte. On appelle *feu de fusion*, un feu de reverbere. *Fuser* est un verbe neutre, que les Médecins emploient pour couler, s'épancher.

FUSIL, f. m. Arme à feu, qui est l'arme commune de l'Infanterie & des Dragons. La balle du *fusil* est du poids de vingt à la livre. Le grand Maître de l'Artillerie a un Régiment particulier de *fusiliers*, pour le service de l'Artillerie. On appelle *fusil*, un petit instrument de fer dont on se sert pour allumer du feu, en tirant des étincelles d'un caillou. Les Bouchers nomment *fusil*, une quille de fer qu'ils portent à la ceinture, pour aiguiser leurs couteaux. On appelle *pierre fusiliere*, ou *pierre à fusil*, une espece de caillou, gris ou noir, dont on se sert particuliérement pour les bassins de fontaine.

FUSIN, f. m. Arbre de la grandeur du grenadier, qu'on prend pour l'*Evonyme* des Anciens, & dont les fleurs ressemblemt aux violettes blanches. Leur odeur est mauvaise & dangereuse. Le fruit & la feuille même du *fusin* font mourir les bestiaux qui en mangent, s'ils ne sont pas soulagés promptement par quelque flux de ventre.

FUSTE, f. f. Nom d'un bâtiment de charge, qu'on mene à voiles & à rames.

FUT, f. m. Nom qu'on donne au bois dont sont composés divers instrumens, tels que le rabot, le trepan, le tambour, la raquette, &c. En termes d'Architecture, le *fût* d'une colomne est le tronc & le corps de la colomne, compris entre le chapiteau & la base. On appelle *fût de girofle* un petit bouton tendre, qui se trouve au milieu

de la tête du clou de girofle. Les Relieurs ont, pour couper les feuillets des livres, un instrument qu'ils nomment *fût*. On disoit autrefois *fuster*, pour battre à coups de bâton. De-là est venu vraisemblablement *fustiger*. Tous ces mots sont tirés du latin.

FUTAIE, s. f. gr. Bois qu'on a laissé croître au-delà de quarante ans, & qu'il n'est par permis aux usufruitiers de faire abbatre, parce qu'il fait partie du fond. Un bois de quarante ans se nomme *futaie sur taillis*. Entre quarante & soixante, c'est *demi-futaie*. Entre soixante & cent vingt, c'est *jeune & demi-futaie*. Au-dessus de deux cens ans, c'est *haute-futaie sur le retour*.

FUTAILLE EN BOTTE, FUTAILLE MONTÉE. On donne le premier de ces deux noms aux douves préparées, auxquelles il ne reste plus que des cerceaux à mettre, & le second aux *futailles* reliées, qui ont leurs cerceaux & leurs barres.

FUTAINE. *Courir la futaine*. Expression proverbiale, qui se dit pour mener une vie oisive, vagabonde, passer le tems en promenades inutiles. On la fait venir d'un ancien usage de quelques Provinces, qui consistoit dans une course de plusieurs concurrens, pour un prix, qui étoit ordinairement une piéce de *futaine*.

FUTÉE, s. f. Espece de mastic, composé de sciûre de bois & de colle forte, qui sert à remplir les fentes & les trous du bois.

FUTILE, adj. Mot emprunté du latin, qui signifie *vain*, *frivole*. *Futilité* est le substantif.

FUTILE, s. m. Terme d'Antiquaire, & nom d'un vase en forme de cône renversé, très-large par le haut, pointu par le bas, dans lequel on mettoit l'eau qui devoit servir à certains sacrifices. Il étoit de cette forme, afin qu'il ne put être posé à terre.

FUTUR, adj. & s. Mot purement latin, qui signifie l'avenir, ce qui doit arriver. On appelle, en Grammaire, *futur d'un verbe*, le tems qui exprime le futur.

FUTURITION, s. f. Terme dogmatique, qui s'emploie pour ce qui doit arriver, en conséquence de la prescience de Dieu.

FUYE ou FUIE, s. f. Nom qu'on donne aux petites volieres qui se ferment avec un volet, pour y nourrir des pigeons domestiques.

G

G, Septiéme lettre de notre Alphabet, est la troisiéme dans celui de la Langue Grecque & des Langues Orientales. C'est une mute, qui ne peut être prononcée sans l'assistance de quelque voyelle. Dans les divers tems des verbes latins, elle se change souvent en *c*, & quelquefois en *s* ou en *x*. Les Anciens faisoient un usage assez fréquent de *N*, pou *Gn*; ce que les Espagnols font encore aujourd'hui, mais avec une prononciation molle, comme la nôtre l'est aussi dans la plûpart des mots, où *g* précéde *n*, tels que *digne*, *ignorant*, &c. G, étoit anciennement une lettre numerale, qui signifioit 400. Avec un tiré dessus, dans cette forme $\overline{G}$, elle signifioit 40000. C'est le caractere distinctif de la Monnoie de Poitiers. Seule, elle signifie un gros, soit de poids ou de monnoie.

GABARE, s. f. Nom d'un bateau plat à voiles & à rames, qui sert pour la cargaison des vaisseaux. On appelle *gabarier*, celui qui le conduit; & de-là est venu le même nom pour ceux qui aident à charger les vaisseaux.

GABARIT, s. m. Nom qu'on donne au modéle d'un vaisseau, c'est-à-dire, à la représentation de sa forme en longueur & en largeur, qui se fait d'abord avec des

piéces de bois fort minces. Un vaisseau d'un *bon gabarit* est celui qui est fait exactement d'après un bon modéle, c'est-à-dire, qui est bien coupé & bien construit. On dit aussi *garbe*.

GABATINE, s. f. Ancien mot qui n'est en usage que dans cette expression proverbiale, *donner de la gabatine* à quelqu'un, pour dire *le tromper par une promesse ambigue*. Ce mot vient de *gab* & *gaber*, qui se disoient autrefois pour *mocquerie* & *se mocquer*.

GABELLE, s. f. Droit qui est imposé sur le sel. Ce mot, que les uns font venir de l'Arabe, & d'autres du Saxon, est resserré à l'impôt sur le sel, quoiqu'il signifie, en général, le droit qui se leve sur toutes les marchandises. Ce fut Philippe *de Valois* qui établit le premier, en France, un tribut sur le sel. Mais il n'étoit pas sans exemple dans l'antiquité. *Marcus Livius*, le Censeur, fut surnommé *Salinator*, pour avoir fait cette imposition à Rome. Le sel, après qu'il est essuyé, s'appelle *Sel gabellé*.

GABELLUM, s. m. Mot purement latin, adopté en France, pour signifier l'espace qui est entre les deux sourcils, & qui doit être sans poil. C'est ce qu'on nomme vulgairement *faroupe*. Dans les idées populaires, le *gabellum* chargé de poil est la marque d'un méchant homme, & fait une physionomie malheureuse. On a remarqué que *Voiture* & le Maréchal *de Turenne* avoient ce défaut; si ç'en est un.

GABET, s. m. Espece de girouette, qui sert à marquer d'où vient le vent.

GABIE, s. f. Mot qui signifie *cage* en Italie, & qui est en usage, sur la Méditerranée, pour signifier la *hune*, qui est une espece de cage au haut d'un mât. De-là, le Matelot qui fait le guet sur la hune, s'appelle *gabier*.

GABION, s. m. Panier haut de cinq ou six pieds & large de quatre, qu'on remplit de terre, dans un siége, pour se mettre à couvert des armes à feu.

GABORDS, s. m. Terme de Marine. On donne ce nom aux planches d'en-bas, qui composent le bordage extérieur d'un vaisseau.

GABRIEN, s. m. Terme Spagirique, qui signifie le *Mari* philosophique, c'est-à-dire, le souffre des Philosophes, dont la femme est nommée *Brya*, c'est-à-dire, *Eau mercurielle*.

GABUENDE, s. m. Nom d'un grand arbre du Brésil, qui rend une sorte de baume, dont les Portugais vantent beaucoup la vertu pour la guérison des plaies. Les animaux mêmes entament l'écorce, en s'y frottant, pour se guérir de quelque blessure.

GABURON, s. m. Terme de Marine, qui est le nom d'une piéce de bois, nommée autrement *jumelle*, qu'on applique contre un mât, gour le fortifier.

GACHE, s. f. Terme de Serrurier. C'est une piéce de fer qu'on attache au poteau de la porte, ou qu'on scelle au mur, & qui est percée, pour y faire entrer le pêne de la serrure, & tenir la porte fermée. C'est aussi le nom des cercles de fer, qui tiennent attachés contre un mur, les conduits de plomb, ou de fer-blanc, par où l'eau tombe des goutieres. En termes de pâtisserie, c'est une sorte d'espatule, qui sert aux Pâtissiers pour manier leurs farces. *Gâcher* du plâtre signifie le détremper avec la truelle. De-là *gâchis*, pour mêlange seule de plusieurs choses. En termes de Bateliers, *gâchur*, c'est tirer un bateau avec l'aviron. En termes vulgaires, *gâcher* se dit pour donner à vil prix, prodiguer sa marchandise, la mettre comme à l'abandon.

GACHERES, s. f. Nom qu'on donne aux terres non-labourées, pendant qu'on les laisse reposer. Ce mot, qu'on écrivoit anciennement *gachieres*, ne signifioit autrefois que des terres nouvellement défrichées, qu'on nomme aujourd'hui *novales*.

GADELLE, s. f. Petit fruit, qui est une espece de groseille, dont on fait des confitures liquides.

GAFFE, s. f. Croc de fer à deux branches, l'une droite & l'autre courbe, à l'usage des chaloupes. *Gaffer* quelque chose, c'est l'accrocher avec une *gaffe*.

GAGATE, s. f. Pierre noire qui s'allume au feu, & qui jette une fumée noire d'une odeur bitumineuse. Il en sort une huile, à laquelle on attribue des vertus contre la rage, le haut-mal & la paralysie. Elle est commune en Flandre, où l'on s'en chauffe en quelques endroits, faute de bois.

GAGE, s. m. Dépôt qu'on fait de quelque chose entre les mains d'autrui, pour sûreté d'une dette, ou d'un engagement. *Gage* se dit aussi de la chose qu'on dépose. On appelle *Mort-gage*, un *gage* dont on laisse recueillir les fruits à l'engagiste, sans qu'ils soient comptés sur la dette. Le *vif-gage* est celui dont les fruits se comptent sur la dette & servent à la diminuer en proportion. *Gages*, au pluriel, signifie un prix convenu pour les services d'un domestique, ou d'un ouvrier habituel. *Gager* & *gageure* sont des mots en usage pour *parier* & *pari*, parce que la convention du *pari* est une sorte de *gage*. En termes de Palais, *gager des témoins* signifie les *assigner*, *sous peine* d'amende, à comparoître au jour marqué. On appelle *meubles gagés*, ceux qui ont été saisis pour la sûreté de quelque dette. On dit *gager une amende*, pour dire, la *consigner*. En terme de Notaires, *gager de fournir & de payer* signifie *offrir & s'engager à payer* &c. *Gagerie*, en termes de Pratique, est une saisie de meubles, qu'un Propriétaire de maison fait sur un Locataire pour la sûreté du loyer.

GAGES, s. m. *Casser aux gages* est une expression vulgaire, pour, ôter à quelqu'un son emploi & les appointemens qui y sont attachés. *Gagiste* se dit de tous ceux qui reçoivent des gages, c'est-à-dire, un payement régulier, pour rendre quelque service; mais il s'applique particuliérement aux valets des Salles de Comédie.

GAGNAGE, s. m. Terme de Chasse. On dit que les bêtes vont au *gagnage*, pour dire, qu'elles vont chercher leur nourriture à certaines heures, dans les terres semées de grains, ou chargées d'herbe. On dit aussi prendre des *gagnages* d'une terre saisie, pour dire, en prendre les fruits, jouir de la récolte.

GAGNE DENIER, s. m. Nom d'une sorte de profession, qui consiste à faire des commissions pour le service d'autrui, avec une certaine rétribution, qui lorsqu'il est question d'affaires pécuniaires, est ordinairement d'un denier par livre. Les *Gagne-deniers* sont une espece de facteurs. On appelle *Gagne-petit*, non-seulement un pauvre garçon Coutelier, qui se promene avec sa meule, mais la meule même & tout son attirail.

GAGNER, v. act. & n. En termes de Marine, *gagner au vent* se dit d'un vaisseau qui étoit sous le vent & qui arrive au vent. On dit aussi *gagner le vent*, pour dire, *gagner le dessus du vent*; ce qui est d'un grand avantage contre l'ennemi. *Gagner de vitesse*, pour dire, *prévenir quelqu'un* par un redoublement de *diligence*, est une expression peu exacte, qui n'a pas laissé de s'introduire dans l'usage.

GAGUEL, s. m. Nom d'un arbre de la nouvelle Espagne, qui porte

porte une espece de petite figue dont la décoction est bonne pour la fiévre & pour d'autres maladies.

GAILLARD, f. m. Nom d'un étage de vaisseau, qui n'occupe qu'une partie du pont, & qui se nomme aussi *château*. Les grands vaisseaux ont le *gaillard d'avant* & le *gaillard d'arriere*. Le *gaillardet* est une petite girouette de mer, échancrée en forme de cornette.

GAILLARDE, f. f. Nom d'une ancienne danse françoise, & celui d'un air particulier de Musique. Le pas de danse, qu'on nomme pas de *gaillarde*, est composé d'une assemblée, d'un pas marché, & d'un pas tombé. En termes d'Imprimerie, c'est le nom d'un caractere qui est entre le *petit romain* & le *petit texte*.

GAINE, f. f. En Termes d'Architecture, on donne ce nom à la partie inférieure d'un Terme, apparemment parce que la demi-figure paroît en sortir comme d'une *gaîne*. Dans le même langage, la *gaîne d'un scabellon* est la partie d'un scabellon qui est entre le chapiteau & la base. Les Marins ont leur *gaîne de flamme*, qui est un fourreau de toile, où l'on fait passer le bâton de la flamme; & leur *graine de pavillon*, qui est une bande de toile cousue dans dans toute la largeur du Pavillon. *Gaînier* est le nom de l'Ouvrier qui fait des *gaînes*, des étuis, & toutes sortes de couvertures d'ustenciles, en veau, en maroquin, en chagrin, &c.

GALACITITE, f. f. Pierre d'Allemagne, de couleur cendrée, qui étant resolue en humeur prend la couleur du lait, d'où lui vient son nom grec, & qui est bonne pour les ulceres & les fluxions des yeux.

GALACTOPHORE, adj. gr., qui signifie, ce qui *porte du lait*. Il se dit non-seulement des vaisseaux qui portent le lait aux mammelles, mais encore des Médicamens qui sont propres à l'augmenter.

GALAUBAN, f. m. Terme de Marine. C'est le nom de plusieurs longues cordes, qui descendent du haut des mâts de hune, aux deux côtés du vaisseau, & qui servent à soutenir ces mâts.

GALAXIE, f. f. gr. Nom qu'on donne à la trace blanche & lumineuse, qu'on remarque au Ciel, dans les nuits claires & sereines, & qui se nomme autrement *Voie lactée*. C'est un composé de quantité d'Etoiles.

GALBANUM, f. m. gr. Espece de gomme, chaude, attractive & résolutive, qu'on tire par incision d'une plante qui croît en Syrie, & qui a beaucoup de ressemblance avec la Ferule. Elle étoit autrefois d'un si grand usage en Médecine, que de-là est venu le proverbe, *donner du galbanum*, pour signifier, amuser par des paroles peu effectives.

GALBE, f. m. Terme d'Architecture, venu apparemment d'un mot Italien, qui signifie *bonne grace*. On dit d'un vase, d'un balustre, d'un dôme, &c., qu'*il a beau galbe*, ou qui se termine en *galbe*, lorsqu'il s'élargit gracieusement par le haut & qu'il satisfait les yeux.

GALE, f. f. Maladie contagieuse, qui vient d'une lymphe viciée, & qui se déclare par des pustules, des croutes & des ulceres accompagnés d'une vive démangaison. On croit que la premiere cause de la *gale* est le lait des Meres pendant la grossesse, & celui des nourrices.

GALE. Mot en usage, dans toutes les Cours d'Allemagne, pour signifier *fête*, *réjouissance*. Nous l'employons d'après les Allemands, qui disent *Gala*. Un *jour de gale*, un *habit de gale*. On a dit autrefois en France, *galer* pour *se réjouir*, & *gale* pour *gaieté*, *réjouissance*.

GALEANTROPHIE, f. f. gr.

Maladie, ou délire mélancolique; qui consiste à croire qu'on est métamorphosé en *Chat*.

GALEASSE, s. f. Nom d'un grand vaisseau du bas bord, qui est à rames & à voiles, & qui a des canons sur les côtés & à la proue, au lieu que les galeres n'en ont qu'à l'avant. Entre plusieurs autres différences, la *galeasse* a trois mats qu'elle ne desarbore point, & la galere n'en a que deux, qu'elle desarbore.

GALÉE, s. f. Terme d'Imprimerie, qui est le nom d'une planche d'une longueur & largeur arbitraires, où le Compositeur met les lignes, à mesure qu'il a rangé les lettres. *Composer en galée*, c'est composer de suite, sans la division nécessaire des lignes, pour former une page.

GALEFRETIER, s. m. Ancien terme de mépris, qui paroît venir de *gale* & de *frotter*, parce que les personnes du bas-peuple sont sujets à la gale, & par conséquent dans le cas de se frotter.

GALEGUE, s. f. Plante dont les feuilles ressemblent à celles de la Vesce, & que les Italiens mangent en salade. On lui attribue des vertus contre le mauvais air, l'Epilepsie, les Vers, sur-tout lorsqu'elle est prise en décoction.

GALENISTE, adj. On appelle *Médecin galeniste*, celui qui pratique la Médecine suivant les principes de *Galien*, ancien Médecin fort célébre, qui vivoit au second siécle, sous le regne de *Marc-Antonin*, & qui étoit ennemi juré des Juifs & des Chrétiens. Sa méthode s'appelle *Galenique*.

GALERE, s. f. Nom d'une espece de bâtiment de Mer, qui est à voiles & à rames. On disoit autrefois *galée* & *galie*, ce qui porte à croire que ce mot viene plutôt du mot latin, qui signifie *Casque*, que de celui qui signifie *Chapeau*. On prétend d'ailleurs qu'on mettoit autrefois la figure d'un casque sur la proue des *galeres*. On distingue les *galeres* subtiles, qui ont la pouppe étroite & aigue, & les *galeres* batardes qui ont la pouppe large, & qui sont nos *galeres* communes. La *galere* a deux mâts & deux voiles latines. Elle est armée, sur l'avant, d'une grosse piéce de canon qui s'appelle *Coursier*. *Voyez* REALE & CAPITANE.

LES Charpentiers & les Menuisiers ont une espece de Rabot, qu'ils nomment *galere*, pour dégrossir le bois rude.

ON a nommé *galere* une sorte de petit Poisson, commun dans les Isles de l'Amérique, qui flotte continuellement sur l'eau, & qui ne paroît en dehors, que comme une vessie de la figure d'un œuf d'oie. Le dessous est une petite masse gluante, d'ou sortent huit bras, longs de cinq ou six pouces, dont quatre s'élevent pour lui servir comme de voiles, & quatre lui servent à nâger. Son corps est rempli d'un poison si subtil, qu'on ne peut le tenir longtems dans la main, sans sentir, au long du bras jusqu'à l'épaule, des ardeurs insupportables. Lorsque ces *galeres* paroissent en grand nombre sur les Côtes, c'est un signe de tempête.

GALERICULE, s. m. Nom d'un tour de cheveux, ou d'une espece de petite Perruque, dont les Dames Romaines se servoient, & qu'on remarque encore sur plusieurs Médailles.

GALERIE, s. f. Allée couverte de Charpente, ou de Maçonnerie, qui sert de communication entre plusieurs corps de logis, ou qui sert seulement à se promener. Dans un vaisseau, on donne le nom de *galeries* à des balcons saillans, hors du bordage, vers l'arriere. En termes de Mineurs, la *galerie* d'une mine est un chemin souterrain qui y conduit. En ter-

mes de Fortification, on appelle *galerie* une petite allée de charpente, revetue de tous côtés de planches à l'épreuve de la balle, pour passer d'un ouvrage à l'autre. En termes de Jardinage, une *galerie d'eau* est une espace en longueur, renfermé dans un bosquet, & bordé par deux lignes parallelles de jets d'eau, ou de bassins.

GALERNE; s. m. Nom d'un vent du Nord-Ouest, très-froid, qui fait quelquefois geler les vignes.

GALIA; s. m. Composition médecinale, dont on distingue deux sortes; le pur & l'aromatique. Il est composé de Noix de galle, de Dattes vertes, & de Myrobolant.

GALION, s. m. Grands Vaisseaux d'Espagne, qui servent à faire les voyages des Indes, & à rapporter, en Europe, les richesses des établissemens Espagnols. De-là est venu le proverbe, *les Galions sont arrivés*, pour dire qu'on a reçu beaucoup d'argent. On appelle *Galionistes*, les Marchands qui font le commerce par les *Galions*.

GALIOTE, s. f. Petite galere qui n'a qu'un mât, & qui est fort legere. On donne aussi le nom de *galiote* à un vaisseau, plat & sans ponts, qui sert à porter des mortiers. On les met en batterie à fond de calle, sur un tillac fait exprès. Les *galiottes*, qui servent à voyager sur les Rivieres, sont de simples bâteaux, longs, & couverts de planches qui forment un toit plat.

GALLE ou NOIX DE GALLE, s. f. Fruit du Chêne, outre le Gland. Il y a des *galles* ridées, & d'autres qui sont pleines & lissées; mais elles ont toutes la même qualité, qui est d'être fort astringentes. On les emploie dans la Médecine. Les plus ridées servent aux Foulons & aux Tanneurs. Celles qui ne sont pas percées contiennent toujours, ou un Ver, ou une Mouche, ou une Araignée, qu'on appelle *Gallinsectes*; ce qui a fait croire à quelques-uns que le Chêne produit des animaux, comme du fruit.

GALLICAN, adj., qui signifie proprement ce qui appartient à la *Gaule*. Il n'est gueres d'usage qu'en termes ecclésiastiques. L'Eglise *gallicane*, c'est-à-dire, l'Eglise de France, qui renferme la plus grande partie de l'ancienne Gaule. *Voyez* LIBERTÉ.

GALLINAPANE, s. f. Nom d'un Oiseau de l'Amérique Méridionale, qui ressemble beaucoup au Coq d'Inde.

GALLINAZE, s. f. Corbeau du Pérou, qui porte le nom de *Suyuntu*, dans le Pays. Il est si carnassier, qu'il se remplit de la chair des animaux morts, jusqu'à ne pouvoir se relever de terre. Mais s'il est pressé des chasseurs, il vomit aussi-tôt sa charge, pour s'envoler plus facilement.

GALLIUM, s. m. Plante commune dans les Prés & dans les Haies, dont la poudre est excellente pour les hémorrhagies. On en distingue deux, dont l'une porte des fleurs blanches, & l'autre des jaunes. Celles-ci, qu'on nomme vulgairement *petit muguet*, fait cailler le lait. L'autre s'appelle *petite garance*.

GALOCHE, s. f. Espece de Soulier, dont le dessus est de cuir, & la semelle de bois. On appelle aussi *galoches*, une sorte de Mules de cuir, qu'on porte par-dessus les Souliers, pour garantir les pieds de l'humidité. En termes de Marine, la *galoche* est *une poulie à mouffle plat*, qui s'applique sur les *grandes vergues*, pour y faire passer les *cargues boulines*.

GALON, s. m. Nom d'une mesure Angloise qui contient quatre quarts, ou huit pintes. C'est

aussi le nom d'une boëte ronde, où les Epiciers mettent des Epices, & d'autres Marchandises.

GALOPIN, s. m. Nom de mépris, qu'on emploie sur-tout, pour signifier la legereté du caractere, ou le peu de fond qu'on doit faire sur le bien, sur le jugement, sur les forces, de quelqu'un. C'est sans doute par allusion à une petite mesure de vin, qu'on donne à déjeûner aux Ecoliers & aux Clercs, & qui se nomme *galopin*.

GALVAUDER, v. act. Mot populaire, qui se dit pour manier trop souvent quelque chose, en user, d'une maniere qui marque peu de ménagement; la gâter à force de s'en servir, ou de la manier. *Galvauder* quelqu'un, c'est le tourmenter, l'importuner, pour l'engager à faire ce qu'on désire de lui.

GAMAHÉ ou GAMAHEU, s. m. Espece de Talisman, qui consiste dans les Images, ou des caracteres, naturellement gravés sur certaines pierres, auxquels la superstition a fait attribuer de grandes vertus, parce qu'elle les croit produits par l'influence du Ciel.

GAMBADE, s. f. *Payer en gambade*, ou *en monnoie de Singe*. Il nous reste un tarif de Saint Louis, dont un article porte » que si un » Songleur apporte un Singe, à » Paris, il en jouera devant le » Péager, ce qui l'acquittera du » Péage. » De-là le Proverbe.

GAMBAGE, s. m. Nom d'un Droit qui se leve sur la Biere. On le fait venir d'un mot Allemand, qui signifie Brasserie.

GAMBESON, s. m. Mot d'origine Allemande, qui est le nom d'une espece de Cotte-d'armes, qu'on portoit autrefois sous la Cuirasse, & qui s'appelloit aussi *Cotte gamboisée*. Elle étoit de laine picquée entre deux fortes étoffes.

GAMBIT, s. m. It. Terme du Jeu d'Echecs, qui se dit d'une maniere de jouer, suivant laquelle on avance successivement deux Pions, de deux Cases, dans les deux premiers coups. Il y a plusieurs manieres de jouer le *Gambit*.

GAMELLE, s. f. Nom que les Soldats & les Matelots donnent à un grand vaisseau de bois dans lequel ils mangent leur soupe, & qu'on fait venir de *Camella*, nom latin d'un ancien vase, ou d'un panier d'osier fort serré.

GAMMAROLITHE, s. f. gr. Nom d'une pierre figurée, couleur de cendre, & de la nature du Talc.

GAMME, s. f. Nom qu'on donne, en Musique, aux sept degrés successifs de la voix naturelle, par lesquels on monte au son aigu & l'on descend au grave. Ce nom est celui de la troisiéme lettre de l'Alphabet grec, qui sert aussi à désigner les différens sons de la *gamme*, & pour marquer le ton dans lequel un air est composé. *A*, *mi la*, *B*, *fa si*, *D*, *la re*, *E*, *si mi*, *F*, *ut fa*, *G*, *re sol*, sont dans ce sens, ce qu'on nomme la *gamme*. C'est la derniere syllabe qui désigne le ton, ou la note finale de l'air; & la syllabe pénultiéme désigne la quinte de la finale. Les Instrumens, pour s'accorder, prennent le ton d'*A mi la*, par la seule raison qu'il se trouve le premier. La *gamme* fut inventée par *Gui d'Areze*, Moine Toscan.

GANDASTROS ou GARAMANTITE, s. f. Pierre précieuse, de couleur obscure au-dehors, mais rayonnante & transparente en dedans, & marquetée en plusieurs endroits de taches dorées. Elle se trouve aux Pays des Garamantes, en Ethiopie, & dans l'Isle de Ceylan.

GANGLION, s. m. Mot tiré du grec, que les Médecins emploient pour signifier une tumeur

qui se forment aux jambes & aux tendons.

GANGRENE ; s. f. Mot d'origine grecque, qui est le nom d'un mal fort dangereux. C'est une corruption de la chair, dans quelque partie du corps, qui se communique aux parties voisines, & qui ne se guérit presque jamais que par l'amputation. Le Microscope a fait reconnoître que la *gangrene* consiste en un nombre infini de petits vers, que produit la chair morte, & qui en produisent d'autres qui corrompent les parties voisines. On a découvert, dans le Quinquina, une vertu surprenante pour arrêter les progrès de la *gangrene*.

GANGUI, s. m. Filet de Mer, à mailles étroites, qui est en usage sur la Méditerranée.

GANTELÉE, s. f. Plante qui porte aussi le nom grec de *Baccharis*, & celui de *gands notre-dame*. Ses feuilles sont aigues, sa fleur d'un rouge blanchâtre, *ses racines odorantes* & semblables à celles de l'*Ellebore* noir.

GANTELET, s. m. Espece de gand très-fort & garni de fer battu, qui faisoit partie de l'ancienne armure. On portoit toujours le casque & le *gantelet*, dans les anciennes marches de céremonie. On jettoit aussi le *gantelet*, pour défier un Ennemi au combat. Divers Artisans, tels que les Chapeliers, les Cordoniers, les Relieurs, &c., appellent *gantelet* un morceau de cuir dont ils se couvrent la paume de la main, ou le bras pour le travail.

GARANCE, s. f. Plante, dont la racine sert aux teintures en rouge. Ses feuilles sont rangées, autour des tiges, en forme d'étoiles & de croix de Bourgogne.

GARANT, s. m. En termes de Marine, c'est le bout d'un cordage passé par une poulie, pour servir à quelque amarrage.

GARBE, s. m. *V.* GABARIT, qui a la même signification. Il paroît que *garbe* se dit particuliérement sur la Méditerranée, & qu'il est emprunté de l'Italien.

GARBIN, s. m. Nom du vent Sud-Ouest, sur la Méditerranée, qu'on croit venu d'un mot Arabe, qui signifie Occident.

GARCETTE, s. f. Terme de Marine, qui est le nom d'une sorte de cordage qu'on emploie à divers usages.

GARDE-MARTEAU, s. m. Nom d'Office. C'est un Officier de la Maîtrise des Eaux & Forêts, qui est dépositaire du *marteau*, avec lequel on marque le bois qui doit être coupé pour les ventes, dans les Forêts du Roi.

GARDE-NOBLE, s. f. Tutele d'un Enfant noble. La *Garde-noble* & la Roturiere ont été formées sur la puissance Paternelle. On appelle *Garde royale*, pour les Pupilles, une dépendance de la Souveraineté du Roi ; & *Garde seigneuriale*, une autre dépendance du Seigneur, dont releve un Fief.

GARDES, s. f. En termes de Venerie, on appelle *Gardes*, les os de derriere des jambes d'une bête fauve, près des pieds. Les ergots du Sanglier portent aussi le nom de *Gardes*.

ON appelle *gardes d'une serrure*, de petites pointes de fer qui entrent dans les fentes du panneton d'une clé, & qui empêchent la clé de tourner, lorsqu'on y fait le moindre changement. Les *gardes de peson* sont des especes de boucles, qui sont attachées aux broches d'un *peson*. *Garde* se joint à divers mots, dont il emprunte sa signification.

LES GARDES, en termes de Marine, sont trois Etoiles voisines de l'Etoile Polaire, dont la situation, par rapport à cette Etoile, sert pendant la nuit à prendre la hauteur du Pôle arctique.

GARDON, f. m. Petit Poiſſon d'eau-douce, qui a la tête verdâtre, le dos bleu & le ventre blanc.

GARE. Cri, par lequel on avertit quelqu'un de s'éloigner, ou de faire attention à ce qui ſe fait autour de lui. Il paroît venir du mot Anglois *Care*, ou *have à Care*, qui ſignifie la même choſe. D'autres le font venir de l'hebreu. *Un chien gare* ſe dit d'un chien de pluſieurs couleurs; & de-là ſans doute eſt venu *bigarré*.

GARGOUCHE ou GARGOUSSE, ſ. f. Terme de Marine, qui eſt le nom d'une certaine quantité de poudre enfermée dans un rouleau de papier qu'on tient prêt pour charger le canon.

GARGOUILLE, ſ. f. Nom qu'on donne aux trous des petits Canaux qu'on pratique ſur les corniches des bâtimens pour l'écoulement des eaux. Ce nom s'applique à d'autres trous par leſquels l'eau s'écoule. *Gargouille* eſt auſſi un terme d'Eperonier, qui ſignifie une ſorte d'anneau de l'éperon, au bout de la branche, du côté de l'embouchure. *Gargoulette* eſt le nom de pluſieurs ſortes de vaſes.

GARIPOT, ſ. m. Nom d'un arbre réſineux, qui s'appelle auſſi *paſſe*, ou *pignet*.

GARITE, ſ. f. Terme de Mer. C'eſt le nom de certaines piéces de bois rondes & plattes, dans leſquelles on paſſe les cadenas des haubans, autour de la hune.

GARNEMENT, ſ. m. Ancien ſubſtantif de *garnir*, qui ſignifioit équipage, & qui n'eſt plus en uſage que pour ſignifier un Homme de mauvaiſes mœurs. Un *garnement*; un *mauvais garnement*; comme ſi l'on diſoit un Homme bien garni de vices, *une mauvaiſe garniture*.

GARNISON, ſ. f. Autre ſubſtantif de *garnir*, qui ne ſe dit, dans l'uſage propre, que des troupes qui gardent une Ville de guerre. On l'emploie néanmoins, pour ſignifier les Sergens & les Archers, qui gardent une Maiſon ſaiſie, en vertu de quelque Arrêt de Juſtice. En termes d'Orfevre, on dit qu'un ouvrage eſt *doré par garniſon*, quand quelques parties ſont dorées & le reſte blanc.

GARRER, v. act. Terme de Barelier. *Garrer un bateau*, *garrer un train de bois*, pour l'attacher. De-là vient apparemment *garroter*, qui ſignifie *lier*; s'il ne vient plutôt de *garrot*, qui ſignifie un bâton avec lequel on ſerre les cordes dont on lie quelque choſe. On appelloit autrefois *garreau*, une ſorte de javelot, qui ſe lançoit avec la main; & ce mot s'eſt conſervé pour les pelottes de neige, qui ſe jettent de même. En termes de Manége, on nomme *garrot*, la partie du Cheval, où le col finit & ſe joint aux épaules. Le *garrot* de l'arçon eſt une eſpece d'arcade qui eſt élevée de quelques doigts au-deſſus du *garrot* d'un Cheval.

GARU, ſ. m. Elixir moderne, célébre par ſes vertus, ſur-tout pour exciter l'appétit & fortifier l'eſtomac. Son nom eſt celui de l'Inventeur.

GARUN, ſ. m. gr. Nom de la Saumure de chair & de Poiſſons ſalés, à laquelle on attribue beaucoup de vertu pour la guériſon des ulceres.

GARUNILLE, ſ. f. Drogue qui ſert à la teinture en fauve, & qui vient de Provence, de Languedoc & de Rouſſillon. Elle s'emploie auſſi pour le gris de rat.

GASPAROT, ſ. m. Eſpece de Hareng, qu'on ſale pour l'hiver, mais qui eſt moins bon que le Hareng ordinaire.

GASPILLER, v. act. Terme vulgaire, qui ſignifie bouleverſer, mettre en déſordre, gâter, ou

prodiguer, employer mal-à-propos.

GASTADOUR, f. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois *Destructeur*, & qui signifie aujourd'hui un *pionier*, qu'on mene à l'armée pour applanir les chemins.

GASTRILOQUE, f. m. Mot composé du grec & du latin, qui signifie *celui qui parle du ventre*, c'est-à-dire, qui pousse tellement le son de sa voix en dedans, qu'elle paroît venir de fort loin.

GASTRIQUE, adj. Terme de Médecine, formé du mot grec, qui signifie *ventre*. La *veine gastrique* est un vaisseau qui vient du rameau splenique, & qui entre dans la partie gibbeuse du ventricule. On appelle *Gastromancie*, une sorte de divination qui se fait par le ventricule.

GASUEL, f. m. Espece d'Autruche de l'Isle de Java, qui a les aîles fort petites, quoique son corps ait plus de cinq pieds de longueur. & qui ne s'en sert que pour frapper. Il avalle tout ce qu'on lui présente, quoiqu'il n'ait pas de gesier. On a vû long-tems un *Gasuel*, à la Ménagerie de Versailles.

GATINE, f. f. Nom d'un minéral qui se trouve dans les mines de fer, & qui le rend plus facile à fondre. *Gatine* signifie *Lamie*, dans quelques Provinces de France; & de-là est venu vraisemblablement le nom de *gâtinois*.

GATTE: f. f. Terme de Marine, qui est le nom d'un retranchement pratiqué au-dedans d'un vaisseau, à l'avant, pour recevoir l'eau qui entre par les écubiers. C'est aussi le nom des planches qui sont à l'encoignure du pont & du plat bord d'un vaisseau.

GAVACHE, f. m. Mot emprunté de l'Espagnol, qui signifie un Homme lâche & sans aucun sentiment d'honneur.

GAUCHIR, v. n., formé de gauche. Il se dit pour biaiser, changer de direction, soit à droite ou à gauche. *Gauchissement* est le substantif.

GAUDE, f. f. Plante dont on fait une drogue qui sert aux teintures en jaune. Sa fleur est vineuse & ressemble à l'œillet simple. La *gaude* se seme dans les terres legeres. *Gauder*, signifie teindre avec de la *gaude*.

GAVETTES, f. f. Ouvrages d'argent, ou d'argent doré, que font les Tireurs & Ecacheurs d'or & d'argent. Les *gavettes* sont du nombre des marchandises qu'il est défendu d'apporter, en France, des Pays étrangers.

GAUFFRE, f. f. Espece de Pâtisserie fort en usage en Flandres, que l'on fait cuire entre deux fers divisés en petits carreaux. De-là vient le mot de *gauffrer*, pour, donner diverses figures aux étoffes, avec des fers. *Du velours gauffré.*

GAVITEAU, f. m. Terme de Marine, qui a la même signification que *Bouée*, c'est-à-dire, morceau de bois qu'on laisse flotter, pour marquer l'endroit où l'ancre est mouillée; mais *gaviteau* n'est en usage qu'en Provence.

GAULE, f. f. Ancien nom d'une grande partie de l'Europe, qui porte aujourd'hui le nom de France. Ses divisions n'appartiennent point à cet ouvrage: mais on peut observer que la *Gaule* a pour symbole, sur les Médailles, une espece de Javelot, & qu'elle est vêtue d'une saie, ou habit militaire, assez semblable au Juste-au-corps qu'on porte aujourd'hui.

GAULIS, f. m. Branches d'arbres. C'est un terme de Chasseurs, qui appellent *gaulis*, les grandes branches qui les arrêtent en courant dans l'épaisseur des Bois. Les Bouviers appellent *gaule*, une branche longue & menue, armée d'une pointe de fer, qui leur sert

à toucher les Bœufs. Une *gaule*, en termes de Manége, eſt une petite branche de houx. Ces mots viennent apparemment de *gault*, ancien mot qui ſignifioit *forêt*.

GAVON, ſ. m. Nom d'un petit cabinet de vaiſſeau, qui eſt vers la poupe.

GAVOTTE, ſ. f. Nom d'une Danſe fort ancienne en France, & d'un air particulier de Muſique. Les anciennes *gavottes* étoient un amas de pluſieurs branles doubles, que les Joueurs choiſiſſoient, & dont ils formoient une ſuite. On prétend que la *Gavotte* vient originairement du Lyonnois & du Dauphiné.

GAY, adj. En termes de Blaſon, *Cheval gai*, ſignifie un Cheval nud & ſans harnois.

GAYAC, ſ. m. Arbre des Indes, que les Eſpagnols appellent *Lignum ſanctum*, à cauſe de ſes propriétés admirables, & qui eſt bon ſur-tout pour les maladies vénériennes, quoiqu'on ait ceſſé de l'employer, depuis que l'Art a fait d'autres découvertes. Quelques-uns le prennent pour une eſpèce d'ébéne, qui n'eſt différente de l'ébéne ordinaire que par la couleur; car le bois de *gayac* eſt plutôt blanc que noir, avec de petites veines entremêlées.

GAYAVE, ſ. f. Fruit d'Afrique, qui a beaucoup de reſſemblance avec la Grenade, mais dont il eſt dangereux de manger beaucoup, parce qu'il eſt trop rafraîchiſſant. *Voyez* GOYAVE.

GAYVE, adj. Terme de la Coutume de Normandie, qui ſe dit d'une choſe égarée que perſonne ne reclame, comme *épave* ſe dit ailleurs dans le même ſens.

GAZELLE, ſ. f. Animal de la grandeur & de la forme d'un Daim, qui paſſe pour une eſpece de Chevre ſauvage: auſſi ſon nom vient-il d'un mot Arabe, qui ſignifie *Chevre*. Sa couleur eſt fauve, à l'exception du ventre & de l'eſtomac, dont le poil eſt blanc. Ses cornes ſont noires & creuſes, droites & pointues, mais un peu recourbées par le bout. Cet animal eſt fort commun en Afrique & dans l'Aſie. Les Anciens l'appelloient *Antilope*.

GAZOILLE, ſ. f. Contrat de Gazoille. Nom d'un accord qui ſe fait pour le louage du Bétail de labourage, & qui s'appelle, dans quelques Provinces, Contrat d'*Arreges*. On y met quelquefois des conditions, qui le rendent uſuraire.

GAZOUILLER, v. Terme vulgaire, lorſqu'il s'emploie pour mal parler, articuler mal ſes paroles; mais qui prend une ſignification plus noble, pour exprimer un agréable bruit de l'eau, & le chant même des oiſeaux. *Gazouillement* eſt le ſubſtantif.

GEAI, ſ. m. Oiſeau aſſez commun, dont le plumage eſt mêlé de rouge, de verd, de blanc, de bleu, de noir & de gris. Sa groſſeur eſt celle d'un Pigeon. Le *Geai* apprend à parler, mais ſon cri eſt fort déſagréable. Il eſt enclin, comme la Pie, à dérobber, & à cacher ſoigneuſement ce qu'il a volé.

GÉANT, ſ. m. Mot formé du grec & du latin, qui ſignifie un Homme d'une grandeur au-deſſus de l'ordinaire. Il ſe rapproche plus de ſon origine dans ſon adjectif *gigantesque*, qui ſignifie *démeſuré en grandeur*. Les Commentateurs ſe forment différentes idées des anciens *Géans*. Les uns croyent que c'étoit effectivement une race d'Hommes d'un grandeur extraordinaire; d'autres s'imaginent que ce n'étoit qu'une Nation guerriere & barbare, que les Orientaux nommerent ainſi, par exagération.

GEGO, ſ. m. Nom d'une eſpece de Prunes, qui ſont le fruit d'un grand Arbre dans la baſſe

Ethiopie. Elles sont aigres, mais fort saines pour les malades.

GEINBRIAL, s. m. Nom d'une sorte de Lacque.

GELASIE, s. f. Nom qu'on a donné à l'une des trois graces de la Fable. C'est, suivant la signification du mot grec, celle qui présidoit particuliérement aux charmes du sourire.

GELASIN, s. m. Mot formé du grec, que les Médecins employent pour signifier la petite fossette, que le ris forme au milieu du visage, & qui est une grace naturelle.

GELBE, s. m. Marcassite de Hongrie, dans laquelle il se trouve souvent des parties d'argent; ce qui a fait quelquefois donner ce nom à la Pierre Philosophale.

GELÉE, s. f. Effet du grand froid qui pénétre les corps. On appelle *gelée blanche*, ou *frimas*, des gouttes de rosée, que la froideur de l'air fait geler legerement. On donne aussi le nom de *gelée* à la congélation des sucs de la viande, des fruits & même du poisson. En termes de Médecine, *gelée* se dit des petites parties claires & luisantes qui se trouvent quelquefois dans le sang, & qui ne sont que des parties de chyle non assimilé.

GELINE & GELINOTTE, s. f. Mots tirés du latin, qui signifient *poule* & *jeune poule*. Mais le premier n'est guéres en usage; & le second ne se dit que des Poules sauvages, qui sont communes dans les Forêts d'Ardennes. Leur chair est fort délicate. Quelques-uns donnent le nom de *gelinottes d'eau*, aux *poules d'eau*, qui sont des animaux amphibies, moitié Poules & moitié Cannes.

GEMEAUX, s. m. En termes de Médecine, on distingue, par ce nom, quatre muscles des cuisses, qui sont quatre des six abducteurs; parce qu'ils se ressemblent entr'eux. On donne aussi ce nom à deux muscles de la jambe.

GEMELLE ou JUMELLE, s. f. Terme de Marine, qui est le nom d'une piéce de bois qui sert à fortifier les mâts, par sa jonction. On dit qu'un mât est *gemellé*, lorsqu'il est fortifié par des *gemelles*.

GEMINÉ, adj. Mot tiré du latin, qui signifie *double*, *réiteré*, & qui s'emploie, dans ce sens, en termes de Palais. *Arrêts geminés*. On appelle aussi *Lettres geminées*, les reduplications des Lettres qui se trouvent dans les anciens Monumens, comme *Coss*, qui signifie les deux Consuls, *Augg.* & *Impp.*, pour deux Empereurs & deux Augustes. S'il y en avoit trois, on triploit les Lettres.

GEMME. *Sel Gemme*. On donne ce nom au Sel en Pierre, qui se tire des Salines & des Mines de sel, du mot latin, qui signifie Pierre précieuse, parce qu'il est transparent. Les Marchands Epiciers Droguistes en font trafic, à Paris, pour l'usage des Teinturiers.

GENDARME, s. m. Ancien mot, qui signifie, en général, un Cavalier pesamment armé. On a nommé particuliérement *gendarmes*, sous *Henri* IV & *Louis* XIII, une Cavalerie qui portoit des greves, ou des genouilleres dans la botte, une cuirasse à l'épreuve, une escopete, des pistolets à l'arçon, & l'estic, ou l'épée longue sans tranchant. Les chevaux étoient armés de chanfrain & d'écusson devant le poitrail. Aujourd'hui, c'est un corps de Cavalerie distinguée, dont les Compagnies ont pour Capitaine le Roi, la Reine, & les Princes de qui elles portent le nom, & qu'on nomme autrement *la gendarmerie*. On appelle *gendarmes de la garde*, une Compagnie de Cavalerie de la Maison du Roi, qui fait son service à la

Cour par quartier. En termes de Jouaillier, on nomme *gendarmes*, certains points qui se trouvent quelquefois dans les Diamans, & qui en diminuent l'éclat & le prix. Les Bluettes qui sortent du feu, & les petites parties de lie qui se trouvent quelquefois dans le vin, se nomment aussi *gendarmes*.

GENEALOGIE, s. f. Mot formé du grec, pour signifier l'exposition de l'origine, de la propagation & de l'état présent d'une Famille. On appelle *généalogiste*, celui qui travaille aux *généalogies*; & *généalogique*, ce qui appartient à la *généalogie*. *Arbre généalogique. Recherches généalogiques*.

GENEQUIN, s. m. Nom d'une sorte de coton filé, dont on fait peu de cas.

GENERALE, s. f. Nom d'une maniere particuliere de battre le Tambour, qui ne s'emploie que pour avertir tout un corps d'infanterie qu'il doit se mettre en marche.

GENERALISSIME, s. m. Superlatif latin de *général*, & nom qui se donne ordinairement à un Prince du Sang, lorsque commandant une armée, il a des Maréchaux de France sous ses ordres.

GENERALITÉ, s. f. Nom d'une certaine division du Royaume de France, établie pour faciliter la levée des impôts & de tout ce qui a rapport aux Finances. Chaque *généralité* est subdivisée en élections. Elle a un Tribunal, qui se nomme *Bureau des Finances*, ordinairement composé d'un Président & de vingt-trois Conseillers, qu'on appelle Tresoriers de France, d'un Avocat & d'un Procureur du Roi. C'est le Bureau des Finances qui fait la répartion de l'état des Tailles, sur les élections de son district, & les élections la font sur les Paroisses. Il y a vingt-quatre *généralités* dans le Royaume. Elles se nommoient autrefois *Missies*.

GENERATEUR, s. m., qui se dit, en Géométrie, des lignes, ou des figures, dont le mouvement forme des plans, ou des solides. Un Point se meut est le *générateur* d'une Ligne. Une Ligne droite, qui se meut parallelement à elle-même, est la *génératrice* d'une surface. Un cercle, qui fait une révolution sur son axe, est le *générateur* d'un Globe. Un triangle, tournant autour d'une Perpendiculaire, est le *générateur* du cône, &c. En termes d'Arithmétique, *générateur* se dit des nombres qui servent à en former d'autres. *Génération*, s. f., se dit dans le même sens.

GENESE, s. f. Mot tiré du grec, qui signifie la formation & le commencement des choses. On en a fait le nom du premier Livre de l'Ancien Testament, parce que ce Livre contient l'Histoire de la formation du Monde, & la généalogie des premiers Patriarches. Il a été écrit par Moïse.

GENEST, s. m. Nom d'un Arbrisseau dont les fleurs ressemblent à celles du Violier jaune, & sont excellentes pour les obstructions de la rate & du foie. On fait de fort bonnes Capres avec des boutons de *genêt* confits au sel & au vinaigre. Quelques-uns mettent cette différence entre le *genêt* & la *genête*, ou le *genêt* femelle, que la *genête* a des feuilles semblables à celles du Lin, au lieu que le *genêt* mâle n'en a pas. Ils produisent tous deux une graine qui ressemble à la Lentille, & qui a aussi des vertus. La *genestrole* est une Plante qui sert aux teintures en jaune, & qui croît sans culture.

GENESTRALE, s. m. Arbrisseau, dont la tige se divise en plusieurs rameaux, qui jettent de petites vergues semblables au Jonc. Ses fleurs sont jaunes & sans odeur. On en distingue une autre

espece, beaucoup plus grande, dont les fleurs sont blanches. Le *genestrale* croît dans les païs chauds, sur-tout en Espagne. Ses fleurs, & son fruit, qui sont de petites Capsules, dont chacune contient une petite semence & dure noire, passent pour un violent purgatif.

GENET, s. m. Nom d'une espece de Chevaux d'Espagne, qui sont de petite taille, mais bien proportionnés. Ce mot vient de l'Espagnol, & signifioit *Cavalier*, dans son origininе. Nous avions anciennement une Milice à cheval, qui se nommoit *genetaires*, parce qu'elle étoit montée sur des *genets* d'Espagne.

GENETHLIAQUE, s. m. Nom grec qu'on donne à un Poëme composé sur la naissance de quelqu'un, & à celui qui dresse un horoscope à la même occasion.

GENETIN, s. m. Nom d'un vin blanc de l'Orléanois. C'est aussi le nom d'une fort bonne espece de Pomme.

GENETTE, s. f. Nom d'une espece de Chats sauvages d'Esgagne, qui habite les lieux aquatiques, & dont la fourrure est estimée. On vante sa graisse pour les maladies des nerfs. Charles *Martel* créa seize Chevaliers de la *genette*, après avoir vaincu *Abderame*, parce qu'on trouva, dans le butin, un grand nombre de fourrures de *genettes*.

GENETTE, s. f. Espece de mord à la Turque, en forme d'un grand anneau, qu'on met & qu'on arrête au haut de la liberté de la langue d'un Cheval, en y faisant passer le menton. En termes de Manége, *porter les jambes à la genette*, c'est les racourcir, comme les Hussars, de maniere que l'éperon porte vis-à-vis les flancs du Cheval.

GENEVRETTE, s. f. Espece de vin, agréable & salutaire, qui se fait en mettant infuser, pendant un mois, six boisseaux de graines de genievre, & trois ou quatre poignées d'Absinthe, pour cent Pintes d'eau. On le tire ensuite au clair. Il se perfectionne en vieillissant.

GENEVRIER, s. m. Nom d'un Arbrisseau qui porte un fruit odoriférant, fort semblable à la graine du Poivre. Ses feuilles sont piquantes, , fort petites, & toujours vertes. Cette graine, qui se nomme *genievre* ou *genevre*, est chaude & bonne pour l'estomac. Sa vapeur est un bon cephalique. On en fait une liqueur fort estimée dans le pays du Nord. On voit, en Italie, des *genevriers* domestiques, qui ont la hauteur des grands Arbres.

GENIE, s. m. Nom tiré du latin, qui étoit celui d'une sorte de Divinités, dont les Anciens plaçoient l'ordre entre les Dieux & les Hommes. Ils croyoient que chaque Etre avoit son *genie*, qui en étoit comme le gardien. Les *genies* se représentent, en peinture & en sculpture, sous la figure d'enfans aîlés, avec les attributs qui leur conviennent. En Architecture, on en fait des bas reliefs par groupes. La doctrine des Anges ayant succédé à la chimère ancienne, on n'entend à présent, par *genie*, qu'une disposition naturelle qui nous donne un goût, une pente particuliere, pour quelque chose. Les Anciens admettoient aussi de mauvais *genies*.

GENIOGLOSSE, s. & adj. gr. Nom de deux muscles externes de la langue, qui servent à ses mouvemens.

GENIPE, s. m. Nom d'un fort grand arbre, qui est commun aux Antilles, & dont les feuilles ont un demi pied de longueur & un tiers moins de largeur. Son fruit est de la grosseur d'un œuf d'oie; & les animaux qui s'en nourrissent ont la chair violette. Le bois

blanc, & facile à travailler, quoique dur; mais il se noircit dans l'eau : ce qui le rend fort propre à faire des affuts de fusil & de mousquet.

GENITIF, s. m. lat. Terme de Grammaire. C'est le second cas d'un nombre, qui s'exprime par *de*, & qui marque ordinairement la propriété ou la possession d'une chose. La *Maison de Jean*.

GENOU, s. m. Mot tiré du latin. En terme de Marine, c'est le nom d'une piéce de bois courbe, qui a son usage en divers endroits d'un vaisseau. On appelle aussi *genou* ou *genouilliere*, une espece de charniere mobile qui sert à monter les instrumens de Mathématiques.

GENOUILLET, s. m. Plante montagneuse, dont les feuilles ressemblent à celles du laurier, mais ont plus de largeur & plus de veines. Ses fleurs sont blanches. Sa racine, qui lui a fait donner le nom de *genouillet*, parce qu'elle est blanche, molle & massive, est un vulnéraire fort estimé.

GENOUILLEUX, adj. On appelle *plantes genouilleuses*, celles qui ont des racines épaisses, peu enfoncées dans la terre, & de plusieurs piéces, quoique jointes ensemble, comme la jambe & la cuisse le sont par le genou.

GENRE, s. m. En langage philosophique, le *genre* est ce qui est commun à plusieurs especes, & qui en renferme, par conséquent, plusieurs. Le *genre* suprême est l'Etre. Une définition doit être composée du *genre* prochain & de la différence spéciale.

GENS, substantif, masculin quand son adjectif le suit, & feminin quand son adjectif le précéde. Ce mot est tiré du latin, & signifie proprement *Peuples*, *Nations*. *Le droit des Gens*. Mais il se dit de plusieurs personnes qui font un corps; *les gens de guerre*, *les gens d'Eglise*, ou de quelques personnes rassemblées; *qui sont ces gens-là?* *Mes gens*, en langage de Seigneur, se dit pour *mes domestiques*.

GENS DU ROI, s. m. On donne ce nom aux Procureurs Généraux, aux Avocats Généraux, aux Avocats & Procureurs du Roi, parce que leur fonction principale est de prendre connoissance des affaires où le Roi est intéressé.

GENTIANE, s. f. Nom d'une plante, qui le doit, dit-on, à un Roi d'Illyrie, nommé *Gentius*, le premier qui ait connu ses propriétés. Sa fleur est jaune, sa tige est haute de deux ou trois pieds, ses feuilles d'en-bas semblables à celles du noyer, & celles d'en-haut un peu déchiquetées. La racine, qui est extrêmement amere, a quantité de vertus, sur-tout contre les vers, contre les mauvaises humeurs, contre la pourriture, &c. Il y a une petite *gentiane*, qui se nomme autrement *cruciate*.

GENTILÉ, s. m. Mot purement latin, qui est passé en françois, pour exprimer les noms par lesquels on fait connoître le Royaume, la Province & la Ville, où quelqu'un a pris naissance; comme on peut dire, je suis François, Normand, & Rouennois. C'est ce qu'on appelle aussi les noms *Ethniques*.

GENTILHOMME, s. m. lat. Homme d'extraction noble. Ceux qui font venir ce mot de *Gentil*, *Payen*, parce qu'ils supposent que dans le tems que les anciens François conquirent la Gaule, les originaires, qui étoient déjà Chrétiens, les appellerent *Gentils*, paroissent ignorer que les Anglois ont anciennement le même nom dans leur langue; & que leur *Gentle*, qui répond à *Gentil*, signifie *civil*, *bien né*, *bien élevé*, *de bon naturel* : ce qui porte à croire que *Gentil* ayant à-peu-près la même signification en françois,

lorsqu'on le prend pour *agréable*, *capable de plaire par la figure ou les manieres*, *Gentilhomme* ne signifie, au fond qu'un homme à qui l'on suppose que sa naissance & son éducation doivent donner toutes ces qualités. D'autres le font venir plus simplement du mot latin, qui signifie *Race*, de sorte que *Gentilhomme* ne signifieroit proprement qu'*Homme de bonne race*.

GENTILHOMME DE LA CHAMBRE, s. m. On donne le titre de *premiers Gentilshommes de la Chambre*, à quatre Seigneurs qui servent auprès du Roi par quartier. Leur office est de servir Sa Majesté lorsqu'elle mange dans la chambre, de lui donner la chemise, en l'absence des Princes du Sang & du premier Chambellan, de donner, à l'Huissier l'ordre des personnes qui doivent entrer, &c. On nomme *Gentilshommes ordinaires*, quarante-huit Gentilshommes qui servent aussi par quartier auprès de la personne du Roi, pour recevoir & porter ses ordres. Ceux qu'on appelle *Gentilshommes au Bec de Corbin*, sont au nombre de deux cens, qui marchent, aux jours de cérémonie, deux à deux devant le Roi. Les *Gentilshommes d'Artillerie* sont des Officiers qui n'ont pas d'autre emploi que de garder les pièces, d'empêcher qu'elles ne s'alterent, & de hâter l'ouvrage des Canoniers. On les nomme *Gentilshommes* du premier, du second, du troisiéme rang, suivant la classe du canon qu'ils gouvernent.

GENTILS, s. m. Terme latin, usité parmi les Juifs, pour signifier ceux qui n'étoient pas de leur Religion, & qui adoroient les Idoles. C'est aussi le nom qu'on donne aux Idolâtres dans le Christianisme.

GEOCENTRIQUE, adj. Terme d'Astronomie, formé du grec, qui se dit d'un cercle concentrique à la terre.

GEODES, s. f. Nom tiré du grec, qui est celui d'une espece de pierre creuse & couleur de fer rouillé, qui se trouve dans plusieurs parties de l'Allemagne, & qui a diverses vertus, sur-tout pour les maux d'yeux.

GEODESIE, s. f. Mot grec composé, qui est le nom d'une partie de la Géométrie, qui apprend à mesurer les surfaces.

GEOGRAPHIE, s. f. Mot grec composé, qui signifie la description du monde habitable, c'est-à-dire, du Globe terrestre, en marquant la situation de tous les Pays, leurs distances mutuelles, &c. Elle est regardée comme une partie des Mathématiques. *Géographe*, s. m., signifie celui qui fait la *géographie*; & *géographique*, adj., ce qui appartient à cette science.

GEOGRAPHIQUE, s. f. Nom d'une espece de coquillage marin, dont les traits ressemblent à ceux d'une Carte de Géographie,

GEOMANCIE ou GEOMANCE, s. f. grec composé. C'est le nom d'une sorte de Divination, qui consiste à jetter une poignée de poussiere, ou de terre, au hazard, sur une table, pour juger des événemens futurs, par les lignes & les figures qui en résultent.

GEOMETRIE, s. f. grec composé. Suivant la signification propre du mot, c'est la science de mesurer la terre. Mais on en a fait le nom de la plus noble partie des Mathématiques, qui consiste dans la considération & la mesure de la quantité continue, ou des grandeurs sensibles. On divise la *géométrie* en *théorique* & *pratique*. Les Peintres la représentent sous la figure d'une femme, avec un visage pâle, une mante bordée d'argent, une baguette à la main.

GEORGES. *Ordre de Saint Georges*. Il y a plusieurs Ordres militaires de ce nom. Celui qui se

nomme autrement, Ordre de Rougemont au de Franche-Comté, fut institué, vers 1400, par un Gentilhomme Bourguignon, de la Maison de Miolans. Un autre doit sa création à l'Empereur *Fréderic* III, vers 1468; un autre à Charles-Albert *de Baviere*, en 1728. L'Ordre Anglois de la Jarretiere, qui se nomme aussi de *Saint Georges*, porte une Image de ce Saint, enchassée dans un cercle d'or garni de diamans, & attachée à un cordon bleu, qu'on passe, en forme d'écharpe, de l'épaule gauche à la hanche droire.

GEORGIQUE, f. m. grec composé. Ce mot, qui signifie proprement *travail de la terre*, ou *agriculture*, est le nom qu'on a donné à quatre Poémes de Virgile, ou, si l'on veut, à un Poéme, en quatre chants, sur cette matiere. Il passe pour un des plus précieux restes de de l'Antiquité.

GERANIUM, f. m. Nom grec d'une plante, qui se nomme aussi *bec de grue*, parce que le haut de sa racine ressemble au bec de cet oiseau. On en distingue plusieurs especes; l'une, dont les feuilles sont un peu différentes de celles de la passe-fleur, & dont la racine est utile en Médecine; une autre, qui a ses feuilles fort semblables à celles des mauves, & son fruit formé en tête de grue; une autre, qui ressemble à la ciguë; une autre, qu'on appelle *Momordica* & *Balsamina*, & qui, suivant la description qu'on donne de ses feuilles, paroît être la même que la précédente.

GERBER, v. n. Terme d'Art formé de *gerbe*, pour signifier l'effet des bombes, des feux d'artifices & des jets d'eau, qui représentent dans leur mouvement, la forme d'une *gerbe*.

GERBO, f. m. Liévre de Barbarie, qui a les jambes de derriere extrêmement longues, & celles de devant fort courtes. Les premieres lui servent à marcher, & les autres à prendre, comme d'une espece de main, ce qu'on lui présente. Sa queue est fort longue, & tachetée de blanc & de noir par le bout.

GERCÉ, adj., qui signifie ce qui se fend, qui s'entrouvre, comme il arrive au bois. Des levres *gercées* par le froid, ou par un excès de chaleur; car le mal peut venir de ces deux causes. On dit aussi, du fer *gercé*, lorsqu'il s'y trouve de petites fentes en travers. *Gerçure* est le substantif. On ne s'accorde pas sur son origine.

GERFAUT, f. m. Nom d'un oiseau de proie, qui passe pour le plus fort après l'aigle. La couleur de ses jambes & de son bec est bleue, & celle de son plumage est fauve.

GERMAINS, f. m. lat. Dans le Droit Romain, on appelle *germains* ou *freres germains*, des freres de Pere & de Mere, des enfans du même lit; à la différence des *freres consanguins*, qui sont des enfans de différent lit, c'est-à-dire, qui ont le même Pere, mais non pas la même Mere. Aujourd'hui, l'usage de *germain* est réduit aux premiers cousins, c'est-à-dire, au degré de parenté, qui est entre les neveux des freres & des sœurs. On donne quelquefois, aux Allemands, le nom de *Germains*, de l'ancien nom du pays, qui étoit la *Germanie*. *Germanisé*, adj., se dit d'un étranger qui a pris les goûts & les manieres d'Allemagne; comme latinisé, francisé, &c.

GERMANDRÉE, f. f. Plante que d'autres appellent *herbe des fiévres*, parce qu'on lui attribue, en décoction, la vertu de chasser les fiévres tierces. Sa fleur est purpurine & odorante; ses feuilles ameres & déchiquetées comme celles du chêne. On en distingue

fine autre sorte, dont les feuilles ont la même forme, mais plus rudes & plus minces, qui jette plus de branches, & qui a une odeur de résine.

GERMINATION, s. f. Terme de Physique, emprunté du latin, pour exprimer l'action naturelle par laquelle les plantes germent en terre.

GEROCOMIE, s. f. gr. Partie de la Médecine, qui prescrit, aux vieillards, un régime convenable à leur âge.

GERONDIF, s. f. Terme de Grammaire latine. C'est un tems de l'*infinitif* du verbe par lequel le tems & la maniere de l'action sont exprimés.

GERONTES, s. m. Nom grec de vingt, ou comme d'autres le prétendent, de trente-deux Sénateurs, institués par Lycurgue, sur le modéle des Aréopagites, pour gouverner conjointement avec le Roi, dont ils doivent balancer l'autorité. Ils ne pouvoient être choisis qu'à l'âge de soixante ans.

GERSE, s. f. Nom d'une petite vermine, qui ronge les livres & les étoffes.

GERSEAU, s. m. Corde qui entoure le mouffle d'une poulie, & qui se nomme autrement *étrope* & *herse de poulie*.

GERSÉE, s. f. Nom d'une espece de ceruse qui se fait de la racine de *la serpentaire*, ou de celle de l'*arum*, & qui sert à nettoyer le visage, & à blanchir la peau.

GERZEAU, s. m. Nom d'une mauvaise herbe, dont la feuille ressemble à celle de la lentille, & qui croît dans les bleds, au mois de Juin.

GESOLE, s. f. Terme de Marine, qui est le nom d'une sorte d'armoires, où sont enfermées l'aiguille aimantée, la lumiere & l'horloge. On n'y met aucun ferrement, dans la crainte de diminuer la direction naturelle de l'aiguille.

GESTATION, s. f. lat. L'action de se faire porter. C'étoit un exercice fort en usage dans l'ancienne Rome, & pour lequel on avoit, dans les grandes maisons, de longs espaces couverts, où le mauvais tems ne pouvoit interrompre cette salutaire partie de la gymnastique.

GESTE, s. m. Mot tiré du latin, qui se dit de la contenance, & sur-tout des divers mouvemens des bras, dont on accompagne le discours ou la déclamation. *Gesticulation*, s. f., signifie des *gestes* trop fréquens & trop affectés. On dit, dans le même sens, *gesticuler*. *Gestes* se dit aussi pour *actions héroïques*, quoiqu'il soit presque hors d'usage. *Les dits & gestes* des grands hommes.

GEUM, s. m. Plante déterfive & vulneraire des montagnes & des bois, qui pousse, a la hauteur d'un pied, des tiges vertes & velues. Ses feuilles sont larges, rondes, grosses, velues, dentelées & d'un goût âcre. Ses fleurs sont disposées en rose, blanches, & marquetées de plusieurs petits points rouges.

GEZE, s. m. Terme de Couvreurs. C'est le nom d'un angle rentrant, composé d'ardoise ou de plomb, qui sert de goutiere entre deux combles. On l'appelle aussi *Noue*.

GHAN, s. m. Nom qu'on donne, en Moscovie, à cette sorte d'hôtelleries, qui se nomment Caravanseras dans les païs Orientaux.

GIBBEUX, adj. Mot tiré du tin, qui signifie *bossu*. Les Médecins nomment *partie gibbeuse du foie*, celle d'où la veine cave prend naissance. L'extrêmité du tour de l'oreille s'appelle aussi *gibbeuse*.

GIBECIER, s. m. Nom des Artisans qui font des gibecieres. Paris

en a une Communauté, qui se qualifient de Maîtres *Boursiers* & *Gibeciers*. On fait venir la *gibeciere* des chasseurs de gibier, & celle des Charlatans, de deux mots Allemands du même son, qui signifient cacher des gobelets.

GIBELOT, s. m. Nom d'une piéce de bois courbe, qui sert sur les vaisseaux, à lier l'aiguille de l'éperon à l'étrave. On appelle *gibelotte*, s. f., une maniere de fricasser des poulets.

GIBERNE, s. f. Nom d'une espece de sac, dans lequel les Grenadiers mettent & portent des grenades.

GIBOYA, s. m. Serpent du Bresil, qui n'a nul venin, mais qui est d'une grandeur extraordinaire & fort vorace, on en voit, dit-on, de vingt pieds.

GIGANTESQUE, adj. *Voyez* Geant.

GIGOTÉ, adject. Mot formé comme son substantif *gigot*, de *gigue*, qui se disoit autrefois pour *cuisse*. Un cheval *bien gigoté* est celui qui a les cuisses proportionnées à la grandeur de la croupe; ce qu'on appelle aussi des cuisses fournies. En termes de Chasse, on appelle *chien gigoté*, un chien qui a les hanches larges, & les cuisses rondes.

GIGUE, s. f. Air de Musique, qui vient, dans ce sens, d'un mot Italien, qui est le nom d'un instrument musical. D'autres le font venir d'une danse Angloise, composée de toutes sortes de pas, qui se danse sur la corde. L'air de *gigue* est gai, vif, & de pleine mesure.

GILOTIN, s. m. Nom qu'on donne aux Ecoliers du College de Sainte Barbe à Paris; d'un Ecclésiastique nommé *Gilot*, qui en a fait les réglemens. On y faisoit autrefois de très-bonnes études, qui ont rendu ce nom célébre.

GIMBLETTE, s. f. Nom d'une espece de petite pâtisserie, en forme d'anneau, qui est composée de farine, d'œufs & de sucre, avec un peu d'Ambre.

GINDANT, s. m. Terme de Marine, qui signifie la hauteur, ou la longueur d'une voile. *Vingt aulnes de gindant*.

GINGEMBRE, s. m. Racine aromatique, qu'on met au rang des épiceries, & qui vient originairement des Indes Orientales. La plante qui porte le même nom ressemble à nos joncs. La racine est pleine de nœuds, & se répand en largeur entre deux terres, dans la forme d'une main, qui a plusieurs doigts. On apporte, des Indes, du *gingembre* sec, & du *gingembre* confit au sucre, ou au miel.

GINGEOLE, s. f. Nom d'une espece de fruit, qui croît sur un arbre nommé *gingeolier*.

GINGIBIUM, s. m. Nom d'une plante, sur laquelle les Naturalistes ne s'accordent pas. Les uns la prennent pour une sorte de *panet*, mais plus amere. D'autres croient que ce n'est qu'une herbe, qu'ils prennent pour le cerfeuil commun. D'autres veulent que le vrai *gingibium* soit la plante qui se nomme autrement *visnaga*.

GINGIRAS, s. m. Nom d'une étoffe de soie des Indes Orientales, large de deux tiers. La longueur des piéces est de neuf aunes & demie.

GINGLIME, s. m. Mot grec, qui signifie *gond d'une porte*, & qui se dit, en langage d'Anatomie, de deux os qui se joignent & qui sont mobiles l'un dans l'autre.

GINGRINE, s. f. Nom d'une flute des Anciens, qui étoit fort courte, mais dont le son avoit beaucoup d'agrément.

GING-SENG, s. m. Racine célébre par ses vertus & par le cas qu'on en fait à la Chine, où elle se vend son poids d'or. On a cru qu'elle ne se trouvoit qu'en Tartarie,

tie, mais on en a découvert en Canada, & les Hollandois en ont planté au Cap de Bonne-Espérance. On prétend que le bon *gingseng* rétablit les forces les plus épuisées. Les Canadiens le nomment *garent-Ogen*, ou *aureliana*.

GINGUET, f. m. En termes de Marine; c'est le nom d'un morceau de bois mobile par le bout, dont l'usage est d'arrêter le cabestan, après qu'on s'en est servi. Il devient adjectif, pour signifier, en langage vulgaire, foible, mince, menu, de peu de force & de valeur.

GIONULIES, f. m. Fameux Volontaires des Armées Turques, dont le courage & la témérité vont jusqu'à la fureur. Aussi, fait-on venir leur nom d'un mot Turc, qui signifie impétuosité furieuse.

GIPON, f. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois *pourpoint*; & qui ne s'est conservé que pour signifier une sorte de houpe dont les Courroyeurs & les Cordonniers se servent pour cirer le cuir. Il s'est formé de *gipe*, ancienne souguenille de toile; comme Jupon, de Jupe.

GIRAFE, f. m. Nom d'un animal d'Afrique, de la grandeur d'un Veau, & si farouche qu'il vit dans des retraites inaccessibles. Il a le poil entre noir & blanc, la tête d'une Biche, le cou menu & fort long. On le croit monstre, c'est-à-dire, engendré de deux especes. Il est différent de la *Girafle*, Animal des Indes Orientales, de la hauteur du Cheval, mais d'une taille plus déchargée, & plus basse sur le derriere. Son poil est blanc, un peu gris dans quelques endroits, & marqueté, partout, de grandes taches orangées.

GIRANDE, f. f. On appelle *girande d'eau*, plusieurs jets en faisceau, qui, s'élevant avec impétuosité, forment un grand bruit, & représentent la pluie & la neige, dans leur chûte. On dit, dans le même sens, *girande* de fusées & d'autres feux d'artifices. Ce nom vient des mots grecs & latins, qui signifient *tourner en rond*. De-là vient aussi *girandole*.

GIRASOL, f. m. Pierre précieuse, qui jette un grand feu, sur-tout au Soleil, qu'elle semble contredarder en lui renvoyant sa lumiere; ce qui signifie son nom grec. C'est une espece d'opale.

GIRANPIAIGARE, f. f. Nom d'une espece de Couleuvre du Brésil, qui monte jusqu'au sommet des arbres, pour manger les œufs des oiseaux dans leurs nids.

GIREL, f. m. gr. Nom qu'on donne, sur la Méditerranée, à ce qu'on appelle, sur l'Ocean, *Cabestan* & *Virevau*, sur les Vaisseaux Marchands. Le haut de l'arbre de la roue des Potiers, sur lequel on place le morceau de Terre-glaise, pour en faire un Vase, se nomme *girelle*.

GIROFLE, f. m. Fruit aromatique d'un Arbrisseau, qui croît dans plusieurs Isles de la Mer des Indes. Ce fruit a la forme d'un clou; ce qui lui en a fait donner le nom. Les feuilles de son arbre ressemblent à celles de l'arbre qui produit la canelle, & son tronc, à celui du bouis. Le *girofle* est chaud au troisiéme degré.

GIROFLÉE, f. f. Nom d'une fleur, qu'on cultive dans les Jardins, & dont l'odeur tire sur celle du girofle, d'où il paroît qu'elle prend son nom. Il y a des *giroflées* simples & des *giroflées* doubles, de diverses couleurs. On se sert de la fleur de *giroflée*, en décoction, sur-tout de la purpurine, pour diverses sortes de maladies, telles que les maux de cœur, l'épilepsie, &c.

GIRON, f. m. Mot grec, qui signifie *tour en rond*. En termes d'Architecture, c'est un dégré d'Escalier, c'est-à-dire, le lieu

où l'on pose le pied en montant, ou en descendant. En termes de Blason, c'est le nom d'une figure triangulaire, qui finit en pointe au centre de l'Ecu, comme une marche d'escalier à-vis. *Gironné* se dit, dans le même langage, de l'Ecu divisé en plusieurs parties triangulaires dont les pointes s'unissent. S'il y a plusieurs *girons*, ils doivent être alternativement de métal & de couleur. On appelle aussi *marches gironnées*, celles des quartiers tournans d'un escalier rond, ou ovale. En termes d'Orfevre, *gironner un ouvrage*, c'est lui donner de la rondeur.

GIROUETTE, f. f. Nom tiré du grec, pour signifier une petite machine, qui, tournant sur un pivot, sert à faire connoître d'où vient le vent. Il y a des *girouettes* de Mer & de Terre. On appelle *girouettes à l'Angloise*, celles qui sont longues & étroites; & *girouettes Flamandes*, celles qui sont échancrées par dedans, en forme de cornette. Chaque Chaloupe a sa *girouette*.

GISEMENT, f. m. Terme de Marine, qui se dit de la situation des parages & des côtes, suivant les vents qui regnent de l'un à l'autre lieu. *Git* & *gisent*, ff. mm. se disent dans le même sens.

GISENT, f. m., est un terme de Charron, & le nom de quatre morceaux qui tiennent les ais d'un Tombereau.

GITE, f. m. Terme de Chasse, qui signifie la place où repose un Lievre, & où sa trace demeure.

GITE, f. m. Nom d'une Meule qui est immobile dans un Moulin. Elle est placée au-dessous de celle qui tourne & qui écrase le grain. En termes de Boucherie, *gîte* est le bas de la cuisse du Bœuf, qui se sépare en trois parties; *le bas de gîte*, *la levée*, & *l'os de gîte*.

IGVRE, f. f. Espece de gelée blanche fort épaisse, qui s'attache aux branches des Arbres, &c. qui leur est pernicieuse. En termes de Blason, *givre* se dit d'une Couleuvre à queue tortillée. On l'appelle *givre rampante*, lorsqu'elle est *en fasce*. Dans le même langage, *croix givrée* signifie une croix terminée en têtes de *givres*. L'origine de ce nom est fort incertaine.

GLABRE, adj. lat., qui signifie lisse, sans poil, & qui s'emploie, dans ce sens, en Botanique.

GLACE, f. f. En termes de Pâtissiers & de Confiseurs, on appelle *glace*, du sucre & du blanc d'œuf battus ensemble, qui forment une espece de *glace*, ou de vernis luisant, sur les pâtes & sur les fruits. *Glacer* se dit dans le même sens. Les Tailleurs & les Couturieres disent aussi *glacer une doublure*, pour dire, la coudre tellement avec l'étoffe, qu'elles tiennent toutes deux ensemble. On passe de faux-fils pour en régler l'égalité. En termes de Broderie, *glacer* & *émailler*, c'est ombrager, avec de la soie, un ouvrage d'or & d'argent. En termes de Jouaillier, on appelle *pierreries glaceuses*, celles qui sont obscurcies par une espece de petit nuage, qui les empêche de paroître nettes & transparentes, & qui se nomme *glace*. Des *glaces* se dit aussi pour des liqueurs *glacées*. *Glacial*, adj., se dit de ce qui est aussi froid que la *glace*.

GLACIS, f. m. Terme de Fortification, qui signifie particulièrement une pente adoucie, qui descend du haut du chemin couvert jusqu'à la platte campagne. Ce mot est d'ailleurs en usage pour toutes sortes de pentes adoucies. En Architecture, un *glacis de corniche* est une petite pente ménagée sur la cimaise d'une corniche, pour l'écoulement des eaux de pluie. Les Tailleurs disent *passer un glacis*, pour, *faire un rang de points*, qui joignent bien

la doublure à l'étoffe.

GLADIATEUR, s. m. Nom formé d'un mot latin, qui signifie *épée*, pour signifier certains Esclaves que les Romains faisoient combattre avec l'épée, dans leurs Fêtes publiques. Les Vainqueurs étoient récompensés par des présens, ou par une couronne de Palmier ; & quelquefois par la liberté, dont la marque étoit une baguette de bois, nommée *Rudis*, qu'on leur mettoit entre les mains. Cet usage, qui fut aboli, à Rome, par *Theodoric*, ver l'an 500 de Notre-Seigneur, n'a pas laissé de se conserver en Angleterre, où l'on permet encore des combats publics, à coups de sabre, & où l'on voit même des *Gladiatrices*. Le *Gladiateur expirant*, qu'on voit à Rome au Palais Chigi, est une des plus excellentes Piéces de l'antique.

On a donné aussi le nom de *Gladiateurs*, à des Chevaliers Chrétiens de Livonie, qui portoient, sur leur habit, pour marque de leur ordre, deux épées rouges en forme de croix, & dont l'objet étoit de faire la guerre aux Infideles. Ils ont été mêlés depuis dans l'ordre Teutonique.

GLAIEUL, s. m. Herbe, dont le nom est formé du mot latin, qui signifie épée, parce que ses feuilles en ont la figure. Elle croît dans les Prés. Ses fleurs sont incarnates & sa graine ronde. On attribue diverses vertus à sa racine.

GLAIRE, s. f. Nom formé du latin. La *glaire* est proprement une humeur visqueuse. On appelle *glaire*, le blanc d'un œuf. On donne aussi ce nom aux humeurs gluantes, qui sortent quelquefois du corps, avec les urines. *Glairer* est un terme de Relieur, qui signifie frotter la couverture d'un Livre avec une éponge remplie de *blanc d'œuf*, ou de *glaire*.

GLAISE, s. f. Nom d'une terre grasse, qui sert à faire des ouvrages de Poterie & des Tuiles, & qu'on emploie aussi pour retenir l'eau dans les Etangs & les Réservoirs. On dit *glaiser une chose*, pour dire, *la revêtir de glaise*. Les terres glaiseuses ne sont pas favorables à la végétation.

GLAND, s. m. Mot tiré du latin, qui est le nom du fruit du Chêne, & de plusieurs autres arbres, tels que le Hêtre, l'Ieuse, &c. Le *gland* de Chêne & la petite coquille à laquelle il est attaché ont une qualité fort astringente. On prétend aussi que leur décoction est un préservatif contre les venins. Les Anciens croyoient que les premiers Hommes s'étoient nourris de *gland*, avant l'invention de l'agriculture. Le *gland* de terre est une herbe dont les feuilles sont petites & étroites, la fleur rouge & odorante, & qui s'attache aux haies, par plusieurs petites tiges. En poudre, c'est un bon vulnéraire. En décoction dans le vin, il arrête le flux de sang. Le *gland de Mer* est un petit coquillage, qui tire son nom de sa ressemblance avec le *gland* de Chêne.

GLANDE, s. f. Mot tiré du latin. On appelle *glande*, dans le corps humain, un amas circulaire & spongieux de petits vaisseaux & de petits nerfs, qui n'est mêlé d'aucune autre substance que les liqueurs qui sont contenues. Le corps est parsemé de *glandes*, qui ont divers usages. *Glande* se dit aussi de certaines tumeurs accidentelles, qui se forment en quelques parties du corps. *Glanduleux*, adj., signifie ce qui tient de la *glande*, par sa nature, ou sa forme.

GLANIS, s. m. Grand Poisson de Rivieres, qui ne se trouve que dans les grands Fleuves, tels que le Danube. Il s'en trouve qui pesent jusqu'à deux cens livres. Sa

chair est dure ; mais elle se sale & se mange.

GLAS, s. m. Ancien mot, qui signifioit autrefois bruit, & qui ne s'est conservé que pour signifier le son d'une cloche qu'on tinte plusieurs fois à l'agonie d'une personne mourante, ou lorsqu'elle vient d'expirer. *De glas* vient apparemment *glapir*, d'où l'on a formé *glapissement*.

GLAUCIUM, s. m. Nom formé du mot grec, qui signifie *bleu*, & qui est le nom du suc d'une herbe du Levant, dont les fleurs sont bleues. Le *glaucium* est un excellent refrigeratif. Les Apotiquaires l'appellent *Memithé*.

GLAUCOME, s. m. Mot grec, qui est le nom d'une maladie des yeux, qui donne à l'humeur *crystalline* une couleur bleue, suivant la signification du mot.

GLAUX, s. m. Nom tiré du grec, qui est celui d'une Plante qui croit le long de la Mer, & qui a la vertu de faire venir le lait aux Femmes. Elle est fort branchue & sa fleur est rouge. Le *glaux* s'appelle *Lavanese*, en Italie.

GLEBE, s. m. Mot emprunté du latin, pour signifier une motte de terre. En termes de Droit, il signifie *terre*, *manoir*, *héritage*.

GLETTE, s. f. Terme de Monnoie, qui signifie les impuretés qui étoient mêlées avec l'argent, & qui coulent de la Coupelle d'affinage. *Voyez* LITARGE.

GLISSADE, s. f. Terme de Danse, qui est le nom d'une espece de coupé, qui ne se fait que pour aller de côté & sur la même ligne, soit à droite, ou à gauche. Le *glissé* est un autre pas fort lent, qui consiste à passer le pied doucement devant soi, en touchant le parquet très-légerement.

GLOBE, s. m. Corps de figure spherique, ou circulaire. C'est un mot latin, qui s'emploie particuliérement pour signifier deux instrumens ronds de mathématique, dont l'un nommé *globe céleste*, contient les Etoiles fixes ; & l'autre nommé *globe terrestre*, la description des divers Pays de la terre, dans la situation qu'ils ont à l'égard du Ciel. On a fait des *globes* merveilleux ; qui représentent l'état du Ciel, & le mouvement régulier de tous les corps célestes. *Globule*, s. m., est un diminutif de *globe*, qui s'emploie pour signifier de petites parties rondes de matieres. *Globuleux*, adj., se dit dans le même sens.

GLOIRE, s. f. Nom qu'on donne au cercle de lumiere, qui se met autour de la tête des Saints, ou des Personnes illustres par leurs vertus. On donne aussi ce nom, en termes de Feux d'artifice, à un Soleil fixe d'une grandeur extraordinaire : nous en avons vû, dans ces derniers tems, de soixante pieds de diamétre.

GLOSE, s. f. gr. Nom qu'on donne à un Commentaire, qui explique le sens d'un Auteur. On en a fait aussi le nom d'une sorte de Poëme, que les François ont imité des Espagnols. *Gloser*, v. act., se dit pour critiquer, reprendre.

GLOSSAIRE, s. m. gr. Nom d'une espece de Dictionnaire, qui contiennent un Recueil de termes difficiles, obscurs, ou barbares, accompagnés de leur *glose*, c'est-à-dire, de leur explication. Tels sont le *Glossaire* de *du Cange*, pour les mots qui viennent principalement de la basse latinité ; le *Glossaire* alphabétique de la *Mornoie*, pour les mots Bourguignons, &c. Ceux qui rendent ce service au Public se nomment *Glossographes*.

GLOSSOCOME, s. m. Terme de Chirurgie, formé du grec, qui est le nom d'une machine, dont on se sert pour remettre les cuis-

ses & les jambes disloquées.

GLOSSOPETRE, s. f. gr. ou *Langue de pierre*. Nom de certaines pierres figurées, qui représentent une langue. La plûpart sont des pétrifications.

GLOTTE, s. f. Mot grec, qui signifie *langue*, & dont on a fait le nom d'une fente du gosier qui sert à la formation de la voix. L'Anatomie a quantité de mots, formés du même nom grec.

GLOUTERON, s. m. Nom d'une Plante, dont on distingue plusieurs especes. *V.* BARDANE, qui est le grand *glouteron*. Le petit en est différent par ses fleurs & ses fruits. La fleur est un bouquet à fleurons, semblables à de petites vessies. Les feuilles, beaucoup plus petites que celles de la Bardane, sont dentelées & d'un goût aromatique. Elle croît dans les terres grasses. Sa vertu est résolutive & digestive.

GLOUSSEMENT, s. m. Bruit sourd & plaintif que font les Poules prêtes à couver, & lorsqu'elles appellent leurs Poulets. *Glousser* est le verbe.

GLUE, s. f. lat. Composition visqueuse, qui se fait, ou des grains concassés du Gui du chêne, ou de diverses racines, comme celles de la Guimauve, de la Viorne, du Houx, &c., & qui sert à divers usages. Il y a de la *glue* naturelle, qui vient sur l'écorce de certains Arbres, tels que le *Pommier*, le *Cerisier*, &c. Les gommes sont une sorte de *glue*.

GLUI s. m. Mot Flamand, qui a passé dans notre langue, & qui signifie de la paille de seigle, dont on se sert pour lier les gerbes, & pour couvrir les maisons de Village.

GLUTEN, s. m. Mot purement latin, qui se dit, en termes d'Histoire naturelle, pour *glue*. On appelle *glutinatifs*, en termes de Médecine, des médicamens capables de rétablir les parties d'une plaie, dans leur union naturelle. *Glutinant* se dit pour visqueux, collant.

GLYPHE, s. m. gr. Terme d'Architecture, qui signifie généralement tout Canal creusé en rond, ou en anglet, qui sert d'ornement.

GLYPTOGRAPHIE, s. f. gr. Science, qui a pour objet la connoissance des gravures, en creux & en relief, sur des Cornalines, des Jaspes, des Agathes, & d'autres Pierres précieuses, qu'on emploie pour des Bagues, des Cachets & d'autres ornemens.

GNAPHALIUM, s. m. Nom grec d'une plante dont les feuilles paroissent couvertes d'une espece de coton cardé, suivant la signification du mot, & dont la décoction est bonne pour la dysenterie.

GNOME, s. m. gr. Habitans imaginaires de l'intérieur du Globe terrestre, qui, dans le systême des Sylphes, président à tout ce que la terre renferme de précieux dans son sein.

GNOMIQUE, adj. gr., formé du mot qui signifie *Sentence*. On appelle *poésie gnomique*, celle qui s'exerce à composer des Maximes, ou des Sentences, c'est-à-dire, à réduire en forme Poétique les principes & les devoirs les plus sérieux de la vie. Tels sont les fameux Quatrains de Pybrac.

GNOMON, s. m. gr. Terme de Mathématique, qui, dans son origine grecque, signifie *regle*, *figure qui indique*. On donne ce nom au style des quadrans ; & de-là vient le nom de *Gnomonique*, qui signifie l'art de faire des quadrans. La Géometrie & l'Arithmétique ont aussi leurs *Gnomons*.

GNOSTIQUES, s. m. gr. Anciens Hérétiques, qui s'attribuoient des lumieres extraordinaires, & qui n'étoient qu'une

espece d'Illuminés, ou d'Enthousiastes, auxquels on a reproché les plus honteuses dissolutions. Ce mot, qui signifie *Sçavant*, est quelquefois pris en bonne part.

GO. TOUT DE GO. Expression proverbiale, à laquelle on fait signifier, tout d'un coup, sans façon, sans préparation ; comme *aller tout de go*. Elle est prise des Anglois, auxquels on entend dire souvent *go* ; parce que ce mot, dans leur langue, est un verbe qui signifie *aller*.

GOACONEZ, s. m. Grand Arbre de l'Amérique, d'où l'on tire une espece de Baume, qui porte le même nom.

GOBE, s. f. Nom qu'on donne à certaines pâtes empoisonnées, que l'envie de nuire, ou d'autres raisons, font jetter aux bestiaux pour les faire mourir. Dans les idées populaires, les Bergers entendent la maniere de faire des *gobes* ; ce qui les fait passer souvent pour Sorciers.

GOBE-MOUCHE, s. m. Petit Lezard des Antilles, qui ressemble au *Stellion*, & qui prend, comme le Caméléon, la couleur des choses entre lesquelles il fait sa demeure. Il vit de Mouches, ou du moins il en est fort avide ; & de-là lui vient son nom.

GOBERGE, s. f. Nom d'une Perche, ou d'un instrument de bois, qui sert à tenir quelque chose en presse, sur-tout aux Menuisiers. Un des bouts de la *goberge* touche au mur, ou au plancher, & l'autre est fortement appuié sur ce qui doit être pressé. On appelle aussi *goberges*, les ais, ou les petites solives, qui soutiennent la paillasse & les matelats sur un bois de lit.

GOBETER, v. n. Terme de Maçonnerie, qui signifie jetter du mortier, ou du plâtre, avec la truelle, & passer la main, ou le plat de la truelle dessus, pour le faire entrer dans les *joints*.

GOBIN, s. m. Mot tiré de l'Italien, qui signifie bossu, & qui s'emploie dans le même sens, ou quelquefois seulement comme un terme de mépris. Un plaisant *gobin*.

GODE, s. f. Oiseau de Mer, blanc & noir, dont le vol est d'une extrême rapidité.

GODENOT, s. m. Petit morceau de bois, qui se démonte à vis, en figure de Marmouset, dont les Joueurs de gobelets se servent pour divertir le peuple.

GODRON, s. m. Terme d'Architecture, pour signifier des ornemens qu'on taille sur des moulures : les unes *fleuronnées*, d'autres *creusées*. De-là vient *vaisselle godronnée*.

GOEMON, s. m. Nom de certaines Herbes qui croissent au fond de la Mer, & qui étant arrachées par le mouvement des vagues se rassemblent sur les Côtes, où on les prend pour fumer les terres. Elles s'appellent aussi *varec*.

GOES, s. m. Nom d'une espece de gros raisin de treille, que d'autres appellent *gouet*, & qui ne parvient que fort tard à sa maturité.

GOETIE, s. f. gr. Nom d'une espece de Magie, qui n'a pour objet que de faire le mal. L'ancienne *goétie* s'exerçoit par l'invocation nocturne des Genies malfaisans. On dit aussi *Magie goétique*.

GOITRE, s. m. Excrescence de chair, qui se forme à la gorge, comme une loupe, sans causer aucune douleur. Les *goitres* sont si communs, en Savoie, qu'on y attache, dit-on, une idée de grace & de beauté. C'est apparemment une corruption du mot latin, qui signifie *gorge*. Le *goitre* est une espece de *Bronchocele*. On l'attribue aux neiges fondues, qui rendent les eaux mal saines, dans les Alpes.

GOLDFICHE, s. f. Mot corrompu de l'Anglois, & nom d'une

coquille qui a l'éclat de la nacre, lorsqu'elle est découverte, & qu'on emploie dans les ouvrages de rocailles. On lui donne aussi le nom d'oreille de Mer, & d'oreille d'Ours.

GOLFE, s. m. Partie de la Mer, qui s'avance entre deux terres. Le *golfe* différe de la Baie, en ce qu'il est plus grand, & que la bouche de la Baie a plus de largeur que d'enfoncement. Il différe aussi de l'*Anse*, ou de la *Crique*, dont le ventre & l'enfoncement sont presque égaux.

GOLILLE, s. f. Espece de Collet, qu'on porte en Espagne, & qui est fort gênant pour ceux qui n'en ont pas l'habitude.

GOLUNGO, s. m. Nom d'un Animal de la basse Ethiopie, qui est de couleur fauve, mouchetée de blanc, & qui a deux cornes pointues. C'est une espece de Daim, de la grosseur d'un Mouton. Les Negres le regardent comme une chose sacrée, & le respectent jusqu'à n'oser manger de sa chair.

GOMENE, s. f. Ital. Nom qu'on donne, sur les galeres, au cable d'un ancre.

GOMME, s. f. Espece de glue, qui n'est qu'une congélation du suc de certaines plantes. Il y a des *gommes* qui sortent d'elles-mêmes du tronc des Arbres, & d'autres qui n'en sortent que par des incisions. La différence entre les *gommes* & les resines est que la plûpart des *gommes* ne peuvent se dissoudre que par le moyen de l'eau. On appelle *gomme resine*, un suc, ou une liqueur, qui se congele sur certains arbres, & qui tient de la *gomme* & de la resine; comme le *camphre*, le *mastic*, & le *storax*. On appelle *gommiers*, les arbres d'où sort la *gomme*. La *gomme élemi*, qui coule d'un *gommier* blanc, à la Guadeloupe, est blanche comme la neige, & se brûle fort bien, au lieu d'huile. Les *gommes* servent à divers usages, sur-tout dans les Manufactures d'étoffes de soie.

GOMME-GUTTE, s. f. Sorte de gomme purgative, dont l'excès est fort dangereux; & qui fait une couleur jaune dont on se sert dans la Peinture. Elle vient des Indes Orientales, sans qu'on ait bien sçû jusqu'à present, quelle est son origine, & tire son nom d'une vertu spécifique, qu'on lui attribue pour la goute. Sa couleur la fait nommer aussi *Chrysophe*.

GOMPHOSE, s. f. Terme grec d'Anatomie, qui signifie *Clou*, dans son origine. On donne ce nom à l'emboîture de deux os qui sont immobiles l'un dans l'autre.

GONDOLE, s. f. Mot Italien, qui est le nom d'une petite Barque platte & longue, particuliérement en usage à Venise. Elle ne va qu'à rames. De-là vient le nom de *gondole*, qu'on donne à de petits vaisseaux à boire, qui sont de la même forme. On appelle *gondoliers*, les Bateliers qui menent les *gondoles*.

GONFANON, s. m. Etendard, ou Banniere. On disoit autrefois *gouffenon*. Aujourd'hui, l'on dit également *gonfanon* & *gonfalon*. C'est un terme de Blason, qui signifie une Baniere ecclésiastique, composée de plusieurs *fanons*, c'est-à-dire, de plusieurs piéces pendantes. On appelle *gonfalonier*, ou *gonfanonier*, l'Officier, qui porte, à Rome, l'Etendard de l'Eglise. Lorsque Florence étoit sans Souverain, ses Magistrats portoient le titre de *gonfaloniers*. Nous avons, dans quelques lieux de France, des Sociétés de Pénitens du *gonfalon*, ainsi nommées, parce qu'elles marchent sous des Etendards.

GONNE, s. f. Nom d'une espece de Baril, dans lequel on met, sur Mer, de la Biere, ou

d'autres liqueurs.

GONORRHÉE, f. f. Mot grec composé, qui est le nom d'une maladie honteuse. Elle vient quelquefois aussi de la foiblesse de la nature & des nerfs, ou de la surabondance de l'humeur.

GORD, f. m. Amas de pieux qu'on plante dans une riviere, pour y étendre des filets de pêche.

GORE, f. f. Mot grec, qui signifie Pourceau, & qui s'emploie dans quelques Provinces, pour signifier une Truie. On appelle aussi *goret*, un petit Porc. En termes de Marine, *goret* est le nom d'un balai plat, qui sert à nettoyer les parties du vaisseau, qui sont couvertes d'eau. *Goreter*, v. act., dans le même langage, c'est faire usage de ce balai.

GORGE, f. f. Nom d'une partie du corps, qui a diverses autres significations dans les Arts. En termes d'*Imager*, on appelle *gorges*, deux rouleaux de bois dont on borde les Cartes, ou les Images, pour les soutenir en bon état. Les Géographes appellent *gorges*, les entrées d'un Païs qui est serré de Montagnes. *Gorge de Pigeon* est un terme de couleur pour certains taffetas qui paroissent changer, suivant le degré de lumiere qu'ils reçoivent. En termes d'Architecture, la *gorge* des chapiteaux Dorique & Toscan est leur partie la plus étroite, qui se nomme aussi *gorgerin* & *colerin*. C'est encore une espece de *moulure concave*, qui sert aux chambranles, aux quadres, & à d'autres parties. La *gorge* d'une cheminée est la partie qui s'étend depuis le *chambranle* jusqu'au couronnement du manteau. En termes de Fortification, *gorge* se dit de l'entrée du terre-plein d'un ouvrage, de la prolongation des courtines, depuis leur angle, avec le flanc, jusqu'au centre du bastion; & dans tous les dehors, de l'intervalle qui est entre leur aîles, du côté du grand fossé. La *demi-gorge* est la partie du Polygone, depuis le flanc jusqu'au centre d'un bastion. En termes de Chasse, on appelle *gorge*, le sachet supérieur de l'Oiseau, qui se nomme vulgairement *Poche*. *Donner grosse gorge* à un Oiseau, c'est lui donner une nourriture qui n'est pas détrempée dans l'eau. On dit d'un Chien, qu'*il a belle gorge*, pour dire qu'il a la voix forte; & d'une Femme, qu'elle a la *gorge* belle, pour signifier que sa poitrine se présente agréablement. *Rendre gorge* se dit pour *vomir*, & figurément pour *restituer*.

GORGER, v. act. C'est un terme de Manége, qui se dit pour *enfler*. Un cheval qui a les jambes gorgées. Les eaux lui ont gorgé les jambes. En Fauconnerie, un *Oiseau s'est gorgé*, c'est-à-dire, qu'il a pris sa nourriture. En termes de Blason, *gorgé* se dit de la *gorge* de divers Oiseaux, lorsqu'ils sont d'un émail différent.

GORGERE, f. f. ou GORGÖRE. Nom d'une pièce de bois courbée qui regne sous l'éperon d'un Vaisseau, & qui se nomme aussi *Coupe-gorge*.

GORGERIN, f. m. Terme d'Architecture. *Voyez* GORGE. On appelloit autrefois *gorgerin* la partie d'une armure qui couvroit la gorge.

GORGONELLE, f. f. Nom d'une espece de toile, qui se fabrique en Hollande & à Hambourg.

GOSIER, f. m. Partie intérieure de la gorge, qui sert de passage aux alimens. *Grand-gosier* est le nom d'un oiseau des Antilles, qui a, sous le cou, un sac, ou un *gosier*, d'une grandeur si démesurée qu'on y mettroit un sceau d'eau. Quelques-uns le nomment *Pelican d'eau*. Il ressemble beaucoup à l'Oie, mais il a la tête plus grosse. Il se nourrit de poisson.

On se sert de sa peau pour des fourrures, & de ses os pour faire des sifflets ; mais sa chair est dégoutante.

GOSSAMPIN, s. m. Grand Arbre des Indes, dont les fleurs sont suivies de petits fruits en tuyaux, qui produisent une sorte de laine. Elle est trop courte pour être cardée ; mais on en fait des lits fort mollets. L'arbre est une espece de Pin, dont le nom est composé du mot latin qui signifie *coton*.

GOSSE, s. f. Nom d'un anneau de fer, que les Matelots garnissent de petits cordages, pour la conservation des gros cordages qui passent au travers.

GOTHIQUE, adj. Ce qui est fait à la maniere des Goths. On donne ce nom à quantité d'ouvrages du moyen tems, sur-tout d'Architecture, qui paroissent faits sans regles, & où l'on ne reconnoit pas les belles proportions antiques. Cependant, on appelle *Fronton gothique*, dans l'Architecture moderne, un pignon à jour, en cercle, ou en triangle, avec des roses en trefle & d'autres sculptures.

GOUACHE, s. f. Ital. *Peinture à gouache*. C'est une sorte de peinture pour laquelle on emploie des couleurs délaïées avec de l'eau & de la gomme. Elles sont couchées à plat, en traînant le pinceau comme pour peindre, ou laver ; en quoi *la gouache* differe de la miniature, qui se fait en pointillant.

GOUDRAN, s. m. D'autres disent *goudron*. C'est le nom d'une petite fascine trempée dans de la poix, ou de la resine, qui sert à mettre le feu aux galeres & autres ouvrages de guerre.

GOUDRON, s. m. Composition de poix noire, qu'on mêle avec du suif & des étoupes, pour calfater les Vaisseaux, & pour d'autres opérations de la même nature. On prétend que l'eau de *goudron* a des vertus merveilleuses pour la guérison de diverses maladies. Les Indes Orientales ont un Arbre d'où découle une sorte d'huile, que les Européens ont nommée *goudron*. Le *goudron des Barbades* est une espece de Bitume rouge-noirâtre, en consistence de poix liquide, qui flotte sur la surface de l'eau : & qui passe pour un excellent sudorifique.

GOUGE, s. f. Outil de fer, fait en forme de demi-canal, avec un manche de bois, à l'usage des Sculpteurs, des Plombiers, & des Menuisiers. *Gouge* est aussi un terme de Serrurier. On met deux *gouges* à tous les ressorts d'une serrure, pour les faire sortir autant qu'on le desire. Autrefois *gouge* signifioit *servante* ; d'où est venu le nom de *goujat*, qu'on donne aux Valets d'armée.

GOUGERE, s. f. Espece de gâteau, qui se fait avec de la mie de pain, des œufs, & du fromage affiné. Il est très-dangereux d'en manger avec excès.

GOUJON, s. m. Nom d'un petit poisson gris, de riviere, qui n'est bon à manger que dans sa grande fraîcheur. On prétend qu'il engendre l'Anguille. On appelle *goujon*, une cheville de fer à pointe perdue, & un morceau de bois rond, que les Charons mettent dans les trous des jantes, pour les unir ; ce qu'ils appellent les *goujonner*.

GOUJURE, s. f. Terme de Marine. C'est une entaille qui se fait à quelques instrumens, pour divers usages.

GOULETTE, s. f. Petit canal taillé sur des tablettes de pierre, ou de marbre, en pente, avec un mêlange de petits bassins en coquille, pour le jet des eaux. On appelle *goulette*, en Architecture, une petite rigole, tail-

lée sur la cimaise d'une corniche, pour l'écoulement des eaux de pluie.

GOULU, s. m. Nom d'un animal commun en Laponie, qui mange beaucoup, & qu'on croit une espece de Loutre, parce qu'outre sa ressemblance avec cet animal, il vit autant sous l'eau que sur la terre. Mais il est beaucoup plus grand. On estime beaucoup sa peau pour les fourrures.

GOUPILLE, s. f. Petite piece de métal, en forme de clavette, qu'on passe dans les chevilles de fer & d'autres métaux, pour les tenir fermes. On donne le même nom à tout ce qui sert ainsi pour arrêter quelque chose. *Goupillon*, s. m., qui paroît venir de *goupille*, vient, suivant quelques-uns, de *goupil*, nom qu'on donnoit autrefois au Renard. Un *goupillon*, disent-ils, ressemble à la queue de cet animal.

GOURD, adj. Mot peu en usage, qui signifie, *pésant*, *sans vivacité*. De-là vient *Engourdi*.

GOURDE, s. f. On donne ce nom à une sorte d'*Hydrocele*, composée de deux tumeurs, l'une plus grosse, dans le *scrotum*, & l'autre moindre, plus haut, entre lesquelles il y ait un étranglement. On se trompe quelquefois en prenant la *gourde*, pour une descente.

GOURE, s. f. Terme de Droguistes, qui se dit de toutes les Drogues falsifiées. On donne le nom de *goureurs* à ceux qui les falsifient.

GOURGANDINE, s. f. Ancien ajustement de Femme. C'étoit un Corset ouvert par devant, qui laissoit voir la chemise. Ce nom s'est conservé pour les femmes qui ont quelque chose de trop libre dans l'air, ou dans l'ajustement; de sorte qu'au lieu de dire, elle est en *gourgandine*, on dit c'est une vraie *gourgandine*.

GOURGANES, s. f. Nom d'une espece de petites féves, qui sont d'une fort bonne qualité.

GOURMANDE, adj. *Branche gourmande*. Les Jardiniers nomment ainsi certaines branches, qui attirent trop de seve, ou de suc, qui prennent trop de nourriture.

GOURME, s. f. Maladie des Chevaux, causée par des humeurs superflues, qui se déchargent au-dessous de la gorge, entre les deux os de la ganache, ou par les nasaux.

GOURMER, v. a. Terme figuré, qu'on emploie pour, s'enfler, se rengorger, faire l'Homme d'importance. On dit d'un Homme, qui affecte un maintien trop composé, qu'il est toujours *gourmé*.

GOURMETTE, s. m. Corruption de *grometto*, nom que les Portugais donnent, dans leurs Colonies, à des Valets Negres, gagés, sans être Esclaves. Nos Marins nomment ainsi les Valets du Vaisseau, dont la principale fonction est de le nettoyer & de tirer à la pompe.

GOURNABLE, s. m. Nom de certaines chevilles de bois, qui servent au bordage d'un Vaisseau. On en a fait le verbe *gournabler*, qui s'emploie dans le même sens.

GOUSSAUT, adj. Un *Cheval goussaut* est celui qui a l'encolure épaisse, les épaules grosses, & qui est court de reins. Ce mot n'a pas d'autre signification, & vient, dit-on, de la ressemblance qu'un homme de ce nom avoit, par la taille & l'esprit, avec un cheval, tel qu'on vient de le peindre.

GOUSSE, s. f. En termes d'Architecture, on donne ce nom à certains fruits, semblables à des cosses de féves, qui servent d'ornement au chapiteau Ionique. *Gousse* se dit proprement d'une partie de la tête de l'Ail.

GOUT, s. m. lat. Dans le sens

qui signifie intelligence fine des ouvrages de l'Art, on distingue le *goût* naturel, qui se forme dans l'esprit à la vûe de la simple nature; le *goût* artificiel, qui s'acquiert par la vûe des ouvrages d'autrui, par la réflexion & par l'étude; & le *goût* national, qui est un *goût* particulier, propre, de chaque Nation.

GOUTIERES, s. f. Piéces de cire blanches, creusées en forme de Biere, que les quatre Barons de l'Evêché d'Orléans presentent chaque année dans l'Eglise de Sainte Croix de cette Ville, la veille de l'Invention de sa Sainte Croix, pour réparation du meurtre de *Ferri* de Lorraine, Evêque d'Orléans, commis par les Barons, en 1229.

GOUTTE, s. f. lat. Nom d'une rosée qui tombe, en Egypte, vers le mois de Juin, & qui est si subtile qu'elle pénetre le verre. Elle fait ordinairement finir toutes les maladies causées par l'excès de la chaleur. *Goute*, maladie dont la véritable cause est ignorée, puisque le remede en est si difficile. On l'attribue néanmoins à la fluxion d'une humeur âcre sur les jointures. Elle vient ordinairement aux pieds, aux genoux, ou aux mains. Celle qui vient à la jointure des cuisses au tronc du corps, se nomme *Sciatique*, du nom grec de l'os qui est à cet endroit. On nomme *goute exquise*, la *goute* ordinaire, celle qui ne vient d'aucune maladie. La *goute sereine* est un engourdissement de la retine, qui fait que, sans aucune apparence de mal, elle est frappée par les rayons visiels, sans que la vision se fasse. La *goutte-rose* est une maladie du visage, ou seulement du nez, causée par des humeurs caustiques, qui produisent quelquefois des pustules & des croutes. *Gouttes*, en termes d'Architecture, est le nom d'une espece de clochettes, en usage dans l'ordre Dorique, pour représenter des *gouttes* d'eau pendantes.

GOUTTES D'ANGLETERE, s. f. Célebre Elixir Anglois, qu'on croit composé de l'esprit volatile de la soie, rectifiée avec de l'huile de canelle, ou avec quelque autre huile essentielle.

GOUTTIERE, s. f. En termes de Relieur, la *gouttiere* d'un Livre est le creux de la tranche, lorsqu'il est rogné. En termes de Venerie, on appelle *gouttieres* les raies creuses qui régnent le long des perches de la tête du Cerf & du Chevreuil.

GOUVERNAIL, s. m. Nom d'une piéce de bois, longue, platte & large, qui est placée à l'arriere des vaisseaux, & qui, portant dans l'eau, où elle divise les vagues, par le mouvement qu'elle reçoit du Timonier, sert à la conduite du Bâtiment. De-là vient que dans le style figuré, *tenir le gouvernail de l'Etat* signifie le gouverner, présider à l'administration. Celui qui tient la barre du *gouvernail*, dans un vaisseau, s'appelle *Timonier*, *Gouverneur*. On dit aussi *gouverner*, pour, tenir le *timon*, ou *la barre du gouvernail*. Gouverner au Nord signifie faire route au Nord.

GOUVERNANCE, s. f. Espece de Jurisdiction, qui est établi dans plusieurs Villes, telles que Douai, Lille, &c., & dont le Gouverneur est le Chef. A Lille, il a, sous lui, un Lieutenant général, Civil & Criminel, un Lieutenant particulier, six Conseillers, un Avocat & un Procureur du Roi. Dans les Places de Guerre, on donne le nom de *gouvernement* à la Maison du Gouverneur.

GOUVERNEUR, s. m. Nom d'un petit poisson, qui sert, dit-on, de conducteur à la Baleine. On prétend que pour dormir il entre

dans gueule, & qu'il se nourrit aussi de ce qu'il y trouve. Il n'est pas plus gros que le Goujon.

GOYAVE, ou GAYAVE & GOUAVE, s. f. Fruit d'un Arbrisseau, nommé *gouavier*, qui est fort commun dans l'Afrique Méridionale & dans les Antilles. Cet Arbre porte deux fois l'an. Ses fleurs sont blanches & odorantes. Elles sont suivies de quantité de de fruits, d'un fort bon goût, dont la chair, qui est plus molle que celle de la pêche, est remplie de petits pepins comme la grenade. La qualité des *goïaves* est astringente. Elles meurissent dans l'espace d'une nuit, & doivent être cueillies le jour suivant. Leur couleur est jaune, en dehors, & couleur de rose en dedans.

GRABEAU, s. m. Nom qu'on donne, en Pharmacie, à un morceau rompu de quelque drogue.

GRACE, s. f. Terme de Religion, qui signifie un secours intérieur accordé par le Ciel, pour l'exercice du bien, & pour la sanctification. C'est le sujet d'une infinité de disputes qu'on éviteroit en croyant simplement, avec l'Eglise, que la *grace* est nécessaire, & qu'elle n'ôte pas la liberté.

GRACE DE SAINT PAUL, s. f. Nom qu'on donne, dans l'Isle de Malte, à une terre blanche qui s'y trouve, & qui passe pour un reméde contre la morsure des Viperes, depuis que Saint Paul y fut mordu par un Serpent. On y attribue la même vertu aux Glossopetres de l'Isle.

GRACES, s. f. lat. Les trois *graces* sont trois Divinités de la Mythologie; Filles de Jupiter, qui sont toujours à la suite de Venus; pour signifier que la beauté même ne plait pas sans *graces*, c'est-à-dire, sans les agrémens qui la rendent aimable. On les représente ordinairement sous la forme de trois jeunes Filles, qui se tiennent par la main. Leur nom est *Aglaïs*, *Thalie* & *Euphrosyne*. De-là *gracieuser*, *gracieux*, *grace*, *gracieuseté*.

GRACILITÉ, s. f. Mot emprunté du latin, pour servir de substantif à *grêle*, qui en vient aussi. Ainsi, *gracilité* signifie la qualité d'une voix grêle.

GRACIOLE, ou GRACIOLI, s. m. Véritable nom de la Poire que l'on nomme vulgairement *Bon chrétien d'Eté*.

GRADATION, s. f. Mot tiré du substantif latin, qui signifie *degré*. On entend par *gradation*, une augmentation réguliere de degrès. Ce mot est opposé à *diminution*. Ainsi, les Peintres appellent *gradation* & *diminution de teintes*, le ménagement des jours, suivant les degrès d'éloignement. En Chymie, *gradation* signifie une exaltation du poids, de la couleur & de la consistance, à un plus haut degré de bonté. Un feu *gradué*, c'est-à-dire, en Chymie, un feu donné par degrés. Le *Cercle gradué*, en Géométrie, est un cercle divisé en trois cens soixante degrès. *Graduel* est un autre adjectif. Augmentation *graduelle*.

GRADINE, s. f. Nom d'un outil de fer tranchant, en forme de cizeau, qui est à l'usage des Sculpteurs.

GRADUÉ, s. m. Nom qu'on donne à ceux qui ont pris leurs degrés dans quelque Faculté, pour obtenir un Bénéfice ecclésiastique. Ils ont droit alors sur les Bénéfices qui viennent à vacquer dans les mois de faveur, c'est-à-dire, dans le cours d'Avril & d'Octobre. On distingue les *gradués nommés*, c'est-à-dire, qui outre le droit de leurs degrés, ont obtenu des Lettres de nommination sur un Collateur, en vertu desquelles ils peuvent obtenir les Bénéfices vacans au mois de Janvier & de Juillet, qui sont les mois de rigueur. Les No-

bles sont *gradués*, par privilége, après trois ans d'étude, quoique le terme soit plus long pour les autres. Un instrument de Mathématique, *gradué*, est celui qui est divisé en degrés.

GRADUEL, s. m. lat. Terme ecclésiastique. C'est le nom d'une partie de la Messe, qui est entre l'Epître & l'Evangile. Il y a quinze Pseaumes auxquels on donne aussi le nom de *Graduels*, parce qu'on suppose que pour les chanter, les Prêtres Juifs se plaçoient sur les quinze dégrés du Temple.

GRAILLER, v. n. C'est un terme de Chasse. Il signifie *sonner du Cor* sur un ton particulier, qui sert à rappeller les Chiens.

GRAILLON, s. m. Outre sa signification vulgaire, *graillon* s'emploie pour reste, ou rognures des marbres. Les *graillons* de marbre ne se vendent pas au pied, mais en bloc.

GRAIN, s. m. lat. Nom général de toutes sortes de bleds, dans lequel on comprend même toute la Plante. On appelle menus *grains* ceux qui servent à la nourriture des animaux, tels que l'orge, l'avoine, les vesces & les pois, qui ne se sément qu'au mois de Mars, au-lieu que les bleds se sément en Automne. *Grain* est aussi le nom du plus petit poids des choses. Ainsi, un *grain* est la vingt-quatriéme partie d'un denier, & l'once contient quatre cens quatre-vingt *grains*. En Médecine, soixante *grains* font une *drachme*, vingt font un *scrupule*, & trois font une *obole*. En termes de Géométrie, la ligne, qui est la douziéme partie d'un pouce, s'appelle aussi *grain d'orge*. Divers Artisans ont des outils qu'ils nomment *grains d'orge*. En termes de Marine, on appelle *grain*, un nuage qui amene du vent & de la pluie, mais qui passe promptement.

GRAIN, CIRE EN GRAIN, s. f. On appelle *Cire en grain*, ou *greloucé*, celle qui, à force d'être remuée sur les toiles, se réduit en *grains*, de la grosseur d'une féve médiocre. Dans le commerce avec les Negres, on appelle *grains*, une espece de verroterie bleue, ou jaune, ou blanche, ou rayée. Le *Grain de zeline* est une espece de Poivre long.

GRAINE, s. f. Nom général qu'on donne à toutes les semences d'Herbes & même d'Arbres. On appelle graine de Vers à soie, les œufs des Insectes. En Architecture, *graine* s'emploie pour signifier de petits boutons d'une grosseur inégale, qu'on met au bout des rameaux, dans les feuillages.

GRAINETERIE, s. f. Commerce des grains, des graines, & des légumes secs, qui forme une Profession nombreuse à Paris. Ceux qui l'exercent se nomment *Grainetiers*.

GRAIRIE, s. f. Droit qui se leve sur les Bois, lorsqu'on en fait la vente. En termes d'Eaux & Forêts, on appelle aussi *grairie*, une partie de bois qui est possédée en commun.

GRAIS, s. m. Espece de Pierre dure, qui sert à paver les grands chemins & les Villes. On picque le *grais* pour en faire des ouvrages rustiques, qui s'appellent *Ouvrages de graisserie*.

GRAISSET, s. m. Nom d'une espece de Grenouille, qui vit sur terre, & qui se retire dans les Haies & les Buissons. Sa couleur est verte, avec un mêlange de gris & de jaune.

GRAMEN, s. m. Nom purement latin, qu'on emploie pour toutes sortes d'Herbes qui croissent sans avoir été semées, mais en particulier pour le Chien-dent. De-là vient le nom de *Couronne graminée*, qui étoit la récompense des Romains, pour une belle ac-

tion, dans un siege. Cette couronne se faisoit de la premiere herbe qui se présentoit.

GRAMMAIRE, s. f. Nom tiré d'un verbe grec, qui signifie *écrire*. La *grammaire* est l'Art d'ajuster réguliérement les mots, pour le langage & l'écriture. C'est aussi, dans chaque langue, le nom d'un livre qui contient les régles de cet Art. Le *grammairien* est celui qui est versé dans l'Art de la *grammaire*. Celui qui fait profession de l'enseigner se nomme *grammatiste*. On appelle *grammatical* ce qui appartient, ou ce qui est conforme aux régles de la *grammaire*.

GRAMPUS, s. m. Animal de Mer, qui est une Baleine de la petite espece. Quelques-uns le confondent avec le souffleur.

GRANADILLE, s. f. Nom d'une fleur de l'Amérique Méridionale, qui produit ensuite un fruit de la grosseur d'un œuf, dont on vante extrêmement la douceur & le goût.

GRANAL, s. m. Plante de l'Amérique, qui, sans le secours de la terre, de l'air & de l'eau, croît au plancher des maisons, & quelquefois fort proche du feu, sans jamais cesser d'être verte. Elle ne porte ni fleur, ni fruit, ni semence, & son suc est venimeux.

GRAND-AIGLE, GRAND-RAISIN, ss. mm. Noms de deux sortes de papier, qui servent pour l'impression des livres.

GRAND-COMMUN. PETIT-COMMUN. Nom qu'on donne, dans les Maisons royales, à des corps de logis, pour les bas-Officiers.

GRAND D'ESPAGNE, s. m. Titre de la premiere distinction en Espagne, qui donne, entr'autres priviléges, celui de se couvrir devant le Roi. Il y a plusieurs classes de *Grands d'Espagne*. Cette dignité se nomme *Grandesse*, ou *Grandat*.

GRANDE ROSE. GRANDE VENISE, ss. mm. Noms de deux especes de linge ouvré, qui se manufacturent en Flandres & en Basse-Normandie. Le *grand barrage* en est un autre qui se fabrique à Caën; & le *grand lion* une autre encore qui vient du Beaujolois. On nomme aussi *grands brins*, ou *hauts brins*, des toiles de Bretagne, dont la meilleure partie se fabrique à Dinan.

GRANDEUR, s. m. Terme de Géométrie & d'Arithmétique. On donne ce nom à tout ce qui est capable du plus ou du moins, c'est-à-dire, d'augmentation, ou de diminution, à tout ce qui, pouvant être comparé à d'autres choses de même nature, peut être plus grand ou plus petit, égal ou inégal, &c. Tout ce qui a des parties est une *grandeur*. Il y a des *grandeurs entieres*, & des *grandeurs rompues* qui se nomment autrement *des fractions*. Il y a des *grandeurs completes*, & des *grandeurs incompletes*. On nomme *grandeur lineaire*, celle qui n'a qu'une seule dimension; *grandeur incomplexe*, ou simple, celle qui n'est pas composée de différentes parties; *grandeur complexe*, une grandeur composée qui a plusieurs parties différentes, &c.

GRAND-ŒUVRE. Nom que les Alchymistes donnent à la transmutation des métaux, ou à la maniere de faire de l'or, par quelque voie qu'elle soit possible. C'est ce qu'on nomme autrement la Pierre Philosophale.

GRANIT, s. m. Espece de Marbre fort dure & très-difficile à polir, qui tire son nom d'une multitude de petits *grains*, ou de petites taches, qui paroissent de sable. Il y a différentes sortes de *granits*. On leur donne aussi le nom de *Marbre granitelle*.

GRANULER, v. act. Mot formé de *grain*, qui signifie réduire

un corps simple, ou composé, en petits grains, comme la poudre à canon. En termes de Chymie, c'est verser peu-à-peu, dans l'eau froide, quelque métal fondu, pour l'y faire congeler en grains. Cette opération se nomme *Granulation*.

GRAPHOMETRE, s. m. Mot grec composé, qui est le nom d'un instrument de Mathématique, avec lequel on mesure les hauteurs, on leve des plans, on prend des angles, &c. C'est un *demi-cercle gradué*, avec une alhidade, des pinnules & une boussole.

GRAPIN, s. m. Nom d'un instrument de Mer, qui est une espece de croc, qu'on jette, avec la main, sur un vaisseau ennemi, lorsqu'on veut l'accrocher pour aller à l'abordage. Il y a diverses sortes de *grapins*. On s'en sert aussi pour amarrer.

GRAPPE DE MER, s. f. Nom d'un Insecte marin, dont la forme a quelque ressemblance avec celle d'une grappe de raisin. *Grappe* est aussi le nom d'une maladie des Chevaux, consistant dans une sorte de *gale*, qui leur vient sur le nerf des jambes de derriere, entre le pâturon & le jarret.

GRAS, GRASSE, adj. Il se prend, dans un sens figuré, pour trop libre, obscene, sale. On appelloit, dans ce sens, la *Cause grasse*, une Cause que les Clercs de la Bazoche plaidoient le jour du Mardi gras, & qui étoit remplie de saletés. Ils choisissoient la Cause, de toute l'année, qui offroit plus de matiere à cette grossiere espece de plaisanterie. L'usage en est aboli; mais on assure qu'il subsiste encore dans plusieurs Jurisdictions de Province.

GRAS-FONDU, s. m. Maladie qui arrive aux Chevaux gras, lorsque la graisse se fondant dans leur corps, par un exercice trop violent, sur-tout en Eté, ils en sont étouffés.

GRASSARI s. m. Oiseau de passage, qui craint beaucoup le froid. Il se retire, dès le mois d'Août, aux Pays Méridionaux.

GRASSINS, s. m. Milice de nouvelle création, qui s'est distinguée dans la derniere guerre, & qui fut formée en 1743, par M. *de Grassin*, Capitaine de Dragons, Neveu du Directeur général des Monnoies de France. Elle fut d'abord de douze cens Hommes, dont trois cens étoient à cheval, & neuf cens à pied.

GRATE-BOESSE, s. f. Nom d'une Brosse de fil de laiton, qui sert à nettoyer les lames d'or & d'argent, à la sortie de la fonte.

GRATE-CU, s. m. Nom qu'on donne au bouton qui contient la semence des Roses, lorsque les feuilles en sont tombées. On nomme de même un petit fruit rouge, de qualité astringente, qui vient sur l'*Eglantier*.

GRATERON, s. m. Plante qui se nomme aussi *Glouteron*, & qui est fort connue par la propriété qu'elle a de s'accrocher aux plantes voisines & de s'attacher aux habits des passans. Ses feuilles sont étroites & rangées en Etoile. Sa fleur est blanche; sa graine, ronde & creuse; son fruit, rond & épineux. On lui attribue de grandes vertus pour les plaies & les ulceres.

GRATICULER, v. act. Terme de Peinture, formé d'un mot latin, qui signifie *gril*. On *graticule* une toile, pour peindre dessus; c'est-à-dire, qu'on la divise en petits quarrés, pour disposer plus facilement le sujet & mettre plus de justesse dans les proportions. *Une toile graticulée. Un papier graticulé.*

GRATIENNE, s. f. Toile de Lin, qui se manufacture dans plusieurs endroits de la Bretagne.

GRATIFIER, v. act. lat., qui signifie, récompenser par un présent, ou par quelque autre faveur. *Gratification* est le substantif.

GRATIOLE, s. f. Herbe, que les Apotiquaires nomment *Gratia-Dei*, dont les feuilles ressemblent à celles de l'Hyssope. Sa fleur est d'un rouge blanchâtre. En poudre, c'est un bon vulneraire. En décoction, c'est un purgatif.

GRATIS. Mot emprunté du latin, pour signifier, sans *récompense*, sans *payement*, sans aucun *retour d'intérêt*. On en a formé l'adjectif *gratuit*, qui se prend dans le même sens.

GRATITUDE, s. f. Mot purement latin, qui a la même signification que *reconnoissance*.

GRATOIR, s. m. Nom d'un outil de Sculpture & d'autres Arts, qui, par le bout qui sert à grater l'ouvrage, est fait en forme de triangle tranchant des trois côtés. L'autre bout se nomme *brunissoir*. Les Serruriers ont une *gratoire*, espece d'outil qui leur sert à travailler les piéces de relief. Le *grateau* est un autre instrument des Doreurs sur métal, & des Fourbisseurs.

GRAVE, s. f. Terme de Pêcheurs de Terre neuve, qui donnent ce nom au rivage, où l'on fait secher les Morues, au Soleil. De-là vient peut-être *gravier*, qui signifie gros sable; & *gravelle*, qui avoit autrefois la même signification, mais qui ne se prend aujourd'hui que pour une maladie causée par des sables, qui s'amassent dans la vessie, ou dans les reins.

GRAVELLÉE, s. f. Cendre de tartre brûlé, qui sert aux Teinturiers & aux Blanchisseurs. Sa qualité, extrêmement détersive, la fait employer aussi pour consumer les excrescences de chair & découvrir la chair vive.

GRAVITÉ, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie proprement l'impression d'un corps par son poids. Le *centre de gravité*, dans un corps, est le point où sa pesanteur est comme divisée en deux parties égales, de sorte que suspendu à ce point, il ne pancheroit d'aucun côté. *Gravité* se prend, dans le sens Moral, pour *air modeste*, sérieux, capable d'imposer du respect, par les apparences. *Grave* est l'adjectif, & se dit dans les deux sens. *Graviter* & *gravitation* sont des termes de la nouvelle Philosophie, qui signifient la *tendance* d'un corps vers un autre par le pouvoir naturel de la *gravité*.

GRAVIR, v. act. Vieux mot qui signifie grimper, monter avec difficulté. *Gravir* un rocher, une montagne. Il est encore en usage.

GRAVURE, s. f. Art de tailler des figures sur les corps solides. La *gravure* en cuivre a les traits enfoncés dans la planche. La *gravure* en bois a les traits relevés, & s'appelle *gravure d'épargne*. On grave, sur le cuivre, à l'eau forte & au burin. Les Anciens excelloient à graver sur les pierres précieuses & sur les crystaux. Il est étonnant qu'ils n'ayent pas inventé la *gravure* sur cuivre. La *gravure* en bois, & en cuivre, n'a commencé à se perfectionner en Europe, que depuis l'invention de l'Imprimerie.

GRÉ, s. m. Vieux mot, qui signifie volonté, inclination, goût, & qui s'emploie différemment. *A mon gré*, c'est-à-dire, à ma satisfaction, suivant mon inclination & ma volonté. De-là *bon gré*, *malgré*, *agréer*, *agréable*, &c. Sçavoir *gré* d'une chose à quelqu'un, c'est lui avoir obligation, en être content, lui en tenir compte. *Gré à gré* se dit, pour, à l'amiable, d'un accord mutuel.

GRECO, s. m. Nom en usage sur la Méditerranée pour signifier le vent qui s'appelle Nord-Est sur l'Océan,

l'Océan, apparemment parce qu'il vient de la Grece, dans la plûpart de ces Parages. *Grecoliser*, v. n. c'est se tourner du côté de ce vent; comme on dit *Nordester* sur l'Océan.

GRECS, s. m. Nom qu'on donne à certaines bordures d'une grandeur déterminée, qui servent à encadrer des Estampes.

GREGE, s. f. Nom d'un petit Peigne de fer, qui sert à séparer la graine du lin, de sa tige. Les Marchands en soie appellent *soie grege*, celle qui est dans le même état qu'en sortant de dessus le *cocon*.

GREGEOIS, adj. On appelle *feu gregeois*, c'est-à-dire, *feu grec*, une composition de matieres combustibles, inventée dans le septiéme siécle, par *Callinique*, Ingénieur d'*Heliopolis*, en Syrie, pour brûler les Vaisseaux des Sarrasins. La propriété de ce feu étoit de brûler dans l'eau. Il étoit composé de souffre, de naphte, de poix, de bitume, de gommes & d'autres ingrédiens. On le souffloit par de longs tuyaux de cuivre, ou bien on le lançoit avec des arbalêtes & d'autres instrumens.

GREGORIEN, adj. On appelle *chant Gregorien*, le plein chant d'Eglise, parce que l'invention en est attribuée au Pape *Gregoire I*. Le *Calendrier Gregorien* est une réformation de l'ancien Calendrier, faite par l'ordre de *Gregoire XIII*, en 1582. *Voyez* CALENDRIER, à l'article CALENDES.

GREGORIENNE, adj. On appelle *Eau gregorienne*, un mêlange d'eau, de vin & de cendre, qui sert à purifier les Eglises polluées: invention du Pape *Innocent III*.

GRELÉ, adj. lat., qui signifie mince, sans force & sans consistence. *Voyez* GRESLE.

GRELIN, s. m. Nom d'un petit cable de Navire. Les *grelins d'Epire* sont des cordages amarrés bout à bout.

GRELOT. FIL AU GRELOT, s. m. Espece de Fil, qui se tire de Doort, en Hollande, & qui sert à broder les toiles fines.

GRELOUER, v. act. Terme d'Art, qui signifie *grainer*, réduire en petits grains. On *greloue* la Cire, pour la purifier & la blanchir.

GRELUCHON, s. m. Nom d'usage moderne, qu'on donne à l'Amant secret & favorisé d'une Femme qui passe pour en avoir un autre. Entre les Femmes d'une conduite libre, qu'on appelle, dans ce siécle, Maîtresses entretenues, il entre, dans l'idée de *Greluchon*, d'être favorisé gratis, tandis qu'elles se font payer par un autre. C'est un diminutif du vieux mot *grelu*, qui a signifié *gueux*. Ainsi, *greluchon* est un petit *gueux*.

GREMIAL, s. m. Mot formé du latin, qui est le nom d'un tapis qu'on met, dans les Eglises, sous les pieds d'un Evêque revêtu de ses habits Pontificaux.

GREMIL, s. m. Plante dont les feuilles ressemblent à celles de l'Olivier. On attribue à sa graine, qui est ronde & fort dure, de grandes vertus pour rompre la pierre & pour faciliter l'accouchement des Femmes.

GRENADE, s. f. Fruit d'un Arbre qui se nomme *grenadier*. On en distingue plusieurs especes, dont les douces sont les plus estimées, quoiqu'on en défende l'usage dans la fievre, parce qu'elles sont chaudes & venteuses, au lieu que les aigres sont rafraîchissantes. La fleur du *grenadier* se nomme aussi *grenade*. Elle est simple dans ceux qui portent du fruit. Celle des *grenadiers* sauvages se nomme *Balauste*. Les feuilles du *grenadier* ressemblent à celles de l'Olivier. Son nom lui vient ap-

paremment de la multitude des grains qui sont dans son fruit. On appelle *grenade*, une boule de fer creuse, qu'on remplit d'étoupes & de poudre, & à laquelle on met le feu par une fusée, pour la jetter à la main dans un poste ennemi. Il y a des *grenades borgnes*, qui portent ce nom parce qu'il n'est pas nécessaire de les allumer, & qu'étant jettées avec le mortier, elles s'enflamment d'elles-mêmes. Les Soldats, dont l'office est de jetter des *grenades*, s'appellent *Grenadiers*; & la gibeciere, dans laquelle ils les portent, se nomme *grenadiere*.

GRENADE. SOIE DE GRENADE, s. f. C'est une soie de cette Province d'Espagne, qui est la plus estimée pour la Couture, les Franges & d'autres ouvrages. On appelle aussi *grenade*, s. m., une espece d'étoffe de fil & de coton, qui tient le milieu entre le Basin & la Toile.

GRENADILLE, s. f. Espece de Poire des Antilles, qui contient un grand nombre de petites graines, auxquelles on prétend trouver, dans leur arrangement, quelque ressemblance avec le corps humain. Ce fruit est agréable, quoique fort aigre. La plante qui le porte est rampante, & ses feuilles ressemblent à celles de la Vigne folle. La fleur est blanche, & s'éleve d'une sorte de coupe. On y remarque diverses petites pointes, qui représentent, dit-on, les instrumens de la Passion de Notre-Seigneur.

GRENAGE, s. m. GRENAISON, s. f. Dans la Fabrique de la poudre à canon, le *grenage* est la maniere de mettre la poudre en grains. *Grenaison* se dit de la formation de la graine des Plantes. Le tems de la *grenaison*. *Greneler* une chose, c'est faire paroître du grain sur sa surface; comme on fait sur le cuir de chagrin. *Grener*, c'est réduire une chose en grains.

GRENAILLE, s. f. Nom qu'on donne au métal réduit en petits grains, par des opérations chymiques, qui se nomment *granulation*. On réduit aussi la cire en *grenaille*, pour la faire blanchir.

GRENAT, s. m. Pierre précieuse qui approche du Rubis, mais qui a moins d'éclat & de dureté. Les *grenats* Orientaux sont plus estimés que les Occidentaux; & parmi les derniers, on donne la préférence à ceux de Bohême. Le *grenat*, qui se nomme *Surien*, est de couleur violette mêlée de pourpre, & passe pour le plus parfait. On attribue des vertus aux *grenats*, pour le crachement de sang & les palpitations de cœur. Il passe aussi pour un antidote.

GRENETIS, s. m. Terme de Monnoie. C'est le nom d'un petit cordon, en forme de grains, qui enferme les legendes de chaque espece de Monnoie. Le poinçon, qui sert à marquer ces petits grains, s'appelle aussi *grenetis*.

GRENETTES D'AVIGNON, s. f. Petites graines, qui croissent aux environs de cette Ville, & dont on fait un très-beau jaune, qui sert dans la Miniature, pour les lavis, &c.

GRENIER, s. m. Mot tiré du latin. En termes de Marine, mettre du bled, ou du sel, au fond de cale, sans l'emballer, c'est le *mettre en grenier*.

GRENOUILLE, s. f. Animal amphibie & fort commun, dont on distingue plusieurs sortes, aussi différentes par leurs propriétés que par leur grosseur & leur couleur. Celles qui se mangent, ou qui s'employent en Médecine, doivent être de Riviere, ou d'Etang. Il y a des *grenouilles* fort venimeuses, nommées *verdiers*, qui ne croassent point. La *grenouille* vient d'un œuf. Il s'éleve quelquefois, avec les vapeurs de la terre, quan-

tite de ces œufs, dont les germes se développent dans l'air & retombent formés dans une certaine grandeur ; ce que le peuple appelle une pluie de *grenouilles*. En termes de Médecine, on nomme *grenouille*, une petite humeur froide & visqueuse, qui, tombant du cerveau, se ramasse sous la langue, dont elle rend l'usage difficile. En termes d'Imprimerie, la partie d'une Presse, qui entre au sommet de la platine, se nomme aussi *grenouille*.

GRENOUILLETTE, s. f. Nom d'une Plante commune, nommée aussi *Renoncule* ; de son nom latin, qui signifie *petite grenouille*.

GRÉS, s. m. Nom qu'on donne aux grosses dents d'en-haut d'un Sanglier ; comme celles d'en-bas s'appellent *défenses*.

GRESIL, s. m. Espece de petite grêle brûlante, qui tombe quelquefois sur les vignes, & qui leur est fort nuisible. De-là *gresiller*, pour signifier l'action du feu qui roussit & raccourcit quelque chose.

GRESLE, ou GRELE, s. f. Terme de Médecine, qui est le nom d'une petite tumeur ronde & mobile, qui vient quelquefois aux paupieres, & qui ressemble à un grain de *grêle*. C'est à cause de la même ressemblance que *grêlé* se dit, en termes de Blason, de ce qui est chargé d'un rang de perles, comme les couronnes des Comtes & des Marquis. *Grêlier* est le nom d'une piéce d'Artillerie, qu'on charge de balles & de ferrailles, & qui en chasse comme une *grêle*, lorsqu'elle est tirée.

GRESOIR, s. m. Nom d'un instrument de fer, fendu à ses deux bouts, qui sert aux Vitriers pour rogner les pointes du verre. C'est aussi le nom d'une boîte où les Lapidaires mettent la poudre qui leur sert à tailler & à polir les diamans.

GREVE, s. f. Mot qui est passé de la basse latinité dans notre langue, pour signifier un bord sablonneux de la Mer, ou d'une Riviere.

GREVER, v. act. lat. Vieux mot, qui s'écrivoit autrefois *griever*, & qui est demeuré au Palais, comme *grief*, pour signifier *charger*. Un héritage, un leg, *grevé* de quelque condition onéreuse.

GRIBANE, s. f. Nom d'une Barque à mât & à voiles, de cinquante ou soixante Tonneaux, qui est fort en usage sur les Côtes de Normandie.

GRIESCHE, adj. Vieux mot, qui paroît avoir autrefois signifié *sauvage*, & venir d'un mot grec, qui a la même signification. Il n'a plus d'usage que dans les noms de *Pie-griesche* & d'*Ortie-griesche*.

GRIFFE, s. f. Nom d'un instrument de Serruriers, dont ils se servent pour tracer les pannetons des clefs. En termes de Fauconnerie, *griffer* se dit pour *prendre avec la griffe*, & *griffade* signifie un coup de *griffe*.

GRIFFE D'OURS, s. f. Sorte de Vedasse, ou de Cendre gravelée, qui se tire de Konisberg, & dont il se fait un commerce, à Amsterdam.

GRIFFON, s. m. Nom d'un Oiseau de proie, qui ressemble à l'Aigle. Les Anciens ont fait une représentation fabuleuse de cet animal, avec quatre pieds, deux aîles & un bec, le faisant ressembler à l'Aigle par le haut, & au Dragon par la croupe & les jambes. Ils supposoient que c'étoit le gardien des mines d'or & des trésors cachés. Les Peintres représentoient le Char d'Apollon, traîné par des Griffons. C'est une figure d'animal qui est encore en usage dans le Blason. *Griffon* est aussi le nom d'une espece de Papier dont la marque est un *griffon*.

GRIGNON, s. m. Nom d'un Biscuit de Mer, qui est en mor-

ceaux, sans avoir la forme ordinaire de Galette. On appelle aussi *grignons*, des croutes & des morceaux de pain qui restent d'un repas.

GRILLE, s. f. Terme de Chancellerie. C'est un paraphe, en forme de *grille* ou de barreaux qui se traversent les uns les autres, que les Secretaires du Roi mettent au-devant de leurs paraphes particuliers, dans les actes qu'ils passent pour leurs affaires. *Grille* se dit aussi, en termes de Blason, des barreaux de la visiere d'un heaume, qui servent à garantir les yeux; & d'une porte-coulisse grillée, qu'on peint quelquefois sur l'Ecu. *Grilleté*, dans le même langage, se dit des Oiseaux de proie qui ont des sonnettes aux pieds, & vient de *grillot*, ou *grellot*, autre terme de Blason, qui signifie une sonnette ronde qu'on met au cou des petits Chiens, & aux jambes des Oiseaux. *Griller* les Filles, c'est les faire Religieuses.

GRILLE. *Laine d'Espagne*. C'est une espece de Prime, ou de Merelaine, si estimée, qu'on la compare à la Pille des Chartreux & même à la Pille des Jésuites, les deux plus fines laines qu'on tire de Castille & d'Arragon.

GRILLON, s. m. Nom d'un petit Insecte, de la figure d'un Haneton, qui se retire dans les fours & les cheminées, où il est fort importun par son cri continuel. C'est une espece d'Escarbot. Il s'en trouve aussi dans les champs.

GRILLOTALPA, s. m. Nom d'un Insecte vorace, qui a, sur le dos, quatre boutons où il renferme ses ailes.

GRIMPEREAU, s. m. Oiseau, qui tire son nom de l'agilité avec laquelle il grimpe, de branche en branche, sur les arbres.

GRINGOLÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des piéces terminées en tête de Serpent.

GRIOTTE, s. f. Nom d'une grosse Cerise à courte queue, dont l'arbre se nomme *griottier*. Il y a des *griottes* douces & des *griottes* aigres. On donne aussi le nom de *griotte* a l'orge rôti.

GRIPAUME, ou AGRIPAUME, s. f. Plante commune, qui ressemble beaucoup à l'ortie. Elle est fort amere, & bonne pour les maux de cœur. Ses fleurs sont d'un rouge blanchâtre. Elle se nomme aussi *Melisse sauvage*.

GRIPELLER, v. n. Terme du Commerce des Toiles & des Etoffes fines, qui signifie se froncer, se crêper.

GRIS, adj. Il y a beaucoup d'apparence que ce mot est formé de l'adjectif grec, qui signifie *froid*, d'autant plus qu'il avoit autrefois la même signification, & qu'aujourd'hui même on dit encore un *tems gris*, pour dire un tems couvert & froid. Cependant, son principal usage est pour signifier un mêlange de noir & de blanc. De-là *grisonner*, qui se dit de la chevelure & de la barbe, lorsque la vieillesse commence à les blanchir: & *grisaille*, nom d'une peinture qui se fait de blanc & de noir; comme celui d'un beau mêlange de cheveux blancs & bruns, pour les Perruques. On appelle *grison*, une espece de gros grais, qui sert à faire des auges & d'autres ouvrages. En termes d'Imprimerie, on appelle Lettres *grises*, ces grandes Lettres, gravées sur bois, dont on se sert au commencement des Chapitres.

GRIVE, s. f. Oiseau d'un excellent goût, sur-tout dans le tems des Vendanges, parce qu'ils s'engraisse de raisins. Son plumage est mêlé de brun, de noir & de blanc. On en distiugue de plusieurs sortes, dont la principale différence consiste dans leur grosseur.

GRIVELURE, s. f. Vieux mot qui a signifié les friponneries des

Financiers, & l'adresse qu'ils emploient pour les déguiser. On ne s'en sert plus qu'en parlant de l'usage qu'on en fait.

GROISON, s. m. Pierre, ou Craie, blanche, réduite en poudre très-fine, dont les Megissiers se servent pour la préparation du Parchemin.

GRONDEUR, s. m. Poisson qui ressemble à la Brême, & qu'on nomme ainsi, parce qu'étant pris il gronde comme le Cochon.

GROS, s. m. Nom qu'on donne à la huitiéme partie d'une once. C'est aussi une petite monnoie d'argent de Lorraine, de la valeur d'onze deniers de France. En Flandres, c'est une monnoie de compte entre les Marchands. La livre de gros vaut six livres; comme le sol de gros vaut six sols.

GROS-BEC, s. m. Espece de Moineau ou de Pinson, qui a le bec fort gros, & qui mange les fruits.

GROSEILLE, s. f. Fruit du Groseillier, Arbrisseau épineux, qu'on croit avoir été inconnu aux Anciens. Il y a des *groseilles* blanches, des *groseilles* violettes & des *groseilles* rouges. Il y en a aussi de noires, dont l'arbre, qui se nomme *Cassis*, est fort vanté pour ses propriétés salutaires. La *groseille* blanche s'appelle *groseille perlée*, parce qu'elle imite la forme & la couleur des perles. Les Apotiquaires donnent aux Confitures de *groseilles* rouges, le nom de *Rob de ribes*, ou *Rob ribium*.

GROS MUSC D'HIVER, s. m. Poire d'hyver, longue & verte, qui a beaucoup de parfum, mais qui est fort pierreuse. Elle jaunit en vieillissant. *Gros de Verdun* est le nom d'une sorte de dragée. Le *gros d'Autruche*, ou Ploc d'Autruche, est le plus gros du duvet de cet animal, qu'on sépare du fin, pour l'emploier aux lisieres des draps fins de laine, destinés à la teinture en noir. Un *gros* tems, en terme de Mer, se dit d'un tems orageux. Un *gros* vin est un vin couvert & épais. Le *gros* verre cassé se nomme *grosil*.

GROTTE, s. f. Mot formé du grec, qui signifie *caverne*. On appelle *grotte*, en termes de Jardinage, un Bâtiment d'Architecture rustique, orné de coquillages & de jets-d'eaux. De-là le nom de *grotesque*, pour signifier une figure ridicule par des mélanges de parties qui ne lui conviennent pas naturellement, ou par des charges & d'autres bizarreries; parce qu'on a trouvé, dans les *grottes* & les lieux souterrains, d'anciennes décoration de cette espece.

GROUETEUX, adj. Mot qui se dit pour *pierreux*, en parlant d'un fond de terre, mais dont l'origine est obscure, & qui ne se trouve que dans quelques Auteurs qui ont traité de la culture des Arbres. On disoit autrefois *grouer*, pour *tomber*.

GROUPADE, s. f. Terme de Manége, qui n'est qu'une corruption de *croupade*. C'est le nom d'un saut, qui tient le devant & le derriere d'un Cheval dans une égale hauteur.

GROUPE, s. m. Mot tiré de l'Italien, qui signifie une assemblage de plusieurs choses, mais qui s'emploie particuliérement dans la Peinture & l'Architecture, pour signifier trois ou quatre figures qui se joignent. On en a fait *grouper*, v. act., pour dire, *joindre plusieurs figures ensemble*.

GRUAU, s. m. Farine d'orge, ou d'avoine, sechée au four, dont on sépare le son sans bluteau, & qui fait une norriture fort saine, bouillie tirée au clair. On appelle aussi *gruau*, le petit d'une *grue*.

GRUE, s. f. Nom d'un Oiseau fort commun vers le Nord, qui a le cou fort long, & le plumage gris. Le mâle a la tête rouge. On prétend que lorsque les *grues* sont

à terre en troupe, il y en a une qui se tient sur une jambe pour faire la sentinelle. De-là vient le Proverbe, *Faire le pied de grue*, pour, *attendre long-tems avec ennui*. En termes de Fauconnerie, on appelle *Oiseau gruïer*, celui qui est dressé à voler à la *grue*. La *grue de Mer* est un poisson armé d'un long bec, qui lui donne quelque ressemblance avec la *grue* de terre. On donne le nom de *grue* à une machine fort haute, garnie d'une roue, qui sert à lever les grosses pierres pour bâtir, *Grue* est encore le nom d'un instrument de punition pour les Soldats, composé de deux piéces de fer, qui se terminent en bec de *grue*, par le bas, & qui ont la forme de carcan par le haut.

GRUERIE, s. f. Nom d'un droit de moitié, que le Roi prend sur quelques Forêts. C'est aussi le nom d'une Jurisdiction subordonnée aux Maîtres des Eaux & Forêts, qui juge en premiere instance de ce qui concerne les Bois. Les *gruïers* peuvent juger jusqu'à la concurrence de six livres. Ces noms viennent de *gru*, ancien mot qui signifiqit les fruits sauvages qui croissent dans les Bois, tels que le Gland, la Faine, les Poires, les Pommes, &c., que les *gruïers* afferment pour la nourriture des bestiaux.

GRUGER, v. act. Ecraser, broyer quelque chose avec un instrument, pour l'usage qu'on en veut faire. On gruge du Sel, pour le service de Table. Au Chapitre de Notre-Dame de Paris, *gruger* une Maison est un ancien terme qui se dit pour, l'acquérir par la mort du Chanoine qui la possédoit, & qui ne l'a point resignée. Elle se vend alors, & le prix se partage entre les autres. *Grugerie* est le substantif.

GRUMELER, v. n., qui exprime le cri du Sanglier. Les Sangliers grumelent.

GUABAM, s. m. Nom d'un fruit des Indes Occidentales, dont la longueur est d'environ deux Palmes, & qui renferme, sous une écorce de couleur cendrée, une poulpe blanche, entremêlée de quelques amandes dures. Elle douce & rafraîchissante.

GUACATENE, s. f. Espece de Pouliot de la nouvelle Espagne, mais sans odeur, dont on vante les vertus vulneraires, & sur-tout l'excellence pour les hemorroïdes.

GUAHEX, s. m. Animal d'Afrique fort leger à la course, qui est une espece de petit buffle, armé de cornes noires & pointues. On vante la bonté de sa chair.

GUAJACANA, s. m. Grand arbre d'Afrique, orné de très-belles feuilles, aussi larges que celles du Noïer, & de fleurs qui est forment comme autant de petits vases, auxquelles il succéde un fruit de la grosseur d'une Prune, & d'un goût fort agréable. On en distingue une espece qui ne porte point de fruit. On prétend qu'il se transplante avec succès dans sa jeunesse.

GUAINUMBI, ou GUINAMBI, s. m. Petit Oiseau des Indes, que les Portugais nomment *Pegafrol*. On vante également sa beauté & sa petitesse. Il tire sa nourriture des fleurs; & lorsqu'elles sont passées, on assure qu'il fiche son bec dans le tronc d'un arbre, & qu'il y demeure comme immobile pendant six mois, c'est-à-dire, jusqu'au retour des fleurs. Cette raison lui a fait donner aux Antilles, le nom de *Renate* ou *René*.

GUAINUMU, s. m. Animal amphibie du Bresil, qui se retire dans des trous, sur le rivage. C'est une espece de grosse écrevisse de Mer, dont la chair se mange. Il a la gueule fort large.

GUAIRO, s. m. Terme de Fauconnerie. C'est un cri qui se fait

pour avertir le Fauconnier que les Perdrix partent, & qu'il doit lâcher l'Oiseau.

GUANABO, f. m. Grand arbre de l'Amérique, qui porte pour fruit une espece de Mélon, de la grosseur de la tête humaine, & d'un goût fort agréable en Eté, par sa fraîcheur.

GUAO, f. m. Arbre commun au Mexique & dans l'Isle de *Porto Ricco*, dont le bois est verd & sert à faire des bois de lit, parce qu'il a la propriété de chasser les Punaises. Cette qualité agit aussi sur ceux qui le mettent en œuvre, & leur fait enfler, pendant quelques jours, les mains & le visage. Les feuilles du *guao* sont rouges & velues, & ne tombent jamais. Cet arbre porte le nom de *Thetlatian* au Mexique.

GUAPARAIBA, f. f. Plante commune en Amérique, dont la racine coupée par tranches, & appliquée sur les parties picquées ou mordues d'un animal venimeux, passe pour un souverain antidote.

GUARA, f. m. Nom d'un Oiseau du Brésil, dont les Habitans emploient les plumes à se parer la tête. Sa grosseur est celle d'une Pie. On prétend qu'il est d'abord noir, qu'il devient blanc, & qu'il prend ensuite une couleur de pourpre qu'il ne perd plus.

GUARAL, f. m. Insecte de la Lybie, qui ressemble beaucoup à la Tarentule.

GUARAQUIMYA, f. m. Nom d'une espece de Myrte du Brésil, dont la semence est un excellent vermifuge.

GUATIQUES, f. f. Terme de nos Provinces Méridionales, qui signifie *coteaux*. C'est dans ces lieux que la nature produit en abondance le thim, le serpolet, la lavande, la sariette, le romarin, la marjolaine, &c.

GUAZZA. Ital. *Peinture à Guazza.* C'est une espece de détrempe, qui se fait de couleurs broyées avec de la rosée & une certaine colle. Elle conserve longtems sa fraîcheur, sans avoir jamais besoin de vernis & de frottemens. On croit que les fameux Peintres de l'Antiquité peignoient à *guazza*.

GUEABLE, adj., qui signifie ce qui peut se passer à *gué*. Ceux qui écrivent & qui prononcent *guaïer* & *gaïable* semblent ignorer l'origine de ce mot.

GUEBRE, f. m. Mot Persan, qui signifie *Infidéle*. On donne ce nom en Perse, à d'anciens habitans du Païs, qui adorent le Soleil & le Feu, & qui sont demeurés attachés à cet ancien culte, sans avoir jamais voulu recevoir le Mahométisme.

GUELPHES, f. m. Nom d'une fameuse Faction Italienne, qui remplit long-tems l'Italie de sang par ses guerres contre les Gibelins, qui tenoient le parti des Empereurs. Elle tiroit son nom des *Guelphes*, ou *Welphes*, Ducs de Baviere, qui tenoient celui des Papes.

GUEMBE, f. f. Fruit singulier du Paraguay, oblong, pointu des deux côtés, de la grandeur d'une Palme, qui renferme des grains jaunâtres. Il se mange, mais avec la précaution de ne pas rompre, sous les dents, de très-petites semences, que ces grains contiennent, & qui causent autrement une douleur très-aigue. Ces semences, mises sur des écorces pourries, au haut des arbres, jettent des fibres tortueuses, semblables à des cordes, qui descendent jusqu'à terre, y prennent racine, & produisent d'autres arbres qui se chargent de fruits.

GUENON, f. f. Singe femelle.

GUEPE, f. f. Espece d'Abeille, qui est aussi armée d'un aiguillon, mais qui fait de mauvais miel. Son nom vient du latin. Les *guêpes*

d'une grosseur extraordinaire dans plusieurs parties de l'Amérique, & fort incommodes par leur multitude & par leurs piquûres. On appelle *guépiere*, les lieux où les *guêpes* s'établissent.

GUEPIN, s. m. Espece de Sobriquet par lequel on désigne les habitans d'Orléans, natifs de cette Ville. On ne nous apprend pas son origine; mais il paroît, par d'anciens Actes, qu'il étoit pris autrefois pour suppôt de l'Université, ou pour écolier.

GUERE, ou GUERES, adverbe, d'origine incertaine, qui signifie peu, presque point, presque. Dans ce dernier sens, il demande *que* après lui, comme dans cet exemple, il n'y a *guere* que lui. Il ne s'emploie jamais sans une négation. Je n'y pense *guere*. Il n'a *guere* d'esprit.

GUERITE, s. f. Petit logement de bois, ou de pierre, rond, ou quarré, qui sert de retraite aux Sentinelles, dans les Places de guerre. On fait venir ce mot d'un verbe Allemand, qui signifie *prendre garde, conserver*.

GUERLANDE, s. f. Nom de plusieurs grosses piéces de bois cintrées, qui lient ordinairement le bordage de l'avant d'un vaisseau.

GUERLIN, s. m. Terme de Marine. C'est le nom d'un cordage qu'on jette, d'un bâtiment, à un autre qui veut s'en approcher & venir à bord.

GUESDE ou GUEDE, s. m. Nom d'une herbe qui se nomme aussi *pastel*, & qui sert à la teinture des draps. On la cultive pour cet usage. Ses feuilles sont assez semblables à celles du Plantain, mais elles sont plus grosses & plus noires. La hanteur de sa tige est de deux ou trois pieds. Ses fleurs sont jaunes. De *guesde* est venu le mot de *guedé*, pour signifier *bien repû*, bien rempli d'alimens, comme un drap teint est bien rempli de suc de *guesde*. *Guesder* une étoffe, c'est la préparer avec de la *guesde*.

GUETTE, s. f. Nom que les Charpentiers donnent à un poteau incliné, qui sert à diverses sortes de travail. Ils appellent *guettrons* de petites *guettes*.

GUEULE, s. f. En termes d'Architecture, on appelle *gueule*, une partie de la cimaise, qui se nomme aussi *doucine*, On distingue la *gueule droite*, qui est concave; & la *gueule renversée*, qui est convexe, & qui se nomme autrement *talon*. En termes de Chasse, on dit qu'*un Chien chasse de gueule*, pour dire, qu'*il abboie sur les voies*; & qu'*il a fait sa gueule*, lorsqu'après avoir été bien nourri de lait, il prend de la vigueur au bout de cinq mois. *Gueules*, en termes de Blason, est le nom de la couleur rouge, qui se marque, dans les Ecus gravés, par des traits perpendiculaires. Ce mot qui signifioit autrefois certaines peaux rouges, est peut-être passé de-là dans les Armoiries. D'autres le font venir des Orientaux, chez qui *gul* signifie *rouge*, & de qui nos Ancêtres peuvent l'avoir emprunté au tems des croisades.

GUEUSE, s. f. Nom qu'on donne aux piéces de fer, lorsqu'ayant été jettées au moule après la fonte, elles en sortent en forme triangulaire & longue de dix ou douze pieds, pour être forgées ensuite & fendues à l'aide du moulin. Le moule se nomme aussi *gueuse*.

GUEUSE, s. f. Nom d'une Dentelle de fil blanc, dont le fond est de rezeau, & les fleurs de cordonnet fort délié.

GUEUX, s. m. Pauvres mandians. Ce nom devint, au seiziéme siécle, celui des Huguenots de Flandres, à l'occasion d'un discours peu mesuré de *Marguerite de Parme*, Gouvernante des Païs-

bas, qui avoit dit, en parlant des Seigneurs Calvinistes, que c'étoient des *gueux* qu'elle ne redoutoit pas. Ils affecterent eux-mêmes de prendre le nom de *gueux*, & de se faire un ornement de la besace & de l'écuelle de bois.

GUI. *Voyez* GUY.

GUIABARE, s. m, Nom d'un Arbre de l'Isle de Saint Domingue, que les Espagnols nomment *Vyero*, dont les feuilles, qui sont très-larges, tiennent lieu de Poivre aux habitans du Païs.

GUIBERT, s. m. Toiles blanches de Lin, qui se fabriquent à Louviers, en Normandie, & qui sont de différentes grosseurs.

GUIBRAY. *Fil de Guibray*. Nom d'un fil d'étoupe, blanchi, qui sert à faire la méche des Cierges & des Flambeaux de poing.

GUIDE, s. f. Espece de rêne, qu'on attache à la bride d'un cheval, De-là *païer les guides*, c'est-à-dire, paier au Postillon un prix reglé pour chaque Poste. Il y a un Capitaine général des Guides, pour les Voyages du Roi. Il prête serment au Tribunal des Maréchaux de France, où ses provisions sont adressées.

GUIDON, s. m. Nom de l'Officier qui porte l'Enseigne, dans les Compagnies de Gendarmes. C'est aussi le nom de l'Enseigne.

GUIGNARD, s. m. Oiseau de passage, de la grosseur d'un Merle, qui est d'un goût fort délicat. On vante particuliérement les Guignards des environs de Chartres.

GUIGNAUX, s. m. Nom de certaines piéces de bois, qui s'assemblent dans la charpente d'un toît & sur les chevrons.

GUIGNE, s. f. Espece de Cerise qui ressemble aux Bigarreaux, mais dont la chair est moins ferme. L'arbre se nomme *guigner*. Il y a *guignes* blanches & des *guignes* rouges, Les uns font venir ce nom de *Guïenne*; d'autres de *Guines*, en Picardie.

GUIGNOLE, s. f. Mot qui paroît être une corruption de *guindole*, & qui est le nom d'une petite latte dont on se sert à la Monnoïe, pour suspendre des balances.

GUILDIVE, ou TAFFIA. Nom qu'on donne, dans les Isles de l'Amérique, à l'Eau-de-vie qu'on tire des gros syrops de sucre, & de l'écume des premieres chaudieres.

GUILLEDIN, s. m. Mot corrompu de l'Anglois, qui signifie *Cheval hongre*, & dont nous avons fait le nom de certains chevaux d'Angleterre, fort legers à la course.

GUILLELMINE, adj. Branche *guillelmine*, & branche *Rodolphine*. Division de la Maison de Baviere, dont la premiere branche, qui est la Rodolphine, posséde le Palatinat du Rhin, & l'autre la Baviere.

GUILLEMET, s. m. Terme d'Imprimerie. Nom de deux petites virgules qui se mettent en marge, à la tête des lignes, pour signifier que le texte est une citation, ou renferme quelque chose qui mérite particuliérement d'être observé.

GUILLERY, s. m. Nom du chant des Moineaux, qui est quelquefois assez agréable. Mais il varie beaucoup, suivant les saisons.

GUILLOCHIS, s. m. Terme d'Architecture, qui signifie un ornement de filets entrelassés, dont on forme différens quarrés. De-là s'est formé *guilloché*, pour signifier un ouvrage d'Orfevrerie, travaillé dans le même goût. On appelle aussi *guilloché de parterre*, un compartiment quarré de bois & de gazon.

GUIMAUVE, s. f. Mauve sauvage, qui a les feuilles rondes & cotoneuses; la fleur en forme de

Rose, & dont les feuilles & les racines s'employent, dans la Médecine, pour amollir & résoudre. On distingue une autre Mauve sauvage, qui se nomme *Bimauve*, & dont les feuilles sont déchiquetées.

GUIMPE, s. f. Toile dont les Religieuses se couvrent la gorge. On a dit autrefois *guimple*; ce qui porte à croire que ce mot vient du substantif latin, qui signifie *lien*, parce que la *guimpe* s'attache des deux côtés de la tête, & tombe sur la poitrine. *Guimper* une Fille, c'est la faire Religieuse.

GUINDE, s. f. Nom d'une petite Presse à mouliner & sans avis.

GUINDER, v. act. Terme de Marine, pour signifier lever quelque chose & la placer en haut. De-là *guindage*, s. m., pour signifier le mouvement des Vaisseaux qu'on hausse & qu'on baisse; *guinde*, s. f., qui est une machine à poulie pour élever de gros fardeaux; *guindeau*, autre machine de bois, en forme d'essieu, autour de laquelle on fait filer des cables, pour élever aussi des fardeaux, ou pour tirer l'ancre; *guindant*, terme de Marine, qui se dit de la hauteur, ou de la longueur d'un pavillon; & *guinderesse*, qui est le nom d'un cordage avec lequel on amene la voile.

GUINDRE, s. m. Nom d'un petit Métier, qui sert à doubler les Soies, après qu'elles ont été filées.

GUINÉE, s. f. Nom de la plus haute Monnoie courante d'Angleterre, qui vaut vingt-un schelings d'argent. Elle se nomme ainsi, parce que l'or, dont elle fut fabriquée dans son origine, avoit été apporté du Pays d'Afrique, qu'on appelle *Guinée*.

GUINGAMBO, s. m. Fruit d'une Plante du même nom, de la grosseur d'un œuf, & composé de plusieurs côtes. Il est commun en Afrique & en Amérique, où il entre dans les Potages, comme divers légumes.

GUINGANS, s. m. Toile de fil de coton, mêlé de fil d'écorce d'arbres, qui nous vient des Indes Orientales. Il y a des *guingans* bleus & de blancs.

GUINGOIS. De *guingois*, adverbe d'origine incertaine, qui signifie, dans le style familier, de travers, ou d'un air gauche, louche.

GUINGUETTE, s. f. Nom qu'on donne aux Cabarets des environs de Paris, où le Peuple va boire & se réjouir les jours de Fête. On le fait venir du mauvais vin qu'on y boit, qui est ordinairement verd & *guinguet*, ou *ginguet*, c'est-à-dire, de petite qualité, tel qu'il se recueille dans le Pays.

GUIORANT, adj. Mot qui exprime le cri naturel des Rats & des Souris. On dit de quelqu'un, qu'il a la voix *guiorante* comme la Souris.

GUIPER, v. act. Terme d'Art. *Guiper* la frange, c'est faire des franges torses, comme font les Passementiers & les Rubaniers, en les attachant d'un côté, & les tordant de l'autre, avec l'instrument qui se nomme *guipoir*.

GUIRANHEANGETA, s. m. Nom d'un petit Oiseau du Bresil, jaune & bleu, dont la voix est si flexible, qu'il imite le chant de toutes les autres especes d'Oiseaux. Les Portugais prennent plaisir à le nourrir en cage.

GUIRAPANGA, GUIRATENTEON, GUIRATINGA. Noms de trois autres sortes d'Oiseaux du Bresil. Le premier est blanc: & quoique petit, sa voix est d'un éclat qui se fait entendre d'une demie lieue. Le second est blanc aussi, & sujet à une espece d'épilepsie. Le troisiéme est une sorte de Grue, qui vit en Mer,

& qui a de si belles plumes au cou, qu'elles égalent celles de l'Autruche.

GUIRLANDE, s. f. Mot sorti de la basse latinité, qui signifie un ornement de tête, en maniere de couronne. En Architecture, c'est un feston, formé de différens bouquets de fleurs. On appelle aussi *guirlande*, une petite bande de métal façonnée, qui orne les bords d'une Trompette & d'un Cor.

GUISE, s. f. Vieux mot, qui a signifié, façons, manieres, usage, & qui ne s'est conservé que dans cette expression Proverbiale, à sa *guise*, c'est-à-dire, suivant son goût, son opinion, son usage.

GUISPON, s. m. Terme de Mer. C'est le nom d'un gros pinceau, dont on se sert pour enduire de suif le fond d'un Bâtiment.

GUITARRE, s. f. Ancien instrument d'origine Espagnole, à cinq rangs de cordes, qui se joue en les pinçant, ou en les battant, avec le bout des doigts. On le tient dans les bras comme le Luth, & son nom vient apparemment de la *Cythare* grecque.

GUITRAN, s. m. Espece de Bitume qu'on emploie pour calfater les Vaisseaux.

GUIVRE, s. f. ou GIVRE. Terme de Blason, qui se dit d'un gros Serpent à queue tortillée. *Voyez* GIVRE.

GULPE, s. m. Terme de Blason. Le *gulpe* est un tourteau de pourpre, qui tient le milieu entre le besant, qui est toujours de métal, & le tourteau qui est toujours de couleur.

GUMENE, s. f. ou GOMENE. Mot tiré de l'Italien, qui est le nom qu'on donne, en Mer, aux cables des grapins qui servent au mouillage. On le dit aussi, en termes de Blason, pour signifier la corde d'une ancre.

GUSBABUL, GUSGUNECHE, ss. ff. Deux noms empruntés des Turcs, pour deux Pierres tendres, qui sont des especes d'agathe, toutes deux Orientales. La seconde est une sorte d'œil de Chat chatoyant, de couleur verdâtre foncée. Son nom signifie *Pierre du Soleil*; & celui de la premiere, *Pierre de l'Homme*.

GUSES, s. f. Terme de Blason, qui se dit des tourteaux de couleur sanguine, ou de laque.

GUSTATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie en Physique & en Médecine, l'action par laquelle on se procure le sentiment du goût. Ce sentiment est produit par le mouvement des *mammelons* de sa langue; c'est-à-dire, par de petits corps ronds & nerveux, en forme de Mousserons, qui sont au-dessous de la langue, & qui se trouvent picotés par les particules salines des alimens.

GUTTURAL, adj. Mot formé du mot latin, qui signifie *gosier*. On appelle *son guttural*, un son de voix qui ne vient que du gosier. Les langues Hebraïque, Allemande, Espagnole, ont des lettres *gutturales*, c'est-à-dire qui se prononcent du gosier.

GUY ou GUI, s. m. Espece de plante qui croît sur différens arbres, tels que le chêne, le hêtre, le châtaigner, &c. Le *gui* de certains arbres se conserve toujours verd; sur d'autres il perd ses feuilles en hiver. On l'emploi, dans la Médecine, en qualité d'attractif & de résolutif. Le *gui* de chêne passe pour le meilleur. Les anciens Druides regardoient le *gui* comme un remede excellent contre le poison & pour la fécondité des animaux. Ils le cueilloient avec de grandes cérémonies, & par cette raison ils avoient beaucoup de vénération pour le chêne. On appelle *gui*, en termes de Marine, une piéce de bois ronde, à laquelle on amarre la voile des petits bâtimens.

GUYABO, s. m. Nom d'un arbre de la nouvelle Espagne, qui porte une sorte de pomme d'excellent goût. Il a les feuilles de l'oranger. On distingue deux *guyabos*; l'un dont le fruit est rond, & a la chair rouge; l'autre dont le fruit est allongé, & a la chair blanche.

GYNGLIME, s. m. gr. *Voyez* GINGLIME.

GYMNASTIQUE, s. m. Mot composé du grec, qui signifie l'art des exercices du corps, tels que de lutter, de faire des armes, de tirer de l'arc, &c. Les Grecs étoient nuds, suivant la signification du mot, pour faire ces exercices. On appelloit *gymnase*, ou *palestre*, ss. mm., les lieux destinés à cet usage. Le supérieur se nommoit *Gymnasiarque*, & ses prérogatives étoient fort distinguées.

GYMNOSOPHISTES, s. m. gr. Nom de certains Philosophes Grecs, qui n'étoient vêtus qu'autant qu'il faut pour mettre la pudeur à couvert. L'Afrique avoit aussi quelques-uns de ces Sages; mais les plus célébres étoient les Indiens. Ils étoient divisés en deux Sectes; les *Brachmanes* & les *Germanes*. Les uns vivoient dans la retraite; les autres habitoient parmi les hommes, auxquels ils se rendoit utiles par leurs conseils & par l'exemple de leurs vertus. On leur attribue l'invention & le progrès de plusieurs sciences, sur-tout de l'Astronomie & de la Physique.

GYNECÉE, s. m. Mot formé du substantif grec, qui signifie *femme*. On donnoit autrefois ce nom aux lieux qui servoient de retraite aux femmes, pour n'y être pas vûes des hommes; comme on appelloit *gynecocratie* le gouvernement des femmes.

GYNIDE, s. m., formé du mot grec, qui signifie *femme*. Il a la même signification qu'*androgyne*; ou *hermaphrodite*, parce qu'étant masculin, il exprime un homme qui est femme. Il se prend aussi pour efféminé.

GYP ou GYPSE, s. m. Mot grec, qui signifie *plâtre*; mais dont on a fait le nom d'une sorte de pierre transparente, qui se trouve dans les carrieres de plâtre; & qui étant pilée, avec de la chaux & du blanc d'œuf, forme une composition assez solide pour en faire des aires de plancher. De-là vient *goutte gypseuse*, qui signifie une goutte nouée, dans laquelle il sort des articles une espece de plâtre.

H

H est la huitiéme lettre de l'alphabet, & ne mérite guères le nom de consonne que dans les mots où elle est aspirée. Quelques Grammairiens lui contestent même la qualité de lettre, & lui donnent simplement le nom d'aspiration. Tous les mots François d'étymologie latine, qui commencent par une *h*, ne sont point aspirés, à l'exception seulement de *hauteur*, *haleter* & *Heros*. Ceux, au contraire, dont l'origine est barbare, ont une aspiration. Lorsqu'elle suit la lettre *p*, elle forme, avec elle, un son commun, qui est le même que celui de *f*. Parmi les Anciens, c'étoit une lettre numérale qui signifioit 200, & si l'on y joignoit un trait par-dessus, dans cette forme H, elle signifioit autant de mille. *H* est le caractere de la monnoie fabriquée à la Rochelle.

HABASCON, s. m. Nom d'une racine de l'Amérique, commune sur-tout en Virginie, qui se mange cuite avec d'autres viandes.

HABDALA, s. m. Cérémonie par laquelle les Juifs finissent le Sabbat, & qui consiste à benir du vin & des choses odoriférantes,

en se souhaitant mutuellement une heureuse semaine. Ce mot hebreu signifie *distinction*.

HABILITATION, s. f. lat. Terme de Jurisprudence, qui se dit d'une sorte d'émancipation, par laquelle un enfant devient habile à faire des contrats, & peut acquérir pour lui-même, sans avoir le pouvoir de tester : en quoi l'*habilitation* differe de l'émancipation. *Habilité*, s. f., se dit, dans le même langage, pour *aptitude*. Habilité à succéder.

HABIT, s. m. Mot tiré du latin, pour signifier vêtement, mais qui ne signifie proprement que l'*état habituel* dans lequel on paroît. Il étoit rigoureusement défendu aux Juifs de porter les habits d'un autre sexe. Dans les Pays Orientaux, c'étoit un usage général, pour les hommes de se vêtir en femmes, & pour les femmes de se vêtir en hommes, aux sacrifices qui se faisoient à la Lune, parce que cette planéte étoit adorée sous le nom de Dieu & de Déesse, & qu'on la croyoit des deux sexes. La plûpart des Naions ont des *habits* distingués pour les pricipaux Etats de la Société, tels que le Clergé, le Militaire, la Magistrature, & l'on soupçonne de mauvaise intention ceux qui se déguisent. C'est une connoissance nécessaire aux Peintres que celle des *habits* de chaque Nation, de chaque tems & de chaque état. Elle fait partie de ce qu'on appelle le *costumé*. En termes de Blason, *habillé* se dit d'un navire qui a ses voiles & ses agrets.

HABITACLE, s. m. Mot tiré du latin, qui est le nom qu'on donne, sur vaisseau, à l'armoire où l'on enferme le compas de route. Elle est sans ferrement, parce que l'aiguille étant aimantée, le fer pourroit altérer sa direction.

HACHE, s. f. *Imprimé en hache*, se dit d'un livre qui a des citations, ou des gloses, en marge, d'un caractere plus menu que celui du texte courant, sur-tout lorsque ces gloses entrent dans la page, sous le texte. *Hacher* & *hachure*, en terme de gravure & de dessein, se disent de plusieurs traits de crayon ou de burin, croisés les uns sur les autres, pour faire des ombres. Les *hachures*, dans le Blason, servent à distinguer les émaux. *Hachemens* est un autre terme de Blason, qui se dit des liens de pennaches à divers nœuds & lacets, & à longs bouts voltigeans. En termes de Maçonnerie, *hacher* le plâtre, c'est le couper avec la *hachette*, pour faire un enduit ou un crêpi. *Hacher* une pierre, c'est unir, avec la *hache*, le parement d'une pierre dure.

HACQUENÉE, s. f. Vieux mot, qui signifie cheval de parade, sur-tout pour les Dames. Elles se servoient de *hacquenées* avant l'usage des carosses. Ce nom s'est conservé pour un beau cheval blanc, que les Rois de Naples font présenter tous les ans au Pape, comme Feudataires du Saint Siége.

HACUB, s. m. Nom d'une sorte d'artichaut ou de chardon des Indes, dont on mange les rejettons tendres. Il en vient du Levant. Sa racine, qui est vomitive & purgative, s'emploie dans la Médecine.

HÆMANTHES, ou HÆMAGOGUE, ou HERBE GALENIQUE, Plante des Pyrenées, assez semblable à la Sauge, dont la vertu est si extraordinaire, qu'appliquée sur la peau, elle en fait sortir le sang par les pores. C'est ce que signifie le nom grec *hæmagogue*; comme le premier signifie *fleur de sang*.

HÆRMIE, s. f. Petit fruit des Indes, qui ressemble au poivre, par la forme & la grosseur,

mais qui eſt de couleur rougeâtre ; & dont le goût aromatique approche de celui du girofle. On vante ſes propriétés, pour fortifier l'eſtomac, & pour les relâchemens de l'épiglotte, ou la luette.

HAGADA, ſ. f. Nom que les Juifs donnent à l'uſage qu'ils ont en mangeant l'Agneau Paſchal, de faire le recit des miſeres que leurs Ancêtres eſſuyerent en Egypte, & des Miracles que Dieu fit pour les en délivrer. Ce récit même ſe nomme *hagada*.

HAGIOGRAPHE, ſ. m. Mot composé du grec, qui ſignifie *Ecrivains ſacrés*, ou *Ecrivains de choſes ſaintes*. Dans l'ancienne Synagogue, on diſtinguoit l'ancien Teſtament en trois parties, la Loi de Moïſe, les Prophêtes & les Hagiographes.

HAGLEURES, ſ. f. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des taches que les Oiſeaux ont ſur les pennes.

HAIETITE, ſ. m. Nom d'une Secte du Mahométiſme, qui, ſe formant de Jeſus-Chriſt à-peu-près la même idée que les Chrétiens, croit qu'il a fait place à Mahomet, mais qu'il doit revenir avant la fin du Monde, & que Mahomet même le reconnoîtra pour ſon Seigneur.

HAILER, v. n. Terme de Mer, qui ſignifie crier, pour appeller quelqu'un dans l'éloignement. On *haile*, pour ſe faire entendre d'un Navire qu'on apperçoit.

HAINE D'ABOMINATION, ſ. f. Terme de Théologie, qui ſignifie l'horreur qu'on doit avoir pour le péché, ſans haïr la perſonne du Pecheur.

HAIRETITE, ſ. m. Secte de Mahométans, qui font profeſſion de douter de tout, comme les Pyrrhoniens.

HALAGE, ſ. m. Terme de Riviere, qui ſe dit du travail par lequel on tire un bateau le long des bords ; comme *hâlement* ſignifie, en terme de Charpentiers, un nœud qu'ils font, avec le cable, à une piéce de bois qu'ils veulent élever. *Hâler* ſe dit dans les deux ſens, c'eſt-à-dire, pour *tirer* & pour *nouer*.

HALBI, ſ. m. Nom d'une Liqueur, qui ſe fait, en Normandie, d'un mélange de Poires & de Pommes, & qui n'eſt, par conſéquent, ni du Poiré, ni du Cidre.

HALBRENÉ, adj. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit d'un Oiſeau dont les pennes ſont tout-à-fait rompues.

HALECRET, ſ. m. Eſpece de Corſelet, de fer battu, composé de deux piéces, pour le devant & le derriere. C'eſt une ancienne arme défenſive, plus legere que la Cuiraſſe.

HALIMUS, ſ. m. Nom d'un Arbriſſeau dont les feuilles reſſemblent à celles de l'Olivier, & qui eſt propre à faire des haies. Ses feuilles tendres & vertes peuvent être mangées, lorſqu'elles ſont cuites.

HALLEBRAN, ſ. m. Nom formé du grec, qui ſignifie *Canard de mer*, mais qui n'eſt employé que pour ſignifier un jeune Canard ſauvage.

HALLES-CRUES, ſ. f. Sorte de Toiles, qui ſe fabriquent en Bretagne, pour le Commerce étranger.

HALMOTE ou HALIMOTE, ſ. f. Ancien mot Saxon, qui ſignifioit, en Angleterre, ce qu'on appelle aujourd'hui *Parlement*, ou Aſſemblée des repréſentatifs de la Nation.

HALO, ſ. m. Terme de Phyſique, qui eſt le nom d'un météore en forme de cercle, qu'on apperçoit quelquefois autour du Soleil, de la Lune, & des Etoiles. Celui de la Lune eſt le plus fréquent, & ſe nomme auſſi *Couronne*. Celui du Soleil s'appelle particuliérement *parhelie*. On donne auſſi le nom de

halo au petit cercle rouge qui est autour du Mammelon.

HALOT, s. m. Terme de Chasse, qui se dit de certains trous où le Gibier se retire, sur-tout dans les garennes. C'est ce qu'on nomme aussi *Rabouliere*.

HALOURGIDES, s, f. Nom que les Anciens donnoient à des habits teints en pourpre. On en distinguoit plusieurs sortes.

HALTER, v. n., formé du mot substantif *halte*, qui signifie, en termes Militaires, s'arrêter, pour prendre du repos, ou de la nourriture.

HAMAC, s. m. Sorte de lit portatif, fort en usage en Afrique & en Amérique, qu'on suspend entre deux arbres, pour se garantir, pendant la nuit, des bêtes farouches & des insectes. On nomme aussi *hamacs*, dans quelques Pays d'Afrique, des litieres plattes où l'on se fait porter. Il est en usage sur les Vaisseaux, comme *Branle*, pour signifier les lits des Matelots, qui consistent en une toile suspendue par les deux bouts avec des cordes.

HAMADE, s. f. Terme de Blason. C'est une fasce de trois Piéces alaisées, qui ne touchent point les bords de l'Ecu. Les trois faces paralleles sont l'*hamaïde*.

HAMADRYADES, s. f. Nom formé du grec, que la Mythologie donne aux Nymphes des Chênes & des autres Arbres, c'est-à-dire, aux Divinités qui président à chaque arbre. Les uns les croyoient immortelles. D'autres croyoient qu'elles naissoient & mouroient avec leur arbre.

HAMANS, s. m. Toiles de coton très-blanches, très-fines, & très serrées, qui viennent des Indes Orientales, & dont la fabrique approche assez de celle des toiles de Hollande.

HAMBOURG, s. m. Nom qu'on donne à de petites Futailles où se met le Saumon salé, & qui en contiennent ordinairement, depuis trois cens jusqu'à trois cens cinquante livres.

HAMIR, s. m. Mot par lequel les Gardes de la Compagnie Ecossoise répondent à l'appel du Guet. C'est une corruption de *Hay hamièr*; qui signifie, en Ecossois, *me voilà*.

HAMPE, s. f. La *hampe* d'une hallebarde, la *hampe* d'un pinceau, c'est le bois qui leur sert de manche. En termes de Venerie, la poitrine du Cerf se nomme *hampe*.

HANAP, s. m. Ancien mot, que les uns font venir de l'Italien, d'autres de l'Allemand, & qui se trouve néanmoins dans quelques Auteurs François de vieille datte. Il signifie un vaisseau à mettre du vin.

HANCHE, s. f. En terme de Manége, *hanche* se dit du train de derriere d'un Cheval, depuis les reins jusqu'aux jarrets. En termes de Marine, on appelle *hanche* d'un Vaisseau, la partie extérieure du bordage, depuis le grand cabestan jusqu'à l'arcasse, au-dessous des galeries qui sont sur les flancs.

HANETON, s. m. Grosse Mouche, qui a six pieds & deux cornes, & qui se forme d'une sorte de Ver. On prétend avoir observé que cette formation demande trois ans. Le Ver mange, en terre, la racine des grains, des herbes & des légumes; & de-là vient que lorsqu'il y a beaucoup d'*hanetons*, les biens de la terre sont en plus grande abondance, parce que les racines ont moins d'ennemis qui les rongent. On appelle *Soucis de haneton*, une sorte de franges à petites houpes, qui imite les deux cornes houpées de cet Insecte.

HANICHEUR, s. m. Nom qu'on donne au Bourrelier de l'Ar-

tillerie. Ses appointemens sont de dix écus par mois.

HANSCRIT, s. m. Langue savante des Indiens, qui n'est entendue que de leurs Savans, qu'ils nomment *pendets*. Elle s'apprend, dans l'Indoustan, comme le Latin, en Europe. Elle passe pour Sainte & Divine, parce que les Indiens s'imaginent que c'est dans cette Langue que Dieu a donné leurs Livres de Religion & de Philosophie.

HANSEATIQUE, adj. On appelle Villes *hanseatiques*, un certain nombre de Villes libres d'Allemagne & du Nord, qui sont associées pour le Commerce; du mot Allemand *hanse*, qui signifie Commerce. On dit aussi la *hanse Teutonique*, pour signifier la société de ces Villes Marchandes.

HANSIERE, s. f. Nom qu'on donne, sur Mer, à diverses sortes de cordages. La corde dont on se sert pour hâler, ou tirer un Bateau, se nomme *collier de hansiere*.

HAPE, s. f. Demi cercle de fer, qu'on met au bout des Essieux de Carosse, pour empêcher qu'ils ne s'usent à force de tourner.

HAPE-FOIE, s. m. Oiseau de Mer, qui a le dessous du bec crochu, & le dessus un peu recourbé. Son nom lui vient de l'avidité qu'il a pour les Foies de Morue, qu'on jette en la pêchant, & qui l'attirent autour des bâtimens pêcheurs, d'où on le prend à la ligne. On a remarqué qu'il ne peut s'élever, s'il n'est dans l'eau.

HAPPE, s. f. Espece de crampon, qui lie deux piéces de bois, ou de pierre. C'est un vieux mot, d'où s'est formé apparemment le mot vulgaire de *happer*, pour, prendre, saisir avidemment.

HAQUEBUTE, s. f. Vieille arme à feu, assez pesante, qui est une espece d'arquebuse. On a nommé *Haquebutiers*, des Soldats qui portoient cette arme.

HARANG, s. m. Petit poisson, qui ne vit pas un moment hors de l'eau, & qu'on appelle poisson de passage, parce qu'il ne vient qu'en certains tems, des Mers du Nord. La pêche en est permise, par cette raison, les Dimanches & les Fêtes. On appelle *harang frais*, ou *harang blanc*, celui qui se mange frais; *harang pec*, celui qui se mange crû, après avoir été dessalé; & *harang sauret*, ou *saur*, celui qu'on a fait sécher à la fumée. Le *harang* vient en troupes innombrables, qui se nomment *Bancs de harangs*.

HARDE, s. f. ou HERDE. Mot tiré de l'Anglois, qui se dit d'une troupe de bêtes fauves rassemblées. Les Cerfs vont en *hardes*. Le même terme se dit des Oiseaux, en Fauconnerie. On appelle *hardées*, les désordres que les Cerfs causent dans les taillis, en rompant & fracassant les Bois.

HARDERIC, s. m. Minéral, qui se nomme *Ferrette d'Espagne*, & dont on fait des couleurs pour peindre sur le verre. Il y a un *Harderic* artificiel.

HARDILLIER, s. m. Nom d'une Fiche de fer à crochet, qui sert à soutenir divers instrumens, dans la fabrique des Tapisseries.

HARGNEUX, adj. Mot d'origine incertaine, qui se dit pour *grondeur*, *querelleur*. On dit aussi vulgairement, *se hargner*, pour *se quereller*.

HARMALE, s. f. Espece de Rue, fort odoriferante & particuliere à l'Egypte. Les Mahométans attribuent à l'odeur de cette Plante la vertu de chasser les malins Esprits.

HARMONIE, s. f. Mot grec, qui signifie proprement suite, enchaînement, jointure des choses, & qui se dit de toutes les parties qui sont jointes & liées avec une juste proportion. Mais on l'applique particuliérement à la jonction

des sons, qui, lorsqu'elle est bien juste, fait le charme de la Musique.

HARNOIS, s. m. Tout ce qui entre dans l'équipement d'un Cheval. On en a formé *harnacher*, pour *équiper*. *Harnois* se dit aussi de tous les instrumens & les outils qui servent à quelque Ouvrage, ou à quelque Métier. S'échauffer dans *harnois* se dit figurement pour s'agiter beaucoup, s'embarrasser, se donner des peines qui passent quelquefois le fruit qu'elles doivent produire.

HARO, s. m. Terme de Normandie, qui est un cri par lequel on oblige quelqu'un de se rendre devant le Juge, pour la décision de quelque différend. C'est ce qui s'appelle Clameur de *Haro*. On donne diverses origines à ce mot. La plus reçûe est celle qui le fait venir de *Raoul*, ou *Rol*, premier Duc de Normandie, devant lequel on assignoit à comparoître, en disant, *Ha Rol*! parce qu'il rendoit lui-même la Justice à ses Sujets.

HARPESTE, s. m. Jeu des Anciens, qui consistoit à s'arracher les uns aux autres une Balle, ou un Ballon, avec des mouvemens & des circonstances qui en faisoient un exercice pénible.

HARPE, s. f. Terme d'ancienne Fortification, qui signifioit une espece de Pont-levis, ainsi appellé de sa ressemblance avec l'instrument de ce nom.

HARPE, s. f. Ancien Instrument de Musique, qui a été fort perfectionné par les Modernes, & qui est aujourd'hui de forme triangulaire. Il a soixante-dix-huit cordes de laiton en trois rangs. Son accord est semblable à celui de l'Epinette. On le tient debout entre les jambes, pour en jouer des deux mains, en pinçant les cordes. Les anciens Juifs l'aimoient beaucoup, mais il étoit alors moins composé. Son nom lui vient des Anglois-Saxons. La *harpe* est le Symbole d'Appollon, considéré comme Chef du Parnasse; entre les mains d'un Centaure, elle désigne *Chiron*, Précepteur d'Achile; sur les anciennes Médailles, une ou deux *harpes* marquent les Villes, où Appollon étoit adoré comme Président des Muses. On dit d'un Cheval, qu'il est bien *harpé*, lorsque son estomac descend fort bas & que son ventre remonte fort haut, parce cette disposition représente le côté courbe d'une *harpe*. En termes de Venerie, on appelle *harpe*, la griffe d'un Chien. Dans le même langage, un *Levrier harpé* est celui qui a le devant & les deux côtés fort ovales, avec peu de ventre. En Maçonnerie, on appelle *harpes*, ou *pierres d'attente*, ou *naissance*, des pierres qu'on laisse sortir hors d'un mur, pour faire liaison avec une autre muraille. *Harpes* se dit aussi pour *harpins* & *harpons*, qui sont des crocs, ou des mains de fer.

HARPEGEMENT, s. m. Terme de Musique, qui signifie une maniere vive de toucher un instrument, par laquelle on exprime si rapidement plusieurs sons, qu'il ne se trouve aucun changement dans la mesure. *Harpeger* est le verbe, qui se dit dans le même sens.

HARPER, v. n. Terme de Manége. Un Cheval qui *harpe d'une jambe* est celui qui leve une jambe du train de derriere plus haut que l'autre, sans plier le jarret. S'il les leve toutes deux à la fois, comme s'il manioit à courbette, on dit alors qu'il *harpe* des deux jambes.

HARPYES, s. f. Monstres fabuleux que les Poétes supposoient Filles de Neptune & de la Terre, & qu'ils représentoient sous la forme d'Oiseaux, avec le visage & le sein d'une Fille, des oreilles d'Ours, des aîles des Chauves-Souris, de grandes griffes, & une queue de Dragon. *Virgile* en nome

me trois ; *Hello*, *Ocypete* & *Celeno*. Il reste quantité de figures de *Harpies* dans l'Architecture gothique.

HARPOCRATES, f. m. Dieu du silence, que les Egyptiens représentoient avec le doigt sur la bouche. Le Pêcher lui étoit consacré, parce que la feuille de cet arbre a la forme de la langue, & que son fruit a celle du cœur.

HARPON, f. m. lat. Grand Javelot de fer, attaché au bout d'une corde, dont on se sert pour prendre les Baleines. Lorsqu'on a lancé cet instrument sur la bête, on la suit en tenant l'autre bout de la corde, jusqu'à ce qu'elle expire, & qu'on puisse la pousser à terre. Les Matelots, qui jettent le *harpon*, se nomment *Harponneurs*.

HARUSPICINE, f. f. lat. Divination par les *haruspices*, Prêtres de l'ancienne Rome, qui examinoient les entrailles des animaux, pour y découvrir de signes, par lesquels ils expliquoient l'avenir.

HASE, f. f. Nom qu'on donne à la femelle d'un Lievre, ou d'un Lapin. Ce mot signifie *Lievre*, en Allemand.

HASTE, f. f. Mot qui signifie *Lance*, en latin, & dont on a fait le nom de la perche de bois, ou de la hampe, qui porte l'Etendard dans la galere Réale.

HASTEUR, f. m. Nom d'un Officier de cuisine de la bouche du Roi, qui est chargé du soin du rôt. Ce nom paroit venir de *Haste*, vieux mot tiré du latin, qui signifioit *Broche*; d'où est venu *Hastier*, qui signifie un chenet à plusieurs crans, où l'on peut mettre plusieurs broches. Les deux chenets de cette sorte, se nomment *Contre-Hastiers*.

HAVAGE. *Voyez* AVAGE & HAVÉE.

HAUBAN, f. m. Nom des gros cordages qui servent à soutenir les mâts d'un Vaisseau. Il y a différentes sortes de *haubans*. Les Maçons appellent *hauban*, un cordage qu'il attachent à quelque engin, pour le tenir en état. Ils disent *haubaner*, pour, attacher le *hauban*.

HAUBELONNES, f. f. Nom d'une sorte de Fromages, qui se font en Hollande, & dont les Hollandois font un grand commerce.

HAUBITZ, f. m. Piéces d'artillerie Allemande, dont on fait usage en campagne, dans les combats & dans les marches.

HAVÉE, f. f. Droit que l'Exécuteur de la Haute-Justice levoit autrefois sur les grains & les denrées, dans les Marchés de Paris. L'Abbaye de Sainte Genevieve l'avoit racheté, pour cinq sous, qu'elle lui payoit annuellement. Il subsiste encore dans plusieurs Villes de France, sous d'autres noms, à Paris & à Rouen, on ne laisse recueillir le droit d'*Avage*, aux Bourreaux, qu'avec une cuilliere de fer blanc, ou de cuivre. Ce mot vient d'*Avir*, ou *havir*, ancien verbe actif, qui a signifié *prendre*.

HAVENEAU, f. m. Nom d'un petit filet à cerceaux, qui sert à prendre le poisson, dans les bascules.

HAVRE, f. m. Mot d'origine obscure, s'il ne vient de *hafen*, mot Allemand, qui signifie *Port*, & par lequel on entend une échancrure de terre sur le bord de la Mer, où les Vaisseaux peuvent être en sûreté. On appelle *Havre de barre*, celui qui est bouché par quelque banc de sable, qui ne peut être passé que dans la haute marée.

HAUSSE-COU, f. m. Petite placque de cuivre doré, que les Officiers d'Infanterie portent sur la poitrine, & qui n'est aujourd'hui qu'un ornement. C'étoit au-

trefois une grande piéce de fer, qui leur couvroit aussi les épaules, & qui ne les défendoit pas mal contre toutes sortes d'armes.

HAUSSE-PIÉ, s. m. ou HOCHE-PIÉ. Nom qu'on donne, en Fauconnerie, à l'Oiseau qui attaque le premier un Héron, dans son vol.

HAUT-BER ou HAUBER, s. m. Terme de Jurisprudence, qui signifie *un plein Fief avec justice*, mouvant immédiatement d'un Prince Souverain. Ainsi, le Fief de *Haut-ber* est le plus noble Fief, après les Fiefs de dignité, & releve immédiatement du Roi. Quelques-uns croyent ce mot composé de *haut*, pris pour *grand*, & d'une abbréviation corrompue de *Baron*. D'autres le font venir d'une cotte de maille à manches, qui se nommoit aussi *Hauber*, & que le Vassal portoit à l'armée. On appelle *Haut-bergier*, celui qui tient un Fief de *Haut-ber*.

HAUT-BOIS, s. m. Nom d'un Instrument de Musique, & de celui qui en joue. Le *Haut-bois* est une espece de flute, mais qui s'embouche avec une anche. On distingue le dessus; la taille, qui a sept trous; & la basse, qui en a onze. Le *Haut-bois* a la même étendue que la flute traversiere, c'est-à-dire, près de trois octaves.

HAUT-BORD, s. m. On appelle *Vaisseaux de haut bord*, les grands Vaisseaux, pour les distinguer des Galeres & des Vaisseaux plats.

HAUTE-CONTRE, s. f. On donne ce nom, en Musique, à une espece de second dessus, qui est, à l'égard du dessus, ce que la basse taille est à l'égard de la basse. Le Musicien, qui chante cette partie, s'appelle aussi *Haute-contre*.

HAUTE-JUSTICE, s. f. Jurisdiction Seigneuriale, qui donne droit de juger à mort.

HAUTE-LICE, ou HAUTE-LISSE, s. f. Espece de Tapisserie qui se fait au métier, & qui differe de la *basse-lice*, en ce que ses chaînes sont perpendiculaires, au lieu que dans la *basse lice* elles sont horisontales. L'Ouvrier & le Marchand se nomment *Hautelissiers*.

HAUTE-LUTTE. Expression adverbiale, qui signifie, d'un air d'empire, d'autorité absolue, sans aucune résistance.

HAUTE-PAIE, s. f. Terme militaire, qui se dit d'une solde plus grande que l'ordinaire. Il se disoit aussi des simples Soldats, à qui cette faveur étoit accordée: mais depuis que les Ordonnances en ont aboli l'usage, on n'entend, par le terme de *Haute-paies*, que les Caporaux & les Anspessades, dans l'Infanterie, les Brigadiers & les sous-Brigadiers, dans la Cavalerie, & même les Grenadiers & les Tambours, dont la paie est plus forte que celle des simples Soldats.

HAUTES-COULEURS, s. f. Terme de Peinture & de Teinture, qui se dit des couleurs fortes & claires, telles que le rouge, le jaune, le bleu, le nacarat, &c.

HAUTESSE, s. f. Titre d'honneur que nous donnons au Grand-Seigneur, c'est-à-dire, à l'Empereur de Turquie, pour ne pas lui donner, comme aux Monarques Chrétiens, celui de *Majesté*.

HAUTEUR, s. f. En termes d'Architecture, par *hauteur d'appui*, on entend trois piés de haut; & par *hauteur de marche*, on entend six pouces. En termes de Marine, *hauteur du Pôle* signifie l'arc du Méridien, compris entre le Pôle & l'horison, ce qui est la même chose que la *Latitude*. La *hauteur* du Soleil est le point, où cet astre est à midi, qui se prend pour connoître la hauteur du Pôle. *Voyez* LATITUDE. On appelle

Hauturier, le Pilote qui fait ces opérations avec l'astrolabe. En termes de Guerre, la *hauteur* d'un corps de troupes est sa longueur, depuis la tête jusqu'à la queue.

HAUT-LE-PIÉ. Expression vulgaire, pour signifier *départ imprévu*, *précipité*. On en a fait un nom d'Office, pour signifier, à l'Armée, certains Officiers ambulans, des vivres & des Equipages, qui n'ont que la commission d'observer, sans être attachés à un Emploi fixe. Capitaine, ou Commis, *Haut-le-pié*.

HAUTURIER, adject. *Voyez* HAUTEUR & PILOTAGE.

HAY, s. m. Animal du Bresil, que d'autres nomment *Haychi*, & qui ne se nourrit, dit-on, que d'air. Sa grandeur est celle d'un Chien. Il a la queue fort longue, les piés velus, avec des ongles fort aigus, le ventre pendant, & le visage d'une guenon. Il s'apprivoise facilement.

HAYVE ou HAIVE, s. f. Nom d'une petite éminence que les Serruriers font sur le panneton des clés, pour empêcher qu'elles n'avancent trop dans les serrures.

HEAUME, s. m. Mot d'origine Allemande, qui se disoit autrefois pour *Casque*. Le *Heaume*, qui s'est nommé aussi *Salade*, *Armet*, & *Celate*, du mot latin qui signifie *gravé*, parce qu'on y gravoit diverses figures, étoit une armure qui couvroit toute la tête, à l'exception des yeux, devant lesquels il y avoit une ouverture garnie de grilles, pour les garantir. On a dit d'abord *Helme*, qui est le mot Allemand. *Heaumerie* signifioit l'art de fabriquer des *heaumes* & toutes les parties de l'armure. *Heaume* est aussi le nom du manche d'un gouvernail de Vaisseau, qui se nomme autrement le timon.

HEBDOMADAIRE, adj. Mot formé du grec, qui signifie ce qui appartient à la semaine, c'est-à-dire, à l'espace de sept jours; ou ce qui a cette durée. Les nouvelles *Hebdomadaires* sont celles de la semaine, ou celles qui se publient chaque semaine. En termes d'Eglise, on appelle *Hebdomadier*, le Prêtre qui dit la grande Messe, à son tour, pendant toute une semaine.

HEBERGER, v. act. Vieux mot, tiré de l'Allemand, qui signifie *loger*, mais dont l'usage ne s'est conservé qu'en termes de Coutume. *S'heberger* se dit pour s'adosser contre un mur mitoyen.

HEBICHET, s. m. Sorte de Crible, fait de roseaux entrelassés, dont on se sert aux Isles pour passer le sucre pilé, qui doit se mettre en Bariques.

HÉ BIEN. Interjection fort commune, qui entre dans le langage de la raison, comme dans celui de toutes les passions, & dont le seul ton désigne le sens.

HEBREU, s. m. Ancien nom du Peuple Juif, & nom de sa langue. Il paroît venir d'*Heber*, parce que l'Ecriture ne le donne qu'à ses descendans, qui ont retenu sa langue & sa Religion. *Hebraïser*, v. act., c'est parler à la maniere, ou dans le goût, des Hebreux.

HECATOMBE, s. f. Mot grec composé, qui signifie *cent bœufs*, & qui étoit le nom de certains sacrifices où cent bœufs étoient immolés sur cent Autels, par cent Sacrificateurs. Quelques-uns font venir une partie de ce mot du nom grec, qui signifie *piés*, & croient que le Sacrifice nommé *Hecatombe*, n'étoit que de vingt-cinq bêtes à quatre piés.

HECTIQUE ou ECTIQUE, qui se prononce HETIQUE, adj. Mot grec, qui ne signifie qu'*habituel*, mais qu'on emploie pour signifier un homme attaqué d'une espece de fievre, qui, consumant peu-à-peu les parties solides du corps, cause une maigreur & une

foiblesse extrêmes. Cette fievre se nomme aussi *Fievre hétique*.

HEDERA, s. f. Espece de Gomme, ou de Resine. C'est la gomme du *Lierre*, qui a conservé, en François, le nom latin de cet arbrisseau. On lui attribue des qualités vulneraires, sur-tout à celle qui vient des Indes & des Pays chauds. Elle a aussi la vertu de faire tomber le poil.

HEDYCHROUM, s. m. Mot grec composé, qui est le nom d'une sorte d'Onguent des Anciens, d'une odeur agréable, dans lequel on faisoit entrer la plûpart des ingrédiens qui entrent aujourd'hui dans la Thériaque.

HEDYPMOIS, s. f. Plante détersive & vulneraire, qui croît dans les Pays chauds, & qui est commune aux environs de Montpellier. Ses feuilles ressemblent à celles de la Chicorée sauvage, mais sont rudes & sinueuses. La tête de sa tige devient un fruit, de la forme d'un petit Melon, qui s'ouvre en meûrissant, & laisse voir deux sortes de semences.

HEDYSARUM, s. m. Nom grec d'une herbe amere, dont la graine, nommée *Securidaca*, par les Latins, passe pour un bon stomachique. Ses feuilles ressemblent aux Chiches. On distingue le grand & le petit *Hedysarum*. La graine du petit est bonne pour nettoyer les ulceres, & pour dissiper les dartres.

HEGYRE, s. f. Mot Arabe, qui signifie *fuite*, & qui est devenu un terme de Chronologie, pour signifier la grande époque d'où les Mahométans commencent à compter leurs années; parce qu'ils les prennent du jour où Mahomet, persécuté pour sa Doctrine, fut obligé de prendre la fuite. Ce fut le 16 Juillet de notre année 622.

HELER ou HAILER, v. n. Terme de Marine, qui signifie *demander le qui vive*, lorsqu'on rencontre un Vaisseau inconnu.

HELIANTHEME, s. m. gr. ou HERBE D'OR, & vulgairement HYSSOPE DES GARIGUES. Plante vulneraire, dont la fleur est couleur d'or, suivant la signification du nom grec, les feuilles oblongues, étroites, quoiqu'un peu plus larges que celles de l'*Hyssope*. Elle croît dans les Bois des Pays chauds, sur-tout dans leurs parties montagneuses.

HELIAQUE, adj. Terme d'Astronomie, formé du mot grec qui signifie *Soleil*. On appelle *heliaque*, le lever & le coucher d'un Astre, lorsqu'il se fait si près du Soleil, qu'on ne peut le suivre des yeux, à travers les rayons.

HELICE, s. f. Nom grec d'une petite volute d'Architecture, au chapiteau Corinthien. En termes de Médecine, *helice* signifie le circuit de l'oreille humaine; comme le bord opposé, qui environne le creux, se nomme *Anthelice*. On donne aussi le nom d'*helice* à la constellation qui est plus connue sous celui de *grande Ourse*, ou de *Chariot*. *Helice* signifie, en soi-même, *tournant*, ou ce qui *tourne*.

HELICHRYSON, s. m. Nom d'une Plante, qui, suivant la signification grecque du mot, est jaune comme l'or exposé au Soleil. Elle est commune en Italie, & ses feuilles ressemblent à l'Auronne.

HELICON, s. m. Montagne de Béotie, voisine du Parnasse, & fameuse parmi les Poëtes, qui la regardoient comme un des séjours ordinaires d'Apollon & des Muses.

HELINGUE, s. f. Bout de grosse corde, qui est retenue, d'un côté, aux manivelles, dans une Corderie; & de l'autre, à l'extrêmité des Torons, pour les tordre.

HELIOCENTRIQUE, adj. g. Terme d'Astronomie. On appelle le lieu *heliocentrique*, ou *excentrique*, d'une Planete, le point de l'Ecliptique auquel cette Planete, vûe du Soleil, se rapporte. C'est la même chose que la longitude de la Planete vûe du Soleil.

HELIOSCOPE, s. m. Nom formé du grec, qui signifie une lunette de longue vûe, pour observer le Soleil. Les verres en sont colorés, pour affoiblir l'éclat des rayons.

HELIOTROPE, s. m. Plante fameuse, qui produit une grande fleur jaune, dont on prétend que la propriété est de se tourner toujours vers le Soleil, suivant la signification grecque de son nom. Les Apotiquaires l'appellent *Verrucaire*, soit parce qu'elle a la vertu de dissiper les Verrues, soit parce que sa graine en a la forme. *Heliotrope* est aussi le nom d'une pierre précieuse, qui est verdâtre, & rayée de veines rouges. C'est une espece de Jaspe oriental.

HELLEBORINE, s. f. Arbuste, dont les feuilles sont fort petites, & bonnes; en décoction, pour les maladies du foie.

HELLENISME, s. m. gr., qui signifie ce qui est imité des Grecs, ce qui ressemble à leurs usages, ou à leur langue. Il se dit particuliérement, de certaines expressions latines, qui étoient empruntées de la Grece. Le mot d'*Hellene*, qui signifie *Grec*, a quelquefois été employé, par les Peres de l'Eglise, pour signifier *Payen*; parce que toute la Grece étoit Payenne.

HELMITHIQUES, s. & adj. gr. Remedes contre les Vers, ou *Vermifuges*.

HELODE, adj. Nom que les Médecins donnent à une espece de fievre continue, accompagnée de sueurs, avec une langue dure & séche. Ce mot signifie *humide*.

HELOSE, s. f. gr. Maladie des yeux, qui consiste dans un rebroussement des paupieres.

HEMAGOGUES, s. m. Remedes qui servent à provoquer les mois des Femmes; suivant la signification du mot grec, qui signifie, ce qui fait sortir le sang.

HEMATITE, s. f. Nom formé du mot grec qui signifie sang, & qu'on donne aux pierres de couleur sanguine. Il y en a de différentes sortes, dont on prétend que quelques-unes ont la vertu d'étancher le sang. L'*Hematite* sert pour dorer le fer, c'est-à-dire, pour affermir & polir les feuilles d'or qu'on met dessus.

HEMATOCELE, s. f. gr. Nom des hernies, qui sont causées par un sang extravasé.

HEMERALOPS, s. m. gr. Défaut des yeux, ou de la vûe, qui consiste à ne plus discerner les objets, vers le soir, quoiqu'on les apperçoive bien en plein jour. C'est le contraire du Nyetalops.

HEMEROCALLE, s. f. Plante, qui ressemble au Lis par les feuilles & la tige, & dont la fleur est jaune. Elle croît sans culture, & ne conserve sa beauté que l'espace d'un jour, suivant la signification de son nom grec, qui est composé. Il y a une *Hemerocalle* de jardin, dont les fleurs sont variées.

HEMICYCLE, s. m. Mot grec composé, qui signifie *demi-cercle*. On donne ce nom; en Géographie, à la moitié d'une Mappemonde. L'un des demi-cercles s'appelle *Hemicycle* Septentrional, & l'autre *Hemicycle* Méridional.

HEMINE, s. f. Nom grec d'un Vaisseau qui servoit de mesure chez les Anciens, & qui contenoit la moitié du septier romain. L'*hemine* de Saint Benoît est célébre. C'étoit aussi une mesure de froment, d'environ deux bichets.

HEMIONITE, s. f. Nom grec

d'une plante, dont les feuilles sont en forme de croissant, & qui ne produit ni fleurs ni graine.

HEMIPLEGIE ou HEMIPLEXIE, s. f. gr. Paralysie de la moitié du corps.

HEMISPHERE, s. m. Mot grec composé, qui signifie la moitié d'une Sphere, ou d'un Globe. Ainsi, l'Equateur divise le Globe du monde en deux Hemisphetes, le *Septentrional* & le *Méridional*.

HEMISTICHE, s. m. Mot qui signifie, en grec, *moitié du rang*, & qui exprime ce qu'on appelle autrement *repos*, dans les Vers François. L'*Hemistiche* doit être après le troisiéme pié, ou la sixiéme syllabe, dans les Vers de douze à treize syllabes, ou de six piés; & après le second pié, dans les Vers de dix syllabes, &c.

HEMOPTYSIE, s. f. Mot grec composé, qui signifie *crachement de sang*. C'est un mal dangereux, sur-tout lorsqu'il est accompagné de toux; ce qui marque que le poumon est attaqué.

HEMORRHAGIE, s. f. Nom grec composé, qui signifie toutes sortes de flux de sang, mais qui s'applique particuliérement à l'éruption du sang, par les narines.

HEMORRHOIDES, s. f. Nom grec d'une maladie du fondement, causée par une abondance de sang, qui se jette sur les parties. On appelle *veines hemorrhoïdales*, celles où coule le sang qui cause les *hemorrhoïdes*. Il y a des *hemorrhoïdes* internes & d'externes, d'ouvertes & de fermées. L'*Hemorrhoïdale*, nommée autrement *petite Chelidoine*, est une Plante dont les racines ont quelque ressemblance avec les *hemorrhoïdes*, & qui est bonne pour les guerir.

HEMORRHOSCOPIE, s. f. gr. Inspection du sang, ou jugement qu'on porte du sang tiré par la saignée.

HEMORRHOUS, s. m. Nom grec, d'un Serpent dont la morsure fait mourir l'homme, en perdant son sang par toutes les ouvertures du corps. Il habite dans les fentes des rochers. Sa longueur est d'environ deux piés. Il a les yeux étincellans, & le corps couvert d'écailles dures, qui font du bruit lorsqu'il marche.

HEMOSTATIQUES, s. m. gr. Nom général des Remedes qui arrêtent les hemorrhagies.

HEMOTOSE, s. f. Mot de même origine que le précédent. Il signifie l'action de la nature, par laquelle le chyle est converti en sang; ce qui s'appelle aussi *Sanguification*.

HENECHEN, s. m. Espece de Chardon des Indes Occidentales, dont les Sauvages, sur-tout du côté de *Panama*, font d'assez beau fil; comme on fait du Chanvre.

HENRI. *Ordre de Saint-Henri*. C'est un Ordre Militaire, institué en 1736, par l'Electeur de Saxe. Sa marque est une Etoile à huit pointes, au milieu de laquelle est le buste de Saint Henri, Empereur. Elle est attachée par un cordon d'argent à un ruban cramoisi.

HEPATE, s. m. gr. Gros poisson de Mer, dont la couleur approche de celle du *Foie* humain. Il en tire son nom. Sa chair est assez bonne. On prétend que deux petites pierres, qu'il a dans la tête, sont tout à la fois astringentes pour le ventre, & apéritives pour les urines.

HEPATIQUE, adj. Mot grec, qui signifie ce qui appartient au foie. Un flux *hépatique* est un flux causé par le foie. On appelle aussi *ligne hépatique*, une grande ligne qui traverse la paume de la main, & qui commence entre le pouce & l'*index*. *Hépatique*, subst., est le nom d'une petite fleur rouge, ou violette. Il y a une sorte d'herbe, ou de Mousse, nommée *hépatique*, qui croît sur les pierres

humides, avec de petites feuilles qui vont en s'élargissant & qui ont trois ou quatre déchiquetures. On lui attribue la vertu d'étancher le sang & de guérir les dartres & la jaunisse. L'*hépatique rouge* est un crystal de tartre rouge, qui sert dans la Médecine, pour éteindre les grandes ardeurs de la fievre.

HEPATITE, s. m. Nom grec, d'une pierre précieuse, qui a la couleur & la figure du foie.

HEPHÆSTIAS, s. f. Nom d'une emplâtre vantée, pour faire cicatriser les plaies. Elle se fait avec de la tuile cuite dans les fourneaux, qui est détergente & dessicative.

HEPTAGONE, s. m. Mot grec composé, qui signifie une figure à sept angles; comme *Hendecagone* signifie une figure qui en a onze.

HEPTAMERIDE, s. f. gr. Division en sept, ou plutôt, partie d'une chose divisée en sept.

HEPTARCHIE, s. f. Nom qu'on donnoit autrefois au Gouvernement d'Angleterre, lorsqu'il étoit partagé entre sept Rois, suivant la signification grecque du mot. Les sept Royaumes furent réunis en 819, sous *Egbert*, qui devint ainsi le premier Monarque d'Angleterre.

HERALDIQUE, adj. Mot formé de Héraut. On appelle *Science heraldique*, celle qui traite des Armoiries & des anciennes Fêtes de Chevalerie; parce qu'une des fonctions des Herauts étoit de régler ces Fêtes & de tenir registre des noms & des Blasons des Chevaliers.

HERAUT, s. m. Officier public, dont l'origine est fort ancienne, puisqu'il y en avoit chez les Grecs & chez les Romains. Leur principale fonction étoit autrefois de dénoncer la Guerre, de sommer les pays & les Villes de se rendre, de publier la paix, &c., & leur personne étoit inviolable. Aujourd'hui, ils ne servent que pour les cérémonies des Mariages & des Sacres des Rois, des publications de paix, &c. Ils sont au nombre de vingt-huit, dont le premier, qui est *Roi d'Armes*, se nomme *Montjoie Saint Denis*, ancien cri de guerre des François. Les autres portent le titre de différentes Provinces. En Angleterre, il n'y avoit anciennement que deux *Hérauts*; l'un pour les parties Méridionales, nommé *Clarencieux*; l'autre pour le Nord, nommé *Norroy*. *Richard* III en forma un College, auquel il accorda divers droits, qui n'ont fait qu'augmenter depuis. En Ecosse, le principal *Heraut* porte le nom de *Lyon Roi d'Armes*.

HERBE A PAUVRE HOMME, ou GRATIOLE, de son nom latin. Plante purgative, & fort commune, que les Pauvres de la Campagne employent dans leurs Médecines & leurs Lavemens. Ses feuilles ressemblent assez à celles de l'hyssope, & la couleur de ses fleurs est blanche, ou purpurine.

HERBE AUX PUCES, s. f. Plante menue, qui porte une graine noire semblable à une Puce. Elle a divers usages dans la Médecine, sur-tout pour adoucir les inflammations.

HERBE DE BENGALE, s. f. Plante, ou Herbe, dont la tige, qui est épaisse d'un doigt, est couronnée d'un Bouton, en forme de houpe, qui se file, & dont les Tisserans du Pays font diverses étoffes, sur-tout cette sorte de taffetas, qu'on nomme, en Europe, *Taffetas d'herbe*.

HERBE DE CHAT, s. f. Nom d'une Plante commune, dont les feuilles sont un peu blanchâtres, & ressemblent à celles de l'Ortie, quoiqu'un peu moindres. Les Chats l'aiment, & c'est-delà qu'elle tire

son nom. On vante sa vertu pour rendre les Femmes fécondes, quoique sa racine soit fort fiévreuse. Ses fleurs sont blanches.

HERBE DE MUSC, f. f. Plante commune aux Antilles, dont les fleurs sont jaunes, & se forment en boutons qui contiennent une graine brune dont l'odeur ressemble parfaitement à celle du musc.

HERBE DE SAINT CRISTOPHE, f. f. ou CHRISTOPHORIANE. Plante des bois montagneux, qui passe pour un poison fort subtil, mais dont on se sert extérieurement pour la galle. Elle pousse plusieurs tiges. Ses feuilles sont grandes, divisées en plusieurs parties, pointues & dentelées, d'un verd blanchâtre. Ses fleurs sont blanches, en maniere de rose, & chacune de quatre feuilles.

HERBE DE SAINTE BARBE, f. f. Plante assez commune, dont on compose un baume spécifique pour les blessures, en la pilant, & la mettant dans de bonne huile d'olive, pendant un des mois d'été.

HERBEILLER, v. n. Terme Chasse, formé du mot *herbe*. Un sanglier *herbeille*, c'est-à-dire, qu'il broute l'herbe.

HERBE MOLUCANE, f. f. Plante de la nouvelle Espagne, qui tire som nom d'un lieu nommé *Moluco*, où elle croît abondamment & demeure verte toute l'année. On vante sa seconde écorce & ses feuilles, comme de puissans vulnéraires.

HERBE-PARIS, f. f. Plante, nommée autrement *raisin de Renard*, dont les feuilles sont disposées en croix de Bourgogne; & qui porte à la cime de sa tige une petite boule rouge, dans laquelle est sa graine, qu'on prétend excellente contre toutes sortes de poison.

HERBER, v. act. Terme qui ne regarde que certains animaux, tels que les chevaux, les bœufs & les vaches, & qui signifie leur appliquer un morceau de racine d'ellebore au poitrail, ou dans d'autres endroits, pour les guérir de divers maux, en faisant suppurer la partie.

HERBÉS, adject. Les Perruquiers nomment cheveux *herbés*, des cheveux châtains qu'on a fait devenir blomds en les mettant sur l'herbe, exposés au soleil, après plusieurs lescives d'eau limoneuse.

HEABIER, f. m. Nom qu'on donne au premier ventricule des animaux qui ruminent, parce que c'est comme le réservoir de l'herbe qu'ils paissent. On nomme aussi *herbier*, un recueil des noms & des propriétés des herbes.

HERBORISTE, f. m., ou plus communément *Botaniste*, du mot grec, qui signifie *herbe*. C'est le nom qu'on donne à ceux qui s'appliquent à l'étude des simples, pour connoître leur forme & leurs propriétés. On dit aussi *herboriser*, pour dire, *chercher des simples*. *Herborisation* est le substantif.

HERCOTECTONIQUE, f. f. Nom grec composé, qui signifie l'art des fortifications militaires.

HERETIQUE, f. & adj. On appelle *Hérétique*, celui qui est attaché à une fausse Doctrine condamnée par l'Eglise, & *Doctrine hérétique*, ou *hérésie*, celle qui est condamnée à titre de fausse. Une doctrine fausse, qui n'est pas encore condamnée, n'est qu'une erreur. Ainsi, c'est l'attachement, après la condamnation, qui forme l'hérésie, & qui donne la qualité d'*hérétique*.

HERESIARQUE, f. m. Mot composé du grec, qui sign. le chef, ou l'auteur de quelque hérésie, c'est-à-dire, d'une fausse Doctrine, qui est contraire à la foi de l'Eglise.

HERGNE ou HERNIE. *Voyez* ce dernier mot.

HERIGOTURE, f. f. Terme de Chasse, qui signifie une marque aux jambes de derriere d'un chien. On dit qu'un chien est *hérigoté*, quand il a cette marque.

HERISSER, v. act. Terme de Maçonnerie. *Herisser* un mur, c'est le recrêpir, le recouvrir de mortier, ou de plâtre.

HERISSON, f. m. Petit animal qui a le dos couvert d'épines, ou de pointes, qu'il leve & qu'il baisse à son gré, & qui se ramasse en boule, pour se défendre contre les autres animaux, avec ces armes naturelles. On en distingue deux sortes; l'une, qui qui a le museau du chevreau; l'autre, qui a le nez d'un chien. La chair de l'*hérisson* est pesante & difficile à digérer. Il y a des *hérissons* de mer, qui sont couverts d'une écaille parsemée de pointes. On en distingue aussi de plusieurs sortes. En termes de Guerre, on appelle *hérisson*, une barriere armée de quantité de pointes de fer, qu'on met aux portes des Villes, & qui tourne sur un pivot, pour ouvrir ou fermer le passage. *Hérissonné*, en termes de Blason, ne se dit que d'un chat ramassé & accroupi.

HERISSON FOUDROYANT, f. m. Nom d'une composition d'artifice, qui est hérissée de pointes par le dehors. On l'emploie aux breches & dans les retranchemens. *Hérisson* est aussi le nom d'un fruit des Indes Orientales, de la figure & de la grosseur d'une poire, mais couvert d'une écorce hérissée d'épines. Il croît par grappes à de grands arbres; & sa poulpe, qui est de fort bon goût, se conserve si bien, qu'on en fait provision pour les voyages de mer.

HERMANNIE, f. f. Plante dont le calice est d'une seule piéce, à cinq segmens, & la fleur pentapetale. On en distingue jusqu'à sept especes.

HERMANUBIS, f. m. Divinité célébre des Egyptiens, composée de Mercure & d'Anubis. Elle est représentée, tantôt avec une tête d'Epervier, tantôt avec une tête de Chien, qui signifioient *Anubis*, grand Chasseur. Un caducée, qu'elle portoit à la main, étoit le symbole de Mercure.

HERMAPHRODITE, f. m. gr. Nom qu'on donnoit à un fils d'*Hermes* ou *Mercure*, & d'*Aphrodite* ou *Venus*. On supposoit qu'il avoit les deux sexes. Aussi ce mot signifie-t'il aujourd'hui une créature dans laquelle les deux sexes se trouvent mêlés; ce qu'on appelle autrement *Androgyne*, de deux mots grecs, qui signifient homme & femme. Les Botanistes donnent le nom d'*Hermaphrodite* à plusieurs plantes. Les Naturalistes assurent qu'il y a plusieurs reptiles, qui méritent ce nom, c'est-à-dire, que la nature a rendus propres à l'office de deux sexes, & qui sont capables de l'exercer sur eux-mêmes.

HERMES, f. m. Nom grec de Mercure, Dieu de l'Eloquence. C'étoit aussi le nom d'un fameux personnage, surnommé *Trismegiste*, ou *trois fois grand*, Philosophe Egyptien, qu'on fait vivre sous le regne de *Ninus*, après Moïse. Il fut le premier, qui abandonna l'Astrologie, pour contempler les autres merveilles de la nature. Il prouva qu'il n'y avoit qu'un Dieu, Créateur de toutes choses. Il divisa le jour en douze heures, & le Zodiaque en douze signes. C'est de lui que la Chymie a tiré le nom de *Science hermetique*, parce qu'il y excella. On appelle *Sceau hermetique*, une maniere Chymique de boucher les vaisseaux pour les opérations, qui empêche que les esprits les plus subtils ne puissent s'exhaler. On nomme *Colonne hermetique*, une sorte de pilastre ou de colomne, qui a une tê-

te d'homme pour chapiteau, parce que les Anciens y mettoient celle de Mercure, ou d'Hermes. Les *Hermathenes* étoient Mercure & Minerve.

HERMINE, f. f. Espece de belette qui a la peau très-fine & très-blanche, avec une petite pointe noire au bout de la queue. L'*Hermine* aime les pays froids ; ou plutôt quelques-uns assurent que ce n'est que la belette des pays froids qui blanchit en hiver, & qui reprend la couleur ordinaire des belettes au printems. En termes de Blason, l'*Hermine* est une des deux fourrures, comme le *vair* est l'autre. C'est un champ d'argent semé de petits triangles de sable.

HERMITE, f. m. Nom formé d'un mot grec, qui signifie *solitude*. On nomme ainsi ceux qui abandonnent la société des hommes, pour vivre dans quelque lieu écarté. Il y a quelques Ordres Religieux, tels que les Augustins & les Hieronimytes, qui prennent le nom d'*Hermites*.

HERMITE, *Voyez* BERNARD L'HERMITE.

HERMODACTE, f. m. Nom grec d'une plante dont les feuilles ressemblent à celles de poreau. Ses racines, qui portent, en Médecine, le nom d'*hermodacte*, parce qu'elles ont la forme du doigt, suivant la signification du mot, servent à purger la pituite.

HERNIAIRE, adj., ce qui appartient à l'*hernie*. Mais *herniaire*, f. f., est le nom d'une plante, qui a pris son nom de sa vertu pour guérir les ruptures. Elle est bonne aussi pour la pierre & pour les plaies. D'autres la nomment *empetre*, ou *herbe turque*, ou *mille-grains*, ou *herba cancri minor*.

HERNIE, f. f. Nom grec de la maladie qu'on appelle vulgairement *rupture*, à laquelle les enfans sont fort sujets.

HERON, f. m. Nom d'un grand oiseau sauvage, qui vole fort haut, & qui se nourrit particuliérement de poisson. Il a les jambes, le cou & le bec fort longs. Il bâtit son nid au sommet des grands arbres, & l'on prétend qu'il est de nature si chaude, que si son ordure tombe sur quelque branche, elle la fait sécher & mourir. Quelques-uns regardent les Courlis, les Butors & les Crabiers de l'Amérique, comme différentes especes de *Herons*. En termes de Venerie, on appelle *Faucon heronier*, celui qui est dressé à la chasse du *Heron*.

HEROS, f. m. gr. Nom que les Anciens donnoient aux hommes fameux, qu'ils nommoient autrement *demi-Dieux*, parce que l'opinion commune étoit que leurs grandes actions les élevoient au Ciel après leur mort. Il y en avoit de deux sortes ; les uns, de race mortelle ; les autres, qu'on croyoit venus du commerce de quelque Dieu, ou de quelque Déesse, avec l'espece humaine. Aujourd'hi le nom de *Heros* signifie un homme distingué par des vertus & des actions extraordinaires, ou par des vertus & des actions militaires. On appelle aussi *Heros de la piece*, le principal personnage d'une piece de théâtre. *Héroïne*, f. f., se dit des femmes distinguées par leur courage & leur vertu. *Héroïque*, adj., signifie ce qui tient du *Heros*, ou ce qui lui appartient. On donne, au Poéme épique, le nom de *poéme héroïque*, parce qu'il traite de quelque grande action ; & celui d'*Héroï-comique* aux Poémes, où la plaisanterie se trouve mêlée avec le style grave & noble. Les Vers Alexandrins, ou de douze syllabes, s'appellent aussi *Vers héroïques*, parce qu'on les emploie pour les Poémes de cette espece. *Héroïsme*, f. m., signifie l'assemblage des vertus qui forment le *Heros*.

HERPES, f. f. Mot grec, formé du verbe qui signifie *ramper*. On en a fait le nom d'une espece de dartres, ou de pustules, qui s'étendent sur le corps & qui rongent la peau. On appelle *herpes marines*, les richesses que la mer jette sur les bords, telles que l'ambre & le corail; mais dans ce sens, ce mot paroît venir de *harpir*, vieux mot qui a signifié *prendre*. *Herpe* est aussi le nom d'une espece de balustre qui porte sur les côtés d'un Navire à l'avant & à l'arriere, & qui est ornée d'une sculpture de même nom. En termes de Chasse, on dit d'un chien qu'il est *bien herpé*, pour dire, qu'il a le jarret droit & bien fait.

HERSE, f. f. Instrument d'Agriculture, composé de solives qui se croisent & qui sont armées par-dessous de pointes de bois, propres à fendre les mottes, après le labourage, pour couvrir les grains qu'on a semés. On donne le nom de *herse* à quantité de choses qui sont ainsi armées de chevilles, ou de pointes. *Herser*, c'est rompre les mottes avec la *herse*. On appelle *herse*, en termes de guerre, une contre-porte armée de pointes de fer par le bas, qui, étant suspendue à une corde, peut être lâchée à propos, pour fermer le passage.

HERSILLIERES, f. f. Nom de certaines piéces de bois courbes, qui terminent & qui ferment les plats bords d'un Navire.

HESCHE, f. f. Planche qu'on met aux côtés d'une charette, pour empêcher que ce qu'on y porte ne touche aux roues.

HESITER, v. n. lat. Balancer, s'arrêter, par l'effet du doute, ou de la crainte. Il se dit aussi, pour parler difficilement, ou d'une maniere entre-coupée, soit par un embarras de langue, ou par un défaut de mémoire. *Hésitation* est le substantif.

HESPERIDES, f. f. Nom commun d'*Aglaé*, d'*Arethuse*, & d'*Hesperethuse*, trois Filles d'*Hesper*, Frere d'*Atlas*. Le jardin des *Hesperides* est fameux dans la Fable, parce qu'il produisoit des pommes d'or, gardées par un dragon, & que ces trois Sœurs y nourrissoient des moutons dont la toison étoit d'or.

HESTOUDEAU, f. m. Nom qu'on donne aux gros poulets, dont on n'a point encore fait des chapons.

HETEROCLITE, adj. Mot grec composé, qui signifie, en Grammaire, ce qui est irrégulier, c'est-à-dire, ce qui ne se *conjugue*, ou ne se *décline* pas, suivant les regles communes.

HETERODOXE, adj. Mot grec composé, qui signifie celui qui suit une Doctrine différente des autres. Il se dit & de la Doctrine opposée à celle de l'Église, & de celui qui s'en écarte. *Heterodoxie* signifie Doctrine *heterodoxe*.

HETEROGENE, adj. Mot opposé à *homogene*. Ils sont tous deux grecs composés. Le premier signifie ce qui est d'un genre différent; le second, ce qui est du même genre; ou de même nature.

HETEROSCIENS, f. m. Mot grec composé, qui signifie ceux dont l'ombre se présente autrement que la nôtre. C'est le nom qu'on donne, en Géographie, aux habitans des Zônes temperées, parce que le Soleil étant toujours pour eux, ou Méridional, ou Septentrional, leurs ombres Méridiennes ne sont jamais que d'un seul côté; du côté du Nord, s'ils sont en-deçà de la ligne; & du côté du Sud, s'ils sont en-delà.

HETICH, f. m. Racine du Bresil, qui fait la principale nourriture du pays, & qui étant cuite est de fort bon goût. Ses feuilles sont rampantes & ressemblent a celles des épinars. Cette racine

n'a pas de semence. On en coupe des morceaux qu'on plante & qui produisent autant d'autres *hetichs*.

HETRE, s. m. Hrand arbre, que quelques-uns regardent comme une espece de chêne, quoique son fruit, qu'on appelle *faîne*, n'ait pas la forme du gland. Son bois petille au feu, & s'appelle autrement *fau*, ou *fouteau*.

HEU, s. m. Nom d'un bâtiment plat, de trois cens tonneaux, qui n'a qu'un mât & une voile. Les Anglois l'appellent *hulke*, & s'en servent ordinairement pour le transport des agrets de leurs flottes.

HEURE, s. f. gr. Vingt-quatriéme partie du jour naturel, qui est la division commune, pour distinguer l'emploi qu'on peut faire du tems. Les horloges & les montres sont ordinairement divisés en douze parties égales, ou en douze heures, que l'aiguille parcourt deux fois dans l'espace des vingt-quatre. On fait commencer cette division, ou à midi, lorsque le Soleil est à notre Méridien; ou à minuit, que nous regardons comme le commencement du jour, & qui s'appelle *matin*. En Italie, tout le quadran des horloges est divisé en vingt-quatre parties; de sorte que l'aiguille ne fait qu'un seul tour en vingt-quatre heures, & l'on y suppose que le jour commence au coucher du Soleil. Les Babyloniens le faisoient commencer au lever de cet Astre. De-là la distinction des *heures Babyloniques*, des *heures Italiques*, & des *heures Françoises*.

HEURES, s. f. Dans le langage de l'ancienne Fable, les *heures* étoient des Divinités, Filles de Jupiter & de Themis. On en comptoit trois, *Eunomie*, *Dicé*, & *Irene*, qu'on représentoit ordinairement accompagnées de la Justice, soutenant des clepsydres, ou des horloges d'eau.

HEURT, s. m. Terme de Maçonnerie, qui se dit de l'endroit le plus élevé d'une rue, ou d'un pont de pierre, d'où l'on commence à donner de la pente des deux côtés, pour l'écoulement des eaux.

HEURTÉ, adj. Les Peintres appellent *dessein heurté*, un dessein fait avec beaucoup de promptitude & de liberté, qui n'est touché que de coup hardis & peu prononcés. On le dit aussi de la couleur: un tableau heurté, qui n'est fait que par touches.

HEURTEQUIN, s. m. Nom de deux morceaux de fer battu, qui se placent sur l'extrêmité de l'essieu d'affut d'une piece d'Artillerie.

HEXAGONE, s. m. Mot grec composé, qui signifie ce qui a six angles.

HEXAMETRE, adj. Mot grec composé, qui est, suivant sa signification, le nom des vers grecs, ou latins, qui ont six piés, ou six mesures. Il n'y entre que des dactyles & des spondées.

HEXAPLES, s. m. Mot grec composé, dont on a fait le nom d'un livre, qui contient le texte hébreu de la Bible, écrit en caracteres hébraïques & grecs, avec la version des *Septante*, d'*Aquila*, de *Theodotion*, & de *Symmaque*, en six colomnes differentes. On y a joint une cinquiéme version, trouvée à *Jerico*, sans nom d'Auteur, & une sixiéme qu'on a nommée *Nicopolitaine*, parce qu'elle fut trouvée à Nicopolis. Lorsque l'édition ne contenoit que la version des Septante & celles d'Aquila, de Theodotion & de Symmaque, on l'appelloit *Tetraple*.

HEYDUC, s. m. Fantassin Hongrois, armé d'un sabre & d'une petite hache,

HIABLE ou YEBLE, s. fem. Plante qui, sans être arbre, a beaucoup de ressemblance avec le sureau, & dont le suc a des ver-

tus dessicatives & congelatives, qui le font employer pour diverses maladies. Il entre aussi dans la composition d'une espece de savon noir, qui est fort en usage dans les Pays-Bas.

HIATUS, s. m. Mot purement latin, qui signifie *ouverture de la bouche*, & que nos Poétes ont adopté en françois, pour signifier le défaut d'un vers, où quelque syllabe irréguliere rend la prononciation trop allongée. On appelle aussi *hiatus*, le vuide qui demeure dans une piéce, entre des choses qui n'ont pas de liaison.

HIBOU, s. m. Oiseau qui se nomme aussi *Chat-huant*, parce qu'il se nourrit de souris comme les chats, & qu'il jette un cri lugubre. Sa tête d'ailleurs ressemble assez à celle du chat. Il hait la lumiere, ce qui le fait passer pour un oiseau de mauvais augure. Sa couleur est fauve, avec des taches blanches sur le dos, ses jambes couvertes de plumes & ses ongles crochus. Le *hibou* étoit en grande vénération parmi les Athéniens; & Minerve, leur protectrice, étoit représentée avec cet animal à la main, comme symbole de la prudence, parce qu'il marche sûrement dans les ténébres.

HIBRIDE, adj. Terme de Grammaire, qui se dit, après Horace, pour barbare & contre les regles. On l'applique sur-tout à certains mots, moitié d'une langue, moitié d'une autre, tels que *Ronsard* & d'autres Poétes affectoient d'en composer. *Hibride* signifie proprement un animal né de deux especes différentes, tel que Mulet.

HICARD, s. m. Oiseau de la grosseur d'une pie, qu'on met au rang des oiseaux de riviere, parce qu'il les fréquente, & qui est commun dans la nouvelle France.

HIDALQUE, s. m. Esp. Titre ou qualité que prennent en Espagne ceux qui se font une sorte de Noblesse d'être descendus d'ancienne race Chrétienne, sans mêlange de sang More ou Juif, & qui, étant tels, peuvent posséder divers Offices dont les autres sont exclus.

HIDROTIQUES, ou plutôt HYDROTIQUES, s. m. Nom grec de certains médicamens *sudorifiques*; c'est-à-dire, qui, atténuant les humeurs & les poussant à la superficie, produisent des sueurs.

HIE, s. f. Nom d'un billot de bois, qui sert à enfoncer des pavés, ou des pilotis, & qui se nomme aussi *Demoiselle*, dans le second de ces deux usages, & *mouton*, dans le premier. *Hier*, v. act., c'est enfoncer des pavés avec la *hie*. *Hiement* est l'action de la *hie*. Il se dit aussi du bruit que fait une machine en élevant un fardeau, & de celui que quelque effort violent cause dans un assemblage de piéces de bois. C'est aussi le nom d'une petite *chevre*, qui sert à monter des fardeaux.

HIERACITE, s. f. gr. Pierre précieuse, couleur d'*Epervier*, qui est bonne pour les hémorrhoïdes.

HIERACIUM, s. m. Nom grec d'une plante, qui se nomme aussi *herbe à l'épervier*, & qui est une espece de laitue sauvage. On en distingue deux sortes; la grande, qui ressemble à la laitue; & la petite, qui ressemble à la chicorée. On prétend que l'épervier s'en frotte les yeux, pour s'éclaircir la vûe.

HIERARCHIE, s. f. Mot grec composé, qui signifie *ordre*, ou *gouvernement sacré*, c'est-à-dire, ecclésiastique. On l'applique aussi aux Anges, pour signifier les divisions de leurs ordres, ou de leurs différentes classes. On en distingue trois; la premiere, qui contient les *Seraphins*, les *Cherubins* & les *Thrônes*; la seconde, composée

des *Dominations*, des *Puissances* & des *Principautés*; la troisiéme, des *Vertus*, des *Archanges* & des *Anges*. On appelle *Hierarchique*, ce qui appartient au gouvernement de l'Eglise.

HIERE, s. f. Mot grec, qui signifie *sacré*, & dont on a fait le nom d'une composition purgative à laquelle on attribue de grandes vertus. Il y a une *hiere*, qu'on nomme *hierepicre*, c'est-à-dire, *hiere amere*, parce qu'il y entre beaucoup d'aloës.

HIEROGLYPHE, s. m. grec composé, moins en usage que *hieroglyphique*, qui est subst. & adj., & qui signifie certaines images, ou certaines figures, dont les Anciens, particuliérement les Egyptiens, se servoient pour exprimer leur doctrine de Religion, & leurs sciences morales & politiques. Ils gravoient ordinairement les *hieroglyphiques*, ou *hieroglyphes*, sur des pierres, ou sur des obelisques & des pyramides, que le peuple avoit en grande vénération.

HIERONIQUE, adj., formé du mot grec, qui signifie *sacré*. Il se disoit anciennément des jeux publics, qui se faisoient à l'occasion des Fêtes, ou à l'honneur de la Religion. Les vainqueurs prenoient aussi la qualité de *hieroniques*.

HILAIRES, s. f. Nom de certaines Fêtes que les Grécs & les Romains célébroient le 25 de Mars, à l'honneur de la Mere des Dieux, & pendant lesquels chacun pouvoit prendre les marques de dignité qu'il lui plaisoit. Ce mot vient du grec, & signifie *choses joyeuses*.

HILLOIRES, s. f. Terme de Marine, qui est le nom de certaines pièces de bois, longues & arrondies, qui servent de soutien aux écoutilles.

HIMANTOPE, s. m. gr. Nom d'un oiseau aquatique, qui, suivant la signification du mot, a les pieds rouges comme le sang. Il a le bec & le cou longs. Sa couleur est noirâtre, tirant sur le verd; & ses jambes, aussi rouges que ses pieds, sont fort hautes, & sa queue est cendrée. L'*Himantope* est rare.

HIN, s. m. heb. Nom d'une mesure des Hebreux, qui contenoit un boisseau Romain.

HINGUET, s. m. En termes de Marine, c'est un morceau de bois qui sert à arrêter le cabestan, lorsqu'on s'en est servi.

HIPOCRAS, s. m. Mot grec composé, qui signifie *mélange*, & qui est le nom d'une liqueur qui se fait avec du vin, du sucre, de la canelle & d'autres ingrédiens.

HIPPOCAMPES, s. m. grec. Nom que les Anciens donnoient aux chevaux marins, par lesquels ils faisoient tirer Neptune & les autres Dignités de la Mer, dans des chars de coquillages.

HIPPOCENTAURE, s. m. gr. Monstre fabuleux que les Poëtes & les Peintres ont représenté moitié homme & moitié cheval. L'origine de cétte Fable est que les Thessaliens ayant été les premiers qui ayent rendu le Cheval docile, leurs voisins, qui les voyoient montés dessus, les prirent d'abord pour des Monstres composés des deux natures.

HIPPODROME, s. m. Lieu, où, suivant la signification du mot grec, on fait des courses de Chevaux. L'*hippodrome* de Constantinople étoit célébre & subsiste encore.

HIPPOGLOSSE, s. f. Nom grec d'une herbe, entre les feuilles de laquelle il sort une espece de langue, suivant la signification d'une partie du mot. On vante sa vertu pour les infirmités particulieres des Femmes.

HIPPOGRIFE, s. f. gr. Monstre fabuleux, moitié Cheval

moitié Griffon, célébré par l'*Ariofte*, fameux Poéte Italien, qui lui donne auffi des aîles.

HIPPOLAPATHE, f. f. gr. Plante, qui est une efpece de *Lapathum*, ou de *Lapathe*, & à laquelle on attribue les mêmes vertus. Elle croît dans les Marais & dans les lieux ou l'on nourrit les beftiaux.

HIPPOLITHE, f. m. gr., qui fignifie *pierre de Cheval*. C'eft une pierre de la groffeur d'un œuf, qui fe trouve fouvent dans le veficule du fiel, dans les inteftins, ou dans la veffie, du Cheval. On prétend qu'elle eft fudorifique, qu'elle réfifte au venin, qu'elle tue les vers, & qu'elle arrête le cours de ventre.

HIPPOMANE, f. m. Mot grec compofé, qui eft le nom d'une excrefcence charnue que les Poulains apportent à la tête, en naiffant, & que la mere mangé auffitôt. Les Anciens donnoient le nom d'*hippomane* à certains *philtres*, parce qu'on prétend qu'il y entroit de cette excrefcence. *Hippomane* eft auffi le nom d'une herbe qui fait entrer les Chevaux en fureur, lorfqu'ils en mangent; ainfi ce mot fignifie-t-il *fureur de Cheval*.

HIPPOPHAES, f. m. Nom d'une herbe maritime, dont les feuilles reffemblent à celles de l'Olivier, mais font entremêlées d'épines blanches, & dont les fleurs font en grappe. Son jus eft purgatif.

HIPPOPHESTE, f. m. Nom d'une herbe qui fert aux Foulons, & dont le jus eft bon pour l'épilepfie & pour les foibleffes des nerfs. Elle croît dans les lieux maritimes, & les feuilles font petites & piquantes.

HIPPOPOTAME, f. m. Nom grec compofé, qui fignifie *Cheval de riviere*. Cet animal eft fort commun dans les grandes rivieres d'Afrique. Il eft amphibie, & fort fouvent de l'au, pour brouter dans les Campagnes. Il ne reffemble au Cheval que par la tête. Sa groffeur eft double de celle du bœuf. Il à le pié fourchu, la queüe courte, & la peau fort unie & fans poil. L'*hippopotame*, fur les Médailles, eft un fymbole du Nil, parce qu'il s'en trouve beaucoup dans ce fleuve.

HIPPORITE, f. f. Nom d'une pierre argilleufe, qui a trois canelures dans le milieu, en forme de felle de Cheval.

HIRARE, f. f. Animal du Brefil, qui vit de miel, & qui le tire fort adroitement des ruches, en fouïffant la terre au-deffous. On prétend que c'eft une efpece d'Hyene.

HIRONDE. *Voyez* ARONDE & QUEUE D'ARONDE.

HIRONDELLE, f. f. Petit Oifeau noir & blanc, qui n'habite nos climats qu'au Printems & en Eté. Quelques-uns prétendent que les *hirondelles* fe cachent dans des trous, pendant l'Hiver. D'autres affurent que fe mettant en tas & formant une efpece de mole, elles fe laiffent tomber au fond des Etangs, où elles demeurent jufqu'au retour de la belle faifon, ils le prouvent même par des exemples. D'autres les font venir d'Afrique, où elles retournent en Automne. On immoloit des *hirondelles* aux Dieux Lares, parce qu'elles font leurs aids dans les Maifons. L'*hirondelle de Mer* eft un Poiffon couvert d'écailles dures & mouchetées, qu'on nomme ainfi, parce qu'il a les nâgeoires fort grandes, en forme d'aîles d'*hirondelles*.

HIRPIES, f. f. Nom de quelques Familles célébres qui demeuroient près de l'ancienne Rome, & qui étoient exemptes des charges & des impôts publics, parce qu'au facrifice annuel, qui fe faifoit au Mont-Soracte, elles mar-

choient sur un bucher enflammé, sans se brûler.

HISPIDE, adj. lat., qui s'emploie dans le sens figuré, pour revêche, d'air révoltant, ou d'humeur difficile. On en a fait le substantif *hispidité*.

HISTORIER, v. act. : formé d'histoire. C'est particuliérement un terme de Peinture, qui signifie observer tout ce qui regarde l'histoire. Un Tableau bien *historié*. On appelle, en termes d'Imprimerie, *lettres historiés*, *vignettes historiées*, celles qui sont gravées sur le cuivre, ou du bois, avec quelques ornemens qui ont rapport au sujet qu'on traite. Les lettres, qui ne sont qu'en bois, se nomment *lettres grises*. *Historié* se dit, dans le même sens, de divers autres Ouvrages.

HISTORIOGRAPHE, s. m. gr. Celui qui écrit l'*histoire*, c'est-à-dire, le récit des événemens publics & particuliers, qui arrivent dans la Société humaine, ou dans quelques-unes de ses parties. Le principal but de l'*histoire* est d'instruire les hommes par l'exemple. On appelle *histoire naturelle*, une description des productions de la Nature, soit *célestes*, telles que les Planétes, les Etoiles, les Cométes, les propriétés de l'air, du climat, &c. ; soit *terrestres*, telles que les animaux, les végétaux, les rivieres, les mines, les fossiles, &c. *Histoire civile*, celle des Nations, des Gouvernemens, &c. *Histoire Ecclésiastique*, celle des événemens qui appartiennent à la Religion. Un *Peintre en histoire* est celui qui représente quelque action mémorable, par un certain nombre de figures, qui rappellent le fait, & qui produisent les mêmes impressions.

HISTRION, s. m. Mot latin, qui signifie *Boufon*, *Farceur*, & que nous avons adopté, mais en mauvaise part, pour signifier un Comédien sans talens, un mauvais Acteur.

HIVOURA, s. m. Nom d'un bre du Bresil, qui ne produit que de cinq en cinq ans. Son fruit est une espece de petite Prune, qui contient un petit noyau agréable & sain pour les malades.

HOBEREAU, s. m. Nom d'un Oiseau de proie, qui est le plus petit après l'Emerillon, & dont on se sert pour prendre de petits oiseaux. Il a le dos & la queue noirâtres ; mais il est marqueté sous le ventre, & son bec est bleu.

HOBIN, s. m. Nom d'une race de chevaux, qui vont naturellement le pas, qu'on appelle l'*amble*.

HOC & HOCA, s. m. Nom de deux différens Jeux de cartes. *Hoc* est aussi un terme du Jeu de *la Cométe*, qui est devenu le Jeu dominant depuis quelques années. Ce nom, emprunté ou non du latin, signifie, à la Cométe, une interruption de la suite des Cartes. Si l'on n'a pas de six, après avoir joué le cinq, c'est un *Hoc*.

HOCHE-PIÉ ou HAUSSE-PIÉ, s. m. Oiseau qu'on lâche seul, après le Heron, pour le faire monter.

HOIRIE, s. f. Vieux mot, qui signifie proprement succession, & qui n'est en usage qu'en style de Jurisprudence. *Hoir*, s. m. signifie *successeur héritier*.

HOIRIN, s. m. Nom qu'on donne au bois qu'on laisse flotter sur l'eau, pour faire connoître où l'ancre est mouillé. On appelle aussi *Bouée* & *Balise*.

HOLA LIGONDÉ. Expression proverbiale, qui s'emploie pour arrêter quelqu'un qui parle au hasard, ou qui se vante trop, qui présume trop de lui-même. Elle est en usage, depuis qu'un Colonel de ce nom s'étant vanté à la Cour que la Maison du Roi n'étoit pas plus belle que son Régiment,

se Roi-même, dit-on, ou quelque Seigneur, l'avertit ainsi, qu'il s'oublioit.

HOLANS, s. m. Nom d'une espece de Batiste, qui se fabrique en Flandre, & dont on fait passer une grande quantité, en Espagne, pour le commerce des Indes.

HOLLANDE, s. f. Mot dont on se sert souvent au lieu de *toile de Hollande*. Le principal marché de belles Hollandes est *Harlem*. On dit même, une toile, une batiste Hollandée, c'est-à-dire, plus belle & plus serrée que les toiles communes.

HOLOCAUSTE, s. m. gr. Terme de Religion. C'étoit, dans l'Eglise Juive, un sacrifice ou toute la victime étoit consumée, par le feu sur l'Autel. Les Payens avoient aussi leurs *holocaustes*.

HOLOGRAPHE, adj. Mot grec composé, qui signifie ce qui est écrit entiérement de la main de quelqu'un. Ainsi, l'on appelle *testament holographe*, celui qui est de la main du Testateur.

HOLOMETRE ou OLOMETRE, substantif masculin. Nom grec d'un instrument Mathématique, qui sert à prendre toutes sortes de mesures, suivant la signication du mot.

HOLOSTEON, s. m. gr. Nom d'un poisson du Nil, d'une figure singuliere. Sa longueur est environ un pié. Sa forme est pentagone, sa couleur blanchâtre, son cuir si osseux qu'il se garde sans se corrompre, d'où lui veint son nom; ses dents semblables à celles des Rats, & sa gueule fort petite. On donne le même nom, & par la même raison, à une espece de plantain, qui croît dans les pays chauds, & qui passe pour un bon vulneraire. Ses feuilles sont sont si nerveuses & si rudes, qu'elles approchent de la dureté de l'os.

HOLOTHURION, s. m. Espece de Zoophyte. C'est une plante des Indes, à laquelle on ne peut toucher sans se sentir la main violemment enflammée. Le remede est d'y appliquer promptement de l'ail pilé, sans quoi cette ardeur va jusqu'à donner la fiévre. Quelques Indiens ne laissent pas de mêler le suc de cette plante, dans leurs liqueurs, pour les rendre plus piquantes; & de-là vient une partie de leurs maladies.

HOMAR, s. m. Grosse Ecrevisse de Mer, fort commune sur les Côtes occidentales & méridionales de France.

HOMBRE, s. m. L'hombre est un Jeu de cartes, pris des Espagnols, qui se joue ordinairement à trois, & d'où s'est formé le Quadrille. Son nom, qui signifie *homme*, vient, dit-on, de son excellence, qui le rend seul digne d'amuser des hommes raisonnables.

HOMELIE, s. f. Mot grec, qui signifie *assemblée*, mais dont on a fait le nom des exhortations, en forme de Conférences, que les Evêques faisoient au peuple pendant les cinq premiers siécles de l'Eglise, où l'office de la prédication n'étoit permis qu'à eux.

HOMERIQUE, adj. *Sort homérique*. On a donné ce nom à certaines Divinations qui se faisoient par la rencontre du premiers vers d'*Homere*, qu'on lisoit à l'ouverture du Livre. Les *Sorts homériques* & *Virgiliens* succéderent aux Sorts de Preneste. Les Chrétiens ont fait succéder aux uns & aux autres les Sorts tirés de l'Ecriture-Sainte. *Homérique*, se dit de ce qui appartient à *Homere*; & *homeristes*, subst. pour, partisans d'*Homere*.

HOMICIDE, s. m. Mot lat. composé, qui signifie *meurtre*, ou l'action de tuer un homme.

HOMIOSE, s. f. gr. Nom que les Médecins donnent à la coction du suc nourrissier, qui le met en

état de s'assimiler aux parties qu'il doit nourrir.

HOMMAGE, s. m. Soumission que le Vassal fait à son Seigneur, pour se reconnoître son *homme*, c'est-à-dire, pour lui jurer une parfaite fidélité. On en distinguoit autrefois différentes sortes, telles que l'*hommage lige*, qui engageoit au service personnel; l'*hommage de fief*, qui n'obligeoit qu'à la fidélité; l'*hommage de plejure*, qui obligeoit à se rendre *plege*, c'est-à-dire, *ôtage*, pour délivrer son Seigneur; l'*hommage de paix*, qui faisoit une Loix aux Vassaux de bien vivre ensemble; l'*hommage de dévotion*, qui étoit un engagement volontaire à l'Eglise, &c. *Tenir à foi & hommage*, c'est posséder un Fief sous l'obligation de l'*hommage*. *Prêter foi & hommage*, c'est former ou renouveller l'engagement de l'*hommage*. *Remettre*, ou amortir, l'*hommage*, c'est affranchir le Vassal de son engagement, &c.

HOMOGENE, adj. Terme grec, de Philosophie, opposé à *Heterogene*. Il signifie ce qui est de même genre, ou de même nature.

HOMOIOTELEUTE, s. m. & adj. gr., qui signifie *même fin*, ou ressemblance de fin. C'est un terme de Grammaire & le nom d'une figure qui consiste à joindre quelquefois, à la fin des phrases, des mots de la même consonance. De-là vient peut-être notre rime, qui est un véritable *homoioteleute*.

HOMOLOGATION, s. f. gr. Acte ou déclaration, qui autorise, qui approuve, qui ratifie quelque chose. *Homologuer* est le verbe.

HOMOLOGUE, adj. Terme grec de Géométrie, qui est employé pour signifier *semblable*, ou *correspondant en raison*. Les deux côtés d'un Parallelogramme sont *homologues* dans sa longueur.

HOMONYME, adj. Terme grec de Logique. On appelle *choses homonymes*, celles qui ont le même nom, quoiqu'elles soient de nature différente.

HOMOPHONIE, s. f. Mot grec composé, qui signifie ce qu'on appelle, en Musique, l'*unisson*. L'*Antiphonie* est le contraire.

HONGNETTE, s. m. Nom d'un instrument de Sculpture, qui est une sorte de ciseau pointu & quarré.

HONNIR, v. act. Vieux mot, qui a signifié avilir, deshonorer, &c. Il ne s'est conservé que dans la devise de l'Ordre de la Jarretiere, *honni soit qui mal y pense*.

HONNITS-ANCAZON, s. m. Arbrisseau de l'Isle de Madagascar, dont la fleur rend la même odeur que le Jasmin, mais est beaucoup plus grande, & croît sur une tige blanche.

HONORES. *Ad honores*. Terme purement latin, adopté pour signifier ce qui a peu de réalité, & qui ne se fait que pour la représentation. On dit de certains titres, qu'ils ne sont qu'*ad honores*, c'est-à-dire, que n'apportant aucun revenu, & ne demandant aucun travail, ils n'ont que l'apparence, dont on se fait honneur. *Honoraire* en est comme l'adjectif, & signifie la même chose. Il est aussi substantif, pour signifier, dans certaines Compagnies, des membres qui n'ont point de part aux appointemens, ou aux pensions. Les *honoraires* de l'Académie des Sciences. On appelle *honoraire*, s. m., le salaire qu'on donne, pour leurs services, à ceux qui exercent une profession honorable tels que les Prêtres, les Avocats, les Médecins, &c.

HOPLITE, s. f. Nom d'une Pierre, qui est revêtue d'une croute métallique, & luisante comme l'acier.

HOPLOCHRISME, s. m. gr. Action de préparer un instrument

de Chirurgie, & d'y appliquer des médicamens, pour les employer à la guérison d'une plaie.

HOQUALLA, s. m. Arbre de la Nigritie, qui produit, pour fruit, une espèce de Feves, dont la peau réduite en cendre, sert dans la Médecine.

HOQUET, s. m. Nom d'une incommodité fort commune, qui n'est qu'un mouvement convulsif du Diaphragme, causé par l'irritation de quelque muscle.

HORAIRE, adject. Mot formé d'*heure*, ou plutôt d'un mot latin, qui signifie *heure*. Il se dit des cercles, des lignes & des autres figures, qui se font sur les cadrans, pour marquer les heures.

HORAME, s. m. Arbre de l'Isle de Madagascar, qui produit une gomme, nommée *Tacamahara*, employée dans la Médecine; & dont le bois est propre à construire des vaisseaux.

HORDE, s. m. Mom qu'on donne à un camp Tartare, ou plutôt à une troupe de Tartares réunis & de même race, qui n'ayant pas d'habitation fixe, menent une vie vagabonde, & campent sous des tentes, ou sur des chariots, dans les lieux où ils trouvent de quoi nourrir leurs troupeaux.

HORION, s. m. Ancien Mot, qui a signifié *casque*, & qui s'est conservé dans le langage populaire pour signifier *un coup sur la tête*.

HORIZON, s. m. Mot grec, qui signifie *terme*; & qui est, en Astronomie, le nom d'un des grands cercles qui coupent la sphere terrestre en deux parties égales, ou deux hemispheres. Dans le langage commun, l'*horizon* est ce qui borne la partie de la terre que nous voyons autour de nous, & qui la divise de celle que nous ne voyons pas. On appelle celui-ci *horizon sensible*, pour le distinguer du *rational*, qui est l'horizon astronomique. *Horizontal*, adj., signifie ce qui est parallele à l'horizon.

HORMINUM, s. m. gr. Plante dont les feuilles ressemblent à celles du *Marrube*, & qui produit, dans de petites gousses, une graine noire, à laquelle on attribue la vertu de nettoyer les yeux, & de résoudre les tumeurs. L'*horminum* est ce qu'on appelle communément l'*orvale*. Il y a un *horminum* sauvage, dont les feuilles ressemblent beaucoup à la Sauge.

HOROGRAPHIE, s. f. gr. Art de faire des Quadrans, nommé autrement Gnomonique.

HOROLOGIOGRAPHIE, s. f. Mot composé du grec, qui signifie description d'Horloges, ou Traité d'Horlogerie. C'est ce qu'on nomme aussi la Gnomonique.

HOROPTERE, s. m. Mot gr. composé, qui est le nom d'une ligne d'optique, parallele à celle qui joint le centre des deux yeux.

HOROSCOPE, s. m. Mot grec composé, qui signifie la connoissance qu'on prétend tirer, pour l'avenir, de la situation où se trouvent les Planétes & certaines Etoiles, au moment de la naissance d'un homme ou d'une femme.

HORS-D'ŒUVRE, s. f. On donne ce nom à diverses sortes d'accompagnemens, qui n'appartiennent point à l'essence d'une chose. Dans le service de Table, on appelle *hors-d'œuvres*, quelques mets legers, qu'on sert avec les potages, & qui précedent les Entrées. Les Episodes, dans les Ouvrages d'esprit, sont des *hors-d'œuvres*.

HORTOLAGE, s. m. Mot formé du latin, qui signifie la partie d'un Jardin potager, où sont les couches & les plantes basses.

HOSANNA, s. m. Mot hebreu, qui signifie, *sauvez-nous*, *je vous prie*; & que les Juifs emploient encore comme une bénédiction ou une priere.

HOSPICE, s. m. lat. Lieu où l'on loge les Etrangers. *Hôte* & *Hospitalité* viennent de la même source. *Hôte* se prend pour celui qui donne le logement, & pour celui qui l'occupe. L'*hospitalité* est l'action de loger quelqu'un chez soi. Rien n'étoit autrefois si respecté que cet usage. Ce qu'on nommoit *le droit d'hospitalité* étoit une Société contractée entre deux ou plusieurs personnes de différens lieux, entre des Familles & même des Villes entieres, en vertu de laquelle on se logeoit mutuellement dans les voyages, & l'on se rendoit toutes sortes de services. *Hospitalier* se dit de celui qui exerce volontiers l'*hospitalité*. On a donné ce nom à différentes especes de Religieux, fondés pour cet office. Les Chevaliers de Malte ont porté, dans leur origine, le nom de *Freres hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem*; parce qu'ils avoient soin des Chrétiens d'Europe, qui alloient visiter les saints lieux. Il avoit aussi des Soeurs *hospitalieres* du même Ordre, qui faisoient leurs preuves de Noblesse, comme les Chevaliers. Aujourd'hui l'ordre conserve encore un *grand Hospitalier*, qui est le troisiéme en dignité après le grand Maître, & dont l'office est de présider à l'Hôpital de l'Isle.

HOSPODAR, s. m. Titre de dignité. C'est le nom qu'on donne particuliérement au Prince de la Valaquie, qui est tributaire du Grand-Seigneur, & qui reçoit de lui l'investiture.

HOSTIE, s. f. Mot emprunté du latin, qui signifie Victime.

HOSTILITÉ, s. f. lat. Action d'Ennemi. Il ne se dit gueres que des attaques ou des entreprises militaires, par lesquelles un Etat déclare la Guerre à un autre.

HOTTE, s. f. Nom qu'on donne à la pente intérieure d'une cheminée, depuis le haut des jambages jusqu'au plancher. On appelle *hottes battues*, les hottes des Vandangeurs; parce qu'elles sont battues, ou serrées, ou poissées; de maniere que le Vin ne coule pas au travers.

HOUBLON, s. m. Plante dont les feuilles ressemblent à celles de la Vigne, mais sont beaucoup plus rudes. Ses fleurs servent à faire de la Biere; ce qui la fait cultiver avec soin dans les pays du Nord, auxquels la nature a refusé du Vin. On prétend que le jeune *houblon* purifie le sang.

HOUE, s. f. Nom d'un outil composé d'une tête de fer plat & d'un manche de bois, qui sert aux Vignerons pour remuer la terre. Ce nom paroît venir d'un mot Allemand, qui est presque le même, & qui signifie la même chose.

HOUILLE, s. f. Matiere noire, sulphureuse & combustible, qui se tire du sein de la terre, & qui sert dans plusieurs pays, au lieu de bois à brûler. Les Forgerons s'en servent aussi.

HOUGRE & HOURQUE, ss. ff. Noms d'une espece de Navires Hollandois, dont le port est depuis cinquante jusqu'à deux cens tonneaux, & qui demandent peu de Matelots pour les conduire. Ils sont propres à toutes les Mers.

HOVO, s. m. Grand arbre de l'Amérique, commun aux environs de Panama, de la racine duquel on tire, par incision, une liqueur fort agréable. Son fruit est une espece de Prune.

HOUPIER, s. m. Nom qu'on donne aux arbres ébranchés, auxquels on ne laisse que les branches du sommet.

HOUPPE, s. f. Espece de Bouquet, de soie, de fil, de plume & de toute autre matiere dont les parties peuvent prendre la même forme. *Houppé* étoit autrefois l'adjectif, mais l'usage a prévalu pour *huppé*. *Hupper* de la laine, c'est

la peigner. L'Ouvrier se nomme *houppier*.

HOURAILLIS, s. m. Terme de Chasse, qui signifie une Meute qui dépérit, parce qu'il s'y trouve quantité de mauvais Chiens.

HOURCE, s. f. Nom d'une corde de Vaisseau, qui tient la vergue d'artimon, & qui ne sert jamais que du côté du vent.

HOURDER, v. act. Terme de Maçonnerie, qui signifie faire un ouvrage grossier & sans enduit, en plâtre comme en mortier. *Hourdage* se dit aussi de toute maçonnerie grossiere. *Hourder* un plancher, c'est en faire l'aire avec des lattes. On appelle *hourdi*, le dernier banc, ou la derniere piéce de bois, de l'arriere d'un Vaisseau, qui sert à affermir la poupe.

HOURI, s. f. Nom célebre, que les Turcs donnent aux Femmes qu'ils esperent trouver dans leur Paradis, comme la principale partie du bonheur que l'alcoran leur promet.

HOURQUE. *V*. HOUGRE.

HOURVARI, s. m. Nom d'un vent de terre, qui se leve tous les jours au soir dans quelques Isles de l'Amérique, & qui est ordinairement accompagné de tonnerre & de pluie.

HOUSPILLER, v. act. d'origine incertaine, qui signifie, fatiguer, irriter, chagriner quelqu'un par des paroles ou des actions. Ce mot porte l'idée d'une attaque legere, mais répétée & fort incommode. Les Femmes se *houspillent*, lorsqu'elles se disent des injures, dans leurs disputes, ou qu'elles se font d'autres petits outrages propres à leur sexe.

HOUSSAGE, s. m. Nom qu'on donne à la clôture d'un Moulin à vent.

HOUSSAGE. *Salpêtre de houssage*. Nom qu'on donne à celui qui vient des Indes Orientales; parce que dans les lieux où il se forme naturellement, on n'a, pour le recueillir, qu'à le housser & le balayer.

HOUSSART. *V*. HUSSART.

HOUSSET, s. m. Soie de Perse, qui nous vient par Alep.

HOUX, s. m. Arbrisseau dont les feuilles sont toujours vertes, & bordées de pointes, ou d'épines. Son fruit, qui est rond & rouge, contient un noyau d'assez bon goût. Le bois de *houx* va au fond de l'eau. Ses branches sont fort souples; & de-là vient le nom de *houssine*, pour signifier une petite baguette flexible. Le *houx panaché* est une espece de *houx* dont la feuille est tachetée de jaune.

HUART, s. m. Oiseau aquatique, de la grandeur d'un Coq-d'Inde, & d'un fort beau plumage. Ce nom lui vient de son cri, qui fait entendre distinctément le mot d'*Huart*. Il est commun sur la Riviére de Mississipi, & la chair en est fort bonne.

HUCHE, s. f. Nom d'un coffre de bois, où tombe la farine en sortant de dessous la meule. En termes de Marine, *un navire en huche* est celui qui a la poupe fort haute.

HUER, v. n. Terme de Fauconnerie, qui se dit pour exprimer le cri d'un hibou. De-là *Chat-huant*. Il prend une signification active pour signifier, se moquer de quelqu'un, l'insulter par des cris, qui se nomment *huées*. *Hué* étoit autrefois un terme de dérision. Quelques-uns en font venir le nom de *huguenot*.

HUET, s. m. Oiseau, qui est une sorte de grand hibou, de couleur cendrée, & moucheté de noir. D'autres l'appellent *huot* & *hulot*.

HUGUENOT, s. m. Nom qu'on donne, en France, aux Protestans Calvinistes, & dont on rapporte diversement l'origine. Les uns le font venir de Tours, où le Peu-

ple croyoit qu'un Lutin, nommé le *Roi Hugon*, revenoit toutes les nuits; d'où l'on prit occasion de donner le nom de *huguenots* aux Protestans, parce qu'ils sortoient la nuit pour leurs assemblées. D'autres veulent que leur mot du guet, pour se reconnoître dans leurs assemblées, fût *huc nos*; d'autres, qu'un de leurs Députés à la Cour ayant commencé sa harangue par *huc nos venimus*, les Courtisans, à qui la langue latine étoit peu familiere, en firent une mauvaise plaisanterie, & donnerent ce nom au Parti. D'autres le font venir de *Jean Hus*, dont les Calvinistes ont embrassé les opinions; d'autres, d'une Faction de Suisses, qui furent nommés *Eydnotsz Confédérés*, &c. *Voyez* Huer. On a donné le nom de *huguenote* à une marmite sans piés, où l'on fait cuire les viandes, sans bruit, sur un fourneau; parce qu'on prétend que les *Huguenots* de France avoient cette précaution, pour éviter le scandale aux jours défendus.

HUILE GRENUE, s. f. On donne ce nom à l'huile qui est figée en petits grains. L'invention de peindre *à l'huile* est du quinziéme siécle, & vient de *Jean Bruges*, Peintre Flamand. On y emploie l'*huile* de lin & l'*huile* de noix. L'*huile de Scorpion* n'est que de l'*huile* d'olive, dans laquelle on a fait mourir plusieurs Scorpions. Celle qu'on tire des Olives fraîches, & qui n'est ni pressurée, ni échauffée, se nomme *huile-vierge*.

HUISSERIE, s. f. Mot formé du vieux mot *huis*, qui a signifié porte. On appelle *huisserie*, toutes les piéces de bois qui forment l'ouverture d'une porte. *Huissier* vient de la même source.

HUITRE, s. f. Poisson de Mer, que la nature a renfermé entre deux écailles, & qui jette son frai, au mois de Mai; ce qui ne permet guéres d'en manger jusqu'au mois de Septembre. Le frai s'attache aux Rochers, & même aux branches de certains arbres qui se baissent sur le rivage dans plusieurs endroits de l'Afrique & de l'Amérique, & les écailles commencent à se former dans l'espace de vingt-quatre heures. On rend les *huitres* vertes, en les faisant parquer dans des anses bordées de verdure. Les Relations de la Chine nous apprennent qu'on y seme des *huitres* dans des campagnes couvertes d'eau; c'est-à-dire, qu'on y jette de petits morceaux d'écaille, qui deviennent une espece de semence, ou qui en contiennent naturellement.

HUITRE EPINEUSE, HUITRE FEUILLÉE. Nom de deux Coquillages marins; le premier à fond blanc, avec des épines brunes; l'autre, tacheté de pourpre. Ce sont les plus beaux de cette espece.

HUITZITZIL, s. m. Oiseau du Mexique, qui n'est pas plus gros qu'un Papillon, mais dont on vante beaucoup la beauté. Il vit de la rosée qu'il recueille sur les fleurs; & lorsqu'elles se séchent, il fiche son bec dans un tronc d'arbre, où il demeure attaché jusqu'au renouvellement de la nature. C'est apparemment le Guainombi, ou le Renat.

HUITZPACOTLI, s. m. Arbrisseau rampant du Mexique, dont les feuilles sont triangulaires, & qui porte une espece de Noisette, qui est un excellent purgatif.

HULOT, s. m. *Voyez* Huet. En termes de Marine, on appelle *hulots*, certaines ouvertures, telles que celles qu'on fait dans le panneau de la fosse des cables.

HUMAIN, adj. lat., qui signifie ce qui appartient à l'homme. Cependant on distingue, en Morale, les actes *humains* & les actes d'*homme*. Les premiers sont les

actions qui se font avec connoissance & liberté, telles que de rendre un service par générosité, &c. Les actes *de l'homme*, sont les actions indéliberées, telles que de se soutenir dans une chute dangereuse, de crier dans la douleur, &c.

HUMECTATION, s. f. latin. Préparation qui se fait d'une chose, en la laissant tremper quelque tems dans l'eau. *Humecter* est le verbe.

HUMERAL, adj. Terme de Médecine, formé du mot latin, qui signifie *épaule*. Il ne se dit que du muscle qui sert à élever le bras.

HUMIDE RADICAL, s. m. Terme de Médecine, qui se dit d'une lymphe, ou d'une humeur lymphatique, douce, onctueuse & subtile, qui abreuve toutes les fibres du corps, & qui les entretient dans l'état convenable pour leurs fonctions. *Humidités*, au pluriel, ne se dit que d'une abondance excessive d'humeurs dans le tempérament. Les *humidités* du cerveau.

HUMILIÉ. *L'Ordre des Humiliés*. Nom d'un Ordre de Religieux d'Italie, qui s'étoient d'abord nommés *les Berretins*, & qui prirent celui d'*Humiliés*, au treiziéme siécle, sous la conduite de Saint Jean de Meda.

HUMORISTE, s. f. Ital. Nom d'une Société de gens d'esprit & de savoir, qui composerent une Académie, à Rome, au commencement du seiziéme siécle. On prétend qu'ils furent ainsi nommés de leur agréable humeur; cependant, ils prirent pour devise, la chute d'une douce *rosée*, qui semble emporter l'idée d'humeur physique, c'est-à-dire, d'une matiere humide & liquide.

HUNE, s. f. Espece de Guérite ronde, ou de cage de bois, qui est presque au sommet des grands mâts d'un Vaisseau, & où se poste un Matelot, pour découvrir de loin. La *hune* forme une espece de balcon circulaire, qui peut contenir plusieurs hommes. On appelle aussi *hune*, la piéce de bois à laquelle une cloche est attachée. Les voiles des mâts de *hune*, se nomment *huniers*; *grand hunier*, celle du grand mât, & *petit hunier*, celle du mât de misaine.

HUPPE, s. f. Oiseau de la grosseur d'une Grive, qui a la tête pointue & ornée d'une touffe de plumes, en forme d'aigrette. *Il a* les aîles noires, l'estomac roux & le dos cendré.

HURA, s. m. Nom d'une belle espece de Noyer de l'Amérique, dont la fleur, composée d'une seule feuille en forme d'entonnoir, est legerement découpée en douze parties. Son fruit est globuleux, & divisé aussi en douze cellules, dont chacune contient une semence.

HURE, s. f. Nom qu'on donne à la tête d'un gros Brochet, d'un Saumon, & d'un Sanglier.

HURIO, s. m. Grand Poisson de l'espece cétacée, qui se trouve particuliérement dans le Danube, où la fraicheur des eaux l'attire. Il est sans écailles, & presqu'entiérement cartilagineux. Il s'en trouve qui pesent jusqu'à quatre cens livres. On en tire l'*Ichthyocolla*.

HUSSARTS, s. m. Nom qu'on donne à la Cavalerie Hongroise. Elle est ordinairement vêtue de peaux de Tigres, ou d'autres bêtes farouches. Elle se sert fort adroitement du sabre; mais elle est plus propre aux expéditions rapides qu'à une bataille réglée.

HUTER, v. act. Terme de Marine. *Huter les vergues*, c'est les amener jusqu'à la moitié du mât & les mettre en croix, afin que les voiles prennent moins de vent. Se *huter*, en termes de Guerre, c'est

bâtir des Baraques, ou des *hutes*, pour le logement d'une armée qui tient la Campagne en hiver.

HUTLA, s. m. Espece de Lapin de l'Isle Hispaniole, mais qui a les oreilles courtes & la queue d'une Taupe.

HUY. Vieux mot, dont on a fait *aujourd'hui*, & qui a signifié la même chose. Il est encore en usage au Palais, d'*hui en quinzaine*, c'est-à-dire, d'aujourd'hui à quinze jours.

HUZZA, s. m. Cri d'acclamation des Anglois, qui répond à notre *Vive le Roi*.

HYACINTHE, s. f. gr. Nom d'une fleur de couleur bleue, qui est fort célébre dans la Fable, par la Métamorphose d'un Prince de ce nom, aimé d'Apollon & de Zéphyre. Apollon jouant au palet avec le Prince *Hyacinthe*, Zephire jaloux souffla si fort sur le palet qu'il tua le Prince. Apollon fit naître, de son sang, une belle fleur. *Hyacinthe* est aussi le nom d'une pierre précieuse, dont on distingue plusieurs sortes; & celui d'un électuaire, ou d'une confection de Pharmacie.

HYADES, s. f. Constellation, que d'autres nomment *Pleïades*, ou les sept Etoiles. Elle est située à la tête du Taureau, & célébre parmi les Poëtes, pour amener de la pluie, lorsqu'elle se leve. C'est ce que signifie le nom grec *hyades*.

HYALOIDE, adj. Terme de Médecine, formé du mot grec, qui signifie *verre*, & qui se dit d'une tunique de l'œil qui renferme l'humeur *vitrée*.

HYBONCOULM, s. m. Nom d'un fruit d'Amérique, de la grosseur d'une Datte, dont on tire une huile excellente pour les plaies & les ulceres, & pour fortifier les membres, par la simple onction.

HYDATIDES, s. f. Nom formé du grec, pour signifier des vesicules remplies d'*eau*, qui se forment dans l'intérieur du corps & qui deviennent la cause de l'hydropisie. On appelle *hydatide*, une matiere aqueuse, qui est une espece de glaire.

HYDRAGOGUE, s. m. Mot grec composé, qui signifie ce qui est propre à tirer les eaux. C'est le nom des médicamens qui servent à purger les eaux & les sérosités du corps.

HYDRARGYRE, s. m. Mot grec composé, qui signifie *Eau d'argent*. On donne ce nom au vif-argent, ou Mercure, parce qu'il coule comme l'eau. L'*hydrargyrose* est une friction mercurielle, capable d'exciter la salivation.

HYDRAULIQUE, s. f. Nom grec, composé de deux mots, dont l'un signifie *Eau*, & l'autre *Tuyau*. C'est le nom d'une Science qui fait partie de la Statique, & qui enseigne la maniere de conduire & d'élever les eaux. On appelle *Colomnes hydrauliques* celles qui sont ornées de jets, ou de nappes d'eau.

HYDRE, s. f. gr. Serpent fameux dans la Fable, qui habitoit le Marais de Lerne, d'où lui venoit le nom grec d'*hydre*, qui signifie *Eau*, & que les Poëtes représentoient avec cinquante têtes, dont une n'étoit pas plutôt coupée qu'il en renaissoit plusieurs autres. Il fut tué par *Hercule*, & changé en Constellation. Les Astronomes donnent effectivement ce nom à une Constellation méridionale, qui est composée de vingt-six Etoiles.

HYDRELEON, s. m. Mot grec composé, qui signifie, en langage de Médecins, un mélange d'*eau* & d'*huile*.

HYDROCELE, s. f. Mot grec composé, qui signifie *humeur aqueuse*. C'est une maladie du *scrotum*, causée par un dépôt d'eaux & d'humeurs,

HYDROCEPHALE, f. f. Mot grec, composé des mots qui signifient *eau* & *tête*. C'est le nom d'une maladie qui arrive à la tête par un amas d'eau qui s'y forme. On en distingue plusieurs sortes.

HYDROCOTILE, f. m. Plante vulnéraire, qui croît dans les Marais, & dont les feuilles sont rondes & creuses. Elle pousse plusieurs petites tiges, qui serpentent & s'attachent à la terre.

HYDROGALE, f. f. gr. Nom d'une espece de Boisson, composée d'*eau & de lait*. C'est un lait coupé.

HYDROGRAPHIE, f. f. Mot grec, composé de deux mots, qui signifient eau & description. C'est le nom d'une Science qui enseigne à mesurer & à connoître la Mer; comme la Géographie enseigne à connoître la Terre. On appelle *Cartes hydrographiques*, les Cartes marines, qui représentent la forme des Mers. Elles sont absolument nécessaires pour la Navigation. L'*Hydrographe* est celui qui fait, ou qui enseigne l'*hydrographie*.

HYDROMANCIE, f. f. Mot grec composé, dont la seconde partie signifie *divination*. C'est le nom d'une méthode que les Anciens employoient pour deviner les choses futures, par les mouvemens, les couleurs, & les diverses impressions de l'eau.

HYDROMELE, f. f. Mot grec composé, qui signifie mélange d'eau & de miel. C'est le nom d'une liqueur qui se fait avec un miel délayé dans une quantité d'eau convenable, qu'on fait cuire à feu lent, & qu'on écume, sans cesse jusqu'à ce que ce qui reste suffise pour y faire nager un œuf. On l'expose ensuite au Soleil, pendant quarante jours; après quoi l'on y ajoûte un peu de vin d'Espagne & d'Eau-de-vie, & dans cet état on la garde, en bouteilles, trois ou quatre mois. Tel est, du moins, l'usage des Russiens & des Polonois, qui en boivent beaucoup.

HYDROMETRIE, f. f. grec. Nom général qu'on donne à la Science des eaux. L'Université de Boulogne a une Chaire de Professeur en *Hydrometrie*.

HYDROMPHALE, f. f. Mot grec composé, dont la seconde partie signifie *nombril*. C'est le nom d'une maladie, qui consiste dans un amas d'eau, au nombril.

HYDROPHOBIE, f. f. Mot grec composé, dont la seconde partie signifie *terreur*. C'est le nom d'une maladie causée par la morsure des Chiens enragés, & qui entr'autres accidens, donne une extrême aversion pour l'eau, & pour toutes les choses liquides. L'*Hydrophobie* est une marque que la rage est à son plus haut degré, c'est-à-dire, incurable.

HYDROPHTALMIE, f. f. Mot grec composé, dont la seconde partie signifie *vûe*. C'est une maladie des yeux, qui les fait enfler prodigieusement.

HYDROPHYSOCELE, ou HYDROPNEUMATOCELE, f. f. gr. Nom qu'on donne à une Hydrocele d'air. C'est une fausse Hernie du scrotum, causée par des eaux & de l'air.

HYDROPIPER, f. m. Nom grec, d'une Plante qui s'appelle vulgairement *Curage*. Sa graine est forte, comme une espece de poivre, suivant son nom, & vient en forme de grappe, près des feuilles.

HYDROPISIE, f. f. Mot grec composé, qui est le nom d'une maladie, causée par un amas d'eau, qui se répand quelquefois par tout le corps, & qui n'occupe quelquefois que les jambes, ou le ventre. Il y a une *hydropisie* séche, causée par des vents, qui se nomme *Tympanite*, du mot grec, qui

signifie *Tambour*, parce que le ventre est alors fort tendu.

HYDROPOIDES, adj. gr. qui se dit des excrétions aqueuses, telles qu'on les a dans l'hydropisie.

HYDROPOTE, s. m. Nom qu'on donne à ceux qui ne boivent que de l'eau ; suivant la signification du mot grec composé, dont la seconde partie signifie *Buveur*.

HYDRORRHODIN, s. m. gr. Potion, composée d'eau & d'huile de roses, qui provoque le vomissement, & qui est excellente pour ceux qui ont avallé du poison.

HYDROSARQUE, s. f. gr. Tumeur aqueuse & charnue.

HYDROSCOPIE, s. f. gr. Connoissance, ou jugement, par l'eau. Celle qu'on emploie pour connoître les événemens futurs, est une superstition puérile. Mais l'*hydroscopie*, qui apprend aux Matelots à connoître, par la disposition de la Mer, s'il doivent attendre de l'orage, ou du beau tems, est une science utile, fondée sur la nature & l'expérience.

HYDROSTATIQUE, s. f. Mot grec composé, & nom d'une Science, qui a pour objet la pesanteur des fluides, sur-tout celle de l'eau, & de tous les corps qui s'y enfoncent, ou qu'elle soutient.

HYDROTIQUES. *Voyez* HIDROTIQUE.

HYENE, s. f. Animal farouche & très-vorace, connu des Anciens, sous ce nom, mais que la plûpart des Voyageurs prennent aujourd'hui pour la Civette, d'autant plus que les Anciens le croyoient fort commun en Afrique. Ils en racontent bien de choses qui paroissent fabuleuses.

HYGROMETRE ou HYGROSCOPE, s. m. Nom grec, composé de deux mots, qui signifient *humide* & *mesure*. C'est le nom d'un instrument qui sert à faire connoître la sécheresse, ou l'humidité, de l'air.

HYLOBIENS, s. m. Secte de Philosophes Indiens, qui se retiroient dans les Bois pour être seuls, en liberté de se livrer à la contemplation.

HYMEN, s. m. Mot grec, qui signifie *Membrane*, & qui étoit le nom du Dieu du Mariage, qu'on représentoit avec un chapelet de roses, de longs cheveux blonds, un manteau couleur de pourpre, ou de safran, & une torche à la main. On l'appelloit aussi *hymenée*. *Hymen* se prenoit de même pour signifier le Mariage. Les Botanistes appellent *hymen*, une petite peau dont les boutons des fleurs sont enveloppées.

HYMNE, s. f. Mot grec qui signifie une *Ode*, ou une Chanson Religieuse, à l'honneur de Dieu, ou des Saints. *Santeuil* a fait de très-belles *hymnes*. *Hymnaire* se dit d'une collection d'*hymnes*.

HYOGLOSSE, f. & adj. gr. Nom de deux muscles externes de la langue, qui sont attachés à l'os hyoïde.

HYOIDE, adj. Nom grec d'un os, qui est à la racine de la langue, & qui se nomme ainsi parce que sa figure ressemble à la lettre grecque υ.

HYPECOON, s. m. Nom d'une herbe dont les fleurs sont jaunâtres, les feuilles un peu plus grandes que celles de la Rue, & la graine semblable à celle de la Nielle. Elle croît dans les Blés, & n'est pas moins froide que le Pavot. On en distingue deux espèces.

HYPERBATE, s. f. Nom grec d'une figure de Rhétorique, qui consiste dans une transposition de mots & d'idées, pour exprimer une violente affection de l'ame.

HYPERBOLE, s. f. gr. Autre figure de Rhétorique, qui consiste à aggraver beaucoup la vérité, pour représenter les choses plus grandes, ou moindres, qu'elles

ne sont réellement. *Hyperbole* est aussi un terme de Géométrie, qui signifie une ligne courbe formée de la section d'un cône, par un plan non parallele à un de ses côtés; d'où il suit qu'il y a une infinité d'especes d'*hyperboles*.

HYPERBORÉE, adj. gr. Nom que les Anciens donnoient aux Regions Septentrionales, dont ils ne connoissent pas exactement la situation ni l'étendue.

HYPERCRISE, s. f. gr. Crise violente & excessive, qui arrive dans une maladie. C'est le dernier effort de la nature pour sa conservation.

HYPERICON, s. m. gr. Plante rougeâtre, chargée de branches, dont les feuilles ressemblent à celles de la Rué, & sont toutes percées de petits trous. Ses fleurs sont jaunes. Elle croît également dans les lieux cultivés & sauvages. Les vertus de sa graine, qui est noire, sont vantées contre la pierre & les venins, & pour le crachement de sang. Elle se prend dans du vin. L'eau distillée de toute la plante est employée contre l'Epilepsie & la Paralysie.

HYPERSARCOSE, s. f. gr. Nom général des excrescences de chair, qui se forment en quelques endroits du corps, par une abondance de suc nourrissier, & par le relâchement des parties qui le reçoivent.

HYPERTHYRON, s. m. Terme d'Architecture, qui est le nom grec d'une espece de table, en forme de frise au-dessus du chambranle, dans les Portes doriques.

HYPNOLOGIE, s. f. gr. Partie de la Médecine, qui regle le sommeil & les veilles, & qui traite de leurs effets.

HYPNOTIQUES, s. m. Mot grec formé du substantif, qui signifie *sommeil*. On donne ce nom à certains médicamens qui font dormir, & qu'on appelle aussi *Soporifiques*.

HYPOCAUSTE, s. m. Mot grec composé, qui signifie *brûlant par-dessous*. On donne ce nom aux fourneaux qui servent à échauffer les étuves.

HYPOCISTE, s. m. Plante astringente, qui entre dans la composition de la Thériaque. C'est un rejetton des racines du *Ciste*.

HYPOCOLE, s. f. gr. Terme de Grammaire, qui signifie *Le point & la virgule*. Le repos de l'*hypocole* est un peu plus long que celui de la simple virgule, & plus court que celui des deux points.

HYPOCONDRE, s. m. Mot grec composé, qui signifie ce qui est sous les cartilages. On donne ce nom à la partie du ventre, qui est au-dessous des côtes, du côté droit & du côté gauche. De-là le nom d'*hypocondriaque*, pour signifier celui dont le cerveau est troublé par des vapeurs qui s'élevent des *hypocondres*, à la tête.

HYPOCRANE, s. m. gr. Espece d'abscès, ou de supputation, ainsi nommée, parce qu'elle est située dans l'intérieur du crane, entre le crane & la dure-mere.

HYPOGASTRE, s. m. Mot grec composé, qui signifie la partie inférieure du bas ventre.

HYPOGLOTTIDE, s. f. gr. Couronne qui se voit sur quelques anciennes Médailles grecques, & qui étoit faite d'une espece de Laurier, particuliere & très-odorante, nommée *Laurier d'Alexandrie*. Plusieurs Antiquaires en ont donné l'explication.

HYPOLAPATHE, s. m. gr. Nom d'une espece de Rhubarbe, ou de Rapontic, dont on distingue deux sortes; l'une sauvage; & l'autre, qu'on cultive dans les Jardins.

HYPOMOCHLION, s. m. Mot grec, qui signifie *batre*, ou *Levier*, de *dessous*. C'est le nom qu'on donne, en Méchanique, au point sur lequel le levier porte, pour hauss-

Ser, ou élever les corps.

HYPOPHASIE, s. f. gr. Les Médecins donnent ce nom à un clignottement, dans lequel les paupieres se joignent de si près, qu'on n'apperçoit qu'une petite portion de l'œil, & qu'il n'y peut entrer qu'un petit nombre de rayons.

HYPOSCENE ou HYPOSCENION, s. m. gr. Espece de Peristyle, ou enceinte de Colomnes, derriere lesquelles les Acteurs de l'ancien Théâtre & les Instrumens se tenoient. C'est à-peu-près ce qu'on nomme aujourd'hui les Coulisses, la Ferme, & tous les derrieres du Théâtre.

HYPOSTASE, s. f. Mot grec composé, par lequel les anciens Théologiens grecs entendoient la Personne; & ceux de l'Eglise latine, la Substance ou l'Essence: de sorte qu'ils paroissoient s'accorder peu, lorsqu'ils l'appliquoient à la Trinité divine. On appelle *union hypostatique*, celle des Natures divine & humaine, dans la Personne de Jesus-Christ.

HYPOTENUSE, s. f. Terme grec de Géométrie, qui signifie le plus long côté d'un triangle rectangle, c'est-à-dire, le côté opposé à l'angle droit, dont la propriété principale est d'avoir son quarré égal aux quarrés des deux autres côtés.

HYPOTHALATTIQUE, s. f. gr. Nom composé pour signifier l'Art de nâger & de naviguer sur la Mer. Le célébre *Flud* & le Pere *Mersenne* en ont donné les principes. Mais les essais ont toujours mal réussi, & *Caramuel* en a démontré l'impossibilité.

HYPOTHEQUE, s. f. Terme grec, qui signifie *engagement* formé sur quelque chose, ou charge imposée sur quelques biens, pour la sûreté de quelque chose. C'est un terme de Jurisprudence. On a donné le nom d'*hypothèque*, à une liqueur composée de jus de cerises, de sucre, & de diverses épices.

HYPOTHESE, s. f. Mot grec, qui signifie *supposition*, c'est-à-dire, proposition qu'on suppose accordée, & de laquelle on tire des conclusions en faveur de ce qu'on veut prouver. On donne le nom d'*hypotheses* aux systêmes de Physique raisonnée, parce qu'ils ne portent que sur des suppositions vraisemblables; en quoi ils différent de la Physique expérimentale, qui est fondée sur des expériences réelles.

HYPOTRACHELION, s. m. Terme grec d'Aarchitecture, qui signifie le cou d'une colomne, c'est-à-dire, l'endroit le plus menu, qui touche au chapiteau. Les Médecins emploient aussi ce mot, pour signifier la partie inférieure du cou de l'homme.

HYPOTYPOSE, s. f. Terme grec, qui signifie *représentation vive*. C'est le nom d'une figure de Rhétorique, qui consiste à representer si vivement une chose, qu'on croit la voir.

HYPTIEN, adj. gr. Terme de Grammaire, qui se dit d'une esespece d'accent horizontal, dont on se sert pour joindre deux mots; comme dans *mal-propre*.

HYSSOPE, s. m. g. Plante qui jette un grand nombre de surgeons d'une seule racine, aussi dure que le bois, & dont les feuilles sont longuettes, chaudes, odoriférantes, & d'un goût fort amer. Sa fleur est couleur d'azur, & croît en forme d'épi. Les Juifs la faisoient servir de goupillon, pour leurs purifications. On fait une huile de fleurs & de feuilles de l'*hyssope*, qui appaise les démangeaisons de la tête, & qui fait mourir la vermine.

HYSTERA-PETRA, s. f. Nom d'une Pierre figurée, sur laquelle se trouve la forme de la partie naturelle de la Femme, & qui

est commune sur une Montagne voisine de Coblentz. On prétend qu'elle abbat les vapeurs, & qu'elle excite les Regles.

HYSTERIQUE, adj. Mot grec qui signifie ce qui appartient aux parties intérieures qui distinguent les Femmes. On appelle *passion hysterique*, *affection hysterique*, les maladies qui arrivent aux Femmes, par quelque désordre des parties propres à leur sexe. C'est, pour elles, ce que les hypochondres sont pour les hommes; mais les effets en sont plus dangereux, sur-tout avant qu'elles soient réglées, & lorsqu'elles ont cessé de l'être.

HYSTEROCELE, s. f. gr. Hernie, ou descente des Femmes, causées par le passage de la matrice à travers le Peritoine.

HYVOURAHÉ, s. m. Nom d'un grand Arbre du Brésil, dont l'écorce s'emploie pour les maux Vénériens; comme le bois de Gaïac. Elle est de couleur argentée, en dehors, & rouge en dedans. Il en sort un suc laiteux, dont le goût approche de celui de la Reglisse. On assure que l'Arbre ne porte du fruit que de quinze en quinze ans. C'est une sorte de Prune, couleur d'or, tendre, & de très-bon goût..

I

I Est la neuviéme lettre de l'Alphabet. Elle est voyelle & consonne, suivant sa position avec d'autres lettres: sa qualité est déterminée en françois par sa forme, qui est droite lorsqu'elle est voyelle, & un peu courbe, par le bas, lorsqu'elle est consonne. Les Latins changeoient souvent *I* en *U*; comme dans *Maxumus* & *decumus*, au lieu de *Maximus* & *decimus*. En chiffres numeriques, I signifie l'unité, & *dix* lorsqu'il est suivi d'un zero. C'est le caractere de la Monnoie qui se fabrique à Limoges.

JAAIA, s. m. Nom que les Negres donnent à l'arbrisseau d'Afrique, que nous nommons *Paretuvier*, & les Anglois *Mangrove*. Il croît dans des lieux marécageux. Ses branches se courbant jusqu'à terre y prennent racine, & poussent de nouveaux *Jaaias*, qui forment ainsi, avec le tems, des Bois impénétrables. Il en croît aussi, dans plusieurs endroits, sur le bord de la Mer, & les Huitre s'attachent aux branches.

JAAROBA, s. m. Phaseole du Brésil, dont les racines se mangent.

JABATOPITA, s. m. Arbre du Brésil, dont les fleurs, disposées en grappes jaunes, jettent une excellente odeur. Ses feuilles sont belles, & pour fruits, il porte de petites bayes presque triangulaires, dont on tire une huile fort saine.

JABLER, v. a. Mot d'origine obscure, qui signifie faire des entailles, qui s'appellent *jables*, aux douves d'un muid. L'outil, dont le Tonnelier se sert, se nomme *jabloire*.

JABOT, s. m. Espece de bourse, que les Oiseaux ont sous la gorge, & qui reçoit leurs alimens, d'où ils passent dans le gosier, où leur digestion s'acheve. *M. de Réaumur*, a fait, en 1753, de curieuses remarques sur le *jabot*, le gosier, & la digestion des Oiseaux.

JABUTICABA, s. m. Grand arbre du Brésil, qui porte une espece de petit limon de couleur noire, & d'un goût fort agréable.

JACA, s. f. ou JAQUES. Espece de Citrouille de l'Isle de Java, & d'autres Pays des Indes, qui croît sur le tronc d'un grand Arbre, & qui change de goût, suivant les degrés de sa maturité. Elle contient des noyaux, dont les amandes se mangent cuites.

JACAPE, s. m. Jonc de l'Amérique méridionale, qui ne porte ni fleurs, ni sémence, mais dont

la décoction est fort vantée contre toutes sortes de venins.

JACAPUCAYA, f. m. Arbre du Brésil, d'un bois fort dur, dont le fruit a la forme d'un calice couvert, qui s'ouvre de lui-même lorsqu'il est mûr. Il contient plusieurs châtaignes qui ne sont pas nuisibles, si on les mange cuites, mais qui font tomber tout le poil du corps si on les mange crues.

JACARANDA, f. m. Grand arbre des Indes, dont le fruit, qui est d'une figure fort irréguliere & de la grandeur de la main, se nomme *Manipoy*. Il se mange cuit, & passe pour fort stomachal. Le bois est blanc: mais on en distingue un autre, dont le bois est noir. Tous deux sont beaux & fort durs.

JACÉE, f. f. Plante dont les feuilles sont d'abord rondes & dentellées, mais s'allongent en croissant, & qui porte une sorte de Violette, rouge au-dessus, jaune au-dessous, & blanche au milieu, mais sans odeur. On en distingue deux especes, la grande, & la petite qui n'a que deux couleur. On fait boire de l'eau de cette fleur aux enfans, pour les tranchées.

JACHERE, f. f. Nom qu'on donne, dans quelques Provinces, aux Terres qu'on laisse reposer. On nommoit autrefois *Jacheries*, les Terres en friche. Quelques-uns prennent ce mot pour une corruption de *Vacherie*, parce qu'on y fait paître les Vaches.

JACINTE. *V.* Hyacinthe.

JACKAL, f. m. Espece de Chiens sauvages & voraces, qui ne sont pas rares en Afrique & en Asie, & qui se rendent redoutables lorsqu'ils marchent en troupes. On prétend que le *Jackal* chasse pour le Lion; qu'il crie pour l'avertir, après avoir pris quelque autre bête, & que lorsque le Lion est rassasié il mange ses restes. Les Portugais l'appellent *Adive*.

JACOBÉE, f. m. Nom d'une plante, qui porte des fleurs fort blanches.

JACOBUS, f. m. lat. Ancienne monnoie d'or d'Angleterre, qui tiroit son nom du Roi *Jacques I*, dont elle portoit l'image; comme on appelle *Jacobites*, les partisans de *Jacques II*, & de la maison *de Stuart*.

JACQUES. *Ordre de Saint Jacques.* Nom d'un Ordre de Chevalerie, institué au treiziéme siécle, par *Florent V*, Comte de Hollande. La marque étoit une chaîne d'or, avec six coquilles, & une médaille pendante, où étoit l'Image de cet Apôtre.

JACUA-ACANGA. Plante du Brésil, fort employée, dans la Médecine, pour les onguens & les cataplasmes déterfifs & vulnéraires. Ses feuilles sont de la grandeur de la main & plus piquantes que l'ortie. Elle porte une espece d'épis, comme le plantain, au bout desquels croît une petite fleur bleue & jaune, en forme de petit calice. Les Portugais nomment cette plante *Fedagoso*.

JACULATOIRE, adj. Mot formé d'un verbe latin, qui signifie *jetter*. On appelle *Oraisons jaculatoires*, des prieres courtes qu'on adresse au Ciel, avec un vif mouvement de cœur.

JADE, f. m. Nom d'une pierre fort dure, couleur d'olive, dont on fait des poignées de sabre, en Pologne & en Turquie. On lui attribue des vertus contre la gravelle & la colique néphretique, par une simple application sur les reins.

JAGOARUCU, f. m. Animal du Brésil, qui aboie comme le chien, & qui en tient lieu aux habitans. C'en est apparemment une espece, différente des nôtres.

JAGRE ou JAGARA, f. m. Sucre qui se fait aux Indes, avec le *Tari*, ou le vin de palier, long-

tems bouilli ; & dont le peuple fait toutes sortes de confitures.

JAGUACINI, s. m. Nom d'un animal du Brésil, qui a quelque ressemblance avec le renard, & qui fait la guerre aux cannes de sucre, aux crabes & aux écrevisses.

JAIS ou JAIET, s. m. Pierre minérale de couleur noire, qui reçoit un fort beau poli. Elle est combustible, & rend une odeur de souffre lorsqu'on la brûle. On fait, dans les Verreries, une sorte de verre en filets creux, qui imite le *jais* minéral, & qui porte le même nom.

JALAGE, s. m. Nom d'un droit qui se leve sur le vin dont la vente se fait en détail.

JALAP, s. m. Racine résineuse d'une plante qui croît dans l'Amérique méridionale, & qui est un purgatif violent. Le bon *jalap* doit être massif, sonnant, luisant lorsqu'on le rompt, & doit avoir des cercles noirâtres, dans sa substance.

JALE, s. f. Nom d'un grand vaisseau, ou d'une sorte de jatte, dans laquelle on met des choses liquides. C'est apparemment de-là que vient *jalage*.

JALET, s. m. Nom de certaines pierres rondes, qui se jettent avec une sorte d'arc qu'on appelle *arbalête à jalet*. Ces pierres se nomment plus communément *gallet*.

JALONS, s. m. Pieux, ou perches qu'on fiche en terre à des distances réglées, pour aligner des bâtimens ou des jardins. *Jalonner*, c'est faire cette opération.

JALOUSIE ou FENÊTRE JALOUSÉE. Nom qu'on donne à une fenêtre composée de petites tringles de bois, croisées diagonalement, par les vuides desquelles on peut voir sans être vû.

JAMACARU ; s. m. Nom de plusieurs especes de figuiers de l'Amérique, dont tous les Voyageurs parlent avec éloge. Les fruits en sont fort rafraîchissans ; mais les semences sont dessicatives & astringentes.

JAMAIS. Adverbe de tems, qui a différentes significations. Avec une négation, il emporte exclusion pour toujours, comme dans il *ne* l'obtiendra *jamais*. Sans négation, son sens est plus borné ; comme dans ces exemples, s'il l'obtient *jamais*, c'est-à-dire, s'il l'obtient *enfin*, s'il l'obtient *quelque jour*, *s'il arrive* qu'il l'obtienne. *A jamais*, pour *jamais*, signifient éternellement, sans fin. On dit, dans le même sens, c'est ce qui peut *jamais* arriver de plus fâcheux.

IAMBE, s. m. Ce mot, dont la premiere lettre est un I voyelle, est le nom d'un pié des vers grecs & latins, qui est composé de deux syllabes ; la premiere, bréve ; & la seconde longue. On appelle *vers iambiques*, des vers de six piés, dont le second, le quatriéme & le dernier sont *iambes*, le cinquiéme un spondée ; les autres dactyles, *iambes*, spondées, ou anapestes.

JAMBE, s. f. Nom d'un petit membre qui sort de la coquille d'un poisson, lorsqu'il veut avancer.

JAMBE DE FORCE, s. fem. Nom qu'on donne, dans les bâtimens, à deux grosses piéces de bois entaillées sur les poutres, & jointes par un entrait, pour soutenir les piéces qui forment le toit & la couverture. Les Maçons ont leur *jambe étriere*, leur *jambe boutisse*, leur *jambe d'encognure*, &c. qui font autant d'appuis de maçonnerie.

JAMBETTE, s. f. Nom de la seconde espece de pelleterie, qui se tire de la peau des martres zibelines, fort inférieure à la vraie *martre*, qui est celle de l'échine, mais bien meilleure que celle du cou, que les Turcs nomment *Samoul Bacha*. Les Charpentiers appellent

pellent *jambettes*, de petits poteaux qui servent à soutenir diverses piéces. C'est aussi le nom d'un petit couteau sans ressort; dont la lame se replie doucement dans le manche.

JAMBLIQUE, s. m. On appelle *sel de jamblique* une espece de sel dont l'invention est attribuée à un Ancien de ce nom, & qu'on employe dans les purgations. Il cuit aussi les humeurs crûes.

JAMBOLOM, s. m. Nom d'une espece de mirte Indien, dont le fruit ressemble à de grosses olives, & se confit au vinaigre, pour exciter l'appétit. Le goût en est fort âpre.

JAMBOS, s. m. Fruit d'un arbre des Indes, que les Portugais ont nommé *jambeyro*. On en distingue plusieurs sortes, dont les meilleurs ont une odeur de rose; les uns avec un noyau, d'autres sans noyau. Ils se mangent à l'entrée de la table, comme le melon. L'arbre qui les porte n'est jamais sans fleurs & sans fruits. Les uns & les autres se confisent au sucre.

JAMIS. Toile *à jamis*. Nom d'une sorte de toile de coton, qui nous vient du Levant par la voie d'Alep.

JAN, s. m. Terme du jeu de trictrac, qui se dit de l'une & l'autre des deux tables, mais dont la signification varie beaucoup, par l'addition de divers autres termes.

JANAKA, s. m. Animal quadrupede d'Afrique, qui est de la grosseur d'un cheval, & qui a le cou fort long, avec les cornes d'un bœuf, & des vessies aux côtés.

JANDIROBE, s. f. Herbe des parties méridionales de l'Amérique, qui s'attache aux arbres, comme le lierre, & qui porte, pour fruit, une espece de coing, dont la chair est blanche. Elle contient trois amandes, dont on tire une huile jaune, qui sert utilement à se frotter le corps, dans les douleurs qui viennent du froid.

JANGOMAS, s. m. Arbre des Indes, hérissé d'épines, dont le fruit, semblable à celui du sorbier, & de couleur jaune dans sa maturité, a le goût de nos pruneaux. Il a des qualités astringentes, qui le font employer pour arrêter le cours de ventre & les inflammations de gorge.

JANIPABE, s. m. Arbre du Brésil, qui change de feuilles tous les mois, & qui porte une espece d'orange qui a le goût de la pomme de coing. Son jus, quoique blanc d'abord, devient noir ensuite, & les Sauvages s'en servent pour se noircir la peau.

JANISSAIRE, s. mas. Nom qu'on donne aux Soldats de l'Infanterie Turque, & qui n'est qu'une corruption du mot Turc *Genizeri*. Ce nom signifie *hommes nouveaux*, & fut donné aux *Janissaires*, par *Ottoman I*, qui forma cette milice dans le quatorziéme siécle. On donne, à Rome, le nom de *Janissaires*, à certains Officiers de la Chancellerie Romaine, qui sont les Reviseurs & les Correcteurs des Bulles.

JANTE, s. f. Nom d'une piéce de bois courbe, qui fait partie du cercle d'une roue.

JANTILLE, s. f. Diminutif de jante. C'est le nom d'un ais appliqué autour des jantes de la roue d'un moulin, pour recevoir l'eau qui donne le mouvement à la roue. *Jantiller* une roue, c'est y mettre des *jantilles*.

JAPARANDIBA, s. m. Espece de pommier du Brésil, du moins pour la forme extérieure de son fruit, qui contient, d'ailleurs, un noyau, de la grosseur d'une aveline, & de la forme d'un cœur. On met ses feuilles au rang des meilleurs apéritifs.

JAPONNER, v. act. Terme

inventé dans le commerce, pour exprimer une nouvelle cuisson que les Anglois & les Hollandois donnent quelquefois à la porcelaine de la Chine, pour lui faire prendre un air de porcelaine du Japon.

JAQUEMAR, s. m. Terme de Monnoie. C'est le nom d'un ressort qui est au-bas de la vis du balancier, & qui sert à la faire relever.

JARARAQUE, s. f. Serpent noirâtre du Brésil, environ de trois piés de long, qui siffle comme la vipere, & dont la morsure est fort dangereuse. Le *jararacucu*, le *jararacopitinga*, & le *jararacapeba*, sont d'autres serpens fort venimeux du même pays.

JARDINER, v. act. Terme de Fauconnerie. *Jardiner* un autour, c'est l'exposer au Soleil, pour lui faire prendre l'air.

JARDINEUX, adj. Terme de Jouailler, qui se dit particuliérement de l'émeraude. On appelle *jardineuse*, celle qui n'est pas nette, & dont le verd est foible & mêlé de brun.

JARDON, s. m. Tumeur causée par une matiere visqueuse aux jambes de derriere d'un cheval. Le *jardon* vient au-dehors du jarret, au lieu que l'éparvin vient au-dedans.

JARGON, s. m. Nom que les Jouailliers donnent à un diamant très-jaune, & moins dur que le vrai diamant. On appelle aussi *jargons*, de petites pierres de la grosseur d'une tête d'épingle, d'un rouge brillant, fort communes en Auvergne, & que les Droguistes donnent pour de véritables hyacinthes.

JARGONELLE, s. f. Nom d'une poire d'automne, fort pierreuse, qui n'est bonne qu'à cuire.

JARRE, s. f. En termes de Chapeliers, c'est le poil qui sort du Castor & de la Vigogne. De-là, *laines jarrées*, pour signifier des laines remplies de longs poils. Les Matelots appellent *jarre*, un grand vaisseau de terre qui leur sert à conserver de l'eau douce. La *jarre* d'un moulin est une futaille où tombe le son.

JARRET, s. m. En termes d'Architecture, on dit qu'une chose fait le *jarret*, pour dire qu'elle a quelque inégalité, ou quelque bosse. *Jarreter* se dit aussi dans le même sens. Il y a des *jarrets* dans cette voute. Cette voute *jarrête*. Les Médecins nomme *veine jarretiere*, une grosse veine qui descend en deux rameaux sortis de la crurale.

JARRETIERE. *Ordre de la Jarretiere. Voyez* GEORGE. On remarque que les Chevaliers de cet Ordre n'ont point porté de collier avant le regne d'*Henri VIII*, d'Angleterre. *Jarretiere* est aussi le titre d'un Héraut, Roi d'armes d'Angleterre, qui est le quatriéme des cinq Officiers du même Ordre.

JARS, s. m. Nom du mâle de l'oye; comme *Coq* est le nom du mâle de la poule.

JAS, s. m. Nom de deux piéces de bois qui sont au-dessus de l'arganeau d'une ancre, & qui la soutiennent droite dans l'eau, afin qu'elle puisse mordre au fond. On donne aussi ce nom, dans les marais salans, au premier réservoir, où l'on reçoit l'eau de la mer, qu'on fait passer par la *varaigne*, ou la *bonde*.

JASMELÉE, s. f. Nom d'une huile médecinale dont l'odeur est très-forte, & qu'on prépare en faisant infuser deux onces de fleurs blanches de violette, dans une livre d'huile de sesame. Les Persans s'en frottent le corps après le bain.

JASMIN, s. m. Arbuste qui monte fort haut par diverses branches, lorsqu'il est soutenu, & qui produit de petites fleurs blanches en forme de lys, d'une odeur fort

agréable. La graine du *jasmin* ressemble aux lupins, mais il n'en produit pas toujours. Il y a aussi des *jasmins* dont les fleurs sont jaunes, & d'autres qui les ont bleues. L'Amérique a différentes sortes de *jasmins* sauvages, qui ont peu de ressemblance avec les nôtres. Il y a une petite poire du mois d'Août, qui se nomme *jasmin*, ou *vilaine de la réale*.

JASPAGATHE, s. f. Pierre précieuse, composée de jaspe & d'agathe, qu'on vante pour la pleuresie.

JASPE, s. m. Nom d'une espece de marbre qui approche de la nature de l'agathe, & qui est ordinairement verd ; mais le plus beau est celui qui est tacheté de diverses couleurs ; d'où est venu le mot de *jaspé*, pour signifier ce qui est ainsi tacheté. On attribue au *jaspe* la vertu d'arrêter le sang.

JATRALEPTIQUE, s. f. gr. Partie de la Médecine, qui employe les frictions, les fomentations & les applications d'onguens, pour guérir les maladies ; comme on appelle *iatrochymie*, l'art de les guérir avec des remedes Chymiques. On nomme quelquefois la Médecine même *iatrique*, du mot grec, qui signifie Médecin.

JATTE-D'EAU, s. f. Nom d'un artifice aquatique, qui produit l'effet d'une girandolle, en tournant sur son centre à fleur d'eau. On en fait aussi un Soleil fixe & tournant.

JAVAR, s. m. Tumeur entre chair & cuir, qui se forme au-dessous du boulet, ou du paturon, des chevaux. Celui qui vient sur le nerf s'appelle *javar nerveux* ; sous la corne, *javar encorné*.

JAVEAU, s. m. Nom qu'on donne, en termes d'eaux & forêts, à toute Isle, qui se forme par un débordement d'eau, ou par un amas de sable, dans quelque riviere.

JAVELOT, s. m. Dard de l'ancienne Cavalerie Romaine, qui se lançoit avec la main. La *javeline* étoit une espece de demie picque, qui étoit en usage dans l'Infanterie & dans la Cavalerie.

JAVERIS, s. m. Pourceau sauvage d'Amérique, qui a le nombril sur le dos, & qui est fort difficile à prendre, parce qu'il ne se lasse pas de courir, & que d'ailleurs ses défenses sont redoutables. C'est une espece de sanglier.

JAUNE DE NAPLES, s. m. Espece de crasse jaune, qui se tire des mines de soufre, & qu'on employe pour les peintures à fraisque.

JAUNISSE, s. f. Maladie causée par un débordement de bile, qui donne sa couleur à la peau. Tout est amer au goût dans la *jaunisse*, parce que la salive, impregnée de bile, se mêle aux alimens. Il y a une espece de *jaunisse* noire, qui est mortelle. Ce qu'on appelle les *pâles couleurs*, dans les jeunes filles, est une sorte de *jaunisse*. On donne aussi le nom de *jaunisse* à une maladie des arbres, qui leur vient de vieillesse, ou de quelque vice dans les racines, ou de ce que le terrain est usé.

JAUTEREAU, s. m. Nom des piéces de bois courbes, qui soutiennent l'éperon d'un vaisseau, & de celles qui servent à soutenir les barres de hune, au haut des mâts.

IBEIXUMAR, s. m. Arbre de l'Amérique méridionale, dont le fruit, en forme de pomme, contient une matiere semblable à de la glu. Son écorce, qui est aussi fort gluante, sert aux mêmes usages que le savon d'Espagne, sans nuire au linge ni aux étoffes.

IBEX, s. m. Espece de chevre sauvage, qui habite les rochers les plus escarpés, & qui a reçu de la nature deux longues cornes qui s'étendent fort loin sur le dos,

avec lesquelles elle se retient, lorsque le pié lui manque sur la pente des rochers.

IBIBOHOCA, f. m. Serpent fort venimeux du Brésil, qui est tacheté de rouge, de noir & de blanc. L'*ibiracua*, ou *ibyera*, en est un autre, dont le venin fait jetter le sang par toutes les ouvertures du corps, & même par les pores, à celui qui en est mordu.

IBIRAPITANGA, f. m. Grand & gros arbre du Brésil, dont le bois est de couleur rouge, & d'une force extraordinaire pour teindre de cette couleur. Ses feuilles ressemblent à celles du bouis. L'*ibiraba* est un autre arbre du même pays, dont les feuilles rendent, par la distillation, une eau merveilleuse pour les yeux.

IBIS, f. m. Oiseau fort commun en Egypte, & qui aime tant ce Pays, qu'il se laisse mourir de faim si on le transporte ailleurs. Les Egyptiens l'adoroient, parce qu'il ne se nourrit que de Serpens & de leurs œufs. Il a le bec de la Cicogne, & ne boit jamais d'eau trouble, ce qui faisoit que les Prêtres se purifioient avec de l'eau dont il avoit bû. On prétend que les Hommes lui doivent l'invention des lavemens; parce qu'il se seringue d'eau salée avec son bec, lorsqu'il a besoin de ce remede. Il y a des *Ibis* blancs; mais les *Ibis* communs ont le dos mêlé de noir, de verd & de pourpre, & le ventre blanc.

ICAQUE, f. m. Prunier des Antilles, qui porte une Prune assez semblable à celle du Damas. Elle est si estimée de plusieurs Nations sauvages, que vers le tems de sa maturité on fait la garde, avec des armes, pour empêcher que les Sauvages voisins n'en viennent cueillir.

ICHERA-MOULI, f. m. Racine extrêmement chaude, des Indes Orientales, qui a diverses propriétés, sur-tout contre la morsure des Serpens. Une cuillerée d'eau chaude, où elle a trempé, guérit, presque sur le champ, les plus douloureuses indigestions.

ICHNEUMON, f. m. Animal d'Egypte, de la grandeur d'un Chat, qui a le grouin d'un Pourceau & cinq griffes aux jambes de derriere. Il est fort ennemi des Crocodiles & de tous les Serpens. On dit qu'il s'insinue dans le ventre du Crocodile, tandis que cet animal dort, & qu'il lui mange le foie. On prétend aussi que lorsqu'il veut combattre un Serpent, il se plonge dans l'eau, & se roule ensuite sur la poussiere dont il se fait comme une cuirasse qu'il laisse sécher au Soleil. Sa couleur est mouchetée de blanc, de jaune & de cendré.

ICHNOGRAPHIE, f. f. Mot grec composé, qui signifie proprement *description des vestiges d'une chose*. On donne ce nom à la description du plan géométral d'un bâtiment.

ICHOGLANS, f. m. Nom de certains Eunuques blancs, qui servent le Grand-Seigneur, dans le Serrail, comme une sorte de Pages.

ICHOREUX, adj. gr. On appelle *Pus ichoreux*, une espece de Sanie, qui découle des ulceres. Cette Epithete se donne aussi au sang, lorsqu'il abonde en sérosité âcre & salée.

ICHTHYOLOGIE, f. f. Mot grec composé, dont la premiere partie signifie *poisson*. On donne ce nom aux ouvrages qui traitent des poissons; comme on appelle *Ichthyophage*, celui qui en fait sa nourriture ordinaire; & *Ichthyte*, ou *Ichthyopetre*, une pierre figurée, qui porte la figure d'un Poisson.

ICONOCLASTE, f. m. Mot grec composé, qui signifie *Briseur d'Images*, & qui est le nom d'une Secte d'Hérétiques du huitième

Siécle, qui firent la guerre aux Images des Saints.

ICONOLOGIE, f. f. Mot grec composé, qui est, suivant sa signification, le nom d'une Science, ou d'un Traité, qui consiste dans la description des figures & des représentations divines & humaines. Les Dieux, par exemple, ont chacun leur caractere particulier: Saturne est représenté comme un Vieillard, avec une faulx; Jupiter, avec la foudre à la main, & une aigle à son côté; Neptune, avec un Trident, assis sur un char traîné par des chevaux marins; Pluton, avec une fourche, sur un char traîné par quatre chevaux noirs; Cupidon, avec un arc, un carquois plein de fléches, une torche, & quelquefois avec un bandeau sur les yeux; Apollon, avec une belle chevelure, un arc & des fléches, & quelquefois avec une lyre; Mercure, avec un caducée à la main, & des aîles à son chapeau & aux talons; Mars, armé de pied en cap, avec la figure d'un Coq, qui lui étoit consacrée; Bacchus, couronné de lierre, armé d'un thyrse, couvert d'une peau de Tigre, & quelquefois traîné par des Tigres & suivi d'une troupe de Menades; Hercule, couvert d'une peau de Lion, & la massue à la main; Junon, assise sur une nuée, avec un Paon à son côté; Venus, sur un char traîné par des Pigeons; Pallas, armée d'un casque, & appuyée sur son égide, avec une Chouette à son côté; Diane, en habit de chasse, & l'arc à la main; Cerès, avec une faucille, & une petite gerbe de blé, &c. Les Peintres ont porté les expressions emblêmatiques jusqu'à les faire servir à représenter les passions, les vices, les vertus, &c.

ICOSAEDRE, f. m. Mot grec composé, qui est, suivant sa signification, en Géométrie, le nom d'un solide contenu sous vingt triangles égaux entr'eux.

ICTERE, f. m. ou ICTERICIE. Nom grec, que les Médecins donnent à la jaunisse, ou plutôt au débordement de bile qui la cause. Il est formé du nom d'un animal qui a les yeux jaunes, & qui meurt, dit-on, s'il est regardé par une personne attaquée de la jaunisse, au-lieu que le malade guérit pour l'avoir vû. On appelle *Ictériques*, les remedes qui servent à guérir la jaunisse.

IDÉE, f. f. gr. Représentation qui se fait de quelque chose dans l'esprit, soit que cette chose existe au dehors, ou qu'elle soit purement intellectuelle. On appelle *idéal*, ce qui est imaginaire, & qui n'existe qu'en idée, ou ce qui appartient aux idées.

IDENTIQUE, adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui est le même. Ainsi, l'on appelle propositions *identiques*, celles qui reviennent au même sens. *Identité* est le substantif. *Identifier*, c'est de deux choses n'en faire qu'une.

IDES, f. m. Terme des anciens Romains, qui signifioit une des divisions du mois, dans leur Calendrier. Le jour des *Ides* étoit le 15 dans les mois qui ont trente & un jours. C'étoit le 13 dans les autres mois. *Voyez* CALENDES & NONES. On prétend qu'il vient d'un ancien mot Toscan, qui signifioit *deviser*.

IDIOME, f. m. Mot grec, dont le sens revient à celui de dialecte, & qui signifie une *propriété* du langage, ou une maniere de parler la même langue, qui est différente de celle dont on la parle dans un autre lieu. En termes de Grammaire, on appelle *Idiotisme* cette différence d'*Idiomes*. Les Théologiens donnent le nom d'*Idiomes* aux propriétés d'une nature.

IDIOPATHIE, f. f. Mot grec

composé, qui signifie, en Médecine, une maladie particuliere à quelque partie du corps. En Morale, c'est l'*inclination particuliere* qu'on a pour une chose plutôt que pour une autre.

IDIS, s. m. Perles de verre, applaties par les bouts, que les Européens emploient dans le Commerce avec les Negres, sur les Côtes d'Afrique. Elles sont jaunes, avec quatre raies noires.

IDOLE, s. f. Mot grec, qui signifie proprement la statue, l'image, ou la représentation de quelque fausse Divinité, mais qui se dit, dans le sens Moral, de tout ce qui est l'objet dominant de notre amour, de notre respect, de nos desirs & de nos recherches. *Idolâtrie*, signifie Culte des Idoles; *Idolâtre*, celui qui leur rend un Culte, ou qui les adore.

IDOLE DES MAURES, s. f. Nom d'un Poisson de la Mer des Indes, qui ressemble au Tafelvisch, sans être si grand. Il a le grouin d'un Cochon; & son nom lui vient de la superstition des Maures, qui le rejettent dans la Mer, par cette raison, lorsqu'ils le trouvent dans leurs filets. Il n'est bon à manger que rôti.

IDYLLE, s. f. Mot grec, qui est le nom d'une piéce de Vers, ou d'un petit Poëme, contenant quelque narration agréable, surtout dans le genre Pastoral.

JEAN-BAPTISTE. Congrégation de Saint Jean-Baptiste. C'est le nom d'une espece d'Ordre de Religieux, dont Michel de Sainte Sabine jetta les fondemens, en France, vers 1630, pour réformer les abus qui s'étoient glissés parmi les Hermites. Il fit des statuts, dont il reste peu de traces.

JEAN LE BLANC, ou L'OISEAU SAINT MARTIN, s. m. Nom d'une espece d'Aigle, qu'on nomme aussi *Pyrargue*, de son nom grec & latin, plus petite que les autres Aigles, mais qui a le bec plus long, fort jaune & fort crochu. On trouve aussi quelques différences dans la couleur de ses yeux & de son pennage, sur-tout à sa queue, qui est entiérement blanche, depuis le croupion; ce qui le fait nommer aussi *Queue blanche*, quoiqu'elle ait, des deux côtés, deux petites pennes noires, qui s'appellent *Plumes du coin*. Il a la jambe sans plumes, & jaune, comme les piés, & les serres fort aigües.

JECORAIRE, adj. Nom formé du mot latin, qui signifie *foie*. On appelle *veine jecoraire*, ou *basilique*, une veine, qui, procédant du rameau axilliaire, se rend au milieu du pli du coude, où se fait la saignée du bras.

JECTIGATION, s. f. lat. Les Médecins donnent ce nom à un petit tremblement qui se fait quelquefois sentir au poulx, & qui dénote que le cerveau, d'où naissent tous les nerfs, est attaqué de convulsion.

JECTISSES, adj. Mot formé du participe latin, qui signifie *jetté*. On appelle *terres jectisses*, celles qu'on remue pour les jetter d'un lieu dans un autre.

JECUIBA, s. m. Arbre de l'Amérique Méridionale, dont le bois est d'un rouge brun, avec des ondes noires, & se transporte pour les ouvrages de Sculpture.

JEJUNUM, s. m. lat. Nom d'un boyau qui joint le *duodenum*, & qui se nomme aussi le *jeûneur*. Ce nom lui vient de ce qu'il est toujours plus vuide que les autres.

JEQUITINGUAM, s. m. Arbre du Bresil, dans le fruit duquel est une amande noire & ronde, dont l'écorce a la vertu du Savon, pour nettoyer. Le fruit a la forme d'une Fraise.

JEREPEMONGA, s. m. Serpent aquatique du Bresil, qui a, dit-on, la propriété d'arrêter &

fortement tout ce qui le touche, qu'il fait sa nourriture des animaux qui se collent ainsi à sa peau en y touchant.

JESUS. *Ordre de Jesus*. Nom d'un Ordre de Chevalerie, institué à Rome, en 1459, par le Pape *Pie II*, pour s'opposer aux Turcs. *Paul V* en institua un autre, en 1615, sous le nom de Chevaliers *de Jesus & de Marie*, qui portoient une Croix émaillée de bleu, orlée d'or, au milieu de laquelle il y avoit un nom de Jesus d'or. Les *Filles de l'Enfant Jesus* sont une Société de Filles, établies à Rome, en 1661, au nombre de trente-trois, pour honorer les trente-trois années que Jesus-Christ a passées sur la terre. Une autre Congrégation de Filles, dont on a publié l'Histoire, fut instituée, à Toulouse, sous le même nom, & la même année, par Madame *de Mondonville*. Mais elle a peu subsisté.

JET, s. m. En termes de Fondeur, c'est le nom d'une espece d'entonnoir, qui est au bout d'un moule, & par lequel on y verse le métal fondu. On dit d'une figure qui a été bien jettée, *c'est un beau jet*. *Jetter*, signifie, dans le même langage, faire couler le métal dans le moule. En termes de Marine, *faire le jet*, c'est jetter, dans la Mer, une partie de la charge d'un Vaisseau, quand on y est forcé par le gros tems. En termes de Fauconnerie, *jet* est le nom d'une petite entrave qu'on met aux piés de l'oiseau.

JET DE FEU, s. m. Nom de certaines fusées fixes, dont les étincelles sont d'un feu clair, comme les gouttes d'eau jaillissantes, éclairées de jour par le Soleil, ou par une grande lumiere, pendant la nuit.

JETTÉ, s. m. Terme de Danse. Pas qui se fait en sautant; comme le demi-*jetté* se fait en sautant à demi. Ce pas n'est que la partie d'un autre pas, & ne peut remplir seul une mesure.

JETTÉE, s. f. Amas de pierres, de sable & de cailloux, *jetté* dans un certain espace de mauvais chemin, pour en rendre le passage plus facile. On appelle *jettée*, chaque nouvel essain des Abeilles. En termes de Fauconnerie, on dit, *jetter* le Faucon, & *lâcher* l'Autour.

JEU, s. m. En termes de Charpenterie, c'est le nom d'une longue piéce de bois, où pose & tourne l'arbre d'un moulin à vent, du côté de la tête. En termes de Marine, *faire jeu parti*, c'est rompre la société entre deux personnes qui ont chacune leur part au vaisseau. C'est peut-être une corruption du terme latin, *Jus partium*.

JEUNEUR, s. m. *Voyez* JEJUNUM.

IF, s. m. Arbre dont les feuilles ressemblent à celles du Sapin, & sont d'un verd brun qui ne se flétrit jamais. Il porte une espece de baies rouges, comme celles du Houx, dont les qualités sont fort dangereuses. Le bois même de l'*If* est venimeux, comme on l'a vérifié par des tonneaux qu'on en a faits pour y mettre des liqueurs; & quelques-uns prétendent que son ombre l'est aussi.

IGBUCAMICI, s. m. Arbre de l'Amérique Méridionale, dont le fruit ressemble à la Pomme de coing, & contient une graine qui passe pour un reméde certain contre la dyssenterie.

IGCICGA, s. m. Arbre resineux du même Pays, dont l'écorce pilée rend une liqueur qu'on fait congeler, & qui sert d'encens. L'*Igtaicica* est un autre arbre des mêmes lieux, dont la resine est aussi transparente que le verre.

IGNAME ou IGNIAME, s. m. Racine de Nigritie, & commune

aussi dans plusieurs parties de l'Amérique, qui est une espece de *Patate*, dont les Negres se nourrissent. Elle pousse des fleurs jaunâtres qui rampent sur la terre, & qui donnent de la graine. Ses feuilles sont en forme de cœur & plus grandes que celles des patates.

IGNICOLE, s. & adj. lat. Nom qu'on donne à ceux qui adorent le Feu; tels que les Guebres, qui ont conservé l'ancienne Religion de Perse.

IGNITION, s. f. Terme de Chymie, formé du mot latin, qui signifie *feu*. On appelle ainsi l'application du feu aux métaux, jusqu'à ce qu'ils deviennent rouges, sans se fondre. L'étaim & le plomb ne peuvent souffrir l'*ignition*, parce qu'ils ont trop de facilité à se fondre.

IGNOBLE, adj. lat., qui signifie, bas, vil, sentant une basse extraction. L'idée de ce mot est directement opposé à celle de *noble*.

IGNORANTIN, s. m. lat. Nom des Associés d'une Congrégation Religieuse, instituée, en France, par M. *de la Salle*, pour commencer l'éducation des Enfans du commun; c'est-à-dire, pour leur apprendre à lire, à écrire, & pour leur donner les premiers principes de Religion. Leur nom vient de la Profession qu'ils font, de ne savoir que ce qu'ils doivent enseigner.

IGUANA ou GUANA, s. m. Nom d'une espece de Lézard d'Amérique, dont la peau est revêtue de petites écailles brunes & cendrées, & qui a comme des dents de scie, le long du dos. Il pond un grand nombre d'œufs, de la grosseur d'une noix. L'*Iguana* est un animal amphibie, si peu nuisible, que sa chair & ses œufs sont un fort bon aliment. Les Espagnols mêmes en mangent.

IGUARUM, s. m. Animal amphibie du Bresil, ennemi de l'Homme; & de la grosseur d'un Bœuf.

ILEON, s. m. Mot formé du verbe grec, qui signifie *tourner*. C'est le nom du troisiéme & du dernier des intestins gréles, situé au-dessous du nombril, entre le *jejunum* & le *cæcum*. Il fait plusieurs tours & retours.

ILIADE, s. f. gr. Nom du premier des Poëmes d'Homere, composé sur le siége de Troye, & sur l'enlevement d'Helene. Il passe pour le premier & le plus beau Poëme épique, qui ait jamais été composé.

ILIAQUE, adj. Mot de même origine que l'*Ileon*, & nom d'une veine qui est un des rameaux du tronc descendant de la veine-cave. Les Médecins appellent aussi *Colique iliaque*, celle qu'on nomme vulgairement *Miserere*.

ILLATION, s. f. lat. Terme d'Eglise, qui se dit, comme *translation*, pour, transport, ou retour, des Reliques d'un Saint. Cependant, il n'est guéres en usage que pour le retour de celles de Saint Benoît, d'Orleans à l'Abbaye de Fleury.

ILLEGAL, adj., formé du latin, pour signifier *illégitime*, ou plus généralement, ce qui est contre les loix. *Illégalité* n'est guéres en usage, quoiqu'*illégitimité* se dise fort bien, pour exprimer la qualité d'un Enfant, qui n'est pas né d'un mariage légitime: sur quoi l'on doit remarquer que devant les mots simples, qui commencent par *l*, *il* prend souvent la force de la négative. Mais on ne connoît pas, là-dessus, d'autre regle que l'usage. *Illetré*, *illiberal*, *illimité*, &c., sont des exemples de l'un; *illustre*, *illuminé*, *illusion*, &c., en sont de l'autre.

ILLUSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *tromperie* par une fausse apparence qui en impose. *Illusoire* est l'adjectif, & signifie, par conséquent, ce qui trom-

pe par une fausse apparence.

ILLUTATION, s. f. lat. Terme d'Art, pour signifier l'action d'enduire quelque chose de boue, ou de limon.

ILOTE, s. m. gr. Nom que les anciens habitans de Lacédémone donnoient aux esclaves, d'après les Loix de Lycurgue.

IMAGINATION, s. f. lat. Faculté de l'ame par laquelle elle se représente les choses extérieures & sensibles, à l'aide des traces du cerveau.

IMAN, s. m. Titre de dignité ecclésiastique, parmi les Turcs. C'est le chef d'une Congrégation ou d'une Mosquée; à-peu-près comme nos Curés sont les chefs des Paroisses.

IMBARGO, s. m. Mot emprunté de l'Espagnol, qu'on prononce vulgairement *embargo*, & qui signifie une défense à tous les vaisseaux de sortir d'un port.

IMBECILLITÉ, s. f. lat., qui signifie également foiblesse de corps ou d'esprit. C'est l'effet ordinaire d'un fort grand âge.

IMBIBER, v. act. Mot formé du verbe latin, qui signifie *boire*. Un corps spongieux s'imbibe facilement de toutes sortes de liqueurs.

IMBRICÉ, adj. lat. Tuiles *imbricées*. On donne ce nom aux tuiles concaves, ou suivant la signification du mot, faites en gouttiere. En Dauphiné & dans d'autres Provinces, on employe des tuiles *imbricées*, pour couvrir les maisons.

IMEROS ou HIMEROS, s. m. Dieu du desir, chez les anciens Grecs; comme *Eros* & *Pothos* étoient ceux de l'amour & du souhait. On les représentoit tous trois sous la figure de trois Cupidons ou trois Amours.

IMMA, s. m. Terre rouge, dont les Teinturiers & les Peintres se servent, en Perse; & que les femmes employent aussi pour se colorer le visage. L'*Imma* se tire particuliérement de la montagne de Chiampa, près de Bander-Abassi

IMMACULÉ, adj. Mot formé du substantif latin, qui signifie *tache*. *Im* a la force de la négation dans ce mot; c'est-à-dire qu'*immaculé* signifie *sans tache*, ou ce qui n'a pas de tache. Il ne se dit guères que de la Conception de la Sainte Vierge. Cette différence de l'*im*, qui est tantôt négatif, comme dans *immaculé*, & tantôt positif, comme dans *immanent*, forme une grande difficulté pour les étrangers. Il en est de même de *il*, comme dans *illuminé* & *illégitime*; de *in*, comme dans *infini* & *inondé*; & des autres particules de la même espece, dont le sens varie, sans autre regle que l'usage, pour justifier cette différence.

IMMANENT, adj. Mot formé du verbe latin, qui signifie *demeurer*. On appelle *qualités immanentes*, celles qui demeurent habituellement dans un sujet; par opposition à transitoires, ou passageres.

IMMATERIALISTES, s. & adj. Nom d'une Secte de Philosophie assez moderne, & née en Angleterre, qui pretend que tout est esprit, & que le monde n'est composé que d'Etres pensans; c'est-à-dire, que tout ce que nous croyons voir & sentir de corporel n'a pas de réalité, & que ce sont des fantômes que notre esprit fabrique, ou qui naissent en nous par la même nécessité qui nous a fait naître.

IMMATRICULER, v. actif. *Voyez* MATRICULE.

IMMEDIAT, adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui n'est pas séparé d'autre chose par le moindre intervalle. *Succession immédiate*, c'est-à-dire, qui se suit sans interruption. *Immédiatement*

est l'adverbe, & se dit dans le même sens.

IMMEMORIAL, adj. lat. Mot formé de *mémoire*, qui signifie, *dont on ne peut se souvenir*. *Un tems immémorial.* Il ne se dit guères que dans cet exemple.

IMMENSE, s. f. Mot formé du latin, qui signifie ce qui ne peut être mesuré ni compté; ce qui est d'une étendue qui surpasse notre faculté de concevoir. La *Bruyere* a risqué le mot d'*immensurable*, qui n'étoit pas en usage avant lui, pour signifier, plus proprement, ce qui ne peut être assujetti à une mesure physique.

IMMERSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action de plonger quelque chose dans l'eau; ou dans toute autre liqueur. On appelle, en termes de Chymie, *calcination immersive*, l'épreuve qui se fait, de l'or dans de l'eau forte. En termes d'Astronomie, *immersion* se dit du commencement d'une éclipse; c'est-à-dire, de l'instant où une planéte commence à être obscurcie par l'interposition d'une autre.

IMMEUBLES, s. m. Terme de coutume & de pratique, qui signifie des biens en fond, ou en nature de fond, par opposition aux biens qui se nomment meubles, ou effets mobiliers. On appelle, dans le même langage, une action *immobiliaire*, celle qui est intentée pour entrer en possession d'un *immeuble*.

IMMORTELLE, s. f. lat. Nom d'une petite fleur, qui ne se flétrit pas, quoique séparée de sa tige. Il y en a de blanches, de jaunes, & de quelques autres couleurs.

IMMUNITÉ, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *exemption*, & qui se dit de certains priviléges accordés par la puissance séculiere, ou ecclésiastique.

IMPAYABLE, adj. Ce qui ne se peut payer, ce qui est hors de prix. Il ne se dit guères que dans le figuré, pour incomparable, sans égal, sans comparaison.

IMPALPABLE, adj. lat. Ce qui ne peut être touché, ou ce qui ne fait aucune impression sur les sens, lorsqu'on y touche, comme l'air, la fumée, &c.

IMPANATION, s. f. Mot formé de *pain*, ou du mot latin, qui signifie la même chose. C'est un terme de Théologie, qu'on employe pour exprimer l'opinion des Luthériens, qui croient qu'après la consécration le pain demeure dans l'Eucharistie, & que le corps de J. C. s'y trouve renfermé.

IMPARTABLE, adj. lat. Terme de Droit, qui signifie ce qui ne peut être partagé, divisé dans une succession; tel que les Duchés, les Marquisats, & tous les Fiefs de Dignité. *Impartibilité* est le substantif.

IMPARTIAL, adj. lat. Exempt de partialité, neutre entre deux partis. *Impartialité* est le substantif, & *impartialement* l'adverbe.

IMPASTATION, s. f. Mot formé de *paste*, pour signifier un mêlange de plusieurs matieres paitries ensemble & liées par quelque mastic qui durcit à l'air. Quantité de colomnes, qui nous restent de l'ancien tems, paroissent avoir été faites par *impastation*.

IMPECCANCE, s. f. lat. Terme dogmatique, qui signifie l'état d'un homme qui ne commet aucun péché; comme *impeccabilité* signifie l'impossibilité d'en commettre. L'*impeccabilité* emporte l'*impeccance*.

IMPENSE, s. f. Terme de Palais. C'est un mot purement latin, qui signifie une dépense faite pour l'amélioration d'un bien dont on jouit de bonne foi, & qui doit être remboursée par celui qui veut y rentrer.

IMPERATIF, s. m. lat. Terme

de Grammaire, qui est le nom du second mode, dans la conjugaison des verbes.

IMPERATORIA, s. f. l. Plante, dont les feuilles ressemblent à celles du panais sauvage, & qui porte une graine piquante & odoriférante. On la nomme aussi *astrentia* & *ostrutium*. Ses vertus sont en si grand nombre contre toutes les maladies & tous les poisons, qu'elle en a mérité le nom d'*imperatoria*.

IMPERIALE, s. f. Nom d'une plante, dont la tige est fort haute & couronnée de quatre ou cinq fleurs du même nom, qui se renversent en forme de cloche. C'est aussi le nom d'une prune violette, de forme oblongue. On appelle *impériale*, le sommet d'un carosse, & celui d'un lit. En termes d'Architecture, l'*impériale* est une espece de dôme, dont le sommet est en pointe, & qui s'élargit en forme de deux *S* jointes par le haut. La *pierre impériale* est une espece d'opiat pour les dents, composé de salpêtre, d'alun de roche & de soufre. L'*eau impériale* est une distillation de plusieurs sortes d'herbes & d'épices. On appelle *villes Impériales*, certaines villes libres d'Allemagne, qui ont le droit d'élire leurs Magistrats, & qui n'ont pas d'autre dépendance de l'Empereur, que les autres Souverains du même pays.

IMPERITIE, s. f. Mot purement latin, qui signifie ignorance de l'art dont on fait profession.

IMPERTURBABLE, adj. lat. Qui ne peut être troublé. Il se dit particuliérement d'une mémoire ferme, qu'aucune interruption ne peut faire manquer.

IMPLANTER, v. act. lat. Terme de Médecine & de Chymie, qui signifie insérer, planter une chose dans une autre. *Implantation*, s. f., se dit dans le même sens.

IMPLEXE, adj. lat. Terme de Poésie dramatique, qui signifie, composé de plusieurs parties, ou d'un grand nombre d'événemens variés, quoique liés naturellement au sujet. Une action peut être *implexe*, sans être double.

IMPLICITE, adj. Mot tiré du latin, qui est opposé à *explicite*, & qui ne se prend que dans le sens moral, pour signifier ce qui est renfermé dans une chose, sans être ouvertement exprimé. On appelle *foi implicite*, la créance d'un point de doctrine, sur la simple authorité du témoignage, sans explication qui éclaire autrement l'esprit.

IMPLIQUER, v. act. lat. Terme de Logique, qui ne se dit guères que du raisonnement, *renfermer avec quelque obscurité*. Lorsque deux idées sont incompatibles ou se contredisent, on dit qu'elles *impliquent contradiction*, ou simplement, qu'elles *impliquent*; c'est-à-dire, qu'elles se choquent & qu'elles se détruisent mutuellement. *Implication* s'employe dans le même sens. On dit fort bien, il y a de l'*implication* dans ces deux idées.

IMPOSER, v. act. lat. En termes d'Imprimerie, c'est mettre, dans des garnitures, les pages composées & formées, qu'on serre avec des coins dans un chassis de fer, pour empêcher qu'il ne tombe aucune lettre. *Imposer*, *en imposer*, se disent dans le sens moral; le premier, pour *faire une forte impression*, par l'air, le discours, les manieres, &c.; le second, pour *tromper*, *en faire accroire*.

IMPOSITION, IMPLANTATION, ss. ff. lat. Termes de Médecine, qui appartiennent à la méthode qu'on appelle *transplantation*, & qui consiste à guérir les maladies, en les faisant passer d'un sujet à l'autre.

IMPOSTE, f. m. Nom d'une petite corniche d'Architecture. Ce mot est Italien. Il y a différentes sortes d'*impostes*, suivant les ordres.

IMPOSTEUR, f. m. lat., qui signifie celui qui trompe adroitement, de paroles ou d'actions, celui qui en impose. Ce mot est aussi adjectif. Un air, un langage *imposteur*. On dit, absolument, c'est une *impôsture*; & avec un régime, l'*imposture des yeux*, de la physionomie, &c.

IMPOT, f. m. lat. Nom qui ne se donnoit autrefois qu'aux nouvelles levées passageres de deniers, que le Gouvernement imposoit, pour les besoins de l'Etat, mais qui s'applique, en général, à toutes les contributions des Sujets, depuis que la plûpart des anciens *impôts* sont devenus habituels.

IMPRÉCATION, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie, des expressions par lesquelles on souhaite qu'il arrive du mal à quelqu'un. *Imprécatoire*, adj., se dit de ce qui se fait, ou qui se dit, avec *imprécation*.

IMPREGNATION, f. f. Mot formé du verbe latin, qui signifie *être enceinte*. Il exprime l'action par laquelle un fluide se remplit des parties d'un autre fluide, qui lui communiquent leurs qualités. *Impregné*, adj., & *s'impregner*, v. act., se disent dans le même sens.

IMPRESCRIPTIBLE, adj. lat. Terme de Palais, qui se dit de ce qui n'est pas sujet à *prescription*. Une rente est *imprescriptible*, lorsqu'elle a été constituée à prix d'argent. *Voyez* PRESCRIRE.

IMPRESSE, adj. Terme de Philosophie, tiré du latin, pour signifier ce qui a fait de l'impression sur l'esprit, ou sur les sens. *Especes impresses*.

IMPRIMER, v. act. En général, ce verbe, qui est tiré du latin, signifie faire une empreinte, une figure, sur quelque corps, en le pressant d'un corps plus dur. Lorsqu'il est question de livres, c'est mettre un ouvrage sous presse avec tous les instrumens qui servent à l'Imprimerie; Art dont l'invention n'est que du quinziéme siécle, & que les uns attribuent à *Jean Fauste*, de Mayence; d'autres à *Jean Mentel*, de Strasbourg; d'autres à *Laurent Coster*, de Harlem, en Hollande. *Nicolas Janson*, qui s'établit à Venise, en 1486, est le premier qui ait commencé à polir l'Imprimerie. *Alde Manuce* inventa le caractere italique, dans la même Ville, & fut le premier qui imprima le grec & l'hebreu. Nos premiers Imprimeurs étoient de très-habiles gens; mais en général, cette profession est devenue aujourd'hui trop méchanique. En termes de Peinture, *imprimer*, c'est mettre, sur une toile, quelques couches d'une premiere couleur, pour servir de fond à celles dont on doit composer le tableau; & cet enduit s'appelle *Imprimure*.

IMPRIMERIE DE PEINTURE, f. f. Invention nouvelle, qui consiste à imprimer des tableaux, avec trois couleurs, aussi facilement que des estampes, & avec autant d'exactitude que si le pinceau y étoit employé. On doit cet Art à un Peintre nommé *le Blond*. *Ugo Carpi*, Italien, en avoit donné quelque idée au commencement du seiziéme siécle, en imitant, dans les estampes, les desseins lavés, ou l'espece de peinture, d'une seule couleur, que nous nommons *Camaïeu*.

IMPROPERE, f. m. Mot purement latin, qui signifie, reproche affligeant, injurieux. Il ne s'employe qu'en termes ecclésiastiques, pour les injures que Notre-Seigneur essuya dans sa Passion, & qui se chantent dans l'of-

fice de la semaine sainte. Il y a dans l'Eglise du saint Sépulchre, à Jerusalem, une Chapelle de l'*Impropere*.

IMPUBERE, f. m. Mot formé du latin, qui signifie, en termes de Droit, celui, ou celle, qui n'a pas encore atteint l'âge de puberté; c'est-à-dire, quatorze ans pour les garçons, & douze pour les filles.

IMPUDENCE, f. f. Mot formé du latin, qui signifie les qualités opposées à la modestie, à la pudeur & au goût des bienséances établies. Les anciens Grecs éleverent un Temple à l'*Impudence*, & lui consacrerent la perdrix, comme son symbole.

IMPULSION, f. f. Mot tiré du latin, pour signifier l'action de pousser. On l'oppose communément à *attraction*, qui signifie l'action d'attirer. *Impulsion* se dit aussi, dans le sens moral, des motifs & des efforts qu'on emploie pour faire agir quelqu'un.

IMPUNITÉ, f. f. Mot formé du latin, qui signifie *négligence à punir*, exemption, ou relâchement, d'une punition méritée. On dit aussi *impuni*, adj., & *impunément*, adv.; quoique tous ces mots n'ayent pas de verbe.

IMPURETÉ LEGALE, f. f. On donnoit ce nom, dans l'ancienne Loi, à une sorte de tache, qui se contractoit en faisant différentes choses *défendues*, ou nommées *impures*; ce qui demandoit des purifications.

INACCESSIBLE, adj. latin. Mot formé d'*accès*, qui se dit d'une chose, ou d'un lieu, dont on ne peut approcher.

INADEQUATE, adj. Terme de Philosophie, tiré du latin, qui est l'opposé d'*adequate*; & qui signifie *imparfait*, ou ce qui manque de quelque chose pour être au degré qui convient.

INADVERTANCE, f. f. Mot formé du latin, qui signifie défaut d'attention, ou de soin.

INALIENABLE, adj. lat., ce qui ne peut être aliéné, c'est-à-dire, dont on ne peut perdre ni céder sa propriété. Le Domaine royal est *inaliénable*; mais cette *inaliénabilité* n'est que de droit positif.

INALLIABLE, adj. formé d'*allier*. Il ne se dit gueres que de certains métaux, qui ne peuvent s'allier l'un avec l'autre.

INAMISSIBLE, adj. Mot formé du verbe latin, qui signifie *perdre*. *In* prenant la force négative, *inamissible* signifie ce qui ne peut être perdu.

INANITÉ, f. f. lat. Terme de Chronologie, qui se dit de la durée du Monde, avant la Loi de Moïse.

INANITION, f. f. Mot formé du latin, pour signifier l'état d'un estomac vuide & affoibli, qui a besoin de nourriture.

INAUGURATION, f. f. Mot formé du latin; qui se dit des cérémonies avec lesquelles on sacre les Empereurs, les Rois, les Prélats ecclésiastiques, &c. Il vient du mot *Augure*, qui étoit le nom d'une espece d'anciens Prêtres Romains.

INCAMERATION, f. f. Terme de Chancellerie Apostolique, formé du mot Latin, ou Italien, qui signifie *Chambre*. Il se dit de l'union de quelque bien au domaine du Pape. *Incamerér* est le verbe.

INCANTATION, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'exercice que les Magiciens font de leurs enchantemens. Ce sont ordinairement des paroles & des cérémonies mystérieuses, des invocations du Demon, &c.

INCART, f. m. Terme de Chymie, qui signifie une maniere de purifier l'or, en le jettant dans l'eau-forte avec de l'argent en grenaille. Ce nom vient de ce qu'on ne met qu'un quart d'or sur trois

decins appellent *Ephialtes*. Mais, dans des siécles d'ignorance, les Femmes ont abusé de l'erreur populaire, pour justifier les effets de leur incontinence.

INCULPATION, s. f. lat. Attribution qu'on fait d'une faute à quelqu'un. C'est un terme de Palais, qui ne signifie pas tant que celui d'accusation ; parce que celui-ci emporte l'idée des formes juridiques.

INCULQUER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie répéter souvent, recommander instamment, quelque chose ; soit pour la faire comprendre, ou pour empêcher qu'on ne l'oublie.

INCURIE, s. f. Mot purement latin, qui signifie exemption de soin, indolence. Il ne s'emploie gueres que dans le style familier.

INCURSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie les courses qui se font dans un Pays, pour le piller & le ravager.

INCUSE, adj. lat. Terme de Médailliste, qui se dit de certaines Médailles frappées d'un seul côté, par la négligence & la précipitation des Ouvriers. Il se trouve des Médailles *incuses*, c'est-à-dire, non-frappées, dans les Antiques & dans les Modernes.

INDE, s. m. Drogue à l'usage de la Peinture, de la Teinture & de la Médecine. On distingue deux sortes d'*Indes* ; l'une qui est le suc d'une herbe nommée *Guède* ; l'autre qui est celui de l'Indigo. On appelle aussi *Inde*, une sorte de bois dont la décoction est fort rouge. L'arbre, qui se nomme *bois d'Inde*, est un arbre aromatique des Indes Occidentales, dont les feuilles servent d'épices aux Sauvages, dans toutes leurs sauces. Les Médecins en ordonnent des bains pour fortifier les nerfs.

INDECIS, adj. lat. Qui n'est pas décidé. Il se dit des personnes & des choses. Un Homme *indecis* est un Homme irrésolu, qui a peine à se déterminer. Une affaire est *indecise*, lorsqu'elle n'est pas encore décidée. *Indécision*, s. f., ne se dit guéres que dans le premier sens, pour, irrésolution, incertitude.

INDEFECTIBILITÉ, s. f. lat. Terme ecclésiastique, qui signifie, qualité d'une chose *qui ne peut manquer*. Il ne se dit que de l'Eglise, à laquelle cette prérogative est assurée par la promesse de Jesus-Christ. *Indeffectible* est l'adjectif.

INDEFINI, adj. lat. Terme de Philosophie, mis en usage, par *Descartes*, pour signifier une étendue dont on ne connoît pas la fin.

INDELEBILE, adj. Mot formé du verbe latin, qui signifie *effacer*, & de l'*in* négatif, pour signifier ce qui est ineffaçable. Le caractere du Sacerdoce est *indelebile*.

INDEMNITÉ, s. f. lat. Terme de Palais, qui signifie la même chose que dédommagement, & qui se dit particuliérement du droit qu'on doit payer au Seigneur, quand un Fief est acquis par l'Eglise, c'est-à-dire, lorsqu'il tombe en main-morte. *Indemniser* est le verbe.

INDESTRUCTIBLE, adj. lat. qui ne peut être détruit. Tels paroissent les genres d'Animal & de plante, dont la forme reçoit bien quelque altération, par le mêlange des especes, ou par l'accession de quelques parties étrangeres, mais dont le fond semble incapable de changer.

INDEX, s. m. Mot purement latin, qui signifie ce qui montre, ce qui indique. De-là vient qu'on donne ce nom au second doigt de la main, c'est-à-dire, à celui qui suit le pouce ; parce qu'on s'en sert ordinairement pour montrer quelque chose. Les Tables des matieres, qui se mettent à la fin d'un Livre, portent, par la même raison, le nom d'*Index*. On appelle

appelle aussi *Index*, ou *Indice*, un Catalogue de Livres suspects de mauvaise doctrine, dont le saint Siége interdit la lecture, quoiqu'ils ne soient pas encore condamnés juridiquement. Mettre un Livre à l'*Index*, c'est le mettre dans ce rang. Quelques-uns en ont fait le diminutif *Indicule*, pour un petit *Index*.

INDICATIF, s. m. lat. Terme de Grammaire, qui est le nom du premier mode, dans la conjugaison des verbes. *Indicatif* se dit aussi de ce qui sert à marquer quelque chose, & devient alors adjectif. On appelle *colomnes indicatives*, celles qui servent a marquer les marées, sur les Côtes de l'Océan. *Indiquer*, v. act., signifie marquer. *Indication* signifie un signe qui marque quelque chose. Les *indications du poulx* se dit des lumieres qu'on tire du poulx, pour la connoissance d'une maladie.

INDICTION, s. f. lat. Terme de Chronologie, qui signifie une révolution périodique de quinze années. Cette méthode de compter est en usage dans les Bulles du saint Siége. On en attribue l'origine à *Constantin*, qui la fit succéder à celle des Olympiades. Quelques-uns croyent qu'elle commença par une taxe du même nom, qui dura quinze ans.

INDIGENES, s. m. Nom, formé du grec, que les Anciens donnoient aux Habitans naturels d'un Pays; comme ils donnoient celui d'*Indigetes* à leurs Heros & à leurs demi-Dieux, c'est-à-dire, à ceux qui avoient mérité, par de grandes actions, d'être élevés au rang des Dieux.

INDIGESTION, s. f. lat. Embarras, ou douleur de l'estomac, causé par l'excès, ou la qualité, des alimens, qu'il ne peut digerer.

INDIGITAMENT, s. m. lat. Nom d'un Livre des anciens Pontifes Romains, qui contenoit le nom des Dieux, la forme de leur Culte, & les cérémonies qui étoient particulieres à chacun.

INDIGO, s. m. Nom d'une teinture violette, qui se tire des feuilles d'une plante que les Espagnols nomment *Anil*, & qui porte, parmi nous, le même nom d'*Indigo*. Sa fleur est rouge, & sa graine couleur d'olive. L'*Indigo* est une espece de *sain-foin*, qui ne s'éleve que d'environ deux piés & demi; mais qui, lorsqu'on ne le coupe pas, prend forme d'arbrisseau, & pousse un grand nombre de rameaux. Ses feuilles sont d'un verd fort brun, argentées par-dessus, & de la grandeur de l'ongle du petit doigt.

INDIRE, s. m. Terme de Fief. On appelle *droit d'indire aux quatre cas*, un droit par lequel quelques Seigneurs peuvent doubler leurs rentes & leurs revenus en quatre cas; 1°. Pour le voyage d'Outre-Mer. 2°. Pour une nouvelle Chevalerie. 3°. Quand le Seigneur est Prisonnier de guerre. 4°. Pour le Mariage d'une Fille.

INDIRECT, adj. lat. En termes de Logique, on appelle Modes *indirects* de Syllogisme, ceux qui ne concluent pas directement. La conclusion n'en est pas aussi évidente que celle des autres.

INDISPONIBLE, adj. Terme de Palais, qui se dit des biens dont les loix ne permettent pas de *disposer*.

INDISSOLUBLE, adj. lat. Ce qui ne peut être rompu. Des liens *indissolubles*. Il ne s'emploie gueres que dans le sens Moral, aussi bien qu'*indissolublement*, qui est l'adverbe.

INDIVIS, adj. lat. Terme de Palais, qui signifie ce qui n'est pas divisé. *Par indivis* est un adverbe, qui se dit, dans le même langage, pour, *en commun*, *sans division*.

INDUCTION, s. f. lat. Dans

le ſens Moral, il ſignifie l'action d'engager quelqu'un à faire une choſe, ſoit par adreſſe, ou par des motifs expliqués. Il ſe dit auſſi des ſuites d'une choſe, qui conduiſent à une autre ; ſur-tout en matiere de raiſonnement, où quelquefois une preuve s'étend par *induction* à des points différens de celui qu'on avoit à prouver. En termes de Phyſique, c'eſt l'action d'étendre, ou d'appliquer, quelque choſe ſur la ſurface d'une autre, ſur-tout quelque choſe de ductile & de mou.

INDULGENCE, ſ. f. lat. En termes eccléſiaſtiques, c'eſt une rémiſſion de quelque partie de la peine dûe au péché, que le Pape accorde en vertu des mérites du Sauveur. Cet uſage, qui a tourné ſouvent en abus, a pris naiſſance pendant les perſécutions des Empereurs Payens, où un Martyr admettoit quelquefois les pécheurs à la participation du mérite de ſes ſouffrances ; ce qui leur étoit compté en diminution des pénitences publiques. L'*Indulgence*, priſe pour facilité à pardonner, eſt repréſenté, dans quelques anciennes Médailles, par une Femme aſſiſe, qui tend la main droite, & qui tient un ſceptre de la main gauche.

INDULT, ſ. m. lat. Droit que le Pape accorde par rapport à certaines choſes, ſur-tout pour ſe procurer un Bénéfice eccléſiaſtique. Un *Indultaire*, c'eſt-à-dire, celui qui veut obtenir un Bénéfice, en vertu de ſon *Indult*, doit obtenir des lettres de nomination du Roi, les faire enregiſtrer au Parlement, & en donner connoiſſance au Collateur ; après quoi, lorſque le titre vient à vaquer, il doit le requerir dans les ſix mois. On diſtingue l'*Indult des Rois*, par lequel ils ont le pouvoir de nommer aux Bénéfices Conſiſtoriaux ; l'*Indult des Cardinaux*, qui leur donne le pouvoir de conférer en commande, celui de tenir les Bénéfices réguliers comme les ſéculiers, & de ne pouvoir être prévenus dans les ſix mois qu'ils ont pour conférer les Bénéfices à leur nomination ; l'*Indult* des Conſeillers du Parlement de Paris & des Maîtres des Requêtes, qui leur donne pouvoir d'obtenir un Bénéfice vacant. Ce qu'on appelle *Indult*, en Eſpagne, eſt un droit qui ſe paye au Roi ſur tout ce qui vient des Indes Occidentales, par les Gallions.

INEFABLE, adj. Mot formé d'un verbe latin, qui veut dire *parler*, exprimer par le diſcours ; & qui, joint avec la particule négative *in*, ſignifie ce qui ne peut être exprimé, ou raconté, ce qui eſt au-deſſus de l'expreſſion du diſcours. *Inenarrable*, *inexprimable*, ont à peu près la même ſignification.

INELIGIBLE, adj. lat. Terme de Conclave & de Chapitre, qui ſignifie *celui* qui ne peut être *élû*. L'élection eſt nulle, quand elle tombe ſur un ſujet *ineligible*.

INEPTITUDE, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie défaut d'habileté, ou de capacité, pour quelque choſe.

INERTIE, ſ. f. lat. Terme dogmatique, qui ſignifie incapacité d'action. On appelle *Force d'inertie*, dans les corps, une réſiſtance au mouvement, qui ne vient que de leur maſſe, & qui eſt proportionelle, comme la peſanteur, à la quantité de matiere qui leur eſt propre.

INESCATION, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie une maniere de guérir les maladies, en faiſant manger, au Malade, certaines préparations chymiques de choſes tirées d'un autre animal. C'eſt une ſorte de tranſplantation, qui fait paſſer, dit-on, la maladie dans l'animal, dont les choſes ſont tirées.

INFANT, s. m. lat. Nom qui se donne, par excellence, aux *Enfans* des Rois d'Espagne & de Portugal.

INFATUATION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie prévention excessive & ridicule, en faveur de quelqu'un, ou de quelque chose, ou de soi-même. On dit s'*infatuer*, être *infatué* d'une chose.

INFEODATION, s. f. Terme de Coutume, qui signifie l'action par laquelle on donne quelque chose en fief, ou on l'unit à son fief. *Infeoder* est le verbe.

INFERNAL, adj. lat. Ce qui appartient à l'Enfer. On appelle *pierre infernale*, en Chirurgie, certains caustiques dont la vertu est permanente, tels que la pierre de vitriol.

INFESTER, v. act. Mot tiré du latin; qui se dit des lieux plutôt que des choses. *Infester un lieu*, c'est le fréquenter pour y causer du mal, y répandre le trouble & le ravage, comme font les voleurs.

INFILTRATION, s. f., formé de *filtrer*. C'est l'action d'une chose qui se glisse & s'insinue dans les pores des parties solides.

INFINITESIMAL, adj. Quelques-uns donnent le nom de Calcul *infinitesimal* à la méthode des Fluxions. *Voyez* FLUXIONS & CALCUL. Les Geométres appellent *Infinitesime* une partie infiniment petite d'une chose.

INFINITIF, s. m. lat. Terme de Grammaire, qui est le nom d'un mode, dans la conjugaison des verbes. C'est celui qui marque l'action, en général, sans désigner aucun tems précis. Il est quelquefois employé pour substantif, comme le *manger* & le *boire*. La plûpart des substantifs Anglois ne sont que l'infinitif des verbes.

INFLAMMATION, s. f. lat. Terme de Médecine. C'est une tumeur produite par un débordement de sang qui s'épaissit & qui se coagule. Les *inflammations* les plus dangereuses sont celles de la poitrine. *Inflammatoire*, adj., signifie ce qui cause des *inflammations*.

INFIRMATIF, adj. lat. Terme de Palais, qui signifie ce qui affoiblit la force d'une chose, ou ce qui l'ôte tout-à-fait. Il se dit particuliérement des Jugemens supérieurs, qui révoquent, ou qui restraignent, ceux des inférieurs. Un *Arrêt infirmatif* de telle Sentence.

INFLATEUR, s. m. lat. Nom qu'on donne aux Philosophes, qui prétendent que le continu est composé de points enflés.

INFORMATEUR, s. m. Les Allemands donnent ce nom, pour celui de Précepteur, à ceux qui sont chargés de l'instruction des jeunes gens. Il vient du verbe latin, qui signifie former, instruire.

INFORME, adj. lat. Ce qui n'a point de forme réguliere, ou ce qui est encore éloigné de celle qu'il doit recevoir. Il se dit également des Ouvrages de l'art & de la nature. Les anciens Astronomes appelloient *informes*, les Etoiles qu'ils ne faisoient point entrer dans les *Constellations*, ou *Figures* du Ciel. Ils les nommoient aussi *Sporades*, c'est-à-dire, semées sans ordre. Les Modernes ont formé de nouvelles Constellations, d'une partie de ces Etoiles.

INFORTIAT, s. m. Terme de Jurisconsulte. C'est le nom qu'on donne au second Volume *du Digeste*, compilé du tems de *Justinien*.

INFRACTION, s. f. l. Action par laquelle on viole quelque devoir. L'*Infraction* d'un Traité, d'une Regle, &c.

INFUSION, s. f. Mot tiré du latin. En termes de Pharmacie, c'est une maniere de préparer les médicamens, en les faisant trem-

tion des Contrats, est de quatre mois, & se compte du jour de leur date. Il n'y a que les donations faites par le Roi, ou au Roi; qui soient exemptes de la Loi des *insinuations*.

INSIPIDE, adj. lat., sans goût, sans saveur, en un mot sans aucune qualité qui excite les sens. Il se dit, dans le Figuré, pour signifier, fade, plat, sans esprit, & sans élégance.

INSOCIABLE, adj. lat. Farouche, ennemi de la société, ou qui n'en est pas capable. Un esprit, une humeur *insociable*.

INSOLATION, f. f. Mot formé du substantif latin, qui signifie *Soleil*, C'est le nom d'une préparation de Pharmacie, qui consiste à exposer des drogues, ou des fruits, à l'ardeur du Soleil, pour les aigrir, ou les sécher. *Insoler*, dans ce sens, c'est exposer au Soleil.

INSOLITE, adj. Mot purement latin, introduit assez nouvellement pour signifier, ce qui n'est point en usage, ce qui est inusité.

INSOLVABLE, adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui ne peut être payé. Il se dit aussi des personnes. Un debiteur *insolvable* est celui à qui il est devenu impossible de payer ce qu'il doit.

INSOLUBLE, adj. Mot purement latin, qui se dit d'une difficulté qui ne peut être expliquée.

INSPIRATION, f. f. lat. En termes de Physique, ce mot signifie l'action du poumon, par laquelle l'air du dehors est attiré au-dedans.

INSTABILITÉ, f. f. lat. Qualité qui porte à changer, qui fait qu'on se fixe difficilement, qu'on n'est pas stable, constant.

INSTALLATION, f. f. Mot formé de *Stalle*, qui est le nom des siéges où les Ecclésiastiques sont assis à l'Eglise. On appelle *installation* l'acte par lequel un Evêque, ou tout autre Bénéficier, est mis en possession de sa dignité & de ses droits.

INSTANCE, f. f. Terme de Palais, formé du verbe latin, qui signifie *presser*, *poursuivre*. C'est un nom qu'on donne à tout Procès où il y a demande & défense. Mais, dans un sens plus étroit, *instance* se prend pour les Causes d'appel qui n'ont pû être jugées, & qui s'appointent sur le rôle.

INSTANTANÉE, adj. d'*instant*. Il n'est gueres en usage que dans les matieres de Physique, pour signifier ce qui ne dure qu'un moment, ce qui passe fort vite, ou ce qui répond à une durée très-courte. Il doit s'écrire avec deux *e*, même au masculin, comme *Ptolomée*, *Pompée*, & comme tous les mots terminés en *é*, qui finissent, en latin, par *eüs*.

INSTAURATION, f. f. Mot purement latin qui signifie *rétablissement*, &c. Il ne se dit gueres que des choses sacrées, telles qu'un Temple, une Religion, &c.

INSTIGATION, f. f. Mot tiré du latin, pour signifier efforts d'adresse, ou de persuasion, par lesquels on pousse quelqu'un à faire quelque chose. *Instigateur*, f. m., signifie celui qui use d'*instigation*.

INSTINCT, f. m. lat. Mouvement naturel, qui porte les bêtes vers quelque chose en particulier, & qui leur tient lieu des lumieres de la raison.

INSTITOIRE, f. m. Mot formé du substantif latin, qui signifie *Facteur*. On appelle *Institoire*, une action donnée contre un Marchand, pour ce qui s'est fait en son nom par son Commis, ou son Facteur.

INSTITUT, f. m. Mot tiré du latin, qui signifie *établissement*, & qui se dit des Ordres Religieux. On appelle *instituts* du droit Civil, les premiers élémens de cette Science, ou l'abregé de la Juris-

prudence Romaine, contenu dans un Livre, qui se nomme les *Institutes de Justinien*, parce qu'il a été composé par l'ordre de cet Empereur. *Institutaire* est le nom du Docteur Régent, qui enseigne les *Institutes*.

INSTITUTION, s. f. lat. Outre l'acception commune, suivant laquelle ce mot signifie *établissement*, il se dit, en termes de Droit Civil, des Testamens, & des dispositions qui se font par d'autres Actes. Dans le Droit Canon, il signifie toutes sortes de provisions, qui sont le titre par lequel on acquiert un Bénéfice, & l'on s'y maintient. On appelle *Instituteur*, celui qui est chargé de donner les premieres instructions à un Prince du Sang.

INSURGENT, s. m. lat. Terme d'Histoire, qui ne se dit néanmoins que de certaines Troupes de Hongrie, *levées* extraordinairement pour le service de l'Etat.

INTACT, adj. lat. Terme du langage familier, qui signifie ce qui est demeuré pur, entier, & tel qu'il étoit, parce qu'on n'y a pas touché. Les Physiciens ont tiré de la même source, *intactible*, pour signifier ce qui ne peut tomber sous le sens du *tact*.

INTEGRAL, adj. *Calcul integral*. *Voyez* CALCUL. *Integrer* & *Integration* sont des termes de la même méthode.

INTEGRANTE. *Partie integrante*. Terme de Philosophie, qui se dit des principales parties d'une chose, de celles qui constituent son essence, & sans lesquelles elle changeroit de nature.

INTEGRE, adj. Purement latin, qui signifie *entier*, mais qui ne s'emploie que dans le Figuré, pour signifier pur, sans corruption. Un Juge *integre*, c'est-à-dire, sans reproche, d'une Justice éprouvée. Une vertu *integre*, c'est-à-dire, sans tache, supérieure aux soupçons. *Integrité* est le substantif.

INTEGUMENT, s. m. Terme d'Anatomie, formé du latin, qui se dit des peaux & des membranes dont les parties intérieures du corps sont couvertes.

INTELLECTION, s. f. Mot formé, comme *intelligence*, & *intellectuel*, du verbe latin, qui signifie comprendre. C'est un terme de Philosophie, qui signifie l'action de l'entendement par laquelle il conçoit une chose. *Intellectuel*, adj., se dit de tout ce qui appartient à l'entendement. *Facultés intellectuelles*. *Vérités intellectuelles*. *Intelligence*, s. f., a plusieurs acceptions. Il se dit simplement de la faculté de concevoir : *Une intelligence bornée*. Il se dit aussi de l'exercice de cette faculté : *Une affaire de difficile intelligence*. Il se prend pour les communications, ou les correspondances, qu'on a dans quelque lieu, ou avec quelqu'un. Entretenir des *intelligences* avec l'ennemi. On dit aussi vivre en bonne ou mauvaise *intelligence* avec quelqu'un. Les *intelligences célestes* signifie les Anges, les Esprits bienheureux.

INTENDIT, s. m. Mot purement latin, qui se dit, en termes de Palais, des piéces d'écriture qui contiennent des faits dont on offre de faire la preuve.

INTENSION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie, en termes de Physique, le plus haut degré auquel une qualité puisse monter. Le froid est dans sa plus grande *intension*. *Intense* est l'adjectif.

INTENTIONEL, adj. Terme de Philosophie, qui ne se dit guere que des *especes intentionelles*, c'est-à-dire, suivant l'ancienne Doctrine des Atomes, des especes qu'on supposoit sortir des objets pour frapper les sens.

INTERCALATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action d'ajoûter un jour, ou un mois, au

calcul commun du tems ; comme nous faisons au mois de Février, dans l'année Bissextile. Les Romains & les Juifs avoient aussi leurs jours & leurs mois, ou leurs lunes, *intercalaires*.

INTERCEDENT, adj. lat. Terme de Médecine, qui se dit du poulx, lorsqu'étant mal reglé, il semble disparoître par intervalles.

INTERCEPTER ; v. act. Mot formé du latin ; qui signifie prendre, arrêter quelque chose dans son cours. *Intercepter* une lettre. En Mathématique, *interceptée* se dit de la ligne qui s'appelle aussi *abscisse*.

INTERCOSTAL, adj. lat. Terme de Médecine, qui se dit des muscles & des veines, qui passent entre les côtes.

INTERCURRENT, adj. lat. Fievre *intercurrente*. On donne ce nom à diverses sortes de fievres qui ne sont pas stationaires, mais qui se mêlent avec celles qui le sont, & qui ont tantôt plus, ou tantôt moins de violence. Le pouls, qu'on nomme *intercurrent*, n'est pas différent de l'*intercédent*, qui signifie à peu-à-près la même chose.

INTERCUTANÉE, adj. lat. Ce qui est entre la peau & la chair.

INTERDICTION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *défense*. On nommoit ainsi tout ordre qui porte défense à un Officier, ou à un Corps, soit Ecclésiastique, ou Civil, d'exercer les fonctions de son ministere.

INTERET, s. m. Mot purement latin, qui est devenu d'un grand usage dans notre langue. Il signifie proprement la part qu'on prend à quelque chose, le fruit, ou l'avantage, qu'on en tire. Mais lorsqu'il est question d'argent, c'est le prix, ou la récompense, qui revient à celui qui prête une somme pour un certain tems. La somme prêtée s'appelle *le principal*. Si elle est prêtée, ou placée, à perpétuité, l'intérêt s'appelle *rente*. On appelle *intérêts lunaires*, au Levant, les *intérêts* usuraires que les Juifs font payer aux Chrétiens ; parce qu'ils se payent par Lunes, au grand profit de l'Usurier.

INTERJECTION, s. f. Terme de Grammaire, tiré du latin, qui se dit de certaines particules placées sans liaison, dans une phrase, pour exprimer quelque sentiment subit, tel que la joie, l'admiration, &c. En termes de Pratique, l'*interjection d'appel* est une déclaration par laquelle on appelle de quelque Sentence. *Interjecter*, v. act., se dit dans le même sens.

INTERIM, s. m. Mot purement latin, dont on a fait le nom d'un formulaire établi, en 1548, par l'Empereur *Charles-Quint*, pour régler les affaires de Religion, *en attendant*, comme l'exprime ce mot, qu'elles fussent reglées par un Concile. Les Luthériens, qui sont demeurés attachés à ce formulaire, se nomment *Interimistes*.

INTERLIGNE, s. m. lat. Terme d'Ecrivain, qui signifie l'espace qui est entre deux lignes.

INTERLOCUTEUR, s. m. lat. Nom qu'on donne aux différens Personnages qu'on introduit dans un Dialogue, & qui le forment entre eux.

INTERLOPE, s. m. Mot Anglois, qui revient à celui de *Contre-bande*, ou de commerce défendu. On l'emploie souvent dans les Provinces de France, qui ont quelque relation de commerce avec l'Angleterre.

INTERLOQUER, v. act. Mot formé du latin, qui signifie proprement, interrompre le discours de quelqu'un en lui parlant ; mais en termes de Palais, qui est son seul usage, *interloquer*, ou *porter une Sentence interlocutoire*, c'est ordonner qu'une chose sera prou-

vée ou vérifiée, avant qu'on prononce sur le fond de l'affaire. On n'appelle jamais de ces Sentences.

INTERMEDE, f. m. Mot tiré du Latin, qui signifie dans les piéces de Théâtre, ce qui se fait, entre les Actes, pour l'amusement des Spectateurs. Les Romains, après avoir supprimé le *Chorus*, introduisirent à sa place les *Mimes* & les *Embolaires*, pour soutenir l'attention du Peuple, entre les Actes. *Intermediaire*, adjectif d'*intermede*, se dit de tout ce qui arrive dans l'espace de tems, ou de lieu, qui est entre deux choses.

INTERMISSION, f. f. Mot formé du latin, qui signifie la cessation, la discontinuation, d'une chose. *Intermittant*, adj. qui vient de la même source, est un terme de Médecine, qui se dit du pouls, lorsque ses mouvemens sont inégaux, & de la *fievre*, lorsqu'elle n'est pas continue.

INTERNONCE, f. m. lat. Nom qu'on donne aux Agens de la Cour de Rome, qui sont chargés des affaires du Pape, dans une autre Cour, pendant qu'il n'y a point de *Nonce*. Dans quelques Cours, telles que Bruxelles, il n'y a jamais qu'un *Internonce*. Son office se nomme *Internonciature*.

INTEROSSEUX, adj. lat. Terme de Médecine, qui se dit des six muscles qui amenent les doigts de la main vers le pouce, & des huit qui servent au mouvement des articles des piés.

INTERPELLER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie, en termes de Justice, *faire une question* à laquelle on somme la Partie de répondre.

INTERPOLATION, f. f. lat. Terme de critique, qui signifie l'altération, ou l'omission, quelque partie d'un ouvrage original.

INTERPRETATIF, adj. lat. Ce qui reçoit, ou ce qui peut recevoir une interprétation, relative à des principes connus. Ainsi, l'on appelle *permission interpretative*, celle qu'on auroit pû obtenir, si des obstacles imprévûes n'avoient empêché de la demander; moyennant quoi, l'on agit comme si on l'avoit demandée & obtenue.

INTERREGNE, f. m. Mot formé du latin, qui signifie l'espace de tems qui s'écoule entre la mort d'un Roi & la succession d'un autre. Il n'arrive gueres d'*interregne* dans les Royaumes héréditaires, parce que la succcession est reglée; mais il y en a presque toujours dans les Royaumes électifs.

INTERSECTION, f. f. Terme de Géométrie, qui se dit, suivant sa signification, en latin, du point auquel deux lignes se coupent entr'elles.

INTERSTICE, f. m. Mot tiré du latin, qui signifie tout espace qui est entre différentes choses; mais qui ne se dit gueres que des espaces de tems. En termes d'Eglise, on appelle *interstices*, les distances qu'on met entre les différens degrés d'ordination. Les Médecins appellent *interstices ciliaires*, de petits filamens qui servent à soutenir le crystallin de l'œil.

INTERVALLE, f. m. Mot tiré du latin, qui signifie la distance, ou l'espace qui est entre deux termes. En langage de Musique, l'*intervalle harmonique* est la distance d'un son grave, à un son aigu.

INTERVENIR, v. n. Mot tiré du latin, qui signifie, entrer dans une affaire, y prendre part, sans que les parties s'y soient attendues. *Intervention*, f. f., signifie l'action par laquelle on intervient, & l'on se rend partie incidemment.

INTERVERSION, f. f. lat. Changement, trouble, entre plusieurs choses. On dit fort bien l'*in-*

terversion, pour, *le dérangement de l'ordre*. Quelques bons Ecrivains ont employé aussi ce mot pour *diversion* de deniers, entre plusieurs personnes, qui s'entendent pour les *faire tourner* à leur profit. *Intervertir* est le verbe, dans ces deux sens.

INTESTABLE, adj. Mot purement latin, qui signifie celui qui ne peut être appellé en témoignage, par quelque défaut qui lui ôte ce droit.

INTESTAT, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie celui qui laisse une succession, sans en avoir disposé par un testament, ou sans avoir observé les loix qui regardent la forment testamentaire.

INTESTIN, s. m. Mot qui, dans son origine latine, signifie ce qui est intérieur, & dont on a fait le nom général des boyaux & de toutes les entrailles des animaux. Il est aussi adjectif, & ne signifie alors qu'intérieur. Ainsi, l'on appelle *guerres intestines*, les guerres civiles, qui déchirent l'intérieur d'un Etat.

INTHRONISATION, s. f., composé de Thrône, pour signifier la partie du couronnement d'un Roi, dans laquelle il prend possession du Thrône. On dit aussi *Inthroniser*, pour, *placer sur le Thrône*.

INTIME, adj. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui est dans l'intérieur, au centre, ou au fond, de quelque chose. Les parties *intimes*. Dans le figuré, il se prend pour ce qui est le plus cordial & le plus sincere. *Affection intime. Ami intime*. *Intimité* est le substantif.

INTIMER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie *dénoncer*, *déclarer*. En termes de Palais, on appelle *intimé*, celui qui, ayant gagné son Procès, est appellé devant un Tribunal supérieur, par sa Partie. C'est le *Défendeur*, en cas d'appel. *Intimation*, s. f., est l'action d'*intimer*.

INTITULER, v. act. lat. Donner un titre à quelque chose. Il ne se dit gueres que des Livres, des Mémoires, des Actes, &c. *Intitulé* s'emploie quelquefois comme substantif, au lieu de *titre*.

INTOLERANT, adj. lat. Terme de Religion, qui signifie celui qui n'admet point d'autre que la sienne, parce qu'il la croit seule bonne. On appelle *Intolerantisme*, la Doctrine, ou le sentiment, de ceux qui ne veulent souffrir aucune autre Religion que la leur.

INTONATION, s. f. lat. Terme de Musique, qui se dit, en général, de la maniere d'observer les tons, & en particulier, de l'action par laquelle on commence à entonner quelque air de chant.

INTRANSITIF. *Voyez* TRANSITIF.

INTRANT, s. m. lat. Nom d'un Officier qu'on choisit dans chaque Nation de l'Université de Paris, pour l'élection du Recteur.

INTREPIDE, adj. Mot tiré du latin, pour signifier *sans peur*, qui ne s'effraie & ne tremble de rien. *Intrépidité* est le substantif. *Intrépidement*, l'adverbe.

INTRIGUE, s. f. Assemblage d'événemens & de circonstances, qui se rencontrent dans une affaire, & qui causent de l'embarras. Un Homme d'*intrigue*, un *intriguant*, est celui qui se plaît à faire naître des embarras de cette nature, ou celui qui a l'art de les démêler. *Intrigue* se dit particuliérement de la conduite d'une piéce de théatre, qui doit faire passer l'esprit, par diverses incertitudes, pour le conduire au dénoument. On appelle *intrigues d'amour*, toutes les démarches qui conduisent cette passion à son terme.

INTRINSEQUE, adj. Mot tiré du latin, qui se dit de ce qui est propre à quelque chose, par son essence intérieure. La force, la

vertu, *intrinseque* d'une plante. La valeur *intrinseque* d'un piéce de monnoie.

INTROCESSION, s. f. lat. Terme de Physique, qui signifie *retirement*. Il se dit des parties d'une chose molle, qui, étant pénétrées par celles d'un autre, cédent à cette action, & se retirent en se comprimant.

INTRODUCTIF, adj., formé d'introduire, comme Introduction & Introducteur. Il se dit de ce qui mene à quelque chose, de ce qui lui sert comme d'entrée. Une Requête, une Réflexion, *introductive*.

INTROITE, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie *Entrée*, & dont on a fait le nom de la premiere priere de la Messe, parce qu'elle commence par *Introibo*, qui signifie *j'entrerai*.

INTROMISSION, s. f. lat. Terme de Médecine, qui se dit pour, introduction physique, ou action d'introduire une chose dans une autre.

INTRUS, adj. Mot tiré du latin, qui signifie celui qui entre irréguliérement, & contre les loix, en possession de quelque office, ou de quelque dignité. *Intrusion* est le substantif. Le verbe *intrure* est tout-à-fait hors d'usage.

INTSIA, s. m. Nom d'un grand arbre du Malabar, qui est une espece d'Acacia toujours verd. Son écorce & ses feuilles sont employées, dans la Médecine, pour les maux de ventre & les ulceres.

INTUITION, s. f. Terme de Philosophie, tiré du latin, qui signifie l'action de voir immédiatement. *Intuitif*, qui est l'adjectif, se dit d'une vision claire & certaine, telle que les Saints l'ont de la Majesté de Dieu, dans le Ciel.

INTUMESCENCE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action par laquelle une chose *s'enfle*, devient plus grosse.

INTUS-SUSCEPTION, s. f. lat. Terme de Physique & de Médecine, qui signifie, tantôt l'attraction de quelque fluide, dans l'intérieur d'un corps, comme celle de la seve dans les canaux d'une Plante; tantôt l'entrée, contre nature, d'une chose dans une autre, comme celle d'un intestin qui se rendouble, c'est-à-dire, dont une portion entre dans l'autre.

INVALIDE, s. m. Mot tiré du latin, & adjectif dans son origine; mais dont on a fait le nom des Soldats blessés & estropiés, à la Guerre. Le magnifique édifice, qui leur sert de retraite, à Paris, & qui fut fondé, en 1669, par *Louis le Grand*, se nomme l'Hôtel des Invalides. *Invalider*, v. act., signifie, en termes de Pratique, rendre nul. Il se dit des actes & des engagemens.

INVARIABLE, adject. lat., qui se dit de ce qui n'est point sujet à changer. *Invariabilité* est le substantif.

INVASION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action d'entrer dans le Païs, ou sur les terres d'autrui, pour s'en saisir avec violence.

INVECTIVE, s. f. Mot formé du latin, qui signifie emportement de paroles injurieuses, reproche satyrique.

INVENTAIRE, s. m. Terme de Pratique, qui se dit de tout rôle, ou dénombrement, dans lequel sont contenus, par articles, les biens & les meubles de quelqu'un. C'est aussi le nom d'une sorte de panier plat, que les Harengeres de Paris attachent à leur ceinture, & sur lequel elles portent des denrées qu'elles crient par les rues.

INVENTION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action de trouver, de découvrir, quelque chose. Dans ce sens, on appelle *Invention de la Croix*, une fête où l'Eglise célebre le bonheur

qu'Helene, Femme de l'Empereur *Constantin le Grand*, eut de trouver, à Jérusalem, la Croix sur laquelle Notre-Seigneur est mort. Mais *invention* se prend aussi pour une qualité de l'esprit, qui lui fait découvrir de nouvelles méthodes, dans les Sciences & les Arts, ou considérer les choses, sous de nouvelles vûes. On dit, d'un Auteur, qu'il n'a pas d'*invention*, qu'il a l'*invention* heureuse, & d'un ouvrage, qu'il n'y a pas d'*invention*. *Inventif*, adj., se dit d'un esprit qui a de l'*invention*. *Inventer*, v. act., signifie trouver quelque chose de nouveau, dont on ne doit la découverte qu'à soi-même.

INVERSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie changement d'une chose, d'un sens à l'autre. Il ne se dit gueres que des changemens d'ordre & de proportion, soit dans les choses, soit dans les mots. *Inverse*, qui est l'adjectif, se dit particuliérement, en termes d'Arithmétique, de la *regle de trois*, renversée, lorsque le troisiéme nombre n'a pas la même proportion avec le quatriéme, que le premier avec le second. Si je prête cent écus pour six mois, combien de tems doit-on m'en prêter cinquante, pour s'acquitter, avec moi, de cette faveur? La réponse est douze mois. Ici cinquante n'a pas la même proportion avec douze, que cent avec six.

INVESTIGATEUR, s. m. lat. celui qui cherche quelque chose, qui s'applique à faire des découvertes, sur-tout en matieres d'Antiquités & de Physique, auxquelles ce mot paroît borné.

INVESTIR, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie revêtir quelqu'un de quelque dignité, lui en conférer le titre & la possession. Dans ce sens, *investiture* est le substantif. En termes de Guerre, *investir* une Place signifie, l'entourer de troupes & se saisir des avenues, en attendant que le siége commence dans les formes. Dans ce sens, le substantif est *investissement*. Au Levant, *investir* se dit aussi, en termes de Mer, pour, *toucher à terre*, ou *échouer*.

INVETERÉ, adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui se confirme par la longueur du tems, par une longue durée. Une maladie, une haine, *invéterée*.

INVITATOIRE, s. m. lat. Terme ecclésiastique, qui est le nom d'un verset de l'office Divin. Le Pseaume *Venite exultemus*, qui se dit au commencement de Matines, se nomme aussi *Invitatoire*.

INVOLUTION, s. f. lat. Mot qui s'est introduit, pour signifier l'action d'entourer, sur-tout dans le sens Moral, où quelques bons Ecrivains n'ont pas fait difficulté de dire, une grande *involution* de circonstances.

INUSITÉ, adj. lat., ce qui n'est pas en usage; ou ce qui n'arrive point, ce qu'on ne voit point, ce qu'on n'éprouve point ordinairement.

INVULNERABLE, adj. Mot formé du verbe latin, qui signifie *blesser*. La Particule négative *in*, lui fait signifier celui qui ne peut être *blessé*. *Achille* étoit invulnérable, excepté par le talon, où *Thétis*, sa mere avoit tenu la main, en le plongeant dans l'eau du Styx. Ce mot ne se dit que des Personnes, & jamais des choses inanimées.

JOINT, s. m. Terme d'Architecture, qui se dit des intervalles qu'on laisse entre les pierres, pour les remplir de mortier, ou de ciment. On appelle *joint de lit*, ceux qui sont de niveau, & *joints montans*, ceux qui sont à plomb. Ils prennent divers autres noms, suivant leur disposition & leur forme. On appelle *lattes jointives*, celles qui se touchent l'une l'au-

tre, dans une couverture d'ardoise, ou dans une cloison; *pierres jointoïées*, celles qui ont le dehors des joints bien bouché & bien ragréé. *Jointée*, s. f., se dit de ce qui peut être contenu dans le creux des deux mains jointes. En termes de Manége, *jointe* se dit pour paturon. *Jointure*, qui ne s'étoit jamais dit que de l'endroit, où deux corps se joignent, commence à se mettre en usage, dans le sens Moral, pour, *conjoncture*, qui ne signifie, au fond, que la même chose, mais qui conserve mieux son origine latine.

JONC, s. m. Plante marécageuse, qui pousse, au lieu de feuilles, de petits tuyaux ronds & droits sans aucun nœud. Il y a diverses especes de *Joncs*. Celui de Bohême porte de fort belles fleurs. On fait de jolis ouvrages, d'un tissu de *Joncs*. Le nom de *Jonc* se donne à certains roseaux de la même forme, qui servent de cannes pour se soutenir en marchant. On appelle *Jonco*, ou *Jonque*, une sorte de vaisseau leger qui est en usage à la Chine & dans les Indes orientales.

JONCHER, v. act., qui signifie parsemer, couvrir. Il est formé de Jonc, apparemment parce que les Joncs sont en grand nombre sur leurs tiges, ou parce qu'étant coupés, ils se répandent aisement.

JONGLEUR, s. m. Nom qu'on croit une corruption de *Joculateur*, & par corruption d'origine latine. Il signifie *Batelcur*, *Histrion*; mais n'étant gueres en usage, on n'en parle ici que pour remarquer qu'on appelloit autrefois *Jongleurs*, les Poétes, qui, ne composant que de petits Poëmes, alloient les réciter chez les Grands, & les accompagnoient de gesticulations ridicules. En Amérique, on donne le nom de *Jongleur*, aux Devins des Sauvages.

JONIEN, s. m. gr. Terme de Prosodie. C'est le nom d'un pié des vers grecs & latins. Le grand *Jonien* est composé d'une Spondée & d'un Pyrrhique, c'est-à-dire, de deux longues & de deux breves. Le petit, d'un Pyrrhyque & d'un Spondée.

IONIQUE, adj. Nom d'un des cinq ordres d'Architecture, tiré de l'*Ionie*, Province d'Asie. Son caractere distinctif est d'avoir son chapiteau composé de volutes, & ses colomnes cannelées. La Secte *Ionique* étoit une Secte de Philosophes, qui reconoissoient *Thales* pour leur chef, & qui regardoient l'eau comme l'origine de toutes choses. Ce qu'on appelle *dialecte Ionique*, dans la langue grecque, consiste dans quelques différences, qui étoient particulieres aux Habitans de l'Ionie.

JONQUILLE, s. Fleur jaune, d'une odeur forte, mais agréable, qui croît au sommet d'une tige, & qui fleurit au commencement du Printems. On en tire un suc odoriférant, par la distillation.

JONTHLASPI, s. m. Plante sarmenteuse, qui est une espece de Thlaspi, couverte, suivant la signification du mot grec composé, d'un *poil blanc*, qui la fait résister au froid. On distingue le grand & le petit, tous deux déterfifs & vulnéraires.

JOQUES, s. m. Nom d'une Secte de Bramines Indiens, à laquelle on attribue toutes sortes de vices.

JOSEPH. Le *Coton-Joseph* est une sorte de Coton filé, de qualité médiocre. On donne le nom de *Joseph-fluant*, de *Joseph-collé*, de *Joseph-à-soie*, à différentes especes de Papier.

JOTTE, s. f. Légume qui est une espece de Bête, & qui entre dans les potages.

JOU, s. m. Nom que les Celtes donnoient à leur Dieu, que quelques-uns prennent pour Jupiter. On prétend que ce nom si-

gnifioit Jeunesse, & qu'ils vouloient marquer l'Eternité de Dieu, qui ne vieillit jamais. Quelques-uns y croyent trouver le véritable nominatif de Jupiter, dont le genitif est *Jovis*. Le *Mont-Jou*, dans les Alpes, étoit nommé, par les Latins, *Mons Jovis*; & dans nos Provinces Méridionales, on dit encore *Di-jou*, pour *Jeudi*.

JOUBARBE, s. f. Plante froide & aqueuse, qui a quelque ressemblance avec les Artichaux. On s'en sert pour les inflammations, les eresipelles & autres maux, qui viennent de chaleur. Elle croît parmi les pierres & les masures. On distingue la *Joubarbe* mâle, qui porte de fleurs jaunes, & la femelle, ou la petite, qui les a vertes & blanchâtres.

JOUE DE PESON, s. f. Nom qu'on donne aux petites placques, qui terminent, des deux côtés, les broches d'un peson.

JOUÉE, s. f. Nom qu'on donne aux côtés de l'embrasure & du tableau, dans la baye d'une porte, ou d'une croisée.

JOUER. Terme commun, qui a différens régimes, dont il seroit difficile d'expliquer les raisons. On dit *jouer* quelqu'un, pour, s'en mocquer, ou le tromper; *jouer* un rolle, pour, l'exercer; *jouer* le Dévot, *jouer* l'Homme fin, &c. pour, contrefaire ces qualités; *jouer* un jeu, le *jouer* bien, ou mal. Dans toutes ces significations, *jouer* est actif. Mais on dit, *jouer* de la Flutte, *jouer* à la Paume, & *jouer*, sans aucun régime.

JOUETS DE POMPE, s. m. Placques de fer, qui sont clouées aux côtés des fourches de la potence d'une pompe. En termes de Mer, on donne ce nom à d'autres placques de fer, de divers usages.

JOUFFLU, adj. formé de *joue*. Vieux mot, qui se dit encore, dans le style familier, d'une personne qui a les joues grosses.

JOUG, s. m. Mot tiré du latin, qui est le nom d'une piéce de bois qui traverse, par-dessus, le front & le col des boeufs, & qui sert à les conduire, dans le travail. De-là vient l'expression figurée, *mettre une Navire sous le joug*, pour, la vaincre & la réduire à la soumission. *Joug* se dit aussi du sommet, ou du fleau, d'une balance.

JOUI, s. m. Célebre liqueur du Japon, dont les Japonois savent, seuls, la composition, & que les autres Indiens achetent d'eux, à grand prix. Elle se garde dix ou douze ans sans se corrompre, & l'on vante beaucoup sa vertu pour réparer les forces. On croit que la base du *joui* est du jus de Bœuf, exprimé lorsqu'il est à demi rôti.

JOVIAL, adj., formé apparemment de *joie*, puisqu'il signifie ce qui en porte les apparences. Humeur, manieres, *joviales*. La Reine *Christine de Suéde* avoit établi, à Stokolm, une assemblée, qui se nommoit *Joviale*; mais ce nom lui venoit du mot latin, qui signifie Jeudi, parce qu'elle se tenoit ce jour-là.

JOUIERES, s. f. Nom qu'on donne, dans une écluse, aux deux côtés du canal par où l'eau passe. C'est aussi le nom de deux piéces de bois, qui ont une ouverture, dans le milieu, pour y faire passer le bout d'un moulinet.

JOUR, s. m. En termes d'Art, on appelle *jour*, les vuides qui restent, ou qu'on laisse quelquefois exprès, entre des pierres, des solives, &c. Les Peintres appellent *jours*, dans *un tableau*, certaines parties éclairées. Il y a des *jours simples* & *des jours de reflet*, ou *reflechis*. *Jour* se dit aussi, dans l'usage commun, pour *lumiere*. Cette fenêtre donne un *grand jour*. Ce tableau est dans un faux *jour*. *Journée*, en termes de guerre, se dit pour Bataille. La *journée* de

Fontenoi. On appelloit autrefois *journée*, dans les piéces de théâtre, ce qu'on nomme aujourd'hui une ſcene.

JOUR DE PLANCHE. Nom qu'on donne, dans les ports, à des jours reglés, pendant leſquels ceux qui y ont des marchandiſes ſont obligés de les décharger, ou de payer une certaine ſomme, pour chaque jour qu'ils les y laiſſent de plus, lorſque les jours de planche ſont expirés.

JOURNAL, ſ. m. Mot qui ſignifie toutes ſortes de regiſtres, où l'on a ſoin de marquer les événemens de chaque jour. Les Pilotes tiennent exactement leur journal. Le *journal des Savans* eſt le recueil de ce qui ſe fait, ou de ce qui arrive de jour en jour, dans la république des lettres, commencé par M. *Sallot d'Hedouville*. Ceux qui le compoſent ſe nomment *Journaliſtes*.

JOURNAU, ſ. m. Meſure de terre qui peut être labourée en un jour, & qui revient au *jugerum* des Anciens. Dans quelques Provinces, on compte, & on donne les terres par *journaux*, au lieu d'arpens.

JOUTEREAUX, ſ. m. Nom de certaines piéces de bois, qui entrent dans la conſtruction de l'éperon d'un vaiſſeau, & qui ſe mettent paralleles au-deſſous du porte-vergue.

JOUVENCE, ſ. f. lat. ou JUVENCE. Vieux mot qui ſignifie jeuneſſe, & qui ne s'eſt conſervé que dans cette expreſſion, *la Fontaine de jouvence*, pour ſignifier une fontaine imaginaire, dont l'eau faiſoit rajeunir. *Jouvanceau*, qui a ſignifié jeune homme, ſe dit encore dans le ſtyle badin, comme *jouvancelle*.

IPEREAU. *Voyez* YPREAU.

IPSO FACTO. Expreſſion latine, qui eſt devenue françoiſe, par le fréquent uſage qu'on en fait. Elle ſe dit proprement des excommunications qui ſont encourues *dès que l'action eſt commiſe*. Mais on l'étend, dans l'uſage, à tout ce qui ſe fait, ou qui arrive, à l'occaſion particuliere de quelque choſe.

IRACAHA, ſ. m. Arbre des Indes occidentales, dont les branches ſont épaiſſes au ſommet. Ses feuilles reſſemblent à celles du figuier, & ſon fruit eſt une eſpece de poire jaunâtre, dont le goût eſt eſtimé.

IRIPA, ſ. m. Nom d'un arbre du Malabar, dont les feuilles, bouillies dans l'urine de vache, guériſſent toutes les maladies de la peau.

IRIS, ſ. f. Nom poétique de l'arc-en-ciel. Les Poétes en font une jeune femme, qu'ils appellent la meſſagere des Dieux. C'eſt auſſi le nom d'une fleur marécageuſe, qui imite en quelque ſorte les couleurs de l'arc-en-ciel, mais qui eſt changeante, & qui differe même, ſuivant les lieux. De-là vient qu'on appelle *iris*, une certaine variété de couleurs, qui ſe forme quelquefois dans l'œil en regardant un objet ſimplement, ou avec une lunette. La poudre d'*Iris*, qui n'eſt que la racine broyée de cette fleur, eſt fort odoriférante. Il y a une pierre nommée *Iris*, dont le fond de la couleur eſt gris de lin, mais qui, préſentée au Soleil, jette un luſtre de différentes couleurs. On appelle encore *iris*, le cercle qui eſt autour de la prunelle de l'œil, parce que ſa couleur varie. Enfin, *iris* eſt un nom conſacré, en quelque ſorte, pour ſignifier une belle femme qu'on aime. Il penſe à ſon *iris*.

IRONIE, ſ. f. Mot formé du grec. C'eſt le nom d'une figure de Rhétorique, qui conſiſte a dire de quelque choſe, ou de quelqu'un, le contraire de ce qu'on en penſe. L'*ironie* eſt une maniere de railler

fort picquante. Elle s'exerce quelquefois par le ton seul, par l'air & les gestes. *Ironique* est l'adj.

IRRADIATION, s. f. lat. Action d'un corps lumineux, qui jette des rayons. C'est par l'*irradiation* du Soleil sur les nuées, que se forme l'iris, ou l'arc-en-ciel.

IRRATIONEL, adj. Terme de Mathématique, qui se dit de toutes les racines sourdes & de toutes les liqueurs incommensurables, & qui signifie que leur raison, par rapport à des grandeurs rationnelles, n'est pas de nombre à nombre, ou ne peut être exactement exprimée par des nombres. Dans la plûpart des mots qui commencent par *r*, l'addition de la particule *ir* a la force de la négative, comme dans *irremédiable*, *irréconciliable*, &c.

IRREDUCTIBLE, adj. latin. Terme de Physique, qui signifie ce qui ne peut plus être rétabli dans son premier état. Toutes les teintures métalliques ne sont pas *irreductibles*.

IRREGULARITÉ, s. f. lat. En termes Canoniques, on distingue deux sortes d'*irrégularité*, c'est-à-dire, de censure: celle qu'on encourt, pour un défaut, & celle où l'on tombe pour un crime. L'*irrégularité* rend incapable d'acquérir un Bénéfice, mais elle ne rend pas incapable de posséder celui qu'on a déjà. On appelle *irrégulier*, celui qui, ayant encouru l'*irrégularité*, est devenu incapable de recevoir les ordres, ou d'en faire les fonctions, s'il les a reçus, ou d'être pourvû d'un Bénéfice.

IRRESISTIBLE, adj. lat. A quoi l'on ne peut résister. Les Théologiens en ont fait *irresistibilité*, s. f. Ceux qui croyent la grace *irresistible* s'écartent de la Doctrine de l'Eglise.

IRRESOLUBLE, adj. lat., formé du verbe, qui signifie résoudre. Les Géometres ont introduit ce mot, pour les Problêmes qui ne peuvent être expliqués; comme *insoluble* se dit d'une difficulté invincible de raisonnement.

IRRITANT, adj. lat. Terme de droit, auquel on fait signifier, suivant le sens du mot latin, ce qui *annulle*, ce qui rend *vain*, *inutile*. Une clause *irritante*.

IRRORATION, s. f. Terme de Médecine, tiré du latin, qui signifie *arrosement*. C'est une méthode chymique, qu'on met au rang des *transplantations*, pour la guérison de certaines maladies. Elle consiste à arroser soigneusement quelque plante ou quelque arbre, de tous les liquides qui sortent du corps des malades.

ISARD, s. f. Nom qu'on donne, dans les Pyrenées, à l'espece de chevre, qui se nomme ailleurs chamois, & dont la peau est fort estimée dans le commerce des cuirs. On prétend qu'il se trouve dans sa vessie une sorte de *besoard*, à laquelle on attribue d'excellentes propriétés.

ISCHIADIQUE ou ISCHIAQUE, adj. Terme de Médecine, formé du mot grec, qui signifie *cuisse*. On appelle *veines ischiadiques*, deux veines du pied, qui dépendent des cuisses.

ISCHIO-CAVERNEUX, adj. Terme d'Anatomie, qui se dit de deux muscles attachés à l'ischion, & situés le long des racines des corps caverneux.

ISCHION, s. m. gr. Nom de la derniere partie de l'os, qui est au bas de l'épine du dos, dans lequel s'emboîte la tête de l'os de la cuisse.

ISCHURIE, s. f. Nom formé du grec, que les Médecins donnent à une maladie, qui consiste dans la suppression de l'urine, causée par quelque vice de la vessie. On appelle *ischurétiques*, les remédes qui servent à la guérir.

ISIAQUE, *Table isiaque*. Nom

qu'on a donné à un célébre monument de l'Antiquité, qui contient la figure & les mysteres d'Isis, avec un grand nombre de cérémonies religieuses des Egyptiens. Il fut trouvé au sac de Rome, en 1525. L'original s'est perdu depuis, mais il a été gravé plusieurs fois, & plusieurs Savans ont tenté de l'expliquer.

ISLAM. *Voyez* ESLAM.

ISLOT, s. m. Diminutif d'isle, que les voyageurs emploient souvent pour signifier une petite isle.

ISOCHRONE, adj. Mot formé du grec, qui signifie ce qui est divisé en égales portions de tems; comme les mouvemens d'un pendule bien reglé.

ISOLER, v. act. ital. Rendre quelqu'un semblable à une isle, c'est-à-dire, rompre tous les liens qui l'attachent, le séparer de tout; comme une isle est séparée de toutes les autres terres. Un homme *isolé* est un homme libre, indépendant, qui ne tient à rien.

ISOMERIE, s. f. Mot formé du grec, qui signifie l'action de déduire, ou de diviser une chose en parties égales. En termes d'Algébre, c'est la réduction de toutes les fractions à une même dénomination, pour multiplier chaque membre de l'équation, par le dénominateur commun.

ISOPERIMETRE, adj. Mot formé du grec, qui se dit de toutes les figures dont le circuit est égal.

ISOPSEPHE, adj. grec, qui signifie d'égal calcul. On donne ce nom à des vers construits de maniere, que les lettres numérales du premier distique produisent le même nombre que celles du second. On a prétendu en trouver dans *Homere*. Il y a quelques Epigrammes de cette nature dans l'Anthologie.

ISOPYRON, s. m. Nom grec d'une plante, qui est une espece de *phaseole*, & qui porte une graine dont on peut faire d'assez bon pain. En teinture, elle est bonne pour le rhume & pour les maux de poitrine. Son nom signifie, *égal au froment*.

ISORAMUNE, s. m. Arbre du Malabar, dont le suc de la racine est fort vanté pour les maladies de la poitrine.

ISOSCELE, adj. Mot grec, qui est le nom d'un triangle, qui a deux côtés égaux, & qui forme, par conséquent deux angles égaux sur sa base.

ISSANT, adj. Terme de Blason, qui se dit des animaux qui se mettent au haut de l'Ecu, & dont il ne paroît que la tête, comme s'ils en sortoient. *Issir* est un vieux mot, qui a signifié *sortir*, & d'où vient aussi *issu*, adj. qui est encore en usage dans les Généalogies.

ISSER, v. act. Terme de Marine. *Isser* une vergue, c'est la tirer en haut, la faire monter au haut du mât. On appelle *isse*, ou *drisse*, la corde qui sert à *isser* une vergue.

ISTHME, s. m. Mot tiré du grec, qui signifie une langue de terre, qui joint deux terres, & qui sépare deux mers. L'*isthme de Suez*. On donne le même nom à la partie de la gorge, qui est entre les deux amygdales. Les *jeux isthmiens* se célébroient tous les trois ans, dans la Grece, à l'honneur de Neptune, & portoient ce nom parce qu'ils avoient été institués dans l'*isthme* de Corinthe, par *Thesée*.

ISTHMION, s. m. Espece de coëffure des anciennes Grecques, qui se trouve sur les médailles. C'est un terme d'Antiquaire. La tête couronnée de l'*isthmion*.

ITAGLE, s. m. ou ITAGUE & ETAGUE. Noms d'un cordage de vaisseau, par le moyen duquel la vergue coule le long du mât.

ITALIQUE, adj. Nom d'un ca-

ractere d'Imprimerie inventé par *Alde Manuce*, en Italie. Il est un peu couché. On ne l'employe guères que pour les Sentences, ou les citations, qu'on veut rendre remarquables par cette différence.

ITEM, adv. lat. Mot qui s'employe dans les comptes, & dans les détails par articles, pour signifier *de plus*.

ITERATO, adv. Terme de Palais, formé du verbe latin, qui signifie *répéter*. Un *iterato* est un *arrêt* qui se donne pour les contraintes par corps, & qui porte un nouveau commandement de payer. *Iterativement*, adv., se dit aussi dans le même langage, pour deux ou trois fois de suite.

ITHOS, s. m. Mot grec, qui signifie *moralité*, ou le moral d'une chose. Dans les Sermons des Peres grecs, la derniere partie, qui en contient la Morale, se nomme *Ithos* ou *Ethos*, suivant les différentes prononciations de l'*i* grec. *Moliere* s'est servi de ce mot.

ITYPHALLE, s. gr. Nom d'un ancien Amulete, qu'on portoit pendu au cou. On lui attribuoit de grandes vertus contre les maladies, & même contre l'envie & la haine. Les Empereurs même portoient l'*Ityphalle*; comme on porte aujourd'hui le sachet anti-apoplectique de M. *Arnoult*.

ITICUCU, s. m. Racine purgative du Bresil. C'est aussi un fébrifuge estimé. Elle se confit au sucre.

ITINERAIRE, s. m. Terme d'Eglise, qui est le nom de certaines prieres pour les voyages. On appelle aussi *itineraire*, la description que fait un voyageur des lieux par lesquels il a passé. *Itineraire*, adj., signifie ce qui appartient aux voyages, ou aux chemins. On donne le nom de colomnes *itineraires*, à celles qui se posent dans les carrefours, avec des inscriptions qui enseignent les divers chemins.

JUABEBA, s. m. Arbrisseau de l'Amérique, dont on vante beaucoup la racine, pour les obstructions des reins. Elle est d'une amertume extraordinaire.

JUBILÉ, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie *joie*, & qui est devenu le nom d'une Indulgence pleniere, que le Saint-Siége accorde à tous les Fideles. Le *Jubilé* fut établi en 1300, par *Boniface VIII*, & ne se célébroit d'abord que de cent en cent ans. *Clément VI* le réduisit à cinquante. *Urbain VI*, à trente-trois ans; & *Sixte IV*, à vingt-cinq. On appelle l'année de sa célébration, l'*Année-Sainte*, ou l'*Année-Jubilaire*. La *Porte-Sainte*, qui est une des portes de l'Eglise de Saint Pierre, ne s'ouvre que dans cette occasion, avec beaucoup de cérémonies, & demeure murée dans tout autre tems: on lui donne aussi le nom de *Porte-Sabine*. Les Juifs avoient leur *Jubilé*, qui arrivoit de cinquante en cinquante ans, & qui se nommoit *Année Sabbatique*. On laissoit reposer les terres pendant cette année. On rendoit la liberté aux Esclaves. La peine des crimes étoit remise. Les héritages achetés retournoient à leurs premiers possesseurs, &c. Les Romains avoient aussi une espece de *Jubilé*, qu'ils appelloient *Fête séculaire*, parce qu'elle se célébroit de cent en cent ans.

JUBIS, s. m. Raisins en grappes, sechés au Soleil, que les épiciers tirent ordinairement de Provence, pour les provisions de Carême.

JUCA, s. m. Plante de l'Amérique, dont la forme ressemble beaucoup à celle de l'ananas. On tire de ses feuilles, une espece de fil, qui est d'un bon usage

JUDAIQUE, adj. Ce qui appartient à la Judée, ou aux Juifs, ses anciens habitans. On appelle

pierre judaïque, une pierre qui a la forme d'un gland, & dont on vante la vertu pour rompre les pierres dans la vessie & dans les reins. Son nom lui vient de ce qu'on la trouve en Judée.

JUDAISER, v. n. Mot formé du mot latin, qui signifie *Juif*, pour signifier l'action de ceux qui exercent, en secret, les cérémonies religieuses des Juifs; ce qui est fort commun en Espagne, où la crainte de l'Inquisition fait beaucoup d'hypocrites.

JUDICIAIRE, adj. *Voyez* ASTROLOGIE.

IVE, s. f. Herbe rampante, dont les feuilles sont comme entassées les unes sur les autres, & ont la forme & l'odeur du pin. On l'appèlle *ive musquée*, pour la distinguer de quelques autres especes d'*ives*. Son goût est âcre & amer. En teinture, elle est estimée pour la jaunisse, les difficultés d'urine, & les tranchées du ventre.

JUGAL, adj. Mot formé du verbe grec, qui signifie joindre. On appelle *os jugal*, un os formé, entre l'œil & l'oreille, de l'assemblage de l'os de la temple & de celui qui fait le coin de l'œil.

JUGERE, s. m. Mot purement latin, qui signifie la mesure de terre qu'un joug, ou une couple de bœufs, peut labourer en un jour. On s'en sert quelquefois pour *arpent*; quoiqu'il n'en fasse guères que la moitié.

JUGIOLINE ou SESAME, s. f. Plante qui produit une espece de millet, & qui est venu des Indes, où les habitans la cultivent pour assaisonner leurs viandes. Elle a des vertus résolutives, pour toutes sortes de duretés. On s'en sert aussi pour la brûlure.

JUGULAIRE, adj. Mot formé du latin, qui se dit de plusieurs veines distribuées en rameaux à *la gorge*, à la langue, & aux autres parties de la tête.

JUJUBE, s. f. Fruit d'un arbre épineux, nommé *jujubier*. Les *jujubes* sont rougeâtres en dehors, dans leur maturité, & blanches en dedans. Elles sont douces & de bon goût. On les emploie à plusieurs usages, dans la Médecine, surtout pour la poitrine & le poumon.

JULE, s. m. Monnoie d'Italie, qui tire son nom du Pape *Jule II*, & qui vaut cinq ou six sols.

JULEP, s. m. Mot Arabe, qui est le nom d'en cordial, composé de syrops & d'autres ingrédiens doux & agréables, qu'on donne aux malades. On fait différentes sortes de *Juleps*.

JULIEN, adj. Mot, formé du nom de *Jules-César*, premier Empereur Romain, qui se dit de l'an composé de trois cens soixante-cinq jours, avec un jour d'intercalation de quatre en quatre ans, suivant la réformation faite par cet Empereur. On appelle *période Julienne*, une révolution de soixante-dix-neuf mille quatre-vingts ans *Juliens*, composée de trois cycles multipliés ensemble, & inventée par *Jules Scaliger*, en 1580, pour accorder les difficultés de la Chronologie.

JULIEN. *Ordre de Saint Julien*. Nom d'un Ordre Espagnol de Chevalerie, institué dans le douziéme siécle, qui prit ensuite le nom d'Alcantara, & dont la Grand-Maîtrise fut unie à la Couronne de Castille, sous le Roi *Ferdinand* & la Reine *Isabelle*.

JULIS, s. m. Petit Poisson de la mer Adriatique, long comme le doigt, & couvert de petites écailles tendres, qui représentent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Il nâge en troupe. On le mange; mais avec la précaution d'en ôter la tête, qui passe pour un poison.

JULUS, s. m. Petit Insecte terrestre, composé de plusieurs Anneaux, qui marche sur plusieurs

pattes, & qui se roule lorsqu'on le touche. On prétend que pris dans du vin, il est bon pour la jaunisse & pour la difficulté d'uriner.

JUMARS, s. m. Animal engendré d'un Taureau & d'une Jument, ou d'un Taureau & d'une Anesse. Il est assez commun en Auvergne, où il sert de bête de charge. Il ressemble à la Vache par la tête & la queue, & au Cheval par les piés & les reins. Ses cornes sont fort petites.

JUMEAUX ou GEMEAUX, s. m. Nom d'un des douze signes du Zodiaque, qui est une constellation composée de vingt-quatre Etoiles, suivant *Ptolomée*; de vingt-neuf, suivant *Tycho*; & de soixante-dix-neuf, suivant *Flamstead*. En termes de Chymie, on appelle *jumeaux*, deux alembics dont le bec de chacun entre dans le ventre de l'autre, & qui servent ainsi à *distiller par circulation*. L'Anatomie compte plusieurs muscles qu'elle nomme *Jumeaux*.

JUMELLE, s. f. En termes de Blason, c'est une espece de fasce double, dont on charge le milieu de l'Ecu. *Jumellé*, adj., se dit d'une fasce, d'un sautoir, &c., de deux *jumelles*. En termes de mer, on appelle *jumelles*, de longues piéces de bois creusées, qu'on attache autour du mât, pour le renforcer. Les Imprimeurs, les Serruriers, & plusieurs autres Arts, ont aussi leurs *jumelles*, qui sont des piéces de bois, ou de fer, propres à renforcer. Un Fondeur de Lyon inventa une fameuse sorte de double canon, qui fut nommée *jumelle*.

JUMENT, s. m. Nom d'un instrument qui servoit à faire la monnoie, au moulin, avant l'invention du balancier. Les Faux-monnoyeurs s'en servent encore. C'est une espece de *fer à gauffres*, qui fait & marque en même-tems l'espece.

JUNCAGUE, s. f. Plante des Marais, qui tient beaucoup du Gramen, mais dont les feuilles ressemblent au Jonc le plus menu. Ses sommités se terminent par des épis, qui portent des fleurs à plusieurs feuilles, disposées en rose.

JUNCAIRE, s. f. Plante rameuse, détersive & vulnéraire, qui est une espece de *Rubie*, & dont les tiges ressemblent au Jonc; mais ses feuilles approchent de celles du Lin, & ses fleurs sont blanches & pailleuses. Elle croît dans les Vignobles sabloneux.

JUNIPAP, s. m. Grand Arbre du Bresil, qui porte une espece de Pommes jaunes, de fort bon goût dans leur maturité. Ses fleurs sont blanches, & ses feuilles, semblables à celles du chêne, mais beaucoup plus grandes.

JUNON, s. m. Déesse de la Fable, Fille de Saturne & de Rhée, Femme de Jupiter & Reine des Dieux. Elle préside aux Royaumes & aux richesses. On la représente sur char, & traînée par des Poons. Elle se baignoit, tous les ans, dans la Fontaine de *Jouvence*, qui lui rendoit sa jeunesse; ce qui n'empêchoit pas Jupiter de chercher du plaisir avec d'autres Femmes: aussi la jalousie de *Junon* est-elle célébre.

JUNTE, s. f. Nom qu'on donne, en Espagne, à une espece de Conseil, composé d'un certain nombre de Personnes que le Roi fait appeller, quand il lui plaît, pour les délibérations du Gouvernement, & qu'il révoque de même.

IVOIRE, s. m. Substance osseuse, que les uns regardent comme une corne, d'autres comme une dent d'Eléphant, & qui ne porte le nom d'*ivoire*, que lorsqu'elle est détachée de la mâchoire de cet animal, pour être mise en œuvre. Dans le commerce en gros, les Marchands lui donnent le nom

de *Morfil*. On appelle *noir d'ivoire*, ou *noir de velour*, des trochisques d'ivoire brûlé, qui servent à la teinture.

JUPITER, f. m. Nom du plus grand Dieu de la Fable, que les Payens appelloient le Pere des Dieux & des Hommes. C'est aussi le nom d'une des sept planétes, la plus grosse des sept; qui est entre Mars & Saturne; qui tourne sur son axe en neuf heures trente-six minutes, & qui fait sa révolution périodique autour du Soleil, en quatre mille trois cens trente-deux jours douze heures. Elle est éclipsée, dans son cours, par la Lune, le Soleil, & Mars. Sa plus grande distance, de la terre, est de cent quarante-trois demi diamétres de la terre, & la plus petite de quatre-vingt-sept. *Galilée* a découvert, le premier, quatre petites Etoiles qui tournent autour de Jupiter, & qu'on nomme ses Satellites.

IVRAIE ou IVROIE, f. f. Nom d'une mauvaise herbe qui croît parmi le froment, & qui porte une graine noire. On fait venir son nom, de ce qu'étant en trop grande quantité dans le pain, l'*ivraie* cause, dit-on, une sorte d'*ivresse*. Quelques-uns croyent qu'elle n'est qu'une corruption du froment, & prétendent même qu'elle en reprend, quelquefois, la nature & la forme. Il y a une *ivraie* sauvage, dont les feuilles ressembleroient à celles de l'Orge, si elles n'étoient plus droites, & qui s'appelle autrement l'*ivraie des Souris*; parce que les Souris la rongent.

JURANDE, f. f. Nom d'un office annuel, qui se donne, par Election, dans les corps de métiers, & qui consiste à prendre soin des affaires du Corps.

JURAT, f. m. Titre d'office municipal, dans plusieurs Villes de France & d'Angleterre. C'est ce qu'on nomme ailleurs Echevin & Consul. L'Isle de Jersey est gouvernée par un Bailli & douze *Jurats*. Bourdeaux a ses *Jurats*, & plusieurs Villes du Bearn.

JURÉ, f. m. Nom qu'on donne, en Angleterre, à vingt-quatre, ou à douze Hommes choisis, qui s'engagent, par serment, à vérifier une accusation de fait, sur les preuves qu'on leur fournit. Le *Juré* doit être du même rang que l'Accusé. Si l'Accusé est Etranger, il peut demander que la moitié des *Jurés* soient aussi Etrangers & la moitié Anglois. On en nomme alors trente-six, dont il peut recuser vingt-quatre, & choisir douze à son gré; qui doivent s'accorder dans leur sentiment, & le déclarer unanimement innocent, ou coupable. C'est sur leur rapport que le Juge prononce la Sentence, qui est reglée par la Loi. Nous avons nos *Jurés*, dans les Communautés d'Arts & de Professions, qui sont des Officiers auxquels on fait prêter serment, pour les vérifications, les comptes, les visites, &c.

JUREMENT, f. m. Attestation de Dieu, ou de quelque Etre créé, pour assurer, ou pour promettre, une chose. Ainsi, le *Jurement* se divise en assertoire & en promissoire; le premier, qui se fait pour assurer une chose presente, ou passée; le second, qui regarde l'avenir, pour garantir une promesse. Le *Jurement* est un acte de Religion, direct, ou implicite. On donne mal-à-propos le nom de *Jurement* à diverses expressions, qui ne sont qu'un abus du nom de Dieu, ou de quelque chose de respectable, ou qui ne renferment qu'une simple imprécation, dont quantité de gens se font une coupable habitude, mais sans aucune intention de jurer. Un Historien a remarqué que Louis XI disoit, sans cesse, *paques Dieu*. Charles VIII, *Jour de Dieu*. Louis XII, *le Diable*.

porte: François I, *Foi de Gentilhomme*. Charles-Quint, *Foi d'homme de bien*. Charles IX, *toutes sortes d'imprécations*. Henri IV, *ventre saint gris*. La Trimouille, qui défendit Dijon en 1513, *la vraie Corps-Dieu*. Charles de Bourbon, *Sainte-Barbe*. Philibert, Prince d'Orange, *Saint-Nicolas*. La Roche-du-Maine, *tête Dieu pléine de Reliques*. Le Capitaine Bayard, *Fête-Dieu Bayard*, &c. Quelques-uns adoucissent le Blasphême, ou l'imprécation, par le changement de quelque syllabe, comme dans *Jerni-bleu*, *Morbleu*; mais à qui en veulent-ils, si ce n'est à Dieu? L'expression est ou criminelle, ou ridicule.

JURISDICTION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie autorité pour juger des affaires qui appartiennent aux Loix. On donne aussi ce nom au Tribunal, qui est revêtu de cette autorité. *Juridique*, adj., signifie ce qui est conforme aux Loix d'une Jurisdiction. *Jurisprudence*, s. f., signifie la science des Loix. Le *Jurisconsulte* est celui qui sait la science des Loix, qui en fait son étude & sa profession.

JUSANT, s. m. Terme de Mer; qui signifie le reflux de la marée. *Avoir deux jusans contre un flot*; c'est avoir, dans une Navigation, deux reflux contre un flux.

JUSQUIAME, s. m. Herbe à grosses tiges, dont on distingue plusieurs sortes. Celle qui a la graine noire est dangereuse & produit un assoupissement pernicieux. Le *Jusquiame*, qui a la fleur & la graine blanches, s'emploie, dans la Médecine, en qualité de refrigeratif. Ses feuilles sont noires, velues & déchiquetées.

JUSSION, s. f. Mot tiré du latin, qui, en termes de Palais, signifie *commandement*.

JUSTICE, s. f. lat. La Justice personifiée, c'est-à-dire, regardée par les Anciens comme une Divinité, portoit aussi le nom d'*Astrée*, & étoit Fille de Jupiter & de Themis. On la peint en manteau cramoisi bordé d'argent, avec une balance dans une main, & une épée dans l'autre. La *Justice distributive* se divise en remunerative, punitive & civile: La premiere, pour récompenser les mérites. La seconde, pour imposer des peines proportionnées aux crimes. La troisiéme, pour distribuer les Impôts & les Charges de l'Etat, suivant les facultés de chaque Citoyen.

JUSTIFICATION, s. f. Terme d'Imprimerie, qui signifie mesure & ajustement des lettres, pour les trouver égales & les mettre bien en lignes.

JUTURNE, s. f. Déesse, ou Nymphe, honorée par les *Romains*, sur-tout par les Femmes & les Filles; par les unes, pour obtenir un heureux accouchement; par les autres, pour obtenir de bons Maris. On la supposoit gardienne de la fontaine dont on tiroit de l'eau pour les sacrifices, sur-tout pour ceux de la Déesse *Vesta*.

JUVENCE. *V*. JOUVENCE.

JUXTA-POSITION, s. f. Terme de Physique, composé du latin, pour signifier l'état de deux corps qui s'attachent l'un à l'autre, & qui s'accroissent en se joignant.

IXEUTIQUE, s. f. gr. Art de prendre les Oiseaux à la glu.

IYNX, s. m. Nom d'un petit Oiseau, qui est un peu plus gros que le Pinçon, & qui a la langue si forte & si aigüe, qu'elle perce comme une aiguille. Il fait son nid dans les troncs des arbres & des édifices. On en fait manger pour l'épilepsie; & sa chair est d'ailleurs fort bonne.

IZQUIATOLE, s. m. Nom d'une boisson, en usage aux Indes Occidentales, composée d'une décoction de féves, & de diverses sortes d'herbes chaudes & odoriférantes.

Fin du Tome premier.

Laget
17.11.97
2 vols.
[ZAH]

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
2 DEC 1997
OF OXFORD
LIBRARY

970913